This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,358

Digitized by Google

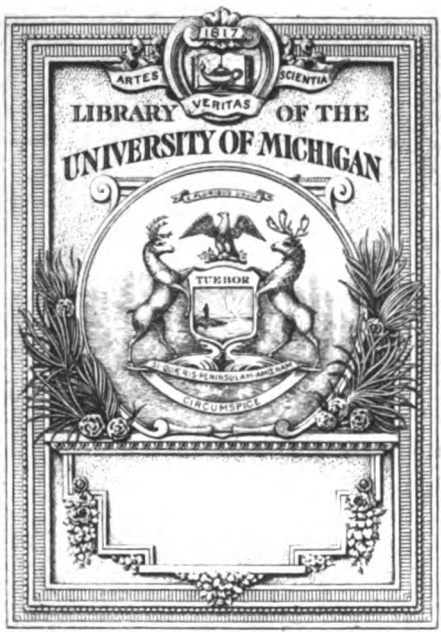

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

D
1
.R6

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET LOUIS EISENMANN

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE

TOME CENT SOIXANTIÈME

Janvier-Avril 1929

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1929

Digitized by Google

Digitized by Google

MAY 1 0 1930

AL LIBRARY
IV. OF MICH.

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

54e ANNÉE. — TOME CLX.

I. — Janvier-Février 1929.

SOMMAIRE.

	Pages
Edmond Faral. L'abbaye de Glastonbury et la légende du roi Arthur	1
Désiré Pasquet. La formation de l'Orégon	50
R. Vallois. Le *Corpus vasorum antiquorum*	70
H. Prentout. Le rôle de la Normandie dans l'histoire	75
Bulletin historique. Histoire de Grande-Bretagne, par Ch. BÉMONT (*Ire partie*)	88
Comptes-rendus critiques (*Pour le détail, voir au verso*)	127
Notes bibliographiques	167
Recueils périodiques et Sociétés savantes	181
Bibliographie des comptes-rendus	199
Chronique	208

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

318

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

DIRECTEURS :

CH. BÉMONT
MEMBRE DE L'INSTITUT
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES

L. EISENMANN
PROFESSEUR
A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. CARCOPINO et H. HAUSER, professeurs à l'Université de Paris; MANTOUX, directeur de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève; Ch. PETIT-DUTAILLIS, inspecteur général de l'Instruction publique, directeur de l'Office national des Universités et Écoles françaises.
Secrétaire de la Rédaction : Camille RICHARD, professeur au lycée Buffon.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON

Pages

M. BULARD. La religion domestique dans la colonie italienne de Délos (**Paul Cloché**). 128
Corrado BARBAGALLO. Il tramonto di una civiltà : la fine della Grecia antica (**Id.**) . . 129
André PIGANIOL. La conquête romaine (**Jean Bayet**). 131
Paul SCHWARTZ. Iran im Mittelalter nach den arabischen Geographen (**W. Marçais**). 133
Théodoric LEGRAND. Histoire du Portugal du XIe siècle à nos jours (**Marcel Batallon**) 134
Ernst CASSIRER. Individuum und Kosmos in der Philosophie der Renaissance (**A. Renaudet**). 136
Paul KALKOFF. Die Stellung der deutschen Humanisten zur Reformation (**Id.**) . . . 138
Karl H. PANHORST. Deutschland und Amerika (**Henri Hauser**) 142
Louis PONNELLE et Louis BORDET. Saint Philippe Néri et la société romaine de son temps (**Id.**) 142
J.-M. VIDAL. Les Oratoriens à Saint-Louis des François (**Id.**) 143
A. SPEKKE. Alt-Riga im Lichte eines humanistischen Lobgedichts 1595 (**Id.**) 144
V. VON KLARWILL. Queen Elizabeth and some foreigners (**Id.**) 145
Mario PRAZ. Machiavelli and the Elizabethans (**Id.**) 146
Albert LANTOINE. Un précurseur de la franc-maçonnerie : John Toland (**Henri Sée**) . 147
Paul MASSON et Etienne ESTRANGIN. Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône (**Id.**) 147
Gaston MARTIN. Nantes au XVIIIe siècle (**Id.**) 150
Etienne DUPONT. Au pays de la course et de la traite. Le vieux Saint-Malo (**L. Vignols**). 151
Antoine DE MEAUX. Augustin Cochin et la genèse de la Révolution (**Henri Sée**) . . 153
Alexandre BRADY. William Huskisson and Liberal Reform (**Id.**) 154
Harold POTTER. An introduction to the history of English law (**F. Joüon des Longrais**). 155
Leonard LE MARCHANT MINTY. Constitutional laws of the British Empire (**Ch. Bémont**). 156
Kenneth N. BELL et W. P. MORELL. Select documents on British colonial policy (**Id.**) . 158
Henri SÉE. Science et philosophie de l'histoire (**L. Halphen**). 158
ID. Matérialisme historique et interprétation économique de l'histoire (**Id.**) 160
Emile LASBAX. La cité humaine (**Henri Sée**) 160
Helmut GÖRING. Tocqueville und die Democracy (**Id.**). 162
Emile DURKHEIM. Le socialisme. La doctrine saint-simonienne (**Id.**) 163
Kurt BREYSIG. Vom geschichtlichen Werden. Tome III (**Id.**) 164
L'autorité et la hiérarchie (**Id.**) 165
Boris NOLDE. L'ancien régime et la révolution russe (**Id.**) 166

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

Louis Bigard. Saint-Réal et le 31 mai 1793.
Marcel Blanchard. Histoire des voies ferrées en France. Problèmes et méthode.
Léon Cahen. Les raisons profondes de l'indépendance américaine.
G. Dupont-Ferrier. Sur l'emploi du terme *Province* dans le langage administratif de l'ancienne France.
Lucien Febvre. Une question mal posée : les origines de la Réforme française et le problème général des causes de la Réforme.
Pierre Jouguet. Le renouvellement de l'histoire de l'Antiquité par la papyrologie.
H. Moysset. Les données d'une histoire sociale de la France.
Pfister. L'Alsace et l'édit de Nantes.
Henri Pirenne. L'Islam et le début du Moyen Age occidental.
Paul Raveau. La « crise économique du XVIe siècle ».
Henri Sée. Remarques sur la méthode économique et sociale.
Henri Stein. L'action diplomatique de la Norvège au temps des rois Éric et Haquin, 1295-1308.
Villepelet. Le comte L. de Sainte-Aulaire, préfet de la Haute-Garonne (1814-1815).

Digitized by Google

L'ABBAYE DE GLASTONBURY

ET

LA LÉGENDE DU ROI ARTHUR

C'est un fait suffisamment connu que plusieurs épisodes de la légende du roi Arthur ont d'étroites attaches avec l'abbaye de Glastonbury et s'y « localisent » : Arthur, prétendait-on, avait circulé dans la région ; il avait été en relations avec les religieux du monastère, et c'est dans le cimetière de ce saint lieu qu'avait été découverte sa sépulture. A quelle réalité historique ces traditions répondaient-elles? Comment s'étaient-elles établies? Je voudrais le déterminer, s'il se peut, et, dans cette intention, j'examinerai selon l'ordre où les présente la chronologie les textes dont nous disposons.

1. — Guillaume de Malmesbury : La rédaction primitive du « De antiquitate glastoniensis ecclesiae » (1129-1135) et les seconde et troisième éditions des « Gesta regum Anglorum » (après 1135)

Le *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*, sous la forme où il nous est parvenu, contient au sujet de la légende d'Arthur des renseignements de très haut intérêt, mais dont il ne faut user qu'avec prudence, en tenant soigneusement compte de la nature du texte et des moments divers où les divers éléments en ont été rédigés.

L'ouvrage est d'un type très particulier. C'est, avec les airs d'un livre de pure information, objectif, impartial, fait pour qui veut s'instruire, une composition extrêmement tendancieuse, destinée à servir non pas l'histoire, mais des intérêts : ceux de l'abbaye de Glastonbury. M. Ferdinand Lot[1] a déjà signalé l'activité que déployèrent les moines de cet établissement à partir du xe siècle pour imposer leur autorité et leur prestige. Jusqu'à cette époque l'abbaye avait vécu d'une vie obscure, et

1. F. Lot, *Glastonbury et Avalon*, dans *Romania*, t. XXVII, 1901, p. 544 et suiv.

Digitized by Google

l'effort des religieux pour en faire connaître les origines, loin de contribuer à les éclaircir, n'a fait que troubler les choses et altérer la vérité : la préoccupation de ces chercheurs n'était pas de retrouver ce qui avait réellement existé, mais de répandre, à la faveur de légendes habilement forgées, des croyances profitables à leur cause. On ne sait donc rien de certain des commencements de leur monastère ni de la date où il fut fondé. Mais, au xe siècle, un grand nom fit entrer l'abbaye dans l'histoire : celui de Dunstan, qui en fut abbé de 943 à 956, Dunstan, qui avait été le protégé d'Athelstan, qu'Edmond, successeur d'Athelstan, honora de ses visites fréquentes, qui, banni un instant par Edwy, fils aîné d'Edmond, fut rappelé par Edgar, et qui devint successivement évêque de Worcester en 957, évêque de Londres en 959, enfin archevêque de Cantorbéry et primat d'Angleterre en 961. La prospérité que connut alors l'abbaye fut pour elle à la fois l'amorce d'ambitions nouvelles et la cause de difficultés assez graves. Elle put aspirer à des destinées brillantes, mais elle eut en même temps à prendre ses précautions contre des hostilités diverses.

Ses abbés, à ce que racontaient les moines[1], n'avaient pas toujours pris des intérêts de la maison le soin qu'il aurait fallu : Aethelward et Aegelnoth, qui avaient présidé respectivement à son activité de 1034 à 1053 et de 1053 à 1082, avaient compromis son développement et dilapidé une partie de ses biens. Mais la première épreuve véritablement redoutable pour l'abbaye fut l'arrivée des Normands. Guillaume le Conquérant la considéra comme une possession suffisamment enviable pour installer à sa tête, en 1082, son propre fils Turstin, jusque-là moine à Caen. Le même Guillaume investit, en outre, plusieurs de ses hommes de biens qui appartenaient à l'établissement. En sorte que l'abbaye s'était trouvée à un certain moment dépouillée de presque toutes ses terres, arrachées successivement à la communauté par les Danois et par les Normands[2].

Des menaces d'une autre sorte s'étaient aussi manifestées : elles étaient d'origine intérieure. Les évêques de Wells, voisins de quelques milles, convoitaient, pour leur part, les riches dépendances de l'abbaye et cherchaient à établir leur autorité sur elle. La lutte qui en résulta entre eux et les religieux dura jusqu'au XIIIe siècle : dès le XIe, Giso, incité par Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, avait revendiqué, dans un concile général de Grande-Bretagne, tenu entre 1082 et 1089,

1. L'histoire que je raconte ici repose sur les éléments fournis par le *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*, édit. Hearne.

2. *De antiquitate...*, p. 110.

Digitized by Google

la juridiction des prieurés de Machan et d'Etheling, et l'affaire avait été chaude[1].

Mais de ces périls divers, Glastonbury s'était tirée à son avantage. Elle avait excellé à faire prévaloir ses droits en les fondant sur l'histoire, sur des documents en bonne et due forme, sur des chartes vénérables, propres à forcer les convictions rebelles et les volontés les moins favorables. Comment s'en trouvait-elle si bien fournie? Le secret n'en est pas un pour nous : ces pièces, qui devaient si bien la servir, elle les avait pour la plupart fabriquées, et, selon l'expression de M. Ferdinand Lot, Glastonbury fut, à partir du xe siècle, une véritable officine de faux.

Si Guillaume le Conquérant avait dépouillé l'abbaye de ses biens pour en pourvoir ses compatriotes, les moines savaient se prévaloir d'une charte que ce prince, faisant l'aveu de ses abus antérieurs, leur avait accordée et où, sur la vue des titres qui lui avaient été présentés, il leur avait reconnu et confirmé la possession de toute une série de terres. Si l'abbé Turstin appartenait au parti des conquérants et s'était, par certaines exigences, attiré l'hostilité de ses administrés[2], il avait pris du moins avec ardeur la défense de son abbaye contre les prétentions de l'évêque de Wells et il avait été le premier à alléguer, dans le concile présidé par Lanfranc, une série de privilèges triomphants octroyés à l'abbaye par toute une série de rois, depuis Kenwin et Ina jusqu'à Édouard — des faux, naturellement. C'est ainsi que les moines de Glastonbury résistaient à l'effort de leurs ennemis, l'enrayaient et le mataient.

Leur tactique consistait d'abord à faire profiter l'abbaye du respect inspiré par les noms les plus illustres des annales religieuses, en répandant la croyance que les saints les plus grands de la Bretagne avaient montré pour Glastonbury une dilection particulière, qu'ils y avaient séjourné et prié, qu'ils y avaient laissé de précieuses reliques, parfois même qu'ils y possédaient leur tombeau. Ainsi les Gildas, les Patrice, les Brigitte, les David, accompagnés d'une foule d'autres, formaient au centre de l'abbaye un bataillon serré, une redoutable garnison spirituelle, contre laquelle venaient se briser les assauts du dehors. Mais il ne suffisait pas des saints. Les saints étaient une protection puissante dans le domaine moral : ils pouvaient moins dans le domaine temporel, terres, dépendances, prieurés, sur lesquels se portaient des mains

1. *De antiquitate...*, p. 111.
2. *Ibid.*, p. 113.

Digitized by Google

avides. C'est pourquoi les saints furent renforcés par des rois, nouvelles recrues levées par Glastonbury pour sa protection. L'abbaye possédait les tombeaux authentiques de plusieurs rois anglais. Il était naturel que ces rois eussent été ses bienfaiteurs : les moines le prouvèrent par toutes les preuves désirables, par des actes de donation, par des chartes, dont ils avaient fabriqué le texte et dont ils étaient en mesure d'exhiber les parchemins. Et comme il en coûte de s'arrêter en si belle voie, ils se firent, toujours pièces en mains, les obligés non seulement de quelques rois anglo-saxons, mais aussi des plus anciens rois bretons, mais aussi des plus récents rois normands. Une légion de noms de princes, une épaisse barrière de documents d'archives ajoutaient ainsi leur aide tutélaire à celle des saints.

C'est la somme des efforts dépensés de la sorte par les moines de Glastonbury que représente le *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*, recueil de toutes les traditions, de tous les textes, de tous les actes propres à démontrer l'éminente dignité de l'abbaye et la légitimité de toutes ses revendications dans le spirituel et dans le temporel. Suprême habileté de la part de ces religieux : rien dans l'ouvrage n'indiquait qu'il fût le leur. Ils l'inspirèrent, ils ne l'écrivirent pas. L'auteur, Guillaume de Malmesbury, bénédictin comme eux, lié d'amitié avec eux, n'appartenait pourtant pas à leur abbaye. Son livre, qui se présentait aux yeux du lecteur avec toutes les garanties désirables d'indépendance, était pour Glastonbury un instrument d'autant plus précieux et dont Guillaume, honnête écrivain, ne sentit probablement pas de quel prix il pouvait être pour ses confrères.

Le travail des moines de Glastonbury continua pendant des années et toutes leurs inventions ne sortirent pas d'un seul coup de leur esprit. Le *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae* est une somme, dont la composition peut être placée entre les années 1129 et 1135 environ, mais dont les pièces appartiennent à des époques diverses. Il n'est pas de mon sujet, mais ce serait un sujet, de rétablir dans l'ordre chronologique de leur apparition les éléments qu'il contient, d'examiner à quel moment et à quel propos l'abbaye s'annexa tel saint ou tel roi, de suivre le développement de ses visées territoriales, de retracer l'histoire de chacun des domaines auxquels elle prétendait, de chacun des privilèges qu'elle s'arrogeait[1]. Je retiens seulement que le *De antiquitate*

1. La recherche serait d'ailleurs délicate ; car, si l'erreur est multiple, les ressources du mensonge sont infinies. Qui dira, par exemple, de quand date le faux diplôme du roi Ina, inséré dans l'ouvrage? L'abbé Turstin l'aurait mentionné, paraît-il, dans un concile tenu entre 1082 et 1089 : le diplôme aurait donc existé dès ce moment-là. Mais il ne faut pas oublier que l'ini-

Digitized by Google

Glastoniensis ecclesiae, composé entre 1129 et 1135, et quelles qu'aient été les dates de fabrication des divers éléments qu'il comprenait alors, ne nous est pas parvenu sous la forme originale qu'il revêtit au temps de sa première publication, mais seulement sous la forme d'une rédaction postérieure, surchargée d'interpolations, que nous a conservée un manuscrit unique, relativement tardif : le manuscrit R. 5. 33 de Trinity College à Cambridge[1]. C'est là un point sur lequel il convient, étant donné le propos de la présente étude, de porter toute son attention.

Le texte du *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*, tel que le présente le manuscrit de Cambridge, a d'abord besoin d'être purgé de toutes les annotations marginales que Hearne a eu raison de reproduire dans son édition, mais dont il ne faut pas oublier qu'elles sont passablement tardives. La plus ancienne de ces additions, une note de la même écriture que le texte principal lui-même, procède certainement de l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth[2] et ne saurait, par conséquent, être antérieure à l'année 1135 : première indication qui aurait déjà sa valeur si l'on ne pouvait également assurer que le texte principal n'a été mis par écrit que postérieurement à l'année 1234 (puisqu'il donne jusqu'à cette date les abbés de Glastonbury) et que, par conséquent, la plus ancienne annotation marginale ne peut remonter au delà de cette même année. D'autres annotations, d'une main de la fin du XIIIe siècle ou du début du XIVe, enregistrent des traditions diverses, dont certaines, relatives à Joseph d'Arimathie et à Arthur, proviennent du *Roman de Lancelot* français en prose, qu'on a l'habitude de dater des environs de l'année 1225. D'autres, enfin, relatives à saint Patrice, et qui mettent en cause Raoul Higden, l'auteur du *Polychronicon*, se dénoncent, par l'écriture même, comme encore plus récentes que les annotations précédentes. Du fait que toutes ces additions sont à éliminer du texte, si l'on veut le reconstituer en sa pureté primitive, plusieurs traits qui se rapportent à la légende d'Arthur disparaissent ou du moins ne doivent être retenus que pour une période ultérieure.

Mais ce ne sont pas seulement les additions marginales qu'il convient

tiative de Turstin ne nous est connue que par le texte du *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*, et les moines pouvaient avoir intérêt à teinter d'authenticité par le moyen de cet épisode une fabrication encore plus récente. En ce cas, qui a menti? Turstin en alléguant la charte d'Ina (comme je l'ai admis précédemment), ou bien les moines en alléguant l'épisode de Turstin? Et dès lors comment dater la charte?

1. Sur la date de ce manuscrit, voir l'alinéa suivant.

2. La preuve de l'emprunt réside dans l'emploi du nom d'*Avallo*, au lieu de celui d'*Avallonia*, qui est la forme en usage dans les autres endroits du *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*.

Digitized by Google

d'éliminer : le texte principal lui-même, tel que l'offre le manuscrit, doit être purgé de toute une série d'interpolations que Guillaume de Malmesbury en personne fournit les moyens de dénoncer. Guillaume, en effet, quand il écrivit le *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*, avait acquis sur place, à Glastonbury, une information dont il ne disposait pas encore quand il donna la première édition de ses *Gesta regum Anglorum*. Lorsqu'il produisit, après 1135, la seconde édition de cet ouvrage, il la compléta sur plusieurs points et il y inséra, notamment, un certain nombre des faits qui étaient venus à sa connaissance depuis la première édition et qui avaient pris déjà place dans son *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*. Cette circonstance permet, sinon de reconstituer le *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae* en sa forme originale, du moins de le débarrasser d'un certain nombre d'éléments apocryphes. Le fait qu'un chapitre du *De antiquitate* n'a pas été reproduit dans cette seconde édition des *Gesta* n'est évidemment pas la preuve qu'il n'a pas figuré dans le *De antiquitate* : Guillaume n'a pas transcrit intégralement ce dernier ouvrage dans les *Gesta* et n'avait pas à le faire. Mais si l'absence d'un chapitre dans la deuxième édition des *Gesta* n'est pas le signe certain qu'il ait fait défaut dans le *De antiquitate* primitif, il est du moins remarquable que, dans les passages communs aux deux œuvres, le texte n'est pas toujours exactement le même. Or, telle des variantes qu'on relève en procédant à la comparaison des versions est éminemment instructive. Alors que le texte actuel du *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae* fait un long récit de l'installation de Phaganus et de Deruvianus dans l'île de Glastonbury et donne ces deux personnages comme étant de ceux qui avaient été envoyés en Grande-Bretagne par le pape Éleuthère pour y prêcher le christianisme, le texte des *Gesta regum Anglorum* (deuxième édition), qui ne souffle mot de cette histoire, enseigne au contraire formellement que, d'aucun des missionnaires envoyés par Éleuthère, le nom n'avait été conservé, malgré la grandeur de l'œuvre qu'ils avaient accomplie. Ailleurs, là où le *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae* raconte que le corps du roi Arthur avait été enseveli dans le cimetière de Glastonbury, le texte des *Gesta regum Anglorum* est muet. Est-ce simple omission? Non pas. La preuve en est que Guillaume, dès la première édition des *Gesta*, et encore dans les éditions ultérieures, a écrit en toutes lettres, au livre III, que l'on n'avait nulle connaissance, de son temps, du lieu où Arthur avait été enseveli et que le tombeau de ce héros ne se voyait nulle part. Une pareille affirmation n'aurait certainement pas échappé à l'écrivain si ce tombeau avait existé à Glaston-

Digitized by Google

bury : si ce tombeau avait existé, il l'aurait su, il l'aurait dit. Aussi faut-il bien reconnaître qu'ici encore le *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae* a été interpolé.

Or, lorsqu'on supprime de ce dernier ouvrage tout ce dont l'authenticité n'est pas garantie par la deuxième édition des *Gesta regum Anglorum*, on aboutit à cette constatation qu'il ne reste plus dans le texte la moindre mention d'Arthur. Alors que Glastonbury montrait déjà les tombes de Kenwin, d'Edmond le Vieux, d'Edmond le Jeune, d'Edgar, elle ne montrait point encore celle d'Arthur. Alors qu'elle étalait les diplômes d'Ina, d'Edmond, d'Edgar, de Knut, elle ne se réclamait point encore d'Arthur. D'Arthur, vers 1130, elle paraît avoir tout ignoré, ou du moins elle paraît avoir négligé complètement le personnage, comme s'il n'avait pas valu la peine qu'on s'y arrêtât, comme si sa célébrité avait encore été à naître.

2. — Caradoc de Llancarvan : La « Vie de saint Gildas » et quelques autres textes hagiographiques

Mais les choses allaient bientôt changer. Très peu de temps après 1135, un grand événement littéraire s'était produit : Geoffroy de Monmouth avait publié son *Historia regum Britanniae*. Arthur était devenu, aux regards du monde lettré comme à ceux de la foule, un grand héros national. Qui se flattait d'avoir obtenu la protection des rois anglo-saxons ne pouvait moins faire que d'y ajouter celle du plus grand des rois bretons qui les avait précédés, et le premier témoignage de l'effort tenté, en effet, par les moines de Glastonbury pour s'attacher Arthur est fourni par la *Vie de saint Gildas* que composa Caradoc de Llancarvan [1].

C'est une œuvre de haute fantaisie que cette vie, mais qui n'est pas d'inspiration tellement indépendante qu'elle ne se laisse expliquer par des influences extérieures assez claires. Elle appartient, très certainement, à ce petit cycle hagiographique que Glastonbury constitua aux environs de 1135 pour les besoins de son sanctuaire et dans lequel ont pris place notamment les diverses Vies de saints composées par Guillaume de Malmesbury : Vie de saint Patrice (aujourd'hui perdue), Vie de saint Indract, Vie de saint Dunstan, Miracles de saint Bénigne (aujourd'hui perdus).

1. Voir ce que M. Ferdinand Lot a écrit de cette vie dans ses *Mélanges d'histoire bretonne*, p. 167 et suiv.

Le texte a été publié par Mommsen (*Monumenta Germaniae historica. Auct. antiquis.* XII, *Chron. min.*, t. III, p. 107).

Digitized by Google

Caradoc de Llancarvan a raconté que Gildas, fils d'un roi d'Écosse nommé Nau, lequel avait eu vingt-trois enfants, s'était illustré en Grande-Bretagne par son enseignement ; que, miroir de toutes les perfections, il était venu prêcher dans la région de Pepidiauc (Pembroke). et que là, au cours d'un de ses prêches, un miracle lui avait révélé la prochaine naissance de saint David, par qui devaient être éclipsées toutes les autres réputations de ce pays.

Gildas était alors passé en Irlande, tandis que ses vingt-trois frères soutenaient une lutte ardente contre le roi Arthur, dont ils refusaient de reconnaître la domination. Pour sa part, il portait à ce grand prince affection et obéissance, et même, lorsqu'il eut appris qu'au cours d'un combat livré dans l'île de Minau le roi avait mis à mort son frère aîné, à lui, Gildas, le vaillant Hueil, il fut, à la vérité, atteint d'une profonde affliction, mais sans éprouver de ressentiment contre le meurtrier. A son retour d'Irlande, comme Arthur, accompagné de tout le clergé breton, évêques et abbés, se présentait à lui pour obtenir son pardon, il ne fit aucune difficulté à lui donner le baiser de paix et sa bénédiction : sur quoi le roi, ému jusqu'aux larmes, accepta la pénitence prononcée par les évêques présents et s'appliqua, jusqu'à la fin de sa vie, à réparer sa faute.

Gildas reprit ensuite sa route, se rendant à Rome, où il voulait faire présent au pape d'une cloche qu'il rapportait d'Irlande. Mais, quand il arriva au terme de son voyage, la cloche refusa de tinter : c'était parce que, de passage à Llancarvan, il avait refusé de la céder à Cadoc, abbé du lieu. Le pape lui prescrivit donc de la remporter et de l'offrir à ce très saint personnage, qui avait fait sept fois le pèlerinage de Rome et trois fois celui de Jérusalem. C'est pourquoi la cloche demeura désormais à Llancarvan, où elle se remit à tinter, étendant sa sainte protection sur tout le pays de Galles, privant de la parole les menteurs qui juraient par elle et forçant les malfaiteurs à se dénoncer. Gildas se fixa ensuite auprès de Cadoc, dirigeant l'école abbatiale : c'est là qu'il écrivit son livre des *Quatre Évangélistes*, que l'on conserva longtemps après et que l'on montrait encore au XIIe siècle dans l'église de Saint-Cadoc, richement relié : témoin le plus précieux que les Gallois de l'endroit pussent alors invoquer dans leurs serments, entre les feuillets duquel ils n'osaient jamais aventurer leurs regards, et qu'ils ne manquaient jamais d'appeler comme garant principal de leurs réconciliations. Plus tard, Cadoc et Gildas, en plein accord, se retirèrent chacun dans l'une des deux îles de Ronech et d'Echin, Cadoc du côté des

Digitized by Google

Galles, Gildas du côté de l'Angleterre. C'est là que Gildas vécut pendant sept années de la vie la plus austère et la plus rude, auprès de l'oratoire qu'il avait consacré à la Sainte Trinité, visitant parfois Cadoc, et favorisé d'un miracle qui fit jaillir pour son usage une source célèbre.

Cependant, des pirates venus des Orcades le forcèrent à quitter le lieu. Il s'embarqua pour Glastonbury, où il arriva sous le règne du roi Melvas. L'abbé et les moines lui firent l'accueil qu'il méritait, et c'est là qu'il écrivit ses *Histoires des rois de Bretagne*. Glastonia, l'île de Verre (*Urbs vitrea*), fut alors assiégée par le roi Arthur (*Arturus tyrannus*), à cause de Guennuvar, sa femme, que lui avait enlevée Melvas et que le ravisseur avait mise en sécurité derrière l'obstacle du fleuve et de marécages pleins de roseaux. Arthur, ayant cherché la reine pendant une année entière, avait enfin découvert le lieu de son séjour. Il avait levé aussitôt l'armée de toute la Cornouaille et de toute la Dibnenie[1], et l'on allait en venir aux mains quand l'abbé de Glastonbury, se présentant au roi Melvas en compagnie de Gildas et à la tête de ses moines, lui persuada de rendre la reine qu'il avait enlevée. Les deux adversaires, réconciliés, concédèrent à l'abbé de nombreuses terres, se rendirent à l'église Sainte-Marie et, pour prix de la paix qu'ils avaient conclue, des présents qu'ils avaient conférés à l'abbaye et qu'ils devaient encore lui conférer, ils reçurent confirmation de leur amitié nouvelle. Ils se retirèrent ensuite, promettant d'obéir à l'abbé et de ne jamais porter atteinte ni à Glastonbury, ni à ses dépendances. Gildas, désireux de reprendre la vie érémitique, fonda aux environs de Glastonbury, sur les rives du fleuve, un oratoire dédié à la Sainte Trinité, où l'on venait de toutes les parties de la Bretagne recueillir ses pieuses leçons. Quand il sentit approcher sa fin, il fit appeler l'abbé de Glastonbury et lui demanda de transporter, après sa mort, ses restes à l'abbaye, qu'il chérissait particulièrement. Il mourut et, conformément à sa demande, son corps fut enseveli au milieu de l'église Sainte-Marie.

« Glastonia », ajoute Caradoc en terminant, « s'appelait autrefois Ynisgutrin, et c'est le nom que lui donnent les Bretons de l'endroit : le breton *ynis* répond au latin *insula*, et *gutrin* veut dire *vitrea*. Après l'arrivée des Anglais et l'expulsion des Bretons, c'est-à-dire des Gallois, le nom devint *Glastigberi*, correspondant au nom ancien : car l'anglais *glas* répond au latin *vitrum*, et *beria* à *civitas*. De là *Glastiberia*, c'est-à-dire *Vitrea civitas*. »

1. C'est le pays des Dobuni, c'est-à-dire le pays de Bath.

Digitized by Google

Les éléments gallois de la « Vie de saint Gildas ». — Tout, dans le récit qu'on vient de lire, n'a pas puisé sa sève à Glastonbury : une bonne partie de l'histoire intéresse principalement le pays de Galles. Originaire de cette contrée, natif de Llancarvan, Caradoc a trouvé dans les traditions de sa patrie plusieurs des éléments dont il avait besoin pour nourrir la biographie de Gildas.

La règle du genre commandait qu'il rehaussât autant qu'il se pouvait la dignité du saint qu'il célébrait. Il y a pourvu, selon l'usage, en lui attribuant une haute naissance et en le mettant en relations avec les plus glorieux de ses contemporains, religieux ou laïques. Or, qu'il ait connu ou non la Vie de Gildas écrite au début du XIe siècle par un moine de Rhuys[1], le fait est que sa propre narration offre, par rapport à celle du moine armoricain, à côté de certaines ressemblances, des différences très instructives.

Pour donner du lustre à la naissance du saint et pour accroître ses mérites au sein même de sa famille, Caradoc a sa manière propre. Son prédécesseur avait attribué à Caunus, père de Gildas, six enfants, dont seul l'aîné, Cuillus, vaillant soldat, avait suivi la carrière des armes et avait gouverné, après son père, la province de Dumbarton : les cinq autres, quatre fils (dont Gildas) et une fille, s'étaient consacrés à la vie religieuse et s'étaient illustrés par leurs pieuses vertus, leurs fondations diverses et les miracles qu'ils avaient provoqués. Caradoc a pensé mieux faire en donnant au père de Gildas, qu'il a nommé Nau, et qu'il a considéré comme un roi d'Écosse, une famille de vingt-quatre enfants, dont l'aîné se distinguait par une rare valeur militaire, mais dont tous les autres étaient également des soldats, à l'exception du seul Gildas.

Cet arrangement de la tradition n'a pas grande signification et n'intéresse, en somme, que l'art du romancier. Mais, quand il s'est agi de définir les relations et les amitiés de Gildas, Caradoc a introduit dans son récit plusieurs traits qui lui sont propres et qui projettent sur le texte une lumière intéressante. En particulier, comme l'y invitaient les affinités chronologiques, il a imaginé de mettre son héros en relations avec le roi Arthur. Or, s'il avait lu, comme c'est le cas, l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth, et s'il connaissait l'ex-

1. Texte publié par Mommsen, *collection citée*, p. 91. Sur la date de composition et sur la personnalité de l'auteur, voir Lot, *ouvrage cité*, p. 207 et suiv.

J'incline à penser que Caradoc n'a pas ignoré cette biographie ou du moins la tradition à laquelle elle se rattachait. Il suffit, pour en juger ainsi, de considérer le nom du frère aîné de Gildas, un soldat, appelé ici Cuillus et là Hueil, sans doute du même nom, mal lu par l'un des deux auteurs ou altéré par quelque copiste.

Digitized by Google

traordinaire ampleur que cet ouvrage avait donnée au personnage et au rôle d'Arthur, roi triomphant, héros national, parangon des plus nobles perfections, il semble bien néanmoins que la conception du caractère de ce roi ait conservé dans son récit quelque chose de l'ancienne tradition galloise, tradition d'inspiration religieuse, qui représentait ordinairement les princes séculiers comme enclins à la violence et aux abus. C'est cette dernière attitude que Gildas lui-même, dans son *De excidio et conquestu Britanniae*, avait attribuée aux Constantinus, aux Aurelius Caninius, aux Vortiporius, aux Cuneglasus, aux Maglocunus. C'est l'attitude que l'*Historia Britonum* anonyme avait attribuée à Guorthigirnus. C'est l'attitude que plusieurs Vies de saints gallois, plus tardives, attribueront à Arthur en personne. Il est, en effet, curieux d'observer la double disposition de ces récits hagiographiques, composés aux environs de l'année 1100, Vie de saint Cadoc, Vie de saint Patern, Vie de saint Carantoc : d'une part, sévérité de l'autorité religieuse à l'égard de la force séculière, d'autre part, déférence intéressée de cette même autorité pour les actes de gouvernement du prince quand ils sont favorables aux fondations ecclésiastiques. La même double tendance caractérise la narration de Caradoc, conforme, de ce point de vue, à la tradition galloise. Devant saint Gildas, dont Caradoc prétend écrire l'histoire, Arthur est peint avec les mêmes couleurs de tyran dompté que devant Cadoc, Patern et Carantoc. Il a tué Hueil, frère de Gildas, tandis que ce dernier prêchait en Irlande, et quand il apprend le retour du saint, il s'effraie, se prend à redouter le deuil et la colère de l'homme de Dieu, se met aussitôt en devoir de l'apaiser. La sublime élévation de Gildas, qui pleure douloureusement son frère, mais qui absout aussitôt le roi et lui donne sa bénédiction, confond le roi et le remplit de contrition. Arthur pleure, accepte de faire pénitence et s'applique, jusqu'à la fin de sa vie, à réparer sa faute. A Glastonbury, quand l'intervention de l'abbé et de Gildas apaise son conflit avec le roi Melvas, le beau rôle, encore une fois, est celui des religieux : le prince séculier, se rangeant docilement à leurs conseils de paix et renonçant à pousser jusqu'à la vengeance la réparation qu'il obtient, accepte, au fond, la tutelle de la sagesse ecclésiastique. Mais pourtant, ici encore, le roi conserve l'autorité qu'implique sa domination terrestre. Gildas ne songe pas à la contester : il est, dit le texte, attaché au prince par l'affection et par le respect. L'auteur a pris bien garde d'omettre que le roi Arthur, ainsi que le roi Melvas, ont reconnu les excellents offices de l'abbé et de Gildas par l'octroi à l'abbaye et à l'église Sainte-Marie de bonnes et solides terres : les libéralités d'Arthur

Digitized by Google

étaient, pour Glastonbury, non seulement un honneur, mais un titre irrécusable, un droit, une force.

Fidèle à la tradition galloise en ce qui concerne le rôle d'Arthur, Caradoc de Llancarvan a aussi laissé paraître l'origine galloise de sa formation et de son information lorsqu'il s'est appliqué à faire bénéficier Gildas de l'amitié des autres saints avec lesquels il l'a mis en rapports, c'est-à-dire saint David et saint Cadoc, deux illustrations du Sud-Galles.

Ces personnages, il les connaissait mieux que de nom : il savait de quelles pièces était composée leur légende. Il n'a pas eu à inventer l'histoire du prêche de Gildas où fut révélée la naissance prochaine de David : il l'a tirée, avec tous ses éléments, avec tous les personnages qu'elle fait intervenir, de la *Vie de saint David*[1]. Il n'a pas eu non plus à inventer l'histoire de la cloche refusée, puis offerte par Gildas à Cadoc, ni celle de l'évangile écrit par Gildas et conservé à Llancarvan : il les connaissait l'une et l'autre par la *Vie de saint Cadoc*[2].

Mais, plus précisément encore, il est visible que son récit s'est alimenté aux sources légendaires d'une province déterminée du Sud-Galles, à savoir le Glamorgan. C'est à la tradition de l'église de Llancarvan qu'appartenait, comme l'indique la *Vie de saint Cadoc*, l'histoire des évangiles copiés par Gildas. C'est au même sanctuaire que conduit l'épisode de la cloche. Cet épisode ne se rencontre pas seulement dans la *Vie de saint Cadoc* : on en lit une version concurrente dans la *Vie de saint Illtud*[3]. Il était arrivé, raconte ce dernier texte, qu'au temps où saint Illtud vivait dans un refuge secret pour échapper aux persécutions du roi Merchiaun, un messager de l' « historiographe Gildas », porteur d'un timbre de bronze[4] fabriqué par ledit Gildas, qui le destinait à saint David en souvenir de leur ancien commerce d'amitié, était venu à passer à proximité de la caverne qui abritait Illtud, et alors, sans que personne le frappât, le timbre s'était mis à sonner. En l'entendant, Illtud s'était avancé, louant la pureté de ce timbre et demandant au messager quel était le destinataire du précieux objet. « Je porte ce présent à saint David par l'ordre de Gildas », avait répondu l'homme, et il avait continué jusqu'à Menevia. Mais là, David, ayant pris possession du timbre, qui refusait maintenant de rendre aucun son, interrogea le porteur sur les circonstances de son voyage et apprit

1. Édit. Rees, *Lives of the Cambro-British Saints*, p. 119-121.
2. Édit. Rees, *recueil cité*, p. 59 et suiv. (chap. XXIII) et p. 66 (chap. XXIX).
3. Édit. Rees, *recueil cité*, p. 174 et suiv. (chap. XIX).
4. « eneum cymbalum ».

Digitized by Google

de lui sa rencontre avec Illtud, qui certainement avait éprouvé le désir de posséder le timbre, mais qui n'avait pas osé le demander, quand il avait appris qu'il était destiné à David. Éclairé par ces paroles, David comprit qu'il était contraire à la volonté divine qu'il conservât le présent et il le fit aussitôt porter à Illtud. — Un chapitre ajouté à la *Vie de saint Illtud* proprement dite raconte ensuite comment la cloche[1] fut ultérieurement dérobée à l'église d'Illtud par les hommes du roi anglais Edgar, mais fut rapportée miraculeusement par le cheval au cou duquel les ravisseurs l'avaient suspendue. Comme, à son retour, elle avait été détachée trop précipitamment par les moines, elle était tombée à terre et s'était ébréchée. L'auteur de l'épisode ajoute que, de son temps, on montrait encore cette brèche, en témoignage du miracle.

On le voit, cette version diffère de celles que contiennent la *Vie de saint Cadoc* et la *Vie de saint Gildas* par deux traits importants : le personnage auquel Gildas a destiné sa cloche est David, et le personnage à qui la cloche revient finalement est Illtud. Et voici l'explication de ces divergences.

L'auteur de la *Vie de saint Illtud* s'est préoccupé d'établir la primauté du personnage qu'il glorifiait et de démontrer sa prééminence parmi tous les autres saints du pays de Galles. Or, au XIe siècle, une réputation entre toutes s'était magnifiquement développée sur toute l'étendue du Sud-Galles et tendait à éclipser toutes les gloires rivales : c'était celle de saint David, le fondateur de Menevia. David avait été sensiblement le contemporain d'Illtud. Prouver qu'il avait été, de son vivant, d'un mérite plus modeste que lui, c'était un thème qui s'offrait tout naturellement, vrai ou faux, à tous ceux qu'intéressait particulièrement l'histoire d'Illtud et qui, pour une raison ou pour une autre, désiraient exalter son rôle. Illtud avait été, dans le Glamorgan, abbé de Llan Illtyd Vawr, le Lantwit Major des Anglais, dont le collège passait pour avoir été fondé par Théodose et avait d'abord reçu le nom de cet illustre parrain. Un patronage impérial de cette sorte, si flatteur pour l'établissement, invitait à faire de l'abbé un maître éminent entre tous. L'auteur de la *Vie de saint Illtud* a donc raconté, à tort ou à raison, qu'Illtud avait eu pour disciples quatre grands saints parmi d'autres : Samson, Paulinus, Gildas et David. Ainsi, David lui-même se trouvait subordonné à Illtud, et l'épisode de la cloche venait comme une confirmation éclatante de cette vassalité spirituelle. Il avait suffi

1. « nola ».

Digitized by Google

qu'Illtud eût secrètement désiré cette cloche pour qu'un sort s'y attachât et qu'elle refusât de tinter. Elle était destinée à David, et c'était, adressé à un tel homme, un hommage bien légitime ; mais, du moment qu'elle avait plu à Illtud, David lui-même devait y renoncer. David l'avait fait de bonne grâce, avec empressement ; mais Dieu n'avait pas manqué de l'y inviter : le miracle de cette cloche devenue subitement silencieuse était un avertissement formel, et devant le saint désir d'Illtud toutes les prétentions, y compris celles de David, devaient, par la volonté céleste, s'effacer.

A la vérité, une question se pose, qui n'est pas facile à résoudre. Le thème de l'anecdote, en son fond, et malgré les différences d'adaptation, est le même dans la *Vie de saint Cadoc* et dans la *Vie de saint Illtud*, en sorte que les deux textes sont certainement apparentés : quelle est donc la légende qui a suscité l'autre? Celle de saint Cadoc ou celle de saint Illtud? Je n'en puis décider. Mais un fait est certain, et c'est le seul qui m'importe ici : les deux légendes étaient attachées à un sanctuaire ; la légende de la cloche de saint Cadoc, c'était la légende de la cloche de Llancarvan, dont Cadoc avait été l'abbé ; la légende de la cloche de saint Illtud, c'était la légende de la cloche de Llan Illtyd Vawr, dont Illtud avait été l'abbé. La première est la seule que Caradoc de Llancarvan ait connue ou voulu connaître. Ici, comme pour l'évangéliaire de Gildas, il appert qu'il a écrit sous l'influence des traditions de sa paroisse, la paroisse de Llancarvan [1].

Les éléments glastoniens de la « Vie de saint Gildas ». — Mais, de Llancarvan, Caradoc a transplanté la légende de Gildas à Glastonbury et la vie du saint qu'il a écrite devait, comme celle de Cadoc à Llancarvan, attacher à l'abbaye la double protection des bénédictions célestes et de la force des armes : saint Gildas et le roi Arthur.

Dès avant 1135, les moines de Glastonbury se flattaient que saint Gildas, de son vivant, se fût intéressé à leur maison. A leur instigation, Guillaume de Malmesbury avait écrit dans le *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae* : « La tradition nous enseigne que Gildas, historien de sens et de talent, à qui les Bretons doivent ce qu'ils ont de réputation dans le monde, passa dans l'abbaye, épris par la sainteté du lieu, un grand nombre d'années ». Mais il ne faisait nulle mention d'aucune fondation dont le saint aurait été l'ouvrier en cet endroit, nulle mention que

1. Je ne tiens pas compte ici d'un épisode analogue de la *Vie de saint Teliau* (*Livre de Llandaf*, p. 106), parce que je considère le texte de cette vie comme sensiblement postérieur à celui des deux autres.

Digitized by Google

sa tombe se fût trouvée à Glastonbury. Si Guillaume de Malmesbury est resté muet sur ces deux points dans les seconde et troisième éditions de ses *Gesta regum Anglorum*, c'est qu'il en ignorait tout : ils étaient suffisamment importants pour que, venant à parler de Gildas, comme il l'a fait, il ne les eût point négligés.

Toutefois, les moines de Glastonbury étaient, à cette époque, en veine d'imagination. Le texte primitif du *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae* permet de se rendre compte qu'ils commençaient la collection de saints dont ils devaient peupler leurs cryptes, leurs châsses et leur cimetière. Ils racontaient que des reliques nombreuses avaient été transférées chez eux venant de Galles [1] et de Northumbrie [2]. Ils prétendaient posséder la sépulture de saint Patrice [3]. Ils prétendaient posséder des reliques de sainte Brigitte [4]. Ils prétendaient, quoique plus timidement, que saint David était enseveli chez eux aux côtés de saint Patrice, disputant ainsi son corps aux Gallois [5]. Ils laissaient entendre enfin que saint Paulinus avait été leur protecteur particulier et qu'il avait, le premier, remplacé le toit de joncs de l'église primitive par une couverture en bois [6].

Il était bien séduisant de revendiquer, en outre, la possession d'un saint tel que Gildas, saint d'érudits, si l'on peut dire, qui n'avait nulle part de culte populaire, mais qui était célèbre parmi les clercs, parce qu'il avait écrit. La biographie qu'a laissée de lui Caradoc de Llancarvan raconte que c'est à Glastonbury qu'il composa son *De excidio et conquestu Britanniae*, intitulant l'ouvrage « Histoire des rois de Bretagne » ; elle raconte qu'il dédia, dans les environs, un oratoire à la Sainte Trinité ; elle raconte que sa dépouille, selon la recommandation qu'il avait adressée à l'abbé, fut déposée dans l'église Sainte-Marie et y reçut la sépulture.

Ainsi une tombe nouvelle enrichissait l'abbaye. C'était entre l'année 1135 environ, date après laquelle Guillaume de Malmesbury revisa ses *Gesta regum Anglorum* sans encore la mentionner, et l'année 1166, date où fut copié le manuscrit de Durham B II 36, qui contient la *Vie de saint Gildas* composée par Caradoc.

En même temps et du même coup, l'abbaye instituait un nouveau

1. *De antiquitate...*, p. 26.
2. *Ibid.*, p. 29.
3. *Ibid.*, p. 18.
4. *Ibid.*, p. 23.
5. *Ibid.*, p. 25.
6. *Ibid.*, p. 28.

Digitized by Google

garant de ses privilèges et de ses possessions. Elle avait été, de notoriété certaine, favorisée par les rois anglo-saxons : quand elle alléguait leurs chartes pour la défense de ses droits, elle pouvait simultanément montrer les deux tombes des rois Edmond et Edgar, éloquents témoins. Il lui était profitable de pouvoir invoquer une égale protection de la part des anciens rois bretons. Caradoc a donc raconté, dans sa *Vie de saint Gildas*, comment le vénérable personnage, aux côtés de l'abbé de Glastonbury, s'était pacifiquement interposé entre le roi Melvas et le roi Arthur sur le point d'en venir aux mains : épisode insignifiant en lui-même, mais plein de conséquences ; car la reconnaissance toucha ensuite le cœur des deux princes ; ils promirent obéissance à l'abbé ; ils enrichirent son monastère de biens divers ; ils jurèrent de respecter à tout jamais ses possessions.

Ainsi, pour la première fois, le roi Arthur prenait pied dans la contrée, et l'épisode de son conflit avec le roi Melvas contribuait à étendre sa légende un peu plus vers le sud. Déjà Geoffroy de Monmouth, vers 1135, en promenant le héros à travers toute la Grande-Bretagne, avait donné la Cornouaille pour théâtre à quelques-uns de ses exploits. Malgré l'influence des traditions galloises, d'où procédait en partie son récit, Caradoc a été amené par les besoins même de sa fiction, localisée sous Glastonbury, à imaginer qu'Arthur avait levé ses troupes en Cornouaille et dans la Dibnenie. Il n'entendait peut-être pas indiquer par là qu'il fût particulièrement roi de cette contrée : le roi levait son armée dans les provinces où il lui fallait livrer bataille, au sud et au nord de Glastonbury. Mais, pour qui n'entrait pas dans le détail de ses combinaisons de conteur, il apparaissait que le roi Arthur avait dominé sur la région sud-ouest de l'île.

La donnée introduite par Caradoc au sujet du rôle d'Arthur dans l'histoire de Glastonbury n'était qu'un commencement, un germe. Elle n'allait pas tarder à se développer ; mais il est notable que Caradoc ne savait encore rien ni du tombeau du roi Arthur, ni de la légende de l'île d'Avallonia, où le roi se serait retiré pour mourir. Ces nouveaux éléments de la légende ne devaient apparaître qu'après lui.

3. — Quelques additions au texte primitif du « De antiquitate Glastoniensis ecclesiae »

La comparaison du texte primitif du *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*, tel qu'on peut le reconstituer, avec la rédaction postérieure et interpolée qui nous est parvenue, met en évidence le large accroisse-

Digitized by Google

ment du trésor légendaire de Glastonbury à partir de 1135 environ. Elle montre comment, à partir de cette date, le corps des traditions anciennes s'est organisé avec un appareil luxueux de précisions chronologiques destiné à pourvoir chaque fable d'un air séduisant d'authenticité, et comment se sont multipliés les monuments propres à identifier l'éminente dignité du sanctuaire : reliques, sépultures, documents de toute espèce.

Le texte primitif du *De antiquitate* racontait seulement, en ce qui concerne la fondation de l'abbaye, que des prédicateurs dont on ignorait le nom, envoyés en Grande-Bretagne par le pape Éleuthère à la demande du roi Lucius, avaient bâti l'Église Vieille ; que, plus anciennement d'ailleurs, cette église avait été fondée par des disciples même du Christ, à la tête desquels se trouvait saint Philippe, l'évangélisateur des Gaules, et que le sanctuaire, primitivement confectionné de simples branchages par saint Philippe et ses compagnons, avait été reconstruit de façon plus digne par les envoyés d'Éleuthère. — Mais après 1135, la légende s'enrichit de l'épisode de Phaganus et de Deruvianus. Ces deux saints, disent alors de nouveaux récits, comptaient parmi les prédicateurs de la foi venus au temps du roi Lucius en l'année 166. Ils visitèrent l'île d'Avallonia, y découvrirent l'église fondée par les disciples du Christ, venus là, au nombre de douze, 103 années auparavant. Eux-mêmes y séjournèrent pendant neuf années et découvrirent à des signes divers que le lieu était spécialement destiné à la gloire du Christ et de sa mère. Trois rois païens de l'endroit avaient concédé aux douze disciples du Christ douze coins de terre pour leur subsistance. En leur souvenir, les missionnaires d'Éleuthère, avec le consentement du roi Lucius, installèrent là douze nouveaux résidents, selon une tradition qui se perpétua jusqu'à l'arrivée de saint Patrice, apôtre de l'Irlande. A l'église primitive, Phaganus et Deruvianus ajoutèrent, en outre, un oratoire de pierre, dédié au Christ, ainsi qu'aux apôtres Pierre et Paul. — Plus tard encore, la légende s'accrut de ce trait nouveau qu'à Glastonbury était également venu Joseph d'Arimathie, dont l'histoire est contée dans le *Roman de Lancelot*.

Le texte primitif du *De antiquitate* racontait seulement que Gildas, épris par la sainteté du lieu, avait passé de nombreuses années à Glastonbury. — Mais après 1135, on ajouta que Gildas était mort en cet endroit même, en l'année 512, et l'on montra son tombeau devant l'autel de l'Église Vieille.

Le texte primitif du *De antiquitate* racontait seulement, en ce qui

Digitized by Google

concerne saint Patrice, que saint Germain, après avoir apporté son aide à la Bretagne à la fois contre les Saxons et contre l'hérésie pélagienne, avait envoyé Patrice, qu'il avait entretenu plusieurs années dans sa familiarité, pour prêcher les Irlandais, ainsi que l'avait prescrit le pape Célestin. Sa mission accomplie, Patrice était revenu en Cornouaille « sur son autel », qui fut par la suite dans le pays l'objet d'une grande vénération. Puis il s'était rendu à Glastonbury, où il était mort la cent onzième année de son âge, en l'année 472 du Christ, qui était la quarante-septième de son départ pour l'Irlande. On l'avait enseveli dans l'Église-Vieille, à droite de l'autel, dans une pyramide de pierre. Pour mettre hors de doute que Patrice avait bien été moine et abbé à Glastonbury, le texte alléguait la vision d'un religieux, à qui était apparu en songe un personnage céleste. Ce personnage avait déclaré au dormeur élu : « Patrice a été revêtu de la sainte gloire du pallium métropolitain ; il a été ensuite, dans le présent lieu, moine et abbé » ; et pour convaincre celui auquel il s'adressait, il lui montra inscrites en lettres d'or les paroles mêmes qu'il venait de prononcer. — Mais après 1135, on ajouta à la légende que Patrice, en arrivant à Glastonbury, y avait trouvé les douze anachorètes successeurs des douze compagnons de saint Philippe ; que, les réunissant, il leur avait enseigné les principes de la vie cénobitique ; qu'il avait, à cette époque, établi une charte dont on pouvait encore montrer le texte. De plus, afin d'expliquer comment le tombeau du saint affectait une forme un peu trop récente pour être authentique, on raconta que ce tombeau était une restauration, imposée par l'incendie de l'année 710 et où le zèle des générations postérieures avait accumulé les ornements d'or et d'argent. — Plus tard encore, on ajouta ce qu'il fallait pour répondre à cette objection qui s'était élevée et qui avait trouvé un partisan en Raoul Higden, à savoir que le Patrice de Glastonbury n'était pas le célèbre apôtre de l'Irlande, mais un autre Patrice, qui, ayant échoué dans une mission chez les Hiberniens, était revenu mourir à Glastonbury en 850. Dublin prétendait posséder les trois tombeaux de saint Patrice, de sainte Brigitte et de saint Kolumkylla[1] : Glastonbury répliqua simplement que le grand Patrice était le sien et que le Patrice de Dublin n'était que le moine de 850.

Le texte primitif du *De antiquitate* racontait seulement, au sujet de sainte Brigitte et de saint Indract, qu'ils avaient jadis séjourné à Glastonbury ; qu'on ignorait si Brigitte était morte en cet endroit ou si elle

1. Saint Columba.

Digitized by Google

était retournée en Irlande ; mais que le corps d'Indract, martyrisé près de Glastonbury, avait été certainement transporté dans l'Église-Vieille. — Mais après 1135, on précisa que sainte Brigitte était venue à Glastonbury en 488, après un séjour de quelque temps dans l'île de Beokery, et qu'elle était ensuite rentrée en Irlande, ajoutant toutefois sa besace et sa cloche[1] aux reliques qu'elle avait laissées à Glastonbury. Quant à saint Indract, on précisa aussi que la translation de ses restes à Glastonbury avait été assurée par les soins du roi Ina.

Le texte primitif du *De antiquitate* racontait seulement, au sujet de saint David, que cet archevêque, voulant consacrer l'église de Glastonbury, était venu, à la tête de sept évêques dont il était le métropolitain, pour célébrer la cérémonie. Or, comme on avait achevé tous les apprêts, la nuit qui précéda le jour assigné, saint David vit apparaître Jésus-Christ, qui lui révéla que l'église avait été déjà consacrée et qu'il était sur le point de commettre un sacrilège. Alors, renonçant à son projet et voulant pourtant faire quelque chose, le prélat fonda une autre église. On ne savait s'il était mort en cet endroit ou à Menevia : toutefois (au dire des religieux, remarque prudemment le texte) son corps reposait à Glastonbury, auprès de celui de Patrice. — Mais, après 1135, on affirma plus catégoriquement la présence du corps de David à l'abbaye et on ajouta, comme preuve de ce qu'on avançait, que Bernard, évêque de la « Rosina vallis », n'avait pu, malgré ses recherches, le découvrir : c'est qu'en effet, une femme du nom d'Aelswitha, au temps du roi Edgar, avait antérieurement obtenu d'un sien parent, évêque de la « Rosina vallis », les reliques du saint et les avait apportées à Glastonbury.

Le texte du *De antiquitate*, enfin, ignorait tout du roi Arthur et de son histoire. — Mais, après 1135, il se chargea, à ce sujet, de plusieurs enrichissements auxquels je veux maintenant m'arrêter.

1. *L'île d'Avallon.* — Il existe des raisons de penser que Geoffroy de Monmouth, écrivant sa *Vita Merlini* peu de temps après 1140, a bien pu être l'inventeur de la légende d'Arthur soigné de ses blessures dans l'île d'Avallon par la fée Morgen. Vers 1150, la fable avait fait son chemin : elle courait sur les lèvres de tous ; et les moines de Glastonbury la connaissaient aussi bien que n'importe qui. Glastonbury était alors au temps de ses grandes ambitions et accaparait tout ce qui lui

1. Sainte Brigitte, d'après une tradition qu'a rapportée le moine de Rhuys dans sa *Vie de Gildas*, avait offert une cloche à ce saint en guise de cadeau d'estime. La légende de la cloche de Glastonbury doit avoir eu pour origine cette légende antérieure, combinée avec celle de la cloche de Llancarvan, présent de Gildas à saint Cadoc.

Digitized by Google

était possible de légendes profitables. Arthur était parvenu au sommet de sa gloire : il fallait bien qu'il eût appartenu, de façon ou d'autre, à l'abbaye.

L'île d'Avallon, découverte en quelque sorte par Geoffroy de Monmouth, flottait, et pour cause, dans l'indéfini des espaces : quel empêchement qu'elle eût été l'île de Glastonbury? Bâti au milieu des marécages, le monastère tenait de la nature le caractère d'une île ; et Caradoc de Llancarvan, dans sa *Vie de saint Gildas*, a expliqué longuement, on l'a vu, l'étymologie du nom de l'endroit : *Ynisgutrin* en breton (appellation que l'auteur a donnée comme encore en usage dans le pays au moment où il écrivait), *Glastigberi*[1] en anglais : deux termes équivalents qui signifiaient également, tous les deux, « la Ville de Verre ».

Jusque-là, toutefois, point d'autre nom pour la localité que ceux d'*Ynisgutrin* ou de *Glastigberie*. Mais voici que tout à coup paraît une information nouvelle : on apprend, par un passage du *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae* qui manque aux deuxième et troisième éditions des *Gesta regum Anglorum* et qu'on peut tenir pour une interpolation certaine, que l'île de Glastonbury s'était aussi appelée l'île d'Avallonie, *Insula Avalloniae* :

On lit dans les *Gestes anciennes des Bretons* que du nord de la Grande-Bretagne arrivèrent en occident douze frères, lesquels y occupèrent plusieurs provinces, Vénédotie, Démétie, Guthir, Kedeweli, qu'avait déjà occupées leur aïeul Cuneda. Les noms de ces frères sont les suivants : Ludnerth, Morgen, Catgur, Cathmor, Merguid, Morvined, Morchel, Morcant, Boten, Morgen, Mortineil, Glasteing. C'est ce Glasteing qui, poursuivant sa truie à travers la Mercie, de la villa nommée Escebtiorne jusqu'en Galles, puis, de Galles, par la route difficile et bourbeuse de Scenewege, c'est-à-dire la Route de la Truie, la retrouva, allaitant ses petits, sous un pommier, près de l'île dont nous parlons. C'est depuis ce temps-là que les pommes de ce pommier sont appelées *ealdecyrce epple*, c'est-à-dire « les fruits de la Vieille-Église ». La truie était aussi appelée *ealdecyrce suge*, parce que, les autres n'ayant que quatre pieds, celle-ci en avait huit[2]. Ce Glasteing, donc, ayant pénétré dans l'île, la trouva remplie de toutes sortes de ressources, s'y installa avec toute sa suite et y vécut le reste de sa vie. C'est de sa descendance et de celle des siens que le lieu fut primitivement peuplé. Voilà ce qu'enseignent les livres bretons.

Cette île, appelée d'abord *Yneswitrin* par les Bretons, fut ensuite appelée

1. Variantes des manuscrits : *Glastigbri* et *Glastigberie*. Plus loin, Caradoc emploie aussi *Glastiberia* comme équivalent de *Glastigberi*.

2. L'explication ne correspond pas à la signification du nom.

Digitized by Google

par les Anglais conquérants du nom de *Glastinbiry*, qui traduisait le premier. Il se peut aussi que ce dernier nom lui soit venu du Glasteing dont nous avons parlé. Elle s'appelle, en outre, communément l'*Ile d'Avallonia*, et voici pourquoi. On a vu que Glasteing retrouva sa truie sous un arbre à fruits près de la Vieille-Église, et, ayant découvert sur cet arbre des fruits très rares en cette région, il donna à l'endroit le nom d'*Ile d'Avallonie*, c'est-à-dire, en sa langue, l'« Ile des Fruits » (*avalla*, en breton, signifie en effet « fruits »). Le lieu a pu aussi recevoir son nom d'un certain Avalloc, qui dit-on, l'habita avec ses filles en raison de l'asile secret qu'il lui offrait.

Voilà, pour un même fait, bien des explications simultanées. On en compte deux pour le seul nom de Glastonbury :

1° Le nom de *Glastinbury* aurait été la traduction anglaise du gallois *yniswitrin* (c'est ce qu'on savait déjà par Caradoc de Llancarvan) ;

2° Glastonbury aurait dû son nom à Glasteing, prince breton venu du nord (c'est une étymologie jusqu'ici inédite).

La seconde de ces deux explications, la nouvelle, prétendait reposer sur des traditions bretonnes ; et de fait, il est exact qu'elle doit tel des éléments qui la composent à des sources de cette nature, mais non pas tous.

On lit dans l'une de certaines généalogies galloises composées au xe siècle[1] :

[I]udnerth, map Morgen, map Catgur, map Catmor, map Merguid, map Moriutned, map Morhen, map Morcant, map Botan, map Morgen, map Mormayl, map Glast, *unde* sunt Glastenic, qui venerunt [ea regione] quae vocatur Loytcoyt.

C'est-à-dire (car il est nécessaire de bien s'entendre sur le sens) :

Iudnerth, fils de Morgen, fils de Catgur, fils de Catmor, fils de Merguid, fils de Moriutned, fils de Morhen, fils de Morcant, fils de Botan, fils de Morgen, fils de Mormayl, fils de Glast : de là descendent les Glastenic, qui sont venus du pays de Lichfield[2].

Il existe, d'autre part, un texte qu'on peut sans trop de risque dater du xe siècle[3], et d'après lequel les Irlandais, prétendant avoir occupé anciennement, non seulement l'Irlande, mais aussi toute la

1. C'est la XXVe de l'édition Phillimore.

2. J'ai traduit après avoir admis dans le texte deux corrections : *unde* (au lieu de *unum*) et *ea regione* (suppléé intégralement).

Lichfield est en Mercie. Sur l'équivalence Loytcoyt = Lichfield, voir Bradley, *The Academy*, 1886, p. 294.

3. Le Glossaire dit de Cormac.

Digitized by Google

Bretagne du Sud, en donnaient, entre autres preuves toponomastiques, le nom de Glastonbury. Glasdimbir, disaient-ils, c'est-à-dire Glastonbury, devait son appellation à Glass, fils de Cas, porcher du roi d'Hirnath, qui s'était arrêté là avec ses porcs.

Il est visible que l'interpolation du *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae* relative au nom de Glastonbury est, en ses traits essentiels, une combinaison des deux traditions que je viens de rappeler : l'histoire irlandaise de Glass le porcher, passée en Galles, et la liste galloise des descendants de Glast. Si l'on se demande à qui cette combinaison doit être attribuée et s'il faut admettre qu'elle ait émané directement de Glastonbury ou d'un intermédiaire gallois qui l'aurait transmise à Glastonbury, le doute ne durera guère : la fabrication est de Glastonbury. Une première preuve en est la déformation subie par la généalogie galloise dans le récit auquel elle a été incorporée : là où cette généalogie énumérait une série de onze descendants, issus de Glast en onze générations, le texte du *De antiquitate* donne ces onze personnages, en y ajoutant Glast, comme une famille de douze frères, et ce même texte, de surcroît, a transformé le nom de Glast en celui de Glasteing, faute d'avoir compris (peut-être sous l'influence trompeuse des noms anglais en *-ing*) le sens du mot *glastenic*, qui, dans la liste généalogique de Galles, désignait, non point un individu unique, mais l'ensemble de la famille de Glast. Une pareille altération n'a pu se produire que hors de Galles.

Par ailleurs, il est également visible que le centre de la légende est l'histoire de Glass : c'est elle qui autorisait l'étymologie de Glastinberi, puisque c'était elle qui faisait venir Glass à Glastinberi. La liste généalogique empruntée aux Gallois n'est ici qu'un élément secondaire, destiné à favoriser l'installation d'une légende étrangère. Il ne pouvait pas être question, en effet, d'introduire sans quelque ménagement en pays breton l'histoire d'un Irlandais et de lui reconnaître l'autorité d'une tradition indigène. Du Glass irlandais les moines de Glastonbury ont donc fait un personnage identique au Glast gallois et, amorçant leur récit par le rappel d'une généalogie purement bretonne, ils ont donné l'apparence d'une légende nationale à tout ce qui venait après. Au reste, l'interpolateur du *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae* a bien pris soin de commencer par indiquer que son explication était fondée sur des traditions bretonnes, *antiqua Britonum gesta*. Il disait vrai, aux inexactitudes près de sa transcription, tant qu'il s'en tenait à rapporter l'histoire des Glastenic ; mais quand, ayant raconté l'histoire de Glass

Digitized by Google

lancé à la poursuite de sa truie, il a terminé en déclarant : « Ceci vient de vieux livres bretons », *Haec de antiquis Britonum libris sunt*, il a menti.

Pourquoi tant d'imposture? Pourquoi, à l'ancienne interprétation *Glastonbury* = *Urbs vitrea*, « la Ville de Verre », avoir ajouté cette interprétation nouvelle, amenée de si loin, et pourquoi avoir mis tant de soin à la faire accueillir de ses lecteurs ou de ses auditeurs? Assurément, ce n'était pas tellement le nom de Glass qui séduisait l'auteur glastonien du récit, et il se serait aisément passé de la possibilité supplémentaire d'étymologie qu'il lui fournissait. Mais la légende de Glass offrait, par certains côtés et au prix de quelques arrangements, d'admirables ressources. Les porcs de Glass avaient mangé des fruits à Glastonbury. Glastonbury était donc un pays de fruits : c'était le pays des fruits, l'île des fruits, *insula pomorum*. Mais l'*insula pomorum*, c'était l'île d'Avallo, décrite par Geoffroy de Monmouth dans sa *Vita Merlini*; et, par une conséquence naturelle, Glastonbury est devenue l'île d'Avallonie.

Que ce soit la *Vita Merlini* qui ait suggéré l'idée de cette nouvelle appellation, il n'en faut pas douter. L'ouvrage a été beaucoup plus répandu que tendrait à le faire croire la pauvreté de la tradition manuscrite qui nous l'a conservé. En mettant en vers l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth, Guillaume de Rennes n'a pas manqué d'y faire entrer ce que la *Vita Merlini* racontait de la retraite d'Arthur dans l'île merveilleuse. A Glastonbury, cette *Vita* était bien connue. Si l'on n'en parlait guère, c'est que l'on n'avait pas intérêt à publier les sources auxquelles on puisait. Mais Jean de Glastonbury, qui, vers l'an 1400, a donné une suite aux histoires de l'abbaye composées successivement par Guillaume de Malmesbury et par Adam de Domerham, a trahi le secret des moines en citant ces vers, qu'un poète, dit-il, avait composés en l'honneur d'Avallonia-Glastonia[1] :

Insula Pomorum, quae Fortunata vocatur,
Ex re nomen habet, quia per se singula profert.
Non opus est illi sulcantibus arva colonis ;
Omnis abest cultus nisi quem natura ministrat.
Ultro foecundas segetes producit, et uvas,
Nataque poma suis precioso germine silvis.
Omnia gignit humus, vice graminis ultro redundans.
Annis centenis et ultra vivitur illic.

1. *Johannis Glastoniensis Chronica*, édit. Hearne, t. I, p. 12.

Digitized by Google

Haec nova Jerusalem fuit, haec fidei quoque lima,
Haec tumulus sanctus, haec scala poli celebratur :
Vix luit inferni poenas hic qui tumulatur.

Or, il est aisé de reconnaître dans les huit premiers de ces vers les vers 908 et suivants de la *Vita Merlini*, auxquels, audacieusement, ont été ajoutés les trois vers proprement glastoniens que j'ai imprimés en italiques.

Si l'on doutait que le processus de l'invention du nom d'île d'Avallonie pour désigner Glastonbury soit bien celui que j'ai indiqué, il suffirait de porter son attention sur la façon dont les moines ont expliqué l'origine de l'appellation. Ils sont partis du mot gallois *avalla*, signifiant « fruits », et ont raconté que c'était Glast lui-même qui avait donné à Glastonbury le nom d'île d'Avallonie, *Insula Avalloniae*, en raison des fruits, rares en cette région, qu'il y avait trouvés. Cette interprétation les a conduits à introduire dans la légende une modification à peine perceptible, mais, quand on y regarde de près, tout à fait révélatrice. En effet, l'île d'Avallo, dont avait parlé Geoffroy de Monmouth, est devenue, chez eux, l'île d'Avallonie. Pour Geoffroy, le nom d'île des Fruits, qu'il avait donné subsidiairement à l'île d'Avallo, n'était d'aucune façon l'équivalent sémantique du second : l'île d'Avallo, c'était l'île du personnage nommé Avallo. Pour les moines de Glastonbury, l'île d'Avallo, par une interprétation nouvelle et qui leur était personnelle, n'a plus tiré son nom du personnage qui la gouvernait, mais des récoltes qu'elle produisait : elle a été l'île des Fruits, et pour que l'appellation correspondît à ce sens, ils ne l'ont plus nommée l'île d'Avallo, mais l'île d'Avallonie. Cette retouche à peine visible, cette simple addition du suffixe *-nie* au nom d'*Avallo*, imposée par la forme nouvelle de la légende, suffit à dénoncer la fabrication des moines de Glastonbury.

Et qu'on ne dise point qu'en parlant d'île d'Avallonie ces moines suivaient une tradition ancienne, profondément installée dans le pays. Car il y a toute vraisemblance — c'est le plus admirable de leur audace — que jamais Glastonbury n'a réellement porté le nom d'île d'Avallonie : ce nom, c'est un nom que les moines ont lancé ou essayé de lancer, mais qui n'a jamais été de l'usage courant. L'île de Glastonbury, a écrit l'interpolateur du *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*, « se nomme aussi communément île d'Avallonie » : *etiam Insula Avalloniae celebriter nominatur*. Mais il était trop intéressé à se faire croire pour que nous le croyions. Giraud de Cambrie, plus indépendant que lui, a té-

Digitized by Google

moigné expressément, dans son *De principis instructione*[1], que l'île appelée Glastonia de son temps s'appelait « autrefois » île d'Avallonie, du breton *Inis Avallon*. Il a indiqué de nouveau, dans son *Speculum ecclesiae*[2], que le nom de Glastonia avait remplacé celui d'Avallonia. Et Raoul de Coggeshale, dans son *Chronicon anglicanum*, a de même écrit que la terre de Glastonbury s'était « précédemment » appelée île d'Avallo. « Autrefois », « précédemment », *antiquitus*, *olim* : voilà ce que disent ces auteurs. Mais ni Giraud de Cambrie à la fin du XIIe siècle, ni Raoul de Coggeshale au début du XIIIe n'ont connu l'appellation d'Avallon ou d'Avallonie comme une appellation encore vivante. Caradoc de Llancarvan, lui non plus, vers les années 1140-1150, ne la connaissait pas comme telle. Aurait-elle donc été tellement éphémère qu'elle eût eu seulement cours de 1150 à 1180 environ, sans plus? Il y a tout lieu d'en douter. La vérité, c'est que le nom d'Avallonie appliqué à l'abbaye a été une invention de l'abbaye, un nom qu'on a essayé de mettre en circulation et que, finalement, par prudence, on a dû se résigner à donner simplement comme un usage du temps passé.

Mais peu importait. Que Glastonbury eût perdu le nom d'Avallonie, elle l'avait du moins porté : l'antique Avallon, c'avait été Glastonbury. Et cela suffisait : les moines, même en consentant à ce recul dans le passé, s'étaient taillé un beau fief.

2. *Le roi Arthur.* — Arthur, maintenant, pouvait venir à Glastonbury : le logement était fait, l'Avallonie était prête.

Mais, pour comprendre comment la chose arriva, il est bon de se rappeler l'histoire de l'abbaye depuis une cinquantaine d'années et la situation où elle était arrivée aux environs de 1190[3]. Un abbé célèbre, un clunisien, Henri de Blois, neveu du roi Henri Ier, qui avait été placé en 1126 à la tête de la maison, lui avait donné par son industrieuse activité un éclat incomparable. Il avait eu vite fait de rétablir ce qu'avait compromis l'administration négligente de ses deux prédécesseurs, Aethelward et Aegelnoth ; grâce à lui, le monastère avait repris la route de brillantes destinées. Quand Henri avait été, en 1129, appelé à l'évêché de Winchester, il était demeuré, du consentement du pape et du roi, sur son siège abbatial et l'avait conservé jusqu'à sa mort, en 1171. Pendant quarante-cinq années, il avait été pour ses moines un

1. *Distinctio* I. Voir le texte ci-après, p. 30, note 1.

2. *Distinctio* II, chap. IX. Voir le texte ci-après, p. 32, note 1.

3. Les renseignements qui suivent sont, dans l'ensemble, tirés de l'*Historia de gestis Glastoniensibus*, écrite par Adam de Domerham (édit. Hearne, p. 304 et suiv.).

Digitized by Google

guide vénéré, auquel on ne pouvait savoir assez de gré des bénédictions et de la prospérité qu'il avait attirées sur Glastonbury. Il y avait construit un clocher, une salle capitulaire, un cloître, un lavatorium, un réfectoire, un dortoir, une infirmerie avec une chapelle, des communs, des écuries. Il avait enrichi l'église de toutes sortes d'ornements : étoffes de diapre et de samis, tissus brochés d'or et de pierreries, tentures, tapis, étoles, objets d'autel de toute beauté. Il y avait multiplié les reliques de saint Georges, de saint Cosme, de saint Indract, de saint Bénigne, de saint Audomar, de sainte Hilda, de la sainte Vierge, de saint Jean l'Évangéliste, de sainte Catherine, de saint Nicolas, de saint Guénolé, et il avait même retrouvé, dans l'église Sainte-Marie, un saphir jadis offert par saint David, l'évêque de Menevia. Il avait aussi donné ses soins à la subsistance des moines, afin que la religion profitât de leur tranquillité physique, augmentant les allocations de cuisine et assurant des distributions régulières de porc, de poisson, de vin et de miel. Pour que l'œuvre fût durable, il avait obtenu de bons privilèges des rois Henri Ier, Étienne et Henri II, ainsi que des papes Innocent II, Lucius et Alexandre III : l'abbaye, notamment, avait été reconnue franche de toute charge, quitte des péages, et il lui était loisible de vendre ou d'acheter là où bon lui semblait ; même, une foire de sept jours y avait été instituée, qui se tenait au jour anniversaire de la naissance de Marie.

A la mort d'Henri, Robert, prieur de Winchester, devenu abbé de Glastonbury, avait exercé ses fonctions pendant sept années avec le même bonheur que son grand devancier. Mais une période critique dans l'histoire du couvent ne devait pas tarder à s'ouvrir. Quand Robert mourut, en 1177, l'abbaye resta, plusieurs années durant, entre les mains du roi Henri II. Celui-ci, ayant eu besoin d'un agent pour régler certaines affaires à Rome, arrêta son choix en 1183 sur le clunisien Pierre de Marcy, dont le frère, évêque d'Albano, jouissait d'un crédit avantageux à la cour pontificale et, sachant que les bons offices s'achètent, il remit en garde à Pierre l'abbaye de Glastonbury. Mais les moines n'acceptèrent pas l'intrus. Ils avaient contre lui des griefs divers : ils lui reprochaient d'avoir desservi leurs intérêts au profit du château ; ils lui reprochaient aussi le meurtre de plusieurs personnes. Malgré les efforts de Pierre pour se faire bien venir d'eux et se faire élire abbé, l'accord ne put s'établir et le conflit restait toujours aussi aigu quand, pour châtiment des fautes que Pierre avait peut-être commises dans le passé et par expiation du sacrilège dont il s'était rendu coupable le jour de Noël en célébrant, contre son droit, la messe dans

Digitized by Google

l'Église-Vieille, un terrible incendie éclata le 25 mai 1184 et embrasa l'abbaye. A l'exception de la chambre et de la chapelle élevées par l'abbé Robert et du clocher élevé par l'abbé Henri, tout fut anéanti. Les magnifiques constructions de ce dernier, l'église qui abritait tant de corps saints, ne furent plus qu'un monceau de cendres.

C'est alors que le roi Henri II désigna son chambellan Raoul, fils d'Étienne, pour restaurer les édifices détruits et relever l'église, en y employant tous les revenus de l'abbaye. En même temps, il donna, si l'on en croit les historiographes de l'abbaye, une grande et belle charte[1], où il annonçait solennellement son intention de réparer le désastre. Il y disait que ce dessein lui avait été inspiré par Éracle, patriarche de Jérusalem, par Baudouin, archevêque de Cantorbéry, par Richard, évêque de Winchester, par Barthélemy, évêque d'Exeter, par Raoul de Glanville, et par beaucoup d'autres. Il y disait s'être inspiré de la tradition de tous les rois antérieurs : Guillaume Ier, Guillaume II, Henri Ier, ses ancêtres, et aussi de prédécesseurs plus anciens : Edgar, Edmond, Édouard, Elfred, Brinwalch, Kentwin, Baldred, Ina, l'illustre Arthur, Cuthred, et jusqu'au païen Kenewalla. Tous les privilèges qu'ils avaient accordés à l'église de Glastonbury, jadis nommée la Mère des Saints et aussi le Tombeau des Saints, fondée par les disciples du Christ, consacrée par le Christ en personne, il les accordait et les confirmait à son tour. Il reconnaissait sa souveraineté absolue sur toutes les terres qui relevaient d'elle, en quelque lieu que ce fût du royaume, aussi absolue que la sienne propre sur ses terres seigneuriales. Spécialement, il interdisait que personne, laïque ou ecclésiastique, du plus petit au plus grand, fût-il roi ou archevêque, exerçât le moindre droit sur les terres au milieu desquelles s'élevait l'Église-Vieille, l'église de la Mère de Dieu, qui avait été l'origine et la source de toute la religion en Angleterre, à savoir les terres de Bekaria, de Godeneia, de Martenesia, de Ferramer, de Pathenebergia, d'Adredesia. Seuls l'abbé et son chapitre avaient qualité pour y régler toutes les affaires. Le roi leur concédait sur ces territoires la même juridiction souveraine que possédait sa propre cour et, dans la mesure où l'autorité royale le pouvait, il décidait, en accord avec ses prédécesseurs, avec les archevêques, y compris celui de Cantorbéry, avec tous les évêques diocésains, que Glastonbury, ainsi que les terres déjà nommées et les sept églises subordonnées de Streta, de Piltona, de Dichesgata, de Budekeleia, de Sapewica, de Mereling et de Sowi, serait sous-

1. Le texte en est fourni par Adam, p. 336 et suiv.

Digitized by Google

traite à la domination de l'évêque de Bath comme à la sienne propre. Le roi reconnaissait aux moines seuls le droit d'élire leur abbé. Il interdisait d'élever sur la terre de Glastonbury aucune église épiscopale. De peur d'oubli, enfin, il ajoutait à ces privilèges tous ceux qui avaient pu, à son insu, être accordés précédemment. La charte était signée d'Eraclius, patriarche de Jérusalem, de Guillaume, archevêque de Reims, de Baudouin, archevêque de Cantorbéry, de Richard, évêque de Winchester, de Barthélemy, évêque d'Exeter, de Reginald, évêque de Bath, de Guillaume, comte de Mandeville, de Raoul de Glanville et de plusieurs autres.

Quant à Raoul, serviteur ponctuel, il s'acquitta avec diligence de la mission que lui avait confiée le roi. Il rendit la vie au couvent. Il reconstruisit en pierres de taille l'église Sainte-Marie, releva les dépendances, jeta les fondations d'une nouvelle église qui mesurait 400 pieds sur 80, et ce que les ressources de l'abbaye ne suffisaient pas à procurer, les ressources du roi y suppléaient.

* * *

A quelque chose malheur est bon. Si le trésor de Glastonbury avait été, en partie, détruit à tout jamais, il n'en était pas de même des reliques des saints. *Thesauri direptio, reliquiarum confusio*[1] : l'historiographe n'a garde de dire que les reliques eussent disparu. Dans l'église nouvelle, rebâtie de toutes pièces, elles devaient réapparaître, plus glorieuses, plus nombreuses que par le passé.

En ce temps-là — tandis qu'Henri II faisait rebâtir l'abbaye, dit la tradition du lieu[2], mais peut-être aussi alors qu'il était déjà mort et qu'Henri de Sully était déjà devenu abbé — on exhuma de l'Église-Vieille le corps de saint Patrice, enseveli à droite de l'autel, ceux d'Indract et de ses compagnons, ensevelis à gauche, celui de saint Gildas, enseveli devant, et tous furent placés dans des châsses. Ce transfert, au moins pour saint Patrice et pour saint Gildas, équivalait à une consécration : l'incendie permettait enfin de produire ces corps sans qu'il fût nécessaire de recourir à un prétexte ou de faire naître une occasion, sans qu'on pût être soupçonné d'imposture ou d'usurpation.

Mais dans ces cendres encore chaudes, les moines devaient faire une autre trouvaille. Depuis longtemps déjà, quoique parfois avec un peu de timidité, ils prétendaient posséder saint Patrice et saint Gildas : ils

1. Adam, p. 334.
2. Adam, *ibidem*.

Digitized by Google

s'avisèrent qu'ils possédaient aussi les restes de saint Dunstan. Deux moines de chez eux, Richard de Tanton et Raoul Toc, avaient appris vaguement d'un autre moine, Jean de Wateleghe, unique dépositaire de la tradition, que jadis, en l'an 1012, alors que les Danois avaient occupé Cantorbéry, quatre moines de Glastonbury, d'ordre de leur abbé, et avec le consentement du roi Edmond, avaient ramené dans leur abbaye le corps du saint et que ce corps avait été déposé dans un souterrain, sous l'église majeure, secrètement, par crainte des gens de Cantorbéry. Richard et Raoul creusèrent et ils trouvèrent, sous une pierre, un coffret de bois. Devant le prieur et les moines assemblés, ils l'ouvrirent, y virent, peintes sur le vermillon et l'azur, les lettres *S* et *D*, et aperçurent au doigt du personnage enseveli l'anneau de saint Dunstan. La joie fut grande à l'abbaye, et l'on plaça ces nouvelles reliques dans un coffre orné d'or et d'argent — avec, par surcroît, un humérus et un bras de saint Oswald [1].

Ainsi s'accroissait le « Tombeau des saints », et il faut lire, dans un chapitre interpolé du *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae* [2], la longue liste des reliques dont s'enorgueillissait l'abbaye, autrement plus riche que ne l'avait faite le bon Henri de Blois.

* * *

Mais les rois, eux aussi, outre les saints, avaient leur sépulture à l'abbaye et la protection qu'ils lui apportaient n'était pas moins précieuse que celle des reliques sacrées. Là avaient été inhumés Edmond et Edgar et aussi, prétendaient les moines, Kenwin, Edmond le Jeune, outre plusieurs autres bienfaiteurs du lieu, Alpharus, Athelstanus, Elwinus, Elnotus [3]. Or, vers 1190, il n'y avait pas de prince dont le renom fût à la fois plus antique et plus actuel que celui du roi Arthur. Arthur avait le prestige des héros d'autrefois, et les lèvres des vivants, par milliers et milliers, en Grande-Bretagne et sur le continent, célébraient ses louanges. Comment imaginer meilleur patron? Les moines de Glastonbury ne furent pas les derniers à penser qu'il valait un trésor : ils découvrirent ses restes dans leur cimetière.

1. Les éléments de ce récit se trouvent dans Adam, p. 333 et suiv. Cf. les additions au texte primitif du *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*, p. 31-38.

2. Page 30. La preuve de l'interpolation et que le chapitre n'a pu être rédigé qu'après 1184 se trouve dans la mention parmi ces reliques de celles de Dunstan, découvertes précisément à cette date (cf. Jean de Glastonbury, p. 16 et suiv.).

3. *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*, p. 43 (interpolation).

Digitized by Google

Écoutons d'abord les témoins.

Le premier en date est Giraud de Cambrie, qui, d'abord dans son *De principis instructione*[1], s'est exprimé en ces termes :

Nous ne devons pas négliger de rappeler aussi l'illustre Arthur, roi des

1. *De principis instructione*, dist. I (édit. George F. Warner, dans la Collection du Maître des Rôles, p. 126 et suiv.) : Arthuri quoque, Britonum regis, inclyti memoria est non supprimenda, quem, monasterii Glastoniensis egregii, cujus et ipse patronus suis diebus fuerat praecipuus et largitor ac sublevator magnificus, historiae multum extollunt. Prae cunctis enim ecclesiis regni sui sanctae Dei genitricis Mariae Glastoniensem ecclesiam plus dilexit et prae ceteris longe majori devotione promovit. Unde cum vir bellator exstiterit, in anteriori parte clipei sui Beatae Virginis imaginem interius, ut eam in conflictu prae oculis semper haberet, depingi fecerat ; cujus et pedes, quoties positus in congressionis articulo fuerat, deosculari cum plurima devotione consueverat.

Hujus autem corpus, quod quasi phantasticum in fine, et tanquam per spiritus ad longinqua translatum neque morti obnoxium fabulae confinxerant, his nostris diebus apud Glastoniam inter lapideas pyramides duas, in coemiterio sacro quondam erectas, profundius in terra quercu concava reconditum, et signatum miris indiciis et quasi miraculosis, est inventum, et in ecclesiam cum honore translatum marmoreoque decenter tumulo commendatum. Unde et crux plumbea, lapide supposito, non superius, ut [nostris] solet diebus, [sed] inferiori potius ex parte infixa, quam nos quoque vidimus, namque tractavimus litteras has insculptas et non eminentes et exstantes, sed magis interius ad lapidem versas, continebat : « Hic « jacet sepultus inclitus rex Arthurus cum Wenneveria uxore sua secunda in insula Aval- « lonia. »

Occurrunt hic autem notabilia plurima. Habuerat enim uxores duas, quarum ultima simul cum ipso sepulta fuerat, et ossa ipsius cum ossibus viri simul inventa, sic distincta tamen, ut duae partes sepulchri, versus caput scilicet, ossibus viri continendis deputatae fuissent, tertia vero, versus pedes, ossa muliebria seorsum contineret ; ubi et trica comae muliebris flava cum integritate pristina et colore reperta fuit, quam, ut monachus quidam avide manu arripuit et sublevavit, tota statim in pulverem decidit. Cum autem aliqua indicia corporis ibi inveniendi ex scripturis suis, aliqua ex litteris pyramidibus impressis, quanquam nimia plurimum antiquitate deletis, aliqua quoque per visiones et revelationes bonis viris et religiosis factas, maxime tamen et evidentissime rex Angliae Henricus secundus, sicut ab historico cantore Britone audierat antiqua, totum monachis indicavit, quod profunde, scilicet in terra per XVI pedes ad minus, corpus invenirent, et non lapideo tumulo, sed in quercu cavata. Ideoque tam profunde situm corpus et quasi absconditum fuerat, ne a Saxonibus post necem ipsius insulam occupantibus, quos tanto opere vivens debellaverat et fere ex toto deleverat, posset nullatenus inveniri ; et ob hoc etiam litterae, veritatis indices, cruci impressae interius ad lapidem versae fuerunt, ut et tunc temporis quod continebat occultarent, et quandoque tamen pro locis et temporibus id propalarent.

Quae nunc autem Glastonia dicitur, antiquitus insula Avallonia dicebatur. Est enim, quasi insula, tota paludibus insita. Unde dicta est britannice Inis Avallon, id est Insula Pomifera. Pomis enim, quae aval britannica lingua dicuntur, locus ille quondam abundabat. Unde et Morganis, nobilis matrona et partium illarum dominatrix atque patrona, necnon et Arthuro regi sanguine propinqua, post bellum de Kemelen Arthurum ad sanandum ejusdem vulnera in insulam quae nunc Glastonia dicitur deportavit. Dicta quoque quondam britannice Inis Gutrin fuerat, hoc est Insula Vitrea, ex quo vocabulo supervenientes postea Saxones locum illum Glastingeburi vocitabant : *glas* enim lingua eorum *vitrum* sonat, et *buri castrum, civitas* appellatur.

Sciendum etiam quod ossa reperta corporis Arthuri tam grandia fuerant, ut et illud poetae completum in his videri posset :

[Virg., *Géorg.*, I, 497] « Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulchris. »

Digitized by Google

Bretons, que célèbrent les histoires du noble monastère de Glastonbury, dont il fut en son temps le principal patron et le bienfaiteur le plus libéral. Par-dessus toutes les églises de son royaume, c'est celle de Glastonbury, dédiée à Marie, la sainte mère de Dieu, qu'il aima et fit bénéficier d'une dévotion toute particulière. Aussi, homme de guerre, avait-il fait peindre sur le haut de son bouclier, du côté intérieur, l'image de la sainte Vierge, afin de l'avoir constamment sous les yeux pendant la bataille ; et jamais, quand il était sur le point d'engager le combat, il ne manquait de baiser ses pieds avec ferveur.

Or, ce corps, dont la légende prétendait qu'il avait disparu dans un pays de rêve et qu'il avait été emporté au loin par des sortes d'esprits sans avoir été atteint par la mort, ce corps, après avoir été révélé par des signes presque miraculeux, a été retrouvé de nos jours à Glastonbury, entre deux pyramides de pierre élevées jadis dans le cimetière, gisant profondément en terre dans un tronc de chêne creusé, et, solennellement transféré dans l'église, il y a été pieusement déposé dans un tombeau de marbre. Une croix de plomb placée sur une pierre, non pas à l'endroit (comme c'est notre usage), mais à l'envers (je l'ai vue et j'en ai touché l'inscription, taillée non pas en relief, mais en creux, et tournée du côté de la pierre), disait : « Ici gît enseveli l'illustre roi Arthur, avec Wenneveria, sa seconde femme, dans l'Ile d'Avallonie. »

Plusieurs traits doivent être ici notés. Il avait eu deux femmes. La seconde fut ensevelie avec lui et ses ossements furent découverts en même temps que ceux de son époux, mais séparés : les deux tiers de la sépulture, vers le haut, avaient été réservés aux restes du mari ; le troisième, vers le bas, l'avait été à ceux de la femme. On découvrit aussi une tresse de cheveux de femme, parfaitement conservés en leur teinte blonde, et qui, saisis par la main trop impatiente d'un moine, tombèrent aussitôt en poussière.

Bien qu'il existât plusieurs indices que le corps était là, les uns dans les textes conservés au monastère, d'autres dans les inscriptions (d'ailleurs presque effacées par le temps) des pyramides, d'autres dans les visions et révélations reçues par certains hommes de bien et de religion, c'est surtout le roi d'Angleterre, Henri II, qui, ayant recueilli de la bouche d'un chanteur d'histoire une tradition ancienne, fournit aux moines l'indication précise qu'ils trouveraient le corps profondément enfoui, à seize pieds au moins sous terre, et non pas dans la pierre, mais dans un tronc de chêne creusé. Le corps avait été ainsi placé, dissimulé aussi bas, afin qu'il ne pût être retrouvé par les Saxons qui occupèrent l'île après sa mort et qu'il avait, de son vivant,

Os enim tibiae ipsius appositum longissimi viri loci, quem et nobis abbas ostendit, et juxta pedem illius terrae affixum, longe tribus digitis trans genu ipsius se porrexit. Os etiam capitis tanquam ad prodigium vel ostentum capax erat et grossum, adeo ut inter cilium et inter oculos spatium palmalem amplitudinem large contineret. Apparebant autem in hoc vulnera decem aut plura, quae cuncta praeter unum majus ceteris, quod hiatum grandem fecerat, quodque solum letale fuisse videbatur, in solidam convenerant cicatricem.

Digitized by Google

combattus avec tant d'énergie et presque anéantis. De même les lettres révélatrices de la vérité avaient été gravées en creux sur la croix et tournées du côté de la pierre, afin de taire provisoirement ce qu'elles enseignaient et de ne le révéler que lorsqu'il en serait temps et lieu.

Glastonia, comme on l'appelle aujourd'hui, s'appelait autrefois *Insula Avallonia* : elle est, en effet, entourée de tous côtés par des marais. Puis les Bretons la nommèrent *Inis Avallon*, c'est-à-dire l' « Ile aux Fruits » : le lieu en effet, abondait autrefois en fruits, et *fruit*, en breton, se dit *aval*. Morganis, noble dame, qui dominait sur la région et en était la patronne, unie d'ailleurs à Arthur par les liens du sang, le transporta après la bataille de Kemelen dans l'île que nous nommons aujourd'hui Glastonia pour y soigner ses blessures. L'endroit s'était aussi appelé jadis, en breton, *Inis Gutrin*, c'est-à-dire l' « Ile de Verre » et c'est de ce nom que les Saxons, à leur arrivée, ont ensuite tiré celui de *Glastingeburi* : *glas*, en effet, dans leur langage, signifie « verre », et *buri* signifie « forteresse, cité ».

Il faut savoir que les ossements d'Arthur, tels qu'on les découvrit, étaient si grands qu'ils paraissaient répondre à ces paroles du poète :

Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulchris.

Un tibia, dont un bout fut placé à terre à côté de celui de l'homme le plus grand qui se trouvait là (l'abbé m'a montré cet homme), le dépassa largement de trois doigts au-dessus du genou. Le crâne était prodigieusement vaste, à tel point qu'entre les deux orbites on comptait largement un travers de main. On y voyait dix blessures ou plus, qui toutes, à l'exception d'une seule, plus grande que les autres, qui avait laissé une large fente et qui semblait seule avoir été mortelle, s'étaient solidement cicatrisées.

Un certain nombre d'années plus tard, le même Giraud de Cambrie eut l'occasion, dans son *Speculum ecclesiae*[1], de revenir sur le même

1. L'unique manuscrit qui nous a conservé le *Speculum ecclesiae* se trouve mutilé en ce passage. Pour combler les lacunes qu'il présente, on dispose, comme l'a montré James D. Bruce (*Revue celtique*, t. XXXIII, 1912, p. 432), de la traduction galloise de l'œuvre. Mais on possède une ressource meilleure encore dans les emprunts faits au *Speculum* par les annotateurs anciens du *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*, par Adam de Domerham et par Jean de Glastonbury. C'est en puisant à ces dernières sources que j'ai suppléé ci-dessous, entre crochets, les éléments manquants de notre texte, en renvoyant, pour chaque passage ou pour chaque série de passages, à la page de l'édition donnée par Hearne du *De antiquitate*, de la *Chronique* d'Adam et de l'*Histoire* de Jean. Voici, rétablis comme je l'ai dit, les textes du *Speculum* qui nous intéressent :

Distinctio II, cap. 8 : « ... regnante nostris in Anglia diebus Henrico secundo, contigit ut apud Glastoniense coenobium quondam nobile sepulchrum Arthuri, dicto rege monente, et abbate loci ejus Henrico (qui ad cathedram Wigorniensem translatus postea fuit) procurante, diligenter quaesitum, in coemeterio sacro a sancto Dunstano dedicato, inter duas pyramides altas et literatas, in Arthuri memoriam olim erectas, multis laboribus effoderetur...

Cap. 9 : « Porro, quoniam de rege Arthuro et ejus exitu dubio multa referri solent et fabulae confingi, Britonum populis ipsum adhuc vivere fatue contendentibus, ut, fabulosis

Digitized by Google

sujet. Il y raconta, d'abord, longuement l'épisode du moine qui, à l'ex-

exsufflatis, et veris ac certis asseveratis, veritas ipsa de cetero circiter haec liquido pateat, quaedam hic adjicere curavimus indubitata veritate comperta.

Post bellum de Ke[melen apud Cornubiam, interfecto ibidem Modredo, proditore nequissimo, et regni britanni, cus]todiae [suae deputati, contra] avunculum [suum] Arthurum occ[upator]e (*De ant.*, p. 42), ipso Arthuro ibi mortaliter vulnerato, corpus ejusdem in insulam Avaloniam, quae nunc Glastonia dicitur, a nobili matrona quadam ejusque cognata et Morgani vocata, est delatum, quod postea defunctum in dicto, eadem procurante, sepultum fuit. Propter hoc enim fabulosi Britones et eorum cantores fingere solebant quod dea quaedam phantastica, scilicet et Morganis dicta, corpus Arthuri in insulam detulit Avalloniam ad ejus vulnera sanandum. Quae cum sanata fuerint, redibit rex fortis et potens, ad Britones regendum, ut ducunt, sicut solet ; propter quod, ipsum exspectant adhuc venturum, sicut Judaei Messiam suum, majori etiam fatuitate et infelicitate, simul ac infidelitate decepti.

Notandum [quod insula Avallonia dicta est, quoniam marisco profundo est undique clausa. Mediamnis magis proprie dicere]tur, quoniam [mediis amnibu]s sita est, sicut [m]elius (*Jean*, p. 10) insulae dicuntur, quae salo, hoc est in mari, sitae noscuntur. Avallonia vero dicta est, vel ab *aval* britannice, quod *pomum* sonat, quia locus ille pomis et pomeriis abundare, vel a Vallone (*Jean*, p. 10 : ab Avallone) quodam, territorii illius quondam dominatore. Item solet antiquitus locus ille britannice dici Inis Gutrin, hoc est Insula Vitrea, propter amnem scilicet, quasi vitrei coloris in marisco circumfluentem ; et ob hoc dicta est postmodum a Saxonibus terram occupantibus lingua eorum Glastonia : *glas* enim anglice vel saxonice *vitrum* sonat. Patet ex his igitur quare insula, et quare Avallonia, et quare Glastonia dicta. Patet et hoc quoque, quo pacto dea phantastica Morganis a fabulatoribus nuncupata.

Notandum hic etiam quod licet abbas praenominatus [... *lacune*...] que ex litteris in illam inscriptis, quanquam antiquatis, tamen et fere omnino vetustate deletis, maximam habuit praedictum regem Henricum ad haec evidentiam.

Dixerat enim ei pluries, sicut ex Gestis Britonum et eorum cantoribus historiis rex audierat, quod inter pyramides duas, quae postmodum erectae fuerant in sacro coemeterio, sepultus fuit Arthurus, valde profunde propter metum Saxonum, quos ipse frequenter expugnaverat et ab insula britannica prorsus ejecerat, et quos Moderedus nepos ejus pessimus contra ipsum post revocaverat, ne in mortuum etiam vindicis animi vitio desaevirent, qui totam jam insulam post mortem ipsius iterum occupare contenderant. Propter eumdem etiam metum in lapide quodam lato, tanquam ad sepulchrum a fodientibus invento, quasi pedibus VII [sub terra, cum tamen sepulchrum Arthuri IX pedibus inferius inventum fuerit, reperta fuit crux plum]bea, non superiore [sed poti]us (*Adam*, p. 342) inferiori parte lapidis inserta, literas has inscriptas habens : « Hic jacet sepultus inclytus rex Arthurius, in insula Avallonia, cum Wenneveria uxore sua secunda. » Crucem autem hanc extractam a lapide, dicto abbate Henrico ostendente, prospeximus, et literas has legimus. Sicut autem crux inferius lapidi inserta fuit, sic et crucis ejusdem pars litterata, ut occultior esset, versus lapidem versa fuit : mira quidem industria et hominum tempestatis illius exquisita prudentia, qui corpus viri tanti dominique sui perpetuique loci illius patroni, ratione turbationis instantis, totis nisibus tunc occultare volebant, et tamen ut aliquo in posterum tempore, tribulatione cessante, per literarum saltem cruci insertarum et quandoque repertarum indicia propalari possent, procurarunt...

Cap. 10 : [Sicut itaque dictus rex] totum [abbati] (*Adam*, p. 343) praedixerat, sic Arthuri corpus inventum non in sepulchro marmoreo, ut regem decebat tam eximium, non in saxeo aut Pariis lapidibus exsecto, sed potius in ligneo, ex quercu ad hoc cavato, et XVI pedibus aut pluribus in terra profundo, propter festinam magis quam festivam tanti principis humationem, tempore nimirum turbationis urgentis id exigente.

Dictus autem abbas, corpore reperto, monitis quoque dicti regis Henrici, marmoreum ei sepulchrum fieri fecit egregium, tanquam patrono loci illius praecipuo, qui scilicet ecclesiam

Digitized by Google

humation, avait saisi la chevelure de la reine et son récit commençait en ces termes :

Sous le règne du roi Henri II, il arriva que le fameux sépulcre du roi Arthur fut découvert à l'abbaye de Glastonbury, sur l'indication du roi et à la diligence de l'abbé Henri, qui fut ensuite appelé à l'évêché de Worcester...

Giraud rapportait alors avec détails l'aventure du moine, expliquait comment son geste de cupidité avait reçu un châtiment exemplaire, en tirait pour son compte une leçon de morale ; puis, profitant de l'occasion pour parler encore une fois d'Arthur et de la découverte de sa tombe, il écrivait :

Au sujet du roi Arthur et du mystère de sa mort on raconte bien des histoires, on invente bien des fables, et les Bretons prétendent sottement qu'il est encore en vie. Pour que, sur ce sujet, la vérité se dégage nettement du reste, légendes dissipées et faits bien établis, j'ajoute ici quelques indications, fondées sur la pure réalité.

Après la bataille de Kemelen, en Cornouaille, où fut tué Modred, le traître, qui s'était emparé contre son oncle Arthur du royaume de Bretagne dont il avait reçu la garde et où Arthur lui-même fut mortellement blessé, le corps de celui-ci fut transporté dans l'île d'Avallonie, aujourd'hui appelée Glastonia, par une noble dame, sa parente, appelée Morganis et, après sa mort, par les soins de la même dame, le roi fut enseveli dans le cimetière de ce lieu. C'est pourquoi les Bretons ont bâti une légende et leurs chanteurs ont imaginé qu'une déesse mystérieuse, appelée aussi Morganis, avait transporté le corps d'Arthur dans l'île d'Avallon pour y guérir ses blessures. Après qu'elle les aura guéries, pensent-ils, le vaillant et puissant roi reviendra pour reprendre son gouvernement à leur tête ; et ils attendent encore son retour, comme les Juifs attendent leur messie, avec encore plus de folie et d'aveuglement, et par une faute égale contre la religion.

Dans les lignes qui suivaient, et dont le texte ne nous est parvenu que mutilé, Giraud de Cambrie expliquait sans doute pourquoi Glastonia avait été appelée une île, puis il continuait :

Elle reçut le nom d'*Avallonie*, soit du nom breton d'*aval*, qui signifie *fruit*,

illam prae caeteris regni cunctis plus dilexerat, terrisque largis et amplis locupletaverat. Ideoque non immerito, sed justo quoque Dei judicio, qui bona proculdubio cuncta non solum in caelis, verum etiam in terris sive in vita, seu [post mortem, gloriam conferendo, plerumque] remunerat, in cenobiali dem]um ecclesia [antiqua prae] caeteris regni [totius] et authentica corpus Arthuri egregie sep[ultum fuit] et glorifice, si[cut dec]uit et tantum vi[rum ...], (*Adam*, p. 343) collocatum.

Digitized by Google

parce que l'endroit était riche en fruits et en vergers, soit du nom d'un certain Avallon, qui avait dominé jadis sur le pays. De même, le lieu s'appelle en breton du nom ancien d'*Inis Gutrin*, c'est-à-dire l' « Ile de Verre », sans doute à cause du fleuve, d'une transparence de verre, qui coule au milieu des joncs, et c'est pourquoi les occupants saxons l'appelèrent ensuite *Glastonia*, parce que *glas*, en anglo-saxon, signifie « verre ». Ainsi s'explique que le lieu se soit appelé *île*, *Avallonia* et *Glastonia*. On voit aussi comment les inventeurs de légendes ont ici donné à une déesse fantastique le nom de *Morganis*.

Il faut aussi noter que, [malgré les signes dont il disposait et malgré] l'inscription de la sépulture, ancienne, presque complètement effacée par le temps, l'abbé dont je parle fut surtout éclairé par le roi Henri. Plusieurs fois celui-ci lui avait dit, conformément à ce qu'il avait appris dans les *Gestes des Bretons* et auprès de leurs chanteurs d'histoire, qu'Arthur avait été enseveli entre deux pyramides, élevées par la suite dans le cimetière sacré, à une grande profondeur, par crainte des Saxons, qu'il avait fréquemment assaillis et rejetés complètement de l'île de Bretagne, et que Modred, son criminel neveu, avait ensuite rappelés contre lui, afin qu'ils ne pussent exercer leur vengeance sur lui après sa mort, eux qui prétendaient, une fois qu'il aurait disparu, réoccuper l'île entière. C'est en raison de la même crainte que, sous une large pierre, ressemblant à un sépulcre, découverte au cours de la fouille à quelque sept pieds sous terre, alors que le vrai sépulcre d'Arthur se trouvait neuf pieds encore plus bas, fut trouvée une croix de plomb, encastrée non pas sur le dessus de la pierre, mais sur la partie inférieure, et qui portait cette inscription : « Ici git enseveli l'illustre roi Arthur, dans l'île d'Avallonie, avec Wenneveria sa seconde femme. » Cette croix, retirée de la pierre, l'abbé Henri me l'a montrée, et je l'ai vue, et j'en ai lu les caractères. De même que la croix fut encastrée dans le dessous de la pierre, de même la partie écrite de cette croix, pour être mieux dissimulée, fut tournée contre la pierre : merveilleux artifice et suprême habileté des hommes de ce temps-là, qui mettaient tous leurs efforts, en une époque troublée, à cacher le corps d'un homme éminent, leur seigneur, patron perpétuel de ce lieu, et qui prirent soin néanmoins qu'un jour, une fois le calme revenu, la révélation se produisît grâce aux caractères imprimés dans la croix et enfin découverts !

Tout ainsi donc que le roi l'avait annoncé à l'abbé, le corps d'Arthur fut trouvé, non pas dans un sépulcre de marbre, comme il eût convenu pour un si grand roi, non pas dans du roc, dans du Paros, mais dans un sépulcre de bois, fait d'un tronc de chêne creusé tout exprès, enfoui sous la terre à seize pieds ou plus, avec plus de hâte que d'honneurs, ainsi que le commandaient des circonstances difficiles.

L'abbé, quand le corps fut découvert, lui fit dresser, conformément au conseil du roi Henri, un sépulcre de marbre, comme au patron principal de

Digitized by Google

l'endroit, qui avait aimé cette église plus que toutes les autres de son royaume et l'avait largement enrichie de terres. C'est pourquoi à juste titre, et selon la décision de Dieu (qui récompense toutes les bonnes actions, non seulement au ciel, mais aussi sur la terre, soit pendant la vie, soit, après la mort, en donnant la gloire), le corps d'Arthur reçut une noble sépulture dans l'église abbatiale, plus ancienne et plus vénérable que toutes celles du royaume, et y fut déposé avec les honneurs qui convenaient.

Quelque temps après Giraud de Cambrie, vers 1225, un autre auteur, Raoul de Coggeshale, dans son *Chronicon anglicanum*[1], a rapporté les mêmes événements sous la forme suivante :

Cette année-là [1191], furent découverts à Glastonbury les ossements du très célèbre Arthur, jadis roi de Bretagne, placés dans un très vieux sarcophage, de chaque côté duquel étaient dressées deux anciennes pyramides, où des lettres avaient été gravées, mais ne pouvaient être lues en raison de la grossièreté du travail et de son état de dégradation. Voici en quelle occasion on les trouva. Tandis qu'on creusait la terre en cet endroit, afin d'y ensevelir un moine qui, de son vivant, avait témoigné le vif désir de trouver là son dernier repos, on rencontra un sarcophage, avec une croix de plomb placée dessus, et où étaient gravés ces mots : « Ici gît l'illustre roi Arthur, enseveli dans l'île d'Avallon. » L'endroit, environné de marécages, fut jadis appelé l'île d'Avallon, c'est-à-dire l'île des Fruits.

Enfin, Adam de Domerham, dans son *Historia de rebus gestis Glastoniensibus*, a donné de la découverte du corps d'Arthur la relation en quelque sorte officielle que voici[2] :

Le comte Richard, fils du même [Henri II], fut élevé sur le trône. Tourné

1. Raoul de Coggeshale, *Chronicon anglicanum*, édit. J. Stevenson (Collection du Maître des Rôles), p. 36 : Hoc autem anno (*où le roi Richard donna le royaume de Jérusalem à Henri et l'île de Chypre à Guy*) inventa sunt apud Glastingeberiam ossa famosissimi Arthuri, quondam regis Britanniae, in quodam vetustissimo sarcophago recondita, circa quod duae antiquae pyramides stabant erectae, in quibus litterae quaedam exaratae erant, sed ob nimiam barbariem et deformationem legi non poterant. Inventa sunt autem hac occasione. Dum enim ibidem terram effoderent, ut quemdam monachum sepelirent, qui hunc locum sepulturae vehementi desiderio in vita sua praeoptaverat, reperiunt quoddam sarcophagum, cui crux plumbea superposita fuerat, in qua ita exaratum erat : « Hic jacet inclitus rex Arturius, in « insula Avallonis sepultus. » Locus autem ille olim paludibus inclusus insula Avallonis (id est insula Pomorum) vocitatus est.

2. Édit. Hearne, p. 341 : Ricardus igitur comes, filius ejusdem, sublimatus in regnum, rebus bellicis animum dirigens, ab aedificatione ecclesiae nuper incœptae studium divertit. Quapropter ab opere cessatum, eo quod non esset qui laborantibus stipendia conferret. Idem rex, annitente conventu, praefecit in abbatem Henricum de Soliaco, priorem de Bermundesie, virum de regia stirpe progenitum...

Hic de inclito rege Arturo decentius locando frequenter admonitus (requieverat enim

Digitized by Google

vers les choses de la guerre, il se désintéressa de l'église qu'on avait commencé à construire. L'œuvre fut interrompue faute d'argent pour payer les ouvriers. Pourtant, le nouveau roi, avec l'assentiment du chapitre, mit à la tête de l'abbaye Henri de Sully, prieur de Bermundesey, personnage de sang royal...

Celui-ci, ayant plusieurs fois reçu l'avertissement de donner une sépulture plus honorable à l'illustre roi Arthur (qui, depuis 648 années, reposait près de l'Église-Vieille, entre deux pyramides de pierre, noblement sculptées au temps jadis), fit un jour entourer l'endroit de tentures et ordonna une fouille. Les ouvriers avaient déjà creusé profondément et commençaient à se décourager, quand ils découvrirent un sarcophage de bois d'une dimension extraordinaire, complètement clos. Ils le tirèrent de là, l'ouvrirent et trouvèrent les ossements royaux, ossements d'une grandeur incroyable, à tel point qu'un tibia, placé à terre, atteignait au milieu, et au delà, du fémur d'un homme de haute taille. Ils découvrirent aussi une croix de plomb, qui portait sur une face cette inscription : « Ici repose l'illustre roi Arthur, dans l'île d'Avallonie. » Puis, ouvrant la tombe de la reine, ensevelie avec Arthur, ils trouvèrent une blonde et très belle chevelure de femme, admirablement tressée ; mais, quand ils la touchèrent, elle tomba complètement en poudre. L'abbé et les moines, recueillant les dépouilles, les transportèrent avec allégresse dans l'Église-Majeure et les déposèrent dans un mausolée magnifiquement sculpté, divisé à l'intérieur en deux parties (en haut était le corps du roi, en bas celui de la reine), dans la partie orientale de l'église, où, aujourd'hui encore, ils reposent glorieusement. Sur la tombe se lit cette épitaphe :

« Hic jacet Arturus, flos regum, gloria regni,
Quem mores, probitas commendant laude perhenni.
Arturi jacet hic conjux tumulata secunda,
Quae meruit caelos, virtutum prole fecunda ».

Tels sont les témoignages. Ils disent tous clairement que l' « invention » du tombeau d'Arthur eut lieu en 1190 ou 1191 : en 1190 selon

juxta vetustam ecclesiam, inter duas pyramides lapideas, quondam nobiliter insculptas, sexcentis quadraginta et octo annis) quadam die locum cortinis circumdans fodere praecepit. Dehinc profunditate nimia a fossoribus exquisita, jam paene desperati sarcophagum ligneum mirae magnitudinis invenerunt undique clausum. Quo levato ac aperto, regia repererunt ossa, quantitatis incredibilis, ita ut os unius tibiae a terra usque ad medium cruris et amplius in magno viro attingeret. Invenerunt etiam crucem plumbeam, altera parte habentem inscriptum : *Hic jacet sepultus inclitus rex Arturius in insula Avallonia.* Dehinc tumbam reginae, Arturo consepultae, aperientes tricam muliebrem flavam et formosam miroque artificio consertam inveniunt. Tacta tamen ab eis, in nihilum est penitus comminuta. Abbas igitur et conventus, suscipientes eorum exuvias, cum gaudio in majorem transtulerunt ecclesiam, in mausoleo, nobiliter insculpto, intrinsecus bipertito, collocantes. Regium videlicet corpus per se ad caput tumbae, reginam ad pedes, scilicet in orientali parte, ubi usque in hodiernum diem magnifice requiescunt. Hoc autem epitaphium tumbae inscribitur: ... (texte ci-dessus).

Digitized by Google

Adam de Domerham, en 1191 selon Raoul de Coggeshale. Car si l'on compte, comme Adam, qu'Arthur resta 648 années dans sa première sépulture, et si l'on admet, conformément à la tradition légendaire la plus courante, que le héros mourut en 542, c'est un total de 1190 années qu'on obtient et qui marque la date de sa « translation ». — Il est vrai que Giraud de Cambrie a placé l'événement sous le règne d'Henri II. Mais il est non moins vrai qu'il a attribué l'initiative de la découverte à l'abbé Henri, non point Henri de Blois, mort en 1171 et qui n'était pour rien dans l'affaire, mais Henri de Sully, celui dont Giraud de Cambrie lui-même a dit, dans son *Speculum ecclesiae*, qu'il devait occuper plus tard le siège épiscopal de Worcester. Or, Henri de Sully ne fut élu abbé qu'en 1190. L'erreur de Giraud de Cambrie a été de croire qu'Henri de Sully s'était déjà trouvé à la tête du monastère au temps d'Henri II. Il l'a cru parce qu'on le lui avait fait croire, parce que l'abbé Henri de Sully en personne s'était plu à l'abuser sur ce point, comme il l'avait abusé, on le verra, sur tout le reste de l'histoire : en réalité, avant 1190, il n'existe nulle part nulle mention de la sépulture d'Arthur à Glastonbury.

Le cas de Giraud de Cambrie est plaisant à considérer. Son récit, beaucoup plus explicite que la relation quasi officielle d'Adam de Domerham, ne contient pourtant rien qui soit proprement de son cru. A peine peut-on soupçonner que, trompé par sa mémoire, il a ajouté à l'inscription de la croix, en la reproduisant, un *cum Wenneveria uxore sua secunda* qui n'y figurait pas : quant au reste, les détails particuliers, les réflexions dont son histoire est semée, c'est à l'habile suggestion de ses informateurs qu'il faut l'attribuer. En l'entendant, il semble qu'on les entende ; et c'est comme si l'on assistait à la visite qu'il fit à l'abbaye, aux conversations qu'il eut avec l'abbé Henri de Sully. Il l'a dit expressément à deux reprises, dans le *De principis instructione* et dans le *Speculum ecclesiae* : il avait vu la croix, il l'avait maniée, et c'était l'abbé qui la lui avait montrée, qui l'avait placée entre ses mains, le même abbé qui lui avait montré le personnage de haute stature à la jambe duquel on avait mesuré le tibia d'Arthur.

La trouvaille géniale des moines en cette occasion avait été de se faire les champions du bon sens et de la religion. Ils voulaient posséder le tombeau d'Arthur ; mais ils ne le pouvaient qu'à une condition : il fallait d'abord tuer Arthur. Pieux devoir. Une superstition insensée, sacrilège, travaillait les Bretons, qui croyaient que leur prince n'était pas mort, qu'il vivait encore quelque part, dans un pays mystérieux,

Digitized by Google

d'où il reviendrait un jour pour régner encore parmi eux. Les moines apportaient la vérité raisonnable, orthodoxe : Arthur était mort, il était enseveli chez eux. Il faut voir comme Giraud de Cambrie les a suivis d'enthousiasme dans leurs affirmations et s'est fait naïvement leur allié contre la superstition populaire. Sûr de quitter la légende pour l'histoire, il ne lui en coûtait rien de les croire quand ils lui racontaient la dévotion particulière qu'Arthur avait eue pour Glastonbury et quand, arrangeant ce qu'ils avaient lu dans l'*Historia Britonum* anonyme, ils lui décrivaient le culte qu'il rendait à la sainte Vierge, peinte dans l'intérieur de son bouclier. Il ne doutait point que Morganis eût été, comme ils le voulaient, non pas une fée, mais une dame du pays, parente du roi, et qui l'avait déposé, une fois mort, dans le cimetière. Il a admis sans peine ce qu'on lui contait du tronc de chêne creusé pour servir de cercueil, du crâne énorme du héros, fendu d'une blessure mortelle. Et si la pensée avait pu l'effleurer un instant qu'après tout il était bien extraordinaire que la tombe d'un tel roi eût pu rester si longtemps ignorée, l'explication lui en avait été fournie assez promptement pour que le doute se dissipât aussitôt : la tombe avait été volontairement dissimulée, pour ne pas être profanée par les Saxons, mais de telle façon pourtant qu'elle pût être retrouvée un jour ; et Giraud de s'extasier sur l'admirable sagesse des hommes d'autrefois, qui avaient déposé le corps à seize pieds sous terre, qui avaient ingénieusement placé la croix de plomb sous la dalle, qui avaient, non moins ingénieusement, placé l'inscription de la croix contre la surface de la dalle. Bon exemple, ce Giraud, de l'effet produit sur les contemporains par les astucieuses combinaisons de Glastonbury.

Restait à expliquer sur quels indices la tombe avait été découverte. Sur ce point, Adam de Domerham s'est montré assez évasif, et Raoul de Coggeshale a parlé d'un moine mystérieusement inspiré, qui avait voulu se faire ensevelir à l'endroit même où gisait Arthur. A Giraud de Cambrie, qui n'avait point à se rappeler au juste la date où Henri de Sully avait reçu l'abbaye, celui-ci laissa entendre que la lumière lui était venue du roi Henri II : *verba volant*. C'est ainsi déjà qu'on prétendait dans l'abbaye que les reliques de saint Dunstan avaient été transportées de Cantorbéry à Glastonbury de l'aveu et presque à l'initiative du roi Edmond. Il se peut, d'ailleurs, qu'Henri de Sully, tout en disant qu'il avait reçu les indications d'Henri II, n'ait pas déclaré précisément à Giraud qu'il était abbé déjà à cette date, et il n'est pas interdit de supposer que Giraud ait, sur ce point particulier, interprété faus-

Digitized by Google

sement ses paroles. Mais l'usage du nom d'Henri II, de quelque façon qu'Henri de Sully s'en soit servi, n'en était pas moins un abus de sa part. Il nous est difficile de déterminer quelle fut au juste l'attitude du roi à l'égard de Glastonbury ; mais il n'est pas douteux qu'elle fut beaucoup moins favorable que les moines s'en flattèrent après sa mort. On ne connaît de ses actes relatifs à l'abbaye que ce qu'en font connaître les documents de l'abbaye, et l'on sait quelle confiance ceux-ci doivent inspirer. Ni l'abbé Henri de Blois, ni l'abbé Robert n'avaient pu se prévaloir d'aucune faveur insigne de sa part : tout au plus le premier avait-il obtenu de lui la confirmation de privilèges anciens, inscrits depuis longtemps dans une charte d'Henri Ier, déjà confirmée par Étienne. Un fait certain est que le roi, en 1184, avait mis la main sur l'abbaye et s'était dispensé de donner un successeur à Robert, soit qu'il désirât en percevoir désormais les revenus au titre de la couronne, soit qu'il trouvât avantageux de prolonger la vacance et de conserver le titre d'abbé disponible, comme une monnaie en réserve. Ni l'une ni l'autre de ces pensées n'attestait de bienveillance particulière et elles témoignaient plutôt, l'une et l'autre, de sentiments intéressés, au sens le plus prosaïque du mot. Certaines allusions des documents émanés de Glastonbury semblent indiquer qu'un château royal, bâti à proximité de l'abbaye, avait été une occasion d'empiétements sur certains droits de l'établissement, et c'est ainsi que paraît s'expliquer l'un des griefs des moines contre Pierre de Marcy, qui, disaient-ils, avait fait profiter le château de leurs dépouilles[1]. On se demande enfin de quelle humeur le roi avait pu prendre la nouvelle de la résistance des moines à Pierre de Marcy, quand il le leur avait envoyé, et comment son caractère entier avait pu s'accommoder d'une opposition de cette sorte. C'est pourquoi l'authenticité de la charte, si pleine de considération pour Glastonbury, que lui attribuent les écrits originaires de l'abbaye, est plus que suspecte. Outre les soupçons qu'éveillent plusieurs traits du document, il est peu croyable que le roi ait accordé tant de privilèges, si pleins, si larges, qu'il ait reconnu à l'abbé et à son chapitre des droits si étendus, si absolus, quand, depuis 1184, il s'était systématiquement abstenu de nommer au siège abbatial et quand, jusqu'à sa mort, il devait persévérer dans la même politique : car Raoul, qu'il chargea de rebâtir l'abbaye incendiée, ne fut jamais rien de plus que son simple agent et ne porta jamais le titre d'abbé. Que le roi ait décidé de recons-

1. Adam, p. 333 : « Eo quod dicebatur in partibus suis in detrimentum ecclesiae suae castrum obfirmasse. »

Digitized by Google

truire l'abbaye, qu'il ait ajouté aux anciennes constructions une église nouvelle, il se peut : c'était son intérêt. Mais son plan, inspiré de considérations utilitaires, ne procédait pas d'une dévotion spéciale au sanctuaire. Glastonbury restait en tutelle, et cette église nouvelle elle-même, bâtie aux frais du roi, future église épiscopale peut-être, ne s'élevait-elle pas comme une menace directe à la souveraineté de l'abbaye[1]?

On voit sur quelles bases fragiles repose l'opinion de certains critiques modernes, qui ont cru que les créations romanesques de Glastonbury au sujet d'Arthur avaient été suscitées par les intentions politiques des conquérants normands, désireux de se concilier, contre les Anglo-Saxons, la reconnaissance et l'appui de la population bretonne[2]. Par ailleurs, il n'est pas plus exact que les mêmes conquérants aient songé, par l'invention du tombeau d'Arthur, à couper court, vers la fin du XIIe siècle, aux légendes gênantes qui circulaient dans cette même population[3]. En réalité, tout a été forgé à Glastonbury pour le profit

1. On remarquera que, dans le texte de la charte, figurent parmi les signataires trois personnages que le début du document n'a pas signalés parmi les conseillers du roi : ce sont Guillaume, archevêque de Reims, Reginald, évêque de Bath, et le comte Guillaume de Mandeville. Cette discordance entre les deux passages est assez surprenante. — Il est très étonnant, aussi, de trouver parmi les signataires de la charte un archevêque de Cantorbéry, alors que cette charte tendait à affranchir l'abbaye de l'autorité archiépiscopale et à consacrer une indépendance que les métropolitains du Kent, contrairement aux affirmations de la pièce, n'avaient jamais reconnue, et alors que cette même charte énonçait cette proposition, inadmissible pour Cantorbéry, que Glastonbury avait été « l'origine et la source de toute la religion en Angleterre ». — De même, est-il possible qu'un évêque de Bath ait approuvé un document où était solennellement affirmé que Glastonbury serait soustraite à toute autorité diocésaine, alors que Bath s'était à plusieurs reprises trouvée en conflit sur ce point avec l'abbaye? — Il faut bien aussi qu'il y ait eu quelque part un faussaire, si, en particulier, la charte déclare l'église de Piltona possession de Glastonbury, et si, d'un autre côté, l'évêché de Wells pouvait produire une charte du même Henri II confirmant la cession de la même église de Piltona faite à Wells en 1173 par l'abbé Robert (Hearne, Appendices au *De antiquitate Glastoniensis ecclesia*, p. 229 et suiv.). — Enfin, si l'on en juge d'après ce qu'on sait des dates où les divers signataires furent en fonctions, la charte doit être considérée comme de 1184 (les prélats nommés ont, en effet, occupé leurs sièges respectifs : Éracle, de 1180 à 1191 ; Guillaume, de 1176 à 1202 ; Baudouin, de 1184 à 1190 ; Richard, de 1174 à 1188 ; Barthélemy, de 1161 à 1184 ; Reginald, de 1174 à 1191). Or, la date de 1184, où le roi aurait concédé tant de franchises à l'abbaye, n'était-elle pas précisément celle où, profitant d'une reconstruction dont il faisait en partie les frais, il tentait de mettre définitivement la main sur l'établissement? — En fait, la mention que contient la charte des donations antérieures du roi Arthur donne à penser qu'elle n'a été fabriquée qu'après le moment où les moines s'étaient annexé le roi breton, c'est-à-dire postérieurement à l'année 1191 au plus tôt.

2. C'est la thèse qui a été soutenue pour la première fois par Zarncke (*Beiträge* de Paul, III, 326).

3. C'est l'opinion qu'a émise M. Ferd. Lot, *Glastonbury et Avalon*, p. 550, note 1. — Cf., du

Digitized by Google

de Glastonbury, et l'appel des moines à l'approbation du roi Henri II n'a été, de leur part, qu'une imposture de plus, une usurpation, ajoutée à bien d'autres, du témoignage des morts.

3. *Ider.* — Une fois la dépouille d'Arthur exhumée, la protection du roi était un fait assuré, désormais authentique. Il devenait incontestable que le héros avait comblé Glastonbury de ses générosités : c'était à lui — qui pouvait désormais s'inscrire en faux? — que l'abbaye était redevable de quelques-unes de ses plus belles et plus anciennes possessions.

La partie du *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae* qui raconte l'histoire des acquisitions successives de Glastonbury [1] fait remonter le plus ancien événement à l'année 601, date où un roi de Domnonée dont le nom, dit le texte, était devenu illisible dans la charte, aurait concédé à l'abbaye la terre d'Yneswitrin. La preuve que le point de départ était bien, dans le texte primitif du mémoire, pris de cet épisode, réside dans le nom même d'Yneswitrin. Yneswitrin était le berceau de l'abbaye : c'était par là qu'il fallait commencer, c'était là la première donation à expliquer. D'ailleurs, dans un chapitre récapitulatif des donations faites à l'abbaye et qui se trouve vers la fin du livre [2], l'énumération chronologique débute également par la mention de la même terre d'Yneswitherim, concédée par un roi de Domnonée.

Mais après qu'on eut inventé Arthur comme patron de l'abbaye, l' « illustre » roi, comme y invitait l'ordre des temps, prit naturellement la première place parmi les bienfaiteurs et s'inscrivit à leur tête. Et c'est ici que les combinaisons des moines de Glastonbury commencent à intéresser l'histoire littéraire. Car pour donner une consistance plus ferme au thème des libéralités d'Arthur, ils s'avisèrent de raconter jusque par le détail comment la générosité du roi s'était exercée et, à l'endroit du *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae* où commence le dénombrement des protections royales successives obtenues par l'abbaye, se trouve le récit suivant [3] :

On lit dans les *Gestes du très illustre roi Arthur* qu'à une fête de Noël, tenue

même auteur, *Étude sur le Lancelot en prose*, p. 202, note 4 : « La découverte du tombeau d'Arthur est un tour de la politique de Henri II ». Cf. p. 128 et note 1.

1. Édit. Hearne, p. 48 et suiv.

2. Édit. Hearne, p. 96.

3. Édit. Hearne, p. 47 : Legitur in gestis illustrissimi regis Arturi quod, cum in quadam festivitate natalis Domini apud Karliun strenuissimum adolescentem, filium scilicet regis Nuth, dictum Ider, insigniis militaribus decorasset, et eumdem, experiendi causa, in montem... [Ici un mot qui, dans le manuscrit, a été effacé et remplacé en marge par le mot *rana-*

Digitized by Google

à Caerlion, le roi arma chevalier Ider, très vaillant jeune homme, fils du roi Nuth, et, pour l'éprouver, l'emmena au mont ...[1], qui s'appelle maintenant Brentecnol, où il s'agissait de combattre trois géants malfaisants et redoutés, dont il avait appris la présence. Le jeune chevalier, prenant les devants à l'insu d'Arthur et de ses compagnons, attaqua hardiment les géants et, dans une lutte prodigieuse, les mit à mort. Après leur défaite, Arthur arriva et trouva Ider épuisé par son effort, complètement évanoui. Le croyant mort, il se mit à le pleurer et, revenant à son camp, il laissa là le corps, qu'il considérait comme privé de vie, jusqu'à ce qu'il ait pu le faire ramener par une voiture. Se jugeant responsable de cette perte, parce qu'il était arrivé trop tard pour secourir Ider, il établit à Glastonbury, quand enfin il y arriva, vingt-quatre moines chargés de prier pour l'âme du défunt et les pourvut largement de possessions et de territoires pour leur subsistance, ainsi que d'or, d'argent, de calices et d'objets destinés au culte.

Plus tard, les moines précisèrent que les territoires donnés par Arthur à l'abbaye en cette occasion étaient ceux de Brent (ou Brentemareis) et de Poweldon ; c'est ce qu'indiquent une note marginale du manuscrit au mot *possessiones* de la dernière phrase, ainsi qu'une autre note de même sorte, placée plus loin dans le livre, au début de la liste récapitulative et chronologique des donations faites successivement à l'abbaye[2]. Comme la terre de Brente (ou Brentemareis) était déjà nommée, dans le texte primitif de l'ouvrage, parmi celles que le roi anglo-saxon Ini avait concédées en l'année 725, la même dernière note explique que cette terre, donnée par Arthur, avait été, en même temps que quelques autres, enlevée à l'abbaye par les païens anglo-saxons au moment de leur invasion et qu'elle leur avait été restituée lorsque les envahisseurs s'étaient convertis au christianisme (c'est-à-dire au temps du roi Ini).

Telle est la tradition qui s'était finalement établie et dont le *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*, en ses rédactions successives, a enregistré les différentes phases de formation. On le voit, elle se fondait,

rum], nunc dictum Brentecnol, ubi tres gigantes malefactis famosissimos esse didicerat, contra eosdem dimicaturum duxisset, idem tiro, Arturum et suos comites ignorantes praecedens, dictos gigantes fortiter agressus mira caede trucidavit. Quibus peremptis, Arturus adveniens dictum Ider nimio labore deficientem et sui omnino impotem in extasi collapsum inveniens eumdem quasi defunctum cum suis lamentabatur. Rediens ergo ad suos cum ineffabili tristitia, corpus, quod exanime existimabat, ibidem reliquit, donec vehiculum ad illud reportandum illuc destinasset. Sese etiam necis ejus causam reputans, quia tardius ad auxilium ejus venerat, cum demum Glastoniam adveniret, ibidem quater viginti monachos pro anima ejusdem instituit, possessiones et territoria ad eorum sustentationem, aurum et argentum, calices et alia ornamenta ecclesiastica largiens abundanter. »

1. Voir la note dix lignes plus haut.
2. Édit. Hearne, p. 96-97.

Digitized by Google

après s'être définitivement constituée, sur un épisode de la légende d'Ider, et la question se pose de savoir quelle part les moines de Glastonbury avaient eue à l'élaboration de cette légende.

Il existe un roman français d'*Ider*, dont la dernière partie a été résumée par Gaston Paris en ces termes[1] :

Il passe un jour par la tête du roi Arthur une malencontreuse idée : devisant avec Guenièvre, il lui demande d'abord ce qu'elle ferait au cas où il viendrait à mourir ; elle le supplie de laisser un tel discours. Il y consent, mais il revient par un détour à son but :

« Mès si ço ert qu'il esteüst,
Qu'uns altres de moi vos eüst,
Qui prenderiez vos, par la fei
Que vos devez et Deu et mei?
— Jol vos ai dit, c'en est la some,
Que ja mès ne prendereie home.
— Jo quit bien qu'il vos desplareit ;
Mès qui tele force fereit
Envers vos d'autre seignor prendre,
Que ne vos peüssiez defendre
Por crieme de perdre le chief,
Qui prenderiez od menor grief?
Dites le, si Deus vos aït. »
Tant l'en somont et tant li dit
Qu'el li a respondu folie :
« Sire, ne sai que jo vos die ;
Il ne fait a parler de ço :
Ja après vo ne vive jo,
Car trop vivreie a grant tristesse !
Mès, si jo iere a tel destresse
Com vos dites, se ne soffreie,
Ce que jo por riens ne fereie,
Se mès sires Iders m'aveit,
C'est cil dont mains me desplaireit. »

Depuis cette réponse, qu'il a arrachée si imprudemment à sa femme, Arthur est dévoré de jalousie contre Ider et rêve à un moyen de le perdre. Il propose à Gauvain, Ivain, Kei et Ider de venir avec lui chercher aventure. Ils rencontrent Guenloïe, qui leur raconte que, près de Wircercestre [Worcester], au milieu de la forêt de Malverne, dans le Glocester, sont deux géants formidables, qui possèdent un couteau merveilleux, emmanché d'une corne de « céraste » : celui qui pourra le lui apporter sera son mari. Arthur et ses

1. *Histoire littéraire de la France*, t. XXX, p. 204.

Digitized by Google

compagnons se rendent du côté indiqué. Arrivés près du repaire des géants ils envoient Kei pour le reconnaître ; mais celui-ci jette à peine un coup d'œil sur le manoir, qu'entourent des pieux chargés de nombreuses têtes coupées, et se cache près de la porte. Ider, envoyé après lui, entre dans la salle, trouve les deux géants qui rôtissaient un sanglier, les tue l'un et l'autre après un rude combat, prend sur la table le couteau demandé par Guenloïe, puis il se désarme et se chauffe tranquillement. Arthur, Ivain, Gauvain, accompagnés de Kei qui sort de sa cachette, arrivent dans la salle, croyant Ider mort et voulant le venger, et sont fort surpris de trouver Ider assis à la cheminée et les deux monstres étendus sans vie. La nuit, Ider a soif ; Kei s'offre à lui chercher à boire, et ce traître, qui nourrissait toujours contre notre héros une haine mortelle, lui apporte de l'eau d'une fontaine qu'il savait empoisonnée. Ider boit, et aussitôt il tombe stupéfié et tellement défiguré que le lendemain matin Gauvain, qui, ne sachant rien, veut l'éveiller, ne trouve plus même en lui forme humaine. Ses compagnons croient que les géants lui ont lancé quelque venin dont il est mort, et ils s'éloignent. Surviennent dans le manoir deux frères, fils du roi d'Irlande. Ils trouvent Ider gisant et reconnaissent qu'il respire encore et qu'il a été empoisonné : or, ils portent avec eux des herbes de leur pays, et les herbes qui ont crû en Irlande sont victorieuses de tout poison... ; ils en font boire une infusion à Ider, qui aussitôt vomit le premier breuvage et leur raconte son aventure. Les deux frères se rendent à la cour d'Arthur, et Gauvain, à qui ils racontent ce qui s'est passé, dénonce, d'accord avec Nuc, la trahison de Kei ; on va le mettre à mort, quand Ider, qui s'était arrêté en route, arrive à son tour, et demande qu'on fasse grâce au perfide sénéchal. Le fidèle Lugain, qui se mourait de douleur d'avoir perdu son maître, le retrouve avec transport. Bientôt survient la belle Guenloïe : Ider lui offre le couteau qu'il a ravi aux géants et réclame l'exécution de sa promesse. On pense qu'elle ne se refuse pas à la tenir. Arthur, qui n'a plus de malveillance contre Ider, le fait couronner roi pour qu'il puisse épouser une reine.

Gaston Paris estimait que ce récit, comparé à l'épisode des géants tel que le raconte le texte latin du *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*, était loin de remporter l'avantage. « La conduite d'Arthur », a-t-il écrit, « qui empêche Ivain et Gauvain d'aller au secours d'Ider quand on entend le bruit de son combat avec les géants, est trop odieuse, et le poète a beau nous dire que la jalousie abaisse les plus nobles caractères, il est pénible de voir ainsi défiguré celui du roi loyal et courtois par excellence. Combien est à la fois plus simple et plus poétique le procédé de l'ancien récit, où l'on voyait le jeune Ider se dérober secrètement à ses compagnons pour aller seul défier et tuer les géants ! Il vaut mieux aussi que la mort apparente du héros soit causée par ses blessures ou

Digitized by Google

par le venin que lui ont lancé les monstres qu'il a mis à mort que par un vulgaire empoisonnement, étranger à ce grand exploit [1]. »

Ce n'est pas douteux et la critique est très juste. Mais, s'il est probable que le poète français a recueilli son épisode sous une forme passablement altérée, il est bien contestable que le récit latin, en l'état même où le présente le *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*, lui soit de beaucoup supérieur. Lui aussi porte des marques évidentes d'altération, et il a fallu que G. Paris, en l'analysant, l'interprétât assez largement pour y reconnaître « le caractère simple et primitif des plus anciennes compositions arthuriennes ». On n'aura pas manqué d'observer que la traduction que j'en ai donnée, aussi littérale que possible, est, en somme, peu intelligible [2]. L'expédition part de Caerlion : comment se fait-il qu'on passe par Glastonbury, qui est au sud-est de Caerlion, pour se rendre à Brentecnol, qui est au nord-ouest de Glastonbury? Que signifient, dans la dernière phrase, ces mots : « Quand enfin il y arriva? » Qui donc? Arthur ou le corps d'Ider? Sans doute le corps d'Ider. Ider était donc mort. Et il fallait qu'il fût réellement mort pour que la fondation d'Arthur à Glastonbury fût justifiée et, comme paraît bien l'indiquer le texte, réalisée en fait. Mais alors que vient faire précédemment dans le récit ce trait qu'Ider, après son combat contre les géants, n'était qu'évanoui et qu'Arthur s'était trompé en le croyant privé de vie? Visiblement, le narrateur latin a ici suivi un modèle qu'il a déformé. A travers l'image faussée qu'il en a fournie, il est bien difficile de juger l'original et de porter sur ses mérites une appréciation autorisée. Un fait, au moins, est assuré : dans le modèle du rédacteur latin comme dans le roman du poète français, Ider ne mourait point ; mais le rédacteur latin, pour justifier l'existence à Glastonbury d'une fondation en la mémoire d'Ider, a fait mourir le héros, sans avoir eu la précaution de débarrasser son récit des éléments empruntés qui l'encombraient et qui s'opposaient à ce genre de dénouement.

Le modèle en question, celui de l'auteur latin, aurait eu, selon Gaston Paris, « tous les caractères d'un poème anglo-normand de la première période ». Mais l'étude interne du récit ne fournit pas à elle seule

1. *Ouvrage cité*, p. 206-207.

2. L'analyse de G. Paris (p. 200) a rendu les choses beaucoup plus claires en les présentant de la manière suivante à partir du moment où Ider est tombé. Elle dit : « Quand Arthur arrive avec les siens, il trouve le jeune homme presque inanimé ; il part à la recherche d'un char pour l'emporter ; quand il revient, Ider a rendu le dernier soupir. Arthur le fait enterrer dans l'abbaye de Glastonbury..., etc. » Mais le texte, suivi à la lettre, ne justifie pas cet arrangement.

Digitized by Google

de raisons suffisantes pour le tellement vieillir. Gaston Paris ajoutait : « Les seuls compagnons d'Arthur mentionnés avec Ider, Gauvain, Kei et Beduer, sont ceux qui l'entourent toujours dans la tradition purement galloise ; d'autre part, la circonstance de la chevalerie conférée à Ider empêche de voir que le narrateur latin ait tiré son récit d'un conte gallois. » La première partie de la remarque ne porte pas : car il n'est question dans le récit latin ni de Gauvain, ni de Beduer, ni de Kei ; l'argument tiré de l'absence ou de la présence de certains compagnons d'Arthur est, en ce qui concerne ce récit ou son modèle, tout à fait inopérant, et il n'y a nul souvenir à découvrir ici de la tradition galloise. Seule la seconde observation est fondée : la chevalerie conférée à Ider n'appartient pas à la tradition galloise, et la conclusion à laquelle conduit cette remarque, à savoir que le texte latin repose sur un roman français, est corroborée par un trait externe : l'indication que l'auteur lui-même de ce texte a fournie de sa source.

Il l'a déclaré, en effet : l'épisode qu'il racontait avait été tiré de certains *Gesta illustrissimi regis Arturi.* Or, ce passage n'est pas le seul du *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae* où ait été allégué le même ouvrage. C'est encore à ce texte que s'est référé un annotateur qui, sur la légende de saint Phaganus et saint Deruvianus, a greffé un long développement destiné à la compléter, et voici comment débute sa rédaction :

Le livre des exploits de l'illustre roi Artur (*Gesta incliti regis Arturi*) atteste que Joseph d'Arimathie, noble décurion, accompagné de son fils Josephes et de plusieurs autres personnages, vint en Grande-Bretagne, c'est-à-dire dans l'Angleterre actuelle, et finit là ses jours : je veux dire la Quête d'un chevalier illustre nommé Lancelot du Lac par les compagnons de la Table Ronde, au passage où un ermite explique à Gauvain le mystère d'une fontaine qui change constamment de goût et de couleur et où il était écrit que ce mystère ne prendrait fin qu'au jour où viendrait un grand lion, qui aurait le cou chargé de grosses chaînes. La même indication se trouve dans ce qui suit, dans la Quête du vase, que le livre appelle le saint Graal, presque au début, où le Chevalier Blanc expose à Galaad, fils de Lancelot, le mystère d'un écu merveilleux qu'il lui donne à porter et que personne autre ne pouvait porter, fût-ce un seul jour, sans en être écrasé.

Il ne paraît pas douteux que, dans le *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae,* la première phrase de l'épisode d'Ider et la note relative à Joseph d'Arimathie renvoient à un seul et même ouvrage, désigné dans

Digitized by Google

les deux passages en termes identiques, à ceci près que, dans l'un, Arthur est qualifié d'*illustrissimus* et, dans l'autre, d'*inclitus*. Cet ouvrage se laisse facilement identifier : c'est une compilation romanesque du genre du *Roman de Lancelot* en prose française, non point la vulgate de ce texte, mais un exemplaire voisin du manuscrit harléien 6342. Dans ce manuscrit, en effet, se lit, à la fin du *Roman de Lancelot* proprement dit, l'épisode indiqué par l'annotateur de Glastonbury, où un ermite explique à Gauvain, en partant de l'histoire de Joseph d'Arimathie, le mystère de la fontaine qui change de couleur, et destiné à prendre fin lorsque viendra un lion au cou chargé de chaînes[1]. Le même manuscrit, comme les autres manuscrits cycliques, passe ensuite à la Quête du Graal, où, tout au début, se lit de nouveau, à propos de l'écu dont le Chevalier Blanc charge Lancelot, l'histoire de Joseph d'Arimathie et de son fils Josephes[2].

Je ne suis pas en mesure de dire si, parmi les nombreux manuscrits cycliques du *Lancelot*, il en existe un qui contienne l'épisode d'Ider et des géants. Le fait est que je n'en connais pas ; mais ce n'est pas une preuve. Il se peut que l'interpolateur de l'épisode dans le *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae* l'ait réellement tiré, comme il l'a déclaré, du livre des *Exploits de l'illustre Arthur ;* il se peut aussi qu'il ait attribué à ce livre un récit qui ne s'y trouvait pas. Quoi qu'il en soit, ce qu'on peut mettre hors de doute, c'est qu'il n'a pas inventé l'épisode. Il a platement exploité à des fins d'utilité toute matérielle une légende avantageuse qui avait cours et dont il n'était pas l'auteur. Le texte primitif du *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae* contenait, comme on peut le contrôler par les *Gesta regum Anglorum* de Guillaume de Malmesbury, l'indication qu'un certain Bregden, dont le nom figurait sur l'une des pyramides du cimetière de Glastonbury, avait donné son nom à la hauteur de Brentacnol et au pays de Brentemeirs. Le copiste du manuscrit qui nous a conservé l'ouvrage a faussé la leçon primitive en entendant que Bregden avait donné son nom à Brentacnolle, devenu, dit-il, de son temps, Brentamerse : c'est-à-dire que, négligeant ou, peut-être, ignorant la hauteur de Brentacnoll, connue pourtant sous ce nom aujourd'hui encore, il n'a retenu que Brentamerse, où l'abbaye de Glastonbury détenait des terres. Sur cette tradition, l'interpolateur a greffé l'épisode d'Ider, mais sans qu'on puisse très bien définir le mécanisme de son opération, parce que le texte du manuscrit est précisé-

1. Sommer, *The Vulgate version of the Arthurian romances*, t. IV, p. 464.
2. *Ibid.*, t. VI, p. 20-26, et édition A. Pauphilet de la *Queste du saint Graal*, p. 26-33.

Digitized by Google

ment incertain en un endroit essentiel. Le nom de la montagne où Arthur conduit Ider a été effacé dans le texte et remplacé en marge par celui de *ranarum* : on se demande quelle était la leçon primitive et si elle était de nature à justifier l'identification, indiquée par l'auteur, avec la hauteur de Brentacnolle ; mais il est impossible d'en décider[1].

En tout état de cause, l'imagination des moines de Glastonbury, si active pour créer des droits à l'abbaye ou pour fortifier ceux qu'elle possédait, n'a pas apporté ici le moindre enrichissement à la tradition littéraire, et la source romanesque à laquelle ils ont puisé était une source française[2].

Edmond FARAL.

1. Jean de Glastonbury, qui a conduit l'histoire de l'abbaye jusqu'aux environs de l'année 1400 en reprenant d'abord ce qu'il jugeait essentiel dans l'œuvre de ses prédécesseurs, a reproduit l'épisode d'Ider, mais il y a introduit une variante. Selon lui, Arthur envoyait Ider dans la direction du Nord-Galles, sur le mont *de Areynes* : « versus Northwalliam, in monte de Areynes », sans parler de Brentacnolle. Cette dernière omission est peut-être insignifiante : Jean n'a sans doute pas compris l'intérêt que son devancier avait trouvé à localiser l'aventure sur le mont de Brentacnoll, afin de justifier le don fait par Arthur des terres voisines de Brentamareis. De même, s'il a ajouté « dans la direction du Nord-Galles », c'est peut-être par souvenir de l'épisode d'Ider tel que le présente le roman français consacré à ce héros et qui le localise dans la forêt de Malverne (voisine, à vrai dire, du Sud-Galles). Reste le nom *de Areynes* qui confirme que sa source était française. Il se peut que ç'ait été là la leçon, biffée après coup, du *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*, et qui, entendue comme « montagne de sables », aurait suggéré l'identification avec Brentacnoll. Car de l'interprétation *mons ranarum*, portée en marge, il n'y a pas à tenir compte autrement que comme d'une fantaisie de glossateur qui aura entendu *mont de Areynes* comme *mont as raines*. — Quant à l'origine de l'appellation *mont de Areynes* dans le roman français que je suppose, c'est peut-être l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth, où l'auteur a feint (X, 3) qu'Arthur s'était une fois mesuré avec un géant sur un certain *mons Aravius* ou *mons Aranius* (Wace : *mont Araive* ou *mont Araine*).

2. Il en ira autrement un peu plus tard, dans la période au seuil de laquelle je m'arrête ; alors certaines œuvres littéraires de langue anglaise se développeront sur le terrain des légendes créées à Glastonbury.

Digitized by Google

LA FORMATION DE L'ORÉGON[1]

Lorsque le président Monroe quitta la Maison Blanche en 1825 pour se retirer dans ses propriétés de Virginie, la superficie des États-Unis, considérablement accrue pourtant par l'acquisition de la Louisiane et par l'annexion plus récente de la Floride, était loin d'égaler leur superficie actuelle. Les plaines du Texas et l'immense étendue de montagnes et de plateaux comprise entre les Rocheuses et l'océan Pacifique demeuraient en dehors du territoire de la République américaine. Le Texas était mexicain ; mexicains aussi le Nouveau Mexique et la Californie, qui s'avançaient vers le nord jusqu'au 42e degré de latitude. Au delà du 42e parallèle, la zone montagneuse, appelée l'Orégon, était indivise entre les États-Unis et l'Angleterre, en vertu de la convention de 1818[2].

Les États-Unis de 1825 comprenaient cependant 5,533,000 kilomètres carrés — un peu plus de la moitié de l'Europe — et, malgré l'attrait presque invincible des terres nouvelles pour le pionnier américain, les limites du peuplement étaient loin de coïncider avec celles de la République. Sauf dans le nouvel État du Missouri, dans la basse vallée de l'Arkansas et dans la partie occidentale de l'État de Louisiane, elles ne dépassaient pas le Mississipi ; souvent même elles s'arrêtaient bien en deçà du fleuve. Au sud, la Floride n'avait pas 30,000 habitants ; dans le Mississipi, l'Alabama et même la Géorgie, des tribus indiennes occupaient encore des « réserves » fort importantes. Au nord, les futurs États du Michigan, du Wisconsin et du Minnesota restaient

1. En annonçant dans la *Revue historique* (t. CLVIII, p. 219) la mort de notre regretté collaborateur Désiré Pasquet, nous avons dit que la rédaction du tome II de son *Histoire politique et sociale des États-Unis* était à peine commencée. Il devait comprendre entre autres une suite de chapitres sur l'expansion territoriale des États-Unis de 1825 à 1850 : Orégon, Utah, Santa Fé Trail, Texas, Nouveau Mexique et Californie, Guerre mexicaine. Seul le chapitre sur l'Orégon a été retrouvé dans ses papiers. C'est celui que nous publions ici d'après la fidèle transcription de Mme Pasquet ; on verra dans les notes avec quel zèle pieux elle s'est acquittée de cette douloureuse mission. Qu'elle veuille trouver ici l'expression de notre reconnaissance. [NOTE DE LA RÉDACTION.]

2. Cf. D. Pasquet, *Histoire politique et sociale du peuple américain*, t. I, p. 366.

Digitized by Google

à peu près vides. Chicago n'était qu'un insignifiant petit village, bâti à l'ombre du fort Dearborn et habité par quelques trafiquants en fourrures et quelques trappeurs franco-canadiens. Sur toute la longueur du Mississipi, la seule localité, à part la Nouvelle Orléans, qui fît un peu figure de ville était Saint-Louis, centre du commerce des fourrures et point de départ des explorations vers l'Ouest.

C'est de là qu'était parti autrefois Zebulon Pike, dont le voyage, en 1806-1807, fit connaître une partie des hautes plaines du sud, la région de Santa Fé et même le Texas, à travers lequel les Espagnols le ramenèrent, sous bonne escorte, jusqu'à la frontière ; le livre qu'il fit paraître après son retour contribua sans aucun doute à faire naître le courant commercial qui s'établit plus tard entre Saint-Louis et Santa Fé par le fameux *Santa Fe trail*. Une autre expédition, faite en 1828 par le major H. S. Long dans l'État actuel du Colorado et dans les vallées de l'Arkansas et de la Canadian River, aboutit à un résultat beaucoup plus singulier[1]. Elle eut lieu en été dans des conditions fort pénibles ; les explorateurs souffrirent beaucoup de la chaleur et du manque d'eau. Aussi Long tira-t-il de ses voyages et de ses lectures les conclusions générales les plus pessimistes :

> En ce qui concerne cette grande étendue de pays, je n'hésite pas à émettre l'opinion qu'elle est à peu près entièrement impropre à la culture et, par suite, inhabitable pour une population qui tire de l'agriculture sa subsistance... La vaste région qui commence près des sources de la Sabine, de la Trinity, du Brazos et du Colorado[2] et qui s'étend vers le nord jusqu'au 49e degré de latitude, limite du territoire des États-Unis dans cette direction, présente d'un bout à l'autre des caractères identiques. L'ensemble de cette région semble fait tout particulièrement pour servir de terrain de parcours aux bisons, chèvres sauvages et autre gibier, dont les multitudes innombrables trouvent amplement leur pâture et leur subsistance à sa surface. Néanmoins, considérée comme une frontière, cette région peut avoir une importance infinie pour les États-Unis, car elle peut devenir une barrière qui empêchera une trop grande extension de notre population vers l'ouest, et nous garantira contre les machinations ou les incursions d'un ennemi qui serait disposé à nous causer des ennuis sur cette partie de notre frontière.

Ainsi naquit la légende du « grand désert américain », interposé au

1. Voir le volumineux recueil publié sous la direction de Mac Master, *The Trail Makers*, t. V : rapport de Long sur « La fièvre de l'Orégon », et t. VI : Kelley, « Le prophète de l'Orégon ».

2. Il s'agit du Colorado du Texas, et non du grand Colorado.

Digitized by Google

pied des Rocheuses, du Canada jusqu'au Texas, entre les États-Unis et le Pacifique. Légende tenace, dont les politiciens hostiles à l'expansion tirèrent longtemps des effets oratoires au Congrès, et qui survécut plus longtemps encore dans les milieux moins avertis ; en 1866, trois ans avant l'ouverture du premier transcontinental, un correspondant de la *New-York Tribune*, qui parcourait les grandes plaines, constatait avec une stupéfaction évidente, qu'il n'essayait pas de cacher à ses lecteurs, que le « grand désert » n'existait pas.

Qu'y avait-il à l'ouest du « désert » et des Rocheuses? Sur ce point, l'Américain de 1825 était fort mal renseigné. Le grand navigateur anglais Vancouver avait fait, dès la fin du XVIIIe siècle, le relevé des côtes de la Californie et de l'Orégon. Ces côtes étaient maintenant de plus en plus fréquentées par les navires de toutes les nations ; des commerçants américains, venus par le cap Horn, commençaient même à s'installer dans les *pueblos* californiens. Mais, à peu de distance dans l'intérieur, commençait l'inconnu. De la frontière actuelle du Mexique à celle du Canada, la seule partie de la région des montagnes sur laquelle on eût aux États-Unis quelques connaissances précises était le nord de l'Orégon, exploré jadis par Lewis et Clark.

Vingt-cinq ans après le départ de Monroe, la situation est complètement changée. L'Orégon a été partagé entre les États-Unis et l'Angleterre. Le Texas, abandonné par le traité de 1819 avec l'Espagne, a été « réannexé ». A la suite d'une guerre malheureuse, le Mexique a dû céder le Nouveau Mexique et la Californie. Dans l'espace de quatre ans, de 1845 à 1848, le territoire des États-Unis s'est augmenté de 2,387,000 kilomètres carrés — près du quart de la superficie de l'Europe — et la République a maintenant sur l'océan Pacifique une admirable façade qui s'étend depuis San-Diego jusqu'au Puget Sound. En 1853, la vente par le Mexique de quelque cent mille kilomètres carrés dans le sud de l'Arizona (*Gadsden purchase*) va porter la surface des États-Unis à son chiffre définitif : 7,836,000 kilomètres carrés, presque les quatre cinquièmes du continent européen.

Ce n'est pas tout. Ces nouveaux territoires sont en train de se peupler avec une rapidité sans exemple ; dans la plupart des cas, les pionniers n'ont même pas attendu le drapeau. Le Texas, où la colonisation avait commencé dès l'époque mexicaine, est entré comme État dans l'Union et compte 212,000 habitants au recensement de 1850. Traversant le « grand désert » et les montagnes, les Américains ont envahi l'Orégon et la Californie. Cette dernière, vers laquelle la découverte de l'or attire non seulement les Américains, mais une horde bigarrée venue

Digitized by Google

de tous les points du globe, s'est lassée des atermoiements du Congrès et vient de se donner elle-même, sans plus attendre, une constitution d'État ; le recensement de 1850 lui attribue 92,000 habitants, tandis que cinq ans auparavant elle n'en avait sans doute pas 10,000. L'Orégon, qui n'a pas d'or, s'accroît plus lentement ; bien que les premiers colons aient commencé d'y arriver longtemps avant le traité de partage de 1846, on n'y trouve encore que 13,000 habitants. Enfin, entre l'Orégon et la Californie, sur les bords de ce grand lac Salé dont on soupçonnait à peine l'existence au temps de Monroe, les Mormons organisent le royaume de Dieu, tout en faisant avec les Gentils qui passent, en route pour la Californie, des opérations de commerce avantageuses. On assiste à la naissance d'une Amérique nouvelle, l'Amérique du Pacifique, séparée des anciens États par 3.000 kilomètres de terres inhabitées et qui regarde vers l'Extrême-Orient beaucoup plus que vers la côte atlantique. A cette pensée, les hommes d'État de Washington, quand la crise esclavagiste leur laisse quelque liberté d'esprit, hochent la tête avec inquiétude ; mais déjà, depuis un certain temps, Asa Whitney a entrepris de démontrer à un public sceptique la nécessité d'un transcontinental qui unirait ensemble les deux rivages des États-Unis et serait en même temps la grande route de la Chine.

L'objet des chapitres qui vont suivre est d'expliquer comment s'est faite cette expansion des États-Unis dans la période qui s'étend de 1825 aux environs de 1850. Il sera nécessaire de considérer séparément les différentes régions, car si l'acquisition de ces territoires s'est produite presque simultanément, là s'arrête la ressemblance. L'histoire du Texas n'a rien de commun avec l'histoire de l'Orégon ; l'une et l'autre diffèrent profondément de celle de la Californie ; quant à l'établissement de la théocratie mormonne dans l'Utah, c'est un phénomène si singulier qu'on n'en trouverait peut-être pas d'analogue à aucune époque de l'histoire du monde.

* * *

Dans les années qui suivirent le traité de 1818 entre les États-Unis et l'Angleterre et la convention d'indivision relative à l'Orégon, le projet de réoccuper la vallée de la Columbia, où Astor avait fondé jadis un poste éphémère, revint plus d'une fois à l'ordre du jour dans les débats du Congrès. L'idée trouvait d'éloquents défenseurs, tels que Thomas Beaton, sénateur du Missouri ; mais la majorité n'y voyait qu'une utopie. Même s'il avait une grande valeur, ce qui n'était pas sûr, l'Oré-

Digitized by Google

gon était trop loin. Un député de New-York exprimait, en 1823, l'opinion générale en remerciant la nature, qui avait tracé des limites à la nation américaine et qui, dans sa bonté, avait placé à l'ouest de son territoire des montagnes presque inaccessibles, bordées sur toute leur longueur d'immenses « déserts de sable ». Benton lui-même estimait que, s'il se créait une province américaine sur le Pacifique, cette province se détacherait de la mère patrie et serait le commencement d'une nouvelle nation.

Cependant, comme l'indivision n'était prévue que pour dix ans et devait prendre fin en 1828, le gouvernement américain entama à deux reprises, en 1824 et en 1826, des négociations avec l'Angleterre en vue d'un partage. De part et d'autre, on fit valoir des arguments historiques. Les Américains avaient, disaient-ils, hérité des droits des Espagnols, en vertu du traité de 1819, par lequel l'Espagne avait renoncé en leur faveur à toute prétention au nord du 42e parallèle ; or, la côte de l'Orégon avait été explorée par les navigateurs espagnols en 1774 et 1775. Mais les Anglais exhibaient triomphalement leur convention de 1790 avec l'Espagne (convention de Nootka Sound), dans laquelle il était dit que les deux nations jouiraient des mêmes privilèges sur toute la partie de la côte située au nord de la Californie. Si les Américains alléguaient la découverte de la Columbia en 1792 par le capitaine Gray, de Boston, les Anglais objectaient que Gray n'était qu'un simple capitaine de la marine marchande sans mission du gouvernement, tandis qu'un officier de la marine royale britannique, Vancouver, avait, la même année, reconnu et cartographié toute la côte, y compris le cours inférieur de la Columbia. Après une série de passes d'armes de ce genre, les diplomates, de guerre las, s'entendirent pour prolonger indéfiniment l'indivision ; celui des deux États qui voudrait y mettre fin devait prévenir l'autre un an d'avance.

Il n'y avait, du reste, aucune raison de se hâter, car on n'aurait pas trouvé un seul colon véritable, Anglais ou Américain, dans toute l'étendue de l'Orégon ; le pays n'était qu'un terrain de chasse pour les trappeurs et les Indiens qui poursuivaient le castor et vendaient aux grandes Compagnies les pelleteries qu'ils avaient recueillies pendant l'hiver. Dans la partie occidentale de l'Orégon, régnaient sans conteste la puissante Compagnie anglaise de la baie d'Hudson et son représentant, le fameux John Mac Loughlin[1]. Sur la rive droite de la Columbia au débouché de la vallée de la Willamette, le fort Vancouver était le

1. *American historical Review*, t. XXI, p. 125.

Digitized by Google

centre des opérations de la Compagnie dans la région et ne le cédait en importance qu'à la factorerie d'York sur la baie d'Hudson. Mac Loughlin y recevait aisément ses marchandises, qui lui arrivaient par la mer et par le fleuve, et les navires repartaient chargés de pelleteries qui allaient approvisionner l'important marché de Canton ou celui de Londres. Plus haut, dans le bassin de la Columbia, des postes secondaires, comme celui de Walla Walla à l'embouchure de la Snake, le fort Boisé et plus tard le fort Hall, sur la Snake elle-même, formaient des dépôts provisoires d'où les fourrures étaient acheminées vers le fort Vancouver. Des exploitations agricoles établies auprès des forts pourvoyaient aux besoins des employés de la Compagnie ; celle du fort Vancouver se développa tellement avec le temps que Mac Loughlin put fournir de la farine aux établissements russes de l'Alaska.

Du côté américain, on ne rencontre ni cette organisation systématique, ni cette unité ; la concurrence était si vive entre les Compagnies qu'elles allèrent parfois jusqu'à pousser les Indiens à massacrer les agents d'une Compagnie rivale. Saint-Louis, d'autre part, où tous les ballots de pelleteries venaient s'entreposer et d'où partaient le rhum, les couvertures, les habits et les mille articles de la pacotille indienne, indispensables à ce commerce, était bien loin des montagnes Rocheuses et de la Columbia. Même après que l'*American Fur Company* eut inauguré en 1832, sur le Missouri, un service de bateaux à vapeur à faible tirant d'eau qui remontait jusqu'au fort Union, au confluent de la Yellowstone, l'irrégularité du fleuve, les bancs de sable, les troncs d'arbres (*snags*) fichés dans la vase continuèrent d'y rendre la navigation lente et périlleuse ; les affluents n'étaient guère praticables que pour les barques rudimentaires des « voyageurs » qui descendaient au fil de l'eau avec leur chargement de peaux de castor et de bison. Aussi les Compagnies de Saint-Louis arrivaient-elles difficilement à entamer le domaine de la Compagnie de la baie d'Hudson dans la région des montagnes.

Qu'elles fussent anglaises ou américaines, les Compagnies usaient presque toutes des mêmes procédés. Dans la zone de production, ou à proximité, et de préférence sur le bord d'une rivière, elles construisaient des « forts », composés d'une palissade en bois — en briques crues quand le bois manquait — à l'intérieur de laquelle se trouvaient la maison d'habitation et les magasins, bâtis de la même manière, ou en briques séchées au soleil[1]. Un « bourgeois », représentant la Compagnie, diri-

1. En marge : « Importance des forts pour l'émigration. » Peut-être eût-on indiqué ici déjà

Digitized by Google

geait l'administration du poste et s'occupait de la vente et de l'achat. Une Compagnie cependant n'adopta pas cette organisation, la *Rocky Mountains Fur Company*, fondée à Saint-Louis en 1822, et qui exploitait la région de plateaux et de montagnes d'où la Green River coule vers le Colorado, la Bear River vers le grand lac Salé, la Snake vers la Columbia et la Yellowstone vers le Missouri. Cette Compagnie n'avait pas de forts. Les échanges se faisaient chaque année pendant l'été dans des endroits annoncés d'avance : le « trou d'Ogden » près du lac Salé, la haute vallée de la Green River ou l'une des petites vallées closes qui se cachent au pied des Tétons. Ces foires périodiques étaient désignées sous le nom français de « rendez-vous ». Le rhum y coulait comme de l'eau ; trappeurs et Indiens, après un hiver passé de compagnie dans des conditions plus qu'inconfortables, y prenaient leur revanche. Le camp devenait bientôt un pandémonium ; mais, au milieu du vacarme et des coups de fusil, les « équipeurs » ne faisaient pas de mauvaises affaires et bien souvent les trappeurs s'en retournaient avec des dettes. Le système était si avantageux que d'autres Compagnies ne tardèrent pas à l'imiter.

Le personnel de trappeurs et de convoyeurs ou « voyageurs », employé par les Compagnies, était formé pour une très large part de Canadiens français ou de métis de Canadiens et d'Indiennes ; beaucoup de Canadiens, en effet, épousaient des femmes indiennes et finissaient parfois par s'établir tout à fait dans un village indien. La prédominance de cet élément canadien explique l'emploi de mots français comme *rendez-vous*, *bourgeois*, *équipeur*, *voyageur*, *engagé*, *bateau*, dans le langage technique du commerce des fourrures, même lorsque ce langage était l'anglais. Des termes géographiques venus du français, tels que *butte* (d'où le nom de la ville de *Butte*, Montana) et *coulée* (ravin), sont encore en usage aujourd'hui dans le parler du Nord-Ouest. Enfin, depuis l'étranglement des Dalles, sur la basse Columbia, jusqu'à la rivière du Purgatoire, qui aboutit à l'Arkansas dans le sud de l'État de Colorado, la toponymie nous révèle un nombre impressionnant de noms d'origine française : les lacs Pend d'Oreille et Cœur d'Alène, les rivières Deschutes, Malade et Malheur, le fort Boisé et la rivière du même nom, d'où Boisé City a tiré son appellation, la plaine de la Grande Ronde, le massif des Tétons et, plus au sud, les rivières de la Cache à la Poudre et de la Fontaine qui bout.

les services que les forts étaient appelés à rendre aux émigrants qui s'y ravitaillaient et y trouvaient des conseils. On le voit plus loin en ce qui concerne l'Orégon.

Digitized by Google

Cette liste, qu'il serait facile d'allonger, est révélatrice. Elle montre que l'exploration de ces contrées a été l'œuvre des Compagnies et de leurs agents, et non des « découvreurs de routes » (*path finders*) officiels, qui sont venus plus tard et qui ont été guidés eux-mêmes par les véritables découvreurs. Malheureusement pour eux, les humbles héros qui parcouraient les solitudes de l'Orégon, notant soigneusement dans leur mémoire les passes des montagnes et le cours des rivières, et risquant chaque jour leur vie pour quelques peaux de castor, n'étaient pas grands clercs pour la plupart ; la majorité probablement ne savait ni lire, ni écrire. Aussi, sauf de rares exceptions, leurs découvertes sont-elles demeurées anonymes. Quelques noms ont néanmoins surnagé : celui de Jim Bridger, qui paraît avoir atteint le premier le grand lac Salé en 1824, et celui d'Étienne Prévost qui, vraisemblablement en 1823[1], révéla l'existence de la Passe du Sud (South Pass), la grande trouée des Rocheuses, que devait utiliser plus tard la route des émigrants vers l'Orégon et vers la Californie.

La Compagnie des montagnes Rocheuses, à laquelle appartenait Étienne Prévost, est celle qui montra le plus d'activité dans ce travail d'exploration et ce sont les voyages d'un de ses chefs, Jedediah Smith, qui donnèrent la première idée générale de la topographie des plateaux et des montagnes compris entre les Rocheuses et la mer[2]. Smith, accompagné de quelques trappeurs, partit en 1826 du grand lac Salé, longea la rive orientale du lac et celle du lac Utah, puis remonta la vallée supérieure de la rivière Sevier, d'où il gagna la vallée de la Virgin et le Colorado. Tournant alors à l'ouest, il traversa le désert de Mohave et finit par arriver sur la côte, à San Diego, où les autorités mexicaines, tout en consentant à lui fournir quelques provisions, l'engagèrent de la façon la plus pressante à s'en retourner par le même chemin. Mais il dépista la surveillance dont il était l'objet et, se dirigeant vers le nord, parvint à la haute vallée du San Joaquin. Il traversa alors la sierra Nevada et regagna le grand lac Salé à travers les plateaux semi-désertiques du Nevada septentrional.

Il avait laissé la plupart de ses trappeurs en Californie, en leur promettant de revenir aussitôt, et reprit effectivement, en 1827, le che-

1. En marge : « Voir Goodwin? » Il s'agissait de vérifier cette date, ou tout au moins de chercher à la vérifier dans Goodwin, *Trans-Mississipi West, 1803-1853* (1922).

2. H. C. Dale, *The Ashley Smith expedition and the discovery of a central route to the Pacific, 1822-1829* (1918). Ajoutez : R. G. Thwaites, *Early western travels, 1748-1846*, 32 vol. ; se rapportent à l'ouest les t. VI-VIII, XIV-XXI (récits de Wyeth et de Townend), XXVI-XXIX (voyage du P. de Smet), XXX.

Digitized by Google

min qu'il avait suivi l'année précédente ; mais, arrivé sur le Colorado, il introduisit une variante dans son itinéraire en prenant pour objectif la bourgade de Los Angeles[1]. De là, il suivit d'un bout à l'autre la grande vallée de Californie, descendant le long du San Joaquin, pour remonter ensuite le long du Sacramento. Dans cette dernière région, et dans les montagnes qui séparent la Californie de l'Orégon, la chasse aux castors paraît avoir été très fructueuse, et Smith avait réussi, lorsqu'il atteignit la vallée de l'Umpqua, à réunir une quantité imposante de pelleteries. Malheureusement, ces pelleteries excitèrent la convoitise des Indiens du voisinage qui, pendant une absence de Smith, massacrèrent tous ses compagnons et firent main basse sur le contenu du camp. Seul et manquant de tout, Smith parvint cependant à gagner la Columbia et le fort Vancouver, où, bien que les relations entre la Compagnie de la baie d'Hudson et celle des montagnes Rocheuses ne fussent pas toujours très cordiales, Mac Loughlin le reçut avec la plus grande bienveillance et s'employa même à lui faire restituer par les Indiens les fourrures volées. Après quelques mois de repos, Smith remonta la basse vallée de la Columbia, puis celle de la Snake, et réapparut pendant l'été de 1829 au « rendez-vous » de sa Compagnie, aux abords de la Passe du Sud.

Jedediah Smith, qui fut d'ailleurs tué deux ans plus tard par un Indien sur le *Santa Fe trail*, ne publia pas le récit de ses extraordinaires randonnées ; mais ces voyages ne passèrent pas inaperçus et Gallatin, en particulier, les fit connaître dans une communication qu'il adressa à l'une des sociétés historiques américaines. Ils montraient, entre autres choses, qu'il existait au delà des Rocheuses, au sud de l'Orégon et à l'est de la Californie, une immense étendue de plateaux désertiques, où les rivières disparaissaient dans le sable et dans des lacs sans issue[2]. Quinze ans plus tard, en 1843-1844, la mission officielle de John C. Frémont, qui valut à son chef un si grand renom, ne fit guère que reprendre en sens inverse le second voyage de Smith ; au sens strict du mot, elle découvrit assez peu de chose. Le rapport et les cartes de Frémont rendirent assurément d'incontestables services aux géographes et aux émigrants ; ces derniers, cependant, il est bon de le remarquer, avaient su trouver bien auparavant le chemin de l'Orégon et même celui de la Californie. La colonisation de l'Orégon était alors en pleine activité.

1. En marge : « Probablement la ville la plus importante de Californie à cette époque. »

2. Duflot de Mofras, *Exploration du territoire de l'Orégon, des Californies et de la mer Vermeille, exécutée pendant les années 1840, 1841 et 1842* (2 vol., 1844).

Digitized by Google

Il ne faut sans doute pas attribuer trop d'importance dans l'histoire de cette colonisation à un visionnaire comme H. J. Kelley[1], que l'on a surnommé le « prophète de l'Orégon » et qui, en effet, passa la plus grande partie de sa vie à prôner l'Orégon, à tout propos et hors de propos. Il avait fondé à Boston, dès 1829, une « sociétépour la colonisation de l'Orégon » et voulut y conduire trois ans plus tard un petit groupe de colons ; mais ceux-ci l'abandonnèrent en cours de route. Les tentatives d'un autre citoyen de Boston, Nathaniel Wyeth, pour établir une colonie dans la basse vallée de la Columbia, eurent plus d'envergure, bien qu'elles n'aient pas été non plus couronnées de succès. Wyeth, qui prétendait faire concurrence à la Compagnie de la baie d'Hudson dans le commerce des fourrures et projetait également d'installer des pêcheries de saumon sur la Columbia, échoua dans l'une et l'autre de ces entreprises ; il finit par vendre à Mac Loughlin le poste (Fort Hall) qu'il avait construit dans la haute vallée de la Snake. Mais à deux reprises, en 1831 et en 1834, il avait prouvé par son exemple que, depuis le Missouri jusqu'au fort Vancouver, par la vallée de la Platte, la Passe du Sud et la vallée de la Snake, la route qui allait devenir le chemin classique de l'émigration ne présentait sur aucun point des difficultés insurmontables. A la même époque, le capitaine Bonneville[2], qui partait avec une compagnie de trappeurs pour une grande expédition de chasse au castor, réussissait de son côté à conduire des voitures chargées de marchandises jusqu'au delà de la South Pass[3].

Dans son voyage de 1834, Wyeth avait été accompagné par deux missionnaires, Jason Lee et son neveu Daniel Lee, envoyés par les méthodistes pour évangéliser les Indiens de l'Orégon, mais qui, soucieux du bien-être temporel, en même temps que du salut des âmes, n'avaient pas négligé d'amener avec eux un certain nombre de têtes de bétail. Ce furent en réalité ces missionnaires qui fondèrent dans l'Orégon le premier établissement américain permanent. Sur le conseil de Mac Loughlin, ils s'établirent dans la vallée de la Willamette, où quelques Canadiens français et métis, anciens employés de la Compagnie de la baie d'Hudson, s'étaient déjà fixés avec leur famille[4] ; ils y construisirent

1. G. W. Powell, *Hall Jackson Kelley, prophet of Oregon* (1917).

2. W. Irving, *Voyages et aventures du capitaine Bonneville* (1837) ; *Un tour dans les prairies* (1845) ; *Adventures of captain Bonneville* (1849).

3. Cette phrase dans le manuscrit est entre crochets et un point d'interrogation est placé en marge. Elle eût vraisemblablement été supprimée.

4. En marge : « Étienne Lucier ; 1829 », un signe avant le point-virgule, indiquant l'intention d'intercaler quelque chose. Dans les notes on trouve : « Le premier établissement fut fondé dans la vallée de la Willamette par Étienne Lucier en 1829 (ancien employé de la Compagnie

Digitized by Google

une habitation et y mirent une ferme en culture. Au début, ils essayèrent d'entrer en relation avec les Indiens ; mais le caractère de la mission ne tarda pas à s'altérer, comme cela s'est produit plus d'une fois pour les missions anglo-saxonnes, et ses chefs se montrèrent plus préoccupés de faire concurrence à Fort Vancouver que de convertir les Peaux-Rouges ; ce fut le cas surtout après qu'on leur eut fait parvenir par mer, en 1837 et en 1840, les ouvriers et les marchandises qu'ils réclamaient.

Pendant ce temps, les presbytériens envoyaient eux aussi des missionnaires, le Rév. H. H. Spalding et le Dr Marcus Whitman, qui arrivèrent sur la Columbia en 1836, accompagnés de leurs femmes. Celles-ci furent les premières Américaines à faire le voyage et, comme l'une d'entre elles était de santé assez délicate, on s'arrangea de manière à amener une voiture non seulement au delà de la Passe du Sud, mais jusqu'au fort Boisé ; une nouvelle étape de la route accessible aux voitures se trouva ainsi marquée sur le chemin de l'Orégon. Whitman se fixa dans la tribu des Cayuse, à une petite distance du fort Walla Walla ; Spalding un peu plus à l'est, sur la Clearwater, au milieu des Nez Percés ; trois ans plus tard, après l'arrivée de nouveaux renforts, une autre mission fut établie plus au nord, sur la Spokane. Toutes ces missions n'avaient pu s'organiser que grâce à l'appui bienveillant de Mac Loughlin qui pourtant, étant catholique, montrait pour celles des Jésuites une prédilection assez naturelle ; sous ses auspices, le P. de Smet vint de Saint-Louis, en 1840, s'installer au milieu des Indiens dans la région du lac Cœur d'Alène et y commencer cet apostolat qui fit de lui l'homme le plus influent de tout le Nord-Ouest parmi les tribus indiennes.

Les lettres des missionnaires, reproduites par les journaux des États-Unis, contribuèrent à faire connaître l'Orégon ; il en fut de même des voyages qu'ils étaient obligés de faire de temps en temps jusqu'à la côte atlantique pour réveiller l'enthousiasme assoupi de leurs coreligionnaires et recueillir un peu d'argent. Certains publièrent le récit de leurs aventures ; ainsi le Rév. Samuel Parker[1], qui fit paraître en 1838 un intéressant petit volume où il racontait une sorte de tournée d'inspection qu'il avait faite, de 1835 à 1837, pour le compte du comité

d'Hudson). D'autres employés de la Compagnie l'imitèrent, si bien qu'en 1843 il y eut environ cinquante familles dans French Prairie, près de la ville actuelle de Woodburn. Ces Franco-Canadiens ont été les premiers colons de l'Orégon. »

1. Rév. Samuel Parker, *A journey beyond the Rocky Mountains in 1835, 1836 and 1837* (1re édit., 1838 ; 2e édit., 1841).

Digitized by Google

presbytérien des missions étrangères. Des laïques, comme le naturaliste J. K. Townsend [1], qui avait fait partie de la seconde expédition Wyeth, firent imprimer aussi leurs carnets de notes. Mieux que cela : le plus célèbre écrivain d'alors, Washington Irving, se mit à exploiter les aventures des trappeurs, comme Fenimore Cooper avait exploité quinze ans plus tôt celles des pionniers et des Indiens ; *Astoria* parut en 1836 et *Rocky Mountains*, où il utilisait le journal du capitaine Bonneville, en 1837. Les politiciens, si habiles à sentir d'où vient le vent, recommencèrent, après dix ans de silence, à parler de l'Orégon. En 1838, un sénateur du Missouri, Linn, proposa d'en faire un territoire des États-Unis et d'y établir un gouvernement. Proposition irréalisable, il ne l'ignorait pas, puisque l'état d'indivision subsistait toujours avec l'Angleterre ; mais elle lui fournit l'occasion d'un long rapport, où il avait réuni d'utiles renseignements sur l'Orégon, et qui fut distribué à de nombreux exemplaires. L'année suivante, il présenta au Congrès une pétition apportée par Jason Lee, le missionnaire méthodiste, dans laquelle les signataires demandaient la protection des lois des États-Unis et déclaraient qu'ils étaient « le germe d'un grand État ». Comme ils n'étaient que trente-six, cette grandiloquence pouvait sembler exagérée ; mais, en fait, ils disaient vrai sans le savoir, car le moment est venu où l'armée des pionniers va se mettre en marche à travers les plaines.

Quand on apprit dans l'Est que des gens se réunissaient par dizaines et par centaines à Independence (Missouri) dans le dessein d'entreprendre avec leurs familles et leur bétail un voyage de 3,000 kilomètres et d'aller s'établir sur les bords du Pacifique, le sentiment général fut celui de la stupéfaction. « Insanité », écrivait Horace Greeley dans la *Tribune*, et d'autant plus inexplicable que tant de terres restaient encore à mettre en culture dans la vallée du Mississipi. Mais, au moment même où Greeley protestait au nom du bon sens, une lettre, partie du territoire de l'Iowa, exposait admirablement l'état d'esprit du pionnier américain, tel que deux siècles et demi de migrations l'avaient fait :

Pour lui, y lisait-on, il y a toujours une terre promise plus à l'Ouest, où le climat est plus doux, le sol plus fertile, avec de meilleur bois de construction et de plus belles prairies, et il va, il va toujours, cherchant et n'atteignant jamais le mont Pisgah de ses rêves. Vous autres, dans les vieux États, vous pouvez difficilement concevoir à quel point c'est une chose normale pour un

1. J. K. Townsend, *Narrative of a journey across the Rocky Mountains to the Columbia river* (1839). On y trouve le récit du voyage de Wyeth.

Digitized by Google

« vieux colon[1] » que de vendre ses « améliorations », d'atteler ses chevaux à sa grosse charrette et de faire avec sa femme et ses enfants, ses porcs et son bétail, ses chaudrons et ses marmites, ses ustensiles familiers et ses dieux familiers, quelques centaines de milles pour trouver où fonder un nouveau *home*. Actuellement, l'Orégon est la terre promise du pionnier. Des centaines se préparent à partir au printemps, tandis que des centaines d'autres attendent anxieusement comme signal de départ les décisions du Congrès au sujet de ce pays[2].

Le désir de changement et d'aventure ne suffit cependant pas à expliquer ce que l'auteur de cette lettre appelle la « fièvre de l'Orégon » ; le pionnier de la vallée du Mississipi avait, à cette époque, des raisons particulières d'être mécontent, et le besoin de changer de place était chez lui plus vif encore qu'à l'ordinaire. La crise de 1837 l'avait laissé en fâcheuse posture. Après avoir, comme tout le monde, spéculé sur les terres, dont la valeur montait sans arrêt à l'époque de l'inflation, il se trouvait maintenant propriétaire de terrains devenus invendables et sur lesquels il avait contracté des hypothèques que la déflation brusque avait rendues énormes. Il lui restait, il est vrai, des liasses de papier-monnaie, mais les banques qui avaient émis ce papier étaient généralement en faillite. Une série de récoltes magnifiques ne fit qu'aggraver sa situation ; le marché local ne put les absorber ; l'insuffisance des moyens de transport rendait l'exportation difficile ; le prix du baril de farine baissa de plus de moitié à Cincinnati entre 1839 et 1842 et le bétail subit une baisse analogue.

Dans ces conditions, l'idée de recommencer sa vie au bord du Pacifique apparaissait à plus d'un comme le salut. Là, du moins, on n'aurait plus à se préoccuper du problème des communications, puisqu'on aurait la mer à sa portée. La Chine absorberait aisément le surplus de la production : les Chinois n'étaient-ils pas de grands mangeurs de porc? N'avaient-ils pas aussi besoin de blé? Si le marché de la Chine ne s'ouvrait pas immédiatement, on disposerait en tout cas de celui de l'Alaska où les établissements russes achetaient déjà du blé à Fort Vancouver. Ces plans, qui ressemblaient un peu à ceux de Perrette, étaient développés avec éloquence et conviction dans les réunions publiques ; on terminait l'exposé par une tirade patriotique contre l'Angleterre.

Tout d'abord, néanmoins, l'émigration resta très faible. On parle de

1. En marge : « Old settler. »

2. En marge : « Bell, p. 112. » Il s'agit de James C. Bell, *Opening a highway to the Pacific, 1836-1848* (Columbia University, t. XCVI, 1, 1921).

Digitized by Google

deux charrettes qui seraient arrivées jusqu'à la Columbia en 1840 ; en 1841, le nombre des émigrants paraît avoir été de 24 ; en 1842, de 137. Mais, en 1843, on passe brusquement à 875 personnes, accompagnées de 1,300 têtes de bétail ; en 1844, le total des partants dépasse 1,400, avec 3,000 têtes de bétail ; en 1845, on atteint 3,000 émigrants et 7,500 têtes de bétail. Au commencement de l'année 1846, à la veille du traité de partage, l'Orégon pouvait renfermer environ 6,000 habitants, installés pour la plupart dans la fertile vallée de la Willamette, et en majorité américains.

Dans ces premières années se développa la technique de l'émigration. On ne pouvait songer à voyager isolément, comme on l'avait fait dans les migrations d'autrefois, car il s'agissait maintenant d'un voyage de quatre à cinq mois — parfois davantage — au cours duquel la moindre méprise pouvait devenir fatale. S'égarer dans les grandes plaines ou sur les plateaux désertiques de la Columbia, laisser errer ses chevaux ou ses bœufs pendant la nuit dans les pâturages, au voisinage d'une bande d'Indiens, et ne pas les retrouver le matin, étaient des accidents irréparables pour une famille isolée dans des régions où les points habités se trouvaient à des centaines de kilomètres les uns des autres. Il fallait donc voyager de conserve, en colonne, et s'interdire rigoureusement toute fantaisie individuelle[1].

Le lieu de réunion était la petite bourgade d'Independence (Missouri), que la ville de Kansas City, alors inexistante, a englobée depuis dans sa banlieue. Située à l'extrême limite de la « frontière » américaine, Independence était également le point de départ de la caravane de marchands qui, depuis vingt ans déjà, se rendait chaque année à Santa Fé et ce fut même l'organisation de cette caravane qui, sur les points essentiels, servit de modèle à celle de l'Orégon. Chaque famille d'émigrants avait sa grosse charrette, couverte d'une bâche — sa « goélette des prairies » (*prairie shooner*) comme on l'appelait — où étaient entassés les objets mobiliers les plus indispensables et les provisions pour le voyage, de la farine et du porc salé principalement. Au début, on pouvait sans peine varier un peu le menu, en tuant de temps en temps un des bisons que l'on rencontrait en grand nombre dans la traversée des plaines ; mais, bien que d'une intelligence assez bornée, ces ani-

1. En 1845, une partie des émigrants quittèrent la colonne aux environs du fort Boisé et, sur la foi d'un guide, voulurent prendre un chemin plus court qui devait les conduire directement aux Dalles ; soixante-quinze personnes moururent dans la traversée de ce désert sans eau.

Digitized by Google

maux finirent par s'apercevoir que les abords de l'*Oregon Trail*[1] n'étaient pas sûrs et se tinrent à distance de chaque côté.

On partait d'Independence au printemps, après avoir élu un chef et une sorte de conseil auquel étaient soumises les questions litigieuses. Chaque colonne était généralement divisée en deux parties : en avant, ceux qui n'avaient pas de bétail et pouvaient par conséquent marcher plus vite et choisir d'avance l'emplacement du camp pour le soir ; en arrière, la « colonne des vaches ». Tous les jours, à quatre heures du matin, les sentinelles réveillaient le camp en déchargeant leurs fusils et, tandis que les femmes préparaient le premier déjeuner, les hommes se mettaient en quête des animaux de trait et des bestiaux qu'on avait laissés pâturer en liberté pendant la nuit et les rabattaient dans la direction du camp. Après le repas, on attelait et, à sept heures, le guide donnait le signal du départ. Les voitures étaient embrigadées par groupes de quatre, dont chacun avait son rang dans la colonne ; tous les matins, le groupe qui avait été le premier pendant la journée précédente passait à l'arrière — la plus mauvaise place à cause de la poussière — et chaque groupe avançait d'un rang. A midi, on faisait halte pendant une heure pour le déjeuner, puis on se remettait en marche, et le soir, quand on arrivait au campement, les voitures allaient se ranger l'une derrière l'autre, de manière à former une barricade circulaire à l'intérieur de laquelle les émigrants pouvaient, en cas de besoin, résister victorieusement à une attaque des Indiens ; ceux-ci, du reste, sur la route de l'Orégon, étaient plus quémandeurs et voleurs que vraiment dangereux. Les points de campement devaient être choisis avec soin : il fallait de l'eau, de l'herbe pour les animaux et, autant que possible, du bois pour la cuisine ; mais plus d'une fois, surtout lorsqu'on était arrivé sur les *mesas* colombiennes, le seul combustible qu'on eût à sa disposition était fourni par les grosses touffes d'absinthe, qui constituent la principale végétation du pays[2]. A huit heures, le dîner fini, on plaçait les sentinelles et le camp s'endormait.

D'Independence, les émigrants se dirigeaient d'abord au Nord-Ouest vers la vallée de la Platte, puis suivaient la rive méridionale de la Platte et celle de la Platte du Nord ; pour éviter tout contact avec les Gentils, les Mormons inaugurèrent un peu plus tard, lors de leur grande migration, une route nouvelle qui suivait la rive septentrionale et qui

1. Parkman, *Oregon Trail* (1846) ; F. G. Young, *The Oregon Trail*, dans *Quarterly of the Oregon histor. Soc.*, décembre 1900, où est publié le récit de Wyeth lui-même.

2. En marge : « Sage brush, bois de vache. » Cf. Charles J. Stedman, *Bucking the Sagebrusch, or The Oregon trail in the seventies* (1904).

Digitized by Google

doubla désormais la route du Sud. A travers les plaines monotones du Nebraska, on montait ainsi tout doucement jusqu'au fort Laramie, qui appartenait à l'*American Fur Company* et devint ensuite un poste militaire. On y faisait généralement un arrêt un peu prolongé, dont on profitait pour remettre un certain ordre dans le matériel et dans les habits, avant d'entreprendre la traversée des montagnes ; puis on continuait la montée vers la Passe du Sud, le long de la North Platte et de son affluent, la Sweetwater, sans oublier de graver son nom, si l'on avait le temps, sur le « rocher de l'Indépendance », qui montait la garde au bord du chemin. On se trouvait alors à plus de 1,300 kilomètres du point de départ. Après avoir franchi la crête de la South Pass, on descendait jusqu'au fort Bridger, que le vieux trappeur Jim Bridger établit en 1843 sur une des branches de la Green, dans une position excellente, à peu près à mi-chemin entre Independence et le fort Vancouver et près de l'endroit où la route de la Californie se détachait de celle de l'Orégon. On y trouvait toute sorte d'objets utiles et surtout une forge et un forgeron, dont les voitures avaient souvent grand besoin. Un peu plus loin, à Soda Springs, était la bifurcation des routes ; les émigrants qui avaient hésité jusque-là entre Orégon et Californie — le cas n'était pas rare — étaient obligés de prendre une résolution.

Ceux qui choisissaient l'Orégon gagnaient la vallée de la Snake et le fort Hall, qui était le premier fort de la Compagnie de la baie d'Hudson. Là commençait la partie la plus pénible du voyage, à travers une région difficile et d'aspect désolé, où, suivant la femme d'un missionnaire, tous les chrétiens apprenaient à jurer. Malheur aux imprévoyants qui avaient épuisé leur provision de farine et de porc salé ! Entre le fort Hall et le fort Boisé, sur les plateaux à buissons d'absinthe, ils étaient à peu près sûrs de ne rencontrer aucun gibier ; il leur fallait déterrer des oignons de camas et d'autres racines qu'en temps ordinaire ils auraient jugées bonnes tout au plus pour les Indiens. Après le fort Boisé et la traversée de la Snake, on retrouvait les mêmes plateaux et les mêmes absinthes ; mais on avait pu généralement, aux environs du fort, acheter aux Indiens du saumon séché, en leur cédant en échange de vieux vêtements dont ils se paraient à leur fantaisie, sans tenir compte ni de l'âge, ni du sexe. Par la plaine de la Grande Ronde, véritable oasis de verdure entourée d'âpres montagnes, on arrivait au fort Walla-Walla, où l'on pouvait renouveler ses provisions de saumon, et l'on descendait le long de la Columbia jusqu'au défilé des Dalles, par lequel le fleuve se fraie un passage à travers la chaîne des

Digitized by Google

Cascades. Là, il fallait se séparer ; tandis qu'une partie des émigrants conduisait le bétail par les sentiers des montagnes, les autres construisaient des radeaux sur lesquels ils plaçaient les charrettes et le mobilier et qu'ils guidaient de leur mieux au milieu des rapides. Au fort Vancouver, qui était le rendez-vous général et où l'hospitalité de Mac Loughlin ne faisait jamais défaut, la vue de la souriante vallée de la Willamette, dominée par la cime neigeuse du mont Hood, faisait vite oublier la fatigue et les périls. Si quelque bateau se trouvait dans la Columbia, prêt à partir pour le cap Horn et la côte atlantique, on se hâtait d'écrire aux amis restés « dans les États » pour les inviter à faire eux aussi leurs préparatifs de départ. C'est ainsi que, dans l'espace de quelques années, les pionniers américains tracèrent cette route que le P. de Smet appelle « la plus large, la plus longue et la plus belle route du monde entier, la route des États-Unis à l'océan Pacifique ».

Le peuplement de l'Orégon fut l'œuvre des pionniers et non du gouvernement américain, qui ne fit à peu près rien pour le faciliter ; ce furent aussi les pionniers qui, d'eux-mêmes et sans en référer au Congrès, établirent entre eux la première organisation politique. Ils essayèrent dès 1841 ; mais l'opposition de la Compagnie de la baie d'Hudson et des colons franco-canadiens, ses anciens employés, fit échouer le projet. Deux ans plus tard, le parti américain l'emporta, par une faible majorité, il est vrai : cinquante-deux contre cinquante. Une constitution rudimentaire fut adoptée et mise en vigueur. Le suffrage était universel, l'esclavage interdit ; une milice était instituée pour la protection des colons contre les Indiens et les perturbateurs de la paix publique. Le pouvoir exécutif était confié à une commission de trois membres, le pouvoir législatif à une commission de neuf membres et l'autorité judiciaire à une cour de trois juges. Tout chef de famille avait droit à 640 acres (259 hectares) de terre.

La résistance du parti anglais rendit d'abord difficile le fonctionnement de la constitution. Celle-ci avait, d'autre part, deux graves défauts, un exécutif plural et l'absence complète de tout système d'impôts, car on n'avait prévu que des contributions volontaires. Il fallut modifier ce régime en 1844 et 1845 ; l'Orégon eut désormais un gouverneur élu, une Chambre des députés et des impôts qui n'avaient plus rien de facultatif. Toutefois, ceux qui voulaient rester en dehors de cet arrangement et ne pas payer leur quote-part des dépenses communes étaient libres de le faire, à leurs risques et périls : on ne leur cachait pas, en effet, que leurs personnes et leurs biens cesseraient d'être protégés

Digitized by Google

par la loi. Les représentants de la Compagnie de la baie d'Hudson décidèrent alors d'accepter la constitution, mais à titre individuel et sans engager la Compagnie, ni à plus forte raison l'Angleterre.

Entre cette dernière et les États-Unis, des négociations avaient recommencé en 1842. Lord Ashburton et Daniel Webster, après s'être mis d'accord sur le tracé de la frontière entre le Maine et le Canada, échangèrent leurs vues sur l'Orégon. La Columbia, prétendait l'envoyé de l'Angleterre, était la limite naturelle, à quoi Webster répondait que cette limite avait l'inconvénient de ne laisser aux États-Unis aucun port convenable sur le Pacifique. D'un autre coté, si l'on prolongeait jusqu'au Pacifique la frontière du 49e parallèle, déjà tracée jusqu'aux Rocheuses, l'Angleterre perdait non seulement la magnifique rade du Puget Sound, mais encore le sud de l'île Vancouver et l'entrée du détroit de Juan de Fuca[1]. On n'aboutit pas et, tandis que les négociations continuaient par intermittences, l'opinion publique américaine, principalement dans la vallée du Mississipi, se mit à réclamer avec violence la totalité de l'Orégon, non plus jusqu'à 49°, mais jusqu'à 54° 40'. Cette limite était celle qui avait été acceptée par les Russes en 1824. Il est vrai que l'Angleterre n'avait pas été partie au traité de 1824 et qu'il ne l'engageait en aucune manière ; mais les partisans de l'expansion à outrance et leurs journaux, sans s'inquiéter de semblables considérations, prirent comme cri de ralliement : « Cinquante-quatre quarante ou la guerre » (*Fifty four forty or fight*).

Les États-Unis étaient alors en pleine crise impérialiste. A la fin de l'année 1844, l'élection de James K. Polk comme Président avait été due avant tout à son programme de « réannexion » du Texas. Polk songeait aussi au Nouveau Mexique et à la Californie. Quant à l'Orégon, il l'oubliait si peu que, dès son discours d'inauguration, il tint à affirmer que les États-Unis avaient des droits « clairs et indiscutables au pays d'Orégon ».

En Angleterre comme en Amérique, l'opinion publique crut que le nouveau Président avait pris à son compte les théories des expansionnistes et réclamait la totalité de l'Orégon. Un peu plus tard, cependant,

1. En marge : « San Francisco en note? » Cette note aurait utilisé les indications suivantes que l'on trouve dans les fiches de la documentation : Webster insinua (au cours de cette discussion sur la frontière) que l'affaire se présenterait mieux si les États-Unis pouvaient acheter au Mexique la Californie du Nord et San Francisco (projet de Jackson dès 1835). Il comptait probablement que l'Angleterre offrirait ses bons offices, mais Ashburton se contenta de dire que l'Angleterre ne ferait pas d'objection à l'acquisition de la Californie du Nord. On n'aboutit pas.

Digitized by Google

le secrétaire d'État de Polk, Buchanan, offrit à l'ambassadeur d'Angleterre, Sir Richard Pakenham, de partager l'Orégon suivant la ligne du 49°; mais Pakenham refusa sans en référer à son gouvernement, persuadé sans doute que l'Angleterre s'en tenait à la limite de la Columbia. Polk alors changea de tactique et, au grand émoi de Buchanan, fit retirer la proposition américaine. Son principe était, comme il l'écrit dans son journal, qu'il faut « regarder John Bull droit dans les yeux »; conformément à ce principe, il déclara que les droits des États-Unis s'étendaient jusqu'à 54° 40' et, par un message au Congrès, demanda l'autorisation d'adresser à l'Angleterre le préavis d'un an, qui devait mettre fin à l'indivision; le Congrès, après de longs débats, vota une résolution dans ce sens. La tension entre les deux gouvernements devint très aiguë. On parlait de guerre. Mais ni Lord Aberdeen en Angleterre, ni Polk en Amérique ne voulaient en venir à cette extrémité et, malgré son intransigeance apparente, Polk avait d'autant moins de raisons de désirer une guerre avec l'Angleterre qu'il en entreprenait une autre, beaucoup plus avantageuse, contre le Mexique. Son but était d'amener le gouvernement anglais à faire une proposition qui pourrait être acceptée par les États-Unis. Il réussit : dans les premiers jours de juin 1846, l'Angleterre présenta un projet de traité au terme duquel la frontière du 49e parallèle serait prolongée jusqu'au détroit de Juan de Fuca, l'île Vancouver restant anglaise en totalité. Soucieux de ne pas avoir l'air de reculer, Polk soumit le projet au Sénat, qui, par une très forte majorité, donna un avis favorable. Le traité fut signé le 15 juin[1].

Les habitants de l'Orégon, qui avaient vécu jusque-là sous un gouvernement de leur façon, supposaient que leur pays allait être immédiatement incorporé aux États-Unis en qualité de territoire. Il n'en fut rien. En prévision des conquêtes qui allaient être la conséquence de la guerre du Mexique, des discussions orageuses s'engagèrent dans les Chambres sur l'extension de l'esclavage aux nouveaux territoires. Les représentants du Nord étaient en majorité hostiles à cette extension et voulaient l'interdire par une disposition législative; ceux du Sud ne se bornaient pas à contester l'opportunité d'une loi de ce genre, mais déclaraient que le Congrès n'avait pas, aux termes de la Constitution fédérale, le droit de la voter. L'Orégon, où l'esclavage était interdit et où personne, du reste, ne songeait à conduire des esclaves, se trouva pris dans la controverse et dut attendre plus de deux ans le bon plaisir des politiciens de Washington. Le peuplement s'était alors ralenti, par

1. F. J. Turner, *The Rise of the New West* (1906).

Digitized by Google

suite de la concurrence de la Californie ; c'est seulement en 1859 que fut créé l'État d'Orégon actuel, qui ne comprit qu'une faible partie du territoire primitif. Les autres États issus de l'ancien Orégon (Washington, Idaho, Montana, Wyoming) se peuplèrent beaucoup plus tardivement encore et ne prirent rang parmi les États de l'Union qu'à la fin du XIXe siècle[1].

D. PASQUET.

1. Mentionnons en terminant quelques ouvrages d'un caractère général : H. H. Bancroft, *History of the North-West coast* (2 vol., 1884) ; J. H. Gilbert, *Trade and currency in early Oregon* (Columbia, U. S. XXVI, 1, 1907) ; W. L. Smythe, *The conquest of arid America* (nouv. édit., 1905). L'ensemble des notes bibliographiques n'est pas de la main de l'auteur. Elles ont été trouvées dans ses papiers en indications éparses et nous les donnons sous toutes réserves.

Digitized by Google

MÉLANGES

LE *CORPUS VASORUM ANTIQUORUM*

« Tous les vases antiques ! » Que les érudits me pardonnent cette traduction familière : près d'eux, le mot *Corpus* jouit d'un crédit solide qui a pu entraîner bien des adhésions — à une publication internationale comme celle-ci ne fallait-il pas d'ailleurs un nom latin, ou grec? —; mais ce latin sonore ne doit effrayer personne. Pour tirer plaisir et profit d'un de ces légers fascicules in-4°, où quelques feuilles de texte accompagnent deux douzaines de planches bien remplies au verso comme au recto, il suffit de savoir regarder et, secondement, de lire une des langues modernes les plus connues, français, anglais, allemand ou italien, suivant les cas[1]. Le *Corpus des vases antiques* est un recueil de photographies expliquées par des légendes et des notices. Les notices, brèves quoique savantes, ne donnent en principe que les renseignements indispensables, avec une bibliographie. Grâce à la reproduction photographique, qui rend fidèlement la forme et le décor des vases, cette publication, si utile pour les spécialistes, ouvre à tout le monde l'accès de l'Antiquité le plus direct et le plus aisé. Elle possède encore un autre avantage sur les *Corpus* d'inscriptions : son domaine est illimité et s'étend à toutes les périodes, préhistoriques comme historiques. Or, l'importance des vases, comparée à celle des textes, ne doit pas être sous-estimée.

Je ne l'ai complètement sentie qu'il y a quelques mois et par analogie, à l'extrémité d'une route de l'Atlas marocain. Un loisir forcé et assez austère, entre de pauvres huttes, m'apprit que les tapis et les plateaux de cuivre ne sont pas seulement des articles de bazar oriental, mais qu'ils constituent le principal mobilier et l'ornement essentiel de la vie berbère. Les vases aussi ont été l'ornement essentiel de la vie antique, son mobilier principal, dans la maison, dans la tombe, dans le temple. On peut dire que notre civilisation débute avec eux, et ils en jalonnent ensuite tous les chemins. C'est par eux, de plus, que se manifeste pour la première fois d'une façon certaine le sentiment esthétique désintéressé. Les peintres magdaléniens n'avaient sans doute aucune idée du beau, leur ambition se bornant à faire des portraits d'animaux

1. L'allemand, admis en principe, n'a pas encore été employé.

Digitized by Google

très ressemblants. Il n'importa pas davantage que les idoles néolithiques fussent belles ou laides ; mais le potier qui modelait péniblement un vase avant de savoir le tourner a pu chercher entre toutes les formes pratiques les plus belles et les orner d'un décor géométrique, rien que pour le plaisir des yeux.

On sait ce que les Grecs ont fait de ce décor, comment il s'est rapproché des arts majeurs sans s'y asservir, en gardant sa souplesse et sa variété. On peut, par un procédé bien connu des dessinateurs, l'isoler du vase, le déployer sur une feuille de papier, si l'on croit ainsi le rendre plus visible ; mais le charme familier et l'intérêt archéologique de ces petits tableaux ne doivent pas faire oublier leur support, qui est l'élément principal. Les Grecs ne s'y trompaient pas : ce qu'ils appréciaient d'abord, c'était la qualité et la forme du vase. Dans cette forme, en effet, la beauté s'exprime absolument avec une rigueur mathématique, tandis que les qualités esthétiques du tableau, qui sont elles-mêmes des abstractions, la composition, les lignes, les couleurs, n'apparaissent que mêlées à l'imitation de la réalité. Aussi la forme des vases a-t-elle été pour le sentiment esthétique ce que l'on me permettra d'appeler le plus délicat des instruments enregistreurs. Lorsqu'on la voit, à l'époque hellénistique, se dissimuler sous le décor estampé ou moulé qui l'alourdit, on devine que le peuple grec perd le goût de la beauté pure, et l'on peut prédire longtemps d'avance l'étiolement du grand art sur un terrain progressivement desséché.

Si le *Corpus* n'avait accueilli que les vases peints, comme on l'avait d'abord proposé, il aurait souffert de graves lacunes et, chose plus fâcheuse encore, il aurait enraciné un préjugé fatal à l'intelligence de l'art grec. Mais ce préjugé conservait peut-être assez de force, surtout chez les humanistes, pour qu'on le ménageât au début par une sorte de précaution oratoire. Il faut, du reste, avouer que l'idée de publier tous les vases antiques, sans exception, devait sembler audacieuse, et qu'elle pouvait effrayer les cœurs les moins timides. Je ne sais si elle se serait réalisée en d'autres temps, sans le concours d'événements historiques qui a présidé à la création de l'Union académique internationale ; mais le facteur personnel, comme disent les techniciens, est ici manifeste. Pour l'honneur de la France, M. Edmond Pottier a su profiter des circonstances favorables ; sa foi ardente, sa grande autorité scientifique ont d'autant mieux convaincu ses collègues de l'Institut et de l'Union académique internationale ; qu'il apportait un projet longuement mûri et sorti tout armé de sa propre expérience : en publiant les *Vases du Louvre*, à une époque où l'on n'utilisait guère que le dessin pour la reproduction des peintures de vases, il avait éprouvé et montré les ressources de la photographie.

Le *Corpus* s'inspire des albums des *Vases du Louvre*, avec quelques modifications : on a substitué la phototypie à la similigravure ; l'échelle est plus réduite, et les notices plus brèves ; enfin, les vases sont numérotés par planches. Cette dernière mesure donnait toute liberté quant au plan de la

Digitized by Google

publication. Imiterait-on les *Corpus* d'inscriptions, en groupant tous les vases connus d'une même classe? Leur dispersion actuelle eût entraîné d'infinis délais et d'autres difficultés. M. Pottier proposa donc de procéder par musées. Ce plan adopté, une des conséquences fut de laisser à chaque pays le soin de publier ses collections, autonomie qui a de grands avantages et peu d'inconvénients sous la direction générale qu'exerce M. Pottier. Parmi les avantages, il faut compter une émulation qui entretient l'activité et donne le désir de bien faire. Laissons parler les dates : le projet a été déposé en 1919 et les détails du plan arrêtés en 1921 ; au commencement de 1923 paraissait le premier fascicule du Louvre, fascicule-type ; aujourd'hui (janvier 1929), le Louvre a à son actif cinq fascicules, le Musée britannique, le Musée national de Copenhague, le Musée national italien de la Villa Giulia, chacun trois, le Musée municipal de Lecce, les Musées royaux de Bruxelles, l'Ashmolean Museum d'Oxford, le Musée Scheurleer de La Haye, notre Bibliothèque nationale, chacun un ; d'autre part, quelques collections moins importantes, privées ou publiques, ont été publiées intégralement : les collections Hoppin et Gallatin aux États-Unis, le musée de Compiègne, la collection Mouret (fouilles d'Ensérune) en France. Les reproductions totales et les détails qui les accompagnent à l'occasion sont en général excellents. On peut espérer que les reflets gênants seront bientôt éliminés partout. Quelques planches moins lisibles (*Musée de Compiègne*, pl. 2, 11, 21, 24, 30, notamment) disparaissent dans l'ensemble, et la liberté relative qui a été laissée aux éditeurs de collections particulières a eu d'heureux résultats. Un peu de variété dans l'échelle des reproductions, dans la répartition des vases sur les planches, ou dans la rédaction des notices ne saurait nuire à la publication.

La question épineuse était le classement des vases. Logiquement, on ne devait tenir compte que de l'affinité des styles, en sacrifiant les divisions géographiques. Ainsi les vases de Naucratis, quoique fabriqués en Égypte, font partie de la céramique grecque orientalisante, tandis que les céramiques à figures rouges de l'Italie méridionale se placent à la suite de la figure rouge attique. Néanmoins, l'on pouvait faire valoir des raisons sérieuses en faveur de la classification géographique, comme le montre notamment une monographie récente de M. Ch. Dugas sur la *Céramique des Cyclades*. C'est un classement géographique qui a été proposé par M. Pottier[1]. Mais l'application dans le détail soulève de nombreuses difficultés. Les membres de la Commission qui se réunit périodiquement à Bruxelles n'ayant pu s'accorder que sur les grandes régions (I. Orient ; II. Iles de la Méditerranée orientale ; III. Grèce ; IV. Italie et îles voisines, etc...), on a substitué au terme « groupements locaux » celui de « groupes stylistiques », sans changer d'ailleurs les appellations (II. A. Crète, B. Santorin, C. Chypre, D. Rhodes, etc...). Quant

1. Un contre-projet du professeur Blinkenberg a été écarté. Il l'a cependant appliqué en partie dans les fascicules du musée de Copenhague : les vases grecs sont rangés par périodes, mais on a gardé les indices de classement admis par la Commission internationale.

Digitized by Google

aux styles compris dans un même groupe, chaque éditeur a conservé le droit de les distinguer comme il préfère, au moyen de petites lettres, *a*, *b*, *c*, etc. De tout cela une certaine confusion, au moins apparente, est résultée pour qui veut consulter le *Corpus*. Elle serait encore plus grande si les éditeurs n'avaient adopté le plus souvent les divisions proposées par M. Pottier pour le Louvre.

En fait, dans la science actuelle, le classement des styles et la détermination des fabriques ne sont pas encore achevés : c'est l'objet final de la céramologie. La Commission internationale a chargé plusieurs spécialistes d'établir des fascicules de classification, même provisoire, par régions ou par groupes, et elle en a déjà fait imprimer quatorze ; mais ces classifications ne répondent pas toujours au plan du *Corpus*. Si l'on se reporte à celle que M. Ducati a donnée pour l'Italie, on voit que les « Vases de Gnathia » y sont désignés par la formule 9 VI, le chiffre 9 représentant le groupe « Céramique de l'Italie méridionale », qui n'existe pas dans le *Corpus*. Pour ne pas accroître la confusion, les éditeurs du *Corpus* devraient conserver les groupements une fois admis, quelle qu'en soit la valeur ; mais la clarté exige aussi que les styles connus soient distingués *ne varietur* par un indice bien apparent, et que l'on ne donne pas le nom de style à un groupe. Ainsi *IV. D. (style apulien)* ou *IV. E. (style campanien)* ne désignant pas suffisamment les vases que l'on publie, on peut se demander *a priori* si le groupe III. H. (Attique, figures noires) comprend aussi les vases du Dipylon. Il ne faudrait pas, comme l'a fait l'éditeur du fascicule I de la Bibliothèque nationale, placer côte à côte deux vases de Théra, l'un préhellénique, l'autre hellénique, sans les distinguer, tant dans la légende qu'en vedette de la notice, par une lettre dont le lecteur connaîtra d'avance la signification. C'est dire que la table des matières jointe à chaque fascicule doit citer non seulement les groupes, mais encore les styles[1], avec un indice de classification complet, comme cela a été fait déjà en partie.

Il conviendrait aussi de publier une table générale des fascicules parus, laquelle serait mise à jour de temps en temps. Les grands musées ont, en effet, livré au public des fascicules panachés, composés de séries empruntées à divers groupes ou à diverses régions. Comme les planches de chaque série sont numérotées à part, et que les notices sont imprimées sur une ou plusieurs feuilles séparées, ce procédé ne présente pas d'inconvénient — au moins pour les particuliers et pour les instituts archéologiques, car les bibliothèques publiques ou universitaires ne rétabliront jamais l'ordre normal —, mais il rend encore plus nécessaire la table générale dont j'ai parlé. Celle que j'ai esquissée ci-dessous n'est pas complète et elle sera bientôt arriérée. Je souhaite qu'elle puisse éveiller la curiosité de quelques lecteurs de la *Revue*, ou guider leurs recherches.

R. VALLOIS.

1. Je souhaite pareillement que l'on inscrive toujours dans les notices, et en évidence, le nom du style, en choisissant, quand il y en a plusieurs, le plus précis et le plus significatif. Une référence bibliographique ne suffit pas, car il est rare qu'elle puisse être utilisée sans délai.

Digitized by Google

TABLE PROVISOIRE DU « CORPUS VASORUM ANTIQUORUM »

Abréviations[1] : A, Ashmolean Museum, Oxford ; — BM, British Museum ; — C, Musée de Compiègne (en un fascicule) ; — CL, Museo Castromediano di Lecce ; — E, Collection Mouret, fouilles d'Ensérune (en un fascicule) ; — G, Gallatin Collection et H. Hoppin Collection, U. S. A. (en un fascicule) ; — L, Louvre ; — MC, Musée national de Copenhague ; — N, Bibliothèque nationale, Paris ; — RC, Musées royaux du Cinquantenaire, Bruxelles ; — S, Collection Lunsingh Scheurleer, La Haye ; — V, Museo di Villa Giulia, Roma.

I. — ORIENT : **A. Égypte préhistorique :** MC_1. — **B. Égypte pharaonique :** MC_1, C, S_1, N_1. — **C. Proto-élamites :** L_{1-3}, MC_1. — **F. Asie Mineure :** *a. Troade* : L_4, MC_1 ; *b. Mysie* : L_4. — **G.** « *Ionian style* » : G. — **H. Syrie :** MC_1, C.

II. — ILES DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE : **A. Crète :** *Styles préhelléniques* : L_1, MC_1. — **B. Théra :** *b. Cycladique* : L_1, N_1 ; *c. Géométrique* : L_1, MC_2, N_1. — **C. Chypre :** *a. Age du bronze* : L_4, BM_1, MC_1, RC_1, G, N_1, S_1 ; *b. Age du fer* : L_{4-5}, BM_2, RC_1, C, G, S_1, N_1. — **D. Rhodes :** *a. Préhistorique* : MC_1 ; *b. Géométrique* : MC_2, C ; *c. Orientalisant* : L_1, MC_2, S_1, N_1. — **E. Milo :** *a. Préhistorique* : MC_1, C ; *c. Orientalisant* : MC_2. — **F. Cyclades :** *a. Préhistorique* : MC_1 ; *b. Géométrique* : S_1.

III. — GRÈCE : **A. Mycénien :** MC_{1-2}, RC_1, S_1, N_1. — **B. Thessalien :** *a. Préhistorique* : MC_1 ; *b. Géométrique* : MC_2. — **C. Corinthien** (et protocorinthien) : MC_2, V_1, RC_1, S_1, H-G, E, N_1, C. — **D. Sparte et Cyrène :** L_1, MC_3, H, N_1. — **E. Eubée :** S_1, H, N_1, MC_3. — **F. Ionien :** S_1, N_1, MC_3, CL_1, V_3. — **G. Béotien :** MC_{2-3}, RC_1, A_1, S_1, H-G, N_1. — **H. Attique, « figures noires » :** *b. Géométrique* : MC_2, S_1, H, N_1, C ; *c. Orientalisant* : N_1 ; *d. Attico-corinthien* : L_1, MC_3, V_3, RC_1, S_1, C ; *e. Figure noire* : L_{2-3}, BM_{1-3}, V_{1-5}, RC_1, H-G, MC_3, CL_1, N_1, C ; *f. Figure noire tardive* : BM_1, C, A_1, H-G, S_1, E ; *g. Panathénaïques*, L_5. — **I. Attique, figures rouges :** *a. Mixte* : A_1, S_1, C ; *b. Archaïque* : A_1, S_1, C ; *c. Sévère* : $L_{1-2, 5}$, MC_3, CL_1, BM_3, V_{1-2}, RC_1, H-G, A_1, S_1, C ; *d. Libre* : L_{2-5}, V_2, RC_1, A_1, H-G, C, S_1, CL_1, E ; *e. Tardif* : A_1, H-G, L_5, S_1, E. — **J. Vases à fond blanc :** V_2, RC_1, A_1, H-G, S_1, C. — **K. Vases plastiques :** G, S_1, C. — **L. Vases à couverte noire :** A_1, G, S_1. — **N. Vases hellénistiques à reliefs :** A_1, S_1.

IV. — ITALIE : **B. Étrurie et Latium :** *b. Géométrique* : S_1 ; *l. Bucchero nero* : V_{1-2}, S_1 ; *n. Ionien-étrusque* : V_1, C ; *d. Attico-étrusque* : C ; *q. Couleurs sur le noir* : V_3 ; *Style polychrome* : V_3 ; *r. Falisque* : V_{1-2} ; *t.* « *Volsinien* » : V_2. — **C. Imitations des styles grecs :** MC_2, S_1, C. — **D. Apulie** : *b. Apulien* : RC_1 ; *e. Apulien* : CL_1 ; *f. Apulien* : CL_1 ; *r.* « *Apulien* » : V_1, C, CL_1 ; *c.* « *Gnathia* » : BM_1, RC_1, CL_1, G, C_1, S_1, E ; *d. Vases plastiques* : C. — **E. Campanie :** *a. Figure rouge* : BM_2, E ; *r. Campanien* : V_1, C ; *b. Cumes* « *Teanum* » : S_1 ; *c. Calès* : S_1. — **F. Lucanien :** C, CL_1, V_3[2]. — **G. Messapien :** G.

VI. — GAULE : **A** (sans subdivisions). *Style ibérique* — *Style indigène* — *Époque romaine* : E, C.

1. La langue employée est celle du titre. L'indice qui suit l'abréviation désigne le fascicule (*ex. gr.* MC_1 = Musée de Copenhague, fasc. 1).

2. « IV G *r, Stile Lucano* (Pesto) » : cratère d'Asstéas et fragment de même style. De quelle lettre la Commission internationale a-t-elle désigné le style lucanien? M. E. Pottier me fait savoir qu'une prochaine circulaire, adressée aux collaborateurs du *Corpus Vasorum*, mettra au point l'emploi des indices de groupements.

Digitized by Google

LE
RÔLE DE LA NORMANDIE DANS L'HISTOIRE[1]

La Normandie est une création des Vikings, une colonie nordique en terre franque. Les Normands ne sauraient nier leurs origines nordiques sans se renier eux-mêmes, sans oublier leur propre originalité ethnique, si visible encore aujourd'hui ; ils ne sauraient non plus expliquer leurs propres institutions, s'ils négligent leur point de départ, la société militaire des Vikings.

Certes, les Normands ne sont pas les créateurs du régime féodal, comme Depping l'a soutenu jadis ; ils ne l'ont pas importé de Norvège en Normandie ; mais la convention même de Saint-Clair-sur-Epte les fit entrer en rapport avec le royaume carolingien de la *Francia occidentalis*. Rollon avait reçu de Charles le Simple une Normandie restreinte, à titre de fief ; il lui avait prêté le serment de fidélité, avait mis ses mains dans les mains du roi. Il lui devait le service ; son fils ou ses successeurs se sont recommandés au roi, qu'il fût robertien ou carolingien.

D'autre part, le chef normand est un Viking ; les chefs qui l'entourent et les soldats de leurs bandes sont des Vikings, ils représentent donc une société militaire qui a son organisation, ses lois, ses tendances. Par certains côtés, cette société militaire se trouvera bientôt adaptée au régime féodal ; son organisation militaire fournira des cadres au nouvel État ; les chefs à qui Rollon a distribué une certaine étendue de territoire deviendront ses grands vassaux, mais c'est surtout à la génération suivante, avec les fils des ducs,

1. Communication faite au Congrès international d'histoire à Oslo le 15 août 1928. Nous laisserons ici de côté toute considération sur la grande époque des Vikings, féconde en constructions et en découvertes. On a trop souvent envisagé seulement les destructions ; ce n'est là qu'un aspect de cette histoire ; l'âge des Vikings est une époque européenne plus fertile en résultats positifs que négatifs. Ce sont des résultats importants que la fondation de l'État russe, du duché de la Normandie, des États scandinaves d'Angleterre qui devaient être plus tard réunis sous la même domination par la conquête normande, que la fondation des colonies nordiques d'Écosse, d'Irlande, des archipels du Nord, que la colonisation de l'Islande, celle du Groenland qui en est sortie et que la première découverte de l'Amérique, du Vinland. Laissons également de côté les questions délicates si controversées qui concernent l'établissement de Ganger-Rolf et de sa bande en Normandie ; j'ai dit là-dessus mon sentiment dans mes deux livres : *Les origines et la fondation du duché de Normandie* (Caen, 1911, in-8°) et l'*Étude critique sur Dudon de Saint-Quentin* (Caen, 1916, in8°), que l'Académie des inscriptions et belles-lettres et celle des sciences morales et politiques ont bien voulu honorer de récompenses appréciées.

Digitized by Google

fils cadets légitimes ou bâtards, que les grands fiefs apparaîtront : comtés d'Eu, de Brionne, d'Hiémois, et aussi maison de Bellême. Quant à ses guerriers, Rollon, établi primitivement près de l'estuaire de la Seine, leur a distribué évidemment ce pays de Caux qui, entre Yvetot, Fécamp et les environs proches du Havre, se présente, dès que l'on monte sur le plateau, avec son aspect si caractéristique : maisons d'habitation et bâtiments ruraux protégés par un quadrangulaire rideau d'arbres disposés sur deux lignes le long d'une levée de terre et qui forment comme autant de campements militaires. On dirait des guerriers alignés ; les noms avec finales en *tot*, *mare*, *bec*, sont scandinaves. C'est là, pour qui sait voir, la première et compacte colonie normande[1]. Plus tard, d'autres colonies se sont constituées : par exemple, à la lisière de la forêt de la Londe (*lond*, la forêt), les villages aux noms en *thuit*, *thwaite*, endroit défriché : Thuit-Hébert, Thuit-Hagron, Thuit-Signol ; peut-être défendent-ils la frontière du premier État normand ; peut-être se sont établis là les Vikings venus à l'appel de Richard Ier en 965 ou de Richard II en 1013? Tous devront le service militaire au chef de l'État normand qui leur a donné la terre. L'armée des Vikings, transportée, établie sur le sol normand, peut ne pas savoir ce que c'est qu'un hommage ou un fief ; mais son organisation même avec sa hiérarchie militaire, ses officiers qui, tels que le Skatkonung d'Harald Harfagr', doivent amener à l'armée des contingents de dix, vingt chevaliers, la prédisposent à accepter, à reproduire la hiérarchie féodale.

Toutefois, il y a opposition entre cette acceptation du régime féodal et la tendance ethnique à l'égalité et à l'indépendance. « Nous sommes des égaux », dit un chef normand pendant le siège de Paris. Un tel sentiment devait faire de ces chefs devenus les vassaux du comte de Rouen (qu'on l'appelle marquis, comte ou duc), des vassaux turbulents portés à la rébellion ; de là l'histoire tourmentée du règne de Guillaume Longue-Épée. La minorité de Richard Ier nous offre le même spectacle, aggravé par les tentatives du roi Louis d'Outremer pour user de son droit de garde. L'échec que les Vikings de Harald, bande installée dans le Cotentin et le Bessin, infligent à Louis IV aux Salines de Corbon permet au duc de France, Hugues le Grand, de substituer son autorité à celle du roi sur l'État normand. A l'ombre de la puissante maison capétienne, cet État, faible à ses débuts, va se consolider dans la paix à partir de 965, sous le long règne de Richard Ier. Sans doute l'alliance du duc de France, véritable fondateur de la dynastie capétienne, avec la Normandie est un fait d'une portée considérable ; elle permit à l'État normand de vivre et de se développer. Mais aussi l'alliance normande a considérablement accru la puissance militaire du Robertien ; elle a contribué — et voilà un des aspects du rôle de la Normandie dans l'his-

1. Rappelons-nous ce que répétait récemment M. C. Jullian, que la géographie est l'œil de l'histoire et que l'historien doit savoir regarder le sol (*Revue de France*, 1er avril 1928, p. 531).

Digitized by Google

toire — à l'avènement de Hugues Capet, plus tard au maintien de sa dynastie sous Robert le Pieux, suzerain et ami de Richard II, son contemporain ; Robert le Pieux a recueilli la succession de Bourgogne grâce aux contingents de son vassal Richard II (1005) ; enfin, le duc Robert le Magnifique reçoit dans l'abbaye ducale de Fécamp le roi Henri Ier, chassé par sa mère, et le rétablit sur le trône de France.

État féodal et dans le vasselage du roi de France, la Normandie a pu conserver pendant tout le xe siècle des traits qui en font encore cependant — et c'est l'autre face de son aspect — une colonie nordique, voire païenne : le paganisme n'a cessé d'être entretenu parmi les Vikings établis sur notre sol par l'arrivée de nouvelles bandes, celles de Turmod, de Setric, de Harald, puis celles de 965 qui vinrent soutenir Richard Ier contre Thibaut le Tricheur, comte de Chartres, bandes de Danois, de Norvégiens, de Scandinaves d'Irlande, et plus tard bandes d'Olaf Haraldson et du Suédois Lacman en 1013. S'il faut en croire un savant norvégien qui a étudié les noms de lieu de notre pays, certains, tels que La Croix-Heuland, rappelleraient des endroits consacrés aux divinités païennes [1].

L'attachement aux vieilles divinités Thor, Odin, devait disparaître avec les Vikings eux-mêmes, et il n'y a plus de Vikings après 1013 [2]. La bande d'Olaf Haraldson, Olaf le Vaillant, qui devint Olaf le Saint (Heilige), est peut-être déjà christianisée. Cependant la révolte des paysans, qui eut lieu au début du règne de Richard II et qui fut motivée sans nul doute par les difficultés entre ceux-ci et les officiers du duc au sujet des droits d'usage des eaux et des forêts que les chefs de l'État normand voulaient se réserver exclusivement, décèle encore une organisation politique où se retrouvent les traits d'une société nordique. Ces paysans se groupent en assemblées cantonales, *cetus ;* ils envoient des députés, au nombre de deux par chaque assemblée locale, à une assemblée générale. N'y a-t-il pas là une survivance sur le sol normand d'assemblées populaires, *thing*, aboutissant à une assemblée générale, *althing*, telle que l'assemblée qui réunissait chaque année tous les hommes libres d'Islande pour entendre la loi et la modifier au besoin [3] ; telle aussi et surtout que ces assemblées des paysans norvégiens dans ces cantons dont la géographie même faisait des unités politiques? La terrible répression exercée par Raoul d'Ivri, qui fit couper les pieds et les mains aux délégués et les renvoya dans leurs cantons, mit fin à ces assemblées politiques.

1. Einar Belsheim, *Norge og Vest Europa i gammel Tid* (Oslo, 1925-1927, cinq fascicules parus), ouvrage qui témoigne d'immenses recherches, fournit des suggestions intéressantes, parmi lesquelles il y aurait lieu, suivant les savants scandinaves, de faire un tri. Celle sur La Croix-Heuland, parue dans un travail antérieur, nous a paru pouvoir être retenue.

2. A notre connaissance, du moins.

3. Dans le Gudbrandal, au cours d'une excursion qui a suivi le Congrès international d'histoire, on a pu nous montrer, non loin du tumulus de saint Olaf, les pierres qui marquaient les limites d'une de ces assemblées en plein air, de ces *things*. C'est dans une d'elles qu'Olaf Haraldson fit adopter le christianisme.

Digitized by Google

Le règne de Richard II marque certainement un progrès de la monarchie normande sur l'esprit d'indépendance et d'égalité des hommes libres, descendants du paysan scandinave. Encore faut-il signaler ici que, par compensation peut-être, le duc, qui avait refusé l'usage des eaux et des forêts aux paysans, qui avait supprimé leurs assemblées, a sans doute fait une concession sur un autre point. Le *Dotalitium* de Judith, femme de Richard II, est le dernier document où il soit question de serfs en Normandie ; le servage n'est plus signalé par aucun document, après ce *Dotalitium* qui date de la fin du xe siècle ou du commencement du xie. Depuis neuf cents ans le Normand n'a plus connu le servage, et voilà une constatation qui explique bien des traits de son caractère, sa fierté, son goût pour l'égalité, l'habitude de traiter aux États provinciaux de pair à pair avec le noble et l'homme d'Église ; par conséquent aussi son conservatisme et l'absence d'hostilité contre les ordres privilégiés. Jamais il n'a éprouvé le besoin d'une révolution sociale. Toutefois, il a perdu de bonne heure ses assemblées politiques. Il les retrouvera trois cents ans plus tard sous une autre forme. A leur place subsiste une assemblée restreinte de grands sans caractères définis qui, au reste, apparait dès les premiers temps de l'État normand. Le chef doit consulter les grands en toutes choses. Jamais la transmission du pouvoir ducal n'a lieu sans que cette assemblée ait été consultée. On la voit intervenir dans tous les actes de la famille ducale qui peuvent engager la dynastie. Elle tend à devenir une *curia ;* on l'appellera *curia ducis*, car elle est analogue à la *curia regis* du souverain [1].

Sous le règne de Richard II, qui marque un progrès dans l'organisation monarchique, des grands officiers apparaissent : un chambrier (et peut-être une chambre), un trésor, un notaire (et peut-être une chancellerie) [2]. En tout cas, les actes diplomatiques se multiplient ; plus de vingt chartes de Richard II nous sont parvenues, alors qu'il n'y en a aucune des deux premiers ducs.

Mais les mariages des ducs, leurs unions contractées suivant le rite scandinave, *more danico*, et aussi les unions libres, le concubinat, multipliaient autour d'eux les enfants comme jadis autour des chefs scandinaves ; les filles, on les mariait aux chefs d'État voisins et aux rois, d'où la politique matrimoniale de Richard II, le duc diplomate. Le mariage de sa sœur Emma, fille de Gonnor, avec Ethelred, roi du Wessex, prépara la conquête de l'Angleterre. Chacun des princes régnants avait auprès de lui toute une série de frères légitimes selon l'Église ou selon le droit scandinave, ou encore naturels, qu'il lui fallait établir. Pour ces « Richardides », les ducs vont constituer des fiefs, véritables apanages avant la lettre, avec tous les inconvénients de ce régime : révoltes incessantes qui salueront les débuts

1. Sur ces points, voir notre *Étude critique sur Dudon de Saint-Quentin*, p. 419.

2. Voir notre article : *Notes d'histoire du Moyen Age.* II : *Quelques chartes de Richard II et de Richard III* (*Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXXIII, p. 220, n. 1).

Digitized by Google

de chaque règne, révolte de Guillaume d'Hiémois sous Richard II, en attendant celle de tous les cousins de Guillaume le Conquérant. Un nouveau progrès de la puissance ducale s'affirme sous Richard II ; l'Église de la Province de Rouen tombe dans les mains du duc. Déjà Richard Ier a nommé archevêque de Rouen le fils de Gonnor, Robert. Sous Richard II, une alliance va se conclure qui aura pour l'avenir de la Normandie une importance au moins égale à celle de l'alliance capétienne.

Au païen Rollon avait succédé Guillaume Longue-Épée, le prince pieux. Ses descendants se constituent protecteurs de l'Église. Ces ducs avisés se sont tout de suite associés au grand mouvement de réforme qui partait alors de la célèbre abbaye bourguignonne de Cluny et qui, à cette fin du xe siècle, était dans toute sa force d'expansion. Déjà Richard Ier a fait venir à Fécamp Maïeul, abbé de Cluny, pour importer dans la Province les idées nouvelles. Le duc et l'abbé ne s'entendirent pas ; mais l'idée fut reprise par Richard II, qui appela à Fécamp le plus illustre des fils spirituels de Maïeul, Guillaume de Saint-Bénigne de Dijon. Cette fois la Réforme fut accomplie (1001), à l'aube de ce grand xie siècle qui devait voir l'expansion de la Normandie. Or, Fécamp, c'est l'abbaye ducale ; elle est le Saint-Denis de la Normandie. C'est là que les ducs sont élevés, là qu'ils ont leur tombeau (Richard Ier et Richard II). De cette abbaye devenue clunisienne, la Réforme va se répandre dans toute la Province, à Bernay, au Mont-Saint-Michel, à Saint-Ouen de Rouen, à Saint-Wandrille. La Renaissance artistique naît de la Réforme : on en suit les étapes et l'évolution de Fécamp à Bernay, où Judith, femme de Richard II, a appelé l'abbé bourguignon, puis au Mont-Saint-Michel avec un autre abbé italien, Suppo. Ainsi se fonde l'École romane de Normandie, dont les origines sont bourguignonnes et italiennes, et par là peut-être va chercher ses racines dans l'art byzantin[1]. Avec la Réforme s'introduit en Normandie une culture chrétienne qui lui avait fait défaut et qui va se substituer à celle des Vikings ; le clergé va se former sous ses maîtres italiens ; les prêtres vont apprendre à lire l'office et à chanter. Guillaume de Saint-Bénigne de Dijon annonce Suppo, qui peut-être amena Lanfranc. De ce règne aussi date un événement capital, la conversion de la Norvège, le baptême à Rouen de celui qui sera saint Olaf[2]. L'ère des Vikings est close (1013).

1. Voir notamment l'important ouvrage de Rivoira, *Le origini della architettura lombarda*. Milano, 2e édit., 1908.

2. Dans mes conférences à mes étudiants, puis plus sommairement dans une conférence faite le 8 juillet 1928 à Bernay, sous la présidence de M. Goyau, lors de la pose d'une plaque en l'honneur de Judith, j'ai montré la vraisemblance de la tradition normande représentée par Guillaume de Jumièges. A Trondhjem, dans le discours de remerciements que j'ai adressé au Comité de réception, j'ai exposé qu'Olaf Haraldson, touché de la grâce en Angleterre après l'incendie de Cantorbéry que raconte son skalde (voir l'*Heimskringla*. Copenhague, 1778, 6 vol. in-fol., Saga de Saint Olaf, t. II, cxix, p. 18-19), a pu prendre en ce pays connaissance du christianisme, lorsqu'il est entré au service du roi chrétien Ethelred, beau-frère

Digitized by Google

Il fallut cependant donner satisfaction au goût pour les voyages et les aventures, qui est le fond de l'âme nordique de ce temps. Le Viking va se transformer en pèlerin de Jérusalem et en croisé. Richard II encourage et subventionne de sa bourse les pèlerinages en Terre sainte, qui, à la fin du règne, sont conduits par Richard de Saint-Vanne, abbé de Verdun. Mais auparavant, de leur initiative individuelle, d'autres pèlerins y sont allés. Richard II encouragera cette émigration. Il n'est pas fâché de diriger vers l'Italie la turbulence des barons normands ; déjà, sous son règne, elle s'est tournée vers l'Espagne ; proscrit, Raoul de Toeni a quitté la Normandie, comme Ganger Rolf avait quitté la Norvège, pour échapper à la colère du souverain ; il est entré au service d'Ermesinde, fille du comte de Barcelone, qu'il a soutenue contre le roi musulman des Baléares ; il a ainsi préludé aux croisades des Normands en Espagne.

Les pèlerins d'Italie vont faire une autre croisade contre les Grecs. Au commencement du XIe siècle, un certain nombre d'entre eux s'arrêtent au Monte Gargano ; ils sont allés aussi en pèlerinage à Saint-Michel ; ils entrent en relations avec un chef lombard, Mélo ou Mélès, qui tente de soulever les petites principautés du Sud contre la domination grecque. Rentrés en Normandie, les pèlerins groupent un certain nombre de guerriers ; ils passent tour à tour au service des princes lombards de Naples, de Gaëte, de Capoue, de Bénévent et peut-être de l'Empire grec. Cependant le pape Benoît VIII voit en eux les soldats de l'Église romaine, de l'empereur Henri II, ceux du Saint-Empire contre l'Empereur byzantin et l'Église grecque. Le duc Richard reçoit un de leurs chefs après ses premiers exploits et encourage une véritable émigration avec femmes et enfants.

Sans doute les Normands avaient déjà manifesté leur aptitude à remplir la terre, et c'est comme un symbole de cette fécondité que ces douze fils de Tancrède de Hauteville qui formèrent la seconde génération des conquérants.

Y eut-il une véritable colonisation normande en Italie? Certes, les Normands furent assez nombreux pour apporter là-bas leurs usages militaires et féodaux. Les obligations militaires des tenanciers du domaine dans le royaume normand des Deux-Siciles, quand il aura été créé par la réunion des

de Richard II, puis achever sa conversion en Normandie où il est sans doute venu au moment même où Ethelred, pressé de toutes parts par la conquête danoise, par son ennemi le roi Svend, est venu se réfugier à la cour de son beau-frère. D'où les origines à la fois anglaises et normandes du christianisme en Norvège. N'oublions pas qu'Olaf Haraldson a été précédé dans sa conversion par Olaf Ier, Olav Trygveson, dont la statue se dresse sur une place de Trondhjem. Sur les deux Olaf les lecteurs français pourront lire avec plaisir l'étude de notre collègue, Trampe Bodtker, *La province de Trondhjem. Ce qu'en disent l'histoire et la Saga dans la Norvège à travers ses provinces* (Oslo, 1927, in-4°). L'*Historia de antiquitate Regum Norwagensium* (édit. Storm. Kristiania, 1880, p. 22) constatait, dès le XIIe siècle, l'existence des deux traditions normande et anglaise sur le baptême de saint Olaf. Comme nous le montrions à Caen, à Bayeux en 1924, à Trondhjem en 1928, elles se concilient parfaitement.

Digitized by Google

principautés normandes, ne sont-elles pas les mêmes qu'en Normandie : service d'ost et de chevauchée, service de guet, entretien des châteaux, service maritime[1]? La flotte de Guillaume ne sera-t-elle pas, elle aussi, composée des contingents de ses vassaux et sujets? Dans le royaume normand des Deux-Siciles, la durée du service militaire paraît être pour les nobles, comme en Normandie et en France, de quarante jours. L'armement surtout est le même ; les peintures du manuscrit de Pierre d'Éboli représentent des guerriers vêtus du haubert à capuchon avec le heaume, le casque à nasal ; ils sont armés d'une épée large, de la lance à fer triangulaire, ornée parfois d'un gonfanon (signe de ralliement de cinq, dix ou vingt guerriers), d'écus longs et terminés en pointe. Bref, c'est le costume du chevalier tel que nous le voyons dans la Tapisserie de Bayeux, dessinée soixante ans après le départ des premiers conquérants de l'Italie[2].

La conquête de l'Italie méridionale se manifeste d'abord sous la forme de *gestes* individuelles. Continuateurs chrétiens des Vikings, ces Normands ont hérité de leur bravoure, de leur audace et aussi de leur soif de gain. Robert Guiscard et Bohémond apportent ici, sous ce ciel si différent, dans cette société si nouvelle et si complexe, une puissance d'assimilation que l'on retrouve partout où ont passé les Vikings. Ils ont su commander aux Lombards, aux Sarrasins, combattre les Grecs, constituer les principautés normandes qui aboutirent un siècle plus tard, vers 1130, à la monarchie, au royaume normand des Deux-Siciles ; mais, pour en arriver là, ils avaient emprunté à ces organisations si variées qui les avaient précédés, aux institutions financières des Arabes et à la législation des *Institutes*. Ils ont su respecter aussi les civilisations qu'ils avaient devant eux ; mais l'architecture romane de Normandie s'est transportée en Pouille avec Saint-Nicolas de Bari qui vient prendre place dans la série des monuments romans entre Saint-Étienne et Saint-Nicolas de Caen. Cependant, l'influence des architectures byzantine et musulmane fut prépondérante en Sicile et dans le royaume normand, au point que M. Diehl y voit des provinces de l'art oriental[3].

Reste la question délicate des échanges qui ont pu avoir lieu au XIIe siècle entre les institutions administratives des trois États normands : Normandie, royaume des Deux-Siciles, Angleterre[4]. Il y aurait lieu de constater des échanges réciproques plutôt qu'une influence prépondérante de l'État anglo-normand. Byzance et les Arabes avaient des institutions administratives beaucoup plus développées que les Anglo-Saxons et devaient moins emprunter que ceux-ci aux Normands de Normandie et d'Angleterre.

1. Chalandon, *Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile* (Paris, 1907, 2 vol. in-8°), notamment t. II, p. 573 et suiv.

2. *Ibid.*, t. II, p. 739, n. 4.

3. Ch. Diehl, *Les influences de l'art oriental en Occident* (*Bulletin of the international Committee of historical Sciences*, I, part. v, juillet 1928, p. 689).

4. Haskins, *The Normans in European history* (Boston and New-York, 1915, in-8°) et *England and Sicily in the twelfth Century* (*Engl. Hist. Review*, t. XXVI, p. 433-447, 641-665 (1911).

Digitized by Google

Un demi-siècle après la première arrivée des Normands en Italie et la fondation des premières principautés (1016), un autre État normand se fondait par la conquête (1066). Cette fois, la conquête est l'œuvre du souverain et non le fait des exploits individuels des barons, encore que ceux-ci y aient largement contribué ; cet État se fondait de l'autre côté de la Manche, qui, depuis les environs de l'an mille, attirait les Normands de Normandie. Là encore se retrouvent les fruits de la politique matrimoniale de Richard II et du mariage d'Emma avec le roi Ethelred. Emma, dès 1002, a introduit les Normands de Normandie en Angleterre [1] ; puis les fils d'Emma et du roi anglo-saxon, abandonnés par leur mère, sont restés pendant près de trente ans à la cour des ducs de Normandie (1013-1042). Édouard le Confesseur, en montant sur le trône, amènera avec lui nombre de Normands, prêtres ou moines ; — une conquête pacifique a précédé et préparé la conquête militaire ; — ils ont introduit la civilisation normande en Angleterre, et par là il faut entendre à cette date la civilisation française. La Tapisserie de Bayeux désigne les Normands sous le nom de *Franci*. Les Normands sont en Angleterre les porte-flambeau de la civilisation française et aussi ceux de l'Église.

Les deux abbayes caennaises qui s'élèvent entre 1059 et 1066 sont comme le symbole de l'alliance qu'avaient ébauchée Richard II, Guillaume de Saint-Bénigne et le pape Benoît VIII ; cette alliance a été renouvelée entre le duc Guillaume le Bâtard et les papes Nicolas II et Alexandre II, les prédécesseurs de Grégoire VII, tous inspirés par l'esprit de réforme. L'intermédiaire, ce fut l'Italien Lanfranc. En lui s'incarnent ces idées ; avec le goût des grandes constructions, il possède l'habileté diplomatique, la souplesse, la modération qui sauront l'acclimater en Normandie, où commencent à se manifester les résistances du clergé séculier, et puis en Angleterre où l'œuvre de rénovation du clergé anglo-saxon sera entreprise. Cette alliance entre la papauté et le duc a eu pour nécessaire prologue l'amitié qui unit à Guillaume Lanfranc le maître de Pavie, amené sans doute d'Italie par Suppo et établi à Caen par le Bâtard [2].

Après le court règne de Richard III (1027-1028), Robert le Magnifique (1028-1035), mal à propos surnommé le Diable, part pour la Terre sainte. En lui survit l'âme aventureuse des Vikings ; il est peut-être un de ces pèlerins que le remords de quelque grand crime mène à Jérusalem. La minorité du Bâtard compromet de nouveau l'État normand, menacé par les révoltes des Richardides, auxquels se sont joints les officiers du duc, les vicomtes ; mais l'alliance capétienne joue : Henri Ier se souvient des services

1. Le comte Hugue a reçu la garde de la forteresse d'Exeter.

2. La fuite de Lanfranc, écolâtre d'Avranches, son voyage à travers la Normandie, son refuge à l'abbaye du Bec, racontés par ses biographes en termes imprécis, sont restés jusqu'ici inexpliqués. Voici comment nous nous représentons les faits : amené en Normandie par son compatriote Suppo, Lanfranc, dont la venue à Avranches est restée aussi inexpliquée que son départ, a été enveloppé dans la disgrâce qui frappa la famille et les amis de l'abbé du Mont-Saint-Michel, auquel on reprochait de leur avoir tout livré dans le diocèse.

Digitized by Google

que le Magnifique lui a rendus à son avènement ; le roi et le jeune duc triomphent ensemble au Val-ès-Dunes (1047). Événement décisif dans l'histoire que cette bataille livrée dans la plaine de Caen, qui présage celle de Hastings (1066). Le duc l'a emporté ; on peut appliquer ici à nouveau le mot de Guillaume de Jumièges sur la Normandie après que la révolte des paysans et celle de Guillaume d'Hiémois eurent été domptées par Richard II : « Terra Normannorum siluit a facie ducis. »

Cependant la guerre contre Guy de Brionne dura trois ans encore. Comme je l'ai montré récemment, c'est entre 1047 et 1050 qu'a dû se nouer l'amitié entre Guillaume le Bâtard qui assiège alors Brionne, fief de son parent, et le prieur de l'abbaye du Bec, toute voisine [1]. Là se sont dessinées pour le futur Conquérant les grandes perspectives. Sans le Val-ès-Dunes, point de Hastings ; sans Lanfranc, point de réconciliation avec la papauté. L'entente avec celle-ci a singulièrement facilité la conquête ; elle en a fait une sorte de croisade française ; le pape Alexandre II a conféré au duc une bannière représentée dans la Tapisserie de Bayeux au haut du mât du navire qui conduit Guillaume en Angleterre. Mais le duc doit aussi sa victoire à la supériorité éminente de la constitution de l'État normand ; il part à la tête d'une flotte et d'une armée également puissantes dont l'organisation repose sur des principes identiques.

Sous Guillaume, chaque terre, comme le remarque M. Haskins [2], est tenue héréditairement d'un suzerain. Le cercle des relations féodales, la hiérarchie de cette société ramènent toujours au duc, souverain fieffeux, tous les hommages ; les barons normands doivent le service militaire au duc ou à son suzerain immédiat. Il semble que les obligations militaires soient, dès cette époque, très strictes et très précises. Ecclésiastique ou laïque, le seigneur doit amener à l'armée un contingent féodal déterminé qui, dans le discours mis par Wace en la bouche de Guillaume Fitz Osbern à l'assemblée de Lillebonne, paraît en relation avec le chiffre dix ; les documents montrent que les contingents des abbayes sont évalués en multiples de dix. Même constatation pour la flotte : les grands seigneurs, un document nous le montre, ont fourni chacun tant de navires. Pour financer cette conquête, les revenus du duc sont considérables ; le domaine ducal est extrêmement étendu. Sous Rollon, une grande partie de la terre était déserte ; le duc l'a réunie au domaine ducal ; il y a joint les forêts, considérables de tout temps en Normandie, les eaux, les moulins, une partie des villes : Caen, Coutances. Administrateurs de ce domaine, les vicomtes ont été de bonne heure comp-

1. Ayant à rendre compte dans le *Bulletin bibliographique et critique d'histoire de Normandie*, 3e année, n° 1, p. 243, de l'important ouvrage de A. J. Macdonald, *Lanfranc, a study of his life, work and writing* (Oxford, 1926, in-8°, 307 p.), j'ai exposé certaines hypothèses et explications sur les circonstances dans lesquelles s'était nouée l'amitié, si grosse de conséquences, entre le duc et l'abbé.

2. *Norman Institutions* (Harvard University Press, 1918, in-8°).

Digitized by Google

tables devant la chambre du duc, où résident les barons de la *curia ducis*, constituée, à une date que nous ne pouvons préciser, en Échiquier[1]. Le duc est le souverain juge comme il est le chef suprême ; les barons n'ont la haute justice que s'il la leur concède. La justice suprême est assurée par la cour du duc ; certaines chartes de Guillaume sont en réalité des jugements prononcés par cette cour. Dans leur ressort, les vicomtes rendent la justice au nom du duc.

Ainsi, du point de vue financier comme du point de vue militaire, la Normandie ducale est en avance sur les États voisins. « C'est », dit M. Boissonnade, « un État modèle[2] », et cela seul expliquerait la conquête ; cela explique aussi certaines des réformes opérées en Angleterre par Guillaume. Ajoutons que le duc, comme tous ses prédécesseurs, a l'Église dans sa main ; il nomme l'archevêque, les évêques et les abbés.

Guillaume allait-il importer en Angleterre les institutions de la Normandie? Non ; ainsi qu'un de ses successeurs en Normandie, le comte d'Anjou Geoffroi le Bel, le fondateur de l'empire angevin, il pensait qu'il faut laisser à chaque pays ses institutions. Par-dessus tout, il n'a pas voulu introduire en Angleterre une législation normande ; à cet égard d'ailleurs, et à cet égard seulement, les Anglais étaient plus avancés que les Normands, car ils avaient des lois écrites, et les Normands n'avaient encore qu'une législation coutumière non écrite. Guillaume n'a pas songé à introduire cette législation coutumière en bloc dans le pays conquis ; il n'a pas eu surtout la pensée de l'imposer à ses sujets anglais. Si la loi s'est modifiée peu à peu, si, de personnelle, elle a tendu à devenir territoriale, c'est par une évolution toute naturelle qui fut l'œuvre des tribunaux. Ils introduisirent en Angleterre le duel judiciaire, le gage par bataille. Le jury, cette institution normande, considérée aujourd'hui comme essentiellement caractéristique des pays anglo-saxons — elle a passé d'Angleterre en Amérique — était en usage en Normandie au point de vue administratif et fiscal, sous forme de jury d'enquête. L'introduction du service d'ost en Angleterre et son extension aux seigneuries ecclésiastiques, voilà la grande nouveauté du règne du Conquérant ; elle est la conséquence de l'introduction de la féodalité, qui résulte elle-même de la conquête et de la redistribution du sol. Beaucoup plus considérables ont été, en effet, les transformations sociales que les transformations politiques. Quant à la réorganisation de l'armée, elle découle de la redistribution du sol. Réorganiser l'Église d'Angleterre sur le modèle de l'Église normande et suivant les idées de la Réforme, voilà la tâche à laquelle Lanfranc s'est donné à partir de 1070. L'instrument de la réforme ecclésiastique fut le Concile, et le Concile n'est qu'un des aspects de la Cour du roi. Du witenagemot, comparable à l'assemblée des grands en Normandie, Guillaume a fait la

1. Voir L. Delisle, *Étude sur les revenus publics en Normandie au XIIe siècle* (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 1848-1849, 1849-1850, 1852).

2. *Histoire du Poitou* (Paris, 1915, in-8°).

Digitized by Google

Cour du roi, l'organe central de la monarchie, l'œuf, dit M. Ch-V. Langlois, d'où sont sorties toutes les institutions, toutes les cours d'Angleterre. Introduite en Angleterre, la féodalité normande constituait une hiérarchie dont le roi fut, à partir de 1086, le sommet ; des obligations strictes mettaient et la féodalité ecclésiastique et le baronnage dans la main du souverain. Ce que Guillaume avait établi en Angleterre, c'était donc la monarchie normande avec ses puissants organes, ses finances bien administrées, une armée de chevaliers liés au roi par le serment, une cour centrale où toutes les affaires venaient aboutir.

Voici un autre résultat de la conquête et un autre aspect du rôle de la Normandie dans l'histoire : Guillaume a fondé un État anglo-normand, dont la langue fut le français, langue de la Cour, des cours seigneuriales, de l'Église, des gens cultivés. Une littérature anglo-normande naquit, qui exprima en cette langue les vieilles légendes de l'Angleterre et des pays gallois, le cycle d'Arthur, et l'immortel chef-d'œuvre de Tristan et Iseut. A l'armée de Guillaume correspond celle de Lanfranc. Cet archevêque, Italien d'origine et grand bâtisseur, les évêques et les abbés normands, grands bâtisseurs aussi, introduisirent en Angleterre l'art roman de Normandie. Transformé dans certaines de ses proportions pour des nécessités liturgiques et pour s'adapter au goût des Anglo-Saxons, il a conservé ses caractères de force, de grandeur, d'harmonie que l'on constate à Cantorbéry, à Durham, à Peterborough, à Ely, à Saint-Albans, à Winchester, admirables cathédrales et abbayes qui ont imprimé sur le sol de l'Angleterre la marque du génie normand. *Norman*, disent encore de cette architecture les archéologues anglais pour l'opposer à l'architecture *saxonne* qui l'a précédée. Cette civilisation anglo-normande a duré au delà des cent cinquante ans qu'a vécu l'État anglo-normand.

Elle survivra même à ce puissant État Plantagenet qu'un historien anglais a appelé d'une expression qui a fait fortune, encore qu'elle ne soit qu'à moitié exacte, *l'empire angevin*. L'État fondé par Geoffroi Plantagenet et son fils Henri, par la réunion du Maine, de l'Anjou, de la Normandie et de l'Angleterre ainsi que des comtés de Poitou et d'Aquitaine, ne fut jamais un empire ; il ne fut pas davantage angevin.

Si un historien anglais a voulu attribuer quelque influence à l'élément angevin dans les institutions communes, s'il a même insinué que l'Anjou a fourni plutôt le cadre des institutions judiciaires [1] et la Normandie celui des institutions financières, un historien américain a nié cette influence angevine [2]. Tout ce que l'on peut dire c'est que, le roi ne pouvant être présent

1. Powicke, *The Loss of Normandy (1189-1204). Studies on the history of the Angevin empire*. Manchester, 1913, in-8°, surtout p. 39 et suiv. Voir aussi, du même auteur, *The angevin administration of Normandy* (*Engl. Hist. Review*, t. XXI et XXII).

2. C. H. Haskins, *The Normans in European History* (Boston and New-York, 1915, in-8°), amoindrit fortement l'influence angevine. « De tous les États héréditaires d'Henry (II), l'An-

Digitized by Google

dans tous ses États simultanément, un sénéchal d'origine angevine l'a remplacé dans quelques-uns d'entre eux. A part cela, l'institution dominante, centrale, de ce prétendu empire angevin, est une institution anglo-normande, l'Échiquier, qui dérive de la cour ducale, mi-financière, mi-judiciaire ; auprès de cette cour, on voit apparaître un trésor à Westminster, un trésor à Caen, sans compter celui de Chinon.

Dans cet État trop vaste, les diverses parties ne se rapprochèrent pas autant que dans la monarchie anglo-normande d'Henri Ier. Les États du Midi échappèrent à l'influence de la civilisation normande. Au sud du Maine, une sorte de frontière non définie sépare le domaine de l'architecture anglo-normande de l'École de la Loire, qui a subi les influences diverses du Poitou et de l'Ile-de-France. Mais au nord de cette ligne se développera une École gothique normande, moins caractérisée que l'École romane de Normandie, douée encore d'une individualité puissante, et qui continuera de florir, après que la Normandie aura perdu son individualité politique (1204). Après cette date, la Normandie conserve sa forte individualité. On n'a pas assez remarqué les efforts des rois capétiens pour gagner les sympathies normandes ; tout en respectant leurs traditions, en laissant vivre leurs institutions, ils ont conservé les vicomtes, gardé l'Échiquier, en le réduisant au rôle d'une simple juridiction d'appel. Un siècle après la Grande Charte, les Normands obtenaient de Louis X leur Charte, si caractéristique, on l'a dit[1], de leur mentalité procédurière et formaliste. Cette Charte de 1315, les Normands n'ont cessé jusqu'à la Révolution d'en réclamer la confirmation.

Lorsque l'anneau qui unissait le duc à la Normandie eut été solennellement brisé en 1469, en séance de l'Échiquier, les rois, respectueux du formalisme normand, ne cessèrent, dans tous leurs actes relatifs à la Normandie, de la qualifier de *pays et duché de Normandie*[2]. Ainsi les Normands, fils des Vikings, ont longtemps conservé leur individualité, leurs institutions, plus longtemps encore leur esprit d'entreprise. Ils ont eu leur part dans la découverte du Nouveau Monde que leurs ancêtres avaient d'ailleurs aperçu les premiers, en venant du Groenland[3]. Ils jouent encore un rôle au XVe siècle : à côté des cartographes d'un Ducellier, citons parmi les pilotes Paulmire de

jou est à ses yeux le moins important en ce qui regarde les institutions (from the point of view of constitutional influence) » ; il n'y eut certainement aucune influence appréciable dans le domaine financier, et aucune ne paraît probable dans l'administration de la justice (p. 100). Dans une thèse récente, *L'Anjou de 1109 à 1151* (Paris, 1928, in-8°), Mlle Josèphe Chartrou, complétant les remarquables études de M. L. Halphen sur le comté d'Anjou et de M. Haskins : *The Gocernment of Normandy under Henry II* (*American histor. Review*, t. XX), penche plutôt pour l'opinion de M. Powicke et croit à des influences réciproques, notamment p. 161-162.

1. Ch.-V. Langlois, dans l'*Histoire de France* de Lavisse, t. III, part. II, p. 269, et Coville, communication à la *Semaine d'histoire du droit normand* (18 juin 1928).

2. Voir H. Prentout, *Les États provinciaux de Normandie* (Caen, Lanier, 1925-1928, 3 vol. in-8°), notamment les documents du t. III.

3. H. Prentout, *La Normandie*, 3e édit. Paris, 1927, p. 39.

Digitized by Google

Gonneville, qui, en 1503, parti de Honfleur pour les Indes orientales, touchait au Brésil. En 1506, c'est encore un Honfleurais, Jean Denis, qui découvre le Labrador, où il est suivi par un Dieppois, Thomas Aubert. Le grand armateur Jean Angot, de 1520 à 1540, a tenté toutes les routes pour aller aux pays des épices. En 1529, le *Sacre* et la *Pensée*, commandés par les frères Parmentier, abordaient à Sumatra. D'autres recherchaient la route du Nord-Ouest. A Dieppe, la Renaissance normande célèbre dans les chapelles de Saint-Jacques les découvertes d'Afrique et d'Amérique. Les gens de Honfleur et de Dieppe, modernes Vikings, reparaissent encore dans la colonisation du Canada avec Aymar de Chastes ; si la création de cette colonie française n'est pas une œuvre exclusivement normande, il faut bien croire que les Normands y ont mis leur accent, puisque tant de voyageurs le retrouvent avec la vieille langue française, si savoureuse, du XVIIe siècle.

H. PRENTOUT.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE. — Il est tout indiqué de commencer l'histoire d'un pays par une description de son sol et de son climat, des conditions auxquelles seront soumises les populations qui viendront s'y fixer. C'est ce que l'on trouve, en partie du moins, dans une œuvre collective pour laquelle M. OGILVIE, professeur de géographie à l'Université d'Édimbourg, a réuni vingt-six collaborateurs, spécialisés dans les études de géographie physique et humaine[1]. Après une introduction générale où Sir E. J. RUSSELL esquisse un tableau d'ensemble de tout le pays, M. H. R. MILL traite du climat dans un premier chapitre, d'un caractère général, lui aussi. Viennent ensuite autant de chapitres qu'on distingue de régions ayant une individualité propre[2]. Chaque auteur commence par une description du sol : formation géologique, plaines et montagnes, cours d'eau, voies naturelles de pénétration, ressources que la nature offre à l'homme pour vivre et qu'il exploitera plus tard au point de transformer à son tour les conditions ordinaires de la vie par son industrie. Un chapitre se termine d'ordinaire par la situation économique actuelle, fruit du labeur de tant de générations d'origines diverses, fondues dans l'unité nationale. Un tel plan condamne à des répétitions fréquentes, qui étaient sans doute inévitables ; du moins ce défaut est-il corrigé par la précision et la concision du détail. L'historien en fera son profit. Tout d'abord par les notions qu'il pourra acquérir ou compléter en ce qui concerne les éléments essentiels de la population formée par les apports succes-

1. Alan G. OGILVIE, *Great Britain. Essays in regional geography, by twenty-six authors.* Cambridge, at the University Press, 1928, XXX-486 p. ; prix : 21 s. — L'ouvrage a été composé à l'occasion du 12e Congrès international de géographie qui s'est tenu à Cambridge.

2. Les régions étudiées sont les suivantes : 1° le Sud-Est ; 2° le bassin de Londres ; 3° le Centre-Sud ; 4° le Sud-Ouest ; 5° le bassin inférieur de la Severn et la plaine de Somerset ; 6° les « Midlands » du Sud-Est ; 7° l'Anglie orientale (Norfolk et Suffolk) ; 8° les « Fenlands » ; 9° le comté de Lincoln ; 10° et 11° les « Midlands » du Nord-Est et du Nord-Ouest ; 12° le pays de Galles ; 13° les hauts plateaux de la chaîne pennine et le massif du Peak ; 14° la région industrielle du Lancastre où la poterie occupe une si grande place à côté des industries textiles ; 15° la vallée du Don et la région minière du Yorkshire méridional ; 16° Holderness et l'Humber ; 17° le Yorkshire ; 18° l'Angleterre du Nord-Est ; 19° le Cumberland. Les derniers chapitres sont consacrés aux régions écossaises.

Digitized by Google

sifs des Celtes, des Anglo-Saxons, des Scandinaves, des Français, çà et là des Flamands. Son intérêt sera vivement excité par les ressemblances et les contrastes offerts soit par le bassin de Londres et la riche région du Sud-Est, soit par les terres basses et marécageuses du « Fenland » où le génie de l'homme en lutte constante avec la mer envahissante a su transformer un sol naturellement infertile en un riche domaine agricole, et celle des districts miniers et des énormes centres industriels où dominent Manchester et Liverpool, soit enfin le « border » écossais et le Parc national du Cumberland. Beaucoup de cartes et de diagrammes ; un bon choix d'indications bibliographiques ; enfin une table alphabétique des noms de choses concourent pour recommander la lecture attentive et l'emploi fréquent de cet utile instrument de travail.

Après la géographie vient l'histoire. Elle sera étudiée d'abord par époques.

Époque primitive. — Des recherches récentes sur le plus ancien passé de Londres ont apporté des précisions nouvelles sur les premiers habitants de ce qui est devenu la Grande-Bretagne.

Le titre que M. Parsons a donné à son livre : *Les habitants primitifs de Londres*[1], n'en donne qu'une idée imparfaite. Des neuf chapitres dont il se compose, les trois premiers peuvent être considérés comme un abrégé, d'ailleurs clair, judicieux et prudent, des faits actuellement constatés par l'anthropologie et l'archéologie sur les origines de la population britannique. L'auteur, qui est professeur d'anatomie à l'Université de Londres, fait une place importante à la craniologie et à l'indice céphalique. Ses conclusions sont utiles à connaître. Quand, après ce long préambule, il arrive à Londres, c'est pour en retracer l'histoire qui commence en réalité à partir de César. Il étudie avec un assez grand luxe de détails l'épisode de la reine Boudicca, dont il retrace avec une carte à l'appui la marche envahissante. Londres n'était alors qu'une misérable agglomération soumise peut-être à l'influence de Verulamium (le futur Saint-Albans). Incendiée par les troupes de la reine, elle se reconstruisit peu à peu pendant ce que l'auteur appelle « l'âge d'or », qui, pour Londres ressuscitée sous l'heureuse influence des Romains, dura jusque vers l'an 277, et sur le développement duquel nous ne possédons aucun témoignage direct. Vient ensuite l'ère des invasions barbares et scandinaves jusqu'à la conquête normande ; c'est l'objet des trois derniers chapitres où s'arrête pour l'auteur l'histoire primitive de la ville. Ce tableau rapide ne manque pas d'intérêt, surtout quand il parle de choses qui appartiennent à son enseignement. D'autre part, s'il a beaucoup lu, il ne fournit pour ainsi dire aucune indication bibliographique[2]. Utile comme manuel pour les étudiants, son livre ne rendra aux érudits que des services limités.

1. F. G. Parsons, *The earlier inhabitants of London*. Londres, Cecil Palmer, 1928, 240 p., 23 illustrations (nombreux dessins de crânes avec minutieuses indications de mesure).

2. Il se contente d'indiquer en note (p. 102) les deux ouvrages de Peake, *The bronze age and celtic world*, et de Fleure, *Races of England and Wales*, sans même donner la date de leur

Digitized by Google

Si maintenant on veut apprendre de première main ce que fut Londres à l'époque romaine (et même aussi auparavant), on en trouvera tous les éléments réunis dans l'Inventaire ou Rapport officiel des fouilles exécutées par la Commission des monuments historiques[1]. On y trouvera en tête une liste des ouvrages utilisés dans l'Inventaire (malheureusement sans aucune donnée chronologique). Vient ensuite une introduction où M. R. E. M. WHEELER, après une étude géologique et géographique, reproduit et critique les textes des auteurs grecs et latins sur Londres au Ier siècle, sur son organisation primitive et sur les changements constatés au Ve siècle[2]. L'Inventaire proprement dit occupe la plus grande partie du volume (p. 69-151) ; on y décrit les vestiges de l'enceinte fortifiée, des édifices publics et maisons de la ville. Cinq appendices se rapportent aux sépultures ; aux inscriptions romaines, relevées par R. G. COLLINGWOOD ; à la poterie (*terra sigillata*) antérieure à l'an 60, par T. Davies PRYCE ; aux monnaies, par G. F. HILL ; à l'emplacement du pont romain, par Gray PARSLOE. Un glossaire et un index terminent cette belle publication où abondent les photographies de monuments de toute espèce : remparts, mosaïques, statues, inscriptions et médailles, sans compter les plans et croquis. Elle satisfait à la fois l'érudit, en quête de faits bien assurés, et l'amateur des œuvres d'art[3].

ÉPOQUE DES INVASIONS. — Je ne puis qu'annoncer, ne l'ayant pas lue, la brochure où M. R. E. ZACHRISSON, professeur à l'Université d'Upsal, a résumé les controverses soulevées à propos des invasions dont l'Angleterre a été le théâtre aux VIe et VIIe siècles[4].

Sur Londres à l'époque des Vikings, on ne manquera pas de consulter le Catalogue où sont figurés et décrits les objets en bronze et en os remontant à l'époque des invasions scandinaves qui sont exposés au London Museum, c'est-à-dire à peu près entre les années 787 et 1066. La

publication. Cf. *Antiquity*, avril 1928. — L'auteur (anonyme) d'un compte-rendu donné dans le Supplément littéraire du *Times* (25 février 1928) estime que, pour avoir une idée juste des peuples primitifs de la Grande-Bretagne, il faudrait demander des renseignements complémentaires aux coutumes locales qui se sont maintenues pendant des siècles, notamment en ce qui concerne le régime familial. La race méditerranéenne, dite des « long Barrows », écrit-il, « était régie par le matriarchat, dont la survivance est constatée dans la vallée de la Tamise, en concurrence avec le patriarchat celtique ».

1. *Royal Commission on historical monuments (England). An inventory of the historical monuments in London.* Vol. III : *Roman London.* H' M's stationary office, 1928, in-4°, XXI-207 p. ; prix : 12 s.

2. Sur l'arrivée des Anglo-Saxons à Londres, on pourra lire d'intéressantes suggestions présentées par Katherine M. Buck dans le Supplément littéraire du *Times* en 1928.

3. Le service de l'Ordnance Survey à Southampton vient de mettre en vente une nouvelle édition de sa *Map of Britain London*, complément nécessaire de sa *Map of roman Britain* annoncée dans la *Rev. histor.*, t. CLIII, p. 101.

4. *Romans, Kelts and Saxons in ancient Britain ; an investigation into the two dark centuries 400-600 of English history.* Upsal, Almqvist et Wicksells ; prix : 3 kr. Cf. le Supplément littéraire du *Times*, 25 février 1928.

Digitized by Google

préface est signée de M. WHEELER, conservateur au Musée, auteur de l'introduction à l'Inventaire qui vient d'être signalé[1].

On sait la précieuse source d'informations qu'apporte à l'histoire l'étude des noms de lieu, et les services déjà rendus par l' « English place-names Society » sous la savante direction de MM. Mawer et Stenton. Le tome V de cette Société se rapporte à la partie du comté d'York qui est désignée sous l'appellation de North Riding. Il a pour auteur M. SMITH[2]. Il ne m'appartient pas d'apprécier la compétence de l'auteur au point de vue philologique ; il est à trop bonne école pour qu'un historien, ignorant les règles qui ont présidé à la formation des noms géographiques, ne lui fasse pas tout d'abord confiance. Il lui demandera les résultats auxquels il est arrivé en ce qui concerne l'origine et la distribution des divers éléments qui ont contribué à former la population actuelle de cette région. Un premier fait paraît établi : les Bretons n'ont laissé dans le North Riding que de faibles traces : une demi-douzaine de noms en *wealh* et une douzaine de noms de rivières. Elles sont, au contraire, beaucoup plus nombreuses, à mesure qu'on avance dans le Nord, en Durham et en Northumberland. Les Bretons paraissent s'être maintenus dans certaines régions fertiles ; mais on ne saurait dire s'ils ont fini par se fondre avec les envahisseurs anglo-saxons ou scandinaves ou bien comment ils ont disparu. A partir de 847, les Angles s'infiltrent en Northumbrie où ils occupent les lieux dont les noms se terminent en *ing*, *ingham ;* la répartition de ces noms montre que les Angles ont occupé surtout les vallées fertiles et les territoires situés le long de la voie romaine. Puis vinrent les Danois en 867, avec Ragnar Lodbrok, et d'autres Scandinaves venus d'Irlande (en 915, année où ils prirent York). C'est alors que le pays fut divisé en *ridings* et les ridings en *wapentakes ;* les lieux où les Danois tenaient leurs assemblées, *things*, sont reconnaissables par cet élément linguistique contenu, par exemple, dans *Thingwall.* Enfin, la fusion des Angles et des Scandinaves se manifeste dans la forme hybride de certains noms. Au témoignage si parlant de la philologie, M. Smith ajoute parfois celui de l'archéologie, qui vient à point pour corroborer les résultats généraux de son enquête linguistique[3].

Les sources où il a puisé sont nombreuses ; leur énumération remplit cinq pages de l'introduction, mélangée, il est vrai, avec d'autres indications qui auraient été mieux placées ailleurs. A la fin, il a pour ainsi dire condensé toute la substance de ses recherches sur les noms étudiés isolément en dressant des listes d'ensemble de ces mêmes noms classés en plusieurs groupes distincts : 1° les éléments qui, à part les noms de personnes, se rencontrent

1. *London and the Vikings.* London Museum catalogues, n° 1. Londres, Lancaster House, Saint-James, 1927, 52 p., 28 planches ; nombreux dessins dans le texte ; prix : 1 s.

2. A. H. SMITH, *The place-names of the North Riding of Yorkshire.* Cambridge, at the University Press, 1928, XLVI-352 p., 1 carte ; prix : 20 s.

3. Il est curieux que l'origine du nom de Londres reste encore inconnue.

Digitized by Google

dans les noms du North Riding (comme *buhr*, *by*, *ford*, etc.) ; 2° les noms de personnes qui sont entrés dans la composition des noms de lieu classés d'après leur origine : celtique (*old english*), scandinave, irlandaise, continentale ou féodale, ou suivant qu'ils servaient à désigner de simples champs ou d'autres entités de moindre importance. Ce résumé montre assez bien comment s'est formée la population de l'Angleterre. Tous ces noms ont été reportés sur une carte à très grande échelle, si grande même qu'on hésite à la déplier, par crainte de l'endommager ; du moins est-elle très lisible et parlante ; elle trace les limites de tous les *wapentakes* dont se compose le *Riding* du Nord.

Les noms de rivières occupent peu de place (p. 2-8) dans l'ouvrage de M. Smith ; ils font, au contraire, l'objet d'un travail considérable par M. Ekwall[1] ; mais ici la philologie l'emporte à ce point sur l'histoire qu'on doit se contenter, dans ce Bulletin, de rien faire d'autre que de le mentionner. Les érudits compétents paraissent d'accord pour lui attribuer une grande valeur.

Je crois pouvoir me permettre de devancer l'ordre chronologique pour parler tout de suite d'une publication relative à une région toute voisine du comté d'York et qui, en tout cas, a subi fortement l'empreinte de l'occupation scandinave. C'est le Danelaw, ou région dite des Cinq bourgs (Lincoln, Nottingham, Derby, Leicester et Stamford). A l'histoire sociale et économique de cette région, même avant la conquête normande, M. Stenton a consacré un mémoire spécial[2] où des chartes inédites, découvertes par lui en assez grand nombre, l'autorisent à déclarer qu'avant l'arrivée des Normands cette même région comprenait, à côté des paysans non libres (*villani*, *bordarii*, comme les appelle le Domesday book), une troisième classe composée d'hommes libres (*sokemanni*). Dans un tableau dressé avec un grand soin, il montre le pourcentage de cette classe comparé à celui des deux autres et la proportion est en moyenne de moitié. Ces *sokemanni* sont libres de leur corps et de leurs biens, soumis d'ailleurs aux obligations féodales au profit des seigneurs de manoir. Ces résultats pour le XIe siècle ressortent clairement de l'examen du Domesday book ; ils valent aussi pour l'époque antérieure ; mais ils sont moins sûrs pour le XIIe, parce qu'alors on ne peut utiliser que des chartes peu nombreuses. Après quinze années d'exploration dans les cartulaires, dans les archives du duché de Lancastre, etc., M. Stenton a pu cependant constituer un catalogue analytique (*calendar*) de 302 pièces ; elles sont résumées assez fidèlement pour qu'on puisse en utiliser sûrement les données essentielles. En appendice, M. Stenton a reproduit le

1. Eilert Ekwall, *English river names*. Oxford, at the Clarendon Press ; Londres, H. Milford ; prix : 25 s.

2. F. M. Stenton, *The free peasantry of the Northern Danelaw*. Lund, 1926. Extrait des *Årsberättelse* de la Société royale des lettres à Lund, Suède, 1925-1926, p. 73-183.

Digitized by Google

texte même de vingt-neuf pièces prises parmi les plus instructives. Excellent travail, conduit avec la méthode la plus rigoureuse et la plus féconde.

Remontons maintenant en arrière jusqu'aux premières invasions anglo-saxonnes. Après tant d'autres érudits, M. CHAMBERS nous place en présence d'Arthur, le héros de l'indépendance bretonne contre les envahisseurs anglo-saxons[1]. Il avait déjà, dans le Supplément littéraire du *Times*, soulevé de nouvelles controverses sur des points particuliers ; maintenant, c'est l'ensemble de ses recherches qu'il soumet à l'appréciation des érudits. Disons-le tout de suite : après avoir retourné le sujet dans tous les sens, il aboutit à cette conclusion que l'existence du héros est légendaire, que l'origine de son nom même est une énigme. Il y arrive après une longue étude critique des sources, c'est-à-dire de Nennius et de Geoffroy de Monmouth, et c'est, en définitive, Geoffroy qui est à ses yeux le véritable auteur de la légende. M. Chambers montre ensuite avec quelle faveur fut accueilli en Angleterre et en France le roman naïvement ou consciemment imaginé par Geoffroy ; il explique comment se sont développés, sur le plan légendaire, les récits sur la mort d'Arthur, sa sépulture à Glastonbury, la confrérie de la Table ronde, la petite part d'invention qui revient à Marie de France et à Chrétien de Troyes. Dans les deux derniers chapitres, il s'efforce d'établir qu'aucun argument en faveur des hauts faits attribués au héros breton ne saurait être fourni par l'étude ni de la chronologie, ni de la topographie, ni de l'archéologie. Il ne serait pas moins vain à ses yeux de vouloir expliquer le caractère d'Arthur par la mythologie ; que l'on considère ce héros comme la représentation du culte solaire, comme le dieu de l'agriculture (Rhys a découvert dans le nom d'*Arthur* le verbe latin *arare*), ou comme un autre Odin chevauchant avec la « Mesnée Hallequin », ces hypothèses sont dénuées de tout fondement raisonnable. En somme, c'est le néant. Il est douteux que ce nihilisme scientifique détourne d'autres chercheurs de refaire le chemin parcouru par lui ; du moins leur aura-t-il facilité le voyage par une abondante et judicieuse bibliographie. M. Chambers a poussé le souci du renseignement précis au point de rééditer en appendice tous les passages, dans leur texte latin, des chroniqueurs qui ont raconté les luttes entre les Bretons et les envahisseurs saxons au ve et au vi^e^ siècle et aussi de ceux qui, depuis Nennius jusqu'en plein Moyen Age, ont parlé du roi breton, de son tombeau, de son séjour avec les bienheureux dans l'île d'Avallon. Ce spicilège n'est pas inutile.

La vie de saint Wulfstan nous amène au temps de la conquête normande[2]. On connaît la situation unique de cet évêque de Worcester : nommé par le

1. E. K. CHAMBERS, *Arthur of Britain*. Londres, Sidgwick et Jackson, 1927, 299 p. ; prix : 10 s. 6 d.

2. *The* Vita Wulfstani *of William of Malmesbury, to which are added the extant abridgements of this work and the miracles and translation of St. Wulfstan.* Publ. par Reginald R. DARLINGTON. Londres, aux Bureaux de la Camden Society, 1928, LIII-204 p.

Digitized by Google

roi Édouard le Confesseur et consacré en 1062, rallié à la cause de son archevêque Stigand et à celle du comte Harold qui prit la couronne en 1066, il dut à sa réputation de sainteté d'être maintenu par le Conquérant et de collaborer avec Lanfranc à la restauration de l'Église. Il fut le seul anneau de la chaîne qui relia l'épiscopat normand à l'épiscopat anglo-saxon. Sa vie a été racontée par Guillaume de Malmesbury d'après une biographie antérieure due au moine Coloman qui avait été son chapelain et son chancelier. Il est bien regrettable que cette rédaction primitive en anglo-saxon ait disparu[1]. La *Vita Wulfstani* a été éditée en partie par Wharton (1692), et c'est cette édition tronquée qui fut plusieurs fois reproduite depuis lors. Nous devons à M. Darlington la première édition complète de la *Vita*. Il y a joint un abrégé inédit, composé au XIIIe siècle par quatre mains différentes, un recueil des miracles attribués au saint prélat et un récit de la translation du corps, qui fut déposé dans le chœur nouvellement terminé de Worcester (1218). Ces textes sont édités avec grand soin, mais d'après une méthode qui soulève de sérieuses critiques[2]. L'introduction mérite d'être lue avec attention. Les sources de la *Vita* y sont étudiées avec précision et finesse; ses rapports avec la chronique de Florent de Worcester aboutissent à ce résultat nouveau que la chronique de Florent devrait être attribuée, en grande partie du moins, au moine Jean, auteur responsable de la continuation jusqu'en 1140. Vient ensuite une biographie de Wulfstan reconstituée à l'aide de tous les documents connus. La question des miracles[3] a été examinée de près, et M. Darlington n'a pas eu de peine à montrer le profit que peut en tirer la critique historique. Ne lit-on pas (p. 171) l'exposé d'une action en justice pour coups et blessures, avec duel judiciaire et supplice du vaincu? M. Darlington a eu l'heureuse idée d'en prouver l'exactitude en analysant le procès-verbal officiel consigné dans un « Coram Rege roll » d'Henri III et publié par Maitland[4]. En appendice, on trouvera (p. 189-191) une liste des documents relatifs à saint Wulfstan.

Les érudits négligeront la biographie du Conquérant par Mme Benton; c'est un honnête récit à l'adresse du grand public[5]. L'auteur connaît les

1. Il est probable que l'œuvre de Coloman fut envoyée à Rome pour appuyer l'enquête en faveur de la canonisation et qu'elle n'en est pas revenue.

2. Par exemple, je ne crois pas raisonnable de conserver la ponctuation des manuscrits. Je reproduis textuellement le récit de la mort du prélat qu'on lit à la page 61 : « Nec multo post discusso sompno, cum causam ploratus addicisset; respondit his fere verbis. Crede mihi quantum senile corpus durare poterit, non moriar, nec nisi longo senio dissoluetur hec compago. » N'était-il pas plus simple de donner le fac-similé de cette page du manuscrit pour montrer les habitudes particulières du scribe? Elles n'ont d'ailleurs pour nous aucune espèce d'intérêt.

3. La liste qui en a été dressée à l'Index (p. 203-204) montre que ces miracles rentrent presque tous dans la catégorie des maux guérissables, avec un inévitable mélange de faits incroyables. Voir, par exemple, dans le récit du duel judiciaire, le témoignage intitulé : « De pugile exoculato et ementulato qui oculos et virilia per sanctum W. recepit » (p. 175).

4. *Pleas of the crown in the county of Gloucester*, p. 21.

5. Sarah Henry Benton, *From coronet* [la couronne du duc de Normandie] *to the crown* [la

Digitized by Google

chroniques contemporaines, mais, semble-t-il, seulement par des traductions modernes (celles de Guizot, par exemple) ; dans sa bibliographie, l'abbé Prévost voisine sur un pied d'égalité avec M. Albert-Petit ; Augustin Thierry est mis à profit, mais Freeman est passé sous silence. Les chartes sont représentées uniquement par le fac-similé d'un acte original du Conquérant[1]. Saluons galamment et passons.

MOYEN AGE. XIIe-XIVe SIÈCLES. — Au volume de Mémoires publiés pour commémorer la rédaction de la Grande Charte, M. Hilary JENKINSON a contribué jadis par un article sur les documents financiers du règne du roi Jean[2], qui jettent un jour nouveau sur le fonctionnement de l'Échiquier, tant en Angleterre qu'en Normandie. En ce qui concerne le duché, M. PACKARD a retrouvé[3] quelques débris de comptes qui avaient échappé aussi bien à Thomas Stapleton et à Léopold Delisle qu'à M. Jenkinson. Ce sont les comptes du sénéchal de Normandie, de juin 1200 à novembre 1201 ; ceux de l'Échiquier, 1199-1204 ; trois *Extractus memorandorum ;* un état des recettes et des dépenses faites pour l'entretien des troupes et la garnison des forteresses normandes en 1202-1204. Chacun de ces fragments est précédé d'une description et d'un commentaire permettant d'instituer d'utiles comparaisons entre les deux établissements qui fonctionnaient alors pour le royaume et pour le duché. La transcription paraît en général être très correcte.

Voici maintenant une œuvre de premier mérite : la vie d'Étienne de Langton, archevêque de Cantorbéry, par M. POWICKE[4]. Sans doute le nom et la vie publique de cet illustre prélat étaient connus dans leurs grandes lignes, notamment son rôle au moment de la Grande Charte ; mais jamais encore sa biographie n'avait été écrite avec l'aide de documents aussi nombreux et scrutés avec une intelligence aussi pénétrante. Né vers l'an 1165 dans le comté de Lincoln[5], Langton alla vers 1180 faire ses études à Paris. Il y resta plus de vingt ans, logé quelque part sur le Petit-Pont, non loin de

couronne fermée du roi] ; *or The life of William the Conqueror from the early chronicles.* Londres, Kegan Paul, 1926, XIX-298 p. Ni table ni index. Le livre a été écrit à l'occasion du 900e anniversaire de la naissance de Guillaume Ier.

1. Charte datée du 13 (et non du 14, comme il est dit dans le livre) avril 1069. Cf. les *Regesta* de Davis qui, naturellement, sont ignorés de l'auteur.

2. *Financial records of the reign of King John* (Magna Carta Commemoration essays, 1917).

3. Sidney Raymond PACKARD, *Miscellaneous records of the norman Exchequer, 1199-1204.* Northampton (Mass.). Extrait du tome XII, p. 1-116, 1926-1927, des « Smith College studies in history ». L'auteur est professeur adjoint d'histoire à ce collège. La vie en vers de Guillaume le Maréchal est mentionnée plusieurs fois avec une faute singulière : G. le *Maréchale.* A la table, je ne trouve pas mention du vin d'Auxerre falsifié en *Auchoreis.*

4. F. W. POWICKE, *Stephen Langton. Being the Ford lectures delivered in the University of Oxford in Hilary term 1927.* Oxford, at the Clarendon Press ; Londres, H. Milford, 1928, 227 p. ; prix : 15 s.

5. Il tire son nom d'une famille de « freeholders » fixée à Langton sous Wragby. Ce petit fait a été fixé d'une façon définitive par M. Powicke. Une note de la p. 8 peut être rapprochée des conclusions auxquelles est arrivé M. Stenton dans son étude, mentionnée plus haut, sur la population du comté, celle des serfs et celle des hommes libres.

Digitized by Google

la cathédrale dont l'école, sous l'influence de Pierre le Chantre, était célèbre. Il devint chanoine de Notre-Dame sous le pontificat de Maurice de Sully. Là, il lut, médita, écrivit beaucoup. M. Powicke a dressé de ses œuvres multiples une liste enrichie par d'heureuses trouvailles et commentée par le sens critique le plus aiguisé. Docteur ès arts et en théologie, Langton devint maître à son tour. De son enseignement, il nous reste un recueil de *Quaestiones*, sur lequel M. Powicke se réserve d'ailleurs de revenir, avec l'aide d'une équipe de travailleurs formés et dirigés par lui ; mais déjà dans le chapitre III en grande partie consacré à l'examen préparatoire de ces textes, il signale un grand nombre de faits nouveaux. Dans le fatras des problèmes oiseux et subtils posés par la logique pédantesque de l'École, il a su découvrir des renseignements précieux même pour l'histoire.

A Paris, Langton eut pour condisciple un Italien, le futur Innocent III. Connaissant la haute valeur morale et intellectuelle de son ami, le souverain pontife l'appela à Rome, le nomma cardinal (1206), puis le fit élire archevêque de Cantorbéry par une délégation du chapitre de l'église métropolitaine. Cette élection traversait les desseins de Jean sans Terre, qui voulait, non sans raison, avoir sur le siège primatial un serviteur de sa politique personnelle ; d'autre part, elle imposait des devoirs nouveaux au théologien, nourri jusque-là d'abstractions, et qui, à l'épreuve, se révéla homme d'action. De là un conflit entre les deux pouvoirs, et c'est depuis cette promotion surtout qu'il faut suivre de très près, dans le livre de M. Powicke, l'exposé des faits et l'examen des théories opposées qui aboutirent à la rupture du roi avec Rome, à l'interdit, à la soumission de Jean sans Terre, enfin au soulèvement des barons indignés par cet abaissement humiliant de la couronne devant la tiare. Dans ce conflit, d'importance capitale à la fois pour l'Église et pour l'État, quelle fut la conduite de Langton? Aucun historien, je crois, n'en a discerné les mobiles ni justifié les apparentes contradictions avec autant de finesse que M. Powicke. Serviteur dévoué du siège apostolique, Langton n'était pas moins résolument attaché aux coutumes traditionnelles, aux lois, de son pays natal. Il blâma le pape d'avoir imposé au roi le joug de la suzeraineté pontificale, et le roi de s'être ravalé au point de lui payer un tribut. Tout d'abord, il joignit ses efforts à ceux des barons soulevés contre un gouvernement arbitraire ; puis il rompit avec eux et reprit son poste auprès de Jean, réconcilié avec l'Église. Après avoir été suspendu par Innocent III et obligé à se retirer dans un monastère (à Pontigny), il rentra en grâce auprès d'Honorius III qui le renvoya au milieu de sa famille spirituelle. Tandis que son frère Simon avait embrassé avec fougue la cause du prétendant français à la couronne d'Angleterre, Étienne fut un des plus fermes soutiens du trône chancelant pendant la minorité d'Henri III. Le dernier chapitre du livre est consacré à l'œuvre entreprise par Langton pour restaurer l'indépendance de son siège épiscopal, même à l'égard des légats pontificaux, et l'ordre dans sa province, troublée par la guerre civile.

En appendice, M. Powicke a dressé la liste critique des manuscrits qui

Digitized by Google

contiennent les sermons et les *Quaestiones* de Langton, publié une petite pièce inédite en vers latins où le prélat résume les instructions morales dont ses clercs devaient s'inspirer, reconstitué le tableau des personnes qui ont formé sa « familia » ecclésiastique. On se rappelle que l'article dernier de la Grande Charte établissait un conseil de vingt-cinq barons chargés de contrôler la politique royale et de contraindre le roi, au besoin par la force, à observer strictement les lois du royaume ; M. Powicke a retracé minutieusement la biographie de chacun d'eux et il a pu tirer de cette liste la conclusion générale qu'ils appartenaient tous à la région orientale de l'Angleterre. Il n'y aurait pas un intérêt de simple curiosité à comparer les indications fournies par les cartes de nos atlas qui montrent la répartition des ennemis et des partisans du gouvernement personnel pendant la guerre civile du XVIIe siècle.

Quel contraste entre une existence aussi tourmentée que celle d'Étienne de Langton et la simple vie de son contemporain, Hugues d'Avallon, évêque de Lincoln (mort en 1200) ! Son biographe, le chanoine WOOLLEY[1], n'a d'ailleurs pas eu la prétention de faire œuvre d'érudition pure, mais seulement de combiner les récits des hagiographes contemporains, en conservant leur naïve simplicité, et l'on suit avec un réel intérêt les événements singuliers qui fixèrent la destinée du futur évêque. Né vers 1140 sur les bords de l'Isère, à Avallon[2], il fut élevé au prieuré de Villar-Benoît (en latin *Villa Benedicta*), près de Pontcharra (où naquit Bayart) ; ordonné diacre vers 1159, il se fit chartreux pour éviter tout contact pernicieux avec les femmes. Recommandé à cause de sa piété par un seigneur de la Maurienne au roi Henri II, il fut vivement sollicité de venir en Angleterre pour organiser la Chartreuse de Witham, fondée par le roi en expiation du meurtre de Thomas Becket. Il y alla et fut sans difficulté élu évêque de Lincoln (1186). Pendant quatorze ans, il y donna l'exemple de toutes les vertus ; on lui attribua plusieurs miracles pendant sa vie, un plus grand nombre encore après sa mort. Aux sources déjà publiées, le chanoine Woolley ajoute plusieurs documents inédits, dont une charte de Richard Cœur de Lion.

Voici maintenant un autre prélat qui, un demi-siècle après la mort de saint Hugues, fut canonisé, lui aussi : Edmond Rich, archevêque de Cantorbéry de 1234 à 1240. M. NEWBOLT[3] lui a consacré une charmante biographie sans aucune prétention à l'originalité, mais où les sources contemporaines ont été utilisées avec une intelligente discrétion. Sur ses premières années au lieu de sa naissance, Abingdon, sur ses études à Oxford et à Paris, sur l'éclat de sa prédication, sur l'austérité de ses mœurs et sa piété, enfin sur

1. Reginald Maxwell WOOLLEY, canon of Lincoln and rector of Minting, *Saint Hugh of Lincoln*. Londres, Soc. for promoting christian knowledge, 1927, XI-214 p. ; prix : 7 s. 6 d.

2. C'est l'orthographe officielle du nom. M. Woolley, tout comme Ulysse Chevalier, ont écrit Avalon.

3. R. NEWBOLT, *Edmund Rich, archbishop and saint*. Londres, S. P. C. K., 152 p. ; prix : 5 s.

Digitized by Google

la cathédrale dont l'école, sous l'influence de Pierre le Chantre, était célèbre. Il devint chanoine de Notre-Dame sous le pontificat de Maurice de Sully. Là, il lut, médita, écrivit beaucoup. M. Powicke a dressé de ses œuvres multiples une liste enrichie par d'heureuses trouvailles et commentée par le sens critique le plus aiguisé. Docteur ès arts et en théologie, Langton devint maître à son tour. De son enseignement, il nous reste un recueil de *Quaestiones*, sur lequel M. Powicke se réserve d'ailleurs de revenir, avec l'aide d'une équipe de travailleurs formés et dirigés par lui ; mais déjà dans le chapitre III en grande partie consacré à l'examen préparatoire de ces textes, il signale un grand nombre de faits nouveaux. Dans le fatras des problèmes oiseux et subtils posés par la logique pédantesque de l'École, il a su découvrir des renseignements précieux même pour l'histoire.

A Paris, Langton eut pour condisciple un Italien, le futur Innocent III. Connaissant la haute valeur morale et intellectuelle de son ami, le souverain pontife l'appela à Rome, le nomma cardinal (1206), puis le fit élire archevêque de Cantorbéry par une délégation du chapitre de l'église métropolitaine. Cette élection traversait les desseins de Jean sans Terre, qui voulait, non sans raison, avoir sur le siège primatial un serviteur de sa politique personnelle ; d'autre part, elle imposait des devoirs nouveaux au théologien, nourri jusque-là d'abstractions, et qui, à l'épreuve, se révéla homme d'action. De là un conflit entre les deux pouvoirs, et c'est depuis cette promotion surtout qu'il faut suivre de très près, dans le livre de M. Powicke, l'exposé des faits et l'examen des théories opposées qui aboutirent à la rupture du roi avec Rome, à l'interdit, à la soumission de Jean sans Terre, enfin au soulèvement des barons indignés par cet abaissement humiliant de la couronne devant la tiare. Dans ce conflit, d'importance capitale à la fois pour l'Église et pour l'État, quelle fut la conduite de Langton? Aucun historien, je crois, n'en a discerné les mobiles ni justifié les apparentes contradictions avec autant de finesse que M. Powicke. Serviteur dévoué du siège apostolique, Langton n'était pas moins résolument attaché aux coutumes traditionnelles, aux lois, de son pays natal. Il blâma le pape d'avoir imposé au roi le joug de la suzeraineté pontificale, et le roi de s'être ravalé au point de lui payer un tribut. Tout d'abord, il joignit ses efforts à ceux des barons soulevés contre un gouvernement arbitraire ; puis il rompit avec eux et reprit son poste auprès de Jean, réconcilié avec l'Église. Après avoir été suspendu par Innocent III et obligé à se retirer dans un monastère (à Pontigny), il rentra en grâce auprès d'Honorius III qui le renvoya au milieu de sa famille spirituelle. Tandis que son frère Simon avait embrassé avec fougue la cause du prétendant français à la couronne d'Angleterre, Étienne fut un des plus fermes soutiens du trône chancelant pendant la minorité d'Henri III. Le dernier chapitre du livre est consacré à l'œuvre entreprise par Langton pour restaurer l'indépendance de son siège épiscopal, même à l'égard des légats pontificaux, et l'ordre dans sa province, troublée par la guerre civile.

En appendice, M. Powicke a dressé la liste critique des manuscrits qui

Digitized by Google

contiennent les sermons et les *Quaestiones* de Langton, publié une petite pièce inédite en vers latins où le prélat résume les instructions morales dont ses clercs devaient s'inspirer, reconstitué le tableau des personnes qui ont formé sa « familia » ecclésiastique. On se rappelle que l'article dernier de la Grande Charte établissait un conseil de vingt-cinq barons chargés de contrôler la politique royale et de contraindre le roi, au besoin par la force, à observer strictement les lois du royaume ; M. Powicke a retracé minutieusement la biographie de chacun d'eux et il a pu tirer de cette liste la conclusion générale qu'ils appartenaient tous à la région orientale de l'Angleterre. Il n'y aurait pas un intérêt de simple curiosité à comparer les indications fournies par les cartes de nos atlas qui montrent la répartition des ennemis et des partisans du gouvernement personnel pendant la guerre civile du XVIIe siècle.

Quel contraste entre une existence aussi tourmentée que celle d'Étienne de Langton et la simple vie de son contemporain, Hugues d'Avallon, évêque de Lincoln (mort en 1200) ! Son biographe, le chanoine WOOLLEY[1], n'a d'ailleurs pas eu la prétention de faire œuvre d'érudition pure, mais seulement de combiner les récits des hagiographes contemporains, en conservant leur naïve simplicité, et l'on suit avec un réel intérêt les événements singuliers qui fixèrent la destinée du futur évêque. Né vers 1140 sur les bords de l'Isère, à Avallon[2], il fut élevé au prieuré de Villar-Benoît (en latin *Villa Benedicta*), près de Pontcharra (où naquit Bayart) ; ordonné diacre vers 1159, il se fit chartreux pour éviter tout contact pernicieux avec les femmes. Recommandé à cause de sa piété par un seigneur de la Maurienne au roi Henri II, il fut vivement sollicité de venir en Angleterre pour organiser la Chartreuse de Witham, fondée par le roi en expiation du meurtre de Thomas Becket. Il y alla et fut sans difficulté élu évêque de Lincoln (1186). Pendant quatorze ans, il y donna l'exemple de toutes les vertus ; on lui attribua plusieurs miracles pendant sa vie, un plus grand nombre encore après sa mort. Aux sources déjà publiées, le chanoine Woolley ajoute plusieurs documents inédits, dont une charte de Richard Cœur de Lion.

Voici maintenant un autre prélat qui, un demi-siècle après la mort de saint Hugues, fut canonisé, lui aussi : Edmond Rich, archevêque de Cantorbéry de 1234 à 1240. M. NEWBOLT[3] lui a consacré une charmante biographie sans aucune prétention à l'originalité, mais où les sources contemporaines ont été utilisées avec une intelligente discrétion. Sur ses premières années au lieu de sa naissance, Abingdon, sur ses études à Oxford et à Paris, sur l'éclat de sa prédication, sur l'austérité de ses mœurs et sa piété, enfin sur

1. Reginald Maxwell WOOLLEY, canon of Lincoln and rector of Minting, *Saint Hugh of Lincoln*. Londres, Soc. for promoting christian knowledge, 1927, XI-214 p. ; prix : 7 s. 6 d.

2. C'est l'orthographe officielle du nom. M. Woolley, tout comme Ulysse Chevalier, ont écrit Avalon.

3. R. NEWBOLT, *Edmund Rich, archbishop and saint*. Londres, S. P. C. K., 152 p. ; prix : 5 s.

Digitized by Google

son rôle politique dans la lutte entre le roi et ses barons quand il fut devenu archevêque et primat, l'auteur n'apporte d'ailleurs rien de bien neuf ; c'est alors à M. Emden qu'il faut s'adresser.

Une maison d'étudiants à Oxford, un *Hall* pour employer l'expression technique, a fourni une longue histoire qui commence au XIIIe siècle et, de nos jours encore, rappelle, seule maintenant de son espèce, une industrie spéciale à une grande ville universitaire. Cette maison ne tarda pas à se placer sous le patronage de saint Edmond, et c'est tout le passé de St. Edmund Hall que M. EMDEN fait revivre, à force de patientes recherches et d'ingénieuse érudition[1].

Mais de quel Edmond s'agit-il exactement? Anthony WOOD[2], dont le témoignage est toujours sujet à caution, a supposé que c'était un simple bourgeois d'Oxford vivant au temps d'Henri III. Personne aujourd'hui ne croit plus à cette origine. Un érudit particulièrement bien informé sur l'histoire et sur la langue anglo-saxonnes, Stevenson, mort il y a peu d'années, a proposé[3] le nom du dernier roi anglo-saxon d'Anglie orientale, Edmond, qui fut martyrisé en 870 et plus tard canonisé. M. Emden produit les meilleurs arguments en faveur d'Edmond Rich ; mais il pose à son tour la question de savoir si ce saint prélat doit porter le nom de Rich que lui ont donné à peu près tous les biographes[4]. Dans une longue note, il montre que cette appellation a été mise en circulation par Anthony Wood et que, pendant tout le Moyen Age, on distingua le saint archevêque par le nom d'Abingdon, lieu de sa naissance. A vrai dire, cette discussion ne présente qu'un médiocre intérêt, l'usage ancien d'ajouter au nom de baptême celui de la ville natale, et l'usage moderne de donner à l'enfant le nom hérité de son père pouvant également se justifier. Ce qui importe davantage, ce sont quelques nouveaux détails fournis par M. Emden sur la carrière de son héros. Encore n'est-ce qu'une faible partie de son livre ; il n'est pas, en effet, la biographie d'un homme, mais l'histoire d'un établissement qui dure depuis sept siècles. Suivons-le donc là où il veut nous mener.

Vice-principal de l'établissement universitaire qui porte aujourd'hui le nom de St. Edmund Hall[5], M. Emden paraît avoir épuisé toutes les sources imprimées ou manuscrites pour écrire cette histoire ; il a constaté de très regrettables lacunes dans la documentation, mais son butin personnel est considérable. Il prend le futur *Hall*, alors qu'il n'était encore qu'un de ces hôtels meublés tenus par des particuliers qui louaient, souvent à des prix de famine, des chambres aux étudiants qui ne pouvaient pas se faire admettre

1. Alfred B. EMDEN, *An Oxford Hall in medieval times. Being the early history of St. Edmund Hall.* Oxford, at the Clarendon Press ; Londres, H. Milford, 1927, XV-320 p. ; prix : 16 s.

2. *Athenae Oxonienses*, 1691.

3. Dans le Supplément littéraire du *Times*, 1925.

4. Voir son article dans le *D. N. B.* Le P. W. Wallace l'appelle prudemment St. Edmund of Canterbury (*Life*, 1893).

5. Il est mentionné juste après les anciens collèges et avant le collège, relativement récent de Keble (fondé en 1870), dans l'*Oxford Almanak* pour 1929 publié par la librairie Milford.

Digitized by Google

dans les collèges entretenus par des fondations particulières. C'était une population flottante, non surveillée, indisciplinée d'ordinaire, et qui mettait souvent le désordre dans la ville. On estime qu'au XIIIe siècle Oxford pouvait mettre à leur disposition une cinquantaine de ces maisons (*hospicia, aulae;* à Cambridge, on disait des *hostels*)[1]. Par suite de changements économiques, de la cherté de la vie, cette industrie périclita et, au XVe siècle, plus de la moitié de ces maisons disparut. Au temps d'Élisabeth, sept ou huit seulement survivaient; St. Edmund est aujourd'hui l'unique témoin d'un passé aboli. C'est qu'après avoir hospitalisé plusieurs générations d'étudiants elle fut acquise par l'abbaye d'Osney, propriétaire qui ne mourait pas et qu'animaient parfois des sentiments charitables envers de futurs clercs. Les archives d'Osney ont fourni à M. Emden une assez riche moisson de documents sur l'organisation matérielle de la maison, les loyers, la nourriture, enfin sur la surveillance des locataires. D'assez bonne heure, on trouve à leur tête un *Principal.* Ce chef ou président des étudiants était-il, comme le croyait l'éminent historien des universités médiévales, Rashdall[2], élu par leurs pensionnaires, groupés en sociétés à caractère démocratique? Non, déclare nettement M. Emden; c'était au début ce qu'on appellerait vulgairement en français de simples « marchands de soupe ». Quelques-uns parlaissent avoir fait fortune. Scandale aux yeux des jeunes gens exploités et mécontents. Intervention de l'autorité royale, qui, à plusieurs reprises durant le XIIIe siècle, en 1231, 1252, 1290, réglementa, non sans succès, la question matérielle des loyers. En même temps, les écoliers furent obligés de se faire immatriculer, d'assister aux cours de l'Université, etc. D'autre part, les Principaux durent justifier qu'ils avaient conquis au moins le premier des grades universitaires. Deux d'entre eux ont été l'objet d'une étude spéciale par M. Emden; ils s'appelaient l'un William Taylor et l'autre Pierre Payne. Ils vivaient au début du XVe siècle. Sectateurs ardents de Wycliffe et persécutés, ils se réfugièrent en Bohême, où ils contribuèrent à propager l'hérésie; leurs dramatiques aventures font, dans l'histoire du collège, l'objet du chapitre VII qui intéresse directement l'histoire générale.

La dissolution de l'abbaye d'Osney, en 1539, amena des changements considérables dans l'organisation du Hall; on en trouvera le détail au chapitre XI qui s'arrête à 1559; c'est l'année où fut passé un contrat entre l'Université et un collège voisin, celui de la Reine (Queen's College), héritier d'Osney. M. Emden s'arrête à ce point, qui marque le départ d'une ère nouvelle pour l'établissement restauré. — En appendice, il a publié le texte de la lettre adressée par l'Université d'Oxford au pape Grégoire IX[3] en faveur de

1. On a pu lire analysée dans le *Times*, 20 juin 1928, l'histoire d'un de ces *hostels*, contée à l'occasion du cinquième centenaire de sa fondation en 1428 : *A Cambridge college : Magdalene's 500 years. The 1428 hostel.*

2. Je saisis l'occasion pour signaler ici : *The life of Hastings Rashdall* par E. P. Mathéson. Londres, H. Milford, 1928; prix : 18 s.

3. « Clementissimo patri suo et domino G. G., Dei gracia summo pontifici, Sue Sanctitatis grex humilis Universitas magistrorum et scolarium Oxon. commorantium... »

Digitized by Google

la canonisation d'Edmond Rich; une liste des Principaux annuels établie depuis William Boys (1314) jusqu'à Ralph Rudde (1547-1554)[1]; des extraits des registres de la Cour du chancelier; le testament de quatre Principaux, l'analyse de divers documents concernant les emplacements occupés successivement par le Hall, enfin l'accord de l'Université avec Queen's College pour l'élection du Principal.

Revenons maintenant en arrière, sans quitter le domaine intellectuel où la maison de St. Edmund tient encore aujourd'hui un rang fort honorable.

L'établissement des *Friars* en Angleterre, Dominicains et Franciscains, leur rôle social, intellectuel, économique ont déjà fait l'objet de nombreux travaux. M. COULTON a traité la question dans son ensemble[2]; on sait que, s'il fait preuve d'une érudition très étendue et d'un esprit critique très acéré, il est plutôt sévère pour leur œuvre. Dans son plus récent volume, il déclare nettement, dans le sous-titre même, qu'elle fut pour le développement religieux un poids mort. Comme un compte-rendu spécial de son gros travail doit paraître dans notre *Revue*, je n'en dirai pas davantage pour le moment.

La passion qui anime M. Coulton est étrangère à l'œuvre tenace et féconde de M. LITTLE. Avec Miss EASTERLING, il a élaboré une très érudite monographie sur les Franciscains et les Dominicains à Exeter[3]. Après un bref chapitre sur leur arrivée et leur organisation au XIIIe siècle, on trouvera beaucoup de détails inédits sur les locaux qu'ils habitèrent et sur les biens qu'ils acquirent dans cette cité jusqu'à leur abolition au XVIe siècle. La procédure suivie pour cette violente exécution est exposée avec pièces à l'appui. En appendice, quelques documents nouveaux sont publiés en leur entier ou simplement résumés. L'ensemble ne dépasse guère les bornes d'une histoire locale.

Le plus illustre des Frères mineurs au XIIIe siècle, et l'on peut dire pendant tout le Moyen Age, est Roger Bacon.

1. Dans cette liste figurent William Taylor, 1403-1406, et Pierre Clerk or Payne, 1411-1412.

2. G. G. COULTON, *Five centuries of religion*. Vol. II : *The friars and the dead weight of tradition, 1200-1400 A. D.* Cambridge University Press, 1928 ; prix : 31 s. 6 d.

3. A. G. LITTLE et Miss R. C. EASTERLING, *The Franciscans and Dominicans of Exeter*. Exeter, A. Wheaton et Cie, 1927, 91 p. ; prix : 7 s. 6 d. C'est le n° 3 des « Monographies » publiées par le « History of Exeter research Group ». Les deux premiers sont : 1° *Lost chapels of Exeter*, par F. ROSE TROUP ; 2° *The anglo-normal custumal of Exeter*, par M. J. W. SCHOPP et Miss EASTERLING. Ce dernier a déjà été annoncé dans la *Rev. histor.*, t. CLIII, p. 106. La préface du n° 3 nous fait savoir que M. Little avait déjà réuni les matériaux trouvés par lui sur l'histoire des Mendiants à Exeter ; son récit primitif a été complété à l'aide de documents nouveaux tirés des archives locales par Miss Easterling. A la fin sont jointes quelques notes complémentaires dues à Miss LEGA-WEEKES. En tête, on a reproduit une vue d'Exeter en 1587. Face à la page 28 est un fac-similé d'une charte scellée, mais non datée, délivrée par le gardien des Frères mineurs ; on aurait bien dû en éditer le texte, en déterminer la date (vers 1307?) et mentionner à la table les noms de personne qui s'y trouvent. Je ne suis, d'ailleurs, pas bien sûr que les quelques actes en latin qui sont dans l'appendice aient toujours été exactement reproduits.

Digitized by Google

En ce moment où l'on cherche le moyen de trouver une date fixe pour la fête de Pâques, on peut signaler trois brefs traités sur la méthode employée jadis pour calculer la date de Pâques, sur la base de l'ère chrétienne et sur les erreurs du calendrier, qui figurent parmi les œuvres inédites de Roger Bacon[1]; on s'intéressera davantage à ses grands œuvres.

Une traduction littérale en anglais de son *Opus majus* a été entreprise par un latiniste émérite, qui n'était peut-être cependant pas assez familier avec la langue latine du Moyen Age, M. Burke[2]. Elle facilitera néanmoins l'intelligence du texte original, et l'on comprendra mieux ce que le génial et chimérique Franciscain savait, ou croyait savoir, ou pensait être capable de deviner, sur les problèmes les plus ardus concernant soit les causes d'erreur qui ont de tout temps trompé les hommes dans la recherche de la vérité; soit la philosophie antique et l'interprétation qu'en ont donnée les Patriarches et les Prophètes; soit l'étude des langues anciennes, notamment de l'hébreu, trop souvent faussée par l'ignorance des traducteurs et dont il importait, aux yeux de Bacon, que l'Église possédât une connaissance exacte; soit les sciences exactes ou expérimentales; soit enfin la philosophie morale. Tels sont, en effet, les six chapitres dont se compose l'*Opus majus*. M. Burke a suivi l'édition critique donnée par Bridge en 1900 et reproduit les dessins du manuscrit original. Aucune note, pas de commentaire; mais un index *nominum* et *rerum* indispensable dans un ouvrage qui traite, pourrait-on dire, « de omni re scibili et de quibusdam aliis ». Une introduction de trois pages était-elle suffisante pour résumer la vie et l'œuvre de Roger Bacon?

Ce qui est nouveau et d'un puissant intérêt, c'est l'interprétation imaginée par feu M. Newbold[3] d'un manuscrit exécuté en entier par la main même, semble-t-il, de Bacon, mais en écriture cryptographique et sténographique. Ce manuscrit fut acquis vers l'an 1912 par un collectionneur bien connu à Londres et à New-York, M. Wilfrid Voynich. Il contient un

1. Ces petits traités forment le fascicule VI des *Opera hactenus inedita Rogeri Baconi* dont M. Robert Steele a été le principal collaborateur. Il ne sera peut-être pas superflu de donner le titre des neuf fascicules déjà parus (Oxford University Press) : I. De viciis contractis in studio theologie. II, III et IV. Communium naturalium libri (cinq parties). V. Secretum secretorum, cum glossis et notulis. Tractatus brevis et utilis ad declarandum quedam obscure dicta fratris Rogeri. VI. Compotus fratris Rogeri (où sont les trois traités cités dans le texte). VII. Questiones supra undecimum prime Philosophie Aristotelis (Metaphysica XII). VIII. Questiones supra libros quatuor Physicorum Aristotelis. IX. De retardatione accidentium senectutis cum aliis opusculis de rebus medicinalibus (publ. par A. G. Little et E. Withington, 1928).

2. *The* Opus majus *of Roger Bacon. A translation* by Robert Belle Burke, professor of latin and dean of the college University of Pennsylvania. University of Pennsylvania Press, Philadelphie; Londres, H. Milford, 1928, 1 vol. en 2 tomes, xiii-840 p., illustrations; prix : 21 s. chacun.

3. *The Cipher of Roger Bacon*, by William Romaine Newbold, late Adam Seybert professor of intellectual and moral philosophy, University of Pennsylvania. Publ. avec une introduction et des notes par Roland Grubb Kent, professor of comparative philology, University of Pennsylvania. Londres, H. Milford, 1928, xxxii-224 p., 32 planches; prix : 4 doll.

Digitized by Google

volumineux ouvrage, incomplet, mais dont il reste encore 232 feuillets format in-4°, avec de nombreux dessins d'un caractère si nettement scientifique qu'on ne pouvait l'attribuer à personne autre qu'à l'illustre franciscain, expert d'ailleurs en écritures chiffrées. Des fac-similés de certaines pages envoyées par M. Voynich à divers savants d'Europe et d'Amérique parvinrent à M. Newbold qui résolut aussitôt d'aborder le redoutable mystère. Né en 1861, Newbold avait montré, dès l'enfance, d'exceptionnelles dispositions pour l'étude des langues et de la philosophie ; professeur de grec, il s'intéressa aux origines de la pensée chrétienne, née du néo-platonisme et du gnosticisme ; il apprit le syriaque pour être en état d'expliquer les odes de Salomon récemment découvertes. En 1919, il résolut d'étudier le Chiffre de Bacon. A l'aide d'une clé donnée à la fin du volume, M. Voynich avait déjà montré qu'on pouvait soulever au moins une partie du voile. Après deux ans de recherches, Newbold crut pouvoir annoncer au monde savant qu'il avait résolu l'énigme et, dans des communications faites devant plusieurs corps savants d'Amérique, il exposa tout au long la méthode strictement scientifique qui l'avait conduit à la vérité. Jusqu'à sa mort (1926), il poursuivit son œuvre, travail compliqué par les systèmes variés de cryptographie imaginés comme à plaisir par frère Roger. En un endroit, il crut lire le nom même de Bacon. Il n'eut pas le temps de donner la solution complète de toutes les énigmes ; mais il laissait le texte imprimé de ses communications aux savants américains ; il avait, en outre, tenu presque journellement un de ses amis, M. Kent, au courant de ses découvertes. C'est à l'aide de ces documents que M. KENT a pu reconstituer à peu près intégralement l'œuvre du défunt. Il y a joint seulement un certain nombre de raccords, les indications bibliographiques nécessaires, enfin la biographie d'un savant encyclopédique dont le nom restera désormais lié à celui de Bacon lui-même.

Dans quelles conditions Bacon avait-il imaginé sa cryptographie? L'auteur rappelle ce qu'on sait des études, des découvertes faites par frère Roger et l'inquiétude qu'en ressentirent ses supérieurs. Bientôt les persécutions commencèrent. En 1261 fut élu pape, sous le nom de Clément IV, un Français, Gui Foucod[1], que Bacon avait sans doute connu à Paris. Bacon lui écrivit pour lui exposer la nature et le sens de ses recherches. Le pape, dont la lettre nous est parvenue, le pria de lui envoyer ses livres. Bacon en entreprit aussitôt la rédaction définitive, et six mois lui suffirent (1267) pour mettre au point quatre gros ouvrages : l'*Opus majus*[2], l'*Opus minus*, l'*Opus tertium*, et un quatrième que l'on a cru d'abord reconnaître dans le manuscrit chiffré. Le premier est certainement parvenu à Rome où l'on a retrouvé sa trace (voir p. xxx) ; mais Clément IV mourut l'année suivante (29 nov. 1268) et Bacon, accusé d'opinions hérétiques, fut condamné à la réclusion perpétuelle. Il demeura en prison pendant quatorze ans environ, dans l'impossibilité de poursuivre ses études et ses expériences. C'est alors sans doute, et

1. M. Kent l'appelle (p. 7) Guy de Foulques ou Guido Fulcodi.
2. Celui que M. Burke a traduit.

Digitized by Google

pour alimenter son intelligence avide de produire, qu'il composa son dernier livre. Si l'on tient pour assurés les déchiffrements proposés par feu Newbold, il faut y voir mentionnées la grande émeute soulevée en 1273 par les étudiants d'Oxford, une comète observée cette même année, une éclipse annulaire en 1290, et cette dernière date est peut-être celle même du moment où Bacon fut rendu à la liberté, deux ans avant l'époque présumée de sa mort (1292).

C'est donc en prison qu'a été composée cette œuvre étrange où l'auteur a inventé les plus ingénieux procédés pour dissimuler sa pensée, mais tout de même avec une clé permettant d'en pénétrer le mystère. Demandera-t-on comment Bacon a pu dissimuler son travail à l'attention de ses geôliers, puis réussir à le faire sortir de prison? On a supposé qu'il confia son manuscrit à un étudiant pauvre, nommé Jean, qu'il avait autrefois tiré de la misère à Paris et qu'il avait initié à ses pensées. Mais les déchiffrements de Newbold ne paraissent pas recéler tant de mystères. Je n'y vois, pour ma part, rien qui justifie de telles précautions. Parler d'une comète, d'une éclipse, en donner une explication rationnelle, indiquer même l'influence que ces astres ont pu exercer sur l'humanité, en quoi cela pouvait-il offusquer les gardiens autorisés du dogme catholique? Devaient-ils tenir pour hérétiques des considérations sur la grande nébuleuse d'Andromède, une formule pour la fabrication de la poudre à canon, ou la recette donnée pour calmer les douleurs du pape Clément IV, malade de la vessie, ou la manière de produire industriellement le cuivre? Imaginez, au contraire, l'opération d'un cerveau génial condamné à tourner dans le vide et cherchant à se distraire par les jeux les plus compliqués de l'esprit, et vous comprendrez peut-être l'aveuglement volontaire des geôliers, la facilité avec laquelle Jean, le disciple bien-aimé, put emporter avec lui le précieux manuscrit. Ou bien faut-il se résigner à croire que le prisonnier avait raison de prendre ses précautions contre une nouvelle imputation criminelle de magie ou de sorcellerie aboutissant à des formules, pour fabriquer de la poudre à canon (p. 141), pour produire (p. 189) un métal nouveau, le cuivre?

Quoi qu'il en soit, il faut lire les chapitres où Newbold a fait ressortir l'intérêt scientifique qui s'attache aux expériences de Bacon, par exemple sur l'optique, le télescope, le microscope. Si Bacon fut persécuté pour avoir tenté de dévoiler quelques-uns des secrets de l'inépuisable nature, c'est aujourd'hui, on en conviendra avec MM. Newbold et Kent, son plus beau titre de gloire[1].

1. Nous empruntons au Supplément littéraire du *Times* (n° 1405, 3 janvier 1928), en la réduisant quelque peu, une intéressante communication de M. A. G. Little : « Plusieurs raisons empêchent actuellement d'écrire une Vie de Bacon. 1° Il est nécessaire d'être exactement fixé sur le point de savoir si le manuscrit Voynich a rien à faire avec Bacon (ce qui reste douteux) et, en outre, si la méthode de feu Newbold est sûre (ce qui est encore plus douteux). 2° Il vaudrait mieux attendre que les importantes découvertes faites à la bibliothèque du Vatican par Mgr Pelzer aient été publiées. 3° Il restera toujours vrai que la plus grande partie

Digitized by Google

Les archives de deux maisons religieuses : le prieuré de Bilsington en Kent et l'abbaye de Ramsay, fournissent le moyen d'accroître notablement nos connaissances sur la condition des personnes et des terres au XIVe siècle[1].

Le prieuré de Bilsington a été fondé en 1253 par John Mansel, homme d'Église et gros pluraliste, qui fut un des plus actifs agents en sous-ordre d'Henri III, notamment au cours de la guerre civile dont Simon de Montfort fut le chef le plus fameux. Son cartulaire, exécuté au siècle suivant, contient les actes de fondation et ceux des nombreuses libéralités faites à Mansel, ainsi qu'à son prieuré jusque sous Édouard III. A la suite de ce cartulaire et dans le même manuscrit se trouve un terrier rédigé au XVe siècle. Le texte de ces deux documents a été reproduit par M. NEILSON avec soin et, semble-t-il, avec exactitude[2]. Dans l'introduction, M. Neilson a décrit les particularités propres au pays qui, au point de vue physique, se compose de deux régions distinctes : le *Weald* ou partie forestière, si bien caractérisée dans les Études de géographie régionale mentionnées plus haut[3], et les terres marécageuses ou alluvions qui s'étendent jusqu'à la mer et aux confins des « Cinq Ports » de la Manche. Le prieuré était situé sur le versant méridional du *Weald* et ses possessions s'étendaient jusqu'aux marais de Romney. Chacune de ces régions avait ses coutumes spéciales. Dans une première section, M. Neilson étudie la forêt (*Weald land*), le *communis saltus* et la *sylva regalis*, les bois communaux où allaient paître les porcs (*pascua porcorum*, en anglais *denns*) ; puis les usages locaux, enfin l'organisation économique : fermages, contributions en nature ou en argent dus au manoir seigneurial dont dépendait le prieuré ; les obligations auxquelles étaient soumis les tenanciers et les conflits avec leurs seigneurs laïques ou ecclésiastiques. Une des singularités de l'exploitation du sol est l'absence de la corvée et des jours de travail qui étaient généralement exigés ailleurs. Dans la seconde région, la situation est toute différente : le prieuré confinait aux Cinq Ports privilégiés, dont Romney était membre, et qui possédaient de nombreuses juridictions ; là encore, les conflits étaient fréquents. Il fallait, en outre, compter avec l'intervention royale qu'amenait forcément la nécessité de défendre le

de la vie de R. Bacon, et celle qu'on peut le mieux connaître, se trouve dans sa pensée et dans ses œuvres. Après les publications de M. Steele, voici que l'on commence à éditer la compilation de Bacon sur Aristote, qui se trouve dans l'unique manuscrit d'Amiens. Enfin, je crois devoir attirer l'attention sur l'introduction de M. Bridges à l'*Opus majus* qui a été publiée en 1914 sous le titre : *The life and work of Roger Bacon ;* c'est la meilleure étude que l'on possède en notre langue sur la vie et l'œuvre du grand Franciscain ». — Dans le compte-rendu qu'il a fait du livre (*Amer. hist. Review*, 1919, p. 318), M. Lynn Thorndike déclare que l'ouvrage est « regrettable from the standpoint of Prof. Newbold's memory and reputation ».

1. Rappelons au moins en note l'article de M. DOUGLAS sur les fragments d'un cadastre anglo-saxon de l'abbaye de Bury St. Edmunds qui a été rédigé avant la conquête (*E. histor. Rev.*, juillet 1928 ; cf. *Rev. histor.*, t. CLIX, p. 430).

2. *The cartulary and terrier of the priory of Bilsington, Kent*, publ. par N. NEILSON. Londres, public. de la British Academy, H. Milford, 1928, VIII-255 p. ; prix : 21 s. — M. Neilson est professeur d'histoire à Mount Holyoke College (Massachusetts).

3. *Essays in regional geography. The South East*, par MM. FAGG et HUTCHINGS, p. 19 et suiv.

Digitized by Google

littoral contre les incessantes invasions de la mer dans le « Romney marsh », de réglementer le droit de bris (*wreccum maris*), l'occupation des terres reconquises, la colonisation et le fermage des prairies et pâturages maritimes etc. M. Neilson fournit de précieux détails sur l'économie rurale[1]. L'index, outre les noms propres, contient un grand nombre de termes techniques usités dans le pays.

En ce qui concerne l'abbaye de Ramsay, les fragments de ses rôles judiciaires qu'a publiés M. Ault[2] intéressent au premier chef les historiens du droit. Ces rôles comptent parmi les plus anciens qui nous sont parvenus ; leur série, fort incomplète, commence en 1265 et s'arrête au xve siècle. Sauf par Maitland, ils ont été peu exploités ; ils méritent cependant de l'être, parce qu'ils font connaître à peu près tous les types des juridictions privées dans l'Angleterre médiévale, suivant que le seigneur-abbé agissait en qualité de baron possédant des « honneurs » dotés de privilèges étendus, ou bien d'immuniste jouissant de franchises spéciales au point de vue administratif, ou bien encore de propriétaire foncier exploitant ses domaines avec des pouvoirs étendus sur ses vassaux et sur ses tenanciers libres et non libres. On y voit de près la composition et la compétence de ces juridictions à tous les degrés de l'échelle administrative et sociale : l'*honneur*, caractérisé par celui de Clare[3], avec sa cour composée des chevaliers et des tenanciers libres ; puis la *banlieue*, où l'abbé exerçait une autorité presque souveraine sur les familles établies à l'ombre de ses murs ; le *hundred*, à la cour duquel étaient portées seulement certaines causes civiles (délits contre la propriété, etc.) ; le *court leet* où le jury se composait uniquement de petites gens, de roturiers ; enfin le *halmote*, confiné dans les humbles fonctions d'une justice purement domaniale. Au British Museum et au P. Record Office, M. Ault a retrouvé plusieurs rôles de ces cours ou tribunaux où était transcrit, avec plus ou moins de détails, ce qu'on pourrait appeler le procès-verbal des séances. Il en publie les fragments les plus significatifs. Dans la préface, il expose avec netteté leur composition, leur compétence et leur histoire, complétant sur plusieurs points l'exposé de Maitland. Les textes bien choisis ne paraissent pas toujours corrects ; est-ce la faute des scribes? Il est à craindre qu'on ne reproche à M. Ault des fautes de lecture dont il n'est peut-être pas responsable[4]. S'enfermant étroitement dans son domaine juridique, il néglige de

1. Voir, par exemple, p. 206, la « notabilis evidencia de quodam salso marisco apud Belgar incluso », qu'avait créée le comte d'Arundel en 1307. Il serait instructif de comparer les deux régions, montagneuse et marécageuse, du Kent, avec celles du comté de Lincoln dans *Essays in regional geography*, chap. x, par John Biggott.

2. *Court rolls of the abbey of Ramsay and of the honor of Clare*, publ. par Warren Ortman Ault, professeur d'histoire à l'Université de Boston. New Haven, Yale University Press ; Londres, H. Milford, 1928, lvi-319 p. ; prix : 16 s.

3. Voir, dans les *Transactions* de la *R. historical Society*, 1928, p. 83 et suiv., l'étude de M. Thornton, *A study in the history of Clare, Suffolk*.

4. On pourrait chicaner M. Ault sur l'absence de toute ponctuation : dans une charte d'Édouard Ier, qui est longue d'au moins 130 lignes, on n'a pas marqué une seule virgule. Comme c'est facile de s'y retrouver !

Digitized by Google

mentionner les renseignements utiles pour l'histoire des institutions et des mœurs que contiennent ces textes.

Une place à part doit être faite dans son livre à l' « honneur » de Clare, dont les rôles fournissent un détail plus abondant qu'à l'ordinaire, car les « plaids de la Couronne » connaissaient mille petites ou grandes affaires, criminelles ou correctionnelles : injures, sévices graves, dommages causés aux récoltes par les porcs ou les vaches, vol de bestiaux, etc. On y voit aussi parfois comment a été exigé le service militaire et comment on pouvait s'en racheter. Là, c'est la réalité prise sur le vif ; mais d'ordinaire il faut se contenter des formules abstraites de la procédure.

Nous avons récemment annoncé le volume de M. COULTON sur l'Art et la Réforme[1]. Voici deux somptueuses publications que nous n'avons pas reçues, mais dont nous pouvons dire néanmoins quelques mots : l'une concerne les miniatures, par Miss SAUNDERS, qui a fait reproduire, sur 129 planches, des scènes tirées de plus de quatre-vingt-dix manuscrits, depuis l'évangéliaire de Lindisfarne, jusqu'au manuscrit de Troïlus et Cressida qui appartient au Corpus Christi College, Cambridge[2]. L'autre, œuvre de M. BORENIUS et du prof. TRISTRAM[3], présente une histoire de la peinture médiévale en Angleterre en soixante pages de texte et 101 planches où est présenté, comme en un musée rappelant l'exposition des Primitifs anglais à Burlington House, ce qui reste de plus remarquable parmi les peintures d'église au Moyen Age.

Étudiant l'histoire du mysticisme, Miss ALLEN s'est attachée à la vie et à l'œuvre de Richard Rolle de Hampole, dont Miss M. Deanely avait déjà étudié l'*Incendium amoris*[4]. Des fonds mis à la disposition de Miss Allen par le Comité américain de la « Modern language Association » lui ont permis de visiter nombre de bibliothèques en Angleterre et sur le continent, à la recherche de documents pour traiter ce sujet dans toute son ampleur. Elle en a tiré la matière d'un ouvrage très détaillé sur les œuvres de l'ermite de Hampole et sur leur valeur au point de vue littéraire, philosophique et religieux[5].

Sur Chaucer, Miss Edith RICKERT a recueilli un assez grand nombre de documents nouveaux qui ont paru dans le Supplément littéraire du *Times*[6] ; ils ajoutent beaucoup à ce que l'on savait déjà sur la carrière du poète

1. Voir *Rev. histor.*, t. CLIX, p. 378.

2. Miss O. Elfrida SAUNDERS, *English illuminations*, 2 vol. Paris, The Pegasus Press ; prix : 8 £ 8 s.

3. Dr. Tancred BORENIUS et prof. E. W. TRISTRAM, *English mediaeval painting*. Ibid. ; prix : 4 ½ guinées.

4. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXII, p. 345.

5. Hope Emily ALLEN, *Writings ascribed to Richard Rolle, hermit of Hampole, and materials for his biography*. New-York, Heath et Cie ; Londres, H. Milford ; prix : 30 s.

6. Septembre et octobre 1928. MM. Garrod et Gollancz y ont ajouté d'intéressantes communications (*Ibid.*). Voir aussi, dans Tout, *Chapters*, t. III, p. 417, dont je parlerai plus loin, comment Chaucer fut dépouillé de ses fonctions dans l'office des impôts indirects (*Customs*).

Digitized by Google

comme fonctionnaire supérieur des douanes ; ils permettent aussi d'identifier plusieurs des personnes nommées ou caricaturées dans ses œuvres poétiques. Sur Wycliffe de même[1]. M. H. W. Garrod a retrouvé son nom familièrement abrégé sous la forme Wyk dans le *Vetus catalogus* du collège de Merton à Oxford. Les rôles du même collège le désignent en 1368 avec le titre de sénéchal, ce qui fait supposer qu'à cette date il était « fellow » de ce collège. Mais M. Garrod nous avertit lui-même qu'il y eut dans le même temps plusieurs étudiants ou professeurs de ce collège qui portaient le même nom et qu'on ne saurait encore identifier exactement.

La chevalerie, ses origines, son caractère, son influence sur les mœurs et la littérature médiévales ont fait l'objet d'une œuvre à laquelle ont collaboré neuf érudits anglais particulièrement compétents[2]. M. Hearnshaw y traite de la chevalerie et de sa place dans l'histoire ; M. E. F. Jacob, de ses origines ; MM. Shears, Atkins, Pastor et Prestage, de la chevalerie en France, en Allemagne, en Espagne et en Portugal ; Sir Israel Gollancz, de la chevalerie dans la poésie anglaise du Moyen Age ; M. Byles, des ouvrages sur la poésie courtoise et les romans en prose ; M. Reed, sur la chevalerie et l'esprit chevaleresque dont a hérité le « gentleman » anglais, et l'on n'a pas oublié de rappeler à la fin du livre le nom des Anglais qui, pendant la Grande Guerre, ont prouvé qu'ils continuaient la noble lignée du Moyen Age. N'ayant pas reçu cet ouvrage, je n'ai pas encore pu m'en former une opinion personnelle. Il en va de même pour l'Histoire d'Angleterre par M. Belloc. Je dois me contenter de dire que le tome III se rapporte aux années 1348-1525[3].

Le XIVe siècle reçoit de nouvelles clartés par les tomes III et IV des Études sur l'administration anglaise de M. Tout[4]. J'ai déjà dit (t. CXXXV, p. 283) le mérite éminent de l'ouvrage auquel l'auteur a consacré tant d'années de fécond labeur ; on sait l'importance pour l'histoire intérieure de l'Angleterre au XIIIe et au XIVe siècle de ses recherches sur les deux plus importants départements de la Maison du roi : la Garderobe et la Chambre. Ces deux administrations, étroitement liées, étaient devenues assez vite les organes les plus actifs de l'autorité royale, organes discrets, presque silencieux, mais jouissant d'un crédit qui s'augmentait en raison même de la puissance grandissante du Parlement et des Grands offices de la Couronne. A côté de la Chancellerie qui expédiait les actes souverains sous la garantie du grand

1. *Ibid.*, 22 novembre. On trouve aussi, dans un numéro antérieur, celui du 3 novembre 1925, quelques renseignements inédits sur les premières années de la vie de William Langland.

2. *Chivalry : its historical significance and civilizing influence*, by Members of King's College, London. Edited by E. Prestage. Londres, Kegan Paul ; prix : 15 s. — J'ai emprunté quelques lignes au Supplément littéraire du *Times*, 22 novembre 1928.

3. Hilary Belloc, *A history of England*, t. III. Londres, Methuen ; prix : 15 s.

4. T. F. Tout, *Chapters in the administrative history of mediaeval England. The Wardrobe, the Chamber and the small seals.* Manchester at the University Press ; Londres, Longmans, 1928, vol. III et IV, XVIII-491 et XV-484 p. ; prix : 30 s.

Digitized by Google

sceau, la Garderobe et la Chambre, émanations directes du pouvoir personnel, eurent leurs sceaux particuliers : le secret, le signet, le griffon, dont l'autorité n'était pas moindre. Gouvernement dualiste, constitué par deux éléments parallèles et rivaux, qu'on pourrait définir, l'un, le service féodal, exercé par les grands du royaume ; l'autre, le service civil, exercé par les agents immédiats de la Royauté. Déjà M. Davies avait expliqué[1] par leur constante rivalité l'opposition des barons à la politique arbitraire d'Édouard II. Élargissant le débat, M. Tout explique à son tour le mécanisme de cette double institution et les causes permanentes du conflit. Sachant fort bien que le rendement de la machine dépend des ouvriers, il s'est appliqué à reconstituer la biographie des principaux chefs de service que le roi chargeait de soigner ses intérêts et de faire exécuter ses ordres. Les nouveaux volumes se rapportent à la période comprise entre les deux révolutions qui renversèrent Édouard II (1327) et Richard II (1399).

Le tome III ne laisse pas que d'être d'une lecture assez laborieuse, parce que l'intervention constante de la Garderobe et de la Chambre dans les grands problèmes militaires et financiers de cette période troublée obligeait l'auteur à suivre l'ordre chronologique des événements. M. Tout n'a d'ailleurs pas manqué de renouer au moment opportun les fils détendus de la toile qu'il tissait autour des deux grands offices royaux. D'ailleurs, même si certains développements tirent en longueur, on se gardera bien de lui en faire un grief, tant on apprend à connaître de faits nouveaux et d'idées personnelles. A côté de certains portraits comme celui de Robert de Sadington, qui fut en même temps *chief-baron* de l'Échiquier et trésorier, puis chancelier, sous Édouard III, on peut signaler des épisodes intéressant l'histoire générale, par exemple la tragédie de Roger Mortimer, conseiller trop écouté de la reine Isabelle de France, femme d'Édouard II, de son ambition insatiable et de sa chute soudaine ; le récit dramatique du conflit entre le roi et l'archevêque de Cantorbéry Stratford en 1341 ; la victoire du Parlement qui impose à Édouard III les Ordonnances de Walton en 1338[2], qui sont en quelque sorte une réplique des Ordonnances de 1311 et qui, comme elles, ne tardèrent pas à être abrogées par un acte arbitraire du pouvoir souverain ; la transformation du Parlement par l'institution progressive d'une chambre des pairs héréditaires ; l'œuvre si remarquable accomplie par le Bon Parlement (1376)[3] où les Communes, organisées à leur tour, ne craignent

1. *The baronial opposition to Edward II ; its character and policy* (1918) ; cf. *Rev. histor.*, t. CXXXV, p. 284, et rappelons en même temps l'autre ouvrage de M. Tout, *The place of the reign of Edward II in English history* (1914).

2. M. Tout en donne un texte critique en appendice au chap. x, section 3, t. III, p. 144-150.

3. Voir une longue note sur les sources pour l'histoire de ce Parlement, t. III, p. 290, et plusieurs autres sur l'expression de *High court of Parliament* (p. 62) ; sur le sens du mot *peer* (p. 138) ; sur la signification relative de *Council* et de *Parliament* (p. 268), etc.

Digitized by Google

pas d'affronter le parti de la Cour et font chasser les serviteurs véreux d'Édouard III vieilli ; le soulèvement des paysans (1382), irrités contre la dureté des impôts nouveaux ; la réorganisation du service civil par Richard II, qui eût peut-être alors (vers 1390-1395) réussi à établir en Angleterre un régime despotique, s'il n'avait pas commis la faute d'aller guerroyer en Irlande en laissant derrière lui des mécontents et, dans sa famille même, des ambitieux prêts à lui enlever la couronne et la vie. Sur ces sujets si divers et d'une si haute signification, M. Tout a renouvelé et augmenté nos connaissances dans des proportions vraiment remarquables.

Le tome IV, plus fortement charpenté, se distingue par son caractère tout à fait technique. M. Tout y étudie, en deux chapitres très nourris, l'histoire de la Garderobe et de la Chambre de 1327 à 1399. Leur principale œuvre fut de financer les guerres entreprises par Édouard III à la fois contre l'Écosse et contre la France. On y voit dans un menu détail les expédients imaginés pour remplir à temps les coffres très souvent vides de la Royauté. Comme les subsides votés par le Parlement étaient à l'ordinaire vivement discutés, qu'à son tour l'Échiquier soulevait souvent des difficultés d'ordre juridique et exerçait un contrôle toujours mal supporté, c'est à d'autres sources qu'il fallait puiser : les emprunts, par exemple, faits aux financiers étrangers, les revenus du domaine royal que les fonctionnaires de la Garderobe étaient chargés d'augmenter et de percevoir, en employant tous les moyens possibles, depuis la persuasion et les promesses solennelles jusqu'à la violence (cause du soulèvement dans le Kent en 1382). Là nous retrouvons Latimer, chambellan en exercice (*acting chamberlain*), et son principal associé, Richard Stury, chevalier de la Chambre, deux compères dont les tripotages déconsidéraient le roi et compromettaient les intérêts du royaume.

Le chapitre XV et dernier est consacré à la Grande Garderobe. C'était une branche détachée du tronc principal dès l'époque des rois angevins. Si on la qualifie *grande*, ce n'est pas à cause de son importance administrative ou politique, mais uniquement parce qu'elle prenait matériellement le plus de place. C'est, en effet, l'ensemble des magasins dans lesquels étaient conservés et rangés les objets de toute nature dont il était nécessaire de faire provision : mobiliers, étoffes, fournitures de toute sorte à l'usage de l'énorme Maison royale. Quant aux armes et armures, elles étaient déposées à la Tour de Londres ; là, les chefs de service étaient nombreux et spécialisés ; leur énumération (t. IV, p. 389) enrichirait un glossaire archéologique.

L'étude des petits sceaux et l'examen de certaines Maisons ou Hôtels appartenant à des membres de la famille royale (la reine Philippa, le Prince noir, les ducs de Lancastre) sont renvoyés au t. V et dernier qui contiendra la table générale ; elle est déjà assez avancée pour qu'on puisse en envisager la publication avant la fin de la présente année. Il fournira le fil d'Ariane

Digitized by Google

indispensable pour qu'on puisse se retrouver dans le dédale de cette puissante construction[1].

Le gros livre de M. Ascoli[2] sur *La Grande-Bretagne devant l'opinion française*, du XIVe siècle à la fin du XVe, se compose de deux parties inégales de longueur et d'intérêt. La première (48 p.) se rapporte au Moyen Age, et M. Ascoli s'excuse de n'y avoir jeté qu'un rapide coup d'œil ; il n'y produit aucun texte nouveau, aucune opinion personnelle. Il aurait sans doute mieux fait de sacrifier tout ce qui se rapporte à la guerre de Cent ans. Il en va autrement pour l'époque des Tudors qui offre une plus grande variété d'aspects et où l'opinion française, mieux éclairée par des contacts fréquents ou même amicaux, s'exprime avec plus d'art et d'originalité. Les extraits tirés des écrivains français, poètes, historiens, mémorialistes, voyageurs et géographes, seront bien accueillis. L'auteur n'a-t-il pas cependant donné une trop grande place à la biographie de Marie Stuart, à la description de l'Angleterre par le géographe anversois Abraham Ortelius, à l'établissement des collèges et séminaires anglais qui vinrent se fixer aux Pays-Bas et en France, à Louvain, à Douai, à Reims, pour y former des prêtres, des missionnaires, pour y donner une éducation catholique aux jeunes Anglais? En quoi ces hors-d'œuvre viennent-ils contribuer à faire connaître « l'opinion française » sur la Grande-Bretagne? Quoi qu'il en soit sur ce point, il faut louer l'auteur de la peine qu'il a prise pour recueillir tant de témoignages imprimés et inédits ; on lui saura gré des découvertes qu'il a faites au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale et ailleurs : une *Élégie de feu maistre Thomas Morus en son vivant chancelier d'Angleterre*, des *Regrets que Millort de Rochefort... feist sur l'escharffault devant la tours de Londres* (1536) ; dix-neuf poèmes sur la mort de Marie Stuart. Enfin il a donné une édition fort améliorée du poème composé par Lancelot de Carles sur la mort d'Anne Boleyn[3]. Ces documents suffiraient à eux seuls pour recommander l'ouvrage[4].

1. M. Tout confesse (t. III, p. v) que c'est « a literary crime » d'avoir livré au public les quatre volumes déjà parus sans cette « indispensable necessity for their use ». Il ajoute : « my own difficulty in finding my way about them in their indexless condition makes me very sympathetic with the suffering of readers who had perhaps less opportunity than the author of familiarising themselves with the contents ». Cet aveu, tombé de si haut, contient, outre une rare leçon d'humilité, un précepte dont tout érudit digne de ce nom doit se pénétrer.

2. Georges Ascoli, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, *La Grande-Bretagne devant l'opinion française depuis la guerre de Cent ans jusqu'à la fin du XVIe siècle*. Paris, Gamber, 1927, VIII-352 p., 4 portraits ; prix : 50 fr.

3. Mais pourquoi l'auteur en a-t-il reproduit tant de longs passages dans son texte?

4. On pourrait chercher chicane à l'auteur sur sa bibliographie où ne sont pas utilisés certains ouvrages récents publiés en Angleterre sur le XVIe siècle. Quand il parle des chroniqueurs anglais du XIIIe, dont les premières éditions ont paru en Angleterre dans la seconde partie du XVIe siècle (les chroniqueurs de Saint-Albans : Mathieu de Paris, le pseudo-Mathieu de Westminster, Guillaume de Newborough, etc.), on regrette que ce ne soit pas avec plus de précision, et d'ailleurs que venait faire ici, par exemple, Mathieu de Paris, mort en 1259?

Digitized by Google

LES TUDORS. — On n'apprendra rien de nouveau en lisant la traduction anglaise, par M. HALLETT, de la Vie latine de Sir Thomas More par Stapleton[1], car cette vie latine est connue et utilisée depuis longtemps. Comme on nous en prévient honnêtement dès le début, cette traduction a été entreprise pour appuyer la cause de la canonisation, introduite à la cour pontificale, des deux premiers martyrs suppliciés en 1535 pour leur attachement à la primatie du pape : l'évêque de Rochester, John Fisher, et le chancelier More ; les produits de la vente seront employés aux frais du procès. C'est donc un ouvrage d'édification, tout comme Stapleton lui-même avait fait consciemment œuvre d'hagiographe[2]. Stapleton était d'ailleurs presque un contemporain de Th. More. Né l'année même où le chancelier fut décapité, obligé de se réfugier sur le continent après l'avènement de la reine Élisabeth, il y connut plusieurs des personnes qui avaient servi le martyr et l'idée lui vint de sauver de l'oubli ces pieux témoignages. Il les joignit donc au fruit de ses lectures, à savoir les notes prises et publiées par Roper, le gendre de More, les œuvres anglaises et latines de More lui-même, les lettres qu'écrivit à Stapleton la veuve de John Harris, son ancien secrétaire, sans négliger d'ailleurs les ouvrages de nos contemporains. Publication somme toute honorable. Rappelons que cette Vie de More est la troisième des biographies composées par Thomas Stapleton en l'honneur des trois Thomas qui ont illustré l'Église : Thomas l'Apôtre, Thomas Becket et Thomas More. Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler à ce propos l'érudite brochure de M. CHAMBERS sur la légende et le mythe de Sir Thomas More[3]. Elle donne, on s'en doute bien, un tout autre son.

Plusieurs ouvrages nouveaux se rapportent au temps d'Élisabeth. En voici un qui manquait : c'est une étude sur les régions limitrophes de la frontière entre l'Angleterre et l'Écosse, ce qu'on appelle les *Borders*. Tout le monde sait que, pendant trois siècles, depuis l'impolitique intervention d'Édouard Ier dans l'affaire de la Succession écossaise jusqu'à l'avènement du roi d'Écosse Jacques VI au trône d'Angleterre (Jacques Ier en 1603), elles furent constamment troublées par des incursions ou des guerres réci-

1. *The life and illustrious martyrdom of Sir Thomas More, formerly Lord Chancellor of England* (part III of *Tres Thomae* printed at Douai, 1588), by Thomas STAPLETON. Translated for the first time into English by Philip E. HALLETT, rector of St. John' seminary, Wonersh, and vice-postulator for the cause of canonisation of Blessed John Fisher and Blessed Thomas More. Londres, Burns, Oates and Washbourne, publishers to the Holy See, 1928, XVI-235 p. ; prix : 6 s.

2. M. W. E. CAMPBELL a donné récemment (Londres, Eyre et Spottiswoode, 1927) une édition critique d'une des œuvres anglaises de More : *The dialogue concerning Tyndale ;* mais l'étude qu'il y a faite sur l'esprit et la doctrine du dialogue où il revendique pour More la palme du martyre, ne paraît pas à l'abri de toute critique. Voir *English historical Review*, 1929, p. 157.

3. R. W. CHAMBERS, *The saga and myth of Sir Thomas More*. Cf. *Rev. histor.*, t. CLVII, p. 186.

Digitized by Google

proques dans cette espèce de « no man's land ». M. Tough s'est proposé de montrer quelle en était la situation géographique, administrative, économique et sociale pendant le règne de la Grande reine dont la mort amena finalement la paix entre les deux royaumes[1]. Les sources où il a puisé et dont il fournit le très intéressant détail dans l'introduction de son livre sont assez fragmentaires, mais nombreuses et instructives. Il en a tiré un excellent parti.

Il trace d'abord la géographie de la région. Du côté anglais, elle s'étendait de Berwick à l'embouchure du Solway Firth, le long des comtés de North-Cumberland, de Cumberland et de Westmoreland. C'est un pays de montagnes, dominé par les Cheviots[2], et de rivières à caractère torrentueux ; au XVIe siècle, il n'offrait de bonnes routes que le long de la mer du Nord ; les montagnes ne pouvaient être franchies que par des sentiers peu et surtout très mal fréquentés d'ordinaire. Dans cette région, le gouvernement anglais avait organisé ce que j'oserais appeler trois confins militaires, les *Borders* ou *Marches ;* ces marches étaient au nombre de trois : *East*, *Middle* et *West*. De l'autre côté de la frontière étaient les marches écossaises *East*, *Middle* et *West* dans les comtés de Berwick, de Roxburgh, de Selkirk, de Dumfries, et dans les sénéchaussées de Kircudbright et d'Annandale. Après des indications, trop incertaines encore, sur le climat, la distribution et le nombre des habitants, l'auteur fait cette remarque d'une portée plus générale qu'ici l'influence de la géographie sur l'histoire n'est pas dominante ; l'absence de tout gouvernement fort à Édimbourg pendant le Moyen Age explique, mieux que toute autre cause, le développement historique. D'autre part, la configuration du sol a fait, d'une part, que les Anglais, maîtres des riches plaines situées le long de la mer du Nord, ont plus souffert des incursions écossaises que l'Écosse n'a pâti, en général, des violentes ripostes des Anglais dans des contrées à peu près désertiques ; d'autre part, que les deux pays avaient besoin l'un de l'autre : trop pauvre pour nourrir ses habitants, surtout dans l'extrême sud, l'Écosse attendait son ravitaillement d'Angleterre, qui se faisait surtout aux deux extrémités, par Berwick et par Carlisle. Les principales industries écossaises le long de la frontière, note M. Tough, étaient le vol, la piraterie, le pillage d'épaves, et ce sont les Anglais qui en supportaient le plus lourd poids. Il fallait donc, de toute nécessité, organiser les marches de façon, non seulement à empêcher les incursions hostiles, mais à réglementer les rapports entre les deux royaumes. Ce fut l'œuvre des gardiens (*wardens*). L'auteur indique minutieusement leur com-

1. D. L. W. Tough, ancien examinateur pour l'histoire moderne à Merton College Oxford. *The last years of a frontier. A history of the Borders during the reign of Elizabeth*. Oxford, at the Clarendon Press ; Londres, H. Milford, 1928, XXVIII-29 p., 12 cartes et plans dans le texte, 12 photographies de fortifications et de monuments divers ; prix : 18 s.

2. Le point culminant est de 2,500 pieds. Dans les *Essays in regional geography*, la plupart des collaborateurs ont pris le soin d'indiquer les mesures d'après le système métrique à côté des mesures anglaises.

Digitized by Google

pétence et leurs moyens d'action, par exemple la levée des milices régionales, pour lesquelles on possède des données précises en 1565 et en 1593. Fait assez curieux, ces milices ne connaissaient encore, à la fin du XVIe siècle, d'autre arme que l'arc. Quelques canons, fournis par le gouvernement anglais dans certaines places fortes ; en Écosse, une médiocre artillerie privée, et c'était tout.

Les marches possédaient une législation particulière : les *Leges Marchiarum ;* on ne les connaissait guère que par une ancienne édition donnée sans aucune critique par l'évêque de Carlisle, William Nicolson (1705). A l'aide d'un manuscrit rédigé par le dernier des Wardens, nommé Bell, M. Tough a pu leur rendre leur exacte signification. Les chapitres VI et VII, concernant la législation commune aux deux royaumes, et les chapitres IX et X, qui traitent du droit et de la jurisprudence propres aux Borders, comptent parmi les plus substantiels du livre. Dans le chapitre VIII est exposée la procédure spéciale au « jour de trêve », où les représentants des deux couronnes devaient se rencontrer pour régler les différends réciproques : négociations préalables pour fixer le jour et le lieu de la conférence, rédaction des doléances et réclamations qui devaient être soumises à l'assemblée, sauf-conduits, tenue des assises, séparation finale, tout y est minutieusement arrêté. Le chapitre XII et dernier constitue ce que l'auteur appelle les Annales des Borders, c'est-à-dire le tableau, présenté dans un ordre strictement chronologique, des événements politiques et militaires qui composent non seulement la commune histoire de ces régions de 1558 à 1603, mais aussi celle des rapports entre les deux royaumes au temps de Marie Stuart, de l'introduction de la Réforme et de la lutte contre le « danger papiste », enfin de la courte période d'attente (1598-1603) qui devait se terminer par l'avènement pacifique du roi Stuart au trône d'Angleterre [1].

Deux noms illustrent l'histoire maritime du règne d'Élisabeth : celui de John Hawkins (1532-1596) et celui de Martin Frobisher (1538-1594).

La vie de Hawkins a été racontée par M. WILLIAMSON avec une grande abondance de détails puisés aux meilleures sources et mis en œuvre avec une saine critique, à peine troublée par une assez naturelle partialité en faveur de son héros [2]. On y trouve beaucoup de faits nouveaux, des lettres adressées à Burghley et à la reine [3], le rapport officiel de Hawkins sur son troisième « Voyage » ou expédition en Guinée et aux Indes orientales (1569) pour la traite des nègres [4]. Cette fort estimable étude sur la vie et le temps

1. En appendice, une liste des « Wardens », de 1518 à 1603 ; un glossaire où des expressions écossaises se mêlent aux anglaises, et un index des noms propres.

2. James W. WILLIAMSON, *Sir John Hawkins. The time and the man.* Oxford, at the Clarendon Press ; Londres, H. Milford, 1927, XII-542 p., 5 cartes et 12 planches ; prix : 20 s.

3. Une de ces lettres, datée de février 1594, a été reproduite comme type avec sa ponctuation et son orthographe originales (p. 467). Elle est signée : John Hawkyns.

4. Pages 493-534, d'après un manuscrit de la bibliothèque Cotton., Otho E. VIII.

Digitized by Google

de Hawkins est-elle de nature à modifier l'idée que nous pouvions déjà nous former du personnage? J'en doute un peu. Du moins apprenons-nous à mieux connaître le milieu où est né et s'est formé Hawkins. Son père était un bourgeois de Plymouth, enrichi par le commerce maritime, plusieurs fois élu maire de la ville ainsi qu'au Parlement. Il épousa la fille d'un autre riche négociant intéressé dans des affaires commerciales aux Canaries et en Guinée, et c'est vers ces régions qu'il accomplit son premier « Voyage » (1562-1564)[1]. Cette expédition, bientôt suivie de deux autres, était entreprise à l'aide de capitaux fournis par des spéculateurs avides de s'enrichir, parmi lesquels la reine elle-même devait avoir sa part dans les bénéfices réalisés. Ces spéculations, la traite elle-même, étaient conformes aux mœurs du temps, et M. Williamson, qui n'est pas un moraliste, n'y trouve rien à redire. Cependant, il prend la défense de Hawkins dans deux affaires où peut-être on serait aujourd'hui plus sévère : d'abord, quand il contribua à la prise, en pleine paix, d'une flotte espagnole qui portait en Flandre des sommes d'argent considérables empruntées par Philippe II à des banquiers italiens ; elle avait dû se réfugier à Southampton et fut dépouillée par les autorités anglaises comme si elle était de bonne prise. Après de pénibles négociations avec l'Espagne, la reine crut pouvoir liquider l'affaire en proposant de se substituer à l'Espagne auprès des prêteurs italiens. Ce n'était pas équitable, mais légal, nous dit M. Williamson, et d'ailleurs conforme aux idées du temps. Il atténue de même la conduite de Hawkins quand celui-ci, lors du complot ourdi par Ridolfi en faveur de Marie Stuart, consentit à feindre de vouloir servir militairement la cause espagnole, tout en étant en réalité de mèche avec la police tortueuse de Burghley. Du moins, M. Williamson a-t-il réussi à prouver, je crois, contre Froude, que Hawkins n'a pas touché l'argent promis par l'Espagne comme prix de sa prétendue trahison. Qu'il eut alors les mains nettes, on aime à le constater ; on estimerait davantage Hawkins s'il était resté tout à fait étranger à cette louche intrigue, et l'on préfère le voir jouer avec intelligence, loyauté, bravoure, le grand rôle qui lui échut dans la lutte contre l'Armada espagnole.

Les services qu'il rendit alors à son pays en qualité de trésorier de la marine royale, chargé, en outre, d'organiser la flotte qui devait remporter la belle victoire de Gravelines (1593), ont été reconnus depuis longtemps ; les recherches de M. Williamson viennent utilement confirmer l'opinion unanime des historiens. Quels furent au vrai les rapports de Hawkins avec son brillant rival, Drake? Dans l'expédition dirigée en 1595 contre les Indes occidentales et dont ces deux grands capitaines devaient exercer au même titre le commandement en chef, Hawkins a-t-il, dans un bas sentiment de jalousie, essayé d'évincer Drake? M. Williamson s'efforce de tenir la balance égale entre les opinions contraires. Il admire Drake et il a de la tendresse pour Hawkins. Affaire de sentiment personnel. D'ailleurs, la mort,

1. « First slaving Voyage. »

Digitized by Google

que Hawkins, vieilli, sentait venir et qui lui avait déjà inspiré la pensée de renoncer à tout service actif, vint bientôt mettre fin à leurs querelles. Elle enleva brusquement Hawkins dans sa cabine, à Puerto Rico, le 12 novembre 1596, dix mois après Drake.

Frobisher a trouvé un excellent portraitiste en M. McFee[1]. Dès les premières lignes de son livre, l'auteur nous déclare tout net qu'il écrit pour le grand public ; aussi n'y trouvera-t-on rien de ce que demandent les érudits : une indication précise des sources avec l'indication de leurs rapports et de leur importance, une bibliographie choisie, mais complète, des renvois précis au bas des pages et, le cas échéant, des documents nouveaux. M. McFee s'est proposé uniquement de peindre l'homme, sans se hausser à écrire aussi l'histoire de son temps. Il le prend dans son milieu le plus humble, et, s'il admire son audace, son énergie dans les circonstances les plus périlleuses de sa rude carrière, l'éclat des services qu'il rendit à son pays dans les guerres contre l'Espagne, il ne dissimule aucune des tares ou des erreurs de son caractère, de ses entreprises, de sa conduite privée. C'est bien l'homme inculte, sans éducation ni fortune, dont le hasard fit un marin et qui, sur les flots, vit bientôt le chemin qui pouvait le mener à la conquête de l'or. Si en Groenland il ne trouva guère que de la pyrite de fer, le pillage des colonies espagnoles compensa largement les déceptions éprouvées dans sa recherche d'une route vers le Cathay par le Nord-Ouest. Ses lettres, dont l'auteur a réédité les plus typiques, sont d'une incorrection déconcertante et qui en dit long sur la culture du personnage. Il eût été fort dépaysé dans la société raffinée de la cour, et d'aucuns s'étonnèrent peut-être qu'après la défaite de l'Armada il eût été promu chevalier en même temps que Roger Townsend, officier de la Maison de la reine, et que l'opulent John Hawkins lui-même. Quant à lui, il avait pleine conscience de sa valeur et, un certain jour où les capitaines des vaisseaux qui avaient mis en fuite la flotte espagnole tenaient conseil, il n'hésita pas à lancer à la face de Drake les plus injurieuses imputations. Les historiens de la stricte observance pardonneront à l'auteur quelque abus de ce style romancé qui paraît sévir en Angleterre comme en France, en reconnaissance du plaisir que leur procurera la lecture de son livre.

C'est vers la fin du règne d'Élisabeth que commence la splendide période de la littérature et que va débuter Shakespeare. M. Harrison a choisi une brève période de quatre années pleines (1591-1595) pour recueillir et classer dans un ordre chronologique les faits dont alors on parlait le plus ; c'est ce qu'il appelle le *Journal d'Élisabeth*[2]. On serait tenté, dès l'abord, de négliger un volume composé uniquement de découpures ; mais les ciseaux ont si

1. William McFee, *Sir Martin Frobisher*. Londres, John Lane, The Bodley head, 1928, x-288 p., portraits, cartes, nombreuses illustrations ; prix : 12 s. 6 d.

2. G. B. Harrison, *An Elizabethan Journal. Being a record of those things most talked of during the years 1591-1595*. Londres, Constable, 1928, xii-430 p., nombreuses illustrations ; prix : 31 s. 6 d.

Digitized by Google

bien travaillé que le coupe-papier du lecteur ne s'arrête plus dès qu'il a commencé. Les extraits sont tous empruntés aux publications du temps, aux correspondances, aux nouvelles à la main, aux brochures (pamphlets), aux affiches de théâtre, enfin à tous les moyens de publicité dont on disposait dans un temps où n'existait pas encore le journal, tel que nous l'entendons aujourd'hui. Ils nous renseignent donc sur ce qui faisait alors à Londres l'objet des entretiens, des commérages sur l'événement du jour : affaires militaires (par exemple sur l'intervention anglaise dans la guerre d'Henri IV contre la Ligue et sur la conversion du roi) ; procès « sensationnels » contre les sorcières, les Jésuites, les traîtres (histoire de Sir John Perrot, qui, après avoir été condamné pour crime de haute trahison au plus horrible des supplices, sauva sa vie en criant qu'il était « le frère » de la reine, c'est-à-dire fils bâtard d'Henri VIII) ; une réception de la reine par l'Université d'Oxford (où l'on admire le pédantisme inouï des orateurs et l'impatience d'Élisabeth) ; la tenue du Parlement ; les publications nouvelles (*Speculum Britanniae* de Norden, 1593 ; œuvres de John Stow, de William Camden, etc.) ; les ministres et les favoris de la reine (Burghley, Essex) ; un défi retentissant, porté le 17 novembre, jour anniversaire du couronnement de la reine, par les comtes d'Essex et de Cumberland contre tous ceux qui oseraient nier que leur maîtresse [Élisabeth] n'était pas « the worthiest and fairest Amadis of Gaul » ; enfin les représentations théâtrales, évidemment très populaires et qui, d'ailleurs, se rapportaient pour la plupart aux scènes tragiques de l'histoire d'Angleterre. Les débuts de Shakespeare y sont signalés avec une particulière insistance, conforme, d'ailleurs, au plan du livre, qui est adapté en quelque sorte à son activité littéraire. Un appendice tout entier lui est, en outre, consacré, où M. Harrison relève minutieusement d'abord ce qu'on peut savoir de ses débuts pendant les années 1591-1594, puis un certain nombre d'allusions à des faits réels que l'on trouve dans ses œuvres. Poussée très à fond, une enquête de ce genre apportera sans doute encore de curieuses révélations. Un second appendice fournit d'utiles précisions sur les mentions de livres nouveaux enregistrées officiellement dans le « Stationers' register » qui avait été institué pour fournir des renseignements à la police et à la censure des livres. Parmi les mentions relatives aux années 1591-1594, on relève (app. III) 546 livres nouveaux, parmi lesquels figurent 129 articles concernant les nouvelles à la main, dont 75 en prose et 46 en vers (*ballads*) ; celles qui se rapportent au contingent anglais en France sont de beaucoup les plus nombreuses.

M. Harrison a pris soin de noter à la fin du volume (p. 351-388) les sources où il a puisé. On se plaindrait de cet arrangement dans un livre d'érudition où l'on a besoin d'avoir sous les yeux le moyen de contrôler aussitôt les assertions exprimées dans le texte. Pour un ouvrage tel que celui-ci, on aurait mauvaise grâce à être trop exigeant. Aura-t-il une suite? M. Harrison nous la promet si, dit-il, son livre est bien accueilli par le public ; en ce cas, « j'es-

Digitized by Google

père pouvoir continuer le Journal d'Élisabeth pour tout le temps de la vie de Shakespeare ». Souhaitons-lui sincèrement cette bonne fortune.

Du nouveau livre où M. STRACHEY met en scène Élisabeth et Essex[1], il suffirait de dire : lisez-le, vous y goûterez un rare plaisir. Il semble que l'auteur, quoique fort bien informé sur les hauts personnages dont il trace le portrait, redoute d'être accusé de pédantisme et qu'il préfère tenir un pinceau plutôt qu'une plume. Pardonnez-lui donc de s'être refusé à indiquer ses sources, à piquer la moindre note au bas des pages[2], et laissez-vous prendre au charme d'un récit facile, spirituel, ironique ; l'intelligence et le talent ont leur prix et leur utilité en histoire, non moins que l'érudition pure. Si Essex vous intéresse peu, vous apprendrez à mieux connaître, jusque dans ses replis les plus intimes, la puissante, mystérieuse et redoutable nature physique, intellectuelle et morale de la Reine Vierge. Lisez-le.

LES STUARTS. — Si, comme le fait remarquer M. Harrison, la presse périodique, le journalisme, n'existait pas encore en Angleterre quand mourut Élisabeth, quarante ans plus tard elle commençait à devenir l'expression courante de l'opinion publique. C'est la guerre civile qui l'enfanta, et, depuis lors, il faut la ranger parmi les sources de l'histoire ; elle a donc sa place dans la *Bibliography* de M. Davies qui couvre toute la période des Stuarts jusqu'à l'avènement de la Maison de Hanovre. Là, M. Davies donne le titre de quinze gazettes qui ont paru de 1642 à 1660[3]. Il indique aussi les histoires du journalisme publiées depuis 1695[4] ; il ne sera peut-être pas inutile de nommer quelques-unes des plus récentes : *English newspapers, chapters in the history of journalism* (1887), par H. R. F. Bourne ; *A history of english journalism to the foundation of the Gazette* (1908)[5] et *The beginnings of english journalism*, par J. B. Williams ; *The kings's journalist, 1659-1689*, par J. G. Muddiman (1923). Dans ce dernier ouvrage, l'auteur a raconté la vie d'un de ses ascendants, Henry Muddiman, fondateur (1666) de la *London Gazette*, laquelle paraît encore aujourd'hui. Dernièrement, enfin, M. MUDDIMAN a consacré tout un volume au procès de Charles Ier[6], fondé en grande partie sur les renseignements contenus dans les journaux. Un des principaux documents relatifs à ce procès est connu sous le titre de *Bradshawe's Journal*.

1. Lytton STRACHEY, *Elizabeth and Essex. A tragic history*. Londres, Chatto et Windus, 1928, 288 p. et 5 portraits ; prix : 15 s.

2. Mais il y a un bon Index.

3. Nos 2484-2498.

4. Nos 2531-2544.

5. Cf. *Rev. histor.*, t. CII, p. 161.

6. *Trial of king Charles the first*. Édimbourg et Londres, William Hodge et Cie [s. d.], XVIII-282 p., nombreuses illustrations ; prix : 10 s. 6 d. (fait partie d'une série intitulée : « Notable British trials », qui compte déjà une soixantaine de volumes). Antérieurement, M. Muddiman avait encore publié (1920) *Tercentenary list of english and welsh Newspapers, Magazines and Reviews*.

Digitized by Google

Le nom et la vie de Bradshaw[1] sont bien connus. On sait qu'il présida la Cour chargée par les Communes de juger et de condamner le roi. Trois jours après le supplice, sept des juges furent désignés pour établir une relation complète de toute la procédure, afin qu'elle fût présentée à la Chambre des Communes et déposée dans ses archives. Ils se réunirent aussitôt dans la maison qu'habitait Bradshaw, et c'est ce qui explique le titre donné au volume manuscrit du *Journal*, actuellement déposé au P. Record Office. Comment le travail fut-il exécuté et quelle en est la valeur? Tout d'abord les commissaires chargés de la rédaction n'y apportèrent qu'un zèle médiocre; certains même s'absentèrent; c'est seulement le 12 décembre 1650 que le manuscrit fut présenté à la Chambre, et celle-ci ordonna d'en faire une transcription sur les rôles du Parlement. Quand, en 1660, après la Restauration, et pour préparer le procès des Régicides, la Chambre des Lords réclama ce rôle, on ne le trouva point, et il fallut se contenter d'une copie exécutée par un des « clercs » du Parlement, Henry Scobel. Jusqu'à présent, les historiens n'avaient à leur disposition que deux publications officielles : l'une est due à Gilbert Mabbot (signée C. W.); l'autre est un fragment d'un Journal de la Haute Cour transcrit par un certain John Nalson sur un exemplaire provenant de l'un des deux clercs du Parlement, John Phelps. La comparaison entre ces trois rédactions (Bradshaw, C. W. et Nalson) permet d'y constater d'assez notables différences : les deux rédactions imprimées ne sont pas identiques; on a fait subir au texte de Bradshaw des suppressions et des interpolations. Le principal objet que s'est proposé M. Muddiman fut de reproduire le texte intégral du *Journal;* on le trouvera en appendice (p. 193-230). En fait, le livre en est le commentaire. Commentaire divisé en de nombreux compartiments où l'on trouvera beaucoup de petits faits nouveaux, fournis le plus souvent par les gazettes du temps.

Tout d'abord on fait connaissance avec les journalistes ou pamphlétaires, chacun d'eux, d'ailleurs, propriétaire et unique rédacteur de sa feuille hebdomadaire, à ses risques et périls. Un des premiers, Henry Walker, apprenti forgeron, risqua la potence pour avoir, le 5 janvier 1642, lancé à la tête de Charles un pamphlet de sa composition, intitulé : *To your tents o Israel*, qui était un appel aux armes contre le roi. Après une humble rétractation, il fut seulement exposé au pilori et, pendant plusieurs années, il mit sa plume au service de la cause royale. Plus tard, il n'hésita pas à démarquer un ancien pamphlet publié en 1594 où le jésuite Parsons (sous le pseudonyme de Doleman) s'efforçait de prouver le droit des peuples à élire leurs rois, et il le présenta faussement comme une apologie des régicides[2]. John Dilling-

1. M. Muddiman fait observer que le président de la Haute Cour de justice a toujours signé ainsi son nom.

2. Hugues Walker se dissimula plusieurs fois sous le masque d'un pseudonyme : Luke Harrunet. Je n'ai pas réussi à comprendre comment M. Muddiman a pu tirer de ses nom et prénom l'anagramme de Harrunet (voir p. 21 et 32).

Digitized by Google

ham, tailleur établi dans Fleet Street, était presbytérien modéré ; il ne craignit pas d'attaquer les chefs du Parlement hostiles au roi et de publier un *Moderate Intelligencer* dont le modérantisme même était un acte d'opposition au régime de l'Armée parlementaire. Gilbert Mabbot, fils d'un savetier de Nottingham, réussit à entrer au service de John Rushworth, secrétaire de l'Armée, l'auteur des *Historical collections*, compilation célèbre que l'on consulte toujours avec fruit. En 1646, Rusworth lui céda sa licence d'imprimer et, à la fin de 1647, Mabbot figure parmi les Niveleurs qui, à la place de la monarchie, prétendirent inaugurer un régime purement démocratique. Ces trois noms représentent assez bien l'attitude des principales factions en présence pendant la guerre civile, et la confrontation de leurs témoignages a servi maintes fois à M. Muddiman pour préciser certains faits ou corriger certaines erreurs accréditées depuis longtemps.

Il commence son exposé, qui prend parfois les allures d'un plaidoyer, d'ailleurs toujours fort honnête, en faveur de Charles Ier martyr, par une première section où il résume la guerre civile de 1642 à 1648 ; la seconde est consacrée au procès du roi ; la troisième à son exécution. C'est la seconde, sans doute, que l'on consultera le plus souvent, à cause de son importance générale pour l'histoire politique et constitutionnelle. On y retrouvera des extraits du Journal de Bradshaw confrontés avec le témoignage des journalistes. Peut-être n'était-il pas utile, sinon au point de vue strictement juridique, d'examiner à nouveau le problème de savoir si la Haute Cour de justice constituée pour juger le roi fut une institution légale ou non. Charles Ier s'obstina, non sans les meilleurs raisons du monde, à lui dénier toute compétence, tandis que le président Bradshaw s'abritait, avec non moins de ténacité, derrière les décisions du Parlement (ou mieux de ce qui survivait alors du Parlement régulièrement élu en 1640)[1]. Cette âpre discussion avait alors une importance extrême ; elle fut reprise en 1660 lors du procès intenté aux régicides. On n'hésite plus maintenant à reconnaître que l'acte imposé par l'Armée et par Cromwell était, au premier chef, un acte révolutionnaire, ce qu'un parlementaire français a récemment caractérisé par un euphémisme, « la vacance de la légalité ». Dans la troisième section, une longue dissertation porte sur un point très secondaire, celui de savoir quel fut le bourreau qui consentit, à condition de n'être pas reconnu, à prendre la place de l'exécuteur ordinaire des hautes œuvres qui s'était récusé. Ce petit problème[2] n'a pas encore été résolu d'une façon définitive[3]. Le sort infligé après la Restauration aux régicides est rapporté aux pages 183-188.

1. M. Muddiman s'efforce de disculper Charles Ier d'avoir trahi sa parole en rompant le serment qu'il avait prêté en traitant avec l'Écosse. Il reproduit en appendice (p. 266-268) le texte complet du « Solemnel League and covenant » ; mais sa conclusion n'est pas absolument convaincante.

2. « Who beheaded the King? » (p. 167-183).

3. Les lecteurs d'Alexandre Dumas demanderont peut-être la solution de l'énigme, à savoir

Digitized by Google

En appendice, outre le texte authentique du *Bradshawe's Journal* et celui du « Solemn Leage and Covenant », M. Muddiman a fait imprimer l'exposé des motifs pour lesquels le roi refusa de reconnaître la compétence de la Haute Cour de justice (app. B), le très long réquisitoire (app. C, p. 233-260) que John Cook, « barrister » de Gray's Inn, n'a pu prononcer à la Cour, le roi faisant défaut ; le « Speech » de Charles Ier sur l'échafaud ; enfin (app. E, p. 264-265) une « Déclaration and protestation des pairs, lords et barons du royaume contre les traîtreuses procédures et tyranniques usurpations commises par certains membres de la Chambre des Communes, dans l'intention de renverser les lois fondamentales du royaume et d'asservir le peuple à leur tyrannie liberticide ». Ce document, qui ne fut pas alors imprimé[1], pourrait figurer utilement dans un recueil de textes pour servir à l'histoire constitutionnelle[2].

Sur la foi du titre que Mme Richardson a donné à son livre sur la Prédication de 1640 à 1670[3], j'avais imaginé qu'elle allait nous parler de l'action religieuse, politique et morale du clergé pendant la guerre civile. Beau sujet, mais qui est traité par elle d'un point de vue tout intérieur. Ce qu'elle nous fait connaître, en effet, c'est (chapitres I-III) par quelles études le futur prédicateur se préparait à la partie essentielle de son ministère, devant quel public il aurait à parler, comment il fallait construire un sermon et par quels artifices il avait le plus de chance de se faire écouter[4]. Un chapitre (IV) traite des occupations auxquelles se livraient le plus volontiers les clergymen en dehors de la préparation au sermon dominical, et ici nous voyons défiler à peu près tous les genres de distractions honnêtes cultivés par eux : histoire, monnaies et médailles, héraldique, astrologie, droit, langues anciennes et modernes, enseignement, beaux-arts et arts d'agrément, sports, jardinage, etc.[5]. Sur chacun de ces points, l'auteur fournit d'intéressantes indications

ce qu'avant de recevoir le coup fatal le roi voulut faire entendre à l'évêque de Londres Juxon, par le mot *Remember*, rapporté par Dillingham ; la voici : le roi venait de remettre à l'évêque sa décoration de Saint-Georges pour son fils Charles et il rappelait à Juxon cet ordre suprême pour le cas où le prince de Galles remonterait un jour sur le trône.

1. Il a été recueilli parmi les *Thomason tracts*, célèbre collection qui contient à peu près tous les pamphlets, journaux, feuilles à la main, etc., parus pendant la guerre civile et l'interrègne.

2. Ce document est daté « February 8 1648 ». M. Muddiman ajoute entre crochets [1649]. Il a, en effet, ramené toutes les dates d'année à celles du calendrier grégorien ; mais il a conservé les dates de jour et de mois employées dans les originaux. Cette anomalie se justifie aisément. Il faut seulement se rappeler que le 29 janvier, jour de la mort du roi, correspondait à celle du 9 février en France.

3. Caroline F. Richardson, *English preacher and preaching 1640-1670*. New-York, The Macmillan Company, 1928, x-359 p. ; prix : 2 doll. 50. — Sur la couverture, nous apprenons que l'auteur est née à la Nouvelle-Orléans, qu'elle a fait ses études dans plusieurs universités américaines ; que, pendant la Grande Guerre, elle dirigea en France la « Women in the A. E. F. » à Beaune ; qu'elle enseigne depuis 1906 au collège féminin de Newcomb.

4. Comparer ce que dit, avec plus de détail, M. Owst, *Preaching in medieval England* ; cf. *Rev. histor.*, t. CLVI, p. 356.

5. Beaucoup de clergymen frappés de suspension lors de la « Saint-Barthélemy des Non-Conformistes » en 1662 se retirèrent à la campagne pour y vivre en fermiers.

Digitized by Google

bibliographiques où sont mentionnés les ouvrages publiés pendant les trente années où l'auteur s'est renfermé. Un chapitre (v) traite de la situation sociale des clergymen, tous compris sous la dénomination commune de *Preachers;* le chapitre VI, enfin, est consacré à certains types généraux ou individuels de ces clergymen. Curieux livre, d'une trame assez lâche, mais instructif et parfois divertissant.

Ne quittons pas le monde religieux sans rappeler au moins qu'on a célébré, l'année dernière (1928), le troisième centenaire de la naissance de John Bunyan (1628-1688), dont le célèbre *Pilgrim's progress* a paru en 1678. Pour cette circonstance, M. F. M. HARRISON a fait rééditer l'excellente biographie de Bunyan par M. John Brown[1], en y ajoutant d'utiles compléments qui achèvent de nous faire bien connaître la vie de l'étameur inspiré (inspired tinker), surnom qui rappelait son humble origine. Bunyan était né à Bedford. Par la suite fut fondée dans cette ville une Société dite « Bunyan meeting », qui possède un registre où sont consignés les « Acts of a Congregation of Christ » de 1650 à 1821. De ce registre on a édité une reproduction en fac-similé, avec une introduction par M. G. B. HARRISON[2].

George Etherege est un poète comique, oublié aujourd'hui, mais qui, dans les premières années de la Restauration, fit représenter, non sans succès, des comédies de mœurs, genre encore inconnu en Angleterre et dont il prit, dit-on, le modèle dans les œuvres de Molière ; car il vécut sur le continent et surtout en France de 1658 à 1663. Il fit jouer seulement trois pièces : la première, *Love in a tub* (1664), eut un gros succès d'argent ; la seconde, *She would if the sould*, fut mal jouée et échoua (1668) ; après quoi, de dépit sans doute, il entra dans le service diplomatique, en qualité de secrétaire d'ambassade en Turquie ; il y resta trois ans environ[3] et revint à Londres en 1671. Cinq ans plus tard, il triompha sur les planches avec sa dernière comédie : *The man of the mode*, où il mit en scène un type remarquable de fat papillonnant. Comme dans la première, on y a signalé des allusions à des contemporains, mais des allusions, semble-t-il, comparables à celles qu'on a voulu découvrir à toute force chez Molière. Cependant, il paraît qu'il emprunta beaucoup de traits à l'un des seigneurs les plus réputés alors par leur esprit et leurs mauvaises mœurs, Lord Rochester, ami particulier d'Etherege, qui, d'ailleurs, dès le début du règne de Charles II, avait sa place marquée parmi les roués du nouveau régime. En 1685, enfin, il fut envoyé à la diète de Ratisbonne, où il demeura à peu près constamment jusqu'en mars ou avril 1689. Quand le prince d'Orange eut été proclamé roi d'Angleterre, le 12 fé-

1. *John Bunyan ; his life, times and work* (1918). Tercentenary edition 1628-1928, revue par Frank Mott HARRISON (1928). Londres, Hulbert publishing Company ; prix : 1 £ 1 s. Cf. un article de W. H. Hutton dans *Quarterly Review*, juillet 1928, où sont énumérés et analysés les principaux ouvrages concernant l'auteur du *Pilgrim's Progress*.

2. *The Church Book of Bunyan Meeting, 1650-1821*. Londres, Dent, XII-260 p. ; prix : 105 s. Cf. *The Times*, Supplément littéraire, 29 novembre 1928.

3. On cite de lui une lettre remarquable datée du 3 mai 1670, mais encore inédite, sur les affaires turques.

Digitized by Google

En appendice, outre le texte authentique du *Bradshawe's Journal* et celui du « Solemn Leage and Covenant », M. Muddiman a fait imprimer l'exposé des motifs pour lesquels le roi refusa de reconnaître la compétence de la Haute Cour de justice (app. B), le très long réquisitoire (app. C, p. 233-260) que John Cook, « barrister » de Gray's Inn, n'a pu prononcer à la Cour, le roi faisant défaut ; le « Speech » de Charles 1er sur l'échafaud ; enfin (app. E, p. 264-265) une « Déclaration and protestation des pairs, lords et barons du royaume contre les traîtreuses procédures et tyranniques usurpations commises par certains membres de la Chambre des Communes, dans l'intention de renverser les lois fondamentales du royaume et d'asservir le peuple à leur tyrannie liberticide ». Ce document, qui ne fut pas alors imprimé[1], pourrait figurer utilement dans un recueil de textes pour servir à l'histoire constitutionnelle[2].

Sur la foi du titre que Mme RICHARDSON a donné à son livre sur la Prédication de 1640 à 1670[3], j'avais imaginé qu'elle allait nous parler de l'action religieuse, politique et morale du clergé pendant la guerre civile. Beau sujet, mais qui est traité par elle d'un point de vue tout intérieur. Ce qu'elle nous fait connaître, en effet, c'est (chapitres I-III) par quelles études le futur prédicateur se préparait à la partie essentielle de son ministère, devant quel public il aurait à parler, comment il fallait construire un sermon et par quels artifices il avait le plus de chance de se faire écouter[4]. Un chapitre (IV) traite des occupations auxquelles se livraient le plus volontiers les clergymen en dehors de la préparation au sermon dominical, et ici nous voyons défiler à peu près tous les genres de distractions honnêtes cultivés par eux : histoire, monnaies et médailles, héraldique, astrologie, droit, langues anciennes et modernes, enseignement, beaux-arts et arts d'agrément, sports, jardinage, etc.[5]. Sur chacun de ces points, l'auteur fournit d'intéressantes indications

ce qu'avant de recevoir le coup fatal le roi voulut faire entendre à l'évêque de Londres Juxon, par le mot *Remember*, rapporté par Dillingham ; la voici : le roi venait de remettre à l'évêque sa décoration de Saint-Georges pour son fils Charles et il rappelait à Juxon cet ordre suprême pour le cas où le prince de Galles remonterait un jour sur le trône.

1. Il a été recueilli parmi les *Thomason tracts*, célèbre collection qui contient à peu près tous les pamphlets, journaux, feuilles à la main, etc., parus pendant la guerre civile et l'interrègne.

2. Ce document est daté « February 8 1648 ». M. Muddiman ajoute entre crochets [1649]. Il a, en effet, ramené toutes les dates d'année à celles du calendrier grégorien ; il a conservé les dates de jour et de mois employées dans les originaux. Cette addition identifie aisément. Il faut seulement se rappeler que le 29 janvier, jour de la mort de Charles, correspondait à celle du 9 février en France.

3. Caroline F. RICHARDSON, *English preacher and preaching 1640-1670*. New York, Macmillan Company, 1928, x-359 p. ; prix : 2 doll. 50. — Sur la couverture il est dit que l'auteur est née à la Nouvelle-Orléans, qu'elle a fait ses études dans des écoles américaines ; que, pendant la Grande Guerre, elle dirigea un [illegible] E. F. » à Beaune ; qu'elle enseigne depuis 1906 au collège [illegible]

4. Comparer ce que dit, avec plus de détail, M. OWST, *Preaching in* [illegible] *Rev. histor.*, t. CLVI, p. 356.

5. Beaucoup de clergymen frappés de suspension [illegible] Conformistes » en 1662 se retirèrent à la campag[illegible]

Digitized by Google

bibliographiques où sont mentionnés les ouvrages publiés [illegible] trente années où l'auteur s'est renfermé. Un chapitre [illegible] sociale des clergymen, tous compris sous la dénomination [illegible] *Preachers;* le chapitre VI, enfin, est consacré à certains [illegible] individuels de ces clergymen. Curieux livre, d'une trame [illegible] instructif et parfois divertissant.

Ne quittons pas le monde religieux sans rappeler [illegible] l'année dernière (1928), le troisième centenaire de la naissance de John Bunyan (1628-1688), dont le célèbre *Pilgrim's progress* [illegible] cette circonstance, M. F. M. Harrison a fait [illegible] le Bunyan par M. John Brown[1], en y ajoutant [illegible] qui achèvent de nous faire bien connaître la vie de l'[illegible] inker), surnom qui rappelait son humble origine. Bunyan était né à Bedford. Par la suite fut fondée dans cette ville une Société [illegible] Bunyan meeting », qui possède un registre où sont [illegible] Congregation of Christ » de 1650 à 1821. De ce registre [illegible] en fac-similé, avec une introduction par M. G. B. [illegible][2].

George Etherege est un poète comique [illegible] qui dans les premières années de la Restauration [illegible] des comédies de mœurs, genre encore inconnu en Angleterre et dont il prit, dit-on, le modèle dans les œuvres de Molière [illegible] surtout en France de 1658 à 1663. Il fit jouer [illegible] première, *Love in a tub* (1664), eut un gros succès d'argent [illegible] *Should if the sould*, fut mal jouée et échoua [illegible] toute, il entra dans le service diplomatique, en qualité de secrétaire [illegible] passade en Turquie ; il y resta trois ans environ[3] [illegible] cinq ans plus tard, il triompha sur les planches avec [illegible] *The man of the mode*, où il mit en scène un type remarquable [illegible] nnant. Comme dans la première, on y a signalé [illegible] brains, mais des allusions, semble-t-il, [illegible] découvrir à toute force chez Molière. Cependant [illegible] beaucoup de traits à l'un des seigneurs les plus [illegible] leurs mauvaises mœurs, Lord Rochester [illegible] ailleurs, dès le début du règne de Charles [illegible] s roués du nouveau régime. En [illegible] atisbonne, où il demeura à peu près [illegible] 689. Quand le prince d'Orange eut [illegible]

1 *John Bunyan ; his life, times and [illegible]* [illegible] ank Mott Harrison (1928). London [illegible] icle de W. H[illegible] ns O[illegible] principa[illegible]

2. *The* [illegible]

The [illegible]

[illegible] on- [illegible] rce [illegible] ss ») [illegible] en ce [illegible] millan,

Digitized by Google

proques dans cette espèce de « no man's land ». M. Tou
montrer quelle en était la situation géographique, adm
mique et sociale pendant le règne de la Grande reine d
finalement la paix entre les deux royaumes[1]. Les sourc
dont il fournit le très intéressant détail dans l'introductio
assez fragmentaires, mais nombreuses et instructives. Il
lent parti.

Il trace d'abord la géographie de la région. Du côté angl
de Berwick à l'embouchure du Solway Firth, le long des
Cumberland, de Cumberland et de Westmoreland. C'est
tagnes, dominé par les Cheviots[2], et de rivières à caractèr
XVIe siècle, il n'offrait de bonnes routes que le long de la
montagnes ne pouvaient être franchies que par des sent
très mal fréquentés d'ordinaire. Dans cette région, le
glais avait organisé ce que j'oserais appeler trois confin
ders ou *Marches;* ces marches étaient au nombre de tr
West. De l'autre côté de la frontière étaient les mar
Middle et *West* dans les comtés de Berwick, de Rox
Dumfries, et dans les sénéchaussées de Kircudbright
des indications, trop incertaines encore, sur le clim
nombre des habitants, l'auteur fait cette remarque
rale qu'ici l'influence de la géographie sur l'histoi
l'absence de tout gouvernement fort à Édimbou
explique, mieux que toute autre cause, le dévelop
part, la configuration du sol a fait, d'une part, q
riches plaines situées le long de la mer du Nord,
sions écossaises que l'Écosse n'a pâti, en général
Anglais dans des contrées à peu près désertiques
pays avaient besoin l'un de l'autre : trop pauvr
surtout dans l'extrême sud, l'Écosse attendai
terre, qui se faisait surtout aux deux extrém
lisle. Les principales industries écossaises
M. Tough, étaient le vol, la piraterie, le pil
glais qui en supportaient le plus lourd po
sité, organiser les marches de façon, non
hostiles, mais à réglementer les rappor
l'œuvre des gardiens (*wardens*). L'aute

1. D. L. W. Tough, ancien examinateur
The last years of a frontier. A history of the
Clarendon Press ; Londres, H. Milford,
12 photographies de fortifications et d

2. Le point culminant
d

Digitized by Google

vait déjà inspiré la pensée de
tre fin à leurs querelles. Elle
, à Puerto Rico, le 12 no-

en M. McFee[1]. Dès les pre-
tout net qu'il écrit pour le
que demandent les érudits :
tion de leurs rapports et de
s complète, des renvois pré-
uments nouveaux. M. McFee
sans se hausser à écrire aussi
n milieu le plus humble, et,
constances les plus périlleuses
ndit à son pays dans les guerres
tares ou des erreurs de son ca-
vée. C'est bien l'homme inculte,
it un marin et qui, sur les flots,
er à la conquête de l'or. Si en
rite de fer, le pillage des colonies
tions éprouvées dans sa recherche
Ouest. Ses lettres, dont l'auteur a
rrection déconcertante et qui en dit
ût été fort dépaysé dans la société
èrent peut-être qu'après la défaite de
n même temps que Roger Townsend,
que l'opulent John Hawkins lui-même.
e de sa valeur et, un certain jour où les
mis en fuite la flotte espagnole tenaient
face de Drake les plus injurieuses impu-
cte observance pardonneront à l'auteur
qui paraît sévir en Angleterre comme en
laisir que leur procurera la lecture de son

Élisabeth que commence la splendide période
buter Shakespeare. M. Harrison a choisi une
es pleines (1591-1595) pour recueillir et classer
les faits dont alors on parlait le plus ; c'est ce
Élisabeth[2]. On serait tenté, dès l'abord, de négli-
niquement de découpures ; mais les ciseaux ont si

Martin Frobisher. Londres, John Lane, The Bodley head, 1928,
nombreuses illustrations ; prix : 12 s. 6 d.
n Elizabethan Journal. Being a record of those things most talked of
595. Londres, Constable, 1928, XII-430 p., nombreuses illustrations ;

Digitized by Google

de Hawkins est-elle de nature à modifier l'idée que nous pouvions déjà nous former du personnage? J'en doute un peu. Du moins apprenons-nous à mieux connaître le milieu où est né et s'est formé Hawkins. Son père était un bourgeois de Plymouth, enrichi par le commerce maritime, plusieurs fois élu maire de la ville ainsi qu'au Parlement. Il épousa la fille d'un autre riche négociant intéressé dans des affaires commerciales aux Canaries et en Guinée, et c'est vers ces régions qu'il accomplit son premier « Voyage » (1562-1564)[1]. Cette expédition, bientôt suivie de deux autres, était entreprise à l'aide de capitaux fournis par des spéculateurs avides de s'enrichir, parmi lesquels la reine elle-même devait avoir sa part dans les bénéfices réalisés. Ces spéculations, la traite elle-même, étaient conformes aux mœurs du temps, et M. Williamson, qui n'est pas un moraliste, n'y trouve rien à redire. Cependant, il prend la défense de Hawkins dans deux affaires où peut-être on serait aujourd'hui plus sévère : d'abord, quand il contribua à la prise, en pleine paix, d'une flotte espagnole qui portait en Flandre des sommes d'argent considérables empruntées par Philippe II à des banquiers italiens; elle avait dû se réfugier à Southampton et fut dépouillée par les autorités anglaises comme si elle était de bonne prise. Après de pénibles négociations avec l'Espagne, la reine crut pouvoir liquider l'affaire en proposant de se substituer à l'Espagne auprès des prêteurs italiens. Ce n'était pas équitable, mais légal, nous dit M. Williamson, et d'ailleurs conforme aux idées du temps. Il atténue de même la conduite de Hawkins quand celui-ci, lors du complot ourdi par Ridolfi en faveur de Marie Stuart, consentit à feindre de vouloir servir militairement la cause espagnole, tout en étant en réalité de mèche avec la police tortueuse de Burghley. Du moins, M. Williamson a-t-il réussi à prouver, je crois, contre Froude, que Hawkins n'a pas touché l'argent promis par l'Espagne comme prix de sa prétendue trahison. Qu'il eut alors les mains nettes, on aime à le constater ; on estimerait davantage Hawkins s'il était resté tout à fait étranger à cette louche intrigue, et l'on préfère le voir jouer avec intelligence, loyauté, bravoure, le grand rôle qui lui échut dans la lutte contre l'Armada espagnole.

Les services qu'il rendit alors à son pays en qualité de trésorier de la marine royale, chargé, en outre, d'organiser la flotte qui devait remporter la belle victoire de Gravelines (1593), ont été reconnus depuis longtemps; les recherches de M. Williamson viennent utilement confirmer l'opinion unanime des historiens. Quels furent au vrai les rapports de Hawkins avec son brillant rival, Drake? Dans l'expédition dirigée en 1595 contre les Indes occidentales et dont ces deux grands capitaines devaient exercer au même titre le commandement en chef, Hawkins a-t-il, dans un bas sentiment de jalousie, essayé d'évincer Drake? M. Williamson s'efforce de tenir la balance égale entre les opinions contraires. Il admire Drake et il a de la tendresse pour Hawkins. Affaire de sentiment personnel. D'ailleurs, la mort,

1. « First slaving Voyage. »

Digitized by Google

que Hawkins, vieilli, sentait venir et qui lui avait déjà inspiré la pensée de renoncer à tout service actif, vint bientôt mettre fin à leurs querelles. Elle enleva brusquement Hawkins dans sa cabine, à Puerto Rico, le 12 novembre 1596, dix mois après Drake.

Frobisher a trouvé un excellent portraitiste en M. McFee[1]. Dès les premières lignes de son livre, l'auteur nous déclare tout net qu'il écrit pour le grand public ; aussi n'y trouvera-t-on rien de ce que demandent les érudits : une indication précise des sources avec l'indication de leurs rapports et de leur importance, une bibliographie choisie, mais complète, des renvois précis au bas des pages et, le cas échéant, des documents nouveaux. M. McFee s'est proposé uniquement de peindre l'homme, sans se hausser à écrire aussi l'histoire de son temps. Il le prend dans son milieu le plus humble, et, s'il admire son audace, son énergie dans les circonstances les plus périlleuses de sa rude carrière, l'éclat des services qu'il rendit à son pays dans les guerres contre l'Espagne, il ne dissimule aucune des tares ou des erreurs de son caractère, de ses entreprises, de sa conduite privée. C'est bien l'homme inculte, sans éducation ni fortune, dont le hasard fit un marin et qui, sur les flots, vit bientôt le chemin qui pouvait le mener à la conquête de l'or. Si en Groenland il ne trouva guère que de la pyrite de fer, le pillage des colonies espagnoles compensa largement les déceptions éprouvées dans sa recherche d'une route vers le Cathay par le Nord-Ouest. Ses lettres, dont l'auteur a réédité les plus typiques, sont d'une incorrection déconcertante et qui en dit long sur la culture du personnage. Il eût été fort dépaysé dans la société raffinée de la cour, et d'aucuns s'étonnèrent peut-être qu'après la défaite de l'Armada il eût été promu chevalier en même temps que Roger Townsend, officier de la Maison de la reine, et que l'opulent John Hawkins lui-même. Quant à lui, il avait pleine conscience de sa valeur et, un certain jour où les capitaines des vaisseaux qui avaient mis en fuite la flotte espagnole tenaient conseil, il n'hésita pas à lancer à la face de Drake les plus injurieuses imputations. Les historiens de la stricte observance pardonneront à l'auteur quelque abus de ce style romancé qui paraît sévir en Angleterre comme en France, en reconnaissance du plaisir que leur procurera la lecture de son livre.

C'est vers la fin du règne d'Élisabeth que commence la splendide période de la littérature et que va débuter Shakespeare. M. Harrison a choisi une brève période de quatre années pleines (1591-1595) pour recueillir et classer dans un ordre chronologique les faits dont alors on parlait le plus ; c'est ce qu'il appelle le *Journal d'Élisabeth*[2]. On serait tenté, dès l'abord, de négliger un volume composé uniquement de découpures ; mais les ciseaux ont si

1. William McFee, *Sir Martin Frobisher*. Londres, John Lane, The Bodley head, 1928, x-288 p., portraits, cartes, nombreuses illustrations ; prix : 12 s. 6 d.

2. G. B. Harrison, *An Elizabethan Journal. Being a record of those things most talked of during the years 1591-1595*. Londres, Constable, 1928, xii-430 p., nombreuses illustrations ; prix : 31 s. 6 d.

Digitized by Google

bien travaillé que le coupe-papier du lecteur ne s'arrête plus dès qu'il a commencé. Les extraits sont tous empruntés aux publications du temps, aux correspondances, aux nouvelles à la main, aux brochures (pamphlets), aux affiches de théâtre, enfin à tous les moyens de publicité dont on disposait dans un temps où n'existait pas encore le journal, tel que nous l'entendons aujourd'hui. Ils nous renseignent donc sur ce qui faisait alors à Londres l'objet des entretiens, des commérages sur l'événement du jour : affaires militaires (par exemple sur l'intervention anglaise dans la guerre d'Henri IV contre la Ligue et sur la conversion du roi) ; procès « sensationnels » contre les sorcières, les Jésuites, les traîtres (histoire de Sir John Perrot, qui, après avoir été condamné pour crime de haute trahison au plus horrible des supplices, sauva sa vie en criant qu'il était « le frère » de la reine, c'est-à-dire fils bâtard d'Henri VIII) ; une réception de la reine par l'Université d'Oxford (où l'on admire le pédantisme inouï des orateurs et l'impatience d'Élisabeth) ; la tenue du Parlement ; les publications nouvelles (*Speculum Britanniae* de Norden, 1593 ; œuvres de John Stow, de William Camden, etc.) ; les ministres et les favoris de la reine (Burghley, Essex) ; un défi retentissant, porté le 17 novembre, jour anniversaire du couronnement de la reine, par les comtes d'Essex et de Cumberland contre tous ceux qui oseraient nier que leur maîtresse [Élisabeth] n'était pas « the worthiest and fairest Amadis of Gaul » ; enfin les représentations théâtrales, évidemment très populaires et qui, d'ailleurs, se rapportaient pour la plupart aux scènes tragiques de l'histoire d'Angleterre. Les débuts de Shakespeare y sont signalés avec une particulière insistance, conforme, d'ailleurs, au plan du livre, qui est adapté en quelque sorte à son activité littéraire. Un appendice tout entier lui est, en outre, consacré, où M. Harrison relève minutieusement d'abord ce qu'on peut savoir de ses débuts pendant les années 1591-1594, puis un certain nombre d'allusions à des faits réels que l'on trouve dans ses œuvres. Poussée très à fond, une enquête de ce genre apportera sans doute encore de curieuses révélations. Un second appendice fournit d'utiles précisions sur les mentions de livres nouveaux enregistrées officiellement dans le « Stationers' register » qui avait été institué pour fournir des renseignements à la police et à la censure des livres. Parmi les mentions relatives aux années 1591-1594, on relève (app. III) 546 livres nouveaux, parmi lesquels figurent 129 articles concernant les nouvelles à la main, dont 75 en prose et 46 en vers (*ballads*) ; celles qui se rapportent au contingent anglais en France sont de beaucoup les plus nombreuses.

M. Harrison a pris soin de noter à la fin du volume (p. 351-388) les sources où il a puisé. On se plaindrait de cet arrangement dans un livre d'érudition où l'on a besoin d'avoir sous les yeux le moyen de contrôler aussitôt les assertions exprimées dans le texte. Pour un ouvrage tel que celui-ci, on aurait mauvaise grâce à être trop exigeant. Aura-t-il une suite? M. Harrison nous la promet si, dit-il, son livre est bien accueilli par le public ; en ce cas, « j'es-

Digitized by Google

père pouvoir continuer le Journal d'Élisabeth pour tout le temps de la vie de Shakespeare ». Souhaitons-lui sincèrement cette bonne fortune.

Du nouveau livre où M. STRACHEY met en scène Élisabeth et Essex[1], il suffirait de dire : lisez-le, vous y goûterez un rare plaisir. Il semble que l'auteur, quoique fort bien informé sur les hauts personnages dont il trace le portrait, redoute d'être accusé de pédantisme et qu'il préfère tenir un pinceau plutôt qu'une plume. Pardonnez-lui donc de s'être refusé à indiquer ses sources, à piquer la moindre note au bas des pages[2], et laissez-vous prendre au charme d'un récit facile, spirituel, ironique ; l'intelligence et le talent ont leur prix et leur utilité en histoire, non moins que l'érudition pure. Si Essex vous intéresse peu, vous apprendrez à mieux connaître, jusque dans ses replis les plus intimes, la puissante, mystérieuse et redoutable nature physique, intellectuelle et morale de la Reine Vierge. Lisez-le.

LES STUARTS. — Si, comme le fait remarquer M. Harrison, la presse périodique, le journalisme, n'existait pas encore en Angleterre quand mourut Élisabeth, quarante ans plus tard elle commençait à devenir l'expression courante de l'opinion publique. C'est la guerre civile qui l'enfanta, et, depuis lors, il faut la ranger parmi les sources de l'histoire ; elle a donc sa place dans la *Bibliography* de M. Davies qui couvre toute la période des Stuarts jusqu'à l'avènement de la Maison de Hanovre. Là, M. Davies donne le titre de quinze gazettes qui ont paru de 1642 à 1660[3]. Il indique aussi les histoires du journalisme publiées depuis 1695[4] ; il ne sera peut-être pas inutile de nommer quelques-unes des plus récentes : *English newspapers, chapters in the history of journalism* (1887), par H. R. F. Bourne ; *A history of english journalism to the foundation of the Gazette* (1908)[5] et *The beginnings of english journalism*, par J. B. Williams ; *The kings's journalist, 1659-1689*, par J. G. Muddiman (1923). Dans ce dernier ouvrage, l'auteur a raconté la vie d'un de ses ascendants, Henry Muddiman, fondateur (1666) de la *London Gazette*, laquelle paraît encore aujourd'hui. Dernièrement, enfin, M. MUDDIMAN a consacré tout un volume au procès de Charles Ier[6], fondé en grande partie sur les renseignements contenus dans les journaux. Un des principaux documents relatifs à ce procès est connu sous le titre de *Bradshawe's Journal*.

1. Lytton STRACHEY, *Elizabeth and Essex. A tragic history*. Londres, Chatto et Windus, 1928, 288 p. et 5 portraits ; prix : 15 s.

2. Mais il y a un bon Index.

3. Nos 2484-2498.

4. Nos 2531-2544.

5. Cf. *Rev. histor.*, t. CII, p. 161.

6. *Trial of king Charles the first*. Édimbourg et Londres, William Hodge et Cie [s. d.], XVIII-282 p., nombreuses illustrations ; prix : 10 s. 6 d. (fait partie d'une série intitulée : « Notable British trials », qui compte déjà une soixantaine de volumes). Antérieurement, M. Muddiman avait encore publié (1920) *Tercentenary list of english and welsh Newspapers, Magazines and Reviews*.

Digitized by Google

Le nom et la vie de Bradshaw[1] sont bien connus. On sait qu'il présida la Cour chargée par les Communes de juger et de condamner le roi. Trois jours après le supplice, sept des juges furent désignés pour établir une relation complète de toute la procédure, afin qu'elle fût présentée à la Chambre des Communes et déposée dans ses archives. Ils se réunirent aussitôt dans la maison qu'habitait Bradshaw, et c'est ce qui explique le titre donné au volume manuscrit du *Journal*, actuellement déposé au P. Record Office. Comment le travail fut-il exécuté et quelle en est la valeur? Tout d'abord les commissaires chargés de la rédaction n'y apportèrent qu'un zèle médiocre; certains même s'absentèrent; c'est seulement le 12 décembre 1650 que le manuscrit fut présenté à la Chambre, et celle-ci ordonna d'en faire une transcription sur les rôles du Parlement. Quand, en 1660, après la Restauration, et pour préparer le procès des Régicides, la Chambre des Lords réclama ce rôle, on ne le trouva point, et il fallut se contenter d'une copie exécutée par un des « clercs » du Parlement, Henry Scobel. Jusqu'à présent, les historiens n'avaient à leur disposition que deux publications officielles : l'une est due à Gilbert Mabbot (signée C. W.); l'autre est un fragment d'un Journal de la Haute Cour transcrit par un certain John Nalson sur un exemplaire provenant de l'un des deux clercs du Parlement, John Phelps. La comparaison entre ces trois rédactions (Bradshaw, C. W. et Nalson) permet d'y constater d'assez notables différences : les deux rédactions imprimées ne sont pas identiques; on a fait subir au texte de Bradshaw des suppressions et des interpolations. Le principal objet que s'est proposé M. Muddiman fut de reproduire le texte intégral du *Journal;* on le trouvera en appendice (p. 193-230). En fait, le livre en est le commentaire. Commentaire divisé en de nombreux compartiments où l'on trouvera beaucoup de petits faits nouveaux, fournis le plus souvent par les gazettes du temps.

Tout d'abord on fait connaissance avec les journalistes ou pamphlétaires, chacun d'eux, d'ailleurs, propriétaire et unique rédacteur de sa feuille hebdomadaire, à ses risques et périls. Un des premiers, Henry Walker, apprenti forgeron, risqua la potence pour avoir, le 5 janvier 1642, lancé à la tête de Charles un pamphlet de sa composition, intitulé : *To your tents o Israel*, qui était un appel aux armes contre le roi. Après une humble rétractation, il fut seulement exposé au pilori et, pendant plusieurs années, il mit sa plume au service de la cause royale. Plus tard, il n'hésita pas à démarquer un ancien pamphlet publié en 1594 où le jésuite Parsons (sous le pseudonyme de Doleman) s'efforçait de prouver le droit des peuples à élire leurs rois, et il le présenta faussement comme une apologie des régicides[2]. John Dilling-

1. M. Muddiman fait observer que le président de la Haute Cour de justice a toujours signé ainsi son nom.

2. Hugues Walker se dissimula plusieurs fois sous le masque d'un pseudonyme : Luke Harrunet. Je n'ai pas réussi à comprendre comment M. Muddiman a pu tirer de ses nom et prénom l'anagramme de Harrunet (voir p. 21 et 32).

Digitized by Google

ham, tailleur établi dans Fleet Street, était presbytérien modéré ; il ne craignit pas d'attaquer les chefs du Parlement hostiles au roi et de publier un *Moderate Intelligencer* dont le modérantisme même était un acte d'opposition au régime de l'Armée parlementaire. Gilbert Mabbot, fils d'un savetier de Nottingham, réussit à entrer au service de John Rushworth, secrétaire de l'Armée, l'auteur des *Historical collections*, compilation célèbre que l'on consulte toujours avec fruit. En 1646, Rusworth lui céda sa licence d'imprimer et, à la fin de 1647, Mabbot figure parmi les Niveleurs qui, à la place de la monarchie, prétendirent inaugurer un régime purement démocratique. Ces trois noms représentent assez bien l'attitude des principales factions en présence pendant la guerre civile, et la confrontation de leurs témoignages a servi maintes fois à M. Muddiman pour préciser certains faits ou corriger certaines erreurs accréditées depuis longtemps.

Il commence son exposé, qui prend parfois les allures d'un plaidoyer, d'ailleurs toujours fort honnête, en faveur de Charles Ier martyr, par une première section où il résume la guerre civile de 1642 à 1648 ; la seconde est consacrée au procès du roi ; la troisième à son exécution. C'est la seconde, sans doute, que l'on consultera le plus souvent, à cause de son importance générale pour l'histoire politique et constitutionnelle. On y retrouvera des extraits du Journal de Bradshaw confrontés avec le témoignage des journalistes. Peut-être n'était-il pas utile, sinon au point de vue strictement juridique, d'examiner à nouveau le problème de savoir si la Haute Cour de justice constituée pour juger le roi fut une institution légale ou non. Charles Ier s'obstina, non sans les meilleurs raisons du monde, à lui dénier toute compétence, tandis que le président Bradshaw s'abritait, avec non moins de ténacité, derrière les décisions du Parlement (ou mieux de ce qui survivait alors du Parlement régulièrement élu en 1640)[1]. Cette âpre discussion avait alors une importance extrême ; elle fut reprise en 1660 lors du procès intenté aux régicides. On n'hésite plus maintenant à reconnaître que l'acte imposé par l'Armée et par Cromwell était, au premier chef, un acte révolutionnaire, ce qu'un parlementaire français a récemment caractérisé par un euphémisme, « la vacance de la légalité ». Dans la troisième section, une longue dissertation porte sur un point très secondaire, celui de savoir quel fut le bourreau qui consentit, à condition de n'être pas reconnu, à prendre la place de l'exécuteur ordinaire des hautes œuvres qui s'était récusé. Ce petit problème[2] n'a pas encore été résolu d'une façon définitive[3]. Le sort infligé après la Restauration aux régicides est rapporté aux pages 183-188.

1. M. Muddiman s'efforce de disculper Charles Ier d'avoir trahi sa parole en rompant le serment qu'il avait prêté en traitant avec l'Écosse. Il reproduit en appendice (p. 266-268) le texte complet du « Solemnel League and covenant » ; mais sa conclusion n'est pas absolument convaincante.

2. « Who beheaded the King? » (p. 167-183).

3. Les lecteurs d'Alexandre Dumas demanderont peut-être la solution de l'énigme, à savoir

Digitized by Google

En appendice, outre le texte authentique du *Bradshawe's Journal* et celui du « Solemn Leage and Covenant », M. Muddiman a fait imprimer l'exposé des motifs pour lesquels le roi refusa de reconnaître la compétence de la Haute Cour de justice (app. B), le très long réquisitoire (app. C, p. 233-260) que John Cook, « barrister » de Gray's Inn, n'a pu prononcer à la Cour, le roi faisant défaut ; le « Speech » de Charles Ier sur l'échafaud ; enfin (app. E, p. 264-265) une « Déclaration and protestation des pairs, lords et barons du royaume contre les traîtreuses procédures et tyranniques usurpations commises par certains membres de la Chambre des Communes, dans l'intention de renverser les lois fondamentales du royaume et d'asservir le peuple à leur tyrannie liberticide ». Ce document, qui ne fut pas alors imprimé[1], pourrait figurer utilement dans un recueil de textes pour servir à l'histoire constitutionnelle[2].

Sur la foi du titre que Mme Richardson a donné à son livre sur la Prédication de 1640 à 1670[3], j'avais imaginé qu'elle allait nous parler de l'action religieuse, politique et morale du clergé pendant la guerre civile. Beau sujet, mais qui est traité par elle d'un point de vue tout intérieur. Ce qu'elle nous fait connaître, en effet, c'est (chapitres I-III) par quelles études le futur prédicateur se préparait à la partie essentielle de son ministère, devant quel public il aurait à parler, comment il fallait construire un sermon et par quels artifices il avait le plus de chance de se faire écouter[4]. Un chapitre (IV) trait[illegible] des occupations auxquelles se livraient le plus volontiers les clergymen [illegible] dehors de la préparation au sermon dominical, et ici nous voyons défiler [illegible] peu près tous les genres de distractions honnêtes cultivés par eux : hist[illegible] monnaies et médailles, héraldique, astrologie, droit, langues ancienn[illegible] modernes, enseignement, beaux-arts et arts d'agrément, sports, jar[illegible] etc.[5]. Sur chacun de ces points, l'auteur fournit d'intéressantes in[illegible]

ce qu'avant de recevoir le coup fatal le roi voulut faire entendre à l'évêq[illegible] Juxon, par le mot *Remember*, rapporté par Dillingham ; la voici : le roi vén[illegible] l'évêque sa décoration de Saint-Georges pour son fils Charles et il rappelait [illegible] suprême pour le cas où le prince de Galles remonterait un jour sur le trône.

1. Il a été recueilli parmi les *Thomason tracts*, célèbre collection qui con[illegible] les pamphlets, journaux, feuilles à la main, etc., parus pendant la guerre [illegible]

2. Ce document est daté « February 8 1648 ». M. Muddiman ajoute [illegible] Il a, en effet, ramené toutes les dates d'an[illegible] celles du calend[illegible] conservé les dates de jour et de mois [illegible] les origina[illegible] tifie aisément. Il faut seulement se [illegible] nvier, jo[illegible] pondait à celle du 9 février en Fra[illegible]

3. Caroline F. Richardson, [illegible] Macmillan Company, 1928, x [illegible] que l'auteur est née à la Nou[illegible] américaines ; que, pendan[illegible] E. F. » à Beaune ; qu'ell[illegible]

4. Comparer ce que [illegible] *Rev. histor.*, t. CLVI, [illegible]

5. Beaucoup de [illegible] Conformistes » en [illegible]

Digitized by Google

bibliographiques où sont [illegible] ancel-
trente années où l'auteur [illegible] then-
sociale des clergymen, [illegible] ndres
Preachers; le chapitre [illegible] York
individuels de ces clergymen. [illegible] même
instructif et parfois divertissant. [illegible] etc.[1].

Ne quittons pas le monde [illegible] nou-
l'année dernière (1928), le [illegible] par
Bunyan (1628-1688), [illegible] le un
cette circonstance, M. F. M. [illegible]
de Bunyan par M. John Brown[2] [illegible] outh,
achèvent de nous faire bien connaître [illegible] ite à
tinker), surnom qui rappelait son [illegible] C'est
ford. Par la suite fut fondée dans cette [illegible] utour
ting », qui possède un registre [illegible] ar la
tion of Christ » de 1650 à 1821. [illegible] eiller
fac-similé, avec une introduction par [illegible] té de
George Etherege est un poète [illegible] fit-il
les premières années de la [illegible] e. Ses
comédies de mœurs, genre [illegible] titre
dit-on, le modèle dans les [illegible] is à la
surtout en France de [illegible] lans la
mière, *Love in a tub* (1664), [illegible] hercher
would if she would, [illegible] furent
doute, il entra dans le [illegible] dent un
bassade en Turquie [illegible] natisé le
Cinq ans plus tard, il [illegible] Irving[2]
The man of the mode, [illegible] es ont été
lonnant. Comme dans la [illegible] à un docu-
porains, mais des allusions [illegible] le 320, Ma-
découvrir à toute force [illegible] *be* executed)
beaucoup de traits [illegible] derniers sont
et leurs mauvaises mœurs [illegible] plaidèrent cou-
d'ailleurs, dès le début [illegible] . Au lieu d'être
les roués du [illegible] grands seigneurs,
Ratisbon [illegible] le pendant dix ans
1689, Q[illegible] n lit dans une lettre
[illegible] il a plu à S. M. de dis-
[illegible] portation ; en suite de quoi,
[illegible] fassiez livrer à Sir Philip Ho-

1. [illegible] uttrell dans son *Brief relation of State affairs* [illegible], n° 123.
[illegible] *reys* (1898). Cf. Davies, *Bibliography*, n° 586.

Digitized by Google

vrier, Etherege ne tarda pas à rejoindre en France Jacques II, fugitif. C'est là, sans doute, qu'il mourut en février 1691 (n. st.).

Sa correspondance nous est parvenue en copie dans un *Letterbook* connu déjà par l'analyse qu'en donna Edmund Gosse, il y a plus de quarante ans[1]. Elle vient d'être publiée par Mme Rosenfeld[2]. On peut y glaner beaucoup d'observations curieuses, amusantes, sur les mœurs d'un pays qu'il connaissait mal, ignorant l'allemand, et où il fréquentait soit les bas-fonds de la société, soit le monde plus ou moins gourmé des ambassades ; quant à lui, il scandalisa plus d'une fois la cour et la ville par ses aventures galantes et un certain cynisme, très répandu dans l'entourage de Charles II. On le voit sous un jour peu flatteur, comme un homme ami du vin, du jeu, des femmes, aussi bien que de la musique et des sports, tels que la chasse. Son péché mignon, si l'on peut ainsi parler, était la paresse[3]. Quant à l'histoire générale, elle ne retiendra peut-être de cette correspondance que les détails fournis sur le siège de Bude en 1686[4].

Je regrette de ne pas pouvoir parler en détail de la biographie de Jacques II par M. Belloc ; elle ne nous est pas parvenue[5].

Une polémique engagée par l'auteur anonyme d'un « leading article » dans le *Times* (Supplément littéraire, nº du 12 juillet 1928), et continuée dans les livraisons suivantes, a jeté un jour nouveau sur plusieurs mesures justement impopulaires prises par Charles II et par son frère Jacques II. Après la dissolution du Parlement en 1679, et pour alimenter quand même son trésor souvent vide, Charles II eut recours à un moyen qui n'était pas absolument nouveau ; il consistait à contraindre certaines corporations, surtout les plus riches, comme celles des villes privilégiées, à rendre au roi les chartes par lesquelles il leur avait octroyé leurs privilèges particuliers ; il se réservait, d'ailleurs, de les restituer, au besoin même améliorées, mais toujours à prix d'argent. Un des moyens les plus efficaces pour briser la résistance des com-

1. *Seventeenth century studies* (1883 et 1913). Cf. G. Davies, *Bibliography of British history*, 1603-1714, nº 2327.

2. *The letterbook of Sir George Etherege*. Edited with an introduction and notes by Sybil Rosenfeld. Oxford University Press ; Londres, Humphrey Milford, 1928, IX-441 p. ; prix : 18 s. Portraits. Une carte d'Allemagne au temps de la diète de Ratisbonne.

3. Le *Letterbook* comprend en majorité les lettres de Sir George, parmi lesquelles plusieurs écrites par lui en français ; d'autres viennent de correspondants anglais ou étrangers : Barillon, Dryden, Sir Edward Vaudrey, le comte de Middlern, une adresse des ambassadeurs siamois à Louis XIV (en français). Par-ci par-là, quelques menues pièces de vers français. — A la suite des lettres, on a publié un long récit de la vie et des mœurs d'Etherege d'après ses lettres datées de Ratisbonne.

4. L'éditeur du *Letterbook* a, dans l'introduction, exposé la situation des affaires européennes de 1685 à 1689, avec une carte permettant d'en suivre la lecture. L'annotation est abondante et précise. Je signalerai une curieuse méprise sur le nom de l'historien français auquel on doit le savant ouvrage *Le Grand Électeur et Louis XIV*. C'est notre éminent collaborateur Georges Pagès, défiguré en Page's (*sic*). Page 292, au bas, au lieu de « A son Altesse *Sereine* », il faut lire évidemment *sérénissime*.

5. Hilary Belloc, *James the Second*. Londres, Faber et Gwyer ; prix : 15 s.

Digitized by Google

munautés urbaines, par exemple, consistait à faire expédier par la chancellerie des brefs dits de *quo warranto*, ordonnant de produire les titres authentiques sur lesquels étaient fondés leurs privilèges. C'est ainsi que Londres « succomba » en octobre 1683 après plusieurs mois de vaine résistance. York prolongea la résistance jusqu'en 1685, mais finit par céder. Il en fut de même à Worcester (1681), à Bedford et à Oxford (1682), à Douvres (1683), etc.[1]. Si, pour des raisons particulières, certaines villes obtinrent des chartes nouvelles plus avantageuses que les anciennes, le mécontentement soulevé par l'emploi des brefs *quo warranto* contribua fortement à rendre intolérable un régime qui tendait de plus en plus au pur despotisme.

On sait qu'aussitôt après l'avènement de Jacques II le duc de Monmouth, fils naturel du roi défunt, prit les armes (juin 1685) et qu'après sa défaite à Sedgemoor (5 juillet) il fut condamné à mort et décapité (13 juillet). C'est alors qu'apparaît au plein jour de l'histoire le trop fameux Jeffreys, autour duquel s'est engagée la polémique signalée plus haut. Avocat redouté par la brutalité de son langage, George Jeffreys commença par devenir « conseiller de la Couronne » et, dans ces fonctions, il entra en conflit avec la Cité de Londres dont il avait en horreur le régime quasi démocratique ; aussi fit-il tout son possible pour qu'un bref *quo warranto* fût lancé contre elle. Ses efforts couronnés de succès furent récompensés par sa promotion au titre de « chef juge » d'Angleterre. Au lendemain de Sedgemoor, il fut mis à la tête d'une commission de cinq juges chargés d'une tournée (*circuit*) dans la région qui avait été le théâtre du soulèvement, avec mission de rechercher les « rebelles » et de les punir avec une extrême rigueur. C'est alors que furent tenues les « Assises sanglantes » dont les lecteurs de Macaulay gardent un ineffaçable souvenir. Mais le grand historien whig n'a-t-il pas dramatisé le récit aux dépens de la stricte justice? Faut-il, au contraire, suivre IRVING[2] dans sa tentative pour réhabiliter Jeffreys? Les chiffres des victimes ont été vivement discutés. On a prouvé notamment qu'en empruntant à un document officiel (la liste rédigée par les juges eux-mêmes), celui de 320, Macaulay a négligé de décompter ceux qui *auraient dû* (ordered *to be* executed) être exécutés et qui, en réalité, ont eu la vie sauve. Or, ces derniers sont de beaucoup les plus nombreux, surtout parmi ceux qui « plaidèrent coupables » ; mais leur sort ne fut guère moins digne de pitié. Au lieu d'être déportés, on les adjugea comme des esclaves à certains grands seigneurs, favoris du roi, qui pouvaient les maintenir en servitude pendant dix ans ou leur rendre la liberté au prix de 10 ou de 15 £. On lit dans une lettre de Sutherland à Jeffreys (14 septembre 1685), « qu'il a plu à S. M. de disposer de plusieurs rebelles désignés pour la déportation ; en suite de quoi, S. M. m'ordonne de vous signifier que vous fassiez livrer à Sir Philip Ho-

1. Cas très nombreux réunis par Narcisse Luttrell dans son *Brief relation of State affairs* (1714). Cf. Davies, *Bibliography, 1603-1714*, n° 123.

2. H. B. IRVING, *The life of juge Jeffreys* (1898). Cf. Davies, *Bibliography*, n° 586.

Digitized by Google

ward, ou à toute personne qu'il indiquera, deux cents desdits prisonniers, aux conditions précisées dans la lettre royale[1] ». Il faut dire que Jeffreys écrivit au roi quatre jours plus tard qu'il avait hésité à exécuter cet ordre : « J'ai tardé avant de connaître votre volonté, car je ne marchanderai jamais mon obéissance à vos commandements en toute chose ». Il a donc, en cette circonstance, au moins hésité à se faire l'instrument d'une aussi odieuse mesure, et l'on a pu en signaler d'autres encore où il a montré des sentiments humains. Mais, serviteur insolent et fanatique d'une double intolérance, celle du roi de droit divin et celle de l'Église établie, il fut trop souvent impitoyable dans ses actes officiels pour qu'on puisse accorder à sa mémoire le bénéfice d'une amnistie pleine et entière.

La Révolution qui mit fin au régime personnel des Stuarts vient d'être racontée de nouveau, mais d'un point de vue très spécial. Comment le prince d'Orange a-t-il pu débarquer en Angleterre et quel fut le rôle joué alors par la flotte royale? Elle était commandée par George Legge, premier baron de Dartmouth, brave officier, mais médiocre amiral, protestant sincère et néanmoins fort estimé par Jacques II, à cause de sa loyauté ; le roi l'avait préféré à Sir Roger Strickland, qui était catholique, afin justement de montrer qu'il n'était pas inféodé au parti papiste. Quelle fut la conduite de Darmouth, depuis le moment où l'on connut en Angleterre les préparatifs faits par Guillaume d'Orange pour détrôner le roi son beau-père, rendre au protestantisme tout son pouvoir et joindre à ses forces celles de l'Angleterre contre la France? A-t-il été un chef incapable? Le roi lui-même mérite-t-il le blâme injurieux de Macaulay qui parle de sa « stupide imprévoyance »? M. Powley s'est proposé d'examiner ces problèmes de très près, et d'après les témoignages les mieux contrôlés[2]. Son travail ne peut manquer de rectifier sur beaucoup de points les opinions reçues jusqu'à ce jour. Ce n'est pas une œuvre d'art ; c'est plutôt un plaidoyer dressé en suivant de très près l'ordre chronologique, ce qui empêche parfois de discerner le développement logique des faits principaux. Son livre vaut surtout par le détail. Je dois avouer, cependant, que les endroits où M. Powley note minutieusement les points occupés par les vaisseaux, les bancs de sable et les bouées, la hauteur de la marée à tel jour et à telle heure, sont d'une lecture fort aride pour un profane. Heureusement, une bonne carte, dressée par un des meilleurs officiers du génie maritime, le capitaine Grenville Collins, hydrographe des souverains Guillaume III et Marie, peut guider le lecteur parmi ces ténèbres. Quoi qu'il en soit, on est payé de sa peine, parce qu'on apprend beaucoup de choses particulières. Quant aux conclusions d'ordre général auxquelles

1. Extrait d'un manuscrit, non autrement spécifié, du British Museum.

2. Edward B. Powley, *The English navy in the Revolution of 1688 ;* foreword by Admiral of the fleet, the earl Jellicoe. Cambridge, at the University Press, 1928, VIII-188 p., carte : prix : 12 s. 6 d. — M. Powley ne paraît pas très au courant des ouvrages français : il ne cite pas *L'histoire de la marine française*, de M. Tramond. S'il avait consulté l'*Histoire de France* de Lavisse, t. VIII, 1, p. 16, il aurait peut-être été moins sévère pour Louis XIV.

Digitized by Google

aboutit la thèse de l'auteur, elles ne se dégagent pas toujours avec une parfaite netteté. Sur un point important, il a sans doute raison. Quand il devint évident qu'une flotte hollandaise était prête à prendre la mer sous le commandement du prince d'Orange, et qu'il y avait lieu de redouter le débarquement d'une armée ennemie sur la côte orientale, la flotte anglaise fut placée en sentinelle en avant de Harwich. On a critiqué les dispositions prises alors par l'amiral Dartmouth. Dans quelques lignes d'une brève et élogieuse préface, l'amiral Jellicoe les approuve nettement, au contraire, et l'on ne peut que s'incliner devant une aussi haute autorité. Voilà donc Dartmouth réhabilité. Puis la situation se complique : à sa première sortie, la flotte hollandaise, conduite par un transfuge, l'amiral Herbert, plus tard Lord Torrington, est arrêtée par des vents contraires et obligée de revenir à sa base de départ ; à la première éclaircie, elle repart droit vers l'ouest ; un vent favorable l'amène à l'entrée de la Manche ; le samedi 3 novembre 1688 (le « Black Sunday » des Anglais), elle passe à grand orchestre devant l'embouchure de la Tamise et, deux jours après, le prince d'Orange débarque à Torbay sans être inquiété par l'adversaire. Comment M. Powley peut-il justifier la conduite du commandement anglais? Il connaît et il analyse la correspondance échangée pendant ces journées décisives entre l'amiral, d'une part, le secrétaire Pepys[1] et le roi lui-même, qui était tenu exactement au courant de la situation, et dont les ordres ne furent pas toujours, paraît-il, très judicieux. De son exposé si consciencieux, il me semble ressortir que Dartmouth manqua d'initiative et d'énergie ; par excès de circonspection et de déférence pour la personne royale, il perdit cinq journées à justifier sa conduite passée et à proposer des plans pour l'avenir ; ainsi s'explique ce que M. Powley appelle justement un désastre. Faut-il, ici encore, invoquer les vents contraires? Ils soufflaient avec un égal caprice sur la même ligne pour les deux adversaires. Sans doute l'inertie de Dartmouth a-t-elle une cause plus profonde : l'amiral savait (il l'écrit à Pepys) que, parmi les officiers et dans les équipages, beaucoup d'hommes, protestants zélés, souhaitaient au fond de leur cœur le succès du prince protestant, et il se sentait impuissant à réprimer les cabales des mécontents. Guillaume d'Orange, au contraire, calviniste convaincu, allait droit devant lui, comme poussé par une force aveugle, celle même du destin. Au moment où il mettait le pied sur la terre anglaise, « ne croyez-vous pas à la prédestination? » demandait-il à un autre transfuge, Burnet, le futur évêque de Salisbury. On peut croire qu'un adversaire plus entreprenant que Dartmouth lui aurait fait payer cher sa témérité. M. Powley aboutit à cette conclusion, à laquelle je ne puis me rallier sans réserve : « L'amiral échoua, parce que le vent, la marée, le mauvais temps ont lutté sans répit (« remorseless ») contre la flotte », et il implore notre sympathie pour l'infortuné. Soit, en ce qui concerne l'homme, mais pour le chef d'escadre !

1. Nous n'avons pas reçu le livre de M. Arthur Ponsonby sur *Samuel Pepys* (Macmillan, 1928 ; prix : 5 s.).

Digitized by Google

D'ailleurs, depuis cette occasion perdue, les événements se précipitent. Pendant un moment, on put croire que la situation allait se dénouer pacifiquement : le roi avait enfin consenti (28 novembre) à convoquer un Parlement libre ; mais, dans le même temps, on apprenait que Lord Bath avait livré au prince le port de Plymouth et la grande « désertion », commencée déjà le 21, prit alors des proportions irrésistibles. Le roi s'enfuit et l'amiral, qui s'était refusé à favoriser le départ clandestin pour la France du fils nouveau-né de Jacques II, se résigna, assez facilement sans doute, à capituler (14 décembre). Les deux flottes ennemies fraternisèrent et ainsi, sans combat ni perte, sans qu'il y ait eu invasion ni conquête, un prince étranger, époux d'une fille des Stuarts, allait monter sur le trône d'Angleterre, porté par une conspiration des Grands du royaume, whigs et tories momentanément unis pour le salut de la religion protestante et le maintien des libertés traditionnelles[1].

Après la fuite de Jacques II, la cause protestante en Angleterre n'eut pas de plus zélé défenseur que la reine Marie, la fille du roi déchu, la femme du prince d'Orange, celle qui, après de longues discussions entre les Lords et les Communes, entre les Whigs et les Tories, fut proclamée reine (13 février 1689), mais en même temps que son mari, parce que Guillaume avait déclaré nettement qu'il ne voulait être ni régent du royaume, ni prince-consort, mais roi, au même titre que sa femme. Nous devons à Miss WATERSON une bonne biographie de cette princesse dont le sort fut si douloureux[2]. Son portrait, qu'elle a peint d'une touche délicate, est vivant et touchant. Nous compatissons très volontiers aux chagrins que la reine Marie éprouva soit dans sa vie privée, par suite de l'humeur phlegmatique et autoritaire d'un mari qui l'aimait, à sa manière qui était despotique, et qu'elle aimait malgré ses infidélités, soit dans sa vie publique pendant les six années où elle régna sans avoir d'autorité personnelle : comme tous les Stuarts, elle tenait fortement à la prérogative royale, mais la jalousie du roi son époux lui interdit de l'exercer. D'ailleurs, le roi et la reine avaient des intérêts souvent opposés : les intentions, les projets de Guillaume III étaient presque uniquement dirigés vers les affaires européennes, vers la lutte contre la France ; il conduisait sa politique intérieure selon qu'elle pouvait servir à sa politique extérieure. La reine était avant tout une Anglaise d'idée et de sentiment. Elle ne manquait ni de vues personnelles ni de décision ; elle le prouva par

1. En appendice, M. Powley a publié une assez longue dissertation sur la marine anglaise, son administration, son matériel et son personnel au temps de Jacques II, sur l'organisation navale de la Hollande, enfin sur la marine française au temps de Louis XIV. Cette dernière partie, on l'a fait remarquer plus haut, n'est pas au point. A la fin, une note sur les étroits rapports qui existent entre les *Memoirs relating to the Lord Torrington* et les mémoires (1703) de Josiah Burchett sur les *Transactions at sea during the war with France, 1688-1697*. L'auteur inconnu des Mémoires de Lord Tarington a fait des emprunts manifestes à ceux de Burchett.

2. Nellie M. WATERSON, *Mary II, queen of England, 1689-1694*. Durham, North Carolina ; Duke University Press, 1928, 219 p., portrait ; prix : 2 doll. 50.

Digitized by Google

son attitude virile lors de la défaite navale de Beachy head ; avant tout elle aimait sa patrie et la religion dans laquelle elle était née[1]. Elle travailla de toutes ses forces, et non sans habileté ni succès, à rétablir l'Église anglicane dans son ancienne suprématie. Sur le trône, la fille de Jacques II vécut dans la terreur des Jacobites. Sa vie pure, l'exemple des bonnes mœurs qu'elle ne cessa de donner au milieu d'une cour corrompue, son active charité, notamment pour secourir les huguenots français et les Irlandais protestants, lui conquirent l'amour de ses sujets et, quand elle mourut (29 décembre 1694), déjà vieillie à l'âge de trente-deux ans, elle laissa d'unanimes regrets.

Le livre de M. TANNER sur les conflits qui ébranlèrent la constitution anglaise au XVIIe siècle[2] n'est pas un ouvrage d'érudition. Il est composé de seize leçons faites à des étudiants de Cambridge en 1926-1927. Il leur a présenté un tableau d'histoire constitutionnelle remarquablement approprié aux besoins d'un enseignement supérieur. Chaque leçon traite un sujet bien délimité, par exemple sur les questions religieuses et politiques débattues dans les Parlements de Jacques Ier ; le Long Parlement considéré sous ses différents aspects, réformateur et révolutionnaire ; le Parlement des Saints et Cromwell ; la Révolution de 1688, etc. Pour mieux graver les faits ou les formules dans la mémoire de ses auditeurs, il n'hésite pas à donner un numéro d'ordre aux différentes parties de son argumentation. C'est un fort bon manuel qui met au point les principaux problèmes de l'histoire constitutionnelle et qui donne à réfléchir, même à ceux qui ne sont plus sur les bancs de l'Université.

Ch. BÉMONT.

(Sera continué.)

1. Elle écrivait à son père : « Ce seroit une trop grande présomption à moy de prétendre vouloir deffendre notre réformation... Je dirai seulement cecy, que l'Église anglicane a l'advantage de n'avoir rien fait tumultuairement, mais tout a été procédé selon les loix et s'est establi ainsi. Quant à l'infaillibilité de l'Église romaine, je n'ay jamais entendu qu'il fut décidé, même par les Catholiques romains, en quoy elle consiste... L'Église romaine d'à présent est si différente de l'Église primitive que tous ceux du party de la dernière nommée sont bien aise de se séparer de l'autre. » Voir l'appendice, p. 207.

2. J. R. TANNER, *English constitutional conflicts of the seventeenth century, 1603-1689*. Cambridge, at the University Press, 1928, x-315 p. ; prix : 15 s.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

M. Bulard. **La religion domestique dans la colonie italienne de Délos, d'après les peintures murales et les autels historiés.** Paris, E. de Boccard, 1926. In-8°, VIII-548 pages, 3 pl. (Fascicule 131 de la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

Dans l'ancienne Délos, suivant M. Bulard, il y avait d'étroits rapports entre les rites et croyances des fidèles et les peintures décorant les parois de leurs demeures. Il s'est proposé d'étudier et d'interpréter ces peintures, dont les plus intéressantes sont celles des personnages, dieux ou hommes ; cette analyse terminée, il cherche à préciser la place occupée par chaque divinité dans la vénération des fidèles et à discerner la part respective des croyances communes et des préférences individuelles.

Il est impossible, naturellement, d'exposer ici en détail tous les résultats de l'étude analytique ; fort développée (p. 7-385), extrêmement minutieuse, riche en descriptions précises et en discussions approfondies, elle repose sur un fond solide de lectures et d'observations multiples. Nous nous bornerons à indiquer que l'auteur examine successivement les offrandes (offrandes au Génius, offrande du porc au Lare) ; les représentations agonistiques, dont le lien avec les sacrifices est très finement mis en lumière ; les coureurs et danseurs portant le rhyton, ainsi que diverses figures apparentées ; les représentations d'Hercule, personnification permanente du principe de vie temporairement incarné dans le *pater familias ;* de Mercure à la bourse, qui, d'abord gardien de l'entrée, pénétra peu à peu dans l'intérieur de la maison et y continua à protéger le fidèle ; de *Liber*, de Cérès et de *Libera ;* de Pégase et du Soleil (le rôle tutélaire de ce dernier se rencontre, du reste, ailleurs qu'à Délos) ; de l'idole omphaloïde, où M. Bulard voit une résidence de Vesta (il s'efforce de l'établir par une méticuleuse discussion des thèses antérieures, entre autres de celle de Roscher) ; les figures semi-animales et les figures d'animaux, réels ou fantastiques, assez peu nombreuses ; les représentations d'objets inanimés (grenades, couronnes, palmiers, etc.) ; des feuillages de laurier et bandelettes formant encadrement ; enfin, des ornements divers.

Ces longues et patientes analyses sont suivies d'une synthèse, beaucoup plus brève, en deux parties : 1° M. Bulard montre que deux conceptions différentes inspirent les multiples représentations qu'il a étudiées : d'abord — et c'est la conception dominante — le désir éprouvé par les fidèles d'adjoindre à la stricte réalité de l'acte cultuel la reproduction de cet acte par les artifices du dessin et de la couleur : la peinture, indéfiniment renouvelable, renforce l'efficacité du rite, en lui conférant l'éternité ; ensuite, la tendance des peintres à représenter la divinité même, de préférence aux fidèles et à leurs offrandes ; 2° l'auteur s'efforce de dégager les traits principaux de la religion domestique des Italiens établis à Délos, religion complexe, marquée par la prédominance du Génius, qui l'emporte de beaucoup sur le

Digitized by Google

Lare, protecteur de la *familia* (et non de la famille) ; aux cultes du Génius et du Lare (surtout à celui du Génius) se relie étroitement le culte de Vesta ; à ces trois divinités s'ajoutent, comme divinités protectrices, Hercule, Mercure et, probablement, Hécate ; d'autres divinités, comme Cérès, *Liber* et *Libera*, relient le culte privé au culte public. Les Romains de Délos, vivant sur un sol étranger, veillent fort jalousement sur leur culte et leurs rites héréditaires. Cette religion des Romains de Délos présente en même temps des caractères fortement agrestes, tout imprégnés de traditions paysannes.

D'importants appendices, un copieux index analytique et une table de concordance accompagnent ce savant ouvrage, qui fait grand honneur à l'archéologie française, à l'auteur et aux maîtres à la mémoire desquels il est dédié : G. Perrot, M. Collignon. P. Girard, G. Bloch et B. Haussoullier.

Paul CLOCHÉ.

Corrado BARBAGALLO. **Il tramento di una civiltà : la fine della Grecia antica.** Florence, 1924. In-8°. Traduction française par G. BOURGIN, sous le titre : *Le déclin d'une civilisation ou la fin de la Grèce antique.* Paris, Payot, 1927. In-8°, 320 pages. Prix : 25 fr.

L'auteur de cet ouvrage se propose de rechercher les causes profondes de la ruine où s'abîma, à la suite de déchirements sans nombre, la civilisation de la vieille Grèce : spectacle infiniment émouvant, puisqu'il ne s'agit pas ici de la fin d'une grande puissance matérielle, mais de la disparition d'un incomparable foyer d'intelligence et de culture.

La raison initiale du lent déclin de la civilisation grecque, M. Barbagallo la voit dans l'institution de l'esclavage, dont les effets, d'abord bienfaisants, ne tardèrent pas à devenir néfastes. Le nombre des esclaves ne peut être exactement évalué ; mais leur proportion a été certainement considérable ; or, le travail servile était trop souvent improductif et fort onéreux, l'outillage restant généralement très médiocre. La concentration de la fortune mobilière et foncière, l'appauvrissement graduel du plus grand nombre, l'insuffisance croissante des salaires, l'exaspération des haines de classe, la corruption morale, tels furent les fruits malsains de l'esclavage. Le « servage de la glèbe », qui sévit avec une cruauté particulière en Laconie, aboutit également au déclin de la production, à la ruine de la grande majorité des propriétaires et à l'effondrement du patriotisme.

L'insuffisance des résultats du labeur servile a donné naissance à l'impérialisme : dominer et dépouiller l'étranger restait l'unique moyen de combler le déficit de la production nationale. Athènes, Lacédémone, Thèbes, Syracuse, les Ligues du IIIe siècle, la Macédoine y réussirent en partie. La guerre fut ainsi l'état quasi normal du monde grec, qui devait en périr : les cultures, l'industrie, le négoce des belligérants furent peu à peu détruits ou paralysés ; la substance financière des cités s'épuisa ; après les guerres d'Alexandre, l'émigration vers l'Orient videra l'Hellade de ses meilleures énergies ; l'établissement de l'hégémonie romaine lui portera le coup suprême.

M. Barbagallo a écrit avec passion cette poignante histoire ; le style est singulièrement vibrant, tendu, volontiers oratoire. De plus, la documentation est riche ;

Digitized by Google

l'auteur se plaît aux longues citations, et son livre abonde en chiffres et en indications très précises.

Les conclusions du distingué historien, il est vrai, ne seront pas toutes acceptées sans réserves ; la qualité des différentes sources auxquelles il a puisé est fort inégale, et ses arguments ne semblent pas toujours d'une solidité à toute épreuve. Nous ne pouvons le montrer ici que par quelques exemples. Est-il bien vrai qu'après la guerre du Péloponnèse « la clarté de la gloire et du génie d'Athènes commence à s'obscurcir » (p. 10)? Le IVe siècle ne vit-il pas, au contraire, l'activité économique, intellectuelle et artistique de cette cité se renouveler en plusieurs domaines? — Quand il apprécie la condition des hilotes (p. 85-88), l'auteur témoigne d'un pessimisme exagéré : si la condition juridique de l'hilote était très dure, sa condition matérielle fut souvent tolérable, parfois enviable. — L' « impérialisme » athénien est trop souvent condamné à l'aide de documents d'une partialité flagrante : les déclamations sonores du « doux » Isocrate (p. 107, 108, 117, 121, 122, 127-129, 210, 227), les sarcasmes d'un Aristophane (p. 109, 120, 124), les haineuses accusations d'un pamphlet oligarchique (p. 114, 118) ne sont pas des preuves ; plus mesurées et nuancées, les allusions de Thucydide méritaient d'être critiquées de très près. — Les affirmations outrées, ou radicalement inexactes, sont nombreuses. Peut-on sérieusement soutenir que, dans les débats de l'Héliée, « l'exil, la perte de la vie ou de la fortune étaient, à l'égard de classes sociales entières, le sort commun... » (p. 120) ; qu' « un nombre infini de fois, les alliés perdirent... la vie, leur patrie, leurs biens... » (p. 124)? L'appréciation portée sur la politique athénienne en 377-362 manque de nuances et d'équité : il est inexact que la seconde ligue athénienne ait été « tout de suite tournée par Athènes à des entreprises... d'expansion et de violence politique » (p. 110) et que l'institution des clèrouchies n'ait été « écartée et interrompue qu'un instant, au début de la seconde ligue athénienne » (p. 124). — Il est vrai qu'Alcibiade fut, en certaines circonstances, le conseiller et le favori de l'Ecclèsia ; mais il est peut-être exagéré de le qualifier de « nouveau chef de la démocratie athénienne » (p. 126) : ne fut-il pas ardemment combattu par des chefs démocrates, comme Androclès[1] et Hyperbolos? L'auteur exagère également, semble-t-il, quand il affirme qu'au lendemain du désastre de Sicile « toutes les ressources d'Athènes étaient détruites » (p. 194) : le texte de Thucydide sur lequel il s'appuie (VIII, 1, 3) dit, au contraire, qu'Athènes décida de résister « avec les ressources disponibles ». — L'auteur s'exprime avec une imprécision inquiétante (p. 221) sur « les victimes inévitables de la restauration démocratique » de 403, qui laissa aux partisans de l'oligarchie leur liberté, leurs biens et une notable part d'influence. — Peut-on affirmer que « chaque jour, à chaque heure, en raison de l'empire à conquérir ou à reconquérir, Thèbes a été le mauvais génie de toute l'histoire hellénique » (p. 143)? C'est accepter bien promptement les tranchantes accusations d'Isocrate. D'autre part, ce n'est pas uniquement « pour n'avoir pas voulu accorder la liberté aux cités béotiennes » que Thèbes se heurta à l'hostilité d'Athènes, gravement menacée par l'expansion thébaine en Eubée, dans le Péloponnèse, dans la Grèce du Nord et sur la mer Égée.

Dans l'ensemble, l'ouvrage de M. Barbagallo est moins une étude historique proprement dite[2] qu'une série d'aperçus très éloquents et vivants sur l'expansion et

1. « L'auteur principal du bannissement d'Alcibiade », dit Thucydide (VIII, 65).

2. Ce n'est pas précisément, d'ailleurs, « aux professionnels de la discipline historique » que l'auteur dédie son livre (p. 8).

Digitized by Google

le déclin des cités grecques ; s'il ne persuade pas toujours, il invite à la réflexion, et les diverses objections qu'il soulève ne diminuent nullement le très vif intérêt qui s'attache à sa lecture.

Paul CLOCHÉ.

André PIGANIOL, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg. **La conquête romaine** (3e volume de la collection : *Peuples et civilisations. Histoire générale*, publiée par Louis Halphen et Philippe Sagnac). Paris, Félix Alcan, 1927. 1 vol. in-8°, 513 pages et 2 cartes hors texte. Prix : 40 fr.

C'est une tâche heureuse de rendre compte d'un livre de cette valeur, le meilleur manuel d'ensemble que nous ayons sur l'histoire de l'Italie antique et de ses rapports avec le monde depuis ce qu'on est convenu d'appeler les origines jusqu'à l'établissement de l'Empire. La science, aussi bien archéologique qu'historique, de M. A. Piganiol, le scrupule de son information, dont témoignent ici ses bibliographies partielles et générales, sont bien connus. On n'ignore pas non plus le plan de cette collection, vraiment synthétique, dans laquelle ont déjà paru deux excellents ouvrages. Pourtant, en ce volume, Rome est poussée délibérément au premier plan, nécessité non point légitime sans doute, mais fatale, d'une information littéraire toute concentrée sur la capitale latine dès l'antiquité. Cela ne veut pas dire que M. Piganiol ne se soit pas bravement défendu contre ce caractère presque unilatéral de nos sources écrites : il a, au contraire, utilisé avec une pénétration singulière les plus menus témoignages qui peuvent éclairer la vie des autres peuples méditerranéens au cours d'un développement plusieurs fois millénaire, et toujours avec une sympathie active et créatrice. Il nous laisse non pas à découvrir, mais à exprimer que les vraies capitales italiques au ve siècle étaient Crotone, Syracuse et peut-être Caeré, non pas Rome ; qu'au ive la politique méditerranéenne tenait, à bon droit, plus de compte de Syracuse, Carthage et Tarente que de Rome. Faut-il espérer que, sur ces points, M. Roussel reviendra[1] en traitant *De la Grèce et de l'Orient, des guerres médiques à la conquête romaine?* Les textes qui pourraient les éclaircir manquent, il est vrai, ou restent insuffisants ; il est juste de dire que presque toujours M. Piganiol s'applique à faire à chacun la part la plus exacte, et y réussit, ne fût-ce que d'un mot dont nous avons plaisir à sonder la profondeur.

On n'attend pas que nous résumions un ouvrage aussi dense, où tout semblerait connu, et qui apporte pourtant à chaque page du nouveau ou une vue saisissante sur les faits. Voici l'opinion de l'auteur sur quelques questions importantes. Dans ses premiers chapitres, tout à fait précieux, sur la préhistoire occidentale et les rapports antéhistoriques entre l'Orient et l'Occident, M. Piganiol incline à supposer une continuité, d'ailleurs vraisemblable, entre les paléolithiques et les néolithiques de l'Europe atlantique et appuie sur la grandeur de « l'âge des dolmens » (2500-2000 av. J.-C.) jusqu'à affirmer (non sans quelque imprudence?) qu' « on eu trouverait alors qu'en Égypte des monuments dignes d'être comparés à ceux qu'élevaient les peuples de l'Europe atlantique » (p. 16). Il a un peu relâché de la rigueur de sa théorie sur la différenciation ethnique des inhumants et incinérants

1. Il est revenu, en effet, sur plusieurs d'entre eux.

Digitized by Google

(voir p. 18, 30, 44). Il accorde aux « Espagnols », entre 1400 et 1000, la supériorité technique dans le travail du bronze et se rallie à l'hypothèse qui introduit la technique du fer d'Orient dans les Alpes par l'Adriatique. Quant à l'Italie proprement dite, l'auteur, s'en tenant prudemment au résultat des fouilles, se refuse à affirmer une filiation des palafittes aux terramares ou des terramaricoles aux villanoviens ; n'eût-il pas dû envelopper de semblables précautions l'hypothèse douteuse d'une assimilation des villanoviens aux Ombriens (p. 31)? Au reste, le phénomène historique essentiel, conflit permanent entre les montagnards et les communautés paysannes des plaines, est fortement exprimé. Pour les Étrusques, M. Piganiol se représente une première migration mixte, de races diverses, dont les épaves furent recouvertes par des Asiatiques, peut-être venus de Lycie ou de Cilicie (p. 59), « les influences orientales, s'exerçant sur une population particulièrement bien douée, expliquent le miracle étrusque » (p. 55) ; c'est bien possible. Les Tarquins, à leur tour, unifièrent les disparates romaines : cela semble sûr.

La période des ve-IIIe siècles se trouve vivement éclairée à ses débuts par l'idée que « d'un bout à l'autre de l'Italie la civilisation *aristocratique* des conquérants étrusques et grecs est minée par la révolte des barbares indigènes » (p. 81) : entendons bien l'épithète comme se rapportant à la civilisation, non à l'état politique. M. Piganiol n'accepte pas l'hypothèse de M. E. Pais sur une conquête sabine de Rome au ve siècle ; mais il note des progressions et des reculs, renaissance à la fin du ve siècle, grâce au commerce grec, fanatisme patriotique au IVe, régression par afflux de montagnards au IIIe, qui auraient pu l'inciter à une synthèse plus ou moins analogue à celle du savant Italien. Les relations entre Rome et l'Étrurie s'expliqueraient, de façon très naturelle, par l'alliance de Rome avec Clusium (p. 132). Je trouve très belles les vues sur la politique de Denys l'Ancien pour créer un royaume mixte, helléno-barbare, des « Deux-Siciles », et sur la répercussion en Italie des expéditions d'Alexandre le Grand, qui détournèrent vers l'Orient aux dépens de l'Occident l'émigration grecque : on ne dira jamais assez que l'hellénisme siculo-italiote est mort d'anémie et peut-être ne le regrettera-t-on jamais trop.

Quand, au delà des guerres puniques, Rome aborde l'Orient, M. Piganiol, qui sait apprécier sans indulgence, juge sa politique à la fois décousue et déloyale (p. 232). La deuxième guerre macédonienne aurait été voulue par le Sénat pour obvier aux difficultés de la démobilisation et, lorsque C. Gracchus prétendit relever Carthage, c'était peut-être pour contre-balancer la puissance numide : le réalisme de ces explications (entre autres) répond si bien à celui des dirigeants romains qu'elles semblent extrêmement vraisemblables. On sera peut-être moins sûr, malgré la puissance d'évocation de pareilles suggestions, que l'idéal de Scipion Émilien ait inspiré Pompée et Auguste (p. 307 : Cicéron, plutôt !) et que celui de César ait été réalisé seulement par les Sévères (p. 420) : la différence des temps est considérable, et l'analogue n'est pas le semblable. — Nous arrivons ainsi, à travers des chapitres tout à fait remarquables de richesse et d'alacrité, à l'achèvement tourmenté qui de Sylla, unificateur de l'Italie, permettra de conclure, avec Actium, la romanisation de l'Occident.

Ce ne sont là que quelques-unes entre toutes les idées qu'exprime ou qu'éveille M. Piganiol. En chaque domaine, chaque spécialiste trouvera en le lisant matière à s'instruire et à discuter. Soit, par exemple, la religion : est-il sûr que l'astrologie étrusque soit une survivance de la Chaldée (p. 61)? Que les sacrifices humains à

Digitized by Google

Rome soient d'origine étrusque (p. 178)? Qu'à Rome Saturne soit Baal, et Vénus Érycine Astarté (p. 201)? Que les bacchanales y soient d'origine purement orientale (p. 290)?... Que, sur ces points, je ne sois pas de son avis, cela ne prouve rien, bien entendu, sinon la prise vive et directe qu'il exerce sur les réalités. Car, autant que les idées, dont j'ai dû seulement ici m'occuper, les faits groupés en cet ensemble si plein et si mordant font de ce livre le compagnon obligé et toujours serviable (grâce aux appendices et à l'index) de quiconque devra s'occuper de l'antiquité romaine[1].

Jean BAYET.

Paul SCHWARTZ. **Iran im Mittelalter nach den arabischen Geographen,** fasc. V, fasc. VI, fasc. VII, 1 et 2, 411 pages (513-924). Leipzig, Eduard Pfeiffer, 1925-1926.

Le premier fascicule de l'ouvrage, un « Habilitationsschrift », a paru en 1896. Absorbé par d'autres travaux, l'auteur n'a pu lui donner une suite qu'en 1921. Depuis cette date, il poursuit sans relâche, par livraisons, la publication de ce gros travail, où la bibliographie des sources s'accroît d'un fascicule à l'autre. A côté des géographes, on y voit figurer maintenant les historiens, les auteurs de recueils biographiques, les littérateurs, et aussi les voyageurs européens des temps modernes. Cependant, les écrits des géographes arabes y demeurent le fonds essentiel de la documentation, le plus ancien étant le baghdadien Ibn Khordâdhbih (IXe siècle) et le plus récent le maghribin Ibn Battoûta (XIVe siècle).

Les présents fascicules contiennent la description de la province du Djibâl, l'ancienne Médie, et notamment des villes et territoires de Hamadhân, l'ancienne Ectabane, l'Amadam des LXX (p. 513), de Qoumm et de Qachân (p. 557), d'Ispahân (p. 582), de Holwân (p. 673), de Qazwîn (p. 705), de Rayy, l'ancienne Rhagae (p. 740), et de Qoûmis, l'ancienne Comisène (p. 809). L'auteur dresse la liste de toutes les localités dont il a relevé les noms dans les textes, les identifie autant que possible, et, dans les cadres chronologiques où il entend enfermer son étude, nous en retrace d'âge en âge les destinées. — Dans le fascicule VII, il reprend et groupe tous les renseignements d'ordre démographique et linguistique, toutes les informations sur la vie matérielle, économique et intellectuelle des milieux urbains et ruraux de la province. A côté des Arabes et des Persans, les Kurdes y représentent un élément important de la population (p. 859). On y trouve dans certaines villes des communautés juives. Les chrétiens semblent rares. Mais au Xe siècle encore, les Zoroastriens y sont assez nombreux et y conservent des pyrées (p. 858). Le Djibâl est enfin une terre d'élection pour la secte des Assassins ; ils y possèdent d'importantes places fortes (p. 855). — Le fascicule s'achève par un tableau des routes qui relient entre elles les localités de la province et assurent les communications avec les pays limitrophes. — Il est remarquable que, dans cette

1. On corrigera de soi-même trois coquilles : p. 133, l. 30, lire : « un historien favorable à Carthage, Philinos » ; — p. 154, l. 14 : « la première guerre punique » ; — p. 433, l. 31 : « ... qui, à Naples, composait les *Géorgiques* ».

Digitized by Google

masse de renseignements de tout ordre, on ne relève rien qui ait proprement trait au gouvernement et à la vie administrative du pays.

Schwartz a accompli ce labeur avec une méthode, un soin qui commandent l'estime. Son dépouillement de l'œuvre des géographes arabes semble exhaustif. Il en traduit de façon irréprochable de très nombreux passages. Peut-être regrettera-t-on qu'il ait laissé de côté les Persans. En tout état, les historiens de la Perse médiévale trouveront dans son livre une masse énorme de matériaux judicieusement classés et élaborés. Ils n'auront qu'à y faire eux-mêmes le départ entre le principal et l'accessoire. Le livre est, toutefois, d'une compacité un peu rébarbative. Il manque d'air ; en outre, une certaine disparité de la disposition typographique d'un fascicule à un autre risque d'engendrer de la confusion. Il est souhaitable que de copieux index viennent faciliter l'emploi de cet énorme répertoire.

Il n'est pas aisé d'ajouter aux références d'un ouvrage aussi documenté et aussi consciencieux. Cependant, aux indications fournies p. 526-527 et 623 sur la fête persane de *sadhaq*, il faut joindre Christensen, ap. *Archives d'études orientales de Lundell*, XIV, p. 164, et Mez, *Die Renaissance des Islâms*, p. 397 ; sur la citation de Dhu-r-Rumma, p. 592, cf. la correction de Macartney dans son édition du Divan du poète, p. xxx ; sur la vénération de certains hanbalites pour Moʿâwiya, p. 618, note 3, et p. 853, cf. *Z. D. M. G.*, LIII, p. 646-647, note 2 ; pour la citation de l'*Aghâni*, p. 697, note 16, la leçon de la nouvelle édition (Le Caire, *Dâr el-kutub*, 1928, p. 140) est correctement : Chahrazour ; pour les mosquées qui portent des noms d'arbres, p. 710, cf. la mosquée de l'olivier à Tunis ; sur la signification du nom de la forteresse d'Alamoût, p. 735, cf. l'article de C. Huart, ap. *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, XV ; p. 767, dans les vers cités par Muqaddasi, *habbât* n'est pas à traduire par *Kornfrucht*, mais par *Geldstückchen* (il s'agit de « gazze ladre ») ; dans le texte d'Ibn Rosteh cité p. 615 *in princ.*, il faut peut-être lire *istaqrâ*, au lieu de *istagra'a ;* « il procéda à une enquête exhaustive sur le nombre de musulmans qu'elle renfermait » ; mais *istaqra'a* est plausible.

W. Marçais.

Théodoric Legrand. **Histoire du Portugal du XIe siècle à nos jours.** Paris, Payot (Bibliothèque historique), 1928. In-8°, 175 pages. **Prix : 15 francs.**

M. Legrand s'est proposé de donner là un pendant et comme « un complément » au manuel d'*Histoire de l'Espagne* de M. Ballester, qu'il a traduit pour la même collection. Il en a donc reproduit les grandes divisions, au risque de marquer une coupure bien arbitraire, à la date de 1521, entre le « Moyen Age » et les « temps modernes ». Car si le règne des Rois catholiques signifie pour l'Espagne une transformation décisive, celui de Jean III ne rompt aucunement la continuité parfaite des destinées du Portugal sous la dynastie d'Avis. D'autre part, M. Legrand a suivi son modèle en présentant, à côté de l'histoire politique de chaque période, un tableau des institutions, de la société, des lettres et des arts. L'ensemble, quoique morcelé à l'excès et dépourvu d'idées organisatrices, se recommande par des qualités d'ordre et de clarté. Mais l'étude des institutions en reste trop souvent à des énumérations sèches ; quant à celle du mouvement artistique et littéraire, elle semble avoir pris pour base des travaux vieillis et souvent elle ne réussit pas à mettre l'essentiel en relief.

Digitized by Google

L'*Amadis de Gaula* (p. 39), dont la paternité est débattue entre l'Espagne et le Portugal, est donné ici comme une version portugaise d'un roman « de chevalerie française » (*sic*). M. Legrand a-t-il voulu dire que la matière du roman semble provenir du cycle breton? Ou bien admet-il l'affirmation invérifiable d'Herberay des Essarts, le traducteur français de 1540, au sujet d'un modèle français disparu? — Gil Vicente (p. 86) est nommé en passant, sans un mot qui puisse faire soupçonner qu'il s'agit du plus grand nom du théâtre portugais (notons que personne n'admet plus que Gil Vicente ait été précepteur de D. Manuel. Par contre, d'autres problèmes se posent, comme celui de son identification avec l'orfèvre de la *custodia* de Belem). M. Legrand cite d'Antonio Ferreira des œuvres secondaires et semble ignorer son œuvre capitale, la *Castro*. — Au XVIIe siècle (p. 89), on nous parle des pièces en latin que « firent composer » (?) les Jésuites, et il n'est pas question du *Fidalgo aprendiz* de Francisco Manuel de Mello, la seule pièce de ce temps-là qui ait survécu. — M. Legrand oublie de dire (p. 84) que les humanistes Vaseu (Jean Vassée) et Cleynarts sont deux Flamands. — On est surpris de lire (p. 85) que Damião de Goes fut « ambassadeur à Paris » (p. 161), que l'*Histoire de Portugal* d'Oliveira Martins est « inachevée », et de voir (p. 160) Eça de Queiroz défini comme étant « de la même école naturaliste » que Julio Diniz, ou encore Teofilo Braga (p. 156) qualifié d' « économiste », bien que l'on puisse trouver, dans l'œuvre du célèbre polygraphe, de quoi justifier superficiellement ce titre (et vingt autres).

Infidèle à sa distinction du Moyen Age et des Temps modernes, M. Legrand annexe au chapitre de la peinture au XVIe siècle Nuno Gonçalves, auteur des deux merveilleux triptyques qui évoquent pour nous le Portugal des fils de Jean Ier. Dans ce même chapitre, il omet Frey Carlos, un des artistes les plus authentiquement portugais dont on puisse faire la connaissance au Musée de Lisbonne. — On trouve avec stupeur (p. 42), parmi les grands monuments de l'architecture gothique, « la cathédrale de Zamora, la cathédrale de Cuenca et l'église collégiale de Toro », trois villes qu'on avait toujours placées en Espagne. P. 93, on reste perplexe en lisant : « Au XVIIe siècle, le classicisme dans l'art apparaît en même temps que l'humanisme dans la littérature, c'est-à-dire dès le règne de Jean III ». On est tenté de supprimer : « au XVIIe siècle ». Mais c'est bien du XVIIe que traite le paragraphe auquel appartient la phrase. Il ne s'agit pas d'un lapsus aussi évident qu'à la page précédente, où on lit que le style manuelin se développe « à la fin du XVIe siècle », au lieu du XVe.

Autre défi à la chronologie, mais facile à rectifier, p. 117 : « Le pape Adrien VI confia l'administration de l'ordre du Christ au roi Jean III ; le pape Jules II confirma cette décision. » C'est évidemment Jules III qu'il faut lire. Ces erreurs de numéros sont bien fâcheuses dans un manuel historique. Malheureusement, lorsqu'il est question de la domination espagnole (1580-1640), on ne sait jamais si M. Legrand numérote les Philippe à l'espagnole (II, III, IV) ou à l'ancienne mode portugaise (Ier, II, III). Il y avait bien peu de raisons pour adopter celle-ci, que les Portugais eux-mêmes ont abandonnée. Mais, l'adoptant, il eût fallu s'y tenir. Le même manque de rigueur se manifeste dans la transcription de certains noms propres (p. 19, *Feritas* pour *Freitas ;* p. 58, *Elmina* pour *A Mina ;* p. 73, *Castel Rodrigo* pour *Ciudad Rodrigo ;* p. 80, *Atougia* pour *Atouguia ;* p. 122, *Sequiera* pour *Sequeira*, et le patronymique *Lopes* pris pour le prénom *Lopo ; João da Nova* s'appelle, p. 119, *João de Nueva*, et, p. 120, *João da Nova Castilla ;* p. 127, *Yáñez*

Digitized by Google

Pinzón se trouve « lusifié », si l'on ose dire, sous la forme *Janez ;* par contre, *Mendonça* (p. 167) est espagnolisé en *Mendoça.*

Enfin, certaines fautes commises sur des noms communs laissent craindre que M. Legrand ne soit pas aussi familier qu'il faudrait avec la langue de Camoens (p. 43-44, *infançãoes*, et, p. 58, *padrãoes*, où la terminaison du pluriel, *ões*, est superposée à celle du singulier, *ão ;* p. 53, *annadura* pour *anaduva ;* p. 103-106 *passim*, *concelho* pris à la place de *conselho ;* p. 105, *desembargado* pour *desembargo ;* p. 134, *geraes*, pluriel de *geral*, écrit *gerães*). Quand M. Legrand dit, p. 80, que Malagrida « fut condamné au feu par l'Inquisition et exécuté par la justice séculière », il semble faire un sort qu'elle ne mérite pas à l'expression *relaxado à justiça secular.* Il s'agit de la procédure constante de l'Inquisition en cas de condamnation à mort.

La bibliographie, qui voudrait être « aussi complète et aussi récente que possible » (p. 10), reste bien en deçà de son idéal. Les grands ouvrages d'Oliveira Martins sur l'époque de Jean Ier et de ses successeurs immédiats ne sont représentés que par une traduction anglaise (p. 167). Aucune mention des très importants travaux de M. David Lopes sur les rapports du Portugal avec l'Islam, tant dans la péninsule qu'au Maroc. Le très intéressant ouvrage de M. J. Lucio d'Azevedo sur l'évolution du sébastianisme est absent (si M. Legrand l'avait connu, il n'aurait pas relégué le mythe sébastianiste dans une note de trois lignes, p. 65, où *encoberto* est pris pour un nom propre). Du même auteur, il existe sur le marquis de Pombal et son temps un bon livre qui eût dispensé d'en citer plusieurs autres. Sur Camoens, la très substantielle étude de M. Le Gentil (*Les cent chefs-d'œuvre étrangers.* Paris, [1925]) méritait d'être citée au même titre que celle de M. Aubrey Bell. Enfin, on n'est pas peu surpris de l'omission de livres aussi fondamentaux que *O cancioneiro da Ajuda*, de Mme Michaelis de Vasconcellos, et l'*Astronomie nautique au Portugal*, de M. Joaquim Bensaude. Je me permets de renvoyer à une notice parue dans *Histoire et historiens depuis cinquante ans* (recueil publié à l'occasion du cinquantenaire de la *Revue historique*, t. I. Paris, Alcan, 1927, p. 304-319) où l'on trouvera non pas même un essai de bibliographie, mais l'indication des travaux les plus importants du dernier demi-siècle.

Souhaitons que cette *Histoire du Portugal* soit remaniée pour une seconde édition, qui gagnerait fort à être enrichie d'un index alphabétique.

Marcel Bataillon.

Ernst Cassirer. **Individuum und Kosmos in der Philosophie der Renaissance.** Studien der Bibliothek Warburg. Leipzig, 1927. In-4°, vi-458 pages.

Ce livre s'adresse aux historiens spécialistes des doctrines philosophiques. Mais il abonde en vues suggestives sur les principaux courants de la pensée allemande, italienne ou française au xve et au xvie siècle. Burckhardt avait admis que l'effort proprement philosophique des hommes de cette époque, si hardis et si libres de préjugés dans leur marche à la découverte du monde, s'était montré timide, peu original et respectueux excessivement du passé ; il y consacrait à peine quelques pages. Grâce aux recherches entreprises depuis l'auteur de la *Civilisation italienne au temps de la Renaissance*, M. Cassirer prouve qu'une philosophie digne de ce

Digitized by Google

nom s'est développée de 1440 à la veille de la Réforme, et que l'esprit du temps s'y manifeste dans toute sa richesse et son énergie.

Un premier chapitre étudie Nicolas de Cues, dont le travail de synthèse accueille la scolastique, héritée du Moyen Age chrétien, la mystique allemande, élaborée par Eckhart, la philologie italienne, appliquée à l'étude des doctrines antiques, la science mathématique et physique, renouvelée par les ockamistes parisiens. Sa théorie, à la fois intellectualiste et mystique, de la connaissance, lui permet de construire une métaphysique, d'ailleurs comprise comme un simple jeu de symboles inadéquats, mais dont s'autorise une conception renouvelée du monde et de l'homme. Nettement, il écarte, pour des raisons métaphysiques plutôt qu'au nom de la science, la vieille idée géocentrique. Sa théorie des rapports de Dieu et de l'univers, qui aboutirait au panthéisme, se trouve implicitement condamnée par le catholicisme tridentin ; sa théorie de la rédemption chrétienne s'incorpore dans une conception générale du progrès du monde vers Dieu, et semble assez volontiers affaiblir le dogme du péché originel. M. Cassirer marque son influence évidente, malgré l'absence de textes décisifs, sur les penseurs italiens. Les savants laïques, comme Léonard de Vinci, paraissent l'avoir subie autant que les écoles philosophiques, et notamment l'Académie de Florence. Marsile Ficin, platonicien comme lui, conçoit comme lui l'ordre cosmique, le retour des choses et de l'homme vers Dieu ; il partage sa confiance optimiste dans la puissance de l'esprit humain, et comme lui comprend le rôle du Christ dans l'économie divine de l'univers. Examiné de près, le système de Pic de la Mirandole eût manifesté une égale dépendance vis-à-vis de Nicolas de Cues.

M. Cassirer préfère, dans les deux derniers chapitres de son ouvrage, suivre l'histoire des principales questions philosophiques à travers les doctrines de la Renaissance. Il étudie l'évolution du problème de la liberté et du déterminisme depuis Laurent Valla, qui en pose exactement les termes, jusqu'à Pomponazzi, qui, déterministe en philosophie, se tire d'affaire par la distinction averroïste de la double vérité. Entre temps, Nicolas de Cues, et surtout Pic de la Mirandole, en cette *Oratio de hominis dignitate* où Burckhardt reconnaissait un des plus précieux messages que nous ait légués le XVe siècle, ont insisté sur le rôle qui appartient, dans l'ordre universel, à la libre activité humaine ; des mêmes conceptions s'inspire le *De Sapiente*, publié à Paris, en 1509, par Charles de Bouëlles, élève de Lefèvre d'Étaples, et vulgarisateur de la doctrine cusienne ; ouvrage qui, pour M. Cassirer, pourrait être la création la plus remarquable et, à divers égards, la plus caractéristique de la philosophie de la Renaissance. Le déterminisme résulte partiellement de l'astrologie : Ficin et Pomponazzi fondent cette science l'un sur la métaphysique, l'autre sur le système des lois physiques ; Pic, au nom de la dignité humaine, la rejette. L'étude de ces diverses questions conduit au problème fondamental de la nature de l'âme. M. Cassirer montre comment, après Pétrarque, Nicolas de Cues condamne la négation averroïste de l'âme individuelle ; il examine la théorie de l'amour chez Ficin, en dégage la signification métaphysique, en explique l'action sur la théorie de la connaissance et l'œuvre des artistes. Contre le spiritualisme de Pic et des platoniciens de Florence s'élève la critique de Pomponazzi, qui, au nom de la biologie d'Aristote, écarte l'immortalité. Cependant se développe un effort vigoureux pour entrer en contact plus étroit avec le monde extérieur dont on sent mieux, depuis Pétrarque, la beauté. Les savants du XVe siècle

Digitized by Google

ont cru le dominer par la magie, qui se réclame d'une théorie métaphysique de ses lois. Mais Léonard est le premier qui ait conçu la science positive et en ait marqué l'accord profond avec la création artistique ; l'expérience et l'induction saisissent les lois abstraites, dont le peintre et le sculpteur épient et fixent, dans le domaine des apparences colorées et des formes corporelles, le jeu infaillible. Bien qu'instruit par le *Quattrocento* florentin, nul, plus que lui, n'est étranger à la métaphysique néo-platonicienne, dont Ficin et Pic, malgré l'exemple de Nicolas de Cues, n'ont pas su s'affranchir. Il s'en est libéré pour revenir, comme le cardinal de Brixen, à l'esprit, purement mathématique, de Platon ; il a repoussé la séduction d'Alexandrie pour retrouver Athènes et, par cet accord des mathématiques et de l'observation, il établit la liaison entre Platon et Galilée.

D'importantes publications de textes accompagnent cette belle et pénétrante étude. M. Joachim Ritter donne le texte du *Liber de Mente* de Nicolas de Cues, d'après un manuscrit conservé à la bibliothèque de Cues (Cod. cus. 218), dont les annotations semblent de la main même de l'auteur. M. Heinrich Cassirer en a établi une exacte traduction. M. Raymond Klibansky réédite le *De Sapiente* de Charles de Bouëlles, publié à Paris le 1er février 1511, avec d'autres œuvres du même auteur, chez Henri Estienne.

A. RENAUDET.

Paul KALKOFF. **Die Stellung der deutschen Humanisten zur Reformation.** Zeitschrift für Kirchengeschichte. XLVI Band, Neue Folge IX, Zweites Heft (1928).

M. Paul Kalkoff, dont les travaux ont renouvelé l'histoire traditionnelle de la Réforme allemande, — qu'il s'agisse d'Ulrich de Hutten, du rôle d'Érasme dans les premiers conflits religieux et de ses rapports avec Luther, qu'il s'agisse de l'élection impériale de 1519 ou de la diète de Worms —, définit, dans ce long et important article, l'attitude des humanistes allemands vis-à-vis du mouvement luthérien. Nul n'était mieux préparé à cette tâche et, cette fois encore, M. Kalkoff détruit des légendes qui ont eu la vie dure.

Pour Ludwig Geiger lui-même, dont le livre déjà vieux, — *Renaissance und Humanismus in Italien und Deutschland* —, reste cependant classique, l'histoire de l'humanisme allemand se termine en 1520. L'époque du procès de Reuchlin coïncide avec son maximum de développement et d'énergie ; il disparaît avec Ulrich de Hutten, son principal chef ; en présence de la Réforme luthérienne, il semble se dissoudre et s'anéantir ; rejeté au second plan par les évangélistes, Érasme survit à sa propre maîtrise. Que cette vue des événements soit schématique et inexacte, qu'un savant étranger au catholicisme ait, comme malgré lui, subi l'influence des polémistes et des historiens catholiques, acharnés à soutenir depuis trois siècles que la Réforme a ruiné en Allemagne toute culture intellectuelle, l'examen objectif des faits suffit à le démontrer.

L'humanisme compterait peu dans l'histoire de la pensée, s'il n'avait été qu'une rhétorique. Il désigne également cette résurrection de l'esprit antique, à laquelle Érasme, par la publication des *Adages*, a volontairement contribué. Plutôt encore, et c'est là le don le plus précieux que les modernes ont reçu de lui, l'humanisme a

Digitized by Google

fondé, sur la philologie et l'histoire, la critique des textes. Cette critique s'est, dès le xve siècle, appliquée aux sources du dogme chrétien et aux documents sur lesquels reposait l'organisation ecclésiastique. Laurent Valla, le grand initiateur, a, le premier, relevé les variantes du Nouveau Testament et démontré le mensonge de la donation de Constantin. En Allemagne, Reuchlin, dès 1506, discute, au nom de la grammaire hébraïque, le latin de la Vulgate ; Wimpfeling, soutenant contre les moines que saint Augustin n'a jamais porté l'habit régulier, rejette une tradition admise par les autorités catholiques. L'apparition du *Nouveau Testament* d'Érasme en 1516 encourage puissamment l'intelligence critique. Les humanistes allemands vont être naturellement entraînés à collaborer avec les promoteurs de la Réforme : les meilleurs élèves allemands d'Érasme, Juste Jonas, Mélanchthon, deviennent des théologiens luthériens.

Goethe regrettait que les querelles religieuses eussent, en Allemagne, interrompu le développement pacifique de la vie intellectuelle ; les catholiques, et Janssen à leur tête, se sont emparés de ce mot, comme s'il ne contenait pas également une condamnation implicite de la Contre-Réforme et de la pédagogie des Jésuites. A la génération des jeunes humanistes, passionnés d'éloquence et de poésie, dédaigneux des traditions du Moyen Age, dépourvus de moralité comme de sentiment national, Janssen opposait un vieil humanisme respectueux de la scolastique et soucieux seulement de réconcilier Aristote et Platon, attaché au devoir, aux institutions de l'Empire, à la patrie allemande. Mais vieil humanisme et jeune humanisme sont des êtres de raison. Certains lettrés du xve siècle finissant menèrent, en dépit de leur costume sacerdotal, une vie très libre. D'autres, contemporains de Hutten, gardèrent intact le plus haut idéal chrétien. Parmi les vieux humanistes, certains furent si peu scandalisés par Luther qu'ils le suivirent jusqu'après la diète de Worms ; il suffira de citer Wimpfeling et Pirckheimer. Les bourgeois cultivés qui, un peu partout et sans délai, se rallièrent à Luther, n'appartenaient pas au groupe d'Erfurt. Si quelques-uns avaient écouté les juristes de Bologne, nombreux étaient parmi eux les élèves des vieux humanistes, ou de ces Frères de la Vie commune qui, — l'auteur de l'*Imitation* en témoigne —, ne sauraient passer pour des chrétiens indifférents. Un Wimpfeling, au xve siècle, avait défendu avec vigueur les droits de l'Empire contre la politique française ; mais les « poètes », admirateurs de Luther, ont plus passionnément encore espéré de lui l'affranchissement intellectuel et moral de la nation. De ce réveil du sentiment germanique, Ulrich de Hutten n'a pas été le seul ni le plus efficace artisan. Érasme lui-même, malgré son cosmopolitisme, ne resta pas indifférent à un tel spectacle ; car les humanistes qui, en Suisse et aux pays rhénans, travaillaient à libérer leur peuple ou leur ville, se réclamaient de lui. L'œuvre historique d'un Beatus Rhenanus ou d'un Sleidan montre avec quelle maturité d'esprit les auditeurs d'Érasme savaient dominer, d'un regard d'ensemble, l'histoire nationale. Ils n'avaient nullement perdu le sens des intérêts de la cité. L'accord de l'humanisme érasmien, fondé sur la culture antique et l'exégèse moderne, avec la Réforme issue de Luther, allait se montrer capable de créer, à Genève, sous Calvin, la République de l'Évangile.

Lorsque l'on dit que l'humanisme n'a pas survécu à la date de 1520, il faut donc s'entendre et, d'abord, vérifier les faits. On cite l'exemple d'Erfurt où, vers cette date, l'enseignement littéraire déchoit. C'est d'abord que les maîtres les plus distingués ont émigré à Wittenberg ; c'est que la bourgeoisie timorée n'a su les rem-

Digitized by Google

placer que par des scolastiques ; c'est que l'Université de jour en jour s'appauvrit. Au contraire, où dominent les Réformés, ils encouragent énergiquement l'humanisme érasmien, nécessaire introduction à la théologie du pur Évangile. Tel est le sens des nouveaux règlements établis à Wittenberg par Luther et Mélanchthon, bientôt suivis dans les Universités nouvellement créées à Marbourg, à Kœnigsberg, à Iéna, et par Jean Sturm au gymnase de Strasbourg. Ainsi, l'humanisme ne disparut pas devant la Réforme ; il s'absorbait en elle et la servait de toute sa puissance de propagande. Aléandre ne s'y était pas trompé, qui, dès le début des conflits religieux, dénonçait, comme principaux complices de l'hérésie, le savant avec l'imprimeur et qui, dès 1521, faisait insérer dans l'édit de Worms les articles d'une loi draconienne sur la presse.

C'est pourquoi, partout où la Réforme n'a pu s'imposer, l'humanisme, après 1520, a disparu. Les luthériens n'en sont pas responsables ; il a disparu parce qu'on l'a systématiquement traqué et détruit. Contre lui, de bonne heure, s'est engagée une offensive silencieuse, tenace, et dont les historiens n'ont pas toujours bien mesuré les effets. Hors d'Allemagne, c'est à Louvain qu'elle a obtenu le triomphe le plus complet et le plus durable. Mais à Vienne, à Ingolstadt, à Fribourg, à Tübingen, à Heidelberg, à Cologne, à Mayence, à Leipzig, toute rénovation des études selon le programme érasmien fut systématiquement interdite. A Sélestat, ville autrichienne, en mai 1521, le vieux Wimpfeling était contraint à désavouer toute sympathie pour l'œuvre de Luther. Sauf Beatus Rhenanus, qui ne voulut pas rompre avec le catholicisme, la plupart des maîtres se réfugièrent à Strasbourg. L'humanisme, en pays catholique, ne devait oser se produire à nouveau qu'après la paix d'Augsbourg, domestiqué, rendu inoffensif par Canisius et les Jésuites.

On objecte qu'Érasme, chef authentique et inspirateur des humanistes, a rompu, en 1524, avec Luther. On oublie trop que, plusieurs années durant, il a mis son crédit et son activité au service d'une œuvre qu'avant Luther, et plus clairement que Luther, il avait conçue. Il la voyait brusquement entreprise par un homme dont il fallait guider la violence. Il ne pouvait savoir que Luther, déjà, se méfiait de son rationalisme et de sa confiance en la nature humaine. Le réformateur lui devait du moins la méthode d'exégèse qu'avec toute sa génération il avait apprise dans le *Nouveau Testament* de Bâle. Sur la restauration de l'Église primitive, sur le culte en esprit, ils étaient assez d'accord pour qu'un compromis pût s'établir entre eux. Et le concours d'Érasme ne fut pas négligeable, puisque Luther lui dut, entre autres avantages, la protection de l'électeur de Saxe. Le recul du maître découragé fut le premier succès éclatant de la campagne d'intimidation et de violence menée par Aléandre contre les humanistes amis de Luther. Le Saint-Siège comprit la nécessité d'obtenir par tous les moyens qu'il restât fidèle au catholicisme. Bien plutôt qu'une conviction intérieure et profonde, c'est la contrainte extérieure qui a rompu l'accord d'Érasme avec la Réforme. Du moins, malgré les conseils d'Aléandre, n'est-il pas allé à Rome. Il a préféré Bâle, où, en 1516, il avait publié cette édition critique du Nouveau Testament, dénoncée par les orthodoxes comme la source de toute hérésie, et qu'il ne désavoua pas. Il n'est pas allé à Rome ; il a continué de publier ses *Colloques*, de plus en plus hardis et, jusqu'au dernier jour, jusqu'au *De sarcienda Ecclesiae concordia*, qu'il écrivait en 1533, il a refusé d'admettre que l'effort des Réformés fût injustifié ou stérile.

Si l'on peut marquer sans peine les différences de tempérament et de doctrine,

Digitized by Google

qui, fatalement, devaient écarter Luther d'Érasme, encore ne faut-il pas négliger ce qui leur appartient en commun, ni ce qui, jusque dans le *De libero arbitrio*, montre l'humanisme de l'un proche de la mystique de l'autre. Même aversion pour la scolastique ; même indifférence à l'action sacerdotale ; même dédain des pratiques et de ce judaïsme des œuvres qu'Érasme, avant Luther, dénonçait dans l'*Enchiridion*. L'un et l'autre, comme les Frères de la Vie commune, subordonnent la spéculation théologique à la prédication, la recherche de la perfection individuelle à l'action charitable. Comme Gerson, l'un et l'autre ne voient d'autre remède à la sécheresse et à l'inefficacité de l'enseignement sacerdotal que le retour à la Bible. L'un et l'autre, comme Laurent Valla et Nicolas de Cues, nient la donation de Constantin, méprisent les Décrétales. Érasme ne cache guère à Jean Lang, prieur des Augustins d'Erfurt, que l'absolutisme des papes ruine le christianisme ; malgré son culte de la raison antique, il refuserait même, comme Luther, d'admettre qu'il puisse exister, en rupture avec la révélation biblique, une discipline intellectuelle et morale valable pour les modernes. Sans doute rêve-t-il de concilier l'Évangile et la sagesse païenne en une synthèse dont l'éclectisme, à la fois trop facile et trop hardi, offense la dogmatique de Luther. Mais Philippe Mélanchton n'eût jamais jugé l'humanisme érasmien essentiellement contradictoire à la religion évangélique et intérieure de Wittenberg, et l'œuvre du précepteur de l'Allemagne, du théologien qui donna au luthéranisme la forme d'un système, prouve qu'il existait, entre l'esprit d'Érasme et l'esprit de Luther, malgré les dissentiments et les querelles des deux hommes, un accord possible et qui s'est réalisé dans les faits. Le catholicisme une fois restauré à Trente, l'Église romaine a condamné, presque sans réserve, toute l'œuvre d'Érasme. Les « humanités » qu'enseignent les Jésuites ne sont qu'une contrefaçon dérisoire de son humanisme. Grâce à Mélanchton, les Églises protestantes, surtout celles de Zwingli et de Calvin, ont pu recueillir, adopter, incorporer à leurs doctrines et, sans en faire bien assidument usage, du moins garder en dépôt pour l'avenir, pour une œuvre de libération qu'elles n'osaient guère imaginer, la critique érasmienne. Elles sauvaient ainsi, en la conciliant provisoirement avec la croyance chrétienne simplifiée et restaurée, cette reconstruction rationaliste de toutes les valeurs, entreprise, au XVe siècle, par l'Italie, mais dont l'Italie, dominée maintenant par l'Espagne et par le Saint-Siège, semblait se détourner.

A ces vues d'ensemble, dont nous avons sommairement essayé de montrer l'intérêt, M. Kalkoff ajoute quelques considérations qui, plus spécialement, touchent l'histoire intellectuelle et morale de l'Allemagne. La Contre-Réforme y a détruit l'humanisme particulièrement dans ces régions du Sud, soumises aux princes ecclésiastiques, aux Wittelsbach, aux Habsbourg, où, dans le dernier tiers du XVe siècle et le premier du XVIe, la bourgeoisie, en plein essor, avait atteint à la plus haute et la plus libre culture de l'esprit. Les érasmiens l'avaient guidée vers la Réforme ; les contre-réformateurs s'acharnèrent à l'humilier, à la ruiner, lui imposèrent silence, la ramenèrent de force sous les disciplines dont elle s'était affranchie. Augsbourg, Nuremberg, Francfort, les villes abbatiales ou épiscopales du Rhin, cessèrent de compter dans la vie intellectuelle de l'Allemagne. La guerre de Trente ans allait consommer cet abaissement. La maîtrise qu'elles laissaient échapper devait passer aux pays du Nord-Est, où la double tradition de Luther et d'Érasme avait pu s'affaiblir, mais non s'éteindre. Il était réservé à Kœnigsberg et

Digitized by Google

à Weimar de reconstituer, sur les bases posées au XVIe siècle, l'unité et la vigueur du génie national.

A. RENAUDET.

Dr Karl H. PANHORST. **Deutschland und Amerika.** Ein Rückblick auf das Zeitalter der Entdeckungen. Munich, Ernst Reinhardt. In-8°, XI-308 pages.

Le livre de M. Panhorst est assez malhabilement composé. Les répétitions y sont fréquentes. Il n'est pas exempt d'un chauvinisme un peu naïf, en même temps qu'il accepte la doctrine du droit éminent des peuples forts ; il défend sans critique la colonisation espagnole contre les accusations passionnées de Las Casas et — sans l'avouer — contre le réquisitoire de Friderici. Les épreuves ont été corrigées et les textes espagnols souvent copiés avec négligence. La bibliographie est unilatérale, elle omet aussi bien Bensaude que La Roncière ou Clarence Haring.

Mais l'auteur a fait d'abondantes et fructueuses recherches dans l' « Archivo general de las Indias » de Séville. Il a dépouillé des récits de voyages peu connus. Il nous apporte, parfois en citations intégrales, des textes d'un intérêt capital. A la suite de K. Häbler, qu'il justifie, complète et parfois corrige, il reconstruit, non sans quelques exagérations, l'histoire de la participation des Allemands d'Augsbourg et de Nuremberg à la *conquista*. C'est surtout l'établissement des Welser à Saint-Domingue d'abord, puis au Venezuela et dans le pays des Chibchas qui attire son attention. Les Ehinger et Sailer sont ses héros. Il mène cette histoire jusqu'au tragique guet-apens où la jalousie de Carvajal fit tomber, en 1526, Philippe de Hutten et Barthélemy Welser. Car on sait que le récit de la *conquista* est trop souvent celui des luttes sanglantes et déloyales entre *conquistadores*. L'auteur doit convenir que les renseignements sont moins abondants sur les Fugger. Charles-Quint, qui aimait assez à payer ses dettes en concédant aux banquiers allemands des monopoles d'exploitation en Amérique, leur avait bien livré, théoriquement, la côte chilienne : il semble que, moins entreprenants que leurs rivaux, les Fugger n'aient jamais pris très au sérieux ce privilège.

P. 124, le gouverneur de Bresse est bien connu sous son nom de Gorrevod. M. Panhorst écrit *Gorrebot*, parce qu'il n'a lu le nom que dans ses textes sévillans. P. 241, la grande note sur El Dorado est à la fois très pleine et passablement contradictoire.

Henri HAUSER.

I. Louis PONNELLE et Louis BORDET. **Saint Philippe Néri et la société romaine de son temps (1515-1595).** Paris, Bloud et Gay, 1928. In-8°, LXXI-559 pages, 4 pl., index, lettre-préface de Mgr BAUDRILLART.

II. J.-M. VIDAL. **Les Oratoriens à Saint-Louis des François.** Établissement du pouvoir de l'ambassadeur de France sur l'Église nationale (1617-1629). Rome, Établissements français ; Paris, Aug. Picard, 1928. In-8°, 132 pages (fasc. I de la *Bibliothèque de Saint-Louis des Français à Rome*).

I. — L'abbé Louis Ponnelle nous avait jadis fait confidence de son projet. Il nous avait entretenu de ses recherches dans les archives de Rome et de Naples. Comme

Digitized by Google

tant d'autres jeunes érudits français, il a été fauché sur le champ de bataille, après avoir composé à peu près les cinq premiers chapitres (sur neuf) d'un livre préparé avec amour. Un de ses condisciples, l'abbé Bordet, a mené, dans un sentiment de pieuse fraternité, le travail jusqu'à son terme, et c'est à peine si l'on peut relever quelques différences de ton entre les deux auteurs. Tout au plus y a-t-il, dans la première moitié, plus de liberté d'allure, plus de grâce parfois un peu mignarde, plus de finesse et aussi plus de complaisance à s'attarder sur ces menus détails qui donnent l'impression intime de la vie.

L'étude des sources (cette introduction est due sans doute à M. Bordet) témoigne d'un travail des plus sérieux. C'est à peine si je reprocherai à celui qui survit de n'avoir pas connu, sur Clément VII et le milieu florentin des années tragiques, le *Guichardin* de M. Otetea. Mais la critique, chez les deux auteurs, reste entière devant les hagiographies. Ils ne sont pas de ceux qui « ont un penchant à tourner tout à miracle ». Ils ne cherchent ni à grandir outre mesure leur personnage, ni à l'affadir. Ils n'oublient pas que nous avons affaire à un saint d'espèce un peu particulière, qui « dessina une auréole à la plume » sur le portrait de Savonarole, et qui aurait souhaité une réhabilitation de l'impétueux *frate ;* un saint qui ne craignait ni l'humour ni la plaisanterie, et qui s'était plu aux facéties du Piovano Arlotto. On comprend, comme le dit Mgr Baudrillart en une jolie préface, tout imprégnée d'une passion presque stendhalienne pour les choses et les hommes d'Italie, on comprend que cette originale et attachante figure ait séduit « ce païen de Goethe ». Si nous songeons au type du « saint prêtre » tel que l'ont forgé les directeurs de conscience du XVIIe siècle, non seulement nos jansénistes, mais un Tronson ou un Olier, « de cet idéal, en fin de compte idéal fort élevé de dignité sacerdotale, il faut avouer que saint Philippe est fort éloigné ». Et le prélat d'ajouter finement : « Certains de ses actes nous donnent le frisson. »

Il faut bien dire que, par goût littéraire, Louis Ponnelle surtout a suppléé parfois à l'insuffisance des textes, continué la courbe qu'ils avaient commencé de dessiner, et que cette aimable biographie est, par endroits, quelque peu conjecturale. Par goût littéraire aussi, les auteurs restent vagues sur l'hérésie italienne et sur les rapports, souvent assez étroits, qui se nouèrent dans de nobles âmes entre les désirs de réforme dans le sein de l'Église et la pensée proprement réformée. On regrette que M. Bordet passe si vite sur celle qu'il appelle (p. 457) « une certaine Olympia Morata », et qui n'est pas très loin de l'ambiance oratorienne.

Le mérite des auteurs, c'est d'avoir bien caractérisé le saint et son œuvre. Rien chez Philippe qui rappelle l'activité militante, le génie d'organisation dominatrice d'un Ignace de Loyola. C'est tout le contraire. Philippe réunit autour de lui fort peu de monde ; les « exercices » par lesquels il attire et retient ses fidèles laissent beaucoup moins de place à la dialectique, au raisonnement logicien qu'à l'Esprit, au charme personnel, au contact de l'âme avec l'âme. Philippe est un « spirituel » et peu ambitieux en ses vues, toujours préoccupé d'écarter de son petit groupe les grandeurs mondaines, ou même les charges ecclésiastiques, toujours effrayé à l'idée que des missions nouvelles peuvent lui faire perdre d'indispensables compagnons. C'est contre son vœu, presque contre son gré, que se constitue la maison de Naples, et il ne consent qu'à peine à lui donner « son fils préféré », Tarugi.

Singulière « congrégation », qui prohibe les vœux et dont les maisons demeurent obligatoirement indépendantes. Cela ne fut pas toujours du goût de tous. Nos au-

Digitized by Google

teurs soulignent ce fait que l'*oratorio* fut traité sans bienveillance (parfois même assez mal vu) par les papes sévères, les terribles réformateurs Paul IV, Pie V, beaucoup mieux par un débonnaire comme Grégoire XIII. Sixte-Quint est le premier des grands papes qui ait laissé à Philippe toute latitude, en attendant qu'il connût avec Clément VIII la plus affectueuse faveur. Fortement marqué par une personnalité originale, l'Oratoire n'est pas un ordre, mais un esprit.

Où MM. Ponnelle et Bordet ont donné leur mesure, c'est dans la peinture des milieux, le milieu florentin de l'époque médicéenne, les divers milieux romains entre le second et le dernier quart du XVIe siècle. Les caractéristiques des papes (les auteurs doivent naturellement beaucoup, et le disent, à Pastor) sont indiquées d'un trait sobre, souvent fin et sûr ; il y a là des pages qui serviront même à ceux qui ne désirent pas connaître plus à fond saint Philippe Néri. J'aurais voulu, cependant, les voir insister davantage sur la politique double des Carafa. Mais ils complètent par quelques traits le tableau de la politique romaine en face de « l'affaire de France », au temps du voyage de Nevers[1]. Leur livre, si agréable, sera donc utile.

II. — Il y a loin, malgré le voisinage des dates, de l'*Oratorio* de Philippe Néri à l'Oratoire de Bérulle dont « les fondations se multiplient comme par miracle ». C'est cette congrégation devenue combative qui entreprend, sous la conduite de Henri de Sponde, la conquête de Saint-Louis des Français sur l'autre congrégation, celle qui, traditionnellement, y représentait Français, Bretons de Saint-Yves, Lorrains et Savoyards. L'affaire fut menée par l'ambassadeur de France, d'accord avec le pape, qui avait besoin des bérulliens contre les gallicans. C'est une querelle digne de tenter le chantre du *Lutrin*, et qui se prolonge, avec les péripéties que l'on devine, jusqu'au milieu au moins du XVIIIe siècle. C'est en 1845 que Saint-Louis recevra sa constitution définitive, *cum dependentia a regio oratore*. M. Vidal publie des pièces relatives aux années 1618-1622.

Henri HAUSER.

A. SPEKKE. **Alt-Riga im Lichte eines humanistichen Lobgedichts vom Jahre** 1595 (*Bas. Plinius*, Encomium Rigae). Riga, W. F. Häcker, s. d. [1927]. In-8°, 264 pages, 9 figures.

Le texte publié par M. Spekke est un poème de 1,768 vers (en distiques) dû à un philosophe et médecin, Plen ou Plöhn, dont le père a compté parmi les promoteurs de la Réforme à Riga. Il se rattache à un genre bien connu au XVIe siècle, et qui semble avoir particulièrement fleuri dans le grand emporium livonien, les « éloges » de ville. Il est naturellement encombré de réminiscences classiques, et il faut écarter bien des oripeaux pour y découvrir des faits positifs : le rôle légendaire des Brémois, qui passent pour avoir fait aux bords de la Duna (Daugawa) la conquête du

1. Quelques taches. Ponnelle affectionne « rallier » dans un sens où le commun écrit « se rallier ». M. Bordet écrit « urge ». Le désir de rendre les libres allures du saint ne doit pas mener au style lâché. — P. 420 : une phrase sur Tarugi et Camillo Severini (7 et 6 lignes avant la fin) dit le contraire de ce qu'elle veut. — P. 147 : un vers faux attribué à du Bellay ! — P. 254 un superbe barbarisme : « qu'on l'élît ».

Digitized by Google

miel et de la cire ; les allusions aux terribles guerres russes et aux victoires libératrices d'Étienne Bathory, surtout les détails sur le commerce de la ville, que l'auteur compare à Londres, à Lisbonne, à Calicut (!), à Lubeck et, ailleurs même, à Venise. A grand renfort de périphrases, il nous indique les objets de ce commerce, non seulement le produit du travail des abeilles, mais les poissons, les peaux, les bois, la poix, les cendres, les grains, et surtout le lin, *lini candentes flaccidulasque comas*. Il n'oublie pas les marchandises que Riga reçoit en échange, surtout les vins, vins du Rhin, vin blanc d'Espagne et de Portugal, clairet de France (*Gallia culta rubrum*), et jusqu'aux étoffes de soie, *Lugdunensis pretiosa volumina panni*. Les dames de Riga, sinon les paysannes livoniennes et courlandaises, étaient fort élégantes.

Mais, si curieux que soit ce texte, l'intérêt du volume est surtout dans l'introduction d'une quarantaine de pages et dans le commentaire (p. 93-264) dont le savant professeur de l'Université lettone l'accompagne. C'est d'abord un exposé des influences exercées par l'Occident sur ce « limes orbis christiani ». C'est surtout une admirable collection de textes où l'on peut étudier plus d'un sujet d'histoire baltique : le développement des relations commerciales ; la misère des paysans lettons (les *Unteutsche*) réduits au servage le plus abject par l'Ordre et les barons ; les atrocités moscovites, qui secouent le pays d'un long frisson d'horreur et qui paraissent avoir dépassé de beaucoup les atrocités turquesques. Le travail de M. Spekke est ainsi, indirectement, une contribution à notre connaissance de la Russie d'Ivan IV. Son commentaire est une mine de renseignements où plus d'un sera heureux de puiser.

Henri HAUSER.

I. **Queen Elizabeth and some foreigners**, *from the Archives of the Hapsburg family* ; éditées avec introduction par V. von KLARWILL, traduites en anglais par T. H. NASH. Londres, John Lane, The Bodley Head, 1928. In-8°, 439 pages, 34 planches et 2 figures dans le texte. Prix : 18 s.

II. Mario PRAZ. **Machiavelli and the Elizabethans.** Londres, Humphrey Milford, 1928. In-8°, 51 pages. (Extrait des *Proceedings of the British Academy*, vol. XIII). Prix : 3 s.

I. — Parmi les nombreux projets matrimoniaux de la reine Bess, il en est un dont on parle peu. Après l'échec du premier en date, celui du mariage avec son beau-frère Philippe II, la politique catholique en inventa un autre, avec un des fils de Ferdinand, l'archiduc Charles. Les soixante-treize lettres données ici en traduction anglaise (les originaux sont généralement en latin), lettres des envoyés autrichiens, des empereurs Ferdinand et Maximilien II, de l'archiduc, de la reine elle-même, etc., montrent que la négociation fut poussée assez loin, du moins en apparence. Car Élisabeth, très prudente à ses débuts, paraît bien ne pas avoir été sincère et, de Bruxelles, le baron de Pollweiller s'en aperçoit dès juin 1559. Elle feint, pour amener les Habsbourg à étaler leurs cartes, de croire au mariage suédois : il est vrai que le roi de Suède, possesseur de mines, offrait à la reine, alors en mal de ré-

Digitized by Google

forme monétaire, de changer toutes les monnaies de cuivre anglaises contre du bon argent ! Au fond, Élisabeth s'exerce dès lors à son jeu favori, à sa coquetterie de reine-vierge, cependant que les mauvaises langues jasent sur son intimité avec le beau Robert Dudley. Elle fait habilement traîner ces conversations sans issue, parce qu'elle s'en sert pour mieux lutter contre les menées françaises en Écosse. Abandonné dès 1560, le projet rebondit en 1563-1564, et la négociation se poursuit même après la mort de Ferdinand Ier. Le 24 juin 1565, la reine, qui se sent désormais puissante, fait à l'envoyé de Maximilien une de ces scènes qu'elle savait mener en artiste consommée. Elle déclare qu'on s'est moqué d'elle. Elle a les Habsbourg à ses pieds, qui voudraient l'entraîner dans une coalition contre la France. Mais, grâce à la bigoterie du prétendant, le projet échoue définitivement en 1568 sur la question religieuse. A cette date, l'ancienne victime de Marie s'essaie à son rôle de grande reine protestante. Le champ est libre pour les projets de mariage français.

L'introduction de M. von Klarwill est un réquisitoire dépourvu d'objectivité contre *Bloody Mary*. Ses notes sont parfois discutables. P. 4, on parle d'une « discord between France, Spain, Burgundy », sans s'aviser qu'en 1558 Bourgogne (comme on le voit p. 43) est synonyme d'Espagne. P. 94 et 103, une erreur grossière : le Giovanni Antonio de Valence qui a renseigné Pollweiller n'a aucun rapport avec Jean de Monluc, évêque de Valence ; c'est un Italien, espion au service de l'empereur, ami (p. 105) du maître italien de la reine, entré en relations avec Cecil.

A ces pièces capitales sont joints deux récits de voyage à Londres. Le hobereau poméranien Ludolf von Wedel de Kremzow y séjourna en 1584-1585. Mais sa description n'a pas l'intérêt de la relation de Breuning von Buchenbach, que le duc de Wurtemberg (*Duke Tantalus*, dit assez drôlement l'éditeur) chargea en 1595 d'aller réclamer une Jarretière maintes fois promise et qui ne sera obtenue, des mains de Jacques Ier, qu'en 1603. Breuning nous met au courant des difficultés qu'il eut à se procurer de l'argent pour son voyage de retour, car les banquiers, même allemands, hésitaient à remettre des lettres de change à ces mauvais payeurs qu'étaient les principicules souabes. La négociation était traversée par les menées d'un homme d'affaires assez louche, agent de l'auguste duc, à moins que ce ne fût un escroc ou un faussaire, et qui voulait obtenir de Burleigh l'autorisation de transporter en franchise à Emden mille balles de drap ! Jarretière ou drap, l'une ou l'autre était de trop.

II. — La légende antimachiavélienne est surtout d'origine française, et l'on admet généralement que l'Angleterre l'a trouvée dans le livre de Gentillet de 1576 (connu en Angleterre dès 1577, bien qu'il n'ait été traduit qu'en 1602). En réalité, dès 1568, dans les *Ballads* de Sempill sur les événements d'Écosse, le secrétaire de Marie est déjà nommé « this false Machiavilian ». Les nombreuses déformations que subit le nom du secrétaire florentin, *Matchewell*, *Mitchell Wylie*, *Match a villain*, *Match evill*, *Hatch evil*, tous ces jeux de la sémantique prouvent que la légende est bien établie avant que Machiavel apparaisse en nom dans un drame de Marlowe. L'anti-italianisme s'exprime dans la forme hybride *Mach-Aretine*, et l'antipapisme, joignant ensemble Machiavel et ses plus redoutables ennemis les Jésuites, produit ce monstre : *Ignatian Matchivell*. Dans le drame de Middelton, *A Game at Chess*, Machiavel, Loyola et l'Arétin apparaissent associés, comme les tenants du Chevalier Noir (l'ambassadeur d'Espagne) et de l'Évêque Noir contre la Reine Blanche.

Digitized by Google

L'épithète de *machiavellian* devient de plus en plus, au temps d'Élisabeth, un synonyme interchangeable de *politic*. Ce dernier mot ne suivra donc pas en Angleterre la curieuse évolution qui lui permettra, en France, de désigner le parti des « bons Français ». — Cette intéressante étude est l'*Annual Italian lecture* de 1928.

Henri HAUSER.

Albert LANTOINE. **Un précurseur de la franc-maçonnerie : John Tolland, 1670-1722**, suivi de la traduction française du *Pantheisticon* de John Toland. Paris, Émile Nourry, 1927. In-8°, 258 pages (Bibliothèque des Initiations modernes, III).

M. Albert Lantoine nous donne la traduction française du curieux ouvrage de John Toland, intitulé *Pantheisticon*. Il comptait faire précéder cette traduction d'une simple Introduction, qui, fort heureusement, s'est transformée en un volume des plus intéressants. Il raconte d'abord la vie assez mouvementée de Toland (1670-1722), qui eut beaucoup à souffrir pour ses idées, très hardies, et dont la doctrine fut combattue par les orthodoxes, protestants comme catholiques ; il est vrai qu'il était un polémiste infatigable et, si, depuis, il a été en grande partie oublié, c'est que le talent de son style ne répondait pas à l'originalité de ses idées.

En fait, Toland a ouvert la voie, comme plusieurs de ses compatriotes, à nos « philosophes » du XVIIIe siècle. Déjà, chez lui, apparaît la tactique qui consiste, pour combattre l'intolérance des religions positives, à s'appuyer sur le pouvoir civil. Il n'est pas athée (bien rares étaient les contemporains qui eussent osé faire profession d'athéisme), il est déiste, en ce sens qu'il croit au « grand architecte de l'univers », mais son déisme aboutit au panthéisme. M. Lantoine montre, à cette occasion, quelle a été la « double » philosophie des panthéistes, qui pensent que leurs idées ne doivent pas être révélées au peuple. Toland conçoit une sorte de « sodalité socratique » et se rend compte de l'intérêt que peuvent présenter les sociétés secrètes. A-t-il donc été franc-maçon? M. Lantoine ne le croit pas, et il montre combien est ridicule l'assertion de certains écrivains catholiques, qui veulent qu'en 1726 il ait initié Voltaire à la maçonnerie, alors qu'il était mort depuis quatre ans ! Ce qui est vrai, c'est qu'on peut le considérer comme un précurseur de la franc-maçonnerie, mais plutôt de la maçonnerie française contemporaine, irréligieuse, que de celle du XVIIIe siècle, respectueuse de toutes les religions. — Toute cette étude, si documentée, de M. Albert Lantoine marque une connaissance profonde de la pensée du XVIIIe siècle, anglaise et française, et elle se lit avec d'autant plus de plaisir qu'elle est écrite avec beaucoup d'agrément.

Henri SÉE.

Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône. T. VIII : **Le mouvement économique : l'agriculture,** par Paul MASSON et Ét. ESTRANGIN. Paris, Champion ; Marseille, Archives départementales, 1928. Gr. in-8°, XV-908 pages.

Au moment où paraît ce nouveau volume de l'*Encyclopédie des Bouches-du-Rhône*, il convient de rappeler les mérites de cette admirable publication, dont dix

Digitized by Google

volumes sur seize ont déjà paru, dire la gratitude que les historiens doivent avoir pour le Conseil général des Bouches-du-Rhône, la Municipalité et la Chambre de commerce de Marseille, qui en ont assumé les frais, ainsi que les sentiments de reconnaissance que nous éprouvons pour ceux qui y ont collaboré, et notamment pour M. Paul Masson, qui a dirigé tout cet effort[1].

Le caractère général de l'*Encyclopédie*, c'est qu'elle n'est pas une œuvre de vulgarisation, mais un instrument de travail extrêmement précieux et une œuvre originale, fondée, dans toutes ses parties, sur la documentation la plus étendue[2].

Un premier groupe, qui comprend les tomes II et III, concerne l'histoire générale de la Basse-Provence. Le tome II, qui traite de l'antiquité et du Moyen Age, est surtout l'œuvre de MM. Busquet et Bourrilly, auxquels il a valu le grand prix Gobert en 1927. Quand on songe à l'importance de l'antique *Massilia* et au rôle que joue la Marseille du Moyen Age, on peut concevoir l'intérêt de ce volume. Le tome III traite de la Provence à l'époque moderne, à partir de l'année 1482, où elle a été incorporée au royaume de France. On y remarque principalement les chapitres sur la vie économique et sociale, écrits par M. Bourrilly, et ceux qui traitent des institutions, œuvre de M. Busquet. Les historiens, qui savent combien sont rares les bonnes histoires provinciales de l'ancienne France, tireront un profit singulier de cet excellent volume, comme du précédent.

Un autre groupe de volumes comprend l'histoire économique et sociale de la Basse-Provence de 1789 à 1914 ; c'est une mine de renseignements précieux. Le tome IX sur le commerce, qui est en grande partie l'œuvre de M. Paul Masson, contient les données les plus intéressantes sur l'évolution commerciale de Marseille dans une période où sa vie maritime se développe merveilleusement, surtout à partir de 1830. Des ingénieurs d'une haute compétence (MM. Batard-Razelière et Denizet) ont décrit de la façon la plus précise l'outillage du port. — Le tome VIII expose l'évolution industrielle du département et surtout de Marseille, au cours du XIXe siècle (cf. *Rev. histor.*, t. CLV, p. 366) ; il montre à quel point l'industrie de la région est déterminée surtout par la vie maritime et contient des renseignements sur l'histoire de la technique et de l'organisation du travail. Le tome X (*La vie sociale*) est plein de renseignements d'un haut prix pour l'histoire de la classe ouvrière, l'organisation syndicale, les grèves, l'assistance, le mouvement de la population, la vie religieuse, la libre pensée, la franc-maçonnerie.

D'autres volumes, comme le tome XII (la géographie physique) et le tome XIII (la population), le second surtout, intéresseront les historiens. On y trouvera des pages précieuses sur la géographie humaine, la démographie, le folklore, les mœurs et coutumes populaires. Signalons encore le tome XI, consacré aux biographies du XIXe siècle, et le tome VI, à la vie intellectuelle de 1789 à 1914, qui est en grande partie l'œuvre de M. E. Ripert, professeur à l'Université d'Aix-Marseille, spécialiste bien connu de la littérature provençale, dont il a décrit la renaissance et l'épanouissement à une époque encore assez proche de nous.

Ce bref résumé ne peut donner qu'une idée bien imparfaite d'une publication, unique en son genre dans notre pays, et qui fait le plus grand honneur à la science

1. Secondé d'ailleurs de la manière la plus efficace par M. Raoul Busquet, archiviste des Bouches-du-Rhône.

2. Dans tous les volumes, chaque chapitre est accompagné d'une bonne bibliographie. Cf. *Rev. histor.*, t. CLII, p. 211-213.

Digitized by Google

française ; il suffira cependant pour donner au lecteur une juste idée de sa richesse[1].

Le tome VII, dernier volume paru, est presque entièrement l'œuvre de M. Paul Masson[2]. Peut-être a-t-il un intérêt moins général, car il traite de l'évolution agricole (de 1789 à 1914) d'une région médiocrement fertile et où la vie rurale est éclipsée par l'extraordinaire développement d'une grande ville ; mais, dans ce microcosme, l'on saisit nettement les traits essentiels qui marquent l'histoire de l'agriculture en France depuis la Révolution. Puis, aucune monographie régionale n'est à ce point complète et précise. L'auteur n'a négligé aucune source d'informations (archives départementales, procès-verbaux du Conseil général, enquêtes et statistiques agricoles, ouvrages locaux ou généraux).

Pays de petite propriété sous l'ancien régime — à l'exception de la Camargue et de la Crau — la région a vu encore, grâce aux biens nationaux, s'accroître le nombre des petits propriétaires ; ce caractère s'est conservé au cours du XIXe siècle, bien que la crise agricole, qui a commencé en 1875, ait diminué le nombre des propriétaires et la population agricole. A considérer le régime des exploitations, tandis que le métayage était encore prédominant à la veille de la Révolution, au XIXe siècle il a peu à peu cédé le pas au fermage. Un autre trait caractéristique, c'est la rareté et le renchérissement de la main-d'œuvre, plus marqué que nulle part ailleurs, par suite du centre d'attraction qu'est Marseille et aussi de l'extension des travaux publics.

Les transformations économiques des campagnes ne sont pas moins heureusement traitées. Nulle part, l'évolution de l'outillage agricole n'apparaît aussi nettement. L'irrigation, il est vrai, était déjà en honneur avant la Révolution[3], mais elle s'est remarquablement perfectionnée au XIXe siècle, et notamment de 1830 à 1870, au point qu'aujourd'hui, comme le dit M. P. Masson, « les Bouches-du-Rhône sont un département-type pour l'irrigation ». En ce qui concerne les « outils » agricoles, on remarque la même évolution que dans le reste de la France : de 1830 à 1870, on perfectionne surtout les anciens instruments et, après 1870, ce sont les machines qui se répandent de plus en plus.

Les procédés agricoles, jusqu'en 1830, restent ceux de l'Ancien régime ; la jachère prédomine toujours, puis elle recule de plus en plus, grâce aux nouveaux assolements et à l'extension des prairies artificielles. Les engrais jouent un rôle de plus en plus considérable. On lira avec un intérêt particulier les chapitres consacrés aux conquêtes de la Camargue et de la Crau, qui, quoique seulement partielles, marquent un bel effort de l'énergie et de l'intelligence humaines.

L'évolution de la production agricole, dans ses grands traits, est la même que partout ailleurs ; le seigle finit par disparaître presque complètement, mais, dans une région méditerranéenne comme celle-ci, les céréales se trouvent en concurrence avec les cultures arborescentes (vigne, olivier, etc.) ; elles n'ont pas été abandonnées, comme c'est le cas dans le département voisin du Var. La vigne, déjà impor-

1. Les autres volumes paraîtront rapidement : le tome V (*Vie politique et administrative*), en janvier 1929 ; le tome IV (*Archéologie et monuments modernes*), en 1930 ; le tome I (*Préface générale et origines*), en 1929 ou 1930.

2. Cf. *Rev. histor.*, t. CLVIII, p. 383.

3. Comme le remarque Arthur Young, qu'on a eu le tort de ne pas citer, et l'on sait que l'agronome anglais n'est pas tendre pour l'agriculture française.

Digitized by Google

tante au XVIIIe siècle, a pris encore une plus grande extension au XIXe, malgré la crise si grave du phylloxéra ; les vignobles se sont reconstitués et, depuis le début du XXe siècle, le grand progrès des coopératives viticoles a eu une influence bienfaisante ; la proximité du port de Marseille fournit un débouché important au vin de la région. M. Masson note encore les vicissitudes de la culture de l'olivier et les grands progrès des cultures fourragères et maraîchères, favorisées par l'irrigation. L'une des parties du volume les plus captivantes, c'est celle qui a trait à l'élevage du mouton ; il s'est maintenu et même développé, tandis que celui du gros bétail reste insignifiant ; la race ovine s'est sensiblement améliorée, mais l'antique « transhumance », imposée par des conditions naturelles, s'est maintenue, avec cette seule différence que les moutons maintenant prennent la voie ferrée. Le climat non plus, pas plus aujourd'hui qu'autrefois, ne permet un beau développement forestier, bien que des reboisements assez actifs aient été entrepris après 1860.

Le volume est d'une telle richesse qu'il est difficile de donner une idée vraiment complète de son contenu. Signalons encore cependant des pages très nourries sur la pêche, sur la pêche maritime surtout, qui, d'ailleurs, auraient peut-être été mieux en leur place dans le volume relatif au commerce. Dans un chapitre de conclusion, l'auteur décrit de façon très heureuse les diverses régions du département, « pays de contrastes », aux cultures très variées. Peut-être aurait-il été bon aussi, en ce chapitre final, de rappeler les conclusions partielles, qui ont été si nettement dégagées au cours de l'exposé, car cet excellent volume est beaucoup mieux qu'un répertoire ; c'est un livre d'histoire, dont on ne saurait trop faciliter la lecture[1].

Henri SÉE.

Gaston MARTIN. **Nantes au XVIIIe siècle. L'administration de Gérard Mellier (1709-1720-1729).** Toulouse et Nantes, L. Durance, 1928. In-8°, VIII-500 pages. Prix : 35 fr.

Jusqu'ici, nous ne possédions pas de bonne histoire du grand port de Nantes au XVIIIe siècle ; aussi sera-t-on reconnaissant à M. Gaston Martin d'avoir voulu combler cette lacune[2]. Il nous donne aujourd'hui un premier volume, qui comprend le premier tiers du siècle, et qui est fondé sur une sérieuse documentation, puisée principalement dans les beaux fonds de la Chambre de commerce et des Archives municipales de Nantes, ainsi que des Archives départementales de la Loire-Inférieure[3]. On peut dire qu'aucun ouvrage important concernant son sujet ou les alentours ne lui a échappé.

Comme pendant dix ans environ, de 1720 à 1729, Nantes a eu un maire énergique, habile administrateur, Mellier — qui était en même temps subdélégué de l'intendant, — l'auteur a cru devoir prendre comme centre de son étude ce personnage, certainement intéressant, mais qui cependant, dans son livre, tient une place un peu disproportionnée. Était-il bien indispensable de retracer si longuement ses

1. Un copieux appendice contient des tableaux, des données statistiques, vraiment précieux.

2. Rappelons qu'on lui devait déjà une importante étude sur *Nantes et la Compagnie des Indes*. Paris, 1928 (extr. de la *Revue d'histoire économique et sociale*).

3. Ses recherches aux Archives nationales ont été beaucoup plus superficielles.

Digitized by Google

origines, sa carrière administrative, ainsi que le rôle — pas très honorable pour lui, d'ailleurs — qu'il a joué dans l'affaire Pontcallec? Non que cette histoire soit dénuée d'intérêt ; mais la question vraiment importante pour l'histoire générale, c'est le développement commercial d'un grand port.

M. Gaston Martin a d'ailleurs consacré à cette expansion plusieurs chapitres substantiels ; les meilleurs sont ceux qui concernent les ventes de la Compagnie des Indes à Nantes, la traite négrière et le commerce avec les « îles d'Amérique », auxquels le port sera surtout redevable de son étonnante prospérité. L'auteur a étudié aussi avec soin les relations commerciales de Nantes avec les divers pays de l'Europe, et il a bien marqué la place que tiennent encore les Hollandais dans ce trafic. Cependant, cette étude n'aurait-elle pas pu être poussée un peu davantage? Au moyen surtout des rôles de la capitation, M. Martin a décrit d'une façon heureuse l'histoire sociale de Nantes et bien montré que, de plus en plus, ce sont les négociants qui tiennent le haut du pavé ; toutefois, il nous semble que les rôles de la capitation auraient pu être étudiés d'une façon encore plus approfondie. Par contre, le chapitre qui traite de l'activité industrielle et qui nous montre celle-ci étroitement assujettie au commerce, nous paraît pleinement réussi. Non moins pénétrant, le chapitre concernant les conflits économiques entre négociants et gens des métiers, pendant la mairie de Mellier, qui visiblement favorise de toutes ses forces les premiers, dont l'appui lui est indispensable. Mellier a eu, d'ailleurs, une vue très nette des travaux publics dont avait besoin le port pour remplir sa mission : aménagement de la Loire, du port et des quais, construction d'une nouvelle Bourse ; c'est grâce à cette activité que son nom mérite de survivre.

Une dernière partie du volume est relative à l'administration municipale, pendant la mairie de Mellier ; elle comprend des chapitres nourris sur le budget municipal, sur les impôts royaux (fouages et francs fiefs), sur la police municipale, qui fait de sérieux progrès, grâce à l'activité du maire. M. Martin montre fortement aussi que l'assistance publique est toujours considérée presque uniquement comme une mesure de police et que l'enseignement primaire reste très défectueux. L'Université de Nantes n'est qu'assez peu prospère, et l'on s'explique que bientôt la Faculté de droit allait être transportée à Rennes. Enfin, tout l'exposé de M. Gaston Martin tend à prouver à quel point l'autorité municipale est subordonnée à l'administration royale.

Ajoutons que l'ouvrage a encore un autre mérite, c'est d'être bien composé et agréablement écrit. Il fait bien augurer des deux volumes suivants, qui nous sont annoncés, et qui certainement auront encore une portée plus générale que celui qui vient de paraître[1].

Henri SÉE.

Étienne DUPONT. **Au pays de la course et de la traite. Le vieux Saint-Malo.** Propriété de l'auteur, 1928. In-12, XVIII-210 pages.

Tous les aspects historiques de la vieille cité malouine à travers les siècles sont

1. Un Index sera indispensable. L'auteur fera bien aussi de renoncer à l'incommode pratique de rejeter les notes à la fin de chaque chapitre ; c'est une gêne constante pour les travailleurs.

Digitized by Google

évoqués et retracés là, dans leurs grandes lignes, par un historien doublé d'un archéologue et qui sait faire vivant. Comme les précédents du même auteur, ce livre sur Saint-Malo s'adresse à ce que M. Dupont appelle « le public moyen ». Style alerte et pittoresque, forme souvent plaisante, volontiers malicieuse, sous laquelle, en général, l'érudition se dérobe, mais sous laquelle on en perçoit vite l'étendue et la solidité, bien que « l'appareil des références » y soit discret. Le piquant de maintes réflexions, et la démolition de plusieurs légendes auxquelles tient obstinément le « patriotisme local », ont valu à l'auteur, jadis et naguère, des propos sans aménité. Il y est répondu ici, avec une ironie fine et qui porte (p. XV et XVIII).

Le titre courant : « Au pays de la course *et de la traite* », est contestable quant aux derniers mots, Saint-Malo n'ayant manifesté une vraie activité négrière qu'à dater de 1765-1770 environ. Mais le chapitre sur la traite, qui clôt le livre, reste intéressant, et même les spécialistes de l'histoire négrière y trouveront à glaner des faits peu connus, même nouveaux. Par exemple, les deux anecdotes typiques des p. 200-201, sur la mortalité des nègres à bord. On apprend sans grande surprise, p. 207, que la capitation la plus élevée, à Saint-Malo, était payée (à quelle date?) par un armateur négrier : « 804 livres, ce qui suppose une fortune de 1,666,272 livres ».

Je signalerai quelques rectifications à faire. P. 179. On n'a que trop gâché de temps à chercher « la date où débuta la traite des noirs », le « slave trade ». Elle n'a pas « débuté » du tout, elle ne s'était jamais interrompue depuis l'antiquité classique ; elle se continua, se développa, s'organisa, elle s'édifia en une sorte d'article du credo social ; voilà ce qu'il peut être intéressant d'analyser. — P. 179 et 206. Il est également vain de s'obstiner à la recherche d'une impossible évaluation, même très approximative, du nombre de nègres exportés d'Afrique. Au surplus, la question d'un intérêt vraiment humain serait celle-ci —, plus insoluble encore que la précédente : combien la traite « moderne » a-t-elle coûté d'existences, en nègres et en blancs, directement et de manières indirectes, pendant les quatre siècles qu'elle fut exercée?

P. 192 et 207. Il n'exista aucune « décadence » de la traite. Si, au cours de telle période, les marchandises qui servaient à l'achat des noirs « doublèrent presque de prix », si les autres dépenses négrières (en Europe, en Afrique et aux colonies) augmentèrent en grand, si le tout fit monter progressivement le coût total de la marchandise noire, il ne faudrait pas oublier de noter le même fait en ce qui concerne la vente des captifs aux colonies, celle des produits coloniaux que rapportaient en Europe les négriers, celle des produits européens qu'ils y exportaient. Voilà qui est contredit par les plaintes et récriminations des armateurs marchands d'esclaves, mais affirmé par toutes les autres catégories de renseignements[1].

Dans le chapitre sur la course et les corsaires, qui me semble le meilleur de tout le volume, et auquel M. Dupont a naturellement donné un large développement, il a encore trouvé à dire du nouveau. Du nouveau qui pourrait bien, et il convient de l'en féliciter, susciter derechef à son égard, en certains milieux, des propos aigres-

1. P. 204, l. 1 de la note, et ailleurs encore, rectifier l'orthographe du nom de Hilliard d'Auberteuil. — P. 178, rectifier celle du nom de Frossard. — P. 206, supprimer le passage concernant les calculs aventureux de Frossard : il reproduit textuellement, sans qu'on en aperçoive l'utilité, un passage de la page 179.

Digitized by Google

doux ; ces pages n'ont, en effet, rien de commun avec la traditionnelle « littérature-corsaire ». Mais elles constituent un excellent tableau général du sujet[1].

Quant aux cinq premiers chapitres, qui justifient bien le sous-titre du livre : « Le vieux Saint-Malo », ils seront lus avec plaisir et, même par les spécialistes, avec profit. On y trouvera le tableau complet de la vieille cité malouine, de ses agrandissements, de son administration ; la description de sa cathédrale, celle des vieux hôtels édifiés, presque tous, à l'époque où s'édifiaient aussi les grandes fortunes commerciales entre 1690 et 1730. Une documentation illustrée aurait été utile pour guider l'admiration du profane, mais c'eût été bien coûteux[2] !

L. VIGNOLS.

Antoine DE MEAUX. **Augustin Cochin et la genèse de la Révolution.** Paris, Plon, 1928. In-16, IX-368 pages. Prix : 20 fr.

En cet intéressant volume, très agréablement écrit, M. de Meaux montre d'abord comment a été élaborée l'œuvre historique d'Augustin Cochin, dont il expose avec une grande clarté les résultats essentiels. On sait que, dans deux importants ouvrages (*Les Sociétés de pensée et la démocratie*, et surtout les *Sociétés de pensée et la Révolution en Bretagne, 1788-1789*)[3], A. Cochin s'est efforcé de mettre en relief le rôle des Sociétés de pensée et notamment de la franc-maçonnerie, à la veille de la Révolution, de décrire leur organisation et leur propagande, l'action prépondérante qu'elles ont, d'après lui, exercée sur le déchaînement de cette Révolution. Il avait accompli des recherches longues et minutieuses, en plusieurs régions de la France surtout en Bretagne, recherches qui ont le grand mérite d'ajouter beaucoup à nos connaissances sur les antécédents directs de la Révolution. Mais on a pu lui reprocher, justement à notre avis, de n'avoir vu qu'une des faces du problème et d'avoir laissé dans l'ombre l'évolution antérieure. M. de Meaux s'efforce de répondre à ces critiques. Puis, il expose l'œuvre doctrinale d'Augustin Cochin sur la démocratie et les Sociétés de pensée, en montrant le parti qu'il avait tiré d'historiens comme Ostrogorsky et de sociologues comme Émile Durkheim. Enfin, il écrit quelques pages émues sur la vie et sur la mort héroïque d'A. Cochin.

La seconde partie du volume contient de nombreuses lettres écrites par Cochin et relatives surtout à ses recherches à travers la France. Ces lettres, spirituelles et alertes, le montrent sous un jour très sympathique ; elles donnent des détails inté-

1. P. 133, l. 11, lire : vénerie. — Même page, l. 3 en remontant, lire : Pointis. — P. 135, l. 9, lire : cupidité. — P. 138, l. 17, supprimer la virgule après : armateurs. — P. 151, l. 7 et 8, supprimer les deux virgules. — P. 171, l. 15, lire : l'a.

2. P. 26, l. 5 en remontant, lire : 4 millions. — P. 30 et 32, deux passages contradictoires, au sujet des voyages de circumnavigation ; modifier le premier passage et montrer que le deuxième est justifié. — P. 86-87. Il n'est aucunement certain que les forçats en question, expédiés en Amérique, fussent tous des « malfaiteurs » (voir mon article sur *L'institution des Engagés*, dans *Revue d'histoire économique et sociale*, n° 1 de 1928, aux p. 17 à 20). — P. 127, l. 14, lire : Joüon.

3. Cet ouvrage a été publié, en 1925, par l'abbé Ackermann. De son vivant, Augustin Cochin avait publié, avec Ch. Charpentier, un très intéressant recueil de documents (*Les actes du gouvernement révolutionnaire*).

Digitized by Google

ressants sur ses pérégrinations de chercheur. Elles montrent aussi que personnellement il avait peu de sympathie pour la démocratie et les partis qui se réclament de la Révolution. On peut se demander s'il n'a pas quelque peu transposé dans le passé les idées qu'il se faisait de la franc-maçonnerie contemporaine, sans qu'on puisse, d'ailleurs, en aucune façon, suspecter sa probité scientifique, qui était grande.

Henri SÉE.

Alexander BRADY. **William Huskisson and Liberal Reform ; an essay on the changes in economic policy in the twenties of the XIX century.** Londres, Humphrey Milford, 1928. In-8°, 177 pages. Prix : 12 s. 6 d.

L'auteur de cette très consciencieuse étude s'est proposé surtout de marquer l'influence très considérable que W. Huskisson a exercée de 1815 à 1830. Il ne donne donc qu'un exposé assez bref de sa biographie. Ce qui est surtout important à retenir, c'est que Huskisson, qui a commencé sa carrière sous l'égide du second Pitt, puis qui s'est attaché à la fortune de Canning, peut être considéré comme le type de ces tories de gauche, qui ont incliné de plus en plus vers le libéralisme ; entré dans le ministère de Canning, il a surtout joué un rôle actif de 1822 à 1827. M. Brady marque nettement que, disciple d'Adam Smith, Huskisson n'a cessé d'être partisan de la liberté économique ; mais, profondément réaliste et pratique, il ne voulait pas précipiter le mouvement ; il a habilement opéré la transition du mercantilisme au *free trade*, et il s'est gardé des exagérations de l'école de Manchester, notamment en ce qui concerne l'intervention de l'État, qu'il estime parfaitement nécessaire, surtout quand des questions d'humanité sont en jeu. Il a été un type « représentatif de sa race et de son pays ».

En une série de chapitres, qui parfois chevauchent un peu les uns sur les autres, — ce qu'il était peut-être difficile d'éviter, — l'auteur étudie le problème monétaire, la question des *corn laws*, les mesures tendant à rompre l'ancien système commercial, enfin les questions coloniales. Huskisson contribua fortement à l'abandon du papier-monnaie, auquel, par suite des longues guerres de 1793 à 1815, on avait dû donner cours forcé. Le rétablissement de la monnaie d'or et d'argent produisit quelques troubles momentanés, mais Huskisson montra fortement combien la déflation était nécessaire.

En ce qui concerne le commerce des grains, Huskisson essaya de tenir la balance égale entre les intérêts de l'agriculture et ceux de l'industrie ; il se rallia au système de l'échelle mobile, qui fut appliqué par les deux statuts de 1822 et de 1828. A peine le dernier avait-il été promulgué qu'il reconnut la nécessité d'une réforme plus radicale ; il avait préparé la voie à la campagne de Cobden.

Nul non plus ne contribua davantage, dans la période de 1815 à 1830, à battre en brèche l'ancien régime commercial. Des traités de réciprocité furent conclus avec les puissances étrangères. Un grand nombre de statuts relatifs à la navigation furent abrogés. On abolit aussi un certain nombre de droits prohibitifs, notamment en ce qui concerne les soieries. En 1825, Huskisson parvint à faire voter une réforme des tarifs de douane, qui préparait, à longue échéance, une politique de libre échange.

En ce qui concerne le commerce colonial, il se montra favorable aussi à une plus

Digitized by Google

grande liberté ; c'était la rupture à peu près complète avec l'ancien « pacte colonial ». Mais sur le régime colonial lui-même, il fit preuve d'une grande circonspection ; partisan théoriquement de l'abolition de l'esclavage, il ne voulait pas cependant que l'on précipitât une réforme qui menacerait beaucoup d'intérêts considérables. Il ne répugnait pas à l'autonomie administrative ; mais, sur ce terrain également, il se montra très circonspect. Par contre, il vit d'un œil favorable l'abrogation du *Combination Act*, de 1799-1800 sur les coalitions ouvrières ; pour lui, c'était surtout une question d'opportunité ; il n'était pas un apôtre comme F. Place. M. Brady conclut très judicieusement qu'en une période difficile Huskisson fut un des hommes qui contribuèrent le plus efficacement à préparer les grandes réformes qui marqueront l'histoire de l'Angleterre au XIXe siècle[1].

Henri SÉE.

Harold POTTER. **An introduction to the history of English law.** Londres, Sweet et Maxwell, 1923. In-8°, xv et 218 pages ; 2e édit. (en partie refondue), 1926, 286 pages. Prix : 10 s. 6 d.

L'histoire du droit en Angleterre voit paraître, depuis quelques années, plus de synthèses que de monographies. Le monument historico-juridique élevé par le professeur Holdsworth en est sans doute cause. Il a suscité chez beaucoup le désir de rédiger des Précis élémentaires, utiles aux gens pressés, en même temps qu'il a permis de réaliser ce genre d'ouvrage sans courir trop grande aventure. L'ouvrage de M. Potter est quelque peu un résumé de cette sorte et s'adresse, nous dit modestement l'auteur, aux étudiants anglais qui débutent dans les études juridiques. La première édition parut en 1923. M. Potter n'avait pu utiliser les six derniers volumes de l'histoire du droit anglais de M. Holdsworth, ni la réédition des trois premiers volumes ; il a réparé ce défaut dans une seconde édition en 1926. Depuis son traité, d'ailleurs, des ouvrages similaires ont déjà été publiés en Angleterre et même en France. Nous croyons cependant utile de signaler ce résumé, car il est bon que le lecteur français puisse, entre tant d'abrégés analogues d'histoire du droit anglais, faire un choix qualifié.

M. Potter suit un plan méthodique. Un premier chapitre esquisse par grandes phases l'évolution juridique anglaise : 1272, 1485, 1660, 1800 ; tout ce qui précède la conquête est délibérément laissé de côté. Le second chapitre traite des sources de l'histoire du droit en Angleterre, mais d'une manière si sommaire (15 pages) et si décousue qu'il eût sans doute été préférable de n'en point parler et de laisser à d'autres le soin de s'acquitter, et fort bien, de cette tâche[2]. L'étudiant, par exemple,

1. M. Brady a travaillé surtout d'après les sources ; n'aurait-il pas dû cependant citer les importants ouvrages de M. Clapham et de M. Élie Halévy?

2. Pendant les seules années 1925 et 1926, les sources historiques du droit anglais ont fait l'objet de deux ouvrages essentiels : ceux de M. Holdsworth, *Sources and literature of english law* (1925), et de M. Percy Winfield, *The chief sources of english legal history* (1925), et de deux autres travaux importants par M. Beale, professeur à l'Université Harvard, *A bibliography of early english law books* (Cambridge, Mass., 1926), et M. Harold Maxwell, *A bibliography of english law to 1650, including books dealing with that period printed from 1480 to 1925* (Londres

Digitized by Google

ne peut rien gagner à apprendre « qu'originellement les statuts ont été le fruit de pétitions adressées au roi en son Parlement » (p. 12). L'auteur veut-il parler par hasard de l'œuvre législative d'Édouard Ier?

Un long chapitre retrace l'histoire des Cours de justice en Angleterre. M. Potter s'y attarde à raison et ce résumé est sans doute la meilleure partie de l'ouvrage, encore que l'auteur eût bien fait de suivre de plus près les classifications de M. Holdsworth, qui sont plus claires que les siennes. C'est ainsi que les Cours des bourgs (p. 27) sont à tort rattachées aux Cours communales et séparées de la haute juridiction des seigneurs que l'auteur associe aux Cours de manoirs. Que le seigneur ait la justice criminelle ordinaire ou que ce soit un bourg qui la détienne, dans les deux cas il faut classer, avec la doctrine classique, cette haute juridiction parmi les Cours de franchise, tandis que la justice civile délictuelle d'un seigneur sur son manoir dérive sans franchise de son droit même sur la terre.

L'auteur consacre un chapitre de quatre pages à la réorganisation judiciaire du XIXe siècle et néglige d'en indiquer la cause profonde : les inconvénients, longuement subis par l'Angleterre, de la compétence concurrente de ses Cours de justice. M. Potter nous parle encore du jury et de la procédure, qui rentreraient aisément dans un seul et même chapitre ; du droit criminel, qui fait l'objet du chapitre intitulé « Tort and Crime » ; des contrats, de l'équité, résumés rapides, mais très clairs, qui rendront certainement service aux lecteurs français non avertis de ces matières.

Nous aimons moins le long exposé de l'histoire de la propriété foncière, qui fait une place insuffisante aux raisons historiques des faits juridiques. Par exemple, l'histoire des remèdes du tenant à terme (p. 144) reflète, en somme, le désir en Angleterre, pendant tout le Moyen Age, de ne pas donner une situation trop sûre aux locataires de terres. Le propriétaire artificieux pourra avec quelque cautèle chasser son locataire, il sera peut-être condamné à payer des dommages, mais tout de même il pourra le chasser. Cette manière de penser ne disparaît qu'avec la crise agraire de la fin du XIVe siècle, surtout au XVe siècle, quand la situation sociale des locataires à terme en même temps que celle des autres tenants inférieurs s'améliore.

L'auteur emploie beaucoup de circonlocutions pour parler de la saisine et n'en pas dire grand'chose. Il conseille bien à tort de se méfier sur ce point de Maitland, seul guide sûr. Naturellement, nous ne sommes pas d'accord avec M. Potter quand il dit que le légiste du Moyen Age conçoit la saisine comme « une possession tangible et physique légalement reconnue ». Que ne se borne-t-il à dire que l'on ne peut guère alors concevoir le droit réel en dehors de son exercice?

F. JOÜON DES LONGRAIS.

Leonard Le Marchant MINTY. **Constitutional laws of the British Empire.** Londres, Sweet et Maxwell, 1928. XVII-253 pages. Prix : 15 s.

Kenneth N. BELL e W. P. MORELL. **Select documents on British colonial policy, 1830-1860.** Oxford, at the Clarendon Press, 1928. XLIX-610 pages. Prix : 25 s.

Ces deux ouvrages se complètent l'un l'autre. En français on aurait pu intituler

1925). Ajoutons le tome I des *Éléments d'introduction générale à l'étude des sciences juridiques : le système juridique de l'Angleterre*, par M. Henri Lévy-Ullmann, qui fournit une copieuse bibliographie.

Digitized by Google

le premier : Manuel d'histoire coloniale ; le second : Manuel de législation coloniale. Dans les deux cas, il faut avoir présent à l'esprit que l'expression Empire britannique (*British Empire*) désigne l'ensemble des possessions qui dépendent de la Couronne d'Angleterre, en dehors de la Grande-Bretagne. Enfin, le terme même de colonie implique une bien plus grande variété d'organisations coloniales que pour toute autre puissance au monde.

Voyons d'abord l'ouvrage de M. Minty. Il est divisé en douze chapitres dont il convient de résumer le contenu.

Chapitre I. Les colonies sont réparties en quatre classes : 1° les *Dominions*, jouissant d'une autonomie plus ou moins limitée par les accords qui les unissent à la Grande-Bretagne ; ce sont la Nouvelle-Zélande, Terre-Neuve, le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud et l'État libre d'Irlande ; 2° les colonies douées d'un gouvernement responsable, moins certaines affaires réservées au gouvernement impérial : Malte et la Rhodésie du Sud en sont les principaux types ; 3° l'Inde britannique ; 4° les *Crown colonies* définies ainsi : « colonies qui n'ont pas de gouvernement responsable et à la tête desquels sont des fonctionnaires subordonnés au Secrétaire d'État des colonies » ; par exemple, les Bahamas, les Barbades et les Bermudes. A ces quatre classes s'ajoutent les *Dépendances*, expression qui n'est définie nulle part exactement ; les *Protectorats* et les *Pays à mandats*, à savoir l'Iraq, la Palestine, les anciennes possessions allemandes de l'Afrique méridionale.

Chapitre II. Nouvelle distinction en ce qui concerne la législation coloniale, et qui s'explique par l'histoire : un premier groupe est formé des colonies qui ont été acquises par des voies plus ou moins pacifiques, et qu'on appelle *settled colonies ;* ce sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les provinces du Haut-Canada (*Upper Canada*) et Terre-Neuve ; un second groupe comprend les pays conquis et rattachés à la Grande-Bretagne par des traités : le Bas-Canada (Québec), le cap de Bonne-Espérance, etc. Là les Anglais ont tout d'abord appliqué la loi coutumière (*Common law*) et les statuts du royaume ; puis à mesure que ces colonies sont devenues des États à gouvernement responsable, l'ancienne législation dut être modifiée pour s'adapter aux transformations politiques, économiques et sociales. Le chapitre III montre les changements intervenus depuis l'année 1865 où une loi réorganisa le statut colonial ; de là, d'ailleurs, de fréquents conflits suscités par cette double législation, la nouvelle et l'ancienne, notamment pour les cas de nationalité et de naturalisation, de commerce maritime, etc.

Le chapitre IV traite de l'appel au *Privy Council* en matière civile et criminelle, notamment en ce qui concerne l'Afrique du Sud, l'Irlande, l'Australie et le Canada.

Les chapitres suivants V, VI, VII et VIII posent les questions les plus délicates et les plus épineuses : 1° sur le pouvoir que les Dominions possèdent ou revendiquent de négocier et de conclure des traités avec les puissances étrangères ; 2° sur l'institution et la compétence des hauts fonctionnaires (gouverneurs) chargés de représenter le gouvernement central (*Crown*) auprès de ces États presque autonomes ; 3° sur le principe et la forme de fédérations susceptibles de maintenir malgré tout l'unité impériale ; 4° sur la mise en pratique de cette organisation fédérale, par exemple au Canada et en Australie. Tous ceux qui, en France, et ils sont nombreux, s'intéressent au passé et à la situation actuelle du Canada, trouveront dans le manuel de M. Minty un grand nombre d'utiles renseignements répartis dans les différents chapitres de l'ouvrage.

Le chapitre IX concerne l'État libre d'Irlande et retrace l'histoire laborieuse de

Digitized by Google

sa constitution. Le chapitre x est consacré aux colonies douées d'un gouvernement responsable, mais limité sur certains points que s'est réservés le gouvernement central : ainsi Malte, la Rhodesie. L'Inde occupe tout le chapitre xi, où sont étudiés sa constitution, la situation particulière des États indigènes, les représentants du gouvernement britannique, c'est-à-dire le Secrétaire d'État pour l'Inde et les gouverneurs généraux, puis l'Assemblée législative et les législatures provinciales. Le dernier chapitre résume en quelque sorte la législation propre aux colonies suivant le degré d'autonomie où elles sont parvenues.

Cet ouvrage, résultat d'un cours fait par l'auteur à l'Université de Londres, a toute la précision sèche de l'enseignement juridique ; on n'y trouve aucune appréciation personnelle, mais des faits positifs, d'ordre exclusivement administratif et judiciaire. On y voit comment fonctionne un mécanisme très compliqué et dont les rouages ont été imaginés suivant les lieux et les circonstances ; l'âme des peuples en est absente. On ne s'en étonnera pas ; mais on saura gré à l'auteur de faire connaître tant de choses en deux cent cinquante pages.

Le Manuel de MM. Bell et Morell est, au contraire, un fort et compact volume composé de documents réunis avec le soin le plus méritoire. Après une introduction assez rapide sur la vie et l'œuvre des hauts fonctionnaires qui ont dirigé les affaires coloniales pendant la première partie du xixe siècle, savoir James Stephen, Edward Gibbon Wakefield, le troisième comte Grey, Lord Elgin, qui fut le « gouverneur colonial par excellence », et George Grey (qu'il ne faut pas confondre avec le comte nommé plus haut, car ce fut un « selfmade man », étant né à Lisbonne d'une mère sans fortune), les auteurs ont distribué leur abondante matière en six sections précédées chacune d'un utile aperçu historique servant de fil conducteur à travers la forêt des documents. En voici les titres : I. Self-government ; II. Colonisation ; III. Transports ; IV. Politique commerciale ; V. Esclavage et émancipation des populations sujettes ; VI. Politique des frontières dans l'Afrique du Sud et en Nouvelle-Zélande. Le domaine colonial tout entier est représenté dans ces textes qui mettent en lumière à la fois les tâtonnements, les expériences souvent amères d'une administration encore incertaine, et les résultats obtenus à force de persévérance tenace par des administrateurs libres souvent de suivre leurs idées personnelles. Pendant les trente années étudiées dans le volume commencent à se dessiner les méthodes nouvelles qui, au régime où les colonies étaient exploitées dans l'intérêt égoïste de ce qu'on appelait d'un mot devenu choquant aujourd'hui, la mère-patrie, devaient substituer une administration inspirée peu à peu par de louables sentiments d'humanité, de justice sociale, en attendant que le pouvoir central adopte franchement et avec tous ses risques le principe de l'autonomie que nous voyons déjà pratiqué çà et là dans l'ouvrage de M. Minty.

Ch. Bémont.

Henri Sée. **Science et philosophie de l'histoire.** Paris, Félix Alcan, 1928. In-16, 513 pages. Prix : 25 fr.

Du même. **Matérialisme historique et interprétation économique de l'histoire.** Paris, Marcel Giard, 1927. In-18, 136 pages (fasc. 2 des *Études économiques et sociales*, publ. avec le concours du Collège libre des sciences sociales, série in-18). Prix : 10 fr.

Les deux nouveaux volumes de M. Sée, dont les publications se succèdent avec

Digitized by Google

une extraordinaire rapidité, intéressent au plus haut point l'histoire et la théorie de la science historique. A la différence de tant de spécialistes de la méthodologie historique, M. Sée est historien de métier ; les considérations qu'il développe, souvent ingénieuses et suggestives, s'inspirent toujours d'une longue et sage pratique. Elles méritent donc au premier chef de retenir l'attention des lecteurs de cette Revue.

Le plus considérable des deux ouvrages que nous signalons ici a pour objet, dans ce qu'il a d'essentiel, de poser les bases d'une philosophie de l'histoire moins ambitieuse que celles des Hegel ou des Auguste Comte, mais plus directement inspirée des constructions érudites des hommes de science. Persuadé, en effet, que l'histoire est vraiment une science, en ce sens du moins qu'elle se propose d'établir et d'expliquer l'enchaînement des faits ou, en d'autres termes, d'établir entre eux des rapports de causalité, M. Sée marque en traits vigoureux l'intérêt que présenteraient, pour le penseur en général, pour l'historien en particulier, les efforts de comparaisons et de synthèse qui, d'événements ou d'états de civilisation analogues, tenteraient de dégager des vues d'ensemble sur l'évolution des sociétés et les transformations du monde. Le philosophe dont il rêve ne procéderait pas à la manière des sociologues, qui volontiers, à l'entendre, font abstraction du temps et de l'espace ; il se tiendrait plus près de la réalité concrète et diverse et éviterait d'éliminer à l'excès de son champ visuel les circonstances locales ou momentanées.

Somme toute, si nous saisissons bien la pensée de l'auteur, qui n'est peut-être pas toujours aussi nette qu'on le souhaiterait, la nouvelle philosophie de l'histoire différerait de l'histoire proprement dite, dans la mesure où celle-ci est la science des ensembles, par une liberté d'allure supérieure, une propension plus marquée pour les hypothèses et, comme M. Sée l'écrit à mainte reprise, une moindre peur de « raccourcis scabreux ». En d'autres termes, elle serait, pour employer encore ses propres paroles, « le prolongement de l'histoire concrète, absolument comme la philosophie des sciences est le prolongement des sciences de la nature ».

A dire vrai, une telle philosophie de l'histoire ne se distingue plus que par des nuances assez subtiles, et peut-être par un degré de plus dans la généralité, de l' « histoire générale » elle-même ; elle est, non un système, mais plutôt une attitude de l'esprit, une tendance vers « l'universel », suivant un mot de M. Pirenne que M. Sée rappelle fort à propos. Mais ce peut être une tendance féconde, à la condition, comme le demande expressément M. Sée, qu'elle s'allie à une connaissance profonde et précise de ce qu'il nomme l' « histoire concrète » et à une pratique personnelle du travail historique.

Le livre que M. Sée a consacré à l'exposé de ces vues renferme, en outre, un résumé très instructif des diverses conceptions de la philosophie de l'histoire depuis le XVIIIe siècle jusqu'à nos jours, notamment de celles de Hegel, d'Auguste Comte, de Cournot. Il n'a garde, quand il en vient à notre temps, de passer sous silence les théories de penseurs tels que Paul Lacombe ou M. Henri Berr ; quoiqu'il n'en retienne, bien entendu, que ce qui intéresse son dessein principal, les réflexions que lui suggère l'examen de leurs ouvrages méritent de ne point passer inaperçues.

Quelques essais de moindre importance sont joints à l'étude dont nous venons d'indiquer les grandes lignes. L'un d'eux traite de la division de l'histoire en périodes, à propos d'un livre de M. Ernst Trœltsch ; un autre reprend, à l'occasion de diverses publications d'ordre général (*Peuples et civilisations*, *L'évolution de l'hu-*

Digitized by Google

manité, etc.), une partie des idées déjà exprimées dans les pages du début ; plusieurs autres sont réservés à la méthode historique d'un Michelet, d'un Taine, d'un Renan, et, sur ces sujets rebattus, M. Sée apporte mainte fois du nouveau. On goûtera particulièrement ses pages, très justes de ton, sur la forte culture de Renan, sur l'esprit purement scientifique qui l'anime, sur l'influence considérable qu'il a exercée comme érudit : cela était su, mais certaines polémiques récentes ne rendaient peut-être pas superflu ce rappel. A noter enfin d'utiles considérations sur Anatole France, Kropotkine, Jaurès dans leurs rapports avec l'histoire ; sur la question du « grand siècle », à propos du *Louis XIV* de M. Louis Bertrand ; sur le rôle de la franc-maçonnerie dans la Révolution française, à propos des travaux d'Augustin Cochin et de M. Gaston Martin ; sur celui des puritains et des juifs dans les progrès du capitalisme, à propos de ceux de MM. Max Weber et Sombart.

Le seul défaut sérieux de ce volume, qui témoigne d'une pensée ferme et prudente, réside dans ce fait qu'il est, d'un bout à l'autre, formé d'essais parus dans des revues, et qui se répètent souvent d'une façon textuelle : même dans la première partie, qui constitue un tout, les redites sont fréquentes. Une refonte eût été souhaitable.

L'autre livre de M. Sée, sur le matérialisme historique, a une portée plus restreinte. Cependant le problème auquel il s'attaque — celui de l'importance des phénomènes économiques en histoire — est un des plus gros que rencontre l'historien, et M. Sée le traite avec soin et compétence. Il montre excellemment comment il s'est posé en termes pressants à l'esprit de Karl Marx et d'Engels, pour des raisons extra-scientifiques, et à quels excès a mené l'idée de la prépondérance des facteurs économiques. Valait-il encore la peine aujourd'hui de démontrer que l' « économique » n'est pas tout, que le cours de l'histoire est déterminé aussi par d'autres causes agissant concurremment? — Quoi qu'il en soit, M. Sée l'a fort bien mis en lumière et, comme il ne craint pas de souligner les excès de doctrine auxquels une conception trop matérialiste des faits a immanquablement mené plus d'un successeur de Karl Marx, son livre aura sans doute un retentissement en dehors du cercle des historiens.

Louis HALPHEN.

Émile LASBAX. **La cité humaine : esquisse d'une sociologie dialectique.** Paris, Vrin, 1927. 2 vol. in-8°, XII-313 et 369 pages. Prix : 50 fr. (Cahiers de synthèse dialectique.)

Helmut GÖRING. **Tocqueville und die Demokratie.** München et Berlin, Oldenbourg, 1928. in-8°, XVIII-222 pages. Prix : 7 mk.

Émile DURHKEIM. **Le socialisme, sa définition, ses débuts. La doctrine saint-simonienne.** Paris, Félix Alcan, 1928. In-8°, XI-352 pages. Prix : 50 fr.

Kurt BREYSIG. **Vom geschichtlichen Werden.** T. III : *Der Weg der Menschheit.* Stuttgart et Berlin, J. G. Cotta, 1928. In-8°, XXVI-450 pages. Prix : 14 mk.

L'autorité et la hiérarchie. Discours, mémoires et observations du Congrès de sociologie d'octobre 1927. Paris, M. Giard, 1928. In-8°, 364 pages. (*Annales de l'Institut international de sociologie*, t. XV.) Prix : 45 fr.

1. — C'est tout un large système de sociologie, aboutissement d'un grand effort de

Digitized by Google

pensée, que nous expose M. Lasbax, en une forme claire et séduisante. Il emploie une méthode dialectique, qui s'inspire de la dialectique platonicienne, et ses idées s'apparentent à la doctrine bergsonienne. On comprend donc qu'il fasse une critique assez vive de la doctrine de Durkheim, à laquelle il reproche d'être purement « scientiste », « intellectualiste », de ne pas tenir compte de la vie [1].

L'auteur place, au contraire, au premier plan l'élan vital et l'action, ce qu'il appelle la *cinématique*. Il passe ensuite à la *statique*, c'est-à-dire à la description des institutions, et, enfin, à la *dynamique*, dans laquelle il étudie l'évolution des civilisations humaines, mais surtout, il faut bien le dire, de la préhistoire. Regrettons qu'il n'ait pas fait appel plus souvent à l'histoire d'époques que l'on commence à vraiment bien connaître. Les historiens, par exemple, pourront contester sa conception de la *révolution*, qu'il oppose d'une façon rigoureuse à l'*évolution*, alors que bien souvent les révolutions ne sont que des évolutions accélérées, ou des ruptures d'équilibre, lorsque l'évolution a été contrariée. Sous la même dénomination de *capital*, M. Lasbax confond les avances, même très modestes, d'un cultivateur ou d'un artisan avec le capital financier, base de nos sociétés capitalistes. D'une façon générale, il ne tient pas compte des événements ou des individus, qui peuvent avoir modifié la marche des choses ; il eût été bon, en tout cas, de poser la question. Quelque critique que l'on puisse faire de son système — et il ne nous appartient pas de le juger, — reconnaissons que son ouvrage abonde en vues suggestives, parfois profondes.

Le premier volume rentre davantage dans le cadre de nos études, car il est relatif à l'histoire des systèmes sociologiques. M. Lasbax s'efforce de démontrer que cette histoire obéit à une sorte de rythme dialectique, qu'il croit retrouver dans les diverses phases historiques. Dans une première partie, il étudie ce qu'il appelle la « cité divine », qui comprend trois périodes : orientale, gréco-romaine, chrétienne. Dans toutes les trois, la religion joue un rôle prépondérant ; il n'y a pas entre elles de hiatus, et finalement le stoïcisme s'achève dans le christianisme. — A l'époque de la Renaissance commence à s'édifier « la Cité naturelle ». La « phase morale » est représentée par Hobbes, Montesquieu, Rousseau ; la « phase économique », par Adam Smith, Condorcet, Hegel ; la « phase politique », par Auguste Comte, Karl Marx, Durkheim.

Quoi qu'il faille penser de cette classification, dont l'auteur s'efforce de montrer le bien-fondé, et quelque étonnement que puissent causer certaines affirmations [2], on lira avec intérêt et profit nombre de chapitres, notamment ceux qui concernent J.-J. Rousseau et Auguste Comte ; signalons aussi un rapprochement intéressant — moins paradoxal qu'il ne semble au premier abord — entre Marx et Adam Smith.

Par contre, nous ne saurions admettre, avec lui, que la Déclaration des droits de l'homme soit un cri de guerre des pauvres contre les riches, qu'elle marque leur désir de s'approprier les biens de ceux-ci, alors qu'elle émane de la bourgeoisie,

1. Il remarque justement que cet éminent sociologue ne critique pas toujours suffisamment ses sources et que rien ne prouve que les coutumes des sauvages australiens représentent celles des hommes primitifs.

2. Par exemple, que la théorie de Durkheim « reflète l'organisation sociale de l'Empire allemand ».

Digitized by Google

qu'elle procède de la philosophie du XVIIIe siècle et qu'elle a été inspirée par le désir de remédier aux abus dont souffrait la France de l'ancien régime. L'auteur n'attribue-t-il pas aussi trop d'importance à la « philosophie » fasciste, qui recouvre, semble-t-il, tout autre chose que la recherche désintéressée de la vérité? Il pense que nous nous trouvons à une époque de reconstruction ; c'est probable, en effet, mais cette reconstruction doit-elle se faire aux dépens de la « conception individualiste de la démocratie »? Celle-ci n'est pas aussi périmée que le prétendent bien des gens intéressés à sa disparition. — Ces quelques réflexions montrent, d'ailleurs, que bien des questions intéressantes sont soulevées par cet ouvrage vraiment considérable.

II. — M. Helmut Göring a étudié avec grand soin les œuvres de Tocqueville, et il connaît bien aussi tout ce qui a été écrit d'important sur le grand penseur français. Un autre mérite de son travail est de donner un aperçu de la vie politique de la France, à l'époque où Tocqueville a élaboré la *Démocratie en Amérique* et l'*Ancien régime et la Révolution*.

Une première partie du volume est consacrée à la vie et aux œuvres de Tocqueville ; une seconde, à ses conceptions politiques ; une troisième, qu'il eût été plus logique de fondre avec la première, à son activité politique. On lira avec intérêt ce qui est dit de l'élaboration de la *Démocratie en Amérique* et de l'*Ancien régime et la Révolution*. M. Göring a bien mis en lumière aussi la doctrine politique de Tocqueville. Celui-ci, aristocrate de naissance et d'habitudes, se rend compte cependant que le triomphe de la démocratie est aussi inévitable que l'a été l'éclosion de la Révolution, mais il en marque avec force les défauts et les dangers. Il est avant tout un libéral et un individualiste, partisan du régime constitutionnel avec deux Chambres, de la décentralisation ; ce qui domine sa pensée et ses sentiments, c'est la haine du despotisme. En matière religieuse, il désire aussi l'entente du libéralisme et de l'Église, et il réprouve l'accord qui, sous Napoléon III, a été conclu entre l'État et l'Église. Il comprend encore à merveille que les anciens privilèges de l'aristocratie ne sauraient être restaurés et que leur rétablissement n'est nullement désirable. Cependant, il n'a aucune sympathie pour la monarchie « bourgeoise » de Louis-Philippe.

Bien que Tocqueville ait joué un certain rôle politique, comme député, sous la monarchie de Juillet, puis comme ministre des Affaires étrangères sous le Prince-Président, il n'a été qu'un homme politique de second plan. Au contraire, c'est un penseur politique de premier ordre : *er war Staatsdenker, nicht Staatslenker*. M. Göring caractérise avec justesse son talent d'historien et de sociologue ; il déclare avec raison qu'il a su allier d'une façon très heureuse l'histoire et la philosophie de l'histoire. Un autre mérite de Tocqueville, c'est de s'être rendu compte de l'importance des questions économiques et sociales. Jusqu'à quel point? C'est ce que l'auteur n'a pas étudié, pensons-nous, avec assez de précision. A cet égard, l'étude sur l'*État social et politique de la France avant et depuis 1789*, publiée en 1836, dans la *London and Westminster Review* (reproduite au tome VIII des *Œuvres complètes*), mériterait un examen approfondi. Tocqueville a compris d'une façon remarquable la portée des événements de 1787-1789, ainsi que les aspirations et l'attitude du Tiers-État, ou, pour mieux dire, des diverses classes que renfermait le troisième ordre, qui constituait, en réalité, la nation. Chose curieuse : plus de dix ans avant

Digitized by Google

le *Manifeste communiste* de Karl Marx et d'Engels, on trouve chez lui l'expression de « luttes des classes ».

III. — M. Mauss a eu l'heureuse idée d'éditer les notes d'un cours fait par Émile Durkheim, en 1895-1896 ; on y trouvera des aperçus intéressants ou profonds dont historiens, sociologues et économistes pourront tirer profit. Durkheim cherche d'abord à définir le socialisme, qui, pour n'être pas « une expression scientifique des faits sociaux », est un fait social de la plus haute importance. Sa discussion aboutit à cette formule : « On appelle socialiste toute doctrine qui réclame le rattachement des fonctions économiques aux centres directeurs de la société ». L'auteur marque ensuite en quoi le socialisme diffère du communisme ; il montre qu'ils se distinguent profondément : d'après le socialisme, les fonctions économiques doivent être socialement organisées, mais la consommation doit rester privée ; au contraire, d'après le communisme, c'est la consommation qui doit être commune, et la production qui doit rester privée.

Étudiant ensuite le socialisme au XVIIIe siècle d'après la thèse d'André Lichtenberger, il montre que, pour ce siècle, il n'est guère question que de communisme, mais avec cette différence que les théories communistes ne sont plus sporadiques et qu'elles s'attaquent au principe même de la propriété. Elles correspondent donc maintenant à quelque aspiration nouvelle, à un sentiment plus vif de la justice sociale [1]. Le socialisme devait hériter du sentiment de solidarité sociale et de fraternité, qui fait le fond du communisme. Pourquoi le socialisme n'apparaît-il pas avant le début du XIXe siècle? C'est, dit Durkheim, que peut-être « les transformations politiques de l'époque révolutionnaire ont causé l'extension à l'ordre économique des idées et des tendances dont elles étaient elles-mêmes résultées ». Il estime que « la question ouvrière est un élément secondaire du socialisme ». Il considère aussi l'œuvre de Sismondi comme très importante pour comprendre le mouvement qui se fait dans les idées au commencement du XIXe siècle et d'où doit sortir le socialisme.

La seconde partie du volume, la plus considérable, est consacrée à Saint-Simon et à sa doctrine. En dépit des ouvrages de M. Georges Weill et de M. Charléty, qui ont paru depuis, l'étude de Durkheim conserve une grande valeur. Il montre comment cette doctrine si originale s'est peu à peu constituée dans l'esprit d'Henri de Saint-Simon. Il prouve, textes en main, que c'est d'elle que sont sortis, à la fois, le positivisme (Auguste Comte a bien été le disciple de Saint-Simon) et le socialisme. Le socialisme y est tout entier, car il « aboutit à rattacher la vie économique à un organe central qui la règle ». Saint-Simon a aussi devancé son époque par sa conception de l'internationalisme ; il pense que le cosmopolitisme des savants entraînera celui des industriels et qu'on verra se constituer un parti qui comprendra les travailleurs de toute la société européenne. Enfin, sa doctrine aboutit à une religion, mais à une religion qui est toute terrestre. Un dernier cha-

1. En ce qui concerne le XVIIIe siècle, il faudrait distinguer plus nettement les diverses périodes et les divers théoriciens : Mably, par exemple, annonce, de façon assez remarquable, les socialistes du XIXe siècle. Voir, à cet égard, des réflexions très judicieuses de René Gonnard, *Histoire des doctrines économiques*, t. II. Paris, 1922.

Digitized by Google

pitre, intéressant également, quoiqu'un un peu succinct, est consacré à l'exposé de la doctrine saint-simonienne, tel qu'il a été formulé par les disciples de Saint-Simon[1].

Ce volume constitue donc une contribution très intéressante à l'histoire du socialisme. La conception de Durkheim apparaît comme très opposée au matérialisme historique. Elle contient, semble-t-il, une forte part de vérité ; cependant, elle fait trop bon marché, pensons-nous, des phénomènes économiques. C'est que l'auteur est beaucoup moins bien renseigné sur l'histoire économique que sur l'histoire des idées[2].

IV. — Le grand ouvrage de M. Kurt Breysig, dont nous avons déjà signalé les deux premiers volumes (CLVII, 98 et CLIII, 270), se termine avec le tome III. Comme ceux-là, il abonde en aperçus intéressants, en vues suggestives, à tel point qu'il est difficile d'en donner une idée adéquate. L'auteur fait constamment appel à l'histoire comparée, au sens le plus large du mot, et peut-être même avec excès ; il compare les pays les plus divers, les époques les plus différentes, sur tous les domaines de l'activité humaine, qu'il s'agisse de phénomènes politiques, économiques, sociaux, intellectuels.

Dans le présent volume, il étudie « le *comment* du devenir des choses humaines ». Il essaie de décrire la direction de l'évolution, les chemins qu'elle a suivis, l'allure qu'elle a prise. Il ne croit pas que cette direction soit rectiligne ; il l'imagine, au contraire, comme une sorte de spirale ; il considère aussi que l'évolution est plus ou moins rapide, suivant les époques et les peuples. Il tente de nous donner une idée des mouvements circulaires, qui se produisent dans l'antiquité, au Moyen Age, dans les temps modernes.

M. Kurt Breysig pense qu'il y a des lois de l'évolution, malgré de nombreuses irrégularités, malgré la bigarrure et la diversité des races, des peuples, des particularités, malgré l'entrelacement des phénomènes. Mais, déclare-t-il, dans les sciences physiques et exactes, ne peut-on fixer aussi des règles pour les irrégularités? On pourrait lui reprocher précisément d'assimiler par trop l'histoire, domaine de la contingence, à des sciences où il est possible de déterminer de véritables *lois*. L'auteur, sans doute, estime qu'il ne saurait y avoir d'*a priori* en histoire, mais il pense que l'évolution, dans son ensemble, est soumise à des lois ; il s'efforce d'en déterminer la courbe pour les diverses grandes périodes de l'histoire (antiquité, Moyen Age, temps modernes).

L'une des parties les plus intéressantes du volume est celle qui est consacrée à la marche (*Wegleistung*) des divers peuples. Elle est loin d'être uniforme, qu'il s'agisse des faits économiques ou des phénomènes intellectuels. Entre les divers peuples, on constate aussi une grande différence de durée. Les anciens empires de l'Orient (Égypte, Assyrie, etc.) ont eu une remarquable longévité ; au contraire, les empires

1. Voy. la récente édition qu'ont donnée de l'*Exposé de la doctrine saint-simonienne* M. C. Bouglé et Élie Halévy.

2. Il n'est pas exact de dire qu'en ce qui concerne la condition des ouvriers, elle était déjà, au XVIIIe siècle, ce qu'elle sera dans le premier quart du XIXe siècle. C'est surtout inexact pour l'Angleterre ; or, c'est surtout l'état économique de l'Angleterre qui a provoqué les idées de Sismondi.

Digitized by Google

du Proche-Orient, tel l'empire macédonien, n'ont eu relativement qu'une courte durée ; la Grèce indépendante a vécu environ dix-huit siècles ; Rome, douze. En recherchant les causes, M. Breysig pense qu'elles sont surtout d'ordre intérieur, *biologique*. Ne sont-ce pas aussi les États les plus actifs qui s'usent le plus vite?

L'auteur, on le sait, croit à l'action des individus sur le devenir humain. Mais quels individus exercent la plus forte influence? Ce ne sont pas toujours, dit-il, les hommes d'action les plus remarquables et, en dépit des apparences, les grands esprits ont souvent agi puissamment sur le mouvement de l'humanité.

Au cours de l'histoire, il y a eu maints changements de direction. A ce point de vue, M. Breysig marque l'opposition entre l'antiquité et le Moyen Age, entre le Moyen Age et les temps modernes. Pour l'époque contemporaine, il constate un si grand entrelacement des mouvements et des tendances qu'il considère comme très difficile de reconnaître une direction bien ferme.

Il ne croit pas non plus au progrès, dans le sens que donnait à ce mot le XVIIIe siècle ; il y a une série de mouvements, ainsi que des périodes de stagnation et même de marasme ; certains peuples, tels les Chinois, sont restés immobiles, durant de longs siècles. Constamment, d'ailleurs, l'être (*das Sein*) lutte contre le devenir (*das Werden*). Les individualités créatrices sont elles-mêmes souvent un obstacle à l'évolution, car elles s'efforcent d'étouffer l'action d'autres dirigeants (*Führer*), qui voudraient prendre une direction nouvelle. Dans l'art, le phénomène est très apparent ; ainsi, Michel-Ange a paralysé l'évolution de l'art italien. Taine l'avait déjà remarqué. L'auteur note encore la force des survivances du passé, si visibles, par exemple, en linguistique. — De nos jours, l'évolution semble très rapide, et cependant, on constate un tel entrelacement des tendances — vers la démocratie, le socialisme, le césarisme, etc. — que peut-être l'évolution contemporaine est prête à se ralentir ; rien ne dit qu'une période de stagnation ne soit pas proche.

Voilà quelques-uns des aperçus que l'on trouvera dans ce très intéressant volume. On ne peut pas dire que la philosophie de l'histoire de M. Kurt Breysig ne s'appuie pas sur l'histoire concrète, sur une masse énorme de connaissances. Peut-être le champ qu'elle parcourt est-il trop vaste pour lui permettre d'aboutir à des conclusions bien fermes ; peut-être, dans l'état actuel de la science historique, marque-t-elle trop d'ambition. Tout au moins ce grand ouvrage est-il de nature à faire réfléchir les historiens, qui auront intérêt à le lire et à le méditer.

V. — Autorité et hiérarchie : telle était la question qui devait être exclusivement traitée au Congrès international de sociologie. La plupart des mémoires présentés ont traité la question d'une façon purement scientifique[1]. M. Salomon Reinach a examiné l'*Origine de la souveraineté*, en passant en revue quelques-unes des doctrines relatives à ce sujet. M. Descamps a étudié l'*Autorité et la hiérarchie chez les peuples non civilisés* et a contesté certaines des conclusions d'Émile Durkheim. M. Starck s'est livré à une étude critique des conceptions de L. Duguit et de Kelsen. M. Gaston Richard a étudié le *Classement social et les règles de la répartition*. Le

1. Les allocutions de MM. Ferdinand Buisson et Gaston Richard ont surtout évoqué la mémoire de l'ancien président, le regretté René Worms.

Digitized by Google

mémoire le plus important est celui de M. G.-L. Duprat, *La sociologie des hiérarchies sociales ;* il a invoqué souvent l'histoire d'une façon heureuse. Il conclut que, dans les sociétés les plus différenciées, et notamment dans les sociétés démocratiques, on trouve « non pas une hiérarchie, mais plusieurs hiérarchies juxtaposées », le plus souvent d'ordre fonctionnel ; le *pouvoir* découle alors du *devoir* de remplir une fonction sociale.

Certaines des communications ont été de purs plaidoyers politiques : par exemple de M. Francesco da Luca, pour le fascisme mussolinien, et de M. Eduardo Sanz y Escartin, pour la dictature de Primo de Rivera ; d'autre part, l'Américain Frédéric Roman (*L'autorité dans les écoles*) a réprouvé la ploutocratie et préconisé la prohibition. — M. Gaston Richard, dans ses *Observations sur les travaux du Congrès* trouve naturelle cette incursion sur le terrain politique, car « la sociologie comprend la politique au nombre de ses applications ». Que la sociologie puisse avoir des applications politiques, d'accord ; mais il nous semble que, si elle veut être considérée comme une science, la condition indispensable, c'est qu'elle soit purement *désintéressée*[1].

Henri Sée.

Boris Nolde. **L'ancien régime et la révolution russe.** Paris, coll. Armand Colin, 1928. In-16, 215 pages. Prix : 9 fr.

Ce petit volume est impartial, conçu dans un esprit véritablement scientifique. M. Boris Nolde est arrivé à la conclusion que la révolution russe de 1917 n'a pas le caractère mondial que lui attribuent les bolcheviks, qu'au contraire « elle est née d'un ensemble de conditions créées par le passé du peuple russe ». Il étudie donc l'évolution de la Russie depuis le début du XVIIe siècle, montre le caractère de l'État moscovite unifié, qui domine souverainement les diverses classes sociales. La bureaucratie russe se transforme et se perfectionne au XVIIIe siècle. Puis, c'est Speransky qui, au début du XIXe, accroît l'importance du Conseil d'État et crée un « ordre législatif », qui aura pour aboutissement la grande codification de 1832. Suivent des chapitres intéressants sur l'émancipation des serfs, le mouvement révolutionnaire de 1905 et l'établissement du régime constitutionnel.

La seconde partie du volume est consacrée au récit de la révolution de 1917, du coup d'État bolchéviste et à l'exposé de ses conséquences. M. Nolde montre très bien le caractère et l'influence de la révolution agraire, que Lenine a vue avec joie, bien qu'elle ne fût nullement conforme à son idéalisme marxiste. Lenine, d'ailleurs, d'après l'auteur, semble avoir été surtout un réaliste, d'une extraordinaire énergie ; aussi est-il parvenu à triompher de l'anarchie, à laquelle la Russie était restée en proie pendant toute une année. — Le seul reproche que l'on pourrait adresser à M. Nolde, c'est qu'il néglige un peu l'histoire économique de la Russie ; ainsi, il ne nous donne pas une idée bien précise des origines du servage ; d'autre part, l'évolution politique et administrative est décrite de la façon la plus heureuse. Chaque chapitre est suivi d'une bibliographie succincte, mais bien choisie ; il eût été bon d'y faire figurer un peu plus d'ouvrages écrits en français ; tels, les volumes d'Anatole Leroy-Beaulieu, Miller, Daudé-Bancel.

Henri Sée.

1. Ce n'est pas l'avis de M. Chotch, qui veut que « la sociologie descende de la hauteur des doctrines dans la masse ».

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Préhistoire. — Dr Louis Perrier. *La préhistoire de la Palestine et la Bible* (Paris, Fischbacher, 1928, in-8°, 40 p. et 7 pl. dans le texte). — Ce très médiocre résumé des découvertes préhistoriques de la Palestine n'a pas d'autre objet que de servir d'introduction à l'homélie qui termine la brochure. Il faut bien dire que ce travail, qui aurait pu rendre les plus grands services, ne nous apprend absolument rien.

R. Lantier.

— J. Reid Moir. *The antiquity of man in East Anglia* (Cambridge, University Press, 1927, xvi-172 p., 25 pl. et 74 fig.; prix : 15 s.). — Les provinces orientales ont joué un rôle important dans la préhistoire de la Grande-Bretagne, et les nouvelles découvertes effectuées dans les comtés de Norfolk et de Suffolk sont extrêmement importantes. Celles du *Red Crag* en Suffolk ont un moment fait rebondir la question des éolithes. Là, on se trouve certainement en présence de pièces qui portent les traces d'une taille rudimentaire, mais intentionnelle. Les pièces recueillies dans le *Cromer Forest Best* du Norfolk présentent des points de contact avec les industries préchelléennes des environs d'Abbeville. L'auteur a cru devoir encadrer son mémoire d'une sorte d'introduction générale à la préhistoire et d'un tableau de l'Angleterre pendant le néolithique et l'âge du bronze. — R. Lantier.

Allemagne. — Gaston Raphael. *L'industrie allemande. Sa récente évolution* (Paris, Flammarion, 1928, in-12, 318 p.; prix 12 fr.). — L'auteur, un de nos germanistes les mieux informés, s'est proposé de « rechercher comment l'industrie allemande, dans son ensemble, s'est relevée... après d'effroyables catastrophes, et d'essayer de déterminer le point où elle semble parvenue » aujourd'hui. L'ouvrage est divisé en trois parties : I. La sortie du chaos (1918-1920); II. L'ère des consortiums (1920-1923); III. Crise et convalescence (1923-1927). Étude impartiale, fortement charpentée, étayée par une documentation abondante, vivifiée par des enquêtes personnelles faites sur place, et que tous les historiens de l'après-guerre auront profit à consulter.

J. Isaac.

— Albert Wieske. *Der Elbhandel und die Elbhandelspolitik bis zum Beginn des 19 Jahrhunderts* (Halberstadt, H. Meyer, 1927, in-8°, 198 p.; 6e fasc. des *Beiträge zur mitteldeutschen Wirtschaftsgeschichte* de G. Aubin). — En dépit d'une composition scolastique et fatigante, de nombreuses redites, l'ouvrage que M. Wieske a tiré de sa dissertation doctorale est d'un réel intérêt. Il montre comment, au cours des âges, l'Elbe est, de frontière, devenu artère, et comment au trafic transversal s'est joint et presque substitué le trafic de bout en bout, de Melnik à Hambourg et vice versa. Cette transformation est liée aux vicissitudes politiques, qui ont fait passer l'Allemagne médiane de l'économie urbaine à l'économie territoriale. Lorsque l'empereur, devenu roi de Bohême, veut libérer la navigation du fleuve, lorsqu'il

Digitized by Google

veut, et l'électeur Auguste de Saxe avec lui, se fournir de sel français — du *Baiensalz* — au mépris du monopole de Lüneburg, c'en est fait des privilèges des villes d'étape ; même les ducs de Brunswick-Lüneburg, dont les douanes sont intéressées à l'activité du transit fluvial, se séparent de leurs sujets. Il est curieux de voir comment toute cette évolution finit par mettre hors de pair une ville d'étapes qui se transforme en ville de grand commerce : position géographique, déplacement des routes commerciales, guerre de Trente ans, politique prussienne et surtout frédéricienne, conquêtes révolutionnaires, et d'abord même le système continental, tout favorise la croissance de Hambourg.

M. Wieske étudie successivement les débuts jusqu'au XIIIe siècle, la période de la politique économique urbaine qui s'achève avant la fin du XVIe, le commerce de l'Elbe après la guerre de Trente ans. Il nous fait connaître ces curieuses conférences de l'Elbe qui, à partir de 1544-1548, réunissaient les États riverains. Il y a là comme une préfiguration de nos commissions internationales. Il s'arrête à l'acte de 1821 qui a établi, au moins en principe, la liberté de navigation de l'Elbe.

Il est regrettable que les très précieuses notes de l'ouvrage (563 renvois) soient rejetées à la fin. Avec cette habitude, peut-être économique pour eux, les éditeurs tueront l'érudition. Henri HAUSER.

États-Unis. — Randolph G. ADAMS. *British headquarters maps and sketches used by Henry Clinton, while in command of the British forces operating in North America, 1775-1782* (Ann Arbor, Th. William L. Clements library, 1928, v-144 p. ; prix : 1 doll. 50 c.). — Sir Henry Clinton commandait les troupes anglaises pendant la guerre d'indépendance américaine. Ses papiers furent acquis de ses descendants en 1926 par M. William L. Clements et sont aujourd'hui conservés dans sa bibliothèque d'Ann Arbor. Ils consistent essentiellement en cartes et esquisses manuscrites d'un grand intérêt pour l'histoire militaire ; mais on y trouve aussi des notes rédigées par des officiers du génie, Spry, d'Aubant et Mercer, qui ont permis de déterminer exactement la date où elles ont été exécutées. M. Adams a donné un catalogue descriptif des manuscrits originaux et des documents imprimés qui complètent la collection. Ce catalogue complète celui qu'a publié P. L. Phillips : *List of maps of America in the library of Congress* (Washington, 1901).

France. — Ch. FLORANGE. *Curiosités financières sur les emprunts et loteries en France depuis les origines jusqu'à* 1873, avec préface de J. Coudurier de Chassaigne (Paris, Ch. Florange et Alph. Margraff, 1928, gr. in-8°, IV-570 p., nombreuses fig.). — Sous ce titre un peu inattendu sont groupés de nombreux documents relatifs à notre histoire financière, et non pas seulement aux emprunts et loteries. Beaucoup de textes législatifs et administratifs sont reproduits en fac-similés. De même reproduction de monnaies, notamment monnaies obsidionales ou privées, et aussi d'autres moyens de paiement, tels que les monnaies de carte au Canada (sur lesquelles on aurait pu renvoyer au récent travail d'Adam Shortt), les actions et billets de Law, de la caisse d'escompte, assignats, mandats territoriaux, etc.

Cette collection nous est donc précieuse. Mais elle appelle bien des observations. Le titre, d'abord, nous annonce une étude allant des « origines » jusqu'à 1873. Or, il n'y a que quelques notes hâtives, ni complètes ni classées, dans les sept premières pages d'un chapitre intitulé : *Des origines à la mort de Louis XIV*. Il y a cependant des « curiosités financières », notamment des emprunts et des loteries, dans

Digitized by Google

les siècles antérieurs au XVIIe. De même, la période postérieure à 1815 est enclose en moins de douze pages.

Ce qui est plus grave, c'est que, ces limites étant admises, les documents, écrits ou graphiques nous sont donnés sans ordre, sans indication de sources, parfois sans date précise, sans aucune référence à des ouvrages (il en est cependant de bons) d'histoire financière. P. 109, la légende (*Scène d'agiotage rue Quincampoix*) ne nous avertit pas qu'il s'agit d'une caricature néerlandaise. P. 260, le billet de la section des Thermes porte à tort « 50 l. et au-dessous » ; on ne nous dit pas si le graveur du temps est responsable de cette erreur. P. 395, toutes les médailles reproduites ne sont pas décrites. P. 401, on ne nous avertit pas qu'il s'agit d'un assignat de Louis XVI, surchargé, sans doute pendant le siège de Mayence, d'inscriptions républicaines conformes à la loi du 24 octobre 1792. P. 522, les deux chansons non datées sur les assignats doivent être de 1790 ou 1791, bien qu'elles figurent à la fin du Directoire. — La préface n'ajoute rien au volume, si ce n'est des vulgarités dignes de la plus basse des gazettes quotidiennes. — En somme, une publication de curieux, qui a coûté cher, qui n'est pas sans intérêt, mais que les historiens ne manieront qu'avec précaution. Henri HAUSER.

— A. LEMAN. *L'Église dans les temps modernes* (Paris, s. d., in-16, 199 p. *Bibliothèque catholique des sciences religieuses*, n° 18 ; prix : 10 fr.). — On n'étonnera aucun des lecteurs de M. Leman en disant qu'il s'agit d'une œuvre sérieuse. C'est une tentative hardie que de résumer en peu de pages, sous une forme accessible à tous, la longue période qui va du début de la Renaissance (que l'auteur place en 1447) à la Révolution. Cet ouvrage de vulgarisation, disons même d'apologétique, est l'œuvre d'un érudit. L'excellente bibliographie sommaire qui y est jointe donnera aux lecteurs les moins avertis le sentiment de la complexité des problèmes et des difficultés de la recherche historique ; elle fait aussi bien place aux œuvres défavorables qu'à celles qui sont écrites *ad majorem Ecclesiae gloriam*. La largeur des divisions : Renaissance, Révolution protestante, Restauration catholique (M. Leman préfère, non sans raison, ce terme à Contre-Réforme), Origines et progrès de l'incrédulité moderne, est d'un historien.

Bien que la thèse soit nettement, comme il fallait s'y attendre, catholique romaine, l'esprit critique n'est pas absent et le ton est généralement modéré. Cependant, certains passages ne sont pas d'une objectivité absolue. Écrire (p. 92) que « les tenants de la R. P. R. *n'hésitèrent pas* [c'est moi qui souligne] à conclure des accords avec les étrangers », c'est ne pas être tout à fait exact, et il est inéquitable de ne pas avouer que l'autre parti se livrait à des tractations au moins aussi condamnables à nos yeux. On en a bien dit deux mots (p. 81) à propos de Philippe II. Il est un peu hardi (p. 95), après les publications de M. Romier sur les dépêches du nonce Salviati, d'écrire tranquillement (p. 95) : « *Il est impossible de prétendre encore* que Pie V ou Grégoire XIII ait été, *d'une manière ou de l'autre*, complice de ce forfait [la Saint-Barthélemy] commis à l'instigation de Catherine de Médicis ». Une pareille affirmation manque à tout le moins de nuances. Pour le XVIIIe siècle, on admet sans peine que M. Leman condamne en bloc les philosophes. Mais pense-t-il sérieusement définir Kant (p. 165) en disant qu'il « achève de donner un fondement philosophique au système de l'incrédulité »? Parmi les causes de la diffusion de cette incrédulité, n'était-il pas nécessaire (comme on l'avait fait pour les causes de la Réforme) d'insister un peu plus (p. 178-179) sur la vie du haut clergé?

Digitized by Google

C'est déjà beaucoup, dans une collection de ce genre, que d'en avoir parlé. Nous n'insisterions pas sur ces taches si nous ne tenions compte et de la valeur de l'auteur et du mérite que, malgré tout, conserve ce petit livre. Henri HAUSER.

— Jacques COURVOISIER. *L'histoire de la Réforme et les manuels scolaires* (Neuilly, « la Cause », s. d., in-12, 78 p.). — Les manuels n'ont pas de chance. A Oslo, on les accusa de ne pas travailler à la *Versöhnung*, parce qu'ils n'enseignent pas que la responsabilité de M. Poincaré est au moins égale à celle de Guillaume II, et parce qu'ils enseignent que l'occupation de la Belgique n'a pas été une œuvre de haute humanité. Les voici suspects de ne faire à l'histoire de la Réforme ni une place suffisante ni une part équitable. Pourtant, en cette « Étude sur la façon dont les Manuels d'histoire à l'usage des établissements d'enseignement primaire et secondaire présentent l'histoire de la Réforme française des origines à l'Édit de Nantes », les textes mêmes retenus par M. Courvoisier indiquent bien que de grands progrès ont été réalisés, sauf exceptions de plus en plus rares, dans le sens de l'impartialité ou du moins de la neutralité. M. Courvoisier voudrait plus : c'est oublier qu'une classe de lycée est elle-même un terrain neutre, où l'on est tenu à beaucoup de réserve. Au reste, même des historiens professionnels n'accepteront pas sans discussion toutes ses affirmations (p. 34 et 35). Il reproche souvent aux auteurs de manuels de ne pas s'étendre davantage, de trop résumer certains faits : « On aimerait voir ces différents mouvements mieux indiqués dans nos manuels scolaires. » Pauvres manuels, pauvres professeurs, nous ajouterons : pauvres élèves ! Ne faut-il pas tenir compte du temps dont ils disposent, et de l'âge de ces jeunes cervelles? Au reste, les nouveaux programmes ne vont-ils pas mettre tout le monde d'accord en excluant du bagage obligatoire de nos bacheliers non seulement l'histoire de la Réforme, mais toute l'histoire antérieure à 1789? Avoir le riche passé de la France et se résoudre délibérément à l'ignorer, quelle gageure ! Henri HAUSER.

— Léon CAHEN. *Histoire de l'Europe et particulièrement de la France, 1789-1848* (Paris, Félix Alcan, 1929, 455 p. ; prix : 24 fr.). — Voici un excellent manuel, conforme aux programmes de 1925 et destiné aux élèves de nos classes de première. Le titre donne une idée inexacte de son contenu, puisque l'auteur a consacré, comme il convenait, des développements particuliers à l'expansion britannique (p. 307-313), à l'affranchissement de l'Amérique latine (p. 323-330), à l'expansion coloniale française (p. 346-354) et un chapitre entier à la formation des États-Unis de l'Amérique du Nord depuis le traité de Versailles jusqu'à la fin de la guerre de Sécession (p. 386-409). Mais je m'en voudrais d'insister sur une chicane de pure forme. Je préfère dire tout le bien que je pense d'un ouvrage que recommandent à la fois sa valeur intrinsèque et ses mérites pédagogiques. La période étudiée est courte — un peu plus d'un demi-siècle — mais singulièrement chargée d'événements d'une importance capitale. M. Cahen a voulu en tracer un tableau personnel ; il ne s'est pas contenté de suivre les sentiers battus, et mainte fois sa connaissance des travaux les plus récents lui a permis de rectifier les opinions reçues : voyez, par exemple, ce qu'il écrit, p. 315-316, sur le Congrès de Vienne et le rôle qu'y joua Talleyrand. Au reste, il s'est gardé de faire étalage d'érudition, et la précision de son exposé n'exclut pas la sobriété : dans la masse formidable de faits qui s'offraient à lui, il a su choisir et ne retenir que l'essentiel. Notons, pour terminer, que l'illustration est fort bien comprise. C. RICHARD.

Digitized by Google

— Paul Van Dyke. *The Story of France from Julius Caesar to Napoléon III* (New-York and London, Charles Scribner's sons, 1928, 539 p.; prix : 3 d. 50). — Professeur à l'Université de Princeton, P. Paul Van Dyke appartient à cette élite d'intellectuels américains qui considèrent volontiers la France comme leur seconde patrie. Il connaît admirablement notre pays où il a vécu et étudié pendant de longues années ; il dirige à Paris le Bureau des Universités des États-Unis ; nos monuments, notre littérature, nos dépôts d'archives, nos musées lui sont familiers. Il a entrepris de présenter à ses concitoyens le récit complet de l'histoire de la France depuis la conquête romaine jusqu'à l'avènement de la Troisième République. Nul n'était plus qualifié pour s'attaquer à une tâche aussi vaste et aussi complexe. Il s'en est acquitté avec un rare bonheur. Il ne pouvait être question, bien entendu, de puiser uniquement aux sources originales ; M. Paul Van Dyke a dû prendre pour base de son travail des ouvrages imprimés, en particulier des synthèses telles que l'*Histoire Lavisse ;* mais une longue pratique des textes et des documents de première main lui a permis d'émailler son exposé de citations souvent savoureuses qui lui donnent la couleur et la vie. Au reste, sa conception de l'histoire n'a rien d'étriqué. Il analyse avec soin les institutions du passé, indique en quelques traits précis le sens général de leur évolution et ne néglige pas les faits de l'ordre économique. Mais il se plaît surtout aux vastes tableaux d'ensemble qui mettent en pleine lumière l'œuvre civilisatrice accomplie par la France aux divers stades de son histoire ; à cet égard, les chapitres qu'il a consacrés au moyen âge, à l'activité littéraire et artistique des XIVe et XVe siècles, à la Renaissance, sont de véritables chefs-d'œuvre de clarté et d'intelligence. Il faut souhaiter que le livre de M. Paul Van Dyke trouve de nombreux lecteurs dans les pays de langue anglaise ; il est de nature à dissiper quelques-uns des préjugés que l'ignorance et la malveillance y ont accumulés contre notre pays. C. R.

— Chanoine F. Uzureau. *Andegaviana*, 2e série (Angers, Siraudeau, 1928, 423 p.). — Dans ce nouveau volume d'une collection bien connue, le chanoine Uzureau a réuni, selon son habitude, des articles, des notes et des documents relatifs aux époques les plus diverses, depuis le Moyen Age jusqu'au XIXe siècle et qui ont déjà été publiés pour la plupart, sinon tous, dans l'*Anjou historique*. Aussi nous bornerons-nous à signaler, comme offrant un intérêt particulier, un rapport rédigé par l'intendant Colbert de Croissy sur l'*Anjou en 1664* (p. 22-35), des notes curieuses sur *L'application du Concordat dans le diocèse d'Angers* (p. 52-63), un récit de *La mission de 1816 à Angers* (p. 427-251). L'ensemble vaut surtout par l'abondance des détails et la curiosité d'esprit de celui qui les a recueillis. C. R.

— Léonce Grasilier. *L'affaire Petit du Petit-Val* (Perrin, 1927, XI-219 p.; prix : 12 fr.). — Cette étude paraît dans une collection consacrée aux « énigmes et drames judiciaires d'autrefois ». Il s'agit, en l'espèce, d'une ténébreuse affaire d'assassinat : dans la nuit du 1er au 2 floréal an IV, l'ex-receveur général des fermes du Petit-Val fut massacré dans son château de Vitry-sur-Seine avec sa belle-mère, deux sœurs de celle-ci et plusieurs domestiques. Les auteurs de ce forfait ne furent jamais retrouvés. Bien des indices permettraient pourtant de croire à la culpabilité de parents de la principale victime, qui auraient voulu s'assurer un héritage considérable. C'est du moins ce qu'essaie d'établir M. Grasilier. Malgré les dessous policiers et financiers de cette cause mystérieuse, l'intérêt historique

Digitized by Google

du récit reste, somme toute, assez mince. — Au surplus, voir la *Rev. histor.*, t. CXLIX, p. 289. C. R.

— Félix PONTEIL. *Un préfet de Strasbourg sous la monarchie de Juillet* (extrait de la *Revue politique et parlementaire* du 10 décembre 1928). — Monographie très documentée sur Augustin Chopin d'Arnouville. Il fut d'abord auditeur au Conseil d'État sous l'Empire, puis préfet de l'Isère en 1817 ; mais il succomba après les élections législatives de 1819 qui envoyèrent à la Chambre l'abbé Grégoire, considéré comme régicide. Préfet du Doubs en 1830, il fut, sur sa demande, nommé à Strasbourg le 30 septembre 1831. On le dépeint ainsi : « conscience droite, esprit tatillon et procédurier », et qui ne sut pas se faire aimer de ses administrés, peu maniables eux-mêmes. En mai 1839, il demanda son changement pour la préfecture du Rhône, mais ne fut pas agréé. Il prit sa retraite et mourut le 14 novembre 1857.

— Taine fut, comme on sait, nommé en avril 1852 professeur suppléant de rhétorique au lycée de Poitiers. Il y arrivait muni d'une lettre où le ministre de l'Instruction publique, H. Fortoul, le menaçait de destitution s'il osait y enseigner les détestables opinions philosophiques qu'on lui avait déjà reprochées à Nevers. Heureusement pour lui, le professeur qu'il suppléait reprit son service après l'année scolaire écoulée. Taine demande alors pour la rentrée prochaine un poste à proximité d'une Faculté des sciences, où il veut poursuivre ses études de physiologie : il est nommé professeur de sixième au lycée de Besançon. Comprenant alors qu'on ne veut plus de lui, il se fait mettre en congé en octobre 1852. Sur son bref séjour à Poitiers, nous avons sa correspondance. M. Louis ARNOULD, professeur à l'Université de Poitiers, l'a utilisée avec finesse et bonne humeur, non sans quelque malicieuse réserve, mais, d'autre part, en mettant en valeur quelques faits nouveaux. Il marque discrètement que, si Taine se plaint amèrement de la turbulence ou de la stupidité de ses élèves, c'est peut-être parce qu'il ne savait pas tenir une classe. Il note aussi le fait que le futur professeur à l'École des Beaux-Arts n'a jamais prêté la moindre attention aux richesses artistiques de Poitiers. La conférence de M. Arnould a paru dans la *Revue générale du Centre-Ouest de la France*, en septembre 1928. — Dans cette même Revue, M. SAINTARD a publié ses souvenirs personnels, qui méritent d'être signalés, sur *Les Saintongeais dans la Grande Guerre*. — Ch. B.

Grande-Bretagne. — James Field WILLARD. *Inland transportation in England during the fourteenth century* (extrait du *Speculum*, t. I, n° 4, 1926). — Brochure de douze pages qui vient utilement compléter l'introduction de W. T. Jackman à son gros ouvrage : *The development of transportation in modern England* (2 vol., 1916). Cette introduction contient en effet un résumé des moyens de transports en Angleterre depuis les Romains ; mais le sujet lui-même n'y est traité à fond que depuis environ 1500. Ch. B.

— On sait l'attaque dirigée par Henri VIII contre certaines hérésies de Luther : *Assertio septem sacramentorum* (1521), et l'on sait aussi qu'à cette occasion il reçut du pape le titre de « Defensor fidei ». Luther répondit dans la même langue (Wittenberg, 15 juillet 1522), et cette réplique vient d'être pour la première fois traduite en anglais par le Rév. E. S. BUCHANAN, sous le titre : *Luther's reply to king Henry VIII* (New-York, 1928, sans indication d'éditeur, 57 p.). Elle se termine par l'adieu suivant : « Farewell to the foolish and unhappy defender of the Babylonist captivity and of his papal Church. » Ch. B.

Digitized by Google

— *Englands's treasure by forraign trade, or The Ballance of our foraign trade is the rule of our treasure.* Written by Thomas MUN of London merchant, march 1664 *v. st.* — Réimpression littérale sans introduction ni commentaire entreprise par l'Economic history Society (Oxford, Basil Blackwell, 1928, 88 p.; prix : 3 s.). — L'auteur de ce traité sur la balance du commerce est un économiste bien connu dont on trouvera la biographie dans le *D. N. B.* Dans l'adresse à son fils John (voir son article dans *D. N. B.*), Mun lui enseigne que son livre a pour objet « de montrer les mesures générales qu'il faut prendre pour enrichir un royaume et d'exposer les moyens employés par les princes pour alimenter leur Trésor ». On lui attribue le mérite d'avoir fondé le système mercantile. Son traité, qui n'a pas eu moins de six éditions (la 6e est de 1755), a été loué par Adam Smith comme contenant « la maxime fondamentale de l'économie politique, non seulement en Angleterre, mais dans tous les pays adonnés au commerce ». Ch. B.

— *Calendar of State papers, Colonial series, America and West Indies, August 1714-December 1715, preserved in the Public Record Office.* Edited by Cecil HEADLAM (Londres, H.M's Stationary Office, 1928, XLVII-435 p.; prix : 1 £ 7 s. 6 d.). — Ce volume commence à la mort de la reine Anne. L'avènement de Georges Ier, prince protestant, fut bien accueilli par les colonies de la Couronne, parce qu'il garantissait leur religion, leurs droits et leurs libertés ; mais, contre les Jacobites qui n'y manquaient pas, les gouverneurs de ces colonies durent prendre des mesures pour écarter de l'administration les fonctionnaires dont on pouvait redouter la fidélité à l'ancien régime. Ils avaient aussi à surveiller de près les colons français que le récent traité d'Utrecht avait fait passer sous la domination anglaise, les Espagnols alliés de la France, les Indiens. Leur correspondance, analysée en grand détail dans le volume, présente un très vif intérêt. En ce qui concerne le soulèvement des Peaux-Rouges en juillet 1715, on en pourra trouver les causes exposées tout au long dans une lettre de Thomas Bannister (auteur d'un *Essay on trade of New England*) au Conseil du commerce et des plantations, 15 juillet 1715. Il en rend nettement responsables les nouveaux maîtres ; « si je ne me trompe », écrit-il, « le manque de foi, l'hypocrisie et l'ivrognerie ne sont pas plus anciens parmi eux que l'arrivée des Anglais... Leurs querelles et guerres ne sont pas inspirées par l'ambition, par la soif du sang, mais par la nécessité de défendre leurs biens et leurs alliances ». D'ailleurs, « leur juste indignation a été accrue par les fraudes pieuses des prêtres français qui leur ont enseigné que la Vierge Marie était une femme française, que Notre Sauveur était né en France et que les Anglais étaient les Juifs qui l'avaient crucifié ». Les nègres n'étaient guère mieux traités. La situation commerciale suscitait, d'autre part, des plaintes, des récriminations contre la France, contre l'Espagne, etc. On pourrait trouver presque à chaque page du volume les arguments les plus variés pour étayer un acte d'accusation contre l'administration des colonies anglaises ; mais n'est-ce pas le principe colonial lui-même que, là comme partout ailleurs, il faudrait tout d'abord incriminer? Pour s'en tenir au point de vue des faits particuliers, le volume est une riche mine facile à exploiter et où le chercheur est sûr d'être récompensé de sa peine. Ch. B.

— Brochures extraites du tome XIII des *Proceedings of the British Academy* (en vente à la librairie Humphrey Milford, Londres). — Tout d'abord quatre notices nécrologiques : 1° *David George Hogarth, 1862-1927*, par A. H. SAYCE (7 p.; prix : 6 d.) Hogarth opéra en Asie Mineure d'heureuses fouilles qui ont enrichi l'archéo-

Digitized by Google

logie hellénique. Il dirigea la « British school of archaeology » de 1897 à 1900 et prit en 1909 la succession de Sir Arthur Evans à l'Ashmolean Museum. 2° *John McTaggart Ellis McTaggart, 1866-1915*, par C. D. Broad (30 p. ; prix : 1 s. 6 d.) C'était un philosophe, auteur d'études approfondies sur la dialectique et la cosmologie de Hegel, d'un beau livre : *The nature of existence*. Il fut pendant vingt-cinq ans professeur de sciences morales à Trinity College, Cambridge. 3° *Joseph Shield Nicholson, 1850-1927*, par W. R. Scott (24 p. ; prix : 1 s. 6 d.). Savant mathématicien qui ensuite enseigna la philosophie morale au même collège, puis fut nommé à la chaire d'économie politique et de droit commercial à Édimbourg. On lui doit des *Elements of political economy*, des études sur la question monétaire, un traité *The economics of Imperialism*, des *Principles of political economy*, un recueil de conférences intitulé : *Historical progress and ideal Socialism*, une critique du bolchévisme dans *The revival of Marxism*, 1923. 4° *Edward Armstrong, 1846-1928*, par W. H. Hutton (10 p. ; prix : 6 d.). « Fellow » de Queen's Coll. Oxford, il y enseigna pendant quarante ans l'histoire moderne ; il est surtout connu par un grand livre sur l'empereur Charles-Quint. — Viennent ensuite six mémoires dont deux : *The poetry of Collins*, par H. W. Garrod (20 p. ; prix : 1 s.) et *Anthropomorphism and physics*, par T. Percy Nunn (35 p. ; prix : 2 s.) ne sauraient nous arrêter. Nous devons, au contraire, attirer l'attention sur les suivants : F. Ll. Griffith, *Christian documents from Nubia* (34 p. et 4 pl. ; prix : 4 s.). Ces documents sont : 1° une inscription gravée en mémoire du roi de Nubie Georges, qui naquit en 1106, monta sur le trône en 1130 et mourut en 1158. Texte et commentaire. 2° Un document de caractère juridique écrit sur une peau de gazelle ; il date sans doute du roi de Nubie Basile, qui régna dans le dernier quart du XIe siècle. 3° Un Graffito d'Assouan où est nommé le roi Kudanbes. — Mario Praz, *Machiavelli and the Elizabethans* (51 p. ; prix : 3 s.), où l'on voit comment se sont transformées et déformées les doctrines du grand Florentin et quelle influence elles exercèrent sur la littérature (voir plus haut, p. 446). — W. W. Greg, *Principles of emendation in Shakespeare* (72 p. ; prix : 3 s. 6 d.). — H. A. L. Fisher, *The whigh historians* (45 p. ; prix : 2 s.). Portraits de Macaulay, de Mackintosh, de Henry Hallam. Macaulay est peint avec une évidente prédilection, qui n'exclut pas certaines réserves. « Le révolutionnaire Michelet », dit-il, « fut, à certains égards, un plus grand génie que Macaulay ; mais, bien que supérieur en tant qu'historien du Moyen Age, il ne connut jamais son pays aussi bien que Macaulay a connu l'Angleterre. » De l'oncle, la transition au neveu était toute naturelle, et c'est par une étude sur Sir George Otto Trevelyan que M. Fisher a terminé sa remarquable allocution.

Portugal. — *The Chronicles of Fernão Lopes and Gomes Eannes de Zurara*, with translated extracts and seven illustrations, by Edgar Prestage (Watford [Herts.], Voss et Michael, 1928, in-8°, XI-99 p.). — Cette luxueuse publication constitue une introduction recommandable aux deux grands chroniqueurs portugais du XVe siècle. Elle les replace dans leur temps, esquisse leur biographie, analyse leurs chroniques. Surtout, M. Prestage en donne des fragments qui permettent de mesurer l'importance littéraire de Fernão Lopes et de Zurara, particulièrement du premier, qui soutient la comparaison avec Froissart. Sur leur valeur historiographique, M. Prestage ajourne son jugement jusqu'au jour où nous aurons « de vraies éditions critiques » de leurs écrits. Signalons qu'il existe une bonne anthologie littéraire de Fernão Lopes, en trois volumes, dans la collection *Antologia portuguesa*,

Digitized by Google

publiée par les soins de M. Agostinho de Campos (Paris-Lisbonne, Aillaud, 1921-1922). M. BATAILLON.

République argentine. — J.-T. MEDINA. *La expedicion de corso del comodoro Guillermo Brown en aguas del Pacifico, octubre de 1815-junio de 1816* (Publicaciones del Instituto de investigaciones historicas, nº XLI. Buenos-Aires, J. Peuser, 1928, 53-LII p.). — M. Medina publie des documents intéressants sur l'expédition de Guillermo Brown, envoyée par les insurgents de Buenos-Aires dans le Pacifique, et les fait précéder d'une introduction instructive. Quelques bateaux corsaires suffirent pour jeter l'alarme sur toutes les côtes du Pacifique, notamment à Callao et à Guayaquil ; les autorités espagnoles armèrent des corsaires et demandèrent l'aide de bateaux anglais. Brown put cependant regagner son port d'attache. — H. S.

Russie. — Geo LONDON. *Elle a dix ans, la Russie rouge* ! (Arthème Fayard, 1927, 254 p. ; prix : 12 fr.). — Alfred FABRE-LUCE *Russie, 1927* (Bernard Grasset, 1927, 268 p. ; prix : 12 fr.). — Dès le début de son livre (p. 11), M. London annonce qu'il notera ses impressions, sans souci de passion, « sans haine et sans crainte » et qu'il compte faire honnêtement son métier de *reporter*. Nous lui rendrons volontiers cette justice ; quand il décrit ces *Bezprizornie* (enfants sans surveillance), rendus orphelins par la Révolution ou par la famine, il n'hésite pas à reprocher aux Soviets de prendre leur parti d'un mal qu'ils déclarent incurable et de compter sur la mortalité pour alléger leur tâche. On lira avec beaucoup d'intérêt et de curiosité les divers tableaux, pleins de vie, qu'il trace des séances des tribunaux, des représentations dramatiques, de la renaissance de Petrograd-Leningrad. Son livre est, en somme, une œuvre intelligente et impartiale.

D'une tout autre portée est l'ouvrage de M. Fabre-Luce. Les deux auteurs s'unissent dans la même indignation pour condamner l'odieux abandon des enfants dont on a tué les parents, et que les bolchéviks laissent errer dans la ville, à peine vêtus et mourant de faim. Les spectacles décrits par M. Fabre-Luce frappent par la vivacité des couleurs, soit qu'il emmène le lecteur dans une rue ou dans une maison de jeu, aux courses ou au théâtre... La partie la plus importante de son livre est le chapitre II (Conversations et enquêtes, p. 51-90). Les entretiens de l'auteur avec Tchitchérine, Radek, Lounatcharskii sont d'un puissant intérêt : on remarquera, en particulier, le naïf aveu de Tchitchérine (p. 56) : « Les dictateurs doivent respecter les dogmes qui les ont portés à la dictature ». Citons la réponse de l'auteur : elle donnera une idée de la précision et de la fermeté de son style : « Suivre des théories, au lieu d'intérêts, qui sont proches de la vie ; s'inspirer de fictions, c'est-à-dire du fanatisme organisé, au lieu de refléter une opinion élargie, où les extrêmes ont chance de se balancer : tel est le progrès dans l'asservissement qui sépare les dictatures des démocraties. » Notons encore la « Méditation devant le Kremlin », si riche en idées et en aperçus. La fin du livre est remplie d'impressions éprouvées au cours de voyages faits de Léningrad à la Caspienne, au Caucase et en Crimée. Agréables à lire, ces pages n'ont pas cependant la même importance que les chapitres précédents.

Les transcriptions défectueuses sont assez nombreuses. Signalons-en seulement quelques-unes. On lit (p. 125) « la Moskowa », au lieu de « la Moskva », car le même nom désigne le fleuve et la ville. P. 237, « Kisslovotsk » n'offre aucun sens, la ville tirant son nom de « kislii », acide, aigre, et de « voda », eau ; il faut corriger « Kis-

Digitized by Google

lovodsk ». P. 31, au lieu de la transcription, absurde en français, de « boyard » (où le *d* n'a rien à faire), il faudrait au moins écrire *boïar ;* cette erreur a joué un mauvais tour à l'auteur, qui forge le mot « boyarde ». Or, le russe a tiré du mot *boïarin*[*e*] (pluriel, *boïaré*) le mot *boïarynia* (d'où « barynia »), c'est-à-dire la femme du boïar. Écrivons donc *boïarynia.* E. Duchesne.

— *La chute du régime tsariste. Interrogatoires. Comptes-rendus sténographiques.* Traduction française (Paris, Payot, 1927, 580 p. ; prix : 32 fr.). — Le présent ouvrage est précédé d'une remarquable préface de M. Boris Maklakov, qui fut quelque temps ambassadeur de Russie à Paris. Elle est digne, en tous points, de cet orateur lucide et précis qui a honoré la tribune russe dans les différentes Doumas. Il représente un extrait très réduit de l'édition originale russe qui comprend sept volumes et parut en 1925-1926. Au cours des différents interrogatoires comparaissent successivement — et les vingt noms qui y figurent suffisent à attester l'utilité de ce livre — d'anciens présidents du Conseil, d'anciens ministres, comme A. I. Goutchkov, des généraux ; la liste des témoins est donc importante. Les interrogatoires particulièrement intéressants abondent : on retiendra, parmi les plus caractéristiques, celui de Chtcheglovitov (et non Chteglovitov), ancien ministre de la Justice, dont les réponses constituent contre l'ancien régime un formidable réquisitoire : aucun ne jette une lumière plus crue sur l'arbitraire fondamental qui présidait au recrutement des juges et au fonctionnement de la justice. Les interrogatoires, il faut le reconnaître, ont été extraits avec beaucoup de perspicacité de la masse qui les encadrait. L'historien futur y puisera des renseignements d'une utilité indéniable.

Malheureusement, de graves reproches peuvent être adressés à cette publication. Comment l'historien s'orientera-t-il dans ce fourré, faute d'index? Il devra en dresser un pour son usage personnel. Les traducteurs n'ont pas même adopté toujours une transcription cohérente : il serait trop long d'en relever même les spécimens les plus frappants. Leur style est souvent affligeant : on lit (p. 159) : « malgré que nous eûmes fait nos études ». Quoi qu'il en soit, il faut être indulgent en présence de tant d'utiles documents. E. Duchesne.

Histoire de l'art. — Max-J. Friedländer. *Geertgen und Bosch* (Berlin, Paul Cassirer, 1927, 1 vol., 168 p. et 78 illustrations hors texte). — M. Max-J. Friedländer a entrepris d'écrire une histoire de la peinture néerlandaise en douze volumes ; nous avons déjà signalé les tomes où il a étudié l'art de Diérick Bouts et celui d'Hugo van der Goes. Dans la deuxième moitié du xve siècle, l'art flamand n'offre pas les mêmes caractères qu'auparavant ; des influences venues du Nord-Est s'y manifestent, et il est difficile d'en suivre la remarquable évolution si on ne s'intéresse pas à ce qui se passe en Hollande. Gérard David ne se comprend guère si on ne le rattache dans ses débuts à l'école de Harlem. C'est à ces rapports de l'art flamand et de l'art hollandais que M. Friedländer consacre le volume que vient de publier l'éditeur Paul Cassirer. A ses yeux, Geertgen van Harlem doit être considéré comme un authentique représentant de l'art hollandais. Quant à Jérôme Bosch, il a travaillé à St-Hertogenbosch (Bois-le-Duc), qui fait aujourd'hui partie de la Hollande ; mais ce n'est pas cette circonstance qui doit le faire considérer comme un Hollandais ; d'ailleurs à quelle école rattacher Bosch, un des artistes les plus personnels qu'aient eus les Pays-Bas, un des plus émouvants dans leur bizarrerie? M. Friedländer nous donne de lui une biographie très complète, et il faut

Digitized by Google

souhaiter qu'elle soit bientôt suivie de celle de Pierre Brueghel, le grand, l'incomparable disciple de Jérôme Bosch. J. ALAZARD.

— Ernst FLEMMING. *Das Textilwerk* (Berlin, Wasmuth, 1927, 38 p. de texte et 320 illustrations). — Ce volume, qui fait partie de la Collection des grands manuels Wasmuth, se recommande avant toutes choses par l'abondance et l'heureux choix des illustrations. En un texte bref et substantiel, M. Flemming présente quelques vues rapides sur l'évolution de l'art des tissus depuis l'époque égyptienne jusqu'au début du XIXe siècle. Quelques reproductions en couleur donnent la meilleure idée de certains types d'étoffes particulièrement intéressants ; une planche, consacrée aux étoffes byzantines des Xe, XIe et XIIe siècles, dispense, par sa netteté, de tous les commentaires. C'est dire combien la présentation de ce volume est digne d'éloges. Rien n'a été épargné pour donner à la documentation toute l'ampleur désirable, et l'œuvre de M. Flemming est ainsi appelée à rendre aux spécialistes de l'histoire de l'art les plus grands services. J. A.

— Les historiens de l'art trouveront beaucoup à glaner dans les notes que M. J. Bruce WILLIAMSON a recueillies sur la grand'salle du Collège (*Inn*) de Middle Temple, un des quatre « Inns of courts » de Londres. Construite au temps d'Élisabeth en un style inspiré de l'Italie, elle s'est peu à peu enrichie de nombreuses peintures héraldiques, de tableaux, dont un portrait de la reine Élisabeth qui paraît être contemporain, etc. (*Middle Temple Hall. Notes upon the history*, collected from the Records of the Middle Temple Society. Londres, Chancery lane Press, 62 p. ; prix : 1 s.).

Histoire littéraire. — Robert GUIETTE. *La légende de la Sacristine* (Paris, Champion, 1927, in-8°, 551 p. Bibliothèque de la *Revue de littérature comparée*, t. XLIII). — La légende de la Sacristine est un des sujets littéraires qui, du Moyen Age à nos jours, ont été le plus souvent développés. Elle a beaucoup de charme en elle-même, elle prête à une grande variété de tableaux et elle permet aux tendances de tous les temps et de tous les esprits de se manifester, morales ou libertines, apologétiques ou ironiques. Il s'agit du miracle par lequel la Vierge prend la place d'une religieuse égarée qui abandonne le couvent pour mener une vie dissolue. Quand la pécheresse, accablée d'opprobre, revient chercher un refuge dans le cloître, personne n'a pu s'apercevoir de son absence. La plus ancienne version est contenue dans le *Dialogus miraculorum* de César d'Heisterbach, mort en 1240. Au prix de longues recherches, M. Guiette a recensé et classé les 201 versions latines françaises, italiennes, germaniques, orientales, etc., de ce sujet qui est maintenant adapté au cinématographe. Dans une seconde partie, il a considéré principalement l'histoire de la légende, son origine, sa localisation, sa « temporation », sa valeur morale. Livre d'une érudition qui tient du prodige, mais qui ne s'efface pas assez ; certaines pages sont farcies de citations des ouvrages les plus divers. On trouvera dans ce volume les informations les plus précieuses sur la littérature des contes et sur celles des miracles en particulier. Il faut dire aussi qu'il est écrit avec des préoccupations théologiques et morales qui ne sont pas habituelles dans les livres de science pure. C. BRUNEL.

— *Mélanges de linguistique et de littérature offerts à M. Alfred Jeanroy par ses élèves et ses amis* (Paris, Éditions Droz, 1928, XVI-690 p. ; prix : 80 fr.). —

Digitized by Google

De ce volume, offert le 19 décembre à l'un des maîtres les plus estimés de la Sorbonne, et auquel ont contribué soixante-huit collaborateurs, nous retiendrons seulement les mémoires qui peuvent intéresser directement les historiens : Ferdinand Lot, La dénomination de langue et littérature provençale (elle a pour origine un usage de la chancellerie impériale du Bas-Empire, dans ses édits « ad Provinciales »). — E.-J. Tanquerey, Actes privés en anglo-normand (publie, avec un commentaire philologique, dix actes en français émanés de la chancellerie anglaise de 1310 à 1360). — F. Brunot, Les noms des Assemblées républicaines (fait l'histoire des mots *Convention*, *Conseil des Cinq-Cents* et *des Anciens*, *Tribunat* et *Jury législatif*, *Collège des Conservateurs* et *Sénat conservateur*). — Myrrha Lot-Borodine, Sur les origines et les fins du *Service d'amour*. — Edmond Faral, L'île d'Avallon et la fée Morgane. — Gustave Cohen, La comédie latine en France au XIIe siècle. — Guido Mazzoni, Romieu de Villeneuve et Dante. — Henri Hauvette, Réminiscences dantesques dans le *Roland furieux*. — Giulio Bertoni, Un filologo dimenticato del sec. XVI : Alessandro Sardi. — Pio Rajna, Guglielmo, conte di Poitiers, trovatore bifronte. — Ernest Lyon, Daudé de Prades et la Croisade albigeoise (publie un acte inédit de Simon de Montfort, juillet 1214, au siège de Casseneuil). — Jaume Massó Torrents, Otto de Granson i les balades de Lluis de Vilarasa. — M. K. Pope, A clue to the dialect of the *Chanson de Roland*? (il appartient à la région qui s'étend jusqu'au sud et à l'ouest de Paris). — Émile Roy. Les dates et les allusions historiques dans les chansons d'Ogier le Danois. — E. Hœpffner, La chanson de geste et les débuts du roman courtois. — Arthur Piaget, Aymon de Montfaucon et sa cour littéraire (évêque de Lausanne de 1491 à 1518). — Joseph Bédier, Les chansons du comte de Bretagne (six chansons dont l'auteur est le comte Jean Ier, dit le Roux). — Antoine Thomas, Refrains français de la fin du XIIIe siècle tirés des poésies latines d'un maître d'école de Saint-Denis. — Mario Roques, Le chansonnier français de Zagreb (avec une reproduction photographique du ms. en vingt planches). — Max Prinet, L'illustration héraldique du chansonnier du roi (étudie celles des lettres ornées qui représentent les trouvères en équipement militaire armorié). — Albert Pauphilet, Robert de Clari et Villehardouin (Robert de Clari, qui prit part à la 4e croisade, nous fait connaître son chef Villehardouin sous un jour assez nouveau, montrant que sa rédaction est « un modèle de réticence et de fausse exactitude »). — A. Wallensköld, Dialogue politique en vers de 1229 (où Thibaut de Champagne est pris à partie). — William P. Shepard, Un débat inédit du XIVe siècle (débat en vers sur le conflit entre l'Église de Rome et la France en 1315-1316 ; cette pièce fait partie des « dits » de Gefroi des Nés ou de Paris). — Henry Guy, Le sermon d'Aimé Maigret (prononcé à Grenoble en 1524 dans un esprit tout luthérien, par un prêtre lyonnais qui expia son audace par une assez longue détention). — G. Tilander, Sur l'auteur et le temps de composition des Livres du roi *Modus* et de la reine *Ratio* (allusions aux principaux événements historiques des règnes de Jean le Bon et de Charles V ; ces deux livres sont l'œuvre d'un même auteur, un Normand appelé Henri de Ferrières ; ils ont été achevés en 1374 et 1376 ou 1377). — George L. Hamilton, Encore un plagiat médiéval : la Mappemonde de Pierre de Beauvais et les *Divisiones mundi* de Perot de Garbelai (l'œuvre anglo-normande de Perot est un plagiat de celle qu'avait composée Pierre de Beauvais). — Louis Brandin, Un livre de bonne aventure anglo-français en vers). — Clovis Brunel, Une chanson pour

Digitized by Google

trouver la date de Pâques. La table aux bergiers. — L. Wiese, Recettes médicales en français (avec un glossaire).

Ajoutons que l'on trouvera en tête la bibliographie complète des œuvres et articles d'Alfred Jeanroy.

— Henri Hauvette. *L'Arioste et la poésie chevaleresque à Ferrare au début du XVIe siècle* (Paris, Champion, *Bibliothèque littéraire de la Renaissance*, 1927, in-8°, 390 p. et 3 fig. ; prix : 60 fr.). — Dans ce beau volume, régal des lettrés, les historiens prendront d'abord la riche introduction : soixante-dix pages sur Ferrare au XVe siècle. M. Hauvette nous présente avec humour les marquis d'Este, Nicolas III, Borso, Hercule, et ceux qui n'ont pas régné, comme Lionel, personnages typiques de la Renaissance italienne, humanistes doublés de bandits. Hercule, malgré son prénom mythologique, est de plus un pleutre. D'atroces tragédies de famille ensanglantent les murs de ces palais ornés de fresques. Entre Venise et la Curie, la petite cour a bien du mal à maintenir un semblant d'indépendance, comme plus tard entre Charles et François : la position de Ferrare, à l'origine du delta, était tentante pour les stratèges. — Plus loin, dans l'innombrable « matière » du *Roland*, M. Hauvette a essayé de dégager les éléments historiques, à savoir les peintures et les reflets de la vie contemporaine, et ce que l'Arioste a pensé des princes de son temps. Excellente méthode, qui rattache l'histoire littéraire à l'histoire. — Les notes sont à la fin du volume. H. Hr.

— *Pétrarque. Mélanges de littérature et d'histoire*, publiés par l'Union intellectuelle franco-italienne (Paris, E. Leroux, 1928, in-8°, 235 p., 1 fig. ; prix : 60 fr.). — Charmant volume, que divers auteurs ont consacré à « l'année de Pétrarque » : ceci est le titre de la contribution de M. de Nolhac : c'est le 6 avril 1327 que le poète vit Laure pour la première fois. MM. Hauvette et Hazard, dans des conférences d'où l'esprit critique le plus averti est loin d'avoir banni la poésie, ont recherché ce que nous savons de la mystérieuse Laure et de Pétrarque lui-même. M. M. Mignon tire au clair la question de la maison de Vaucluse. Les historiens liront aussi l'article de M. A. Ronzy sur « Pierre Ameilh de Brenac et son itinéraire résumé du voyage de Grégoire XI d'Avignon à Rome, 1376-1377 », contribution à l'histoire de la « captivité » ; et encore celui de M. E. C. Léonard : « Un ami de Pétrarque, sénéchal de Provence : Giovanni Barrili », gentilhomme napolitain « que le roi Robert avait chargé de poser le laurier triomphal sur la tête de l'auteur de l'*Africa* », et qui fut envoyé par la reine Jeanne en Provence, où d'ailleurs il échoua devant les résistances des indigènes. — Notes à la fin de chaque chapitre. — H. Hr.

Histoire religieuse. — Ulrich Stutz. *Ueber das Verfahren bei der Nomination auf Bischofsstühle* (Berlin, De Gruyter, 1928, in-4°, 20 p. ; extrait des *Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaften, Phil. Hist. Klasse*, XX ; prix : 2 mk.). — M. Stutz étudie le mode de nomination des évêques tel qu'il a fonctionné, jusqu'à une époque toute récente, en France, en Bavière et en Autriche (dans ces deux derniers pays, il a pris fin avec la révolution de 1918). Il conclut que ce système a donné de très bons résultats en Bavière et en Autriche, de moins bons en France, ce qu'il attribue à l'abus des influences parlementaires. Sur le premier point, nous ne pouvons discuter ; d'ailleurs, qu'est-ce qu'un bon évêque? Les points de vue sont très différents. Sur le second, nous croyons qu'il y avait bien d'autres

Digitized by Google

raisons pour que les choix fussent d'ordinaire, non certes scandaleux, mais médiocres. Un point curieux, que M. Stutz met bien en lumière, est celui-ci : c'est dans le pays — la France — dont la politique a été de longue date la moins favorable à l'Église et au Saint-Siège, que le nonce a pris le plus d'influence officieuse sur les choix. Cela, d'ailleurs, se comprend. Le gouvernement bavarois — M. Stutz le montre — trouvait tout naturel de revenir sur un choix, quand Rome faisait difficulté pour accorder l'institution canonique. Pas un gouvernement français n'aurait consenti à ce qui aurait semblé une intolérable reculade. Alors, à moins d'envisager de gaieté de cœur la rupture, force était bien de s'entendre officieusement d'avance. — Le travail de M. Stutz se distingue par une grande objectivité et un extrême soin de bien comprendre les intérêts en présence. — E. JORDAN.

— M.-J. PINET. *La montaigne de contemplacion et la mendicité spirituelle*, de Jehan GERSON (Lyon, impr. Bosc, 1927, in-8°, 105 p.). — Des deux écrits de Gerson analysés et étudiés dans cette substantielle brochure, l'un n'a jamais été imprimé que dans une traduction latine ; l'autre a eu une édition française en 1519. Ils offrent un réel intérêt pour l'histoire, comme de très anciens exemples de traités de contemplation mystique écrits en langue vulgaire, à l'usage de laïques — non de religieux — de condition modeste. Ils font grand honneur à la piété de leur auteur, profonde, pratique et simple, en dépit de son érudition ; ils témoignent en faveur de ce qui restait de religion vraie en un temps qui a vu par ailleurs tant de désordres, de déviations du sentiment religieux et de sécheresse scolastique. — E. J.

— Blaise ROMEYER. *Saint Thomas et notre connaissance de l'esprit humain* (Paris, Beauchesne, 1928, in-8°, 114 p. Archives de philosophie, vol. VI, cahier 2). — Étude intéressante, qui relève de la philosophie plus que de l'histoire. Le P. Romeyer y repousse l'interprétation de la doctrine thomiste suivant laquelle l'âme ne pourrait être connue que par négation ou par comparaison, et il insiste sur les textes (empruntés à saint Augustin, non plus à Aristote) qui affirment une intellection positive et propre de l'esprit. E. J.

— Paul VAN DYKE. *Ignatius Loyola* (New-York et Londres, Scribner, 1926 in-8°, 381 p.). — Biographie très vivante, construite surtout avec les écrits d'Ignace, les « confessions » recueillies par ses fidèles, les notes des Pères Gonzalez de Camara, Ribadeneira, Nadal, etc. M. van Dyke a étudié les ouvrages de seconde main, mais ce qu'il nous donne, c'est l'impression directe qu'il a reçue des textes eux-mêmes. L'ouvrage est écrit dans un esprit très sympathique à ce grand conducteur d'âmes. Assurément, M. van Dyke n'a rien d'un mystique, mais il a fait un loyal effort pour pénétrer le mécanisme psychologique d'où sont sortis les *Exercices*. Au reste, sans négliger les créations d'Ignace et de ses collaborateurs et successeurs, ce n'est pas la Société qui l'intéresse, mais la personne même de son fondateur. Non sans un robuste humour, il dit que faire porter à Ignace la responsabilité de ce que l'on a pu blâmer chez les Jésuites, ce serait aussi juste que de reprocher à George Washington le « *crédit mobilier* ou le scandale des pétroles ». Même humour à propos des miracles trop généreusement prêtés au saint : « Il est probable que l'image d'aucun grand chef religieux n'a été plus défigurée par ses ennemis que celle d'Ignace. Mais il est également vrai que peu ont eu davantage besoin de la prière : protégez-moi de mes amis. » Quelques notes critiques terminent le volume. Henri HAUSER.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANCE

Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1928. Bulletin de juillet-septembre. — Rapport du secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie (le secrétaire perpétuel renouvelle ses plaintes sur « l'obligation insupportable de nous servir d'une imprimerie manifestement incapable de faire face aux travaux dont elle revendique les monopoles ». C'est de l'Imprimerie nationale qu'il s'agit). — VIROLLEAUD. Inscription inédite grecque au nom de Septime-Sévère. — Abel LEFRANC. Le mythe d'Andromède dans la tragédie de ce nom (la dédicace de la tragédie de Corneille est adressée à son amie Françoise Bertaut, qui devint Mme de Motteville, l'auteur des célèbres mémoires). — A. BLANCHET. Inscription chrétienne des environs d'Angers (trouvée par le chanoine Pinier ; elle paraît être d'une époque comprise entre le Ve et le VIIe siècle). — Le R. P. DELATTRE. Fouilles sur l'emplacement d'un baptistère situé sur la route de La Malga à La Marsa ; on y a trouvé trois sarcophages. — Gustave SOULIER. Le moine arménien Hethoum et les apports d'Extrême-Orient à la fin du XIIIe siècle. — Pierre JOUGUET. Rapport sur les travaux de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire en 1928. — G. GLOTZ. Notice nécrologique sur Panagiotis Cavvadias, 1850-1928. — Franz CUMONT. Une représentation du dieu alexandrin du Temps (comparé au dieu mithriaque de Sidon). — M. WUILLEUMIER. Note sur les dernières fouilles de Rome (au forum d'Auguste où l'on a retrouvé les restes considérables d'un marché couvert, « le plus vaste marché semblable du monde romain »). — René DUSSAUD. L'histoire de la Lydie aux hautes époques (d'après les documents archéologiques). — Comte BEGOUEN. Note sur les fouilles effectuées dans les cavernes de Montesquieu-Avantès (on y a trouvé des représentations d'insectes). — Eugène ALBERTINI. Documents d'époque vandale découverts en Algérie (au sud de Tebessa ; on y a trouvé trente-neuf planchettes de cèdre ou *tabellae*, portant des inscriptions à l'encre, en langue latine et en écriture cursive ; elles étaient contenues dans des amphores enfouies contre un mur et attachées par des fils. Ce sont des actes de vente, sans doute de biens-fonds. Elles sont datées du roi Gunthamund, qui régna de 484 à 496).

L'Anjou historique. Juillet 1927. — L'Anjou en 1699 (d'après un rapport de l'intendant de la généralité de Tours, Hüe de Miromesnil). — M. Barault, vicaire à Chaudefonds, 1766-1839 (insermenté, déporté en 1792, puis prêtre concordataire). — Le chapitre de Saint-Martin d'Angers (en 1787). — La médecine et la chirurgie en Maine-et-Loire (1791). — Portraits des généraux vendéens (par un contemporain, l'abbé Jaunet, qui prit part à la direction du mouvement insurrectionnel). — Les fusillades en Maine-et-Loire (extrait d'un rapport officiel rédigé en 1795 par

Digitized by Google

l'accusateur public du tribunal criminel du département). — La réorganisation des autorités en Maine-et-Loire, 1794-1795 (donne, d'après les arrêtés des représentants du peuple, la liste des membres des nouvelles administrations). — Arrestation d'un prêtre insermenté à La Pommeraye, 1798. — La ville d'Angers en 1801 (d'après un rapport présenté au conseil municipal). — La situation politique et religieuse en Maine-et-Loire, mai-septembre 1814 (rapport d'un commissaire extraordinaire du roi). — Pourquoi le collège de Beaupréau fut fermé en 1831 (dénoncé comme un « éternel repaire de conspirateurs contre l'ordre établi »). — Les origines du petit séminaire Mongazon (fondé à Angers pour remplacer l'école ecclésiastique de Beaupréau, fermée en 1831). = Octobre 1927. Un voyage en Anjou sous Louis XIII (par un citoyen de Dantzig). — Mgr de Vaugirault, évêque d'Angers (de 1730 à 1758). — Pourquoi on voulait transférer l'hôpital général d'Angers à Lesvière (1687). — Chalain-la-Potherie au XVIIIe siècle (d'après des notes recueillies sur les registres paroissiaux). — La Faculté de droit d'Angers, 1764. — L'insurrection des « Perreyeurs » à Angers (soulèvement populaire contre les accapareurs, des 4, 5 et 6 septembre 1790, raconté par un correspondant de Larévellière-Lépeaux). — Le clergé de Morannes pendant la Révolution. — La persécution religieuse en Maine-et-Loire, 1791-1792 (récit rédigé en 1793 par un témoin, l'abbé de Charnacé). — L'arrêté du 3 novembre 1793 ; son exécution à Angers (liste de suspects arrêtés après visites domiciliaires). — Six habitants de Saint-Lambert-du-Lattay guillotinés le 28 janvier 1794 (condamnés pour avoir fait partie du comité catholique et royaliste établi en cette commune par les Vendéens). — Le centenaire du pensionnat des Ursulines, à Beaupréau (fondé en 1827). — Les conseillers d'arrondissement en Maine-et-Loire ; fiches administratives (renseignements confidentiels émanant de préfets ou de sous-préfets). — Les sapeurs-pompiers d'Angers en 1840. = Janvier 1928. Les collèges de l'Université d'Angers (du XIVe au XVIIIe siècle). — Les Angevins supérieurs généraux de la Congrégation de Saint-Maur (dom Tesnière, dom Marsolles et dom Boistard). — Les pèlerinages angevins à la sainte Vierge (XVIIe siècle). — L'Anjou au XVIIIe siècle (description imprimée en 1721). — Le collège de Beaupréau et l'historien Bodin. — Les détenues du Calvaire fusillées au Champ-des-Martyrs le 1er février 1794 (il y eut ce jour-là 103 victimes). — La séparation de l'Église et de l'État en Maine-et-Loire, 1801 (détails curieux sur l'attitude des autorités et en particulier du préfet Montault à l'égard du clergé). — La fête impériale du 2 décembre 1810 à Angers (incident provoqué par le prédicateur de la cathédrale, qui sembla critiquer vivement l'attitude de l'Empereur à l'égard du pape). — Le centenaire de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers. = Avril 1928. Ancien diocèse d'Angers : archidiaconés, archiprêtrés, doyennés. — Le collège de La Flèche, 1603-1928 (détails intéressants sur l'activité des Jésuites). — Le cardinal de Retz à Beaupréau. — Baugé et Beaufort en 1772 (liste des notabilités, d'après un almanach de l'époque). — La bataille de Saumur, 9 juin 1793 (au sujet de l'indiscipline et de la lâcheté du 5e bataillon de Paris). — Merlin de Thionville en Maine-et-Loire (de septembre à novembre 1793). — Le traité de La Mabilais et les Chouans d'Anjou (notes de Bancelin, administrateur du district de Segré, sur les négociations qui s'engagèrent au début de 1795). — L'École centrale de Maine-et-Loire (organisée en 1795, elle vécut jusqu'en 1806). — Les généraux vendéens et l'abbé Bernier, 1796. — Le duc d'Angoulême à Saumur (1814). = Juillet 1928. Le neuvième centenaire de l'abbaye du Ronceray à Angers. — Le commencement du jansénisme en

Digitized by Google

Anjou (il se heurte à la triple opposition des Jésuites du collège de La Flèche, de la Faculté de théologie et du séminaire d'Angers ; mais le frère de l'auteur de la *Fréquente communion*, Henri Arnauld, devint évêque d'Angers en 1649). — Un imprimeur angevin : Charles-Pierre Mame (1746-1825). — Marmontel en Anjou. — Brissac, Candé, Cholet, Craon, Doué, Ingrandes, Montreuil-Bellay, Pouancé, Saint-Florent-le-Viel et Vihiers en 1773 (renseignements divers et listes de notabilités d'après l'Almanach angevin pour 1772). — La victoire des Vendéens à Entrammes (27 octobre 1793). — Procès des terroristes angevins (extraits d'un mémoire de l'accusateur public du département de Maine-et-Loire). — Arrestation d'un prêtre insermenté à Saulgé-l'Hôpital (1798). — La duchesse de Berry en Maine-et-Loire (1828). = Octobre 1928. Les comtes héréditaires d'Anjou, x^e^, xie et xiie siècles (d'après une chronique attribuée au comte Foulques le Réchin et d'après le bénédictin Jean de Marmoutier). — Éloge de l'Université d'Angers au xve siècle. — Jérôme Le Royer de La Dauversière, 1597-1659 (fondateur d'une congrégation de sœurs hospitalières qui servit en France et au Canada). — La paroisse de Nyoiseau. — Saint Vincent de Paul en Anjou (il vient voir à Angers, en 1649, les Filles de la Charité et les religieuses de la Visitation). — Le maréchal d'Aubeterre (1714-1788). — Le district de Cholet, 1790-1795 (notes sur son organisation, ses administrateurs successifs, les incursions vendéennes, etc.). — Un capucin angevin déporté à l'île de Ré (arrêté en août 1798, il ne fut libéré que deux ans plus tard). — Lettres de l'abbé Bernier au général Girardon, 1800-1803 (le général Girardon commandait la subdivision de Maine-et-Loire, qui resta en état de siège jusqu'à la fin de 1801 ; Bernier, curé de Saint-Laud d'Angers, puis négociateur du Concordat et évêque d'Orléans, se lia avec lui ; les lettres qu'il lui adresse renferment d'intéressants renseignements sur la mise en train du régime concordataire à Angers ; elle semble avoir été assez laborieuse). — Napoléon Ier à Saumur (12 août 1808). — La Révolution de 1848 à Angers (lettre écrite le 2 mars 1848 par un professeur d'histoire du lycée d'Angers à son ami Cyprien Robert, professeur au Collège de France ; il y a dans son récit de la vie et de l'enthousiasme). C. R.

L'année politique, française et étrangère. 3e année, n° 4, novembre 1928. — Georges Scelle. Le problème de la Société des Nations (coopération diplomatique et organisation sociale en vue du maintien de la paix. « Une organisation internationale, juridique, constitutionnelle, super-étatique, nous paraît seule capable de maintenir la paix dans la communauté internationale, comme l'organisation étatique peut seule la maintenir dans les communautés nationales ». La sécurité et la paix ; « la Société des Nations n'est pas encore capable de les assurer ; elle s'efforce d'y parvenir »). — Gaetano Salvemini. L'État corporatif dans l'Italie fasciste (expose ce que vont être : 1° les associations légalement autorisées et comment elles seront constituées ; 2° les contrats de travail et le rôle des « chefs de syndicats » ; 3° le tribunal du travail, dernier échelon de l'État corporatif, où seront réglés tous les différends concernant la production nationale et les salaires ; 4° les syndicats « de facto » ; 5° les classes professionnelles ; 6° les fonctionnaires, qui doivent à l'État tout l'effort de leur zèle ; 7° enfin la Chambre corporative. Toute limite à la liberté individuelle doit être consentie et subie allègrement comme une obligation sacrée envers la patrie). = Chroniques nationales. Louis Trobas. La France en 1926 et 1927. — Edmond Vermeil, P. Benaerts et J. Simon. L'Allemagne en 1926 et 1927 ; sa politique intérieure, extérieure et économique.

Digitized by Google

Archivum latinitatis medii aevi (Bulletin du Cange). 1928, n° 3. — Antoine Thomas. Galoxina, « Jointée » (*galoxina* est une expression qui a le même sens que *jointée*, c'est-à-dire une mesure de grains contenue dans les mains jointes. Elle se rencontre aussi sous la forme *galeyne*, *gualveinne*, *jalogneis*. L'étymologie en est inconnue). — Lluis Nicolau d'Olwer. Un glossaire de Virgile et Juvénal (à noter le dernier article : « Papirum, biblonilotica unde natte fiunt », qui doit être interprétée : « bibula Nilotica unde charte fiunt ». Isidore explique ainsi « bibula » : « bibulam autem papyrum dixit quod humorem bibat »). — Jean M. Hebrouet. Un texte de Pierre Lombard (dans le passage où P. Lombard parle des sept péchés capitaux qui, « ut ait Ioannes Chrysostomus », personnifiaient les sept nations du pays de Chanaan dont le Seigneur avait promis la terre aux Hébreux, il faut lire « Ioannes Cassianus » ; or, Cassien connaît non pas sept, mais huit péchés capitaux, parmi lesquels la gourmandise, *gastrimargia* représentant les Égyptiens, qui est nommée par P. Lombard). — Charles Johnson. British work on the mediaeval latin dictionary (rapport présenté, le 14 août 1928, au Congrès international d'Oslo. Le Comité anglais avait déjà réuni, à cette date, 90,000 fiches fournies par plus de cent sources, dont les « Close rolls » et les « Exchequer rolls of Scotland »).

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. 55e année, 1928. — G. Dupont-Ferrier. Le collège de Clermont au temps de J.-B. Poquelin (fait revivre le quartier où vécut Molière ; le collège qui est aujourd'hui lycée Louis-le-Grand et où il fit ses études ; organisation du travail pendant les années 1636 et 1640). — Maurice Dumolin. L'hôtel du président Perrault (construit en 1622-1623, quai Malaquais, par et pour Louis Le Barbier, qui l'habita jusqu'à sa mort en 1641 ; vendu en 1649 au président Jean Perrault, qui l'occupa pendant trente-quatre ans. Perrault fut président de la Chambre des Comptes de 1647 à 1679. Propriétaires successifs et morcellement du terrain à partir de 1823. L'hôtel existe toujours ; il porte aujourd'hui les nos 9 et 11 du quai). — René Héron de Villefosse. La Grande Boucherie de Paris. 1° (Étude topographique ; son développement jusqu'en 1416. La nouvelle Grande Boucherie, 1409-1820, et le quartier de l'Écorcherie. 2° Étude de la communauté ; les statuts ; le déclin au xvie siècle). — Maurice Dumolin. La maison mortuaire de Pascal (c'est non pas le n° 2 de l'actuelle rue Rollin, mais le n° 67 de la rue du Cardinal-Lemoine).

Bulletin hispanique. 1928, octobre-décembre. — Jean Sarrailh. Le voyage en Espagne d'Alexandre Dumas père, 1847 (montre ce que l'histoire peut encore retenir de ses impressions ; note quelques-unes des sources où il a puisé : l'*Itinéraire descriptif* d'Alexandre de Laborde, le *Voyage en Espagne* de Th. Gautier, etc. Mais le ton de dénigrement qu'il emploie parfois à l'égard du pays et de sa mauvaise cuisine souleva contre lui un concert d'imprécations).

Le Correspondant. 1928, 25 décembre. — Mgr Pierre Batiffol. Les origines évangéliques. A propos de trois livres français (ces trois livres, « de valeur vraie », sont ceux d'Aimé Puech, *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, du P. Lagrange, *L'évangile de Jésus-Christ*, et du P. de Grandmaison, *Jésus-Christ*). — Roger Labonne. Grandeur et servitudes marocaines ; 1er article (surprenante transformation du Maroc depuis le début de la conquête française en 1912). — De Lanzac de Laborie. Les indiscrétions du prince de Ligne (d'après les fragments de ses souvenirs publiés par F. Leuridant). — Edmond Pilon. La rencontre

Digitized by Google

de M. Pascal (il rencontra en 1662 une toute jeune fille, Nanette, très jolie, abandonnée par sa famille et condamnée à la mendicité ; dans un esprit de charité chrétienne qui voulut rester anonyme, il réussit à sauver son âme en la donnant à Port-Royal). = 1929, 10 janvier. Georges Goyau. La mission de la Pucelle. Héroïne de nationalité, héroïne de chrétienté. — Bernard Faÿ. La politique intérieure américaine et les élections présidentielles. — Paul Archambault. La vivante philosophie d'un vivant : Jacques Chevalier (auteur d'un important essai, jadis signalé par la *Revue historique*, sur la formation de la nationalité et les réveils religieux au pays de Galles). — Roger Labonne. Grandeur et servitudes marocaines ; suite et fin (tâches qui s'imposent à la France pour conquérir les esprits et les âmes, après avoir assuré la sécurité matérielle du pays). = 25 janvier. Fernand Engerand. Le « puzzle » parlementaire. Le cabinet du 11 novembre et sa majorité du 11 janvier. — William Martin. Le problème des minorités. — H. Pinard. Les relations entre l'évolution sociale et l'évolution religieuse. — Pierre Sabatier. Une éducatrice : Mme Campan, d'après ses lettres inédites à son fils. — Frank Levray. Les trois ans de M. Steeg au Maroc (de l'œuvre personnelle de M. Steeg, on peut dire qu'elle fut vaine ; « il fut trop l'homme-lige de son parti pour y avoir été le serviteur vraiment utile de la France »). — Jacques Maupas. Les œuvres allemandes à l'étranger. — De Lanzac de Laborie. Le premier roi Bourbon (Henri IV, d'après P. de Vaissière). — Jules Bois. L'Église catholique et la famille.

La Grande Revue. 1928, novembre. — Comte Hermann Keyserling. La perfection chinoise (extrait traduit de son « Journal d'un philosophe »). — F. Verdeaux. Le prolétariat voudra-t-il entrer dans la Cité? II. La rémunération dans l'entreprise industrielle moderne. — Renée Curie. Notes d'Europe centrale (sur Prague, Budapest, Vienne). — R.-E. Bossière. L'assurance mutuelle contre la guerre (recueil de témoignages où abondent les contradictions).

Journal des Savants. 1928, décembre. — Paul Pelliot. L'origine des relations de la France avec la Chine. Le premier voyage de l'*Amphitrite* en Chine (d'après la relation de François Froger, publ. par E. A. Voretzsch ; 1er article). — J. Charbonneaux. La religion égéenne et les origines de la religion grecque (à propos du volume de Martin P. Nilsson sur la religion minoen-mycénienne). — Adrien Blanchet. Mosaïques représentant des scènes de théâtre (avec 2 pl.).

Mémoires de la Société éduenne. Nouvelle série, t. XLV, 4e fasc. 1927. — Paul Montarlot. Les émigrés de Saône-et-Loire ; 1re partie : Individus inscrits par le département ; suite (de Madeleine-Perrine de Pépin de Bois-Herpin à François Repey). — Maurice Prou. Note sur le nom des deniers d'Autun : « denarii Hyilenses » (*Hyilenses* est une forme d'*Eduenses*, calquée sur le français *Hyilois*, comme *Vadensis* a donné *Valois*). — A. de Charmasse. Alone, aujourd'hui Toulonjon ; suite (histoire de cette localité au XVIIIe siècle).

Mercure de France. 1928, 15 décembre. — Albert Dauzat. Les atlas linguistiques et la cartographie du langage (commente le vœu émis par le Congrès international de linguistique de La Haye, renouvelé par le 17e congrès des Orientalistes tenu à Oxford en novembre 1928 ; énumère les principaux de ces atlas déjà commencés ou annoncés). — Chronique de Glozel (contre-expertise d'objets de Glozel ;

Digitized by Google

lettre de M. François de Saint-Just répondant aux orateurs d'une conférence faite à l'Institut national d'anthropologie et publiée dans les *Débats* le 10 novembre 1928 ; note sur un caractère de Glozel, qui appartient à l'écriture libyque). = 1929, 1er janvier. Louis Rougier. Le protestantisme et la philosophie de l'histoire (« la réforme calviniste, en ravalant les fonctions de clergie au-dessous des fonctions de production, en renversant l'antique table des valeurs fondée sur la primatie du spirituel, a très involontairement livré les parvis saints aux vendeurs du Temple »). — Alcide Marot. La jeunesse de Louise Michel (celle qui fut plus tard appelée « la Vierge rouge » paraît avoir été la fille naturelle de Laurent de Mahis, propriétaire du château de Vroncourt en Lorraine, et d'une simple femme de chambre nommée Marianne Michel). — Léo Crozet. L'unité fondamentale des religions ; esquisse d'une démonstration. — Léon Deffoux. Émile Zola et l'édition illustrée allemande de la *Débâcle* (Zola proteste contre une couverture imprimée de cette édition allemande ; elle tendait à faire croire que son roman a été fait « pour dire la France écrasée par l'Allemagne, ce qui est absolument faux », 1900). — Chronique de Glozel (contre-expertise d'objets par des savants suédois ; filiations de l'écriture néolithique). = 15 janvier. Martial de Pradel de Lamase. La véritable Virginie de Bernardin de Saint-Pierre (c'est probablement Mlle Caillou, et non Mlle Mallet, devenue plus tard Mme de Bonneuil). — A. Chaboseau. Réceptions papales (rapide histoire du ritualisme pratiqué à l'occasion des réceptions par le pape des souverains étrangers ou de leurs représentants). — Chronique de Glozel. Suite à la contre-expertise (Sir Arthur Evans à Glozel. « Il semble bien que Sir Arthur, en acceptant l'existence d'un alphabet méditerranéen primitif, ait pu facilement admettre l'authenticité de l'écriture néolithique glozélienne. » On aimerait avoir sur ce point l'opinion directe de l'éminent archéologue). = 1er février. Chronique de Glozel (contre-expertise des tablettes par E. Gruet, exécutée par des coupes minces où le microscope décèlera la présence de racines millénaires. « La question d'authenticité en préhistoire va enfin entrer dans l'ère scientifique », ce qui, jusqu'à ce jour, était seulement, affirme-t-on, « affaire de coup d'œil et de *camaraderie* ». Le mot est souligné. Notes sur quelques caractères de Glozel et d'Alvao, communiquées par A. Mendes-Correa). — Louis Fargue. L'École polytechnique et la Révolution de 1848 (produit des notes prises par son grand-père paternel ; elles rectifient sur certains points le récit fait par P. Tuffrau dans son étude sur l'École polytechnique à travers l'histoire).

Revue de l'histoire des religions. — 1927, novembre-décembre. — Maurice Goguel. L'orientation de la science du Nouveau Testament (depuis Strauss, Renan et Schweitzer. Est-ce à dire qu'une Vie de Jésus soit désormais impossible? Non, mais à condition d'en examiner les problèmes d'un point de vue strictement scientifique). — Gaudefroy-Demombynes. Les origines de l'Islam, d'après M. Tor Andrae. — Jean Przyluski. Totémisme et végétalisme dans l'Inde (on peut distinguer dans l'Inde trois religions différentes : 1° les plus anciens habitants rendaient hommage à leurs dieux : arbres, plantes, pierres sacrées, en les arrosant, en les ornant de fleurs, d'onguents, mais ils ne leur offraient le sang d'aucune victime. 2° Cet ancien culte a survécu, dans les religions pré-aryennes, à côté de sacrifices dont la viande crue et le sang chaud étaient les éléments essentiels, parce qu'ils adoraient des dieux à forme humaine. 3° Les Aryens, venus les derniers, offraient également des sacrifices à la fois en viande cuite et en libations d'une liqueur eni-

Digitized by Google

vrante appelée *Soma*. De là trois sortes de religions dont on peut constater l'existence encore aujourd'hui dans l'Inde et en Australie). — Ch. PICARD. Déméter et les jumeaux d'Argos (commente l'historiette d'Hérodote sur Cléobis et Biton ; leur exploit consistait à porter pendant huit kilomètres, sur un chariot rituel, à la place des bœufs de l'attelage sacré, une lourde statue de la mère d'Argos ; ils furent frappés de mort subite après qu'ils eurent participé au banquet rituel de la cérémonie, et c'est ainsi qu'ils sont devenus des bienheureux. Souvenir d'idées lointaines sur la mort des hommes pareille à l'engourdissement des plantes moissonnées).

Revue de Paris. 1928, 15 décembre. — Comte de SAINT-PRIEST. Souvenirs sur la Révolution. I (Saint-Priest, ancien ambassadeur de France à Constantinople et à La Haye, était en 1789 ministre d'État sans portefeuille. Il écrivit ses souvenirs dans sa vieillesse. Le baron de Barante en publie les plus intéressants. Cette première partie traite de la réunion des États-Généraux, de la démission de Necker, de sa propre disgrâce, le roi ayant jugé à propos de l'éloigner de ses conseils. C'est dans sa retraite à Corbeil qu'il apprit les événements du 14 juillet à Paris. Il fut réintégré au Conseil le lendemain du jour où Necker était rappelé). — P.-R. ROLAND-MARCEL. Ernest Renan à la Bibliothèque nationale (il n'y fut pas un employé modèle : attaché au département des manuscrits, il considéra ses fonctions comme une sorte de canonicat dont les appointements lui assuraient le pain quotidien et lui permettaient de réserver tout son temps à des travaux personnels). — Wladimir D'ORMESSON. La paix religieuse (ruinée en France depuis 1789, elle est restaurée par la constitution de 1875 ; mais depuis le 16 mai, « c'est la lente et pénible histoire du divorce de la République et du Christianisme ». Le gouvernement français « s'honorerait en prouvant qu'il reconnaît la valeur du rôle spirituel et social de l'Église et qu'il entend lui garantir le plein et entier exercice de sa mission ». Et l'Église?). — Edmond DELAGE. Le drame du Jutland ; fin (si cette bataille a été gagnée par les Allemands, la grande flotte anglaise a fini par triompher en empêchant les plans d'offensive allemande d'aboutir. Jellicoe, vicomte de Scapa, « a eu le dernier mot »). — Jean MISTLER. Les radicaux-socialistes et la situation politique. = 1929, 1er janvier. Gabriel HANOTAUX. La fondation définitive de l'Indo-Chine française, 20 juin 1895, d'après les Mémoires inédits d'Auguste Gérard, ministre en Chine, ambassadeur au Japon. — Albert THIBAUDET. Autour de la métaphysique des saints (à propos des deux récents volumes de l'abbé Bremond). — Frank L. SCHŒLL. La « Renaissance nègre » aux États-Unis (par deux faits : l'industrialisation progressive des États du Sud et l'urbanisation de plus en plus irrésistible de la population nègre. Une classe moyenne de noirs est en voie de formation ; elle apparaît déjà manifestement à New-York). — Comte DE SAINT-PRIEST. Souvenirs sur la Révolution. II (sur les journées des 5 et 6 octobre. Il est appelé à se justifier devant l'Assemblée d'avoir dit aux femmes ameutées : « Vous aviez autrefois un roi qui vous donnait du pain ; vous en avez à présent douze cents, allez leur en demander » ; ses difficultés avec Mirabeau). = 15 janvier. Albert SARRAUT. L'œuvre de la France en Indo-Chine. — Comte DE SAINT-PRIEST. Souvenirs de la Révolution. III (la fête du Champ-de-Mars. Saint-Priest reste au ministère jusqu'à la fin de 1790. Portrait qu'il fait de Louis XVI. Il émigre après le 10 août, « échappant ainsi au sort des secrétaires d'État, mes confrères, les comtes de Montmorin et de La Tour du Pin, qui périrent victimes de la Révolution »). — Pierre LYAUTEY. Notre diplomatie économique (l'internationale écono-

Digitized by Google

mique en action a déjà produit de grands résultats et prépare des jours meilleurs. « Des industriels, des économistes, des fonctionnaires de chez nous ont su, depuis dix années, prendre des initiatives ; leurs efforts seraient incomplets s'ils se bornaient à nous permettre de tenir notre rang en Europe ; c'est vers de plus grands desseins intercontinentaux et vers notre empire colonial qu'il faut désormais aussi porter nos regards »). — Jacques-Émile BLANCHE. Le centenaire de Paul Baudry. — A. ALBERT-PETIT. Les livres d'histoire.

Revue des Deux Mondes. 1928, 15 décembre. — ***. La France sur le Rhin. I. La leçon du passé (occupation de la Rhénanie par les armées de la République et les préfets de l'Empire ; son essor économique au XIXe siècle, surtout par l'influence de la Prusse depuis 1871 ; mais ses intérêts demeurent distincts de ceux de l'Allemagne). — Louis BERTRAND. Philippe II à l'Escorial. II. L'animateur de l'œuvre (il a fini par intéresser à sa création toutes ses équipes d'ouvriers, convaincus qu'ils travaillaient à « la huitième merveille du monde »). — Comte KOKOVTZÒFF. La ruine morale au pays des Soviets. I. L'enfer des enfants. — Ernest D'HAUTERIVE. Dernières conversations de Sainte-Hélène. L'empereur commente son testament (on publie ses conversations avec le grand maréchal, Bertrand ; elles ont été recueillies les 22-26 avril 1821 et sont conservées à Prangins). — André DEMAISON. Visites à la presse de province (comment, dans quel esprit et par quels moyens la presse de province exerce-t-elle son action, faisant ainsi en quelque sorte contrepoids à la presse parisienne?). — Marcel BOULENGER. Après les fêtes d'Arezzo. Ce que c'était qu'un humaniste (en étudiant Pétrarque). = 1929, 1er janvier. Général GOURY-DANILOW. L'abdication du tsar. Récit d'un témoin (14-16 mars 1917 ; le grand-duc Michel, « cédant à des conseils néfastes », abdique à son tour. Dès lors, « rien ne devait plus arrêter ma chère patrie sur le chemin de l'abîme »). — Colette YVER. Femmes d'aujourd'hui. Enquête sur les nouvelles carrières féminines. I. Avocates et doctoresses. — Louis BERTRAND. Philippe II à l'Escorial. III. La construction. — ***. La France sur le Rhin. II. L'occupation (l'esprit d'union interalliée s'étant dissipé dès les premiers pourparlers préparatoires du traité de paix, l'occupation de la rive gauche, consentie avec répugnance par les États-Unis, ne pouvait produire tout son effet ; organisation du territoire occupé). — Georges GOYAU. Nos missionnaires. Mère Javouhey, bienfaitrice des Noirs. I. Les premières expériences sénégalaises, 1779-1824. — André BELLESSORT. Un pape humaniste : Pie II. — L' « African Society » (cette Société, fondée en 1901 pour l'étude des institutions, des coutumes, de l'histoire et des langues des diverses races de l'Afrique, a décerné sa grande médaille d'or au maréchal Lyautey. On publie les discours prononcés à cette occasion à Londres par Lord Buxton, président de la Société, et par le maréchal). — Lucien ROMIER. Marseille port d'Europe (des mesures à prendre pour assurer à Marseille la place que la nature lui assigne dans le commerce méditerranéen). = 15 janvier. Duc DE BROGLIE. Mémoires. I. La fin de l'Empire (le plébiscite ; le concile du Vatican et le dogme de l' « infaillibilité », dont le duc redoutait la promulgation ; la candidature Hohenzollern et la déclaration de guerre à l'Allemagne). — Louis BERTRAND. Philippe II à l'Escorial. III. La vie du roi à San Lorenzo. — Colette YVER. Femmes d'aujourd'hui. II. Ingénieurs. — ***. La France sur le Rhin. III. La leçon du présent (examine la question de savoir si l'occupation constitue une charge écrasante pour la Rhénanie ; or, il est sûr qu'elle n'a vraiment pas entravé le développement éco-

Digitized by Google

nomique du pays. D'autre part, elle a contribué à raffermir le régime républicain en Allemagne. On constatera peut-être ses avantages quand elle aura pris fin). — Georges Goyau. Mère Javouhey, bienfaitrice des Noirs. II. Les séjours en Guyane ; la colonisation de la Mana, 1824-1843 (comment elle amenait peu à peu les Noirs de l'esclavage à la liberté. Long conflit canonique qui sévit entre elle et l'évêque d'Autun ; privée enfin des sacrements, elle quitta, le 18 mai 1843, la colonie qu'elle avait fondée et qu'elle laissait prospère). — Louis Guichard et Dmitry Novik. Le dernier jour (ce qui restait de la flotte impériale de Russie ancrée à Bizerte devait être livré, le 30 octobre 1924, aux représentants des Soviets. L'amiral français Exelmans, chargé de faire exécuter l'ordre ministériel, demanda qu'au moins on n'infligeât point aux officiers russes de rendre eux-mêmes leurs vaisseaux aux représentants de la Troisième internationale, déclarant qu'en ce cas il demanderait à être relevé de son commandement. Sommé d'obéir, il se résigna, la mort dans l'âme et donna aussitôt sa démission. Le 30 octobre est donc le dernier jour de la flotte impériale russe). = 1er février. François de Witt-Guizot. Où en est la belle Alsace, 1918-1928? I. La richesse alsacienne (rapporte le témoignage autorisé de la Chambre de commerce de Strasbourg, le 14 juin 1927 : « Bien loin de souffrir de son rattachement à la France, l'Alsace a réussi, depuis l'armistice, à développer très sensiblement sa production et à accroître l'activité de son commerce »). — Duc de Broglie. Mémoires. II. L'Assemblée nationale (la valeur morale de Thiers sévèrement jugée par le père du duc au temps de Louis-Philippe ; le fils se rapproche de Thiers pendant les dernières années de l'Empire, qu'ils combattaient de concert ; mais ils ne tardent pas à se séparer après le Quatre Septembre sur la question des princes d'Orléans). — Al. Moret. Les tombes royales d'Our (expose les résultats des fouilles opérées avec un résultat si merveilleux par l'expédition anglo-américaine, décrit l'architecture et le mobilier où abondent les objets d'or, les vestiges des sacrifices humains accomplis autour de la tombe qui renfermait le corps du roi, aujourd'hui disparu, et celui de la reine qu'on a retrouvé intact. Ces trouvailles posent des questions d'une grande importance pour une des plus anciennes civilisations connues). — Verax. Quelques maîtres du destin : M. Venizelos. — André Demaison. Visites à la presse de province. II. Nos grands méridionaux du Sud-Ouest. I : Bordeaux. — Georges Goyau. Mère Javouhey, bienfaitrice des Noirs. III. L'institut de Cluny et la libération des Noirs, 1843-1851 (mort de Mère Javouhey, 18 juillet 1851. Son action « marqua le rayonnement de l'idée religieuse sur la vie sociale et sur les destinées futures de toute une race »). — André Joubin. Le centenaire du musée Fabre à Montpellier. — André Gavoty. A la Bibliothèque nationale : les plus belles reliures (trois pages dénuées d'intérêt). — Maurice Lewandowski. Un grand Américain ami de la France, Benjamin Strong (un des partisans les plus convaincus de la collaboration américaine dans la restauration monétaire de l'Europe).

Revue des Études historiques. 1928, octobre-décembre. — Michel Lhéritier. Le VIe Congrès international des sciences historiques. Oslo, 14-18 août 1928 (suggestions pour le futur Congrès international qui doit se réunir en 1933 à Varsovie). — Général P.-E. de Bordeaux. Emmanuel-Philibert et la bataille de Saint-Quentin. — P. Michel. L'abbé Galiani à Paris, 1759-1769. Les amies, la vie mondaine. — Marquis de Montmorillon. Thiers contre la politique intérieure du cabinet de M. de Villèle. Loi d'indemnité dite le « Milliard des émigrés ». — P. de Vais-

Digitized by Google

SIÈRE. Les États provinciaux de Normandie (à propos du livre d'Henri Prentout). — Dépouillement chronologique et méthodique des revues générales et locales.

Revue des Études napoléoniennes. Nouvelle série, n° 1, janvier 1929. — Édouard DRIAULT. La résurrection de la *Revue* en sa XVIIIe année. — Général M. KURIEL. Les Polonais à la bataille de la Moskova (avec deux plans). — Édouard DRIAULT. Le roi de Rome ou Le rêve de l'Empereur, 1810-1815 (conférence faite à Rome au musée Napoléon, collection Primoli, à l'occasion de son inauguration). = Chronique : Émile LE GALLO. Bonaparte au cinéma, vu par Abel Gance. — ID. Le vrai Napoléon (celui qu'a dépeint Édouard Driault). — Édouard DRIAULT. La vraie figure de Napoléon.

Revue des Questions historiques. 1929, janvier. — Gaston DODU. Les idées de Charles V en matière de gouvernement. — J. CARREYRE. Le concile d'Embrun, 1727-1728 (concile réuni pour juger l'évêque de Senez, Jean Soanen, adversaire déclaré de la bulle *Unigenitus*. Le pape, Benoît XIII, en attendait beaucoup ; mais le concile était-il compétent et quelle devait être l'étendue de sa compétence? Procédure et délibérations du concile, réquisitoires contre l'évêque, qui exprime nettement son opinion sur l'infaillibilité de l'Église. Il est condamné par les évêques, 22 septembre 1727, et Soanen appelle de ce jugement qui était « un attentat contre nos saintes libertés et contre la doctrine de l'Église ». Il est interdit canoniquement et exilé à La Chaise-Dieu. Violentes protestations des Jansénistes contre le « brigandage » du concile et son président, qui était le cardinal de Tencin. Mais un concile provincial avait-il autorité pour juger un évêque? N'était-ce pas une usurpation du pouvoir pontifical? Intervention du roi et de ses ministres ; protestation contre le bref du 25 octobre. Un arrêt du Conseil d'État, 10 janvier 1728, finit par approuver les décisions du concile, autorisant ainsi la convocation des conciles provinciaux, jusqu'alors interdite en fait par la royauté). — Cécile GAZIER. Saint François de Sales, sainte Chantal et la Mère Angélique (cinq pages détachées d'une Histoire de Port-Royal qui va paraître prochainement). — Pierre DOYON. Marie-Louis Descorches, commissaire de la République française dans le Levant (il allait remplacer M. de Sémonville qui avait été d'abord désigné pour l'ambassade de Constantinople par Lebrun-Tondu. Pendant son voyage, Descorches écrivit souvent à sa femme, fille d'Omer Talon, qui était restée à Versailles avec ses trois enfants. Ces lettres ont été retrouvées ; mais elles « fournissent peu de précisions nouvelles sur les hommes et les choses de l'époque révolutionnaire ». C'est tout). = C.-r. critiques. = Chronique générale. = Revue des périodiques français. = A. VINCENT. Chronique d'histoire ancienne orientale. — Dom F. CABROL. Courrier anglais. = Notes bibliographiques.

Revue d'histoire de l'Église de France. 1928, octobre-décembre. — Maurice PROU. Conseils pour la publication des chartes (indications sommaires, mais précises en ce qui concerne la date et l'analyse d'une charte, l'indication des sources et la bibliographie, la publication et l'établissement du texte. Choix de cinq exemples où sont rigoureusement appliqués les préceptes indiqués plus haut. Aucune allusion n'est faite aux usages différents suivis par exemple en Allemagne et dans les pays anglo-saxons, où le respect servile du texte est le plus souvent observé, notamment en ce qui concerne la ponctuation). — Jean CARREYRE. La politique religieuse du Régent, 1715-1723 (phase janséniste, 1715-1717 ; phase anti-

Digitized by Google

janséniste, 1718-1723, sous l'influence de l'abbé Dubois). — Auguste VIATTE. L'Illuminisme et la genèse du romantisme français. = Bulletin critique et notes bibliographiques. Chronique d'histoire régionale et Revue des périodiques.

Revue d'histoire moderne. Mars-avril 1928. — N. IORGA. La guerre de 1877-1878. Nouvelles informations. État d'esprit des belligérants (indique l'intérêt de la correspondance entre Chouvalof et Pétersbourg, dont la publication a été récemment entreprise en Angleterre, et de certains ouvrages publiés il y a une cinquantaine d'années par les Américains Field et Edward King). — G. LEFEBVRE. Les recherches relatives à la répartition de la propriété et de l'exploitation foncières à la fin de l'ancien régime (article capital, à lire et à méditer ; nul n'était plus qualifié que l'auteur, à qui l'on doit déjà de pénétrantes études sur les paysans du département du Nord, pour donner un aperçu d'ensemble de l'état de la question, et il est indispensable de le connaître avec précision, si l'on veut interpréter sainement les événements de l'époque révolutionnaire). — René DURAND. Les douanes dans le département des Côtes-du-Nord sous le Premier Empire (trois documents inédits, relatifs à l'organisation et au personnel de ce service). — Chronique : A propos des « Mémoires de Louis XIV » (mise au point à la suite de la controverse qui s'était élevée entre MM. Longnon et Esmonin). = Comptes-rendus. Notes et nouvelles. = Mai-juin. J. G. VAN DILLEN. La Banque d'Amsterdam (instituée en 1609, à l'instar des banques italiennes, elle ne fut d'abord qu'un bureau de change et de virements ; un appendice, établi d'après les bilans annuels, donne des chiffres très précis sur l'importance de ses opérations depuis la fondation jusqu'en 1820). — G. LEFEBVRE. Les recherches relatives à la vente des biens nationaux (article de premier ordre ; l'auteur conclut que, même si les paysans ont retiré de la vente des biens nationaux et, plus généralement, des circonstances révolutionnaires, un profit beaucoup plus grand qu'on ne tendait à l'admettre depuis une vingtaine d'années, il n'en résulte pas que la Révolution ait mis fin à la crise agraire et comblé les vœux de la classe rurale. Les notes de cet article renferment une précieuse bibliographie du sujet). — Pierre-Paul VIARD. La dîme ecclésiastique dans les colonies françaises aux XVIIe et XVIIIe siècles (au Canada, le rendement des dîmes fut très modeste). — L. CAHEN. Impressions d'Oslo (adresse quelques critiques aux organisateurs du Congrès international des sciences historiques). = Comptes-rendus. C. R.

Revue historique de Bordeaux. 1928, mai-juin. — Dr PEYNEAU. Armoiries de Béarn sculptées sur une pierre découverte dans le pays de Buch (cette pierre appartenait, semble-t-il, au château de Lamothe, fief des captaux de Buch. Détails sur cette famille). — Abbé J. LABRIE. La caverne préhistorique de Fontarnaud à Lugasson, Gironde (avec un plan et une planche. On y a trouvé de nombreux fragments appartenant à toutes les époques, depuis le paléolithique jusqu'au XIXe siècle ; preuve que cette caverne n'a cessé d'être habitée). — Paul COURTEAULT. Une restauration de la porte du Calhau en 1818. — Mac Corvin LOWES. Les premières relations commerciales entre Bordeaux et les États-Unis d'Amérique, 1775-1789 ; suite.

Société d'histoire du droit. Séance du 27 octobre 1928. — R. MONIER. La date et les manuscrits du livre Roisin (le livre Roisin, le vieux coutumier de la ville de Lille, a été publié en 1842, par Brun-Lavainne, d'après un unique manuscrit des

Digitized by Google

archives de Lille (n° A. A. 219) qui est, en réalité, une copie faite, sur l'ordre des échevins, entre 1348 et 1351, par Wuillaume de Ponrouwart. Les historiens paraissent, en général, ignorer l'existence d'autres manuscrits fondés sur la rédaction primitive de 1297 : tels sont le n° 328 de la bibliothèque municipale de Lille, le n° 1001 de la bibliothèque de la Chambre des députés qui a été signalé par M. Giffard, et même le n° 337 des archives départementales du Nord, qui date du XVIe siècle. M. Collinet (*Mélanges Pirenne*, p. 65) estime que la rédaction de 1297 n'est pas le coutumier primitif ; il semble même que la copie du n° 219 soit plus conforme à l'original que celle de 1297 : les amendes y sont calculées en livres et sous artésiens, monnaie en usage à Lille dans la seconde moitié du XIIIe siècle, tandis que, dans les manuscrits 219, 328 et 1001 elles sont normalement évaluées en livres et sous parisis, monnaie du domaine royal adoptée à Lille après la conquête française. Le n° 219 ne parle que du comte de Flandre, bien que Lille soit encore aux mains du roi de France, au milieu du XIVe siècle, alors que, dans les autres manuscrits signalés, la mention du roi de France est substituée dans un certain nombre de formules à celle du comte de Flandre ; à propos de la vengeance à tirer de ceux qui ont participé à une mêlée, il parle uniquement des usages lillois (Brun-Lav., p. 113) : au contraire, les autres manuscrits opposent « la coutume du royaume de Franche de nouviel acoustumée » à « l'anchienne coustume » de la ville. La rédaction du coutumier utilisé au milieu du XIVe siècle par Ponrouwart est donc antérieure à 1297 ; elle est, d'autre part, postérieure à 1280, car il y est question (Brun-Lav., p. 161) d'une ordonnance rendue en 1267, « ou bieffroit à Bruges, qui adont estoit de fust » ; l'auteur écrivait donc après l'incendie du beffroi en bois de Bruges, du 15 août 1280 (cf. Gheldolf, *Histoire de Bruges*, p. 101). Le coutumier, rédigé entre 1280 et 1297 à l'occasion de la prise de Lille par Philippe le Bel, doit être l'œuvre personnelle de Roisin, puisque les comptes municipaux de 1348-1349 nous indiquent que Ponrouwart avait été payé pour « escrire un livre de mestre Jehan Roisin ».

ÉTATS-UNIS

The American historical Review. Janvier 1929. — James H. BREASTED. The new Crusade (c'est la croisade menée par les savants, surtout américains, de l'Institut d'Orient qui, depuis 1919 et grâce aux énormes subsides fournis par M. John D. Rockfeller jr., a tant fait pour la connaissance des plus anciennes civilisations de la Méditerranée orientale. L'auteur trace le programme des recherches futures et indique l'organisation matérielle qui permettra en même temps de faciliter et exploiter les résultats obtenus par cette nouvelle croisade). — Thad W. RIKER. The pact of Osborne. A controversial episode in the making of Rumania, 1857. — Julian P. BRETZ. The economic background of the Liberty party (expose l'œuvre accomplie par le parti pour l'abolition de l'esclavage fondé en 1840 et ses résultats au point de vue économique dans les États du Centre et en Nouvelle-Angleterre). — J. F. JAMESON. The international historical congress at Oslo. — Dexter PERKINS. Aids to historical research and publications (énumère les institutions qui, aux États-Unis, ont pour objet de faciliter le travail des étudiants en histoire : le « Social science research Council », la « Guggenheim foundation », l' « American historical Association », la « Carnegie institution of Washington », les bourses et récompenses dont disposent les principales universités, etc.). = Documents.

Digitized by Google

Diary of José Bernardo Gutiérrez de Lara, 1811-1812 ; 2e article (du 1er janvier au 25 mai 1812. L'auteur note dans son Journal, en date du 18 mai, cette nouvelle que le Congrès américain « vient de mettre à la tête de l'armée [contre les Anglais] le général Moró ou Moreau, célèbre général que Bonaparte a jadis mis en prison... On dit qu'avec une puissante armée il marchera contre les provinces du Nord qui appartiennent au roi d'Angleterre »). = C.-rendus. = Historical News.

Foreign affairs. 1929, janvier. — Allen W. DULLES. The threat of anglo-american naval rivalry (il ne serait pas impossible de trouver un terrain de conciliation ; mais il faudrait commencer par mettre fin aux polémiques acrimonieuses concernant les intentions des deux gouvernements). — F. Garcia CALDERON. Latin America, Europe and the United States (il appartient aux États de l'Amérique latine de créer une nouvelle race par la fusion des Blancs avec les Nègres et les Jaunes. C'est « un rêve de victoire et d'orgueil d'une nation en plein épanouissement qui aspire à dominer à son tour par la force et la liberté »). — Wilhelm MARX. The Rhineland occupation (les Allemands veulent la paix ; il faut leur ouvrir le chemin en enlevant de leurs épaules ce lourd fardeau ; les Rhénans ne veulent pas d'ailleurs que le peuple allemand fasse le moindre sacrifice pour hâter l'évacuation ; ils aimeraient mieux boire le calice jusqu'à la lie). — A. E. Twenty five years of Irish nationality. — Harold NICOLSON. Curzon (d'après la Vie de Lord Curzon par le comte de Ronaldshay). — Paul SCHEFFER. The crisis of the N. E. P. in Soviet Russia (pour remédier au malaise économique des Soviets, il faut appliquer dans toute sa rigueur le programme socialiste). — Victor CHERNOV. The Soviet government and the Communist party (le parti communiste est représenté dans chaque institution de gouvernement ; comme les anciennes castes, il domine le domaine social tout entier, avec le mécanisme des Soviets comme élément distributeur de l'énergie communiste. C'est un absolutisme oligarchique). — The Politbureau the supreme power in Soviet Russia (son organisation et son personnel). — The new Communist bible (analyse des principes approuvés par le 3e Congrès communiste international de Moscou en septembre 1928). — Vjlhjalmur STEFANSON. Icelandic independence. — Antonio S. DE BUSTAMENTE. Arbitration in the western hemisphere (résume les efforts tentés depuis un demi-siècle pour faire admettre la procédure d'arbitrage entre les puissances et par les délibérations de la 6e Conférence internationale tenue à Cuba en 1928). — Gaetano SALVÉMINI. The grand Council of fascism (son organisation d'après la loi du 17 mai 1928). — Salvador DE MADARIAGA. The three latin sisters (ces trois sœurs sont la France, l'Espagne et l'Italie ; mais elles n'ont ni les mêmes expériences ni les mêmes buts. L'Italie est le pays des condottieri ; Mussolini en est le type représentatif). — Robert J. KERNER. The winning of czechoslovak independence (d'après les mémoires de Mazarik et de Beneš). — Nicholas ROOSEWELT. The strategy of Singapore. — Raye R. PLATT. The Guatemala-Honduras boundary dispute (avec une carte). — William L. LANGER. Some recent books on international relations. — Denys P. MYERS. Source material.

Speculum. A journal of mediaeval studies. 1928, octobre. — Richard MACKEON. Thomas Aquinas' doctrine of knowledge and its historical setting. — Arthur WATSON. The *Specuinulum Virgm* with special reference to the tree of Jesse (minutieuse description d'un manuscrit du XIIe siècle provenant sans doute de Hirschau ;

Digitized by Google

une miniature représente l'arbre de Jessé sortant du sein de Booz ; le texte est un dialogue entre un moine bénédictin appelé Peregrinus et une vierge sacrée appelée Theodora ; il a pour objet de montrer aux pauvres serviteurs du Christ, comme dans un miroir, les vertus chrétiennes, dont la source principale est l'Humilité, comme l'Orgueil est celle de tous les vices). — Lester Kruger Born. The Perfect Prince ; a study in thirteenth and fourteenth-century ideals (expose les idées que se sont faites de la perfection chez les princes Jean de Salisbury, Giraud de Barry, Gilbert de Tournai, Thomas d'Aquin, Guillaume Perrault, Gilles Romain, Jacques de Cessoles, Pierre Dubois, Marsile de Padoue, Thomas Occleve et l'auteur anonyme d'un *Liber de informatione principum* et d'un *Speculum dominarum*). — George Frank Forsey. Byrhtferth's Preface (Byrhtferth est un Anglo-Saxon à qui l'on attribue, sur la foi de plusieurs manuscrits, un Manuel, qui est un commentaire du *De natura rerum* et du *De temporum ratione* de Bède ; mais l'étude de la langue dans laquelle est écrite la préface prouve que cette attribution est inadmissible ; elle ressemble plutôt à celle d'Aldhelm. Texte et traduction de cette préface copiée dans un manuscrit d'Oxford, avec deux fac-similés). — Boris I. Jarcho. Die Vorläufer des Golias. — József Balogh. « Rex a recte regendo » (cette maxime, reproduite par Jean de Salisbury et qu'on attribue à Isidore de Séville, provient de saint Augustin, *De civitate Dei*, V, 12). — Max Manitius. Zu Petrus' von Cluni patristischen Kenntnissen (signale les emprunts faits par Pierre de Cluny à saint Cyprien, Tertullien, saint Ambroise, saint Hilaire de Poitiers, Paulin de Nole, saint Augustin, Grégoire le Grand et Bède). — Carleton Brown. A thirteenth-century ms. from Llanthony priory (ms. appartenant à la bibliothèque du Corpus Christi College à Oxford ; ce ms., qui contient plusieurs petits poèmes latins, a été exécuté vers 1320 ; une dédicace prouve qu'il a été donné à un certain Walter Walding, d'une famille connue dans le comté de Hereford, entre les années 1314 et 1328. Une des pièces du volume célèbre les vertus d'Honfroi de Bohun, cinquième comte de Hereford, mort en 1275 et enseveli au prieuré de Llanthony).

Grande-Bretagne

The english historical Review. 1929, janvier. — Geoffrey Baskerville. Élections to convocation in the diocese of Gloucester under bishop Hooper (John Hooper, nommé évêque de Gloucester en 1550, fut chassé de son siège par la reine Marie en 1554 et périt sur le bûcher un an plus tard ; rapide esquisse biographique ; documents concernant les élections à l'Assemblée diocésaine en janvier 1553, n. st.). — D. B. Horn. Saxony in the war of the Austrian succession, 1744-1747. — J. Holland Rose. The political reaction of Bonaparte's eastern expedition (1797-1803. L'expédition d'Égypte fut une erreur stratégique ; si elle accrut le prestige personnel de Bonaparte et le moral des Français, elle fut ruineuse pour la France, en même temps qu'elle contribua à reformer contre elle une nouvelle coalition). — William L. Langer. Russia, the Straits question and the european Powers, 1904-1908 (d'après la *Grosse Politik*, les *British documents* et des mémoires récents). — James Tait. The first earl of Cornwall (signale une charte du prieuré de Launceston, qui paraît bien désigner Brian de Bretagne, cadet de la maison ducale de Bretagne). — F. M. Powicke. The bull « Plurimum miramur » and a letter to archbishop Langton, 5 september 1215 ; la lecture de cette lettre permet de

Digitized by Google

mettre un peu d'ordre dans la suite des faits qui se rattachent à la Grande Charte. Texte de ce long document). — Miss H. M. Cam et E. F. Jacob. Notes on an english Cluniac chronicle (ces notes, assez brèves à partir de la conquête, sont au contraire détaillées pour les années 1258-1268, si importantes dans l'histoire politique de l'Angleterre). — Capitaine B. M. Ward. Queen Elizabeth and William Davison (après avoir été destitué et enfermé à la Tour, l'ancien secrétaire de la reine continua de recevoir son traitement annuel de 100 £ ; on ne lui réclama même pas le paiement de ce qu'il devait à l'Échiquier pour les années 1586-1587). — Miss E. M. Symonds. The diary of John Greene, 1635-1657 ; suite et fin. = C.-r. critiques.

The Quarterly Review. 1929, janvier. — In memoriam : John Murray IV (notice nécrologique sur le plus récent éditeur de cette Revue). — Colonel John Murray. Two empresses (l'impératrice Frédéric, mère de Guillaume II, d'après sa correspondance, et la dernière impératrice de Russie d'après sa biographie par la baronne Sophie Buxhoeveden). — Luigi Villari. New developments in the relations between the Papacy and the State. — A. A. W. Ramsay. A socialist fantasy (véhémentes critiques sur la méthode scientifique et les partis pris de M. et Mme Hammond dans leur livre *The town labourer, 1760-1832*). — H. J. Marshall. Poplar and poplarism (Poplar est une paroisse du Middlesex où depuis une trentaine d'années ont été appliquées les doctrines socialistes, en ce qui concerne la loi sur les pauvres. Deux rapports sur la gestion de ce service tendent à prouver que le résultat financier a été déplorable ; la paroisse n'a pu continuer l'expérience que grâce aux subsides de la métropole). — L. E. Neame. The poor Whites of South Africa (la détresse de ces Blancs est la conséquence de leur aversion pour le travail). — Thomas Ashby. Archæological and topographical research in and near Rome, 1908-1928. Second article (parle surtout des fouilles d'Ostie). — Sir Herbert Maxwell. A diplomat's diary (c'est un recueil de notes prises par Philippe de Newmann, baron autrichien, dans ses voyages en Angleterre, 1819-1850). — Sir Verney Lovett. Education in India. — C. F. Strickland. Agriculture in India. — Ignatius Phayre. The « big navy » of the United States. — J. H. Morgan. The riddel of Lord Haldane ; 1er article (défend et explique l'action politique de Lord Haldane dans les origines de la guerre et ses rapports avec le gouvernement allemand).

Transactions of the R. Historical Society. 4e série, vol. VI, 1928. — T. F. Tout. The human side of mediæval records (montre par des exemples choisis le profit que l'on peut tirer des pièces d'archives pour l'histoire sociale). — A. E. Stamp. The Public Record Office, and the historical student. A retrospect (il y a trente-cinq ans que M. Stamp est entré au P. R. O. ; il en est aujourd'hui le directeur, ayant succédé au « deputy Keeper », Sir Henry Maxwell-Lyte. Il montre les agrandissements qui ont été faits aux bâtiments et les transformations qui ont facilité le travail des savants admis à y travailler. Il rappelle le singulier personnage que fut le général Plantagenet Harrison, qui s'intitulait « George Henry de Strabolgie, par la grâce de Dieu prince de Plantagenet-Skioldunger, duc de Lancastre », et qui prétendait descendre du roi Henri VI. A sa mort, il laissa un grand nombre de notes tirées des « Plea rolls » et qui sont d'un grand intérêt pour les études de topographie et de généalogie. Ce fonds, acquis par le P. R. O., est maintenant inventorié). — Inna Lubimenko. Anglo-Russian relations during the first english

Digitized by Google

Revolution (d'après les archives du P. R. O.). — E. M. Carus-Wilson. The merchant adventurers of Bristol in the fifteenth century (beaucoup de détails inédits sur le commerce de Bristol avec la Gascogne, l'Irlande, Gênes, etc.). — Gladys A. Thornton. A study in the history of Clare, Suffolk, with special reference to its development as a borough (d'après les archives du P. R. O. et celles de la paroisse de Clare. En appendice, une liste des seigneurs du manoir et du bourg de Clare de 1066 à 1543 ; après cette date, les terres de l' « honneur » de Clare ont été attribuées au duché de Lancastre et, par là, sont parvenues à Georges V). — E. A. Whitney et P. P. Cram. The will of Polydore Vergil (daté de 1534 et authentiqué le 19 avril 1555, le lendemain de sa mort. Texte de ce document et commentaire). — H. G. Richardson. The origins of Parliament (histoire du mot *parliamentum*, qui apparaît en 1242 sur le rôle des lettres closes et qui a souvent été appliqué à la *Curia regis*. Différences entre cette Cour supérieure en France et en Angleterre, et il n'est pas invraisemblable que l'Angleterre ait fait quelque emprunt à la France ; mais, depuis le milieu du XIIIe siècle, le parlement anglais, tribunal suprême de la Couronne, fut aussi employé pour changer et transformer l'administration et la législation. Il est d'ailleurs malaisé de découvrir la cause et de suivre le développement de cette transformation. A la suite : 1° une liste chronologique des parlements convoqués en Angleterre de 1258 à 1272 ; 2° une note sur le parlement tenu par Alphonse de Poitiers à Toulouse en 1270 et texte des arrêts qui y furent rendus).

Italie

Historia, Studi storici per l'antichità classica. 2e année, n° 4, 1928, octobre-décembre. — R. Paribeni. Porta Aurea (nom qui, sous le Bas-Empire, fut donné à l'une des portes de Constantinople et de plusieurs autres villes ; hypothèses sur le sens de cette expression). — G. Patroni. Rapide note per la valutazione dell' « Ara Pacis » e dell' arte romana (soutient que les sculptures de l' « Ara Pacis » ne se rattachent pas à l'art grec et sont purement romaines). — A. Solari. Sull' origine di alcuni centri dell' Emilia Occidentale : *Forum Lepidi*, *Fidentia*, *Florentia*. — A. Neppi Modona. Firenze nelle sue origini e nel suo primo sviluppo (Florence dans l'antiquité, étude historique et archéologique). — Maria Camaggio. Noterelle pompeiane (sur les parties hautes des maisons de Pompei). — C. Albizzati. Il bronzo 857 della Biblioteca Nazionale di Parigi (tête en bronze du Cabinet des Médailles, représentant un jeune homme ; apparentée au « Brutus » du musée du Capitole, cette œuvre dut être exécutée dans l'Italie centrale, au IIIe ou au IIe siècle av. J.-C.). — E. Crivelli. L'ambra e l'elettro degli antichi. — P. Romanelli. Recenti scavi in Cirenaica e Tripolitania (fouilles à Cyrène, à Leptis Magna et à Sabratha). — Alda Levi. Notiziario archeologico della Lombardia (entre autres découvertes, cimetière gallo-romain du Ier siècle ap. J.-C. à S. Lorenzo di Parabiago). = Dépouillement des périodiques. Bibliographie. = Ida Barini. La politica religiosa di Massimino Daca.

Notizie degli scavi di antichità. 6e série, vol. III, 1927. — *Rome.* P. 289-297 : A. Bartoli. L'epigrafe e il frontone del Tempio dei Castori (le texte se rapporte très probablement à la reconstruction du temple et à sa dédicace par Tibère ou Drusus). — P. 298-309 : G. Bendinelli. Tomba a camera con pitture trovata a Grotta rossa (« Saxa Rubra ») sulla Via Flaminina (chambre rectangulaire creusée

Digitized by Google

dans le tuf et recouverte d'une voûte ; porte d'entrée au sud-ouest ; sol recouvert d'une mosaïque noire et blanche à décor géométrique. Peintures représentant des amours, des vases remplis de fleurs, des paons, les saisons et un génie ; dernières années du IIe siècle de notre ère). = *Latium et Campanie.* P. 2-83 : A. MAIURI. Pompei. Relazione sui lavori di scavo dal marzo 1924 al marzo 1926 (quartier de la rue de l'Abondance, particulièrement îlot n° 7 de la première région ; les maisons ouvertes sur la rue de l'Abondance montrent un complexe de petites demeures et de boutiques ; exemple intéressant de l'habitation d'un bourgeois moyen qui se maintient entre de grands hôtels particuliers et malgré l'envahissement de locaux commerciaux. A l'aile nord-est de l'îlot, découverte d'une grande maison ornée de peintures, Hercule au jardin des Hespérides, Polyphème et Galatée ; dans le vestibule, sous des enduits plus récents, découverte de peintures, cavaliers et fantassins, rappelant le souvenir de la guerre de Spartacus dont le nom apparaît en caractères osques sur la fresque. Maison de l'Éphèbe de bronze, avec jardin et grand triclinium orné de peintures, sacellum d'Isis-Fortune, scène de banquet, paysages, pygmées au travail, nymphée dans le jardin). — P. 84-89 : L. JACONO. Della cochlea di Archimede nella descrizione Vitruviana e in un dipinto pompeiano (la peinture pompéienne montre que la cochlea fonctionne exclusivement sous l'action d'un personnage qui, avec les pieds, imprime au cylindre le mouvement nécessaire). — P. 89-116 : M. DELLA CORTE. Scavi sulla Via dell' Abondanza (inscriptions inédites). — P. 215-249 : U. ANTONIELLI. Tivoli. Fossa votiva di età romana repubblicana e con materiali arcaici, scoperta in contrada « Acquoria » (dans la fosse, précédée d'une petite plate-forme, quelques fragments de statuettes féminines en terre cuite et de nombreux petits vases dont quelques-uns ont une anse cornue. L'auteur ne croit pas à l'existence d'une *favissa* et suppose que les objets étaient jetés directement dans la fosse ; il fait remarquer la persistance de l'anse cornue sur les vases rituels en usage du Ve au IIe siècle avant notre ère. — P. 249-256 : S. L. CESANO. Monete della stipe dell' Acquoria. — P. 309-315 : P. MINGAZZINI. Mondragone. Rilievo eleusino rinvenuto in territorio di Mondragone (Sinuessa) (dans un édifice à pilastres, Triptolème, Koré, Déméter, Θεός et Θεά, Eubouleus et Dionysos). — P. 316-333 : A. MAIURI. Pozzuoli. Scoperte varie di antichità (fouilles d'un nouveau quartier, dans la partie haute de la ville : découverte d'une rue importante avec marches mettant en communication le quartier maritime avec celui des thermes et de l'amphithéâtre ; à la prison de San-Francisco, grand pavage en mosaïque blanche se rattachant aux ruines déjà existantes et qui appartient peut-être aux grands thermes voisins, dits Temple de Neptune ; inscriptions découvertes dans le voisinage de l'amphithéâtre, mentionnant que le monument a été élevé aux frais de la cité et faisant connaître un collège de naviculaires ; découverte en bordure de la rue de la Vigne d'un hypogée de la seconde moitié du IIe siècle ou du début du second ap. J.-C., dont la voûte est ornée de stucs, divinités marines et bacchantes ; vase canope en albâtre exhumé le long de la route de Pouzzoles à Capoue, permettant de supposer l'existence d'un cimetière de la colonie égyptienne en bordure de cette voie). — P. 373-374 : R. PARIBENI. Tivoli (villa Adriana). Testa di figura muliebre d'arte severa (œuvre péloponésienne du Ve siècle av. J.-C., imitant la technique du bronze). — P. 374-378 : DU MÊME. Scarichi di una fabbrica di vasi fittili in località S. Anna (fabrique de céramique à reliefs, de type arétin, au IIe siècle ap. J.-C., près Tibur. — P. 379-431 : G. CALZA. Ostia.

Digitized by Google

Rinvenimenti epigrafici (liste des membres du collège des *caligati;* nouvelle liste d'*Augustales*). — P. 432-433 : E. Stefani. Terracina. Scoperta di un tratto di muro di sostruzione dell' Appia antica fuori Porta Romana (mur en blocage de calcaire à appareil polygonal très soigné). — P. 434-449 : G. Spano. Formia : *a)* Ruderi di una villa romana in contrada Vendicio ; *b)* Scoperta di ruderi di età imperiale tarda in proprietà del signor cav. Angelo Miele in via Vitruvio ; *c)* Ruderi di costruzione romana scavati tra la stazione ferroviaria di Gaeta e il mare (signale en particulier une grande pièce avec pavement exhaussé et murs ornés de *crustae* et de reliefs en marbre). — P. 450-460 : A. Maiuri. Piedimonte d'Alife. Resti di mura poligonali (au mont Cila, restes d'une enceinte des VIIe-VIe siècles av. J.-C. ; mobilier beaucoup plus ancien, poteries, poignards de silex énéolithiques). = *Lucanie et Bruttium.* P. 334 : P. Toraldo. S. Domenica-Tropea. Scoperte varie del periodo greco-romano (vestiges d'une habitation de colons). — P. 335 : Du même. Parghelia. Avanzi romani (restes de constructions et céramique). — P. 336-358 : S. Ferri. Tiriolo. Trovamenti fortuiti e saggi di scavo (constructions en bordure d'une route pavée, ayant appartenu à une agglomération non hellénisée, détruite par un incendie dans le cours de la première moitié du IIe siècle av. J.-C. L'étude des objets trouvés dans les fouilles du siècle dernier amène aux mêmes conclusions chronologiques). — P. 359 : Du même. Gerace Marina (Locri). Elmo di bronzo (casque italique du IVe siècle av. J.-C. découvert dans une tombe). = *Sabine et Samnium.* P. 284-288 : R. Paribeni. Rieti. Resti di costruzioni e piccoli ritrovamenti (plusieurs groupes de constructions à usage de boutiques ou d'habitations dans le voisinage de la mairie). = *Ombrie.* P. 367-368 : R. Paribeni. Gubbio. Frammento di pettine d'Avorio (peigne à double série de dents, à décor de scènes de chasse, découvert près du théâtre romain). = *Étrurie.* P. 198-204 : E. Gasperi-Campani. Firenze. Scoperte archeologiche fatte durante i lavori stradali dell' anno 1926 (découverte de plusieurs constructions dont un grand arc, pont ou mur de soutènement, de l'ancienne église de S. Pietro, dont une partie du plan peut être reconstituée). — P. 278 : A. Minto. Firenze. Scoperta di un cippo funerario romano a S. Gaggio (borne du *collegium* des *cultores larum* de *Q. Terentius Lascivus*). — P. 204-210 : P. Raveggi. Orbetello. Ritrovamenti archeologici nel territorio Cosano (contribution importante pour l'étude de l'occupation des pentes sud et sud-est de la colline sur laquelle s'élevaient les constructions : villa en bordure de la mer, greniers, escalier d'un temple, Ier siècle av. J.-C.-IIe siècle ap. J.-C.). — P. 210-214 : Du même. Scoperta di tombe etrusche nei lavori di ampliamento del cimitero comunale, e in tenuta S. Donato (sépultures du type de Vetulonia et de Populonia). — P. 214-215 : Du même. Port'Ercole (monte Argentario). Scoperta fortuita di tombe antiche. — P. 279-280 : A. Minto. Pitigliano. Resti di tombe eneolitiche a valle Bocia presso Poggio Formica (vase à panse hémisphérique et col droit avec décor de minces cordons en relief). — P. 280-283 : U. Calzoni. Perugia. Rinvenimento di una spada di bronzo ad antenne in località Fontivegge e di urne etrusche in località S. Lucia (un des plus beaux exemplaires de ce type d'épée qu'on ait découvert en Italie ; sur une des urnes recueillies à S. Lucia, femme assise avec enfants, serviteurs et génies). — P. 368-369 : R. Paribeni. Roccalvecce. Fistula aquaria col nome di Teodato Re (permet de déterminer un nouveau fragment du vaste domaine que s'était constitué Théodate en Étrurie). — P. 370-371 : Du même. Fiano Romano. Vasosetto con iscrizione grafica (sur le col d'une amphore, ornée de dents de loup à la panse : *tulate tulas urate*). — P. 371-372 : Du même. Isola Far-

Digitized by Google

nese. Iscrizioni latine. = *Cispadane.* P. 143-189 : A. Negrioli. Comacchio. Vasto sepolcreto etrusco scoperto in Valle Trebba (suite de la description des fouilles ; campagne de 1924-1925 ; 239 tombes explorées, 129 à inhumation, 96 à incinération ; vases attiques à figures noires et à figures rouges, vases à têtes de femme, fibules du type de la Certosa, candélabres de bronze, perles d'ambre). = *Vénétie et Istrie.* P. 117-142 : P. Marconi. Riva di Trento. Castelliere preistorico del colle di S. Bartolomeo (occupé au temps des palafittes, à l'âge du bronze et à l'époque romaine ; montre que, pendant le néolithique et l'âge du bronze, le Trentin et le Haut-Adige n'ont aucune relation avec les autres stations alpines et que ces territoires sont occupés alors par des groupes d'origine méditerranéenne). — P. 263-278 : G. Brusin. Aquileia. Scavi occasionali (découverte de mosaïques pour la plupart à décor géométrique). = *Sardaigne.* A. Taramelli. Mara Calagonis. Tomba cristiana con iscrizione opistografa rinvenuta presso l'abitato dell' antica Calagonis (réparations aux *thermae Rufianae* de Caralis sous le règne de Caracalla). — P. 360-366 : Du même. Arbus (Cagliari). Tomba a poliandro in regione Fontanazzu di tipo protosardo, con materiali punici e romani (tombe indigène contemporaine de la domination punique ; inhumations successives, carthaginoises et romaines). — P. 461-462 : Du même. Aggius (Sassari). Ripostiglio di denarii roman rinvenuto nei lavori della Strada di Badesi. Raymond Lantier.

L'Esprit international. International Mind. 1929, janvier. — Nicolas Murray Butler. Les forces qui créent l'histoire. — Guglielmo Ferrero. La disparition du système monarchique et l'esprit international. — Jacques Seydoux. L'occupation des pays rhénans. — Paul Mantoux. L'histoire à la Conférence de la paix (comment doit se former et peut se répandre le véritable esprit historique, et en quoi la Société des Nations peut y contribuer par un rapprochement sincère des peuples). — Auguste Gauvain. La IXe assemblée de la Société des Nations. — Hans Wehberg. Les devoirs du professeur de droit international en temps de crise. = Chronique. L'arrangement naval franco-anglais. L'évacuation rhénane et le problème des réparations (conversations préparatoires). Les négociations particulières et les traités. L'Institut international de droit public. = Documents : L'arrangement naval franco-anglais (texte des « Notes » échangées à cet effet). — Les résolutions de la IXe assemblée de la Société des Nations, septembre 1928 (en vue des conventions d'arbitrage et des traités de sécurité mutuelle, qui ont été préparés par la Section juridique du Secrétariat). — La codification progressive du droit international. = Bibliographie.

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS[1]

Abel (Annie Heloise) et *Klingberg (Frank)*, A sidelight on anglo-american relations. 1839-1858 ; furnished by the correspondence of Lewis Tappan. *E. H. R.*, 1929, 117 (Tappan fut le secrétaire de la Société antiesclavagiste ; sa correspondance met en lumière les efforts et les difficultés des réformateurs anglais et américains).

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées :

A. H. R. = American historical Review. — *B. Hisp.* = Bulletin hispanique. — *B. Prot.* = Bulletin de l'histoire du protestantisme français. — *Corr.* = Correspondant. — *E. H. R.*

Digitized by Google

Abernon (viscount *d'*). An ambassador of peace. Vol. I : From Spa, 1920 to Rapallo, 1922. Avec des notes historiques par *Maurice Alfred Gerothwohl*. *T.*, n° 1409 (important témoignage fourni par le Journal de l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin).

Acerbo (G.). Le basi dell' economia agraria nell' Africa romana. *Hist.*, 1928, n° 4 (art. de G. Niccolini).

Alessandri (A.). I municipi romani di Sarsina e di Mevaniola. *Hist.*, 1928, n° 4 (art. de G. Niccolini).

Allen (Miss *Hope Emily*). Writings ascribed to Richard Rolle, hermit of Hampole, and materials for his biography. *E. H. R.*, 1929, 149 (beaucoup d'érudition).

Anchel (Robert). Napoléon et les Juifs. *R. Q. H.*, 1929, 141.

Archives du Cogner. T. V. *R. Q. H.*, 1929, 256.

Archiv für Elsässische Kirchengeschichte. Années 1926-1928. *R. É. H.*, 1929, 254.

Askwith (lord). British taverns ; their history and laws. *T.*, n° 1401 (traite surtout de l'alcoolisme au temps passé et à présent).

Assum (général *Clemente*). L'assedio e la battaglia di Torino, 1706. *R. st. it.*, 1928, 301 (très insuffisant).

Augustin-Thierry (A.). Une héroïne romantique. La princesse Belgiojoso. *R. C.*, 1928, n° 12 (consiste surtout en une soixantaine de lettres ou billets adressés par elle à Augustin Thierry, son ami).

Baillardel (A.) et *Prioult (A.)*. Le chevalier de Pradel. Vie d'un colon français en Louisiane au XVIIIe siècle. *R. C.*, 1928, n° 11.

Baldwin (Charles Sears). Medieval rhetoric and poetic, to 1400, interpreted from representative works. *Spec.*, 1928, 599.

Batiffol (Mgr *Pierre*). Saint Grégoire le Grand. *R. C.*, 1928, n° 12.

Baudrillart (Mgr). La vocation catholique de la France et sa fidélité au Saint-Siège à travers les âges. *R. H. Égl.*, 1928, 510.

Beckles Williamson. America's ambassadors to England, 1783-1928. A narrative of anglo-american diplomatic relations. *T.*, n° 1407.

Beemis (Samuel Flagg). The american secretaries of State and their diplomacy, t. V et VI. *A. H. R.*, 1929, 361. — Vol. VII et VIII. *T.*, n° 1409.

Bell (Sir *Hesbeth*). Foreign colonial administration in the Far East. *T.*, n° 1462 (traite surtout de Java et du Cambodge).

Belloc (Hilary). James the Second. *A. H. R.*, 1929, 328 (très partial et mal informé ; donne une idée fausse du caractère de Jacques II).

Berlière (dom *Ursmer*). Les élections abbatiales au Moyen Age. *R. H. Égl.*, 1928, 517.

Blok (P. J.). Michiel Adrianszoon de Ruyter. *A. H. R.*, 1929, 327 (biographie abondamment documentée).

Bölte (F.), Ehrenberg (V.), Ziehen (L.), Lippold (G.). Sparta. *R. C.*, 1928, n° 11 (remarquable collection de fiches).

Boissonnade (P.). Le socialisme d'État. L'industrie et les classes industrielles en France, 1453-1661. *R. C.*, 1928, n° 12 (utile accumulation de faits et de chiffres ; graves objections présentées par Lucien Febvre contre la méthode de l'auteur).

Bonenfant (P.). Les origines et le caractère de la réforme de la bienfaisance publique aux Pays-Bas sous le règne de Charles-Quint. *R. N.*, n° 53.

— Saint-Jean de Bruxelles ou Saint-Médard de Soissons? A propos de prétendues lettres d'Innocent II de 1131. *Ibid.*

Bourgoing (Jean de). English miniatures. *T.*, n° 1408 (trad. ; introduction par G. C. Williamson, qui combat la thèse de l'auteur pour qui l'Anglais n'a jamais pu créer un art vraiment national. Deux thèses opposées et excessives).

Bowen (Miss *Marjorie*). William, prince of Orange. *T.*, n° 1403.

Boyce (Gray Cowan). The English-German nation in the University of Paris during the Middle ages. *Spec.*, 1928, 598.

Bray (René). La formation de la doctrine classique en France. *R. C.*, 1928, n° 12.

Bricaud (Joanny). Les Illuminés d'Avi-

= English historical Review. — *Espr. intern.* = Esprit international. International Mind. — *Hist.* = Historia. — *J. S.* = Journal des Savants. — *M. Fr.* = Mercure de France. — *Q. R.* = Quarterly Review. — *R. C.* = Revue critique d'histoire et de littérature. — *R. É. H.* = Revue des études historiques. — *R. H. Égl.* = Revue d'histoire de l'Église de France. — *R. H. Rel.* = Revue de l'histoire des religions. — *R. N.* = Revue du Nord. — *R. P.* = Revue de Paris. — *R. Q. H.* = Revue des questions historiques. — *R. st. it.* = Rivista storica italiana. — *Spec.* = Speculum. — *T.* = The Times. Supplément littéraire.

Digitized by Google

gnon ; étude sur dom Pernéty et son groupe. *R. H. Égl.*, 1928, 512 (analyse complète du ms. 3090 de la bibliothèque d'Avignon).

British documents on the origins of the war. Vol. V : The Near East, 1903-1909. *T.*, n° 1403.

Brown (G. Baldwin). The art of the cave-dweller. *T.*, n° 1405 (bonne étude sur l'art et par conséquent le degré de civilisation à l'époque paléolithique).

Brun (Robert). Avignon au temps des papes. *M. Fr.*, n° 735, 687.

Burke (Robert Belle). The *Opus maius* of Roger Bacon, translated. *Spec.*, 1928, 600 (Lynn Thorndike : cette traduction est imparfaite et le traducteur n'est pas au courant de la bibliographie).

Burns (C. Delisle). A short history of the world, 1918-1928. *T.*, n° 1401 (écrit surtout au point de vue économique et en ce qui intéresse tout d'abord la Grande-Bretagne. Très hostile à la France).

Bushe-Fox (J. P.). Second report on the excavation of the roman fort at Richborough. *T.*, n° 1402.

Butler (E. M.). The Saint-Simonian religion in Germany. *R. C.*, 1928, n° 11.

Cadoux (Cecil John). Catholicism and Christianity. A vindication of progressive Protestantism. *T.*, n° 1402.

Calvin. J. Calvini opera selecta, ediderunt *P. Barth, G. Niesel*. T. III : Institutionis christianae religionis 1559, lib. I et II. *B. Prot.*, 1928, 454 (cette édition de l'*Institution* en latin sera plus complète que celle de Baum, Cunitz et Reuss).

Cambridge (A) College : Magdalene's 500 years : the 1428 Hostel. *R. Q. H.*, 1929, 208.

Cambridge history of India. Vol. III : Turks and Afghans. *T.*, n° 1401 (très remarquable).

Castries (lieutenant-colonel *Henri de*). Les sources inédites de l'histoire du Maroc. 2e série : dynastie filalienne, t. III. *B. hisp.*, 1928, 351.

Catalogue des manuscrits alchimiques grecs. *R. hist. rel.*, 1927, 401 (analysé par Ch. Picard).

Champion (Pierre). Louis XI. *R. Q. H.*, 1929, 132 (objections de fond assez nombreuses présentées par J. de Croy).

Charliat (P.-S.). Mémoires inédits de Thor Mohlen à la cour de France, 1699. *R. N.*, n° 56.

Chief Standing Bear. My people the Sioux. *T.*, n° 1408 (sans valeur).

Childe (V. G.). The most ancient East. *T.*, n° 1401.

Christie (O. F.). The transition from aristocracy 1832-1867. *T.*, n° 1409 (intéressant avec une légère teinte satirique).

Ciasca (Raffaele). Storia delle bonifiche del regno di Napoli. *R. st. it.*, 1928, 304 (bonne étude sur les travaux hydrauliques entrepris depuis le XVIIIe siècle pour améliorer le sol des campagnes napolitaines et les repeupler).

Clark (Victor S.). History of manufactures in the United States, 1860-1914. *T.*, n° 1401 (énorme encyclopédie distribuée avec intelligence et clarté).

Clerc (Charlie). Le voyage au Brésil de Jean de Léry, 1556-1558. *R. C.*, 1928, n° 12.

Clifford (Sir *Hugh*). Bush-whacking, and other Asiatic tales and memories. *T.*, n° 1408 (curieux récits concernant les mœurs indigènes dans la presqu'île Malaise).

Collins (A. S.). The profession of letters ; a study of the relation of author to patron, publisher and public, 1780-1832. *T.*, n° 1402 (insuffisant).

Colombo (A.). Milano preromana, romana e barbarica. *R. st. it.*, 1928, 418 (étude de topographie et de toponomie).

Connolly (James K.). John Gerson, reformer and mystic. *E. H. R.*, 1929, 136.

Coornaert (E.). L'organisation administrative et économique du travail dans une draperie rurale en Flandre du XVe au XVIIIe siècle. *R. N.*, n° 56.

Corbett (P. E.) et *Smith (H. A.)*. Canada and world politics ; a study of the constitutional and international relations of the British Empire. *T.*, n° 1404 (exposé bref mais très compétent).

Cossley-Batt (Miss *Jill L.*). The last of the California rangers. *T.*, n° 1408 (insignifiante biographie de William James Howard, le dernier des « California Rangers », qui mourut en 1924).

Coupland (R.). Kirk on the Zambesi. *T.*, n° 1405 (histoire des efforts faits pour civiliser l'Afrique par le christianisme).

Créteur (F.). Tribunal de commerce de Cambrai, 1791-1925 ; son histoire, ses chroniques. *R. N.*, n° 53.

Cristiani (abbé *L.*). Mme de Franssu, fondatrice de la congrégation de la Nativité de N.-S., 1751-1824. *R. H. Égl.*, 1928, 495 (important pour l'histoire de la restauration catholique en France après la Révolution).

Curatolo (Giacomo Emilio). La questione

Digitized by Google

romana da Cavour a Mussolini. *Q. R.*, 1929, 15.

Curatolo (Giacomo Emilio). Scritti e figure del risorgimento italiano (utilise beaucoup de documents d'archives).

Cuthbert (Fr.). The Capucins ; a contribution to the history ot the Conterreformation. *T.*, n° 1405.

Davies (W. Watkin). A world outlook. *T.*, n° 1404 (expose les grands problèmes de la politique internationale).

Delafosse (Henri). Lettres d'Ignace d'Antioche ; trad. annotée. *R. H. rel.*, 1927, 413 (expose le rôle, jusqu'ici insoupçonné, que le marcionisme a joué dans la constitution du Nouveau Testament).

Delamotte (chanoine). L'épreuve des ladres en Artois et en Bourbonnais au XIVe et au XVe siècle. *R. N.*, n° 56.

Delcambe (E.). L'Ostrevant du IXe au XIIIe siècle. *R. N.*, n° 56.

Dennis (Alfred L. P.). Adventures in american diplomacy, 1896-1906. *A. H. R.*, 1929, 368 (apporte des documents nouveaux sur la guerre hispano-américaine, la frontière de l'Alaska, les traités pour le canal de Panama, les questions africaines, les conférences de La Haye et d'Algésiras).

Donaldson (John). International economic relations. *T.*, n° 1405 (description purement analytique des faits contemporains).

Donnet (F.). Coup d'œil sur l'histoire financière d'Anvers au cours des siècles. *R. N.*, n° 53.

Drouot (H.) et *Calmette (J.)*. Histoire de Bourgogne. *R. Ê. H.*, 1928, 438.

Duchêne (Albert). La politique coloniale de la France. Le ministère des Colonies depuis Richelieu. *R. Ê. H.*, 1928, 445.

Duff (A. M.). Freedmen in the early roman Empire. *T.*, n° 1401.

Durham (Miss *M. E.*). Some tribal origins, laws and customs of the Balkans. *T.*, n° 1401 (traite surtout des mœurs et de la civilisation en Albanie et au Monténégro).

Eckkart (Ferenc). Introduction à l'histoire hongroise. *R. C.*, 1928, n° 12.

Eden (Sir *Frederic Morton*). The state of the poor. A history of the labouring classes in England, with parochial reports. *T.*, n° 1403.

Engel-Janosi (Friedrich). Graf Rechberg ; vier Kapitel zu seiner und Œsterreichs Geschichte. *E. H. R.*, 1929, 167 (utilise les papiers de Rechberg).

Erwall (Eilert). English river names. *T.*, n° 1402.

Etcheverria (L. Martin). Geografia de España. *B. hisp.*, 1928, 359.

Faulkner (Harold Underwood). Economic history of the United States. *T.*, n° 1408.

Fay (C. R.). Great Britain from Adam Smith to the present day. *E. H. R.*, 1929, 144.

— *(Sidney Bradshaw)*. The origins of the world war. *A. H. R.*, 1929, 336 (impartialité et rectitude de jugement).

Febvre (Lucien). Martin Luther. *R. C.*, 1928, n° 11 (« ceci est une fête pour l'esprit »).

Findlay (J. T.). Wolfe in Scotland *T.*, n° 1402 (1749-1753).

Fisher (H. H.) et *Brooks (Sidney)*. America and New Poland. *T.*, n° 1408.

Foresti (Arnaldo). Aneddoti della vita di Francesco Petrarca. *R. C.*, 1928, n° 12 (important).

Forma Italiae. Regio I : Latium et Campania. Vol. I : Ager Pomplinus ; pars II : Circei. *T.*, n° 1403.

Forsythe (prof. *Robert*). A noble rake : the life of Charles, fourth Lord Mahon. *T.*, n° 1404 (tend à prouver que Thackeray a emprunté le type d'Esmont à la biographie de ce grand seigneur libertin).

Fortescue (Sir *John*). The Empire and the army. *T.*, n° 1401 (utile résumé de la grande œuvre accomplie par Sir John sur l'histoire militaire de la Grande-Bretagne).

Friis (Aage), *Linvald (Axel)* et *Mackeprang (M.)*. Der danske folks historie. *A. H. R.*, 1929, 308 (très bon résumé de l'histoire du Danemark, en 3 vol., 1927-1928 ; il s'adresse au grand public, mais l'érudit pourra le consulter aussi avec fruit).

Froger (François). Relation du premier voyage des Français à la Chine fait en 1698, 1699 et 1700, sur le vaisseau *l'Amphitrite ;* publ. par *E. A. Voretzsh.* 1928, 433 (art. de Paul Pelliot à noter pour son abondante bibliographie).

Galati (V. G.). Gli scrittori delle Calabrie. Dizionario bio-bibliografico. *R. st. it.*, 1928, 421.

Gann (Thomas). Discoveries and adventures in Central America. *T.*, n° 1404 (c'est le t. V du Journal tenu par l'intelligent explorateur des ruines de l'ancienne Maya dans le Honduras britannique).

Ganshof (F. L.). Éginhard à Gand. *R. N.*, n° 54.

Garçon (Maurice). Vintras hérésiarque et prophète. *R. H. Égl.*, 1928, 516.

Gaster (M.). The Asatir, the Samaritan

Digitized by Google

book of the secrets of Moses, together with the Samaritan story of the death of Moses ; trad. et notes. *T.*, n° 1402.

Ghetti (B.). Nobili e popolani in Recanati durante i secoli XIV e XV. *R. st. it.*, 1928, 292.

Ghisalberti (A. M.). La Vita di Cola di Rienzo. *R. st. it.*, 1928, 333 (édition lisible des *Historiae romanae Fragmenta* sur la vie de Rienzo, d'après cinq mss. ; mais il faudrait en compulser au moins quarante pour donner une édition vraiment critique de cette Vie anonyme. L'œuvre n'aurait-elle pas pour auteur un certain philosophe ou mieux astrologue romain appelé Nicolas?).

Gillies (M.). The Argonautica of Apollonius Rhodius, book III. *R. C.*, 1928, n° 11 (bonne traduction).

Giusti (A.). Le grandi figure del teatro eschileo : Clitemnestra. *Hist.*, 1928, n° 4 (c.-r. de M. Segré).

Gladstone (the R. H. the viscount). After thirty years. *T.*, n° 1403 (l'auteur défend par de bons arguments la mémoire de son père ; mais il y apporte une acrimonie excessive).

Glotz (G.). La cité grecque. *R. C.*, 1928, n° 11 (corrige ce que la théorie patriarcale de Fustel avait de trop rigide et s'inspire des résultats obtenus par la sociologie. « Le digne continuateur de Fustel a bien lu Durkheim »). *A. H. R.*, 1929, 296 (remarquable synthèse ; mais l'auteur se trompe en ce qui concerne le calendrier sénatorial).

Gore (Charles), Goudge (Henry Leighton) et *Guillaume (Alfred)*. A new commentary of Holy scripture, including the Apocrypha. *T.*, n° 1406 (grand effort de libre critique).

Grimaldi (Natale). Reggio, Lucrezia Borgia e un romanzo d'amore della duchessa di Ferrara. *R. st. it.*, 1928, 402.

Gsell (Stéphane). Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, t. V et VI. *Hist.*, 1928, n° 4 (c.-r. de Romanelli).

Guibourd-Ribaud. Où va la Russie? *R. C.*, 1928, n° 11 (Jules Legras : pamphlet « où l'on ne trouverait pas cinquante lignes exactes et qui est bon pour la corbeille à papier »).

Guilaine (Louis). L'Amérique latine et l'impérialisme américain. *M. Fr.*, 1929, n° 734.

Guiton (W. H.). La France et la Réforme. Réponse à Mgr Baudrillart. *B. prot.*, 1928, 454.

Gunkel (H.) et *Zscharnack (L.)*. Die Religion in Geschichte und Gegenwart. 2e édit., t. II. *R. C.*, 1928, n° 11 (comprend les mots d'Eadmund à Gesellschaft).

Gwynn (Denis). The struggle for catholic emancipation. *T.*, n° 1401.

Hall (D. G. E.). Early English intercourse with Burma. *T.*, n° 1404 (instructif).

Halliday (W. R.). The greek questions of Plutarch, with a new translation and a commentary. *T.*, n° 1409.

Hammerton (J. A.). Universal history of the world, t. IV. *T.*, n° 1403 (ce volume s'étend de l'Empire romain au temps des Antonins jusqu'au Moyen Age). T. V. *T.*, n° 1408 (relatif au Moyen Age).

Hansen (H.). Inkvisitionskommissionen af 20 januar 1772. *E. H. R.*, 1929, 163 (publie un grand nombre de documents sur le procès de Struensee et sur ses rapports avec la reine de Danemark).

— *(R. B.)*. Poland's westward tread. *T.*, n° 1408.

Hartmann (Hughes). The magnificent Montmorency. *T.*, n° 1402 (il s'agit du Montmorency qui fut décapité en 1632).

Heep (Martha). Die *Colloquia familiaria* des Erasmus und Lucian. *R. C.*, 1928, n° 12.

Hicks (Edward). Sir Thomas Malory, his turbulent career. *T.*, n° 1403.

Hoskins (Halford Lancaster). British routes to India. *T.*, n° 1409 (au XIXe siècle et avant le percement de l'isthme de Suez).

Jacobsen (J. P.). Les Mânes ; trad. par *E. Philipot*. *R. H. Égl.*, 1928, 475 (analyse de ce savant ouvrage).

Jadson (F. S.). Eastern Africa to-day. An intimate description of Kenya colony, Tanganyika Servitory, Uganda, Northern Rhodesia, Nyasaland, Zanzibar and British Somaliland, with notes on the Sudan and Portuguese east Africa. *T.*, n° 1408.

Jose (A. W.). Official history of Australia during the war. Vol. IX. *T.*, n° 1405.

Kantorowicz (Ernst). Kaiser Friedrich II. *R. C.*, 1926, n° 11 (long panégyrique dont on attend les preuves).

Kendrick (T. D.). The archæology of the Channel islands. Vol. I : The bailliwick of Guernsey. *T.*, n° 1406.

Kern (O.). Die griechischen Mysterien der klassischen Zeit. *R. hist. rel.*, 1927, 399.

Korostowetz (W. K.). The re-birth of Poland. *T.*, n° 1408.

Lacerda (Aarao de). O fenomeno religioso e a simbolica. *B. hisp.*, 1928, 332 (ambitieux essai d'une histoire de la symbolique asso-

Digitized by Google

ciée au sentiment religieux ; le Portugal lui fournit, il est vrai, beaucoup de types préhistoriques et protohistoriques).

Lagrange (le R. P.). La gnose mandéenne et la tradition évangélique. *M. Fr.*, n° 732.

Landogna (Francesco). Antologia della critica storica dell « agonia » di Roma ai giorni nostri. *R. st. it.*, 1928, 326 (utile recueil de trente études italiennes sur l'histoire d'Italie).

Langlois (colonel). L'Amérique précolombienne et la conquête européenne. *R. P.*, 15 janvier 1929.

Lart (Charles E.). Huguenot pedigrees, t. II. *B. prot.*, 1928, 466.

Latte (Kurt). Die Religion der Römer und der Synkretismus der Kaiserzeit. *R. C.*, 1928, n° 11 (utile répertoire de textes bien choisis et traduits).

Laurent (H.). Les conventions de Saint-Quentin, juin 1347. Contribution à la première phase de la guerre de Cent ans dans les Pays-Bas. *R. N.*, n° 56.

Lavedan (Henri). M. Vincent, aumônier des galères. *R. H. Égl.*, 1928, 288 (le P. Coste : livre d'une lecture attrayante ; mais la vie de saint Vincent est assez riche en merveilles pour n'avoir pas besoin de légendes).

Lawrence (William Witherlee). Beowulf and epic tradition. *Spec.*, 1928, 612.

Leicht (Pier Silvio). La formazione storica del diritto pubblico medievale. *R. st. it.*, 1928, 389.

Lemaire (Dr *L.*). Jean Bart, 1650-1702. *R. N.*, n° 56.

— La prétendue trahison du maréchal Rantzau, gouverneur de Dunkerque. *R. N.*, n° 54.

Leman (chanoine *Aug.*). Histoire de la fondation du monastère Notre-Dame-de-la-Plaine à Esquermes. *R. N.*, n° 54.

Lethaby (W. R.). Medieval paintings at Westminster. *E. H. R.*, 1929, 150 (très important pour l'histoire du règne d'Henri III).

Levi (M. A.). Emanuele Filiberto e la questione del regno di Cipre, 1570-1571. *R. st. it.*, 1928, n° 425.

Levison (Wilhelm). Das Werden der Ursula-Legende. *Spec.*, 1928, 603 (remarquable).

Lidzbarski. Das Johannesbuch der Mandäer. *M. Fr.*, n° 7321 (art. de P.-L. Couchoud : les textes mandéens sont d'une grande importance pour les origines du christianisme).

Lingle (W. L.). Presbyterians ; their history and beliefs. *B. prot.*, 1928, 451.

Livi (F.). La schiavitù domestica nei tempi di mezzo e nei moderni. *R. st. it.*, 1928, 426.

Livingstone (R. G.). The mission of Greece. Some greek views of life in the roman world. *T.*, n° 1406.

Lodge (Eleanor C.). The account book of a Kentish estate, 1616-1704. *E. H. R.*, 1929, 141 (important pour l'histoire économique).

Mac Kerrow (Ronald B.). An introduction to bibliography for literary students. *R. C.*, 1928, n° 11 (utile, mais seulement en ce qui concerne les livres anglais).

Macleod (W. C.). The american Indian frontier. *T.*, n° 1401.

McKenzie (R. D.). Oriental exclusion. *T.*, n° 1405 (expose la question des Jaunes aux États-Unis).

Malo (Henri). La vie ardente de Maurice de Saxe. *R. ét. hist.*, 1928, 440.

Mancini (A.), Dorini (U.), Lazzareschi (G.). Lo statuto della corte dei mercanti in Lucca del 1376. *R. st. it.*, 1928, 408.

Marcel (chanoine *Louis*). Diderot écolier. Le mariage de Diderot. *R. H. Égl.*, 1928, 515.

Marco Polo. Il Milione ; publ. par *Luigi Foscolo Benedetto*. *R. st. it.*, 1928, 392 (première édition intégrale qui renouvelle nos connaissances sur l'homme et son œuvre).

Maurras (Charles). L'Anglais qui a connu la France. *T.*, n° 1405 (cet Anglais est Bodley).

Mayer (Ernesto). El antiguo derecho de obligaciones español segun sus rasos fundamentales. *B. hisp.*, 1928, 334 (l'auteur insiste sur les affinités de l'ancien droit espagnol avec les institutions germaniques).

Mears (Eliot Grinnel). Resident Orientals on the American Pacific coast. *T.*, n° 1405 (histoire de l'agitation contre l'admission des émigrants extrêmes-orientaux vers le littoral américain du Pacifique).

Merivale (Herman). Lectures on colonization and colonies. *T.*, n° 1409 (réimpression de leçons professées par Merivale à l'Université d'Oxford en 1839-1841 et rééditées déjà en 1861).

Merzbach et *Herbiot*. La vérité sur la défense de Namur en 1914. *R. N.*, n° 53.

Meyer (Ed.). Geschichte des Altertums. II : Die Zeit der ägyptischen Grossmacht. *R. C.*, 1928, n° 12 (3e édit. fort remaniée ; certains points sont contestés par Raymond Weill).

Michiels (Roberto). Storica critica del movimento socialista italiano. *R. st. it.*, 1928, 322 (recherches superficielles et incom-

Digitized by Google

plètes, rédaction hâtive, nombreuses erreurs de fait).

Miller (David Hunter). The drafting of the Covenant. *A. H. R.*, 1929, 344 (le « Covenant » est la convention qui servit de préliminaire à la paix de Versailles. L'auteur du livre fut dans cette circonstance attaché directement à la personne du président Wilson. Son témoignage est de première importance).

Mingand (A.) et *Harris (Rendel).* Woodbrooke studies. *R. hist. rel.*, 1926, 417 (cinq textes fort intéressants sur les écrits attribués à Ignace d'Antioche, la vie de saint Jean-Baptiste, etc.).

Miscellanea storica. Atti della Società ligure di storia patria, t. LIII, 1926. *R. st. it.*, 1928, 288 (recueil d'études sur les personnages notables et les institutions de la Ligurie).

Montgomery (B.-G. de). Pax Britannica. *T.*, n° 1404.

Mowat (R. B.). A history of european diplomacy, 1451-1789. *T.*, n° 1407.

Namier (L. B.). The structure of politics at the accession of George III. *T.*, n° 1409.

Nevins (Allan). The diary of John Quincy Adams, 1794-1845. American political, social and intellectual life from Washington to Polk. *T.*, n° 1403.

Newbolt (Sir *Henry*). History of the Great war. Naval operations, vol. IV. *T.*, n° 1401.

Nickerson (Hoffman). The turning point of the Revolution ; or Burgoyne in America. *A. H. R.*, 1929, 352 (ouvrage définitif).

Nielsen (Ditlef). Handbuch der altarabischen Altertumskunde. I : Die altarabische Kultur. *R. hist. rel.*, 1927, 422.

Nilsson (Martin P.). The minoan-mycenian religion and its survival in greek religion. *J. S.*, 1928, 451 (c.-r. et copieux commentaire par J. Charbonneaux).

Notiziario archeologico, fasc. IV (ministero delle Colonie). *R. ist. it.*, 1928, 387 (ce fasc. contient uniquement des inscriptions et des sculptures cyrénaïques).

Ollard (S. L.) et *Walker (P. C.).* Archbishop Herring's visitation records, 1743. Vol. I. *T.*, n° 1409.

Oncken (Hermann). Napoleon III und der Rhein. Der Ursprung des Krieges von 1870-1871. *R. st. it.*, 1928, 314 (trois volumes de documents, interprétés parfois avec trop de partialité). *T.*, n° 1401.

Paetow (L. J.). Morale scolarium of John of Garland, a professor in the Universities of Paris and Toulouse in the thirteenth century. *Spec.*, 1928, 605 (très bonne édition).

Paetow (L. J.). The Crusades and other historical essays presented to Dana C. Munro. *T.*, 606.

Pais (Ettore). Storia di Roma durante le guerre puniche. *R. C.*, 1928, n° 11 (A. Grenier : l'œuvre est « d'un maître de l'érudition et d'un grand historien » ; ses préjugés nationalistes n'ont pas de trop graves conséquences pour l'histoire).

Pallis (Alex.). A few notes on the Gospels. *R. hist. rel.*, 1927, 406 (P.-L. Couchoud propose des corrections aux livres du Nouveau Testament, qui viennent s'ajouter à celles d'A. Pallis).

Paribeni (Roberto). « Optimus Princeps ». *R. ét. hist.*, 1928, 435 (remarquable étude sur l'histoire et sur le temps de l'empereur Trajan).

Pearson (F. R.). Yorkshire. *T.*, n° 1409 (brève et vivante description du comté).

Peers (E. Allison). Studies of the spanish mystics. *B. hisp.*, 1928, 339 (minutieux travail d'analyse sur sept personnages qui tous ne semblent pas devoir être rangés parmi les mystiques : saint Ignace, Louis de Gonzague, Francisco de Osuna, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix, Luis de Léon, Juan de los Angeles).

Peixoto (Afranio). Camões e o Brasil. *B. hisp.*, 1928, 335 (beaucoup d'idées neuves).

Pepys (Samuel). Further correspondence, 1662-1678 ; publ. par *J. R. Tanner. T.*, n° 1408 (utile complément au Journal).

Perlman (Solig). A theory of the labor movement. *T.*, n° 140 (l'auteur, qui est Russe, et qui fut tout d'abord adepte du marxisme, a changé d'opinion après vingt ans de séjour aux États-Unis en contact avec les trade-unions américaines).

Peter (Joseph). L'occupation étrangère dans le département du Nord, 1793-1794. *R. N.*, n° 56.

Petit-Dutaillis (Ch.). Fragment de l'histoire de Philippe-Auguste, roy de France ; chronique en français des années 1214-1226. *R. N.*, n° 53.

Peyton (Sidney A.). The churchwardens' presentments in the Oxfordshire peculiars of Dorchester, Thame and Banbury. *T.*, n° 1409.

Pisani (P.). Les compagnies de prêtres du XVIe au XVIIIe siècle. *R. H. Égl.*, 1928, 511.

Piser (Paul). Petrarchas « Buch ohne Namen », und die päpstliche Kurie. *R. st. it.*, 1928, 397 (remarquable étude sur les lettres anonymes de Pétrarque, la captivité de Babylone et le poème *l'Africa*).

Digitized by Google

Plouchart (Eugène). Traditions et légendes de Fontainebleau. I : Le lieu de Fontainebleau. *B. prot.*, 1928, 465.

Poncelet (Alfred). Histoire de la Compagnie de Jésus dans les anciens Pays-Bas. *R. N.*, n° 55.

Ponnelle (Louis) et *Bordet (Louis).* Saint Philippe de Néri et la Société romaine de son temps. *Corr.*, 10 déc. 1928.

Power (Miss *Eileen*). The goodman of Paris. *T.*, n° 1404 (traduction du *Ménagier de Paris*, avec des notes critiques très instructives).

Problem (the) of Indian administration. *T.*, n° 1401 (rapport officiel sur la législation américaine concernant les Peaux-Rouges).

Ramsay (Miss *A. A. W.*). Sir Robert Peel. *E. H. R.*, 1929, 146.

Reinhold (Peter P.). The economic, financial and political state of Germany since the war. *T.*, n° 1402.

Rendiconti della' ponteficia Accademia romana di archeologia, t. III et IV. *R. st. it.*, 1928, 279 (liste des articles parus dans ces deux volumes).

Robinson (William Morrison). The Confederate privateers. *T.*, n° 1406 (histoire de la course pendant la guerre civile aux États-Unis d'après les documents officiels).

Rocheblave. Les arts plastiques. *R. P.*, 15 janvier 1929.

Rodocanachi (E.). Le pontificat de Jules II, 1503-1513. *R. P.*, 15 janvier 1929.

Rolland (Paul). L'origine des châtelains de Flandre. *R. N.*, n° 56.

Rotta (P.). Il cardinale Nicolo di Cusa ; la vita e il pensiero. *R. Hist. rel.*, 1927, 431 (P. Alphandéry conteste que ce cardinal tienne pour le pouvoir absolu de l'Église romaine).

Rupprecht von Bavaria (Kronprinz). Mein Kriegstagebuch, hgg. von *Eugen von Frauenholz.* 3 vol. *T.*, n° 1408

Sacchetti Sassetti (Angelo). Anecdota Franciscana Reatina. *R. st. it.*, 1928, 287.

Sartiaux (Félix). Foi et science au Moyen Age. *R. H. Égl.*, 1928, 478 (critique véhémente par Augustin Fliche ; l'ouvrage « pèche par une excessive partialité »).

— Les civilisations anciennes de l'Asie Mineure. *R. C.*, 1928, n° 11 (sujet traité avec une « admirable clarté d'exposition »).

Schurhammer (Georg S. J.). Das kirchliche Sprachproblem in der japanischen Jesuitenmission des 16 u. 17 Jahrh. *R. C.*, 1928, n° 12 (important).

Seton (Sir *Bruce Gordon*) et *Arnot (Jean Gordon).* The prisoners of the '45. Vol. I. *T.*, n° 1408 (important).

Seymour (Charles). The intimate papers of Colonel House. Vol. III et IV. *A. H. R.*, 1929, 370.

Sforza (comte *Carlo*). Diplomatic Europe since the treaty of Versailles. *Espr. int.*, 1929, 142 (simple contribution à l'histoire des événements dont l'auteur a été témoin).

Smith (George Adam). The books of the twelve Prophets. *T.*, n° 1407.

— *(Margaret).* Babi'a the mystic and her fellow Saints in Islam. *T.*, n° 1405 (biographie de Rabi'a, qui vivait au VIIIe siècle ; intéresse l'histoire du çoufisme).

Sorre (Maximilien). La région de Fourmies. *R. N.*, n° 56.

Spencer (Sir *Baldwin*). Wanderings in Wild Australia. *T.*, n° 1408 (nombreux renseignements intéressants sur les aborigènes).

Squires (Thomas W.). In West Oxford. Historical notes and pictures concerning the parish of s. Thomas Martyr. *T.*, n° 1405 (très intéressant pour l'histoire de Worcester College, de l'abbaye d'Oseney, etc.).

Stähelin (Ern.). Œcolampad und Butzer in französischer Uebersetzung. *B. prot.*, 1928, 453 (substantiel article publ. dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. XLVII.

— Briefe, Akten und Leben Œcolampads. *Ibid.*, 458 (recueil formé à l'occasion du 4e centenaire de l'établissement définitif du protestantisme à Bâle).

Steinhausen (Georg). Der politische Niedergang Deutschlands in seinen tieferen Ursachen. *R. C.*, 1928, n° 11 (art. de Ch. Andler).

Stenton (F. M.). The Danes in England. *E. H. R.*, 1929, 125 (important).

Stern (Alfred). Der Einfluss der französischen Revolution auf das deutsche Geistesleben. *R. C.*, 1928, n° 11.

Strachey (Litton). Elizabeth and Essex. *T.*, n° 1401 (c'est l'histoire tragique, nous dirions aujourd'hui romancée, de la reine Élisabeth et de ses relations avec Essex et Bacon).

Strange (James). Journal and narrative of the commercial expedition from Bombay to the North-west coast of America. *T.*, n° 1402 (expédition faite en 1786, sans résultat).

Streit (le P. *Robert*). Bibliotheca Missionum. T. IV : Asiatische Missionslitteratur. *R. Q. H.*, 1929, 227 (analyse les documents relatifs aux missions d'Asie de 1245 à 1599).

Stutz (U.). Die päpstliche Diplomatie under Leo XIII. *R. st. it.*, 1928, 432 (travail

Digitized by Google

strictement documentaire tiré des Mémoires du cardinal Ferrata).

Tamajo (Anna). Ai confini dell' arte romana. I rilievi pittorici. *Hist.*, 1928, n° 4 (art. de G. Patroni).

Tanner (J. R.). English constitutional conflicts of the seventeenth century, 1608-1689. *T.*, n° 1401.

Taube (M. de). La politique russe d'avant-guerre et la fin de l'empire des tsars, 1904-1917. *R. C.*, 1928, n° 11 (art. de Jules Legras).

Thévenin (René) et *Coze (Paul)*. Histoire et mœurs des Indiens Peaux-Rouges. *A. H. R.*, 1929, 349 (renseignements nouveaux sur les tribus qui peuplaient les plaines occidentales. Bibliographie insuffisante. Beaucoup d'illustrations).

Thomas (E. D.). Chinese political thought. *T.*, n° 1403.

Thompson (James Westfall). An economic and social history 300-1300. *A. H. R.*, 1929, 299 (remarquable).

— Feudal Germany. *E. H. R.*, 1929, 127 (bon, surtout en ce qui concerne la féodalité et les terres de la Couronne en Allemagne. L'index est à peu près inutilisable).

— *(C. J. S.)*. The quacks of old London. *T.*, n° 1401 (amusante causerie sur les charlatans à Londres depuis le XVIe s.).

Tocco (Vittorio di). Ideali d'indipendenza in Italia durante la preponderanza spagnuola. *R. C.*, 1928, n° 12.

Tout (T. F.). Chapters in the administrative history in mediaeval England. Vol. III et IV. *E. H. R.*, 1929, 129 (c.-r. à lire de M. Crump).

Transactions of the Jewish historical society of England. Vol. XI. *T.*, n° 1406 (le principal article du volume, par Lucien Wolf, traite de la question juive sous Élisabeth et en particulier du Dr Lopez).

Treat (Payson J.). The Far-East ; a political and diplomatic history. *A. H. R.*, 1929, 347 (très bon exposé des relations politiques et diplomatiques du Japon, de la Chine et pays voisins, surtout depuis 1895).

Trelcat (abbé *Em.*). Monographie de Berelles, canton de Sorle-le-Château. *R. N.*, n° 56.

Ulloa (Pietro C.). Un re in esilio. La corte di Francesco II a Roma, 1861-1870. *T.*, n° 1405.

Vanderheyden (M.). La Berbérie orientale sous la dynastie des Benou L'Arlab, 800-909. *R. C.*, 1928, n° 12.

Volpe (Gioacchino). Corsica. *R. st. it.*, 1928, 407 (étude sur le mouvement autonomiste en Corse. « Aujourd'hui, la Corse n'a peut-être pas la volonté de rester française ; mais elle n'est pas italienne. Le peuple veut maintenir son individualité bien tranchée et consacrée par l'histoire »).

Vuilleumier (Henri). Histoire de l'Église réformée de Vaud sous le régime Bernois. *T.*, n° 1401.

Ward (Honshaw). Charles Darwin. *T.*, n° 1409 (bonne biographie, qui montre le sens et l'importance du darwinisme).

Warshaw (H. T.). Representative industry in the United States. *T.*, n° 1401 (histoire du mouvement industriel aux États-Unis depuis l'origine jusqu'à nos jours).

Waterson (Miss *Nellie M.*). Mary II queen of England. *T.*, n° 1402.

Wicksteed (Alexander). Life under the Soviets. *T.*, n° 1403 (l'auteur estime qu'il est très difficile de savoir exactement ce qui se passe en Russie ; il ignore même les documents bolchevistes qui condamnent le régime).

Wilson (Miss *Florence*). The origins of the League covenant. Documentary history of its drafting. *Espr. int.*, 1929, 139 (utile ouvrage de référence et recueil de textes).

Woo (T. C.). The Kuomintang and the future of the Chinese revolution. *T.*, n° 1404.

Work (Monroe N.). A bibliography of the Negro in Africa and America. *T.*, n° 1406.

Digitized by Google

CHRONIQUE

France. — M. le Pasteur Weiss est mort le 18 décembre 1928. Nathanaël Weiss était né le 27 mars 1845 à La Croix-aux-Mines, près de Saint-Dié (Vosges). Élève au Gymnase, puis à la Faculté de théologie de Strasbourg, il fut reçu docteur en théologie avec une thèse intitulée *Du Plessis-Mornay envisagé comme théologien et comme caractère politique* (1867) ; c'était l'entrée dans une carrière où il devait rendre de grands services à l'histoire du protestantisme. Les fonctions pastorales auxquelles il consacra une bonne partie de son temps lui laissèrent assez de loisir pour ses études de prédilection. En 1879, il commença une collaboration au *Bulletin de l'histoire du protestantisme*, qu'il ne devait plus désormais interrompre ; en 1887, il y remplace P. Bonnet comme rédacteur en chef ; enfin, il devint conservateur de la bibliothèque de la Société, fondée par M. de Schickler, rue des Saints-Pères. Son activité littéraire a été considérable et de premier choix. On en trouvera le détail dans la Table alphabétique du *Bulletin*, commencée par lui dès l'année 1882. Il donna aussi de nombreuses notices à l'*Encyclopédie des sciences religieuses*.

— M. René Fage est mort le 7 janvier 1929 à l'âge de quatre-vingt-un ans. Avocat très estimé, il fut élu bâtonnier de son ordre à Limoges. Pendant les années où il plaida régulièrement et après, quand il vint se fixer définitivement à Paris, il employa ses loisirs à des travaux d'érudition sur l'histoire et les antiquités de sa province, de Tulle surtout. A Baluze, son compatriote, il consacra plusieurs intéressantes notices. Pendant la dernière guerre, et bien qu'il eût déjà publié nombre de petits écrits, il vint suivre les cours de l'École des hautes études, car il était aussi modeste que consciencieux. Deux de ses plus récents travaux comptent aussi parmi les plus étendus : *La propriété rurale en Bas-Limousin* et les *Clochers-murs de France ;* ils furent récompensés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui ensuite l'élut comme correspondant. Ce lui fut une grande joie, et qui était méritée. Ch. B.

— La mort de Mgr Pierre Batiffol (1er février 1929) est une perte pour l'érudition chrétienne, qu'il n'a point cessé de servir avec zèle et souvent avec bonheur, lors même qu'il la destinait à des fins apologétiques. Il était trop bon humaniste et trop éclairé pour ne pas l'aimer pour elle-même. Né à Toulouse en 1861, dans une famille universitaire, très brillant écolier, puis, entré dans l'Église, jeune clerc éminemment distingué, il semblait appelé à de très hautes destinées, qu'il envisageait du reste sans étonnement. Ses études ecclésiastiques achevées, au cours desquelles il avait pris un contact avantageux avec la science de l'abbé Louis Duchesne, il avait, durant son séjour de trois ans à Rome, appris à travailler sur les monuments sous la direction d'Ehrhard, de Wilpert et de De Rossi. Revenu en France, docteur ès lettres avec une thèse sur l'*Abbaye de Rossano* (1891), en liaison avec les plus actifs,

Digitized by Google

les plus instruits, les plus « avancés » d'entre les jeunes prêtres ou religieux qui rêvaient de renflouer la science catholique, lui-même élégant et disert, d'esprit très ouvert et très fin, il n'avait point tardé à acquérir du renom et à se faire une situation considérable. Elle lui valut le rectorat de l'*Institut catholique* de Toulouse (1898). Dans ces fonctions, qu'il prit fort au sérieux, sa chance se perdit : ses pointes acérées, lancées avec plus de sûreté que de circonspection, lui revinrent en rancunes qui le desservirent à Rome au début du règne de Pie X, et, malgré l'éclat qu'il fit pour séparer sa cause de celle des modernistes, où certains la croyaient un peu compromise, il dut résigner ses fonctions et revenir à Paris, dans une demi-disgrâce (1907). Il retrouva peu à peu faveur ; sa notoriété scientifique et son zèle apologétique l'y aidèrent. Il meurt chanoine titulaire de Notre-Dame (1915), homme de confiance du Vatican dans les négociations menées à Malines avec les Anglicans, et l'on commençait à parler tout bas, ces temps derniers, de l'éventualité d'une récompense pontificale qui lui aurait fait oublier les mauvais jours.

Son œuvre est très étendue et très variée. Il convient de mettre à part : 1° son précis de *Littérature grecque chrétienne* (1897) ; 2° son *Histoire du Bréviaire romain* (refondue en 1911), ses *Leçons sur la Messe* (1919), ses *Études de liturgie et d'archéologie chrétienne ;* 3° son *Eucharistie* (1906), dont la première édition lui causa de fâcheux désagréments, ses *Études d'histoire et de théologie positive* (1906) ; 4° son *Catholicisme, des origines à saint Léon* (5 volumes de 1909 à 1924). Ces quatre groupes d'écrits donnent une idée des orientations principales et de l'activité d'un homme qui a beaucoup travaillé, qui a beaucoup appris et a toujours présenté ce qu'il avait à dire avec une élégante clarté. Il ne lui a manqué, pour mériter la complète estime et la gratitude sans réserves des savants que la volonté de ne travailler que pour la science. Ch. GUIGNEBERT.

— Eugène DE FAYE, directeur à la cinquième section de l'École des Hautes-Études, pour la littérature chrétienne et l'histoire de l'Église ancienne, professeur à la Faculté libre de théologie protestante, vient de mourir des complications grippales d'une maladie de cœur (12 février 1929). C'est un savant de haute valeur, un maître excellent et un parfait « honnête homme » qui disparaissent avec lui. — Il était né à Lyon en 1860. Son père, qui suivait la carrière pastorale, l'avait emmené à Genève et en Écosse. Ce fut en Écosse qu'il fit ses études secondaires et, notamment, apprit le grec, qu'il sut à la perfection. Son premier travail publié, une *Étude sur les idées religieuses d'Eschyle* (1884), attestait à la fois son goût pour l'hellénisme et sa vocation d'historien des religions. Il prit ses grades à la Faculté de théologie de Paris et s'initia aux méthodes de l'histoire critique à l'École des Hautes-Études, où il enseigna à son tour dès 1894. C'était le plus bienveillant et le plus sûr des collègues, le plus serviable aussi, et on ne vantera jamais assez la délicatesse de sa bonté. Personne ne l'a connu qui n'ait à citer quelque trait du plus beau caractère qu'on puisse apprécier.

Il laisse une œuvre scientifique considérable. Mis à part un livre sur les *Apocalypses juives* (1892) et un autre sur les *Origines des Églises de l'âge apostolique*, ses préoccupations ont tourné surtout autour de la gnose et des docteurs alexandrins du IIIe siècle. Sur le premier point, il a donné deux ouvrages de haute valeur : une *Introduction à l'étude du gnosticisme* (1906), depuis longtemps épuisée, et une analyse critique des fragments qui nous restent des écrits gnostiques chrétiens, *Gnostiques et gnosticisme* (1913, seconde édition de 1925). Touchant le second point,

Digitized by Google

il a donné successivement un volume sur *Clément d'Alexandrie*, dont la seconde édition (1906) est épuisée et qu'il travaillait depuis longtemps à refaire, trois volumes sur *Origène, sa vie, son œuvre et sa pensée* (1923, 1927, 1928), dont huit conférences, prononcées à Upsal (*Esquisse de la pensée d'Origène*, 1925), résument l'essentiel. Ses idées sur la gnose ont provoqué des contradictions et il n'y a pas à s'en étonner ; mais ce n'est pas trop dire que d'affirmer qu'il a renouvelé notre connaissance des deux grands Alexandrins.

En lui le savant n'était pas tout. Le professeur a exercé une influence profonde sur ses élèves : sa scrupuleuse probité scientifique, sa droiture, son bon accueil et, pour tout dire, sa conscience lui gagnaient dans leur estime et leur confiance autant d'ascendant que son érudition. C'était aussi un idéaliste fervent. Il s'était engagé durant la guerre comme aumônier, dans son immense désir de faire le bien et, après la tourmente qui avait brisé sa vie en tuant son fils, il trouva encore le courage de se redresser et de chercher ardemment les moyens d'infuser à tous ceux qu'il voyait s'abîmer dans un prétendu réalisme utilitaire sa foi dans la vertu active de l'idéal. — Certes, sa disparition laisse dans notre petite troupe de christianisants un vide qui ne sera point comblé. L'exemple de sa vie ne tombera pas dans l'oubli. Ch. GUIGNEBERT.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a, dans sa séance du 1er février, élu M. Maurice ROY membre libre, à la place restée vacante par la mort de M. Théodore Reinach.

— L'Académie française a mis au concours pour le prix du budget en 1930 (Éloquence, 4,000 fr.) un éloge de Fustel de Coulanges. Les candidats ont jusqu'au 31 décembre de cette année (1929) pour faire parvenir leur travail au secrétariat de l'Institut de France. Imprimé ou manuscrit, il ne doit pas dépasser trente pages d'impression format in-4°. — Ce concours est une manière de fêter par avance le centenaire de l'illustre historien, qui naquit en 1830.

— *École nationale des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de* 1929 (les Presses universitaires de France, 230 p.). — La soutenance des thèses a eu lieu pendant la dernière semaine de janvier. Voici les noms des auteurs et le titre de leurs thèses : Marie BÉCHT, Histoire de Chablis ; institutions civiles et vie économique, des origines à la fin du XVe siècle. — Gabrielle BERROGAIN, La Navarre sous les rois français, 1234-1328. — Madeleine BIOCHE, L'administration royale de l'Ile-de-France (île Maurice) de 1767 à 1789. — François BLANCHET, Harfleur, du début de la guerre de Cent ans à la fondation du Havre. — Philippe DE COSSÉ-BRISSAC, Artus de Cossé, seigneur de Gonnord, surintendant des finances et maréchal de France, 1512?-1582. — Catherine DELEBECQUE, Histoire de la ville de Tarascon, depuis les origines jusqu'à l'avènement de la reine Jeanne, 1343. — Jacques DROPET, La châtellenie de Pont-de-Vaux d'après les comptes des châtelains et des syndics, 1232-1521. — Arlette DUCROT, née GRANDERYE, Les *Miracles Nostre-Dame* de Gautier de Coincy ; classement général des manuscrits, suivi de l'édition de deux miracles. — Odette DUFOURCQ-LATRON, Le monastère royal de Saint-Louis de Poissy depuis la fondation (1304) jusqu'à l'institution de la Congrégation gallicane, début du XVIe siècle. — Paul DUPIEUX, Le bailliage et les institutions royales d'Étampes au début de l'époque moderne,

Digitized by Google

1478-1598. — Roger GLACHANT, L'Inde à la veille de la guerre de 1778 et les deux politiques des Français. — Suzanne GOUNELLE, L'établissement du protestantisme à Saint-Gilles-du-Gard, des origines à l'édit de Nantes. — Pierre D'HERBÉCOURT, Michel Riz, dit l'avocat de Naples, 1440?-1513. — René LACOUR, Les institutions politiques, administratives, judiciaires, financières et militaires dans les apanages de Jean, duc de Berry, 1360-1416. — Jacques LEVRON, Pierre de Dreux, dit Mauclerc, duc de Bretagne, comte de Richmond, chevalier de Braine. — Christiane MALO, Les églises romanes dans l'ancien diocèse de Chalon-sur-Saône. — Louis MONNIER, Histoire de l'Université de Nantes, 1461-1793. — Germaine PASTRÉ, Les seigneurs de Florac, du début du XIIIe à la fin du XIVe siècle. — Maurice PIQUARD, Étude sur la situation politique des archevêques de Besançon, de 1290 à 1435. — Jacques DE ROMEFORT, La gabelle du sel des comtes de Provence, des origines à 1343. — Jacques-Philippe THIOLLIER, La commanderie hospitalière de Chazelles-en-Forez, des origines au milieu du XVe siècle. — Suzanne WITTE, Richard de Fournival ; étude sur sa vie et ses œuvres, suivie de l'édition du *Bestiaire d'amour*, de la *Réponse de la dame* et des chansons. = Le prix de thèse a été décerné à Mlle DELEBECQUE.

— Tout en poursuivant la publication des volumes de leur *Histoire générale* consacrés à l'antiquité — le quatrième et dernier paraîtra au mois de mai — et celle des volumes consacrés au Moyen Age, dont on espère l'achèvement en 1930, MM. HALPHEN et SAGNAC entament dès maintenant la série de ceux qui doivent traiter des temps modernes. C'est à deux de nos collaborateurs, M. HAUSER, professeur à l'Université de Paris, et M. RENAUDET, professeur à l'Université de Bordeaux, qu'ils ont confié la rédaction du premier d'entre eux. Volume capital de plus de 600 pages (Paris, Félix Alcan, in-8°) intitulé *Les débuts de l'âge moderne ; la Renaissance et la Réforme*, qui embrasse d'ensemble l'étude des multiples et formidables problèmes que soulève l'histoire du monde au cours du large demi-siècle qui va du premier voyage de Colomb et des premières guerres d'Italie à la paix de Cateau-Cambrésis et au début des guerres de religion.

Voici, en attendant le compte-rendu détaillé que nous donnerons prochainement, la table sommaire de l'ouvrage :

I. — *Les premiers temps de l'ère nouvelle.* Chap. I : l'Europe et le monde à la veille des guerres d'Italie ; chap. II : la vie économique et l'expansion européenne (1492-1519) ; chap. III : les premières guerres d'Italie (1492-1519) ; chap. IV : la maîtrise italienne (tableau de l'humanisme et de l'art italien à la fin du XVe siècle et au début du XVIe) ; chap. V : la maîtrise italienne et les peuples d'Occident ; chap. VI : les origines de la Réforme et l'apparition de Luther.

II. — *La révolution religieuse et économique : la crise politique (1519-1542).* Chap. I : Luther et Zwingli ; chap. II : de Luther à Calvin ; chap. III : la Réforme aux pays du midi et la préparation de la contre-réforme ; chap. IV : la culture occidentale au temps de la Réforme ; chap. V : la révolution économique et la conquête du Nouveau Monde ; chap. VI : l'avènement du capitalisme commercial ; chap. VII : la formation des grands États ; chap. VIII : la lutte pour l'équilibre.

III. — *Les mondes nouveaux, la nouvelle Europe et la contre-réforme (1542-1559).* Chap. I : les empires d'outre-mer ; chap. II : les civilisations asiatiques ; chap. III : l'anarchie allemande et la retraite de Charles Quint (1540-1556) ; chap. IV : Réforme et contre-réforme au temps des premières sessions du concile de Trente ;

Digitized by Google

chap. v : la vie intellectuelle et artistique au temps des premières sessions du concile de Trente ; chap. vi la fin des guerres d'Italie (1557-1559).

Ce livre, tout à la fois si plein et si nuancé, auquel sont joints une carte et un index détaillé, est le cinquième paru de *Peuples et civilisations* (il en forme le tome VIII), dont la publication semble s'accélérer ; car, après *La Grèce et l'Orient* de P. Roussel, paru en octobre dernier, on annonce comme nous l'avons dit pour mai *L'empire romain* d'E. Albertini et pour octobre prochain le premier tome de la période contemporaine : *La révolution française*, par G. Lefebvre, R. Guyot et Ph. Sagnac. On peut donc espérer avant quatre ou cinq ans d'ici, au plus tard, voir l'achèvement de tout l'ouvrage, qui doit, on se le rappelle, être complet en vingt volumes.

— Tous ceux qui étudient l'histoire du Moyen Age savent quelle source de renseignements précieux sont les registres des papes. C'est l'histoire générale de l'Europe qui s'y trouve, Rome ayant été jusqu'au xvie siècle le centre incontesté du monde religieux, si étroitement uni au monde civil. Les élèves de notre École de Rome y travaillent depuis un demi-siècle ; mais leurs efforts, trop dispersés, n'ont abouti qu'à des résultats fragmentaires. Que l'on consulte dans le *Bulletin* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (avril-juin) le rapport de M. Paul Fournier, et l'on se rendra compte immédiatement de l'urgence où l'on se trouve de terminer au moins les ouvrages les plus avancés ; ceux par exemple qui, faute de crédits, sont encore dépourvus des tables indispensables aux recherches. Ce pressant appel vient enfin d'être entendu. On a pu annoncer officiellement à l'Académie (séance du 18 janvier) qu'une somme de 50,000 fr. vient d'être allouée pour activer cette publication arrêtée depuis la guerre. Qu'elle soit maintenant distribuée d'après un programme précis et pratique, et l'on ne tardera pas à constater qu'elle a produit les plus heureux résultats.

— Voici la fin d'un grand ouvrage qui honore l'érudition française : c'est le tome X et dernier du *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, par Émile Espérandieu, membre de l'Institut. Il contient la suite du Supplément et les tables générales du recueil. Cette table sera accueillie avec la plus grande faveur par tous les travailleurs. L'auteur a déjà commencé un recueil complémentaire qui contiendrait les monuments de même nature provenant de la région située sur la rive droite du Rhin, jusqu'au « limes » ; ils sont, en effet, à tous égards semblables à ceux de la rive gauche. M. Espérandieu s'est assuré le désintéressement spontané des érudits d'outre-Rhin. Il faut souhaiter maintenant qu'il trouve les moyens matériels d'achever et de publier cette belle publication.

— Le *Corpus inscriptionum semiticarum* vient de s'augmenter d'un nouveau fascicule : le premier du tome III, contenant les *Inscriptiones phœniciae*, 160 p. de texte et un atlas de 23 planches. Il est en vente à la librairie Klincksieck au prix de 375 fr.

— Dans le Bulletin trimestriel de l'Association amicale des anciens élèves du lycée Charlemagne, intitulé *Le Carolingien*, on pourra lire (n° 2, janvier 1929) des souvenirs intéressants sur le futur maréchal Joffre, par M. Mayen : en 1866-1869, Joffre était interne dans une des pensions (Harant) qui conduisaient leurs élèves à Charlemagne, tandis que Mayen était demi-pensionnaire à Messin ; et c'est là qu'un ami lui a fait connaître le « camarade » Joffre. Ch. B.

Digitized by Google

— Dans le Rapport de M. Jean RÉGNÉ au préfet de l'Ardèche sur la situation des archives de son département (juillet 1928), on trouve l'état sommaire de la section manuscrite du fonds Mazon (cf. *Rev. histor.*, t. CLVII, p. 405).

— Au mois de mai prochain aura lieu le troisième centenaire du siège de Privas par l'armée royale (1630). A cette occasion vient de paraître un volume in-4° de 332 p., avec de nombreux dessins et croquis dans le texte, 2 pl. et un carte : *Trois campagnes en Vivarais, 1628-1629*, par le lieutenant Jean FAVRE. Le volume, tiré à 330 exemplaires, est mis en vente au prix de 120 fr. On peut s'adresser à l'auteur, 30, boulevard des Vagnes, Bonneveine, à Marseille.

— Vient de paraître à la librairie Champion un ouvrage publié sous le patronage de la Société de l'histoire de l'Art français : *Artistes et monuments de la Renaissance en France. Recherches nouvelles et documents inédits*, par Maurice ROY (in-4° de 432 pages et de 64 illustrations, dont 12 hors texte ; prix : 160 fr.). Il est divisé en quatre chapitres : 1° les Jehan Cousin (car il faut désormais distinguer sous ce nom le père et le fils) ; 2° le Rosso ; 3° Philibert de Lorme ; 3° le sculpteur Pierre Bontemps, 1505-1568 (jusqu'ici mal connu) ; 4° l'architecte Pierre Lescot. Les documents nouveaux apportés par M. Roy font mieux connaître les débuts de l'art classique en France.

— La Société anonyme des éditions protestantes « Je sers » se propose de publier un *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, en trois volumes. Dans les deux premiers seront rangés, selon l'ordre alphabétique, les articles relatifs au milieu dans lequel la révélation hébraïque a vu le jour, aux choses, aux hommes et aux doctrines de la Bible ; le troisième sera consacré aux effets de la Bible dans l'histoire, et cela au point de vue évangélique protestant. On y trouvera : 1° la filiation spirituelle du Protestantisme à travers les siècles, depuis les temps évangéliques jusqu'à nos jours ; 2° une notice historique sur les multiples sociétés ecclésiastiques qui la composent ; 3° une revue des œuvres du Protestantisme français ; 4° un dictionnaire des contemporains depuis 1830. Cette encyclopédie est dirigée par un Comité de rédaction composé des professeurs Albert Dartigue, Jean Laroche et Philémon Vincent, sous la présidence de M. Alexandre Westphal. Le prix de la souscription aux trois volumes est de 375 fr. (adresse : Les éditions « Je sers » à Clamart).

— Le Conseil d'administration de la Société d'histoire du droit des Pays flamands, picards et wallons a organisé des *Journées d'histoire régionale*, qui ont été tenues à Lille les 11 et 12 février 1929. Au programme étaient inscrites des communications dont nous indiquerons au moins les principales : Fr. GANSHOF, Les échevinages territoriaux en Flandre jusqu'au début du XIIIe siècle ; MASSIET DU BIEST, Les tenures et échevinages en Artois, d'après les « Coutumes du bailliage d'Amiens » publiées par Bouthors ; CHAMPEAUX, Les mainbours de l'église d'un petit village du Hainaut au XVIe siècle ; MONIER, Étude sur l'administration de la ville d'Arras au XIIe siècle ; A. DE SAINT-LÉGER, Un conflit au milieu du XVe siècle entre l'échevinage de Lille et la gouvernance à propos de la « braderie » ; ESPINAS, La draperie à Valenciennes au Moyen Age ; Henri LÉVY-BRUHL, Quelques aspects de l'histoire de l'assurance en Flandre au Moyen Age ; BAUCHOUD, La charte de Sebourg ; BRUCHET, Les bans du magistrat. — Nous aurons certainement l'occasion de revenir bientôt sur cette importante manifestation scientifique.

Digitized by Google

— On annonce la publication prochaine d'une nouvelle revue d'histoire régionale : les *Annales de Bourgogne*, revue historique trimestrielle, qui est placée sous le patronage de l'Université et de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. Elles sont dirigées par un Comité local où nous trouvons les noms de MM. Stouff, Roupnel, Claudon, Oursel, l'abbé Chaume, etc. Le secrétaire de la rédaction est M. Henri Drouot, professeur d'histoire au lycée. L'abonnement d'un an est de 50 francs. Il ne nous reste qu'à souhaiter à ces *Annales* un rapide et durable succès.

Allemagne. — On annonce la mort à Florence, où il s'était finalement retiré, de M. Richard Grelling, ancien avocat à Berlin, qui, en pleine guerre, avait eu le rare courage de publier son livre *J'accuse*. Dans ce livre, dont le retentissement fut prodigieux, il établissait, d'après les documents allemands eux-mêmes, la responsabilité primordiale de son pays dans les origines de la Grande Guerre. Il y donna plus tard une suite, étayée par de nombreux documents nouveaux tirés des archives les plus diverses et qui confirmaient ses premières conclusions. M. Grelling était âgé de soixante-seize ans. Répétons, comme au temps de l'Affaire : la vérité est en marche, rien ne l'arrêtera.

Belgique. — Deux volumes viennent de paraître dans la collection *Les philosophes belges*. Le premier est *Le neuvième quolibet* de Godefroid de Fontaines, édité par M. Hoffmann, professeur à l'École coloniale. Ce sont des conférences données à l'Université de Paris à la fin du XIIIe siècle ; elles abordent d'importantes questions de métaphysique et présentent un grand intérêt pour l'intelligence des controverses doctrinales. Le second (t. X de la collection) contient les *Quaestiones disputatae* de Gauthier de Bruges, publiées par E. Longpré, du collège de Quaracchi ; elles appartiennent à la même époque et fournissent des données primordiales sur l'évolution de la scolastique même avant saint Thomas d'Aquin (note empruntée à M. De Wulf dans le *Bulletin de la classe des lettres*, 5e série, t. XIV, 1928, p. 320).

Espagne. — Les élèves et amis de don Julian Ribera y Tarragó, membre de l'Académie espagnole et de l'Académie d'histoire, se sont réunis pour lui offrir, à l'occasion de son jubilé professoral (1887-1927), un volume de mélanges : *Disertaciones y opusculos*, en deux tomes. Le tome I est consacré à la littérature, à l'histoire de la civilisation arabe, au caractère scientifique de l'histoire ; le tome II à l'histoire de la musique, à l'histoire de Valence à l'époque arabe, à l'enseignement, etc. (Madrid, Estanislao Maestre, 1928, CXVI-638 et VIII-796 p.). L'introduction a été écrite par don Miguel Asín Palacios.

États-Unis. — La Société américaine de géographie d'Amérique annonce la publication prochaine de la carte du monde signée de Giovanni Leardo le Vénitien ; elle est datée de 1452 ou 1453. Cette édition comprendra : 1° un volume de texte de 89 pages rédigées par M. J. K. Wright, bibliothécaire de la Société ; 2° un atlas en 32 planches, où les cartes sont reproduites avec la plus grande fidélité possible. L'ensemble de cette publication sera mis en vente au prix de 15 dollars ; mais on pourra se procurer le volume de texte, moins les planches, pour 2 dollars.

En attendant, la Société met en vente un volume consacré tout entier à Richard Hakluyt, le célèbre éditeur des *English voyages ;* c'est une biographie par M. George

Digitized by Google

Bruner PARKS (*Richard Hakluyt and the English voyages*. New-York, 300 p., 32 illustr. et 12 cartes ; prix : 5 dollars) et aussi une histoire de la géographie en Angleterre au temps des Tudors.

Grande-Bretagne. — Plusieurs volumes de la collection des « Pipe rolls », surtout dans la première série, étant épuisés, le Conseil d'administration de la Société est prêt à faire reproduire, au moyen d'un procédé nouveau, les volumes épuisés ou devenus rares, notamment les tomes XXII, XXIII et XXIV, s'ils trouvent un nombre suffisant de souscripteurs. Les adhérents sont priés d'annoncer leur intention à Mme Stenton (The University, Reading). En attendant, voici un nouveau volume distribué par la Société à ses adhérents : il contient le grand rôle de la Pipe pour la sixième année de Richard Ier (terme de la Saint-Michel 1194), édité par Mme Stenton à l'aide de subventions fournies par la British Academy et par deux autres généreux donateurs.

— Le « Stationary office », qui est chargé de mettre en vente les publications officielles, annonce deux nouveaux volumes du recueil des lois votées par le Parlement (*The Statutes*). Le tome XXI se rapporte aux années 1901-1907 (XVIII-791 p.) et le tome XXII aux années 1908-1911 (XV-1010 p.). Prix de chaque volume : 25 sh.

Italie. — Le collège de Saint-Bonaventure à Quaracchi (= *Ad claras aquas*, près de Florence), à qui l'on doit déjà, outre les vingt volumes de l'*Archivum Franciscanum historicum*, une édition complète des œuvres de saint Bonaventure (1882-1902) et des *Libri sententiarum* de Pierre Lombard, prépare un travail analogue pour les œuvres de Jean Duns Scot. On annonce également le tome I des *Sinica Franciscana*, recueil des lettres écrites par les missionnaires franciscains en Chine au Moyen Age.

— L'Istituto Giovanni Treccani se propose de publier une *Enciclopedia italiana*. Cette Encyclopédie paraîtra en volumes solidement et élégamment reliés en demi-cuir et toile avec gravures en or fin, comprenant 1,000 pages in-4° (24 × 31,5 cm.), abondamment illustrés dans le texte et enrichis de 200 planches imprimées en noir ou en couleurs sur papier spécialement fabriqué. Il paraîtra quatre volumes par an à partir du 15 mars 1929 : un volume tous les trois mois, de manière que les trente-six volumes de l'œuvre complète aient paru en 1937. Prix du volume hors abonnement : 300 lires (frais de port en sus). La partie éditoriale de l'Encyclopédie italienne est assurée par la librairie d'art Bestetti et Tumminelli, à Milan, viale Piave, 20.

— La librairie L. Olschki, de Florence, a fait paraître en un très beau volume une édition nouvelle des voyages de Marco Polo le « milliardaire » : *Il Milione ; prima edizione integrale* a cura di Luigi Foscolo BENEDETTO. Le savant éditeur a utilisé la copie moderne d'un très bon manuscrit conservé à Tolède. L'ouvrage a été exécuté sous le patronage de la ville de Venise par les soins du Comitato geografico nazionale italiano (gr. in-8°, CXXVIII et 281 p.).

— Les Actes de l'Académie nationale « dei Lincei » contiennent la liste des prix décernés en 1918 dans les différentes sections (vol. III, fasc. 14. Rome, Bardi, 1928). 1° Section de philologie et de linguistique. Le premier prix a été partagé également entre MM. Nicola FESTA, auteur d'une remarquable édition critique de

Digitized by Google

l'*Africa* de Pétrarque, et Giuseppe Furlani, auquel on doit, entre autres, deux ouvrages manuscrits : le commentaire de l'*Organon* d'Aristote par Georges, évêque des Arabes, et un gros livre sur la philosophie syriaque. 2° Sciences historiques et philologiques. Parmi trente-quatre concurrents ont été récompensés les professeurs Plinio Carli, auteur de divers travaux sur Machiavel, et Giulio Natali, sur les idées, les mœurs et les gens du XVIIIe siècle, la vie et les œuvres d'Ugo Foscolo, etc. 3° Sciences philosophiques et morales : Giuseppe Caldi, auteur d'*Istituzioni di filosofia secondo la scuola socratica.* — En même temps, l'Académie a fait distribuer un très utile fascicule intitulé : *Indice degli atti accademici pubblicati dal 1911 al 1924;* table alphabétique par noms d'auteurs (Rome, Bardi, 1928. 132 p. à deux colonnes).

Russie. — La *Krasnaïa Gazeta* signale la découverte au Palais impérial russe de Gatchina des archives personnelles de l'impératrice douairière Marie Feodorowna, ainsi que celle des papiers de famille du baron Fredericks, ministre de la cour.

G. Bn.

Suisse. — En 1928, des « Cours universitaires » ont été créés à Davos (Suisse), sous la direction de M. Gottfried Salomon, professeur à Francfort-sur-le-Main. Ces cours sont professés par des érudits : philosophes et historiens, appartenant à différentes nationalités. Le programme pour la seconde année (1929) annonce les leçons qui seront faites par vingt conférenciers donnant chacun trois conférences sur la philosophie et les sciences sociales ; dans cette liste, on trouve les noms de plusieurs Français : parmi lesquels M. Albert Pauphilet, de Lyon, exposera les influences de la pensée antique sur l'esthétique française depuis le Moyen Age ; M. Henri Moysset, de Paris, étudiera les systèmes et mouvements d'idées politiques en France et la genèse de l'idée d'Europe dans la pensée française. Le 17 mars, jour de l'ouverture solennelle, M. Henri Lichtenberger, professeur à la Sorbonne, exposera la psychologie de la coopération intellectuelle franco-allemande.

Erratum du précédent numéro

Page 447, ligne 22. Au lieu de : *Dangeau*, lire : *Noël Danycan de l'Espine.*

Le gérant : R. Lisbonne.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

JUL 17 1929

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

54e ANNÉE. — TOME CLX.

II. — Mars-Avril 1929.

SOMMAIRE.

	Pages
Chr. Pfister. L'Alsace et l'édit de Nantes	217
G. Dupont-Ferrier. Sur l'emploi du mot *Province*, notamment dans le langage administratif de l'ancienne France.	241
Albert Chamberland et **Henri Hauser.** La banque et les changes au temps de Henri II	268
Louis Bigard. Réal au 31 mai 1793	293
R. Villepelet. Le comte L. de Sainte-Aulaire, préfet de la Haute-Garonne (1814-1815)	303
Bulletin historique. Histoire grecque, 1926-1928, par Paul CLOCHÉ	319
— Histoire de Grande-Bretagne; (*suite et fin*), par Ch. BÉMONT	359
Comptes-rendus critiques (*Pour le détail, voir au verso*)	375
Notes bibliographiques	403
Recueils périodiques et Sociétés savantes	413
Bibliographie des comptes rendus	434
Correspondance. Chamillart-Sourches, par M. Marcel LANGLOIS	442
Chronique	443
Table des Matières.	449

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

PARIS, 6e

Digitized by Google

l'*Africa* de Pétrarque, et Giuseppe Furlani, auquel on doit, entre autres, deux ouvrages manuscrits : le commentaire de l'*Organon* d'Aristote par Georges, évêque des Arabes, et un gros livre sur la philosophie syriaque. 2° Sciences historiques et philologiques. Parmi trente-quatre concurrents ont été récompensés les professeurs Plinio Carli, auteur de divers travaux sur Machiavel, et Giulio Natali, sur les idées, les mœurs et les gens du XVIIIe siècle, la vie et les œuvres d'Ugo Foscolo, etc. 3° Sciences philosophiques et morales : Giuseppe Caldi, auteur d'*Istituzioni di filosofia secondo la scuola socratica.* — En même temps, l'Académie a fait distribuer un très utile fascicule intitulé : *Indice degli atti accademici pubblicati dal 1911 al 1924;* table alphabétique par noms d'auteurs (Rome, Bardi, 1928, 132 p. à deux colonnes).

Russie. — La *Krasnaïa Gazeta* signale la découverte au Palais impérial russe de Gatchina des archives personnelles de l'impératrice douairière Marie Feodorowna, ainsi que celle des papiers de famille du baron Fredericks, ministre de la cour.

G. Bn.

Suisse. — En 1928, des « Cours universitaires » ont été créés à Davos (Suisse), sous la direction de M. Gottfried Salomon, professeur à Francfort-sur-le-Main. Ces cours sont professés par des érudits : philosophes et historiens, appartenant à différentes nationalités. Le programme pour la seconde année (1929) annonce les leçons qui seront faites par vingt conférenciers donnant chacun trois conférences sur la philosophie et les sciences sociales ; dans cette liste, on trouve les noms de plusieurs Français : parmi lesquels M. Albert Pauphilet, de Lyon, exposera les influences de la pensée antique sur l'esthétique française depuis le Moyen Âge ; M. Henri Moysset, de Paris, étudiera les systèmes et mouvements d'idées esthétiques en France et la genèse de l'idée d'Europe dans la pensée française. Le 17 mars, jour de l'ouverture solennelle, M. Henri Lichtenberger, professeur à la Sorbonne, exposera la psychologie de la coopération intellectuelle franco-[illegible]

Erratum du précédent numéro.

Page 447, ligne 22. Au lieu de : *Dangeau*, lire : *Noël Danycan de l'Étang*.

Digitized by Google

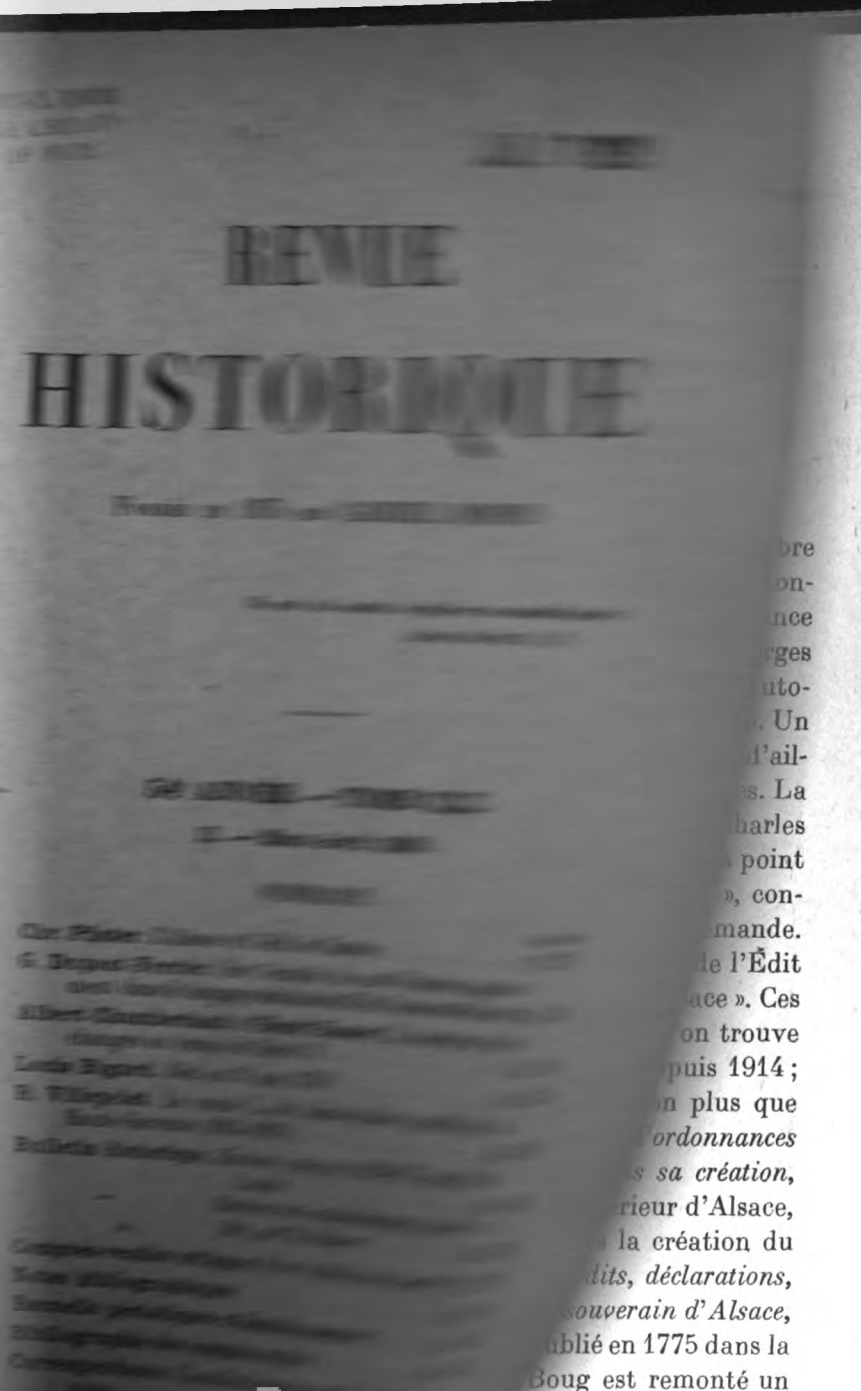

REVUE HISTORIQUE

bre
on-
nce
rges
uto-
. Un
d'ail-
s. La
harles
point
», con-
mande.
le l'Édit
ace ». Ces
on trouve
puis 1914 ;
n plus que
ordonnances
s sa création,
rieur d'Alsace,
la création du
dits, déclarations,
souverain d'Alsace,
blié en 1775 dans la
Boug est remonté un
s extraits du traité de
n'abuse, nous feront bien
de l'Alsace sous l'ancienne

rdre chronologique ; il sera donc aisé de re-
ndiquons toujours la date.

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

DIRECTEURS :

Ch. BÉMONT
MEMBRE DE L'INSTITUT
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES

L. EISENMANN
PROFESSEUR
A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. Carcopino et H. Hauser, professeurs à l'Université de Paris; Mantoux, directeur de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève; Ch. Petit-Dutaillis, inspecteur général de l'Instruction publique, directeur de l'Office national des Universités et Écoles françaises.
Secrétaire de la Rédaction : Ch.-André Julien, professeur au lycée Janson de Sailly.

Abonnements pour 1929 (à partir du 1er janvier) :
Un an, France : 90 fr. — Étranger, tarif 1 : 105 fr. ; — tarif 2 : 120 fr.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS DE LA PRÉSENTE LIVRAISON

Pages

Henri Martin. La frise sculptée et l'atelier solutréen du Roc (**Raymond Lantier**). . 375
René Dussaud. Topographie historique de la Syrie antique et médiévale (**Ch.-André Julien**) 376
Jacques de Morgan. La préhistoire orientale, t. III (**Id.**) 376
Charles Oursel. L'art roman en Bourgogne (**Lucien Febvre**). 379
Josef Kulischer. Allgemeine Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters und der Neuzeit, tome I (**Marc Bloch**) 381
Raffaele Ciasca. L'arte dei medici e speziali nella storia e nel commercio fiorentino xii-xvi sec. (**A. de Boüard**) 382
G. Bals. Bisericele si monastirile Moldovonesti, 1527-1582 (**Septime Gorceix**) . . . 384
Annibale Alberti et Roberto Cessi. La politica mineraria della Repubblica Veneta (**Henri Hauser**) 385
Maurice Roy. Artistes et monuments de la Renaissance en France (**Id.**). 387
Alfred Poncelet. Histoire de la Compagnie de Jésus dans les anciens Pays-Bas (**Id.**) . 387
Umberto Silvagni. Il cardinal Mazzarino (**Id.**) 389
Victor Martin. Le gallicanisme politique et le clergé de France (**Chr. Pfister**) . . . 391
F. J. C. Hearnshaw. The social and political Ideas of some English Thinkers, 1650-1750 (**Henri Sée**) 393
Paul Harsin. Les doctrines monétaires et financières en France du xvie au xviiie siècle (**Id.**) 394
Lotte Silberstein. Lemercier de La Rivière und seine politischen Ideen (**Id.**) 395
Aage Friis. Ministeriet Estrup og Ophævelsen af Pragfredens Artikel V (**Émile Laloy**) . 396
Charles Blondel. Introduction à la psychologie collective (**Marc Bloch**) 398
Marc Ickowicz. La littérature à la lumière du matérialisme historique (**Henri Sée**) . 399
E. Vandervelde. Le Marxisme a-t-il fait faillite? (**Id.**) 400
E. Varga. L'économie de la période de déclin du capitalisme après la stabilisation (**Henri Hauser**). 401
Maurice Baumont. La grosse industrie allemande (**Id.**) 401

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

Marcel Blanchard. Histoire des voies ferrées en France. Problèmes et méthode.
Léon Cahen. Les raisons profondes de l'indépendance américaine.
J. Carcopino. Le mariage d'Octave et de Livie et la naissance de Drusus.
G. Dupont-Ferrier. Sur l'emploi du terme *Province* dans le langage administratif de l'ancienne France.
Lucien Febvre. Les origines de la Réforme française et les causes de la Réforme.
Jacques Hatt. M. de Harlay, intendant d'Alsace, 1724-1728.
Pierre Jouguet. Le renouvellement de l'histoire de l'Antiquité par la papyrologie.
H. Moysset. Les données d'une histoire sociale de la France.
Henri Pirenne. L'Islam et le début du Moyen Age occidental.
Paul Raveau. La « crise économique du xvie siècle ».
Jacques de Romefort. Le Rhône, de l'Ardèche à la mer, au xiiie siècle.
Henri Sée. Remarques sur la méthode économique et sociale.
Charles E. Sayous. Le commerce terrestre à Marseille au xiiie siècle.
Lauritz Weibull. La mort de Charles XII.

Digitized by Google

L'ALSACE ET L'ÉDIT DE NANTES

Dans les discussions qui se sont produites récemment à la Chambre des députés sur les affaires d'Alsace et de Lorraine, des orateurs, remontant au passé, ont affirmé que l'Édit de Nantes, révoqué dans la France de l'intérieur, a été scrupuleusement respecté en Alsace. M. Georges Scapini a dit : « Sous Louis XIV, roi centralisateur par excellence, autocrate, une ligne politique : Ne touchons pas aux affaires de l'Alsace. Un acte important dicté par des raisons de haute politique, qui se sont d'ailleurs, par la suite, révélées mauvaises : on révoque l'Édit de Nantes. La mesure s'applique à l'ensemble du territoire, pas à l'Alsace. » M. Charles Reibel, après lui, rappela à peu près la même phrase : Ne portons point atteinte aux mœurs et aux coutumes de l'Alsace. « Louis XIV », continua-t-il, « ne fait rien, notamment, pour chasser la langue allemande. Bien plus, Messieurs, lorsqu'en 1685 il ordonne la révocation de l'Édit de Nantes, il prescrit que la mesure ne s'appliquera pas à l'Alsace ». Ces éminents orateurs n'ont fait que répéter une affirmation qu'on trouve dans un très grand nombre de tracts sur l'Alsace parus depuis 1914 ; mais nous doutons fort que les auteurs de ces tracts, non plus que MM. Scapini et Reibel, aient jamais ouvert le *Recueil d'ordonnances du roy et reglemens du Conseil souverain d'Alsace depuis sa création*, publié à Colmar par le premier président du Conseil supérieur d'Alsace, M. de Corberon, et contenant ces ordonnances depuis la création du Conseil souverain jusqu'en 1738, soit le *Recueil des édits, déclarations, lettres patentes, arrêts du Conseil d'État et du Conseil souverain d'Alsace, ordonnances et règlemens concernant cette province*, publié en 1775 dans la même ville par le président M. de Boug. M. de Boug est remonté un peu plus haut et commence son recueil par des extraits du traité de Munster d'octobre 1648. Ces recueils, si je ne m'abuse, nous feront bien connaître quelle était la situation religieuse de l'Alsace sous l'ancienne monarchie française[1].

1. Les actes sont publiés dans ces recueils par ordre chronologique ; il sera donc aisé de retrouver les pièces que nous citons et dont nous indiquons toujours la date.

Digitized by Google

* * *

Examinons d'abord avec soin, dans le recueil du président de Boug, les articles du traité de Munster concernant la cession de l'Alsace à la France. Nous ne discutons pas la question de savoir si le traité donnait un droit à la France sur l'Alsace entière, expression géographique ; on ne l'a jamais su et sans doute on ne le saura jamais. En tout cas, ce traité abandonnait à la France en souveraineté et en supériorité toutes les terres que la maison d'Autriche possédait en Alsace et dont celle-ci avait laissé l'administration à ses archiducs ; c'était un vaste territoire presque d'un seul tenant, avec Ensisheim pour capitale, comprenant Thann, Altkirch, Ferrette, Delle, Belfort, et aussi les terres que la maison d'Autriche avait engagées au cours des siècles, quand elle était à court d'argent, ainsi Masevaux, le château de Hohkönigsbourg avec une partie du Val-de-Villé. La France acquit aussi les quarante villages d'Empire autour de la forêt de Haguenau et dont elle confiait l'administration et la jouissance à un *landvogt*, qui était en général l'archiduc même qui gouvernait à Ensisheim. Ces pays étaient des pays entièrement catholiques. Le seigneur imposait sa religion à ses sujets. La maxime adoptée était : *cujus regio ejus religio*. Pourtant, au temps de l'occupation suédoise, des colonels de cette nation avaient essayé d'introduire le protestantisme dans ces parages. La France prit l'engagement solennel d'extirper ces traces de protestantisme [1] et elle tint parole. De ces régions le roi Louis XIV fit cadeau à son ministre principal, le cardinal de Mazarin, qui les céda à son neveu par alliance, Charles de La Porte de Meilleraye, le solennel imbécile qui devint gouverneur de l'Alsace. Le pays était devenu à la suite de la guerre de Trente ans un véritable désert. Pour le remettre en valeur, il fallait faire appel à des gens du dehors ; une ordonnance de novembre 1662 permit « tant à nos sujets qu'aux étrangers faisans profession de la religion catholique, apostolique et romaine, de se retirer dans les dits pays d'Alsace et autres à nous cédés par le traité de Munster pour s'y habituer, en cultiver et faire valoir les terres. » Le roi reconnaît à ces étrangers « le droit de naturalité, pour jouir par eux des mêmes privilèges et avantages dont jouissent nos vrais et naturels sujets ». Ainsi, à cette date de 1662, où l'Édit de

1. *Sit tamen Rex obligatus in eis omnibus et singulis locis catholicam conservare religionem quemadmodum sub Austriacis principibus conservata fuit omnesque quae, durante hoc bello, novitates irrepserunt, removere.*

Digitized by Google

Nantes n'était pas encore révoqué, aucun réformé français n'avait le droit de s'établir dans la partie de l'Alsace devenue française en 1648. Ces pays alsaciens restèrent soumis à la règle du *cujus regio ejus religio*. Aucun protestant ne put *en droit* résider dans le Sundgau ou dans les anciens villages d'Empire autour de Haguenau jusqu'à la Révolution ; à plus forte raison y célébrer son culte. En voici cette preuve curieuse que nous fournit le *Recueil* de Boug. Le village de Küttolsheim, actuellement au canton de Truchtersheim, faisait jadis partie des *Reichsdörfer* autour de Haguenau. Au XVIIIe siècle, quelques familles luthériennes de Strasbourg y acquirent des biens qu'elles firent valoir par des fermiers ou des domestiques catholiques. Mais, vers 1761, un commerçant strasbourgeois, Hummel, acheta sur le territoire du village un fonds sur lequel il plaça un fermier luthérien avec ses enfants ; lui-même était soupçonné de vouloir s'y installer, puisque aussi bien il avait loué sa place à l'église protestante de Wintzenheim, village tout voisin de Küttolsheim. Les habitants de Küttolsheim traduisirent Hummel devant le Conseil souverain d'Alsace, qui, par arrêt du 8 mars 1762, en vertu de l'article du traité de Munster que nous avons cité, ordonna à Hummel, à ses domestiques et à son fermier de déguerpir, menaçant de les y contraindre « par éjection de leurs meubles sur le carreau [1] ». Toutefois, on autorise Hummel à garder sa propriété dans le village et à y venir toutes et quantes fois que ses affaires le requerront. C'était là une concession : et voilà tout le progrès fait de 1648 à 1762.

* * *

En 1648 fut encore réunie à la France la seigneurie de Ribeauvillé. Les seigneurs qui en étaient les maîtres avaient renoncé au XVIe siècle à l'immédiateté impériale et, étant devenus les vassaux directs des archiducs autrichiens, ils virent leurs terres soumises à la domination française. Or, au XVIe siècle, les Ribaupierre s'étaient convertis à la Réforme. Ils célébrèrent leur culte dans la chapelle de leur château ; au prêche assistaient leurs fonctionnaires et leur domesticité ; mais ils ne purent imposer leur religion à leurs sujets de la ville de Ribeauvillé, qui était fief de l'évêque de Bâle, ni à ceux de Zellenberg, de Bennwihr, de Houssen ou de Guémar, qui étaient fiefs de l'évêque de Strasbourg, non plus qu'à ceux du bailliage de Hohnack (La Poutroye, Orbey, La

1. Voir un jugement analogue, dans le même *Recueil*, du 15 mars 1727, concernant Oberbergheim, aujourd'hui au canton de Ribeauvillé.

Digitized by Google

Baroche), qui étaient fiefs des archiducs d'Autriche. Il appartenait au seigneur suzerain, non au vassal, de fixer la religion des sujets ; c'est à celui-là que s'appliquait le *cujus regio ejus religio*. Pourtant quelques parties des États de Ribaupierre étaient considérées comme possessions allodiales. C'étaient dans la vallée de Munster les villages de Gunsbach et de Griesbach ; c'était surtout dans la vallée de la Liepvrette, la moitié de la ville de Sainte-Marie-aux-Mines. Là les Ribaupierre introduisirent la religion protestante, et même à Sainte-Marie, sous ses deux formes ; il y eut à Surlhâte un temple calviniste, dans la ville même une église luthérienne, et cette dualité mérite d'être signalée. La seconde partie de Sainte-Marie, sur la rive gauche, appartenait au duc de Lorraine, qui n'y tolérait aucun protestant. Si par hasard un catholique mourait du côté de Ribaupierre, un protestant du côté de Lorraine, le cercueil était porté au milieu du pont de la rivière qui séparait les deux parties et était cherché par le curé ou par le pasteur.

Le seigneur de Ribaupierre, Jean-Jacques, qui succéda en 1651 à un frère aîné, Georges-Frédéric, avait besoin de la France. Il n'avait que des filles et, selon le droit, la fille du frère aîné devait succéder à son oncle. La France reconnut comme héritière la fille de Jean-Jacques et maria celle-ci à Christian II, prince de Birkenfeld, qui possédait en Alsace la ville de Bischwiller, au nord de Strasbourg. En récompense, Jean-Jacques favorisa à Ribeauvillé le catholicisme, y rappela les frères Augustins, rétablit le pèlerinage de Dusenbach, depuis longtemps abandonné ; et l'on sait que la cour de Louis XIV, venue en Alsace, passa la nuit du 27 au 28 août 1673 au château de Ribeauvillé, où, pour lui faire place, on avait enfermé dans une armoire le cadavre du Ribaupierre. En ce voyage en Alsace, Louis XIV passa tant à l'aller qu'au retour par Sainte-Marie-aux-Mines. Il y apprit avec stupeur que dans une ville de ses États la religion catholique n'était pas tolérée. Il ordonna immédiatement qu'une Église catholique y fut bâtie. Il fit don pour la construction de l'édifice d'une somme de 5,500 livres sur sa cassette et l'année suivante l'église, consacrée à saint Louis, fut inaugurée en grande pompe en présence du chanoine Pierre de Lys, descendant d'un frère de Jeanne d'Arc, prieur des Trois-Épis. Les trois cultes, luthérien, calviniste et catholique, avaient ainsi leur édifice et il pouvait sembler que Louis XIV donnait ainsi une leçon de large tolérance. Le roi de France se doutait-il, en donnant l'ordre de construire cette église, qu'il allait à l'encontre d'une des prescriptions des traités de Westphalie? Il y avait été réglé, pour mettre fin à toutes les querelles religieuses, que telle était la situation des confessions opposées au

Digitized by Google

1er janvier 1624, telle elle demeurerait à perpétuité, et voilà pourquoi l'année 1624 fut nommée l'année décrétoire. Une exception fut pourtant faite pour le Palatinat et ses dépendances, où l'année décrétoire fut avancée au 1er janvier 1618, avant qu'eut éclaté la guerre de Trente ans, où le Palatinat avait failli succomber. Si nous soulignons cette infraction au traité, c'est que plus tard, comme on le verra dans la suite de cet exposé, on allégua les articles concernant l'année décrétoire pour s'opposer à la construction d'églises protestantes dans des villes d'Alsace où l'exercice du protestantisme était interdit en 1624.

* * *

Cependant, la France voulut faire sortir au traité de Munster tout son effet. Dans ce traité, les dix villes étaient nommées en deux articles qu'il est assez difficile de concilier. D'un côté sont accordés au roi de France les droits que le landvogt autrichien exerçait jadis sur les cités ; de l'autre ces cités sont maintenues dans l'immédiateté de l'Empire germanique. Ces cités étaient en allant du nord au sud Landau, Wissembourg, Haguenau, Rosheim, Obernai, Sélestat, Kaysersberg, Turckheim, Munster et Colmar. Quelques-unes ne se limitaient pas à leur banlieue ; elles avaient des villages dans leur dépendance ; ainsi d'Obernai dépendait Bernardswiller, de Sélestat Kintzheim, de Colmar Sainte-Croix-en-Plaine ; la ville de Munster comprenait, outre son centre, six grands villages, Breitenbach, Metzeral, Muhlbach, Sondernach, Stosswihr, Soultzeren, et trois petits villages, Eschbach, Hohrod et Luttenbach, qui participaient au gouvernement. Les dix villes furent profondément touchées par le mouvement de la Réforme ; mais finalement six d'entre elles, Haguenau, Rosheim, Obernai, Sélestat, Kaysersberg, Turckheim se déclarèrent pour le catholicisme ; les protestants y furent contraints d'évacuer le territoire de la cité. Landau et Wissembourg embrassèrent la Réforme et eurent à la fois des pasteurs luthériens et calvinistes. A Wissembourg continua pourtant de subsister la vieille abbaye mérovingienne qui avait donné naissance à la cité. La ville de Munster avait de même à son origine le vieux monastère dont elle portait le nom ; mais elle et ses annexes se donnèrent à la Réforme et formèrent dans la vallée supérieure de la Fecht un important territoire luthérien. Quant à la ville de Colmar, elle se partagea. Le culte catholique continua d'être célébré dans l'ancien Münster, expression qu'on traduit parfois à tort par cathédrale : dites collégiale ; le culte protestant confisqua l'ancienne église des Franciscains. Mais le gouvernement de la

Digitized by Google

cité était entre les mains des protestants ; à Colmar, les catholiques étaient simplement tolérés.

C'est après les traités de Nimègue que la France résolut d'imposer son autorité aux dix villes. Elle enleva le gouvernement de l'Alsace et la préfecture de Haguenau à l'incapable duc de Mazarin et elle les donna à un soldat énergique qui venait de se distinguer en Alsace pendant la guerre de Hollande, Joseph des Ponts, baron de Montclar. Celui-ci se présenta, à la fin de l'année 1679, devant le Magistrat de chacune de ces dix villes et exigea de lui une réponse affirmative au serment suivant : « Vous promettez et jurez à Dieu d'être fidèles et obéissants au roi, votre très gracieux seigneur et souverain protecteur, et de reconnaître M. de Montclar pour votre grand bailli et de lui être obéissants en toutes choses dues et raisonnables ; aussy vrai que Dieu vous ayde ». La formule était bien calculée ; on avait laissé de côté l'expression « seigneur souverain ». La ville de Colmar refusa d'abord et ne vint à résipiscence que lorsque Montclar eut envoyé contre elle un corps de cavalerie ; les autres villes se soumirent avec plus ou moins de bonne grâce. Désormais, les armoiries impériales furent enlevées des bâtiments publics et remplacées par les trois fleurs de lys.

L'année suivante, le Conseil souverain d'Alsace, qui venait d'être recréé après avoir été réduit depuis 1661 au rang d'un simple conseil provincial, convoqua devant lui à Brisach tous les seigneurs auxquels le traité de Munster avait reconnu l'immédiateté vis-à-vis de l'empire ; il les somma de reconnaître le roi de France pour leur seul souverain et monarque, avec défense à eux de se pourvoir en appel devant toute autre juridiction que celle du Conseil d'Alsace, et ordre de prêter serment de fidélité au roi de France. Deux arrêts conformes furent rendus le 22 mars et le 9 août 1680. Le lieutenant du grand-prévôt parcourut, en septembre, l'Alsace du nord au sud. Aux portes des villes, sur les maisons communes, il apposa les fleurs de lys au-dessus des écussons seigneuriaux. Parfois le lieutenant arrivait dans la ville ou le village pendant la nuit, faisait réveiller les autorités locales et au lendemain matin les habitants s'apercevaient qu'ils étaient les sujets du roi Louis.

Les seigneuries qui furent ainsi réunies à la France étaient de nature diverse. Ce furent d'abord les seigneuries ecclésiastiques et, avant tout, l'évêché de Strasbourg. Il comprenait les bailliages de Benfeld, de Marckolshein, de Schirmeck et de Dachstein (dans la vallée de la Bruche), du Kochersberg, de la Wantzenau et de Saverne ; puis dans la Haute-Alsace au diocèse de Bâle, la mundat de Rouffach, avec les trois villes de Rouffach, de Soulz et d'Eguisheim. L'évêque ne gardait sa souveraineté que

Digitized by Google

sur les deux bailliages d'Oberkirch et d'Ettenheim, situés de l'autre côté du Rhin en pays d'Empire. Venaient ensuite les seigneuries du chapitre de Strasbourg, Frankenbourg (Châtenois et une partie de Val-de-Villé, Börsch et Erstein), celles de l'abbé de Murbach avec Guebwiller, Wattwiller, Saint-Amarin, et toute une série de fiefs, comme Hésingue, celles du chapitre de Lautenbach dans la vallée supérieure de la Lauch, celle de l'abbesse d'Andlau, maîtresse à Andlau. Les seigneuries laïques catholiques placées en 1680 sous la souveraineté de la France sont assez nombreuses : le duc de Lorraine possède la moitié de Sainte-Marie-aux-Mines et Saint-Hippolyte ; le prince de Vaudémont, bâtard du duc, Reichshoffen. Les Linange sont bien protestants ; mais le comté de Dabo qui leur appartient, avec Dagsbourg, Abreschwiller, Engenthal, Harreberg, Hommert, Walscheid et Voyer, leur a été donné en fief par l'évêque de Metz, et c'est le suzerain, non le vassal, qui a imposé sa religion[1]. Ajoutons que dans les villages de la noblesse immédiate du Bas-Rhin, qui s'était constituée en 1651, on comptait plus de localités catholiques que protestantes. En somme, si nous ajoutons à ces listes les anciennes terres autrichiennes, les villages d'Empire et la plus grande partie du comté de Ribeauvillé, dont nous avons parlé précédemment, on peut estimer que les localités catholiques représentent plus des deux tiers de la province d'Alsace. Or, il ne faut jamais oublier que dans ces terres tout exercice de la religion protestante fut interdit jusqu'à la Révolution ; si parfois on y signale la présence d'un protestant, c'est une exception qui confirme, comme on dit, la règle ; se figurer que dans l'Alsace entière protestants et catholiques vivaient côte à côte en une parfaite égalité, c'est se faire une fausse représentation de la réalité.

Les arrêts du Conseil souverain d'Alsace placèrent aussi sous la souveraineté française des terres qui étaient entièrement protestantes et où tout exercice du culte catholique était interdit. C'était, dans la Haute-Alsace, le comté de Horbourg et la seigneurie de Riquewihr ; ils appartenaient depuis 1324 aux comtes, plus tard ducs de Wurtemberg et ils étaient administrés par la Régence que les ducs avaient établie à Montbéliard. A l'exemple de leur duc, les habitants de ces régions embrassèrent la Réforme, d'abord sous la forme zwinglienne, puis sous la forme luthérienne. Le seigneur y nommait les pasteurs ; un de ceux-ci, avec le titre de surintendant, surveillait ses collègues et veillait

1. Lors de la Révolution ces communes, à l'exception d'Engenthal, ont été rattachées au département de la Meurthe ; mais elles faisaient bien partie de l'Alsace en 1789.

Digitized by Google

à leur orthodoxie. La seigneurie restait entièrement fermée aux catholiques et aux anabaptistes; les Juifs n'étaient autorisés à s'établir à Horbourg qu'en payant un droit exorbitant. Dans la Basse-Alsace, le grand État protestant fut celui de Hanau-Lichtenberg; il avait pour capitale et centre la jolie ville de Bouxwiller et s'étendait sur Ingwiller, Pfaffenhoffen, Brumath, Wörth, Offendorf, Hatten, Wolfisheim et Westhoffen. Sous la domination des comtes palatins de Deux-Ponts, la Réforme se développa à Bischwiller et cette ville accueillit avec empressement les réfugiés calvinistes de France qui y apportèrent l'industrie de la draperie. La famille de Fleckenstein introduit le luthéranisme à Soultz-sous-Forêts, dans ses villages le long du Rhin, dont le plus célèbre est Sessenheim. Les Linange, devenus protestants, comme il a été dit plus haut, possèdent Oberbronn et Niederbronn, avec les villages de Mertzwiller, Zinswiller, Schweighausen, où les Dietrich établiront plus tard leurs forges et leurs manufactures. Les comtes de Veldenz avaient introduit le protestantisme à Rothau et au Ban-la-Roche. Un certain nombre de seigneurs de la noblesse immédiate l'avaient imposé à leurs villages, ainsi les Rathsamhausen à Muttersholz et Baldenheim, les Berckheim à Jebsheim. Avec tous ces seigneurs était assignée devant le Conseil souverain la ville de Strasbourg. Il ne s'agissait pas encore de mettre en question l'indépendance de la cité. Mais Strasbourg n'était pas seulement une ville; c'était un État qui régnait sur un certain nombre de bailliages ruraux : le bailliage de Barr, comprenant les localités de Barr, Gertwiller, Goxwiller, Mittelbergheim, Heiligenstein, Burgheim; le bailliage de Wasselonne; celui de Marlenheim et près de la ville Illkirch, Grafenstaden, Schiltigheim, Dorslisheim. Avec Strasbourg, ces localités étaient devenues protestantes. Seulement à Marlenheim, que Strasbourg n'avait acquis qu'en 1604, continuait d'habiter un fort contingent de catholiques.

Malgré les efforts de tous les représentants de ces seigneurs, malgré les plaidoiries du Dr Imlin, avocat de la ville de Strasbourg encore souveraine, lequel présenta vingt-quatre chartes de 1418 à 1613 pour prouver le droit de possession de la cité, toutes ces localités furent déclarées unies à la France et placées sous la souveraineté royale. Au moment où la France prenait contre les protestants de l'intérieur les mesures rigoureuses qui allaient aboutir à la révocation de l'Édit de Nantes, quelle conduite va-t-elle tenir envers ces protestants d'Alsace qu'elle s'annexait de la sorte par un arrêt d'une cour royale? Va-t-elle déclarer solennellement que ces nouveaux sujets seront traités autrement que les anciens? Va-t-elle dire que l'Édit de Nantes qu'elle supprimera

Digitized by Google

quatre années plus tard pour les calvinistes sera maintenu en Alsace où jusqu'à présent point n'en fut question? Cet Édit de Nantes va-t-il figurer dans ces recueils où ont été imprimés les édits relatifs à la province? En aucune façon, au lieu de l'Édit de Nantes, nous y trouvons, ô surprise, à la date d'octobre 1685, l' « Édit portant révocation de celuy de Nantes ». Le président de Corberon met simplement en marge « non registré au Conseil » (souverain d'Alsace). Cet Édit de révocation n'a point été enregistré par le Conseil d'Alsace, parce que l'Édit de Nantes n'a jamais été appliqué dans cette province. On me demandera alors à quoi bon avoir retenu la révocation d'un Édit qui n'a pas été appliqué à la province? Le premier président de Boug va répondre à cette demande : « Non registré au Conseil, mais l'exécution de quelques articles a été ordonnée par des Déclarations postérieures ». Ainsi en Alsace, où l'Édit de Nantes n'a jamais eu force de loi, ont été exécutées quelques prescriptions de la révocation de l'Édit de Nantes.

Il y eut pourtant entre les protestants de France et ceux d'Alsace une différence de traitement essentielle. Les protestants de France, si nombreux qu'ils fussent dans certaines provinces, ne formaient toujours qu'une minorité assez faible. En Alsace, les protestants constituaient des groupes compacts, souvent sur plusieurs kilomètres carrés. Comment expulser les populations entières de villes comme Riquewihr, Barr, Bouxwiller; comment renvoyer de l'autre côté du Rhin les 25,000 habitants de Strasbourg? Le roi Louis XIV ne pouvait pourtant pas faire de l'Alsace un désert. Mais Louis XIV ne désespéra pas de convertir ses nouveaux sujets et, pour faire d'eux des catholiques, il va user de tous les moyens en son pouvoir. Les faits que nous allons exposer ne sont point inconnus ; ils ont été rappelés dans toutes nos histoires des villes ou seigneuries protestantes de l'Alsace. Ils ont été rassemblés avec une véritable éloquence par Rodolphe Reuss dans son *Histoire de l'Alsace au XVIIe siècle.* Mais il est plus commode de répéter des assertions vagues que de consulter les travaux sérieux des historiens. Puis quelle pauvre psychologie que celle qui nous montre, d'une part, un Louis XIV impitoyable envers ses sujets hérétiques, de l'autre, ce même roi usant de toutes sortes de ménagements envers les protestants d'Alsace, au risque de compromettre son salut éternel[1].

Suivons dans les *Ordonnances d'Alsace*, par ordre chronologique, les

1. On consultera à ce sujet le récent ouvrage de D. Johann Adam, *Evangelische Kirchengeschichte der elsässischen Territorien bis zur franzoesischen Revolution.* Strassburg, Heitz, 1921. Un volume précédent, paru en 1922, avait exposé l'histoire du protestantisme dans la ville même de Strasbourg.

Digitized by Google

édits contre les protestants, les uns dirigés contre ceux de la France et appliqués après coup à ceux d'Alsace, les autres propres aux protestants de la province. En novembre 1680, un édit du roi défend aux catholiques de se marier avec des protestantes, ces mariages « exposant les catholiques à une tentation continuelle de se pervertir ». Les enfants qui proviendront de tels mariages sont déclarés illégitimes et incapables de succéder aux parents. Peu après, la situation de ces bâtards sera précisée : ils sont réputés enfants du roi et seront élevés aux frais des parents dans la religion catholique. Puis voici une déclaration du 17 juin 1681, « non registrée au Conseil et cependant observée ». Tous les sujets protestants, « tant mâles que femelles », ayant atteint l'âge de sept ans, pourront embrasser la religion catholique, sans que leurs père ou mère y puissent donner aucun empêchement. Après leur conversion, ces enfants pourront à leur choix se retirer chez leurs parents pour y être nourris et entretenus ou se retirer ailleurs, en leur demandant une pension proportionnée à leurs conditions. Défense absolue d'envoyer ces enfants à l'étranger avant l'âge de seize ans. Autre déclaration de janvier 1683 portant que les idolâtres qui voudront se faire chrétiens ne pourront embrasser que la religion catholique ; mais nous supposons que c'était là un cas tout à fait rare. Déclaration de mars 1683 : le ministre protestant qui recevra dans son temple les catholiques ou ceux qui auront abjuré leur religion est condamné au bannissement hors du royaume et à la confiscation de tous ses biens. Ces déclarations faites pour les protestants de l'ancien royaume ont été étendues à l'Alsace ; mais en voici une autre, juin 1683, qui est faite pour l'Alsace : il est défendu aux sujets du roi faisant profession de la religion du roi de la quitter pour embrasser celle de Luther ou celle de Calvin, sous peine de bannissement hors du royaume. Les pasteurs qui recevraient un tel homme seront privés pour toujours de faire aucune fonction de leur ministère. Août 1683. Est renouvelée la défense de tout mariage d'un catholique avec une luthérienne ou calviniste sous peine de bannissement. Les notaires qui signeraient les contrats de tels mariages seront privés de leurs charge, de même les ministres, qui paieront en outre une amende de 1,000 livres. Et voici maintenant une ordonnance du 26 août de l'intendant Lagrange, qui eut le plus grand retentissement : tous les sujets du roi, luthériens, calvinistes, juifs, qui se seront convertis au catholicisme seront exempts pendant trois ans du logement de gens de guerre, soit que ceux-ci soient en quartier d'hiver ou tiennent garnison dans leur ville ; ils seront, en outre, dispensés de toute imposition. Cette mesure sera complétée le 4 juin

Digitized by Google

par des lettres patentes qui étendent aux nouveaux convertis d'Alsace un grand avantage accordé aux nouveaux convertis des Cévennes ou du Languedoc, un délai de trois ans pour payer leurs dettes. Ces avantages entraînèrent des conversions en masse. Pour échapper au juif, le protestant se faisait catholique. Puis l'impôt qu'aurait dû payer le nouveau converti, les corvées qu'il aurait dû faire retombaient sur ceux qui persistaient dans leur foi ; ils ne persistèrent pas longtemps. Des villages entiers passèrent de la sorte au catholicisme, ainsi celui d'Oswald, du territoire de Strasbourg ; ainsi toute une série de villages le long du Rhin, Offendorf, Drusenheim, Herrlisheim ; par leur conversion les habitants se soustrayaient aux réquisitions pour l'entretien des digues du fleuve.

Bientôt le gouvernement français prit des mesures plus graves. Les seigneurs nommaient les fonctionnaires de leur seigneurie et les seigneurs protestants naturellement ne choisissaient que des protestants. C'étaient le bailli (*Amtmann*), le procureur fiscal et le greffier qui formaient une petite cour de justice ; à côté d'eux le magistrat gouvernait la petite ville et à la tête des villages il y avait un prévôt (*Schultheiss*) avec quelques assesseurs formant le *gericht* local. Or, la France exigea que tous les baillis et les prévôts fussent catholiques. Aussitôt après l'arrêt du Conseil souverain plaçant leur seigneurie sous la souveraineté de la France, ordre fut donné à ces fonctionnaires de se convertir ou de renoncer à leur charge ; quelques-uns hésitèrent, pour obéir à leur conscience, mais finirent par se soumettre. En résistant, ils perdaient tous les privilèges attachés à leur charge, exemption des corvées, de la taille, du logement des gens de guerre ; on les accusait en outre de se livrer à une manifestation. De 1685 environ jusqu'à la Révolution française, tous les baillis, tous les prévôts de l'Alsace, même dans les petites villes ou dans les villages demeurés presque entièrement protestants, appartinrent à la religion catholique[1].

Louis XIV, se croyant responsable devant Dieu de la foi de ses sujets, va organiser de véritables missions dans les villages protestants d'Alsace. L'évêque de Strasbourg, Guillaume de Furstemberg, manque un peu de zèle ; il préfère vivre à Paris et y dépenser largement les grands revenus de son évêché et de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés pour des fêtes et des maîtresses, notamment pour la comtesse de la Marck, « hommasse comme un Cent-Suisse habillé en femme ». En Alsace, il

1. Louis XIV partait de ce principe qu'aucun protestant ne devait en France remplir de fonction judiciaire.

Digitized by Google

était représenté par les vicaires généraux Martin de Ratabon, Louis de Cartigny, qui étaient assistés de Capucins et de Jésuites. Quelques-uns de ces Jésuites étaient des hommes distingués, instruits ; injustes sont les chroniques protestantes qui parlent d'eux avec une grande indignation. C'étaient le Père Jean Dez et le P. Lempereur ; c'était surtout le P. Théodore Wreden, d'origine allemande, ancien professeur à Fulda, qui devait prendre la parole. Ces missionnaires arrivaient sur la place publique des villages protestants, invitaient leurs auditeurs à se convertir. Si sept chefs de famille se déclaraient pour le catholicisme, en vertu de simples lettres de Louvois de 1684 et de 1685, l'église du village devait être partagée entre ces nouveaux convertis et les protestants demeurés fidèles à leur culte. Le chœur était livré aux catholiques, qui y plaçaient leur autel, leurs statues de la Vierge et des saints, leur confessionnal. Les protestants reculaient leur table de communion et leur chaire dans la nef, qui devait servir aux deux cultes, après fixation de l'heure attribuée à chacun d'eux. L'histoire de plus de deux cents villages protestants d'Alsace est marquée par une date jugée néfaste, celle où les catholiques se sont emparés du chœur. Cette prise de possession des chœurs fut souvent accompagnée par des actes de violence, ainsi à Riquewihr, où le sarcophage de la duchesse de Wurtemberg-Montbéliard, qui venait de mourir, fut brisé. Les protestants accusaient, du reste, les catholiques de compter comme chefs de famille de simples manants, des domestiques au service des bourgeois protestants, voire même de promener de village en village les mêmes individus, pour parfaire le chiffre de sept, marqué par les lettres de Louvois. Ainsi, alors que dans les villages catholiques tout exercice de la religion protestante restait interdit jusqu'à la Révolution, dans les villages protestants fut introduit le régime qui a été appelé le *simultaneum*[1].

A la tête de ces nouvelles paroisses catholiques créées de la sorte il était nécessaire de placer un prêtre. Mais qui paiera ce prêtre, toutes les dîmes ayant été distribuées? Le roi s'en chargea ; le nouveau prêtre fut nommé le « curé royal », puisque le roi lui donnait sur sa cassette un petit *traitement* de 300 à 400 livres[2] : il sera un prototype du « curé

1. Même dans la ville de Colmar, où les catholiques avaient conservé l'usage de l'église Saint-Martin et les protestants obtenu l'ancienne église des Franciscains, on enleva aux protestants le chœur de cette dernière église. Le couvent des Franciscains était devenu un hôpital ; le gouvernement attribua à cet hôpital pour chapelle le chœur de la vieille église. Le chœur fut alors séparé de la nef par un mur ; la prise de possession du chœur eut lieu en mars 1715.

2. Plus tard ce traitement dut être fourni par les assemblées du clergé, tant celle du diocèse de Bâle (Haute-Alsace) que celle du diocèse de Strasbourg (Basse-Alsace).

Digitized by Google

concordataire ». Le curé royal désigné par l'intendant était même le seul fonctionnaire nommé directement par l'État dans les seigneuries alsaciennes. Les premiers curés royaux furent pris en Allemagne ; c'étaient des Jésuites de Spire ou des élèves du séminaire de Fulda. N'oublions point qu'au XVIIe siècle l'antagonisme religieux était fondamental ; l'opposition des patries était moindre. Plus tard seulement, le séminaire de Strasbourg suffit au recrutement des curés royaux.

Ce régime du *simultaneum* a été parfois vanté. On nous montre le curé et le pasteur vivant en bonne harmonie, s'entendant en toute amitié sur les heures des offices ; il en a été peut-être ainsi au milieu du XVIIIe siècle quand se fut propagé un esprit nouveau. Mais sous Louis XIV les querelles furent incessantes. Le curé sort son confessionnal du chœur pour le placer dans la nef, le pasteur remet tout près du chœur la table de communion. Le curé prolonge sa messe, le pasteur son sermon au delà du délai accordé. Les procès sont nombreux où les pasteurs sont presque toujours condamnés à la prison ; en ce cas, le collègue qui tente de le remplacer pour célébrer un baptême, bénir un mariage, est saisi à son tour et condamné. De 1684 à 1715, on peut affirmer qu'un très grand nombre de pasteurs ont passé des années en prison. L'église qu'ils desservaient finit par être livrée tout entière au curé royal ; ainsi à Wolfganzen, à Bischwihr, ailleurs encore. Aux récriminations des protestants, les catholiques répondaient : les églises ont appartenu autrefois aux catholiques et reprendre son bien ce n'est pas voler. Il faut avouer que cette réplique ne manque pas de justesse[1].

* * *

Lors des négociations de Munster en Westphalie, le représentant de la ville de Strasbourg, le jurisconsulte Marc Otto, s'écria un jour : « Strasbourg aura le sort d'Ulysse dans la caverne de Polyphème. » Polyphème avait, comme on sait, promis de manger Ulysse le dernier. Otto avait vu juste. Toute l'Alsace, y compris les bailliages ruraux de Strasbourg, était en possession de la France lorsque, le 30 septembre 1681, les troupes de Montclar et de Louvois firent leur entrée dans la cité. Quelle

1. Le *simultaneum* a disparu en général au cours du XIXe siècle. A côté de l'église protestante s'est élevée dans les villages mixtes une église catholique en général plus petite, la population catholique n'y étant qu'une minorité. Pourtant, il reste encore un certain nombre d'églises où le chœur est laissé aux catholiques, la nef aux protestants. Nous citerons l'église de Hunawihr, dans l'ancienne seigneurie de Riquewihr, ancienne église fortifiée dominant le village, et aussi l'église de Wasselonne (jadis territoire strasbourgeois), où des tableaux religieux garnissent les murs de la nef, sans choquer les luthériens.

Digitized by Google

était à ce moment la situation religieuse de la ville? Elle était entièrement protestante ou, pour être plus exact, luthérienne. Tous les bourgeois qui élisaient les échevins dans les vingt tribus, tous les membres du Magistrat étaient protestants. Les quelques catholiques qui habitaient la cité étaient de simples *manants*. Le Magistrat voulait bien fermer les yeux, si ces manants assistaient à quelque messe dans l'ancienne église du couvent de la Madeleine ; mais il était formellement interdit d'y distribuer des sacrements. Que les catholiques s'adressent pour les baptêmes et les mariages au pasteur, comme dans les États catholiques les protestants doivent s'adresser au curé, qui donne un certificat valable comme un certificat « d'état civil ». Que si les catholiques tenaient à une cérémonie catholique, ils n'avaient qu'à sortir de la ville ; ils s'embarquaient souvent sur l'Ill, se rendaient à la Wantzenau, où se déroulait la cérémonie, puis rentraient à Strasbourg, où ils avaient commandé le repas de circonstance. Comme aux catholiques, tout exercice religieux était interdit aux sectes religieuses protestantes, autres qu'aux luthériens de stricte observance. Dans cette cité où Calvin avait enseigné et prêché, le culte calviniste était interdit ; tout au plus était-il permis aux calvinistes de la cité, aux mercenaires suisses que la ville prenait à sa solde, de se rendre les dimanches dans la petite église de Wolfisheim, chez les Hanau-Lichtenberg.

A Illkirch, Louvois imposa comme première condition aux Strasbourgeois que la cathédrale serait rendue aux catholiques et, en vérité, cet admirable édifice avait été construit pour les pompes de l'Église romaine ; le culte protestant, en sa froideur, y était mal à l'aise. Pourtant, cette condition parut fort dure aux Strasbourgeois. Depuis 1529, sauf une courte interruption de 1549 à 1559, soit pendant 122 ans, le culte protestant avait été célébré sous ces voûtes, et ce n'est pas sans un vif regret qu'ils installèrent la paroisse de la cathédrale dans l'église voisine désaffectée des anciens Dominicains, qui depuis s'est appelée le Temple-Neuf. Mais, au moins, la capitulation confirmait à la ville son statut religieux, son Université, ses anciennes fondations. Elle pouvait espérer que la parole donnée par le secrétaire d'État de la Guerre serait tenue ; mais, après l'entrée des troupes françaises, Louvois favorisa de toutes manières l'expansion du catholicisme dans la cité. Ce qu'il chercha, ce ne fut pas l'égalité des deux cultes, mais la domination du catholicisme, et il lui arriva de caresser un projet de retour en masse de la population strasbourgeoise à la religion catholique.

Qu'au mois de janvier 1682 Louvois ait ordonné d'introduire à Strasbourg le calendrier grégorien, il faut lui en savoir gré. Les protestants

Digitized by Google

avaient repoussé à tort une réforme qui avait pour auteur un pape. On dut avancer de dix jours l'année et les protestants célébrèrent désormais Pâques et Noël aux mêmes jours que les catholiques. Louis XIV défendit aussi aux tribunaux de Strasbourg de prononcer le divorce que les protestants reconnaissaient ; admettons-le, bien qu'il soit bizarre que l'amant de Mme de Montespan — adultère double — ait invoqué la sainteté du mariage. Mais le gouvernement français, après s'être emparé de la cathédrale, revendiquera d'autres églises. Il réclame pour les catholiques les deux églises des chapitres de Saint-Pierre-le-Vieux et de Saint-Pierre-le-Jeune, qui servaient en 1681 au culte protestant. On transigea ; la nef fut laissée aux luthériens, le chœur donné aux catholiques ; seulement ici un mur sépara la nef et le chœur ; d'un côté on chantait la messe, de l'autre le choral de Luther. Néanmoins les réclamations des catholiques continuèrent. Ils voulurent partager avec les protestants leurs églises de Saint-Thomas et de Saint-Guillaume, soit en les coupant en deux, soit selon le régime du *simultaneum*. On s'avisa alors qu'il existait dans la ville de vieilles églises désaffectées depuis la Réforme ; pourquoi ne point les rouvrir pour le culte catholique? Pour indemniser les chevaliers de Saint-Jean, dont les bâtiments avaient été détruits lorsque le Suédois Morshæuser élargit du côté de l'ouest les fortifications de la ville, on leur donna l'ancien couvent de Saint-Marc avec son église, qui servait d'aumônerie ; l'aumônerie fut transportée au Finckwiller ; l'église attribuée aux chevaliers prit désormais le nom d'église Saint-Jean sur le quai. On ne tarda pas à rouvrir une vieille église des Carmes, qui fut dédiée au patron du roi, ce fut l'église Saint-Louis, enfin une sixième paroisse s'installa dans la vieille église de Saint-Étienne dont le chœur se rattache aux origines de la ville. Ajoutez-y l'église médiévale de Sainte-Madeleine, qui avait subsisté et ainsi, dès l'année 1686, les sept paroisses catholiques s'opposaient aux sept paroisses protestantes. Puis les religieux, exclus jusqu'alors de la ville, les religieuses y vinrent en masse : Capucins, Antonites, Récollets, Franciscains, congrégation de Notre-Dame, Visitandines, et surtout les Jésuites, qui y créèrent un séminaire pour fournir à l'Alsace les curés royaux, un collège pour former les enfants de la bourgeoisie, une Université catholique pour contrebalancer l'Université protestante.

Puis Strasbourg revit les cérémonies catholiques. Dès novembre 1681, le père du marquis de Chamilly, premier gouverneur français de la ville et officier de grand mérite, était tombé malade. M. de Chamilly, sa femme, cent officiers, plus de mille soldats, portant cierges

Digitized by Google

allumés, firent une procession pour implorer la guérison. Le saint sacrement et les saintes huiles étaient portés sous un dais. Le cortège passa place Saint-Martin (aujourd'hui place Gutemberg) devant l'hôtel de ville, où siégeait précisément le Magistrat. La place était barrée par des chaînes, suivant l'usage toutes les fois que le Magistrat était réuni ; le gouverneur les fit couper. Puis, le 28 mai 1682, eut lieu la première procession de la Fête-Dieu. Les soldats qui formaient l'escorte voulaient forcer les passants à s'agenouiller devant le Saint-Sacrement. Il faut bien se rendre compte combien les Strasbourgeois, restés très pieux, très fanatiques protestants, étaient irrités de tous ces spectacles et ils se détournaient de la France qu'ils identifiaient avec leur roi.

Mais Louis XIV chercha surtout à introduire dans les corps de Strasbourg des hommes dévoués à sa politique, capables d'imposer sa volonté. La France n'était représentée en Alsace que par l'intendant, le gouverneur, les gouverneurs des places fortes, le Conseil souverain d'Alsace. Toute l'administration des diverses seigneuries et en particulier celle des villes libres, qui étaient des seigneuries collectives, échappait à son contrôle. Fort compliquée était la constitution de la ville de Strasbourg avec son corps de 300 échevins, ses Chambres des XIII, XV et XXI, ses stettmeistres nobles et ses ammeistres bourgeois sur lesquels régnait l'ammeistre régent qui restait au pouvoir une année et y revenait, à son tour, lors des renouvellements suivants. Louis XIV cherchait à avoir un agent à lui pour surveiller tous ces corps. Il crut d'abord l'avoir trouvé dans la personne de Christophe Güntzer, qu'il nomma, dès le 9 octobre 1681, en violation de la capitulation, syndic et directeur de la chancellerie de la ville de Strasbourg, avec charge d'assister à toutes les assemblées du Magistrat et de tenir la main à ce que rien ne s'y passât de contraire au service de Sa Majesté ; mais Güntzer était un trop mince personnage pour avoir de l'influence ; le gouvernement jeta alors les yeux sur Ulrich Obrecht, professeur à l'Université de Strasbourg, qui avait entrepris d'écrire en latin une histoire d'Alsace et qui avait contre le Magistrat de la ville une grande haine : son père était mort sur l'échafaud en 1672 pour avoir répandu des pamphlets perfides contre le Magistrat. En août 1684, Obrecht fut mandé à Paris, mis en rapport avec Bossuet et passa au catholicisme ; au début de 1685, il obtint la charge de prêteur royal pour entrer dans toutes les assemblées ou tous les conseils de Strasbourg, avec charge d'y défendre les intérêts du roi. Güntzer n'eut plus qu'une position subordonnée à la sienne et effacée, encore qu'il se hâtât à son tour de devenir catholique. Obrecht fut le premier personnage de la ville, avec préséance sur tout le Ma-

Digitized by Google

gistrat ; au-dessus de lui, il n'y avait dans la province que l'intendant et le gouverneur. Il semble bien qu'Obrecht ait à ce moment conçu le projet d'amener la conversion au catholicisme du Magistrat, et par le Magistrat celle de toute la population de Strasbourg. En revenant en Alsace, il apportait avec lui une lettre de Louvois adressée à l'un des hommes les plus estimés du Magistrat, Dominique Dietrich. Il descendait d'une vieille famille lorraine, les Didier, qui avait quitté Saint-Nicolas-du-Port pour rester fidèle au protestantisme et avait trouvé asile dans la cité luthérienne. Parlant bien le français, il avait été délégué par le Magistrat à Illkirch pour signer la capitulation du 30 septembre 1681. Dietrich devait être rendu à Versailles huit jours après en avoir reçu l'ordre. Quand il fut arrivé à la cour, il reçut l'ordre de se laisser instruire dans la religion catholique par Bossuet et, sur son refus, il fut envoyé par lettre de cachet bien au loin, à Guéret, dans la Marche, où il fut livré à toutes les sollicitations de Jésuites qui voulaient le convertir. Mais là il écrivit, le 4 août 1686, une déclaration dont l'original existe encore chez ses descendants et qui a été publiée en fac-similé, dans laquelle il attestait sa volonté de demeurer fidèle à l'Église luthérienne et scellait cet acte à son sceau « comme si je l'avais signé de mon sang ». On lui permit pourtant au bout de trois années de revenir à Strasbourg, mais pour le renvoyer aussitôt à Vesoul, où il demeura encore dix-huit mois. Quand une seconde fois le séjour de sa ville natale lui fut permis, il fut consigné dans sa maison, mais ne put recevoir que la visite de ses proches. Après la mort de Louvois, on lui permit enfin de se rendre aux offices de l'église Saint-Nicolas, voisine de sa demeure ; mais lorsqu'il s'éteignit, le 9 mars 1694, le pasteur reçut défense de raconter sa vie depuis le jour où il fut appelé à Paris ; on interdit à l'Université de publier, comme c'était l'usage, sa biographie. Louvois avait espéré amener par la conversion de Dietrich celle de toute la bourgeoisie strasbourgeoise ; ayant échoué, il s'avisa d'un autre moyen et il fit appel à cette passion qu'on nomme l'ambition.

Le 30 avril 1687, le Conseil des XIII étant en séance, l'ammeistre régent donna lecture d'un billet du roi, daté du 5 avril, annonçant que son intention était que dorénavant toutes les charges de la ville fussent remplies alternativement par des catholiques et des luthériens, de sorte qu'il y eut toujours dans tous les emplois un nombre de catholiques ou de luthériens proportionné au chiffre des partisans de ces deux cultes dans la population. Dans cette lettre, il était question de proportionnalité ; mais on n'en retint que le mot *alternative*. A chaque fois que mourait un membre protestant du Magistrat et des Conseils, ou un fonc-

Digitized by Google

tionnaire quelconque de la ville, il était remplacé par un catholique, et il pouvait arriver, par le jeu des décès, si j'ose dire, que les catholiques fussent en majorité dans une ville où ils constituaient une infime minorité. Si une fonction était remplie par un seul personnage, un catholique devait succéder à un protestant et réciproquement ; il fallait tenir compte non de la capacité, mais de la religion. Le désir d'occuper une place amena des conversions très nombreuses dans la haute bourgeoisie. Comme l'écrit Rodolphe Reuss : « Les Hammerer, les Gottesheim, les Richthoffer, les Kageneck, les Leitersperger, les Rathsamhausen, les Dettlingen, les Boecklin, les Brackenhoffer, les Elvert se présentent au confessionnal des Jésuites pour obtenir un siège au Sénat, au Conseil des XXI et jusqu'à celui des XIII. » Des personnages du peuple se convertissent de même pour obtenir un petit emploi. Par l'afflux de la population venue de l'intérieur de la France, par le développement naturel d'une ville commerciale et industrielle, il arriva, au milieu du XVIIIe siècle, que la population catholique de Strasbourg l'emporta sur la population protestante, et ce furent alors les protestants qui demandèrent le maintien de cette règle de l'alternative contre laquelle ils avaient tant réclamé. Après l'exposé de tous ces faits, comment est-il permis de vanter la politique religieuse de Louis XIV en Alsace? Louis XIV est resté fidèle à lui-même en usant envers les protestants de la province d'une politique tracassière ; ne pouvant les expulser sans dépeupler un tiers de la province, il s'était donné pour tâche de les convertir, de les ramener au giron de l'Église qu'ils avaient quittée. De 1680 à 1715, l'Église protestante d'Alsace fut véritablement sous la croix.

* * *

Sous la régence du duc d'Orléans, les protestants d'Alsace connurent quelque répit. Sans doute, le 8 septembre 1717, le Régent invite le gouverneur d'Alsace, M. de Bourg, à rappeler les anciens règlements contre ceux « qui avaient le malheur d'être séparés de l'Église romaine ». Mais la clause était de style et, si Philippe d'Orléans en a pris connaissance, il a dû sourire. Les choses se gâtèrent au temps où le cardinal de Fleury exerçait le pouvoir. Celui-ci fit faire une enquête sur la situation des protestants en Alsace par le gouverneur maréchal de Bourg, l'intendant Achille-Auguste de Harlay, l'évêque de Strasbourg, le premier des quatre cardinaux de Rohan qui se sont succédé sur le siège, et le prêteur royal, M. de Klinglin, l'un des successeurs d'Obrecht, dont les exactions seront le grand scandale de Strasbourg au XVIIIe siècle. Les résultats de cette enquête furent consignés dans une lettre du secré-

Digitized by Google

taire de la Guerre, Claude Le Blanc, de qui relevait la province d'Alsace. A cette lettre, du 1er mars 1727, se sont toujours référés dans la suite les conseillers du Conseil souverain.

Les protestants, y est-il dit, doivent marquer en toute circonstance leur déférence envers la religion de leur souverain. S'ils rencontrent dans la rue le Saint-Sacrement, ils sont tenus de se retirer au son de la clochette qui le précède ; s'ils ne le font pas, ils doivent « se mettre en état de respect », les hommes en ôtant leurs chapeaux, les femmes en s'agenouillant. Le jour où l'évêque, son suffragant ou son grand vicaire fait la visite d'une église mixte, tout exercice de la religion protestante y est interdit ; ainsi les dimanches de confirmation catholique les protestants sont privés de culte. Ordre est donné aux luthériens de cesser tout travail les jours de fêtes catholiques, ainsi le 15 août, le 1er et le 2 novembre. Ce jour-là à Strasbourg toutes les boutiques doivent être fermées. Les conversions des calvinistes au luthéranisme ou des luthériens au calvinisme restent permises ; mais « la solennité de ces cérémonies ne doit être autorisée dans le royaume qu'à l'égard de ceux qui embrassent la religion catholique ». Les anciennes peines contre les relaps et les apostats sont rappelées ; le temple, où un relaps aura été admis, doit immédiatement être fermé. Mlle de Rathsamhausen, qui avait abjuré le catholicisme et était rentrée en France au temps de la Régence, est invitée à se retirer immédiatement hors des terres de la domination de Sa Majesté. Toutes les lois sur les enfants des nouveaux convertis doivent être observées ; ils seront élevés dans la religion embrassée par leurs parents. Le Magistrat de Strasbourg a eu tort de rendre au grand-père protestant les enfants de la veuve Blanck, qui, après avoir fait la fête, était passée au catholicisme. Tout bâtard doit être élevé dans la religion du roi. On maintient aux nouveaux convertis les anciennes exemptions, les trois ans de délais pour payer leurs dettes. Sa Majesté ajoute même un nouvel avantage aux grâces de son bisaïeul en ordonnant que les trois années d'exemption et de surséance ne seront comptées pour les mineurs que du jour de leur majorité. Les enfants de onze ans convertis ne paieront leurs dettes qu'à vingt-quatre ans. Tous les offices de baillis, de prévôts, de greffiers ne seront donnés qu'à des catholiques. Des seigneurs protestants ont essayé de tourner le règlement, en laissant vacante la charge de prévôt et en nommant des vice-prévôts luthériens ; cet abus doit disparaître. Dans le Directoire de la noblesse immédiate de Basse-Alsace, on a essayé, bien à tort, au temps de la Régence d'introduire le système de l'alternative ; les membres du Directoire étant juges ne peuvent être que catholiques. Le *simultaneum* sera introduit tant pour l'église que pour le cimetière dès qu'il y aura dans un vil-

Digitized by Google

lage protestant sept familles catholiques ; mais on ne comptera point parmi les sept familles « des passagers ou de simples valets, tels que des chasseurs, des pâtres de troupeaux et autres gens sans domicile fixe ». Aucune prise du chœur ne se fera à l'avenir que sur l'ordre de l'intendant. Ceci est une allusion à ce qui s'était passé à Rothau le 22 mars 1725 : ce jour-là, le curé d'Obernai et un jésuite de Strasbourg, avec une procession de catholiques de Schirmack, Haslach, Lützelhouse et Grendelbruch, étaient venus à Rothau, avaient fait forcer les portes de l'église et pris possession du chœur. Défense est faite d'enterrer les seigneurs luthériens dans le chœur des églises mixtes ; mais lors de l'enterrement de ces seigneurs les cloches des catholiques sonneront trois fois. La lettre de Le Blanc causa en Alsace un émoi profond, d'autant plus que le procureur général du Conseil souverain de Colmar va faire preuve d'excès de zèle. Il fit arrêter à Bouxwiller, à Wolfisheim, à Strasbourg, des personnes de trente ou de quarante ans, ordonna de les conduire par les rues de leur cité chargées de chaînes, sous prétexte qu'il s'agissait de bâtards qui devraient être catholiques.

Ces excès mêmes vont amener une réaction, et Choiseul, pendant son ministère, recommandera la modération : si les parents d'un bâtard se marient avant que l'enfant ait cinq ans, cet enfant appartiendra à leur religion. On ne considérera point comme apostat l'homme qui aura été élevé par erreur dans la religion protestante et l'on ne saurait l'inquiéter s'il avait déjà participé à la Cène avant qu'on se fût aperçu de l'erreur. Choiseul règle aussi la situation des calvinistes dans les localités où ils n'ont point de culte public. Le curé enregistrera leur mariage, la naissance de leurs enfants, leur mort ; mais il est entendu qu'il ne s'agit que d'un état civil, d'une fonction de police séculière où le ministère religieux n'entre pour rien. Rappelons aussi qu'à Strasbourg, dans les hôpitaux, les calvinistes occupaient les mêmes chambres que les catholiques. Le ministre recommande la tolérance aux curés et aux pasteurs qui occupent la même église. Qu'ils s'inspirent de l'esprit pacifique du troisième cardinal de Rohan, Louis-Constantin. Une visite fut faite des églises simultanées du territoire strasbourgeois par le vicaire général Duverain et les délégués du Magistrat. Ceux-ci ordonnèrent qu'une sacristie fût construite contre le chœur, pour servir d'entrée au curé royal qui n'aurait plus à traverser la nef protestante ; ils fixèrent à la Robertsau, à Schiltigheim, à Wasselonne les emplacements exacts de chaque objet ; à Wasselonne les hampes des bannières seront appuyées contre les bancs de la nef, mais les bannières n'y seront placées que pendant la célébration du culte catholique. Le curé de Dorlisheim a fait abattre le mur qui séparait le chœur de la nef ; il doit le recons-

Digitized by Google

truire à ses frais. Le chapitre de Saint-Pierre-le-Vieux de Strasbourg voudrait de même renverser son mur ; mais le prêteur royal Gérard lui conseille de bâtir sur le chœur une nef en biais, ce qui arriva bien plus tard, en 1910, sous la domination allemande, et peu de temps après fut bâtie l'église Saint-Pierre-le-Jeune catholique que couronne un dôme magnifique. Le gouvernement de Louis XV prend en outre une mesure accueillie avec joie par les officiers protestants qui servaient dans l'armée du roi à la tête des régiments étrangers : il crée pour eux, en 1759, l'ordre du Mérite militaire. Le premier grand-croix fut le comte Dagobert Waldner de Freundstein, l'oncle de la baronne d'Oberkirch, le second prince de Nassau-Sarrebruck, qui possède le comté de Sarrewerden, tout voisin de l'Alsace [1]. Désormais cessèrent les conversions des gentilshommes protestants au catholicisme. Enfin, quelque temps avant sa mort, Louis XV signa l'un des édits les plus bienfaisants qu'on trouve dans le *Recueil des ordonnances d'Alsace*. Il abolit l'édit de son bisaïeul interdisant les mariages mixtes. Sans doute, les enfants de telles unions ne pouvaient devenir que catholiques, mais ils cessaient d'être bâtards. On était sur le chemin de la tolérance et, sous le règne de Louis XVI, les protestants obtinrent de nouvelles satisfactions, malgré l'opposition des membres du Conseil souverain d'Alsace. Le roi autorisa de nouveau l'exercice du culte protestant dans des villages d'où il avait été expulsé, ainsi à Bischwihr et à Wolfgantzen ; il fit rendre justice aux calvinistes d'Oberseebach et de Schleithal, au sud de Wissembourg, qui la réclamaient depuis plus de cent ans, remplissant l'Europe de leurs récriminations. En 1778, le maréchal de Contades, gouverneur de l'Alsace, dut s'absenter de la province ; il fut remplacé dans le commandement par le lieutenant général M. de Wurmser, qui était protestant ; c'est pour la première fois qu'un protestant exerçait une fonction publique dans une province dont un tiers de la population était protestante. Le Conseil souverain d'Alsace ayant fait des remontrances, son premier président, M. de Spon, fut appelé à Paris et le Parlement alsacien dut s'incliner. Pourquoi à l'époque où M. de Necker était directeur général des Finances un protestant ne pourrait-il commander en Alsace [2] ? Quelque temps après, au début de 1789, le prêteur royal de Strasbourg Gérard étant tombé malade, le gouvernement français le remplaça par un protestant, le baron de Dietrich, l'arrière-petit-fils de Dominique Dietrich, dont nous avons résumé

1. Sur cette création, voir les *Mémoires* de la baronne d'Oberkirch, t. I, p. 51.

2. Les rapports entre prêtres catholiques et prêtres protestants devinrent à ce moment très courtois. Quand le quatrième des cardinaux de Rohan, Louis, fit en 1779 son entrée à Strasbourg, il fit distribuer 10,000 livres aux pauvres ; sur cette somme 3,500 livres devaient être attribuées aux pauvres protestants (500 livres par paroisse).

Digitized by Google

plus haut la tragique histoire. Au lieu de prêteur royal, on le nomma d'ailleurs commissaire du roi et on lui interdit toute fonction judiciaire, « la religion qu'il exerce ne permettant pas qu'il en soit chargé ». Mais surtout, sous le règne de Louis XVI, s'étaient passés deux petits faits, deux grands événements historiques, qui brisèrent les vieux cadres et ouvrirent de nouveaux horizons.

* * *

Nous avons dit plus haut quelle était la situation religieuse du comté de Ribeauvillé ; cette situation se modifia au cours du XVIIIe siècle. En 1746, le comte Frédéric-Michel, colonel du régiment Royal-Alsace, maréchal de camp, se convertit au catholicisme ; mais il montra une véritable tolérance envers les protestants. Il permit à ceux d'entre eux qui étaient attachés à la cour de continuer leur culte dans la salle du château où il se célébrait auparavant ; il ferma les yeux si parfois des habitants de la ville y venaient assister au prêche ; il continua de payer le prédicateur et le maître d'école protestants. Pourtant, voulant se servir pour lui-même de la salle du château et la convertir en chapelle catholique, il chercha pour les protestants un autre lieu de culte. Or, tout à fait en contre-bas du château, là où finit la pente que couvraient le verger et des parterres de fleurs, se trouvait une cour qu'on appelait le *Tabelionnisch-hof ;* cette cour avait été acquise par la seigneurie postérieurement au 1er janvier 1624, l'année décrétoire ; aussi quand on songea à élever sur ce terrain une salle de prière protestante, on entendit de vives clameurs. N'était-ce pas renverser toutes les règles établies? Des enquêtes et contre-enquêtes furent faites par l'évêque de Bâle et son vicaire Gobel, le futur évêque constitutionnel de Paris. Le prince Max, qui plus tard sera le premier roi de Bavière, avait succédé à son père lorsque l'affaire fut réglée. Au lieu d'une salle de prière, on construisit un véritable temple, avec interdiction toutefois d'y ajouter un clocher (le clocher actuel date de 1896). Le premier culte protestant fut célébré dans ce temple la première fois le 17 octobre 1783 : tous les protestants de la ville purent désormais y assister au prêche et y recevoir la sainte cène. Pourtant, ils restaient encore paroissiens du curé ; c'est le curé qui baptisait leurs enfants, qui célébrait leurs mariages ; ils lui payaient les droits de sépulture et lui acquittaient à Pâques le *beichtpfenning,* alors qu'ils ne se confessaient plus. Les enterrements des protestants continuaient d'être précédés de la croix ; le maître d'école catholique y chantait pour les enfants le *laudate pueri,* pour les adultes le *miserere.* Le pasteur y assistait sans doute aussi ; mais il n'avait le

Digitized by Google

droit que d'exposer la biographie du défunt et de remercier les personnes du cortège. Ce n'est qu'à la fin de 1790 que le pasteur Ortlieb put célébrer les cérémonies religieuses, telles qu'elles se pratiquaient dans la seigneurie voisine de Riquewihr. C'est avec émotion que je lis sur le frontispice du temple de Ribeauvillé la dédicace *Triuni Deo* et la date de 1783. C'est la date de la vraie tolérance.

Le second fait auquel nous avons fait allusion plus haut se passa à Strasbourg. Sur le territoire de la ville strictement luthérienne, tout exercice du culte calviniste était interdit. Les calvinistes n'avaient qu'à se rendre les dimanches à Wolfisheim et encore, pendant longtemps, seul le culte allemand y était autorisé ; il ne fallait pas que les soldats et officiers français de la garnison strasbourgeoise pussent être « pervertis » ; c'est seulement en 1752 qu'on autorisa à Wolfisheim un culte calviniste en français. Quand en juin 1781, juillet 1782 et juin 1783, Lavater vint à Strasbourg, il ne trouva aucune chaire pour y prêcher. Lui aussi, il dut se rendre à Wolfisheim, où accourut une très grande foule qui s'amassa sur les prés autour de la petite église, et il parla porte et fenêtres grandement ouvertes. Ce n'est qu'en 1788 que le gouvernement français accorda aux calvinistes l'autorisation de faire un culte public à Strasbourg ; mais il y mit deux restrictions : les fidèles devaient se réunir en une maison particulière qui n'eût pas les apparences d'un édifice public, et ils ne pouvaient avoir de cloches. Le Consistoire réformé acheta alors un enclos rue du Bouclier ; le culte fut célébré dans cet enclos à partir du 26 octobre 1788 et on y posa, le 24 mars 1789, au fond d'une cour, la première pierre du temple futur. Ce temple fut inauguré le 21 mars 1790, en présence de l'ancien commissaire du roi, devenu maire de la ville de Strasbourg, Frédéric de Dietrich. Quand, en 1789, s'assemblèrent à Colmar les trois ordres des deux districts réunis de Colmar et de Sélestat, le clergé en son cahier de doléances demanda (art. 67) que « l'état des trois religions autorisées en Alsace en vertu des traités de paix soit maintenu tel qu'il était en l'année décrétoire 1624 ; qu'il soit défendu aux luthériens et calvinistes d'étendre leur culte dans des lieux où ils n'en avaient pas cette année, et que le temple ou oratoire que ces derniers ont bâti à Strasbourg et celui que les luthériens ont érigé à Ribeauvillé, contrairement à la teneur expresse du traité de Westphalie, soient démolis ». Les signataires de ce cahier oubliaient que dans tous les États protestants d'Alsace la règle de « l'année décrétoire » avait été violée au profit du catholicisme. Ils n'en réclamaient le maintien qu'en leur seule faveur. Du reste, aucune suite ne fut donnée à ce vœu. Mais nous saisissons par lui la véritable portée des deux faits que

Digitized by Google

nous venons de citer. C'est l'ancien régime des religions qui disparaissait. Un nouvel ordre de choses va naître.

De tout notre exposé, il résulte que l'Édit de Nantes est un acte qui a été étranger à l'Alsace ; il n'y a point été révoqué, parce que jamais il n'y a été appliqué. L'Alsace a vécu, au point de vue religieux, sous le régime qui y existait du temps où elle faisait partie de l'Empire germanique. En 1648, l'Alsace germanique ne formait point un État unique, mais une série de principautés, d'États plus ou moins étendus ; encore aujourd'hui l'historien peut distinguer des manières de penser et de sentir différentes dans la population selon les anciens territoires dont ils sont originaires. Or, l'un des principes admis en Allemagne c'est que le seigneur, qu'il soit un individu ou une collectivité, peut imposer sa religion à tous ses sujets. *Cujus regio ejus religio.* Ce principe, la France le reconnut dans toutes les parties de l'Alsace catholique. Elle y interdit formellement tout exercice de la religion protestante et cela jusqu'à la Révolution. Nul protestant n'avait le droit de célébrer son culte ni même d'habiter dans les villes ou villages catholiques. Sans doute, au milieu du XVIIIe siècle, cette règle si rigoureuse se relâcha. Les habitants de Thann et de la vallée de la Thur accueillirent les calvinistes de Mulhouse, qui y développèrent leur industrie ; mais la règle n'en subsista pas moins et le Conseil souverain de Colmar la rappela à diverses reprises. Aux États catholiques de l'Alsace s'opposaient les États protestants, luthériens ou calvinistes ; les seigneurs protestants avaient, eux aussi, le droit d'imposer leur religion. Au-dessus d'eux, planait la souveraineté royale et le roi de France entendait que partout dans ses États sa religion fût reconnue et pratiquée. De là une véritable persécution des protestants. Le roi tourna contre les luthériens d'Alsace les prescriptions par lesquelles il avait préludé au delà des Vosges à la révocation de l'Édit de Nantes et l'édit de révocation lui-même. La politique religieuse de Louis XIV en Alsace fut une politique vexatoire, souvent odieuse, qui retarda l'assimilation des localités protestantes à la France. Mais voici qu'au XVIIIe siècle des doctrines nouvelles se répandent ; outre la tolérance, elles demandent la liberté d'opinion et de discussion. Nulle part ces nouveaux principes ne trouvèrent plus d'adeptes qu'en Alsace qui, au moment même où elle brise définitivement l'entrave de « l'année décrétoire », se donne en un élan d'enthousiasme à la France.

Chr. PFISTER.

Digitized by Google

SUR

L'EMPLOI DU MOT « PROVINCE »

NOTAMMENT DANS LE LANGAGE ADMINISTRATIF DE L'ANCIENNE FRANCE

Les historiens modernes usent volontiers du mot *province* dans l'étude des institutions de l'ancienne France. Tel d'entre eux, cependant, soucieux de réagir contre l'emploi trop facile de ce terme, a déclaré péremptoirement qu'il n'y avait pas eu de *provinces* véritables, même à la fin de l'Ancien régime[1]. Quelques autres se sont efforcés, mais en moins de dix lignes, de déclarer que le mot *province* ne correspondait vraiment, en dehors de l'organisation ecclésiastique, à aucune subdivision du royaume, ni à aucun organe administratif[2].

En face de ces opinions contradictoires ou trop sommaires, que convient-il de penser? Sans prétendre, et pour cause, énumérer tous les textes, du Ve au XVIIIe siècle, où ce mot *province* se retrouve, avec une prolificité presque inépuisable, est-il donc impossible d'en choisir quelques-uns, parmi les plus décisifs et les plus propres à éclairer nos doutes? — Que signifiait exactement ce terme *province*, dans son acceptation ecclésiastique? En dehors des institutions relatives à l'Église, était-il employé, et dans quel sens? Par suite, est-il permis de dire « Coutumes *provinciales*, États *provinciaux*, Grands Jours *provinciaux*, Parlements *provinciaux*, Gouverneurs de *province*, Ligues *provinciales* »? Et, si oui, depuis quand? Enfin, quels synonymes plus ou moins approximatifs pouvaient ou non remplacer le mot *province*?

Autant de questions délicates, auxquelles nous voudrions tenter de répondre avec précision.

1. Armand Brette, *Les limites et divisions territoriales de la France en 1789*, 1907, p. 57-84 ; notamment p. 58-59, 62, 75 et 121.

2. Dognon, *Institutions politiques du pays de Languedoc*, 1895, p. 215 ; Declareuil, *Histoire générale du droit français*, 1925, p. 535, n. 1.

Digitized by Google

I

LE MOT « PROVINCE » DANS SON ACCEPTION ECCLÉSIASTIQUE

Les textes où le mot *province* a un sens ecclésiastique sont innombrables. Ils se ramènent cependant à quelques groupes que voici.

* * *

1° Presque toujours, et depuis les origines du Moyen Age, *Provincia* s'entend de l'ensemble des diocèses relevant d'un *siège métropolitain*. Au IVe siècle, le canon 4 du concile de Nicée et le canon 9 du concile d'Antioche avaient ordonné que chaque *province* aurait son métropolitain, auquel seraient soumis la province ecclésiastique et tous ses évêques : « In unaquaque *provincia* scire oportet episcopum, qui praeest metropoli, curam suscipere totius *provinciae*[1]. » Et, comme cet évêque siégeait dans la capitale, ou « ville mère » de la province, on l'appelait métropolitain.

Dans la Gaule romaine, à la fin du IVe siècle ou au début du Ve, les métropoles des *dix provinces* étaient Lyon (1re Lyonnaise) ; Rouen (2e Lyonnaise) ; Tours (3e Lyonnaise) ; Sens (4e Lyonnaise) ; Trèves (1re Belgique) ; Reims (2e Belgique) ; Mayence (1re Germanie) ; Cologne (2e Germanie) ; Besançon (Séquanaise) ; Tarentaise (Alpes Grées et Pennines). — Les métropoles des *sept provinces* étaient : Vienne (Viennoise) ; Bourges (1re Aquitaine) ; Bordeaux (2e Aquitaine) ; Eause (Novempopulanie) ; Narbonne (1re Narbonnaise) ; Aix (2e Narbonnaise) ; Embrun (Alpes-Maritimes). — Au total, dix-sept métropoles pour dix-sept *provinces*[2].

Ces *provinces*, au Xe siècle, avaient été modifiées quant à leur nombre (il y en avait alors dix-neuf au lieu de dix-sept) ; quant à leur étendue (la conquête de la Germanie avait accru considérablement les provinces de Cologne et de Mayence) ; mais elles avaient presque toutes conservé leur siège métropolitain ; seule, Eause avait perdu le sien au profit d'Auch : l'évêché d'Eause avait été, en 663, transféré à Auch, qui

1. Louis Thomassin, *Ancienne et nouvelle discipline de l'Église*, éd. André, 1864, t. I, p. 209-210 ; abbé Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, 1865, p. 404, au mot : *Métropolitains*.

2. Voir la *Notitia provinciarum et civitatum Galliae*, rédigée après 375 et probablement au début du Ve siècle, dans Aug. Longnon, *Atlas historique de la France ; texte explicatif*, 1907, p. 14-15.

Digitized by Google

fut promu, vers 845, à l'archiépiscopat. Cependant, détaché de la *province* de Vienne, Arles avait obtenu, dès 450 au plus tard, la dignité de métropole. Enfin la Bretagne presque entière s'était séparée de la *province* de Tours et prétendait relever du « siège métropolitain » de Dol[1].

Or, pendant tout le Moyen Age, le mot *province* a constamment servi à désigner le ressort de ces diverses métropoles : Arles, Aix, Besançon, Bordeaux, Bourges, Eause, Embrun, Lyon, Narbonne, Reims, Rouen, Sens, Tarentaise, Trèves, Vienne[2]. Il arrivait même qu'on parlât encore des *sept* ou des *dix provinces*[3] gallo-romaines. Souvent, du reste, c'était l'ensemble ou telle partie de toutes les provinces de la Gaule, de la « Francia » ou de la France, que le langage ecclésiastique désignait par le mot *province*[4]. Au delà des Alpes, du Rhin, de la Manche, il en allait de même.

Les papes, le clergé, les empereurs, les rois, les chroniqueurs, les scribes et les fonctionnaires de tous ordres se servaient constamment de ce terme, dont l'usage a été fort courant pendant plus de quinze siècles. On l'employait, sous Henri IV ou sous Louis XIV, dans la même acception que sous Constantin[5].

1. A. Longnon, *Ibid.*, p. 210-212 ; p. 89 et suiv.

2. Voir dans le *Recueil des historiens de la France* les pouillés de la province de Lyon, t. I ; de Rouen, t. II ; de Tours, t. III ; de Sens, t. IV ; de Trèves, t. V ; d'Aix, d'Arles et Embrun, t. VIII (1904-1923), publ. par Aug. Longnon, M. Prou, etc.

3. Vers l'été de 995 : « Bonefatius papa ad VII provincias decernens, dicit », Jul. Havet, *Lettres de Gerbert*, 1889, p. 218 ; — 6 mars 1077, lettre du pape Grégoire VII à l'archevêque de Vienne, Warmundus : « Certum quippe est Viennensem ecclesiam, hujus sedis concessione, super Septem Provincias primatum tenere... », *Mon. Germ., Epistolae*, t. III, p. 104, l. 5-7 ; *Ibid.*, p. 108, l. 27-30, lettre du pape Calixte II à l'église de Vienne : « Confirmamus ut videlicet super septem provincias primatum obtineat », 25 févr. 1120 ; — en 870 : « In Synodo episcoporum decem provinciarum, etc. », *Ann. Bertiniani*, éd. Dehaisnes, Soc. Hist. France, p. 203.

4. Lettre du pape Vigile (22 mai 545) : « Universis episcopis provinciarum omnium per Gallias... », *Mon. Germ., Epistolae merov. et karol.*, t. III, p. 59, l. 27 ; — *Ibid.*, p. 71, l. 9, lettre du pape Pélage Ier à Childebert Ier : « ... in provinciis Galliarum, ... » (11 déc. 556) ; — *Ibid.* p. 644, l. 12, lettre du pape Hadrien Ier à l'évêque Egila (entre 785 et 791).

5. En 878 : « Generalem synodum cum episcopis Galliarum et Belgicarum provinciarum agens », *Ann. Bertiniani*, éd. Dehaisnes, Soc. Hist. Fr., p. 266 ; — en 1307-1308, 24 mars, Philippe le Bel écrit au clergé : « Episcopos... pro singulis provinciis... », G. Picot, *Documents inédits relatifs aux États généraux, sous Philippe le Bel*, p. 488 ; — en 1326 : « Papa... misit nuntios per universas provincias regni Franciae... », Guillelmi de Nangiaco, *Continuatio chronici*, éd. Geraud, Soc. Hist. Fr., t. II, p. 77 ; — 1452, 1er juin : « Guillermus... cardinalis de Estoutevilla... in regno Francie singulisque Galliarum provinciis apostolice sedis legatus », Denifle et Chatelain, p. 713, t. III2, no 2690, *Chartularium Universit. Paris.* ; — en 1589 : « Ordre de Malte. Département de la somme imposée, en exécution du contrat passé entre le clergé et les commandeurs de l'ordre de Malte : provinces de Sens, Reins, Rouen, Tours, Bourges, Bourdeaulx, Aix, Narbonne, Toulouse, Vienne, Lyon, Ambrun, Aix, Arles », Arch. nat., G8 2 ; — *Ibid.*, G8, 1501-1505, Conciles provinciaux de 1615 à 1646 ; — *Dict. de Furetière*,

Digitized by Google

2° Si traditionnaliste qu'elle fût, l'Église, comme tout être vivant, avait cependant évolué. Des archevêchés nouveaux avaient été créés dans le cadre des anciennes *provinces* gallo-romaines. Leur archidiocèse fut ainsi désigné par le mot *provincia;* aussi bien archevêque et métropolitain passaient, depuis le IVe siècle, pour synonymes. Vers 1320-1324, décrivant le corps mystique de l'Église, Agostino Triompho expliquait comment, au-dessus du curé, préposé au *vicus*, et de l'évêque, préposé à la *civitas*, puis au-dessous du patriarche et du pape, l'archevêque étend son autorité sur la *provincia*[1]. En fait, l'auteur anonyme de la *Chronique parisienne* parlait, en 1323, de la *province de Toulouse*, six ans après que Toulouse venait d'être promu archevêché, le 26 mai 1317[2]. Un siècle plus tard, le 24 novembre 1433, le pape Eugène IV comprenait cette même *province* de Toulouse dans le ressort assigné à la légation apostolique du cardinal de Foix[3].

3° On aurait tort de supposer que le mot *provincia* était réservé au territoire dépendant du métropolitain ou de l'archevêque. Il s'entendait également, entre le début du XIe siècle et le début du XIIIe, sinon plus tard, d'un simple diocèse, suffragant du métropolitain ou de l'archevêque ; les chroniqueurs n'hésitent guère, ce semble, à parler de la province de Montpellier ou de celles de Laon, de Soissons, de Noyon, de Cahors, de Châlons, de Cambrai[4] (Cambrai ne devint archevêché que le 12 mai 1559).

1690-1727, éd. de 1727, t. III, au mot *Provinces ecclésiastiques* : « Le clergé de France est divisé en dix-huit provinces ecclésiastiques ou dix-huit archevêchez... »

1. O. von Gierke, *Les théories politiques du Moyen Age*, trad. de J. de Pange, 1914, p. 134, n. 64.

2. *Chroniq. paris. anonyme*, éd. Hellot, Soc. Hist. Paris, *Mémoires*, t. XI, 1884, p. 91, § 126.

3. Jos. Girard, *États du comté Venaissin*, p. 17, n. 3.

4. Au début du XIe siècle : « Inter Gotos, in *provincia* Montispessulani, apud villam Damiani », *Historiens des Gaules*, t. IX, p. 165d, cité par Alph. Blanc, dans *Revue des langues romanes*, t. XXXVII, 1893 (4e série, t. VII) ; — Guibert de Nogent (*Hist. de sa vie*, éd. Bourgin, 1907, p. 101) écrit, vers 1114-1121 : « *Provinciae* Laudunensis attigit limitem », *Ibid.*, p. 197 ; or, le diocèse de Laon était dans la province de Reims ; — Id., *Ibid.*, p. 145 (lib. III, cap. v) : « In Suessorum, Laudunensium, Noviomensium *provinciis* » ; comme Laon, Soissons et Noyon étaient des diocèses de la province de Reims ; — Hugues de Fleury, écrivant après 1114, rapporte qu'en 924 les Hongrois, conduits par Bérenger d'Italie « Tholosam *provinciam* petere compulerunt » (extrait de Hugues de Fleury, *Modernorum regum actus* (cf. *Mon. Germ. hist., Scriptores*, t. IX, p. 381 et suiv.), dans Lauer, éd. Flodoard, p. 214 ; — Rigord (éd. Delaborde, Soc. Hist. Fr., t. I, p. 35, § 22) écrivait, entre 1196 et 1206 : « Eodem anno [1183] in *provincia* Caturcensi » ; — enfin, Giraud le Cambrien écrivait vers 1200 : « In Teutonicorum regno, Cameracensi scilicet *provincia*, Galliarum parti contermina, est fluvius quidam... », *Topographia hibernica*, éd. Waitz, *Mon. Germ., Scriptores*, t. XXVII, in-fol., p. 408, l. 4.

Malgré tout, on pourrait ici, peut-être, traduire « *provincia* Laudunensis, Suessorum, Novio-

Digitized by Google

4° Il faut bien croire que le mot *provincia* commençait à désigner une circonscription ecclésiastique quelconque, pourvu qu'elle fût d'une étendue notable, puisque les ordres réguliers, à ce moment surtout, l'adoptèrent à l'envi : Bénédictins, ordres militaires, ordres mendiants, Augustins, etc., et, au XVIe siècle, les Pères Jésuites. Les Clunisiens avaient divisé la chrétienté en *provinces* et, comme, dans chacune de ces provinces, le représentant de l'abbé de Cluny se nommait le *camerarius*, *provincia* ou *cameraria* (chambrerie) avaient fini par être deux termes analogues. Les Clunisiens avaient ainsi, au XVe siècle, leur province de Lyon ; leur province de France ; leur province de Provence — Dauphiné — Vienne et Tarentaise ; leur province de Poitou et Saintonge ; leur province d'Auvergne ; leur province de Gascogne. En dehors du royaume capétien, ils avaient encore leur province d'Allemagne — Lorraine — comté de Bourgogne ; leur province de Lombardie ; leur province d'Espagne ; leurs provinces d'Angleterre et d'Écosse[1].

L'ordre de Cîteaux, issu de Cluny, avait, lui aussi, ses *provinces* : en 1289, c'étaient celles de Lyon et Besançon, de France, de Picardie, de Brabant, de Flandre, de Normandie, d'Allemagne, de Slavonie[2].

L'un des plus fameux parmi les ordres militaires, les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, avait divisé ses possessions en huit *provinces* ou *langues*, dont trois occupaient la région française : c'étaient les provinces de France, d'Auvergne, de Provence. Hors de cette région, c'étaient les cinq provinces d'Italie, de Castille, d'Aragon, d'Allemagne, d'Angleterre[3].

mensium », etc., par : le pays de Laon, de Soissons, de Noyon, etc. Dans ce cas, *provincia* aurait un sens non ecclésiastique (cf. ci-dessous, p. 248).

De même, dans Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, éd. Omont, Collon et Poupardin, p. 63, lib. II, § XXIII (32) ; p. 338, lib. VIII, § XLIII ; p. 449, § XXV, lib. X, que veut dire exactement Massiliensis *provincia*? Aug. Longnon traduit (*La Gaule au VIe siècle*, p. 191) par : la Provence marseillaise. On pourrait traduire autrement : la *province* ecclésiastique de Marseille.

1. « Dum vero rex [Ludovicus VII]... per partes Cluniacensis provincie transmearet... », *Hist... Louis VII* [XXIII], p. 173, éd. Molinier. — Quant aux précisions qui suivent, nous les devons à deux de nos anciens élèves, MM. Kern et Caillet : Bruel, *Bibl. de l'École des chartes*, t. XXXIV, p. 533-534 : XIIIe-XVIe siècles ; et t. XXXVIII, p. 114 : Visite de la province d'Auvergne, en 1286 et 1310 ; Bibl. nat., nouv. acq. lat. 2279, n° 19 (9 oct. 1458) ; arch. Vatic., registre Vatic., 501, p. 253 ; *Bibliotheca Cluniacensis*. Paris, in-fol., 1614, col. 1706-1752 ; bibl. Chambre des députés, ms. 106, fol. 315 v°, Procès-verbaux des chapitres généraux de l'ordre de Cluny, de 1410 à 1480 ; bibl. Arsenal, ms. 778, p. 368.

2. « Statutum ordinis Cisterciensis, de mittendis studentibus Parisius, ad. S. Bernardum », Denifle et Chatelain, *Chartularium Universit. Paris.*, t. II, p. 38-39, n° 564 ; cf. *Ibid.*, t. III, p. 463, n° 1542 (12 sept. 1387).

3. Cf. A. Luchaire, *Manuel Institutions...*, *986-1328*, p. 111.

Digitized by Google

Un autre ordre de moines-soldats, les Templiers, avait d'abord été groupé en dix *baillivae* ou *bailliages* ; puis, dès le XIIe siècle, en *provinces*, dont deux en France : France et Poitou. Un commandeur de province était à la tête de chacune [1].

Les ordres mendiants (Frères Mineurs ou Franciscains, Frères Prêcheurs ou Dominicains) se partageaient, eux aussi, en *provinces*. Les couvents des Franciscains étaient réunis en *custodies* et les *custodies* en *provinces* : ainsi, *provinces* de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de Lombardie. Un ministre *provincial*, élu par les autres ministres *provinciaux*, gouvernait chaque *province* [2]. On comptait, au début du XVIIIe siècle, 150 *provinces* franciscaines, peuplées de 4,000 couvents [3]. Les Dominicains avaient, dès le XIVe siècle, groupé en trente-cinq *provinces* leurs 1,453 couvents. *Provinces* de France, de Toulouse, d'Aragon, d'Angleterre, etc. [4].

Les ermites de Saint-Augustin semblent avoir été, dès 1256, distribués en quatre *provinces* primitives : Italie, France, Allemagne, Espagne. La France fut, en tout cas, rapidement divisée en quatre autres *provinces* : France, Provence, Narbonnaise, Toulouse-et-Aquitaine. Dès 1295, il existait dix-sept *provinces*. Les prieurs provinciaux étaient intermédiaires entre le prieur général et les prieurs conventuels. Ils étaient membres du chapitre général et, tous les trois ans, depuis 1281, ils procédaient à l'élection du prieur général [5].

On sait que les Jésuites avaient, eux aussi, distribué leurs maisons en assistances et en *provinces* : par exemple, *provinces* de France, d'Aquitaine, de Champagne, de Languedoc et Toulouse. Au total, trente-cinq *provinces* et deux *vice-provinces*, à la fin du XVIIe siècle [6].

1. Luchaire, *Manuel Institutions...* ; Paul Viollet, *Hist. des institutions politiques et administratives de la France*, t. II, p. 387, citant H. de Curzon, *La règle du Temple*, p. xvij, xxviiij, et Delaville le Roulx, *Un nouveau manuscrit de la règle du Temple*, art. XVIIJ, p. 15.

2. P. Viollet, *op. laud.*, p. 391 ; — Denifle et Chatelain, *Chartularium Universit. Paris.*, t. I, p. 217, n° 189 (pour 1240-1249) ; p. 592, n° 508 (13 déc. 1281) ; p. 595, n° 510 (nov. 1282) ; — *Statutum Cap. generalis Ord Praedic.*, 1248, juin ; cf. les *Constitutions O. Praed.* de 1228.

3. Furetière, *Dictionnaire*, 1690-1727, t. III, au mot *Provinces ecclésiastiques*.

4. P. Viollet, *op. laud.*, p. 394, citant Douais, *Acta capit. provinc. ordinis Fratrum Praedicator.* Toulouse, 1894, p. IV, V. — En outre, Denifle et Chatelain, *op. laud.*, t. I, p. 385, n° 335 (juin 1259) ; t. II[1], p. 155, n° 696 (1312, mai) ; p. 173, n° 717 (mai 1315) ; p. 658-659, n° 1180 (mai 1350) ; t. III[1], p. 477, n° 1547 (vers 17 mai 1388) ; t. III[2], p. 393, n° 2176 ; — G. Picot, *Documents inédits relatifs aux États généraux sous Philippe le Bel*, p. 383 ; — *Lettres de Charles VIII*, publ. Soc. Hist. Fr., par Pélicier, t. III, p. 275 (17 mai 1492).

5. Mai 1290, *Ordinationes Eremitarum S. Augustini, de studiis, studentibus et lectoribus Paris.*, p. 40, cap. XXXVI, et p. 41, 42, Denifle et Chatelain, *op. laud.*, t. II[1]. — Communication de notre ancien élève M. Em. van Moé, auteur d'une thèse sur Agostino Triompho (1928).

6. G. Dupont-Ferrier, *Du collège de Clermont au lycée Louis-le-Grand, 1563-1920*, t. III, 1925, p. 114, index, et Furetière, *Dictionnaire*, au mot *Provinces ecclésiastiques*.

Digitized by Google

Beaucoup d'autres ordres avaient, de même, réparti leurs couvents en *provinces* : ainsi, l'ordre de Fontevrault, la congrégation de la Doctrine chrétienne et celle de Saint-Maur[1].

5° L'*Université de Paris*, qui eut à se défendre contre plusieurs de ces ordres, distribuait ses étudiants en *nations ;* chaque nation se décomposait en *provinces*. Paris avait, au XIIIe siècle, quatre grandes nations : France, Picardie, Normandie, Angleterre. Chacune de ces quatre nations était, dès le XIVe siècle, subdivisée en *provinces*. De ces *provinces*, celle d'Allemagne fut la plus célèbre. Les *provinces* d'Écosse, de Suède, de Dacie sont moins connues. Chaque *provincia* avait sa *domus*. A Bologne, la nation germanique « in diversas *provincias* divisa erat »[2].

A Paris, la *natio gallicana* se trouvait, aux XIVe et XVe siècles, fragmentée en cinq *provinces* : Paris, Sens, Reims, Tours et Bourges[3]. Le diocèse de Paris étant jusqu'en février 1623 un suffragant de l'archidiocèse de Sens, on ne saurait, à ne considérer que ce simple fait, voir dans les *provinces* universitaires un décalque des *provinces* ecclésiastiques gallo-romaines.

6° Les anciennes et les nouvelles *provinces* métropolitaines pouvaient, au contraire, servir de cadres à la levée des divers décimes, consentis par « Messieurs du Clergé ». C'est ce que nous constatons, en effet, dans l' « Estat des quatre décimes, oultre plus et cotte part de chascune *province* de France, selon les départemens qui en furent faictz, l'an XV^c^ lxj ». Aussi bien, les *provinces* énumérées sont les suivantes : « Bordeaulx, Thoulouse, Lyon, Bourges, Tours (non comprins Bretaigne), Reims, Aux [= Auch], Sens, Narbonne, Rouen, Vienne, Arles, Aix, Ambrun, Avignon, Bretaigne[4]. » N'oublions pas que la *province* archiépiscopale de Toulouse avait été créée en 1317 (v. *supra*, p. 244) et notons que celle d'Avignon datait de novembre 1475.

Le mot *province*, considéré seulement au point de vue ecclésiastique, pouvait donc avoir six acceptions différentes : il s'entendait essentiellement des anciennes *provinces métropolitaines*, datant de l'époque gallo-romaine, et des *provinces archiépiscopales*, fondées depuis le milieu du Ve siècle ; accessoirement, des *provinces diocésaines ; des provinces conventuelles ;* des *provinces universitaires ;* des *provinces fiscales*, pour la levée des décimes accordés par le clergé.

1. Furetière, *Dictionnaire*, *Ibid.*

2. Denifle et Chatelain, *Chartularium Universit. Paris.*, t. II[2], p. xvj à xix.

3. *Ibid.*, t. III[1], p. 449-455 (en 1387), et t. III[2], p. 392, n° 2172 (26 févr. 1421 n. st.).

4. Arch. nat., G[8] 1. — Cf. Ch.-V. Langlois, *Inventaire de Robert Mignon (entre la fin du XIIIe siècle et 1325-1328)*, p. 9, § 4 ; p. 10 ; p. 18-19, art. 45 ; p. 46, 52, 60, 63 ; cf. p. 74-140.

Digitized by Google

II

Le mot « province » dans son acception non ecclésiastique du Ve siècle au milieu du XVe

On ne pouvait guère songer à réserver le mot *province* aux seules institutions ecclésiastiques : les habitudes intellectuelles du Moyen Age s'y opposaient.

Aussi bien la plupart des hommes dont il nous a légué les œuvres étaient gens d'Église ; et leur langage, même quand ils l'appliquaient aux choses profanes, trahissait presque toujours leurs origines. Et puis l'enseignement universitaire, dès le XIIIe siècle surtout, avait laissé sur eux son empreinte. Les souvenirs et les citations antiques qu'ils étalaient, et avec quelle complaisance ! leur semblaient la parure obligatoire de tout esprit cultivé. La Renaissance carolingienne, puis, au XIIe siècle, la Renaissance du droit romain faisaient de quelques-uns de ces clercs ou de ces bourgeois instruits les familiers des écrivains classiques et du Digeste. L'élan était donné et plus d'un seigneur le suivit.

La langue latine n'était pas une langue morte : jusqu'aux XIIIe et XIVe siècles, elle gardait dans les actes officiels, dans l'administration, dans les chroniques, une prépondérance incontestée. L'usage persistait même, jusqu'aux temps modernes, de dater à la romaine, par les kalendes et par les ides. Non pas seulement dans les actes publics, mais, au IXe siècle, dans les *Annales de Saint-Bertin*[1] ; aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, dans la *Chronique sénonaise* de Saint-Pierre-le-Vif[2], chez Guillaume de Nangis ou ses continuateurs[3] ; en 1308, à travers la Bourgogne[4], comme le Languedoc[5], et même encore en 1480, dans une lettre de Louis XI à la République de Florence[6].

1. *Annales de Saint-Bertin*, éd. Dehaisnes, Soc. Hist. Fr., 1871, *passim*.

2. *Ex Clarii Chronico Sancti Petri Vivi Senonensis* ; t. XXVI, in-fol., *Mon. Germ., Scriptores*, p. 34, l. 20-22.

3. Guill. de Nangis, éd. Géraud, Soc. Hist. Fr., t. I, p. 275, en 1279 ; id. ses continuateurs, *Ibid.*, p. 360, en 1307.

4. Le 29 avril 1308, délégation de deux bourgeois de Chablis « pour aller à Tours à cest prochien semadi après chalan [= Kalendes] de may » ; G. Picot, *Documents inédits relatifs aux États généraux sous Philippe le Bel*, p. 642.

5. G. Picot, *Ibid.*, p. 702, 703, 716, 718, à Béziers, Caunes (arr. Carcassonne), Mende, Uzès, du 23 avril au 5 mai 1308.

6. « A Kalendis aprilis... », *Lettres de Louis XI*, t. IX, p. 44. — Dans Valerius Andreas, *Fasti Academici* ; cf. Quicherat, éd. Th. Basin, Soc. Hist. Fr., t. IV, p. 138 : vers 1501. — A. Giry (*Manuel de diplomatique*, éd. 1894, p. 132) disait avec raison : « Dater à la romaine, par les kalendes et les ides, resta en usage, dans les actes publics, jusqu'aux temps modernes. »

Digitized by Google

La hantise de la vieille Rome se marquait d'autre façon : à la fin du xe siècle, le moine Richer parlait des *centurions* d'Othon II, son contemporain[1], et il qualifiait deux comtes d'*hommes consulaires*[2]. Bien plus tard, vers 1380, le moine de Saint-Denis, attentif à la racine des mots, croyait devoir traduire *courtisans* par *decuriones*[3]. Le *Journal du Bourgeois de Paris*, en 1419, instituait un parallèle entre les Anglais d'Henri V et « les tyrans... comme Néron, Dioclétien et Dacien[4] ». Un gentilhomme d'ancienne lignée, Jean de Bueil, auteur du *Jouvencel*, ne manquait pas, vers 1462-1466, d'invoquer une trentaine de fois le témoignage de l'histoire romaine[5]. Vers 1473, Thomas Basin donnait les préfectures antiques comme synonymes des bailliages de son temps[6]. Aux États-Généraux de 1484, le chancelier déclarait que les seigneurs eux-mêmes venaient, dans leur assemblée, de revêtir *la toge*[7]. Le chanoine Masselin dénommait *questeurs* les receveurs des bailliages[8]. Peu auparavant, le registre de la Cour des aides était présenté comme l'*album pretoris*[9]. Quant au Parlement de Paris, il se métamorphosait, comme on sait, en *Sénat des Gaules*[10].

— En 1477, Th. Basin, *op. laud.*, t. II, p. 415 (liv. V, cap. 12), écrivait : « Circa Kalendas januarias » *Ibid.*, t. III, p. 60 : « A Kalendis Maii » (écrit entre 1470 et 1487).

1. Richer écrivait entre 978 et 998 : « Il parle à deux reprises de ces *centuriones* et de la *Gallia celtica*, comme au temps de César ». Richer, lib. III, § lxxiv, éd. Guadet, Soc. Hist. Fr., t. II, p. 88.

2. Id., *Ibid.*, p. 187 : « G. et V. comites atque alios *viros consulares* invitat » (écrit entre 989 et 998). De même, t. I, p. 363-365 et p. 366-367, Richer parle des : « principes, *consulares*, *legiones*, *centuriones* », etc., et, entre 991 et 998, il appelle *virum consularem* (liv. IV, § lxxix) le commandant du château de Melun (*Ibid.*, § lxxv), éd. Guadet, t. II, p. 260 et 254. — Cf. Du Cange, *Glossarium*, v° *Consul*, t. II (éd. 1842).

3. *Religieux de Saint-Denis* [vers 1380], liv. I, chap. III ; éd. Bellaguet, D 1, t. I, p. 26 ; *id.*, en 1399, t. II, p. 684, liv. XX, chap. I.

4. *Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. Tuetey, p. 129, § 260.

5. *Le Jouvencel*, éd. Lecestre, Soc. Hist. Fr., t. II, p. 13, 28, 32, 45, 53, 54, 57, 58, 59, 70, 71, 72, 76, 120-123, 128-129.

6. « ... qui, in regno [Franciae] ballivas seu praefecturas... tenuissent », Th. Basin, *Histor. Lud. XI*, lib. I, éd. Quicherat, Soc. Hist. Fr., t. I, p. 4.

7. *Journal de Masselin*, éd. Bernier, Documents inédits, p. 596 ; — vers 1473, Basin, t. I, p. 10, *Hist. Lud. XI*, *citée*, montre que, après son sacre et le repas d'apparat qui suivit, Louis XI changea de vêtements et dit : « *toga* mutata. »

8. « Qui, illo tempore quaesturam exercebant », *Journal de Masselin*, *cité*, éd. Bernier, p. 574.

9. « Le registre de la Court [des aides] qui est *Album pretoris* », dans le registre des plaidoiries de ladite cour, le 23 octobre 1476, Arch. nat., Z^a 30, fol. 7 v°.

10. En 1412, n. st., 7 janvier, le premier président compare le Parlement au Sénat romain, *Journal de Nic. de Baye*, éd. Tuetey, Soc. Hist. Fr., t. II, p. 42. En avril 1485, des lettres patentes de Charles VIII disaient : « En icelle ville [de Paris]... a esté, *à l'assemblance des Cent Sénateurs de Rome*, establis et instituez... une cour... de Parlement », D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, t. IV, Preuves, p. CDXVII. En 1499, le 13 juin, dans une harangue, l'avocat

Digitized by Google

Cet état d'esprit nous aide à comprendre pourquoi le mot *province* ne pouvait guère rester cantonné dans le domaine ecclésiastique. Mais il explique, par surcroît, que ce mot ait revêtu d'abord une forme littéraire, dont l'imprécision varia, suivant l'érudition ou la fantaisie de celui qui l'employait. L'usage courant attendit très longtemps avant de l'adopter tout à fait.

1° Les théoriciens, depuis le XIIIe siècle jusqu'à la seconde moitié du XVe, cherchaient, dans la hiérarchie des pouvoirs ecclésiastiques et dans celle des pouvoirs civils, quelle place il convenait d'attribuer à la *provincia*. Ils finirent par la placer au-dessus de la *civitas* et au-dessous du *regnum;* le *regnum* était lui-même dominé par le pape et par l'empereur, l'un et l'autre souverains du monde, *universi orbis*, soit comme successeur du Christ, soit comme successeur de César-Auguste. La *provincia*, elle, relevait de l'*archiepiscopus*, dans l'ordre ecclésiastique, et du *praeses provinciae*, dans l'ordre civil[1].

Mais tout cela résultait d'une vue de l'esprit, bien plutôt que de la réalité objective des faits.

2° En dehors des systèmes proposés par les théoriciens, bien des textes, quand ils nous parlent de la *provincia*, demeurent aussi mystérieux et aussi vagues. La *provincia* correspond, sans doute, à une étendue territoriale, mais ils se gardent d'en déterminer les limites. Évêques et souverains, à l'époque carolingienne, expliquent le sens du mot *provincia* en ajoutant : *seu terrarum spatia*[2], ou *territoria*[3], ou *regiones*[4].

Deux capitulaires, en 768 et 818-819, donnent le mot *patria* comme équivalent du mot *provincia*[5].

général Le Maître s'écrie, au sujet du Parlement de Paris : « La Court de céans est le vray Sénat du royaume », éd. Maugis, *Hist. du Parlement de Paris*, t. I (1913), p. 543, d'après Arch. nat., X^1a^ 1504, fol. 319 v° — Cf. le livre cité par Vaesen, *Lettres de Louis XI* : « Caroli Septimi Francorum regis *Pragmatica Sanctio, cum glossis D. Cosmae Guymier, Parisini, Supremae Gallorum Curiae Senatoris...* » Paris, 1666, in-fol.

1. O. von Gierke, *Les théories politiques du Moyen Age*, trad. par J. de Pange, 1914, p. 134, n. 64, citant notamment Thomas d'Aquin, Gilles de Rome, Dante, Engelbert de Volkersdorf (mort en 1311) et Ant. de Rosellis (mort en 1466).

2. Lettre de l'évêque Ærcardulfus, 760-778 : « Cum sese ob interjacentium terrarum spatia seu *provinciarum* exterarum regiones... », *Mon. Germ.*, *Epistolae merov. et karol.*, t. III, p. 411[6].

3. Pactum Hludowici Pii cum Paschali pontifice (anno 817) : « Has omnes suprascriptas *provincias*,... ac territoria... ecclesiae tuae... confirmamus... », *Mon. Germ.*, *Capitularia*, t. I, éd. Boretius, p. 354, l. 1 ; — oct. 938 : « Ecclesias aut villas... in quibuslibet *provinciis* aut territoriis regni nostri » (acte de Louis IV, confirmant le privilège de Saint-Martin de Tours), Lauer et Prou, *Recueil des actes de Louis IV*, in-4°, 1914, p. 29, 5.

4. 1er nov. 816 : « Capitula legi addita : ... in ea regione vel *provincia* », *Ibid.*, p. 268, l. 20.

5. Anno 768, Pippini Capitulare Aquitanicum, art. 10 : « Ut omnes homines eorum legis habeant, tam Romani quam et Salici, et si de alia *provincia* advenerit, secundum legem

Digitized by Google

Dans la langue mérovingienne et carolingienne, *provincia* a souvent le sens de *royaume*. Le royaume franc, le royaume hispanique et tel royaume des Angles se dénomment *provincia gallica, Galliarum provincia, Francorum provincia*[1], *Spaniorum* ou *Spaniensis provincia*[2], *Æstanglorum provincia*[3], etc.

En 1158, Robert de Thorigny nous raconte qu'à l'entrevue de Gisors Henri II d'Angleterre et Louis VII de France avaient avec eux les barons de leurs deux royaumes et il écrit : *cum baronibus utriusque provinciae*[4].

Dans le roman de Perceforest, aux XIVe ou XVe siècles, il est question, sans doute, de « tous les royaulmes » d'une *province*[5]. Mais, inversement, en 820, 829, 850, 862, les Capitulaires laissent entendre que les royaumes et l'Empire des successeurs de Charlemagne étaient partagés en *provinces*[6].

Provinciae doit signifier dès lors *ducatus, pagi* ou *comitatus*. En effet, d'autres textes nous prouvent que *province* pouvait être, et fut assez souvent, donnée comme synonyme de duchés ou de comtés. Une lettre datée de 747 appelle Pépin *dux occidentalium provinciarum*[7]. Quelques

ipsius patriae vivat », *Mon. Germ., Capitularia*, éd. Boretius, t. I, p. 43, l. 15 ; — annis 818, 819, Capitulare ecclesiasticum, art. 6 : « Si vero avus vel pater ab alia patria in aliam migrans in eadem *provincia* filium genuerit... », *Ibid.*, t. I, p. 276, l. 35.

1. Anno 513 : « In Gallia siquidem *provincia* », *Mon. Germ., Epistolae*, t. III, p. 40, l. 9 ; — 11 juin 514, lettre du pape Symmachus à Césaire, évêque d'Arles : « Tam in Gallica quam in Spania *provinciis* », *Ibid.*, p. 41, l. 18-19 ; — 22 juin 744, lettre du pape Zacharie à Boniface : « In eadem Francorum *provintia* », *Ibid.*, p. 314, l. 5 ; — 5 nov. 744, lettre du même au même : « Et non solum Baiariam sed etiam omnem Galliarum *provinciam*... », *Ibid.*, p. 316, l. 8 ; — *Ibid.*, 31 octobre 745 : « De synodo autem congregata apud Francorum *provinciam* », *Ibid.*, p. 323, l. 28 ; cf. p. 317, l. 7 et 25 ; *Ibid.*, p. 373, l. 12 ; p. 498, l. 19.

2. « In aliquantis Spaniorum *provinciis* », Frédégaire, éd. *Mon. Germ., Scriptores rer. merov.*, t. II, p. 69, l. 20 ; — annis 630-655, lettre de Desiderius, évêque de Cahors : « Hispaniarum *provinciam* petit », *Mon. Germ., Epistolae, cité*, t. III, p. 207.

3. Annis 745-746 et 747-749, *Ibid.*, t. III, p. 343, l. 29, et p. 361, l. 29.

4. Rob. de Thorigny, *Chronique*, t. II, p. 167, éd. Delisle, Soc. Hist. Norm.

5. Perceforest, IIIe volume, fol. 43 ro, éd. 1528. Paris, goth., Galliot du Pré ; Bibl. nat., Impr. Réserve Y 2 28 : « Si devez sçavoir que ung tel don je ne perderoye point, pour tous les royaulmes de ceste *province* », cité très exactement par Littré, *Dictionnaire*, vo *Province*. D'après Gaston Paris, le roman de Perceforest aurait été fini vers 1340 et, d'après Paul Meyer, ce rôman serait du XVe siècle ; voir *Romania*, t. XXIII, p. 84-87, et Ant. Thomas, *Hist. littéraire de la France*, t. XXXVI (1924), p. 28 (communication de M. Cl. Brunel).

6. Ainsi, pour 820, environ, dans la Relatio episcoporum ad Hludowicum imperatorem, § 7 : « in omnibus provinciis imperii vestri », *Capitularia*, t. I, p. 367, l. 35 ; pour août 829, *Ibid.*, t. II, p. 44, l. 15 ; pour 850, Synodus Papiensis, cap. II, et pour juin 862, Capitula Pistensia, *Capitularia*, t. II, p. 120, l. 1, et p. 303, l. 15, dans les *Mon. Germ.*, éd. Boretius-Krause.

7. Fin de 747, lettre de N. à Andhunus : « [Pippinus]... dux occidentalium *provinciarum* », *Mon. Germ., Epist. mer. et karol.*, t. III, p. 356, l. 15.

Digitized by Google

années plus tard, un *decretum*, rendu près de Compiègne, envisage le cas où quelqu'un s'enfuirait *in alium ducatum seu provinciam*[1]. Au siècle suivant, Walafrid, dit Strabon, écrit : *metropolitanos autem ducibus comparemus, quia, sicut duces singularum sunt provintiarum, ita et illi, in singulis provintiis, singuli ponuntur*[2].

Vers la même époque, entre 823 et 844, trois textes laissent voir l'identité entre la *province* et le comté. Un Capitulaire dit expressément : *Si talis causa, in qualibet provincia aut in aliquo comitatu, horta fuerit...*[3]. Un diplôme de Pépin Ier d'Aquitaine s'occupe des *comites illius provinciae*[4]. Enfin, un passage de Nithard, au lieu d'appeler Bermundus comte de Lyon, trouve tout simple de le qualifier de *Lugdunensis provinciae praefectus*[5]. Deux siècles plus tôt, cette assimilation de la *province* au comté était admise déjà[6].

On sait que les circonscriptions attribuées à l'inspection des *missi dominici* et dénommées *missatica* étaient composées de plusieurs duchés ou comtés : on ne sera donc pas surpris de trouver des *missatica* donnés comme synonymes de *provinciae*[7].

Dans cette acception, la *provincia* était de plus grande étendue qu'un comté. Au contraire, elle pouvait être d'étendue plus restreinte et, avant 562, correspondre à l'unité divisionnaire du comté, la *centaine*[8].

1. Entre 758 et 768 (?), « decretum Vermeriense », *Mon. Germ.*, *Capitularia*, éd. Boretius, t. I, p. 41, l. 1.

2. Avant 849, date de la mort de Walafried, dit Strabon (le louche), abbé de Reichenau en 842 : *Libellus de exordiis et incrementis quarumdam in observationibus ecclesiasticis rerum*, éd. *Mon. Germ.*, *Capitularia*, Boretius-Krause, t. II, p. 15, l. 20.

3. Entre 823 et 825, *Admonitio ad omnes regni ordines*, art. 15, *Mon. Germ.*, *Capitularia*, éd. Boretius, t. I, p. 305, l. 20.

4. 23 août 838. *Provincia* désigne ici le Rouergue. L. Levillain, *Recueil des actes de Pépin Ier et Pépin II, rois d'Aquitaine*, 1926, p. 148. — M. Levillain, p. 136, fait remarquer que les mots « comites illius *provinciae* » ne sont pas d'un usage courant dans les actes diplomatiques au temps de Louis le Pieux.

5. Nithard, *Hist. des fils de Louis le Pieux* [liv. I, § 2], éd. Lauer, 1926, écrit [vers 841-844] p. 6 : « Bernardus... filius Pippini... capitur et Bermundo, Lugdunensis *provinciae* praefecto, luminibus et vita pariter privatur. » Presque toujours Nithard, au lieu de *provincia* ou de *pagus*, dit *comitatus* : ainsi pour Auxerre, Blois, Étampes, Paris, Toul, Verdun, etc.

6. Ainsi, le 18 oct. 614, l'édit de Clotaire II, art. 12 : « Et nullus judex de aliis *provinciis* aut regionibus in alia loca [= pagos ou comtés] ordinetur », *Capitularia*, éd. Boretius, dans *Mon. Germ.*, t. I, p. 22, l. 10 ; *Ibid.*, p. 23, l. 15.

7. En 803, Capitulare legi ribuariae additum, art. 8 : « Qui filios non habuerit et alium quemlibet haeredem sibi facere voluerit, coram rege vel coram comite et scabineis vel missis dominicis, qui tunc, ad justitias faciendas, in *provincia* fuerint ordinati, traditionem faciat », *Capitularia*, *Ibid.*, t. I, p. 118, l. 15.

8. [Avant 562], Decretio Chlotharii regis, § 16, *Ibid.*, t. I, p. 7, l. 5.

Digitized by Google

A huit siècles de là, un texte de 1303 désigne par le mot *provinciae* cette partie de la France que régissait le droit écrit[1].

Le XIVe et le XVe siècle n'hésitaient guère, d'ailleurs, à donner le nom de *provinciae* aux circonscriptions administratives, judiciaires, militaires ou financières que créait la monarchie : ainsi, aux sénéchaussées[2], aux gouvernements[3], aux élections[4].

C'était l'époque où les comptes financiers groupaient par *provinces* les recettes domaniales et toutes les autres[5]. Nous avons conservé, notamment pour les années comprises entre 1451 et 1475, vingt et un

1. Ordonnance de Philippe le Bel, datée du lundi après la mi-carême [23 mars] 1302/3 : art. XLVIII. — « Ordinamus etiam quod, si aliquae personae *provinciarum* quae de jure communi reguntur, in nostro Parlamento causas habeant, quae de jure scripto debeant terminari, sententia diffinitiva ipsarum secundum jus scriptum feratur », *Ord.*, I, 354, et suiv.

2. « Es *provinces et ès bailliages* de nostredit royaume », écrit Charles VI, le 9 mars 1383/4, Douet d'Arcq, *Pièces inédites de Charles VI*, t. I, p. 55. — Dognon, *Institut. polit... Languedoc*, p. 215, n. 4, citant, d'après Ménard, un texte de 1345 et un autre document d'après les archives de la Haute-Garonne, série B, fol. 513, *Reg. d'appoint*, 1426/7, ces mots significatifs : « Presidi *provincie* vel senescallo. » — Il note aussi, d'ailleurs, que *provincia* peut désigner également une subdivision de la sénéchaussée ; ainsi, en 1342. — Le 26 août 1452, l'ordonnance du Bois-Sir-Amé (Jacqueton, *Documents relatifs à l'administration financière*), p. 60, art. 1, dit : « Lesquelz sièges [des élections] seront choisiz... par les bailliz, séneschaulx, prévostz ou gouverneurs des seneschaucées, bailliages et *provinces* de ce royaume ou leurs lieux tenans ès mectes de leursdictes *provinces*. » — Cf. la fin de la note suivante et note 5, ci-dessous, début.

3. *Ord. cabochienne* du 26-27 mai 1413, éd. Coville, p. 107, art. 180 : « Deffendons... à tous noz juges... des pays ou *provinces* à eulx commises à gouverner... » ; or, dans le sommaire de cet article, le mot *province* est remplacé par *gouvernement*. Observons cependant que *gouvernement* garde ici un sens assez vague et s'entend de toute circonscription dévolue à tout officier local au service du roi : prévôt, bailli, sénéchal, ce semble, et pas seulement au gouverneur proprement dit. — Cf. la note précédente, où, dans l'ord. du 26 août 1452, le mot *province* s'applique aux gouvernements aussi bien qu'aux bailliages ou sénéchaussées.

4. Ord. de Chinon, 30 avr. 1459, art. 18 (*Ord.*, XIV, 484 et suiv. ; Isambert, *Anc. lois franç.*, t. IX, p. 361) : « Voulons et ordonnons que nulz receveurs, soit des aydes ou de payement de gens d'armes, ne puissent avoir ne tenir aucuns offices d'éleus, grenetiers, contreroleurs ou autres semblables, supposé ores que ce soit en divers *élections* ou *provinces* ». — *Provincia* est, en outre, synonyme de *patria* ou pays, en septembre 1419, dans le procès-verbal d'une session des États de Limousin et de Périgord, « patriis et *provinciis* Lemovicensi et Petragoricensi », Ant. Thomas, *États provinciaux*, t. II, p. 2, d'après Bibl. nat., Baluze 393, pièce 634, orig.

5. Ch.-V. Langlois, *Inventaire de Robert Mignon*, p. 16, comptes de 1275 à 1290 : « De debitis *provinc.* Francie... : debita bailliviarum Francie et Normanie ac senescalliarum Carcassone, Bellicadri et Petragoricensis » (nouvelle preuve de la synonymie de *provincia* et de *baillivia* ou *senescallia* ; ci-dessus, n. 2). — *Grandes Chroniques de France. Chroniques des règnes de Jean II et Charles V*, éd. Delachenal, Soc. Hist. Fr., p. 11 : « Gens de l'Église, nobles et gens des bonnes villes... offroièrent faire aide, par *provinces*, de certaines sommes de monnoie » (texte datant de 1382 à 1400). — La *Chronique des quatre premiers Valois*, éd. Luce, Soc. Hist. Fr., p. 292, écrivait, entre 1380 et 1400 : « Fut acordé... que l'on feroit certaine aide au roy, pour la deffence de son royaume, et que les *provinces* et pais y pourverroient. » — Mandement

Digitized by Google

comptes des recettes générales du royaume[1]. Pour la Languedoïl, les aides sont groupées sous les rubriques : *Provinces* de Sens, de Lyon, de Tours, de Bourges. Ces *provinces* financières ne sont pas, ou ne sont plus, vraiment les *provinces* ecclésiastiques métropolitaines. Car il a fallu faire leur part aux recettes générales parallèles : outre-Seine et Yonne, Normandie, Languedoc. Puis les conquêtes anglaises ont bouleversé plus d'un diocèse. Enfin, des convenances locales ou même personnelles ont modifié les anciens cadres traditionnels : ainsi, le Forez et le Beaujolais ont été enlevés à la *province* de Lyon et rattachés à la *province* de Bourges et à la recette de Languedoc[2]; le Périgord a été soustrait à la *province* de Bordeaux et annexé à la *province* de Bourges et à la recette de Languedoïl[3].

En France et hors de France, l'usage avait commencé, depuis fort longtemps (mais il se répandit bien lentement, et dans les chroniques beaucoup plus que dans les actes officiels), d'attribuer le mot *province* aux régions que voici : à la Septimanie (en 610-612)[4]; à l'Aquitaine (817, 853, vers 1214-1224, 1303)[5]; au Laonnais (vers 1114-1121)[6]; à

de Charles VI aux élus sur les aides à Lyon, daté de l'hôtel Saint-Pol, à Paris, 4 mai 1385 : « Nous avons de nouvel ordené estre mis sus,... en chascun *diocèse* et recepte de certaines *provinces* et pays, certaine somme de deniers, dont nous avons chargié ledit *diocèse* de Lyon de... 4,300 liv. parisis », arch. municipales de Lyon, CC 369, n° 11.

1. Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 139 r°-355 r° (Cabinet des titres, vol. rel. 685).

2. Bibl. nat., ms. fr. 5727, fol. 45 v° [écrit entre 1477 et 1483] : « Élections qui ont esté unies à la charge de Languedoc : Lyonnois, Forestz, Beaujoloys. » Charge signifie ici : généralité. — En 1460/1, le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais étaient encore de la généralité de Languedoïl (Arch. nat., KK 246, fol. 3 r°), dont Mathieu Beauvarlet était receveur général (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 203 r°). Il avait été nommé en janv. 1450. Son successeur, nommé le 13 nov. 1461, fut Pierre Joubert (Jacqueton, *Documents relatifs à l'administration financière*, p. 293). — En 1450/1, le Forez et le Beaujolais étaient rattachés à la *province* de Bourges, tandis que Poitiers et la Saintonge étaient rattachés à la *province* de Lyon (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 139 r°); *id.* en 1451/2 (*Ibid.*, fol. 153 r°). En 1452/3 (*Ibid.*, fol. 161 r°), le Poitou et la Saintonge étaient rattachés à la *province* de Bordeaux; *id.* en 1453/4 (*Ibid.*, fol. 171 r°) et années suivantes, car Bordeaux avait été reconquis par Charles VII.

3. En 1452/3 (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 161 r°); *id.* en 1453/4 (*Ibid.*, fol. 171 r°) et encore en 1458/9 (*Ibid.*, fol. 203 r°). — En 1557-1583, le Périgord, qui fut toujours de la *province* ecclésiastique de Bordeaux, était de la généralité, ou *province* financière, d'Agen [créée en 1542]. Jean le Grand, *Instruction sur le fait des finances...* Paris, 1583, in-8°, fol. 175 v°.

4. *Mon. Germ.*, *Epistolae*, t. III, p. 679, l. 23-24, et p. 681; *Provincia* Gothorum = Septimanie. — Ici et dans les lignes qui suivent, nous ne donnons quelques dates qu'à titre indicatif : les érudits n'auraient pas de peine à en ajouter beaucoup d'autres. Nous avons dû nous borner nous-mêmes.

5. Juillet 817, *Mon. Germ.*, *Capitularia*, t. I, p. 272, l. 30, art. 11; 853, 22 avr., *Conventus Suessionensis*, art. 5, etc.

6. Guibert de Nogent, *Hist. de sa vie*, éd. G. Bourgin, liv. III [cap. VII], p. 159; cf. ci-dessus, p. 245, n. 1.

Digitized by Google

l'Étampois (1131)[1]; au Hainaut (1147)[2]; à la Normandie (vers 1196-1206, 1214-1224, vers 1275-1295 ou peu après 1328, vers 1380-1400)[3]; à la Bourgogne[4], à la Bretagne[5], à l'Ile-de-France[6] (vers 1214-1224); à la Flandre (1225, 1301)[7]; au Berry (1251)[8]; à l'Albigeois[9] et au Toulousain (1303)[10]; au Poitou (1328)[11]; à la Picardie (1468)[12]; au Bourbonnais (1473-1475); au Lyonnais (1473-1475); à la Champagne (1485)[13].

1. Ex *historia Mauriniacensis monasterii* : « Rursus per Aurelianensem Stampensemque rediens *provinciam* », *Mon. Germ., Scriptores*, t. XXVI, 1882, p. 41, l. 23-24. Appliquée à Étampes, qui ne fut jamais évêché, *provincia* ne peut signifier diocèse, ni province ecclésiastique.

2. « In *provincia* Heinocensium ; » S. Bernardi miracula..., p. 134, l. 35. *Mon. Germ., Scriptores* (1882), in-fol., t. XXVI.

3. « In *provincia* que quondam Neustria nunc Normannia dicitur » ,écrit, vers 1196-1206, Rigord, Soc. Hist. Fr., éd. Delaborde, t. I, p. 35, § 22. — Entre 1275-1295 ou peu après 1328, Ch.-V. Langlois, *Inventaire de Rob. Mignon*, p. 16, art. 14 : « Debita *provincie Normanie...* » — La *Chronique des quatre premiers Valois*, éd. Luce, Soc. Hist. Fr., p. 293 [écrit entre 1380 et 1400] : « Il fu respondu aus diz ambaxadeurs que on yroit à Paris et que la *province* de Normendie feroit comme les autres *provinces*. Et... à Paris furent fais plusieurs parlemens de toutes les *provinces* du royaume de France, où furent prélas, nobles et gens des bonnes villes de toutes les *provinces* du royaume. » — Cf. note suivante.

4. Guill. le Breton, *Gesta Phil. Augusti*, § 169, p. 250, éd. Delaborde, Soc. Hist. Fr., écrivait [entre 1214 et 1224] : « Communicato itaque baronum consilio, qui de Francia, de Britannia, de Burgundia, de Normannia, de Aquitania et de omni *provincia* regni convenerant. »

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. Anno 1225 : « In Flandrensi *provincia* », *Roberti autissiodorensis Chronicon*, additamentum, p. 286, l. 46, *Mon. Germ. hist.*, fol., t. XXVI (1882); *Ibid.*, p. 287, l. 3. — Anno 1301 : « Philippus, rex Francorum, Flandrias... visitavit... homagia... illius *provinciae*... recipiens », Guill. de Nangis ou un de ses continuateurs, *Chronicon*, éd. Géraud, Soc. Hist. Fr., t. I, p. 311-312.

8. Anno 1251 : « Quidam nigromanticus... in *provincia* Byturica occiditur. » Ex *Gaufridi de Collone chronico*, p. 619, l. 29, *Mon. Germ. hist.*, t. XXVI, fol.

9. Anno 1303 : « Philippus, rex Franciae, Aquitaniae, Albigensium et Tholosae *provincias*... perlustrans », *Continuacio Chronici Guillelmi de Nangiaco*, éd. Géraud, Soc. Hist. Fr., t. I, p. 338.

10. *Ibid.*

11. Anno 1328 : « Et en cest an... au *province* de Poitou... », *Chron. paris. anonyme*, éd. Hellot, Soc. Hist. Paris, *Mémoires*, t. XI (1884), p. 123, § 185.

12. Le 13 oct. 1468, de Péronne, Louis XI écrit, en italien, au duc de Milan : « ... in questa terra de Perona quale e in la *provincia* de Picardia », *Lettres de Louis XI*, Soc. Hist. Fr., éd. Vaesen, t. III, p. 287.

13. Th. Basin, *Hist. Lud. XI*, liv. IV, cap. XIII, Soc. Hist. Fr., p. 344, écrivait entre 1473 et 1475 : « Versus Lugdunensem et Borboniensem *provincias*. » — Le 29 janv. 1485, n. st., Charles VIII écrit à l'évêque de Chalons en Champagne, au procureur, officiers royaux et aux habitants de Chalons : « Fetes signifiier à toutes les... villes, places, capiteneries, fortresses et lieux de vostre *province*... », *Lettres de Charles VIII*, Soc. Hist. Fr., t. I, p. 64.

Dans les notes 2, p. 254, à 12, ci-dessus, les dates qu'on a lues sont données simplement, bien entendu, à titre indicatif : nous n'avons pas la prétention de croire qu'on n'en trouverait pas d'autres plus anciennes.

Digitized by Google

A l'étranger, nous pourrions constater, si c'était notre sujet, des faits analogues, du VIe au XVe siècle, pour l'Italie[1], l'Espagne[2], la Germanie[3], la Frise[4], la Bohême[5], l'Épire[6], la Grèce[7], toutes les possessions byzantines[8].

Malgré tout, pour peu qu'on y regarde de près, on constate vite que le mot *province*, ainsi employé, est dû presque toujours à une réminiscence littéraire ou à une influence ecclésiastique. De nos jours, parlant du ministère de M. Guizot ou de l'œuvre du général Faidherbe au Sénégal, un homme cultivé pourrait dire : le consulat de Guizot ou le proconsulat de Faidherbe. Un historien, plus tard, serait-il en droit de conclure que Guizot et Faidherbe ont véritablement exercé des magistratures à la romaine?

Or, comment ne pas croire qu'en parlant du Hainaut, de la Flandre, du Laonnais, de la Bourgogne, de l'Étampois, de la Normandie, de la Bretagne, de l'Aquitaine, du Toulousain ou de l'Albigeois, les textes que nous venons de citer ne parlaient pas au sens figuré? Car, presque sans exception, tous ces textes émanent de chroniqueurs, et de chroniqueurs qui étaient des gens d'Église : rédacteurs des *Annales de Saint-Bertin*, Guibert de Nogent, Rigord, Guillaume le Breton, Guillaume de Nangis ou ses continuateurs, auteurs de la *Chronique des quatre premiers Valois*[9], etc.

S'ils n'avaient point parlé au figuré, si, dans leur bouche, le mot *province* avait eu un sens vraiment précis, on ne s'expliquerait guère que ce mot eût reçu tant d'acceptions différentes : royaume, duché, comté, centaine, gouvernement, sénéchaussée, élection, ou, tout simplement, territoire, région.

1. Anno 758, lettre du pape Paul Ier à Pépin le Bref : « In hanc Italiam *provintiam* », *Mon. Germ., Epist.*, t. III, p. 515, l. 27.

2. Entre 785 et 791, lettre du pape Hadrien Ier aux évêques d'Espagne, *Ibid.*, p. 643, l. 19.

3. 4 nov. 751, lettre du pape Zacharie à Boniface, *Ibid.*, p. 373, l. 6-7 : « Dum in Germania *provincia.* »

4. Fin de 747, *Ibid.*, p. 356, l. 13-14, un inconnu écrit pour demander des vêtements de Frise : « De Fresarum *provincia*... vestimenta. »

5. R. Glaber, *Hist.*, lib. I, cap. IV, § 10, éd. Prou, p. 12 [écrit, vers 1031-1046] : « Ex *provintia* quae lingua Sclavorum vocatur Bethem. »

6. « Caput *provincie* Epyri, quae est una *provinciarum* Grecie... », *Chronographia regum Francorum*, Soc. Hist. Fr., t. I, p. 22, anno 1285 [écrit entre 1415 et 1422].

7. *Ibid.*

8. Parlant de Frédéric Barberousse, l'*Historia anglicana* de Guillaume de Newborough écrit [fin du XIIe siècle] : « Pretergressus enim Pannonias et progressus ad imperatoris Constantinopolitani [Isaac L'Ange] *provincias* », *Mon. Germ., Scriptores*, in-fol., t. XXVII, p. 237, l. 27-28.

9. On voudra bien se reporter aux textes cités ci-dessus dans les notes 3, p. 247 à 13, p. 255.

Digitized by Google

En réalité, l'usage courant n'avait pas encore adopté le mot *province*. Ce terme restait rare et même exceptionnel. Quand il s'en servait, un écrivain cédait au caprice littéraire d'un homme instruit, ambitieux de laisser percer son savoir.

Il en fut ainsi jusqu'au milieu du XVe siècle environ. A partir de cette date, le mot *province* allait connaître une fortune nouvelle.

III

LE MOT « PROVINCE » DANS SON ACCEPTION NON ECCLÉSIASTIQUE ENTRE 1450 ENVIRON ET 1789

La mode qui consacra l'emploi du mot *province* fut très singulière : elle dura, et c'est peut-être un fait unique dans l'histoire des modes. Ce terme s'installa dans le langage jusqu'à la fin de l'Ancien régime et au delà. La Révolution ne put le déraciner. On eut même, à partir du XVIe siècle, l'illusion qu'il était aussi vieux que la France, plus vieux, par conséquent, que la langue française.

Dès Charles V et ses deux premiers successeurs, nous avons pu, à quelques indices, apercevoir que déjà l'emploi du mot *province* tendait à se multiplier[1]. Charles VII eut l'air parfois de l'adopter[2] et pareillement, en 1449, son chancelier, Guillaume Jouvenel des Ursins[3]. Un évêque de Lisieux, Thomas Basin, qui écrivit entre 1473 et 1487, répétait ce mot avec une inlassable complaisance[4]. En 1479, Louis XI, comme son père, jadis, lui donna place dans une ordonnance[5]. Au début du règne de Charles VIII, pendant les mois de janvier, février et mars 1484, alors que siégeaient, à Tours, les États-Généraux, on le rencontrait presque à tous les pas et à plusieurs reprises en une même semaine ou en un même jour. Plus de trente fois, dans un seul document[6]. Sous Louis XII, François Ier, Henri II, il acheva de se répandre[7]. Les règnes suivants le répétèrent à satiété[8].

1. Ci-dessus, textes cités, notes 2 à 5, p. 253.

2. Ci-dessus, textes cités, notes 2 à 4, p. 253.

3. Information faite à Rouen, oct. 1449 (Bibl. nat., ms. Dupuy, vol. 774, fol. 15, cité par Quicherat, *Hist.*, Th. Basin, t. IV, p. 290) : « Villam et castrum de Fulgeriis, in *provincia* Britannie. »

4. *Hist. Carol. VII*, éd. Quicherat, Soc. Hist. Fr., t. I, p. 8-9, 168, 243 ; — *Hist. Lud. XI*, Ibid., t. II, p. 4, 17, 18, 22, 30, 31, 36, 37, 38, 39, 41, 46, 47, 75, 79, 104, 142, 143, 144, 149, 164 ; t. III, p. 39, 42, 60, 62, 169, 170, 177, 199 ; — *Apologie*, p. 312.

5. Ci-dessous, note 1, p. 258.

6. *Journal de J. Masselin*, éd. Bernier, dans les *Documents inédits ;* voir ci-dessous, note 6, p. 258.

7. Voir ci-dessous, textes cités, notes 1 à 6, p. 259.

8. Voir ci-dessous, note 3, p. 260.

Digitized by Google

Pourquoi cet engouement qui n'eut rien d'éphémère? Le passé l'avait préparé et l'avenir le respectera. Une vogue aussi persistante tient sans doute, pour une large part, au goût de ce que nous nommons, à tort ou à raison, la « Renaissance des lettres ». Les idées antiques, un demi-siècle au moins avant les guerres d'Italie, avaient repris faveur. Lorsque, le 20 avril 1479, une ordonnance de Louis XI parle des « sénéschaulx, prévosts, gouverneurs et autres présidens des *provinces* de nostre royaume[1] », il est difficile de ne point croire qu'il y ait ici une transposition, sinon une traduction littérale de ces *presides provinciarum*, dont on parlait jadis dans la vieille Rome ou dans la Byzance de Justinien[2]. Charles VIII, Louis XII, François Ier et beaucoup de leurs sujets n'ont-ils pas cherché à se faire une âme néo-antique? Ils furent Italiens autant que Français. Quand, le 24 juillet 1534, il a voulu organiser une infanterie nouvelle, le roi lui a très naturellement donné le nom historique de « Légions[3] ». En février 1541, ce prince parlait comme un ancien, quand il disait : « Les personnages par nous esleuz et préfectz ès grandes charges[4] ». Jamais, plus souvent qu'aux XVIe et XVIIe siècles, le Parlement ne s'est affublé du nom de Sénat[5]. Enfin, les œuvres littéraires et artistiques se multipliaient alors, dans lesquelles s'harmonisaient avec l'esprit français les idées et la forme antiques.

La généralisation du mot *province*, dans notre vocabulaire administratif, serait donc un effet de notre goût persistant pour tout ce que l'on empruntait (en le déformant plus ou moins) à la vieille Rome.

Ainsi, avant de se vulgariser tout à fait, le mot *province* ou *provincia* se répandait abondamment, sinon dans les propos des divers députés réunis à Tours, sous la régence d'Anne de Beaujeu, tout au moins sous la plume de l'un d'eux, le chanoine rouennais Masselin. Il est vraisemblable, cependant, que Masselin, qui nous a conservé le *Journal* de l'assemblée, a été l'écho fidèle de la conversation de ses collègues, représentants attitrés de chaque *province*, ou, ainsi qu'il disait, *legati provinciarum*[6].

1. Isambert, *Anc. lois franç.*, t. X, p. 813, art. 9 ; *Ord.*, t. XVIII, p. 473.

2. *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg, Saglio et E. Pottier [1907], t. IV, 1re partie, vo *Praeses*, art. de Victor Chapot : « Omnes *provincias* regentes... praesides appellantur », écrit le jurisconsulte Macer, *Digeste*, l. 18, 1. — On verra, du reste, dans cet article, combien le sens de *provincia* a varié à l'époque romaine, sous la République et sous l'Empire.

3. Fontanon, t. III, p. 146 ; Isambert, t. XII, p. 390.

4. Fontainebleau, 8 février 1540/1, Isambert, t. XII, p. 722.

5. Éd. Maugis, *Hist. du Parlement de Paris*, t. I, 1913, p. 543 et suiv., *passim*.

6. Le 2 mars 1483/4, Masselin écrit, p. 504, dans son *Journal* : « A legatis harum *provincia-*

Digitized by Google

Après Louis XI, sous Charles VIII et ses trois premiers successeurs, la chancellerie royale adopta décidément de terme de *provinces* : dans les ordonnances générales tout d'abord et notamment dans les lettres patentes, relatives à la rédaction des coutumes.

Voici, par exemple, deux préambules de ces lettres. Le premier émane de Louis XII (Blois, 21 janvier 1510/1511)[1] : « Loys... roy de France... à noz amez... conseillers... congnoissans les... frais et despens que noz pauvres sujets ont eu..., au moyen de la confusion, obscurité et incertitude qui se trouvoit ès coustumes des *provinces*, bailliages, seneschaussées et autres pays et contrées de nostredit royaume... » Le second émane de François Ier (Saint-Germain-en-Laye, 26 février 1522/1523)[2] : le roi explique qu'il veut, conformément à la décision prise par ses prédécesseurs, faire écrire les coutumes, « lesquelles seroient enregistrées en nos cours de Parlement et en chascun de nos bailliages, seneschaussées et *provinces*... ».

Mêmes considérations et mêmes expressions, tout le long du XVIe siècle, dans d'autres mandements royaux sensiblement analogues.

S'agit-il de tenir les Grands-Jours? La royauté, en 1539[3], expose son désir que « ladicte juridicion... ne soit tousjours tenue en ung [mesme] lieu, mais changée par années et soit assise en divers lieux ; ad ce que successivement chacune *province* se sente dudit bien de justice ». En mai 1579, la royauté se préoccupe de la périodicité de ces plaids : « Les Grands-Jours, » dit-elle, « se tiendront tous les ans, aux *provinces* plus lointaines de nos parlemens, suivant le département qui en sera par nous fait[4]. »

Le 6 mai 1545, François Ier, qui, trois ans auparavant, ne parlait encore que des gouvernemens et lieutenances générales de ses pays, terres et seigneuries[5], parle enfin des « gouverneurs et lieutenants généraux de ses pays et *provinces*[6] » ; dans un sursaut d'absolutisme, il déclare qu'il ne les tolérera plus à l'avenir, « fors seulement èz pays et *provinces* de nostre royaume qui sont en frontière » ; il énumère limitativement ces *provinces* : « Normandie, Bretagne, Guyenne, Languedoc,

rum... requirite », et déjà, en janv. 1483/4, *Ibid.*, p. 2 : « Cum... *provinciarum* legati convenissent. »

1. Bourdot de Richebourg, *Nouveau coutumier général*, éd. 1724, in-fol., t. III, p. 26.

2. *Ibid.*, t. III, p. 1100 (coutume de Blois).

3. Lettres de François Ier, pour convoquer les Grands-Jours à Angers, données à Paris, le 17 juin 1539 (Arch. nat., Xla 9219, fol. 2 vo).

4. Ordonnance de Blois, mai 1579, dans Isambert, t. XIV, p. 429.

5. Le 21 mai 1542, Isambert, t. XII, p. 779-780.

6. Isambert, t. XII, p. 893.

Digitized by Google

Provence, Dauphiné, Bresse, Savoye, Piedmont, Bourgogne, Champagne, Brie, Picardie et l'Isle-de-France. »

De ces quatorze *provinces*, retranchons celles que la monarchie ne devait pas conserver, en 1559, Bresse, Savoie, Piémont, et, si nous y ajoutons le Lyonnais, redevenu frontière, en 1559, nous aurons la liste des douze gouverneurs de *provinces* : nombre consacré en 1579[1] et au XVIIe siècle[2].

Du milieu du XVIe siècle au milieu du XVIIe, la chancellerie royale parle constamment des *provinces*, à propos de ceux qui allaient supplanter les gouverneurs, des commissaires départis sur le fait de la justice, police et finances. Ces commissaires deviennent peu à peu les intendants. Leur « département » ou intendance a beau varier suivant chaque « commission » (et il en était de même pour les « départements » des secrétaires d'État), il est toujours composé d'une ou plusieurs *provinces*, que le pouvoir central assemble ou sépare, d'après les seuls besoins de la politique[3].

Dès les dernières années du XVe siècle, l'habitude, chez le roi, s'enracine de plus en plus de dire non pas : les comtés de Champagne, de Poitou et de Provence, ni les duchés de Bourgogne, de Normandie, de Bretagne, de Guyenne, etc., mais de dire « nos *provinces* de Champagne, de Poitou et de Provence, de Bourgogne ou de Normandie, de Bretagne et de Guyenne[4] ». Aux anciennes expressions féodales se substitue un langage monarchique. L'unification du royaume a fait un progrès décisif. A ce point de vue, la nouveauté des mots correspond exactement à la nouveauté des choses. La centralisation et l'absolutisme de la dynastie capétienne achèvent leurs conquêtes sur l'organisation seigneuriale. Le roi n'a plus devant lui que des sujets : les fiefs de jadis ne sont plus désormais que des *provinces* soumises.

Les historiens et les juristes du XVIe siècle ne s'y sont pas trompés : Étienne Pasquier, Jean du Tillet, Guy Coquille, Charles Loyseau, etc., ne voyaient, dans le royaume, que des *provinces*[5] et leurs écrits auraient

1. Isambert, t. XIV, p. 441.

2. Voir ci-dessous, p. 261 et note 1, ce qu'enseignait à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe le P. Buffier (1661-1737).

3. Gabr. Hanotaux, *Origines de l'institution des intendants des provinces*. Paris, 1884 ; voir surtout les Pièces justificatives, p. 187-191, 199, 205, 209, 214, 215, *passim* ; — H. d'Arbois de Jubainville, *L'administration des intendants, d'après les archives de l'Aube*. Paris, 1880, et *Documents inédits concernant quelques-uns des premiers intendants de Champagne*. Paris, 1879 (extrait de la *Revue de Champagne et de Brie*).

4. Voir ci-dessous, notes.

5. Est. Pasquier, *Recherches de la France*, liv. IV, dans *Œuvres*, in-fol., 1723, t. I, col. 399 B.

Digitized by Google

contribué, pour une large part, à répandre ce mot, si la voix publique ne s'en était pas spontanément chargée.

Voulons-nous savoir ce que, sous Louis XIV et sous Louis XV, on enseignait aux écoliers à ce sujet? Ouvrons la *Géographie universelle* du P. Buffier (1715), écrite pour le collège de Louis-le-Grand [1], et que les autres collèges de Jésuites (une centaine en France) adoptèrent volontiers :

D. — Comment divisez-vous la France? interrogeait le maître.

L'écolier devait répondre : En trente *provinces*, qui sont autant de gouvernemens.

D. — Ne serait-il pas plus comode (*sic*) de ne diviser la France qu'en douze gouvernemens, comme ont fait jusqu'ici le commun des géographes?

R. — Il serait encore plus commode de ne la point diviser du tout, si l'on ne veut rien aprendre (*sic*).

Par trente *provinces*, il fallait entendre trente *provinces* principales. Car l'énumération complète des *provinces*, grandes ou petites, portait, pour 1753, leur nombre à cinquante-huit [2]. C'étaient, par ordre alphabétique : l'Agenois, l'Alsace, l'Angoumois, l'Anjou, l'Artois, l'Aunis, l'Auvergne, le Bazadois, le Béarn, le Beaujollois, le Berry, le Bigore (*sic*), le Blaizois, le Bourbonnois, la Bourgogne, la Bresse, la Bretagne, la Brie, le Bugey, le Cambrésis, la Champagne, le Condomois, le Dauphiné, la Flandre, le Forest (*sic*), la Franche-Comté, la Gascogne, le Gâtinois,

écrivait entre 1560 et 1596 : « Les baillifs et seneschaux estoient, du commencement, comme simples commissaires que le roy envoyoit par les *Provinces...* » ; — Jean du Tillet, *Recueil des rois de France...* Paris, 1618, in-4° (il écrivait avant oct. 1570), p. 425-430, parle des *provinces* comme ayant été de tous temps synonymes de gouvernements ; — Guy Coquille, *Œuvres*, 1646, in-fol. (il écrivait entre 1579 et 1603) : *Coutumes de Nivernais*, p. 48, des fiefs, art. 2 ; il parle des « États de *provinces* » avant la seconde moitié du XVe siècle (cité par P. Viollet, *Hist. du droit civil français*, p. 147) ; — Ch. Loyseau (né en 1566 et mort en 1627), *Œuvres*, éd. 1640, in-fol., dans *Du droit des offices*, liv. IV, p. 437 et 438, parle, pour les XIVe, XVe et XVIe siècles, des gouverneurs de *province*, et p. 345, note 24 (éd. 1636) : « Les baillis... reconnoissoient... que c'estoit eux mêmes qui estoient les vrays et naturels gouverneurs de leur *province*. »

1. Le P. Buffier, *Géographie universelle...* (Bibl. nat. (Impr.), G 14022) ; — cf. G. Dupont-Ferrier, *Du collège de Clermont au lycée Louis-le-Grand*, t. I (1921), p. 153-154 ; — cf. ci-dessous, note 2, p. 262. — En 1715, Saint-Simon adoptait la division en douze provinces : André Liard, *Saint-Simon et les États généraux ; Rev. histor.*, 1901, t. LXXV ; — H. Sée, *Les idées politiques du duc de Saint-Simon ; Rev. histor.*, 1900, t. LXXIII.

2. Doisy, *Le royaume de France et les États de Lorraine, disposés en forme de dictionnaire, contenant les noms de toutes les provinces*. Paris, 1753, in-4°, p. 73 ; — Ch. Piquet, *France, divisée en provinces et généralités*, 1774. — Le décret du 26 févr.-4 mars 1790, relatif à la division de la France en quatre-vingt-trois départements, mentionne, ce semble, quatre-vingt-dix provinces. Duvergier, *Lois, décrets*, 1824, t. I, p. 120 ; vicomte de Romanet, *Les provinces de la France*, 1913, p. 138.

Digitized by Google

le Gévaudan, la Guyenne, le Haynault, l'Isle-de-France, les Landes, le Languedoc, le Limosin, le Lyonnois, le Maine, la Marche, la Navarre, le Nivernois, la Normandie, l'Orléanois, le Pays messin, le Perche, le Périgord, la Picardie, le Poitou, la Provence, le Quercy, le Rouergue, le Roussillon, la Saintonge, le Saumurois, le Toulois, la Touraine, le Vellay (*sic*), le Verdunois, le Vivarois.

Énumérer les *provinces* ne suffisait pas : en préciser la composition et en délimiter exactement l'étendue importait davantage. La carte des *provinces* fut donc dressée et depuis 1670 notamment[1]. En 1695, dans l'*Atlas françois* d'Hubert Jaillot, chaque province était figurée en détail et ses subdivisions étaient distinguées par une couleur spéciale[2].

En dehors de leur utilité scientifique, ces atlas avaient une utilité pratique, ainsi que l'expliquait l'abbé Régley, en 1763 : « Personne », observait-il, « ne doit en tirer un avantage plus marqué que messieurs les intendans, mess^rs^ les fermiers généraux, élus, directeurs, receveurs des tailles, chefs de bureau, régisseurs, etc., et généralement tous ceux qui, par état et par devoir, sont obligés d'avoir à la main la description et comme le tableau d'une *province* pour abréger et faciliter leurs travaux[3]. »

Aussi, chaque année, l'*Almanach royal* publiait-il l'État des *provinces*, pour la commodité de tous ceux qui avaient à en connaître[4].

On a soutenu cependant que la *province*, en 1789, n'avait pas d'existence officielle. Le 29 septembre de cette année, Thouret pouvait écrire[5] : « Le royaume est divisé... en *diocèses*, sous le rapport ecclésiastique ; en *gouvernements*, sous le rapport militaire ; en *généralités*, sous le rapport administratif ; en *bailliages*, sous le rapport judiciaire. » Quant à la province, qu'était-elle vraiment ? N'aurait-elle existé vraiment que dans les mots ?

Gardons-nous de le croire. La chose était plus ancienne que le mot. La *province* était un produit du sol et de l'histoire, de la nature et de

1. Doisy, *cité ;* à la fin du volume, *Table alphabétique des meilleures cartes géographiques des provinces... du royaume de France, de 1670 à 1763.*

2. Hubert Jaillot, *Le royaume de France distingué suivant l'étendue de toutes ses provinces* (Atlas françois, 1695 ; Bibl. nat., Géographie, Cartes, Gdd 1280, n° 12). — Cf. abbé de Dangeau, *Nouvelle méthode géographique*, 1697. *Atlas. Cartes des États généraux des généralités et élections* (Bibl. nat., G 1859, fol.).

3. Discours préliminaire, p. ij, de l'*Atlas des élections du royaume* (*généralité de Paris*), 1763, in-4°, chez Desnos.

4. *Almanach royal* de 1699, p. 49 ; de 1700, p. 49 ; de 1701, p. 57, 59, 60.

5. Charles Berlet, *Les provinces au XVIIIe siècle et leur division en départements*, 1913, p. 22. — Cf. vicomte de Romanet, *Les provinces de la France*, 1913.

Digitized by Google

l'homme. Unité géographique et unité ethnique, elle était moins artificielle et plus durable qu'une division politique ou administrative. Elle formait une petite patrie dans la grande patrie. Les gens de la Révolution eurent l'impression que la France ne serait pas véritablement unifiée tant qu'elle resterait un agrégat de *provinces*. La monarchie avait substitué les *provinces* aux fiefs ; il restait encore, croyait-on, à substituer les départements aux *provinces ;* et l'on songea même, un moment, à découper ces départements avec des ciseaux de géomètre.

Puisque la *province* plongeait ses racines dans le passé et puisque le mot *province* était plus récent que la chose, est-il impossible de voir après quelles hésitations il s'est peu à peu dégagé et précisé, depuis la dernière moitié du XVe siècle, pour s'attacher finalement à des régions définies?

A quel point, de 1471 à 1493 et notamment en 1484, le mot *province* pouvait être général, Th. Basin[1], dans ses ouvrages, Commynes, dans ses *Mémoires*[2], Masselin, dans son *Journal*[3], nous en donnent constamment la preuve. Le chancelier parle même des « *provinces* de l'univers entier, totius orbis *provincias*[4] ».

En même temps, Masselin nous laisse voir que le terme de *province* pouvait bien, quoi qu'on en ait dit, s'appliquer à telles subdivisions de la France d'alors : ce que nous avons pu observer déjà avant 1450[5] et ce que confirmeront ensuite des textes en grand nombre.

1° *Province* est parfois encore, en 1484 et plus tard, ce qu'il était depuis le XIVe siècle[6], équivalent d'élections financières et aussi de ce groupement d'élections ou de diocèses qu'on nommait « Généralités[7] ».

1. Basin, *Histor. Caroli VII*, Soc. Hist. Fr., t. I, écrit en 1471-1473 : « Per omnes fere civitates et *provincias* regni », p. 8-9, et p. 168 : « Galliarum *provinciis* », Id., *Hist. Ludov. XI*, Ibid., t. II, vers 1473, p. 4, 7, 17, 18, 39, 41, 75, 79, 104 ; vers 1474/5, Ibid., t. III, *Apologie*, p. 312 ; il écrit entre 1479 et 1487, Id., *Hist. Ludov. XI*, p. 60 ; *Id.* entre 1483/87, *Ibid.*, p. 177 et 199.

2. Commynes, *Mémoires*, liv. VI, chap. VI, éd. Calmette, t. II (1925), p. 290 : « Charles VII... tenoit environ XVII^c^ hommes d'armes d'ordonnance ... à la garde des *provinces* de son royaulme. » Ces lignes furent écrites vers 1489-1493.

3. *Journal de J. Masselin* (*Documents inédits, cité*), 1835, éd. Bernier, entre janv. et mars 1484, p. 2, 98, 150, 220, 346, 358, 364, 400, 448, 478, 486, 488, 496, 504, 536, 538, 540, 542, 576, 668, 698, 712. — « Omnes regni *provincias* », disent les seigneurs, le 27 févr. 1484, *Ibid.*, p. 424. Les députés, le même jour, parlaient chacun pour sa *province*, « pro sua namque *provincia*, quisque decertabat », *Ibid.*, p. 456-457.

4. En janv. 1484, *Ibid.*, p. 38.

5. Ci-dessus, notes 6, p. 251, à 3, p. 253.

6. Ci-dessus, note 5, p. 253.

7. Les États de Tours se plaignent, le 11 mars 1483/4, que les tailles de Charles VII aient été doublées sous Louis XI, « in suis *provinciis* et electionibus », *Journal de Masselin, cité*,

Digitized by Google

En 1518, un compte de la recette générale pour la Languedoïl et la Guyenne nous montre le revenu des « aides, assises, huitième et équivalent » distribués à travers les *provinces* financières, dont quelques-unes ne sont plus les anciennes *provinces* métropolitaines. Ainsi les *provinces* ecclésiastiques de Reims et de Rouen sont coupées en deux : la première, au profit des généralités d'outre-Seine et de Picardie ; la seconde, au profit de la généralité de Normandie[1]. En décembre 1542, dans l'édit de Cognac, François Ier parle de « départir les charges de *ses* finances par les *provinces* de *son* royaume[2] ». Un mandement de la Cour des aides de Normandie, le 2 décembre 1660, est adressé à ses « substituts des élections de cette province[3] ». Le *Nouveau code des tailles*, dans son édition de 1761, affirme que l'ordonnance du 28 décembre 1355 « contient l'institution des généraux des aides, à Paris, et des élus, dans les *provinces*[4] ».

Il ressort de tout cela : d'abord, que le mot *province* avait, du XVe au XVIIIe siècle, le sens de circonscription financière ; ensuite, que l'étendue de cette circonscription restait vague : tantôt cette *province* correspondait à une élection, tantôt elle était plus grande qu'une élection et s'entendait d'un assemblage, plus ou moins vaste, d'élections.

2° *Province* est également donné, au XVIe siècle tout spécialement, comme le synonyme plus ou moins approximatif de bailliages ou sénéchaussées ; ainsi, de 1507 à 1511, en 1523, 1531, 1550, 1556, 1577, 1579, etc., et en 1789[5].

p. 644. — Le 21 févr. 1483/4, la somme des aides doit être découpée « per regni *provincias* », c'est-à-dire par généralités et élections, *Ibid.*, p. 644 ; — du reste, Masselin rappelle que le sectionnement de l'assemblée en six parties « partitio seximembris... *provinciarum* » fut adopté parce qu'il y avait six généralités dans le royaume, « quod in regno sex sunt subsidiorum generalitates », *Ibid.*, p. 68 : [Languedoc, Languedoïl, outre-Seine, Normandie, Picardie, Bourgogne]. — Chaque généralité comprenant plusieurs élections comprenait donc aussi plusieurs *provinces*, « quaeque generalitas, imo et *provincia*, se amplius dicebat gravata » [par les tailles], *Ibid.*, p. 460.

1. Arch. nat., KK 289.

2. Isambert, t. XII, p. 796 ; Fontanon, t. II, p. 625.

3. Cité par Esmonin, *La taille en Normandie sous Colbert* (1913), p. 212.

4. Éd. in-12, t. I, p. 4 ; — cf. *Ibid.*, t. II, p. 164 : « Arrest du Conseil d'État... sur le fait des tailles : « Le roi s'étant fait représenter les procès verbaux, mémoires et avis envoyez pour « Sa Majesté dans les *provinces* des généralités taillables. » — Le 24 mai 1596, les archives de la Cour des aides parlent (Arch. nat., Zᴵᵃ 135, fol. 689) d'un trésorier *provincial* des guerres en Champagne. — *Ibid.*, Zᴵᵃ 600, le 21 févr. 1747, information officielle au sujet d'un grènetier à Ballon, *province* du Maine. — Pour 1789, Arm. Brette, *Les limites et les divisions... de la France*, p. 69.

5. 2 avr. 1506/7, Bourdot de Richebourg, *Nouveau coutumier général*, t. III, p. 584-585, 599, 628 ; — (2 sept. 1508), *Ibid.*, p. 727 ; — (18 sept. 1509), *Ibid.*, p. 328, 403, 761, 772-773 ; — (21 janv. 1510/11) : « Loys... roy de France..., congnoissans les... fraiz... que noz... sujetz

Digitized by Google

3° Gouvernements et *provinces* sont assimilés en 1529, 1545, 1579, 1582, et l'on sait assez qu'au XVIIIe siècle cette assimilation était consacrée [1].

4° *Provinces* et intendances n'ont été vraiment synonymes qu'au cours du XVIIIe siècle. Jusque-là, on parlait assurément des intendants de *province* [2], mais l'*intendance* n'était encore que la commission de l'intendant [3]; ce n'était pas encore « le district où s'étendait la charge d'un

ont eus... au moyen de la confusion... qui se trouvoit ès coutumes des *Provinces*, bailliages, seneschaucées... de nostred. royaume... », *Ibid.*, p. 26; — (22 févr. 1522/3), *Ibid.*, t. III, p. 1100; — (9 sept. 1531), *Ibid.*, p. 856, et (4 sept. 1531) *Ibid.*, p. 865; — (1er août 1550), t. I, p. 71; — (19 août 1556), *Ibid.*, t. II, p. 539, et. t. III, p. 106-107; — (15 nov. 1577), t. IV, p. 122. — L'ordonnance dite de Blois, mai 1579, parle (Isambert, t. XIV, p. 439-440, art. 263, 265) des « seneschaux de nos *provinces* »; — en 1789, Arm. Brette, *op. laud.*, p. 67-69.

1. Le traité de Cambrai, signé en août 1529 avec l'Empereur, exigeait la ratification de tous les États particuliers des *provinces* et gouvernements du royaume de France : Prentout, *États de Normandie*, t. II, 1927, p. 374; d'après du Mont, t. IV, 2e partie, p. 15; — édit du 6 mai 1545, abolissant tous les gouvernements, « fors seulement, dit François Ier, ès pays et *provinces* de nostre royaume qui sont en frontière », Isambert, t. XII, p. 892-893; — mai 1579, ordonnance dite de Blois, *Ibid.*, t. XIV, p. 441, art. 271 : « Les gouverneurs des *provinces* de nostre royaume...; *id.*, art. 274; — [1582], G. Hanotaux, *Origine... des intendants*, Pièces justificatives, p. 205 : « Gouverneur de la *province...* »; — 1710, 7 juin : « ... ordonnance adressée au gouverneur et au lieutenant général [du roi] en sa *province* de Picardie », Ch. Godard, *Intendants... Louis XIV*, p. 514; — *Dictionnaire* de Furetière, 1690 et 1727, t. III, éd. 1727, fol., v° *Province* : « Les *Provinces* étoient originairement des duchez, comtez... maintenant ce sont des gouvernements »; — 18 mars 1776, règlement sur les gouvernements militaires des *Provinces*, Isambert, t. XXIII, p. 436; — 1er oct. 1779, arrêt du Conseil : « ... règlement sur les gouvernements généraux des *Provinces...* »

Dans les institutions militaires, qui intéressaient le gouverneur, on disait (1520/21, 3 janv.) : le prévôt *provincial* en Berry, des maréchaux de France, *Actes de François Ier*, 1293; — le 18 sept. 1618, la Cour des aides s'occupait du « prévôt général *provincial* en Touraine », Arch. nat., Z^1a 542; de même, en juill. 1747, « du lieutenant *provincial* de l'artillerie royale au département de S. Malo », Arch. nat., Z^1a 600. — Rappelons les milices *provinciales*, 1688-1791, dont Jacq. Gébelin a écrit l'histoire, (1882) et la tentative, faite en 1771, pour substituer au milicien le soldat *provincial*.

2. [Entre 1643 et 1692], remontrances de la Cour des aides à la reine [régente, Anne d'Autriche] : « ... Les *Intendants des provinces* prennent, tous les jours, cognoissance des aydes, des tailles et gabelles, qui sont la matière essentielle de nostre établissement », G. Hanotaux, *Origines des intendants*, p. 364, Pièces justificatives. — Arrêt du Conseil (2 oct. 1661), où il est parlé des « sieurs commyssaires départys par S. M. dans les *provinces* », Esmonin, *Taille... Normandie*, p. 204. — Le 14 août 1683, Colbert écrit à l'intendant de Bourges : « ... MM. les intendants, commissaires départis dans les *provinces...* », Colbert, *Lettres, instructions et mémoires*, publ. par P. Clément, 1861-1882, t. II, p. 224. — 5 déc. 1683, lettre de Louis XIV à l'intendant de la généralité de Paris : « ... Ayant esté adverty que quelques uns des... commissaires départis pour l'exécution de mes ordres dans les *provinces* de mon royaume... », Ch. Godard, *Intendants...*, t. XIV, p. 473; cf. 30 mars 1686, p. 478-479. — [Vers 1720] : « ... Ce royaume est gouverné par trente intendants... commis aux *provinces* », *Mémoires du marquis d'Argenson*, éd. Jannet, t. I, p. 165-166.

3. *Dictionnaire universel de Trévoux*, 1721, au mot : *Intendance*.

Digitized by Google

intendant[1] ». En 1753, *province* avait déjà, cependant, pris un sens territorial[2].

5° On disait couramment, au XVIIIe siècle, États *provinciaux*[3] ; mais de quand datait cette expression? Depuis la seconde moitié du XVIe siècle, au moins. Le 12 octobre 1576, par exemple, le chapitre de Saint-Pierre de Lisieux mentionne « la congrégation et assemblée des *Estatz provinciaulx* de Normandie[4] ». Mais, avant cette date, il est question des « États généraulx de la province de Normandie » : ainsi, en juin 1561[5], et après, des États de la *province* de Normandie : ainsi, le 17 octobre 1587[6].

Au XVe siècle et dans la première moitié du siècle suivant, l'expression habituelle était : Les Trois Estaz de tel pays, de tel comté, de tel duché, Languedoc, Provence, Dauphiné, Bourgogne, Auvergne, Limousin, Bretagne, etc.

On le voit, le mot *province* s'appliquait, au besoin, à toutes les circonscriptions du royaume : archidiocèses, élections, bailliages, gouvernements, avant de désigner le ressort d'un intendant ou le cadre des assemblées représentatives locales.

N'en déduisons pas trop vite que le mot *province* restait vague et indéterminé ; en fait, il se présentait tout d'abord à l'esprit, chaque fois qu'il s'agissait de mentionner quelque subdivision de la vieille France : car la *province* était partout. Son entité géographique s'imposait de plus en plus au vocabulaire administratif. Il s'en fallut de peu que l'édit de juin 1787[7] donnât aux *provinces* une consécration

1. *Dictionnaire de l'Académie*, 1762 et 1802 (t. I, p. 824, col. 3 de l'éd. de 1802).

2. Doisy, *Le royaume de France..., dictionnaire*, 1753, in-4°, p. 82 : « Morlas, sénéchaussée, relevait de l'*intendance* dite *province* de Béarn » ; *Ibid.*, p. 83, 84.

3. *Dictionnaire de l'Académie*, éd. 1762, réed. 1802, t. I, p. 599, col. 1 : « On appelait *États provinciaux* les États d'une province : États de Languedoc, de Bretagne, etc. » — Voir ci-dessous, note 7.

4. Arch. du Calvados, fonds du chapitre de Lisieux, éd. dans *Cahiers Henri III*, t. II, p. 344 ; publ. par Prentout, *États de Normandie*, t. II, p. 47.

5. 28 juin 1561 : « Aux Estatz généraulx de la *province* de Normandie... », Bibl. nat., ms. fr. 23905, fol. 34 r°.

6. « La convention des gents des trois Estats de la *province* de Normandie », Prentout, *op. laud.*, t. III, p. 200, d'après les arch. comm. de Caen. — Cf. notre article sur les États dits provinciaux, *Journal des Savants*, août-octobre 1928.

7. Édit de Versailles, juin 1787, art. 1 : « Il sera, dans toutes les *provinces* de ce royaume, où il n'y a point d'*États provinciaux*,... établi une ou plusieurs assemblées *provinciales*... », Isambert, t. XXVIII, p. 365. — Cf. Ch. Berlet, *Les provinces au XVIIIe siècle*, *cité*, 1913, p. 69-70 ; — Renouvin, *Les assemblées provinciales de 1787*, 1921 ; — Fromont, *Essai sur l'administration de l'assemblée provinciale de la généralité d'Orléans*, 1907 ; — Lachaze, *Assemblée provinciale du Berry*, 1908.

Digitized by Google

officielle, qui aurait fait d'elles les cadres essentiels de l'organisation locale.

Peut-être maintenant serons-nous en droit de conclure : le mot *province* a été légué au Moyen Age par la vieille Rome ; ce mot, du IVe siècle jusqu'aux temps modernes, n'a jamais cessé d'être employé dans diverses acceptions ecclésiastiques. La langue littéraire ne l'a emprunté, pendant tout le Moyen Age, qu'assez rarement et par intermittence.

C'est seulement depuis la seconde moitié du XVe siècle et depuis le XVIe siècle surtout que, de la langue ecclésiastique et de la langue littéraire, ce mot est passé dans la langue administrative où, à partir de Louis XI et de Louis XII, il s'est véritablement installé. A mesure que s'étendaient les progrès de la Renaissance des lettres, l'usage de ce terme se répandait davantage.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, le public l'avait décidément adopté. Géographes et historiens, professeurs et chargés d'offices, administrateurs et administrés, tous avaient pris l'habitude quotidienne de s'en servir. La France pouvait avoir un enchevêtrement de subdivisions administratives, financières, judiciaires, militaires : des intendances et généralités, des élections, des bailliages et sénéchaussées, des gouvernements ; mais on jugeait communément plus simple de la subdiviser en *provinces*.

On le voit donc : en bonne logique, on aurait tort d'employer aujourd'hui le mot *province* pour désigner les institutions antérieures à la seconde moitié du XVe siècle. Parler des Ligues *provinciales* sous les fils de Philippe le Bel ; de gouverneurs de *provinces*, d'États *provinciaux* pendant la guerre de Cent ans ; ou des coutumes *provinciales*, des Grands-Jours *provinciaux* et des premiers parlements *provinciaux* sous Charles VII, c'est parler comme on commençait à le faire sous Louis XI et comme on l'a fait de plus en plus depuis Louis XII. C'est accumuler les anachronismes.

Sans doute. Mais ces anachronismes sont consacrés par un usage plus de quatre fois séculaire. Le temps a travaillé pour eux et le temps est un grand maître.

A défaut du mot *province*, de quels termes se servait le Moyen Age? Voilà ce que, dans la seconde partie de notre étude, nous aurons à rechercher. Il nous restera donc désormais à préciser ce que, jusqu'au XVe siècle, nos pères entendaient par pays, régions, contrées, districts, terres, marches, nations, langues : *partes*, *patria*, *pagus*, etc.

(Sera continué.) G. DUPONT-FERRIER.

Digitized by Google

MÉLANGES

LA BANQUE ET LES CHANGES AU TEMPS DE HENRI II

M. Albert Chamberland avait publié en 1894[1], sous le titre : *Le commerce d'importation en France au milieu du XVIe siècle*, un fragment d'un ouvrage manuscrit conservé en deux copies à la Bibliothèque nationale[2].

Rappelons en deux mots que l'original perdu a été rédigé — M. Chamberland n'a pas eu de peine à l'établir — entre 1551 et 1556, c'est-à-dire pendant la période de guerre qui vit l'occupation des Trois-Évêchés et le siège de Sienne, soit à la veille de la redoutable crise financière qui devait secouer la France et l'Europe vers la fin du règne de Henri II. Rappelons aussi que, d'après les indications fournies par l'auteur lui-même, l'ouvrage paraît avoir été complet en cinq livres, ou du moins conçu d'après ce plan. Mais les deux copies que nous possédons ne contiennent, chacune, que deux de ces cinq livres, à savoir le troisième et le quatrième ; jusqu'à présent les trois autres, en admettant qu'ils aient existé, nous demeurent inconnus. Le troisième, précisément celui qu'a publié M. Chamberland, traitait de nos importations ; le quatrième, que l'on trouvera plus loin, était relatif aux questions bancaires. Il est regrettable que nous ne possédions, sur le contenu probable des trois autres, que des indications sommaires. Le premier devait être un exposé général de notre situation commerciale, ce qui expliquerait le titre sous lequel nos deux manuscrits figurent au catalogue de la Bibliothèque : *Traité du commerce de la France avec l'étranger*. Le second traitait du commerce d'exportation. Après les deux livres que nous connaissons, le cinquième, en

1. Dans la *Revue de géographie* de 1892-1895 et, à part, Paris, Ch. Delagrave, 1894, in-8°, 32 p.

2. Ces deux manuscrits, qui proviennent des fonds de Mesmes et Colbert, sont les n°s 2085 et 2086 du fonds français. Tous deux, « reliés avec quelque luxe, sont des in-quarto, sur vélin, à tranches dorées », avec quelques initiales et écrits avec soin. Le second porte la signature de Philippe Desportes. Cependant, M. Chamberland a préféré le n° 2085. Quoique les variantes soient insignifiantes, il a trouvé ce manuscrit « un peu plus soigné » et il « donne quelques membres de phrase omis dans le n° 2086 ». J'avoue qu'après avoir, à mon tour, pour la partie reproduite ci-après, collationné les deux manuscrits, j'ai éprouvé une impression assez différente.

Digitized by Google

guise de conclusion, paraît avoir été une esquisse de la politique économique qui convenait à la France. Il est vraisemblable, d'après ce que les parties conservées nous révèlent sur les tendances de l'auteur, que nous y trouverions une des plus anciennes ébauches de la doctrine mercantiliste.

Quel était l'auteur de cette curieuse « étude de géographie commerciale et d'économie politique », antérieure de douze ans au moins au traité célèbre de Jean Bodin? M. Chamberland n'a pas réussi à l'identifier, et nos efforts n'ont pas été plus heureux. Mais, en relevant soigneusement toutes les mentions de caractère personnel éparses dans les livres III et IV, M. Chamberland a pu du moins le situer assez exactement. C'était, à n'en pas douter, un « visiteur des ports et passages », qui a eu « commission du Roy pour veoir et visiter toutes les limittes et frontières du royaume[1] ». Il a vu de ses yeux, par exemple, décharger des marchandises importées à Rouen, Bayonne, Marseille, Lyon, Amiens. Il ne serait donc pas impossible, par un minutieux dépouillement des actes de Henri II, d'arriver à découvrir son nom. Nous savons qu'il était ardemment catholique.

En publiant intégralement le troisième livre ou « volume », M. Chamberland avait pris la peine de nous renseigner sur le quatrième, tant dans son introduction que dans un appendice (le n° II) où il avait même donné trois extraits de ce livre. Comme il a bien voulu nous le faire savoir, il avait copié intégralement et collationné ce livre tout entier, avec l'intention de le publier. Son manuscrit, resté à Reims pendant la guerre, a échappé à toutes les causes de destruction. Il a eu l'obligeance de nous le confier, en nous autorisant à en faire usage. Je crois que les lecteurs de la *Revue historique* seront d'accord avec nous pour l'en remercier chaleureusement.

Nous avons soigneusement revu nous-même les deux manuscrits, soit les folios 56 à 120 du ms. 2085 et les folios 43-95 du ms. 2086. Cette collation nous a conduit à préférer parfois les leçons de ce second manuscrit, qui nous semble plus près de l'original. Il n'y avait d'ailleurs pas lieu, pour un ouvrage de ce genre, d'établir un texte proprement critique. Nous reproduisons donc, en principe, la copie de M. Chamberland, en lui faisant subir quelques retouches. Ajoutons que M. Chamberland, un peu effrayé sans doute par les minutieux calculs d'intérêts composés auxquels se livre l'auteur à propos des foires de Lyon, s'était contenté de les résumer. Il nous a paru nécessaire de reproduire ce passage très curieux[2] où l'auteur expose ce que deviennent en réalité, reportés de foire en foire, des intérêts en apparence modérés de 3, 4, 5 °/₀, mais calculés pour trois mois — et s'ajoutant chaque trimestre au capital — au bout d'un an, de cinq ans, de dix, de douze ans. Il arrive ainsi à des chiffres que nous qualifierions d'astronomiques. Cependant, pour épargner nous aussi la patience du lecteur, nous avons cru pouvoir résumer les derniers calculs, conçus exactement dans les mêmes termes que les précé-

1. Ni Delamarre ni les deux Savary ne nous ont fourni la moindre précision.
2. Fol. 76 à 84 du ms. 2086.

Digitized by Google

dents ; ils démontrent qu'une somme de 2 millions d'écus, prêtée à 5% par foire, représente au bout de douze ans 20,554,272 écus 28 sols 5 deniers ! Cette fantasmagorie éclaire la mentalité de l'auteur.

Disons tout de suite que, dans la partie encore inédite de l'œuvre de l'inspecteur des ports et passages, il s'en faut que tout soit d'égale valeur. Sous prétexte qu'il traite du rôle des étrangers en France, l'auteur, qui n'est pas exempt d'une certaine xénophobie, s'étend longuement sur ce que nous appellerions aujourd'hui les indésirables. Dans cette catégorie, il ne classe pas seulement les vagabonds, espions, etc., mais aussi les hérétiques et « semeurs de mauvaise doctrine ». Sa passion religieuse se donne ici libre carrière. Il nous a semblé qu'il n'y avait pas lieu de reproduire ces pages, gâtées par l'insupportable redondance du style, et qui n'ont rien à voir avec le sujet essentiel de l'ouvrage, lequel est tout économique. C'est seulement avec les étrangers introducteurs de monnaies fausses ou dépréciées que nous entrons dans le vif de la question.

Réduit à ces proportions, nous pensons que le mémoire de notre inconnu ne paraîtra pas, surtout si l'on se réfère à sa date, dépourvu d'intérêt.

Il traite, naturellement, la question de l'usure. Il ne faut s'attendre à trouver chez lui ni le raisonnement juridique d'un Du Moulin, ni la rigueur dialectique d'un Calvin. Rien ne permet de supposer qu'écrivant en 1551 au plus tôt, il ait connu les textes si importants qui remontent l'un et l'autre à 1545. Outre qu'on ne voit guère notre homme, très ardent catholique et d'esprit traditionnel, s'en rapportant soit au chef de l'hérésie, soit à un jurisconsulte suspect ; ce n'est pas un esprit livresque, mais plutôt un autodidacte, en dépit de ses prétentions agaçantes au style fleuri et de son goût pour les allusions historiques ou mythologiques. On ne trouvera pas chez lui les discussions érudites qui feront plus tard l'attrait du *Discourse* de Thomas Wilson. Ce qu'il nous donne, c'est l'opinion populaire ; c'est aussi le résultat de son expérience ; c'est la misère de ceux qu'il a vus ruinés par les usuriers.

En principe, il est hostile à toutes les formes du crédit. A ces gentilshommes dont la révolution économique a si brutalement rétréci la situation, il conseille, s'ils ont besoin d'argent, de vendre plutôt que d'emprunter. Il décrit avec horreur les formes les plus répugnantes de l'usure, le prêt au mois, le prêt à la petite semaine, et ce qu'on appelle depuis Molière le prêt sur « crocodiles empaillés ». Il a beaucoup de mal à comprendre que le crédit est une condition nécessaire du progrès économique.

Complètement dominé encore par les idées médiévales, il n'admet l'intérêt que s'il doit être la compensation immédiate d'une opération commerciale, ou la garantie d'un risque encouru par le prêteur, *lucrum cessans* ou *damnum emergens*. Tout le reste lui paraît exécrable et surtout, ce qu'il ne saurait admettre, c'est la mentalité proprement capitaliste de celui qui prête son argent pour gagner, celui qui fait travailler son argent ou, pour parler son pittoresque langage, qui le fait « trotter et courir ». Il s'agit là d'opéra-

Digitized by Google

tions de large envergure. Il est assez intéressant de noter que cet homme, qui a l'habitude des affaires, parle comme de faits assez courants de prêts d'un ou deux millions d'écus et signale les coalitions de banquiers qui provoquent sur une place le resserrement de l'argent. Peut-être serait-il bon de reviser les doctrines trop absolues de Sombart sur le volume restreint des opérations financières et commerciales d'autrefois.

La forme classique de l'usure, à ce moment du XVIe siècle, c'est la spéculation sur les changes. Notre auteur essaie donc de faire comprendre à ses lecteurs le mécanisme des changes. Comme sa pratique des affaires ne lui permet pas de croire que l'on puisse renoncer aux changes, il essaie de distinguer les formes licites et les formes illicites de l'opération. Aux premières, il accorde le nom de « changes royaux ».

Quelle est la nature spécifique de ces changes, qui « ne sont seulement requis, mais purement nécessaires par tous pays », c'est ce qui ne ressort pas clairement de son analyse. Il nous explique fort bien qu'on ne saurait s'en passer, que c'est le seul moyen de faire des transferts de sommes d'un pays en l'autre, qu'ils sont indispensables aux voyageurs et aussi aux négociants, voire aux États. Il sait fort bien le rôle qu'ils ont joué dans l'envoi des fonds que la France expédiait à la Curie romaine, et il nous fait connaître, d'une façon très précise, les fluctuations du change des ducats de la Chambre apostolique.

Mais quelle différence entre ces « changes royaux » et « plusieurs autres espèces et manières desdits changes qui ne valent rien »? On n'en voit guère qu'une seule, à savoir que ces derniers changes, nés de prêts à des princes ou à des particuliers qui ont besoin d'argent, produisent aux prêteurs, et spécialement aux banquiers, d'énormes bénéfices. Notre auteur, s'il avait connu le mot, nous aurait parlé ici de l'essor du capitalisme. Il le décrit à propos des foires de Lyon, sur lesquelles il professe déjà les vues pessimistes qui seront plus tard celles de Laffemas : prospérité apparente de la ville, ruine réelle du royaume. Il l'étudie à Anvers, presque aussi bien que le fera Guicciardini.

Parce qu'il est un praticien, il y a des détails que l'on trouvera fort bien exposés chez lui, par exemple ce qu'est au juste le « marc d'or de change de Lyon », sa relation avec le marc réel et avec les diverses monnaies. Je ne crois pas qu'on ait nulle part mieux exposé, à cette date du XVIe siècle, la question des changes sur Lyon. Il s'est aussi préoccupé du transfert des richesses sur les places lointaines. Il a suivi les marranes de Portugal et d'Espagne jusqu'à Salonique, et telle de ses pages, teintée d'antisémitisme, est une sorte de commentaire anticipé au livre de Sombart sur les Juifs.

Mais c'est surtout un commentaire du *Kapitalismus*. La royauté de la banque, la toute-puissance des « marchands banquiers », c'est la hantise de notre auteur. Il les montre tenant les princes en leurs mains, et leur prêtant, en dernière analyse, l'argent même de leurs propres royaumes. Il y a là, sur

Digitized by Google

les rapports de la haute finance et de la politique au XVIe siècle, des pages dont la précision étonne, surtout quand on songe qu'elles sont antérieures aux gigantesques crises de 1557-1559.

Des princes, il descend ensuite aux « personnes privées », que les banquiers tiennent dans leur dépendance par le moyen des « dépôts ». C'est une véritable diatribe contre la banque et les banquiers. Il leur en veut de leur richesse, qui va s'accumulant, par une loi fatale, en raison de son volume même. Il leur en veut de leurs banqueroutes, qui ruinent familles et royaumes. Il leur en veut de leurs collusions avec les officiers de finances, qui s'arrangent pour spéculer avec eux sur les deniers du prince. Il leur en veut enfin de leur puissance politique, du rôle qu'ils jouent, par exemple, sur une place comme Lyon où, tout en prêtant de l'argent à gros intérêt au roi de France, ils favorisent ses ennemis. Même en temps de guerre, leurs relations internationales leur permettent de faire passer des fonds d'un pays à l'autre. « Ils sont cause de faire gaigner une bataille [aux ennemis], et la perdre à ceulx où ilz sont demeurans ».

Voilà une phrase qui pourrait avoir été écrite par un pamphlétaire de notre temps. Il semble donc qu'il vaille la peine d'éditer ces pages. Elles sont plus intéressantes encore, à coup sûr de portée plus générale, que celles que M. Chamberland nous avait données il y a plus de trente ans. Au reste, les documents sur le commerce de l'argent et des valeurs mobilières sont encore plus rares que ceux qui traitent du commerce des marchandises.

Nous nous étions d'abord demandé si cette publication ne devrait pas être accompagnée d'un commentaire[1]. Mais nous nous sommes vite aperçu que les notes auraient pris un énorme développement : c'est toute l'histoire du crédit à l'époque de Henri II qu'il aurait fallu y faire rentrer. Dans ces conditions, il nous a paru plus opportun de donner le texte tel qu'il est, en reproduisant seulement, sauf exception, les notes établies par M. Chamberland lui-même[2].

Albert CHAMBERLAND et Henri HAUSER.

QUATRIESME VOLUME

Il me semble, si ce n'est doctement, au moins diligemment avoir déclairé la quantité et qualité des biens, manufactures et ouvraiges qui sont creuz, faictz et ouvrez ès royaumes et pays estranges et amenez journellement audict royaume et pays de France, et nombré par le menu les requis et nécessaires en iceluy et ceulx qui y sont inutilz, superflus et dommageables ; ensemble, le prouffict et le dommaige qu'ilz font audict royaume et pays[3].

1. Nous avons utilisé ce texte pour des conférences à l'École normale supérieure.

2. Les notes qui sont de nous sont suivies de la mention H. H.

3. Nous avons ici un résumé des thèses, strictement mercantilistes, soutenues dans le IIIe livre que M. Chamberland a déjà publié. On notera dès ce début les habitudes de redon-

Digitized by Google

Et, à ce que riens ne demeure imparfaict des choses qui du commencement ont esté mises en avant, je vous feray déclaration cy après, suivant mon discours, des personnes et hommes estranges qui traffiquent, demeurent et conversent ès aultres royaumes et pays que ceulx de leurs nativitez, et mesmes en France sont semblables ausdictz biens, desquelz les aucuns y portent prouffict, et les aultres dommaige, et n'y a différence fors que les hommes peuvent beaucoup plus offencer, ayant sens et entendement, que ne peuvent lesdictz biens, lesquelz ne nuisent que pour la despense seullement ; mais les hommes de mauvaise vie ont infiniz moyens de dommaiger et nuire en diverses manières, comme cy après sera remonstré ; et, au contraire, sera faicte mention des hommes, desquelz la bonté et nature est telle qu'ilz portent prouffict et utilité, en quelque part et pays qu'ilz soient, demeurent et conversent...

... Et affin de ne discontinuer plus avant mon discours, je retourneray à parler des personnes estranges qui se transportent d'un pays en aultre, et suivant leurs pernicieuses intentions et entreprises, commectent, partout où ilz demeurent et conversent, une infinité de maulx en diverses manières ; et commenceray par ceulx que les anciens et modernes de nostre foy ont réputé les plus dangereux et iniques, car ilz ne nuysent seullement aux corps de leurs semblables, mais aux âmes[1]...

Et pareillement lesdictz anciens ont persécuté songneusement et diligemment les estrangers, qui par voyes indirectes se sont ingerez d'apporter des estranges pays monnoye de bas et mauvais alloy, l'exposant et employant entre le menu peuple et gens ydiotz et ignorans, au moyen de leurs frauldes et cautelles, jaçoyt qu'elles ne fussent du coing et armes du roy et princes où ils les distribuent, mais estranges et n'ayant cours, et trouvoient moyen de les eschanger et troquer à celles desdictes provinces où ilz les apportoyent, qui estoient bonnes et de bon alloy ; et en telle manière se défaisoient des mauvaises monnoyes et se chargeoient des bonnes et les emportoient ès pays où ilz avoient forgé les dessusdictes mauvaises et les difformoient en tirant du fort le faible ; et quelque fois ilz continuent si souvent d'en apporter que, devant que l'on s'en fust apperceu, ung pays en estoit tout plain et empoisonné. Et ce dont je parle est une chose qui peult advenir souvent, qui ne s'en donne de garde ; comme, de nostre temps, l'on a veu advenir d'une espèce de liardz de Sezanne et Lozanne, et vulgairement furent appellez nicquetz ou gribouriz[2], qui, en plusieurs lieux et pays de France, ont esté cause d'une grand perte au paouvre peuple, et mesmes en Champaigne, Bourgongne, Normandie, Daulphiné, Provence et Languedoc. Et le semblable furent les cavalotz ou marrabaiz et les vaches de Bierne[3], et encores plus grande perte les doubles

dance de l'auteur, qui emploie toujours trois épithètes pour caractériser un même objet, et souvent trois verbes pour exprimer une seule action ou un même groupe d'actions [H. H.].

1. La rédaction de ce mémoire coïncide avec une recrudescence de la persécution. Après les hérétiques, dont il demande l'extermination impitoyable, l'auteur vise les « vagabons incongneuz et sans adveu », les « espies », les spadassins, etc. C'est ici que nous avons pratiqué de larges coupures dans le texte établi par M. Chamberland [H. H.].

2. Ils valaient 1 denier tournois et 1 denier pite et couraient pour 3 deniers tournois (Fontanon, t. II, p. 112) ; lettres patentes de Paris, 29 novembre 1538, qui les décrièrent ainsi que les vaches de Béarn.

3. Béard, Béart, Béarn. — Les vaches de Béarn valaient à peine 6 deniers et couraient pour 10 (Fontanon, t. II, p. 112). Elles furent décriées par les lettres patentes de Paris,

Digitized by Google

ducatz de la Mirandolle et les escuz à l'aigle et plusieurs aultres espèces de monnoyes qui à la fin furent descouvertes, mais ce fut trop tard, car le grand dommaige avoit esté ja faict, les laissant entrer et courir ; et pareillement fut audict peuple plus de dommaige et intérest les avoir descriez et mis au billon[1]. Et le souverain remède seroit de faire comme lesdictz anciens faisoient qui ne laissoient entrer, pour avoir cours, monnoyes estranges, sinon pour le pris qu'elles valloient, et non dadvantaige ; et, devant que ce permectre, s'en faisoit essay. Et, à ces fins, tous les royaumes et pays ont observé de faire garder leursdictes extrémitez et frontières, et, par telz moyens ilz pouvoient facillement descouvrir tout ce que l'on apporte à leurs royaumes et pays, et ce qui en sortoit : qui estoit cause que l'on pouvoit chastier et punir plus aysement les contrevenans aux defences ; et telle forme de procéder est encores observée par toutes les Ytalies, Espaigne, Angleterre, Flandres et aultres pays ; et en France avoit esté faict bon commencement, mais du tout demeuré à faulte d'exécution, comme dessus[2].

Je trouve qu'il y a une aultre manière de gens qui sont tant enclins et subjectz à leurs prouffictz particuliers qu'ilz ne conversent ne traffiquent ès royaumes et pays estranges, sinon pour en iceulx gaigner et proufficter, et, soubz coulleur de certaines espèces de denrées et marchandises estranges de nouvelles façons qu'ilz amènent et conduisent et qui semblent, en première apparence, estre fort belles et riches, neantmoins ne sont que bifferies et choses superflues et qui seullement aux princes debvroient être distribuées et débitées, s'il leur prenoit envie, plaisir ou désir d'en avoir ; ce nonobstant par les conducteurs sont vendues et distribuées à toutes manières de gens qui les acheptent en argent comptant, et non aultrement : au moyen de quoy iceulx conducteurs journellement recueillent et font grand amas d'argent esdictz royaumes et pays où ilz apportent leurs dictes bifferies et espèces de choses nouvelles, qui, pour estre bien faictes, sont atractives et désirées de toutes personnes ; et, après qu'ilz ont serré et mis ensemble l'or et l'argent qu'ilz en tirent, sans aulcunement l'employer en denrées et marchandises du creu des pays où ilz ont vendu et débité celles qu'ilz avoient apporté, s'en vont et en emportent l'or et l'argent qu'ilz en ont receu comptant, si leur est permis les transporter ; et ès lieux où ledict or et argent n'est permis d'estre transporté ilz trouvent moyen, par voyes indirectes ou lettres de change, nonobstant les deffences, de le gecter et mettre dehors : laquelle chose porte grand préjudice aux royaumes et pays, car telles choses délicieuses et de nul prouffict sont cause de bien tost apaouvrir ung royaume et pays, et mesmes si l'or et l'argent qui provient de la vente est transporté comptant ou par le moyen des dictes lettres.

Et, à ceste cause, les anciens ont grandement contemné et déchassé telz apporteurs et conducteurs desdictes bifferies et choses inutilles, et si ilz les ont laissé entrer et amener en leurs royaumes et pays, ilz ont faict faire si bonne diligence en leurs frontières et limites qu'ilz n'ont eu moyen de transporter l'or et l'argent contant ne par lettres (comme dessus) procédant de la vente d'icelles bifferies, et les ont iceulx aucuns contrainctz par tel moyen de convertir leur dict or et argent en

29 novembre 1538. Cf. Ordonnances de Rambouillet, 5 mars 1533 ; Lyon, 13 juillet 1536 ; Paris, 29 novembre 1538.

1. Le décri est pire que le mal.

2. On voit que notre auteur a quelque idée de la loi qu'on appellera plus tard de Gresham, et qui avait été posée par Copernic [H. H.].

Digitized by Google

marchandises du creu du pays[1] ; en quoy faisant, ilz ont obvié à moindre perte. Or, pour en parler à la vérité, le meilleur moyen et le plus seur est de ne laisser entrer ne converser esdictz royaumes et pays tels trafficqueurs et vendeurs de bifferies ; et, si ce que dessus estoit faict audict royaume de France, les habitans d'iceluy auroient dedans leur pays, tous les ans, de douze à quinze millions de livres plus que ilz ne y ont.

Et, entre toutes les qualitez des hommes, soient estrangers ou natifz et habitans desdictz pays, hors mis que les hérétiques et scismatiques, ceulx que vulgairement l'on appelle usuriers, ont esté réputez les plus dangereulx, pernitieux et dommageables, car c'est une vermine qui en bien peu de temps menge, consomme, ronge et dévore toute la substance d'ung pays, quelque oppullent ou riche qu'il soit. Et telles manières de gens, du commencement du monde, ont esté par les saiges grandement tenuz en horreur et abhomination, persécutez et chassez, comme en plusieurs notables histoires il est faict mention, et mesmes ès lettres sacrées, tant aux vieil que nouveau Testament, et que aussi, de récente et fresche mémoire, plusieurs princes chrestiens ont telles générations fort persécuté, puny et chassé de leurs royaumes, provinces et pays, et, par especial, plusieurs roys de France, et ce depuis cent ans, ayant avec bon jugement trouvé que la forme et manière de telz hommes ne sçauroit bien faire à ung pays, mais au contraire (comme a esté dict) le destruire, empaouvrir, ruyner et deffaire, car leur nature est de n'apporter riens en ung pays et, avec quelque peu de crédit et industrie, de rien font grandes richesses ; et l'industrie est telle que, depuis qu'ilz ont trouvé moyen de serrer et mectre cent escuz ensemble, ilz sont asseurez qu'ilz ne peuvent faillir à faire grandz amas de biens, car ilz n'ont guères de soucy de leur nourriture et habillemens et, par le moyen qu'ilz ont de servir quelque maistre ou en souffrant nécessité en leur nourriture, ilz eschapent facillement, pource que telle nature de gens se nourrissent plus d'avarice que des biens de la terre, comme je pourrois, si je voulois, nommer plusieurs que j'ay congneus de longtemps, j'açoyt qu'ils fussent habondans et oppullentz, et n'avoient la hardiesse de despendre ung liard en une viande qu'ils desiroient grandement menger, pour la crainte qu'ilz avoient de devenir paouvres et avoir indigence de biens ; et, comme l'on veoid par expérience, les biens qu'ilz assemblent ne sont pour eulx, mais bien souvent pour aucuns qui les dissipent, mengent et consument après leur mort, sans leur en sçavoir aucun gré : à l'occasion de quoy, il n'a point esté dict sans cause que l'usurier et avaricieulx sont accomparez aux pourceaulx qui s'engressent et ne sçavent pour qui. Et vrayement telles manières de gens, quelz qu'ilz soyent, estrangers ou naturelz habitans des pays, sont trop dangereux, pernicieux et dommageables à iceulx où ilz conversent ou demeurent : à quoy les roys et princes doibvent, pour leur prouffict et de leurs subjects, songneusement et diligemment regarder et entendre, et plus sur les estrangers que sur les naturelz du pays ; d'autant que les estrangers emportent le trésor qu'ilz gaignent et prouffictent esdictes usures, et ce que les habitans et naturelz du pays prouffictent demeure au pays où ilz sont natifz, jaçoyt que l'une et l'aultre espèces de gens usuriers, soit du pays ou les estrangers, doibvent estre chassez, persécutez et exterminez, comme gens vivans contre la loi divine et humaine, car, en lieu d'ayder et subvenir à son prochain, ilz leur

1. C'était, notamment, la politique de l'Angleterre [H. H.].

Digitized by Google

rongnent, dévorent et consomment petit à petit tous leurs biens, car, depuis qu'un homme, par quelque affaire inopinée et infortune qui luy survient, tumbe en leurs mains, ilz ne cesseront jamays avec leurs intérestz qu'il ne soit du tout ruyné et destruict. Et qu'il soit vray, l'on a veu et voit l'on journellement de bons gentilzhommes de grandes et grosses maisons ruynez et destruictz à cause des usures et interestz qu'ilz ont payez et supportez. Et combien y a il de bons, loyaulx et oppulentz marchans, lesquelz, par trop avoir entreprins, et aultres, par infortunes et accidentz, ont esté contrainctz de prendre argent à intérestz et usures, et peu de temps après sont demeurez pauvres, fugitifz, exilez de leurs maisons et pays ou mortz en prison en grande calamité, pitié et misère ; et de ma congnoissance j'ay veu plusieurs tomber en tel inconvenient.

Et, pource que plusieurs ne sçavent que c'est du faict de l'interest ès changes, qui ont souvent nécessité d'argent, et plustost que vendre ou engaiger quelque portion de leurs biens meubles ou immeubles, sans penser à quelle conséquence viendra la fin et l'inconvénient enquoy ilz peuvent tumber, prennent les sommes dont ilz ont affaire à interest, il me semble, pour le bien et utilité de toutes personnes, n'estre hors de propos de narrer et speciffier la forme, coustume et manière que observent journellement les dictz usuriers à prester leurs deniers, affin de palier, cacher et musser ce nom d'usure, et à ces fins appellent lesdictz interestz par divers noms ; et aussi faire mention des pris qui sont différentz l'un de l'aultre, selon la qualité des personnes qui prennent argent à interestz ; car ung marchant qui faict grand traffique de marchandise trouvera plustost à emprunter et à meilleur marché que ne fera ung gentilhomme ou aultre personne qui n'a la fréquentacion et le crédit pour ce faire, et n'a de coustume de payer ses debtes à jour nommé, comme font lesdictz marchans, lesquelz voluntiers prennent à change et non à intérestz courans moys pour mois, quartier pour quartier, foire pour foire, ou an pour an. Et, à ceste cause, il est besoing que l'on saiche que c'est à dire changes et interestz, et toutes les aultres manières desquelles lesdictz usuriers usent et ont de coustume de faire en prestant leur dict argent, jaçoyt que, fors les changes royaulx, toute la reste, en quelque manière que l'on preste à interestz, sont vrayes usures, comme, cy après, en faisant ladicte distinction, sera declairé par le menu. Et d'aultant que lesdictz changes royaulx ont esté inventez à bonne et raisonnable cause, je feray, comme de chose plus noble, en premier lieu mention d'iceulx, ainsi qu'il s'ensuit.

Entre tous les changes, qui sont plusieurs et divers, les changes royaulx ne sont seulement requis, mais presque nécessaires par tous pays, et vrayment le beau nom de royaulx demonstre que avec grande raison ilz ont esté trouvez et inventez. Et combien que presque toutes personnes peuvent avoir par ci devant sceu et entendu la cause de leur première origine et commencement, il y en a toutesfois beaucoup qui n'en sçavent riens ; et, pour le faire sçavoir, congnoistre et entendre à tous, je diz que les changes royaulx ont esté trouvez et mis dessus pour plusieurs raisons.

La première et plus péremptoire est affin que les hommes qui vont par pays estranges, soit pour urgens affaires ou pour plaisir de veoir le monde, puissent avoir commodité de porter leurs deniers seurement et facillement par tous les lieux où ilz veullent aller, sans eulx en charger et mectre en dangier leursdictz deniers ny leurs propres vies ; car ung homme qui va par pays, seul, chargé d'ar-

Digitized by Google

gent, est en grand danger et péril d'estre vollé et pillé et de y laisser non seullement l'argent, mais sa personne, car il ne le sçauroit porter si secrettement caché, tant petite somme soit elle, que à la longue il ne soit descouvert ; et s'il y a grande somme, il ne le sçauroit cacher ne musser ; et s'il est ung grand seigneur qui ayt à faire long voiage, il ne sçauroit porter coffres ny avoir si grand nombre de mulletz qu'ilz luy puissent suffire aux sommes qu'il luy convient fournir le temps de si long voyage qu'il a entrepris à faire et après se arrester, séjourner et demourer ès lieux où il a à négotier, le séjour ne sçauroit estre si bref que l'argent qu'il a apporté contant ne luy faille ; et, oultre ce, par les champs, il est subject, estant en pays estranges, à plusieurs inconvéniens qui peuvent advenir, comme d'estre desrobé de ses varletz ou son mulletier, estre destroussé, et aultres infiniz dangiers, longz à racompter et desquelz l'expérience se veoid journellement : à quoy, par le moyen desdictz changes royaulx, les hommes ont commodité de facillement remédier et oster lesdictz inconvéniens.

Et certainement du temps qu'ilz furent mis sus, cent escuz, baillez en France pour estre payez à Romme, ne coustoient que deux, trois, ou quatre escuz le plus, pour cent ; et, de nostre temps, j'ay veu que ilz ne coustoient que quatre escuz, mais c'estoit le plus hault pris, aux gens d'esglise et gentilzhommes qui avoient affaire à Romme et ailleurs, tant à cause des bénéfices que aultrement. Et fault noter que, dudict temps, cent ducatz de chambre valloient à Romme bien près de cent quatre escuz soleil. Et ceux qui estoient praticiens et qui sçavoient ce que c'estoit du faict desdictz changes, bien souvent, en baillant leur argent en France pour en avoir semblable somme contant à Rome, Naples, Venise, Florence et aultres villes d'Ytalie, Espaigne, Allemaigne, Angleterre et Flandres, ilz gaignoient quelque chose en le baillant : car ceulx qui entendent lesdictz changes et qui ont l'argent contant et le baillent, pour raison doibvent toujours gaigner, prouffícter et ne perdre. Toutefois, au moyen de certaine constitution que ont faict les officiers dudict Rome, depuis certain temps, sur les expédicions des bénéfices, les cent ducatz de chambre vallent à présent bien cent huict escuz soleil et dadvantage, car tout a esté remué et changé depuis vingt ans en ça, et non seullement pour le faict desdictz bénéfices, mais pour toutes formes et manières de changer argent d'un pays en aultre, soit en changes royaulx ou aultres sortes de changes.

La deuxiesme raison pourquoy lesdictz changes royaulx ont esté inventez a esté pour le faict du cours et train de la marchandise, ad ce que les marchans allans ès pays estranges et loingtains de leurs maisons pour achepter quelzques espèces de denrées et marchandises où ilz puissent prouffícter, et saichans ne pouvoir recouvrer icelles marchandises, sans avoir, ès lieux où ilz les vont quérir, leur argent pour les achepter ou recouvrer, affin d'obvier aux dangers et inconvéniens qui leur peuvent survenir, sur les champs ou sur la mer, de leursdictz deniers, les ayans portez contans[1], ilz les bailloient à changes en leurs pays s'ilz avoient moyen de le faire, sinon aux plus prochains lieux où ilz sçavoient que la coustume estoit du faict desdictz changes, et prenoient lettres affin que leur fust payé les sommes qu'ilz avoient baillées ausdictz changes ès pays où ilz voulloient aller achepter leursdictes marchandises. Et, oultre que c'estoit obvier ausdictz dangers, ce leur estoit, comme est encores, une grande commodité, et mesmes quand ilz avoient

1. C'est-à-dire : « s'ils avaient porté ces deniers en argent comptant » [H. H.].

Digitized by Google

baillé leur argent à personnes qui estoient seures et solvables, car s'ilz le bailloient à quelqu'un qui ne fust seur ou solvable, ilz pourroient perdre leur argent, et leur entreprize de achepter lesdictes marchandises demourroit interrompue et leur voyage faict en vain, comme, de nostre temps, l'on a peu veoir et congnoistre que les marchans ou banquiers, preneurs des deniers à changes, incontinant ont faict bancqueroutes à ceulx qui leur avoient baillé lesdictz deniers.

Et, à ceste cause, il fault que ceulx qui baillent ledict argent à change, qu'ilz soient bien saiges et experimentez au faict des changes, car, s'ilz sont bien usitez de bailler leurdict argent à personnes solvables et seures, en lieu de perdre, ilz prouffictent, parce que, comme a esté dict, ceulx qui ont l'argent comptant doivent tousjours proufficter, et ceulx qui le preignent doibvent perdre par tout païs : qui est une règle générale. Et la forme et manière des changes dessusdictz sont appellez les changes royaulx, lesquelz, comme dict est, ont, à bonne et juste cause, esté trouvez du commencement ; toutesfois la conséquence en a esté mauvaise ; car, soubz couleur desdictz changes royaulx, l'on a inventé plusieurs aultres espèces et manières desdictz changes qui ne vallent riens, car ce ne sont que vrayes usures, larrecins et pilleries, comme vous sera déclairé cy après, en faisant mention de ceulx qui, en tout temps, ont esté reputez pernicieux et dommageables, non seullement aux marchans qui s'en aydent par nécessité, mais aux personnes privées, comme gentilzhommes et les princes en pareil cas, et toutes aultres personnes qui ont nécessité d'argent, et mesmes ausdictz princes durant la guerre, ausquelz ilz portent grandz intérestz, préjudices et dommaiges, comme vous entendrez cy après qu'il sera faicte mention des aultres espèces de changes qui sont reprouvez et pernicieux et telz jugez par toutes personnes de bon entendement, lesquelz sont pratiquez en plusieurs formes.

Et premièrement

Les marchans ou bancquiers estrangers ou aultres, qui de longue main sçavent la pratique desdictz changes, ont amassé, serré et mis ensemble grosses sommes de deniers, pour avoir, par longues années, exercé lesdictz changes, traffiqué et conversé en ung pays, et en iceluy ne se sont meslez d'aultre chose fors que desdictz changes, et sans avoir apporté esdictz pays, lors qu'ilz sont arrivez, aultre chose que leurs personnes, avec ung petit de crédit, la plume, encre et papier, ensemble l'industrie de sçavoir trafficquer, remuer et destourner lesdictz changes d'ung pays en aultre, selon l'advertissement qu'ilz ont des lieux où l'argent est plus cher, pour avoir plus affaire d'iceluy, selon le temps qui court, là où il est à meilleur marché ou plus cher[1], et sur ce font leurs comptes et mille revoltures et embroillemens et sçavent si bien faire leur mestier que, en peu de temps, tout l'argent contant d'un pays vient en leurs mains, une, deux, trois ou quatre fois l'an, selon la qualité des pays où ilz sont. Et, en France, au moyen des foires de Lyon, ceulx qui y demeurent et se meslent desdictz changes serrent et mectent ensemble, quatre fois l'an, la plus grand partie de l'argent comptant qui court en iceluy royaume à cause des payemens qui se font à jour nommé en ladicte ville de Lyon, au moyen desdictes quatre foires franches ; et, jaçoyt que, à l'occasion desdictz changes, conversation et demeure desdictz estrangers et des previlèges desdictes foires, ladicte ville en soit estimée plus riche et magnifique, ce néantmoins, toutes les autres villes dudict

1. Notre auteur décrit ici le *cambio arbitrio* [H. H.].

Digitized by Google

royaume apaouvrissent et en tombent en nécessité, à cause dudict transport dudict argent qui ne revient au proffict de ladicte ville, mais des estrangers qui l'attirent à eulx par les moyens dessusdictz et le remuent et transportent où bon leur semble ès pays estranges, et ladicte ville n'a que une grande renommée de richesses sans prouffict.

Et, en la ville d'Anvers, journellement lesdictz changes sont pratiquez, par le moyen de la grande affluance des marchandises et marchans qui abordent et changent pour Rome, Florence, Venise, Milan, Gênes et aultres villes d'Ytalie semblablement et d'ailleurs où pareillement lesdictz changes y sont pratiquez continuellement, et aussi se font pour Espaigne, Allemagne et Angleterre.

Et toutesfois le pris desdictz changes se gouverne selon la valleur du marc d'or de change, qui est pratiqué audict Lyon. Laquelle valleur dudict marc d'or de change est de soixante cinq escuz pour chascun marc d'or, et ne change jamays ledict pris. Laquelle somme de soixante cinq escuz de marc se paye : les deux tiers en or, et l'aultre tiers en monnoye. Et, pource que ledict nombre est une chose stable et préfixe, tous les marchans des aultres villes du monde, où l'on faict traffique desdictz changes, se rangent, reiglent et arrestent audict pris de 65 escuz de marc, que l'on appelle ung marc d'or. Et soulloit estre vendu et achepté en aultres espèces d'or ou monnoyes, comme ducatz de chambre, ducatz larges, gros estarlins, maravilis[1], selon les villes et pays où l'on faict lesdictz changes et achaptz[2], et plus cher ou à meilleur marché du nombre d'or et monnoyes dessusdictes, ainsi que l'habondance ou nécessité de l'argent estoit esdictz lieux où les dictz changes se faisoient, car, s'il y avoit peu d'or et peu d'argent esdictz lieux, ledict marc estoit achepté plus cher, et s'il y avoit habondance d'argent, ledict marc d'or estoit à meilleur marché ; mais, puis naguères, lesdictes espèces d'or et monnoyes, en plusieurs desdictz lieux, ont esté remuées et changées en aultre sorte qu'elles n'estoient de cours et valleur ; et le tout despend de ceulx qui ont l'or et l'argent en leurs mains ou des princes qui haulsent et abaissent le pris desdictz or ou argent à leur volonté ; lesquelz banquiers font difficulté bien souvent de voulloir rien changer les jours que lesdictz changes se font et sont destinez estre faictz, faisant semblant de n'avoir riens à bailler par les pays que les preneurs demandent à emprunter le dict argent et de ce faire leurs lettres.

Et ceux qui le baillent haulsent et abaissent les pris dudict marc comme ilz veullent, car il est fixé que les dictz preneurs passent par leurs mains, d'autant que, pour satisfaire au payement de ce qu'ilz doibvent, ilz ne se peuvent passer de ceulx qui ont les grosses bourses, et l'argent devers eulx ; et bien souvent ceulx qui ont lesdictes bourses se mectent ensemble et monopolent, de sorte qu'ilz contraignent lesdictz preneurs à le prendre pour le pris qu'ilz veullent par nécessité, tant qu'à la fin ilz mangent tous les aultres marchans ; et de ce proviennent les bancques routes, que souvent l'on dict qui se font en plusieurs pays, villes d'Espaigne, Ytalie, Angleterre, Flandres et Allemaigne, et mesmes audict Lyon, Paris et ailleurs, parce qu'ilz n'ont moyen de payer à jour nommé, comme ilz ont promis, à qui ilz doibvent.

Et pour vous déclairer plus à plain que c'est ung desdictz marcz d'or, et combien

1. Maravédis.
2. 2086 : « où se font lesdictz changes et achaptz » [H. H.].

Digitized by Google

d'escuz soleil vallent lesdictz soixante cinq escuz de marc (lesquels, ainsi qu'il a esté dict, sont payez : les deux tiers en or, et le tiers en monnoye), je vous dis que lesdictz soixante cinq escuz d'or de marc ne vallent que la somme de soixante trois escuz soleil et vingt-cinq solz neuf deniers tournois seullement ; et les marchans ou aultres personnes preneurs et achepteurs dudict marc, les ungs l'acheptent pour le payer à Romme en ducatz de chambre, et au plus bas pris et nombre desdictz ducatz qu'ils peuvent, et audict Lyon reçoivent le payement dudict marc à ladicte raison de soixante trois escuz soleil et vingt cinq solz neuf deniers tournois qui vallent, comme a esté dict, lesdictz soixante cinq escuz de marc. Et les espèces d'or et monnoye en quoy ledict marc est achepté[1] sont ducatz larges ou de chambre, selon les conventions qu'ilz font dudict payement, et selon les coutumes des payemens qui se font esdictes villes d'Italie. Pour faire payement audict Lyon, acheptent ledict marc au pris desdictz ducatz ou espèces d'or et à meilleur marché qu'ilz peuvent, et audict Lyon payent ledict marc à la dicte raison de soixante cinq escuz de marc qui vallent la dicte somme de soixante trois escuz soleil vingt cinq solz neuf deniers tournois. Et le semblable se faict en Allemaigne, Angleterre, Espaigne et Flandres, selon les coustumes qu'ilz ont de faire les payemens ; et le pris desdicts ducatz et aultres espèces d'or et monnoye selon que ledict marc d'or a esté achepté et vendu est plus hault ou plus bas, ainsi que se trouve que l'argent est cher ou à bon marché, et selon les affaires qui surviennent ès royaumes et pays, soit pour les affaires de la guerre, ou aultrement ; car si la guerre ou aultres affaires qui requièrent provision d'argent contant sont en Italie, les marchans ou banquiers qui demeurent ès aultres pays serrent et amassent l'argent et l'envoyent esdictz lieux, pour prouffict̃er ; et si lesdictes affaires surviennent en France ou ès aultres pays, ilz font le semblable, et non seullement de l'argent comptant, s'ilz le peuvent faire, mais de leur crédit, par lettres de changes, et, s'ilz peuvent avoir moyen de l'envoyer comptant, le prouffict en est plus grand de beaucoup que de l'envoyer par lettres de changes et est plus seurement besongné, car ilz évitent l'inconvenient des banques routtes ; mesmes que, durant lesdictes guerres, les marchans sont en plus grand dangier de faire lesdictes bancques routtes que en aultre temps, d'autant que les bonnes bources taschent de retirer l'argent qu'ilz ont presté deça et dela, pour le prester aux princes qui font lesdictes guerres, d'autant qu'ilz en reçoivent plus grand prouffict que des marchans qui sont fondez sur le faict de la marchandise, et non en argent comptant, lesquelz sont contrainctz de payer à jour nommé tout ce qu'ilz ont emprunté pour le faict de leursdictes marchandises qu'ilz ont encores par devers eulx ou vendues à longz termes pour y proufficter, et ne pouvant recouvrer leurs deniers durant lesdictes guerres ne moyen d'emprunter à interestz ou à changes pour y satisfaire, comme ilz soulloient faire, ilz sont par nécessité contraintz faire lesdictes banqueroutes, encores qu'ilz ayent assez d'aultres marchandises et debtes à recouvrer et biens pour y satisfaire et à plus grande somme qu'ilz ne doibvent. Et mesmes les marchans qui, par telz inconvéniens seullement et non par frauldes, font banqueroutes, en ce cas ilz sont en partie excusables ; mais il y en a d'aultres qui font icelles banques routes par cautelle, frauldes et déceptions, affin de demeurer riches et appoincter de ce qu'ilz doibvent pour la quarte ou tierce partie, ou pour la moieté au plus, en desrobant à leurs

1. 2086 : « Et le plus haut pris qu'ils acheptent est à raison de... » [H. H.].

Digitized by Google

créanciers le reste de leur deu ; et telz marchans sont les plus iniques et malheureux entre les hommes qui font traffiques de marchandise. Et aultres sont qui n'ont point de fondz d'argent ne meubles, et veullent faire et entreprendre gros train de marchandise en faisant grande despence, eulx confians sur leurs créditz ; et la plus grand partie du temps ilz descouvrent sainct Pierre pour couvrir sainct Paul, et tout ce qu'ilz peuvent gaigner et proufficter se consomme en fraictz, et lesdictz interestz mengent le principal, de sorte que tout tumbe en ruyne, car tout ce qu'ilz doibvent est perdu pour les créanciers, et telz marchans sont mal advisez et reputez imprudens et brouilleurs, et telles banquerouttes sont les plus dangereuses, car jamays ne s'en retire aucune chose.

J'ay plus parlé que n'avois proposé du faict desdictes banqueroutes : il est temps de retourner au faict desdictz changes et déclairer esquelles espèces d'or et monnoyes sont faicts les payemens d'Allemaigne, Angleterre, Espaigne, Flandres, et mesmes en la ville d'Anvers, et soit du temps que les marchans et banquiers de Lyon bailloient argent à changes par tous lesdictz pays, et les marchans d'iceulx pays reciproquement bailloyent à change pour ledict Lyon ; mais, depuis les guerres, l'on ne baille plus audict Lyon pour Espaigne, Anvers, Allemaigne, Fleurance, Milan, Naples et aultres villes qui sont subjectes ou adhérans à l'Empereur, et lesdictz pays et villes ne baillent aussi argent à change pour ledict Lyon. A ceste cause, pour le présent, je ne feray mention sinon des pris qui sont observez ès pays qui changent argent pour faire payer ou recouvrer audict Lyon des ventes et achaptz qui se font dudict marc d'or ou plus hault ou plus bas pris, selon ladicte habondance ou nécessité dudict argent. Et le pris qui court à présent de Lyon à Romme est de la somme de soixante ducatz et ung huictièsme de chambre ; et le pris de Venise est de soixante et neuf ducatz et demy petitz, qui vallent six livres quatre solz de leur monnoye ; le pris de Gennes est de soixante et six solz six deniers pour escu de marc, aussi de leur monnoye ; le pris de Lucques est de soixante trois escuz pour marc, de la monnoye qui y court ; pour Angleterre, assavoir la ville de Londres, le pris est de soixante trois estrelins et ung tiers pour escu de marc. Et quant au pris des aultres villes et pays, pour autant que, comme dict, ne se faict aucun desdictz changes pour ledict Lyon, il n'est besoing d'en faire aucune mention pour le présent ; mais dire seullement que, si les dictz marchans et bancquiers de Lyon ou d'aultres lieux ont voulloir d'envoyer argent esdictz pays et villes subjectes ou alliées et confédérées dudict Empereur, il fault qu'ilz trouvent moyen de l'envoyer comptant et non par lettres de changes, à cause des deffences sur ce faictes, jaçoyt que l'argent comptant soit pareillement à présent deffendu comme lesdictz changes. Et les payemens desdictz pays entre lesdictz marchans de Lyon et aultres pays et villes dessusdictes, la plus grand partie sont faictz en papier ; c'est à dire : « Vous me debvez d'un costé, et je vous doibs de l'autre : rabatons ; et ung tel vous doibt et je luy doibz, et vous me debvez : rabatons, et compensons l'un à l'autre », et guères d'argent comptant ne court ausdictz payemens, fors que quand lesdictes grosses bources veullent serrer leur argent. Et en ce temps là il est nécessaire que qui doibt trouve argent promptement pour payer ; et le moyen qu'ilz ont pour ce faire est d'emprunter des petitz marchans artisans : de l'ung, 100 ; de l'aultre, 200, 300, 400, 500, 1,000 escuz, selon la qualité desdictz petitz marchans ; ou ilz envoyent ès aultrez villes des pays où ilz sont, comme font ceulx de Lyon, estans pressez de payer ausdictes grosses bources, envoyent à

Digitized by Google

Paris, Tholouze, Rouen, Bordeaulx, Troyes, la Rochelle, Tours, Orléans, Lymoges, Bourges, Dijon et aultres lieux dudict royaume où ilz ont crédit ; et, à ceste occasion, comme a esté dict, quatre fois l'an, Lyon assemble la plus grand partie de l'argent qui court par tout le royaume de France, et le semblable se faict en tous aultres pays estranges où sont lesditz changes. Quant les marchans sont pressez de payer ce qu'ilz doibvent comptant, comme a esté dict cy dessus, auxdictes riches bources, ilz ont plusieurs aultres inventions et manières de procéder pour serrer et assembler ledict argent qui seroient trop longues à racompter. A présent je vous feray déclaration de ce que proprement signiffie ce terme et nom de change.

Le nom de change ne signiffie aultre chose que de transporter l'argent et le crédit d'un pays en aultre, soit contant ou par lettres : tout ainsi que feroit un personnaige qui ne vouldroit plus demourer en France et auroit beaucoup d'argent, biens meubles et immeubles : il tacheroit petit à petit de vendre tout et en faire argent, et l'ayant serré, yra à Lyon ou aultre ville où il sçaura que demeurent marchans ou banquiers se meslans du faict des changes, et à plusieurs personnes baillera son argent et prendra lettres de change, affin qu'il luy soit délivré et payé au pays où il se vouldroit retirer, selon le pris qu'il aura convenu avec ceulx ausquelz il aura baillé sondict argent et qui luy auront faict lesdictes lettres de change. Et certainement s'il est homme d'entendement et praticien audict faict de changes, ou qu'il ayt voulu prendre peyne de s'en enquérir pour sçavoir que c'est desdictz changes, il prouffictera en lieu de perdre ; car, comme a esté dict, le naturel du change est proprement que iceluy qui baille argent à change doibt tousjours proufficter, et celuy qui le prend porte la perte.

Et plusieurs desdictz marchans ainsi riches, de nostre temps et récente mémoire, sont partiz des pays où ilz avoient faict leurs grandes richesses : comme, au royaume de Portugal et pays des Espaignes, une certaine manière de gens, qui, soubz coulleur de vivre comme les chrestiens et ne le sont point, mais vrays juifz, après avoir faict esdictz pays une richesse grande et merveilleuse, petit à petit se sont retirez, avec leurs femmes et enfans et leursdictes richesses, aux terres du Grand Seigneur, appellées Salloinic, sans que les roys, princes et seigneurs des lieux où ilz avoient faict ladicte richesse s'en soient apperceuz, fors que sur la fin que tous lesdictz biens estoient desjà transportez. Et, de mon temps, j'ay veu partir plusieurs riches marchans du royaume de France avec grandes richesses, après y avoir demouré quelque temps ; et quand ilz y vindrent demourer, ilz n'avoient riens ; et ordinairement ilz font ainsi quand ilz se voyent oppulens en biens ; et, par le moyen desdictes lettres de change, emportent tout.

Et les marchans banquiers qui font les mestiers et traffiques desdictz changes et qui ont les créditz, s'ilz sçavent que les roys, princes et grandz seigneurs de chrestienté ayent entrepris de faire la guerre, comme à présent se faict ordinairement, ou quelque aultre grande entreprinse où il est question de provision d'argent, soit pour payer grosse ranson ou mariage ou aultres affaires où il est requis promptement faire payement et fournir argent comptant, ilz trouvent moyen, avec leur crédict s'entend[1], pour le prester ausdictz princes et seigneurs ; et celuy qui plus en donne et le rend plus tôt à jour nommé, c'est celuy à qui ilz baillent les plus grandes sommes. Et, à cause dudict crédict qu'ilz ont, ilz sont maistres de l'ar-

1. 2086 : « avec leur crédit de tirer l'argent de tous les pays où leur crédit s'estend » [H. H.].

Digitized by Google

gent de tous pays, et non lesdictz princes et seigneurs, j'açoyt que bien souvent l'argent qu'ils baillent ausdictz princes et seigneurs soit à iceulx princes et parvenu de leurs rentes et revenu, au moyen de l'intelligence que ont iceulx marchans avec aucuns de leurs receveurs generaulx, particuliers et aultres financiers, qu'ilz font participer au proffict qu'ilz reçoivent desdictz princes ; et, en ce faisant, iceulx princes et seigneurs bien souvent payent les changes et intérest de leur propre argent mesme : chose qui est inique, damnable et reprouvable, et qui mérite une très grande punition, tant sur les marchans et banquiers de ces inventeurs que sur lesdictz receveurs et financiers qui usent et font telle pratique, et encores plus griefve sur lesdictz marchans, bancquiers, qui sont les instigateurs du mal, comme dict est, et qui les apprennent à mal user des finances de leursdictz princes et seigneurs : ce qui est bien difficile ausdictz princes de le pouvoir sçavoir et descouvrir, quelque diligence qu'ilz facent ; car, au moyen de ladicte intelligence et que lesdictz marchans ont en leurs mains l'argent et le crédit, quand lesdictz princes pressent leurs receveurs et financiers de leur rendre compte de ce qu'ilz ont administré de leurs dictes finances, lesdictz marchans et banquiers trouvent tousjours moyen, s'ilz sont en reste, de leur subvenir promptement pour y satisfaire, en manière que lesdictz financiers ne peuvent estre surpris de leursdictz princes et seigneurs, et mesmes que voluntiers lesdictz receveurs et financiers ont tousjours terme et temps raisonnable pour dresser et rendre leurs comptes.

Et, de la mesme manière que a esté dict cy dessus, lesdictz marchans banquiers trouvent aultres plusieurs inventions pour eulx faire maistres et seigneurs de la plus grand partie de l'argent d'ung pays et, estant les maistres, ilz en disposent comme leur plaist ; car c'est ung vray monopole qu'ilz font entre eulx dudict argent et qui bien souvent redonde à grand interest, perte et dommaige desdictz princes et seigneurs des pays où ilz demeurent, pour estre telle manière de gens la plus grand partie estrangers et non naturelz desdictz pays, et n'y a celuy d'eulx qui n'ayt quelque affection particulière et plus d'amour à son prince et pays naturel que à celuy où il demeure et où il s'est enrichy ; et, à ceste cause, lesdictz bancquiers estrangers favorisent plus ung pays que l'autre, et mesmes ceulx de leurs nativitez, et conséquemment leurs princes naturelz. Et le cas advenant que aulcuns desdictz princes et seigneurs ayent guerre ensemble, comme il advient journellement, il ne fault doubter qu'il y a plusieurs desdictz marchans bancquiers estrangers qui ont plus grande affection à l'un que à l'aultre desdictz princes, nonobstant qu'ilz demeurent et facent leur prouffict au pays de icelui prince qu'ilz ayment et favorisent le moins, quelque demonstrance de parolles et mynes qu'ilz facent, en dissimulant le contraire, ilz désirent plus leurs pertes et ruynes que leurs proufficts. Et combien qu'ilz prestent quelque somme d'argent au prince où ilz font ladicte demourance, ilz en prestent deux ou trois fois d'advantage à celuy qu'ilz favorisent le plus. Et, s'ilz ne peuvent trouver moyen de le transporter contant, à cause des deffences, ilz le transportent par lettres de change, et plusieurs personnes estrangers trafiquent, conversent et demeurent en divers pays, qui font grandz faictz de changes et marchandises par tous pays et employent grande somme de deniers esdictes marchandises esdictz pays durant la guerre que se font les unes contre les aultres provinces, et en icelles prennent argent à changes par tous aultres pays et le rendent où lesdictz marchans banquiers, qui favorisent l'un plus que l'aultre desdictz princes, veullent que ledict argent soit payé et, au moyen des lettres de

Digitized by Google

changes qu'ilz leur font faire de l'argent qu'ilz baillent, ledict argent tumbe ès mains de celuy qui leur plaist et qu'ilz favorisent, sans que les princes où ilz demeurent y puissent donner remède ; en manière que, à l'occasion que dessus, les marchans et banquiers qui leur ont baillé à changes font tenir leur argent comtant ès mains bien souvent des ennemys des roys et princes où ilz font leursdictes demourances et en desgarnissant ledict pays ; et la provision en est si prompte que bien souvent ilz sont cause de leur faire gaigner une bataille, et la perdre à ceulx où ilz sont demeurans. Et par telz moyens, comme a esté dict, ilz prestent leur argent à qui il leur plaist, et qui plus leur en donne ; et quand ilz peuvent trouver moyen de l'envoyer comptant, ilz y prouffictent dadvantaige qu'ilz ne font à l'envoyer par lettres de changes.

Et le prouffict qu'ilz font sur lesdictz changes est plus grand ou moindre selon que les affaires des princes et seigneurs sont plus grandz ou plus petitz ; et durant les guerres principalement ilz font bien leurs besoignes, et aucuns, en baillant cent escuz, bien souvent en prouffictent de vingt, vingt cinq et trente par an ; et, en quelque temps que ce soit, le moindre prouffict qu'ilz facent est de douze pour cent. Et, nonobstant que ladicte manière de change soit vraye et manifeste usure, ilz dient qu'ilz sont en danger quelque fois de perdre leur argent principal qu'ilz baillent, pour le malheur qui leur pourroit advenir, soit par la mort desdictz princes avec lesquelz ilz besongnent, comme pour les banques routtes que les marchans peuvent faire de leur argent, et que quelquefois il advient que l'habondance de l'argent est si grande que, en temps de paix, en lieu de proufficter, ilz perdent du principal.

Par telles raisons veullent pallier et cacher ladicte usure, mais il est assez notoire que s'ilz pensoient de recevoir aucune perte ou que la mort desdictz princes survînt, qu'ilz ne bailleroient leurdict argent, et devant que le bailler ausdictz princes, ilz se font bien asseurer ; et pour le regard des marchans, ilz ne sont si ignorans qu'ilz ne saichent comme et à qui ilz le baillent ; et s'il advient que quelques marchans, par les inconvéniens dessusdictz, facent banqueroutes, ilz ont tant prouffícté avec eulx au moyen desdictz interestz que la perte qu'ilz en reçoivent est récompensée de dix fois aultant, pour le grand prouffict qu'ilz en ont reçu ; car ladicte perte est bien peu de chose et moins que rien, à comparaison du prouffict qu'ilz ont faict auparavant. Et, pour en dire ce qui en est, hors mis lesdictz changes royaulx, tout le demeurant ne vault riens, et est fort pernicieux, car ne sont que toutes usures et mengeries, reprouvées de Dieu et de toutes personnes de bon jugement. Il est vray que quelque fois, par nécessité de la guerre, ung prince est contrainct de s'ayder de tout ce qu'il peult, sans regarder à la perte et au dommaige ; toutefois, le meilleur et le plus seur seroit de s'en ayder le moins que l'on peult et chercher tous aultres moyens plustost que y tumber ; et, s'il est possible, soient princes ou seigneurs ou personnes privées n'y doibvent jamais entrer, car il n'y a si grand revenu en ung royaume ou pays ne biens particuliers que, par traict de temps, lesdictz interestz ne consomment. Et bien souvent non seullement lesdictz revenuz y sont consommez, mais les propres héritaiges et patrimoines, devant que y avoir satisfaict, sont du tout consommez et mis à néant ; et, comme a esté dict cy dessus, les princes ou seigneurs qui ont moyens, par biens meubles, terres et possessions, pour subvenir aux affaires qui les pressent, sont bien hors d'entendement s'ilz ne vendent plustost leurs meubles, possessions et terres ou portions d'iceulx, que prendre argent à intérest pour en sortir, car, en lieu de vendre quelque

Digitized by Google

pièce de terre ou partie desdictz meubles, et sortir desdictes affaires, ilz trouveront que, à la longue, lesdictz intérestz auront consommé tous lesdictz meubles et les aultres immeubles ; à ceste cause, le plus seur est de les éviter, s'il est possible.

Et les marchans qui n'ont aulcun fondz en argent et pourroient faire train et traffique de marchandise avec ung peu de crédict, sont si hors de sens qu'ilz prennent argent à change pour suivre ledict train, et ne regardant que toute la peine et travail qu'ilz prennent et le prouffict qu'ilz font ou qu'ilz pourroient faire en mil ans se consomme ausdictz intérestz de jour en jour, et non seullement ledict prouffict, mais s'ilz ont aucun bien patrimonial ou de leurs femmes, tout est perdu en peu de temps ; et pource que l'on voit journellement l'expérience de telz marchans, je n'en parleray plus avant.

Il y a une aultre espèce de changes qui sont, entre lesdictz marchans banquiers, appellez changes secz, dont on use en ceste manière. Ce qu'ilz prestent à ung homme qui a affaire d'argent trois, quatre cens escuz, ès pays d'escuz, et [ducatz] ès pays des ducatz, et aultres espèces d'or y courans, et plus ou moins, selon la qualité des personnes, et conviennent ensemble que celuy qui preste tiendra sur les changes ce qu'il a presté, jusques à ce qu'il soit remboursé. Et envoye par lettres de change les sommes qu'il a prestées, pour les faire payer en divers pays et mesmes où il aura advertissement que l'argent y est plus cher, combien qu'il sache que lesdictes sommes ne seront payées, d'autant que les personnes à qui il a presté lesdictes sommes ne y sont, ne personnes pour les payer pour eulx. Et donnera celuy qui a presté la charge à quelqu'un de ses amys auquel il commect ses affaires, de luy renvoyer lesdictes lectres avec la protestation de la faulte de payement d'icelles et au plus grand pris que ledict marc d'or a valu le jour que l'on a faict les changes et protestations ; ou bien ilz donnent charge à leursdictz amys de tenir registre et compte à part desdictes sommes sur certain nom qu'ilz leur envoyent par figure d'une lèttre de l'alphabet, et ainsi font courir lesdictes sommes et retourner d'un pays en l'aultre à eulx mesmes de divers pays, tousjours chargent lesdictes sommes de l'intérest et du sort principal, jusques à ce que le preneur ayt satisfaict et faict entier payement du sort principal et desdictz intérestz ; en manière que, en peu de temps, si la somme principale qui a esté prestée est de cinq cens escuz, elle revient à mil escuz. Et certainement lesdictz changes secz est une manifeste usure, et n'y a nulle couverture qui la puisse cacher ou musser : chose qui apaouvrist et destruist toutes personnes qui se mectent en telz intérestz, soient riches marchans, princes ou grandz seigneurs. Qui est assez avoir parlé du faict des changes et de l'espèce d'iceulx.

Cy après je parleray d'une aultre plus manifeste usure que l'on appelle argent baillé en dépost. Cest argent baillé en dépost voluntiers se livre à payer de quartier en quartier ou d'an en an, et à Lyon, à cause des quatre foires qui y sont tenues tous les ans, le terme de payer l'intérest et le principal est de foire en foire ; et l'intérest se paye à divers pris, selon les conventions que l'on faict avec les marchans ou banquiers qui le prestent, ou l'habondance ou nécessité que l'on trouve estre dudict argent ausdictes foires, et, aucunes fois, à cinq pour cent, chascune desdictes foires, autres fois, à quatre pour cent, et le moindre pris est de trois pour cent d'intérest, jaçoyt que, pour en parler plus honnestement et non déclairer que c'est vraye usure, lesdictz marchans ou banquiers les appellent dons gratuitz. Et s'il advient que ceulx qui ont prins l'argent faillent à payer, à la fin du terme et quartier de l'an ou de chacune foire, les sommes qu'ilz ont prinses et l'intérest duquel

Digitized by Google

ilz ont convenu, ceulx qui ont presté font payer l'intérest qui a couru : qui s'appelle payer l'intérest de l'intérest : ce qui multiplie si grandement que il est presque impossible à croire, comme il sera déclairé en son lieu par le menu.

Et si ceulx qui ont emprunté payent au jour nommé du terme les intérestz et le sort principal, les marchans et banquiers qui ont presté ne laissent à le rebailler à d'aultres personnes qui en ont affaire ; et par ce moyen ilz prouffictent tousjours et font payer l'intérest de l'intérest, si n'est à l'un, c'est à l'aultre, pource que, ayant les grosses bourses, tous ceulx qui ont affaire d'argent, ou par changes ou par dépost, sont contrainctz de passer par leurs mains.

Et à présent je vous déclaireray par le menu le prouffict que cent escuz font, depuis un jusques à douze ans, en payant l'intérest de l'intérest, à raison de trois pour cent pour chascun quartier d'an, qui, selon la coustume que l'on tient à Lyon, sont trois pour cent chacune foire, qui, à les emprunter d'an en an, reviennent au pris de douze pour cent seullement pour la première année ; mais, de quartier en quartier ou de foire en foire, il revient à plus grand nombre, comme l'on pourra veoir cy après. Et fault sur ce noter que l'escu soleil sera compté à raison de quarante six solz tournois la pièce, au calcul qui de ce sera faict desdictz cent escuz audict pris, et le prouffict que mil escuz rendent, et de dix mil escuz, de cent mil escuz, et d'ung et deux milions d'escuz pour ledict temps et terme d'un an jusque à douze ans et au mesme pris que lesdictz cent escuz, par ordre chacune desdictes sommes l'une après l'autre.

Et pareillement le prouffict que rendent toutes les semblables sommes dessus nommées à raison de quatre pour cent pour quartier de foire en foire, qui sont seize pour cent pour an durant le mesme temps de douze ans. Et aussi de ce que se monte l'intérest desdictes sommes depuis un an jusques à douze ans à raison de cinq pour cent chascun quartier d'an pour chascune foire, qui est prester a raison de vingt pour cent chascun an quant ceulx qui empruntent le prennent a payer d'an en an ; mais le prenant de quartier en quartier ou de foire en foire, ledict interest monte davantaige comme l'on pourra veoir clairement cy après.

Cent escuz pris de quartier en quartier audict pris de trois pour cent rendront de prouffict à celuy qui le preste au bout de l'an la somme de douze escuz sol et xxvi solz iiii deniers ts., et, lesdictz cent escuz comprins, font la somme de cent douze escuz xxvi s. iiii d. tourn.

Et au bout de cinq ans le prouffict d'iceulx cent escuz monte iiii xxvi escuz xx s. vii d. ts.

Et à la fin de dix ans ledict prouffict revient à deux cens xxvii escuz ii solz ii d. ts., et lesdictz cent escuz comprins font ensemble la somme de trois cens vingt sept escuz ii s. ii d. ts.

Et audict terme de douze ans entier le prouffict dudict intérest de cent escuz font la somme de trois cens dix escuz xx s. vi d., et tout mis ensemble font la somme de quatre cens dix escuz xx solz vii d. ts.

Mil escuz prestez pour quartier et audict pris de trois pour cent, le prouffict dudict interest revient au bout de l'an à la somme de six vingtz cinq escuz solz xxv solz x deniers tournois et, la principale somme de mil escuz comprise, revient à celuy qui a presté mil cent vingt cinq escuz xxv s. x d. tournois.

Et la cinquiesme année ledict prouffict de l'intérest revient à viiiᶜix escuz sol., xi solz iiii d. t., qui avec lesdictz mil escuz font la somme de mil huict cens soixante escuz sol. xi solz quatre deniers tournois.

Digitized by Google

La dixiesme année ledict prouffict d'intérest monte deux mil trois cens soixante escuz XIIII solz XI deniers tournois et, les mil escuz du principal comprins, font la somme de trois mil trois cens soixante escuz sol. XIII solz XI d. tourn.

Et le douziesme an lesdictz mil escuz rapportent de prouffict, à raison dudict interest de trois pour cent, la somme de trois mil deux cens cinquante cinq escuz sol et XXXIII solz tourn. et les mil escuz du principal font ensemble quatre mil deux cens cinquante cinq escuz sol. XXXIII solz t.

A present suivray le calcul de dix mil escuz audict pris de trois pour cent pour quartier, desquelz le prouffict de l'intérest se monte au bout de l'an mil deux cens cinquante cinq escuz quatre solz VII d. t. et, lesdictz dix mil escuz compris, font la somme de unze mil deux cens cinquante cinq escuz quatre solz VII deniers.

Et le cinquiesme an le prouffict dudict intérest monte la somme de huict mil quarente cinq escuz sol. trente huict solz quatre deniers tournois et les dix mil escuz du principal mis ensemble font dix huict mil quarente cinq escuz XXXVIII solz IIII d. tournois.

Et la dixiesme année lesdictz dix mil escuz portent de prouffict à celuy qui preste à cause dudict intérest de trois pour cent pour quartier la somme de XXIIII mil cinq cens XXII escuz sol. XVII solz VI d. ts., qui, avecques le sort principal desdictz x^{mil} escuz, font la somme de XXXIIII mil cinq cens vingt deux escuz sol. dix sept solz six deniers ts.

Le XIIe an le prouffict dudict intérest monte trente trois mil sept cens vingt neuf escuz sol. trente cinq solz tournois et, le principal compris, font la somme de quarente trois mil sept cens vingt neuf escuz sol. trente cinq solz tournois.

A present suivray le calcul de cent mil escuz audict pris et durant ledict temps de douze ans.

Cent mil escuz le premier an rendront de prouffict pour ledict intérest la somme de douze mil cinq cens quarente huict escuz sol. vingt trois solz cinq deniers tournois et, lesdictz cent mil escuz comprins, font la somme de cent douze mil cinq cens quarente huict escuz sol. ving trois solz cinq deniers tournois.

Et au bout de cinq ans ledict prouffict monte quatre vingtz mil quatre c vingt escuz vingt deux solz dix deniers tournois et, le principal ensemble, revient à la somme de cent quatre vingtz mil quatre cens vingt escuz sol. vingt deux solz dix deniers tournois.

Et en dix ans le prouffict dudict intérest pour lesdictz cent mil escuz monte la somme de deux cens trente sept mil cent soixante deux escuz trente ung solz ung denier tournois qui, tous ensemble remis avecques le principal, font trois cens trente sept mil cent soixante deux escuz sol trente ung solz ung denier tournois.

Et la douziesme année le prouffict dudict intérest monte la somme de trois cens vingt sept mil cent sept escuz sol vingt huict solz quatre deniers tournois et, compris les cent mil du principal, font la somme de quatre cens vingt sept mil escuz sol XXVIII solz quatre deniers tournois.

A present l'on verra ce que monte le prouffict d'ung milion d'escuz prestez audict pris depuis un an jusques a douze, payant l'intérest de l'intérest de quartier en quartier d'an, comme a esté proposé cy devant.

Le premier an ledict prouffict monte cent vingt cinq mil cinq cens huict escuz sol. trente sept solz dix deniers tournois.

Le Ve an monte huict cens cinq mil VI^{c} LXIX escuz sol dix huict solz sept deniers tournois.

Digitized by Google

Et à ceste raison ung milion en cinq ans couste à celux qui le prend la dessus-dicte somme.

La xe année le prouffict dudict intérest monte deux milions deux cens quarente cinq mil sept cens vingt escuz sol huict solz deux deniers tournois, qui avecques le milion du principal, font la somme de trois milions deux cens quarente cinq mil sept cens vingt escuz sol huict solz sept deniers tournois.

Et par la douziesme année entière ledict intérest monte trois milions cent dix mil cinq cens septante sept escuz solz trente huict [solz] six deniers tournois et, le principal compris, font quatre milions cent dix mil cinq cens soixante dix sept escuz trente huict solz six deniers tournois.

Deux milions d'escuz à ladicte raison et pris, l'interest monte la première année deux cens cinquante deux mil dix sept escuz sol. Et au bout de cinq ans ung milion six vingtz neuf mil trois cens quatre vingtz trois escuz solz trente six solz unze deniers tournois et le sort principal tout ensemble font la somme de trois milions vi^c^ xxix^mil^ iii^cc^ iiii^xx^ m. escuz sol xxxvi s. xi d. t.

La xe année ledict intérest monte iiii milions v^c^liiii mil ix^c^lvi escuz solz xxvi s. ii d. tournois. Et les deux milions du principal prest compris font six milions v^c^liiii^m^ix^cc^lvi escuz sol xxvi s. ii deniers tournois comme dessus.

Et la douziesme année ledict intérest monte six millions soixante mil cent trente ung escu sol quinze solz ung deniers tourn. et le principal prest mis ensemble font huict milions soixante mil cent trente ung escu sol quinze solz ung denier tournois.

Et par les multiplications cy dessus déclairées, l'on peult facillement juger que les intérests sont choses les plus pernicieuses et malheureuses dont l'on se puisse adviser, puisque au pris de trois pour quartier ou pour foire qui est le mendre de tous les autres pris qui sont en usaige et coustume aujourdhuy entre les marchans, banquiers et aultres qui s'en meslent, revient en douze ans à ceulx qui prestent à si grande somme de deniers, et à si grande perte, dommaige et destruction de ceulx qui empruntent ; et ne se fault poinct esbahir se plusieurs grandz princes, seigneurs et marchans en sont demeurez destruictz, paouvres et ruynez du tout, car la propre nature de l'intérest est acomparée à certain vert qui s'engendre dedans le fust des arbres et depuis qu'il y est ne cesse jour et nuict à le devorer, menger et consumer jusques à ce qu'il ayt mis du tout en pouldre et pourriture.

Maintenant l'on monstrera pareillement ce que monte l'intérest de cent escuz au bout de l'an, prestez de quartier en quartier d'an ou de foire en foire au pris de quatre pour quartier, suivant comme dessus le but de cinq, dix et douze ans, et pareillement de mil, dix mil, cent mil, ung milion et deus milions d'escuz audict pris en commençant par ledict nombre de cent escuz.

[100 écus à 4 % rapportent à la fin de l'année : 17 écus.

100 écus à 4 % rapportent en cinq ans : 119 écus 6 s. 1 d.

100 écus à 4 % rapportent en dix ans : 324 écus 39 s. 3 d.]

En maniere que au bout de douze ans lesdictz cent escuz ont tant multiplié qu'ilz revient, le sort principal compris, à la somme de cinq cens quatre trois escuz vingt deux solz dix deniers tournois.

Cy après sera faict mention de mil escuz aud. pris et pour le mesme temps et terme :

[Intérest de 1,000 escus la première année : 169 écus 35 s. 11 d.

Intérest de 1,000 escus au bout de cinq ans : 1,275 écus 10 s. 2 d.

Digitized by Google

Intérest de 1,000 escus au bout de dix ans : 3,808 écus 11 s. 5 d.
Intérest de 1,000 escus la douzième année : 5,580 écus 20 s. 8 d.
Soit, avec le principal : 6,580 écus 20 s. 8 d.
10,000 écus rapportent au bout d'un an : 1,698 écus 6 s. 6 d.
10,000 écus rapportent en cinq ans : 10,593 écus 26 s. 11 d.
10,000 écus rapportent en dix ans : 35,044 écus 2 s. 8 d.
10,000 écus rapportent en douze ans : 51,550 écus 33 s.
Soit, avec le principal : 61,555 écus 33 s.
100,000 écus, en un an : 16,985 écus 39 s. 2 d.
100,000 écus en cinq ans : 117,489 écus 6 s. 1 d.[1].
100,000 écus, en dix ans : 395,402 écus 26 s. 11 d.
100,000 écus, en douze ans : 603,298 écus 40 s. 4 d.
Soit, avec le principal : 703,298 écus 40 s. 4 d.
Un million, en un an : 169,850 écus 25 s. 8 d.
Un million, en cinq ans : 1,298,618 écus 27 sols.
Un million, en dix ans : 4,066,383 écus 36 s. 11 d.
Un million, en douze ans : 5,898,735 écus 25 s. 4 d.
Soit, avec le principal : 6,898,735 écus 25 s. 4 d.
De même pour deux millions, qui font au bout de douze ans, avec le principal : 12,942,944 écus 26 s. 6 d.]

Et pour raison de ce qui a esté remonstré cy dessus, l'on peult clairement et évidemment avoir cognoissance de ce qui est du faict d'intérest et de la manifeste ruyne, misere et paouvreté qui en deppend.

[Mêmes calculs pour les prêts à 5 %, lesquels aboutissent, par exemple, pour une somme de deux millions, aux chiffres suivants :
En dix ans, à 11,909,091 écus 28 s. 6 d.
Et en douze ans, à 18,554,272 écus 28 s. 5 d.
Soit, avec le principal : 20,554,272 écus 28 s. 5 d.]

En manière que, pour l'expérience du calcul desdictz intérestz, vous pouvez considérer la grande richesse et trésor que accumullent et mectent ensemble iceulx usuriers presteurs, et le dommaige et destruction qu'ilz font ès royaumes et pays où ilz conversent ou demeurent, et mesmes les estrangers, à cause du transport qu'ilz font dudict trésor. Et encores que telle manière de prester argent à usure, soubz prétext du nom de dépost, ne deust estre en quelque sorte que l'on preste, tollérée, mais du tout abolie et desrassinée, comme chose malheureuse et damnable, toutesfois il y auroit moins de mal si l'argent dudict prouffict d'intérest dem uroit ès pays où lesdictz prests d'usures se font, car l'on le pourroit trouver tousjours quand le prince en auroit affaire. Il me semble qu'il a esté assez parlé de l'intérest desdictz depostz, et qu'il est temps de retourner suivre l'ordre de mon discours.

Sont plusieurs aultres manières de prester argent à intérest ou, pour mieulx dire, à usure, beaucoup plus excessives et pernicieuses, et les malheureux usuriers qui prestent l'argent en usent en ceste manière.

Et, entre lesquelz intérestz et usures, j'ay trouvé que, en plusieurs villes et pays d'Ytalie et France, et mesmes Romme et Paris, qui sont les cappitalles, et en

1. Répété deux fois dans le ms. 2086.

Digitized by Google

aultres bonnes villes d'iceulx pays et provinces, l'on a mis presque en continuelle coustume et usaige une forme et manière de prester à intérest qui est beaucoup plus malheureuse, dommageable et pernicieuse que les aultres formes de prester cy devant dictes, car en icelles villes il y a des hommes qui ont habandonné Dieu et leur semblable et qui sont si cruels, iniques et avares, et tant esloignez de pitié de leurs prochains et de la vraye vertu et conscience qu'ilz n'ont honte ne craincte de Dieu ny de justice, de prester ordinairement argent à ceulx qui en ont affaire à raison de cinq solz tournois pour escu chascun moys, en manière que cent escuz à ceulx qui les empruntent coustent vingt cinq livres tournois pour un moys seullement, et, de plus et du moins qu'ilz empruntent, à l'équipollent.

En sorte que, compté sur ce à la mesme raison l'intérest de l'intérest, cent escuz, au bout de l'an, coustent à ceulx qui les prennent cinq cent onze livres dix solz tournois, et en réduisant en escuz solleil, à raison de quarante six solz la pièce, vallent deux cent vingt deux escuz soleil et dix huit solz : au moyen de quoy, l'on peult évidemment et clairement congnoistre que c'est une merveilleuse et terrible usure, actendu que au bout de l'an 100 escuz portent de prouffict à celuy qui les preste 222 escuz et 18 sols ; et certainement l'on penseroit que ce fust chose impossible à croire que par un tel moyen 100 escuz en un an deviennent 322 escuz et 18 solz.

Et fault sur ce noter que ceulx qui se meslent de prester argent en ladicte forme sçavent si bien faire le mestier desdictes telles malheureuses et reprouvables usures que l'intérest de l'intérest court tousjours à leur prouffict, car, comme a esté dict, si les preneurs payent tous les moys l'intérest desdictz 100 escuz qu'ilz ont empruntez (qui est de la somme de 25 livres), ceulx qui les ont prestez les recouvrent et les baillent incontinant à quelzques aultres personnes qui en ont affaire. A l'occasion dequoy l'intérest de l'intérest court à leur prouffict ordinairement, et la perte redonde sur ceulx qui empruntent. Et, pour ceste raison, soit envers l'un ou envers l'aultre, lesdictz intérestz reviennent tousjours au prouffict desdictz usuriers.

Et, pource que dict est et comme la vérité est telle, les usuriers ne laissent point reposer leur argent dedans leurs coffres, mais, par ung moyen ou par aultre, le font continuellement trotter et courir, et le plus grand desplaisir qu'ilz ont est quand ledict argent demeure en leurs bourses, faulte de trouver à qui les prester et bailler audict intérest, car leur nature et intention ne tend que à la seulle avarice et eulx enrichir, sans sçavoir pourquoy ou par qui.

Et, pour ce que dessus vous avez peu veoir clairement et appertement le prouffict que font cent escuz en un an à celuy qui les preste et la dommaige que en receoit celuy qui l'emprunte audict pris, et, pour la mesme raison, facillement juger la perte de mil escuz et dix mil escuz, et du plus et du moins, à l'équipolent.

Il est vray que iceulx mauldictz usuriers ne trouvent guères personne qui vueille prendre ou emprunter grande somme audict pris de cinq solz tournois pour escu le moys, et la plus grande dont j'ay ouy parler a esté de trois à quatre cens escuz.

Et, entre les preneurs d'argent, ceulx qui y tumbent et plus tost se treuvent deceuz et trompez sont les jeunes gens, femmes et aultres paouvres et indigentes personnes, qui sont contrainctz de la nécessité ou qui ne sçavent la nature de l'intérest qui consomme, ronge et menge nuict et jour ; et y en a d'aulcuns desdictz preneurs qui, plus tost que vendre quelzques beaulx meubles qu'ilz ayment, comme seroit bagues, joyaulx ou héritaiges, se laissent tumber en tel inconvé-

Digitized by Google

nient et ne s'aperçoivent sinon quand tout est mengé, cuydant trouver moyen, pendant le temps que ledict intérest leur court dessus, de remédier à leurs affaires ; mais au bout de l'an se trouvent en plus grande ruyne, calamité et misère qu'ilz n'estoient auparavant, et avoir tout consommé, car, pour satisfaire, il fault à la fin tout vendre.

Et mesmes que telz usuriers ne prestent jamays argent sans avoir gaiges qui bien souvent vallent quatre fois aultant que les sommes qu'ilz prestent et, devant que lesdictz gaiges sortent de leurs mains, ilz sont consommez et perduz : qui est encores une chose plus inique et reprouvable, et, qui pis est, ilz ne font jamais aulcune congnoissance ne recepissé desdictz gaiges. Et est bien à grand peyne si ceulx qui empruntent sçavent les noms de ceulx qui prestent, car ilz font conduire leurs malheureuses traffiques et négoces par interposées personnes, et voluntiers ilz s'aydent de certaines femmes, que l'on appelle revenderesses des biens, ou de quelquez courtiers qui sçavent leur estre fidelles et secretz ; lesquelz ne font aultre mestier que telz baratz, tromperies et meschancetez ; et y sont si bien faictz que l'on ne sçauroit par leur moyen sçavoir les noms d'iceulx qui prestent, car lesdicts gaiges et l'argent que l'on emprunte passent par les mains des dessusdictz couratiers et femmes, et jamais, pour chose que l'on ayt affaire avec eulx en matière de prest, ilz ne veullent aultres tesmoings que eulx mesmes et la partie à qui ilz ont affaire seulle, sans aultres personnes ; et ce qui les meut de ce faire est la crainte qu'ilz ont d'estre reprins de justice.

Je me suis laissé dire qu'il y a encores d'aultres plus iniques et malignes personnes qui prestent à intérest sur gaige, à raison de deux solz tournois chascune sepmaine pour escu ; et d'autant que je panse qu'il n'y a guères de gens, pour grande affaire et nécessité que les hommes puissent avoir, qui veullent emprunter argent à si grande et merveilleuse usure, qui est par trop exhorbitante, inique et réprouvable, jaçoyt que, comme la vérité est que la moindre desdictes usures, puis qu'elle a excédé le pris de cinq à six pour cent par an, ne vault rien, comme, en parlant de la forme de vivre politiquement, il sera plus à plain déclairé. Et de l'intérest cy dessus mentionné, pour estre chose trop impertinente et du tout damnable, n'en parleray plus avant ; et, en retournant à mon propos, parleray à présent des aultres espèces d'usures et de ceulx qui s'en meslent, qui sont semblablement usuriers, mais non tant avaricieux ne corrosifz ou violens, pour ce qu'ilz se contentent de deux solz pour moys pour escu, ou moins ; autres y a qui se contentent d'un sol pour mois pour escu, jaçoyt que tous ensemble ne vallent riens.

Une aultre espèce d'usuriers se trouvent par tous pays qui, s'ilz sont requis par les gentilzhommes ou aultres personnes de leur faire prester quelque somme de deniers pour subvenir à leurs grandes nécessitez et affaires, ilz font responce qu'ilz n'ont d'argent contant, mais qu'ilz ont quelque aultre marchandise ou vaisselle d'argent, et que, pour leur faire plaisir, ilz la leur vendroient à payer à trois, quatre ou six mois : ce que les paouvres nécessiteux accordent ; et néantmoins lesdictz marchans qui prestent ladicte marchandise ou vaisselle, soubz couleur et umbre de charité, en demonstrant de voulloir faire grand plaisir ausdictz emprunteurs, si l'aulne d'un drap de laine ou de soye vault six livres le plus, ilz en feront payer neuf ou dix, et si le marc de ladicte vaisselle vault quinze ou seize livres, ilz en feront payer dishuit, dixneuf, vingt, ou vingt deux livres tournois, mais qu'ilz ayent seullement quelque couleur que icelle vaisselle soit bien faicte, ouvrée et

Digitized by Google

dorée ; et le semblable en font de toutes espèces de marchandises et denrées, tellement que, si lesdictz usuriers baillent marchandise ou vaisselle ausdictz paouvres emprunteurs pour la somme de cent escuz, ilz ne les revendent pas plus hault pris que de cinquante ou soixante escuz le plus : qui est en six mois de cent escuz cinquante de perte ; et, la plupart du temps, lesdictz marchans mesmes sont les achepteurs : qui est appellé vulgairement *revente sans changer de main.*

Et telle manière de prester à usure et intérestz est pareillement inique pour les preneurs, d'aultant qu'ilz sçavent bien le pris des marchandises qu'ilz prennent et leur sont vendues, mais ils ne savent le prix qu'ils les revendront et, quand ilz le sçauroient bien, il ne leur peult de riens servir, car la perte y est tousjours manifeste pour eulx et si grande que, au bout de l'an, l'intérest en revient à plus de cent pour cent, et bien souvent ilz vendent ausdictz souffreteux des marchandises qu'ilz n'ont en leurs maisons ne possession et, en lieu de ce, font bailler argent comptant en rabatant du pris qu'ilz ont vendu ladicte marchandise : choses qui certainement sont par trop pernicieuses, malignes, mauvaises et hors de toutes formes de raison. Et est à noter que, en toutes les espèces et sortes des intérestz susdictz, soit par le moyen de changes ou aultrement, lesdictz marchans, banquiers et usuriers ont certaines interposées personnes que l'on appelle courtiers, comme a esté dict, qui font les ambassades et vont au devant de tous ceulx qu'ilz sçavent avoir nécessairement affaire d'emprunter argent, qui sont aussi peu tollérables à cause de leur mauvaise vie que lesdictz banquiers et marchans usuriers.

Et, à ceste cause, les roys et princes anciens et modernes ont tâché mectre hors de leurs royaumes, provinces et pays tous estrangers eulx meslans du fait desdictz intérestz et usures, et punir griefvement ceulx qui sont subgectz à leurs dictz royaumes, provinces, républiques et pays, congnoissans que telle manière de gens ne peuvent porter prouffict où ilz sont, mais au contraire très grand préjudice et dommaige, parce que certainement l'origine desdictes usures et intérestz ne fut jamays inventée que par les infidelles et gens qui vivent sans foy et loy et ennemys de toutes bonnes mœurs et vertuz, et qui n'ont aultre dieu devant les yeulx que l'argent, ne aultres soucy ne pensement en ce monde, sinon que d'accumuler et mectre tresor ensemble, en quelque manière que ce soit, *per fas et per nefas.*

Et ayant aussi considéré qu'il ne suffist ausdictz usuriers de commettre le crime des dites usures ès pays où ils conversent et trafiquent ; mais, au moyen de ladicte conversation, ilz apprennent à tous ceulx qui les hantent, encores qu'ilz ne soient de leur lignage, parens ou aliez ne de leur nation, tellement que pour le jourdhuy, la malheureuse forme et manière de prester argent à usure est semée et mise en usage par tous les royaumes, provinces et pays du monde, n'y a guère de citez, villes ou bourgz entre les chrestiens qu'il n'y ayt quelzques personnes qui s'en meslent, soient juifz, infidelles ou chrestiens, et mesmes les gens ecclésiastiques[1] ; encores que ce soit contre la loy de Dieu et foy des chrestiens ; et en ont si bien aprins le mestier qu'ilz font pis, et plus illicites et reprouvables contractz desdictes pernicieuses et iniques usures que ne font lesdictz juifz et aultres infidelles. Et si lesdictes usures sont pratiquées et exercées audict royaume de France, je le laisserai à juger par ceulx qui, par nécessité ou aultrement, y ont passé et passent tous les jours, comme il est notoire à toutes personnes qui sçavent et entendent la vérité des choses et qui ont veu et congneu par certaine expérience tout ce que dessus.

1. Du Moulin a cité plusieurs cas de ces usures des gens d'Église [H. H.].

Digitized by Google

Je croy qu'il a esté assez parlé des gens estrangiers que les roys, princes et seigneurs, gouverneurs et administrateurs des républiques anciennes et modernes ont mis grande et extrême diligence de chasser, desrassiner et mectre hors de leurs régions, provinces et pays. A présent il est besoing de narrer la qualité et nature de plusieurs aultres personnes estranges qui sont de si bonnes mœurs et vertuz que, en tous pays où ilz conversent et demeurent, ilz se font aymer et honnorer de toutes manières de gens, à cause des bons exemples et doctrines qu'ilz demonstrent aux aultres pays où ilz font residence avec leurs saiges et très doctes sciences de lettres sacrées et humaines ; les aucuns aultres, en art de médecine ou philozophie, moralle et astrologie ; et, les aultres, avec l'industrie et artiffice de l'architecture ; et, d'aucuns, en la vertu et expérience des armes ; et les marchans usans et exerçans loyaulment, royaument, franchement et sans fraulde leur traite et traffique de marchandise, sans entreprendre esdictz royaumes et pays où ilz conversent et demeurent aucune chose qui puisse porter préjudice ne dommaige ausdictz royaumes ne aux habitans d'iceulx.

Sont aussi plusieurs aultres qui ont aussi aucunes belles et bonnes inventions qui peuvent servir grandement au faict des républiques des pays où ilz font leur demeurance ou conversent, et telles qualitéz de personnes qui sont un grand nombre, des rois, princes et grandz seigneurs ont esté tousjours et sont encores grandement aymez, privilégiez, honorez et tenuz en grande réputation et recommandation, combien qu'ilz soient estrangers et non naturelz desdictz royaumes et pays ; d'aultant que de leur naturel ilz sont si bons qu'ilz ne sçauroient, pourroient et ne vouldroient nuire aux personnes, mais plustost porter prouffict, faire plaisir et utilité par tout où ilz demeurent, et telz personnages, selon mon petit et paouvre jugement, me semble qu'ilz doibvent estre receuz en tous royaumes et pays, mesme au royaume de France, plustost que ceulx dont a esté parlé cy devant. Qui est ma conclusion et clause finalle de ce présent quatriesme volume, pour entrer au cinquiesme de mondict discours, auquel sera traicté le commencement de la forme que les saiges roys, princes, seigneurs et gouverneurs ont tenu en leurs pollitiques, faisant mention de celles que ont esté jugez estre le plus nécessaire, prouffictable et facille à observer ; et par ordre après s'ensuivra le demourant, affin de vous accomplir du tout la teneur de ma dicte promesse.

RÉAL AU 31 MAI 1793

Réal habitait avec sa famille rue des Bons-Enfants, section de la Halle aux blés. Il avait été l'orateur de cette section jusqu'au moment où, par leur vote, les Parisiens l'avaient porté au siège de premier substitut de Chaumette, procureur de la Commune de Paris. Le second substitut de Chaumette était Hébert. Dans ce poste important de la municipalité parisienne, poste d'écoute en quelque sorte où toutes les rumeurs des sections venaient se

Digitized by Google

fondre, parfois s'amplifier, Réal allait se trouver, entre Chaumette et Hébert, devant de sérieuses difficultés.

Depuis le commencement de mai, les accusations lancées contre les Girondins par les sections de Paris et par le club des Jacobins commençaient à se dégager de la confusion. L'accusation d'avoir voulu sauver le roi n'était qu'un grief épisodique dans la lutte ouverte entre les Girondins et la Commune de Paris qualifiée de « pouvoir despotique et anarchique » menant la Convention. A celle-ci la Gironde voulait opposer des organismes régionaux nommant un Parlement qui aurait tenu ses assises à Bourges. Ce but avoué par les Girondins était évidemment utopique et d'une conception singulière au moment où la Vendée dressait la tête, lorsque la levée de 300,000 hommes ne rencontrait pas que des approbations dans les départements.

L'agitation parisienne se déclencha soudain lorsque Guadet, le 12 avril, lut à la Convention la circulaire que Marat, comme président des Jacobins, avait, une semaine auparavant, adressée aux Sociétés affiliées, exigeant la destitution des Girondins. Guadet demandait l'arrestation de Marat.

Soit que Réal ait agi à l'instigation de Danton qui était alors son ami, en apportant une justification à l'effervescence parisienne, soit encore qu'il ait voulu guider le mouvement pour en être plus facilement le maître, Réal commença une manœuvre qui allait avoir les conséquences les plus graves. Il rédigea et fit présenter à la section de la Halle aux blés par son collègue Lachevardière une pétition où tous les griefs jusqu'alors vagues et obscurs se trouvaient précisés[1]. Il concluait par la demande d'éloignement de la Convention de vingt-deux Girondins.

Cette pétition fut envoyée à l'instant aux quarante-huit sections de Paris en vue d'une rédaction définitive à soumettre au Conseil général de la Commune. Le texte arrêté par les commissaires des quarante-huit sections fut porté à la Convention ; Pache, maire de Paris, accompagnait les commissaires. La Convention en entendit la lecture le 15 avril 1793. L'orateur choisi était Rousselin de Saint-Albin, le futur secrétaire de Barras, condisciple de Réal et son ami.

Dans le préambule, les Parisiens se défendent de vouloir faire « bande à part ». Leur but est d'éclairer la France sans faire acte exclusif de souveraineté. Ils émettent un vœu et demandent à la majorité de leurs frères des départements de lui donner force de loi. « Les Parisiens », disent-ils, « ont commencé les premiers la Révolution, en renversant la Bastille, parce qu'elle dominait de plus près sur leurs têtes ; c'est ainsi qu'ils viennent aujourd'hui attaquer la nouvelle tyrannie, parce qu'ils en sont les premiers témoins. Ils doivent jeter les premiers, dans le sein de la France, le cri de l'indignation. »

Puis l'accusation se précise ; la liste des crimes imputés débute par le reproche habituel de collusion des Girondins avec les ministres.

Ils trafiquaient avec le tyran, par Boze et Thierri ; ils voulaient lui vendre, à

1. Beaulieu, *Essais historiques*, etc. Bibl. nat., La 32/67.

Digitized by Google

prix d'argent et de places lucratives, la liberté et les droits les plus chers du peuple. Brissot, quelques jours avant le 10 août, voulait prouver que la déchéance serait un sacrilège, et Vergniaud osait annoncer au Corps législatif que, malgré le vœu connu du peuple, il ne proposerait jamais aucune mesure qui pût amener cette déchéance. Guadet protégeait les trahisons de Narbonne ; la mémorable journée du 10 a arraché de leurs mains les pouvoirs qu'ils s'étaient appropriés ; ils ont voulu perpétuer leur dictature ministérielle ; ils ont présenté à l'Europe comme une idole, ce Roland, cet empoisonneur de l'opinion publique[1].

La pétition aborde ensuite, de front, l'opposition entre Paris et la province. Les Girondins se seraient attachés à calomnier le peuple de Paris dans les départements.

Ils ont montré Paris comme usurpateur, pour qu'on oubliât leurs usurpations particulières ; ils ont voulu la guerre civile pour fédéraliser la République ; ils ont, à l'aide de Roland, présenté les Parisiens à l'Europe comme des hommes de sang. Après avoir, par ce moyen perfide, aliéné le parti libre et populaire de l'Angleterre, ils ont sollicité la guerre offensive ; ils ont, sous le faux amour des lois, prêché le meurtre et l'assassinat.

Au moment même où Lepelletier venait d'expirer, où Léonard Bourdon était percé de coups, Salles écrivait dans le département de la Meurthe d'arrêter ses collègues les députés commissaires, comme des désorganisateurs et des factieux.

Gorsas, ce calomniateur déhonté, qui ne rougissait pas, il y a quatre jours, d'excuser publiquement Dumouriez, au mépris d'un décret qui défend de prendre le parti de ce scélérat, sous peine de mort ; ce Gorsas, trouvé clandestinement à la Tour du Temple quinze jours avant la mort du tyran, était le thermomètre du traître Dumouriez et de son perfide état-major qui, ses feuilles à la main, faisait circuler le poison dans l'armée, au lieu de laisser apercevoir aux soldats le véridique Bulletin de la Convention. Cette preuve n'est pas la seule de leur complicité avec Dumouriez ; leur conduite, leur correspondance déposent contre eux sans réplique. Quand Dumouriez est venu faire à Paris son voyage mystérieux, quels sont les hommes qu'il a fréquentés[2] ?

Et, un peu plus loin :

Quand Brissot et ses adhérents, sous le vain nom de l'amour des lois, criaient à l'anarchie, Dumouriez répétait le même cri ; quand ils voulaient déshonorer Paris, Dumouriez en faisait autant ; quand leurs efforts impuissants voulaient fermer les Sociétés populaires, ces foyers de l'esprit public, Dumouriez chassait des clubs les hommes libres, comprimait de tous ses moyens l'essor de l'opinion et de la vérité ; quand, d'après les indications perfides et si souvent répétées du ministre Roland, ils demandaient une force départementale et prétorienne pour les garder, Dumou-

1. *Moniteur* du 18 avril. Réimpression, t. XVI, p. 156-157.

2. Cette dernière phrase reflète les constantes allusions que, dans son *Journal de la République*, Marat faisait aux actes de Dumouriez et de certains Girondins. Marat avait, depuis octobre, avec perspicacité, discerné les visées de Dumouriez. La petite maison de Talma, rue Chantereine, lorsque Dumouriez y fut reçu, avait failli être le siège d'un complot analogue à celui que Bonaparte réussira le 18 brumaire an VIII, dans le même lieu.

Digitized by Google

riez voulait aussi venir sur Paris protéger ce qu'ils appelaient et appellent encore entre eux la partie saine de la Convention, et que nous nommons ses plus grands ennemis. Leurs vœux et les actions de ce traître se sont toujours rencontrés. Cette identité frappante n'est-elle point complicité?

Mais voici la péroraison ; elle ne laisse place à aucune ambiguïté. L'expulsion est réclamée et en même temps sa justification est développée.

La République aurait-elle donc pu renoncer au droit de purifier sa représentation? Non, sans doute ; la révocabilité est son essence, elle est la sauvegarde du peuple ; elle n'a point anéanti la tyrannie héréditaire pour laisser aux traîtres le pouvoir de perpétuer impunément les trahisons ; déjà, le décret de cette révocabilité, droit éternel de tout commettant, se prononce dans tous les départements de la République ; déjà l'opinion unanime s'élance pour vous déclarer la volonté d'un peuple outragé ; entendez-la !

Les signataires demandaient que l'adresse fût communiquée à tous les départements par des courriers extraordinaires. Une liste était jointe de « mandataires coupables du crime de félonie envers le peuple souverain, afin qu'aussitôt que la majorité des départements aura manifesté son adhésion ils se retirent de cette enceinte[1] ».

Il faut insister sur ce dernier point, car c'est là toute la différence entre la séance du 15 avril, voire même la journée du 31 mai, et la séance du 2 juin. La pétition de la Halle aux blés, approuvée par les Jacobins et par la Commune de Paris et lue à la Convention, ne vise que *l'expulsion* des Girondins. Les événements qui allaient se succéder du 15 avril au 31 mai devaient transformer l'expulsion réclamée en une procédure d'arrestation qui mena les Girondins à la mort.

Car, dans ces quarante-huit jours, les dangers nés de la Vendée s'étaient aggravés. Les Girondins, attaqués à la Convention et dans les feuilles parisiennes, réagissaient violemment. La guerre allumée entre eux et la Commune de Paris prenait une tournure de plus en plus aiguë. L'irritation devait être portée à son comble lorsque, sur l'initiative de Guadet, la Convention décréta Marat d'accusation pour avoir signé et envoyé aux filiales départementales des Jacobins l'adresse de la Halle aux blés. Cette manœuvre des Girondins, des plus maladroites parce qu'il était trop évident que le décret serait rapporté, rompit pour la première fois le dogme de l'inviolabilité parlementaire, rupture qui devait se retourner contre les Girondins quelques jours après.

Santerre, ayant démissionné pour se rendre en Vendée, avait été rem-

1. Étaient désignés : Brissot, Guadet, Vergniaud, Gensonné, Grangeneuve, Buzot, Barbaroux, Salles, Biroteau, Pontécoulant, Petion, Lanjuinais, Valazé, Hardy, Lehardy, Louvet, Gorsas, Fauchet, Lanthenas, Lasource, Valady, Chambon. Six de ces membres ne furent pas compris dans le décret d'arrestation ; d'autres les remplacèrent sur la liste dressée par Couthon, Marat et Legendre.

Digitized by Google

placé à la tête de la garde nationale par Boulanger qui, précisément, commandait la section de la Halle aux blés. Le 18 mai, la Convention nommait une commission de douze membres pour enquêter sur les faits et gestes des sections parisiennes. Son premier soin avait été de casser la nomination de Boulanger et d'ordonner l'arrestation d'Hébert, de Dobsen, de Varlet, de Marino, principaux membres de la Commune. Paris allait répondre par l'insurrection ; les sections se soulevèrent à la voix de Robespierre, réclamant la libération de leurs membres arrêtés et la cassation de la Commission des douze.

A ce moment, Réal, qui avait, à la Halle aux blés, soufflé le vent, comprit qu'il récoltait la tempête. Il craignit de voir Paris à sang et à feu et tenta d'enrayer le mouvement ; c'était trop tard.

Emprisonné le 10 germinal an II, lors du procès des Dantonistes, Réal, dans un mémoire apologétique[1], justifie la journée du 31 mai. Il écrit :

Premier substitut du Procureur de la Commune, je me suis trouvé entre Chaumette et Hébert. Il est un homme qui pourrait dire tout ce que j'ai souffert au milieu de ces deux hommes que l'ambition et la soif de l'argent dévoraient, cet homme est Pache. Malgré les pièges qui m'étaient tendus, j'ai montré la fermeté d'un homme qui voulait la République une et démocratique et le caractère d'un républicain qui voulait un gouvernement nerveux. J'ose affirmer que, seul du Parquet, j'ai soutenu la journée du 31 mai. Chaumette avait la colique et s'était retiré ; Hébert criait beaucoup, mais il avait perdu la tête, et, dans le moment terrible où la Convention était sortie en Corps, lorsqu'on n'espérait point encore l'arrestation des fédéralistes, lorsqu'il ne sortait de la tribune municipale que des avis ou bêtements féroces ou pusillanimes, seul j'ouvris un avis qui, à la vérité, devint inutile par le décret salutaire d'arrestation, mais qui eût sauvé la chose publique, qui eût maintenu l'énergie du mouvement si le décret n'eût point été rendu.

Que le Comité lise mon adresse aux Départements ; tout ce que j'avais d'âme, d'énergie, de sensibilité, tout y fut jeté. Les Brissotins et les Girondins ne voulaient pas enfin de la journée du 31 mai, et j'appelle à moi cette mémorable journée. Elle dira ce que je suis ; et certes, quand le Comité aura lu cette séance, quand il aura lu l'adresse dont j'ai parlé plus haut, il prononcera qu'étranger à toutes les factions, je n'ai tenu qu'au seul parti de la liberté.

L'adresse aux départements que nous reproduisons en annexe est un document capital pour l'histoire des événements de mai et de juin 1793. C'est la version dantoniste, complète, de ces journées. Les historiens n'y ont peut-être pas prêté une suffisante attention parce qu'elle n'est citée qu'en sommaire dans le compte-rendu que donne le *Moniteur* de la séance du 6 juin du Conseil de la Commune de Paris :

Réal, premier substitut du procureur de la Commune, *donne lecture d'une adresse qu'il a rédigée.* Les Parisiens y rendent compte à leurs frères des autres départe-

1. Voir *Annales révolutionnaires*, mars-avril 1921.

Digitized by Google

ments des causes qui ont amené les journées du 31 mai et jours suivants, du calme qui a régné au milieu du tumulte des armes, du respect dû aux propriétés, etc. Ils les invitent à venir, le 10 août, dans une fédération générale, resserrer les nœuds qui doivent réunir tous les cœurs républicains et presser ensemble la Convention de donner enfin une constitution à la France.

Le Conseil adopte la rédaction de cette adresse, qui est souvent interrompue par les plus vifs applaudissements.

Bailleul, Tronson-Ducoudray, Villenave[1] et tous autres qui, plus ou moins justement, reprocheront plus tard à Réal son rôle au 31 mai n'ont pas connu son mémoire apologétique. Ils y auraient trouvé de singulières contradictions[2] avec les déclarations que, postérieurement, Réal produisit dans des journaux à sa solde. De celles-ci, voici de larges extraits qui projettent, sur les actes de la Commune de Paris pendant les journées du 31 mai et du 2 juin, des lueurs nouvelles.

Je n'ai pas pu refuser, dit Réal[3], de signer l'arrêt qui aurait été pris par la Commune le 31 mai, arrêté qui, dit-on, chargeait Henriot d'arracher de vive force, du sein de la Convention, les vingt et un membres que la proscription avait dévoués à la mort, et d'opérer la dissolution de la Convention puisque la Commune n'a jamais pris un pareil arrêté, puisque jamais il n'a été proposé dans son sein. Mais voici ce qui aura pu donner lieu à la méprise.

On se rappelle la pétition de la section de la Halle-au-Bled contre les vingt-deux. Elle fut adoptée par la majorité des sections et par le Conseil général de la Commune. Citoyen de la Section de la Halle-au-Bled, premier substitut, j'avais refusé deux fois ma signature au bas de cette pétition.

Le 31 mai, au moment où les insurgés occupaient la salle du Conseil, malgré tout ce que j'avais à redouter du brevet de Brissotin, d'ennemi forcené de Robespierre que Marat m'avait donné dans une affiche, pressé, menacé par Hébert, dans la salle de l'Égalité, j'eus le courage de refuser une troisième fois ma signature au bas de cette pétition, et je ne l'ai jamais donnée.

Cet exposé est manifestement faux ; il est en opposition absolue avec les faits rapportés plus haut. Mais voici quelque chose de plus exact, à propos de la fameuse promenade que fit la Convention le 2 juin.

La puissance qui, le 31 mai, avait cassé et recréé le Conseil[4] s'était conservée

1. Bailleul. Voir *Journal des patriotes de 89* du 6 février 1796. — Tronson-Ducoudray, *Plaidoyer dans l'affaire du Comité révolutionnaire de Nantes.* — Villenave, *Notice historique sur P.-F. Réal.*

2. M. Albert Mathiez, dans les *Annales révolutionnaires* de mars-avril 1921, a le premier, aperçu les différentes couleurs sous lesquelles Réal avait présenté son rôle au 31 mai.

3. *Journal de Paris, National*, 8 et 17 février 1795.

4. Dobsent racontait ainsi la part qu'il avait prise à cette journée : « Il est vrai que, le 31 mai, je me rendis en pantoufles et bonnet de nuit, suivi de cinq à six Jacobins, dans la salle où siégeaient les officiers municipaux et que je leur dis : Au nom du peuple, je vous destitue. Il est vrai qu'une demi-heure après je revins, dans le même costume, avec le même cor-

Digitized by Google

tout entière dans le Comité central révolutionnaire du département de Paris, qui était venu s'établir dans une des salles de la maison commune. Ce Comité, supérieur au Conseil, indépendant, commandait à la force armée ; son existence était publique.

Le 2 juin, vers les six ou sept heures du soir, un des membres de ce Comité monte à la tribune du Conseil, présente le tableau de tout ce qui se passe ; il parle de la promenade de la Convention, des dispositions militaires faites par Henriot, et, dans cette crise alarmante, le Comité, n'osant prendre un parti, demande l'avis du Conseil.

Le silence de la consternation régna pendant quelques secondes. Dans la partie gauche de la salle (où siégeaient les nouveaux commissaires de sections adjoints au Conseil et avec eux beaucoup d'étrangers) des propositions furent faites. Quelques-unes furent extravagantes, quelques autres bêtement atroces. Destournelles, qui présidait, rappela les incendiaires à l'ordre et imposa silence aux imbéciles.

Je sentis la grandeur du péril, et, m'élançant à la balustrade du parquet, je m'adressai au Conseil avec véhémence. La Convention, disais-je, n'est-elle donc sacrée pour nous que quand elle est défendue par des murailles de six pieds d'épaisseur, ou plutôt, en tous lieux, en tous temps, au milieu d'une plaine, comme dans la salle des séances, n'est-elle pas toujours la Convention? Je parlais avec chaleur, je produisis de l'émotion, je m'en aperçus. Jurons, m'écriai-je alors, jurons de périr plutôt que de souffrir qu'il soit porté la moindre atteinte à la représentation nationale. Toute l'assemblée, les tribunes, les membres du Comité se levèrent, prêtèrent avec moi ce serment.

Voilà, dis-je aux membres du Comité présents, voilà l'avis du Conseil. Si vous avez donné des ordres contraires à son vœu, au nom de la patrie, révoquez-les ; craignez-vous la vengeance de vos ennemis? Je vais vous rassurer. Révoquez, je le répète, les ordres, s'ils existent ; apportez-nous ensuite le registre de vos délibérations ; je ne les connais pas, mais je dois penser qu'elles furent prises dans de bonnes intentions, nous les adopterons, nous les signerons individuellement, je les signerai le premier. On ne guillotinera pas cinq cents citoyens, ou si la mort nous attend, persistons, perdons l'honneur avec la vie, mais sauvons la Convention.

Aux voix, criait-on de toute part ; on me bénissait. Pache me serrait la main et me disait : voilà comme il faut se prononcer. Un seul homme, Hébert, s'oppose à mon réquisitoire. C'est un piège, s'écrie-t-il, c'est une liste de proscription ; avec cette liste, on veut nous faire égorger tous. Il parla longuement dans le même sens. J'avais la parole pour lui répondre et le confondre, lorsqu'on annonce au Conseil que le décret d'arrestation provisoire vient d'être rendu. Dès lors, ma proposition devenait sans effet ; elle n'eut point de suite, et je n'ai signé aucun arrêté.

Un an après[1], Réal répondant à une insinuation de Bailleul confirmait ce récit dans une note plus brève, tout autant colorée, mais qui n'apporte d'ailleurs aucun élément nouveau d'information.

tège, dire : Au nom du peuple, je vous rétablis dans vos fonctions... » Villenave, *Notice historique sur P.-F. Réal.*

1. *Journal des patriotes de 89*, 14 pluviôse an IV.

Digitized by Google

* * *

De tout le fatras, en partie contradictoire, que nous avons exposé, il semble résulter que Réal, le 31 mai et le 2 juin, eut une conception politique logique. Délégué de section et de club, membre influent de la Commune de Paris, il se montra partisan résolu de l'intervention auprès de la Convention. Il sentait que les atermoiements des Girondins rendaient impossible la mise en état de défense de la France contre les insurgés du dedans et contre les ennemis du dehors ; il vit qu'aucune grande réforme ne pouvait être réalisée avec eux et par eux. Cette opinion, depuis les travaux des historiens de la Révolution, d'Edgar Quinet à Mathiez, ne rencontre guère aujourd'hui de contradicteurs.

Réal se distingua de ses collègues de la Commune par son opposition à l'emploi de la force contre la Convention, moyen qu'il considérait comme anarchique et tendant à la confusion des pouvoirs. Les délibérations des parlements sous l'influence des forces sociales organisées sont une nécessité inéluctable de la République ; mais des décisions prises sous la pression de l'émeute ne peuvent être que dictées par la peur et non par la raison et le droit. Partisan de l'exclusion des vingt-deux, Réal était contre la tentative d'encerclement de la Convention. Son intervention dans ce sens, si elle s'était manifestée quelques heures plus tôt, eût peut-être sauvé la tête des Girondins.

Louis BIGARD.

ANNEXE

JUSTIFICATION DES JOURNÉES DU 31 MAI ET 2 JUIN 1793

Les Parisiens à leurs frères des autres départements[1].

Encore une fois, la ville aux 600,000 habitants s'est agitée, encore une fois les Parisiens ont sauvé la chose publique... Frères, encore une fois ils seront calomniés.

Les royalistes qui détestent la liberté, les modérés qui en ont peur, les égoïstes qui ne cherchent que le repos, se seront empressés d'inonder les départements de récits dictés par la perfidie, exagérés par la peur ; nous, les hommes du 10 Août, encore appuyés sur nos armes, nous allons vous écrire ce qui s'est passé. Croyez-nous, car le mensonge ne convient qu'au faible, et *nous sommes forts*.

Au moment de sa création, et dès ses premières séances, la Convention Nationale nous a offert, a offert à l'Europe entière, l'affligeant, le scandaleux spectacle d'une division fortement prononcée. Un bon, un mauvais génie n'ont pas cessé un seul instant de s'en disputer l'empire. Ce n'était pas cette opposition salutaire, fille de l'indépendance et sans laquelle la liberté périrait dans l'engourdissement ;

1. Bibl. nat., Lb. 41 /668.

Digitized by Google

c'étaient les conclusions de la haine. La soif de la domination y nourrissait une fièvre ardente ; on y délibérait dans le délire des passions, et le salut public était un vain nom. Cependant, la flamme dévorait notre malheureuse patrie. Au dehors, une ligue abominable menaçait la terre sacrée de l'égalité. Depuis les bords glacés de la Néva jusqu'aux rochers de Gibraltar, tous les brigands couronnés qui pèsent sur l'Europe, tous les esclaves qu'ils traînent à leur suite, s'avançaient pour exterminer 24 millions d'hommes qui ont juré la liberté. Nos armées, après les plus brillants succès, après avoir chassé cette colonne si vantée d'automates prussiens, après avoir vaincu les Autrichiens à Jemmapes, trahies depuis, avaient été contraintes, après les sanglantes journées de Neerwinden, d'évacuer la Belgique et de se retirer en désordre sur notre territoire. Au dedans, le feu d'une guerre civile et religieuse embrasait les départements de l'Ouest et dévorait 90 lieues de pays. Bientôt des nouvelles affreuses. Au nord, le camp de Famars a été forcé, Orchies est pris, Condé sur le point de l'être, Valenciennes est bombardé, notre ligne de défense est rompue, l'armée dissoute, le pays est ouvert. A l'ouest, l'armée des brigands obtient des succès, Fontenay-le-Peuple est emporté, 40 pièces d'artillerie tombent entre les mains des fanatiques, les pays qu'ils parcourent sont incendiés. Dans la Lozère une insurrection nouvelle s'est déclarée, s'est propagée avec la rapidité de la foudre. Mende est au pouvoir des révoltés, Marvéjols est pris, les administrateurs du district y sont égorgés ; le sang coule à Marseille ; à Lyon, 800 patriotes sont massacrés.

De tous les points de la République, les Français désolés tournent leurs regards vers l'Assemblée Nationale ; c'est l'étoile du salut, tous la cherchent au milieu de cette horrible tempête..., et des nuages affreux la dérobent à tous les yeux pendant que la France périt ; des querelles de partis, des haines particulières sont l'aliment unique de ses orageuses délibérations. Paris s'épuise pour le salut de la patrie, des bataillons armés se lèvent dans ses murs et se portent au nord, au midi, vers nos armées ; tous les citoyens sans distinction d'âge ni d'état prennent les armes, tous les bras sont offerts et, au milieu de ce dévouement universel, lorsque tous les cœurs se fondent au feu de l'amour sacré de la patrie, l'Assemblée Nationale, embarrassée dans sa marche, entravée dans ses délibérations par l'amour-propre et l'intérêt de quelques particuliers, semble rester froide au milieu de ce patriotique embrasement. Cependant, l'insolence des ennemis bien connus de notre liberté augmente avec nos revers. Des journalistes effrontés ne gardent plus de mesure ; Paris qui a tant fait pour la Révolution, Paris, la terreur des tyrans couronnés ou autres, est calomnié dans les journaux, dans les lettres particulières : ses habitants sont des antropophages ; ses magistrats sont insultés, ses autorités constituées sont avilies par une faction qui tyrannise la Convention. Le Comité des douze est institué. La haine, la vengeance l'ont composé. Les meilleurs citoyens, les patriotes les plus prononcés sont arrêtés la nuit, au milieu du Conseil général de la commune et, dans l'Assemblée Nationale, on entend cette horrible prédiction : « Un jour le voyageur effrayé demandera sur quelle rive de la Seine a existé Paris. »

Au désordre de la Convention, un étranger eût désespéré du salut de la République. Mais Paris connaissait l'origine du mal, Paris en connaissait le remède.

La Convention était paralysée ; le gouvernement n'avait plus d'action. Une division funeste produisait cette stagnation mortelle, et la division provenait de l'am-

Digitized by Google

bition de quelques hommes dont les motions provoquaient ouvertement le fédéralisme et la dissolution de la Convention. Le mal, une fois connu, demandait un remède prompt, violent, ou la République était perdue. Alors, le Parisien vous salua, journées mémorables du 14 Juillet, du 5 Octobre, du 10 Août ; alors, il jura sur ses armes la liberté ou la mort ; alors, le tocsin sonna, le canon d'alarme fut tiré, 200,000 hommes furent sous les armes ; les piques immortelles hérissèrent encore une fois les rues de Paris et, présentant aux bons citoyens l'espoir du salut, portèrent dans le cœur du méchant la terreur et la consternation. Alors, il fut arrêté de rendre à la Convention sa grandeur, son activité, sa liberté en la débarrassant des hommes qui, depuis huit mois, entravaient ses délibérations, paralysaient ses moyens. Ces hommes étaient connus, signalés depuis longtemps dans des pétitions nombreuses dont ils avaient amorti les coups... Pourquoi tous nos frères des départements n'ont-ils pu voir cette mémorable journée où 200,000 hommes, rassasiés de trahisons et de calomnies, où 200,000 hommes armés ne surent que présenter une pétition et réalisèrent ce bel emblème de la force sacrifiant à la loi.

Citoyens, nos frères, si des hommes vous disent que la liberté de la Convention a été gênée, opposez à ces scélérats le tableau de ses séances, avant et pendant la crise salutaire qui l'a rendue à sa dignité. S'ils se plaignent du style de nos orateurs, répondez que les mêmes hommes qui ont proposé avec énergie des mesures de salut public ont protégé la Convention des atteintes que voulaient lui porter quelques malveillants ; dites à ces hommes que le temple où siège la Représentation du peuple a été sacré ; dites que les mêmes hommes qui demandaient le décret d'accusation s'offraient pour otages ; dites qu'au même instant on prêtait à la maison commune le serment de périr plutôt que de laisser porter la moindre atteinte à la majesté du souverain dont la Convention est dépositaire ; dites qu'au moment où la Convention en corps est sortie du lieu de ses séances, 100,000 baïonnettes ont été baissées devant elle avec un respect religieux ; dites-leur surtout, ce que l'étranger croira difficilement, ce que la postérité admirera, ce qui fait notre gloire, que, dans ce jour redoutable de la colère du peuple, pas une goutte de sang, pas une larme n'ont été versées.

N'en doutez pas, frères et amis, cet heureux résultat fait le désespoir des ennemis de la liberté ; ils voulaient la dissolution de la Convention, et ce jour lui assure un respect, lui prépare des triomphes éternels.

Venez, enfants de la même patrie, venez dans nos murs célébrer la Fédération du 10 Août... Des hommes qui ne sont plus dans la Convention nous menaçaient, nous menacent encore de votre prochaine arrivée. Venez. Accourez... Si d'injustes préventions vous ont aigris contre nous, venez encore, venez plus vite. Nous vous conduirons sur cette place où des frères que la calomnie avait égarés ont reconnu leur erreur, où des hommes qui nous apportaient la guerre ont reçu nos embrassements. Vous viendrez au pied du jeune chêne qu'ils ont planté avec nous, et le chêne de la réunion ne perdra pas son nom.

A l'époque de cette heureuse Fédération, la Convention Nationale, libre maintenant, abandonnée à la grandeur de ses destinées, les aura remplies, et nous nous réunirons pour lui porter nos félicitations.

Mais si de fatales circonstances pouvaient encore retarder sa marche, nous nous réunirions pour lui dire : « Depuis quatre ans les destinées de la France flottent incertaines. Les convulsions d'une révolution longue ne peuvent convenir qu'à des peuples que le fanatisme, que des préjugés dominent. Les Français sont mûrs pour

Digitized by Google

la liberté. Vous bâtissez sur un terrain sûr. Si quelques obstacles vous arrêtent encore, parlez, ils seront détruits, mais nous voulons la liberté, l'égalité, nous voulons le bonheur, donnez-nous un gouvernement. Nous voulons la République, une, indivisible, démocratique, établissez-la. Que l'univers armé contre nous ne vous épouvante pas. Donnez-nous un gouvernement, et l'univers sera vaincu. »

Signé : PACHE, maire.

Pour copie conforme :

COULOMBEAU, secrétaire-greffier.

LE COMTE L. DE SAINTE-AULAIRE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

(1814-1815)

Dans ses intéressants mémoires qui ont été récemment publiés, la reine Hortense raconte que, pendant les Cent-Jours, exactement le 11 avril 1815, au cours d'une promenade en voiture qu'elle fit en compagnie de l'Empereur, à la suite d'un déjeuner à la Malmaison, Napoléon vint à parler de son ancien chambellan, le comte Louis de Sainte-Aulaire, préfet démissionnaire de la Haute-Garonne. Il loua sa conduite. « Sa proclamation », dit-il, « est celle d'un bon Français, qui connaît les malheurs d'une invasion ennemie ; c'est sur cette question que tous les Français devraient s'entendre. J'estime même la manière convenable dont il s'exprime sur les Bourbons. » Et la Reine conclut : « Cet éloge me fit plaisir, et j'y ajoutai, car c'était celui d'un homme de ma société intime dont j'aimais le caractère et l'esprit. »

Cette appréciation honore à la fois l'Empereur, la reine Hortense et le comte Louis de Sainte-Aulaire. Et il semble bien qu'elle fut aussi celle de tous ceux qui approchèrent cet homme d'élite. Un de ses intimes, le comte de Rambuteau dit dans ses Mémoires : « Je crois que, pour l'esprit et le cœur, il a été un des hommes les plus remarquables de notre temps [1]. » Or, le comte de Rambuteau connaissait bien le comte de Sainte-Aulaire : « Sainte-Aulaire se remaria [2] en 1808, quand je me mariai moi-même. Nous fûmes nom-

1. *Mémoires du comte de Rambuteau*, publiés par son petit-fils, p. 95-96.

2. Il avait épousé en premières noces, à l'âge de vingt ans, le 11 floréal an VI (30 avril 1798), Henriette Seiglière-Belleforière de Soyecourt, âgée elle-même de treize ans, fille de M. de Seiglières de Boisfranc, marquis de Soyecourt, et de Wilhelmine-Henriette, princesse de Nassau-Saarbrück. Il eut d'elle deux filles, dont Égédie, qui épousa en 1818, à l'initiative du roi Louis XVIII, le comte, plus tard, duc Decazes (1780-1860), veuf d'un premier mariage contracté en 1805 avec Mlle Muraire, seconde fille du comte Muraire, premier président de la Cour de cassation sous le Premier Empire, laquelle mourut sans enfant en 1806. Devenu veuf à vingt-trois ans (1801), le comte de Sainte-Aulaire se remaria le 29 mai 1809 à Louise-Char-

Digitized by Google

més chambellans en 1809 par le même décret, titrés ensemble, décorés ensemble, préfets ensemble, envoyés tous les deux à la Chambre par les départements que nous avions administrés ; nous siégeâmes ensemble sur les mêmes bancs et, toujours unis dans les affaires comme dans la politique par une sûre amitié, nous rentrâmes ensemble en 1848 dans la vie privée. » De fait il eût été difficile de pousser plus loin le parallélisme.

Le comte Louis de Sainte-Aulaire, lorsqu'il décéda à Étiolles (Seine-et-Oise) le 13 novembre 1854, laissa de nombreux papiers qui, dans sa pensée, devaient évidemment servir d'ébauche aux souvenirs qu'il projetait d'écrire un jour. Parmi ces papiers, quelques notices ont été complétées, coordonnées, annotées et enfin publiées par le fils de l'auteur, le marquis de Sainte-Aulaire, pour les amis de la famille, sous le titre *Portraits de famille*[1]. Le reste a été légué par le marquis de Sainte-Aulaire, quand il mourut lui-même en 1896, à son neveu et filleul, M. le vicomte Emmanuel d'Harcourt, qui décéda en 1928. C'est de ces précieux documents qu'a été tirée la matière du volume intitulé : *Souvenirs*, dernièrement paru par les soins de M. Marcel Thiébaut et qui concerne exclusivement l'ambassade du comte de Sainte-

lotte-Victorine de Grimoard de Beauvoir de Roure-Brison, l'auteur des *Souvenirs*, dont nous parlons plus loin. Sa seconde femme devait lui donner quatre enfants : un fils, Louis, marquis de Sainte-Aulaire (25 mars 1810-28 mai 1896), et trois filles : Victorine, plus tard baronne de Langsdorff (28 juillet 1812-12 octobre 1854), dont la vie a été retracée — admirablement — par sa nièce, Mlle Marie de Sainte-Aulaire (Périgueux, Cassard frères, 1917, in-8°, 209 p., sans nom d'auteur) ; Eulalie, plus tard Mme d'Esterno ; Paule, plus tard Mme d'Harcourt. — Au témoignage du comte de Rambuteau, *loc. cit.*, il avait épousé sa première femme, qui était fort riche, « malgré vent et marée ». La princesse de Nassau, sa belle-mère, passait pour extravagante. Elle était à tout le moins *panier percé*. Le comte de Rambuteau raconte que, des huissiers étant venus saisir chez elle un jour de bal, elle leur dit très aimablement : « Messieurs, vous êtes chez vous ; prenez tout ce que vous voudrez ; laissez seulement les couverts jusqu'après le souper. » Mme de Soyecourt mourut une quinzaine d'années plus tard au château de La Grave, dans la Gironde, chez sa petite-fille Égédie, duchesse Decazes, qui l'avait recueillie. Le marquis de Sainte-Aulaire, qui avait très bien connu dans son enfance la première belle-mère de son père, a tracé d'elle un amusant portrait dans *Portraits de famille*, 2e édit., p. 132 et suiv. Il la dépeint comme « une personne singulière et difficile à vivre ». C'était le moins qu'il pût dire.

1. Cet ouvrage, tiré à petit nombre, est devenu fort rare. Il y en a eu deux éditions. La première, publiée en 1879, chez Cassard frères, à Périgueux, forme un volume petit in-8° de 213 pages, dont 15 d'introduction. Elle concerne l'histoire des années 1750-1810, c'est-à-dire les événements qui marquèrent l'existence, passablement agitée, du comte de Ranconnet-Noyan, grand-père maternel du comte de Sainte-Aulaire, jusqu'à sa mort, survenue en 1810, ainsi que la vie de sa fille (née en 1756) et de son petit-fils (né en 1778) jusqu'à cette même époque. Une seconde édition parut, en 1893, chez les mêmes imprimeurs (1 vol. petit in-8° de 163 p.). Ce volume, bien que portant le chiffre II sur le titre, n'est pas, à proprement parler, une suite du précédent. Il embrasse les années 1750-1854, c'est-à-dire que le récit des événements y est conduit jusqu'à la mort, presque simultanée, de la comtesse de Sainte-Aulaire et du comte Louis, son fils. Il se compose, en réalité, de trois parties : 1° p. 1-106, reproduction, parfois textuelle, le plus souvent abrégée, de la première édition ; 2° p. 107-117, récit des dernières années et portrait moral de Mme de Sainte-Aulaire ; 3° p. 119-163, notice sur le comte de Sainte-Aulaire, par son fils, le marquis.

Digitized by Google

Aulaire à Vienne (1832-1841)[1]. Mais cette publication est loin d'avoir épuisé la provision de manuscrits, et il est grandement à désirer que d'autres moutures soient tirées du même sac. Quoi qu'il en soit, l'attention publique a été ainsi, et de la façon la plus heureuse, attirée sur cet homme éminent, qui fut un bon serviteur de l'État, et le comte de Sainte-Aulaire est rentré dans le plan de l'actualité.

Quelque impertinence qu'il y ait à parler de soi, nous devrons mentionner pour mémoire que nous avons eu déjà l'occasion de nous occuper de ce personnage[2]. Mais, du point de vue d'où nous l'avions considéré, nous n'avions pas eu à étudier en lui le préfet qu'il devint, ni, par conséquent, à faire état de sa proclamation aux habitants du département de la Haute-Garonne qu'il administrait au début des Cent-Jours. C'est justement pour éclairer l'appréciation que l'Empereur, au rapport de la reine Hortense, porta sur ce manifeste, encore dans sa fraîche nouveauté[3], qu'il nous a paru intéressant de revenir sur notre étude précédente. Nous nous aiderons en cela, pour mieux comprendre l'événement, des délicieux *Souvenirs* de la comtesse de Sainte-Aulaire, seconde femme du comte Louis, dont la famille se devrait également — et nous devrait bien — de donner une nouvelle édition complétée, l'ancienne, qui ne fut, d'ailleurs, pas mise dans le commerce, étant depuis longtemps introuvable[4]. Du reste de la vie du comte, nous ne rappellerons que l'essentiel, notre objet actuel étant strictement limité à cet incident de sa carrière administrative.

Louis-Clair de Beaupoil, comte de Sainte-Aulaire, était né le 9 avril 1778 au château de La Mancelière, commune de Baguer-Pican, canton de Dol, arrondissement de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), de Joseph de Beaupoil de Sainte-Aulaire, chevalier, comte de Sainte-Aulaire (1758-1829), et de Marie-Louise-Égédie de Ranconnet de Noyan, demoiselle d'Escoire (1756-1854). Élève des collèges Louis-le-Grand, puis Mazarin, à Paris, où sa mère était venue demeurer pendant l'émigration de son mari, il fut reçu le 26 ventôse an II (16 mars 1794) à l'École nationale des ponts et chaussées. Il cumulait, d'ailleurs, le titre d'élève de cette école avec celui, plus modeste, de garde national. C'est en cette dernière qualité qu'il fit partie, le 9 thermidor, de l'escorte qui conduisit Saint-Just de l'Hôtel-de-Ville aux Tuileries. Il resta à l'École des ponts et chaussées jusqu'au 1er nivôse an III (20 décembre

1. Calmann-Lévy, 1927, 1 vol. in-8°.

2. *En marge des Portraits de famille du comte de Sainte-Aulaire*, dans *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XXXVIII (1911), p. 62-82.

3. La proclamation est datée du 4 avril ; elle fut reproduite dans le *Moniteur universel* du 11 ; le propos de l'Empereur fut tenu ce même jour.

4. Périgueux, Bounet, 1875, in-8°, VI-297 p. Les *Souvenirs* — imprimés — s'arrêtent à la révolution de juillet 1830, mais nous savons, de source certaine, que le manuscrit va beaucoup plus loin. La notice que le marquis de Sainte-Aulaire a consacrée à son père dans la seconde édition (1893) des *Portraits de famille* (p. 119-163) passe très vite sur les événements de cette époque.

Digitized by Google

1794), où il fut admis à l'École centrale des travaux publics, qui devait devenir l'École polytechnique. Il en sortit dans le corps des ingénieurs géographes dont il fit partie jusqu'à son premier mariage (1798). Resté à l'écart de la vie publique jusqu'à sa seconde union, peu de temps après celle-ci, à la fin de 1809, il fut nommé, sans l'avoir aucunement sollicité, chambellan de l'Empereur. Préfet de la Meuse (12 mars 1813), puis de la Haute-Garonne (13 octobre 1814), démissionnaire de cette dernière fonction, le 4 avril 1815, à la suite des circonstances que nous allons rapporter, il fut successivement : sous la Restauration, député de la Meuse (1815), puis du Gard (1818 et 1822) (à ce titre, il vota constamment avec les libéraux), réélu à la fois en 1827 par le IVe arrondissement de la Gironde (Libourne) et le IIe de la Meuse (Verdun), pair de France en 1829[1]; pendant la Monarchie de Juillet, ambassadeur à Rome (1831), à Vienne (1833-1841), à Londres (1841-1847). Membre de l'Académie française depuis 1841[2], il décéda à Étiolles le 13 novembre 1854[3].

Nous avons dit tout à l'heure que le comte de Sainte-Aulaire accepta en 1809 la clef de chambellan sans l'avoir demandée. Pourquoi? Cela est à considérer pour la clarté de ce qui va suivre, car on ne saurait comprendre le rôle du comte en 1814 et en 1815 sans connaître ses antécédents, au moins du point de vue politique. La comtesse, dans ses *Souvenirs*, s'est expliquée sur ce point avec franchise.

Sans jamais s'être livré à aucune passion politique, M. de Sainte-Aulaire se trouvait, par sa famille, par la mienne, appartenir à l'opposition du faubourg Saint-Germain[4]; c'est là sans doute ce qui le fit choisir. L'Empereur, voulant rattacher l'ancienne aristocratie à sa nouvelle grandeur, cherchait les hommes jeunes sans antécédents de haine personnelle contre lui, et cependant assez bien établis dans le parti ennemi pour en attirer d'autres par leur exemple. Mon mari délibéra avec lui-même d'abord, puis avec ses parents, avec ma mère surtout dont il craignait de blesser les sentiments intimes; enfin, il accepta sans plaisir, mais surtout pour éviter que l'éclat d'un refus le jetât dans une opposition violente dont il prévoyait déjà toutes les fautes. Il accepta, tout en jugeant bien aussi les difficultés, les chagrins que lui attirerait sa détermination. C'est ce qui ne manqua pas d'arriver. D'abord personne ne voulut croire à son *imparticipation* absolue. On supposa que, comme tous les autres, il avait plus ou moins sollicité cette clef de cham-

1. Après la mort et en remplacement de son père qui, nommé par ordonnance royale du 5 mars 1819, siégea du 27 juin 1821 à sa mort, survenue le 19 février 1829. A la différence de son fils, il se montra toujours royaliste intransigeant.

2. A cause de son *Histoire de la Fronde*, 1827, 3 vol. in-8°. Il avait également traduit plusieurs pièces du théâtre allemand, notamment de Lessing et de Gœthe. Il fut élu le 7 janvier de cette année en remplacement de M. de Pastoret. Il fut remplacé lui-même par le duc de Broglie.

3. On consultera sa notice dans le *Dictionnaire des Parlementaires* par Robert, Bourloton et Cougny.

4. L'opposition royaliste, s'entend.

Digitized by Google

bellan. La société dans laquelle nous avions vécu jusqu'alors devint, pour nous, froide, souvent offensive[1]...

On voit que tout n'était pas rose dans le métier de chambellan de l'Empereur. Domesticité, mais peu dorée, et dont il ne faut pas s'étonner que le ménage Sainte-Aulaire, qui n'avait pas grande fortune pour soutenir le train indispensable[2], se lassa au bout de quelques années. Si l'on devait être surpris de quelque chose, c'est qu'il ne s'en soit pas dégoûté plus vite. Écoutons la comtesse : « Bientôt, M. de Sainte-Aulaire s'ennuya de cette vie oisive et futile de la cour. Il demanda et obtint une préfecture. On lui donna celle de Bar-le-Duc[3]. » Le marquis : « Mon père lui-même se proposait bien de tirer parti de sa position de chambellan pour arriver à des fonctions plus sérieuses[4]. »

Il est permis de penser que le souci d'obtenir une situation moins dispendieuse, sinon plus rémunératrice que celle de chambellan, inclina le comte de Sainte-Aulaire à demander une préfecture, bien que le « travail administratif fût tout nouveau pour lui[5] ».

Il n'entre point dans notre propos de retracer les péripéties du séjour assez bref que le ménage Sainte-Aulaire fit à Bar-le-Duc. Nous renverrons pour cela aux *Souvenirs* de la comtesse, bons à consulter pour qui veut avoir une impression exacte sur ce qu'était pour un haut fonctionnaire la vie dans une petite préfecture de l'Est à la fin du Premier Empire[6]. Le calme des premiers temps ne dura guère. Une seconde fille, Eulalie[7], vint au monde le 12 novembre 1813. Ce fut bientôt la débâcle de la Grande Armée qui, après Leipzig, remplit de malades et de blessés tous les hôpitaux de la région. En janvier 1814, les Cosaques approchèrent de Bar, que les Alliés occupèrent. M. de Sainte-Aulaire ne les attendit pas et expédia à Paris sa femme, son père et ses enfants, moins la petite Eulalie qui resta avec sa nourrice et ne fut renvoyée à sa mère que quelques semaines plus tard. Le comte resta à

1. *Souvenirs*, p. 79-80.

2. Le ménage accusait 30,000 francs de revenus en 1813 dans le tableau que dut remplir le comte de Sainte-Aulaire après son installation comme préfet de la Meuse (Arch. nat., F[1BI] 173[1], doss. *Comte de Sainte-Aulaire*). C'était peu, en effet, pour soutenir un train de chambellan, les émoluments de la charge étant assez minimes. On pouvait, il est vrai, espérer quelque chose de la générosité impériale, mais rien de plus irrégulier que ces aubaines, car l'humeur du Maître était fantasque. M. de Sainte-Aulaire, en 1812, fut désigné pour faire le service auprès de l'impératrice Marie-Louise (*Souvenirs*, p. 87).

3. *Souvenirs*, p. 87-88. La comtesse ajoute à ce propos : « Quelques jours avant celui qui était déjà fixé pour notre départ, sa fille Caroline (deuxième fille du premier mariage) tomba malade, et cette pauvre enfant, qui montrait déjà des qualités pleines de charmes, succomba après quinze jours de maladie. Cette grande douleur augmenta le désir que nous sentions de nous éloigner de Paris, et nous partîmes immédiatement pour Bar. »

4. *Portraits de famille*, 2e édit., p. 159.

5. *Souvenirs*, p. 88.

6. *Ibid.*, p. 88 et suiv.

7. Plus tard Mme d'Esterno.

Digitized by Google

Bar pour attendre les ordres de l'Empereur. Momentanément au moins, car, ces ordres ne venant pas et sachant sa famille en sûreté en Eure-et-Loir, chez la mère de la comtesse, il se crut obligé d'aller retrouver l'impératrice Marie-Louise, auprès de qui il avait fait longtemps le service de chambellan, et il la rejoignit à Blois, où elle s'était retirée. L'Impératrice, qui le tenait en grande estime, le chargea de remettre une lettre particulière à M. de Metternich au moment de l'abdication de Napoléon[1].

M. de Sainte-Aulaire n'avait jamais été un partisan si aveugle de l'Empereur, et il ne lui avait pas, en somme, tellement d'obligations qu'il ne dût se rallier aisément à un ordre de choses, jugé, alors, par lui comme par la grande majorité des gens, durable, et pour lequel il ne pouvait, socialement, éprouver que de l'attrait. Il garda donc sans aucun scrupule la préfecture de la Meuse et revint à Bar avec sa famille. Quelque temps après, le ménage reçut le duc de Berry, qui y passa trois jours et fut acclamé.

Le gouvernement de la Restauration, de son côté, ne boudait pas M. de Sainte-Aulaire, puisqu'il le nomma, le 13 octobre 1814, préfet de la Haute-Garonne. La comtesse écrit à ce sujet : « C'était un grand avancement, mais il nous attrista. Il fallut cependant paraître recevoir cette faveur avec empressement. Aussi partîmes-nous aussitôt que nos adieux et nos paquets furent faits. Mon mari me conduisit à Paris chez sa mère ; lui-même alla seul pour s'installer à Toulouse, où je devais venir le rejoindre au printemps[2]. » M. de Sainte-Aulaire prit possession de son nouveau poste le 8 novembre[3]. Quand la comtesse avoue qu'elle fut attristée de ce changement, le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle n'avait pas tort et que ses pressentiments ne la trompaient point. Cet avancement ne devait pas porter bonheur à son mari.

Si nous avons passé rapidement sur le séjour des Sainte-Aulaire à Bar, nous insisterons davantage sur celui que le comte fit à Toulouse de novembre 1814 à avril 1815, mais sans prétendre épuiser la matière, connue d'ailleurs, dans son ensemble, et qui comporterait un long développement. M. de Sainte-Aulaire était préfet de la Haute-Garonne quand l'Empereur revint de l'île d'Elbe. Il assista, haut fonctionnaire et dans une grande ville du Midi où les passions politiques étaient particulièrement échauffées, au commencement des Cent-Jours. Les événements le portent, ou, plus exactement, l'emportent. Il faudrait, pour les décrire, entrer dans des détails qui déborderaient le cadre de la présente étude, où nous nous sommes simplement attachés à dépeindre la situation d'un Français d'élite, mis brusquement en face d'un cas de conscience terriblement embarrassant. Nous ne retiendrons donc de cet épisode que ce qui peut aider à caractériser, du point de vue psychologique, sa physionomie. Pour le reste, nous nous borne-

1. Cet épisode est rapporté dans la partie encore inédite des *Souvenirs* du comte.
2. *Souvenirs*, p. 119.
3. Arch. nat., F^{1b}I 173^{1} (doss. *Comte de Sainte-Aulaire*).

Digitized by Google

rons à signaler quelle précieuse source d'information constituent pour l'histoire de la période des Cent-Jours à Toulouse les *Souvenirs* de la comtesse de Sainte-Aulaire, confrontés avec les *Mémoires* et *Relations politiques* du baron de Vitrolles[1].

Il avait été convenu entre les deux époux que le comte viendrait à la fin de février à Paris pour chercher sa femme, qu'ils iraient ensemble à Étiolles[2], puis, de là, partiraient pour Toulouse en passant par Bordeaux, où étaient alors le duc et la duchesse d'Angoulême. Ainsi fut fait, mais *quelqu'un troubla la fête.* Les événements, comme on va voir, allaient donner à la *préfecture* de M. de Sainte-Aulaire, dont les jours étaient désormais comptés, un cours imprévu.

Au moment où le comte et la comtesse se réunissaient, l'Empereur, évadé de l'île d'Elbe, débarquait au golfe Jouan (1er mars). Le ménage avait déjà quitté Paris pour Étiolles et Bordeaux, quand la nouvelle en parvint à Paris (5 mars). Elle était encore ignorée à Bordeaux, lorsque les Sainte-Aulaire y débarquèrent, mais elle ne devait plus l'être longtemps. Ils furent invités à dîner par le duc et la duchesse d'Angoulême et se rendirent avec eux, le soir même de leur arrivée, à un grand bal donné à l'hôtel de ville en l'honneur du couple princier. C'est pendant le bal que la nouvelle fut connue.

Le duc d'Angoulême partit aussitôt pour prendre le commandement des troupes. Ordre était donné à tous les fonctionnaires absents de rejoindre leurs postes. Nous partîmes le jour même pour Toulouse par Agen, après avoir pris congé de Mme la Dauphine, qui était fort triste. Son bon sens, joint à l'habitude du malheur, lui faisait prévoir ceux qu'allait encore éprouver sa noble famille, tandis que les gens qui l'entouraient ne voyaient dans cet événement qu'un épisode plein de gloire et de gaieté !... Nous arrivâmes à Toulouse encore étourdis du coup[3]...

La comtesse a reproduit dans ses *Souvenirs* le journal qu'elle écrivait au jour le jour pendant le court séjour qu'elle fit à Toulouse[4]. Ces notations sont intéressantes, car il y avait une telle union dans le ménage que la comtesse exprime toujours, en même temps que ses propres pensées, celles de son mari.

A la date du 23 mars, elle écrit :

Rien de nouveau. Chacun racontait aujourd'hui plutôt son caractère que des nouvelles ; on affirme ce que l'on veut qui soit. Voilà la première crise politique que je vois de si près. Nous passons nos journées dans des alternatives qui fatiguent

1. Les chapitres v et vi du t. II (p. 379-439) sont, à cet égard, particulièrement intéressants.

2. Étiolles, Seine-et-Oise, arr. et cant. de Corbeil. Le château d'Étiolles, ancienne propriété de la marquise de Pompadour, avait été acheté par M. de Ranconnet-Noyan, aïeul maternel du comte de Sainte-Aulaire, quand il eut vendu son château d'Escoire en Périgord.

3. *Souvenirs*, p. 123-125.

4. *Ibid.*, p. 125-148.

Digitized by Google

l'imagination. On s'accoutume, je crois, à toutes les situations ; ce qui est insupportable, c'est d'en avoir une nouvelle toutes les vingt-quatre heures. Notre avenir varie d'un courrier à l'autre[1].

Le 24 mars :

Paris est pris... Mon premier mouvement fut de la joie, je l'avoue ; le second, une humiliation profonde. Depuis quinze jours, l'idée d'un massacre à Paris, amené par la résistance, s'était souvent présentée à moi. Nous étions délivrés de cette chance ; mais par quelle honte ! Comment dire aujourd'hui que la France aimait ses anciens rois, et que cet amour a fait supporter, il y a quelques mois, la douleur de les voir ramenés par des troupes étrangères? On ne les a pas même défendus à Paris, où l'on reçoit à bras ouverts, et sans nul combat, celui qu'on prétendait haïr, et qu'on a accablé d'insultes après sa chute[2].

Du 25 mars :

Nous avons été réveillés ce matin par une estafette qui portait la confirmation de la prise de Paris et annonçait à mon mari l'arrivée d'un commissaire du Roi en manière de dictateur. C'est un M. de Vitrolles, que nous ne connaissons pas[3].

Rien de plus exact. M. de Vitrolles écrit, en effet, dans ses *Mémoires :*

Je m'occupai en même temps d'adresser aux quarante préfets de la rive gauche de la Loire, de la rive droite du Rhône, à ceux de Provence et du Dauphiné une circulaire où je leur annonçais que, d'après les ordres du Roi, je résidais à Toulouse où je devais centraliser l'administration de ces départements avec l'espérance que Monsieur, frère du Roi, viendrait bientôt donner la puissante direction qui devait assurer nos succès et le maintien de l'autorité royale[4].

Nous verrons tout à l'heure que la mission de M. de Vitrolles n'alla pas toute seule et que le *Dictateur*, qui risquait gros, dut un peu à M. de Sainte-Aulaire d'avoir la vie sauve.

Un dernier extrait, à la date du 28 mars :

La courrier de Limoges a passé ; la cocarde tricolore est prise sur toute la route. René de Brosses a quitté cette nuit sa préfecture[5], ne pouvant plus résister et ne voulant pas céder. On l'accuse ici ; cette facilité à blâmer court de poste en poste. Quand le danger réel arrive, on part comme ceux qu'on a accusés la veille, et on l'est par ceux qui partiront demain[6].

Rappelons-nous ce membre de phrase : « ne pouvant plus résister et ne voulant pas céder ». Il éclairera bien des choses que l'on a obscurcies comme à plaisir.

1. *Souvenirs*, p. 127.
2. *Ibid.*, p. 129.
3. *Ibid.*
4. T. II, p. 374.
5. Le comte de Brosses était préfet de la Haute-Vienne.
6. *Souvenirs*, p. 135.

Digitized by Google

Le 4 avril fut connue à Toulouse la nouvelle de la reddition de Bordeaux aux troupes impériales, suivie du départ de la Dauphine pour l'étranger. Depuis quelques jours déjà, les esprits fermentaient à Toulouse. Ce fut la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Il faut lire dans les *Souvenirs* de la comtesse de Sainte-Aulaire le récit mouvementé de ces journées du 4 et du 5 avril, pendant lesquelles son mari défendit du mieux qu'il put une cause qu'il jugeait perdue, en s'efforçant de sauver la vie de M. de Vitrolles qu'il estimait, à bon droit, compromise. Il l'engagea vivement à partir, quand il en était temps encore. L'autre tergiversa. Cependant les derniers préparatifs étaient faits quand un colonel l'arrêta au nom de l'Empereur. M. de Sainte-Aulaire, se sentant débordé, fut à la mairie déposer sa démission, après quoi il s'occupa de faire partir tous ceux des royalistes qui n'étaient pas arrêtés. M. de Vitrolles était au secret et on pouvait tout craindre pour lui ; il faisait cependant contre mauvaise fortune bon cœur, en homme qui en a vu bien d'autres et qui s'est déjà tiré de pas plus périlleux. Le préfet n'avait plus aucun moyen d'action. Un seul mot du général Delaborde, commandant la subdivision militaire, qui avait pris la tête du mouvement, et le prisonnier était fusillé ! Les Sainte-Aulaire quittèrent Toulouse le 6 avril pour rentrer à Paris. Il s'y occupèrent utilement de tirer de Toulouse M. de Vitrolles et ils y parvinrent grâce à Fouché[1] et au comte de Lavalette. Mais il nous faut revenir sur la démission du comte de Sainte-Aulaire et sur la proclamation dont il l'accompagna, puisque, aussi bien, c'est là le principal objet de la présente étude.

Écoutons d'abord ce que dit la comtesse :

Avant de quitter Toulouse, M. de Sainte-Aulaire avait fait une proclamation pour engager les honnêtes employés qui tous désertaient leurs postes à les reprendre au nom de l'Empereur, « afin d'éviter que des misérables tout prêts à les remplacer ne vinssent mettre le pays en désordre et les habitants même en péril par la violence de leur réaction ».

Ces sages conseils étaient accompagnés de paroles pleines de respect pour la famille royale déchue, « sur la triste décision que la Providence semblait prononcer contre une race deux fois bannie, malgré ses vertus[2] ».

1. Fouché, alors ministre de la Police générale (dans le ministère du 20 mars 1815), intervint utilement en faveur de M. de Vitrolles, espérant ainsi se concilier l'appui du Roi et de Monsieur. Il misait de la sorte sur les deux tableaux (cf. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, édit. Biré, t. III, p. 520). Cela lui réussit, mais pas pour longtemps. Vitrolles dit (*Mémoires*, t. II, p. 429) qu'il voulut s'adresser à M. Mollien, ministre du Trésor impérial, et au duc d'Otrante, et il ajoute : « M. de Sainte-Aulaire accepta mes commissions pour M. Mollien, mais malgré tout le désir, toute la passion qu'il montrait pour me servir, il se refusa à tout rapport avec Fouché. » Le témoignage de M. de Vitrolles est sur ce point contredit par celui de la comtesse (*Souvenirs*, p. 148) qui ne parle pas du comte Mollien, mais simplement de Lavalette, Fouché et Mme de Vaudemont. M. de Vitrolles fut transféré de Toulouse au donjon de Vincennes dans le courant d'avril, puis, en mai, à la prison militaire de l'Abbaye. Il ne fut délivré qu'après la seconde abdication de Napoléon (*Mémoires, passim*).

2. *Souvenirs*, p. 148-149.

Digitized by Google

Confrontons maintenant cette assertion avec les pièces du dossier. La lettre de démission, du 4 avril, est adressée au ministre de l'Intérieur[1].

En voici le texte :

Cabinet
du Préfet. Toulouse, le 4 mai 1815.

Monseigneur,

M. le Lieutenant général Delaborde m'a communiqué ce matin les ordres qu'il avait reçus de S. M. l'Empereur. Il m'a sommé de concourir à leur exécution et, sur le champ, j'ai convoqué le conseil municipal. Le drapeau national a été arboré ; les officiers de la garde urbaine ont promis de concourir avec les troupes de ligne au maintien de l'ordre, et la ville jouit d'une tranquillité qui ne me semble pas devoir être troublée. J'ai pris immédiatement un arrêté pour le licenciement des volontaires qui avaient été organisés. J'en ai pris un autre pour ordonner la mise en liberté de tous les hommes arrêtés pour une cause politique. J'ai fait imprimer et afficher une proclamation dont j'ai l'honneur d'envoyer copie à Votre Excellence. J'ignore si d'autres mesures ont été prescrites, l'interruption des courriers ne m'ayant pas permis de recevoir les paquets qui peuvent avoir été adressés aux préfets depuis huit jours. Je supplie Votre Excellence de faire agréer à S. M. l'Empereur ma démission. Les actes que je viens de rapporter lui prouveront, sans doute, qu'elle ne m'est point inspirée par des motifs dont S. M. puisse être offensée. Des considérations particulières aux localités et à ma situation personnelle ne me permettent pas de conserver ma place et me donnent l'assurance que je l'exercerais sans succès pour le bien de S. M. Je sais que j'ai agi irrégulièrement en nommant M. Dantigny, secrétaire général, pour faire l'intérim. Votre Excellence me pardonnera, j'espère, parce que M. Dantigny est, en effet, très propre à cet emploi qui ne convient à aucun des conseillers de préfecture.

Veuillez, Monseigneur, agréer l'hommage de mon respect.

Le préfet de la Haute-Garonne,
Le comte DE SAINTE-AULAIRE.

A la lettre de démission est annexée la fameuse proclamation qui fit couler tant d'encre, fut si reprochée à son auteur et devait tellement influer sur sa carrière ultérieure. Nous la reproduisons ci-après :

Habitants du département de la Haute-Garonne,

Je ne puis vous quitter sans vous exprimer mes regrets. J'ai passé trop peu de temps parmi vous pour qu'il me soit permis d'espérer que vous me conserverez des souvenirs. Mais, si vous avez aperçu dans ma conduite quelques signes de cette affection sincère pour vous, de ce dévouement à mes devoirs, qui, j'ose le dire, a seul dirigé ma conduite exempte de passion et d'intérêt, daignez accorder quelque confiance aux dernières paroles que je vous adresse. La cause des Bourbons est perdue sans ressource ; le Chef de cette famille auguste a quitté la France ; M. le duc de Bourbon n'a pu trouver aucun appui dans la Vendée, où il semblait que devaient se réunir ses plus passionnés serviteurs. Malgré les vertus de Madame,

1. Alors Carnot.

Digitized by Google

l'exaltation supposée des Bordelais, cette ville, comme Paris et Lyon, s'est rendue sans être attaquée, tant il est vrai que c'est par la force des choses que l'antique trône des Bourbons est tombé. Il était permis, il était juste même de le défendre. Il serait absurde aujourd'hui de ne pas connaître que le vœu de la nation est manifesté. Quelques-uns, je le sais, voient une ressource pour cette cause dans les secours des puissances étrangères. C'est, en effet, le seul point d'appui qui lui reste. Mais je ne craindrai pas de le dire : cet espoir est absurde et coupable. Français, pouvez-vous souhaiter que vos intérêts particuliers amènent un malheur général? Avez-vous oublié tous les maux que l'étranger traîne à sa suite? Des circonstances particulières ont, l'année dernière, atténué pour vous les malheurs d'une invasion. Mais que n'avez-vous parcouru les campagnes de l'Alsace, de la Lorraine, de la Bourgogne, de la Champagne, de la Picardie? Vous les verriez encore couvertes de cendres et de débris. Espérez-vous une conduite plus généreuse des Espagnols?

Ralliez-vous à la cause nationale ! Ralliez-vous sous un chef qui a su et qui saura encore faire respecter la France. Que toutes les passions se taisent devant ce grand intérêt de la patrie ! Vous ne pouvez conserver votre existence politique, la prospérité de votre industrie, la sûreté de vos personnes et de vos biens qu'en sacrifiant, sur-le-champ, tous les sentiments qui vous divisent. Je le répète : c'est le premier de vos intérêts, c'est le premier de vos devoirs. Dieu le veut ! Il vous ordonne de vous soumettre aux puissances, et pouvez-vous croire que les discussions subtiles et métaphysiques puissent aujourd'hui vous soustraire à cette obligation? L'Empereur ne reprochera pas sans doute des regrets inspirés par des sentiments honorables. Mais vous ne pouvez ignorer que les moindres signes de rébellion seraient punis d'une manière bien sévère. Vous serez assez sages pour l'éviter et, dans ma retraite, j'apprendrai bientôt, je l'espère, que vous êtes heureux et que les sentiments doux d'affection et de bienveillance ont remplacé les agitations, suites malheureuses et funestes des crises politiques.

Le comte DE SAINTE-AULAIRE[1].

La démission du préfet de la Haute-Garonne fut acceptée le 12 avril[2].

Il nous reste à voir, d'abord, les résultats que cette proclamation entraîna pour son auteur, ensuite, les jugements assez divers qui ont été portés sur elle.

Sur le premier point, nous recourrons aux *Souvenirs* de la comtesse :

En arrivant à Paris, nous trouvâmes ma mère déjà consternée par cette malheureuse proclamation de Toulouse qui avait couru plus vite que nos chevaux de poste. Elle fut si sottement comprise par la Cour et ses amis prévenus[3] que, dès ce moment, M. de Sainte-Aulaire y fut regardé comme un ennemi ; ils auraient voulu que chaque haut fonctionnaire, en quittant son poste, y organisât le désordre, afin

1. Arch. nat., F$^{1b}_{I}$ 173^{1} (doss. *Comte de Sainte-Aulaire*).

2. *Ibid.* M. de Sainte-Aulaire ne fut remplacé dans sa préfecture que le 12 juillet 1815 par M. de Rémusat (Arch. nat., F$^{1b}_{I}$ 172^{5}, doss. *Rémusat*), qui avait été son collègue au titre de premier chambellan de l'Empereur, surintendant des théâtres, et dont la femme, Claire-Élisabeth-Jeanne de Vergennes (1780-1821), a laissé des Mémoires fameux sur la cour de Napoléon de 1802 à 1808. Ils ont été, comme on sait, publiés en 1879-1880 par son petit-fils, Paul de Rémusat.

3. Il faut entendre l'ancienne Cour royale et ses amis.

Digitized by Google

de combattre encore par la désaffection le parti vainqueur. Ce calcul coupable fut partout récompensé après la seconde Restauration et on punit les consciences droites qui s'y étaient refusées. M. de Sainte-Aulaire fut plus étonné qu'effrayé de l'injustice dont il était l'objet ; il se tint fort à l'écart. Ma mère lui ayant dit dans quelles mauvaises dispositions était le faubourg Saint-Germain pour lui, il craignit que les Bonapartistes lui fissent un accueil plus amical qu'il ne voulait le recevoir d'eux. Il fut à Étiolles et me laissa à Paris pour suivre les affaires de M. de Vitrolles. Je devais porter une lettre à la duchesse de Saint-Leu[1] ; je la trouvai bonne et active. Elle écrivit tout ce que je lui demandai et me promit de ne rien négliger pour adoucir la colère de l'Empereur. Quelques jours après, elle me fit appeler pour me tenir au courant des démarches faites ; puis, dans la conversation, elle me dit que l'Empereur s'étonnait de ne pas voir mon mari ; qu'il lui confierait volontiers une grande préfecture, comme Versailles, dit-elle. Lorsque je répétai cela à Étiolles, le lendemain, mon mari me chargea de détourner la proposition, ne voulant accepter cette place ni aucune autre. Déjà il s'était arrangé une vie toute littéraire, plus digne et meilleure pour lui que toute autre dans les circonstances actuelles ; il resta donc à Étiolles, mais sans y prendre l'attitude boudeuse ou violente d'un mécontent. Je passai les Cent-Jours du règne impérial tantôt à Paris, tantôt à Étiolles, assez triste de voir chez ma mère mes anciennes amies me quereller ou me fuir, inquiète, comme tout le monde, des résultats de la guerre dont personne ne prévoyait l'issue. Les *Ultras* tremblaient, et nous n'étions pas contents, car nous n'avions ni le désir de voir les Bourbons triompher par les armées étrangères, ni la confiance que l'Empereur, vainqueur, nous ramenât ses jours de gloire. Le prestige était détruit pour ses amis comme pour ses ennemis : *Napoléon avait été battu.* Vous ne pouvez concevoir quel abîme sans fond ce mal avait creusé pour lui.

. . . . . .

Waterloo fut le signal donné à toutes les lâchetés haineuses... M. de Sainte-Aulaire s'attendait à être renvoyé dans sa préfecture de Toulouse, car il n'avait pas pris très au sérieux les anathèmes lancés contre sa proclamation. Comme il s'était conduit à la fois avec fidélité et prudence, il n'était guère supposable que, dans un moment si critique, on ne rappelât pas tous les administrateurs utiles ; aussi malgré sa répugnance à quitter ses occupations littéraires d'Étiolles, il faisait ses paquets, lorsqu'il lut, dans le *Moniteur*, la nomination d'un autre préfet à Toulouse, M. de Rémusat. Nous fûmes fort blessés, car c'était accréditer les calomnies révoltantes qu'on avait prodiguées à M. de Sainte-Aulaire. Dès ce moment, il prit la résolution de ne demander ni explication ni réparation, et il se remit tranquillement à ses études. Mais, ne voulant pas se classer par sa retraite parmi les ennemis d'un gouvernement auquel, par amour de l'ordre, il souhaitait toutes les prospérités possibles, il exigea que je parusse de loin en loin à la Cour avec ma mère...

Mais l'accueil qu'elle y reçut fut tel, dit la comtesse, que « j'éprouvai une humiliation sociale si sensible que le souvenir m'en est encore amer[2] ». Conclusion :

L'indigne injustice qui pesait sur mon mari me jeta brusquement au milieu du

1. La reine Hortense.
2. *Souvenirs*, p. 149-154.

Digitized by Google

camp ennemi de ma famille et des amies que j'avais eues jusqu'alors ; elles voulurent me retenir en me plaignant, en essayant de me prouver que j'étais au désespoir de la conduite politique de mon mari, et que tout mon cœur appartenait aux *Ultras* et à Mme la duchesse d'Angoulême. Je me révoltai en assurant mes amies que j'étais *fort libérale ;* en cela mon instinct devançait mon jugement, car je n'en avais guère en pareille matière[1].

Le lecteur nous pardonnera, j'espère, cette longue citation des *Souvenirs* de la comtesse de Sainte-Aulaire, mais il fallait, semble-t-il, y puiser largement pour éclairer l'état d'âme assez complexe du ménage, mis brusquement en présence de circonstances aussi difficiles que celles auxquelles il se heurta à la fin de mars 1815. D'ailleurs, les *Souvenirs* sont fort agréables à lire et la rareté des exemplaires qui en circulent autorise un peu la tentation d'en donner des extraits, fussent-ils copieux. Nous ne croyons donc pas devoir nous excuser longuement de l'avoir fait.

Après avoir, à la lumière de ces emprunts, éclairé, par le témoignage même des principaux intéressés, les perplexités de conscience du préfet de la Haute-Garonne, il reste, comme nous l'avons dit plus haut, à exposer (et ce sera plus court) le sentiment des contemporains et de la postérité sur ses *palinodies*, au moins apparentes, et à conclure le débat, aussi impartialement que possible.

Cette mauvaise langue de comtesse de Boigne, qui n'avait l'habitude de ménager personne, même, nous dirions presque, surtout, ses amis, et qui était fort liée avec le ménage Sainte-Aulaire, n'a eu garde de passer sous silence, dans ses *Mémoires*, la fameuse proclamation de Toulouse. Écoutons-la plutôt :

> Je professe pour celui-ci [le comte de Sainte-Aulaire] une amitié qui dure tantôt depuis trente ans. Toutefois, je dois avouer que, dans les premiers moments de la Restauration, il s'était conduit, au moins, avec maladresse. Il avait successivement renié Napoléon, dont il était chambellan, en 1814, et Louis XVIII en 1815, dans les deux villes de Bar-le-Duc et de Toulouse, dont il se trouvait préfet à ces deux époques, d'une manière ostensible et injurieuse qui ne convenait pas mieux à sa position qu'à son caractère et à son esprit, un des plus doux et des plus agréables que je connaisse. Mais il y a des circonstances si écrasantes qu'elles trouvent bien peu d'hommes à leur niveau, surtout parmi les gens d'esprit. Les bêtes s'en tirent mieux parce qu'ils ne les comprennent pas[2].

Le couplet est joli, surtout la *finale*, mais il est plus piquant que juste. Nous dirons tout à l'heure pourquoi.

Et la postérité? Si elle est représentée par les dictionnaires historiques,

1. *Souvenirs*, p. 158-159. La comtesse de Sainte-Aulaire était alors bien jeune. Née en 1791, elle n'avait que vingt-quatre ans en 1815. Elle décéda à quatre-vingt-deux ans en 1873. Elle repose dans le cimetière d'Étiolles entre son mari et sa fille Victorine de Langsdorff, morts tous les deux en 1854.

2. *Mémoires*, t. II, p. 379-381.

Digitized by Google

il faut convenir que le comte de Sainte-Aulaire en sort plutôt maltraité. Le *Dictionnaire des Parlementaires*[1] note, toujours au sujet de la célèbre proclamation : « Cette manifestation équivoque fut, pendant la seconde Restauration, considérée par les Légitimistes purs comme une véritable trahison qu'ils ne lui pardonnaient pas. »

D'accord, mais il reste à savoir si les Légitimistes purs, les *Ultras*, comme l'on disait, avaient, ou non, raison de considérer que le comte de Sainte-Aulaire avait *trahi*.

Il était, dans toute la force du terme, un *libéral*, partisan de la monarchie parlementaire à l'anglaise. Aussi préférait-il et de beaucoup la royauté à l'empire. Sa raison l'y portait et, également, la tendance du milieu aristocratique auquel il appartenait tant par lui-même que par sa femme. Cependant, comme il fallait vire, que l'oisiveté lui pesait et que l'empire semblait alors indestructible, il accepta des fonctions de Napoléon. Mais il le subit, sans plus. La restauration des Bourbons lui apparut au début, et bien qu'ils fussent venus dans les fourgons de l'étranger, un régime acceptable. Il se rallia donc à eux sans déplaisir et sans arrière-pensée. Nul ne croyait, d'ailleurs, au commencement de la première Restauration, que l'éclipse de l'Empereur dût n'être que passagère. Mais l'aveuglement des Bourbons, entêtés à faire revivre l'ancien régime, éclaira promptement le comte de Sainte-Aulaire, qui ne fut, sans doute, pas de ceux que l'orage surprit. Est-ce à dire qu'il crut par avance au retour de Napoléon? Nous ne le pensons pas. Mais le succès de l'équipée impériale lui fit illusion, comme à beaucoup à ce moment. Il pensa que l'Empereur, rétabli sur le trône, durerait, puisqu'il semblait s'orienter, cette fois, dans la voie libérale ; il pensa aussi que la cause des Bourbons était irrémédiablement perdue et il le dit, imprudemment peut-être. Mais il se refusa à rentrer au service de l'Empereur qui ne demandait qu'à le maintenir en place et, sans trahir le serment qu'il avait fait aux Bourbons, il se retira dignement sous sa tente. Dignement, c'est-à-dire sans casser les vitres ni mettre son autorité au service du désordre. *Ne voulant plus résister et ne voulant pas céder*... On se souvient de la ligne de conduite tracée par la comtesse... C'est aussi bien l'explication que le marquis de Sainte-Aulaire donne de la conduite de son père : « Pour maintenir l'ordre et prévenir de sanglantes réactions dans la ville (Toulouse), au milieu d'une population ardente et surexcitée, il dut accepter les événements accomplis[2]... »

Donc, le comte de Sainte-Aulaire *ne trahit pas l'Empereur* en 1814, puisque, après avoir servi son gouvernement jusqu'au bout, il se rallia aux Bourbons, qu'il préférait, avec la quasi-unanimité de la nation. Il *ne trahit pas Louis XVIII* en 1815, puisqu'il refusa de rentrer au service de Napoléon, qui l'eût accueilli avec joie.

1. Par Robert, Bourloton et Cougny.
2. *Portraits de famille*, 2e édit., p. 161.

Digitized by Google

C'est donc à juste titre que l'Empereur, qui se connaissait en honneur, a dit, nous l'avons vu, que la proclamation du comte de Sainte-Aulaire était celle d'un bon Français. Il est particulièrement piquant de confronter cette appréciation avec celle que, de l'autre côté de la barricade, M. de Vitrolles porte sur la conduite du préfet de Toulouse qu'il voyait à l'œuvre :

Dans sa lettre de démission, M. de Sainte-Aulaire ne se ménageait aucun de ces faux-fuyants si communs dans ceux qui obéissent à contre-cœur aux devoirs imposés... Je donnai une entière approbation à cette conduite pleine de noblesse et de loyauté... M. de Sainte-Aulaire m'a dit qu'il ne prolongeait son séjour à Toulouse qu'à cause de moi, qu'il se regardait toujours comme placé sous mes ordres, et qu'il ne partirait que lorsque je lui en aurais donné l'autorisation. On ne pouvait pousser plus loin la loyale conséquence des principes et l'honorable déférence à une autorité déchue... Dans les premiers jours qui suivirent mon arrestation, la population, exaspérée au dernier degré, était prête à se soulever contre la garnison qui l'avait opprimée. M. de Sainte-Aulaire vit le sang prêt à couler dans une lutte trop inégale ; il lui parut de son devoir de réprimer ce mouvement généreux, et il ne vit d'autre moyen que de lui enlever tout espoir. Il le fit par une proclamation où il annonçait que les destinées de la maison régnante étaient terminées ; qu'aucun événement ne pouvait la ramener sur le trône, et que tous les efforts qu'on pourrait tenter seraient aussi inutiles que dangereux[1]...

Napoléon et M. de Vitrolles ! La caution n'est vraiment pas bourgeoise ! Le comte de Sainte-Aulaire peut donc produire, pour garantir sa conduite comme préfet de la Haute-Garonne au début des Cent-Jours, deux témoins, deux juges qu'il est difficile de récuser. Quand ils ont dit que M. de Sainte-Aulaire s'est conduit en bon Français et en honnête homme, on peut les en croire sur parole et ne pas s'embarrasser du reste. M. de Vitrolles, spectateur sur place des événements, a très bien expliqué pourquoi le préfet a cru devoir dire dans sa proclamation que « la cause des Bourbons était perdue sans ressource », alors que, dans son for intérieur, il pouvait ne pas le penser. Il fallait avant tout empêcher toute effusion de sang, et, pour cela, prévenir un conflit entre les Bonapartistes, maîtres des troupes, et les Royalistes récalcitrants. Il était donc de bonne politique de souffler sur les illusions de ces derniers, quitte même à pousser les choses au noir.

Tel est pour nous le vrai sens de la proclamation du 4 avril 1815. Elle nous apparaît sans reproche, heureux si, de l'avoir présentée sous le jour qui nous semble véritable, nous avons pu laver ce parfait honnête homme qu'était le comte de Sainte-Aulaire de ce soupçon de félonie qui n'aurait jamais dû même effleurer sa mémoire.

Est-ce à dire pour cela que, après la seconde Restauration, il fût en droit de « s'attendre à être renvoyé dans sa préfecture de Toulouse », comme le dit sa femme dans un passage de ses *Souvenirs* que nous avons rapporté plus

1. *Mémoires*, t. II, p. 425, 429-430.

Digitized by Google

haut? Cela, c'est une autre histoire! Les *Ultras*, comme l'on sait, n'avaient rien appris, ni rien oublié. Ils n'avaient pas oublié notamment le *De profundis*, jugé par eux désinvolte, que le préfet de la Haute-Garonne avait prononcé sur la monarchie légitime et dont ils ignoraient ou voulaient ignorer la raison. *Scripta manent...*, et M. de Vitrolles, qui, alors, aurait pu éclairer l'opinion des dirigeants, se souciait peu sans doute de remonter seul un courant qu'il sentait dangereux. Il n'y avait pas si longtemps, il est vrai, que M. de Sainte-Aulaire lui avait presque sauvé la vie, mais il n'est si grands services rendus qui ne s'oublient, surtout en politique.

M. de Sainte-Aulaire, jusqu'à ce que les électeurs de la Meuse eussent fait de lui un député, resta donc en disgrâce. Il s'en consola et fit bien. Sa femme laisse entendre qu'il en fut surpris. Une pointe de candeur ne déplaît pas dans cette loyale physionomie et la complète. Cet homme excellent, qui, par l'esprit et le cœur, appartenait vraiment à l'élite de son temps, qui, successivement chambellan et préfet, avait rempli à son honneur les plus grandes charges de l'État, croyait encore à la reconnaissance des grands! Je ne sais plus bel éloge pour son caractère — son intelligence n'étant pas en cause — que d'avoir traversé le monde un peu fangeux de la politique sans se souiller et de s'en être retiré en conservant des illusions.

R. VILLEPELET.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE GRECQUE
(1926-1928)[1]

I. Archéologie et fouilles : *Attique.* — Kastriotis a poursuivi le dégagement du mur ouest de l'Odéon de Périclès, en partie seulement conservé, protégé par l'analemma oriental du théâtre de Dionysos ; cet analemma, découvert sur 7 mètres de profondeur et 25 mètres de long, est formé d'environ dix assises superposées. Près du propylée de l'Odéon, un autre segment de la canalisation de l'Ennéakrounos a été mis au jour. La découverte d'une portion de mur, située à 9m40 au sud du propylée et à 25 mètres du côté nord et appartenant au côté sud de la construction, a permis d'établir les dimensions exactes de l'Odéon : 63m40 × 25m10. — L'École américaine d'Athènes a obtenu la concession des fouilles de l'Agora (voir notre Bulletin précédent, t. CLVII, § I) ; les archéologues grecs participeront à l'entreprise. — Des fouilles complémentaires dirigées par W. Dörpfeld au théâtre de Dionysos ont montré que la scène de l'époque romaine comportait l'installation d'un rideau ; on a découvert une belle œnochoè, de 425 av. J.-C. environ. — Les fouilles de Brückner au Céramique ont permis de dater le *Pompeion* du règne d'Hadrien et d'établir qu'il était détruit au IVe siècle ap. J.-C. ; on a exploré l'espace qui formait la nef orientale de cet édifice et dégagé les murs d'un monument qui doit être l'ancien *Pompeion* (probablement du Ve siècle) ; sous ces édifices, dans des tombeaux de l'époque mycénienne tardive et de l'époque géométrique, on a recueilli des fibules, des épingles et un chaudron en bronze, des vases, une bande d'or avec frise de cerfs et d'animaux féroces, etc. — Sur l'emplacement des écuries royales, on a découvert, entre autres objets, une pélikè, renfermant des ossements, qui daterait du IVe siècle et représenterait le mort assis entre deux femmes por-

1. Sur la méthode suivie pour la rédaction de ce Bulletin, voir les notes placées en tête des Bulletins précédents. Les fouilles de 1928 et une grande partie des publications de 1927 et 1928 seront signalées seulement dans le Bulletin suivant. Dans les comptes-rendus critiques et notes bibliographiques ont été (ou seront) analysés plusieurs ouvrages de 1926, 1927 et 1928 qui ne figurent pas dans le présent Bulletin.

Digitized by Google

tant ses armes. — On a commencé à exécuter un projet d'exploration complète des grandes nécropoles des différents dèmes ; les premières recherches ont eu lieu sur la côte occidentale. — A Éleusis, KOUROUNIOTIS a dégagé des bassins d'époque romaine, établis sur le mur oriental du péribole et recouvrant sur 70 mètres environ les sections de ce mur construites par Périclès. Au sud du sanctuaire, on a dégagé les parties basses d'un bâtiment d'époque impériale : une cour centrale, sans doute entourée de portiques et, au nord, un vestibule à colonnes (peut-être le lieu de réunion d'une association mithriaque) ; on y a découvert une statue d'empereur, probablement de la famille des *Claudii*.

Égine. — Les fouilles de G. WELTER sur la colline du sanctuaire d'Aphrodite ont livré de nombreuses trouvailles : importations crétoises (du M. A. III au M. M. II) ; vases de pierre et abondante céramique des Cyclades. On a découvert également les fondations de deux « trésors », presque carrés, et d'un bâtiment rond de l'époque du temple, etc. [1].

Péloponnèse. — Les fouilles de l'École américaine à Corinthe ont permis de dégager un nouveau tronçon de la rue romaine de Léchaion ; on a retrouvé de nombreuses monnaies ; le pavement est bien conservé. A l'Odéon, on a dégagé la cavea (entourée d'un couloir voûté et orné de mosaïque), la moitié de l'orchestra et les bâtiments de la scène, sur toute la longueur desquels (63 mètres) s'étendait un corridor voûté, également orné de mosaïque et large de 4m60. Vers la fin du IIe siècle, comme l'indiquent des monnaies de l'époque antonine, l'édifice fut remanié pour des combats de gladiateurs. Le passage entourant la cavea porte des traces d'incendie ; on y a trouvé une cachette de monnaies de Gratien, de Julien et, surtout, de Valens et de Constantin II ; comme le théâtre, l'Odéon a donc été détruit à la fin du IVe siècle. — Mentionnons également un système de canaux pour l'écoulement des eaux, peut-être en rapport avec la fontaine Glaukè [2].

Près de l'*Hèraion* d'Argos, BLEGEN a ouvert dix-sept tombes d'époque mycénienne, toutes formées d'un dromos, d'une entrée et d'une chambre creusée dans le roc, mais de plans variés ; chacune semble avoir servi, en moyenne, à dix inhumations successives. De nombreuses trouvailles ont été faites : petits chariots en terre cuite, pierres gravées, couteaux et poignards de bronze et, surtout, plus de 300 vases, dont plusieurs, à peinture mate, sont des exemplaires nouveaux. Sur la terrasse ont été mis au jour des restes de l'époque géométrique : fragment de relief en bronze, coupe proto-corinthienne à inscription incisée, tête de sphinx en terre cuite.

A l'*Asklepieion* d'Épidaure, CAVVADIAS a dégagé totalement le sol d'une aile de la stoa menant de l'Artémision et de la Stoa de Cotys aux Akoai et, en partie, l'autre aile, menant à la source et aux Akoai [3].

1. *Chronique des fouilles* (*Bulletin de correspondance hellénique*, 1927, p. 469-472).
2. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1927, p. 472-474).
3. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1927, p. 474-475).

Digitized by Google

Dans la partie basse de Tirynthe, G. Karo et E. Kunze ont exploré un grand mégaron de la basse époque mycénienne comprenant une pièce principale, divisée par trois soutiens, un vestibule et une pièce arrière. A côté, une petite maison, plus ancienne, en deux pièces quadrangulaires, dont la plus grande, comme la pièce principale du mégaron, a un foyer quadrangulaire pavé de tessons. A l'est, des débris de constructions du mycénien tardif, établies sur des murs prémycéniens ; il y a là de nombreux tombeaux à *pithoi* de l'époque géométrique tardive. — Sur la pente orientale du Saint-Élie (moitié nord), on a commencé à explorer une vaste nécropole, dépendant, malgré son éloignement, de la ville forte de Tirynthe ; sur plus de cinquante tombeaux mycéniens reconnus, treize ont été déblayés ; la majorité sont des chambres à dromos, creusées dans le roc ; deux tombeaux plus anciens sont formés d'une fosse oblique sur laquelle ouvre la petite tombe ; aménagés, en général, pendant le mycénien ancien, ils ont été remployés au mycénien récent ; pauvres en objets de prix, ils ont du moins livré nombre de vases bien conservés [1].

Sur la pente de la colline de Midéa, A. Persson et Bertos ont ouvert trois chambres funéraires, taillées dans le roc. La plus importante a livré de nombreuses trouvailles ; près de la porte, dans une fosse couverte de deux grandes dalles, on a recueilli trente-cinq bronzes : cruches et bols à dessins gravés, trépieds, lampes, miroirs, armes, manche de miroir en bois figurant deux femmes assises, etc. ; dans la chambre même, les débris d'une table d'offrandes, munie aux extrémités d'un rebord et de cuvettes quadrangulaires, pour recueillir probablement le sang des victimes ; contre le mur intérieur, un autel bas. On a trouvé aussi des lampes de stéatite, des vases d'albâtre, une épée de bronze, des défenses de sanglier décorant sans doute un casque de cuir, etc. Dans la terre, deux petites fosses, dont l'une renfermait des ossements d'animaux, une coupe d'argent et un couteau de sacrifice. Pas de squelette humain ; ce tombeau, qui peut dater d'environ 1300 av. J.-C., était peut-être un cénotaphe destiné à un chef mort à l'étranger [2].

A Stymphale, vers l'extrémité ouest de l'enceinte, A. Orlandos a dégagé la porte d'où partait la route d'Orchomène : deux colonnes en poros entre parastades et, en arrière, un mur transversal avec portes ; la différence de matériaux et l'absence de liaison entre ce mur et le propylée incline à penser que ce dernier est de date postérieure (IIIe ou IIe siècle). — Dans la grande carrière, on a reconnu un bâtiment circulaire (signalé en 1924), datant du IVe siècle av. J.-C. et de destination indéterminée ; le côté sud, formé de grands blocs, avec bandeau tout autour, descend jusqu'au roc. — On a repris le dégagement d'un édifice rectangulaire de $30^{m}20 \times 33^{m}25$, composé d'une cour ceinte de portiques et chambres, une palestre, semble-t-il, où l'on entrait par le propylée reconnu en 1924. — A Kato-Goumenitza (Arcadie),

1. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1927, p. 475).
2. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1927, p. 475-477).

Digitized by Google

Kyparissis a terminé la fouille de la nécropole mycénienne et découvert trois tombeaux taillés dans le roc, renfermant des vases de la dernière époque mycénienne. Une autre nécropole mycénienne, qui paraît plus considérable, a été découverte à Prostovitsa de Tritaia [1].

Ch. Dugas reproduit et décrit les vases recueillis dans la nécropole d'Ibrahim-Effendi (emplacement de Tégée) : vases à figures rouges, avec ou sans retouches blanches ; vases recouverts de vernis noir, dont plusieurs à décor estampé ; objets de bronze. La pièce la plus belle est un lécythe aryballisque, orné de retouches blanches et de dorure, sur lequel est figuré Dionysos, avec son thiase de Ménades et d'Éros [2].

Au théâtre de Sparte, les fouilles anglaises ont dégagé sur toute leur longueur les deux murs de soutènement. A l'est, les blocs de marbre formant parement étaient conservés sur huit assises au-dessus du tore mouluré ; celui-ci cesse au delà du bloc d'angle, après lequel le mur est formé de blocs de poros présentant un appareil rustique. Une tête d'Athèna, de l'époque impériale, mais conforme au style de Phidias, a été trouvée dans cette région. A l'ouest, au pied du mur de la parodos, on a découvert un bassin en briques, aux extrémités en demi-cercle, long de 13m35, large de 2m36, profond de 1 mètre au maximum, au fond légèrement incliné vers l'est. On y a recueilli des pièces de sculpture : lion en marbre, crachant l'eau par la gueule ; sanglier en marbre laconien, etc. ; sur le bord, à l'intérieur et au sud du bassin, on a trouvé des sièges de marbre, dont l'un était décoré d'un relief figurant un aigle avec un serpent dans le bec ; deux autres avaient une palmette sur la face et sur les côtés ; devant le mur nord du bassin, deux auges en marbre, alimentées par de petits canaux. Dans l'ensemble, bassin de construction médiocre, dont les briques proviennent en partie de l'ensemble des bâtiments de la scène. — A l'est et au sud de la scène ont été découverts des vestiges de constructions plus profondément ensevelies encore. Dans le théâtre même, on a trouvé des sièges du premier rang, avec le couloir situé en arrière et la canalisation établie en avant ; des inscriptions, etc. — A 50 mètres au sud du bassin, on a reconnu l'existence d'un important bâtiment d'époque impériale (bains, gymnase ou villa). — L'édifice partiellement dégagé en 1926 sur l'acropole est, semble-t-il, un sanctuaire d'Athèna, fort ruiné, qui ne paraît pas antérieur au VIIe siècle ; on y a trouvé des terres cuites et des bronzes (dont une statuette de femme nue de la fin du VIe siècle), une stèle portant sur les trois côtés qui subsistent une inscription métrique débutant par une invocation à Athèna (l'architecte du sanctuaire d'Athèna Chalkiokos avait composé un hymne à la déesse), etc.

A Olympie, en explorant les fondations de l'Hèraion, W. Dörpfeld

1. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1927, p. 478).
2. Ch. Dugas, *Vases et bronzes de Tégée* (*B. C. H.*, 1927, p. 329-344).

Digitized by Google

aurait retrouvé les vestiges de deux fondations plus anciennes et mis au jour un alabastre corinthien[1].

Grèce centrale et septentrionale. — L'exploration du palais de Cadmos par KÉRAMOPOULLOS a livré divers objets en or (biche, œnochoè, etc.), un vase décoré, du M. R. II, des vases non décorés et un ustensile en bronze, circulaire, avec décoration gravée. — A Delphes ont été mises au jour une petite tête, provenant peut-être d'une métope du Trésor d'Athènes, une tête bien conservée, d'époque romaine, des inscriptions[2]. — R. DEMANGEL présente, dans une excellente étude d'ensemble, les résultats de ses recherches personnelles au sanctuaire d'Athèna Pronaia. Il montre, en particulier, que les origines du culte datent de l'énéolithique. L'enceinte proto-archaïque n'enfermait qu'une faible fraction du sanctuaire classique, dont l'étendue fut à peu près fixée avec le deuxième temple de tuf. Sous le temple de calcaire était engagée une petite rotonde archaïque (peut-être l'ancêtre de la Tholos de marbre)[3].

Sur l'emplacement présumé de l'ancienne Agrinion (Étolie), MILIADIS a découvert un portique de 80 mètres de long et reconnu les emplacements où s'élevaient probablement les principaux édifices. — A Apollonia (Illyrie), L. REY a continué à déblayer le monument à niches précédemment dégagé ; une quatorzième niche a été découverte. Parallèlement à la série des niches, on a reconnu l'existence d'un rang de colonnes en calcaire blanc, fin et friable, puis d'un mur. Les colonnes, à huit pans et d'un diamètre de 0^m435, portaient des chapiteaux à tailloir carré, avec échine à pans coupés ; entre l'échine et le fût, un gros tore. Le mur a été dégagé sur 32^m50 de long. Il y avait là un édifice large de 9^m20 et séparé dans la longueur en deux nefs par une colonnade. On a trouvé des inscriptions et des fragments de sculpture : tête féminine en marbre bleu, tête d'homme âgé et barbu, débris de statues honorifiques. L'édifice semble avoir été un important monument public, du Ier ou IIe siècle ap. J.-C. — On a découvert un miroir provenant de la nécropole d'Apollonia et datant de la fin du VIe ou du début du Ve siècle : le pied (0^m22) représente une Aphrodite debout, au long chitôn, l'himation ionien en écharpe, les jambes jointes, les mains collées au corps. — Les fouilles commencées à l'acropole de Phoenikè (Illyrie) ont permis de reconnaître le circuit de la muraille, en blocs énormes, qui dépasserait 2 kilomètres ; à l'intérieur, on a trouvé un bassin d'époque romaine, ceint de portiques (?), et un petit édifice datant peut-être du IVe siècle av. J.-C. et transformé en église vers l'an 1000[4].

En Thessalie, des stèles funéraires, d'époques diverses, une stéphanè d'or,

1. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1927, p. 478-480).
2. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1927, p. 482).
3. R. DEMANGEL, *Topographie du sanctuaire d'Athèna Pronaia* (*Fouilles de Delphes*, t. II, f. 5). Paris, De Boccard, 1926, 142 p. in-4°, 142 fig., 2 pl.
4. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1927, p. 482-484).

Digitized by Google

une liste d'archontes et des vases d'époque romaine ont été découverts à Larissa. On a trouvé à Mélitæa des vases à vernis noir du IIe siècle, une statuette de bronze, une plaque de terre cuite archaïque ; au temple de Zeus Laphystios, près d'Halos, une statuette de bronze archaïque ; à Karditsa, une statuette de guerrier archaïque, des bronzes d'époque byzantine, des inscriptions, 200 monnaies environ, pour la plupart d'Asie Mineure, etc.[1].

Macédoine et Thrace. — L'exploration par HEURTLEY du site préhistorique de Bouboutsa (Macédoine orientale) a fait découvrir deux foyers bien conservés et de la poterie datant probablement de 1500-1000 av. J.-C. ; de ces découvertes on a pu conclure à la diffusion de la céramique à peinture mate de la Macédoine centrale jusqu'en Thessalie. — A Stobi, SARIA a fouillé un théâtre romain, riche en inscriptions, dont l'orchestre a servi d'arène au IVe siècle ; on y a relevé l'existence d'un culte de Némésis (ainsi qu'au théâtre de Philippes). — A Olynthe, d'après un journal de Salonique, des fouilles dirigées par D. ROBINSON auraient permis de découvrir une tour d'époque hellénique, avec magasins de blé ; des maisons antérieures à la destruction de la ville en 348 (?) ; diverses têtes, dont une d'Héra, en marbre, du IVe siècle ; de nombreux vases, allant des temps préhistoriques à l'époque byzantine (mais sans spécimens d'époque romaine) ; une hache préhistorique ; des métopes de marbre, des statuettes, des monnaies, etc.[2].

Thasos. — Les recherches de H. SEYRIG et A. BON au nord-ouest du sanctuaire de Dionysos ont totalement dégagé le péribole du sanctuaire qui renfermait deux autels monumentaux mis au jour en 1925. Ce sanctuaire a la forme générale d'un rectangle au grand axe dirigé nord-nord-est-sud-sud-ouest. La face est (52m50) est taillée dans le roc ; la face ouest (48m50), formée d'un mur de soutènement en marbre haut de 2 mètres, servait de façade ; la grande porte, à l'embrasure large de 4m80, qu'occupait en son milieu un pilier carré, n'est pas au milieu de la façade ; à 5 mètres au sud de la porte, le mur était percé d'une fenêtre large de 0m90 ; près de l'angle sud du mur, ainsi que sur sa face nord, près de l'angle nord-ouest, s'ouvraient des bouches par où s'écoulaient les eaux rassemblées dans le péribole. La face sud était, semble-t-il, dépourvue de portes. A l'est, un mur masquait la paroi rocheuse. Les autels dégagés en 1925 formaient les principaux éléments de ce sanctuaire, consacré à Poseidôn, comme le montrent les inscriptions que l'on y a trouvées. Devant ce *Poseideion*, mais s'y rattachant, est un autel monumental en marbre élevé en l'honneur d'Hèra, à qui l'on attribuait la protection des ports. Enfin, au sud de la grande porte, contre le mur du péribole, on a découvert une statue d'Aphrodite en marbre : la déesse chevauche un dauphin, sur la queue duquel se joue un Amour[3].

Samothrace. — Au nord du hiéron, F. CHAPOUTHIER s'est attaché à recon-

1. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1927, p. 484-485).
2. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1927, p. 486).
3. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1927, p. 486-490).

Digitized by Google

naître avec précision les dispositions d'un édifice antique qui, jusqu'en 1926, avait totalement échappé aux recherches. Cet édifice, qui ne s'est guère conservé qu'en fondations, a 35m64 de long et 24m60 de large ; pour les fondations, on s'est servi de la même pierre poreuse que pour celles des grands édifices ptolémaïques ; à l'intérieur du rectangle qu'elles déterminent, on a exhumé deux murs secondaires ; l'assise inférieure de la krépis (qui devait en comporter trois) s'est conservée en place dans la partie ouest du front sud. L'édifice date très probablement du milieu du IIIe siècle av. J.-C. On a trouvé de la céramique grossière et une liste d'initiés en latin[1]. — Jusqu'à présent, on avait situé à une époque très ancienne la construction des remparts de Samothrace : l'étude minutieuse d'une partie de ces remparts permet à H. Seyrig de conclure qu'ils ne furent sans doute pas construits avant le milieu du IVe siècle, date vers laquelle précisément l'histoire de l'île devient assez mouvementée[2].

Lemnos. — Les fouilles italiennes ont dégagé de nouveaux tombeaux, dont le mobilier fournit d'importantes indications sur l'ancienne population de la contrée[3].

Cyclades. — Au musée de Thèra, D. Pippas a rassemblé différents objets : tête d'homme en marbre, statuette féminine, fragments de disque avec bas-relief d'une belle technique, bas-reliefs funéraires, inscriptions, vases provenant d'un tombeau d'époque romaine, fragments sculptés et tessons de vases archaïques. — Des musées ont été établis à Mélos, Naxos, Paros ; dans celui de Paros ont été réunis plus de 300 marbres, sculptés ou inscrits, trouvés dans l'île ; de nombreux marbres antiques ont été retirés de la tour vénitienne de Parikia, dont on a abattu la partie haute ; on aperçoit ainsi plus distinctement la tour ronde antique à l'intérieur[4]. — Ch. Dugas étudie 683 vases, recueillis dans une chapelle découverte à Délos par P. Roussel en 1911. L'ensemble du dépôt date du dernier quart du VIIe siècle et des quatre-vingts premières années environ du siècle suivant. Plus de 400 de ces vases, parmi lesquels figurent nombre de pièces de choix, sont des vases à parfums. Jusqu'en 550-545 triompha l'importation des aryballes et alabastres corinthiens ; de Rhodes, de l'Ionie et des îles arrivaient surtout des pièces décoratives. Puis, ce fut l'invasion des pièces athéniennes, grâce à la supériorité technique des ateliers du Céramique et, aussi, grâce à la politique de Pisistrate, qui tendait à mettre la main sur Délos[5].

Crète. — Sous la direction de E. Forsdyke, on a continué à explorer la nécropole de la colline du Prophète Élie, à l'Est de Cnossos ; on a ouvert seize tombes nouvelles, creusées dans le roc, dont plusieurs ont servi du

1. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1927, p. 490-492).
2. H. Seyrig, *Sur l'antiquité des remparts de Samothrace* (*B. C. H.*, 1927, p. 353-368).
3. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1927, p. 492).
4. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1927, p. 492-493).
5. Ch. Dugas, *Les vases de l'Héraion*. Paris, De Boccard, 1928, 205 p. in-fol., 70 pl.

Digitized by Google

Minoen moyen II au Minoen récent III et ont été, pendant cette période, dépouillées de leurs vases et offrandes de valeur ; on a découvert, notamment, un vase à libation en marbre veiné, trois lentilles de cristal, une statuette de terre cuite, un anneau d'or au chaton portant dix-neuf caractères de l'écriture minoenne linéaire, disposés en spirale comme sur le disque de Phaistos. — Quatre tombes de l'ancienne époque grecque ont été fouillées par H. G. PAYNE ; la plus importante, à 1,200 mètres environ du palais de Cnossos, était une tombe à chambre, renfermant plus d'une centaine de vases de style protogéométrique, géométrique et du premier style orientalisant ; la technique polychrome, rouge et noir sur fond blanc, de plusieurs des vases orientalisants suggère l'idée de relations avec Chypre. A Portezza, au nord de Cnossos, on a recueilli une abondante poterie ancienne, de même espèce. Payne a exploré également une tombe du ve siècle, où se trouvaient des débris de poterie attique et une palmette de calcaire provenant d'une stèle.

A Mallia, les fouilles de CHAPOUTHIER et DEMARGNE ont permis de reconnaître avec précision les limites du palais et la disposition des entrées à l'est et au nord-est. Le mur oriental, en blocs de calcaire bleu, avait environ 1 mètre d'épaisseur ; une ouverture, flanquée de deux colonnes, l'interrompait à hauteur de la cour centrale. Dans l'aile orientale, deux quartiers de magasins s'ouvraient sur le portique de cette cour : le plus important comprenait six magasins à collecteurs. Au nord, les salles étaient groupées autour d'une courette ceinte d'un portique coudé ; la partie occidentale de cet ensemble était formée de chambres légèrement en contre-bas ; on y a découvert des coupelles, des jarres, un pithos décoré de motifs variés, haut de 1^m^75. L'entrée nord du palais se trouvait entre ce quartier et le portique coudé ; elle comprenait deux vestibules successifs à angle droit, dallés ; la porte extérieure avait un seuil en calcaire bleu très soigné. En avant, une cour, aux dalles courtes et irrégulières, dont émergeait une chaussée large de 1^m^15, descendant dans la direction du port. Un caniveau, recueillant les eaux de la partie haute de la colline, courait le long des chambres en sous-sol, longeait le mur extérieur de l'entrée nord et disparaissait sous la chaussée dallée.

Les tessons peints sont presque tous du Minoen moyen III b ; beaucoup de vaisselle commune, dont une cruche à étrier, à panse extrêmement renflée, une bassine à déversoir et le pithos signalé plus haut.

Les nouvelles découvertes confirment, en somme, les hypothèses que l'on a formulées sur la chronologie du palais de Mallia, édifié pendant le Minoen moyen I et remanié pendant le Minoen moyen III b ; c'est surtout sur le pourtour de la cour nord qu'apparaissent les traces du remaniement[1].

Iles d'Asie Mineure et Asie Mineure. — A Lesbos, on a poursuivi le dégagement des fondations d'un temple archaïque, dont le plan est très difficile

1. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1927, p. 495-497).

Digitized by Google

à reconnaître, et exploré les restes d'un temple voisin, inachevé ; dans les déblais, on a recueilli divers objets : fibule de bronze du type géométrique, vase de bronze, fragments de plaques de poros bien travaillées, etc. — A Samos, l'exploration de l'*Hèraion* a été continuée par E. Buschor, O. Reuthner et leurs collaborateurs. Le dégagement vers l'est et le nord de l'établissement préhistorique reconnu en 1926 a fait découvrir des objets de l'époque du bronze moyen ; des précisions ont été obtenues sur la topographie. On a fouillé de nouveau la région située devant la façade du temple et déterminé plus exactement l'existence et l'emplacement des sanctuaires successifs : le dixième et dernier *Hèraion* fut édifié probablement au temps de Julien. Sous les *Hèraia* II, VIII et IX, on a trouvé de nombreux ex-voto de l'époque géométrique et orientalisante (vases, bronzes, terres cuites, statuettes calcaires, etc.) ; en d'autres régions, on a recueilli d'intéressants objets de bronze, des débris de statues archaïques, des bas-reliefs en poros, des blocs d'un linteau de porte archaïsant, des inscriptions, etc. — A Rhodes, le musée de l'Hôpital des Chevaliers a reçu des pièces nouvelles : stèle funéraire, statue féminine acéphale, base circulaire portant en relief des victoires ailées, etc. Sur l'acropole, on a pu dégager les restes du temple d'Athèna Polias et de Zeus Polieus, avec des fragments de colonnes en poros de $1^{m}30$ de diamètre ; on a découvert des parties du mur d'enceinte, des sépultures collectives d'époque romaine et des tombes dans la zone de la nécropole de la Rhodes classique. On a fouillé aussi la nécropole d'Ialysos ; sur le mont Atabyron, le sanctuaire de Zeus a livré de nombreuses offrandes (statuettes de bronze figurant des zébus, etc.).

A Pergame, le « jardin de la reine », au sommet de l'acropole, a été fouillé sous la direction de Th. Wiegand ; on a dégagé cinq constructions, en pierres ordinaires sans mortier ; les murs extérieurs sont percés, à des places régulières, d'ouvertures destinées probablement à l'aération ; des passages réservés sans doute au même usage se rencontrent également sur les murs de l'intérieur. En dehors de ces constructions, on a découvert environ 900 boulets de trachyte. Il s'agit là, semble-t-il, de magasins et d'arsenaux de la fin du IIIe siècle av. J.-C. — L'exploration du chemin antique passant au sud de la porte de la forteresse a permis de retrouver les fondations d'un édifice mesurant 50 mètres × 40 mètres, pourvu d'un péristyle intérieur (18 mètres + 18 mètres), offrant les dispositions d'un palais et datant de l'époque des rois ; au nord s'étendait un espace destiné au culte. — A Éphèse, on a fouillé la catacombe des Sept-Dormants et retrouvé les tombeaux renfermant les restes des sept jeunes gens, lieu de pèlerinage jusqu'au milieu du XVe siècle, comme l'attestent de nombreux *graffiti*. Au nord du Stade, un grand édifice paraît représenter les thermes du temps d'Antonin ; une salle richement décorée servait probablement au culte impérial. — A Didymes, on a dégagé les degrés du temple d'Apollon, au nord et à l'ouest, et découvert une statuette de bronze archaïque, une tête du IIe siècle av.

Digitized by Google

J.-C. et une grande stèle opisthographique portant des décrets du peuple de Milet[1].

Chypre. — Des fouilles suédoises ont eu lieu à Lapithos et à Karavostasi : on a exploré vingt-trois tombeaux de la période 3000-1600 av. J.-C. Deux d'entre eux présentent un intérêt singulier : l'un, destiné à des guerriers nobles de Lapithos et à leurs femmes (vers l'an 2000), renfermait 133 pointes de flèches en bronze, des épées de 0m60 - 0m70, des colliers féminins d'origine égyptienne ; l'autre, sans doute un tombeau royal, datant de 2200 environ, contenait des anneaux d'or — les premiers objets d'or découverts à Chypre pour cette période —, des pointes de flèche, des vases de culte (peut-être était-ce la sépulture d'un prêtre-roi). Le matériel de ces diverses tombes tend à montrer que Chypre a reçu des colons d'Asie Mineure dans la première période de l'âge du bronze. — Les tombes du premier âge du fer ressemblent aux chambres funéraires d'âge mycénien, mais sont plus petites ; il y a analogie également entre leurs objets d'or et de terre cuite et les objets mycéniens ; on a trouvé là de riches coiffures et ornements féminins ; la forme et la décoration des vases rappellent celles des derniers vases mycéniens. Il est très possible que les Grecs aient colonisé Chypre vers la fin des temps mycéniens et y aient maintenu les formes traditionnelles des tombeaux, alors que l'Hellade ne connaissait plus la civilisation mycénienne[2].

II. Épigraphie : *Bulletins et recueils.* — En 1927 et 1928 ont continué à paraître les précieux bulletins de N. Tod (*Journal of hellenic Studies*, 1927, p. 182-217) et de P. Roussel (*Revue des Études grecques*, 1928, p. 360-388). — Le recueil de Ch. Michel s'est enrichi d'un fascicule (*Recueil d'inscriptions grecques*, Supplément, fasc. II, 1927) ; J. Kirchner a poursuivi la publication des *Inscriptiones Graecae : Inscriptiones atticae Euclidis anno posteriores*, IIe partie, fasc. 1 (*Editio minor* des vol. II-III des *I. G.*, 2e partie), 1927 ; le recueil d'inscriptions déliennes de F. Durrbach a été terminé en 1928 ; un 8e fascicule a été adjoint au tome IV des *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes ;* une partie du tome III du *Supplementum epigraphicum graecum* (t. III, fasc. 1) a été publiée à Leyde en 1927.

Études épigraphiques : Attique. — D'après S. Luria, les décrets *I. G.*, I², 1 et 3-4, précèdent l'époque de Clisthènes ; en effet, on y cite le nom de l'archonte, tandis que l'omission de ce nom jusqu'à l'année 421 indique les pouvoirs conférés par la constitution clisthénienne au Conseil des Cinq-Cents[3]. — De nouveaux fragments d'*ostraka* ont été découverts au Céramique : Θοκυδίδε[ς] ; Κλειπ[πίδες] ; Δειν[ίο][4]. — W. Kolbe soutient que le dé-

1. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1927, p. 497-500).

2. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1927, p. 500-501).

3. S. Luria, *Zur Geschichte der Praeskripte in den attischen voreuklidischen Beschlüsse* (*Hermes*, 1926, p. 258-275).

4. Voir la publication par A. Brückner dans les *Athenische Mitteilungen*, 1926, p. 129 et suiv.

Digitized by Google

cret de Callias a précédé la paix de 421 : le remaniement financier dont témoigne ce document ne peut avoir eu lieu, pour diverses raisons, qu'en 435/4[1]. — B. D. MERITT corrige le texte de la liste des tributs athéniens en 430-429[2]. — J. SAFAREWICZ cherche à classer les fragments qui nous restent du catalogue des victoires aux concours des grandes Dionysies et à en préciser les lacunes[3]. — Ad. WILHELM publie diverses remarques sur le décret des isotèles de Rhamnonte[4]. — Mlle M. GUARDUCCI étudie une liste de prêtres ou de *pyrphoroi* trouvée à l'*Asclèpieion* d'Athènes. Les noms ont été gravés à partir de l'archontat de Jason (109/8 av. J.-C.) ; le nom du quatrième prêtre est précédé des mots « sous l'archontat d'Eschine », archontat que l'auteur date de 106/5[5]. — P. GRAINDOR publie et commente un grand nombre d'inscriptions attiques de l'époque romaine : décrets, lettres, dédicaces, listes ou fragments de listes, inscriptions funéraires. Signalons parmi ces textes : un décret du génos des Amynandridai en l'honneur d'un roi philathénien ; des dédicaces à Claude, dont Athènes eut à se louer ; une dédicace à C. Julius Nikanor, qui avait racheté Salamine et l'avait rendue aux Athéniens ; des listes ou fragments de listes d'éphèbes, qui donnent lieu à des remarques de l'auteur sur la collation de la *politeia* athénienne au IIe siècle ap. J.-C.[6].

Péloponnèse. — U. WILCKEN étudie l'importante inscription relative au renouvellement de la Ligue de Corinthe, dont un nouveau fragment, retrouvé au musée d'Épidaure, fixe définitivement à l'année 302 la date de l'événement, conformément aux conclusions présentées en 1923 par P. Roussel[7].

Grèce centrale et septentrionale. — E. ZIEBARTH publie une inscription de Dystos, en Eubée (IIIe siècle av. J.-C.), d'après laquelle l'acheteur d'une maison ou d'une terre appartenant à un débiteur du dieu, ou celui qui la prend en hypothèque, est obligé de payer la dette ou en est jugé responsable[8]. — A. PLASSART publie une partie des inscriptions autrefois découvertes par Janot et De Ridder à Thespies et au hiéron des muses de l'Hélicon : bornes de domaines sacrés ; dédicaces d'offrandes et d'édifices ; bases de statues honorifiques de Grecs, de Romains, d'empereurs, etc.[9]. — D'après W. VOLLGRAFF, la strophe X du péan delphique à Dionysos indique que, peu après la reconstruction du temple de Delphes (369), une catastrophe s'est abattue

1. W. KOLBE, *Das Kalliasdekret* (*Sitzungsber. der Berl. Akad.*, 1927, p. 319-330).
2. B. D. MERITT, *A revision of I. G.*, I², 216 (*Amer. Journal of Arch.*, 1927, p. 180-185).
3. J. SAFAREWICZ, *De inscriptione I. G.*, II, 971 (*Eos*, 1926, p. 189-201).
4. *Hermes*, 1927, p. 489 et suiv.
5. M. GUARDUCCI, *Un nuovo arconte attico : Aischines (106/5 av. J.-C.)* (*Riv. di Filol.*, 1927, p. 505-510) ; conclusions rejetées par P. Roussel (*R. É. G.*, 1928, p. 367).
6. P. GRAINDOR, *Inscriptions attiques d'époque romaine* (*B. C. H.*, 1927, p. 245-328).
7. U. WILCKEN, *Zu der epidaurischen Bundesstele vom J. 302 v. Chr.* (*Sitzungsber. der Berl. Akad.*, 1927, p. 301 et suiv.).
8. E. ZIEBARTH, *Hypothekinschrift von Dystos* (*Philologus*, 1927, p. 204 et suiv.).
9. *B. C. H.*, 1926, p. 383-462.

Digitized by Google

sur l'édifice ; l'événement date probablement de 340 et a entraîné la création du collège des *tamiai* (339). — Étudiant ensuite les strophes XI et XII, l'auteur montre les rapports du péan avec la question de la déification d'Alexandre, souverain d'un royaume où le culte dionysiaque avait de fortes racines, et avec les progrès de l'influence macédonienne à Delphes[1]. — R. Flacelière commente deux inscriptions delphiques. L'une montre que les Corinthiens, en admettant qu'ils aient été vraiment exclus de l'Amphictyonie en 346, y étaient rentrés dès le deuxième quart du IIIe siècle ; ce texte paraît dater de l'automne 266 ; Corinthe dépendait alors d'Antigone Gonatas, ennemi des Étoliens : ceux-ci n'avaient donc pas exclu de l'Amphictyonie les États alliés du Macédonien (comme le croit Beloch) ; Antigone put conseiller à ses alliés de se tenir à l'écart des sessions amphictyoniques, mais cette abstention n'eut, en pratique, rien d'absolu. — L'autre inscription, un décret athénien en l'honneur de Charixénos, stratège de la Ligue étolienne, semble dater des environs de 250 av. J.-C.[2]. — N. G. Pappadakis étudie une inscription, gravée sur une plaque de bronze, qui paraît provenir du sanctuaire d'Apollon près de Naupacte. Au recto, la fin d'une loi, qui semble dater de la première moitié du Ve siècle et concerne une répartition des terres (règlement de l'attribution héréditaire du droit de pacage, des droits sur le sol cultivé, garanties contre l'expropriation, châtiments prévus contre les instigateurs d'un nouveau partage, etc.) ; au verso, quatre lignes qui semblent faire partie de cette loi ; puis, dans un autre sens, quatre lignes où sont édictées des sanctions contre les gains illicites des *damiorgoi*[3]. — F. Poulsen et K. Rhomaios publient des inscriptions trouvées près du sanctuaire d'Artémis Laphria (Calydon) ; la plus notable est le décret de la Ligue étolienne donnant la *politeia* à la ville de Trikka, avec réciprocité[4].

Crète. — M. Cary étudie une inscription d'Itanos sur un arbitrage de Rome au IIe siècle av. J.-C. ; il souligne les hésitations qui signalèrent alors la politique du Sénat[5].

Iles d'Asie Mineure et Asie Mineure. — D'importants décrets ou fragments de décrets d'Érésos (Lesbos) ont été publiés par D. Evanghélidis[6]. — G. Klaffenbach publie diverses inscriptions samiennes, dont un impor-

1. W. Vollgraff, *Le péan delphique à Dionysos* (*B. C. H.*, 1926, p. 263-304) ; *id.*, suite (*B. C. H.*, 1927, p. 423-468).

2. R. Flacelière, *Nouvelles inscriptions de Delphes* (*B. C. H.*, 1927, p. 345-352).

3. N. G. Pappadakis, Λοκρικὸς θεσμός, Ἀρχαιολ. Ἐφημ., 1924 (paru en 1927), p. 119-141. Cf. Wilamowitz-Moellendorff, *Ein Siedelungsgesetz aus West-Lokris* (*Sitzungsber. der Berl. Akad.*, 1927, p. 7-11).

4. F. Poulsen et K. Rhomaios, *Erster vorläufiger Bericht über die dänisch-griechischen Ausgrabungen von Kalydon. Danske Videnskabernes Selskab* (*Historik-filologiske Meddelser*, XIV, 3 (1927).

5. M. Cary, *A roman arbitration of the second century B. C* (*Journal of Roman Studies*, 1926, p. 194 et suiv.).

6. Ἀρχαιολ. Δελτίον, IX, 1924-1925, p. 44 et suiv.

Digitized by Google

tant décret en l'honneur d'un médecin public, décret datant environ de 200 av. J.-C. et faisant allusion à la prise de Samos par Philippe V en 201 [1]. — P. Roussel formule un certain nombre d'importantes remarques sur le règlement sacré concernant l'Asclèpieion de Pergame [2]. — L. Robert rétablit le texte d'un décret de Tralles, trouvé à Mylasa, par comparaison avec les restes d'un décret de Tralles pour un juge de Ténos [3]. — A. Salač publie et commente diverses inscriptions de villes d'Asie Mineure. Citons, entre autres, un hymne isiaque de Cymè, dont le texte, bien conservé, complète celui de l'hymne d'Ios ; ce texte nous fait connaître les idées des Grecs sur Isis aux temps hellénistiques : ils voient en elle une déesse universelle, protégeant la femme, la famille et les marins et organisant la civilisation [4]. — J. Hatzfeld publie 139 inscriptions découvertes en 1886 au sanctuaire de Zeus Panamaros : décret ordonnant l'inscription du prêtre de ce dieu en première ligne dans l'intitulé des actes publics de Stratonicée ; invitations à des villes de Carie et à Rhodes en vue des fêtes du sanctuaire, etc. [5]. — P. Roussel signale l'intérêt qui s'attache à certaines de ces inscriptions et étudie à leur sujet les mystères de Panamara, dont la célébration était associée aux *Komyria*, où le rôle des femmes était très secondaire, et aux *Hèraia*, réservés principalement aux femmes. L'auteur souligne l'aspect d'universalité que présente Zeus Panamaros et le caractère surtout matériel des avantages promis par ses prêtres à ceux qui participeront à son culte. Ce caractère s'est peut-être modifié sous l'influence des colonies juives de Carie ; mais les lettres sacerdotales n'apportent aucune confirmation d'une telle hypothèse [6].

Chypre. — H. Seyrig publie à nouveau différentes inscriptions éditées dans des périodiques de Chypre. Nous citerons, entre autres, une dédicace de la ville de Paphos à Caracalla, document d'où l'on peut conclure que le curateur détenait presque tout le pouvoir municipal et avait dépouillé le Conseil de la gestion financière ; une dédicace de trafiquants romains de Paphos ; une dédicace émanant d'une association d'artistes dionysiaques, postérieure à 146 av. J.-C. ; une inscription de Salamine, consistant en longues imprécations contre les violateurs de tombeaux ; des dédicaces à Artémis Golgia ; une inscription de Cérynia permettant de situer en 43/2 le proconsulat de T. Cominius Proculus, gouverneur de l'île [7].

Cyrénaïque. — La loi de Cyrène sur les purifications a été étudiée par

1. G. Klaffenbach, *Samische Inschriften* (*Athen. Mitteil.*, 1926, p. 26-40).
2. P. Roussel, *Remarques sur quelques règlements religieux* (*B. C. H.*, 1926, p. 305-318).
3. L. Robert, *Études d'épigraphie grecque.* III : *Décret trouvé à Mylasa* (*Revue de Philologie*, 1927, p. 102-113).
4. A. Salač, *Inscriptions de Kymé d'Éolide, de Phocée, de Tralles et de quelques autres villes d'Asie Mineure* (*B. C. H.*, 1927, p. 374-400).
5. J. Hatzfeld, *Inscriptions de Panamara* (*B. C. H.*, 1927, p. 57-122).
6. P. Roussel, *Les mystères de Panamara* (*B. C. H.*, 1927, p. 123-137).
7. H. Seyrig, *Inscriptions de Chypre* (*B. C. H.*, 1927, p. 138-154).

Digitized by Google

divers savants. Selon G. De Sanctis, elle est antérieure à 324 av. J.-C.[1]; S. Ferri et U. von Wilamowitz-Moellendorff la placent à la fin du IVe ou au début du IIIe siècle[2]. Elle contient, notamment, un oracle aux colons de Libye sur les purifications nécessaires ; l'autorisation de couper du bois dans le sanctuaire moyennant versement au dieu ; l'obligation de purification après sacrifice illicite ; de longues prescriptions concernant les personnes soumises à la dîme, etc. Un grand nombre de points donnent lieu à des interprétations divergentes.

Le *diagramma* de « Ptolémée » réglant la Constitution de Cyrène a fait l'objet de différents articles. S. Ferri l'attribue à Ptolémée III et le place en 248/7 av. J.-C.[3]. — G. De Sanctis montre que cette Constitution, transférant le pouvoir des « Mille » aux « Dix-Mille », est moins oligarchique que sa devancière ; il relève l'analogie entre le cens requis pour le *politeuma* (20 mines) et celui de la Constitution d'Antipatros : condition pratiquement moins restrictive à Cyrène qu'à Athènes, la première n'ayant pas un prolétariat aussi nombreux que la seconde ; il souligne les différences instituées par le *diagramma* entre la *Boulè* « changeante » et la *Gérousia* « permanente » ; il compare les *nomophylaques* prévus par cette Constitution avec ceux de divers États fédéraux du IIIe siècle ; il pense que les stipulations d'ordre judiciaire concernent les causes capitales, confiées à un jury de 2,101 membres, etc.[4]. — Fr. Heichelheim rejette, pour des raisons d'ordre numismatique, la date proposée par S. Ferri (déjà contestée par P. Roussel. *R. É. G.*, 1926, p. 286) et situe le document sous le règne de Ptolémée Ier ; il estime que la date de 308 convient mieux que celles de 322 et 313 à la langue de l'inscription. Le chiffre de 10,000 citoyens actifs doit être rapproché, non pas de celui du *koinon* arcadien du IIIe siècle (comme l'a fait S. Ferri), mais de celui de la constitution d'Antipatros ; la stratégie viagère conférée à Ptolémée rappelle la situation de Dèmètrios de Phalère et certains précédents athéniens du Ve siècle ; les nomophylaques, les nomothètes et les cinq éphores du *diagramma* ont leurs analogues dans l'Athènes oligarchique : rien d'étonnant, si l'on observe qu'à la cour de Ptolémée ont vécu des Athéniens de marque. Le document, enfin, présente un vif intérêt pour l'étude de la politique de peuplement suivie par Ptolémée[5]. — Th. Reinach donne une traduction et un commentaire du *diagramma*, qui établit, à son avis, une Constitution « censitaire », mais « voisine de la démocratie » et n'excluant que les prolétaires, et qui confère à Ptolémée un véritable protectorat. Il ne date pas de 248/7 : on ne vit pas alors à Cyrène de ces bannissements auxquels notre

1. *Riv. di Filol.*, 1927, p. 185-212.

2. *Notiziario archeologico del Ministero delle Colonie*, 1927, p. 91-145. — *Sitzungsber. der Berl. Akad.*, 1927, p. 155-176.

3. S. Ferri, *Alcune iscrizioni di Cirene* (*Abhandlungen der preussischen Akad. d. Wissensch.*, 1925, Philos. histor. Klasse, 5).

4. G. De Sanctis, *La magna charta della Cirenaica* (*Riv. di Filol.*, 1926, p. 145-175).

5. Fr. Heichelheim, *Zum Verfassungsdiagramma von Kyrene* (*Klio*, 1927, p. 175-182).

Digitized by Google

texte fait allusion ; la Constitution cyrénéenne à cette époque était bonne et libérale et n'avait nul besoin d'être modifiée dans un sens démocratique ; enfin, la « monnaie d'Alexandre », signalée par le *diagramma*, ne circulait plus en Cyrénaïque au milieu du IIIe siècle. En réalité, le document date de 322-321 : Ptolémée Ier fit alors rentrer à Cyrène des aristocrates exilés ; la « monnaie d'Alexandre » était encore employée. La date de 308, à laquelle Heichelheim s'est arrêté, est inacceptable : il n'y eut pas d'exils en Cyrénaïque au temps de la chute d'Ophélas, et celui-ci n'avait pas institué de régime oligarchique ; le rapprochement même établi par Heichelheim entre le *diagramma* et la Constitution d'Antipatros milite en faveur de la date 322-321. Quant à l'argument linguistique de cet auteur, il est inopérant [1].

La chronologie de Th. Reinach paraît, en effet, celle qui cadre le mieux avec les circonstances générales et avec les données monétaires. Il y aurait lieu, du reste, de préciser l'importance des analogies et des différences que présente le *diagramma* avec la Constitution d'Antipatros ou certaines institutions athéniennes. La principale analogie paraît résider dans ce fait qu'une intervention du dehors vint modifier à Cyrène, comme à Athènes, le régime établi et que dans les deux cités s'installèrent des troupes étrangères. Les différences semblent assez nombreuses. La Constitution d'Antipatros mettait fin à une démocratie très ancienne et vivante, et celle de Ptolémée supprimait une démocratie toute récente : la réaction nationale pouvait donc être plus vive à Athènes qu'à Cyrène. Le régime athénien de 322-318 n'en était pas moins, si on le considère en lui-même, plus libéral que le régime institué par le *diagramma* : à Athènes, les conditions d'âge (autant que nos documents permettent d'en juger) étaient beaucoup moins restrictives pour l'accès à la *Boulè* et aux magistratures ; il n'y avait pas de « censeurs » recrutés par un Sénat aristocratique et pouvant modifier, dans une certaine mesure, la composition du corps civique (article II du *diagramma*) ; la *Boulè*, où l'on ne siégeait que pendant un an, présentait à un moindre degré le caractère d'une assemblée stable et « aristocratique » que la *Boulè* de Cyrène, où l'on siégeait pendant deux ans (article III) ; le pouvoir judiciaire n'était pas partagé entre les citoyens (les Neuf-Mille) et des assemblées restreintes ; une minorité riche et très réduite ne se voyait pas réserver, éventuellement ou expressément, certains privilèges, comme c'était le cas dans le *diagramma* (accès à la *Gérousia*, que Ptolémée pouvait recruter à sa guise et, ainsi, composer d'anciens bannis, de Cyrénéens riches ; droit d'être jugés définitivement par le souverain étranger que ces bannis avaient appelé à leur aide). Dans l'ensemble, la Constitution de Cyrène paraît donc plus nettement aristocratique que celle d'Athènes à la même époque. Il est vrai qu'à Athènes le « prolétariat » exclu put être plus nombreux qu'à Cyrène (voir ci-dessus les remarques de De Sanctis) ; mais les « Neuf-Mille » maintenus en possession du droit de cité avaient probablement plus d'expérience et de traditions

1. Th. Reinach, *La charte ptolémaïque de Cyrène* (*Revue archéologique*, 1927, t. II, p. 1-32).

Digitized by Google

politiques que la grande majorité des « Dix-Mille » de Cyrène, où les « Mille » étaient restés jusqu'alors (sauf au cours d'un bref intervalle pendant lequel avait fonctionné un régime démocratique) seuls maîtres du gouvernement.

Les édits de 7-6 av. J.-C. et le sénatus-consulte de 4 av. J.-C. gravés sur la stèle d'Auguste découverte à l'agora de Cyrène ont été étudiés par G. Oliverio. Le premier édit concerne le recrutement des jurys criminels : les Grecs reçoivent le droit de réclamer un jury gréco-romain ; les Romains, sauf s'ils sont d'origine grecque et s'ils poursuivent le meurtrier d'un parent ou d'un concitoyen, ne peuvent être accusateurs en cas de meurtre d'un Grec par un Grec ; des conditions d'âge et de cens sont stipulées, etc. Le deuxième édit règle une affaire de lèse-majesté. D'après le troisième édit, l'acquisition de la *civitas* par des habitants de la Cyrénaïque ne les libère des liturgies que s'ils ont obtenu cette faveur par une loi, un sénatus-consulte ou un décret de César ou d'Auguste ; l'exemption ne vaut que pour les biens possédés avant l'octroi de la *civitas*. Le quatrième édit stipule que les procès entre Grecs seront jugés uniquement par des Grecs ; mais les affaires capitales sont soumises à un jury désigné par le gouverneur. Les jurés doivent appartenir à une autre ville que les parties en présence. Enfin, le sénatus-consulte règle la procédure à suivre pour l'examen des réclamations des alliés au sujet des spoliations qu'ils ont pu subir : introduction de l'affaire devant le Sénat ; constitution, par tirage au sort, du jury sénatorial chargé d'examiner l'affaire ; catégories exclues, récusations autorisées ; marche du procès, détermination du nombre des témoins, conditions du verdict, etc. Oliverio rapproche cet important document des diverses *leges de repetundis* du IIe et du Ier siècle av. J.-C. et des mesures pratiquées sous l'empire, notamment au temps de Trajan[1].

III. Papyrologie. — L'excellent bulletin de Seymour de Ricci (*R. É. G.*, 1927, p. 370-422) porte sur les publications de 1925 et 1926. La documentation est très abondante ; le dépouillement est d'une conscience et d'une minutie d'autant plus louables que l'auteur a rencontré les plus grandes difficultés, dans les bibliothèques publiques françaises, « à consulter régulièrement les périodiques récemment parus » (p. 370). La classification est extrêmement précise et méthodique.

U. Wilcken signale les papyrus présentant un intérêt historique[2]. — N. Hohlwein met en lumière l'importance des études papyrologiques et indique leurs méthodes[3]. — Par les soins de S. Hunt, la collection des papyrus d'Oxyrhynchos s'est enrichie d'un XVIIe volume[4].

1. G. Oliverio, *La stele di Augusto rinvenuta nell'agora di Cirene* (*Notiz. arch. del Minist. delle Colonie*, 1927, p. 13-67). Cf. *Rev. arch.*, 1927, t. II, p. 394-403.

2. *Archiv für Papyrusforschung*, 1927, p. 272 et suiv.

3. *Musée Belge*, 1927, p. 5-19.

4. Londres, Egypt Explor. Fund, 1927. Sur un des textes papyrologiques les plus importants pour l'étude de l'histoire grecque, les *Helléniques* d'Oxyrhynchos, voir ci-dessous, § VII.

Digitized by Google

IV. NUMISMATIQUE. — K. REGLING consacre un aperçu d'ensemble à l'histoire et au rôle de la monnaie[1]. — Au tome IV de l'ouvrage d'E. BABELON sur les monnaies grecques et romaines, son fils, Jean BABELON, a ajouté un nouveau fascicule[2]. — La publication de la troisième partie de l'ouvrage, que devait traiter J. DE MORGAN, a commencé, après la mort de cet auteur, par l'étude du monnayage des Arsacides[3].

G. F. HILL reproduit et commente un certain nombre de monnaies sensiblement agrandies ; il arrive ainsi à formuler des conclusions nouvelles sur la valeur artistique des différentes œuvres[4].

On doit à feu H. DRESSEL et à K. REGLING un long article sur deux importantes trouvailles de monnaies grecques d'argent, faites en Égypte, et un consciencieux ouvrage sur les monnaies de Priène, où l'on montre, notamment, d'après le statère d'électron découvert dans cette ville en 1911, que Priène appartint à la ligue des Ioniens rebelles[5].

G. F. HILL publie la liste des monnaies grecques acquises en 1926 par le British Museum[6]. — S. W. GROSE publie le deuxième volume du catalogue des monnaies grecques de la collection Mc Clean (monnaies de la Grèce continentale, de l'Égée et de la Crète)[7]. — On doit à H. DE NANTEUIL un catalogue des monnaies grecques de sa collection ; l'ouvrage est riche en observations d'ordre métrologique[8].

S. MIRONE a terminé une étude consacrée aux copies de statues sur les monnaies de la Grande-Grèce. — Le même auteur expose les diverses interprétations historiques que l'on a déjà présentées des types de plusieurs monnaies siciliennes[9]. — Les monnaies de bronze de Sicile font l'objet d'un important mémoire d'E. GABRICI[10]. — P. VLASTO, qui avait déjà publié en 1922 un notable ouvrage sur les monnaies tarentines (*Taras Oikistès. A contribu-*

1. K. REGLING, *Geld* (extr. de l'*Eberts Reallexicon der Vorgeschichte*. Berlin, t. IV, 1926, p. 204-238 et pl. 96-103).

2. E. BABELON, *Traité des monnaies grecques et romaines*, 2e partie. *Description historique*. T. IV : *Monnaies de la Grèce septentrionale*, Ve et IVe siècles av. J.-C., 2e fasc. Paris, 1927.

3. *Ibid.*, 3e partie. *Monnaies orientales*. T. I : *Numismatique de la Perse antique*, par J. DE MORGAN, 1er fasc. Paris, 1927, VIII-337 p., in-8°, 26 pl.

4. G. F. HILL, *L'art dans les monnaies grecques*. Paris-Bruxelles, 1927, in-4°.

5. H. DRESSEL et K. REGLING, *Zwei ägyptische Funde altgriechischer Silbermünzen* (*Zeitschrift für Nümismatik*, 1927, p. 1-138) ; des mêmes, *Die Münzen von Priene*. Berlin, Schoetz, 1927, 218 p. in-fol., 27 fig., 5 pl.

6. G. F. HILL, *Greek coins acquired by the British Museum in 1926* (*Numismatic Chronicle*, 1927, p. 193-208).

7. S. W. GROSE, *Fitzwilliam Museum. Catalogue of the Mc Clean collection of greek coins*, vol. II. Cambridge, 1926, in-8°.

8. H. DE NANTEUIL, *Collection de monnaies grecques*. Paris, 1925, in-4°.

9. S. MIRONE, *Copies de statues sur les monnaies de la Grande-Grèce* (*Revue numism.*, 1926, p. 125-140). — Du même, *Monnaies historiques de la Sicile antique* (*Aréthuse*, 1927, p. 66-91, 101-128).

10. E. GABRICI, *La monetazione del bronzo nella Sicilia antica*. Palerme, 1927 (extr. du vol. XV des *Atti della R. Acad. di scienze, lettere et belle arti di Palermo*).

Digitized by Google

tion to Tarentine Numismatic. New-York, 1922), consacre à ce sujet une nouvelle étude[1].

H. GAEBLER a composé un nouvel article sur le monnayage péonien[2]. — S. P. NOE étudie les monnaies de Mendè découvertes en 1913[3]. — N. A. MOUCHMOFF publie un travail d'ensemble sur les monnaies des rois thraces[4]. — O. RAVEL étudie un certain nombre de « pégases » inédits ou rares, de sa collection[5]. — On doit à E. T. NEWELL un ouvrage sur les monnaies de Dèmètrios Poliorcète ; il cherche à déterminer les différents ateliers d'origine de ces monnaies par l'examen minutieux de leur style[6]. — A. DIEUDONNÉ a commencé le catalogue des monnaies des villes syriennes[7].

Sur les monnaies grecques de Cyrénaïque, E. S. G. ROBINSON a composé un ouvrage considérable : c'est un excellent répertoire, précédé d'une longue introduction, où est étudiée dans l'ensemble la numismatique de cette région. Signalons les remarques de l'auteur sur le *diagramma* que nous avons analysé ci-dessus (p. 332) ; il attribue ce document au règne de Ptolémée Ier plutôt qu'au règne de Ptolémée III : le type monétaire attique, en effet, n'a pu se perpétuer jusqu'au milieu du IIIe siècle[8].

Les noms d'empereurs romains sur les monnaies grecques font l'objet d'un article très développé de R. MÜNSTERBERG[9].

V. HISTOIRE GÉNÉRALE ET CIVILISATION. — J. BELOCH a publié la dernière partie de la deuxième édition, fortement remaniée, de sa magistrale histoire grecque. C'est un volume très nourri (sur la période qu'il étudie la documentation épigraphique est copieuse), riche en discussions, parfois d'une critique assez risquée, muni d'une importante bibliographie, où dominent les ouvrages allemands et italiens. L'auteur, qui a couvert d'éloges le fondateur de la puissance macédonienne, se montre très dur pour son successeur[10].

A. PUECH résume « ce qu'il faut connaître de la Grèce antique ». Après un bref rappel des principaux faits, il expose avec clarté et précision les traits

1. P. VLASTO, *Alexander, son of Neoptolemos, of Epirus.* Londres, 1926, in-8°.

2. H. GAEBLER, *Zur Münzkunde Makedoniens.* IX : *Die Prägung der paionischen Könige* (*Zeitschr. für Numism.*, 1927, p. 223-253).

3. S. P. NOE, *The Mende (Kaliandra) hoard.* New-York, 1926, in-12, 73 p.

4. N. A. MOUCHMOFF, *Les monnaies des rois thraces.* Sofia, 1927, in-8°.

5. O. RAVEL, *Notes on some rare and unpublished « Pegasi » of my collection* (*Numismatic Chronicle*, 1926, p. 305-321).

6. E. T. NEWELL, *The coinages of Demetrius Poliorcetes.* Londres, Oxford, 1927, in-8°.

7. A. DIEUDONNÉ, *Les monnaies grecques de Syrie au Cabinet des médailles*, I (*Revue numism.*, 1927, p. 1-50).

8. E. S. G. ROBINSON, *Catalogue of the greek coins of Cyrenaica.* Londres, 1927, in-8°. CCLXXV-154 p.

9. R. MÜNSTERBERG, *Die römischen Kaisernamen der griechischen Münzen* (*Numismatische Zeitschrift*, 1926, p. 1-50).

10. J. BELOCH, *Griechische Geschichte.* IV. Bd : *Die griechische Weltherrschaft*, 2e Abteilung. Berlin-Leipzig, 1927, XIX-700 p., 6 cartes.

Digitized by Google

essentiels de la vie intellectuelle et artistique du monde grec ; il réserve une place très étendue (plus du quart de l'ouvrage) à la littérature proprement dite. On peut regretter que le cadre très restreint de la collection n'ait pas permis à l'auteur de développer davantage le chapitre consacré aux arts et, surtout, de faire une place notable à la vie économique, dont subsistent au moins certaines conditions essentielles. Des traductions fort judicieusement choisies de quelques-uns des plus beaux passages des œuvres littéraires accompagnent cet intéressant volume [1].

Une cinquantaine de pages du résumé de Lynn THORNDYKE sur l'histoire de la civilisation sont consacrées à la Grèce ; en tête de chaque chapitre figure une bibliographie, composée surtout de travaux anglais. L'ouvrage renferme un bref tableau chronologique et d'assez nombreuses illustrations [2].

VI. HISTOIRE PARTICULIÈRE. — H. R. HALL publie une demi-douzaine de conférences (faites en 1923 et, depuis, amplifiées et remaniées) sur la civilisation hellénique à l'âge du bronze. Après une leçon d'introduction, où sont résumés les principaux résultats des fouilles de la Crète et du continent grec, l'auteur étudie successivement les débuts de l'âge du bronze (jusqu'en 2500 environ), la période comprise du Minoen ancien III au Minoen moyen II (2400-1800), celle qui s'écoule du Minoen moyen III au Minoen récent I inclusivement (1800-1500 environ), la suite et la fin du Minoen récent (1500-1200) et la période de transition entre l'âge du bronze et l'âge du fer (1300-1000). Dans l'ensemble, cette époque, dont la phase la plus brillante correspond au Minoen moyen III et au Minoen récent I, est marquée par la civilisation la plus « humaine » qui ait fleuri avant l'an 1000, civilisation plus « moderne », à certains égards, que la civilisation gréco-latine. Un art naturaliste, très libre et voisin du nôtre ; l'importance considérable de la femme dans la religion et la vie sociale ; un idéal de joie et de beauté qui survivra dans l'hellénisme : tels sont les caractères les plus saillants de cette civilisation, qui doit beaucoup plus à l'Égypte qu'à l'Asie [3]. — L'époque qui suit, le « Moyen Age » hellénique, que l'on qualifie si souvent de « sombre période », mériterait plutôt, suivant D. G. HOGARTH, d'être appelée « l'âge du crépuscule » : ce ne fut pas un âge de ténèbres, que celui où grandit l'épopée, où la céramique témoigna du moins d'une technique précise et sûre et où les Hellènes essaimèrent sur tant de rivages [4].

J. R. MUCK montre comment les peuples, n'ayant primitivement qu'une existence des plus confuses, se sont graduellement constitués par les mé-

1. A. PUECH, *Ce qu'il faut connaître de la Grèce antique*. Paris, Boivin, 1928, 156 p. ; prix : 7 fr.

2. Lynn THORNDYKE, *A short history of civilization*. Londres, Murray, 1927, XIV-619 p., 96 gravures, 6 cartes.

3. H. R. HALL, *The civilization of Greece in the bronze Age*. Londres, Methuen, 1927, in-8°, XXXII-302 p., 370 fig. ; prix : 30 sh.

4. D. G. HOGARTH, *The Twilight of History*. Oxford, Univ. Press, 1926, 19 p.

Digitized by Google

langes de familles et de clans ; il cherche à interpréter les mythes grecs par l'ethnographie et par la géographie ; il insiste sur la part qui revient à « l'individualité géographique » dans la formation des traditions nationales [1].

On doit à V. Bérard une deuxième édition, remaniée et enrichie, de son ouvrage sur les Phéniciens et l'Odyssée. L'auteur maintient ses conclusions sur le rôle capital des Phéniciens comme intermédiaires entre l'Orient et le monde égéen ; il insiste sur les rapports presque continus qui unirent l'Égéide et les pays du Nil au cours des vingt ou vingt-cinq siècles précédant l'époque homérique. L'argumentation est singulièrement pressante, le style très animé et brillant ; les rapprochements abondent entre les textes et nos instructions nautiques ou les récits des voyageurs contemporains [2]. — Étudiant la question de l'établissement des Achéens en Grèce, le même auteur voit en eux des conquérants venus du Nord (probablement de Macédoine ou d'Épire), auxquels les Phéniciens apprirent l'alphabet et l'usage des vaisseaux rapides et des chars de guerre ; ils ont occupé principalement la Thessalie, l'Argolide, la Crète et, à l'ouest, le « royaume des Iles », où leurs coutumes subsisteront en grande partie. L'auteur insiste sur l'exactitude des descriptions homériques ; contre Dörpfeld (cf. *infra*), il soutient que c'est Thiaki — et non Leucade — qui est vraiment l'ancienne Ithaque [3]. — W. Dörpfeld a été amené, en effet, par de longues campagnes de fouilles, à la conclusion suivante : la véritable Ithaque, celle de l'époque achéenne, n'est pas l'actuelle Thiaki, mais Leucade, dont les habitants avaient abandonné leur patrie pour s'établir à Thiaki ; ils donnèrent à celle-ci le nom de leur pays d'origine. Homère, dont l'existence doit être remontée de plusieurs siècles, a bien connu la contrée et la décrit avec précision [4]. — Selon Ch. Burrage, qui s'est livré à des recherches personnelles à Thiaki, cette île est réellement l'Ithaque décrite par l'Odyssée ; ses différents caractères cadrent à merveille avec les allusions géographiques et topographiques du poème homérique [5].

Mlle L. A. Stella voit dans l'épopée homérique un trait d'union entre les temps préhelléniques, dont elle évoque assez fidèlement le souvenir, et l'époque hellénique, qu'elle annonce. Commentant l'épopée en s'appuyant sur les découvertes du dernier demi-siècle, l'auteur étudie les principaux faits qu'elle signale, la vie privée, les cultures, la navigation, etc. [6].

1. J. R. Muck, *Die Urbevölkerung Griechenlands und ihre allmähliche Entwicklung zu Volksstämmen*, 1er demi-volume. Leipzig, Weigel, 1927, in-8°, 328 p.

2. V. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, 2e édit. Paris, A. Colin, 1927, 2 vol. in-8°.

3. V. Bérard, *Les navigations d'Ulysse*. I : *Ithaque et la Grèce des Achéens*. Paris, A. Colin. 1927, in-8°, 463 p., 19 pl.

4. W. Dörpfeld, *Alt-Ithaka. Ein Beitrag zur Homerfrage*. Munich, R. Uhde, 1927, 2 vol. in-4°.

5. Ch. Burrage, *The Ithaca of the Odyssey : a new attempt to show that Thiaki is the Ithaca of Homer*. Oxford, Blackwell, 1928, 48 p., 6 pl.

6. L. A. Stella, *Echi di civiltà prehistoriche nei poemi d'Omero*. Milan, Soc. d'ed. Unitas, 1927, xvi-307 p., 92 fig.

Digitized by Google

Dans un article nourri de discussions, Ch. VELLAY entreprend de montrer que le camp des Grecs devant Troie n'était pas situé près de la baie de Bésika, mais sur l'Hellespont, entre les promontoires de Sigée et de Rhoetée. Il réfute un à un les arguments d'ordre stratégique, topographique, littéraire, etc., sur lesquels s'appuie la thèse adverse, et se réserve de consacrer un deuxième article à la question de l'Hellespont dans l'épopée homérique[1].

G. POISSON examine certains aspects des rapports entre la Grèce et l'Asie Mineure aux temps primitifs. Après avoir résumé les remarques de Forrer sur les relations des Hittites avec les Achéens, d'après les célèbres textes de Boghaz-Keui, il croit pouvoir identifier le Hittite Dadhaliyas et ce Tantale dont les Hellènes n'avaient jamais pu définir exactement la nationalité, et auquel la légende grecque, cherchant à expliquer par un châtiment surnaturel le subit écroulement de l'empire hittite, imputa d'abominables crimes. Il est vrai que les Grecs regardaient Tantale comme le père de Pélops, dont leurs traditions faisaient descendre les Atrides ; mais la contradiction peut s'expliquer ainsi : les Atrides ne descendaient pas vraiment de Pélops ; ils n'étaient devenus ses parents qu'en épousant les filles d'un de ses descendants, Tyndare[2]. — Dans la légende de Cadmos, le même auteur voit un souvenir de la colonisation de Thèbes par des Asiatiques. Ces colons n'étaient pas, comme on l'a cru, des Phéniciens : l'auteur incline plutôt à assimiler les Spartes, auxiliaires de Cadmos, aux Shardanes, aventuriers bien armés, figurant parmi les « peuples de la mer » que signalent les documents égyptiens. Des raisons d'ordre religieux appuient l'hypothèse d'une immigration asiatique : le Sphinx, si important dans la tradition thébaine, est une « création orientale ». Les horreurs dont fourmille la légende de Thèbes cadrent également avec la thèse d'une invasion sanglante[3].

M. CLERC a publié le premier volume d'une histoire de Marseille. L'auteur dégage à merveille l'intérêt du sujet : Marseille est une cité d'une vitalité exceptionnelle et qui a révélé au monde civilisé l'existence de la Gaule. Il étudie successivement le milieu géographique et les principales phases de l'histoire de la ville des origines au IIIe siècle. La documentation archéologique est très riche, la discussion précise et vigoureuse. L'ouvrage met en bonne lumière le rôle de premier ordre joué par Marseille dans le commerce, en regard de la médiocrité, au moins relative, de sa production économique et littéraire. La conclusion montre très bien comment, au IIIe siècle, Marseille, encore si riche et puissante, est déjà menacée à la fois par l'expansion des Puniques en Espagne et par celle de Rome[4].

1. Ch. VELLAY, *Les nouveaux aspects de la question de Troie* (*L'Acropole*, 1927, p. 161-207).

2. G. POISSON, *Tantale, roi des Hittites* (*Rev. arch.*, 1925, t. II, p. 75-94).

3. G. POISSON, *Cadmus et les Spartes* (*Rev. arch.*, 1928, t. I, p. 278-292).

4. M. CLERC, *Massalia. Histoire de Marseille dans l'antiquité, des origines à la fin de l'empire romain d'Occident.* I : *Des origines jusqu'au IIIe siècle av. J.-C.* Marseille, A. Tacussel, 1927, XI-480 p.

Digitized by Google

A. Schulten étudie la colonisation de Tartessos par les Phéniciens, puis par les Grecs. Il rappelle la valeur défensive de la position et les ressources de la contrée voisine (argent, oliviers, vigne, bois de construction, pêcheries, sel, etc.). Les colons furent avant tout des trafiquants et des navigateurs ; leur cité forma, dans l'Occident barbare, une « oasis » de brillante civilisation, qui devait succomber, comme Mainakè, vers 500 av. J.-C. sous les coups des Puniques[1].

En un résumé clair et vivant, H. Berve souligne l'importance de l'Ionie dans le développement de la civilisation hellénique. Il retrace les grandes phases des rapports entre les Grecs et l'Asie Mineure : l'émigration achéenne aux temps mycéniens et après la poussée dorienne ; les progrès de l'art, de la pensée et de la vie économique ; les rapports avec la Lydie ; la colonisation ; la tyrannie ; la conquête perse ; les relations avec Athènes au ve siècle ; la renaissance artistique et littéraire au siècle suivant ; l'expédition d'Alexandre. L'auteur met bien en lumière la persistance de l'esprit ionien à travers toutes ces vicissitudes[2].

Examinant la liste (citée par Eusèbe d'après Diodore) des peuples qui dominèrent sur mer depuis la chute de Troie jusqu'au temps de Xerxès, A. R. Burn propose d'y substituer au nom des Cariens celui des Mégariens : une thalassocratie carienne au viie siècle se conçoit malaisément ; cette époque fut marquée, au contraire, par l'expansion de Mégare. La question se relie à celle de la guerre de Lélante, indirectement favorable à Mégare et préjudiciable aux alliés eubéens de Milet. Au vi^e^ siècle viendra le déclin de Mégare, battue par Athènes, tandis que grandiront Samos et Lesbos[3].

E. Ciaceri a publié le deuxième volume de son histoire de la Grande-Grèce (du viie au milieu du ive siècle environ). D'après l'auteur, la civilisation de cette contrée est avant tout italienne ; les colons grecs ont collaboré à son développement en s'unissant aux femmes indigènes ; nombre d'habitudes religieuses antérieures à leur arrivée ont persisté ; l'art du pays est profondément original : l'architecture dorique s'est même constituée en Grande-Grèce. L'auteur décrit avec une grande précision l'évolution économique, les dissensions entre colonies, la poussée italiote, les interventions syracusaines, le rôle éminent de Tarente, qui sera le suprême refuge de l'hellénisme déclinant[4].

L. Weber ne pense pas que l'on puisse situer la conquête de Salamine vers la fin du viie siècle ; mais il admet qu'Athènes avait déjà inauguré à cette époque la série des efforts, longtemps infructueux, qui devaient lui assurer

1. A. Schulten, *Tartessos* (*Klio*, 1928, p. 284-291).

2. H. Berve, *Ionien und die griechische Geschichte* (*Neue Jahrb. für Wiss. und Jugendbildung*, 1927, p. 513-529).

3. A. R. Burn, *Greek Sea-Power 776-540* (*J. H. S.*, 1927, p. 165-177).

4. E. Ciaceri, *Storia della Magna Grecia*, vol. II. Milan-Genève-Rome-Naples, Soc. ed. Dante Alighieri di Albrighi, 1927, 476 p.

Digitized by Google

la possession de l'île. De cet événement, l'honneur revient à Solon ; mais, au lieu d'avoir précédé et préparé l'élévation de ce personnage à l'archontat, la prise de Salamine eut lieu vers la fin de cet archontat, ou peu après, n'ayant été rendue possible que grâce à la réforme solonienne, qui reconstitua la puissance d'Athènes [1].

Tout en admettant, avec Beloch, que la réforme clisthénienne n'avait pas pour but de renforcer le nombre des citoyens, V. Costanzi ne croit pas que la division des Athéniens en dix tribus doive être attribuée à Pisistrate plutôt qu'à Clisthènes : si Pisistrate avait été l'auteur de la réforme, la tradition relative à cet événement eût été assez forte pour empêcher Hérodote d'en attribuer à Clisthènes la paternité. Il reste cependant très probable que cette réforme ne fut pas absolument « une création *ex novo* » : les vieilles tribus avaient perdu bien avant Clisthènes leur importance administrative au profit des organisations locales. L'œuvre clisthénienne consista essentiellement à réglementer le fonctionnement de ces dernières et à les regrouper en dix tribus, auxquelles furent coordonnés le recrutement de l'armée (dont les chefs avaient été institués par Pisistrate) et la désignation de la *Boulè* des Cinq-Cents [2].

Contrairement à certaines hypothèses récemment formulées, nous avons essayé de montrer que la politique des Alcméonides de 507 à 482 n'a pas nécessairement obéi à des inspirations persophiles et qu'il est impossible de déterminer rigoureusement leur rôle, leurs succès ou leurs échecs au cours des événements essentiels de cette période ; il est du moins probable qu'ils ont loyalement servi le régime établi en 507 et les intérêts d'Athènes [3].

Un important ouvrage d'A. Ferrabino étudie l'évolution de l'empire athénien. A l'« apogée » de cet empire correspondent l'époque de Périclès et celle de Cléon. Si Périclès ne fut pas l'initiateur de l'expansion athénienne, il la favorisa de tout son pouvoir ; sa politique de modération et de fermeté, plus « économique » que militaire, fut celle d'un « tyran démocrate » et assura la prospérité nationale. La politique du « démocrate tyran » Cléon fut moins habile, moins pacifique et plus âprement combattue que celle de son devancier ; elle ménagea moins la propriété foncière et ne réussit qu'à préparer l'affaiblissement de l'empire. Avec Nicias, les intérêts conservateurs furent plus énergiquement défendus ; mais sa politique devait aboutir à une catastrophe et à la ruine des campagnes attiques. Enfin, sous l'influence d'Alcibiade, ce qui persiste essentiellement, à travers de nombreux changements, c'est la tendance réformatrice, marquée par la multiplication des décrets en toutes sortes de domaines. La catastrophe finale sera celle du régime, non celle d'Athènes, qui restera pendant un siècle encore le cœur

1. L. Weber, *Solon und die Kämpfe um Salamis* (*Klio*, 1925-1926, p. 385-397).

2. V. Costanzi, *La costituzione di Clistene* (*Riv. di Filol.*, 1927, p. 174-184).

3. P. Cloché, *La politique des Alcméonides de 507 à 482 av. J.-C.* (*R. É. A.*, 1928, p. 269-279).

Digitized by Google

de la vie hellénique. L'échec de la politique impériale, en somme, eut pour causes la rupture de l'équilibre politique entre la Grèce et ses ligues, d'une part, et l'empire perse et ses satrapies, d'autre part, et de l'équilibre économique entre les classes dirigeantes et les classes épargnantes [1].

G. De Sanctis estime qu'en 422/1 Athènes, n'ayant pas subi à Amphipolis une défaite vraiment désastreuse, eût pu continuer la lutte avec des chances sérieuses d'abattre Lacédémone. La paix n'apportait aucun avantage réel aux Athéniens, dont le territoire était, depuis 425, à l'abri de toute invasion. L'alliance athéno-spartiate, du reste, n'était pas viable ; seule une victoire athénienne, très possible encore, eût permis de créer enfin l'unité grecque. Pour s'assurer quelques années de paix, Athènes laissa en 421 passer une occasion décisive, qu'elle ne retrouva plus [2].

E. Cavaignac décrit le régime des Cinq-Mille, dont la grande affaire fut la guerre et qui disparut au printemps de 410, après Cyzique. La réaction démocratique, dirigée par le « grossier cabotin » Cléophon, sera marquée par différents décrets et condamnations : Antiphon tombera ainsi victime de la « canaille attique ». A cet « âge d'or des sycophantes » mettra fin le « coup de balai donné par les Trente [3] ». — Selon W. S. Ferguson, la « Constitution de Théramène » dura huit mois environ après la disparition des Quatre-Cents : c'est celle qu'expose Aristote (Ἀθ. πολ., 30), d'après des documents officiels. Caspari s'est trompé en soutenant qu'Athènes, après la chute des Quatre-Cents, fut régie par d'autres « Quatre-Cents » : ce sont bien les Cinq-Mille qui occupèrent le pouvoir au lendemain de la défaite d'Érétrie. L'auteur relève attentivement les points de contact entre le programme thèraménien et les actes accomplis sous le gouvernement des Cinq-Mille [4].

G. Mathieu étudie la réorganisation du corps civique athénien sous la Restauration de 403. Les différentes mesures qui s'y rapportent (privilèges accordés à d'anciens alliés, aux auxiliaires des bannis, projet Phormisios, etc.) sont minutieusement analysées ; l'auteur souligne l'intérêt du conflit qui se déroula alors entre la tendance à l'extension du corps civique et la tendance à sa limitation ; il signale la victoire durable de l'esprit de compromis et d'union [5]. — Nous avons cherché à définir l'exacte portée des décrets athéniens de 403/2 en faveur des Samiens et à montrer que, si ces décrets pouvaient inquiéter à certains égards les Spartiates pour l'avenir de leurs relations avec Athènes, ils ne violaient nullement les récents traités qui faisaient d'Athènes la vassale de Sparte [6].

1. A. Ferrabino, *L'impero ateniese*. Turin, Bocca, 1927, 470 p.

2. G. De Sanctis, *La pace di Nicia* (*Riv. di Filol.*, 1927, p. 31-43).

3. E. Cavaignac, *Le régime de Théramène* (*Revue des Études historiques*, juillet-sept. 1926, p. 259-274).

4. W. S. Ferguson, *The constitution of Theramenes* (*Class. Philol.*, 1926-1927, p. 72-75).

5. G. Mathieu, *La réorganisation du corps civique athénien à la fin du Ve siècle* (*R. É. G.*, 1927, p. 65-116).

6. P. Cloché, *Les décrets athéniens de 403/2 en faveur des Samiens* (*R. É. G.*, 1927, p. 197-207).

Digitized by Google

D'après S. Luria, la véritable raison pour laquelle Léotychidas le Jeune fut écarté du trône au profit d'Agésilas, sous prétexte de bâtardise, ce fut la crainte qu'éprouva le parti dirigeant de voir accéder à la royauté un prince inclinant vers le parti des Agiades ; ce parti avait souvent fait de l'opposition, et ses adhérents ou représentants, sauf l'insignifiant Pleistarchos, avaient été délibérément sacrifiés. Comme plusieurs de ses devanciers, Léotychidas fut victime de la raison d'État [1].

Nous avons essayé de préciser les analogies et les différences que laissent entrevoir les textes entre la politique d'Isocrate et celle de Callistratos : si tous deux furent également les adversaires des ambitions dangereuses pour la sécurité d'Athènes, ils n'ont pas toujours soutenu précisément les mêmes idées (notamment en ce qui concerne l'union panhellénique contre la Perse, le rapprochement de 371 entre Athènes et Sparte, les revendications de cette dernière puissance sur la Messénie), et il n'est guère possible d'affirmer sans réserve que l'un de ces deux personnages ait vraiment subi l'influence de l'autre [2].

Examinant les rapports athéno-thébains de 387/6 à 371, W. Judeich cherche à montrer qu'Athènes, sous l'influence du « parti thébain », seconda officiellement la libération de Thèbes en 379 et ne condamna ses stratèges compromis qu'en voyant les Thébains libérés tenter un rapprochement avec Lacédémone. Il s'efforce également d'établir qu'en 374, avec l'appui de la Perse et malgré Thèbes, une entente fut conclue entre Athènes et Sparte sur la base du partage des sphères d'influence ; la prompte rupture de la paix empêcha ce programme de se réaliser, et Thèbes resta officiellement l'alliée des Athéniens, que les événements de Thespies et de Platées devaient déci dément rejeter du côté de Sparte en 371. La discussion de l'auteur est intéressante, mais elle s'appuie trop souvent, selon nous, sur des témoignages d'une valeur douteuse (comme ceux de Dinarque, I, 38, et d'Isocrate, XIV, 29) et ne critique peut-être pas d'assez près les contradictions ou difficultés que présente l'exposé de Diodore (XV, 25-28, 38-40) [3].

W. Schur souligne l'importance de la période 404-343 pour l'histoire de l'Égypte. Ce fut une époque de vigoureuse réaction contre l'influence perse, de renaissance des forces nationales (aristocratie, clergé), de renouveau artistique et de réveil politique et militaire. L'auteur montre, comme nous avions déjà essayé de le faire (*Revue égyptologique*, II (1921), p. 82-127), le rôle capital joué dans ces événements par les mercenaires grecs et leurs chefs. Ainsi, dès avant la conquête d'Alexandre, l'Égypte avait commencé à s'hel-

1. S. Luria, *Zum politischen Kampf in Sparta gegen Ende des 5. Jahrhunderts* (*Klio*, 1927, p. 404-420).

2. P. Cloché, *Isocrate et Callistratos* (*Revue belge de philologie et d'histoire*, 1927, p. 673-687).

3. W. Judeich, *Athen und Theben vom Königsfrieden bis zur Schlacht bei Leuktra* (*Rhein. Mus.*, 1927, p. 171-197).

Digitized by Google

léniser : on comprend mieux dès lors la prompte édification de l'État ptolémaïque[1].

Selon F. Geyer, l'effondrement final de la Macédoine s'explique de la manière suivante : ses souverains n'ont pas su se borner à consolider leur royaume en annexant les côtes de Syrie et d'Asie Mineure. La course à la domination mondiale et les âpres luttes entre royautés hellénistiques ont affaibli gravement la Macédoine et l'ont livrée impuissante aux entreprises de Rome. Le meurtre de Philippe avait été à cet égard l'événement décisif : assez « macédonien » pour s'attacher solidement sa noblesse et son armée, Alexandre vit en elles avant tout des instruments de conquête universelle[2].

Grâce à l'emploi de nouveaux documents, surtout papyrologiques, E. Bevan s'est proposé de compléter et corriger les conclusions de l'ouvrage de Mahaffy sur l'Égypte ptolémaïque. Il retrace d'abord les faits essentiels qui se sont déroulés en Égypte de la conquête d'Alexandre à la mort de Ptolémée II ; puis il décrit avec précision l'état général de la société et des institutions ; enfin, il reprend le récit des faits, de l'avènement de Ptolémée III au règne de Ptolémée XIV. L'ouvrage est pourvu de bonnes illustrations, d'une carte et d'un index ; la bibliographie présente quelques lacunes[3].

G. Radet montre comment Alexandre, s'étant emparé de Persépolis, se décida, après de longues hésitations, à faire incendier le palais royal. C'est d'une atmosphère de patriotisme exalté et vengeur et de fureur mystique que sortit ce drame ; Alexandre, qui avait dirigé le cortège, torche en main, ne tarda pas à se repentir[4].

D. Cohen étudie l'activité de Dèmètrios de Phalère comme gouverneur d'Athènes. Il signale l'importance des résultats économiques, financiers, intellectuels et artistiques de son administration ; il pense que plusieurs de ses mesures essentielles s'inspirent des idées aristotéliciennes : en particulier, l'institution des nomophylaques, destinés non pas à briser la démocratie, mais à réfréner ses excès. Cette œuvre de bon ordre et de relèvement matériel et moral fit l'admiration de nombreux contemporains, notamment des Lagides, qui appelèrent Dèmètrios en Égypte[5].

Ed. Cuq estime que, conformément à l'assertion de Polybe, la Cœlé-Syrie n'a cessé d'appartenir aux Séleucides à partir de la victoire d'Antiochos III au Panion (en 200) : tout ce que le Séleucide céda à Ptolémée V quand celui-ci devint son gendre, ce sont les tributs prélevés sur cette province[6].

1. W. Schur, *Zur Vorgeschichte des Ptolemaërreichs* (*Klio*, 1925-1926, p. 270-302).

2. F. Geyer, *Die Tragik im Schicksal des makedonischen Volks* (*Neue Jahrb. für Wiss. und Jugendbildung*, 1927, p. 523-537).

3. E. Bevan, *A history of Egypt under the ptolemaïc dynasty*. Londres, Methuen, 1927, XXI-409 p.

4. G. Radet, *Notes critiques sur l'histoire d'Alexandre*. 2e série : *La prise de Persépolis*. Bordeaux, Féret, 1927, 37 p.

5. D. Cohen, *De Demetrio Phalereo* (*Mnemosyne*, 1926, p. 88-98).

6. E. Cuq, *La condition juridique de la Syrie au temps de Ptolémée V Épiphane* (*Syria*, 1927, p. 143 et suiv.).

Digitized by Google

A. Aymard publie une méticuleuse étude sur les stratèges de la Ligue achéenne en 202-172 ; il accepte en général les conclusions de De Sanctis, qu'il complète ou rectifie dans le détail ; contre l'opinion unanime, il soutient que Philopoemen fut stratège, non pas en 190-189, mais en 191-190. C'est pour la période 188-184 surtout, que la chronologie est obscure. L'auteur dresse une liste des stratèges de 202-172, liste où subsistent nécessairement des lacunes ; pour les deux dernières années, il y a doute sur la date de la stratégie de Xénon[1].

En s'appuyant principalement sur les inscriptions et les documents archéologiques, P. Graindor montre quel prestige Athènes exerçait encore sous l'Empire ; il insiste sur l'importance des ateliers de copistes, qui contribuèrent si largement à révéler l'art grec aux Romains et à la postérité[2].

VII. Historiographie. — Selon Munro, le passage d'Hérodote sur l'expédition de Xerxès à Delphes ferait allusion à un inventaire des trésors du temple dressé pour le compte du roi, en vertu d'un arrangement préalable, afin de garantir au dieu la possession de ses richesses. P. Roussel critique cette hypothèse : Hérodote veut dire simplement que les objets pillés devaient être représentés au roi (et non détournés par les soldats chargés du pillage)[3].

E. Täubler étudie l'utilisation des traditions mythiques par Thucydide, cherchant à expliquer les origines de la guerre du Péloponnèse. Le but de cet écrivain n'était pas de dresser un simple résumé de l'histoire de la Grèce depuis la guerre de Troie jusqu'aux guerres médiques : il voulait montrer que les progrès continus de la puissance des États grecs au cours des âges menaient fatalement au grand conflit de 431[4].

W. G. Hardy examine les divers passages de Thucydide (livres II, III et VII) et des *Helléniques* d'Oxyrhynchos sur les invasions de l'Attique pendant la guerre du Péloponnèse : Thucydide, qui avait d'abord attribué une très grande importance aux invasions de la guerre archidamique, n'en signale pas moins très nettement, comme le texte d'Oxyrhynchos, les effets beaucoup plus graves de la guerre décéliaque ; il n'y a donc pas contradiction, mais accord, entre les deux témoignages, et l'on peut même supposer que Thucydide (VII, 27) fut une des sources des *Helléniques* d'Oxyrhynchos[5]. — D'après W. K. Prentice, ce dernier ouvrage est de Théopompe (thèse Éd. Meyer), et non de Cratippos. Cet auteur, du reste, était à peu

1. A. Aymard, *Les stratèges de la confédération achéenne de 202 à 172 av. J.-C.* (*R. É. A.*, 1928, p. 1-62).

2. P. Graindor, *Athènes sous Auguste*. Le Caire, 1927, in-8°, 259 p.

3. P. Roussel, *Hérodote et l'expédition des Perses contre Delphes* (*R. É. A.*, 1927, p. 337-340).

4. E. Täubler, *Die Archaeologie des Thukydides*. Leipzig, Teubner, 1927, in-8°, 138 p.

5. W. G. Hardy, *The Hellenica Oxyrhynchia and the devastation of Attica* (*Class. Philol.*, 1926, p. 346-355).

Digitized by Google

près le contemporain de Thucydide, et il est fort possible que son œuvre ait figuré parmi les sources des *Helléniques* de Théopompe, qui, ainsi qu'Éd. Meyer l'a démontré, a mis à contribution de très nombreux matériaux [1]. — Dans la préface de son édition des *Helléniques* d'Oxyrhynchos, E. Kalinka incline à attribuer l'ouvrage à Cratippos, tout en admettant que le débat reste possible entre les partisans de l'attribution à cet historien et les partisans de l'attribution à Éphore ; il remarque que la majorité des critiques s'est prononcée pour Cratippos et que, depuis 1910, l'attribution à Théopompe a rallié tout au plus deux ou trois adhérents [2].

Ernst Meyer s'élève contre la thèse d'après laquelle Alexandre n'aurait jamais rien su du Gange, qui n'aurait été révélé aux Grecs que par Mégasthènes. En réalité, bien avant ce dernier, une tradition, du reste mêlée d'erreurs, s'était établie chez les historiens grecs au sujet du Gange. Clitarque, notamment, loin d'avoir écrit, comme on l'a pensé, après 280 ou 260, était à peu près le contemporain d'Alexandre, et son œuvre est nettement antérieure à celle de Mégasthènes [3].

D'après E. G. Silher, la vocation historique de Polybe est bien antérieure à son expatriation. L'auteur insiste sur la grande impartialité de cet historien ; il montre ce « héraut de la grandeur de Rome » rendant justice, le cas échéant, aux adversaires de cette puissance et blâmant diverses violences de la politique romaine ; il dégage le caractère essentiel de sa méthode et rappelle son idéal politique, à peu près réalisé dans la Rome de son temps, où se combinent la monarchie (consuls), l'aristocratie (Sénat) et la démocratie (comices). Enfin, résumant les traits principaux de la personnalité de Polybe, il voit en lui avant tout « un stoïcien », une âme vraiment noble et virile [4].

VIII. Droit et institutions. — Étudiant l'évolution de la législation criminelle en Grèce, principalement à Athènes, G. M. Calhoun montre comment la notion de crime et, du même coup, l'institution judiciaire ont peu à peu gagné en complexité, et comment le rôle de l'État et de la législation écrite s'est graduellement étendu, surtout à partir de Solon [5].

A. Andréadès se propose de rédiger un grand ouvrage sur l'histoire des finances publiques en Grèce jusqu'au XIXe siècle. Le premier volume, qui vient de paraître, va des temps homériques à l'époque hellénistique ; il examine successivement les finances de l'État homérique, celles de Sparte, celles du monde grec, en général, et, plus spécialement, celles d'Athènes aux temps classiques ; deux chapitres sont consacrés aux finances de l'empire perse.

1. W. K. Prentice, *Thucydides and Cratippos* (*Class. Philol.*, 1927, p. 399-408).

2. E. Kalinka, *Hellenica Oxyrhynchia*. Leipzig, Teubner, 1927, XIV-63 p.

3. E. Meyer, *Alexander und der Ganges* (*Klio*, 1926, p. 183-191).

4. E. G. Silher, *Polybius of Megalopolis* (*Amer. Journal of Philol.*, 1927, p. 38-81). Nous n'avons pu consulter l'ouvrage de C. Wunderer : *Polybios* (Leipzig, Dieterich, 1927).

5. G. M. Calhoun, *The growth of criminal law in ancient Greece*. Berkeley, Univ. Press., 1927, X-148 p.

Digitized by Google

L'auteur de cet ouvrage richement documenté ne se borne pas à des analyses solides et précises ; il cherche autant que possible à mettre en lumière les circonstances générales, d'ordre politique et social, qui ont précédé ou accompagné l'organisation fiscale des différents États et les conséquences qu'elle a entraînées. Le livre est muni de copieux *indices* et d'une abondante bibliographie : c'est un très bon instrument de travail[1].

Sur les professionnels du barreau et de l'accusation à Athènes, R. J. Bonner publie un bref et substantiel exposé ; après avoir retracé clairement l'évolution et les traits essentiels du régime judiciaire, le rôle des sycophantes et des logographes, les procédés de la stratégie oratoire, il fait l'analyse de quelques procès célèbres. Il conclut qu'adversaires et partisans du jury peuvent trouver dans ce régime des arguments à l'appui de leurs préférences respectives[2].

H. Hommel consacre à l'Hèliée une étude importante, riche en discussions et munie d'*indices* par matières et par noms d'auteurs et d'une liste des sources. Il examine d'abord avec une remarquable précision les questions soulevées par l'exposé de l'Ἀθ. πολ. d'Aristote sur la désignation des jurés, les locaux, la procédure, les actions privées et publiques, etc. ; puis les tribunaux du ve siècle et la grande réforme qui, au ive siècle, fit désigner par le sort, à la dernière minute, les héliastes affectés à tel ou tel tribunal : réforme ébauchée au début de la Restauration de 403, mais qui ne fut mise au point — on ne peut savoir exactement par qui — qu'à une époque sensiblement postérieure (sans doute vers 378-377)[3]. — R. J. Bonner montre comment les oligarques athéniens, brisant les tribunaux populaires, organisèrent la justice à leur profit. Les Quatre-Cents s'attribuèrent le monopole de la justice criminelle (on ne sait rien sur les procès civils à cette époque) ; les Trente la confièrent à leur *Boulè* ou l'exercèrent directement (par exception, les Trois-Mille condamnèrent les Éleusiniens ; mais ce ne fut qu'une parodie de justice) ; peut-être y eut-il alors une organisation d'arbitrage, analogue à celle qui avait fonctionné sous Pisistrate[4]. — Miss G. Smith examine l'évolution des pouvoirs judiciaires de l'Aréopage ; elle décrit les atteintes dont ces pouvoirs eurent à souffrir à différentes époques (notamment au viie siècle, au temps de Solon, de Clisthènes, d'Éphialte et de Périclès) et leur rétablissement partiel, effectif ou théorique, en d'autres circonstances (lors de la deuxième guerre médique, sous les Trente, au début de la démocratie restaurée). L'auteur étudie enfin avec précision l'Aréopage

1. A. Andréadès, Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς δημοσίας οἰκονομίας ; I : Ἀπὸ τῶν ἡρωικῶν μέχρι τῶν ἑλληνομακεδονικῶν χρόνων. Athènes, Tzakas et Délagrammatikas, 1928, xvi-563 p.

2. R. J. Bonner, *Lawyers and litigants in ancient Athens*. Chicago, Univ. Press, 1927, xi-276 p.

3. H. Hommel, *Heliaia* (*Philologus*, Suppl. Bd XIX, 1927, viii-149 p.).

4. R. J. Bonner, *Administration of justice under Athenian oligarchies* (*Class. Philol.*, 1926, p. 209-217).

Digitized by Google

au IVe siècle et signale l'importance des missions qui lui furent alors quelquefois confiées [1].

M. RADIN cherche à montrer le caractère fragile et vague de la tradition, recueillie par Denys de Thrace, d'après laquelle une loi athénienne de 414 aurait interdit aux poètes comiques les attaques contre des personnes nommément désignées : nous devons admettre que, si une telle interdiction a été votée, elle fut immédiatement rapportée, ou bien qu'elle resta lettre morte [2].

Dans un exposé très documenté, O. JACOB examine la situation des esclaves publics à Athènes ; il étudie successivement leur recrutement, les esclaves-ouvriers, les esclaves de la police, les esclaves-employés, la situation juridique de cette catégorie d'habitants d'Athènes et les récompenses qu'elle pouvait obtenir. La conclusion souligne les avantages et la considération dont bénéficiaient les titulaires de ces fonctions, modestes et indispensables, et les analogies qui les rapprochaient des métèques et de la petite bourgeoisie [3]. — D'après Mme R. L. SARGENT, les Athéniens ne se servaient des esclaves pour les combats sur terre qu'exceptionnellement, et après les avoir affranchis ; de plus, les textes ne nous font voir les esclaves combattant sur mer qu'en une circonstance (aux Arginuses) ; ils sont d'ailleurs affranchis aussitôt après la bataille ; en général, l'esclave n'a figuré sur la flotte comme à l'armée qu'à titre d'auxiliaire. Bref, le service militaire avait pour condition la liberté [4].

J. H. THIEL montre qu'après 379/8 les villes béotiennes cessèrent peu à peu d'être des πόλεις *sui juris*, sans que leurs habitants, du reste, dussent changer de domicile. La Béotie tout entière fut comme « une grande πόλις, absorbant les Thébains eux-mêmes ». En droit strict, ces derniers n'étaient pas les maîtres de la Béotie ; en fait, ils dirigeaient tout, le peuple béotien se réunissant en *Ecclèsia* à Thèbes, où les Béotiens étrangers à cette cité ne pouvaient se rendre aisément [5].

Après un bref aperçu sur l'histoire d'Amorgos, W. RUPPEL étudie minutieusement, grâce aux inscriptions, les institutions des cités de l'île (composition de la population, assemblées, magistrats, justice, etc.). Les décrets honorifiques tiennent une place prépondérante dans les décisions des assemblées ; la vie politique, comme la vie économique, semble avoir été médiocre dans cette île, où se sont croisées tant d'influences diverses [6].

V. TSCHERIKOWER examine les fondations de villes à l'époque hellénis-

1. G. SMITH, *The jurisdiction of the Areopagus* (*Class. Philol.*, 1927, p. 61-79).

2. M. RADIN, *Freedom of speech in ancient Athens* (*Amer. Journal of Philol.*, 1927, p. 215-230).

3. O. JACOB, *Les esclaves publics à Athènes*. Liége, Vaillant-Carmanne ; Paris, Champion, 1928, in-8°, 204 p.

4. R. L. SARGENT, *The use of slaves by the Athenians in warfare* (*Class. Philol.*, 1927, p. 201-212, 264-279.

5. J. H. THIEL, *De synoecismo Boeotiae post annum 379 peracto* (*Mnemosyne*, 1926, p. 19-28).

6. W. RUPPEL, *Zur Verfassung und Verwaltung der Amorginischen Städte* (*Klio*, 1927, p. 313-339).

Digitized by Google

tique. Il dresse une liste de toutes celles que l'on peut connaître ; puis il montre la variété qui présida à ces fondations (créations proprement dites, restaurations, synœcismes, etc.) ; il étudie ensuite les fondateurs ; enfin, le peuplement (éléments grecs et indigènes, militaires, administratifs, etc. ; nombre des habitants ; mélanges entre Grecs et Barbares ; participation de ces derniers aux droits des Grecs et aux diverses fonctions, etc.)[1].

IX. Vie sociale et économique. — G. Méautis montre comment l'aristocratie d'Athènes, longtemps terrienne, fut en quelque sorte déracinée par la « néfaste » politique de Périclès : dès lors elle se peupla de conspirateurs et ne fut plus dans la société athénienne qu'un élément « pourri », incapable de mener à bien la réaction nécessaire. Après 404/3, cette aristocratie était bien morte ; son vieil et austère idéal n'aura plus au IVe siècle qu'un représentant : Lycurgue. L'auteur décrit finalement certains des goûts caractéristiques de la noblesse (pour la palestre, les chevaux, les banquets, etc.)[2]. — D. Loenen étudie l'évolution de l'idée de « noblesse » chez les Athéniens. A l'origine, trois éléments distinguent le noble : la richesse, la science, fille des loisirs, et la vertu de la race. Mais quand l'aristocratie eut perdu la suprématie politique, une partie de l'opinion lui refusa le monopole de l'*eugeneia*, qui devint comme la propriété collective des Athéniens, tous fils du sol attique, tous libres et capables de pratiquer les hautes vertus[3].

Avec une méthode prudente et sévère, J. Toutain décrit les progrès de l'économie hellénique, qui, longtemps repliée sur elle-même, s'élargit à partir du VIIe siècle (la colonisation joua à cet égard un rôle décisif) et bénéficia d'une nouvelle et puissante expansion avec les conquêtes d'Alexandre. L'extension du domaine agricole et pastoral, la croissance de la richesse mobilière, la transformation de l'économie domestique en économie urbaine, puis internationale, sont très clairement exposées. On pourra regretter que l'auteur ne réserve pas à l'activité des métèques athéniens toute la place qu'elle mérite, notamment dans la vie rurale, et qu'il ne distingue pas plus nettement entre le Ve et le IVe siècle au point de vue du mode de propriété, de la spécialisation professionnelle, etc.[4].

E. Cavaignac étudie les principaux éléments, instruments et domaines du négoce athénien, les intérêts privés qui y furent engagés, le droit maritime imposé ou subi par les commerçants d'Athènes, les gênes et les colères qui s'ensuivirent, notamment dans l'Occident grec : d'où la politique d'expansion, parfois brutale, et, en particulier, la guerre de Sicile, d'origine à la fois diplomatique et économique[5].

1. V. Tscherikower, *Die hellenistischen Städtegründungen* (*Philologus*, Suppl. Bd XIX, 1927, XI-216 p.).

2. G. Méautis, *L'aristocratie athénienne*. Paris, « Les Belles-Lettres », 1927, 46 p.

3. D. Loenen, *De nobilitate apud Athenienses* (*Mnemosyne*, 1926, p. 206-223).

4. J. Toutain, *L'économie antique*. Paris, La Renaissance du Livre, 1927, XXVI-439 p.

5. E. Cavaignac, *Aspects économiques de l'impérialisme athénien* (*Rev. de Philol.*, 1927, p. 335-353).

Digitized by Google

X. Religion. — M. P. Nilsson consacre un important ouvrage à la religion créto-mycénienne. Il examine de très près les différents éléments du culte minoen : sanctuaires, cornes de consécration (dont l'origine reste incertaine, mais dont l'emploi et la signification sont bien établis), labrys (primitivement hache de sacrifice), autels, piliers, colonnes, statues, etc. Il n'admet pas que la Crète préhistorique ait connu le monothéisme : elle vénéra non pas « la déesse », mais plusieurs déesses, dont chacune avait des attributions spéciales. Le sarcophage d'Haghia-Triada ne représente ni le culte divin ni le culte des morts, mais celui d'un roi déifié. — Une deuxième partie de l'ouvrage étudie les survivances créto-mycéniennes dans la religion grecque. L'auteur montre, en particulier, qu'à Delphes, à Délos et à Éleusis un culte existait dès les temps mycéniens ; il signale les filiations unissant Athèna et Artémis à des déesses minoennes, les relations entre la Crète et les traditions sur Zeus, Dionysos, etc. En somme, pour nombre d'éléments de la religion grecque, l'origine minoenne est au moins très vraisemblable[1]. — Dans l'un des quatorze articles offerts à Sir A. Evans à l'occasion de son 75e anniversaire, L. R. Farnell cherche à faire le départ entre les divinités que les Hellènes ont héritées de la Crète (ainsi Athèna, Aphrodite) et celles qu'ils ont vraiment créées (Dèmèter, Artémis, etc.)[2].

Ch. Picard formule de nouveaux arguments contre la thèse de P. Foucart sur l'origine égyptienne de Dèmèter, réfute l'hypothèse d'O. Kern, qui fait venir le culte de cette déesse de la région sise au sud-ouest de l'Ossa, et expose l'ensemble des raisons linguistiques, littéraires et archéologiques propres à prouver que Dèmèter eut pour patrie la Crète ; par l'entremise de ce pays, l'Égypte, et aussi l'Orient, dont la Crète fut tributaire dans le domaine religieux, purent exercer une influence sur le culte d'Éleusis[3]. — Le même auteur propose, sur la légende des Vierges hyperboréennes et des légendes similaires, l'explication suivante : pour les envahisseurs barbares, aux yeux desquels la civilisation crétoise gardait tant de prestige, les survivants de la Crète minoenne ont pu forger une tradition religieuse « de fortune », en puisant dans le vieux passé de leur pays, si riche de souvenirs[4].

L. Ziehen examine l'histoire des Mystères d'Andania (Messénie), sur laquelle nous renseignent des inscriptions et le témoignage de Pausanias. Il conclut que la phase la plus ancienne de ces Mystères est marquée par le culte d'Agna (la Sainte) et de Mélaneus (le Noir), dieux de ténèbres, sans consistance bien déterminée (ce qui fait à la fois leur faiblesse et leur force) ;

1. M. P. Nilsson, *The Minoan-Mycenaean Religion and its survival in greek Religion* (*Acta Reg. Societ. human. litter. Lundensis*, IX). Lund, Gleerup ; Londres, Humphrey Milford, 1927, XXIII-582 p., 113 fig., 4 pl.

2. *Essays in aegean Archaeology, presented to Sir Arthur Evans in honour of his 75th birthday*, ed. by St. Casson. Oxford, Clar. Press, 1927, p. 8-26.

3. Ch. Picard, *Sur la patrie et les pérégrinations de Dèmèter* (*R. É. G.*, 1927, p. 320-369).

4. Ch. Picard, *La Crète et les légendes hyperboréennes* (*Rev. archéol.*, 1927, t. I, p. 349-359). Il sera rendu compte ultérieurement de l'étude du même auteur sur *L'épisode de Baubo dans les mystères d'Éleusis* (*Rev. d'hist. des religions*, 1927, p. 220-255).

Digitized by Google

le culte de Dèmèter correspond à une époque ultérieure : conclusion d'ailleurs conforme, pense l'auteur, à nos connaissances générales sur le culte de Dèmèter, qui n'appartient pas au plus lointain passé hellénique[1].

Étudiant la prière et le sacrifice en Grèce (notamment les prières homériques, les Bouphonies, etc.), F. Schwenn cherche à montrer que, loin de présupposer la croyance en une divinité, ils ont contribué à faire naître cette croyance : sacrifier et créer un dieu sont pour ainsi dire deux faces d'une seule et même action[2].

Suivant R. Vallois, l'épreuve la plus ancienne des Jeux olympiques, la course à pied, est issue du culte de Dèmèter Chamynè, dont la prêtresse siégeait à l'autel de marbre situé en face du banc des hellanodices ; ce culte de Dèmèter Chamynè était uni par d'étroits rapports à celui des Dactyles, frères d'Héraclès, qui avaient leurs autels à l'Altis ; entre ces autels et celui de la déesse, « le Stade forme trait d'union[3] ».

K. Lehmann-Hartleben étudie un bas-relief représentant un sacrifice à Athèna, « déesse de la naissance » ; comme offrandes, un porc et un objet rond, que l'on n'a pas encore réussi à expliquer. L'auteur, d'après certains rapprochements, incline à y voir l'image d'un bouclier : nombre de boucliers votifs ont été découverts en Crète, dans la grotte d'Ida ; le bouclier avait le pouvoir de chasser les mauvais démons[4].

H. Seyrig présente une série d'importantes remarques sur différents cultes de Thasos : culte d'Apollon Pythien, que représente très probablement le célèbre colosse criophore et, à l'entrée du prytanée, culte d'Apollon Nymphégète, d'un caractère surtout agraire ; culte d'Hèraclès : le grand protecteur des Thasiens, c'est le héros grec qu'ils avaient importé de Paros, et dont le rituel a été découvert et commenté par Ch. Picard ; culte de Dionysos, ici représenté tantôt en beau dieu grec, tantôt sous l'aspect d'un cavalier thrace ; ce cavalier thrace, qui figure souvent sur des stèles funéraires de l'île, c'est le mort héroïsé ; enfin, culte de Sarapis : l'auteur analyse minutieusement le décret d'une association de Sarapiastes sur la mise à prix de l'éponymie (honneurs et avantages réservés à l'acquéreur ; mode de versement du prix d'achat, etc.)[5].

Dans son excellente thèse sur les origines de l'Hercule romain, J. Bayet traite, d'abord, du culte d'Hèraclès en Grande-Grèce du VIe au IVe siècle, culte dont la prospérité varia suivant les cités. Il étudie ensuite les routes, d'importance à la fois religieuse et commerciale, par lesquelles la légende

1. L. Ziehen, *Der Mysterienkult von Andania* (*Archiv für Religionswissenschaft*, 1926, p. 29-60).

2. F. Schwenn, *Gebet und Opfer : Studien zum griechischen Kultus*. Heidelberg, 1927, VII-144 p.

3. R. Vallois, *Les origines des Jeux olympiques. Mythes et réalités*. I : *La course des Dactyles et Dèmèter Chamynè* (*R. É. A.*, 1926, p. 305-322).

4. K. Lehmann-Hartleben, *Athena als Geburtsgöttin* (*Archiv für Religionswissenschaft*, 1926, p. 19-28).

5. H. Seyrig, *Quatre cultes de Thasos* (*B. C. H.*, 1927, p. 178-233).

Digitized by Google

du héros gagna l'Italie centrale ; il explique comment les légendes d'Hercule en Grande-Grèce servirent à constituer la légende romaine, précise la part des influences grecques dans le culte de l'Hercule de l'Ara Maxima et montre comment les idées grecques sur Hercule, reposant dans sa gloire et mêlé au cercle des divinités chthoniennes et dionysiaques, ont pénétré ou touché l'Italie hellénique et gréco-étrusque et, de là, l'Italie tout entière ; à l'époque classique, l'Hercule de l'Ara Maxima apparaît vraiment comme le principal héritier de l'Hèraclès chthonien de la Grande-Grèce [1].

D'après des vases peints du VIe au IVe siècle, J. TOUTAIN montre qu'Apollon nous apparaît sous l'aspect d'un prophète, d'un musagète, d'un archer, d'un médecin des âmes et des corps, mais jamais d'un dieu solaire ; Artémis fait essentiellement figure de déesse chasseresse, mais ne personnifie pas la Lune. Ce n'est guère qu'aux époques hellénistique, et surtout romaine, que philosophes et exégètes attribuent à Apollon et à Artémis le caractère de divinités astrales, tandis que le culte continue à s'inspirer des vieilles conceptions [2].

W. SCHUBART signale l'importance croissante que prit la personnalité dans la pensée grecque dès la fin des temps archaïques et aux temps classiques ; ces progrès devinrent décisifs dans les systèmes de l'époque hellénistique. Un travail parallèle se poursuivait dans les religions orientales ; la croyance perdait de plus en plus son caractère national et tendait à s'universaliser. Dans la lutte pour la conquête du monde spirituel, le christianisme devait triompher, parce qu'au lieu de rester une secte juive, il s'incorpora rapidement les conceptions helléniques qui régnaient sur la majeure partie des esprits cultivés [3].

Signalons de nouvelles éditions des ouvrages de Miss J. E. HARRISON, *Themis : a study of the social origins of greek Religion*, 2e édit. revue, avec notes additionnelles (Cambridge, Univ. Press, 1927, XXXVI-559 p.), et de REITZENSTEIN, *Die hellenistischen Mysterienreligionen nach ihren Grundgedanken und Wirkungen*, 3e édit., remaniée et amplifiée (Leipzig, Teubner, 1927, VIII-438 p., 2 pl.).

XI. VIE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE. — De l'étude des divers éléments figurés sur un anneau magique de Tirynthe (attitudes, costumes et motifs inspirés de modèles orientaux), V. MÜLLER conclut à l'existence de nombreux rapports entre l'art égéen et l'art de l'Asie antérieure (surtout des parties occidentales de cette région) : d'où l'hypothèse vraisemblable d'une immigration asiatique dans les contrées égéennes. Dans le même article, l'au-

1. J. BAYET, *Les origines de l'Hercule romain*. Paris, De Boccard, 1926, XVIII-504 p.

2. J. TOUTAIN, *Ce que les vases peints nous apprennent sur le véritable caractère d'Apollon et d'Artémis* (*L'Acropole*, 1927, p. 208-221).

3. W. SCHUBART, *Hellenismus und Weltreligion* (*Neue Jahrb. für Wiss. und Jugendbildung*, 1926, p. 505-520).

Digitized by Google

teur s'élève contre l'opinion assimilant les Crétois aux *Keftiou* : d'après certains détails de leur costume, ceux-ci sont plutôt des Syriens[1]. — Plusieurs articles des *Essays in aegean Archaeology* signalés plus haut (§ X) traitent de questions intéressant l'art égéen (décoration de la lame d'une dague de Vaphio ; motifs minoens ornant des vases chypriotes, etc.)[2].

P. Lavedan consacre un ouvrage capital à l'histoire de l'architecture urbaine pendant l'antiquité et au Moyen Age. Il montre comment la Grèce donna une importance considérable à la place publique ; aux temps archaïques, dominèrent les préoccupations religieuses et défensives ; l'aspect des villes resta longtemps capricieux et chaotique ; les tyrans, cependant, parvinrent parfois à imposer le respect de règles générales et à réaliser certaines améliorations. Dans les colonies, il y eut un véritable essor architectural, dont l'auteur décrit avec précision différentes manifestations. Il étudie ensuite les grandes créations du ve siècle (le Pirée, Thourioi, Rhodes) et s'attache à démontrer que l'on a fort exagéré le rôle d'Hippodamos. Les progrès alors accomplis sont incontestables, mais encore relativement modestes. C'est à partir du milieu du ive siècle que, sous l'influence des idées d'Aristote, la liberté des constructions individuelles est réglementée et que le plan en échiquier, dont l'idée était antérieure à Hippodauros, va conquérir le monde grec. Peu développée encore à l'époque hellénistique, « l'esthétique urbaine » s'épanouira décidément sous l'empire romain. L'auteur décrit longuement, avec une grande clarté, l'évolution de l'agora, dont les portiques présentent une cohésion de plus en plus accusée et tendent à constituer un édifice unique[3].

Un important article de Ch. Picard examine diverses questions intéressant les trois ordres classiques de l'architecture grecque. L'auteur ne peut se résoudre à parler de « proto-dorique » à propos des colonnes de Sakkarah, et souligne fortement la part des influences orientales dans les βωμόσπειρα d'Ionie (colonnes à bases carrées en forme d'autels) et les *columnae caelatae* (dont le tambour inférieur devait correspondre à un autel cylindrique) et dans l'évolution primitive du chapiteau corinthien[4].

P. de La Coste-Messelière, étudiant le fronton oriental du temple archaïque d'Apollon à Delphes, achève de préciser, après F. Courby, les dimensions et positions des couroi et des corés placés à droite et à gauche du quadrige central et met en lumière les qualités de clarté et de belle ordonnance qui distinguent la composition du fronton[5]. — Le même auteur et

1. V. Müller, *Studien zur kretisch-mykenischen Kunst*, II (*Jahrb. des deutschen archäol. Instituts*, 1927, p. 1-29).

2. *Essays in aegean Archaeology*... Oxford, Clarendon Press, 1927, p. 63-89, 27-30.

3. P. Lavedan, *Histoire de l'architecture urbaine. Antiquité et Moyen Age*. Paris, H. Laurens, 1926, II-520 p.

4. Ch. Picard, *Notes d'archéologie grecque* (*R. É. A.*, 1927, p. 241-285).

5. P. de La Coste-Messelière, *A Delphes : le fronton Est du temple archaïque* (*Rev. arch.*, 1927, t. II, p. 33-42).

Digitized by Google

G. Daux examinent minutieusement la frise du Trésor de Siphnos, les dimensions du rectangle, la composition de l'œuvre et la mise en place des fragments ; ils concluent que cette frise « se présente maintenant à l'étude archéologique comme un tout bien cohérent, dont les parties ont retrouvé leur place précise en un ensemble délimité [1] ».

Dans un ouvrage richement illustré, F. Noack étudie l'évolution du sanctuaire d'Éleusis, surtout au point de vue architectural ; il essaye, notamment, de montrer que le premier télestérion est beaucoup moins ancien qu'on ne l'admet généralement et il s'élève contre la thèse assignant aux Mystères d'Éleusis une origine préhellénique [2].

L. D. Caskey, H. N. Fowler, J. M. Paton et G. Ph. Stevens publient sur l'Érechtheion une étude extrêmement détaillée et méticuleuse ; les discussions sont très approfondies et les conclusions d'une sévère prudence ; les gravures et planches sont nombreuses, souvent fort belles ; la publication des inscriptions est accompagnée de traductions et commentaires. Le livre se termine par une histoire du monument depuis les origines jusqu'aux temps modernes [3].

C. Praschniker expose le résultat de ses scrupuleuses enquêtes sur le Parthénon ; il reproduit l'état actuel des métopes Est et Nord de l'édifice et les restitutions proposées et conclut que Phidias a dû au moins fournir les modèles des métopes, comme de la frise et des frontons [4].

F. Studniczka combat les théories réduisant la part de Phidias dans les œuvres placées généralement sous son nom : on a peine à comprendre comment un artiste d'aussi modeste envergure aurait été préposé par Périclès à la direction des grands travaux de son époque. En particulier, l'auteur rejette la tradition attribuant à Paeonios le fronton Ouest du Parthénon et ne trouve nullement décisive l'argumentation de Schrader attribuant à Alcamène le fronton oriental et la frise [5].

E. Pfuhl publie une étude d'ensemble sur l'art ionien et l'art attique au ve siècle ; il souligne l'importance singulière de la sculpture attique, héritière de l'ionisme en décadence et affirmant graduellement son originalité ; il montre que l'on a exagéré l'influence de Polygnote de Thasos, et se prononce contre l'hypothèse attribuant à Paeonios le fronton Ouest du Parthénon : ce fronton, plus récent que le fronton oriental, appartient à l'apogée de

1. G. Daux et P. de La Coste-Messelière, *La frise du Trésor de Siphnos* (*B. C. H.*, 1927, p. 1-56).

2. F. Noack, *Éleusis, die baugeschichtliche Entwicklung des Heiligtums*. Berlin, De Gruyter, 1927, x-334 p.

3. *The Erechtheum, measured, drawn and restored by* G. Ph. Stevens ; *text by* L. D. Caskey, H. N. Fowler, J. M. Paton, G. Ph. Stevens ; *ed. by* J. M. Paton. Cambridge, 1927, in-4°, xxvi-673 p., 236 fig.

4. C. Praschniker, *Parthenonstudien*. Vienne, Filser, 1928, in-4°, 254 p., 136 fig., 27 pl.

5. F. Studniczka, *Von der griechischen Plastik des V. Jahrh. v. Chr.* (*Neue Jahrb. fur Wiss. und Jugendbildung*, 1926, p. 385-407).

Digitized by Google

l'art attique classique ; Plutarque a eu raison de désigner Phidias comme le directeur général de l'œuvre [1].

Ch. WALSTON a consacré un ouvrage intéressant et paradoxal à Alcamène, dont il fait le chef d'une école de sculpture purement attique, par opposition à l'école argivo-attique, que représente éminemment Phidias. Conformément à la version de Pausanias, Alcamène est l'auteur du fronton occidental du temple de Zeus à Olympie (le fronton oriental étant dû à Paeonios) : par l'agencement des lignes et l'effort de réalisme qui s'y fait sentir, ce fronton occidental est une œuvre remarquable, en dépit de certains défauts. Il date de 460-455 environ ; Alcamène serait né vers 490-480 et sa carrière aurait pris fin vers 404 [2].

Dégageant les résultats essentiels de l'œuvre accomplie à Tégée par Ch. Dugas et ses collaborateurs, Ch. PICARD insiste sur la révélation qu'elle nous apporte concernant l'association du dorique (ordre extérieur) et du corinthien (ordre intérieur), avec des colonnes ioniques isolées en dehors du temple. La méthode scrupuleuse qui a présidé à la construction du monument cadre mal, d'après lui, avec ce que nous savons de la sculpture de Scopas, d'un pathétique « lyrique » et exaspéré. Il existe une certaine divergence, en somme, entre les impressions que laissent ici l'architecture et la sculpture [3].

D'après K. A. NEUGEBAUER, Timothéos est l'auteur des acrotères de l'Ouest de l'Asclèpieion d'Épidaure, et il a dû livrer les modèles des deux frontons (et non pas seulement, comme l'avait pensé Amelung, du fronton occidental). L'architecte du temple, Théodotos, a participé aux acrotères de l'Est [4].

La belle statue d'éphèbe en bronze repêchée près de Marathon a été scrupuleusement étudiée par K. A. RHOMAIOS, qui la tient pour un Hermès adolescent. Ce serait, en dépit de certains défauts, un original du cercle praxitélien, datant à peu près de 340-320 [5].

A. W. LAWRENCE examine les conditions de naissance de la sculpture hellénistique, les principaux courants qu'elle a suivis et ses infiltrations, proches et lointaines (jusqu'en Extrême-Orient). L'illustration de son ouvrage, muni de copieux *indices* des œuvres et des musées, est d'une abondance et d'une netteté remarquables [6]. — Le même auteur critique les différentes dates que l'on a jusqu'à présent assignées à l'exécution de la Victoire de Samothrace et propose de la situer en 323 [7].

1. E. PFUHL, *Arch. Jahrb.*, 1926, p. 129-175.

2. Ch. WALSTON, *Alcamenes and the establishment of the classical type in greek art.* Cambridge, Univ. Press, 1926, XX-256 p.

3. Ch. PICARD, *Scopas architecte et sculpteur à Tégée* (*Revue de l'art ancien et moderne*, 1926, t. II, p. 129-144).

4. K. A. NEUGEBAUER, *Timotheos in Epidauros* (*Jahrb. des deutschen arch. Inst.*, 1926, p. 82-93).

5. Ἀρχαιολ. Δελτιον, 1924-1925, p. 145-187.

6. A. W. LAWRENCE, *Later greek sculpture.* Londres, Cape, 1927, XVII-158 p., 112 pl.

7. A. W. LAWRENCE, *The date of Nike of Samothrace* (*J. H. S.*, 1926, p. 213-218).

Digitized by Google

E. Pfuhl montre que les Grecs ont commencé seulement vers la seconde moitié du IVe siècle à s'intéresser à la reproduction des traits individuels. La philosophie aristotélicienne exerça à cet égard une action notable. C'est à l'époque romaine que l'on fera les premiers portraits de femmes et d'enfants [1].

Selon W. Dörpfeld, le style géométrique est nettement prémycénien ; il a pris naissance au IIe millénaire et son développement a duré environ jusqu'à la fin du VIIIe siècle. A l'époque mycénienne fleurit le style importé d'Orient par les Phéniciens. Du commencement du Ier millénaire date le proto-corinthien, qui correspond à la deuxième période de l'art phénicien [2].

W. Déonna s'attache à réfuter les conclusions d'E. Cahen (*R. É. G.*, 1925, p. 1-15), qui faisait dériver de l'art égéen la céramique dipylienne. Il estime que cette dernière fut vraiment spontanée et s'explique très bien par l'inexpérience qui préside nécessairement à l'origine de tout art : la tendance à « géométriser » est tout instinctive chez le débutant, incapable d'exprimer la souplesse des formes vivantes [3].

A. Merlin décrit l'évolution de la céramique grecque du IXe au VIe siècle ; une place considérable est faite dans cet ouvrage aux exemplaires du Louvre. Dans un volume suivant seront étudiés les vases à figures rouges [4].

Mlle M. J. Maximova publie un ouvrage important sur les vases plastiques de l'époque archaïque. Elle étudie d'abord le problème de la fabrication et montre que les plus beaux vases sont de véritables figurines ; elle insiste sur le caractère religieux que présentent souvent ces objets (ex-voto, offrandes déposées sur les tombes, etc.) ; les représentations humaines (en majorité féminines) sont beaucoup moins nombreuses et plus récentes que les représentations animales. La prépondérance appartient alors à l'Ionie ; l'art de cette région au VIIe et au VIe siècle marque le premier éveil de l'hellénisme créateur [5].

P. N. Ure examine un grand nombre de documents céramiques découverts en Béotie depuis 1909 ; cette étude intéresse à la fois la céramique béotienne et la céramique athénienne à figures noires [6].

Le troisième fascicule du *Corpus vasorum atticorum*, pourvu de claires et sobres notices, a été publié par H. B. Walters [7].

1. E. Pfuhl, *Die Anfänge der griechischen Bildniskunst.* Munich, Bruckmann, 1927, 31 p., 12 pl.

2. *Athen. Mitteil.*, 1925, p. 77-111. Conclusions en partie critiquées par C. Watzinger, *Die griechische Heroenzeit und Homer (Neue Jahrb. für Wiss. und Jugendbildung*, 1926, p. 1-19).

3. W. Déonna, *Les origines de la représentation humaine dans l'art grec (B. C. H.*, 1926, p. 319-382).

4. A. Merlin, *Vases grecs (du style géométrique au style à figures noires).* Paris, 1928, in-4°, 48 pl.

5. M. J. Maximova, *Les vases plastiques dans l'antiquité (époque archaïque).* Paris, Geuthner, 1927, t. I, 224 p. in-8°, 77 fig. ; t. II, pl. XLVIII. Trad. par M. Carsow.

6. P. N. Ure, *Sixth and fifth century pottery from excavation made at Rhitsona.* Oxford, Univ. Press, 1927.

7. *Corpus vasorum atticorum*, fasc. 3. Londres, Brit. Mus., 1927 ; Paris, Champion, 1927.

Digitized by Google

J. D. Beazley consacre une notable étude au « peintre d'Antiménès », auquel il attribue l'exécution de soixante-trois vases à figures noires. Le point de départ de cette série est une hydrie, où sont figurés des jeunes gens faisant leur toilette. Ce peintre serait contemporain des premiers représentants du style à figures rouges[1].

L. Séchan a composé un ouvrage extrêmement consciencieux et pénétrant, nourri de discussions précises, sur les rapports de la céramique avec la tragédie grecque. Il montre comment les peintres se sont moins intéressés au drame lui-même qu'aux légendes héroïques de la tragédie ; en général, ils reproduisent assez librement les tableaux du drame qui les ont particulièrement frappés. L'action d'Euripide sur les céramistes s'est exercée beaucoup plus fortement que celle de Sophocle et d'Eschyle ; celle des poètes « secondaires » a été très limitée. C'est surtout dans la céramique italiote que s'est fait sentir cette influence de la tragédie[2].

J. Geffcken a publié le premier volume d'une histoire de la littérature grecque. L'ouvrage comprend deux parties, où sont étudiées respectivement la période préattique (épopée, élégie, iambe, philosophie, etc.) et la période attique (tragédie, comédie, lyrisme, élégie, genres en prose). L'auteur s'attache à mettre en lumière la permanence du génie grec à travers ses manifestations variées. La bibliographie est abondante[3].

R. B. Appleton dégage les traits essentiels de la tragédie d'Euripide ; il souligne le caractère « moderne » de la pensée du poète, ses sentiments d'humanité, l'importance qu'il attribue aux classes moyennes et sa connaissance précise de la nature féminine[4].

Selon A. Rostagni, le plaidoyer de Dicaeopolis dans les *Acharniens*, sur les origines de la guerre du Péloponnèse, sur les lourdes responsabilités d'Athènes, rappelle le plaidoyer du *Télèphe* d'Euripide en faveur des Troyens contre les Grecs (438) et riposte aux passages de l'*Andromaque* où ce poète s'était montré si dur pour Lacédémone. Tandis qu'Euripide, vieilli, revenait à des sentiments traditionalistes, le jeune Aristophane invoquait une justice « absolue et abstraite » et obéissait à l' « esprit nouveau », imprégné d'humanitarisme[5].

On doit à A. E. Taylor une importante étude d'ensemble sur Platon. Après avoir résumé la vie du philosophe, il discute les problèmes d'authenticité et de chronologie, puis analyse successivement les différents dialogues

1. J. D. Beazley, *The Antimenes painter* (*J. H. S.*, 1927, p. 63-92).

2. L. Séchan, *Études sur la tragédie grecque dans ses rapports avec la céramique.* Paris. Champion, 1926, VIII-642 p., 161 fig., 9 pl.

3. J. Geffcken, *Griechische Literaturgeschichte.* I : *Von den Anfängen bis auf die Sophistenzeit*, XII-328 p. (plus un volume de notes supplémentaires de VII-317 pages). Heidelberg, Winter, 1926.

4. R. B. Appleton, *Euripides the idealist.* Londres, Dent, 1927, XX-206 p.

5. A. Rostagni, *I primordii di Aristofane.* IV : *Il processo dell'autore e la concezione degli Acarnesi* (*Riv. di Filol.*, 1927, p. 289-330).

Digitized by Google

avec une extrême précision. L'ouvrage abonde en discussions et vues personnelles. L'auteur insiste sur la répugnance de Platon à l'égard de tout système rigide et met en lumière la survivance de l'enseignement platonicien dans le christianisme [1].

L. W. LAISTNER publie une édition du discours d'Isocrate *Sur la paix* et du *Philippe*, accompagnée d'un commentaire littéraire et historique assez développé. L'auteur cherche à prouver qu'Isocrate, loin d'être un pur rhéteur, fut doué d'un sens politique pénétrant et vraiment digne d'intéresser les historiens [2].

D'après J. D. MEERWALDT, Aristote, en dépit de ses attaches anciennes avec la Macédoine, était animé d'une bienveillance foncière à l'égard de Démosthènes ; l'impérialisme macédonien lui déplaisait, surtout sous l'aspect brutal qu'il revêtit à partir d'Alexandre. Aristote ne pouvait d'ailleurs attaquer ce dernier qu'à mots couverts ; l'hostilité antimacédonienne de Démosthènes, déclarée sous le règne de Philippe, était également devenue très prudente au temps d'Alexandre [3].

XII. DIVERS. — De précieuses bibliographies ont été publiées par M. BESNIER (*Chronique d'histoire ancienne grecque et romaine : L'année 1927. R. Q. H.*, 1928) et Mlle G. ROUILLARD (*Bulletin bibliographique* (1926). *R. É. G.*, 1927, p. 423-446). On tirera également grand profit du *Bulletin archéologique* rédigé dans cette dernière revue (*R. É. G.*, 1928, p. 197-303) par J. CHARBONNEAUX, R. VALLOIS, Ch. PICARD, Ch. DUGAS et D. LE SUFFLEUR.

Dans deux copieux volumes, J. MAROUZEAU a non seulement cité, mais sommairement et clairement analysé les différents travaux de philologie et d'histoire anciennes publiés de 1914 à 1924. Cet ouvrage, dont l'auteur s'est assuré la collaboration de spécialistes notoires (P. JOUGUET, E. BOURGUET, J. CARCOPINO, Ch. GUIGNEBERT, L. ROBIN, LÉVY-BRUHL, etc.), a droit à toute la reconnaissance des érudits [4].

En 1927 a été continuée la publication de la *Real-Encyclopädie* de PAULY-WISSOWA-KROLL : nous ne pouvons ici que signaler certains articles de ce très utile ouvrage : *Skopas*, par LIPPOLD ; *Lokris* et *Lokroi*, par OLDFATHER ; *Solon*, par ALY, etc.

Paul CLOCHÉ.

1. A. E. TAYLOR, *Plato, the man and his work*. Londres, Methuen, 1926, IX-522 p.

2. L. W. LAISTNER, *Isocrates*. De pace *and* Philippus. New-York-Londres, 1927, in-8°, 173 p.

3. J. D. MEERWALDT, *De Aristotelis erga Demosthenem animo* (*Mnemosyne*, 1926, p. 348-369).

4. J. MAROUZEAU, *Dix années de bibliographie classique, 1914-1924*, 2 vol. Paris, « Les Belles-Lettres », 1927 et 1928, 1,286 p. Cf. *Rev. histor.*, t. CLIX, p. 153.

Digitized by Google

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE

(Suite et fin[1]*)*

XVIIIe SIÈCLE. — L'histoire du journalisme s'est enrichie d'une étude piquante et érudite à la fois de M. HILLHOUSE sur le Journal de Grubstreet[2]. Il fut fondé en 1730 sous l'inspiration directe d'Alexandre Pope, le plus célèbre poète de son temps ; on peut considérer ce journal comme une suite à la *Dunciad* où Pope s'était délecté à couvrir de ridicule ceux des littérateurs ses contemporains qu'il regardait comme des disciples attardés de John Duns Scot, le « Docteur subtil » du XIIIe siècle. En effet, pendant toute la première année, le Journal fut au service de la gloire et des inimitiés de Pope ; mais ensuite il fut dirigé par deux pamphlétaires, Badius et Mævius, noms de plume sous lesquels il faut reconnaître Richard Russel et John Martyn. La personnalité de Russel, tory, clergyman non-jureur et jacobite, a été mise en bonne lumière par M. Hillhouse. Martyn est plus difficile à caractériser. Il est malaisé, en outre, de dire exactement ce qui provient de l'un ou de l'autre ; il paraît bien cependant que Russel fut l'âme du Journal depuis qu'il cessa d'être comme inféodé à Pope. A la différence des autres journalistes de son temps, il s'occupa beaucoup moins de politique que de polémique littéraire et satirique ; il fut assez indépendant des éditeurs et des libraires, honnête au fond et assez consciencieux pour contrôler les nouvelles qu'il portait à la connaissance du public. Critique littéraire, il attaqua vivement le *Shakespeare restored* de Theobold, l'édition du *Paradis perdu* par Bentley, les acteurs et les auteurs dramatiques ; les écrits des libres penseurs, des déistes ; les catholiques romains et surtout les Jésuites, les Quakers ; les opinions et les pratiques de la médecine nouvelle, notamment en matière d'hygiène et d'inoculation. Il prit violemment à partie un certain Josué Ward, charlatan fort combatif qui sut armer contre lui la censure. L'analyse sommaire des articles contenus dans le Journal, qui remplit l'appendice, permet d'en prendre une idée assez exacte, au moins quant au fond. Le succès répondit tout d'abord aux efforts des deux principaux rédacteurs, puis des rivaux réussirent à faire sauter Bavius, et alors commença la déca-

1. Voir ci-dessus, p. 88-127.

2. James T. HILLHOUSE, *The Grubstreet Journal*. Duke University Press. Durham, North Carolina, 1928, VII-353 p. ; prix : 3 doll. — Grubstreet est le nom d'une rue de Londres (auj. Milton street), où vivaient, au XVIIIe siècle, des miséreux appartenant plus ou moins à ce qu'on appellerait en France la bohème littéraire.

Digitized by Google

dence. En 1737, il se transforma en *Courrier littéraire*, puis disparut en juillet 1738.

On sait que Gilbert Burnet, un des plus actifs ouvriers de la Révolution qui fit monter Guillaume III sur le trône, et qui mourut évêque de Salisbury en 1715, écrivit beaucoup. Son principal ouvrage, *History my own time*, parut seulement après sa mort, le tome I en 1723 et le tome II en 1734. Un an après l'apparition du tome II, John Macky avait publié un volume de *Memoirs* contenant de curieux portraits d'hommes célèbres ayant vécu au temps de la reine Anne-Marie. Ce Macky était un personnage peu estimable, une sorte de courtier maritime qui avait été mêlé à des opérations louches d'espionnage ; aussi n'est-on pas peu surpris de trouver dans ses Souvenirs tant de traits originaux et pris sur le vif. M. William A. Shaw pense avoir expliqué cette énigme : dans une série d'articles publiés dans le Supplément littéraire du *Times* (juin 1928), il s'est efforcé de prouver que Macky a tout simplement dérobé des fragments composés par Burnet et peut-être destinés à figurer dans l'Histoire de son temps ; il se les appropria sans que personne, non pas même Swift, se fût aperçu de la fraude. L'habile dissertation de M. Shaw ne devra pas être négligée par les historiens.

Un autre plaidoyer d'un caractère très différent a pour objet de prouver que l'amiral John Byng, vaincu par la flotte française devant Port-Mahon (20 mai 1756), arrêté ensuite, traduit devant un conseil de guerre, déclaré coupable d'avoir perdu Minorque et fusillé (14 mars 1757), fut la victime d'une erreur judiciaire. Ce n'est pas que les juges fussent prévenus ni que les règles de la procédure aient été violées : ils appliquèrent dans toute leur rigueur le code militaire, ce qu'on appelait alors les « King's regulations ». Les pièces du procès, depuis longtemps connues, ont été soumises par M. Tunstall[1] à un examen minutieux qui conduit à la revision du procès. Il faut sans doute tenir un grand compte de l'émotion considérable produite en Angleterre par la perte de Port-Mahon et aussi de l'intervention personnelle de l'amiral Boscawen, qui avait pris Byng en haine. Boscawen fut un assez triste sire en somme, paraît-il et, d'après l'auteur, il ne mérite pas d'être placé dans les manuels d'histoire au nombre des « dii minores » de la marine anglaise.

Au XVIIIe siècle, après l'Établissement de 1707, la Chambre des Communes comprenait 558 membres : 489 pour l'Angleterre, 24 pour le pays de Galles et 45 pour l'Écosse. Comment étaient-ils élus? C'est un problème assez compliqué que M. Namier s'est proposé de résoudre[2]. Un fonds d'archives encore peu exploité, les « Newcastle papers » qui sont depuis 1886 au British Museum (Addit. mss. 32679-33201), lui ont fourni une grande abondance de faits et

1. Brian Tunstall, *Admiral Byng and the loss of Minorca*. Londres, Philip Allan ; prix : 16 s. — Cf. *The Times*, literary supplement, 6 septembre 1928.

2. L. B. Namier, *The structure of politics at the accession of George III*. Londres, Macmillan, 1929, un vol. en deux tomes, XIV, VI et 616 p. ; prix : 30 s.

Digitized by Google

de chiffres qui impriment à son livre un caractère assez inattendu de nouveauté, sinon d'attrait. Les points essentiels de la loi électorale, fondée sur la distinction des comtés et des bourgs, sont bien connus ; l'application en fut d'une variété et d'une complication telles qu'il est nécessaire d'en préciser l'infini détail. Là est l'intérêt du présent ouvrage. Ce n'est pas un traité didactique, mais une suite d'études sur la pratique et les mœurs électorales au XVIIIe siècle. Le chapitre I concerne le recrutement du personnel parlementaire. L'auteur montre dans quel milieu naissaient plus ou moins spontanément les candidatures ; les unes en quelque sorte héréditaires, les autres indiquées d'avance par l'état social : gentilshommes campagnards, politiciens de profession, hauts fonctionnaires du service civil, de l'armée et de la marine, bourgeois enrichis par le commerce et la banque. Pour tous, une élection au Parlement, le titre de M. P., était le suprême honneur, et parfois aussi source de gros profits matériels. Puis vient une description infiniment variée dans le détail du pays électoral : distribution des sièges, collèges électoraux des comtés et des bourgs. Le chapitre III est un récit des élections générales de 1761 et le chapitre IV traite de l'emploi des fonds secrets par le le duc de Newcastle. Après ces études d'un caractère général, voici des cas particuliers à certaines régions, le Shropshire, les bourgs de Cornouailles, ceux (Harwich, Orford) dont pouvait disposer le ministre du Trésor, si j'ose traduire ainsi le terme de *Treasurer*. Un dernier chapitre est consacré aux ambitieux, aux décavés qui mendiaient un siège au Parlement pour faire ou reconstituer leur fortune. L'historien des mœurs peut ainsi faire à chaque page une ample moisson de faits et d'idées fondés sur des témoignages et des chiffres faciles à contrôler.

La condition légale des catholiques anglais fut jusqu'au règne de Georges III fort pénible ; de dures lois pénales les frappaient dans leurs biens, dans leur conscience, dans leur vie sociale ; c'est seulement sous le règne de ce souverain qu'après de longs efforts ils obtinrent un premier adoucissement par le « Relief Act » de 1778. Un des bons ouvriers qui s'employèrent pour obtenir ce résultat fut Robert Edward, 9e lord Petre, catholique notoire qui, en 1772, succéda au duc de Beaufort comme grand maître de la maçonnerie anglaise. Sa biographie a été écrite avec une piété éclairée par une de ses arrière-petites-filles[1] ; délibérément, et il faut l'en remercier, elle ne s'est pas renfermée dans le cadre étroit d'une vie d'homme, ni même d'une famille des plus honorables et qui compte un martyr[2]. Elle sait et elle écrit que Lord Petre n'était pas un homme à tenir un rôle de premier plan, et elle n'a pas hésité à faire des recherches étendues pour aider à reconstituer l'histoire des persécutions dirigées pendant deux siècles contre les catholiques. On appréciera notamment les souvenirs de son enfance, alors que

1. M. D. PETRE, *The ninth lord Petre, or Pioneers of roman catholic emancipation*. Londres, Soc. for promoting christian knowledge, 1928, x-334 p., illustr. ; prix : 10 s. 6 d.

2. Le 4e lord Petre fut une des victimes de la conspiration de Titus Oates.

Digitized by Google

subsistaient encore avant 1850 quelques-unes des entraves mises par les lois pénales à la liberté de culte et de conscience, à l'exercice naturel des droits civils et politiques des Catholiques, même des plus haut placés dans l'échelle sociale[1].

Parmi les papiers, nombreux et variés qui étaient conservés dans les archives du comte Shelburne, créé marquis de Lansdowne en 1784 (il mourut en 1805), la partie la plus ancienne, relative surtout à l'histoire d'Angleterre jusques et non compris le XVIIIe siècle, fut acquise par le British Museum ; elle y constitue un fonds important dont le catalogue a été publié en 1809. Le reste a été vendu en 1921 aux États-Unis ; il se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque William L. Clements à Ann Arbor (Michigan). De ce fonds, M. Cross a tiré d'intéressants documents sur certains départements de l'administration financière au XVIIIe siècle ; du moins, c'est ainsi que j'essaie d'établir un lien logique entre les trois parties, de nature très différente, dont se compose le livre[2]. Ces trois parties sont intitulées : les Forêts royales, les Shériffs et la Contrebande. On sait, mais l'auteur a cru utile de rappeler l'origine, la nature et la législation des forêts royales, vastes espaces plus ou moins plantés d'arbres qui étaient soustraits au droit commun et protégés par une législation draconienne. Au XVIIIe siècle, il en existait encore plus de soixante, administrées avec une telle incurie que, non seulement elles ne rapportaient presque rien à la Couronne, mais qu'elles ne pouvaient plus fournir les bois indispensables à la marine. Quant à la comptabilité tenue par les shériffs, on en connaît le détail en lisant un très long et minutieux traité sur la levée des droits et impositions dont les shériffs avaient la charge. La contrebande, enfin, était celle qui s'exerçait sur terre et par mer pour les marchandises frappées de droits considérables, d'abord sur les laines, puis, à partir du XVIIe siècle, sur le thé, le cacao, les vins de France, etc. L'île de Man fut, pendant tout le siècle, le centre le plus actif et le plus rémunérateur de la contrebande maritime ; pour la répression, le gouvernement employait cinquante agents principaux, de nombreux postes de dragons, des gardes-côtes ; mais la tentation était si grande et si souvent récompensée par le succès qu'elle trouvait toujours le personnel nécessaire. Les nombreux rapports établis par les commissaires enquêteurs

1. Un tout petit fait à noter : peu avant sa mort, Lord Petre intenta au « Post-master general » un procès pour l'affranchissement à sept pence d'une lettre que lui réclamait l'administration. Il excipait de ce fait qu'en sa qualité de lord, il avait droit à la franchise postale ; mais, en sa qualité de catholique, il ne pouvait siéger dans la Chambre des lords et, par conséquent, aux yeux de l'administration, il n'avait pas droit à la franchise. C'était un beau cas à plaider. On plaida donc, et le procès se termina à l'avantage du défendeur. Lord Petre mourut peu après, le 2 juillet 1801.

2. Arthur Lyon Cross, *Eighteenth century documents relating to the royal forests, the sheriffs and smuggling.* Selected from the Shelburne mss. in the William L. Clements library. Ann Arbor, 1928, XVII-328 p. (University of Michigan publications. History and political science, vol. VII).

Digitized by Google

pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle nous renseignent parfaitement sur cette situation si affligeante pour le Trésor[1] et même pour la moralité publique.

L'histoire du Conseil privé à l'époque moderne par M. TURNER[2] vient de se terminer avec le tome II. L'ouvrage peut être considéré comme faisant suite aux *Proceedings and Ordinances* publiés par Sir Harris Nicolas pour les années 1386-1454 (7 vol., 1834-1847) et aux *Acts* du Conseil publiés par J. R. Dasent (32 vol. pour la période de 1540 à 1603 ; il existe dans les archives du Conseil une lacune de 1454 à 1540). Après un exposé rapide sur l'origine et le développement d'un Conseil royal distinct du Parlement, du XIIIe au XVIe siècle, où il a soin de rectifier quelques assertions improvisées par M. Pollard dans plusieurs articles d'ailleurs intéressants et instructifs[3], M. Turner aborde l'époque des Stuarts. Il montre, avec une grande abondance de détails, la composition du *Privy council* qui prenait dans des cas particuliers le titre de *Star Chamber*, son organisation matérielle, sa compétence pendant les règnes de Jacques Ier et de Charles Ier jusqu'au triomphe de l'armée parlementaire en 1645 ; puis ses remaniements successifs pendant le protectorat de Cromwell, pendant l'interrègne qui suivit sa mort et enfin son rétablissement par Charles II. C'est alors un corps dont les membres sont nommés exclusivement par le roi et auquel il demande des conseils, surtout en matière d'administration intérieure, le roi se réservant avec un soin jaloux les affaires étrangères, pour lesquelles il consultait seulement un très petit nombre de ses conseillers, et ce conseil restreint fut le *Cabinet Council*, origine directe du Cabinet actuel. Pendant cette période et à l'exception des quinze années de guerre civile, le Conseil, qui est permanent et souvent assemblé, exerce une autorité supérieure à celle du Parlement ; mais, en 1679, après l'affaire du complot papiste et le renversement, par le Parlement, de son ministre Danby, le roi dissout le Conseil et le reconstitue à l'aide des principaux chefs de l'opposition parlementaire. L'idée première de cette révolution ministérielle a été attribuée à Sir William Temple ; M. Turner montre assez finement (t. I, p. 443-447) l'excès, sinon l'erreur de cette opinion, fortement exprimée par Macaulay. Mais on ne pouvait attendre d'un Stuart qu'il abdiquât son pouvoir souverain et, quelques mois plus tard, Charles II rappelait ses anciens conseillers, en même temps qu'il prorogeait le Parlement à deux reprises. La chute des Stuarts restitua au Parlement son pouvoir de contrôle longtemps convoité et qui allait s'affermir de plus en plus pendant les deux siècles suivants. Quant au Conseil privé, il ne cessa de

1. Ajoutez un nombre considérable de sinécures, bien payées pour ne rien produire d'utile ; on en trouvera, p. 284-286, des listes qui en disent long.

2. Edward Raymond TURNER, *The Privy Council of England in the XVIIth and XVIIIth centuries, 1603-1784*. Vol. II. Baltimore, The Johns Hopkins Press. Londres, Humphrey Milford, 1928, XI-507 p. ; prix : 7 doll. 50. Sur le tome I, voir *Rev. histor.*, t. CLVI, p. 363.

3. Publiés dans *English historical Review*, 1922-1923.

Digitized by Google

voir son rôle s'amoindrir en même temps qu'augmentait le nombre de ses membres : tandis que, sous Charles II, il ne dépassa jamais le chiffre de 33, sous Georges II on en compte déjà 63 (1727) ; en 1922, ils étaient 320, dont la moitié à peine est parfois réunie et dans des circonstances tout à fait exceptionnelles.

On pourrait croire que l'ouvrage s'arrête là ; mais subitement il repart avec le chapitre xx qui traite de l'œuvre accomplie par le Conseil de 1660 à 1679. Les chapitres suivants (xxi-xxviii) sont consacrés à des comités temporaires et spéciaux, à des comités permanents, à des comités dits associés (depuis 1603), à des sections particulières, telles que le Bureau du Commerce et celui des Colonies ; enfin, le « Comité pour le Privy Council tout entier » ! On finit par ne plus se retrouver dans un plan aussi déconcertant. M. Turner paraît avoir soupçonné le malaise du lecteur, car au début de plusieurs chapitres il a pris soin de résumer brièvement les résultats déjà obtenus. C'est le fil d'Ariane, et enfin il y a un bon index. En somme, c'est un travail très consciencieux, où l'on apprend beaucoup de choses utiles, si parfois on se perd dans le détail. Il devra se trouver dans toutes les bibliothèques où l'on travaille[1].

Voici justement un nouvel ouvrage qui vient compléter celui de M. Turner. Il a pour auteur M. Fitzroy[2], membre du Conseil privé, et qui est chargé de préparer la publication des *Acts* de ce Conseil pour ce qui concerne les affaires coloniales[3]. Il n'oublie pas de reconnaître, dès le début, tout ce qu'il doit à Stubbs, à Dicey, à M. Baldwin ; c'est même à ce dernier qu'il doit en somme tout ce qu'il dit, en le résumant habilement, sur le Moyen Age. Il devint original à partir du xviie siècle. On lit avec fruit les chapitres vii et viii relatifs à Jacques Ier et à Charles Ier. Après la chute des Stuarts, le Privy Council perd la plus grande partie de son autorité politique ; sa compétence est surtout administrative et coloniale ; mais, dans des cas d'extrême urgence, il recouvre quelque chose de son ancienne autorité : ainsi quand le gouvernement britannique eut à prendre des mesures immédiates, soit contre l'établissement du blocus continental[4], soit plus récemment contre l'agression de l'Allemagne, en 1914. Les chapitres x-xii sur la période coloniale sont à lire avec attention ; ils apprennent beaucoup de choses mal connues, même sur les origines de l'indépendance américaine. Les chapitres xiii et xiv nous renseignent de première main sur l'organisation ac-

1. N'oublions pas de signaler une bonne bibliographie critique placée à la fin du tome II (p. 448-473).

2. Sir Almeric Fitzroy, *The history of the Privy Council*. Londres, Murray, 1928, xiv-348 p., portraits et illustrations ; prix : 21 s.

3. Voir, p. 210-211, le programme de cette publication, entreprise par MM. Grant et Munro. Elle doit comprendre les parties des registres comprises entre l'année 1613 et la déclaration de l'indépendance américaine « concernant les affaires coloniales dans les pays qui sont actuellement les États-Unis, le Dominion de Canada, Terre-Neuve et les Iles des Indes orientales ».

4. Voir ce que dit l'auteur sur les *Orders* in *Council* (p. 291) et aussi la subtile distinction entre ces ordres et les *orders* of *Council*.

Digitized by Google

tuelle et la compétence administrative du Privy Council : décisions en matière de médecine et de pharmacie, prorogations du Parlement et de la Convocation ecclésiastique, cérémonies officielles[1], proclamations annonçant au peuple la guerre contre l'Afrique du Sud insurgée, ou recommandant d'économiser le pain (1917), destruction du grand sceau de la Couronne à chaque changement de règne[2]; décisions à prendre au sujet du mariage des membres de la famille royale; modification à certains articles du *Prayer book;* nomination des « baronets »; création des écoles britanniques à Rome, à Florence, etc. Compétence singulièrement disparate et compliquée, mais dont certains traits sont la survivance du passé lointain où le Conseil privé était une institution étroitement liée à celle de la Royauté même[3].

D'une lecture moins technique, mais aussi moins riches de substance sont deux biographies, celles de Fox et de Lady Hamilton.

Pour le grand orateur whig, M. DRINKWATER a pu mettre à profit quelques documents nouveaux fournis par des archives particulières, notamment des notes écrites par sa veuve et longtemps après; mais ils n'ajoutent rien de bien nouveau ni à la biographie de Fox ni à l'histoire parlementaire. L'ouvrage vaut surtout par son mérite littéraire[4]. On en peut dire tout autant de la Vie de Lady Hamilton par M. SHERRARD[5]; mais quelle disparate entre les deux personnages, et combien l'extraordinaire existence de la grande charmeuse qui, après avoir été la maîtresse d'un Greville, devint la femme légitime d'un ambassadeur anglais auprès de Marie-Caroline de Naples et enfin conquit l'amour de Nelson, devait inspirer mieux encore un écrivain subtil, ingénieux, moraliste indulgent aux faiblesses d'un grand homme et d'une jolie femme! La correspondance de Lady Hamilton, enchâssée avec art dans un récit habilement mené, est une des lectures les plus instructives que l'on puisse faire en ce qui touche la casuistique de l'amour impur.

La biographie de Robert Peel par Miss RAMSAY[6] est un travail très cons-

1. Voir, dans *King Edward VII*, par Sir Sidney Lee, t. II, p. 4, comment fut annoncée officiellement la mort de la reine Victoria.

2. Voir, p. 305 et suiv., les curieux détails sur ce qui s'est passé à l'avènement de Guillaume IV, de la reine Victoria et d'Édouard VII. Le sceau du souverain défunt devait être brisé par le nouveau; mais il y eut conflit entre certains grands personnages qui prétendaient à la possession des morceaux. — Le grand sceau ne pesait pas moins de cinquante kilos. En 1904, l'ancien sceau fut attribué au Lord Chancelier; comme il pesait 350 onces d'argent, ce fut pour lui « a valuable perquisite » (p. 307). — Sir Almeric Fitzroy assistait à la séance du Privy Council où le roi Édouard VII annonça la mort de sa mère (Sir Sidney Lee, t. II, p. 5).

3. Sur le Comité judiciaire du *Privy Council*, qui est une sorte de cour d'appel en dernier ressort pour toutes les affaires litigieuses concernant l'*Empire*, on trouvera d'utiles informations dans l'ouvrage de M. Nathan, *Empire government* (p. 55), dont il sera parlé plus loin.

4. John DRINKWATER, *Charles James Fox*. Londres, Ernest Benn, 1928, 400 p., illustr.; prix : 25 s.

5. O. A. SHERRARD, *A life of Emma Hamilton*. Londres, Sidgwick et Jackson, 1927, XI-346 p., 9 illustr.; prix : 21 s.

6. Miss A. W. RAMSAY, *Sir Robert Peel*. Londres, Constable, 1928, 385 p.; prix : 14 s.

Digitized by Google

ciencieux, intelligent, qui rendra au lecteur pressé le service de résumer les grandes affaires auxquelles fut directement ou indirectement mêlé Sir Robert : troubles d'Irlande, émancipation des Catholiques, réforme électorale, suppression des taxes prohibitives sur les blés, politique étrangère. Sir Robert était un homme d'État scrupuleux en toute matière, religieuse, morale et politique ; dans une époque de transition économique et sociale qui soulevait les questions les plus redoutables, surtout pour le parti tory auquel il était attaché par des liens en apparence indissolubles, il accomplit des actes contradictoires qui lui suscitèrent de violentes inimitiés. Ils se justifient par la triple influence du temps, du milieu et du caractère individuel.

Le tome II de la biographie du roi Édouard VII par feu Sidney Lee [1] comprend le règne entier de ce souverain, dont l'importance historique grandit avec le temps. Le tome I, qui s'arrête à la mort de Victoria, contient peut-être plus de faits nouveaux ou moins bien connus sur les cinquante-neuf premières années du prince de Galles [2] ; mais son règne, qui dura moins de dix années, a été marqué par tant d'événements exceptionnellement graves dans le monde de la politique intérieure et extérieure qu'une mise au point très consciencieuse est nécessaire. Elle a été terminée, après la mort de M. Lee, par d'autres collaborateurs. Sans doute, il était difficile à des historiens admis à utiliser les papiers de la famille royale de pénétrer trop avant dans la vie intime du souverain. Les auteurs ont effleuré seulement ce délicat sujet ; ils se contentent de montrer l'intérêt qu'Édouard VII, considéré comme homme privé, portait à ses fermes, à la décoration de ses appartements, aux amis personnels dont il aimait à s'entourer. Au nombre de ces derniers, on nous présente M. Ernest Cassel, fils d'un banquier de Cologne et lui-même financier très distingué ; les trois frères Sassoon, d'origine juive ; un Portugais, le marquis de Soveral, extrêmement apprécié dans le cercle le plus étroit de la Cour pour son esprit, son enjouement, sa discrétion, et n'oublions pas le favori par excellence du maître, son fidèle fox-terrier, dont le collier portait l'inscription : *I am Caesar, the King's dog*. On éprouve quelque regret à ne pas rencontrer plus souvent de ces menus détails si particuliers et si vivants. En ce qui concerne le souverain, au contraire, sa figure se détache en haut relief, et les traits caractéristiques abondent. J'en choisirai deux un peu au

1. Sir Sidney Lee, *King Edward VII. A biography*. Vol. II : *The reign : 22nd January 1901 to 6th may 1910*. Londres, Macmillan, 1927, x-769 p., 6 photogravures ; prix : 1 £ 11 s. 6 d. — Cf. *Rev. histor.*, t. CLIII, p. 125. — Sir Sidney est mort le 3 mars 1926, laissant le tome II inachevé ; seuls les chapitres I, II, IV, VI, VIII et l'Épilogue étaient prêts pour l'impression. Les documents qu'il avait rassemblés ont permis à M. S. F. Markham d'achever la rédaction du tome II ; il a pu, en outre, utiliser des documents nouveaux : ceux de la *Grosse Politik*, ceux qu'ont fait publier les Soviets, les journaux du marquis de Lincolnshire et de Sir Felix Semon, qui fut un des amis intimes du roi.

2. On a bien soin de rappeler, p. 2, qu'à son avènement le roi était arrivé à l'âge mûr de cinquante-neuf ans deux mois et treize jours.

Digitized by Google

hasard. Fermement résolu, dès le premier jour, à s'enfermer dans les étroites limites que la constitution imposait à l'exercice de son autorité[1], il voulait à tout le moins défendre, comme avait fait sa mère, ce qui subsistait encore de la prérogative royale[2]; aussi fit-il l'opposition la plus tenace à la mesure proposée par M. Asquith de contraindre la Chambre des lords à voter le budget de M. Lloyd George en 1909 au moyen d'une fournée de pairs. Il eût sans doute fini par céder sur ce point dans l'intérêt de la paix intérieure si la mort n'était survenue pour lui épargner cette humiliation. Quant à la paix internationale, il ne cessa d'y travailler de tout son pouvoir et par tous ses moyens d'intelligence et de séduction. Son biographe traduit sans doute les sentiments les plus profonds et les plus sincères du souverain quand il proteste à plusieurs reprises contre l'accusation si souvent lancée contre lui d'avoir travaillé sous-main à l'encerclement de l'Allemagne. Malgré les incartades réitérées de son impulsif neveu le Kaiser, c'est un an seulement avant sa mort qu'Édouard VII finit par admettre « the possible event of the European war » (p. 664).

Au point de vue littéraire, il est regrettable que l'auteur (ou les auteurs) se soit imposé la règle de suivre servilement l'ordre chronologique des événements : en tête de chaque page sont marquées deux dates : le millésime et l'âge du roi. Un plan aussi simpliste affaiblit trop souvent l'intérêt que devrait inspirer la grandeur des événements.

Les études sur l'organisation actuelle de l'Empire britannique se succèdent sans lasser la curiosité du public éclairé. Aux ouvrages de MM. Minty et Bell-Morell annoncés plus haut (p. 156), joignons maintenant ceux de MM. Nathan et Hall. Prenant pour point de départ le Rapport du « Comité des relations interimpériales » où sont résumées les discussions de la « Conférence impériale » de 1926, M. NATHAN[3], après une longue analyse de ce texte essentiel, étudie, dans une première partie, l'organisation propre à l'Inde, aux colonies de la Couronne, aux protectorats et aux territoires sous

1. Ceux qui assistèrent à la séance du Conseil privé où il annonça officiellement la mort de sa mère et son avènement furent très frappés de l'accent avec lequel il prononça les mots : « I am fully determined to be a constitutional sovereign in the strictest sense of the word », d'autant plus qu'il parlait d'abondance et sans notes (p. 5). D'autre part, il se tenait en communication constante avec les ministres et il tenait à dire nettement son opinion, surtout en matière de politique étrangère, dont il avait pénétré tous les secrets.

2. Cette prérogative, c'est-à-dire l'ensemble des affaires sur lesquelles le souverain peut prendre des décisions sans avoir à subir le contrôle du Parlement, se réduit à peu de chose : le droit de grâce, la convocation ou la dissolution du Parlement, le renvoi ou le choix des ministres, la déclaration de la guerre et de la paix, le pouvoir de faire les traités, de céder une parcelle du domaine national, la création des pairs, la nomination des évêques, des gouverneurs des colonies et des juges.

3. Manfred NATHAN, *Empire government; an outline of the system prevailing in the British commonwealth of nations*. Londres, George Allen et Unwin, 1928, 256 p.; prix : 10 s. — M. Nathan est un légiste, « advocate of the supreme court of South-Africa ».

Digitized by Google

mandat ; il montre comment, en présence de tant d'États plus ou moins autonomes, s'exerce l'action de la Couronne, du Parlement, du Cabinet[1], du Pouvoir judiciaire ; enfin, comment est réglé le statut personnel des citoyens et sujets dans cet immense et si disparate empire, dont le titre officiel est maintenant *British Commonwealth of Nations*.

M. HALL, plus historien que légiste, reprend le sujet, mais d'un point de vue différent[2]. Il s'est proposé de montrer l'action des forces « qui, pendant les trente dernières années, ont lutté pour maintenir l'union et la cohésion des différentes parties de l'Empire, en contraste avec celles qui travaillent pour sa désintégration et sa ruine ». Il se demande et se propose de montrer quels sont, dans cet organisme « les préjugés de race et de couleur, les intérêts économiques, la dynamique sociale qui, dans un si court espace de temps, ont exercé leur influence sur la direction qu'il a prise et qui ont transformé l'*Empire* en *Commonwealth*. Il étudie donc successivement la guerre du Sud-Afrique et le rattachement constitutionnel de ce nouvel État à l'Empire ; la genèse de la confédération australienne, l'organisation canadienne, le problème irlandais et sa solution (provisoire?) en 1922 ; le problème indien depuis 1917 et son « anormale constitution[3] », l'indépendance égyptienne, l'émancipation graduelle des colonies et protectorats africains. Dans un dernier chapitre (xv), l'auteur montre l'incessant travail de centralisation et de destruction qui s'opère sous nos yeux et qu'on ne saurait suivre de trop près.

Si l'on veut être renseigné sur la population actuelle de l'Angleterre, son nombre, sa répartition soit dans les villes et dans les campagnes, soit dans les principales occupations où elle est employée individuellement ou en corps ; si l'on a besoin de savoir à quel chiffre se montent les revenus publics ou la richesse nationale, de connaître le nombre des personnes appartenant aux différents cultes religieux ou des élèves qui reçoivent l'instruction à tous les degrés de l'échelle sociale, ou encore la proportion des riches et des pauvres, des malades et des assistés, des criminels, des intelligences, enfin les causes qui influent sur l'accroissement de la population et en général sur le recrutement des différentes classes de la société, on trouvera les renseignements les plus abondants et les plus sûrs dans les statistiques établies et

1. L'auteur revient à plusieurs reprises sur cette conception paradoxale de la constitution anglaise, où le *Cabinet*, organe essentiel du gouvernement responsable, n'a pas d'existence légale : « La loi anglaise ne connaît pas le Cabinet ; aucun statut n'a établi l'office de Premier ministre ; la loi ignore la responsabilité collective des ministres. Elle connaît uniquement l'existence du Privy Council ; mais le cercle intérieur et fermé du *Cabinet* lui est inconnu. Le Premier ministre n'est à ses yeux qu'un membre du Conseil privé investi d'un office spécial. »

2. Walter Phelps HALL, *Empire to Commonwealth*. New-York, Henry Holt, 1928, x-526 p. Portraits des six hommes d'État qui ont le plus contribué à cette transformation : Joseph Chamberlain, Louis Botha, Sir Wilfrid Laurier, John Redmond, Lord Curzon et Lord Cromer. Cinq cartes. — M. Hall est professeur à l'Université Princeton.

3. Expression de M. Zimmern reproduite par M. Nathan, p. 23

Digitized by Google

commentées par MM. CARR-SAUNDERS et JONES[1]. Ils ont limité d'ordinaire leurs recherches à l'Angleterre et au pays de Galles[2], bien qu'à l'occasion l'Écosse figure aussi dans leurs tableaux. Une grande précision, un souci constant d'être clairs et d'expliquer les causes des phénomènes si compliqués de la vie sociale ont permis aux auteurs de corriger l'aridité des chiffres qui, ainsi présentés, ont aussi leur éloquence.

HISTOIRE D'ÉCOSSE. — C'est un virulent pamphlet qu'a écrit M. HAY au sujet de saint Columban et de ses rapports avec Rome. Dans un grand nombre d'ouvrages écrits par des protestants, en Angleterre, en Écosse et même sur le continent, il a relevé une série d'affirmations tendant à montrer dans le saint écossais un adversaire de la papauté, le représentant de l'indépendance de la primitive Église celtique à l'égard du Saint-Siège ; on lui a prêté même une attitude à tout le moins irrévérencieuse à l'égard du pape Grégoire le Grand en paraissant lui appliquer le passage de l'Ecclésiaste (IX, 4), où il est dit « mieux vaut chien vivant que lion mort ». Ce « living dog », M. Hay ne peut le pardonner aux historiens de sa patrie qui n'ont cessé de lui donner une place dans leurs livres. Cette chaîne d'erreurs, pour parler comme lui-même[3], il l'attribue à deux causes : la première est que le jugement des historiens écossais, depuis la Réforme et la séparation violente avec Rome, a été altéré par la haine à l'égard de la papauté et par le mot de ralliement politique de *No Popery!* La seconde est dans cette paresse de l'esprit humain qui consiste à répéter sans examen ce qui a été déjà dit et affirmé, qui, en matière d'érudition, fait oublier, même à de bons esprits, de vérifier les textes et d'en utiliser les meilleures rédactions. Tout cela est parfaitement raisonnable, sans être bien nouveau. M. Hay n'a pas d'ailleurs résisté au plaisir de montrer que hors de son pays, et pour des causes analogues, les mêmes erreurs ont été commises ; ainsi en France en ce qui concerne la reine d'Austrasie, Brunehaut, et ses rapports avec ses petits-fils. Le chapitre VIII est consacré à « renverser le verdict de l'histoire » en faveur à la fois de Brunehaut, injustement calomniée, et de saint Grégoire le Grand. S'il malmène Lecky, Skene, Haddan, il dénonce avec le même emportement

1. A. M. CARR-SAUNDERS et D. Caradoc JONES, *A Survey of the social structure of England and Wales, as illustrated by statistics*. Oxford University Press ; Londres, Humphrey Milford, 1927, XVII-246 p., 83 tableaux de statistique ; prix : 10 s.

2. Voir, p. 32, la carte régionale de l'Angleterre avec ses onze régions, qu'il est intéressant de comparer à celle qu'on trouve dans les *Essays* d'Ogilvie mentionnés plus haut, p. 88. La ressemblance est frappante, et l'on commence à envisager une nouvelle distribution des cadres administratifs fondée sur la géographie économique.

3. M. V. HAY, *A chain of error in Scottish history*. Londres, Longmans, 1927, XX-243 p. ; prix : 10 s. 6 d. Trois appendices : dans le premier, l'auteur réédite d'après les meilleurs manuscrits la lettre incriminée de Columban à Grégoire le Grand ; dans le second, il conteste que Skene ait eu raison d'écrire qu'au temps de la reine Marguerite d'Écosse la messe y était dite en gaélique ; le troisième est consacré à la reine Brunehaut et à ses petits-fils.

Digitized by Google

les « absurdités » de Michelet, qu'il immole avec joie aux mânes de l'honnête Gorini [1]. Cette violente contre-attaque paraîtra peut-être excessive dans la forme, parfois injuste ; elle n'est cependant pas inutile, car on voit si souvent reparaître certains préjugés, certaines habitudes funestes pour l'érudition historique, qu'il est bon de les dénoncer publiquement.

On saura gré à M. MACKIE des documents qu'il nous fait connaître [2] sur les négociations mystérieuses de Jacques VI d'Écosse avec le grand-duc de Toscane Ferdinand Ier. Résolu à tout faire pour recueillir la succession d'Élisabeth, encouragé par l'exemple d'Henri IV pour qui Paris avait bien valu une messe, le fils de Marie Stuart, l'élève révolté des Presbytériens, cherchait des appuis partout, même parmi les Catholiques, au besoin même auprès du pape. A plusieurs reprises, de 1599 à 1601, il expédia en Italie un de ses courtisans, Sir Michel Burley, personnage assez mince et décrié, mais dont l'indignité même permettait de mieux dissimuler le service un peu louche qu'on attendait de lui. Cette négociation n'aboutit à rien. Jacques VI, d'ailleurs, en abandonna le projet quand il eut réussi à nouer une entente secrète avec le principal ministre d'Élisabeth qui lui promettait son concours pour lui assurer la couronne après la mort de la reine. Plus tard, une autre négociation moins mystérieuse, et où Sir Michel ne joua aucun rôle, fut entamée en 1611 en vue de marier le prince de Galles avec la sœur du grand-duc Côme II [3]. Un mariage catholique pour ses fils, après la conversion au catholicisme de la reine luthérienne, fut décidément la grande idée du premier des Stuarts. Il ne devait pas porter bonheur à la dynastie.

Les documents publiés par M. Mackie proviennent de la collection Denmilne qui est à la Bibliothèque nationale d'Écosse ; elle comprend surtout des manuscrits réunis par Sir James Balfour de Denmilne et Kinnaird, « Lyon King-at-arms » de Charles Ier, qui mourut en 1657. Les pièces de cette collection nous sont parvenues, les unes en original, les autres en copies généralement détestables. Les instructions à l'ambassadeur sont rédigées en latin ; les lettres d'introduction, en un français assez médiocre ; les dépêches, en italien ou en anglo-écossais. M. Mackie les a fait précéder d'une préface où il raconte la singulière vie de Sir Michel et l'histoire de ses négociations.

1. Gorini (1803-1859), auteur d'une *Défense de l'Église de France contre les erreurs historiques de MM. Guizot, Augustin et Amédée Thierry, Michelet, Ampère, Quinet, Fauriel, etc.* M. Hay sait-il que Gorini n'est pas encore oublié? Il existe un *Bulletin de la Société Gorini*, dont le tome XX a paru à Bourg en 1928.

2. J. D. MACKIE, *Negociations between king James VI and I and Ferdinand I, grand duke of Toscane.* Londres, Humphrey Milford (St. Andrews University publications, n° XXVI 1927, XV-104 p. ; prix : 4 s. 6 d.

3. En appendice on trouvera un long mémoire en italien sur le projet de mariage avec la sœur du grand-duc, d'après un manuscrit conservé à la Bibliothèque d'État de Munich, il est intitulé : « Resolutioni di un politico-catholico sopra il corrente dubbio se Nostro Signore Paolo V, pontefice massimo, nella chiesa di Dio dè ammettere il matrimonio trà la sorella del Gran Duca di Toscana, catholica, e il figliuolo del rè d'Inghilterra, heretico... »

Digitized by Google

Il caractérise à merveille la politique cauteleuse de Jacques VI, sa prédilection pour la diplomatie secrète et pour des agents douteux, l'emploi de moyens déshonnêtes mis au service de causes qui parfois ne manquaient pas de noblesse.

On ne peut lire sans émotion la belle biographie de Montrose par M. Buchan[1]. Rien ne ressemble moins à un panégyrique ; au contraire, le livre est solidement construit avec de bons matériaux, dominé par une pensée forte, critique et impartiale. On peut trouver que la seconde partie, consacrée tout entière au récit des campagnes de Montrose au service de la cause royale est longue et que l'attention s'y fatigue vite ; mais des deux autres se dégage une grande impression de sympathie et d'admiration pour le héros trahi par la fortune et par son roi lui-même, par le fils comme par le père. Sa noble contenance sur l'échafaud le montre dans sa vraie gloire, celle d'un martyr mourant pour sa foi.

Je ne saurais dire, ne l'ayant pas eu sous la main, quels services peut rendre le livre[2] où sont assemblés les extraits de mémoires et de notes journalières concernant l'histoire d'Écosse depuis le début de la Réforme jusqu'à la dernière insurrection jacobite (1550-1745) ; c'est sur la dure enclume des guerres civiles et religieuses que s'est forgée pendant ces deux siècles l'unité politique et morale de la Grande-Bretagne. Sur le désastreux soulèvement de 1745, la Société d'histoire d'Écosse a décidé de faire connaître tous les documents officiels concernant le nombre et le sort des prisonniers faits par l'armée anglaise[3]. L'ouvrage sera complet en trois volumes. Le tome I seul a déjà paru. Donnons seulement quelques détails : le nombre total des prisonniers se monte à 3,471 ; celui des exécutions capitales à 120, dont 40 subies par des soldats de l'armée régulière qui avaient passé à l'ennemi. Comme après les « Assises sanglantes » de 1682, beaucoup de prisonniers furent déportés à perpétuité dans les colonies américaines pour y servir comme esclaves. Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur cette violente répression.

Terminons en attirant l'attention sur une petite galerie de six portraits dessinés ou mieux burinés avec un art singulièrement souple et varié par M. Carswell[4]. Six portraits d'érudits, de savants, de publicistes, très dif-

1. John Buchan, *Montrose*. Londres, Thomas Nelson et fils, 1928, xiv-419 p. et 11 cartes ; prix : 21 s. — En tête, une touchante dédicace en vers « fratri dulcissimo » ; en appendice, ce qu'on pourrait appeler une longue profession de foi écrite par Montrose à la veille de la guerre civile, au moment où il va « passer le Rubicon » (p. 136 et suiv., 396-406).

2. J. G. Fyfe, *Scottish diaries and memoirs, 1550-1725*. Stirling, Mackay ; prix : 5 s.

3. Sir Bruce Gordon Seton, baronet d'Abercorn, et Jean Gordon Arnot, *The prisoners of '45*, t. I. Édimbourg, T. et A. Constable. Publ. pour la Scottish historical Society. — A la même librairie a paru un recueil de cinq conférences faites en mars 1927 à l'Université libre d'Amsterdam aux frais de la Fondation Calvin : *Aspects of Scottish Church history*, publ. par Donald Maclean ; prix : 5 s.

4. Donald Carswell, *Brother Scots*. Londres, Constable, 1927, x-237 p. ; prix : 12 s.

Digitized by Google

férents, mais qui, chacun dans son genre, caractérisent assez bien la mentalité, l'originalité de l'Écossais, si différent à tant d'égards de l'Anglais. La Tweed continuera pendant longtemps encore, sans doute, de séparer ces deux peuples que l'histoire a finalement soudés si fortement l'un avec l'autre. De ces six types représentatifs de l'Écossais pur sang[1], il n'en est peut-être pas un seul dont le nom soit familier aux lecteurs français, excepté sans doute celui d'un des premiers apôtres du socialisme outre-Manche, Keir Hardie. Tous se distinguent par leur indépendance d'esprit à l'égard des institutions ou des opinions traditionnelles en matière politique et religieuse. Frères par la race, ils sont frères aussi par la libre pensée, hostile d'ordinaire à l'Église officielle ou libre, dont M. Carswell nous apprend à mieux connaître l'organisation et l'esprit en étudiant ses détracteurs (cf. p. IX, 57 et, pour la « Disruption » de 1843, p. 59).

Histoire d'Irlande. — L'île Verte est actuellement, comme on sait, coupée en deux parties : l'Irlande du Nord (*Northern Ireland*), constituée par la loi (*Act*) de 1920, et l'État libre (*Free State*), créé par le traité du 6 décembre 1921. La première a pour capitale Belfast et la seconde Dublin. Ces deux États sont très différents en ce qui concerne aussi bien l'étendue territoriale et le chiffre de la population que les conditions religieuses et économiques. Sur les trente-deux comtés administratifs légués par le Moyen Age, six seulement appartiennent à l'Irlande du Nord. Sur les quatre millions et demi d'habitants que compte l'Irlande, l'État libre contient moins de trois millions, en très grande majorité catholiques : 2,800,000 en face de 250,000 protestants, 60,000 presbytériens ou méthodistes ; dans l'Irlande du Nord, au contraire, on compte 390,000 protestants rattachés par leur foi à l'Église anglicane, 400,000 presbytériens et seulement 130,000 catholiques. L'État libre est essentiellement agricole ; l'Irlande du Nord est industrielle ; la ville de Belfast est de beaucoup la plus populeuse et la plus active économiquement de toute l'île. Ce sont même des raisons économiques qui expliquent le rattachement à l'Irlande du Nord de deux comtés (Fermanagh et Armagh) où le sentiment nationaliste est prépondérant. Actuellement pays des plus violents contrastes, mais qui est en pleine transformation et riche d'avenir. Comment se sont constitués ces deux États? Quels sont leurs rap-

1. *Henry Drummond* (1851-1897), auteur du *Natural law in the spiritual world* ; — *Smith O'Aiberdeen*, plus connu comme un des plus grands érudits de l'Europe sous le nom de William Robertson Smith, professeur de langues orientales au « Free Church college » d'Aberdeen, en Arabie sous celui d'Abdullah Effendi de Jeddah, mort à Cambridge le 24 mars 1894, à l'âge de quarante-sept ans ; — *John Stuart Blackie* (1809-1895), ardent promoteur de l'*Aufklärung* qu'il avait rapportée d'Allemagne ; — *Keir Hardie*, un des fondateurs du « Labour party » (1856-1915) ; — *Lord Overtoun*, autrement dit John Campbell White, baron d'Overtoun au c. de Dumbarton (1843-1908), une des lumières et des bienfaiteurs de l' « United free Church » ; — enfin, *William Robertson Nicoll*, désigné ici par son nom de plume : *Claudius Clear*, fondateur du *British Weekly* (1851-1923).

Digitized by Google

ports avec la Grande-Bretagne? On trouvera réponse à ces questions en deux ouvrages dus, l'un à un Irlandais, l'autre à un Français ; tous deux guidés par l'unique souci de donner une idée juste et impartiale de la situation actuelle.

M. Gwynn s'occupe exclusivement du *Free State* et des institutions qu'il s'est données depuis 1922 [1]. Il s'exprime au début de l'introduction dans les termes suivants : « L'entrée des Républicains (c'est-à-dire des séparatistes intransigeants dont M. de Valera est le chef) au Parlement en 1927 [2] marque la fin de l'évolution de cet État dans son premier stade ; en outre, c'est depuis cette année seulement que la plupart des départements ministériels ont publié leurs rapports annuels ; ces rapports fournissent pour la plupart des renseignements fort intéressants sur l'œuvre de réorganisation entreprise par le nouveau régime ». C'est à cette source que l'auteur a puisé. Il a distribué la matière de son livre en trois grandes divisions où il étudie : 1° l'organisation politique : constitution, serment d'allégeance au souverain (que les Républicains ont fini par prêter, mais du bout des lèvres et sans se croire liés moralement envers le souverain anglais) ; situation et compétence du gouverneur général qui représente le gouvernement britannique ; recours en appel au Conseil privé ; relations extérieures et résolutions prises par la Conférence impériale en 1926 ; enfin, amendements à la constitution, considérée comme essentiellement provisoire. 2° Organisation administrative du nouvel État en ce qui concerne notamment la justice et la police, l'armée et la milice, le traitement des minorités, le régime douanier (protection ou libre échange?) et l'établissement d'un budget régulier. La troisième partie est consacrée à l'œuvre de reconstruction du pays dévasté par la guerre civile, appauvri par l'émigration et le chômage ; il fallut transformer radicalement le système scolaire, le régime de l'assistance publique après suppression des « Work houses », les grands services des routes, des chemins de fer, de la poste. Dans cet infini détail, signalons au moins l'aménagement scientifique du Shannon, qui doit fournir à l'Irlande la houille blanche dont elle a besoin. L'emploi de plus en plus intensif de l'électricité et de l'automobile se révèle déjà comme un des éléments les plus actifs d'une prompte renaissance. M. Gwynn est justement fier des immenses services rendus à son pays par M. Cosgrave et par ses jeunes et dévoués collaborateurs.

M. Raoul de Warren a traité le même sujet, avec plus d'ampleur. Tout d'abord, il a cru nécessaire de retracer l'histoire de l'Irlande depuis le pré-

1. Denis Gwynn, *The Irish Free State, 1922-1927*. Londres, Macmillan, 1928, xvi-436 p. ; prix : 12 s. 6 d.

2. L'article 12 de la constitution de 1922 le définit ainsi : « Un organe législatif est créé sous le nom d'*Oireachtas ;* il se composera du Roi et de deux Chambres : la Chambre des députés : *Dail Eireann*, et le Sénat : *Seanad Eireann*.

Digitized by Google

Moyen Age jusqu'aux temps présents [1]. Je ne nierai pas l'utilité de cette revision nécessairement rapide ; je ne reprocherai pas à l'auteur de l'avoir faite de seconde ou de troisième main ; mais on a hâte d'arriver au chapitre IV consacré à l'Irlande contemporaine. C'est la partie essentielle de l'ouvrage, celle qui donne le plus à réfléchir. Les documents utilisés par l'auteur sont naturellement les mêmes qu'a exploités M. Gwynn. Son livre est plus complet, car il traite de l'Irlande du Nord comme de l'État libre ; mais c'est le *Free State* qui tient la plus grande place dans l'ouvrage, et nous ne pouvons que nous en féliciter, car c'est là que nous avons le plus besoin d'avoir des renseignements sûrs et précis. M. de Warren nous les donne et ils sont très abondants. Juriste par sa formation intellectuelle, c'est surtout le problème constitutionnel qu'il étudie ; le simple aspect de la bibliographie donnée aux pages 483-488 suffirait pour montrer les limites de son travail personnel et de sa compétence. Disons tout de suite que ce travail est des plus consciencieux et des plus instructifs. Un des points qui peut-être intéresseront le plus l'étranger est celui où l'auteur définit le caractère juridique de la constitution politique de l'État libre dans ses rapports avec le gouvernement impérial ; en quoi elle se rapproche du statut propre aux Dominions (encore qu'il y ait presque autant de statuts que de Dominions), en quoi elle en diffère ; jusqu'où s'étend l'indépendance du pays, même depuis qu'il a été admis comme un État souverain dans la Société des Nations. A cet égard, la section III du chapitre II (p. 390-432) sur le statut international de l'*État libre* doit être étudiée de près et méditée.

Quant à l'avenir prochain de la redoutable expérience tentée depuis moins de dix années dans cet infortuné pays, M. de Warren se rencontre avec M. Gwynn. Tous deux paraissent l'envisager avec un certain optimisme : ils sont d'accord pour penser qu'il n'existe aucun empêchement irréductible au rapprochement, à la fusion des deux États. Sans doute serait-ce la solution la plus juste d'une situation paradoxale et nuisible aux intérêts du peuple irlandais tout entier.

Ch. BÉMONT.

1. RAOUL DE WARREN, docteur en droit, *L'Irlande et ses institutions politiques : leur évolution, leur état actuel*. Berger-Levrault, 1928, XIII-496 p., 1 carte ; prix : 50 fr.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Henri MARTIN. **La frise sculptée et l'atelier solutréen du Roc (Charente).** *Archives de l'Institut de paléontologie humaine*, t. V. Paris, Masson, 1928. In-4°, 87 pages, 37 fig. et 15 pl., dont une polychrome. Prix : 60 fr.

Les découvertes effectuées, depuis vingt ans, par le Dr Henri Martin dans les gisements solutréens de la vallée du Roc sont d'une extrême importance pour l'étude de cette période. Dans le grand talus qui s'étend au pied des grottes du Roc et de la Vierge a été recueilli un nombre fort considérable de pièces appartenant à l'armement et à l'outillage des habitants de ces cavernes, feuilles de laurier, pointes à cran, burins et grattoirs de silex, pointes de javelot en os, etc., mêlées à quelques œuvres d'art, plaques de pierres gravées avec représentations de bisons, d'un ours, d'un cheval, d'un serpent. A quelques mètres au-dessous de la grotte du Roc, dans le même talus, le Dr Henri Martin a découvert une sépulture sous blocs renfermant les restes de trois individus appartenant à la race de Chancelade, et plus loin sous un encorbellement de la falaise, les ruines d'un grand atelier dont le fond était occupé par une vaste frise de pierre sculptée sur laquelle apparaissent les représentations de juments gravides, un pseudo-bovidé, un *ovibos* chargeant un homme qui fuit devant lui et un personnage masqué.

Ces découvertes appellent un certain nombre d'observations que l'auteur expose avec une grande clarté et une critique très sûre. L'un des premiers résultats de l'exploration du Roc sera de rendre les préhistoriens plus circonspects dans la répartition des industries solutréennes aux divers niveaux, car, malgré nombre de théories, pointes à cran et feuilles de laurier se mêlent dans les diverses couches du talus et de l'atelier. Le déblaiement de celui-ci a montré que la frise avait été détruite volontairement et qu'après ce bouleversement d'autres groupes, mais pour peu de temps, s'étaient installés sur ses ruines, eux-mêmes suivis de nouveaux occupants, dont l'industrie dégénérée ne saurait être comparée à celle de leurs prédécesseurs. Il est très tentant de voir dans les inhumés de la sépulture du Roc les restes de ces envahisseurs venus à la fin de l'Aurignacien et qui se sont infiltrés dans une population déjà évoluée. La dissémination de ces petits groupes mêlés à une autre race donne peut-être l'explication de la rareté des gisements solutréens dans nos régions. La pénétration a été discontinue, irrégulière, mais ces nouveaux venus ont apporté avec eux une technique nouvelle du silex et les éléments d'une renaissance artistique. Voilà ce que nous apprennent les fouilles du Roc ; elles montrent également que le Solutréen n'a été qu'un épisode dans l'histoire du paléolithique supérieur.

Raymond LANTIER.

Digitized by Google

René Dussaud. **Topographie historique de la Syrie antique et médiévale.** Paris, Geuthner, 1927. Gr. in-8°, LII-632 pages, 16 cartes. Prix : 200 fr.

En 1902, Max van Berchem déplorait que la topographie de la Syrie antique et moderne fût à peine avancée, au contraire de celle de la Palestine. M. Dussaud a eu le courage de combler cette lacune et la science d'y réussir. Son admirable ouvrage qui constitue le tome IV de la *Bibliothèque archéologique et historique* publiée par le Service des antiquités et beaux-arts de Syrie, échappe à l'analyse. C'est une géographie comparée des pays syriens, où M. Dussaud ne voudrait voir qu'un essai, mais qui est, en réalité, une œuvre sinon définitive — chose impossible dans l'état actuel de la documentation — du moins un état aussi complet et sûr que possible des connaissances que peuvent fournir l'examen des lieux, l'étude des textes et de la cartographie. L'auteur examine successivement la Phénicie méridionale, Tripoli et l'Émésène, la Phénicie du Nord, la région d'Apamée et de Hama, Palmyre et la Damascène, le Hauran, l'Hermon et la Béqa, la Haute-Syrie. A l'intérieur de chaque grande région, il étudie les problèmes de topographie qui se posent pour chacun des pays. La discussion des points de détail révèle une érudition véritablement étonnante. Si l'on considère que cet ouvrage possède une bibliographie presque exhaustive (p. XXV-LII), deux gros index des cartes et du texte (p. 525-628), quinze cartes régionales et une carte d'assemblage, on peut assurer que le savant directeur de *Syria* a fourni aux archéologues, aux explorateurs et aux historiens un outil de travail dont l'utilisation pratique entraînera des progrès considérables dans l'étude des pays syriens.

Ch.-André Julien.

Jacques de Morgan. **La préhistoire orientale.** T. I : *Généralités*, XXXII-333 p., 57 fig. ; t. II : *L'Égypte et l'Afrique du Nord*, VI-438 p., 455 fig. et 5 pl. en couleurs ; t. III : *L'Asie antérieure*, VI-458 p., 380 fig. et 3 pl. en couleurs. Paris, Geuthner, 1925-1927. 3 vol. gr. in-8°. Prix : 300 fr.

Vingt ans durant, Jacques de Morgan travailla à une vaste synthèse de nos connaissances sur l'origine et le développement de la civilisation. Après une vie scientifique singulièrement active, il jugeait utile de grouper les documents dispersés dans ses ouvrages antérieurs pour défendre, à nouveau, les hypothèses auxquelles il était attaché et combattre les théories qu'il jugeait fausses. Son grand ouvrage prenait ainsi, dans sa pensée, quelque peu figure de manifeste. Ce fut aussi son testament de savant. Il mourut avant que le premier tome de cette œuvre qu'il avait tant à cœur vît le jour, mais l'ami à qui il en avait confié la publication, dès 1923, en assura la mise au point et en surveilla l'exécution avec un zèle pieux. Le nom de M. Louis Germain ne pourra plus être séparé de celui de J. de Morgan.

En tête du tome I, J. de Morgan place un long *Avant-propos* qui est un véritable cours de préhistoire fondé sur ses travaux personnels, et où il n'hésite pas à avouer qu'il tira, parfois, de l'observation de quelques faits des conclusions trop hâtives. Puis viennent des *Généralités* sur la géographie, l'apparition de l'homme, l'influence des bouleversements géologiques sur la répartition des populations. Il admet l'existence de l'homme tertiaire dont on n'a aucune preuve certaine, mais que rien n'au-

Digitized by Google

torise à nier. Apparu sur les rivages asiatiques de la Mésogée, l'homme mena d'abord une vie extrêmement précaire, en utilisant surtout un outillage de bois. Puis vint l'âge de la pierre. Le climat glacé écarta les paléolithiques anciens, notamment de l'Europe septentrionale, de presque toute la Russie et des plateaux d'Arménie, de l'Iran, de l'Asie centrale. Cependant, les besoins locaux amenèrent les hommes à créer, simultanément, dans les régions différentes où le climat leur permettait de vivre, des instruments chelléens et acheuléens de technique analogue. Les champs glaciaires qui atteignaient le sud de l'Oural, d'une part, et l'extension de la mer Aralo-Caspienne, d'autre part, empêchaient alors les relations entre l'Asie centrale, l'Asie septentrionale et l'Europe. Par contre, la facilité des relations méditerranéennes explique l'extension de la culture moustérienne dans l'Europe occidentale et moyenne et dans les régions limitrophes de la Méditerranée. Ainsi, tandis que l'hémisphère boréal était un champ glaciaire, la culture chelléo-moustérienne pouvait librement s'épanouir dans l'Asie antérieure, l'Égypte et l'Afrique septentrionale. Mais les inondations formidables qu'entraîna la fonte des glaciers détruisirent, au quaternaire, presque totalement, l'humanité paléolithique de Mésopotamie, des Indes, d'Égypte et ne laissèrent subsister que des districts humains de survivance, notamment dans l'Europe occidentale, l'Afrique mineure et le nord de l'Asie antérieure. Puis les régions dévastées furent repeuplées par des tribus néolithiques qui importèrent de l'Asie antérieure, où était leur habitat primitif, une civilisation déjà avancée en Orient et en Égypte. Comment vivaient les hommes préhistoriques? Pour le déterminer, J. de Morgan utilise les rapports de l'expédition d'Étienne Krashenimkoff et de G. William Steller, qui trouvèrent, en 1733, au Kamtchatka des tribus qui ignoraient l'agriculture, l'élevage et l'usage des métaux, utilisaient un outillage lithique pour la chasse et la pêche et vivaient dans des conditions climatiques analogues à celles des archéolithiques.

Le tome II est consacré à l'Égypte et à l'Afrique du Nord. C'est l'Égypte qui en occupe la majeure part, 388 pages sur 407. Les développements consacrés à l'Égypte sont une reproduction ampliflée et mise au point des théories présentées par l'auteur dans ses *Recherches sur les origines de l'Égypte*, et l'on sait à quelles oppositions se heurta J. de Morgan quand il inventoria et classa le préhistorique égyptien. Les « trombes d'eau qui ravagèrent les plaines maintenant désertiques de l'Égypte » firent disparaître les paléolithiques dont on retrouve encore les outils de type chelléen. Quand la vallée du Nil s'assécha et put être à nouveau habitée, il vint s'y installer sans doute quelques colons Libyens, mais le véritable peuplement fut dû à des néolithiques arrivés d'Asie antérieure dont l'outillage lithique et la céramique jaunâtre ou rougeâtre sont extrêmement riches. La civilisation égyptienne des temps pharaoniques n'est pas autonome ; elle tire sa substance de la Chaldée où les envahisseurs suméro-akkadiens vécurent avant de passer en Égypte. Ces Asianiques trouvèrent, en effet, dans la plaine du Nil, une population clairsemée qui se fondit dans leur masse et créèrent une civilisation nouvelle d'origine orientale. On sait combien cette thèse, qui n'admet que les contacts de l'Égypte avec l'Asie antérieure et impose l'adhésion à la chronologie longue pour la Babylonie et l'Égypte, demeure controversée.

Dans l'Afrique mineure, qu'il considère comme un district de survivance, J. de Morgan, après ses fouilles de Gafsa, distingua, en 1907, une culture spéciale, le

Digitized by Google

Capsien de la pierre éclatée, « qui semble occuper, dans l'Afrique mineure et le Sahara, toute la période séparant le paléolithique du néolithique ». Un préhistorien d'Oran, M. Doumergue, a constaté pourtant que, si les stations de Capsien, que J. de Morgan affirme « extrêmement nombreuses », se rencontrent en Tunisie et dans le département de Constantine, elles n'existent pas en Oranie et ne semblent pas exister au Maroc. « Il y a là », remarque M. Doumergue, « une nouvelle preuve des graves inconvénients qui résultent de la généralisation de l'existence à distance d'industries propres à certaines régions. »

Le reste de l'Afrique du Nord est véritablement sacrifié. J. de Morgan a consacré seulement sept pages sur 407 aux industries néolithiques de l'Algérie et du Maroc. « L'ensemble », a pu écrire encore M. Doumergue, grand admirateur de l'auteur, « est un aperçu très incomplet, insuffisant, qui n'apprendra pas grand'chose aux débutants et rien aux anciens », mais on doit, toutefois, reconnaître que « la préhistoire maurétanienne est puissamment éclairée par le magistral exposé des chapitres précédents ». On sent bien que l'intérêt de l'ouvrage est ailleurs et que c'est le grand problème de l'origine chaldéenne de la civilisation pharaonique qui en est l'âme.

C'est l'Asie antérieure qui fait l'objet du tome III. Les Présumériens, venus des districts de survivance du nord de l'Asie antérieure aux pays d'Élam et de Chaldée pour remplacer les populations détruites par les inondations, étaient groupés en tribus d'où sortirent les petits États gouvernés par les patésis. Ces pacifiques occupants ne purent résister aux invasions des belliqueux Sémites méridionaux, les Akkadiens. En Élam, la civilisation put se développer à l'abri de la pénétration sémite. Les chapitres consacrés par J. de Morgan aux civilisations de Suse I et de Suse II sont fort importants. Il y étudie l'outillage de pierre, mais aussi de cuivre dont se servaient les habitants, leur technique de fileurs de lin, d'agriculteurs et de potiers. Les développements sur la céramique susienne, où se révèlent à la fois l'inexpérience et l'habileté et d'où sortit « à la suite de nombreux avatars » la céramique méditerranéenne, sont pleins d'aperçus originaux.

Après deux chapitres sur l'industrie de la pierre en Extrême-Orient, J. de Morgan étudie les débuts des métaux dans le nord de l'Asie antérieure. On ne peut attribuer la découverte du cuivre ni à la Bretagne insulaire, ni à l'Espagne, ni à la Hongrie, ni au Sinaï. Puisque les Asianiques envahisseurs connaissaient ce métal, c'est dans le nord de l'Asie antérieure qu'il faut placer l'origine de la métallurgie. Quant aux peuples de langue aryenne et de type brachycéphale, chassés de Sibérie par le froid et qui profitèrent de la fonte des glaciers scandinaves et de l'assèchement de la mer aralo-caspienne pour passer en Europe, y apportant, les Ligures l'usage de la pierre polie, du cuivre et du bronze, les Celtes la civilisation hallstattienne avec l'usage du fer, ils ne sauraient être considérés comme les inventeurs des métaux qu'ils empruntèrent aux Asianiques. Toutefois, si les Hallstattiens n'ont pas découvert le fer, ils ont été les véritables propagateurs de son emploi industriel, ce qui, du point de vue de la civilisation, est l'essentiel.

Un résumé sec ne peut donner qu'une idée très approximative de la documentation considérable dont J. de Morgan fait usage. Il était géologue, et cela se voit à chaque chapitre ; il était archéologue, et l'on sent que les pièces qu'il étudie avec le plus d'enthousiasme sont celles qu'il a personnellement découvertes ; il était artiste, et parmi les 3,000 figures qui ornent son livre, beaucoup ont été exécutées

Digitized by Google

par lui. Cet immense ouvrage prêtera certainement à discussion et bien des égyptologues continueront à formuler des réserves sur ses systèmes, mais on ne pourra contester qu'il représente, comme l'a écrit M. Louis Germain, une « admirable et lumineuse synthèse où viendront puiser tous ceux, savants ou esprits curieux, qui s'intéressent aux origines et à l'évolution de notre Humanité ».

Ch.-André JULIEN.

Charles OURSEL. **L'art roman de Bourgogne. Études d'histoire et d'archéologie.** Préface de A. Kingsley PORTER. Dijon, L. Venot ; Boston, Marshall Jones Company, 1928. In-4°, 220 pages et XXXVI pl.

Une grande prudence critique ; une érudition vaste et solide ; un bon sens avisé s'exerçant sur des matériaux soigneusement éprouvés ; en même temps, l'art discret mais efficace de renouveler les questions anciennement débattues en faisant surgir de quelques rapprochements suggérés avec une modestie redoutable une de ces hypothèses qui illuminent soudain les pires ténèbres : telles sont les rares qualités qu'on trouve, une fois de plus, dans les récentes études de M. Ch. Oursel sur l'Art roman de Bourgogne.

Il n'est pas de problème épineux qui ne soit repris, rajeuni, transformé dans ces pages sobres, concises et substantielles. Qu'il s'agisse du débat ancien sur la couverture de nef de Saint-Bénigne de Dijon et de la question douteuse des piles fortes et faibles qui auraient alterné dans cette même nef ; ou bien de la date de cet amas si curieux de constructions diverses qui se nomme Saint-Philibert de Tournus ; ou encore de la très grosse question des influences lombardes posée naguère avec vigueur et science par le vicomte de Truchis — on ne peut qu'être frappé par le sens historique très fin et très averti que révèlent les solutions mises en avant par M. Oursel. Quand il écrit qu'on ne doit pas, « sous peine de le rendre inintelligible, non moins que sans rendre incohérent et inexplicable le mouvement artistique de la première période romaine en Bourgogne, isoler le narthex de Tournus dans le temps comme une sorte de précurseur » ; quand, se défendant du reste d'instituer entre la chronologie de Saint-Philibert et celle de Saint-Bénigne un parallèle trop rigoureux que les documents n'autorisent pas, il établit du moins que les deux édifices « font partie du même ensemble monumental » — c'est en réalité une belle et fructueuse leçon de méthode qu'il donne aux archéologues et à trop d'historiens de l'architecture.

Saint-Philibert, Saint-Bénigne : représentants d'élite d'un « art primitif ou primaire » qui, demandant l'équilibre à l'entassement des matériaux, « ne pouvait guère, par ses propres moyens, sortir de lui-même ». Dès la fin du XIe siècle, l'architecture bourguignonne réussissait à s'en évader, grâce à Cluny. Les pages que M. Oursel consacre à reprendre le vieux procès de « l'école clunisienne », chère — trop chère — à Viollet-le-Duc, mais trop odieuse à la presque unanimité des archéologues, depuis qu'Anthime Saint-Paul a tenté de réfuter les arguments de Viollet — ces pages comptent parmi les plus intéressantes et les plus importantes du livre. M. Oursel, avec l'intelligence historique qui ne l'abandonne jamais, montre dans la grandiose basilique de Cluny « une œuvre internationale » dont le sens serait bien rabaissé, si l'on prétendait en enclore l'histoire dans les limites

Digitized by Google

étroites d'une province. N'est-ce pas « parce que la Bourgogne, unie étroitement à Rome par Cluny, était alors le centre de la chrétienté, que l'œuvre architecturale si magnifiquement érigée sur son sol donne à l'École romane de cette province un éclat et un rayonnement incomparables »? Coup droit porté à ceux qui, par réaction contre Viollet et son École clunisienne, se hâtent trop de professer qu'il n'y a jamais eu d'art clunisien, mais un art bourguignon dont Cluny fut, simplement, l'un des témoins. Comme la magnifique basilique a été détruite par la stupidité des hommes, pour la plus grande commodité de chevaux et de palefreniers, M. Oursel nous emmène avec lui à Paray-le-Monial. Il nous montre dans la belle église des bords de la Bourbince non seulement « l'exacte réplique en réduction de l'abbatiale de Cluny », un édifice « à peu près complet dont l'aspect nous permet de restituer en imagination ce qu'était le chef-d'œuvre de saint Hugues », mais l'œuvre même de saint Hugues, une église contemporaine fort exactement de la grande abbatiale de Cluny et menée déjà fort loin par saint Hugues avant qu'il mourût en 1109. Rajeunissement considérable, et contraire aux préjugés qui ont régenté pendant longtemps toute cette histoire obscure et délicate. Mais chaque jour ne nous fait-il point porter à l'actif de ces premières années du XIIe siècle, qu'on imaginait volontiers naguères comme en proie à la plus noire barbarie, des œuvres ou des monuments d'un art accompli qu'on eût refusé, il y a peu de temps encore, de rapporter à une période aussi reculée? Rien d'ingénieux comme l'analyse, par M. Oursel, des caractéristiques principales de Paray, analyse qui lui sert à accomplir pour nous une double et précieuse restitution : celle de l'abbatiale de Cluny ; celle également de cette École clunisienne dont il reprend le nom pour l'appliquer à tout un groupe d'églises bourguignonnes : Saint-Andoche de Saulieu ; Saint-Lazare d'Autun ; Notre-Dame de Beaune ; Saint-Hilaire de Semur-en-Brionnais ; églises qui se rattachent historiquement et par l'architecture à Cluny, à cette grande abbatiale qui a défini un type particulier d'église dont Paray donne aujourd'hui l'expression la plus parfaite, et que caractérisent fortement certaines qualités substantielles : ligne élancée ; lumière largement répandue ; stabilité définitive qu'on retrouve inégalement dans les divers « individus » du groupe clunisien bourguignon.

Nous ne saurions suivre, dans tout le détail de ses pages extrêmement riches, M. Oursel. Qu'il reprenne l'examen des églises bourguignonnes à voûtes d'arêtes, de Saint-Martin d'Autun à la Madeleine de Vézelay, et signale dans leurs caractères particuliers la recherche voulue d'une technique différente de la technique clunisienne de la part d'hommes qui, l'histoire nous l'apprend, et M. Oursel nous le fait remarquer ingénieusement, ont tous résisté à Cluny ; qu'il nous montre ainsi dans la différence des architectures le signe visible et l'effet de luttes et de rivalités ecclésiastiques lointaines mais passionnées ; que, dans une excellente étude d'ensemble, il résume pour nous les caractères et les acquisitions de l'École romane en Bourgogne, ou qu'enfin, reprenant un article remarqué de la *Revue archéologique* et le reproduisant avec quelques corrections et additions, il cherche à définir le rôle et la place de Cluny dans la renaissance de la sculpture romane et, comme le veulent à la fois la logique de l'histoire et le témoignage de la chronologie, montre dans le chef-d'œuvre de la chrétienté, plus encore que dans Moissac, un des artisans essentiels, sinon le seul, de la rénovation plastique du XIIe siècle : partout il fait preuve des mêmes qualités ; partout il force l'attention, ébranle la conviction, requiert l'adhésion de son lecteur : ceci, sans tapage, sans grands mots,

Digitized by Google

sans effets ménagés, par la seule force d'un bon sens et d'une logique avisée qui renouvellent tous les sujets. « Les solutions élégantes des problèmes », écrit-il quelque part en ne songeant qu'aux problèmes de l'architectonique, « les solutions élégantes des problèmes sont celles qui, avec un minimum de calculs précis, arrivent droit au but ». Sans le vouloir, M. Oursel définit ainsi sa propre méthode. Son livre est bien, en ce sens, un recueil de ces « solutions élégantes » qui vont droit à leur but.

Il est autre chose encore. Trente-six planches d'une rare perfection reproduisent les plans et les aspects les plus caractéristiques des monuments romans de Bourgogne dont le témoignage est requis par M. Oursel. Tout y est excellent : le choix des motifs et des perspectives, comme l'exécution. Ce beau livre, par le fond et par la forme, a sa place marquée dans la série des grands ouvrages qui, tout récemment, ont attiré de nouveau l'attention des savants sur la glorieuse fécondité artistique du terroir bourguignon.

Lucien FEBVRE.

Josef KULISCHER. **Allgemeine Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters und der Neuzeit.** Bd. I : **Das Mittelalter.** Munich et Berlin, R. Oldenbourg, 1928. In-8°, x-351 pages.

Le livre de M. Kulischer, qui est professeur à l'Université de Leningrad, fait partie du *Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte*. Rarement volume de cette collection, à qui nos études doivent déjà tant de guides précieux, en aura mieux rempli le dessein. Il y a deux manières de concevoir une histoire économique : comme une vaste synthèse, destinée au public cultivé, dépouillée, par conséquent, de beaucoup de faits et surtout de toutes discussions érudites, ou comme un instrument de travail. Résolument, M. Kulischer s'est rallié à la seconde méthode. Son ouvrage rendra d'inestimables services, parce qu'il est à la fois très clair et singulièrement bien informé. Le plan est net. Deux grandes périodes : de César au XIe siècle (en fait, seule l'étude sur les pays germaniques remonte « à César » ; pour le reste de l'Europe, le commencement est pris, tout naturellement, aux invasions) ; du XIIe au XVe siècles. A l'intérieur de chacune d'elles, la division classique : agriculture, industrie, commerce. Dans le premier livre, la monnaie est rangée dans la même section que le commerce ; dans le second, « l'argent et le crédit » forment une section à part. Que vaut ce classement traditionnel? Je crois, pour ma part, et j'espère montrer ailleurs, qu'il présente de graves inconvénients. Mais il a un mérite qu'on ne saurait lui refuser : la simplicité. Cette qualité explique sans doute son adoption dans un ouvrage où il fallait, avant tout, que les recherches fussent aisées. Les bibliographies sont abondantes et remarquablement au point ; on regrettera seulement que, dans les listes placées en tête des différentes sections, l'ordre suivi n'apparaisse pas toujours très clairement ; la consultation en est ainsi rendue assez malaisée. Pas d'index ; ce sera vraisemblablement pour le second volume. Sur toutes les questions controversées, les thèses en présence sont exactement et impartialement résumées, et les conclusions probables indiquées avec beaucoup de bon sens. J'ai lu le livre de près. J'y ai, naturellement, noté, par-ci par-là, quelques erreurs ou lacunes. Les unes et les autres sont étonnamment rares. On trouvera en

Digitized by Google

note les principales de ces observations. Je souhaite qu'elles puissent servir à une prochaine édition, car ce livre fondamental, qui figurera désormais sur la table de travail de tous les médiévistes, est de ceux qui doivent être réédités et, chaque fois, mis à jour[1].

Marc Bloch.

Raffaele Ciasca. **L'arte dei medici e speziali nella storia e nel commercio florentino dal secolo XII al XV** (*Biblioth. stor. Tosc.*, IV). Florence, Olschki, 1927. In-8°, VI-811 pages. Prix : 100 livres.

Si M. Raffaele Ciasca nous eût annoncé, lorsqu'en 1922 il éditait, à l'occasion du sixième centenaire de Dante, les statuts des médecins et apothicaires de Florence[2], que c'était, dans son esprit, le point de départ d'une histoire de la corporation en quelque huit cents pages, on aurait dit d'une gageure. Il vient d'y réussir tout à fait, et cela n'ira point sans provoquer de la surprise de ce côté des Alpes, où les sources de l'histoire des communautés de métiers n'abondent guère, pour le Moyen Age surtout.

Le lecteur le moins averti comprendra dès le début, par la seule énumération des riches séries de documents mises à contribution par l'auteur, que l'historien a beau jeu en Italie pour ressusciter ces classes éminemment actives d'une société disparue. Statuts, matricules, répertoires de consuls, mémoriaux, registres de délibérations de l' « arte », et encore les recueils de contrats et de testaments, les protocoles de notaires, les archives du « Tribunale della Mercanzia », ou les divers fonds (*Diplomatico*, *Capitoli*, *Provvisioni*, *Carteggio*) de la commune et de la sei-

1. La notion germanique et médiévale des droits réels eût dû, semble-t-il, être examinée de plus près. Le mot d'*Eigentum* (cf. p. 31) est bien trompeur. — Sur les noms en *-ingen*, l'article de Kluge, au t. VI (1908) de la *Vierteljahrschrift für Sozial und Wirtschaftsgeschichte*, sur Jacques Cœur, le mémoire de Mlle Guiraud (*Mém. de la Soc. archéologique de Montpellier*, 1900), sur la propriété ecclésiastique, les travaux de Mgr Lesne eussent dû être cités (ces derniers à plusieurs reprises). — P. 123 et 151 : il y a confusion entre la mainmorte servile et le relief perçu sur les censives. — P. 193 : je crois qu'on ne peut parler qu'avec beaucoup de nuances et pour une époque relativement tardive, d'une notion médiévale des classes. — P. 231, les sièges des foires de Champagne : au lieu de Brie, lire Provins. — P. 248 : Montpellier n'a jamais été bourguignon ; lire, royaume de Majorque. — P. 299 : des ponts sont mentionnés bien avant le XIIIe siècle, même en dehors de l'Italie et de la Flandre. — P. 327 : lire le *comte* Bouchard (et non le *duc*). — P. 330 : il ne me paraît pas probable que les changeurs, si nombreux au nord des Alpes dès les XIe et XIIe siècles, fussent en majeure partie des Italiens ; c'est la grande banque, de l'époque postérieure, qui a été surtout « lombarde ». — P. 336 : le passage sur les achats de rente demanderait a être revu, et les rentes mieux distinguées du mort-gage qui fut longtemps un instrument de crédit si important. — P. 341 : la part faite au crédit de production, à la fin du Moyen Age, est trop faible ; cf. l'article de M. Postan, dans *The economic history review*, 1928. — P. 347 : les faillites des grandes banques du XIVe siècle paraissent bien avoir eu surtout des raisons internes : voyez les travaux de M. Sapori. — Les loyales explications de M. Kulischer, dans l'*Avant-propos*, m'ôtent toute envie d'insister sur les fautes d'impression, assez nombreuses dans les notes bibliographiques ; il y en a quelques-unes dans le texte même (p. 263 : Henri VII ; lire : Henri VI).

2. Cf. *Rev. histor.*, t. CLV, p. 95.

Digitized by Google

gneurie florentines : que sont, à ce prix, notre Livre des métiers du XIIIe siècle, nos sèches collections d'ordonnances sur les corporations, jurandes et maîtrises, et les rares épaves de leurs chartriers?

C'est qu'à la différence des corporations françaises — on compte celles qui parvinrent, comme les marchands de l'eau de Paris ou les drapiers de Rouen, à se constituer en corps de ville — les « arti » d'outre-monts se mouvaient communément dans le plan politique aussi bien que dans l'économique, l'individu n'exerçant guère que par leur intermédiaire ses droits civiques.

De là une intensité de vie, une somme de vicissitudes qui expliquent à la fois l'opulente documentation et l'étendue de l'ouvrage.

L'intérêt ne languit presque jamais au cours de cette ample lecture. Il est remarquablement soutenu, tout au long de la première partie, consacrée à l'histoire interne de l' « arte » depuis ses origines jusqu'au triomphe de la seigneurie médicéenne.

Le livre s'ouvre sur un tableau sommaire de la société florentine du XIIe siècle où, parallèlement aux progrès industriels et commerciaux, s'affirme l'organisation administrative. Prise de loin, la genèse des divers groupements de métiers est montrée en pleine lumière. Nous savions bien, sans doute, que, de la première association de marchands, l'*arte di Calimala*, qui englobait à l'origine maints groupes d'artisans de moindre importance économique et de technique moins développée, certains de ces derniers se détachèrent, un à un, au cours du XIIIe siècle, à mesure qu'ils arrivaient à maturité, et que l'*arte dei medici e speziali* sortit comme les autres de ces désarticulations successives. Mais M. Ciasca sait nous introduire sans fatigue. Aussitôt entré dans le sujet, le lecteur le suit pas à pas à travers les âpres luttes que se livrèrent, pour la possession du gonfanon, merciers, d'une part, et médecins et apothicaires, de l'autre ; sous sa conduite, de S. Reparata au Mercato vecchio, à Ognissanti, aux alentours d'Or San Michele ou du Dôme, il visite, charmé, les boutiques encombrées des selliers et corroyeurs, des peintres et dessinateurs, barbiers, charcutiers, vendeurs d'huile, ciriers, blatiers, fromagers..., tous métiers qui, n'ayant encore acquis leur propre physionomie technique, vivaient confusément dans l'ombre de l'*ars principalis ;* bref, il s'émerveille de voir surgir à l'improviste (car le titre du livre ne laissait pas tant deviner) tout ce monde bariolé dans le cadre prestigieux de la ville de Dante.

Dans la seconde partie, c'est bien autre chose. Tandis que les spécialistes des institutions, des sciences sociales, voire de la médecine et de la pharmacie, s'arrêteront aux substantiels chapitres sur la hiérarchie, les organes administratifs et judiciaires, la fortune de la corporation et son importance économique dans la vie de Florence, ses rapports avec l'État, ou sur la préparation scientifique, l'exercice de la profession, sur la pharmacopée, le dilettante lui-même y trouvera son compte. Trois cents pages relatives au trafic des drogues et des épices, fleuries d'anecdotes, abondent en curieux renseignements sur les productions et le commerce de l'Orient et de l'Occident, les voies et les procédés d'échanges du monde méditerranéen, les prix, les droits de douane, etc...

Que M. Ciasca m'excuse d'avoir présenté son ouvrage du côté de ses agréments, comme on fait habituellement d'un livre de vulgarisation, ce qu'il n'est point. Le volume, la riche bibliographie, les innombrables références le disent assez. Mais le moyen de rendre compte en quelques pages d'une enquête poussée jusqu'à la minu-

Digitized by Google

tieuse analyse, et cependant si large qu'on la doit tenir pour une précieuse contribution à l'histoire politique, économique et sociale de Florence à la meilleure époque de ses libertés communales? Et, précisément parce que cette œuvre d'érudit n'exhibe point ses attraits, n'était-il pas opportun d'en témoigner?

A. DE BOÜARD.

G. BALS, membru al Academiei române si al Comisiunii Monumentelor istorice. **Bisericele si Monastirile Moldovonesti din veacul al XVI^lea (1527-1582).** Bucarest, 1928. 397 pages. Prix : 480 lei.

Dans un précédent ouvrage, *Les églises d'Étienne le Grand*[1], M. Bals a étudié la formation et l'évolution de l'art religieux moldave de la fin du XIVe siècle jusqu'à 1527, art qui atteint son apogée sous le règne d'Étienne le Grand. Dans le présent ouvrage, qui ne le cède en rien au précédent pour la rigoureuse précision des recherches, l'abondance des plans, la richesse des reproductions photographiques, l'auteur poursuit l'étude de l'évolution de l'École moldave jusqu'à la fin du XVIe siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où l'art moldave fait place, suivant l'expression employée par MM. Iorga et Bals dans leur ouvrage *L'art roumain*, à l'art unitaire.

Les églises moldaves du XVIe siècle conservent, dans l'ensemble, les caractères distinctifs des constructions de l'époque d'Étienne le Grand (plan byzantin, voûtaison, arcs obliques pour supporter les coupoles, contreforts extérieurs, façon de traiter la pierre sculptée), mais elles présentent des modifications notables. Les architectes placent entre le naos et le pronaos une salle spéciale réservée aux tombeaux, au-dessus de laquelle se trouve, fréquemment, une chambre, dite « chambre du trésor ». Ils ajoutent aussi un nouveau compartiment, le *privdor*, rappelant le porche de nos églises occidentales, mais qui, dans les constructions moldaves est situé sous le même toit que les autres salles et fait partie intégrante du plan général. D'autre part, au point de vue de la décoration extérieure, les briques et disques émaillés, qui mettaient en valeur les lignes architecturales, disparaissent complètement sous des fresques iconographiques. L'étude de l'église du monastère de Slatina, une des plus grandes et des plus belles constructions de l'époque (avec photographie de l'ensemble, plan, section longitudinale, reproductions des voûtes, des portes et fenêtres, p. 140-152), est très caractéristique, quoique la muraille séparant la salle des tombeaux du naos ait été abattue au commencement du XIXe siècle. L'église de Homor (p. 21-31), ainsi d'ailleurs que les églises de Voronetz et de Moldovitza, est typique pour l'extension des fresques extérieures. M. Bals passe en revue les différents édifices du XVIe siècle : Probota (1530), Humor (1530), Moldovitza (1532), Horodniceni (1539), Dancu à Iassy (1541), Saint-Démètre de Harlau (1542), Zăhăresti (1542), Răsca (1542), Sainte-Paraskiva de Targul-Frumos (époque de Pierre Rarès), chapelle de Hotin (époque de Pierre Rarès), Privdor de l'église de Voronetz (1547), église épiscopale de Roman (1550), Saint-Georges de Botosani (1551), église de la Résurrection de Suceava (1551), Dormition de la Vierge à Botosani (1552), église du monastère de Bistritza (1554), Privdor de l'église

1. Voir la *Revue historique*, t. CLIV, janvier-février 1927.

Digitized by Google

de Radautz (1559), clocher de Saint-Démètre de Suceava (1560), église du monastère de Slatina (1561), reconstruction de l'église de la Vierge à Roman (1568), Privdor de l'église de Saint-George à Suceava (1579), église du monastère de Sucevitza (1585). Les monastères, qui ne sont pas tous du XVIe siècle, sont construits sur un plan rectangulaire voisin du carré. Les murailles épaisses sont pourvues de créneaux, de tours aux angles, d'un chemin de ronde. A l'intérieur, l'église est orientée vers l'Est, parallèlement aux grands côtés du rectangle. Les bâtiments claustraux sont isolés ou adossés aux murailles : monastères de Probota, de Moldovitza, de Rasca, de Cosula, de Bistritza, de Slatina.

L'étude approfondie des formes intérieures et des façades de toutes ces églises ne permet pas de découvrir une classification rationnelle. M. Bals propose le groupement : grandes églises de monastères, églises copiées sur celles de l'époque précédente, grandes églises des villes, mais il dit expressément que ce groupement artificiel ne donne aucune lumière sur l'évolution du style. Tout un chapitre est consacré à l'étude de détail : portes (formes gothiques et formes Renaissance), fenêtres (fidèles au style gothique), contreforts (semblables à ceux de l'époque précédente), inscriptions dédicatoires (gravées en relief ; à l'époque d'Alexandre Lapusneanu, à côté de l'inscription, se trouve une pierre aux armes du pays : tête de bison avec longues cornes, cou de l'animal séparé), les dallages sont en plaques de pierre, carrées (au centre, sous les coupoles, plaques spéciales, souvent, en marbre).

La peinture religieuse de cette époque est extraordinairement riche. M. Strygowski, dans un numéro du journal *Die Zeit*, en 1913, avait signalé avec enthousiasme « l'étonnant réseau de fresques que la peinture jette sur la surface extérieure des églises de Sucevitsa, Voronetz, Humor, Moldovista, etc. ». M. Bals, après un examen minutieux, reconnaît certaines similitudes entre cette peinture et celle de l'école crétoise du mont Athos, mais les différences sont très importantes. Ces vraies fresques, qui ne sont jamais des peintures à la détrempe, présentent, dans leur allure décorative, dans la manière de draper les personnages, dans l'expression des visages, tous les traits caractéristiques d'une école de peinture originale, propre à la Moldavie.

L'ouvrage comprend un tableau chronologique des princes de Moldavie de 1360 à la fin du XVIe siècle, une importante Bibliographie, un résumé en langue française, un répertoire des noms d'églises et de localités. 425 illustrations rehaussent la valeur artistique de cette étude documentaire qui doit occuper une place de choix dans la remarquable série du Bulletin de la Commission des monuments historiques de Roumanie.

Septime GORCEIX.

Annibale ALBERTI et Roberto CESSI. **La politica mineraria della Repubblica Veneta.** Rome, Proveditorato generale dello Stato (Ministero dell' Economia nazionale), 1927, anno V. In-8°, VIII-455 pages, 7 cartes et plans dans une pochette.

Cette publication, qui s'ouvre par une lettre du ministre Belluzzo au chef du gouvernement, fait le plus grand honneur au ministère de l'Économie nationale. On y voit comment les questions minières intéressaient doublement la Répu-

Digitized by Google

blique : ses chantiers de constructions navales réclamaient du cuivre et du fer ; la *Zecca* demandait des métaux précieux, car la réputation de la monnaie vénitienne était une des causes de la puissance de Venise. Les auteurs auraient dû ajouter que le commerce du Levant était gros consommateur de métaux précieux, et aussi de cuivre.

Les métaux s'importaient surtout par voie de terre. Mais, dès le xve siècle, l'extension de la Terre ferme pousse aux recherches minières. On fait appel, là comme ailleurs, aux mineurs allemands. La langue administrative en témoigne : beaucoup plus tard (p. 161), on fera encore venir « uno de' migliori e più pratici *Gutmani* dell' imperio ». Les contrats rappellent ceux que, pour la France du Centre, ont cités Siméon Luce autrefois et récemment Mlle A. Joly. Les indigènes entrent peu à peu dans les sociétés. Dès 1483, Sanudo décrit près de Trévise une mine avec son usine, sous direction et avec personnel allemands. Le statut de 1488 n'innove pas, mais coordonne la législation minière.

Malgré une tentative de réforme de 1550, les entreprises (plomb, cuivre, fer, argent, plus tard mercure et soufre) ne prospèrent pas. On aimerait à trouver quelques indications sur les causes (concurrence étrangère? baisse de l'activité vénitienne?) de cette décadence générale, même dans le Vicentin, vers 1570. Les compagnies, épuisées par les exigences fiscales, disparaissent les unes après les autres. Peut-être y a-t-il là un effet de la contradiction entre la politique minière et la politique monétaire : pour favoriser l'importation des métaux précieux, on paie l'argent étranger plus cher que l'argent de Terre ferme (8 l. 12 s. au marc, au lieu de 7 l. 12 s. et 2 gros), ce qui décourage les producteurs. Les gîtes métallifères sont souvent recouverts d'une « terre blanche » à porcelaine, dont l'exploitation paraît plus rémunératrice. La réforme de 1665 organise une administration des mines.

En 1667 apparaît l'idée d'entreprises minières d'État. Nos auteurs font l'histoire d'une de ces entreprises (Agordo), marquée d'heurs et de malheurs, de malheurs surtout, parce qu'elle est en butte à la jalousie des exploitants voisins. Autour de 1683, les polémiques pour et contre une industrie d'État revêtent un accent tout moderne. La réforme de 1670 ne sauve pas plus l'industrie d'État que l'industrie privée.

L'un des gros problèmes, là comme ailleurs, était celui du combustible. Dès 1685, Antenori de Vicence se flatte de pouvoir trouver sur le territoire le « carbon minerale », analogue au charbon flamand, qu'on parle d'importer. Mais la question n'a pas fait un pas en 1782. Domenico Sturzi, qui dit avoir découvert un gisement, se heurte à l'esprit formaliste et timide de la bureaucratie. En 1786, on constate une certaine diffusion de la houille dans les sucreries, tanneries, fabriques de couleurs et de produits médicinaux, et on se décide à en recommander l'usage, non seulement dans les mines et usines métallurgiques, mais dans toutes les industries.

Notons également des détails précieux pour l'histoire des industries chimiques. En 1695-1696, un « chimico e mineralista », venu ou appelé de Suède, Jean de Kinger, se vante d'avoir des méthodes pour extraire le cuivre pur du vitriol, et aussi un secret pour préparer le salpêtre. Il semble que ces projets n'aient eu aucune suite.

Henri Hauser.

Digitized by Google

Maurice ROY. **Artistes et monuments de la Renaissance en France.** Recherches nouvelles et documents inédits, avec une préface de Paul VITRY. Paris, H. Champion (ouvrage publié sous le patronage de la Société de l'Histoire de l'Art français), 1929. In-4°, IX-431 pages, 52 illustrations et 12 pl.

Ce beau volume rassemble diverses études, dont les éléments ont été recueillis patiemment dans les études de plusieurs notaires parisiens et sénonais. Cette méthode très sûre permet à l'auteur de préciser bien des points de la vie artistique des deux Jehan Cousin, le père et le fils, de Philibert de Lorme, le grand surintendant, de Pierre Lescot (on ne sait toujours pas si « M. de Clagny » a vraiment joint, comme une ligne de Bodin semblerait le faire croire, à son talent d'architecte celui de peintre), enfin de Pierre Bontemps, à qui M. Roy restitue, définitivement, semble-t-il, quelques chefs-d'œuvre. Du même coup, il en enlève un à Jean Goujon, la célèbre Diane d'Anet, qu'Alexandre Lenoir lui avait donnée un peu vite, pour l'attribuer à Cellini ou à l'un de ses élèves. L'affaire est d'importance, puisque l'une des œuvres où l'on a cru voir quelques-uns des caractères essentiels de la Renaissance française se révèlerait italienne. On attendra, pour conclure, que M. Roy ait complété sa démonstration, encore un peu conjecturale et même impressionniste.

Sur les magnifiques tapisseries de Langres, commandées à Jehan Cousin par Claude de Longwy, cardinal de Givry, si la découverte du contrat et la première publication appartiennent à M. Roy (en 1914), il aurait été bon de citer un consciencieux érudit local, l'abbé E. Marcel[1], qui, en citant d'ailleurs très honnêtement son prédécesseur, a repris l'étude de la question et donné une phototypie réduite de deux de ces pièces[2], notamment de celle pour laquelle M. Roy dit avoir reçu (p. 46) une « autorisation exclusive » de reproduction. Il y a eu au moins deux autorisations. De même, M. E. Marcel a utilisé le travail déjà publié de M. Roy sur le jubé de Pagny.

Dans l'ensemble, les études de M. Roy et les documents qui servent de justification à chacune d'elles sont une très utile contribution à l'histoire de notre Renaissance. Le chapitre sur la *Léda*, ou plutôt sur les *Léda*, dites de Michel-Ange, est une excellente discussion critique[3].

Henri HAUSER.

Alfred PONCELET. **Histoire de la Compagnie de Jésus dans les anciens Pays-Bas.** Établissement de la Compagnie de Jésus en Belgique et ses développements jusqu'à la fin du règne d'Albert et d'Isabelle. Ire partie : *Histoire générale*. Bruxelles, Marcel Hayez, 1927. Un vol. in-8°, XVIII-591 pages. IIe partie : *Les œuvres*. Ibid., 1928. Un vol. in-8°, VI-582 pages.

Nous finirons par être bien renseignés sur l'histoire de la Compagnie, et par des

1. *Le cardinal de Givry*. T. II : *La Renaissance*, 1926, p. 335-352.
2. *Ibid.*, p. 345.
3. P. 79-81, si « M. de Châteaurenard » est bien François d'Andelot, « M. de Varenge, neveu de M. de Châteaurenard », ne peut être un fils d'Andelot.

Digitized by Google

écrivains qui ont pu exploiter ses archives. Le présent ouvrage, qui a été couronné par l'Académie royale de Belgique (il forme le tome XXI de la 2e série des *Mémoires*), repose sur une documentation très étendue, qui a été utilisée par un esprit familier avec les règles de la critique historique. Il n'hésite pas à trouver « exubérant..., par trop naïf et hyperbolique » le ton de panégyrique, de « *laus propria* » de l'*Imago primi saeculi*, qui, d'ailleurs, est imprimée à Anvers, chez Plantin, et écrite par les Pères de la province qu'il étudie.

Matière des plus intéressantes, puisqu'au début, vers le milieu du XVIe siècle, cette province comprend tous les Pays-Bas (le premier établissement est de 1542, la reconnaissance officielle de 1556) et qu'après 1578 elle devient une zone de combat : reconquérir sur l'hérésie les parties menacées des provinces du Sud, mordre sur les pays calvinistes du Nord, ensuite constituer un front de défense du catholicisme, sans renoncer à l'espoir de reconquérir les provinces rebelles, voilà qui convenait particulièrement à cette organisation militante. Très froidement accueillie par Charles et par Marie de Hongrie, elle trouvera meilleur accueil auprès de Philippe II et de Marguerite de Parme, quoiqu'elle n'ait pour elle ni le duc d'Albe, ni le clergé, ni surtout l'Université de Louvain. C'est au milieu de grosses difficultés qu'elle crée les premiers collèges de Louvain et de Tournai, qu'elle sème ensuite ses créations dans le pays de langue française et dans le pays flamand. C'est ainsi qu'Aquaviva pourra appeler la Belgique « la fleur de la société ». Cette « fleur » subit une grosse crise en 1576-1578. Le magistrat d'Anvers, avant de les expulser, a soumis les Jésuites à une sorte de serment civique, car le texte qui leur fut imposé dépasse de loin « une simple promesse de neutralité » (voy. p. 298, n. 3).

Peu à peu les maisons se multiplient, surtout sous la protection des archiducs. Là comme ailleurs, les Jésuites sont difficiles à satisfaire, généralement mécontents des conditions qui leur sont faites par les magistrats municipaux, et ils s'ingénient à les tourner. Ils traitent de même les lois sur la mainmorte, et dès 1560, Adriaensens pratique le système des personnes interposées (p. 125 et p. 397, n. 4).

Tandis que le tome I est une étude chronologique de ces fondations, le tome II en expose l'organisation. L'auteur a donné très heureusement une place à l'histoire financière de ces fondations, à leurs dépenses, parfois à leurs prodigalités, difficultés, emprunts, etc. Il y a là des parties très neuves, beaucoup plus neuves que ce qu'il peut nous dire de la pédagogie des Jésuites : car les pratiques de la province gallo-belge ne diffèrent pas sensiblement de ce que l'on savait d'autre part.

On notera une intéressante histoire de la mission de Hollande. On y verra que le catholicisme était loin d'être mort dans les sept provinces : 2,000 communiants à Amsterdam en 1617, à Utrecht 20 chapelles clandestines, des catholiques à Rotterdam, Alkmaar, Leeuwarden. Grâce à la tolérance dont les Néerlandais font preuve pendant la trêve de Douze ans, et aussi aux querelles entre calvinistes, on compte une quarantaine de stations en 1648 et il y a une quarantaine de missionnaires jésuites en Hollande en 1654. Cette mission de Hollande ne subira de crise que lorsque les Jésuites y rencontreront pour adversaire le jansénisme.

Il est regrettable que ce chapitre sur la mission de Hollande n'ait pas pour pendant quelques lignes sur la mission d'Angleterre, puisque le collège anglais était aussi dans le territoire des « anciens Pays-Bas ». Le nom d'Élisabeth n'est même pas à l'index.

Ce livre, qui est d'un historien, est-il strictement impartial? On ne saurait absolument l'affirmer. Tout calviniste est aisément un « triste personnage » et, par

Digitized by Google

contre, on ne trouve pas un mot de blâme pour les élèves des Jésuites qui se livrent (p. 253 du t. II) à une série de véritables faux universitaires. On prend parti pour les Jésuites même quand ils ont des démêlés avec le vicaire apostolique. Dans le récit de leurs luttes contre l'Université de Louvain, la partialité se trahit jusque dans les titres : « *Menées* de Gérard Vossius à Rome » (p. 209), tandis que les intrigues des Jésuites ne sont jamais condamnées. C'est même le P. Aquaviva, tout général qu'il est, qui est blâmé pour avoir, en 1595, donné raison aux Lovanistes. On fera bien, sur ce point, de corriger le P. Poncelet en recourant aux pages récentes de M. van der Essen dans l'Histoire de l'Université.

Si l'on dénonce avec raison les calomnies dont les Jésuites furent l'objet, on n'hésite pas à prêter un rôle odieux au prince d'Orange d'après une seule série de sources, les lettres des Jésuites eux-mêmes.

Quoi qu'il en soit, livre important, l'un des meilleurs que nous ayons sur la Société par un de ses membres.

Henri HAUSER.

Umberto SILVAGNI. **Il cardinal Mazzarino con ricerche nuove e documenti inediti.** Turin, Bocca, 1928. In-8°, XXVIII-591 pages, un portrait. Prix : 42 l.

Un ardent patriotisme ; vis-à-vis de la France, une sympathie (comment dirons-nous?) hargneuse ; une admiration impétueuse pour Jules Mazarin, tels sont les sentiments qui ont guidé l'auteur. Ceci est un livre de combat, où la polémique, les injustices dont l'Italie fut ou se crut victime, où Napoléon, Cavour, le *Cinquentennio infame* qui suivit, la guerre, la victoire, la paix, les Jésuites et l'Église, le fascisme enfin (l'auteur se vante de l'avoir annoncé il y a trente-quatre ans) fournissent matière à d'abondantes digressions et souvent nous écartent du *Seicento*.

Le sujet lui-même a été étudié de près. L'auteur s'est largement servi des *Memorie* d'Elpidio Benedetti, et il reproche à la plupart des historiens d'avoir négligé les sources romaines. Cela tient un peu à ce que sa propre bibliographie est incomplète[1]. Il n'aurait pas écrit que l'*Instruttione segreta* du cardinal Barberini sur Genève (10 sept. 1631) est un « documento tanto poco noto quanto tutto il libro del Bazzoni, sí da parer inedito » (p. 139-140), s'il avait connu et utilisé le t. IV d'Édouard Rott, où il aurait pu lire (p. 672, 689 et suiv.) l'histoire détaillée de cette intrigue antigenevoise, avec citation (p. 691) de l'*Instruttione* et renvoi à Bazzoni. M. Silvagni s'en est trop tenu à Renée, à Chéruel, pour lequel il professe d'ailleurs une estime méritée, à Pérey, à Henri Martin, et aussi à Quazza, dont il n'épargne pas la laborieuse histoire de la guerre de Mantoue.

Il a voulu protester contre des légendes, d'abord contre celle qui fait prématurément un abbé du brillant capitaine qui, à Casal, entra brillamment dans l'histoire en séparant deux armées. Légende aussi le Mazarin né de « bas lieu », fils d'un pêcheur sicilien, quand ce n'est pas d'un cabaretier de Naples. Les sympathies italiennes de Michelet ne le défendent pas contre l'accusation, malheureusement

1. Elle est aussi fautive : Conrat, pour Conrart ; Fequières, pour Feuquières ; Walchenaër, pour Walckenaër ; Louis Bertrand, correctement cité à la bibliographie, devient Bernard, p. 231.

Digitized by Google

assez justifiée, d'avoir donné cours, à propos de Mazarin, à sa fantaisie la plus débridée, et d'avoir fait du cardinal un Scapin. Mais l'auteur lui-même ne gouverne pas toujours sa propre imagination, par exemple lorsqu'il fait remonter jusqu'à 1635 les amours d'Anne et de Mazarin. Il suit trop aisément Michelet lorsqu'il conclut sans hésiter à l'impuissance de Louis XIII et à la naissance adultérine de ses deux fils[1], dont il attribuerait volontiers le second au ministre. Par contre, et bien que le cardinal ne fût pas prêtre, il refuse de croire à son mariage secret. Il peut avoir raison de dire que Mazarin n'avait rien à y gagner. Mais la reine, amoureuse et scrupuleuse? Les fameuses lettres, la position prise par Mazarin de véritable chef de la famille semblent, à notre sens, ne s'accorder qu'avec l'hypothèse d'un mariage. Pourquoi, sur ce point délicat, n'avoir pas cité Robiquet, *Le cœur d'une reine* (1912), livre qui fit tant couler d'encre académique? Il n'est pas permis de l'ignorer.

En somme, c'est surtout la psychologie du personnage qui intéresse M. Silvagni. Mieux qu'en n'importe quelle biographie romancée, il réussit à nous émouvoir en nous racontant, après tant d'autres, l'épisode de Marie Mancini, en nous faisant relire les lettres fameuses, datées de Cadillac et de Saint-Jean-de-Luz, de juillet à septembre 1659. Déjà usé par la maladie, le cardinal s'achemine vers les Pyrénées pour y parachever son chef-d'œuvre. Et voilà qu'à la dernière heure tout menace de crouler, à cause de la folle passion d'un jeune dieu, des manèges d'une intrigante qui, par surcroît, est son ingrate parente, peut-être même de la faiblesse d'une mère! M. Silvagni a raison de dire que l'attitude de cet étranger devenu Français de cœur n'est alors ni sans grandeur ni sans beauté. Il est tout de même excessif, en un parallèle à la Plutarque, de lui sacrifier Richelieu et de faire dater de Mazarin la création réelle de l'État français.

Pour essayer de nous persuader que Mazarin fut, plus que son prédécesseur, le grand cardinal, il eût fallu nous le montrer davantage en ses diverses activités. Si les premiers temps de Mazarin, ses missions en France durant qu'il était Romain sont exposés avec quelque détail, la Fronde n'est dépeinte que sous l'aspect d'une révolte aristocratique ; on ne cite même pas ce mot de Ch. Normant, « une révolution de rentiers ». Encore un ouvrage ignoré. La paix de Westphalie n'apparaît que par allusion. Rien sur Mazarin et les protestants — et cependant la matière lui eût fait honneur — sur Mazarin et les jansénistes, sur Mazarin et la Cabale des Dévots. Rien sur Mazarin et les banquiers, à la fois en ce qui touche sa fortune privée et en ce qui regarde l'État. Particelli, Fouquet, Colbert même ne sont nommés qu'en passant. Peu de chose encore sur Mazarin mécène, quand l'étude de M. Jean Alazard sur *Luigi Strozzi* (1924) apportait tant de précisions : on ne reprochera pas à celle-là d'avoir négligé les sources italiennes, puisqu'elle a tiré de Florence près de 150 lettres de Mazarin, Ondedei, Colbert, La Teulière, etc. Décidément la bibliographie de M. Silvagni, malgré ses dix pages, est bien pauvre. Il est vrai que, s'il eût voulu traiter toutes les parties de son sujet, il lui serait resté moins de place pour ses élucubrations polémiques[2].

1. Plus loin il dit cependant que tout permet de croire que Mazarin fut le premier amour d'Anne d'Autriche.

2. « Personne », disait-il dans sa préface, « ne peut raisonnablement s'attendre à lire ici l'histoire de ce temps et toute l'histoire de Jules Mazarin ». Tout de même, on en souhaiterait un peu davantage, même si le livre est avant tout une œuvre « di difesa della Verità e della Giustizia ».

Digitized by Google

Ajoutons que M. Silvagni, très sévère pour les historiens français qui laissent des fautes dans leurs citations italiennes, commet à son tour de graves erreurs sur les choses de France. On regrette d'avoir à lui dire, contrairement à son affirmation péremptoire (p. 165), que le musée de Cluny est bien la même chose que l'hôtel de Cluny de la rue des Mathurins-Saint-Jacques, ancien nom de la rue Du Sommerard. On doit l'avertir, par contre, que le traité de Verdun (p. 488) n'est pas la même chose que le serment de Strasbourg et que Charles-Quint, dans sa jeunesse, ne savait pas l'espagnol (p. 491). Enfin, la journée des Dupes (p. 221) n'a pas eu Lyon pour théâtre.

Henri HAUSER.

Victor MARTIN. **Le gallicanisme politique et le clergé de France.** Paris, Auguste Picard, 1929. 1 vol. in-8°, II-337 pages. (Forme le t. III de la *Bibliothèque de l'Institut de droit canonique de l'Université de Strasbourg.*)

L'article 1er de la *Déclaration* faite par l'assemblée du clergé de France le 19 mars 1682 établit, sur l'autorité d'un texte de saint Paul, « que les rois et les princes ne sont soumis par Dieu à aucune puissance ecclésiastique dans les choses temporelles » et qu'ils « ne peuvent ni directement ni indirectement être déposés par l'Église, en vertu du pouvoir des clefs, que leurs sujets ne peuvent être dispensés de la soumission et de l'obéissance qu'ils leur doivent ni déliés du serment de fidélité qu'ils leur ont prêté ». C'est la doctrine que Mgr Martin appelle le gallicanisme politique ; mais cette doctrine n'est pas née tout d'un coup, à propos de l'affaire de la régale : elle a, comme le disait Paul Viollet, une préface ; c'est cette préface, plus longue et plus compliquée que ne le supposait l'historien des *Institutions de la France*, que l'éminent doyen de la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg nous fait connaître dans ce volume, après de longues et minutieuses recherches tant dans les archives vaticanes que dans les nombreux traités publiés depuis le début du XVIIe siècle sur les relations réciproques de l'Église de France, de la royauté et de la papauté.

Cette théorie de l'indépendance absolue du roi de France vis-à-vis de la papauté ne s'est formée qu'au cours du XVIIe siècle. Auparavant, les théologiens gallicans soutenaient que la souveraineté réside dans le peuple ; c'est le peuple qui confère au roi son mandat et le peuple peut le lui retirer. Ainsi pensaient les docteurs, appelés « les arcs-boutants » de la théologie catholique du XIVe au XVIe siècle, un Jean de Paris, un Gerson et Almain et Major. Si le pape excommunie le roi, il appartient au peuple d'examiner si la censure est fondée et, dans ce cas, de pourvoir au bien public par la déposition du monarque ; si le peuple trouve l'excommunication injuste, il continue d'être fidèle au souverain : le pape n'a en somme dans le gouvernement des États qu'un pouvoir accidentel.

Mais à la fin du XVIe siècle les idées démocratiques sont poussées à l'extrême. Elles sont adoptées, d'une part, par les huguenots, développées par Hotman et Théodore de Bèze, d'autre part, par les fauteurs de la Ligue ; on peut leur attribuer à juste titre le meurtre de Henri III et de Henri IV. Aussi une vive réaction se dessine. On se rallie alors à la thèse d'un pouvoir royal absolu, indépendant de la volonté du peuple, fondé sur une délégation et une sorte de lieutenance divine.

Digitized by Google

Cette thèse est exposée en 1610 par Guillaume Barclay, Écossais, professeur à l'Université de Pont-à-Mousson ; elle est reproduite dans la première moitié du XVIIe siècle par Le Bret et Loyseau. Mais si la royauté est de droit divin, le roi ne doit relever que de Dieu seul ; le pape n'a sur lui que le pouvoir qu'il exerce sur les autres chrétiens ; dans le domaine politique, le roi reste maître absolu.

Cette thèse, néanmoins, ne triompha pas immédiatement. L'omnipotence pontificale eut pour champions les membres de la Compagnie de Jésus, tandis que le Parlement se déclarait en faveur de la royauté. Sur cette lutte, Mgr Martin a écrit l'un des chapitres les plus documentés et les plus nouveaux de son volume. L'Université, et spécialement la Faculté de théologie, oscille entre les deux systèmes pendant quelque temps. Elle fournit aux deux opinions un chef, d'un côté Edmond Richer, le gallican outrancier ; de l'autre, André Duval, le familier de la nonciature qu'effraie la menace d'un schisme ; *Richéristes* et *Duvalistes* se livrent une lutte ardente, acharnée. En 1626, les débats se raniment et prennent une ampleur nouvelle, pour quelques pages écrites par un jésuite italien dont la France ignorait jusqu'alors le nom, le Père Antonio Santarelli.

Déjà en 1625 l'assemblée du clergé a censuré deux libelles politiques originaires sans doute d'Italie, les *Mysteria politica* et l'*Admonitio ad regem christianissimum*, contenant une violente critique de la conduite du cardinal de Richelieu devenu ministre principal. Et voici qu'on apprend que d'Italie est venu ce livre infâme de Santarelli où il est affirmé que le pape a le droit de déposer les rois, quelque exemptés qu'ils soient. L'avocat général Servin dénonce le livre au Parlement, au moment où Louis XIII y tient un lit de justice ; mais son émotion est telle qu'il s'effondre, terrassé par l'apoplexie. A quelques jours de là, comme lui est signifié l'arrêt du Parlement, demandant à la compagnie de désavouer le livre de Santarelli, le P. Coton, provincial des Jésuites, s'affaisse et meurt. Le 4 avril 1626, la Faculté de théologie prononce la condamnation du traité à laquelle s'associe le Conseil de l'Université. Il est ainsi affirmé que le roi très chrétien tient ses pouvoirs de Dieu et qu'aucune personne au monde, même le pape, ne peut l'en priver. On est donc sur le chemin de la déclaration de 1682 ; l'Université et les évêques se rapprochent de la thèse parlementaire et finissent par s'y rallier. Du reste, le prestige croissant que Richelieu rend à la royauté, sa pression discrète, prudente, mais continue, fortifie cette conviction. Au demeurant, la déclaration de l'assemblée du clergé de 1682 a un précédent, celle que fit, le 4 mai 1663, la Faculté de théologie de Paris, au moment de l'affaire de la garde corse : « I. La doctrine de la Faculté n'est pas que le Souverain Pontife ait quelque autorité sur le temporel du Roi Très Chrétien. Bien plus, la Faculté s'est toujours opposée même à ceux qui ont soutenu qu'il s'agissait d'une autorité seulement indirecte. II. La doctrine de la même Faculté est que le Roi Très Chrétien ne reconnaît ni n'a, au temporel, absolument aucun supérieur, hormis Dieu : c'est une ancienne doctrine dont elle ne s'éloignera pas. » Puis il est dit que le Souverain Pontife n'est pas au-dessus du Concile œcuménique, que la Faculté ne tient pas pour un dogme que le Souverain Pontife soit infaillible, sans qu'intervienne l'assentiment de l'Église. Il semble que ces quatre articles de la Faculté de théologie de 1663 préparent les quatre articles de l'assemblée du clergé de 1682 ; mais ceux-ci sont bien plus nets, donnés sous une forme plus affirmative que ceux-là. Au demeurant, des quatre articles de 1682, le premier seul où s'affirme le gallicanisme politique a été pleinement accepté par le clergé français ; les trois autres ont attiré de nombreuses critiques ; le quatrième se présente sous une forme

Digitized by Google

peu intelligible. Mgr Martin nous a montré, avec une science très sûre, avec une remarquable sagacité de jugement et une grande clarté d'exposition, comment est née et a évolué, sous l'influence des événements et des hommes, la théorie du gallicanisme politique jusqu'au jour où elle est recueillie dans l'article 1er de la *Déclaration* de 1682 ; mais cette histoire appelle une suite. Voudra-t-il un jour nous raconter les résistances que cette déclaration rencontra tant du côté de la Sorbonne que du côté de la papauté? Avec la déclaration, écrit Lavisse, « l'affaire n'était point close... Le régime du « sacerdoce royal », qui aurait doublé d'un despotisme religieux un despotisme politique, eût été intolérable. La parole du Christ : « Ren« dez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu », fut une parole libératrice. Avoir deux maîtres au lieu d'un, c'est un commencement de liberté ».

Chr. PFISTER.

The social and political Ideas of some English Thinkers of the Augustan Age (1650-1750), ed. by F. J. C. HEARNSHAW. Londres, G. Harrap, 1928. In-8°, 247 pages. Prix : 7 s. 6 d.

Cette cinquième série de conférences faites à King's College (Université de Londres) a trait à l'*Augustan Age* (1650-1750), c'est-à-dire à la période qui, comme le dit si justement M. G. N. Clark dans le chapitre introductif, nous conduit d'une ère de foi belliqueuse et intolérante à une ère de tolérance pacifique et sceptique, qui annonce le triomphe de la « Raison ». C'est l'époque où s'organise le régime constitutionnel et où toute la société se « stabilise ».

Aussi ne trouve-t-on pas beaucoup de grands philosophes ; on a surtout affaire à des pamphlétaires, préoccupés de l'actualité. D'une part, ce sont les *non-jureurs*, ces Jacobites, intransigeants aussi en matière religieuse, qui ne veulent faire aucune concession aux idées nouvelles, issues de la révolution de 1688, « des hommes de la Haute Église », comme le remarque M. Broxap. D'autre part, Benjamin Hoadly, évêque de Bangor, latitudinarien, ne cesse de prêcher la tolérance à l'égard des dissidents et une réconciliation complète avec eux ; comme le montre M. Norman Sykes, il est aussi essentiellement un pamphlétaire. Telle est encore la caractéristique de Halifax, le *trimmer*, c'est-à-dire l'homme du juste milieu, qui a beaucoup fait pour le triomphe du régime établi par Guillaume III.

Daniel Defoe, qu'étudie Miss A. E. Levett, est aussi, avant tout, un pamphlétaire, mais dont les convictions politiques sont assez peu fermes. Il vaut surtout, sans parler de ses étonnants romans, comme observateur hors ligne des faits économiques et comme « réformateur social », fertile en idées originales[1]. Swift, dont nous parle M. G. Harrison, Swift, le fougueux tory, est surtout un extraordinaire tempérament de révolté, à l'humour sarcastique, l'auteur des immortels *Voyages de Gulliver*.

Bolingbroke, qu'étudie d'une façon pénétrante M. Hearnshaw, n'a pas laissé de grande œuvre malgré les qualités éminentes de son esprit. Le meilleur de son talent

1. Il nous manque une étude sur Defoe économiste, comme celle que M. Paul Dottin a consacrée au romancier.

Digitized by Google

s'est évaporé dans ses discours, dont nous ne possédons aucun. Son œuvre consiste surtout en écrits de circonstance. Ses idées sont cependant plus constantes que ne pourrait le laisser croire sa vie si agitée ; il a combattu pour le déisme, la religion naturelle, et il est, à cet égard, le précurseur des philosophes français. Il est toujours aussi resté tory, mais tory constitutionnel, excepté pendant les quelques années où, par dépit, il a passé dans les rangs jacobites. Son *Roi patriote*, qui date de la dernière partie de sa carrière, et dans lequel, au nom du patriotisme, il plaide la cause de la prérogative royale, aura une influence notable sur les faits : il inspirera, en grande partie, la politique de Georges III.

Les deux seuls grands penseurs de la période sont Robert Filmer et John Locke. En ce qui concerne le premier, M. J. W. Allen a bien mis en lumière sa grande originalité (supérieure même, déclare-t-il, à celle de Locke). Il montre qu'on a exagéré la portée de sa « théorie patriarcale », argument uniquement historique. Sa théorie essentielle, c'est que la société ne saurait se passer d'une autorité morale supérieure, et que l'autorité gouvernementale n'a de raison d'être que si elle dérive du droit divin. M. C. H. Driver s'est proposé surtout de retracer la vie de Locke, ce qui lui permet de montrer, dates en mains, que la conception du *gouvernement civil* n'est pas simplement une justification de la révolution de 1688, que, bien auparavant, les conceptions de Locke sont arrêtées dans son esprit ; elles reposent, en somme, sur les idées que ce grand penseur s'est formées des sciences et de la philosophie. M. Driver voit en lui le précurseur véritable des radicaux utilitaires du XIXe siècle ; sa conception de la propriété jouera un grand rôle, non seulement au XVIIIe siècle, mais au cours du siècle suivant.

Henri SÉE.

Paul HARSIN. **Les doctrines monétaires et financières en France du XVIe au XVIIIe siècle.** Paris, Félix Alcan, 1928. In-8°, XXIII-326 pages. **Prix : 50 fr.**

L'auteur de cette excellente étude, dont on appréciera la profonde érudition, nous avertit qu'il n'a étudié les doctrines financières et économiques qu'en tant qu'elles pouvaient nous faire comprendre les doctrines monétaires. A celles-ci, en effet, il attribue l'importance qu'elles méritent, et l'un de ses grands mérites, c'est de nous montrer que les concepts monétaires ont été presque constamment conditionnés par les faits d'ordre économique qui se sont produits au cours des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Au XVIe siècle, c'est l'afflux des métaux précieux, provenant de l'Amérique, qui est la cause essentielle de l'énorme hausse des prix, si caractéristique de cette période. Mais les contemporains, à l'exception de Jean Bodin, ne s'en sont pas rendu compte. Cependant, l'auteur des *Paradoxes*, Malestroict, que Bodin a contredit avec un si grand talent, n'était pas un esprit méprisable ; M. Harsin lui rend pleine justice, comme il remet à sa véritable place aussi — encore très honorable — Jean Bodin lui-même. Il a étudié de très près, et le premier, les œuvres d'un certain nombre de membres de la Cour des monnaies, remarquables techniciens, qui émettent assez souvent des idées vraiment intéressantes et même originales, comme Henri Poullain. Enfin, il marque la valeur extraordinaire du *Denier royal*, de Scipion de Gramont (1620), si riche d'idées et de faits, et que l'on peut considérer comme le précurseur de la doctrine psycho-sociologique contemporaine.

Digitized by Google

Au XVIIe siècle et dans la première moitié du XVIIIe, on assiste au développement et à l'apogée du mercantilisme. Mais le fait essentiel, c'est qu'à partir de 1630 il y a eu comme une *stabilisation* des prix, suivie, dans le dernier tiers du XVIIe siècle, par une baisse marquée des prix. Cette baisse, ce resserrement du numéraire ont produit un grand malaise économique et expliquent en partie — non moins que la politique de Louis XIV — les embarras financiers de la seconde moitié du règne. C'est à ce point de vue que M. Harsin examine l'œuvre de Vauban et celle de Boisguillebert, qui sont, quoi qu'on ait dit, des mercantilistes convaincus ; pour eux, pour Boisguillebert surtout, la circulation rapide de l'argent est un facteur essentiel de la prospérité économique.

C'est aussi en partant du même point de vue que l'auteur étudie les conceptions théoriques de Law, qu'il considère comme vraiment originales et puissantes ; il insiste particulièrement sur ses idées relatives à la monnaie et au crédit, qui sont déjà énoncées très fortement dans les *Considérations sur le numéraire*, datées de 1705. Ce n'était pas non plus une idée chimérique de vouloir faire de Paris une grande place bancaire. Examinant ensuite dans le détail le fameux Système, M. Harsin s'applique à prouver que, quelques fautes qu'ait pu commettre Law, il n'a pas été aussi désastreux qu'on l'a prétendu, à la suite de ses ennemis et notamment de Pâris-Duverney. En fait, Law était parvenu à réduire d'une façon assez sensible la dette de l'État — surtout les arrérages — et, au point de vue économique, le Système a donné un coup de fouet plutôt bienfaisant, comme M. Gaston Martin l'avait déjà montré pour le port de Nantes. La Compagnie des Indes, en 1721, était réellement prospère, au moment où les frères Pâris commencent leurs opérations du *visa*, que M. Harsin considère comme ayant été généralement déplorables.

Enfin, quelques bonnes pages sont encore consacrées aux théoriciens qu'on peut appeler les « néo-mercantilistes », Cantillon, Melon, Dutot, Forbonnais, etc., encore très préoccupés des questions monétaires, tandis que, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, ce sont les questions purement économiques qui passeront au premier plan. — Cet ouvrage si approfondi contribuera à nous faire mieux comprendre la véritable nature de la doctrine mercantiliste, pour laquelle on a été longtemps injuste, et il met en évidence aussi l'importance de premier plan qu'ont joué les questions monétaires, ainsi que l'intérêt des théories relatives à la monnaie, dont l'étude, comme l'a dit justement M. Simiand, marque « le premier éveil de la pensée économique moderne[1] ».

Henri SÉE.

Dr Lotte SILBERSTEIN. **Lemercier de La Rivière und seine politischen Ideen.** Berlin, Emil Eberling (Historische Studien, Heft 180), 1928. In-8°, 97 pages.

L'auteur de cette consciencieuse étude remarque avec raison que les idées politiques de l'école physiocratique ont été beaucoup moins étudiées que leurs con-

1. Signalons aussi d'intéressantes pièces annexes : des Mémoires présentés au Régent en 1715, le bilan de la banque de Law en 1718, et le bilan de la Compagnie des Indes de 1722.

Digitized by Google

ceptions économiques. A cet égard, c'est surtout à Lemercier de La Rivière qu'il faut s'adresser, car Quesnay, comme l'a justement remarqué M. René Gonnard[1], est essentiellement préoccupé d'agriculture et d'agronomie et n'a attaché qu'une importance secondaire à l'organisation de la société politique. Mlle Silberstein montre bien ce que Lemercier de La Rivière entend par « l'ordre naturel de la société », comment la propriété est, pour lui, le premier des droits naturels, la liberté et la sûreté ne venant qu'en seconde ligne ; elle indique aussi que cette conception des droits naturels a été vivement combattue par les théoriciens démocrates, Rousseau et surtout Mably. Mais il n'eût pas été inutile d'en rechercher les origines.

L'auteur décrit aussi l'organisation de l'État que rêve Lemercier de La Rivière, sa conception de l'autorité despotique du souverain, mais qui ne peut être que conforme à l'intérêt général, car le souverain doit être éclairé sur l'ordre naturel et doit suivre aussi les indications de l'opinion publique. De là, l'importance que Lemercier de La Rivière attache à l'instruction publique. En politique extérieure, il est nettement internationaliste et fédéraliste. Les idées énoncées dans l'*Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* (de 1767) n'empêchèrent pas Lemercier de La Rivière de se prononcer pour les États-Généraux en 1789. L'*Essai sur les maximes et les lois fondamentales de la monarchie française ou Canevas d'un code constitutionnel* insiste sur les avantages d'une consultation nationale. Chose curieuse : certaines des maximes énoncées par le disciple de Quesnay ressemblent de très près à des articles de la future *Déclaration des Droits de l'homme*, ce qui prouve une fois de plus à quel point cette Déclaration s'inspirait de toute la pensée du XVIIIe siècle.

Henri Sée.

Aage Friis. **Ministeriet Estrup og Ophævelsen af Pragfredens Artikel V.** Copenhague, impr. de C. Christensen, 1927. In-4°. (Extrait du *Festskrift til Kristian Ersley*, p. 569-630.)

Le savant mémoire de M. Aage Friis sur le *Ministère Estrup et la suppression de l'art. 5 du traité de Prague* est une portion de son grand travail *Den danske Regering...* (*Le gouvernement danois et la restitution du Slesvig septentrional au Danemark*). Pour le composer, l'auteur est allé faire des recherches dans toutes les archives où sont contenus des documents sur ce sujet ; elles lui ont été ouvertes, et il a pu ainsi écrire un travail définitif. L'art. 5 du traité de Prague de 1866 stipulait que les districts septentrionaux du Slesvig seraient restitués au Danemark d'après les résultats d'un plébiscite. Profitant de l'anxiété que les événements d'Orient occasionnaient à Vienne, Bismarck obtint, le 13 avril 1878, que l'Autriche renonçât à cette stipulation. Les ratifications furent échangées le 27 suivant. Le traité fut d'abord tenu secret ; mais, en novembre, les attentions dont furent l'objet les Hanovriens guelfes venus au mariage de la princesse Thyra avec le duc Ernst August de Cumberland, fournirent à Bismarck l'occasion de réclamer sa publication. Le 22 janvier 1879, un nouveau traité, semblable à l'ancien, fut signé à Vienne et daté du 11 octobre. Un article du *Fremdenblatt* du 2 février annonça qu'il allait

1. *Histoire des doctrines économiques*, t. II.

Digitized by Google

être publié. Falbe, le ministre de Danemark à Vienne, alla le 3 trouver le secrétaire d'État baron Orczy et lui demanda ce qu'il en était. Orczy répondit que la nouvelle était exacte et que l'Autriche renonçait au droit de se mêler de la question du Slesvig. « Il n'était pas décent pour sa considération de grande puissance de tenir cette question ouverte. » C'est à peu près ce qui sera répondu en 1914 à la demande de soumettre à l'examen des Puissances l'ultimatum à la Serbie. Le lendemain 4, le traité fut publié. Le gouvernement danois n'en fut pas informé officiellement par l'Allemagne qui considéra que l'affaire ne regardait pas le Danemark, quoiqu'il y eût eu entre cette puissance et la Prusse en 1867 des pourparlers au sujet de l'art. 5. Rosenörn-Lehn, le ministre des Affaires étrangères du Danemark, se tourna alors vers les grandes puissances. « De la France, à raison de toute l'histoire de l'art. 5, aucune intervention ne pouvait être attendue, ni souhaitée ». Tiby, le ministre français, déclara, il est vrai, le 4, « que Waddington pourrait utiliser ses bonnes relations avec Bismarck pour amorcer des pourparlers à Berlin », mais le lendemain il avoua « qu'ayant reconsidéré la chose, il était arrivé au résultat qu'il serait impossible de trouver, en dehors de l'Allemagne, une puissance européenne qui considérât la suppression de l'art. 5 comme importante ». Le baron Beck Friis, le ministre suédois à Copenhague, ayant écrit au roi Oscar II que « les Royaumes-Unis, à raison de la position éminente qu'ils avaient dans le Nord, devaient se croire autorisés à faire connaître ici comme à Berlin combien ils déploraient la suppression de l'engagement envers la population du Slesvig septentrional », reçut aussitôt comme réponse que la Suède ne pourrait formuler aucune plainte à Berlin. Le ministre anglais Sir Charles Wyke préconisa une intervention de son gouvernement à raison des intérêts commerciaux de l'Angleterre dans la Baltique. « En Danemark », écrivit-il, « on craint qu'en cas de bouleversement européen la Prusse ne mette la main sur le Jutland et ne livre les îles danoises au roi Oscar ». Ce mémoire, soumis à la reine et à Lord Beaconsfield, reçut le 12 février l'annotation : « Ne pas y répondre ». Le ministre russe baron Mohrenheim passait pour un ennemi de Bismarck ; il voyait dans la suppression de l'art. 5 le commencement de la mainmise de l'Allemagne sur les débouchés de la Baltique ; il n'en conseilla pas moins la circonspection. Sa crainte était d'ailleurs partagée à Copenhague par P. Vedel, directeur au ministère des Affaires étrangères, par Beck Friis et par d'autres. Aussi pesa-t-on beaucoup les termes de la note danoise à remettre à Berlin ; on y exprima néanmoins le vœu que l'Allemagne voudrait s'assurer un voisin vraiment ami en faisant le sacrifice d'un petit territoire dont la population, à raison de sa langue, inclinait vers le Danemark. Mais avant la remise de cette note, deux manifestations allemandes se produisirent : le 12 février, Guillaume, dans le discours du Trône, se félicita de ce que l'on avait mis fin à l'état d'incertitude dans le nord du Slesvig, puis le 13, le chargé d'affaires allemand à Copenhague y demanda des explications au sujet du « droit du Danemark à raison du traité de Prague » dont Falbe, le ministre danois à Vienne, avait parlé ; Falbe fut aussitôt désavoué. La note n'en fut pas moins remise à Berlin par le ministre Quaade. Bülow lui répondit que si l'art. 5 n'avait pas été exécuté, ç'avait été à cause des prétentions exagérées du Danemark, et qu'on avait dû mettre fin à des illusions et à des agitations. Une réponse écrite, remise à Copenhague le 12 mars, réitéra ces déclarations.

Émile LALOY.

Digitized by Google

Charles BLONDEL. **Introduction à la psychologie collective.** Paris, Armand Colin (collection A. Colin, nº 102), 1928. In-12, 211 pages.

Le premier conseil qu'il faille donner aux lecteurs de la *Revue*, touchant ce livre, c'est d'en prendre connaissance eux-mêmes. Ils y trouveront à la fois profit et plaisir. Court et de lecture extrêmement séduisante, l'ouvrage n'en est pas moins très plein. Je ne saurais prétendre ici en épuiser la richesse. Aussi bien, je ne suis ni psychologue ni philosophe. Historien, écrivant pour des historiens, je voudrais simplement montrer, en quelques mots, l'intérêt, à mon sens très grand, que cet essai sur la méthode de la psychologie collective (car tel est, en son essence, le dessein de cette « introduction ») présente pour nos études. Je laisserai de côté les observations de détail, où nous aurions cependant beaucoup à glaner, pour m'en tenir à la thèse centrale.

Acceptons comme donnée l'existence de trois disciplines, étroitement apparentées, mais distinctes, qui toutes trois traitent de la mentalité humaine : physio-psychologie (étude des réactions de l'organisme sur l'esprit), psychologie individuelle, psychologie collective — et supposons qu'on nous demande dans quel ordre, allant du simple au complexe, il convient de les classer. J'imagine que la plupart d'entre nous, de leur premier mouvement, indiqueraient l'ordre même auquel je viens de me conformer, car une sorte de préjugé numérique nous amène naturellement à faire passer cette pluralité qu'est la société après cette unité qu'est l'individu. Ce que nous propose M. Blondel, c'est un bouleversement de cette hiérarchie, en apparence obligatoire. Dans l'ordre rationnel de la recherche, nous dit-il, la psychologie individuelle doit suivre et non précéder la psychologie collective. Entendons-nous bien : il s'agit de recherches, non d'ontologie ; il n'est pas question de préjuger des résultats de la science, mais de ranger provisoirement les phénomènes de façon à rendre leur examen plus aisé et leurs rapports plus intelligibles. La psychologie collective a pour objet propre moins la psychologie des groupes considérés en eux-mêmes (je note en cours de route quelques critiques décisives sur la prétendue psychologie des foules) que l'étude de l'élément collectif dans la psychologie individuelle. Or, cet élément est si important que l'originalité de l'individu ne sera perceptible qu'une fois éliminée de chaque mentalité cette part de nous qui ne vient pas de nous-même. Très ingénieusement, M. Blondel appuie sa démonstration sur une double chaîne de preuves. D'abord, passant en revue l'œuvre des trois principaux penseurs qui, au cours du XIXe siècle, ont le plus efficacement contribué à l'édification d'une science de l'homme en société — Auguste Comte, Durkheim et Tarde — il montre que tous trois, si différents fussent-ils de doctrine et de tour d'esprit, ont finalement, parfois presque malgré eux, abouti à recommander l'ordre indiqué ; ainsi la pratique de la science qui se fait fournit à la science future sa méthode. Puis, abordant, en son propre nom, l'examen concret de quelques grands problèmes — perception, mémoire, vie affective — il induit des faits eux-mêmes la nécessité de cette marche.

Transposons maintenant, dans le domaine propre des historiens, la question de méthode soulevée et résolue, dans les termes qu'on vient de voir, par M. Blondel. Il n'est pas en histoire de problème plus troublant que celui de la personnalité. L'escamoter est trop commode ; tous les travailleurs savent bien qu'il se pose. Nous voyons qu'il y a des individus marquants, originaux ; nous sentons que, pour

Digitized by Google

peu que les documents le permettent, nous avons le devoir de les décrire, dans leur essence particulière. Et nous avons, en même temps, lorsque nous parcourons la littérature, l'impression que la plupart des descriptions de cet ordre ne sont pas réussies, plus précisément (si on laisse de côté d'autres défauts accessoires) qu'elles manquent à dégager avec exactitude les traits personnels et nous donnent trop souvent pour individuel ce qui n'était que le bien commun du groupe. Ne serait-ce point, comme le suggère M. Blondel, que l'on a mis la charrue avant les bœufs? L'étude — époque par époque, milieu par milieu — des éléments collectifs de la psychologie doit venir d'abord ; bien que les textes, en général, la rendent moins malaisée que les recherches sur la personnalité, elle n'est encore que bien peu avancée ; il sera pour l'instant prudent de nous y attacher de préférence. Non, bien entendu, que nous soyons condamnés à nous interdire, provisoirement, tout effort de psychologie historique individuelle. Ce serait trop de renoncement. Mais nous ne pourrons nous atteler à cette tâche, entre toutes délicate, qu'à condition d'avoir chaque fois, au préalable, analysé les tendances psychiques du groupe. L'originalité de l'individu n'est pas une donnée qu'il faille poser au début de l'étude ; on doit, beaucoup plutôt, la traiter comme un résidu qui ne se dégagera qu'à la fin de l'enquête[1].

Marc BLOCH.

Marc ICKOWICZ. **La littérature à la lumière du matérialisme historique.** Paris, Marcel Rivière, 1929. In-8°, 231 pages. Prix : 30 fr.

Quelle est la conception la plus féconde, en ce qui concerne la philosophie ou la « science » de l'art? Telle est la question que se pose l'auteur. A ce point de vue, il examine successivement les conceptions idéaliste, sociologique, freudienne ; aucune ne lui paraît satisfaisante. La seconde, celle de Taine, eût pu être la plus féconde, mais elle s'est arrêtée en chemin, en négligeant précisément le fondement économique.

M. Ickowicz va donc tenter d'appliquer à la littérature la doctrine marxiste du matérialisme historique, en s'efforçant de prouver que la littérature reflète toujours l'état économique de la société et les luttes des classes. Il est vrai que le détour est assez grand, car l'état des « forces productives » se manifeste par le « milieu social » ; l'écrivain exprime les idées et les sentiments de ce milieu, mais suivant son tempérament personnel et son talent. Les choses ainsi présentées, on peut admettre, dans une assez forte mesure, sa conception, que d'ailleurs répudieraient sans doute les tenants intransigeants du matérialisme historique.

L'auteur a risqué des tentatives d'application de sa doctrine, et ici il semble

1. On a peut-être, en France, accordé trop peu d'attention à une des rares études de mentalité collective tentées au cours de ces dernières années : le volume que M. Huizinga, sous le titre assez fâcheux de *Herbst des Mittelalters* (traduction allemande, 2e édition, 1928), a consacré aux XIVe et XVe siècles ; malheureusement, psychologie de toute une époque vue d'ensemble, et non, ce qui permettrait de serrer de beaucoup plus près la réalité, psychologie des divers milieux sociaux à une époque donnée. M. Lucien Febvre, dans son *Luther*, s'est efforcé, avec beaucoup de bonheur, de mettre en lumière la pression du milieu social sur une puissante âme individuelle.

Digitized by Google

souvent moins heureux. Sans doute, le roman, surtout le roman réaliste, peut refléter d'assez près la société du temps ; c'est vrai pour un Balzac et pour un Zola ; et encore est-il bien juste de penser que Balzac a voulu glorifier sa classe, la bourgeoisie? Flaubert, de son côté, s'est élevé contre la bourgeoisie, à laquelle cependant il appartenait ; mais, pour Flaubert, le bourgeois est moins un type social que l'équivalent de « tout ce qui est bas » et inesthétique. Et n'est-il pas un peu naïf d'affirmer que d'Urfé a peint des bergers et des bergères, parce que le goût de son temps était à l'agriculture et qu'Olivier de Serres venait de publier le *Ménage des champs?* M. Ickowicz prétend aussi montrer que le théâtre reflète le monde économique et social, les diverses classes : Shakespeare serait le dramaturge de l'aristocratie, Molière de la bourgeoisie ; Alexandre Dumas fils serait le parfait porte-paroles de la bourgeoisie de la seconde moitié du XIXe siècle. Dans la poésie même, l'auteur voit le reflet du monde économique ; il est vrai qu'il se borne à prendre pour exemples des poètes « sociaux », comme Whitman, Verhaeren, des révoltés comme Rimbaud, et enfin les « unanimistes » et les « futuristes », sans songer que ces derniers, tout au moins, ne sauraient vraiment être pris au sérieux ; n'ont-ils pas voulu fonder une « Società di protezione delle machine »! En un mot, quelque contestables que nous paraissent certaines des applications que M. Ickowicz a voulu faire de sa théorie, son travail ne laisse pas d'être intéressant et, dans la thèse qu'il soutient, il y a une part de vérité.

Henri SÉE.

E. VANDERVELDE. **Le marxisme a-t-il fait faillite?** Bruxelles, L'Églantine, 1928. In-16, 233 pages.

Une partie de ce très intéressant volume reproduit des études concernant la politique actuelle, comme « Les conséquences sociales de la stabilisation en Belgique », ou « Les socialistes belges et la participation au gouvernement ». Au contraire, les deux premières études méritent d'attirer l'attention des historiens. *Le marxisme a-t-il fait faillite?* se demande M. Vandervelde dans la première. Dans ce brillant essai, il conclut qu'au contraire le marxisme est toujours vivant et mérite de l'être. Le matérialisme historique, notamment, pense-t-il, n'a pas été démenti par les faits. Seulement, l'image qu'il nous en donne correspond-elle tout à fait à celle que nous avons pu nous en former d'après les écrits de Marx même et surtout d'après le *Manifeste communiste?* Il nous semble que M. Vandervelde l'a un peu édulcoré, s'y croyant autorisé, d'ailleurs, par les atténuations qu'Engels, à la fin de sa carrière, a fait subir à la doctrine.

On a la même impression, en ce qui concerne la seconde étude (*A propos de trois livres récents*), dans laquelle l'auteur nous parle des ouvrages de Kautsky, de Boukharine et d'Henri de Man. Sa critique de Boukharine est très juste ; il lui reproche son étroitesse et son dogmatisme, tout en reconnaissant la vigueur et le talent de son exposé. Cependant, avouons-le, Boukharine nous semble plus près de la conception marxiste originelle que Vandervelde lui-même. A M. Henri de Man, ce dernier reproche de sous-estimer le facteur économique, par une sorte de réaction contre les marxistes intransigeants ; le facteur psychologique, nullement à dédaigner d'ailleurs, prend une importance excessive. Sa conception, dit-il assez juste-

Digitized by Google

ment, est une sorte de bergsonisme, marque une tendance qui s'explique, mais qui prend souvent une allure paradoxale. Ce qui est vrai, déclare le leader socialiste belge, c'est qu' « il faut faire à la psychologie sociale sa part », et qu'il y a « une interdépendance certaine entre les phénomènes économiques et les autres phénomènes sociaux ». Il nous semble que tout esprit impartial peut souscrire à ce jugement.

Henri Sée.

E. Varga. **L'économie de la période de déclin du capitalisme après la stabilisation.** Paris, Bureau d'éditions, 1928. In-16, 176 pages.

L'auteur, qui écrit à Moscou, nous prévient charitablement que « les lecteurs devront relire une seconde fois un certain nombre de chapitres ». C'est un manifeste d'orthodoxie marxiste, destiné à prouver que « la fonction historique de l'inflation consiste à annuler économiquement les concessions que la bourgeoisie avait, pour des raisons politiques, accordées au prolétariat, en vue d'éviter la révolution sociale ». Dans cette tentative pour empêcher la transformation de « la victoire du prolétariat en une véritable victoire prolétarienne », la bourgeoisie a eu pour alliés les réformistes. Mais s'ils ont aidé à la « stabilisation » temporaire du capitalisme, ils n'ont pu lui assurer la « stabilité ». Il a déjà « perdu la sixième partie du globe » et, nous ne l'apprenons pas sans étonnement, « l'économie de l'Union soviétique... se développe à une allure plus rapide que celle du monde capitaliste ». — Si l'on écarte ces vues idéologiques, fragments d'un *Discours sur l'histoire universelle* dont Boukharine est le Bossuet, il reste une étude intéressante sur la vie économique actuelle, le chômage, surtout sur « les progrès de la technique et leurs conséquences économiques » et sur la conquête des marchés. Il y a là comme une mise à la disposition du public des idées du *Hochkapitalismus* de W. Sombart. Ce petit ouvrage vaut par sa collection de données statistiques (par exemple sur l'industrialisation des anciens pays neufs), dont l'auteur reconnaît lui-même (p. 137 et 173) qu'elles ne méritent qu'une confiance relative, mais qui sont utilement condensées en vingt-sept tableaux et diagrammes.

Henri Hauser.

Maurice Baumont. **La grosse industrie allemande et le charbon,** avec préface de M. E. Gruner. Paris, Doin et Cie, s. d. [1928]. In-8°, xv-754 pages, 2 cartes, index. — Id. **La grosse industrie allemande et le lignite.** Paris, Doin et Cie, s. d. [1928]. In-8°, 157 pages, 4 cartes, index.

Ces deux ouvrages (le second peut être considéré comme un chapitre détaché et développé du premier) représentent une tentative probablement sans précédent, non seulement dans les pays de l'Europe occidentale, mais en Allemagne même. Prendre une des principales industries allemandes, la principale, l'industrie-clef par excellence ; ordonner, autour de la houillère et en fonction de la houille, les industries qui en dépendent, soit parce qu'elles demandent au charbon leur combustible ou leur énergie, soit parce qu'elles en utilisent les sous-produits ; analyser les conséquences économiques, sociales, politiques même de cette prépondérance de la houille ; suivre, depuis le début du xixe siècle, et même avant, surtout depuis

Digitized by Google

1850, et jusqu'en 1925, l'évolution de ces divers facteurs, il y avait là de quoi faire reculer le plus robuste travailleur.

Il suffit, pour se rendre compte de l'importance de la tâche, de parcourir la bibliographie : soixante-dix pages réparties en neuf sections, plus une bibliographie spéciale du lignite. Disons tout de suite qu'en établissant ce catalogue raisonné, M. Baumont a constitué ainsi un instrument de travail des plus précieux, désormais indispensable à quiconque voudra écrire sur l'histoire de l'industrie et aussi des formes d'organisation économique en Allemagne.

Pour rendre possible l'entreprise de M. Baumont, il a fallu de longues années de séjour à Berlin, des fonctions qui permettaient l'accès direct aux sources, l'initiation constante à l'économie allemande au moment où elle traversait une série de crises sans précédent, crises de dislocation, presque de destruction, puis de relèvement. C'est grâce à ce contact prolongé et familier avec l'histoire qui se faisait que, pensant toujours à son vaste sujet, ordonnant les faits suivant une rigoureuse méthode, M. Baumont a pu écrire un livre dont un spécialiste éminent, M. Gruner, ne craint pas de dire qu'il « fera époque ». Il y a, pour de modestes professeurs, une certaine joie à trouver sous cette plume un tel éloge adressé à un de leurs élèves.

La place nous manque pour faire l'analyse de ces deux volumes[1]. Nous voudrions seulement indiquer que, sur une base géographique solidement établie (étude des bassins houillers), M. Baumont a construit les diverses parties de son édifice : l'évolution juridique et législative, qui s'inspire d'abord de la législation et des traditions françaises et qui, peu à peu, s'adapte aux conditions propres du nouvel Empire ; l'évolution capitaliste, qui mène aux cartels et qui explique l'essor extraordinaire du commerce de la houille et des produits charbonniers ; l'organisation financière ; l'organisation de la main-d'œuvre. Toutes ces parties s'agencent harmonieusement. On a seulement pu objecter à M. Baumont, et non sans raison, qu'il eût pu alléger son gros volume en multipliant les tableaux et en recourant aux graphiques ; les historiens feront bien de profiter de plus en plus du perfectionnement des méthodes statistico-économiques.

Du point de vue technique, je ne vois guère à lui reprocher qu'une omission, portant d'ailleurs sur une innovation toute récente : le transport du gaz à grande distance. Par contre, son étude du rôle nouveau joué par le lignite, non seulement pour la constitution des centrales électriques en un pays relativement pauvre en forces hydrauliques, mais pour la création, presque de toutes pièces, d'une nouvelle région industrielle, celle de l'Allemagne centrale — cette étude apparaîtra singulièrement neuve. Ajoutons que les qualités de l'auteur, parfois étouffées sous la surabondante floraison des faits et des chiffres, apparaissent ici dans leur plein. Sur le rôle des Petschek, rois du lignite, sur le grand fait signalé tout à l'heure de l'industrialisation de l'Allemagne centrale, on lira quelques-unes des meilleures pages qu'il ait écrites. On devra cependant en rapprocher, dans le gros volume, les passages consacrés aux magnats de l'industrie houillère, les Stinnes, les Stumm, les Thyssen, les Wolff, ou les divers chapitres sur la Ruhr. M. Baumont, même quand il traite de l'économie présente, n'oublie pas qu'il est historien.

Henri HAUSER.

1. Ajoutons que, dans le second, M. Baumont traite rapidement des sources d'énergie autres que le charbon.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Antiquité. — Ch. H. Skalet. *Ancient Sicyon, with a prosopographia Sicyonia* (Baltimore, The John's Hopkins Press; Londres, Humphrey Milford; Oxford University Press, 1928, in-8°, 223 p., 17 fig.; prix : 2,50 $). — Ch. H. Skalet étudie l'ancienne Sicyone, son cadre géographique, les principaux faits de son histoire et sa vie économique, intellectuelle et religieuse depuis les origines jusqu'à l'époque romaine. Il montre que cette cité n'a pas exercé, en général, une action politique très importante, sauf aux temps du tyran Clisthènes et d'Aratos, et que son rôle fut surtout glorieux et fécond dans la production artistique. L'ouvrage clair, précis, bien documenté est accompagné d'une prosopographie, d'un index (insuffisamment analytique) et d'une bibliographie sommaire, où l'on regrette de ne pas voir figurer certaines histoires générales récentes, comme le t. I de l'*Histoire grecque* de G. Glotz et R. Cohen, *Les premières civilisations* (t. I de *Peuples et civilisations*), les t. V et VI de la *Cambridge ancient History*, ainsi que les utiles et intéressants travaux de Niccolini (*La Confederazione Achea*. Pavie, 1914) et de Ferrabino (*Il problema dell' unità nazionale nella Grecia antica*. I : *Arato di Sicione e l'idea federale*. Florence, 1921). Paul Cloché.

— E. L. Highbarger. *The history and civilization of ancient Megara*, t. I (Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1927, in-8°, xv-220 p., 6 pl.). — Dans ce premier volume, après avoir décrit le milieu géographique et les principaux monuments de Mégare, l'auteur retrace la vie religieuse et l'histoire de la cité, des origines à l'époque hellénistique. L'archéologie est ici d'un médiocre secours pour la connaissance des temps primitifs, la ville ancienne étant presque totalement recouverte par la ville moderne ; l'auteur a donc usé largement des traditions mythiques. Son histoire de Mégare aux temps archaïque, classique et hellénistique offre un caractère assez général et déborde souvent au delà du cadre de la cité ; elle rassemble, du reste, nombre d'utiles informations et références. Plusieurs chapitres sont précédés d'indications sur les sources et les travaux modernes ; l'ouvrage est accompagné d'une bibliographie d'ensemble où l'on est surpris de ne pas voir signalées des histoires générales publiées en 1926 (Glotz-Cohen, *Les premières civilisations*) ou même d'autres plus anciennes, comme celle de Cavaignac (alors que l'auteur a cru devoir faire place à celle de Curtius). P. C.

— E. Ciaceri. *Storia della Magna Grecia ;* t. I : *La fondazione delle colonie greche e l'ellenizzamento di città nell' Italia antica*, 2e ed. (Milan-Genève-Rome-Naples, Città di Castello, Società editrice Dante Alighieri di « Albrighi, Segati e C. », 1928, in-4°, xvi-401 p. ; prix : 48 lire). — Cette seconde édition, corrigée et enrichie dans le détail, du premier volume de l'important ouvrage d'E. Ciaceri, expose avec une grande clarté l'état des sources et des travaux modernes, examine la situation des populations de l'Italie avant l'arrivée des Grecs, critique de très près les théories

Digitized by Google

sur l'influence phénicienne et sur l'influence crétoise et créto-mycénienne dans la région et les données de la chronologie traditionnelle, s'efforce de préciser les origines, si souvent obscures et incertaines, de la plupart des colonies et met bien en lumière l'importance de l'action exercée par la colonisation hellénique en Campanie et en Apulie. P. C.

— Ch. Sears BALDWIN. *Ancient rhetoric and poetic* (New-York, Macmillan, 1924, XIV-261 p.). — L'auteur étudie minutieusement les ouvrages des anciens sur l'art oratoire et la poésie. Il montre d'abord comment Aristote définit la fonction de la rhétorique, qui, dans la pensée de ce philosophe, est avant tout l'art de faire triompher la vérité ; puis il étudie les traités de rhétorique de Cicéron, artiste discutant les principes de son art et voyant dans la rhétorique surtout une arme pour l'orateur ; il analyse avec clarté l'œuvre pédagogique de Quintilien et l'œuvre critique de Denys d'Halicarnasse. Il examine ensuite avec la même précision la *Poétique* d'Aristote, notamment sa théorie du drame, où l'idée de « mouvement » joue un si grand rôle ; il décrit les conditions générales de la production dramatique et de la production épique dans l'antiquité ; enfin, il souligne l'importance prépondérante de la rhétorique dans la critique poétique des anciens. P. C.

— É. BRÉHIER. *La philosophie de Plotin* (Paris, Boivin, 1928, in-8°, XIX-189 p. ; prix : 15 fr.). — Sous ce titre, É. Bréhier expose, non pas toute la philosophie plotinienne, mais ce qui, à ses yeux, en constitue l'essentiel, à savoir l'étude des « choses divines » : l'Ame, l'Intelligence et « l'Un ». Après avoir brièvement décrit le milieu philosophique et religieux dans lequel vécut Plotin, défini la forme de son enseignement et le but principal de ses recherches, l'auteur analyse les différents éléments de cette doctrine et les influences qu'elle a subies : influences helléniques, assurément, mais aussi influences orientales, plus spécialement influence de la pensée religieuse de l'Inde, telle que l'expriment les Upanishads. Dans cette philosophie ardemment idéaliste, la contemplation tient une place capitale : Plotin voit en elle, pour ainsi dire, l'unique réalité, dominant de bien haut l'action, qui n'en est que « l'ombre ». La contemplation met l'âme en contact direct avec « l'Un » : nul besoin d'un intermédiaire (Monde ou Sauveur), et ce contact s'établit spontanément, sans appel de « l'Un », ce dernier et l'âme étant foncièrement identiques. L'esprit vit ainsi d'une vie à la fois parfaitement autonome et étroitement rattachée à la vie universelle. P. C.

— Un ancien élève de feu Bernard HAUSSOULLIER, M. S. LAMBRINO, professeur à l'Université de Bucarest, a eu la pieuse pensée de publier une *Loi inédite d'Érythrées*, commentaire tiré des notes prises par lui aux conférences d'Haussoullier à l'École des hautes études. Son article, inséré dans la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* (juillet 1928), a été tiré à part.

Allemagne. — Dr H. GROTEFEND. *Taschenbuch der Zeitrechnung des deutschen Mittelalters und der Neuzeit*, 6e Auflage (Hanovre, Hahn, 1928, 216 p.). — Cette nouvelle édition n'est qu'une réédition des précédentes ; j'ai du moins sous les yeux la troisième, et je ne vois guère à noter dans la sixième qu'une vingtaine de lignes nouvelles sur la manière de déterminer les dates du calendrier républicain. Naturellement, le nom de George V a été ajouté à la liste des souverains anglais et celui de Pie XI à la liste des papes. Ch. B.

Belgique. — La *Notice sur la vie et les travaux d'Auguste Beernaert, 1829-1912*,

Digitized by Google

par M. Charles Lyon-Caen, résume avec beaucoup de clarté et d'indépendance la vie du ministre belge qui occupa une place importante dans l'histoire parlementaire du royaume depuis 1830 et dans l'établissement des Belges au Congo. Il avait été élu associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques, et c'est dans une lecture à son académie que M. Lyon-Caen, secrétaire perpétuel, a tracé ce portrait de l'éminent homme d'État (Institut de France, 1928, in-4°, 32 p.).

Espagne. — Nous avons reçu de M. André-E. Sayous deux brochures qui intéressent l'histoire économique de l'Espagne au XVIe siècle : 1° *Les procédés de paiement et la monnaie dans l'Amérique espagnole du XVIe siècle* (extrait de la *Revue économique internationale*, novembre 1927. Bruxelles, Goemare, 1928, 34 p.). 2° *Partnerships in the trade between Spain and America, and also in the Spanish colonies, in the sixteenth century* (tirage à part du *Journal of economic and business history*, t. I, 2e livr., p. 282-301).

France. — M. Henri Prentout, professeur à l'Université de Caen, a réuni en une brochure de 104 pages (imprimerie Lanier, à Caen, 1929), deux *Études sur quelques points d'histoire de Normandie*. La première, sur *Les origines de la Commune et des Établissements de Rouen*, a pour objet de montrer que les *Établissements* ne sont pas, comme Giry le croyait, non d'ailleurs sans hésitation, une charte royale rédigée d'un seul tenant, mais qu'ils contiennent des articles rédigés à Rouen à des dates diverses, antérieures même au règne d'Henri II, et par la Commune elle-même et non par la chancellerie royale. En un appendice il montre que la constitution communale de Caen se rattache aux Établissements de Rouen. 2° *Le règne de Richard II, duc de Normandie, 996-1027, son importance dans l'histoire*, avec une note bibliographique sur les sources et les ouvrages de seconde main.

— La 10e livraison du *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle*, par M. Edmond Huguet, termine le tome I, de *A* à *Brochart* (Honoré Champion, 1928, prix du volume entier : 100 fr.). Dans ce fascicule, comme dans les précédents, abondent les mots qui évoquent des idées et des faits appartenant à l'histoire des institutions et des mœurs ; ainsi *bourgeois* et *bourgeoisie*, *bourse* (un passage tiré de la *Cosmographie* de Thevet indique déjà l'origine d'un sens nouveau comme celui de bourse du commerce) ; *bousole* (fréquent dans les textes) ; *brague*, *braguerie* et leurs dérivés (se rapportant au luxe des habitants, à la parure, à la vanité) ; *bran* ou *bren* (avec son double sens de son : « l'âne qui braie pour avoir du son », et l'autre qu'a si prodigué Rabelais) ; *brave*, *braverie*, etc. (7 p. à 2 colonnes, 690-697) ; *brigand* et *brigandage* (dans un sens restreint. On trouve une fois aussi le mot *boyar*).

— *Apologie de la Confession d'Augsbourg* de Philippe Mélanchthon. — *Les Articles de Smalkalde* par le Dr Martin Luther. Traduits et annotés par Édouard Roehrich (Caen, impr. E. Lanier, 1928 ; à Paris, Agence du Consistoire et G. Fischbacher, in-8°, 368 p. ; prix : 20 fr.). — La Commission synodale de l'Église luthérienne de Paris et M. Roehrich ont rendu service en publiant ces deux textes essentiels. Le premier est une discussion serrée et pressante des attaques dirigées contre le luthéranisme par la *Confutation* (p. 11-292) ; l'autre, un pamphlet passionné contre la primauté du pape, rédigé en 1537 à l'occasion du concile : « articles de la Doctrine chrétienne, destinés à être présentés dans le cas où un concile se réunirait soit à Mantoue, soit autre part, et qui indiquent ce que nous pouvons et ce que nous ne pouvons pas accepter ou concéder » (p. 293-337). On y a joint avec raison

Digitized by Google

l'exposé plus irénique de Mélanchthon : « Du pouvoir du pape et de sa primauté, traité approuvé par les théologiens assemblés à Smalkalde » (p. 339-357). Le tout est traduit dans une langue ferme et précise. H. Hr.

— *Mémoires de Saint-Simon*, édités par A. de Boislisle, avec la collaboration de L. Lecestre et de J. de Boislisle, t. XLI (Paris, Hachette, 1928, in-8°, 507 p.). — Avec ce volume s'achève la publication du texte des fameux *Mémoires*. Il s'ouvre en août 1722 par le sensationnel renvoi de Villeroy, bientôt suivi de la mercuriale que Saint-Simon aurait adressée au duc d'Orléans. Il contient, à propos de la mort de Lauzun, la longue digression sur la vie de ce personnage qui était devenu, on le sait, le beau-frère de Saint-Simon. Il relate la mort foudroyante du Régent et se termine par une conclusion, rédigée après un certain intervalle, peut-être après que l'auteur eut pris le temps de relire son œuvre, de la corriger, d'y ajouter les manchettes. Le texte est accompagné, comme toujours, de notes abondantes et généralement utiles (la n. 4 de la p. 21, sur l'injustice de Saint-Simon, est superflue) et suivi de précieux appendices (lettres sur la fugue de Fleury en 1722, notes de Cangé sur l'éducation politique de Louis XV, documents sur Lauzun, etc.). Mais cette fois, M. Léon Lecestre a donné, en outre (p. 336, n. 2, et app. XIII), des détails sur l'élaboration de cette édition, dont il assume la principale charge depuis 1908, soit depuis le t. XXI. Suit une table de références au manuscrit et aussi à l'édition Chéruel, à laquelle on rend un juste hommage. M. Lecestre établit, par des arguments qui semblent décisifs, que les *Mémoires* constituent « un écrit de premier jet », rédigé sans brouillon préalable, comme Saint-Simon le dit lui-même en ses dernières lignes. On voit comment il a travaillé sur le *Journal* de Dangeau et sur ses propres *Additions* à ce journal. Il a commencé sa rédaction vers la fin de 1739 pour l'achever en 1748-1749. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de ces constatations tant pour l'histoire même que pour l'histoire littéraire. Ajoutons qu'une petite note (p. 330, n. 1) semble l'esquisse d'une réponse à l'étude, parue ici même (t. CLVIII, p. 81), de M. Marcel Langlois sur *Saint-Simon historien*. — Quand cette monumentale édition sera pourvue de ses tables, elle constituera un indispensable instrument de travail. H. Hr.

— *Documents relatifs à la vie économique de la Révolution. Comité départemental de Seine-et-Oise.* 11e fascicule : *Bulletin* de 1922-1927 (Gap, Louis Jean, 1928, 126 p.). — La première partie de ce fascicule reproduit, pour la période indiquée, les procès-verbaux des séances du Comité départemental de Seine-et-Oise. Viennent ensuite des rapports et mémoires de dimensions très inégales. Le plus long et le plus intéressant est une étude de M. F. Boulé sur l'extraction révolutionnaire du salpêtre dans le district de Versailles (p. 99-124). Pour les autres articles, nous nous bornerons à les énumérer : A. Defresne. Quelques faits d'histoire économique (1793-1796) ; Mesures prises sous la Révolution pour le maintien de l'ordre dans les communes des environs de Versailles. — A. Granger. Les mérinos de Rambouillet ; Une vente de bois domanial sous la Restauration ; Les variations du prix du bois à Rambouillet il y a un siècle ; La forêt de Rambouillet à l'époque révolutionnaire ; Notes sur les traitements et salaires au début de la Révolution. — A. Lesort. Une grève des boulangers de Corbeil en mai 1789. — F. Évrard. Les mesures prises par la Commission des subsistances en l'an II. — F. Lorin. Vente de meubles pendant la Révolution. C. Richard.

— On ne lira pas sans intérêt une communication faite par l'abbé Sol, archiviste

Digitized by Google

diocésain de Cahors, sur *Les fêtes de la Révolution dans le Lot*, au Congrès des Sociétés savantes en 1927. Elle vient d'être publiée dans les *Annales du Midi*, et il en existe un tirage à part (Toulouse, Privat, 1928, 28 p.).

— Dans une très intéressante brochure : *L'Alsace en 1815* (extrait de la *Revue d'Alsace ;* impr. du « Journal de Thann », 1928, 92 p.), M. P. Leuillot a conté comment l'Alsace, pays frontière, si fortement rattaché par la Révolution à la France mais toujours convoité par ses puissants voisins d'outre-Rhin, accepta le fait de la première Restauration, avec quel enthousiasme elle accueillit Napoléon en 1815 et comment enfin, après Waterloo, elle se résigna au retour des Bourbons. Ce serait presque amusant, si ce n'était si triste, de suivre, d'après les documents administratifs utilisés par l'auteur, les hésitations de certaines consciences troublées par des changements aussi rapides et contradictoires. Du moins, les sentiments des Alsaciens n'ont-ils pas été ébranlés : sous la République, sous l'Empire, sous la Monarchie traditionnelle, ils sont restés Français de cœur. Ch. B.

— Le *Journal d'un voyage à Paris en septembre-octobre 1820*, par Thomas Jessop, a été publié par son petit-fils, M. F. C. W. Hilley (Champion, 1928, in-32, 110 p.). — Jessop était à Paris au moment de la naissance du duc de Bordeaux ; il eut l'impression que le peuple n'aimait pas les Bourbons et regrettait l'Empereur. Les mœurs et certaines habitudes des Français l'ont étonné plutôt que choqué ; le gros reproche qu'il leur adresse, c'est l'absence de sentiment religieux. En bon Anglican, il constate que le Parisien méprise aussi bien le mensonge (*trumpery*) de l'Église romaine que les manières « douces, raisonnables et bibliques » des Protestants. Sa visite aux principaux monuments ne laisse pas de contenir d'utiles renseignements, par exemple au Louvre, aux Invalides, à Versailles. Ch. B.

— Adrien Blanchet. *Notes sur des légendes du Berry* (extraites de la *Revue du Berry et du Centre*, n° 3, 1928). — Du *Grand Bissexte* imaginé par Maurice Sand, l'auteur rapproche un passage tiré des *Histoires* de Théophylacte Simocatta sur un affreux géant qui apparut un jour à l'empereur Maurice et en qui l'on crut voir le Dieu du Nil. Les *Laveuses ou Lavandières de nuit*, dont le souvenir a été recueilli également par Maurice Sand et par sa mère, se retrouvent aussi en Bretagne et en Alsace. « La plupart des légendes provinciales », dit en terminant M. Blanchet, « ne sont que des variantes de traditions appartenant au fond commun à beaucoup de peuples. » — C'est ce fond commun que la récente Société de folklore français se propose de défricher. Ch. B.

— Fernand Auburtin. *En péril de mort* (éditions Spes, 1929, 131 p. ; prix : 2 fr.). — C'est une nouvelle édition, refondue et mise au point, de la si intéressante brochure que l'auteur a consacrée au problème de la dépopulation en France. Il en expose la situation actuelle dans un premier chapitre ; dans les trois autres, il en montre les dangers, en indique les causes et les remèdes. Dans sa conclusion, il reproduit, en se les appropriant, ces paroles de M. Herriot dans son livre *Créer* : « Une nation n'est pas une collection d'individus qui se juxtaposent ; c'est un groupement de familles qui s'enchaînent. L'unité organique, ce n'est pas l'individu, c'est la famille... Ce n'est que par une réorganisation générale de l'État que nous parviendrons, si nous en avons le courage, à restaurer la famille française ». M. Auburtin joint ses efforts à ceux de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la

Digitized by Google

population française qui a déjà réuni un très grand nombre de documents relatifs à ce sujet, et de M. Fernand Boverat, auteur d'un manifeste intitulé : *Une politique gouvernementale de la natalité.*

Grande-Bretagne. — A. Hamilton Thompson. *York Minster. Historical tracts 627-1927* (Londres, Society for promoting christian knowledge, 1927; prix : 12 s. 6 d.). — Ce volume a été publié pour commémorer le treizième centenaire de l'établissement du christianisme à York et de son évêché. Il se compose de vingt-huit chapitres ou mieux de vingt-huit brèves dissertations qui peuvent être vendues à part. On constate, non sans surprise, l'absence de toute ponctuation, et ce fait suffit pour caractériser l'ouvrage : il n'est à aucun degré un ouvrage d'érudition, bien qu'un des collaborateurs, celui à qui l'on doit le chapitre intitulé : « Saint Oswald, évêque de Worcester, et l'Église d'York », ait tenu à marquer ses références en note. Sans doute, on ne perd pas absolument son temps à feuilleter le volume. M. Thompson, professeur d'histoire du Moyen Age à l'Université de Leeds, qui a signé le livre, a pu parler avec compétence de l'histoire du diocèse du XIIe au XIVe siècle, mais il l'a fait bien pauvrement, sauf peut-être quand il expose la fameuse querelle entre York et Cantorbéry pour la question de la primatie. Le chapitre sur les livres liturgiques rend au moins le service d'énumérer les manuscrits et les éditions qu'on en connaît. C'est une œuvre d'édification d'où s'exhale parfois un vague parfum de sacristie. Ch. B.

— Henry Darnley, le second époux de Marie Stuart, a-t-il été victime de la maladie spéciale qui a épuisé la race des Tudors et des Valois? Ce problème a été discuté par le directeur d'une revue scientifique, *Biometrika*, M. Karl Pearson. Il a examiné le crâne et le fémur du prince qui sont conservés au « Royal college of surgeons », et il a comparé les résultats de cette enquête scientifique avec les portraits que l'on possède du prince. Cet examen et cette comparaison l'ont convaincu que « la maladie contractée par Darnley dans ses innombrables amours » s'est communiquée à son fils (le futur Jacques Ier d'Angleterre), après avoir infecté le père, ainsi que le prouvent certains traits de la physionomie révélés par les portraits. On trouvera cette dissertation dans le Supplément littéraire du *Times* (6 septembre 1928). Dans le numéro suivant, on a répliqué en signalant les résultats auxquels est arrivé le Dr Harris après avoir soumis les mêmes reliques à une étude minutieuse : d'après le Dr Harris, les caractères anatomiques signalés par M. Pearson ne se sont jamais rencontrés chez des individus âgés de moins de trente ans ; or, Darnley en avait vingt-deux à sa mort.

— On sait le prodigieux succès qu'ont obtenu les Commentaires des lois anglaises par William Blackstone. Ses *Commentaries* en quatre volumes, publiés pour la première fois en 1765-1769, avaient atteint à la fin du XVIIIe siècle à une douzième édition ; on en compte maintenant vingt-trois, sans compter les remaniements de Stephen à partir de 1848. Ce résultat était dû à l'enseignement de l'histoire du droit à Oxford dont Blackstone fut le premier titulaire. S'il eut de nombreux admirateurs, il rencontra aussi d'acerbes critiques. Un de ses auditeurs, Jérémie Bentham, garda du professeur un mauvais souvenir ; il le dépeint comme aussi ennuyeux que prétentieux, et il entreprit d'écrire un Commentaire des Commentaires où se trouve un *Fragment of Government* (1776) ; une nouvelle édition vient d'en être donnée d'après le manuscrit original par M. Charles Warren Everett : *A Comment of Commentaries ; a criticism of William Blackstone's Commentaries on*

Digitized by Google

the laws of England, by Jeremy Bentham (Oxford, at the Clarendon Press ; Londres, H. Milford, 1928 ; prix : 15 s.).

— Carlyle, le grand historien visionnaire, dont les œuvres ont été si admirées et si discutées, mérite d'être étudié aujourd'hui de sang-froid, *sine ira et studio*. C'est ce qu'a tenté de faire M. Norwood YOUNG dans son *Carlyle ; his rise and fall* (Londres, Duckworth ; prix : 12 s. 6 d.).

— Le Supplément littéraire du *Times* a consacré son « leading article » du 17 mai 1928 à une étude sur le *Black Dwarf* (le « Nain noir »), journal hebdomadaire qui fut composé, imprimé, édité par T. J. WOLLER à partir du 29 janvier 1817. Ce journal appartient indirectement à l'histoire du socialisme, qui n'était pas alors né, du moins sous la forme d'un corps de doctrines nettement défini ; il combattit en faveur des réformes réclamées alors par le parti radical et par l'École de Manchester. Naturellement, il a fait une grande place à l'émeute dite de Peterloo, qui ensanglanta cette ville en 1819.

— En 1908 et 1909, comme nous l'avons déjà annoncé (t. XCIX, p. 206, et t. CIII, p. 411), M. Terry avait publié deux catalogues indiquant les ouvrages relatifs à l'histoire d'Écosse qui ont été publiés par les Sociétés savantes et autres de ce pays, ainsi que les documents analysés dans les rapports de la Commission des manuscrits historiques. M. Cyril MATHESON vient de compléter cet utile inventaire en donnant à son tour, et sous un titre analogue, *A catalogue of the publications of Scottish historical and kindred Clubs and Societies, and of the papers relative to Scottish history, including the reports of the R. Commission on histor. mss. 1908-1927*. M. Matheson y a joint un copieux index (Aberdeen, Milne et Hutchinson, VIII-232 p. ; prix : 10 s.).

Italie. — Dans l'*Edinburgh Review*, janvier 1929, M. J. F. D. MORROW a fait paraître une étude : *The South Tyrol question*, où il prétend que la population du Haut-Adige est foncièrement allemande, tout en admettant qu'une révision du traité de Versailles sur ce point est impossible. A cet article, M. Ettore TOLOMEI a répondu dans la *Gerarchia*, février 1929, par une brève réfutation : *Un studio inglese sull' Alto Adige*, où il affirme que l'auteur s'est laissé tromper par les publications allemandes. Si, au contraire, dit-il, il avait utilisé les sources italiennes et notamment consulté les volumes de l'*Archivio per l'Alto Adige*, ses conclusions eussent été tout à fait différentes.

Islamisme. — *Encyclopédie de l'Islam*. Livraisons 33 (*Khorsabad-Kirman*) ; 34 (*Kirman-Kubbat al-Sakhra*) ; 35 (*Kubbat al-Sakhra-Kurdes*) ; 36 (*Kurdes-Kwatta*) ; 37 (*Labbai-Mabad*) ; 38 (*Mabad-Mahmal*) ; G (*Shia-Sihr*) ; H (*Sihr-Sokoto*) ; I (*Sokoto-Sulaiman Celebi*) ; J (*Sulaiman Celebi-Tadbir*) (Leyde, librairie Brill ; Paris, Aug. Picard, 1927 et 1928, 10 livraisons in-8° ; prix de la livraison : 3 florins). — En achevant le deuxième tome de l'*Encyclopédie de l'Islam*, la rédaction a tenu à rendre hommage à la mémoire des directeurs de l'édition française, René Basset, doyen de la Faculté d'Alger, et son fils Henri Basset, directeur de l'Institut des hautes études marocaines, morts à deux années de distance, en 1924 et 1926. La science encyclopédique de R. Basset, la culture étendue et la personnalité si riche d'Henri Basset avaient placé ces deux savants au premier plan des études islamiques. C'est à un ancien élève de R. Basset, devenu à son tour un

Digitized by Google

maître, E. Lévi-Provençal, directeur de l'Institut des hautes études marocaines, dont les travaux, l'enseignement et les recherches dans les bibliothèques ont déjà duoné de remarquables résultats, que la rédaction a confié la direction de l'édition française.

L'*Encyclopédie* poursuit sa marche à bonne allure. Dix livraisons ont paru, en 1927 et 1928. Le tome III qui commence à la lettre L a vu sortir deux fascicules, et le tome IV, qui paraît simultanément, quatre livraisons. La rédaction conserve son caractère international et les articles y sont toujours rédigés avec soin et science. Voici, classés par matière, les principaux articles publiés, en 1927 et 1928, avec l'indication des noms des auteurs :

Villes. — Khotan, dans le Turkestan chinois (Barthold) ; Khulm, dans le Khorassan (Büchner) ; Kirkuk, en Mésopotamie (Kramers) ; Kirmanshah, en Perse (Kramers) ; Kir-Shehur, en Asie Mineure (Huart) ; Kong, en Côte d'Ivoire (Delafosse) ; Konya, en Asie Mineure (Huart) ; Kubba, en Caucasie ; al-Kuds = Jérusalem (important article de vingt-deux colonnes et sept planches, par Buhl) ; al Kufa, en Mésopotamie (Huart) ; al Kuwait, port d'Arabie (Grohmann) ; al Ladhikiya, port de Syrie (Honigmann) ; Laghuat, oasis d'Algérie (Yver) ; Lahor, dans le Pendjab (Witehead) ; Lar et le Laristan (Minorsky) ; Lepanto, l'ancienne Naupastos (Kramers) ; al Madain, en Babylonie (Streck) ; al Madina = Medine (vingt-deux colonnes, Buhl) ; Shugnan, sur l'Oxus supérieur (Minorsky) ; Shuster, en Arabistan (Kramers) ; Sidjilmassa, ancienne ville du Maroc (G.-S. Colin) ; Sinub, port d'Asie Mineure (Kramers) ; Sis, en Asie Mineure (Büchner) ; Sofala, en Afrique orientale (G. Ferrand) ; Sokoto, sur le Niger (Delafosse) ; Suhar, sur la mer d'Oman (Grohmann) ; Sulaimaniya, en Kurdistan (Minorsky) ; Sur = Tyr (Honigmann) ; al Sus, ancienne capitale de l'Élam (Streck) ; al-Sus al-Aksa, région du sud du Maroc (Lévi-Provençal) ; Tabariya = Tibériade (Buhl) ; Tabarka, en Tunisie (Yver) ; Tabriz, capitale de la province perse d'Azarbaïdjan (Minorsky).

Régions et peuples. — Khuryan-Muryan, groupe d'îles près de la côte méridionale d'Arabie (Grohmann) ; Khuzistan, ancienne Susiane (Huart) ; Kibt, les Coptes (vingt-deux colonnes, G. W.) ; Kirghiz (Barthold) ; Kirman, province persane (Kramers) ; Kizil Bash, confédération des sept tribus turcomanes (Huart) ; Kórdofan, province du Soudan anglo-égyptien (Crowfoot) ; Kosowa, plateau de Haute-Macédoine (Huart) ; Krim, presqu'île du rivage septentrional de la mer Noire (Babinger) ; Kurban, fleuve et région du Caucase (Minorsky) ; Kubbat al Sakhra, le dôme du rocher à Jérusalem (Walker) ; Kufra, oasis du Sahara (Yver) ; Kurdes (quarante-six colonnes de Minorsky) ; Kurdistan (Minorsky) ; Kutal, territoire autonome de Bornéo (Rassers) ; Lamta, tribu berbère (G.-S. Colin) ; Laz, peuple caucasique (Minorsky) ; Lombok, île de la Sonde (Rassers) ; Lubnam = Liban (Lammens) ; Lur, peuple iranien (Minorsky) ; Luristan, pays des Lurs (Minorsky) ; Madagascar (vingt-trois colonnes, G. Ferrand) ; Maghrawa, grande confédération des tribus berbères (Lévi-Provençal) ; Maghrib, l'Afrique Mineure (Yver) ; Siam (G. Ferrand) ; Sicile (Grouther-Gordon) ; Sikhs (Muhammad Igbal) ; Sind (Haig) ; Sistan, le Séistan (Büchner) ; Siwa, oasis du désert de Libye (Laoust) ; Sokotra, île de l'océan Indien (Tkatsch) ; Somalie (E. Cerulli) ; Sudan, le Soudan (Delafosse) ; Sulaïb, tribu arabe paria de l'Arabie centrale (Pieper) ; Sumatra (Ronkel) ; Sumbawa, île de Malaisie (Rassers) ; Tabaristan, le Mazandaran (Huart).

Biographies, dynasties. — Khosrew Molla, juriste turc du XIVe siècle (Babinger) ; Khubaïb, un des premiers martyrs de l'Islam (Wensinck) ; Khumarawaih, gouver-

Digitized by Google

neur d'Égypte au IXe siècle (Sobernheim) ; Khushkadam, sultan d'Égypte et de Syrie au XVe siècle (Sobernheim) ; Khusraw Pasha, grands vizirs turcs (Kramers) ; Kilidj Arslam, souverains seldjukides ; al Kindi, philosophe arabe du IXe siècle (de Boer) ; Kirmani, poète persan du XIVe siècle (Büchner) ; Koprulu, famille turque de vizirs (Babinger) ; Kosta b. Luka, mathématicien arabe (Wiedemann) ; Kusaila, chef berbère (R. Basset) ; Kutaiba, général arabe (Braü) ; Kutbshahi, une des cinq dynasties indépendantes du Dekkan (Haig) ; Kuthaiyir, poète du temps des Omméiyades (van Arendonk) ; Kutlug Khan, dynastie de Kirman, VIIe-XIIIe siècles (Minorsky) ; Labid, poète arabe (Brockelmann) ; Lukman, sage légendaire (Heller) ; Mal al Ainain, agitateur de Mauritanie (Lévi-Provençal) ; Al Mahdi Ubaïd Allah, premier khalife fatimide (Walker) ; Shiab al Din, navigateur du XVe siècle (G. Ferrand) ; Shirwanshah, princes de Shirwan (Barthold) ; Sibawaihi, grammairien arabe (Krenkow) ; al Sid, le Cid (Lévi-Provençal) ; Sinan, le plus grand architecte turc (Babinger) ; Sinan Pasha, vizirs ottomans (Babinger) ; Swanderbeg, héros national albanais du XVe siècle (Kramers) ; al Slawi, historien marocain (Lévi-Provençal) ; Sokolli, grand vizir ottoman (Kramers) ; Sufyan, théologien et ascète du XIIIe siècle (Plessner) ; Sulaihides, dynastie du Yemen (Lammens) ; Sulaïman Ier, le dixième et le plus grand sultan ottoman, et Sulaïman II, le vingtième sultan (Kramers) ; Sulaïman Maylaw, sultan du Maroc (G.-S. Colin), al Tabari, historien arabe (Paret).

Droit, religion, littérature, art, sciences. — Khurramiya, secte (Margoliouth) ; Kibla, la direction de La Mecque (Wensinck et Schoy) ; al Kibrit, le soufre (Wiedemann) ; al-Kily, les carbonates (Wiedemann) ; al Kimiya, l'alchimie (Wiedemann) ; Kirat, un poids fin (Zambaur) ; Kisas, le talion (Schacht) ; Kissa, la narration, le récit, la requête (Macdonald) ; Kita, segment de cercle (Krenkow) ; Kitabkhama, la bibliothèque (Krenkow et Heffening) ; al Kiyama, la résurrection (Macdonald) ; Kiyas, la déduction (Wensinck) ; al Koran, l'écriture sainte, le Koran (trente colonnes, Buhl) ; Koshma, la poésie populaire (Kowalski) ; al Kuhl, le kermès et la galène (Wiedemann) ; Kura, le lot (G. Weill) ; Kuskusu, le couscouss (Cour) ; Kusuf, l'éclipse (Wiedemann) ; Kutb Minar, haute tour près de Dehli (planches, Arnold) ; Lian, le serment de malédiction (Schacht) ; Litham, le voile des Bédouins (Björkmann) ; Madda, ce qui existe en puissance (de Boer) ; al Madjarra, la voie lactée (Wiedemann) ; Madjus, les zoroastriens (Büchner) ; al Madjus, les pirates scandinaves (Lévi-Provençal) ; Maghnatis, la pierre d'aimant, le magnétisme (Wiedemann) ; al Mahdi, celui qui est guidé par Dieu (Macdonald) ; Shia, les sectes qui reconnaissent Ali pour khalife (vingt-deux colonnes, Strothmann) ; Shir, la poésie (Tritton) ; Shirk, le polythéisme (Björkmann) ; Shorfa, les shérifs du Maroc (Lévi-Provençal) ; Sihr, la magie (Macdonald) ; Sinf, l'organisation corporative (Massignon) ; Sira, la biographie traditionnelle de Mahomet (Levi della Vida) ; Sirat-Antar, le roman d'Antar (Heller) ; Sulaïman al Mahri, le maître de la navigation (G. Ferrand) ; Sultan, le prince puissant (Kramers) ; Sunna, la coutume, la tradition (Wensinck) ; Sura, les divisions du koran (Buhl) ; Sura, l'image, la forme (Wensinck).

Ch.-André JULIEN.

Orient byzantin. — A. GRABAR. *Recherches sur les influences orientales dans l'art balkanique* (Paris, Soc. Les Belles-Lettres, 1928, in-8°, XIII-151 p., 28 fig., 16 pl.). — Quatre monuments d'époques différentes, mais relevant de la même inspiration, ont permis à l'auteur d'apporter une intéressante contribution à l'étude du courant

Digitized by Google

d'art asiatique, de caractère populaire, né en Perse, en Syrie et en Égypte à la fin de l'antiquité, qui n'a cessé de régner, en marge de l'art byzantin de Constantinople, dans la péninsule des Balkans au Moyen Age. Ce sont d'abord les restes d'un revêtement mural de faïence peinte découverts en 1909 à Patleina, près de l'ancienne capitale bulgare de Preslav et qui date du IXe siècle ; parmi ces débris d'une technique essentiellement persane figure un fragment d'icone de saint Théodore, monument unique jusqu'à ce jour. Ce sont ensuite deux évangéliaires illustrés du XIIIe siècle, l'un serbe, l'autre bulgare, véritable imagerie populaire, où l'on peut saisir tous les détails de style et d'iconographie qui éloignent ces œuvres de l'art byzantin et les rattachent à la tradition copte de la chronique sur papyrus du IVe siècle. C'est enfin un texte serbe illustré du Roman d'Alexandre (bibliothèque de Sofia, XVe siècle) ; les miniatures indépendantes du texte reproduisent des modèles antérieurs, dont le prototype a dû naître dans les milieux juifs d'Alexandrie à l'époque romaine. C'est par une analyse minutieuse de tous les détails et grâce à une méthode excellente que M. Grabar est parvenu à ces résultats importants. Louis BRÉHIER.

République argentine. — Leon BAIDAFF. *Un impreso desconocido de Edmond de G. S. « La République de Buenos-Aires telle qu'elle est aujourd'hui »* (*Bol. del Instituto de Investigaciones historicas*, de Buenos-Aires, juillet-septembre 1928). — M. Baidaff publie intégralement une brochure de vingt-quatre pages sur la République argentine par un anonyme qu'il n'a pu identifier. Cet écrit, publié à Paris en 1825, décrit successivement, d'une façon intéressante, l'aspect physique, moral et politique de la jeune république ; mais le portrait qu'il en trace est plutôt malveillant. Il voudrait la voir revenir sous la domination espagnole et pense que, pour obtenir ce résultat, il faudrait négocier avec Francia, dictateur du Paraguay, auquel il consacre une notice très favorable. H. S.

— José Torre REVELLO. *Documentos referentes a la Argentina en la Biblioteca Nacional y en el Deposito Hydrografico de Madrid* (publ. du même Institut, impr. de la Universidad, 1929, in-8°, 67 p.). — L'auteur dresse la liste des documents relatifs à l'histoire de la République argentine qui sont conservés à la Bibliothèque nationale de Madrid (45 numéros) et au « Deposito Hydrografico » (201 numéros). Son Introduction présente un intérêt général, car elle nous donne un historique de ces deux établissements et aussi la liste des Catalogues des manuscrits de la « Biblioteca National » d'Espagne, répartis en 30,000 numéros. H. S.

Russie. — Mme Inna LUBIMENKO, dont la compétence en matière d'archivistique est bien connue, a, dans le *Nederlansch Archivienblad*, 1927-1928, n° 4, analysé un projet ayant pour but d'organiser aux archives centrales de Moscou un Bureau d'archivéconomie, comprenant cinq parties : 1° une bibliothèque archivéconomique ; 2° des archives d'enseignement et de démonstration ; 3° un musée d'archives ; 4° un laboratoire chimique ; 5° une salle de lecture et des salles de cours ou de travaux pratiques. L'auteur de l'article ne se dissimule pas les difficultés de l'entreprise et les dépenses qu'elle nécessiterait. Elle conclut néanmoins en disant : « L'esprit novateur et organisateur de notre administration d'archives permet de supposer qu'elle s'efforcera de rechercher les moyens de créer le Bureau d'archivéconomie, du moins dans les parties qui répondront le plus aux exigences du moment. »

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANCE

Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1928. Bulletin d'octobre-décembre. — G. GLOTZ. Ludwig von Pastor; Fédor Ivanovitch Ouspensky; Théodore Reinach (notices nécrologiques). — René CAGNAT. Notice sur la vie et les travaux de M. Gustave Fougères, membre de l'Académie. — Marcel SOLIGNAC. Sur une peinture de la Tunisie septentrionale (elle est de tradition crétoise, mais non pas antérieure au Minoen récent). — M. V. BAKHTINE. Observations sur un missel de Saint-Nicaise de Reims, conservé à la bibliothèque de Leningrad (où il est question du *Credo* de Joinville et de ses sources supposées). — Mlle HOMBURGER. Les noms égyptiens des parties du corps dans les langues négro-africaines (après avoir entendu cette communication, M. Meillet estime que la découverte de Mlle Homburger est « capitale » pour l'histoire du développement linguistique). = Appendice : Notice sur la vie et les travaux du comte Paul Durrieu, 1855-1925, par le comte H.-Fr. DELABORDE, et sur la vie et les travaux de M. Henry Cochin, 1854-1926, par L.-H. LABANDE.

Albania (revue d'archéologie, d'histoire, d'art et de sciences appliquées en Albanie et dans les Balkans (Ernest Leroux). Fasc. 1, 1925. — Léon REY. Les fouilles de la mission française à Apollonie d'Illyrie et à Durazzo, 1923-1924 (avec vingt-sept figures). — André SERISAT. Lord Byron chez Ali pacha, octobre 1809 (avec une carte et un portrait de Byron en costume albanais). — Documents pour servir à l'histoire de l'art décoratif en Turquie : les stèles. = Fasc. 2, 1927. Léon REY. Fouilles de la mission française à Apollonie d'Illyrie, 1925 (décrit un monument qui pourrait être la nymphée d'Apollonie, datant au plus tôt du IIIe siècle). — Ch. PICARD. Note sur un relief prophylactique de montant de porte trouvé à Durazzo. — Tombeaux macédoniens découverts à Zeitenlik près de Salonique. — La nécropole de Mikra-Karaburun près de Salonique. — Th. IPPEN. Deux épisodes de l'histoire de l'Albanie (1° Une mission autrichienne auprès du pacha de Scutari au XVIIIe siècle. 2° Les campagnes du vizir Mahmoud, pacha de Scutari, contre le Monténégro, 1785 et 1796). — Carte des stations préhistoriques des environs de Salonique. = Fasc. 3, 1928. Léon REY. Fouilles de la mission française à Apollonie d'Illyrie, 1926-1927 (1° les fouilles, 31 figures, 1 plan ; 2° découverte d'un miroir de style archaïc-grec, trouvé à Kryegata, janvier 1927). — Eudore DERENNE. Inscriptions grecques. — Léon REY. Répertoire topo-bibliographique des antiquités de l'Albanie (avec une carte). — La nécropole de Mirka-Karaburun près de Salonique ; suite. — R. M. Foy SVEDBERG. Touring in Albania (avec une carte).

Annales d'histoire économique et sociale (revue trimestrielle publiée sous la direction de MM. Marc Bloch et Lucien Febvre, professeurs à l'Université de

Digitized by Google

Strasbourg. Librairie Armand Colin). N° 1, 15 janvier 1929. — Gustave GLOTZ. Le prix du papyrus dans l'antiquité grecque (ce prix a beaucoup varié parce que la fabrication et la vente de ce produit furent, sous les Lagides, soumises à l'établissement du monopole et aux nécessités du Trésor royal. « Le monopole rétabli par Philadelphe communiquait la cherté du papier au livre. Ainsi s'explique l'importance incomparable que prit immédiatement et que conserva pendant des siècles la Bibliothèque d'Alexandrie : les Ptolémées lui fournissaient le papyrus gratuitement ou à vil prix »). — Henri PIRENNE. L'instruction des marchands au Moyen Age (montre comment et pourquoi le marchand illettré du haut Moyen Age a succédé au marchand instruit de l'Empire romain : c'est la conséquence des invasions musulmanes qui ont interrompu les relations régulières entre l'Occident latin et l'Orient byzantin. A partir du x° siècle, le trafic se ranime, les premières agglomérations urbaines se forment et l'on voit se reconstituer peu à peu une classe de « mercatores » professionnels et instruits). — Maurice BAUMONT. L'activité industrielle de l'Allemagne depuis la dernière guerre. — G. MÉQUET. Le problème de la population en U. R. S. S. = La vie scientifique. I. La documentation de l'histoire économique. Marc BLOCH. Les plans parcellaires (leur étude, si importante pour l'histoire de la propriété, est trop négligée en France. Exemples tirés du cadastre français, des anciens plans seigneuriaux). = II. Les Congrès : celui d'Oslo, par Marc BLOCH ; le Congrès international de géographie tenu à Cambridge, 18-25 juillet 1928, par A. LEFÈVRE. = III. Les centres d'études : les Facultés des sciences politiques en Italie, par Eraldo FOSSATI ; l'Institut international des langues et civilisations africaines ; l'histoire rurale en Tchécoslovaquie (revues et institutions), par V. CERNY. = IV. Économistes et historiens : Max Weber, l'homme et l'œuvre, par Maurice HALBWACHS. = V. Nouvelles scientifiques. = VI. A travers les livres et les revues. L'esclavage en Sicile depuis la fin du Moyen Age, par Marc BLOCH. — Ports d'aujourd'hui, ports d'autrefois, à propos d'une étude sur Gênes et sur Marseille, par Lucien FEBVRE. — Histoire rurale, par Marc BLOCH et H. BAULIG. — Histoire urbaine, par Georges ESPINAS (article très développé, p. 104-135). — Histoire commerciale, par Maurice BAUMONT et A. DEMANGEON. — Histoire des doctrines, par Lucien FEBVRE. — Institutions vassaliques, féodales et seigneuriales, par Marc BLOCH. — Économie française : monographies géographiques, par Marc BLOCH. — Histoire économique de la Révolution française, par G. LEFEBVRE (p. 137-145). — Économie allemande, britannique, slave, hongroise ; Sociétés de l'Extrême-Orient, par Jules BLOCH ; colonisation, par Lucien FEBVRE.

Annales du Midi. 1928, juillet-octobre. — La version catalane du *Chastel d'amours* (on connaît sous ce titre un recueil de *Demandes et réponses d'amour* en français qui a été traduit en catalan vers la fin du XIV° siècle, au moment où les mœurs et la littérature françaises pénétraient à la cour de Barcelone. Au-dessous du texte catalan, on a reproduit les *Demandes* semblables de l'original français qui remonte au *De arte honeste amandi* d'André le Chapelain). — Abbé E. SOL. Les fêtes de la Révolution dans le Lot. — Antoine THOMAS. Étudiants de la Haute-Marche à l'Université de Toulouse en 1605. — Colonel VERMEIL DE CONCHARD. De Vitoria à Toulouse. Campagnes de 1813-1814, d'après les archives du ministère de la Guerre ; suite et fin.

Bulletin de la Société d'histoire moderne. 1928, novembre. — Jean BOURDON. Le rôle de Cambacérès sous le Consulat et l'Empire (ce rôle fut considérable, surtout pendant les premières années). = Décembre. Georges WEILL. Une correspon-

Digitized by Google

dance inédite de Dubois (il s'agit de Dubois, directeur du « Globe » sous la Restauration et député de Nantes sous la monarchie de Juillet, qui fut aussi inspecteur général de l'Université et professeur de littérature française à l'École polytechnique ; ses lettres à son ami Mellinet révèlent une âme sincèrement éprise du bien public ; il applaudit aux progrès de la démocratie, mais ils l'inquiètent). = 1929, janvier. GRONSKY. Les organisations françaises en Russie en 1812 (les Russes, très souvent, ne se prêtèrent que de mauvaise grâce à collaborer avec les autorités françaises d'occupation). — Léon CAHEN. Sur les récentes élections anglaises (signale l'augmentation considérable du nombre des votants : le quantum atteint parfois 85 % des inscrits et descend rarement au-dessous de 75 %). = Mars. A. GIRARD. La population de l'Espagne dans les temps modernes ; suite et fin. — SIX. Fallait-il quatre quartiers de noblesse pour être officier à la fin de l'Ancien Régime? (une décision royale du 22 mai 1781 ordonne que tous les sujets proposés pour le grade de sous-lieutenant seraient tenus de faire les mêmes preuves que pour être admis et élevés à l'École militaire. Mais cette décision comportait quelques exceptions, les unes tenant compte des services des parents, les autres concernant certaines armes, telles que les hussards et les chasseurs à cheval. En fait, on n'exige les quatre quartiers que pour entrer au service militaire en qualité d'officier ; aucune entrave n'est apportée à l'avancement des officiers de fortune sortis du rang. Mais la bourgeoisie riche et qui aspire aux plus hauts emplois dans le militaire proteste contre la situation humiliante qui lui est faite ; elle proteste au nom du peuple et obtient, de 1790 à 1792, que ses enfants puissent être nommés sous-lieutenants sans passer par le rang).

Carnet de la Sabretache. 1928, décembre. — J. MARGERAND. Le colonel Grouvel, commandant le 4e régiment provisoire de dragons en 1809 (sa carrière militaire ; mort le 26 décembre 1836). — Comte MARESCHAL DE BIÈVRE. La prise de l'île Bonaparte par les Anglais en 1810 (cette île est, en réalité, l'île de la Réunion, ex-île Bourbon, débaptisée par Decaen en 1809 ; avec une carte datée de 1804) ; suite et fin janvier 1929. — Capitaine GODET. Mémoires ; suite et fin (les Cent-Jours dans le Mâconnais. En 1830, Godet est colonel de la garde nationale à Mâcon. Là, il eut à réprimer l'émeute dite « des brocs », entre les tonneliers et les tonneliers en brocs). — Général BALFOURIER. La vie du général Miollis (né à Aix-en-Provence en 1759, frère d'un baron de l'Empire et d'un évêque, lequel a été peint par Victor Hugo dans les *Misérables* sous le pseudonyme de Myriel ; c'est lui qui fut chargé d'arrêter le pape et de l'expédier en France. Mort le 18 juin 1828). = 1929, janvier. Les timbaliers des régiments de cavalerie. Colonel-général et Villeroy (XVIIIe siècle). — M. PERROT. Blocus de Sarrelouis, juin-novembre 1815 ; extraits de lettres inédites, reçues ou envoyées par le général baron Jean THOMAS, gouverneur de la place ; fin en février (le général Thomas, mis à la retraite par Louis XVIII, est mort à Metz le 18 décembre 1853). = Février. F. MARGERAND. Les Montagnards du préfet Caussidière, février-mai 1848. — Lieutenant-colonel DE TUGNY. Mémoires de César Gondalier, écuyer, sieur d'Éguisy, capitaine réformé de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, décédé à Montigny-sur-Vesle en 1740 (sur la campagne d'Italie, 1690 ; au service de Guillaume d'Orange, campagnes de 1693 et 1694). — Général OLIVIER. Quelques lettres d'un Saint-Cyrien sous le Second Empire (lettres écrites par le futur général F.-A.-S. Olivier à sa famille quand il était à l'École, 1855-1856).

La Coopération intellectuelle. 1929, 15 janvier, n° 1. — Adolf VON HARNACK.

Digitized by Google

La fondation « Kaiser Wilhelm » pour le progrès des sciences (créée il y a dix-huit ans avec le programme suivant : « La Science, l'État et la Bourgeoisie doivent s'unir pour fonder de grands instituts de recherches scientifiques et pour les diriger en commun ». La Fondation entretient actuellement trente instituts dont une moitié se trouve à Berlin ; l'autre moitié en d'autres villes allemandes et à l'étranger. On en trouvera la liste dans la présente livraison. « On souhaite que la collaboration de la « Kaiser Wilhelm Gesellschaft », avec les organisations de Genève [Société des Nations] et de Paris [Coopération], facilite à ces dernières l'accomplissement de leurs projets internationaux. » Il est fort à désirer que ce programme soit appliqué et poursuivi à la fois dans sa lettre et dans son esprit). — M.-C. LEBRUN. Le cinéma éducatif. — Richard DUPIERREUX. Les arts populaires et l'esprit international (le Congrès tenu à Prague l'an dernier est le premier pas dans une voie nouvelle ; les actes et mémoires de ce Congrès doivent paraître au cours de cette année en deux volumes avec texte et illustrations). — Raymond WEISS. Les perspectives nouvelles du droit d'auteur. = Chronique (abonde en renseignements utiles sur la culture générale, l'enseignement, les lettres et les arts, les droits intellectuels). = Notes et communications (concernant l'organisation de diverses Commissions internationales en Autriche, en Lettonie, en Grande-Bretagne, etc.). = Bibliographie. = Documents (on publie ici les statuts de l'Institut international du cinématographe éducatif). = Un calendrier indiquera désormais les dates et lieux de réunion des congrès, assemblées et expositions d'ordre international qui doivent se tenir au cours des mois suivant la publication de chacune des livraisons du présent recueil.

Le Correspondant. 1929, 10 février. — Jean DE POUYDRAGUIN. L'Allemagne durant l'année 1928. I. La politique intérieure ; la crise des partis. — Henri BREMOND. Les batailles de l'abbé de Rancé. I. A l'assaut des Cisterciens mitigés. — H. DE ZIÉGLER. Le miracle sicilien (miracle de beauté artistique). — Jules LEBRETON. Mgr Pierre Batiffol, serviteur et historien de l'Église. — Max TURMANN. Les idées et les faits sociaux. = 25 février. Jean DE POUYDRAGUIN. L'Allemagne durant l'année 1929. II. Vers l'aménagement des traités de paix. — Charles LOISEAU. La crise de l'État yougoslave. — Jean REVEL. Les mœurs familiales et sociales dans une contrée rurale (en Bresse). = 10 mars. E. MAGNIN. Ombres et lumières de la préhistoire (d'après le Manuel de Goury). — Pierre MOREAU. Brunetière et le classicisme (utilise un certain nombre de documents inédits communiqués par la famille). — Armand PRAVIEL. Le drame intérieur de Théodore Aubanel (à propos de son centenaire, 1829-1929). — Robert LAUNAY. Le mariage de Bertrand Barère (né en 1755, le futur conventionnel épousa en 1785, à Vic-en-Bigorre, Élisabeth de Monde, âgée alors de douze ans. Restée dans sa famille qui fut toujours fidèle aux idées de l'Ancien Régime, elle prit en horreur les principes et l'action de son mari, surtout après la mort de Louis XVI. Pendant la Révolution, Barère ne revit guère sa femme qu'en passant. Elle continua de lui tenir rigueur, même quand le parti révolutionnaire eut été vaincu, même après les Cent-Jours et après la révolution de Juillet. Elle avait pris et gardé jalousement le nom de Mme de Vieuzac et lui survécut onze ans ; elle mourut en 1852 sans lui avoir pardonné ses crimes). — Antoine DE TARLÉ. Le mouvement économique. — A travers la presse étrangère (extraits du *Church Times* sur « le triomphe papal » dans la question romaine). = 25 mars. ***. En Irlande ; histoire de six ans, 1921-1928. — BÉRANGER. Lettres inédites à Pierre Lebrun (1828-1853. A propos d'une candidature à l'Académi

Digitized by Google

française, Béranger répond, le 21 janvier 1835, en refusant de s'inscrire parmi les « aspirants au fauteuil » ; le petit genre auquel, dit-il, « je dois tout et que je suis parvenu à placer plus haut qu'il ne l'avait été encore » ne pourrait que le diminuer : « Ceux qui disent aujourd'hui de nos chansons que ce sont des odes seraient les premiers à crier que je n'ai fait que des chansons... Non, jamais l'Académie ne voudra descendre de sa haute position devant un poète de guinguette »). — De Lanzac de Laborie. Le maréchal de Saint-Arnaud (d'après Quatrelles l'Épine). — Cécile Gazier. Un apôtre oublié du XVIIe siècle : Claude Bernard et le séminaire des Trente-Trois (Bernard, le « pauvre prêtre », mort en 1641, très aimé d'Anne d'Autriche, qui eût voulu le faire béatifier, sans doute parce que Bernard lui avait transmis l'annonce prophétique qu'elle allait bientôt donner un dauphin à la France. Il créa le séminaire des Trente-Trois en 1638, au lendemain même de la naissance de celui qui fut Louis XIV ; c'était une école destinée à former des prêtres dignes de ce nom ; ils furent trente-trois « pour honorer les trente-trois années vécues par Jésus-Christ sur la terre ». Il était en pleine décadence en 1789 et fut supprimé en septembre 1791). — Pierre du Colombier. Antoine Pesne, premier peintre des rois de Prusse.

La Grande Revue. 1928, décembre. — Jean Laroque. La question croate. — F. Verdeaux. Le Prolétariat voudra-t-il entrer dans la Cité? (3e article : L'initiaton ouvrière à la solidarité industrielle). — Gustave Vallée. L'éternel Japon (l'idéal séculaire du Japon, à la fois héroïque et souriant, tel qu'il est représenté par deux romans : *Le Bushido*, par Inazo Nitobé, et *Le cœur japonais*, par Félicien Challaye). — Henri Sée. Civilisation américaine et civilisation européenne (« la civilisation américaine ne saurait se substituer, et de longtemps, à la civilisation européenne ; celle-ci a une vigueur que des cataclysmes comme la dernière guerre ont pu affaiblir, mais n'ont nullement anéantie »). = 1929, janvier. Georges Renard. Les migrations humaines. — Guy de Traversay. La première crise franco-allemande au lendemain du traité de paix (en 1920 : le *putsch* de Kapp, les progrès du fédéralisme dans l'Allemagne du Sud, l'insurrection ouvrière de la Ruhr, l'échec du « Heimatdienst » dans les pays occupés). — Roger Picard. Les aspects sociaux de la rationalisation. = Février. Élie Faure. L'âme anglaise (les éléments dont elle se compose sont l'empirisme, la discipline, l'égoïsme, le « fair play », le lyrisme, le Diable et Dieu). — Henri Sérouya. La mentalité primitive selon la doctrine de Lévy-Bruhl (sa conception « nous fait toucher du doigt le processus énigmatique et ardu de notre entendement »). — M. Dugard. Le fascisme et la question sociale. — Albert Sauzède. Y a-t-il, dans l'« ancienne » France, des proches parents de l'autonomisme? (les traces en sont insignifiantes et sans portée). = Mars. Th. Ruyssen. Le traité de Latran et ses conséquences internationales (ce traité a « mis l'Église catholique au carrefour, entre l'italianisation maintenue ou renforcée et l'universalisation. Il faudra opter »). — Pierre-Léon Gauthier. Cent ans de la vie d'un vignoble (reconstitue, d'après la correspondance d'un vieux vigneron de Tournus, l'histoire d'un vignoble bourgeois au XIXe siècle). — A. Daudé-Bancel. La protection de l'agriculture aux États-Unis.

Journal des Savants. 1929, janvier. — Paul Monceaux. Le pape Grégoire le Grand (à propos de l'ouvrage de P. Batiffol ; suite et fin en février). — Henry Lemonnier. Les origines du livre à gravures (à propos d'un ouvrage publié par André Blum). — A. Merlin. Les métopes du Parthénon. = Février. C. Boreux.

Digitized by Google

Études d'art égyptien (d'après les documents publiés par Jean Capart ; l'auteur est trop enclin à vieillir les monuments égyptiens ; la question des sculptures de Tanis et des sculptures similaires n'est pas aussi définitivement résolue qu'elle lui paraît être). — R. Cagnat. Deux nouveaux certificats de naissance égyptiens.

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. T. IX, 1928. Première partie. — Émile Ernault. Sur l'histoire du breton (méthode ; breton parlé ; breton ancien ; vers bretons ; l'harmonie des syllabes n'est pas leur identité). — H. Bourde de La Rogerie. Les fondations de villes et de bourgs en Bretagne du XIe au XIIIe siècle (villes de l'intérieur ; villes fluvio-maritimes ; Saint-Malo et la renaissance maritime). — René Prigent. Les protestants à Brest après la révocation de l'Édit de Nantes (d'après les archives de l'Intendance maritime). — Colonel Juge. Un corps de troupes légères sous Louis XV. Le chevalier de Kermellec et le régiment des Bretons volontaires, 1746-1749. = Deuxième partie. B.-A. Pocquet du Haut-Jussé. François II, duc de Bretagne, et l'Angleterre, 1458-1488 (cette étude, écrite principalement d'après les archives de la Loire-Inférieure et celles du Record Office de Londres, a été présentée, comme thèse complémentaire, à la Sorbonne, en vue du doctorat ès lettres, grade qui a été conféré à son auteur avec la mention « très honorable »).

Mercure de France. 1929, 15 février. — Albert Counson. France-Amérique (leurs rapports, surtout quand ils ont été cordiaux, depuis que le nom d'Amérique a été inventé à Saint-Dié en 1507, jusqu'en août 1928). — Émile Zola. Lettres d'exil (datées de Londres en 1899 ; il y est presque uniquement question de l'affaire Dreyfus). — Chronique de Glozel (les ascendances magdaléniennes de l'écriture néolithique, par le Dr Morlet). = 1er mars. André-V. Pierre. Une politique d'après Kipling. — Afranio Peixoto. Glozel ; préhistoire et psychologie (« moi qui ne suis ni savant, ni archéologue, ni épigraphiste, ni rien, pas même préhistorien, j'ai admiré la découverte, sans doute la plus grande de notre siècle, sur l'origine de l'homme et de la civilisation »). = 15 mars. Casimir Smogorzewski. La Pologne, l'Allemagne et le « Corridor » (le « Corridor » est nécessaire à l'Europe ; la Pologne est, pour ainsi dire, voisine de tous les États maritimes du monde. Non seulement l'Allemagne n'a aucun droit sur le « Corridor », mais son existence ne la gêne nullement. Nombreuses cartes. Important). — Ch.-L. Julliot. La paix perpétuelle est-elle une utopie? A propos de la ratification du pacte Briand-Kellog. = 1er avril. Lieutenant-colonel Chenet. La perte du fort de Douaumont (le fort n'a pas été pris, il a été « abandonné par le commandement local » ; l'ordre donné de détruire les forts de Douaumont et de Vaux le 24 février à quatre heures du soir n'a pas été exécuté et c'est pour cela que les Allemands purent pénétrer dans Douaumont, abandonné par sa garnison, au moment où l'on devait le faire sauter). — Sir Thomas Barclay. Politique expérimentale en Écosse et en Irlande (montre combien diffèrent les institutions de ces deux pays ; leur comparaison est « une leçon dans l'art de gouverner »). — Henry Massoul. Les secrets du lac de Nemi (et comment ils ont été peu à peu dévoilés, surtout depuis 1895). — Jules Truffier et Jacques Chanu. Les comédiens à l'Institut (où ils ne sont pas encore entrés). — L. de Poncins. L'attentat de Serajevo et la franc-maçonnerie (l'auteur signale un certain nombre de documents tendant à prouver l'intervention de la franc-maçonnerie dans cet attentat, intervention niée dans un livre *Die Freimaurer* d'Eugène Leunhoff, qui vient de paraître à Leipzig). — A. van Gennep. Folklore. — P.-L

Digitized by Google

Couchoud et R. Stahl. Histoire des religions. — Chronique de Glozel (les deux inscriptions de Gourdon, par le Dr Morlet).

Revue archéologique. 1928, novembre-décembre. — Y. Béquignon. Les « Pyrgoi » de Téos (blocs de marbre portant des inscriptions ; le mot « pyrgoi » qui s'y trouve désigne non pas des tours, mais une division purement militaire de la ville de Téos. Texte de ces inscriptions en appendice). — Jacques Zeiller. Sur les cultes de Cybèle et de Mithra, à propos de quelques inscriptions de Dalmatie. — Maurice Piroutet. Essai de classification du Hallstatien franc-comtois (art. de 60 pages). — A. Moret. Les trésors des rois d'Our. — Raymond Lantier. Hommage à Henri Hubert (rendu par son successeur à l'École du Louvre ; suivi d'une bibliographie très détaillée). — Camille Jullian. L'évolution de la Rome antique. — André Hallays. La cathédrale de Strasbourg. = Nouvelles archéologiques. Théodore Reinach (notice nécrologique par son frère Salomon). — S. Reinach. Les trouvailles d'Our (nombreux dessins représentant les principaux objets trouvés). — Les découvertes préhistoriques du Tonkin. — R. Lantier. Les Gaulois dans l'art. = Bibliographie. = R. Cagnat et M. Besnier. Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, 1928.

La Revue de Paris. 1929, 1er février. — Sébastien Charléty. Ernest Lavisse, 1841-1922. — Pierre Bernus. La crise yougoslave. — Comte de Saint-Priest. Portrait de la reine Marie-Antoinette (suite des Mémoires du comte. Le caractère de la reine « sera sans doute un problème pour l'histoire... Elle était faible et d'un esprit peu étendu ; la coquetterie et la galanterie étaient le fond de ses occupations ; elle ne trahit jamais la France... ». On remarquera ce que dit l'auteur de ses relations avec Fersen, que le comte avait bien connu). — Oscar Bloch. J. Gilliéron et l'Atlas linguistique de la France. = 15 février. Émile Male. Le martyre dans l'art de la Contre-Réforme. — Jean Cruppi. La question du jury : une solution. — Hermann Keyserling. En parcourant l'Amérique (extrait du tome II du Journal de voyage de ce philosophe, qui est en même temps un grand Européen). — Comte de Saint-Priest. Souvenirs d'émigration (fragments où il est question de la cour de Catherine II et de la vie de Louis XVIII à Blankenbourg et à Mittau). — Pierre Lyautey. La France économique dans le monde. — Louis Ricard. Jean de La Fontaine, maître des eaux et forêts (ce qu'il en a tiré dans ses œuvres ; il renonça à sa charge en 1669). = 1er mars. Henri Bremond. Mme de Montbazon et la conversion de Rancé. — Colonel F. Bernard. L'Indo-Chine d'aujourd'hui. — Maurice Reclus. La jeunesse d'Adolphe Thiers (jusqu'à la veille de 1830). — A. Albert-Petit. Les livres d'histoire. = 15 mars. Comte de Lizarraga. La situation en Espagne. — J. Przyluski. Le bouddhisme. — Pierre Bernus. Le traité du Latran. — Comte Ernest de Ganay. Jardins en fête au XVIIIe siècle (au temps de Marie-Antoinette). = 1er avril. Duc Pozzo di Borgo. Le général Primo de Rivera (« la vie du dictateur s'identifie avec celle de l'Espagne, qui lui est redevable d'un prodigieux relèvement matériel et moral »). — Henry Bordeaux. De Locarno à d'Annunzio (l'esprit de Locarno doit survivre au pacte lui-même. La villa d'Este, résidence de la princesse Caroline de Brunswick, future reine d'Angleterre ; sa vie et son procès. Visite à Gabriele d'Annunzio ; son rôle pendant la guerre). — Étienne Dennery. Deux tendances de l'Inde. Serviteurs et Mahatma (les « Serviteurs de l'Inde » sont des hommes groupés par un amour commun de leur terre natale et qui s'engagent par des vœux solennels à consacrer leur existence au salut de leur

Digitized by Google

pays. Leur quartier général est près de Poona, l'ancienne capitale de l'Empire mahratte. Mahatma, c'est Gandhi, le promoteur du grand mouvement de non-coopération avec les Britanniques et qui n'a pas réussi ; mais « c'est un saint que l'on vénère et qu'on laisse dans sa niche »). — Marthe DE FELS. Claude Monet. — Henry BIDOU. Le maréchal Foch.

Revue des Deux Mondes. 1929, 15 février. — Henri LAVEDAN. Pour le cinquième centenaire. I. Jeanne d'Arc à Orléans. — François DE WITT GUIZOT. Où en est la belle Alsace? II. La vie de l'esprit (met en haut relief tous les avantages dont l'Alsace a bénéficié depuis la désannexion. Le malaise dont elle souffre serait vite dissipé si elle trouvait dans le Gouvernement une volonté ferme et stable, à l'abri des surprises parlementaires). — C. DIAMANDY. Ma mission en Russie, 1914-1918. I. La tragédie d'une conscience royale (celle du roi Carol Ier, Hohenzollern dévoué aux seuls intérêts du pays dont il avait fait sa seconde patrie. Extraits de son journal du 28 juin 1914 au 9 octobre ; on y suit l'angoisse du souverain malade, convaincu chaque jour davantage que l'intérêt national obligeait la Roumanie à se rapprocher des Alliés contre les États centraux). — Général WEYGAND. La conversion de Turenne. — Paul HAZARD. Croquis mexicains ; août-novembre 1928. — André LE BRETON. Victor Hugo académicien (élu le 7 janvier 1841, la cinquième fois qu'il se présenta. Notes de Victor Hugo sur certaines des séances où il assista jusqu'à son exil. Il y parut vingt-deux fois en tout et pour tout, de 1874 à 1884, et seulement dans les grandes occasions, quand il s'agissait de voter pour Renan, Leconte de Lisle, ou Dumas fils. A sa mort, il était le doyen de l'Académie). — Ernest SEILLIÈRE. La correspondance de Houston-Stewart Chamberlain avec Guillaume II (extraits du plus haut intérêt ; ils font comprendre l'admiration reconnaissante que l'Empereur Guillaume éprouvait pour le pangermanisme exalté de Chamberlain et, d'autre part, le singulier mélange de mysticisme et de prussianisme pratique qui inspira sa politique). — Colette YVER. Femmes d'aujourd'hui. III. La chimiste. — Octave HOMBERG. La vieille idole. A propos de la loi monétaire du 25 juin 1928 (« le plus récent hommage rendu par un peuple à la vieille idole de l'or »). — Louis GILLET. L'exposition d'art hollandais à Londres. = 1er mars. VERAX. Quelques maîtres du destin. Mgr Seipel. — Gabriel HANOTAUX. Pour le cinquième centenaire. II. La mission de Jeanne d'Arc. — André BABELON. Les manuscrits de Diderot. — DIDEROT. Lettres inédites à Mlle Volland, 1759-1766. — Colette YVER. Femmes d'aujourd'hui. IV. La pharmacienne. — Duc DE BROGLIE. Mémoires. III. Ambassade à Londres, 1871-1872 (attaque violente contre Jules Favre, qu'il rend en partie responsable des « horribles conditions » imposées par Bismarck au moment de l'armistice ; ses rapports avec Thiers pendant la Commune ; son retour dans Paris incendié). — Nos grandes écoles. XVIII. L'École du génie, par le général Robert NORMAND. — Charles CLERC. Georges de Scudéry, gouverneur de Notre-Dame de La Garde (à Marseille ; il fut nommé à ce poste par Richelieu en juin 1642 et il l'abandonna avec joie en 1647. Il y écrivit beaucoup, en vers et en prose, pour occuper son temps). — C.-M. SAVARIT. Les académies de province au travail ; suite (à Nancy, à Limoges, à Rochefort, en Bugey et en Savoie, etc.). = 15 mars. Gabriel HANOTAUX. Après le traité du Latran (à noter quelques souvenirs des rapports de l'auteur avec le pape Benoît XV et M. Mussolini ; déclarations qui lui ont été faites). — Louis BERTRAND. Une ténébreuse affaire. Philippe II contre Antonio Perez. — Duc DE BROGLIE. Mémoires. IV. Difficultés avec M. Thiers (explique pourquoi il est resté ambassadeur à Londres de

Digitized by Google

juillet 1871 en avril 1872, bien qu'ayant rompu personnellement avec Thiers. C'est, dit-il, parce que la forme du gouvernement n'était pas encore réglée officiellement ; on ne pouvait donc l'accuser de travailler contre la République ; si elle paraissait exister en fait, Thiers ayant pris le titre de Président de la République, elle n'existait pas encore en droit. Broglie finit par donner sa démission quand le rétablissement du régime protecteur vint compliquer les difficultés de sa tâche). — André Demaison. Visites à la presse de province. III. Nos grands méridionaux du Sud-Ouest. II. Toulouse. — Charles Le Goffic. Deux amours inconnues de La Tour d'Auvergne (1° la mystérieuse Gaditaine, dont il fit la connaissance à Cadix en 1783, et dont on ne sait pas le nom. 2° Milady Stuart, comtesse de Traquaire, que La Tour d'Auvergne connut sans doute dès 1788. Les Traquaire étaient des rejetons obscurs d'une branche de la dynastie des Stuarts. Ils se sont certainement vus à Bayonne en 1791 ; le journal tenu par Milady en fait foi). — H. de Peyerimhoff. Les formules modernes d'organisation économique.

Revue des Études anciennes. 1929, janvier-mars. — G. Radet. A propos d'un cinquantenaire (celui de la *Revue des Études anciennes*, créée en 1879). — Victor Chapot. Astus (histoire du mot dans les textes épigraphiques et chez les orateurs). — Louis Robert. Recherches épigraphiques. I. — Léon Herrmann. La date de la Consolation à Marcia (elle doit être placée parmi les œuvres de Sénèque postérieures à sa disgrâce de 62 ap. J.-C.). — Étienne Michon. Fragment de table de patronat au musée du Louvre. — Jean-Rémy Palanque. Sur l'usurpation de Maxime (Maxime, qui fit assassiner et supplanta l'empereur Gratien en 383, ne fut pas un vulgaire ambitieux ; il fut l'artisan d'une réaction nationale : il s'agissait d'éliminer l'influence des Germains, des Francs, que favorisait Gratien). — C. Jullian. Au champ magique de Glozel. XIII. Paléographie (reproduit, réduites au quart, huit des inscriptions les plus importantes ; elles sont certainement authentiques, ayant été découvertes lors des premières fouilles, avant janvier 1926 ; transcription et commentaire : « Toutes ces lectures nous ont amené aux mêmes formules, aux mêmes rites, au même milieu magique de la fin des temps romains, et cela en parfait accord avec les inscriptions grecques ou latines, les papyrus et les textes se référant aux pratiques de la sorcellerie antique ». A ces huit inscriptions, il convient d'ajouter quatre autres, également authentiques, « toutes quatre ayant également chacune des modalités différentes pour exprimer un alphabet pareil. On aura ainsi l'ensemble des incantations épigraphiques qui me sont parvenues, sur lesquelles je ne puis avoir aucun doute, et qui peuvent servir de base à une étude paléographique complète »). — Louis Davillé. Le mot celtique « Cambo- » et ses dérivés en toponymie (ce mot a bien le double sens de « courbe » ou « courbure », et de « péninsule »). — M. Gouron. Un collier d'or découvert à Uchacq, Landes (il appartient au premier âge du fer, à la fin de l'époque de Hallstatt). — Camille Jullian. Chronique gallo-romaine (à noter ce qui est dit sur l'enclos sacré de Trèves, les noms de lieu en *-ingen*, la « civitas Tricastinorum », l'évangélisation de la Gaule, etc.).

Revue des Études historiques. 1929, janvier-mars. — Eugène Lomier. Les dernières étapes de Jeanne d'Arc : Le Crotoy, Saint-Valéry, Rouen (Jeanne quitta Le Crotoy le 20 décembre 1430 et arriva à Rouen le samedi 23 décembre, vers quatre heures de l'après-midi). — Comte Mareschal de Bièvre. Aventures de jeunesse du fabuliste Florian. — P. Marmottan. La dotation du Sénat-Conservateur en

Digitized by Google

Toscane (recueil de pièces officielles pour les années 1810-1813). — Edmond L'Homme-Dé. La Maison du roi sous la Restauration (la Maison militaire et la Maison civile. Inventaires détaillés). = Chronique. = Dépouillement chronologique et méthodique des revues générales et locales. = Livres nouveaux.

Revue d'histoire de l'Église de France. 1929, janvier-mars. — Paul Dudon, S. J. Les Jésuites dans le Diois, 1610-1763 (étude critique de l'ouvrage en trois volumes du chanoine Jules Chevalier). — Géraud Lavergne. Les noms de lieux d'origine ecclésiastique (étudie les toponymes basilica, ecclesia, cappella, oratorium, altare, martyrium, cella, monasterium, lan et lok). = Bulletin critique et notes bibliographiques. Chronique d'histoire régionale. = Revue des périodiques.

Revue d'histoire diplomatique. 1929, janvier-mars. — Hélène Vacaresco. La mystique nationale roumaine aux environs de 1848 (souvenirs sur quelques-uns des membres de la « Société des étudiants roumains » qui s'était fondée à Paris en 1845, notamment sur C. A. Rossetti, Michel Kogâlnîceano, Nicolas Balcesco). — Cazenave. Les émigrés bonapartistes de 1815 aux États-Unis. — René Pinon. Louis XVI, Vergennes et la grande lutte contre l'Angleterre (extrait du t. IX de l'*Histoire de la nation française*, qui va paraître). — Paul Marmottan. Lucchésini ambassadeur de Prusse à Paris, 1800-1801 (suite de ses lettres).

Revue historique de Bordeaux. 1928, juillet-octobre. — R. Brouillard. Mme Bouquey et les Girondins (Mme Bouquey était la belle-sœur de Guadet. Quand celui-ci fut proscrit, elle n'hésita pas à lui donner asile, ainsi qu'aux autres Girondins qui erraient de cachette en cachette. Ils se trouvèrent tous réunis à Saint-Émilion dans la nuit du 21 au 22 octobre 1793 ; ils en partirent le 13 novembre. Pendant trois semaines, ils s'étaient groupés autour de « cet ange du ciel », qui, d'ailleurs, ne quitta pas la région bordelaise, contrairement au récit de M. Lenôtre, qui la fait revenir exprès de Paris). — Meaudre de La Pouyade. Les Dirouard, bourgeois et marchands de Bordeaux, 1475-1825. — Xavier Védère. Le charnier du prieuré Saint-James (construit probablement au XIIIe siècle pour suppléer celui de la Madeleine ou pour le remplacer). — Maurice Duprat. Note sur l'église de Lucmau. — Paul Courteault. A propos du centenaire de Goya.

Revue historique de droit français et étranger. 1928, octobre-décembre. — Paul Collinet. Le rôle de la doctrine et de la pratique dans le développement du droit romain privé au Bas-Empire. Essai de mise au point de la controverse. — André Lemaire. Les origines de la communauté de biens entre époux dans le droit coutumier français (mémoire très documenté de cinquante pages). — François-L. Ganshof. Contribution à l'étude des origines des cours féodales en France (elles ne sont que des transformations du *mallus* carolingien ; c'est dans les textes de l'époque intermédiaire, entre le IXe et le XIe siècle, que l'auteur en trouve la démonstration. En annexe, montre comment était composé le siège de la cour du comte de Mâcon au Xe siècle). = Compte-rendu de la Semaine d'histoire du droit normand, tenue à Rouen du 18 au 23 juin 1928. = Société d'histoire du droit. = Ernest Perrot. Bulletin bibliographique d'histoire économique et juridique (soixante-trois pages).

La Revue marxiste (revue mensuelle qui paraît à Paris, « Les Revues », 47, rue Monsieur-le-Prince. Abonnement : 52 francs par an pour la France. Cette Revue « essaiera de faire connaître en France la théorie et la méthode marxistes ; elle lut-

Digitized by Google

tera pour la défense et la diffusion du matérialisme dialectique »). N° 1, 1er février 1929. — Albert MESNIL. Notes sur le communisme et la propriété privée (extraites des œuvres de Karl Marx). — A. DÉBORINE. Spinoza précurseur (« il est le père de la philosophie moderne, le chef de tous les libres penseurs, le prince des athées et l'un des fondateurs de la conception matérialiste du monde »). — Charles RAPPOPORT. La méthode marxiste. I. Pour le cinquième anniversaire de la mort de Lénine (documents). — Paul NIZAN. Rationalisation. — Félix ARNOLD. La lutte pour le matérialisme. — Georges FRIEDMANN. Austro-Marxisme et religion (à propos du livre d'Otto Bauer : *Le socialisme, la religion et l'Église*). = N° 2, mars. E. TARLÉ. L'insurrection ouvrière de Lyon (utilise de nombreux documents d'archives). — Charles RAPPOPORT. La méthode marxiste. II. Marx et Engels. — I. DACHKOWSKI. Contribution à la théorie du marché mondial. — Pour le Xe anniversaire de l'Armée rouge (dates de la Révolution prolétarienne). — N. LÉNINE. De l'importance du matérialisme militant. — Paul NIZAN. Rationalisation ; suite (sens de l'expression standardiser). — Ch. R. L'autorevisionnisme de Karl Kautsky (quelle est la valeur de son livre : *Die materialistische Geschichtsauffassung?* « En toute conscience, nous sommes obligés de répondre : nulle »). — Félix ARNOLD. La lutte des classes en Angleterre (analyse l'ouvrage d'A. Rothstein : *Une époque du mouvement ouvrier anglais*).

BELGIQUE

Bulletin de l'Institut historique belge de Rome. Fasc. VIII (Bruxelles, Imbrechts ; Paris, Champion, 1928, 342 p. ; prix : 35 fr.). — Abbé Louis JADIN. Procès d'information pour la nomination des évêques et abbés des Pays-Bas, de Liége et de Franche-Comté, d'après les archives de la Congrégation consistoriale. Première partie : 1564-1637 (cette première partie ne comprend pas moins de quarante-quatre de ces enquêtes et occupe 263 pages). — François BAIX. La carrière « bénéficiale » de Guillaume Dufay, vers 1398-1474 ; notes et documents (biographie de ce personnage, qui occupe une place éminente dans l'historiographie musicale ; catalogue des nombreux bénéfices et prébendes qu'il reçut de différents papes ; avec une copieuse annotation). — Hendrick J. ELIAS. La nonciature de Guido Bentivoglio, archevêque de Rhodes, à Bruxelles, 1607-1615 (expose quelle importante contribution l'étude minutieuse de sa correspondance apporte à l'histoire religieuse, notamment sur les discussions entre les prêtres séculiers et réguliers anglais, entre Kellison, président du collège anglais de Douai, et les Pères de la Compagnie de Jésus ; sur les polémiques soulevées par le traité de Jacques Ier d'Angleterre intitulé *Déclaration pour le droit des rois*, 1615). — Maurice VAES. Matthieu Bril, 1550-1583 (biographie très documentée de ce peintre, auquel Grégoire XIII confia d'importants travaux de décoration dans le palais du Vatican ; son œuvre artistique nous a été révélée par une série de fresques peintes par lui, qui ont été récemment découvertes dans les locaux réservés au dépôt des archives Vaticanes). — Dom U. BERLIÈRE. Karl Hanquet (notice nécrologique. Hanquet, né à Liége le 4 octobre 1871, est mort le 17 janvier 1929, au moment où il venait de terminer une leçon d'histoire moderne. Il est l'auteur d'un *Recueil de documents relatifs au Grand Schisme*, ouvrage considérable, mais inachevé ; il avait déjà rassemblé la plupart des matériaux destinés au tome II).

Revue belge de philologie et d'histoire. 1928, octobre-décembre. — Camille BOTTIN. Les sources de Diodore de Sicile pour l'histoire de Pyrrhus, des succes-

Digitized by Google

seurs d'Alexandre le Grand et d'Agathocle. — Paul Van de Woestyne. Gaius Julius Hyginus, source de Virgile. — F. Snieders. Une lettre inédite de Voltaire à Frédéric II (datée « Aux delices », 29 juin [1759]. Reproduite d'après l'original, même avec toutes ses particularités d'écriture et de ponctuation. En voici les dernières lignes : « ... vous n'êtes qu'un grand homme pour tout potage, un génie universel, sans indulgence, un maudit héros qui n'avez jamais aimé l'imbécille »). — W. Koch. Comment l'empereur Julien tâcha de fonder une Église païenne. III. Les fragments d'une lettre encyclique de l'empereur chez Grégoire de Nazianze et Sozomène. — Jeanne Croissant. Une nouvelle intaille mythriaque (avec une reproduction photographique). — Léon Halkin. La coadjutorerie des princes-évêques de Liége au XVIe siècle (son importance au point de vue politique). — Paul Harsin. L'alliance de la principauté de Liége avec les Pays-Bas au XVIe siècle. — Fernand Justice. Les premières relations entre la Belgique indépendante et l'Égypte, 1837-1838. — Ad. Van Loey. A propos des clôtures dans le pays de Vlesenbeek ; étymologie et signification de *uskant* (l'étude de linguistique de ce mot, ainsi que celle des noms en *-ingen*, « interdit d'indiquer des Francs Ripuaires ou des Saxons, des Frisons, des Scandinaves, comme colonisateurs du pays de Leeuw »). — Jules Herbillon. Oibôtas de Paleia (commente les passages où Pausanias parle de cet athlète vainqueur à Olympie. On s'est trompé sur son nom quand on a cru qu'il avait assisté à la bataille de Platée ; on a lu Πλάταια au lieu de Παλεία, ancien nom de Dymè). — J. Bidez. Note sur les mystères néo-platoniciens. — E. Cavaignac. Encore un mot sur l'organisation centuriate au IIe siècle av. J.-C. — Th. M. Ghotzen. De Vlamingen voor Calais, 1346-1347. — Armand Grundzweig. A propos de l'itinéraire de Philippe le Bon en mai 1428. = Chronique : Louis Speleers. L'exposition des trésors d'Ur au British Museum (rapport très détaillé). = Société pour le progrès des études philologiques et historiques (compte-rendu analytique des séances). — François-L. Ganshof. Le Congrès international d'histoire d'Oslo. — Société belge d'études orientales (c.-r. des séances). — Léon Halkin. Le premier Congrès international étrusque. — Thèses pour le doctorat en philosophie et lettres, 1927-1928. — Albert Tiberghien. Publications bulgares.

États-Unis

Foreign affairs. 1929, avril. — John W. Davis. Anglo-american relations and sea power. — George W. Wickersham. The pact of Paris ; a gesture or a pledge? (après avoir approuvé le pacte, le Sénat américain s'est empressé de voter la loi autorisant le gouvernement à mettre en construction quinze croiseurs cuirassés. Il n'avait, semble-t-il, qu'une confiance médiocre dans le pacte condamnant le recours à la guerre pour régler les différends internationaux ; sans doute il ne voulait pas paraître faire obstruction aux négociations internationales auxquelles les États-Unis devaient participer ; mais il importe que le pacte soit pris au sérieux). — Maximo M. Kalaw. Governor Stimson in the Philippines (sa politique fondée sur la collaboration des Philippins avec le représentant des États-Unis a contribué à calmer les mécontents). — Pierre Renouvin. How the war came (loue l'impartialité avec laquelle M. Fay a étudié cette redoutable question dans les deux volumes qui viennent de paraître). — Edward Mead Earle. American missions in the Near-East. — General Tasker H. Bliss. The development of American policy (importante contribution à l'histoire de la politique étrangère des États-Unis en

Digitized by Google

1928 par Charles P. Howland). — Alexander M. Carr-Saunders. Biology and war (examine à nouveau le problème de la nécessité biologique de la guerre. Un Comité international a été constitué pour l'étudier ; il est prudent d'attendre ses conclusions). — Raymond Leslie Buell. Two lessons in colonial rule (sur le problème des peuples « avancés » ou « primitifs », d'après les résultats consignés dans les rapports de deux commissions d'enquête en Afrique orientale et à Ceylan). — N. S. B. Gras. Regionalism and nationalism. — William Miller. Greece since the return of Venizelos (importants résultats qu'il a déjà obtenus). — William Henry Chamberlin. The Russian peasant sphinx. — H. W. Dodds. American supervision of the Nicaraguan election. — Walter H. Mallory. China's new tariff autonomy. — Comparative naval strengths (comparaison entre les États-Unis, l'Empire britannique, le Japon, la France et l'Italie). — William L. Langer. Some recent books on international relations. — Denys P. Myers. Source material.

Journal of Economic and Business History (de Boston). Novembre 1928. — Earl J. Hamilton. American Treasure and Andalusian Prices, 1503-1660 (importante étude sur les arrivages de métaux précieux et leur répercussion sur les prix). — R. D. Richards. Early English Banking Schemes (étude documentée sur les projets de fondations bancaires antérieurs à la création de la Banque d'Angleterre). — Edward Edelman. Thomas Hancock, colonial Merchant (étude sur le trafic et les pratiques commerciales d'un négociant américain au XVIIIe siècle, d'après sa correspondance commerciale). — Tenney Frank. Recent Work on the Economic History of Ancient Rom. — Frank H. Knight. Historical and theoretical Issues in the Problem of modern Capitalism (des vues suggestives sur la théorie et l'histoire du capitalisme). — Thomas P. Martin. Some international Aspects of the Anti-Slavery Movement, 1818-1823. — Edwin F. Gay. Letters from a Sugar Plantation in Nevis, 1723-1732 (des données intéressantes sur les plantations sucrières et sur le commerce du sucre). = 1929, février. K. Asakawa. The early shô and the early manor (étude sur l'organisation économique de domaines ecclésiastiques japonais dans le pré-Moyen Age et comparaison avec la Gaule franque du VIIIe siècle). — Henri Sée. Hat manufacturing in Rennes, 1776-1789, its financial and commercial organization. — Louis C. Hunter. The iron industry in Western Pennsylvania up to 1860 (met en relief l'influence du marché par la transformation de la technique, qui se produit seulement en 1860). — André E. Sayous. Partnerships in the trade between Spain and America (pas de grandes compagnies privilégiées, mais des Sociétés à participation temporaire comme la *commenda ;* l'auteur en recherche les causes). — Arthur L. Dunham. Thiers' attempt to restore high protection in France, 1871-1873 (explique les raisons pour lesquelles le projet de Thiers a échoué). — N. S. B. Gras. Business letters from San Francisco Bay, 1847-1853 (publie un certain nombre de lettres commerciales intéressantes, notamment pour les conséquences de la récente découverte des mines d'or).

H. Sée.

The Journal of modern history. Vol. I, n° 1, mars 1929. — Chester P. Higby. The present status of modern European history in the United States. — Edward P. Cheyney. England and Denmark in the later days of Queen Elizabeth (relations diplomatiques entre l'Angleterre et le Danemark depuis 1528 ; elles ont surtout pour objet les questions de transports maritimes, de droits de douane, les

Digitized by Google

cas de piraterie, la nomination de commissions d'enquête, etc. Les archives du P. R. O. abondent en documents qui sont ici analysés minutieusement). — Paul KNAPLUND. M. Oversecretary Stephen (nous avons déjà parlé plus haut, p. 158, de James Stephen qui fut, dans la première moitié du XIXe siècle, un des plus actifs parmi les hauts fonctionnaires du service colonial de l'Angleterre. Son œuvre est étudiée ici en grand détail. Sa fameuse circulaire du 16 octobre 1839. « Cet ami des colons et de la colonisation méritait une niche dans la galerie des vrais fondateurs de l'Empire britannique »). — Leo GERSHOY. Three letters of Bertrand Barère (elles sont datées de Paris, du 16 avril 1790, du 23 ventôse an V, soit 3 mars 1797, et du 25 ventôse an VI, ou 15 mai 1798. Elles sont abondamment annotées). — Samuel N. HARPER. A communist view of historical studies (au Congrès d'Oslo, la République des Soviets fut représentée par une délégation dont le chef était le prof. Pokrowsky, sous-secrétaire d'État au département de l'Instruction publique à Moscou, donc le bras droit de M. Lunarchasky. Dans une interview de l'*Aftenpost*, 15 août 1928, M. Rostovtzeff s'étonna de cette présence ; il y demandait ce qu'un Russe soviétique avait affaire avec la recherche historique. Son interview est reproduite ici en traduction anglaise ; à la suite, on trouvera une réponse parue dans la *Pravda* du 15 septembre, par un des membres de la délégation russe, le prof. N. Lukin). — L. R. G. Notice nécrologique sur A. Aulard. — Ernest NELSON. Recent literature concerning Erasmus (important). = Review articles. Godfrey DAVIES. Recent textbooks of English history. — Bernadotte E. SCHMITT. The origins of the war. = Book reviews. = Bibliography (comprend plus de trente pages).

GRANDE-BRETAGNE

Bulletin of the Institute of historical research. Vol. VI, n° 18, février 1929. — L. H. G. RICHARDSON et G. SAYLES. The early records of the English parliaments. Fin : The Exchequer Parliament rolls and other documents (du sens du mot *rotulus*, tel qu'on l'entend au temps d'Édouard Ier et II ; il est souvent synonyme de *membrana ;* c'est dans ce sens qu'il faut entendre d'ordinaire les *rotuli parliamentorum* conservés à l'Échiquier. D'ailleurs, il y avait d'autres dépôts de ces rôles qu'à l'Échiquier, par exemple dans la Garde-robe royale. Il faut donc renoncer à croire qu'il exista jamais de rôle contenant un compte-rendu complet des séances du Parlement ; d'autre part, on peut se faire une idée différente de l'activité parlementaire suivant la source où l'on puise. Ces réserves faites, on se fera une plus juste idée des « rôles » conservés à l'Échiquier, dont un inventaire est publié en appendice. A la suite, on donne le texte des *Memoranda* pour le Parlement de la Saint-Michel 1283). — The accessibility of foreign archives ; suite et fin (conditions requises pour l'examen des archives du Gouvernement fédéral à Washington, des divers départements ministériels, de certaines archives appartenant aux États de Connecticut, Géorgie, Maryland, New Hampshire, New-York, North Carolina, Rhode Island, South Carolina, Virginia). — Select documents ; suite et fin du Poème inédit sur l'évêque Stephen Gardiner, publié par M. JANELLE. — L. M. MIDGLEY. Errata in index references to Edmund, earl of Cornwall (relève d'assez nombreuses erreurs dans l'Index du *Calendar of Close rolls* de 1272 à 1296. On a souvent confondu le comte de Cornwall avec celui de Lancastre). — E. St. John BROOKS. Errata in accounts of Sir Thomas Blount and his family (Blount est un des conjurés qui complotèrent l'assassinat d'Henri IV en 1400. Il appartenait au comté

Digitized by Google

d'Oxford ; on l'a souvent confondu avec un homonyme appartenant au comté de Rutland). — Summaries of theses (on analyse ici en détail deux thèses : 1° sur les emprunts plus ou moins volontaires contractés à Londres de 1640 à 1660, par W. P. Harper. 2° Le développement des « subscription charity schools » en Angleterre et en Galles, 1700-1800, particulièrement à Londres et dans son district. = Additions et corrections au *Dict. nat. biography.* = Migrations of the historical manuscripts ; suite.

Bulletin of the John Rylands library Manchester. 1929, janvier. — A. S. Peake. Paul and the Jewish Christians (avec une abondante bibliographie). — F. J. Powicke. An episode in the ministry of the Rev. Henry Newcome, and his connection with the Rev. Richard Baxter (étude critique sur quatre lettres de Baxter à Newcome, qui donnent une vivante idée des rapports entre les principales congrégations des saints puritains). — R. S. Conway. Octavian and Augustus (et les idées politiques d'Horace). — J. Rendel Harris. The origin of the cult of Hermes (où il n'est pas fait la moindre allusion à la thèse de Jean Bayet). — Id. Bunyan books ; a further note on the fictitious Bunyan books. — T. Fish. A note on the Min months in the Drehem calendar (transcriptions des tablettes sumériennes provenant de Drehem et qui appartiennent à la 3e dynastie d'Ur). — The art of reading. — Culture, commerce and industry in Manchester (« Ici, à Manchester comme en d'autres grandes cités du Moyen Age, nous sommes fiers de dire que c'est l'huile du commerce et de l'industrie qui remplit la lampe de la civilisation »). — Moses Tyson. Hand-list of the collection of english manuscripts in the John Rylands mss. (cette liste comprend près de 500 numéros).

Camden Miscellany. Vol. XV, 1929. — A. T. Bannister. A transcript of « the Red book » (c'est un Livre rouge de l'évêché de Hereford, rédigé dans le dernier quart du XIIIe siècle. On y a transcrit le prix des rentes et redevances perçues au profit de l'évêque sur tous ceux, libres ou serfs, qui tenaient de lui des terres et des fiefs ; redevances en argent ou en journées de travail. Document intéressant la condition des personnes et des terres dans une grande seigneurie ecclésiastique. L'index est des plus misérables, en ce qui concerne aussi bien les termes techniques que les noms propres. Il ne peut rendre aucun service aux travailleurs). — R. A. Roberts. Edward II, the Lords ordainers and Piers Gaveston's jewels and horses, 1312-1313 (on a retrouvé récemment aux archives Vaticanes un rouleau composé de plusieurs pièces en papier sur lequel étaient transcrits les résultats d'une enquête faite à la demande du roi Édouard II sur le conflit soulevé par les Lords qui avaient voulu transformer à leur profit la maison du roi. Le roi revendiquait, en outre, les joyaux et les chevaux dont les ennemis de Gabaston s'étaient emparés à Newcastle-sur-Tyne. Curieux document rédigé en un latin d'un ton particulièrement exotique). — Irene J. Churchill. Table of Canterbury archbishopric charters (publie un inventaire très sommaire des chartes royales concédées à l'archevêché depuis la conquête ; elles sont rangées par règnes ; mais celui de Henri III n'y figure pas. Cet inventaire a été rédigé en 1330). — Hubert Hall et Frieda J. Nicholas. Select tracts and table books relating to english weights and measures, 1100-1742 (très important recueil suivi, en appendice, d'une abondante bibliographie des sources imprimées et manuscrites et enfin d'un Index où les noms de choses ont été soigneusement relevés). — V. T. Harlow. An English prisoner in Paris during the Terror, 1793-1794 (ce prisonnier est très probablement Sir Wil-

Digitized by Google

liam Codrington ; son récit, daté de Paris, 14 nivôse de l'an III, soit le 3 janvier 1795, contient beaucoup de menus faits pris sur le vif). = Il peut être utile de savoir que chacun des six articles qui composent le présent volume a été imprimé avec pagination à part.

History. 1929, janvier. — Prof. Dixon Ryan Fox. Americanising american history (expose et critique la manière par trop partiale dont certains manuels américains exposent l'histoire des États-Unis et de leurs rapports avec l'Angleterre). — Winifred I. Haward. Gilbert Debenham ; a medieval rascal in real life (reconstitue, à l'aide de documents d'archive, la carrière d'un hobereau du Norfolk, fieffé coquin, à qui la guerre des Deux-Roses fournit les moyens de faire fortune ; il mourut riche et méprisé en 1481). — Prof. A. F. Pollard. Biographers and Historians (à propos de la Vie de John Morley par F. W. Hirst et de celle de James Bryce par M. H. A. L. Fisher ; relève de nombreuses erreurs de détail dans ces deux ouvrages, mais aussi des points de comparaison instructifs pour l'histoire générale). — George Macdonald. Roman London (examen critique de l'ouvrage de M. Wheeler). = Comptes-rendus. = University research. Session 1927-1928 (tableau où sont indiqués les travaux exécutés dans les diverses universités anglaises pour l'obtention des grades universitaires).

The Times. Literary Supplement. N° 1403, 20 décembre 1928. — Dostoievsky and Tolstoy. = N° 1405, 3 janvier 1929. Sheridan's plays and poems. = N° 1406, 10 janvier. The bicentenary of Burke (Burke, le célèbre théoricien des idées politiques à la fin du XVIIIe siècle, qui naquit, croit-on, le 12 janvier 1729). = N° 1408, 24 janvier. Gotthold Ephraïm Lessing, 1729-1781. = N° 1409, 31 janvier. The political system in the eighteenth century. = N° 1410, 7 février. Florentine painting. = 21 février. Lord Haldane's autobiography. = N° 1414, 7 mars. The preservation of England (proteste contre toute entreprise tendant à nuire à la beauté du pays). = N° 1415, 14 mars. Vauvenargues. = N° 1417. Discipline and Standards (la discipline en matière intellectuelle et morale est un art qui a sa méthode et ses modèles. Matthew Arnold l'enseigna toujours sur le plan du christianisme, qui en est le plus sûr fondement). = N° 1418. Thomas Ashby. Recent excavations in Italy. I. In and near Rome.

Transactions of the Jewish historical Society of England. Vol. XI, 1924-1927 (Londres, Spottiswoode, Ballantyne et Cie, 1928, grand in-8°, XVII-309 p. ; prix : 1 ½ guinée). — Lucien Wolf. Jews in Elizabeth England (l'auteur est le président actuel de la Société. Son mémoire est riche en faits nouveaux. Les Juifs furent, comme on sait, expulsés d'Angleterre en 1290 ; la loi d' « outlawry » leur fut rigoureusement appliquée pendant tout le Moyen Age. Au XVIe siècle, à peine peut-on constater la présence en Angleterre de quelques Juifs ; après de longues recherches, Sydney Lee n'en compte pas plus de six pour le règne d'Élisabeth. Puisant à des sources non encore utilisées pour cet objet aux archives de Bruxelles et d'Anvers, à celles de l'Inquisition de Lisbonne, M. Wolf a découvert l'existence de plusieurs grandes familles, la plupart avec beaucoup d'enfants, et il a pu dresser une liste qui comprend près de cent noms. Ils appartenaient à ces « Nouveaux Chrétiens », aux « Marranos » portugais qui avaient été contraints, en 1496, de recevoir le baptême. Beaucoup s'étaient expatriés ; on en trouve dans les principales villes de commerce d'Europe et même d'Asie. A Anvers, une colonie de ces émigrés est déjà connue en 1517. L'établissement de l'Inquisition au Portugal en 1537 a accru leur nombre.

Digitized by Google

Ceux qui voulaient rejoindre leurs coreligionnaires anversois étaient prévenus dans le cas où ils seraient mal accueillis ; alors les émigrants s'arrêtaient en Angleterre, et bientôt on en trouve établis à Bristol et à Londres. Quand la Réforme eut triomphé avec Élisabeth, ils consentirent assez facilement à entrer dans l'Église anglicane, comme aux Pays-Bas ils devenaient calvinistes. A Londres, M. Wolf a réussi à reconstituer la généalogie et l'histoire de plusieurs de ces familles, les Alvarez, les Mendez, les Nuñez, les Añes, et il aboutit à une liste qui comprend près de cent noms. Parmi ces personnages, certains entrèrent au service diplomatique ou de l'espionnage aux ordres de Burghley et de Walsingham, notamment pour tâcher de renouer avec Philippe II des relations en faveur de la paix, si vivement désirée par Élisabeth. Un d'eux, le Dr Rodrigo Lopez, est bien connu ; il fut médecin principal de la reine et il collabora, lui aussi, aux intrigues nouées par le gouvernement pour ou contre l'Espagne, et il en fut victime. Il semble qu'il ait continué son œuvre pacifiste même après l'Armada, quand le peuple anglais était arrivé au paroxisme de la haine contre les catholiques et les Espagnols. Essex, avec lequel Lopez s'était brouillé, réussit à faire saisir sa correspondance. Des juges passionnés crurent y trouver la preuve que le médecin complotait d'empoisonner la reine. On sait le reste. Les archives de l'Inquisition espagnole donneront peut-être un jour de nouvelles preuves de l'importance prise en Angleterre par les « Marranos » portugais pour l'histoire non seulement du commerce, mais de la diplomatie souterraine de l'Angleterre au XVIe siècle. En appendice sont publiées les principales pièces émanées du service d'espionnage). — Miss Helena M. Chew. A Jewish aid to marry, A. D. 1221 (en 1221 fut conclu le mariage de Jeanne, fille de Jean sans Terre, avec Alexandre II d'Écosse. A cette occasion, les Juifs durent contribuer à l' « aide » pécuniaire que la coutume féodale autorisait le roi à lever sur les sujets. Or, les Juifs étaient non seulement ses sujets, mais ils étaient considérés comme sa propriété personnelle. Ils furent donc obligés de payer. Les sommes versées furent transcrites sur un rôle qui a été retrouvé dans le fonds de l'Échiquier des recettes à Londres ; le texte intégral en est publié ici. Mais à ce compte sont jointes les sommes payées par les Juifs pour obtenir la grâce d'un de leurs coreligionnaires, « Mosseus filius Brun », qui avait été condamné à mort comme faussaire. Il réussit à échapper à la potence et fut autorisé à « abjurer le royaume ». Dix-sept villes d'Angleterre figurent dans la liste de cette aide extraordinaire). — Cecil Roth. New light on the resettlement (publie des documents nouveaux qui éclairent la mission accomplie par Menasseh ben Israel et qui aboutit à la décision prise par Cromwell de rouvrir la porte de l'Angleterre aux Juifs en 1655 ; ces documents sont publiés en appendice. Trois fac-similés). — Bernard Shillman. The Jewish cemetery at Ballybough in Dublin (intéressant pour l'histoire des familles juives en Irlande au XVIIIe siècle. Documents provenant des archives de la synagogue espagnole et portugaise de Bevis Marks à Londres, 1746-1748. M. Lucien Wolf ajoute une Note sur l'histoire de la communauté juive de Dublin depuis 1660 ; elle était composée de « Marranos » portugais). — Miss Beth Zion Lask. Amy Levy (Amy Levy, 1861-1889, est l'auteur de poèmes et de romans appréciés). — Marcus Lipton. Francis Francia, the Jacobite Jew (expose le procès intenté en 1717 à ce Francia, inculpé de trahir l'Angleterre au profit du Vieux prétendant. Il fut acquitté par le jury. En appendice, une note de M. Lucien Wolf sur la parenté de Francia et un tableau généalogique de sa famille). — Cecil Roth. Leone da Modena and England (signale les relations que ce juif italien, un des hébraïsants les plus réputés de son temps, eut

Digitized by Google

avec des savants anglais au temps de Jacques Ier). = Articles nécrologiques : Nina Salaman, 1877-1925, par Herbert M. Lœwe ; Sir Isidore Spielmann, 1854-1925, par Ephraim Levine ; Israël Abrahams, 1858-1925, par C. G. Montefiore ; Henry Straus Quixano Henriques, 1866-1925, par Lucien Wolf (Henriquez est l'auteur du livre *The Jews and the english law*) ; Israël Zangwill, 1864-1926, par Lucien Wolf (Zwangwill est le romancier bien connu en France).

Danemark

Historisk Tidsskrift, udgivet af den danske historiske Forening. 1928, 9e série, t. VI, fasc. 1. — Kr. Erslev. Dronning Tyre og Danevirke (le surnom de « Danebod (bienfaitrice des Danois) » fit attribuer à la reine Tyre, qui vivait vers 930, la construction du Danewerk, exécutée par Godfred vers 800). — Poul Nörlund. De ældste Vidnesbyrd om Skyldtaxationen (Le plus ancien témoignage de *terra in censu*, qui est le Livre des Donations de Soro, xiie et xiiie siècles). — K. C. Rockstroh. Den store Landbokkommission og de militære Kollegier, 1786-1788 (étude sur la grande Commission agraire et les Collèges militaires). — C. Klitgaard. Baun og Vidiebrand (signaux de feu et feux d'osier pour donner l'alarme). — Olav Bergersen. Gensvar : det nye norske Verk om Tordenskiold (Réplique au général A. P. Tuxen, auteur d'un livre récent paru en Norvège, et en norvégien, sur l'amiral Tordenskiold). É. L.

Italie

Rendiconti della R. Accademia nazionale dei Lincei (classe des sciences morales, historiques et philologiques, 6e série, vol. IV, fasc. 5-6, mai-juin 1928). — R. Sabbadini. L'ortografia latina di Vittorino da Feltre e la scuola Padovana. — G. Furlani. L'Εγχειρίδιον di Giacomo d'Edessa nel testo siriaco (texte et traduction en italien). — G. Gabrieli. Fra Tommaso Campanella e i Lincei della prima Accademia (histoire de Campanella et de son groupe littéraire. A la suite, V. Rossi publie des notes de Scioppio sur sa vie et ses voyages, depuis 1576, année de sa naissance, jusqu'en 1618. Ces notes sont en latin). — P. Bonfante. Un' influenza orientale nel diritto romano (sur la condition juridique des eunuques). — F. Castaldi. Il concetto della ricchezza in Epicuro. — L. Losacco. La dialettica del Cusano (il s'agit de Nicolas de Cuse, élève des « Frères de la Vie commune » à Deventer). — V. Pisani. Miscellanea etimologica. — A. Sogliano. Notice nécrologique sur Giulio de Petra (savant archéologue qui, en 1875, réussit à déchiffrer des tablettes de cire trouvées à Pompéi ; elles étaient réduites presque à l'état de charbon. Il est mort le 22 juillet 1925 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans).

Norvège

Historisk Tidsskrift, utgitt av den norske historiske Forening. T. XXVIII, 5e série, t. VII, fasc. 3. — Arne Rygh. Slaget ved Stiklestad (étude topographique sur la bataille de Stiklestad, 1030 ; les récits des sagas et en particulier celui de Snorre ne s'accordent pas avec la topographie du champ de bataille). — Halvdan Koht. Gonge-Rolvs Drikkehorn? (le prétendu cor de chasse de Rollon, conservé au Museo Nazionale de Florence, est probablement un travail islandais de la fin du xiiie siècle). — Johan Schreiner. Viken og Norges Samling (la province de Viken Norvège et sa réunion à la Norvège). — Asgaut Steinnes. Mynt-Rekning p.

Digitized by Google

13-hundradtalet (les comptes monétaires au XIVe siècle en Norvège). — Halvdan KOHT. Var herr Tidike « Wüstenacker » tysker? (le seigneur Tidike Wüstenacker, qui vivait vers 1400, était-il Allemand?). — Edv. BULL. En svensk spion-innberetning fra Norge (rapport d'un espion suédois en Norvège en 1665). — S. HASUND Abud iardhar (les terres soumises à l'impôt dit de compensation vers 1300). — Helge REFSUM. Snorre som folkelesning på Romerike (la Saga de Snorre, lecture populaire en Norvège au XVIIIe siècle). É. L.

ORIENT BYZANTIN

Annuaire de la Société des Études byzantines (Ἐπετηρὶς ἑταιρείας Βυζαντινῶν σπουδῶν. Athènes, IV, 1927). — ATHENAGORAS. L'institution des syncelles dans le patriarcat œcuménique (origine, fonctions, place dans la hiérarchie, évolution de ces dignitaires). — PASCHALIS. Inscriptions médiévales et modernes de l'île d'Andros. — COUCOULÈS. Sur quelques vêtements byzantins. — CHARITAKIS. Catalogue des manuscrits datés de la bibliothèque patriarcale du Caire (dont un de 968). — GOUDAS. Documents byzantins sur le monastère de Vatopédi (chrysobulles des XIIIe et XIVe siècles confirmant les biens et privilèges, chrysobulle d'Étienne Douschan « basileus » datée de 1348). — A. PAPADOPOULOS. Kairos (ce nom fut donné au référendaire du patriarche qui venait avertir l'empereur que le moment était venu de se rendre à Sainte-Sophie en prononçant ce seul mot : Kairos). — MURATI. Hunyade et le siège de Belgrade par Mahomet II en 1456 (d'après des documents hongrois). — Christophoros KTENAS. Chrysobulles des XIVe et XVe siècles en faveur du monastère de Dochiariou au mont Athos. — SOTIRIOU. Monuments byzantins de Thessalie du XIIIe et du XIVe siècle (intérêt présenté par une porte en bois sculpté datée de 1305). — TIPALDO. Armoiries franques de Chalcis. = V, 1928. COUCOULÈS. Noms et espèces de pains à l'époque byzantine (curieuse étude sur les raffinements de la boulangerie de Constantinople). — POULITSAS. Inscriptions commémoratives de l'Épire septentrionale. — Christophoros KTENAS. Documents patriarcaux concernant le monastère de Dochiariou au mont Athos. — MYSTAKIDES. Les Lascaris, 1400-1869 (étude complète sur une famille illustre, pour laquelle ont été utilisés les manuscrits inédits de Martin Crusius ; renseignements sur les rapports de ce savant avec les Grecs). — ATHÉNAGORAS. L'institution des syncelles dans le patriarcat œcuménique ; suite (sur le titre de protosyncelle). — SARAPHI-PITZIPIOS. Questions nautiques byzantines (restitution de la poupe du dromon dessiné par le roi de Castille Alphonse X). — ZAKYTHINOS. Michel Maroullos Tarchaniotis (curieuse biographie d'un Grec réfugié en Italie, auteur de poésies latines, mort en 1500). — ÉVANGÉLIDÈS. Les patriarches d'Alexandrie Parthénios, Théophile et Hierothée (1788-1844). — MYSTAKIDES. Les Rhallis, 1350-1820 (histoire de cette famille d'après un manuscrit de Martin Crusius pour l'époque antérieure au XVIIe siècle). — PAPADOPOULOS. Camellaukion (coiffure byzantine, origine de la tiare papale. L'auteur rejette l'étymologie de καμηλος, chameau, admise couramment ; le mot vient du latin *camellaucium* et dérive de *camella*, petite coupe). L. B.

Byzantion. T. III, 1926, fasc. 1. — P. COLLINET. Les preuves directes de l'enseignement de Beyrouth sur la codification de Justinien (se trouvent dans certains passages des scolies des Basiliques). — IORGA. Médaillons d'histoire littéraire byzantine : Photius. — MEYERHOFF. Les versions syriaques et arabes des écrits de

Digitized by Google

Galien (histoire de la transmission de la science hellénique aux Arabes, montre que la traduction de livres grecs en syriaque a commencé dès le IVe siècle). — Ternousov. Études sur Malalas (relève ses tendances monophysites). — L. Bréhier. Notes sur l'histoire de l'enseignement supérieur à Constantinople (comment se pose le problème. La fondation de Théodose II). — Valdenberg. Nikoulitza et les historiens byzantins contemporains (auteur d'un traité politique destiné probablement à Michel VII, 1071-1078; vues curieuses sur la politique financière). — P. Graindor. Constantin et le dadouque Nicagoras (réfute l'idée d'une mission religieuse en Égypte dont Constantin aurait chargé ce prêtre des mystères d'Éleusis, qui visita les tombeaux des rois à Thèbes en 326 avec l'autorisation de l'empereur). — J. Zeiller. Les premiers siècles chrétiens en Thrace, en Macédoine, en Grèce et à Constantinople. — B. Leib. Rome vue de Byzance au XIe siècle. — Vasiliev. La guerre de Cent ans et Jeanne d'Arc dans la tradition byzantine (témoignage de Bertrandon de La Broquière sur l'intérêt que Jeanne d'Arc excitait à Constantinople. Passage assez vague et plein d'erreurs de Laonicos Chalcondyle sur la France et la guerre de Cent ans). — G. Rouillard. Les archives de Lavra. Mission Millet (textes inédits du IXe au XVIIIe siècle, beaucoup émanant de la chancellerie byzantine). — Guilland. Poésies inédites de Théodore Métochite (à Nicéphore Grégoras pour l'encourager dans ses études et lui léguer ses livres; éloges funèbres de l'impératrice Irène morte en 1317, de Michel Paléologue, fils d'Andronic II, du César Jean Paléologue). — H. Grégoire. Notes sur Anne Comnène (démontre la vérité du récit d'un combat naval, inconnu des chroniqueurs occidentaux, et qui suivit le débarquement de Bohémond à Valona; le chef croisé désigné comme ὁ κόμης Περιβέντζης n'est pas, comme on l'a cru, le comte de Provence, mais Richard, comte du Principat; première mention dans ce texte de l'arbalète, τζάγγρα, déformation du mot français *cancre*, par lequel elle est désignée dans la langue populaire). = Fasc. 2. A. Abel. Étude sur l'inscription d'Abercius. — Meyerhof. La version arabe d'un traité perdu de Galien. L. B.

Neoshellenomnemon (*Reliquiae*, de Sp. Lambros). T. XXI, nos 2-3, 30 septembre 1927. — Examen de l'histoire grecque (précis très bien composé et très commode qui comprend l'histoire de l'antiquité, la période byzantine, la période turque, l'époque moderne jusqu'en 1912). — Lettres tirées du « Vindob. phil. gr. » 342; suite (lettres du moine Bardas à divers fonctionnaires). — Documents de l'Archivio di Stato à Venise (lettres datées de 1305, 1318, 1325, adressées au gouvernement vénitien par les chefs de la Compagnie Catalane; à noter une lettre de Jean XXII pour détourner Venise de l'alliance avec les Catalans). — Moschopolis et la famille Sinas (histoire d'un village macédonien à l'époque moderne). — Découvertes dans les bibliothèques et archives (au sujet de la colonie grecque de Vienne au début du XIXe siècle). — La domination vénitienne dans le Péloponèse; suite (analyse de documents vénitiens du XVIIe siècle). — Explorations dans le Péloponèse (notes de voyage). — Les Francs dans le Péloponèse (histoire de la principauté de Morée). — Les princes du Péloponèse (princes francs et despotes byzantins des XIVe et XVe siècles). = No 4, 31 décembre 1927. Pages de l'histoire de Janina (origines médiévales; étude sur Ali-pacha). — La domination vénitienne dans le Péloponèse; suite. — Prophéties des sages païens (sur le Messie, d'après un manuscrit de Madrid du XVe siècle; en rapport avec la figuration de ces sages dans les églises). — La colonie grecque de Vienne, fin du XVIIIe-début du XIXe siècle;

Digitized by Google

suite (curieuses démarches faites en 1797 par la Porte pour obtenir la suppression d'une gazette grecque de Vienne). — Un hôtel des Monnaies du Péloponèse (à l'époque de la domination franque). — Le château de Géraki (souvenirs de la domination franque). — Mistra, la Sparte médiévale (résumé de son histoire).

L. B.

Pays-Bas

Tidjschrift voor Geschiedenis. 1929, nº 1. — G. de Boer. De val von het ministerie Thorbecke en de Aprilbeweging (la chute du ministère Thorbecke et le mouvement d'avril). — J.-H. Gosses. Friesche jubileumlitteraturr (étude de plusieurs ouvrages sur l'histoire de la Frise, parus en 1927). — J. C. van Slee. De auteur van Krinke Kesmes (Hendrik Smeeks, chirurgien à Zwolle, a publié, en 1708, *Krinke Kesmes*, qu'on a parfois considéré comme un prototype du *Robinson Crusoé*, paru en 1719). — J. Z. Kannegieter. Magistraatsbestelling te Amsterdam in de tweede helft der achttiende eeuw. É. L.

Pologne

Archeion (revue des archives publiée par l'Administration générale des archives d'État sous la direction de Stanislas Ptaszycki. A Varsovie et Paris, chez Gebethner et Wolff, 1928, in-8º, III-191 p.). — St. Ptaszycki. Archivum-Archeion (considérations étymologiques et historiques sur ce mot). — J. Siemieński. Roztrząsania terminologiczne (discussions terminologiques sur le mot « archives »). — P. Bronisław. Nieco o brakowaniu akt (sur le triage des actes). — W. Budka. Pierwsze zastosowanie (le plus ancien emploi du calendrier Grégorien dans les actes de justice de l'ancien Palatinat de Cracovie. Conformément à la bulle, en général, au 4 novembre 1582 succéda le 15 novembre ; il y eut cependant quelques jours de retard dans plusieurs greffes). — J. Karwasińska. Rachunki zup solnych (les comptes des salines du XIVe et du XVe siècle aux archives du trésorier du royaume à Cracovie). — A. Bachulski. Archiwa Belgijskie (les archives de la Belgique). — W. Suchodolski. Organizacja archiwów w Rosji Sowieckiej (les archives dans l'U. R. S. S. sont centralisées par le Centrarkhiv, à la tête duquel est un comité composé du directeur général et des directeurs particuliers des deux sections, générale et scientifique : « La situation matérielle des employés en province est médiocre : les traitements descendent par endroits jusqu'à 8 roubles 10 kopeks par mois... On s'étonne d'avoir à constater que le grand historien russe E. Tarle, dans son discours au Congrès d'Oslo sur son voyage scientifique en France, ait parlé avec emphase de la misère inouïe des archivistes français, « hommes souvent d'une science historique éminente et qui reçoivent à peine cent roubles par mois »). — K. Kaczmarczyk. Literatura archiwalna odrodzonej Polski (Revue des travaux concernant les archives de la Pologne restaurée, 1918-1926). É. L.

Roumanie

Académie roumaine. Bulletin de la section historique. T. XIV (Bucarest, 1928). — Hippolyte Delehaye. Les martyrs Épictète et Astion (corrige dans la liste des saints d'Epternach la première ligne où sont mentionnés à la date du 23 mai les saints Épictète et Apton, marqués en Espagne ; le mot *Spanis* à été, dans d'autres textes, transformé en *Almerida*, qui est la ville espagnole de Mérida. Mais *Almerida*

Digitized by Google

est à son tour une déformation d'Halmyris, ville où les deux saints ont subi le martyre). — N. Iorga. Livres populaires dans le Sud-Est de l'Europe et surtout chez les Roumains ; quatre conférences données en Sorbonne (très intéressant pour l'histoire littéraire et la diffusion des romans français du Moyen Age). — S. Salaville. Deux manuscrits du Περὶ τῆς ἐν Χριστῷ ὡῆς de Nicolas Cabasilas (avec six planches de fac-similés).

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS[1]

Alexandre (Arsène). La vie agricole dans la Picardie orientale depuis la guerre. *An. H. écon.*, I, 101.

Allen (J. W.). A history of political thought in the sixteenth century. *J. M. H.*, 1929, 120.

— *(P. S.* et *H. M.).* Letters of Richard Fox, 1486-1527. *T.*, n° 1417 (importante publication. Fox est un contemporain d'Érasme, humaniste et homme d'État, employé aux négociations pour l'Intercursus Magnus).

Amann (E.). L'Église des premiers siècles. *Pol.*, 1929, 44.

Ashby (Thomas). Some italian scenes and festivals. *T.*, n° 1414.

Audiau (Jean). Les Troubadours et l'Angleterre. Contribution à l'étude des poètes anglais de l'amour au Moyen Age. *A. M.*, 1928, 455.

Autran (C.). Sumérien et indo-européen. L'aspect morphologique de la question. *R. B. P. H.*, 1929, 1501.

Baasch (Ernst). Holländische Wirtschaftsgeschichte. *T. G.*, 1929 (important c.-r. par J. G. Van Dillen).

Badolle (Maurice). L'abbé Jean-Jacques Barthélemy, 1716-1795, et l'hellénisme en France dans la seconde moitié du XVIIIe s. *A. M.*, 1928, 457.

Baker (G. P.). Sulla the Fortunate. *R. ét. anc.*, 1929, 94.

Bapst (Edmond). Un château d'Alsace : le Reichenberg. *R. H. dipl.*, 1929, 106.

Barbiani (Wilma). La dominazione veneta a Ravenna. *A. V.*, 1928, 298 (utilise beaucoup de documents inédits pour l'histoire diplomatique et militaire).

Barrett (E. Boyd). The Jesuit enigma. *T.*, n° 1414 (remarquable étude sur la vie intérieure des Jésuites par un homme qui a fait partie de l'Ordre pendant vingt années et qui s'efforce d'en parler sans parti pris).

Basserre (Madeleine). Le Cantal ; économie agricole et pastorale. *An. H. écon.*, I, 135.

Battaglia (Felice). Marsilio da Padova e la filosofia politica del Medio evo. *A. V.*, 1929, 293.

Benedeit. The anglo-norman voyage of St Brendan ; a poem of the early XIIth century. With introd. and notes by *E. G. R. Waters. T.*, n° 1411 (remarquable édition) ; — *R. H. Égl.*, 1929, 67 (Edmond Faral : très bon travail).

Bergendoff (Conrad). Olavus Petri and the ecclesiastical transformation in Sweden, 1521-1552. *J. M. H.*, 1929, 122.

Bernard Gui. Manuel de l'Inquisiteur ; publ. et trad. par *G. Mollat. T. G.*, 1929 (important c.-r.).

Bickermann (Joseph). Ten years of bolshevist domination. *T.*, n° 1422 (recueil d'articles de journaux tendant à démontrer que les Juifs ont été non pas les auxiliaires, mais les victimes du bolchevisme).

Bidez (J.), Lebègue (H.), etc. Catalogue

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées :

A. M. = Annales du Midi. — *An. H. écon.* = Annales d'histoire économique et sociale. — *A. st. it.* = Archivio storico italiano. — *A. V.* = Archivio veneto. — *B. H.* = Bulletin hispanique. — *B. inst. belge.* = Bulletin de l'Institut historique belge de Rome. — *H.* = History. — *J. M. H.* = The Journal of modern history. — *J. S.* = Journal des savants. — *M. Fr.* = Mercure de France. — *Pol.* = Polybiblion. — *R. A.* = Revue archéologique. — *R. B. P. H.* = Revue belge de philologie et d'histoire. — *R. C.* = Revue critique d'histoire et de littérature. — *R. É. H.* = Revue des études historiques. — *R. ét. anc.* = Revue des études anciennes. — *R. H. Dipl.* = Revue d'histoire diplomatique. — *R. H. Dr.* = Revue d'histoire du droit. — *R. H. É.* = Revue d'histoire de l'Église de France. — *R. P.* = Revue de Paris. — *T.* = The Times ; literary supplement. — *T. G.* = Tijdschrift voor geschiedenis.

Digitized by Google

des mss. alchimistes grecs. *T.*, 21 mars 1929.

Blok (P. J.). Michiel Adriaantz de Ruyter. *T. G.*, 1929.

Blum (André). Les origines du livre à gravures en France au XVe siècle. *J. S.*, 1929, 16.

Bohatta (Hanns). Einführung in die Buchkunde. *A. st. it.* (utile manuel).

Boll (Franz). Sternglaube u. Sterndeutung, 3e éd. *T.*, n° 1412.

Bonaiuti (Ernesto). Le origini del ascetismo cristiano. *A. st. it.*, n° 328.

— Il misticismo medioevale. *Ibid.*

Bourde de La Rogerie. Les fondations de villes et de bourgs en Bretagne du XIe au XIIIe siècle. *An. H. écon.*, I, 120.

Bourdillon (Miss *A. F. C.*). The order of the Minoresses in England. *H.*, XIII, 370.

Bourrilly (J.) et *Laoust (E.)*. Stèles funéraires marocaines. *R. A.*, 1928, 347.

— *(L.)*. Essai sur l'histoire politique de la commune de Marseille, des origines à la victoire de Charles d'Anjou en 1261. *An. H. écon.*, I, 113.

Bouvat (Lucien). L'Empire mongol. *R. B. P. H.*, 1928, 1607.

Brebner (John Bartlet). New England' outpost : Acadia before the conquest of Canada. *J. M. H.*, 1929, 125 (remarquable).

Brouwers (D. D.). L'administration et les finances du comté de Namur du XIIIe au XVe siècle. *R. H. Dr.*, 1928, 725 (art. de Fr. Ganshof).

Bruchet (Max). Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie. *R. C.*, 1929, 66 (L. Febvre : « livre sérieux, patient, achevé » ; c'est un « monument digne du sujet »).

Bruggeman (Edmond). Les mystiques flamands et le Renouveau catholique français. *Pol.*, 1929, 52 ; *R. H. Égl.*, 1929, 67.

Brun (R.). La ville de Salon au Moyen Age. *An. H. écon.*, I, 117.

Busnelli. Un carteggio inedito di fra Paolo Sarpi con l'ugonotto Francesco Castrino. *A. V.*, 1928, 304.

Butler (E. M.). The tempestuous prince Hermann Pückler-Muskau. *T.*, n° 1413 (très intéressante étude sur ce personnage né en 1785 et mort en 1871).

Byé (Maurice). Le port de Gênes. *An. H. écon.*, I, 94 (compte-rendu de Lucien Febvre).

Cachemaille (J. L. V.). The island of Sark ; publ. par *Laura E. Hall*. *T.*, n° 1417.

Camau (E.). Le règne des princes angevins en Provence. *A. M.*, 1928, 482.

Capart (Jean). Documents pour servir à l'étude de l'art égyptien, t. I. *J. S.*, 1929, 58 (art. de Ch. Boreux).

Carbonelli (G.). Sulle fonti storiche della chimica e dell' alchimia in Italia. *T.*, 21 mars 1929.

Casanova (Eugenio). Archivistica. *A. st. it.*, n° 328 (bon manuel).

Casson (S.). Essays in Ægean archaeology presented to Sir Arthur Evans in honour of his 75th birthday. *R. ét. anc.*, 1929, 69.

Castelnau (Jacques-Thomas de). Le Paris de Louis XIII, 1610-1643. *Pol.*, 1929, 47.

Castro (Eugenio de). Diario da navigação de Pero Lopes de Sousa, 1530-1532. Documentos e mapas. *T.*, n° 1411.

Chabot (Georges). La côtière orientale de la Dombes et l'influence de Lyon. *An. H. écon.*, I, 134.

Chambers (E. K.). Arthur of Britain. *H.*, XIII, 346 (utile étude critique ; mais l'auteur n'a pas fait usage des nombreux articles publiés dans les journaux de la R. Institution de Cornouaille et de la R. Cornwall polytechnic Society, où la légende d'Arthur a fait l'objet de nombreux articles).

Chance (Roger). Until philosophers are kings. A study of the political theory of Plato and Aristotle in relation to the modern State. *T.*, n° 1418.

Chaucer (Geoffrey). Canterbury tales ; publ. par *John Mattheus Manly*. *T.*, 1418 (bonne introduction biographique).

Churchill (Winston S.). The world crisis. The aftermath. *T.*, n° 1414 (remarquable témoignage sur les difficultés que le gouvernement britannique eut à surmonter les quatre années qui ont suivi la Grande Guerre).

Colgrave (Bertram). The life of Bishof Wilfrid by Eddius Stephanus. *H.*, XIII, 348.

Colnaghi (Sir *Dominic Ellis*). A dictionary of Florentine painters XIII^th^XVIIth cent. ; nouv. édit. par *P. G. Konody* et *Selwyn Brinton*. *T.*, n° 1410.

Comte (Auguste). Circulaire aux fidèles. *M. Fr.*, n° 736 (analyse d'un chapitre de ce livre qui est consacré au calendrier positiviste).

Constant (abbé). L'Église de France sous le Consulat et l'Empire, 1800-1814. *Pol.*, 1929, 49.

Costa (Luis Araujo). La civilizacion en peligro. *Pol.*, 1929, 55.

Couderc (Camille). Les cours d'amour et Guida de Rodez. *A. M.*, 1928, 483 (précisions nouvelles sur la biographie de cette poétesse rouergate).

Coulton (G. G.). Five centuries of religion, 1200-1400. *H.*, XIII, 352 (compte-rendu par A. G. Little).

Digitized by Google

Creech Jones. Trade Unionism of to-day. *T.*, n° 1415.

Cros (L.-Jos.-Marie, S. J.). Histoire de Notre-Dame de Lourdes. *Pol.*, 1929, 32.

Cruppi (Jean). Le Père Ange, duc de Joyeuse, maréchal de France et capucin. *R. H. É.*, 1929, 82.

Curtis (Lewis Perry). The politicks of Laurence Sterne. *T.*, n° 1417.

Davidsohn (Robert). Blüte und Niedergang der Florentiner Tuchindustrie. *A. st. it.*, n° 328.

Debongnie (Pierre). Jean Mombaer de Bruxelles, abbé de Livry. *R. H. Égl.*, 1929, 63.

Deck (Suzanne). La ville d'Eu ; son histoire, ses institutions, 1141-1475. *An. H. écon.*, I, 119.

Dedieu (abbé *J.*). L'instabilité du protestantisme. *R. H. É.*, 1929, 83.

Dessertaux (F.). Études sur la formation historique de la « capitis deminutio » ; t. III : La « capitis deminutio » dans le droit byzantin. *R. H. Dr.*, 1928, 696 (ouvrage qui a une haute valeur d'enseignement. Elle s'impose à l'examen des juristes).

Dessubré (M.). Bibliographie de l'ordre des Templiers. *Pol.*, 1929, 59.

Dillay (Madeleine). Les chartes de franchise du Poitou. *An. H. écon.*, I, 108.

Drews (Arthur). Das Markus-Evangelium als Zeugnis gegen die Geschichtlichkeit Jesu. *M. Fr.*, n° 739 (l'auteur a fortement ébranlé la thèse de l'historicité de Jésus).

Dubruel (le P. *Marc*, S. J.). La nonciature de France pendant la guerre de la régale, 1674-1694. *R. H. É.*, 1929, 75 (étude détaillée d'après les archives romaines).

Duhn (Friedrich von). Italische Gräberkunde. *R. ét. anc.*, 1929, 92 (ouvrage indigeste, mais plein d'utiles renseignements).

Duprat (G.-L.). Les contraintes sociales dans les castes hindoues. *An. H. écon.*, I, 157.

Durengues (A.). Le livre de saint Phébade contre les Ariens. *R. H. É.*, 1929, 74.

Eckhart (Fr.). Introduction à l'histoire hongroise. *R. B. P. H.*, 1928, 1603.

Emerson (Rupert). State and sovereignty in modern Germany. *T.*, n° 1418 (excellente étude de l'Allemagne depuis le Grand Frédéric, vue par un légiste américain).

Érasme. Opus epistolarum D. Erasmi Roterodami ; édit. *P. S.* et *H. M. Allen*, t. VII, 1527-1528. *T.*, n° 1412.

Falce (Antonio). Bonifacio di Canossa, padre di Matilda. *A. st. it.*, n° 328.

Faucher (Daniel). Plaines et bassins du Rhône moyen entre Bas-Dauphiné et Provence. *A. M.*, 1928, 459 (très important).

Fay (Sidney Bradshaw). The origins of the world war. *J. M. H.*, 1929, 113 (plus sévère pour Berchtold que pour Bethmann-Holweg qui, d'après lui, essaya d'empêcher la guerre).

Ferradou (A.). Le rachat des droits féodaux dans la Gironde, 1790-1793. *An. H. écon.*, I, 138.

Ferrara (Orestes). Machiavel ; trad. par Francis de Miomandre. *M. Fr.*, n° 737 (remarquable).

Figner (Vera). Memoirs of a revolutionist. *T.*, n° 1414 (Vera fit partie du groupe terroriste chargé d'assassiner l'empereur Alexandre II. Déportée en Sibérie, elle raconte le martyre qu'elle y subit pendant vingt ans).

Fischer (Eugen). Die kritischen 39 Tage von Sarajewo bis zum Weltbrand. *J. M. H.*, 1929, 112.

Flipo (Vincent). La cathédrale de Dijon. *M. Fr.*, n° 736.

Foresti (Arnaldo). Aneddoti della vita di Francesco Petrarca. *A. V.*, 1928, 297 (intéressant recueil de menus articles).

Friedländer (Ina). Die päpstlichen Legaten in Deutchland und Italien, 1181-1198. *A. st. it.*, n° 328.

— *(Max J.).* Hugo van der Goes. *T. G.*, 1929.

Friis (Astrid). Alderman Cockayne's project and cloth trade. *R. C.*, 1929, 69 (travail fort estimable sur le monopole des *Merchant adventurers*, combattu par Jacques Ier).

Funck-Brentano (Franz). L'Ancien régime. *R. H. É.*, 1929, 84 (livre habile, trop facile et superficiel).

Gage (Thomas). The English american ; a new survey of the West Indies, 1648 ; nouv. édit. par *A. P. Newton. T.*, n° 1411.

Ganshof (François-L.). Note sur la compétence des cours féodales en France. *A. M.*, 1928, 485.

Gardiner (Rolff) et *Rocholl (H.).* Britain and Germany. *T.*, n° 1414 (recueil d'articles où des auteurs anglais et allemands exposent alternativement leurs idées sur les principaux problèmes intéressant leur pays).

Gardner (Percy). The principles of christian art. *T.*, n° 1410.

Geer (Walter). Napoleon and his family ; the story of a Corsican clan, t. II. *J. M. H.*, 1929, 129 (peu original et peu sûr).

George (André). L'Oratoire. *R. P.*, 1929, n° 5 (insuffisant).

Gillet (Louis). La peinture française. Moyen Age et Renaissance. *R. C.*, 1929, 88.

Girault (abbé *Ch.*). La vente des biens du

Digitized by Google

chapitre cathédral de Saint-Julien du Mans. *An. H. écon.*, I, 137.

Glorieux (P.). Notices sur quelques théologiens de Paris de la fin du XIIIe siècle. *R. H. É.*, 1929, 85.

Göbel (Heinrich). Wandteppiche. 2e partie : Die Romanischen Länder. *R. B. P. H.*, 1928, 1663 (remarquable ; l'illustration rendra les plus grands services).

Gockel (Anton). Die Landwirtschaft in den Präerieprovinzen West-Kanadas. *An. H. écon.*, I, 103.

Goguel (Maurice). Au seuil de l'Évangile. *M. Fr.*, n° 739 (élégant travail d'exégèse « dont les conclusions sont de tout repos »).

Goldsmith (Margaret). Frederick the Great. *T.*, n° 1413 (brillante étude sur le caractère de ce prince).

Gómez de Baquero (E.). Pirandello y C^ia. *B. H.*, 1929, 85 (art. à lire de C. Pitollet).

Gosses (J. H.) et *Japikse (N.)*. Handboek tot de Staatkundige geschiedenis van Nederland, 2e édit. *T. G.*, 1929.

Gougaud (dom *Louis*). Ermites et reclus. *R. H. É.*, 1929, 87.

Grundmann (H.). Die Papstprophetien des Mittelalters. *A. st. it.*, n° 328.

Guerrini (Edgardo). Venezia e la Palestina. *A. V.*, 1928, 313 (la partie la plus originale est celle qui expose l'action de la République en faveur de la custodie franciscaine en Terre-Sainte).

Guest (L. Haden). The new British empire. *T.*, n° 1418.

Guy-Grand (Georges). La renaissance religieuse. *R. C.*, 1920, 91 (intéressant recueil d'articles par quinze auteurs différents sur la renaissance religieuse au XXe siècle).

Hadi Hasan. Persian navigation. *T.*, n° 1412 (compilation qui n'apprend rien de bien nouveau).

Haldane (*Richard Burdon*, Lord). An autobiography. *T.*, n° 1412.

Halkin (Léon E.). L'élection du prince-évêque de Liége, Érard de La Marck. *B. inst. belge*, fasc. 8, 342 (montre l'action de la France dans cette élection en 1505).

— Comment Érard de La Marck devint cardinal. *Ibid.*

Hallays (André). Le Val-de-Grâce et Port-Royal. *M. Fr.*, n° 739.

Handelingen van de Commissie voor Toponymie en dialectologie. *T. G.*, 1929.

Hanotaux (Gabriel). La Provence niçoise. *M. Fr.*, n° 738.

Harrop (A. J.). England and New Zealand. *H.*, XIII, 367.

Heck (Philipp). Die Standesgliederung der Sachsen im frühen Mittelalter. *R. B. P. H.*, 1929, 1596.

Hecker (J. F.). La religion au pays des Soviets. *R. C.*, 1929, 93 (bonne étude sur la religion des Russes indigènes ; on espère que les écoles théologiques, restaurées à l'aide d'évêques américains ou américanisés tels que Hecker lui-même, réussiront à concilier toutes les sectes en un christianisme élargi).

Histoire de la Belgique contemporaine, 1830-1914, t. I. *R. B. P. H.*, 1928, 1635 (très bonne mise au point par quatre éminents collaborateurs).

Holmes (Ruth E. V.). Bibliographical and historical description of the rarest books in the Oliveira Lima collection at the catholic University of America. *B. H.*, 1929, 84.

Holmgard (E. J.). Abul Qasim al Iraqi. Book of knowledge concerning the cultivation of Gold. *T.*, 21 mars 1929.

Jackson (A. V. Williams). Zoroastrian studies. *T.*, n° 1417 (important).

Jacoby (V.). Die Fragmente der griechischen Historiker, 2e partie. *R. B. P. H.*, 1929, 1514.

Jenkins (James T.). The herring and the herring fisheries. *An. H. écon.*, I, 127.

Jouguet (Pierre). Macedonian imperialism and the hellenization of the East. *T.*, n° 1412 (remarquable).

Kehr (Paul). Das Papsttum und die Königreiche Navarra und Aragon zur Mitte des XII Jahrh. *A. st. it.*, n° 328.

— Papsturkunden in Spanien. *A. M.*, 1928, 488.

Kiewiet (C. W. de). British colonial policy and the South African republics, 1848-1872. *T.*, n° 1418.

Knorringa (H.). Emporos. Data on trade and trader in greek literature from Homer to Aristotle. *R. B. P. H.*, 1928, 1587.

Langlois (colonel). L'Amérique précolombienne et la conquête européenne. *R. C.*, 1929, 65 (beaucoup de confusion ; bibliographie insuffisante).

Laprade (William Thomas). British history for American students. *J. M. H.*, 1929, 104.

Lasocki (comte *Sigismond*). Un diplomate polonais au congrès d'Arras en 1435. *R. H. dipl.*, 1929, 100.

Lavedan. Histoire de l'architecture urbaine. Antiquité, Moyen Age. *An. H. écon.*, I, 106.

Lebon (André). La pacification de Madagascar, 1896-1898. *An. H. écon.*, I, 160 (beaucoup d'utiles documents).

Le Bras (G.). La doctrine du mariage chez les théologiens et les canonistes depuis l'an mille. *R. H. Dr.*, 1928, 711 (Gênes-

Digitized by Google

tal : « livre à méditer et répertoire à consulter »).

Lebreton (J.). La vie chrétienne au 1er siècle de l'Église. *R. ét. anc.*, 1929, 101.

Lederer (Emma). Comment la classe des ouvriers d'industrie s'est formée en Hongrie. *An. H. écon.*, I, 157 (étude en hongrois).

Lefebvre (Georges). Les recherches relatives à la répartition de la propriété et de l'exploitation foncière à la fin de l'Ancien régime. *An. H. écon.*, I, 100.

Lemaître (Henri). Géographie historique des établissements de l'ordre de Saint-François en Aquitaine du XIIIe au XIXe s. *A. M.*, 1928, 489.

Lévy (Isidore). La légende de Pythagore, de Grèce en Palestine. *R. ét. anc.*, 1929, 65 (thèse contestable en plusieurs endroits, mais très importante pour l'histoire des religions).

Lexa (François). La magie dans l'Égypte antique, de l'Ancien Empire jusqu'à l'époque copte. *R. ét. anc.*, 1929, 68 (important recueil de documents).

Liman von Sanders (General). Five years in Turkey ; trad. par le colonel *Carl Reichmann*. *J. M. H.*, 1929, 132.

Lunt (W. E.). History of England. *J. M. H.*, 1929, 110.

Luzio. Fra Paolo Sarpi. *A. V.*, 1928, 304.

Mackinnon (James). Luther and the Reformation, vol. III. *T.*, n° 1413.

Magne (Émile). Nicolas Poussin, premier peintre du roi. *R. C.*, 1929, 90 (documents sur la vie de Poussin, non sur ses œuvres).

Maillet-Guy (abbé). Les commanderies de l'ordre de Saint-Antoine en Dauphiné. *R. H. Égl.*, 1929, 87.

Mair (A. W.). Oppian, Colluthus and Tryphiodorus. *T.*, n° 1413 (remarquable traduction de trois traités sur la chasse et la pêche dans la Grèce ancienne).

Malter (Henry). The treatise Ta'anit of the Babylonian Talmud ; édit., trad. et comm. *T.*, n° 1414.

Maranini (Giuseppe). La costituzione di Venezia, dalle origini alla serrata del Maggior Consiglio. *A. V.*, 1928, 285.

Marco Polo. Il Milione ; prima edizione integrale a cura di *L. F. Benedetto*. *J. S.*, 1929, 42 (P. Pelliot : cette édition n'est pas encore définitive ; mais elle contient des chapitres nouveaux ; un entre autres qui atteste l'existence, près de Fou-tchéou du Foukien, d'une importante communauté manichéenne ; elle comptait alors en Chine six cent mille familles).

Martel (René). La Pologne et Nous. Les légendes et l'histoire. *R. P.*, 1929, n° 5.

Martène (dom). Histoire de la Congrégation de Saint-Maur ; publ. par dom *G. Charvin* ; t. I : 1612-1630. *R. H. É.*, 1929, 88.

Martin (A.-G.-P.). Quatre siècles d'histoire marocaine. Le Maroc et l'Europe. *R. C.*, 1929, 78 (utilise beaucoup de documents nouveaux).

Martineau (Alfred). Correspondance du Conseil supérieur de Pondichéry et de la Compagnie ; t. V : 1757-1759. *T.*, n° 1418 (important).

Mary (André). Le roman de la Rose : La loge de Feuillage. *R. C.*, 1929, 55 (Jeanroy : habile rajeunissement de textes trop souvent prolixes).

Mathiez (Albert). La vie chère et le mouvement social sous la Terreur. *An. H. écon.*, I, 141.

McCallum (Elizabeth P.). The nationalist crusade in Syria. *T.*, n° 1412.

McComb (Arthur). Agnolo Bronzino ; his life and works. *T.*, n° 1410.

Miller (N.). The child in primitive society. *T.*, n° 1412.

Minnigerode (Meade). Jefferson, friend of France, 1793. *T.*, n° 1415.

Mitis (Freiherr *von*). Das Leben des Kronprinzen Rudolfs. *T.*, n° 1414 (portrait remarquable ; mais le drame de Meyerling reste inexpliqué).

Moberly (Henry John). When fur was king. *T.*, n° 1415 (Moberly est mort en 1928, âgé de quatre-vingt-treize ans ; il était entré en 1854 au service de la Cie de la baie d'Hudson pour le commerce des fourrures. Son récit, très intéressant, vient d'être refait par William B. Cameron).

Moffatt (the) New Testament commentary : John, by *G. H. C. Macgregor* ; Paul, by Rev. *J. Hugh Michael*. *T.*, n° 1411.

Montandon (Georges). L'ologénèse humaine. *R. P.*, 1929, n° 5 (étude d'ensemble sur l'origine de l'homme et sur l'appartion des différentes races humaines).

Moore (Olin H.). The young king Henry Plantagenet, 1155-1183. *A. M.*, 1928, 491.

Morgan (J. de). La préhistoire orientale. 3 vol. *R. ét. anc.*, 1929, 73.

Mortier (Alfred). Machiavel. Pages choisies. *M. Fr.*, n° 737.

Mowat (R. B.). The life of Lord Pauncefote. *T.*, n° 1410.

Murray (Gilbert). The ordeal of this generation. *T.*, 21 mars 1929 (remarquable étude d'un pacifiste de grande intelligence).

Myers (E. M.), Blécourt (A.-S. de), Bodenstein (H. D. J.). Cornelii van Bijnkershoek Observationes tumultuariae, t. I. *T. G.*, 1929.

Digitized by Google

Native (the) tribes of South-West Africa. *T.*, n° 1411.

Nève (J.). Gand sous la domination française, 1792-1814. *R. B. P. H.*, 1928, 1628 (beaucoup d'érudition).

Newman (Sir *George*). Citizenship and the survival of civilization. *T.*, n° 1418.

Nicolini (Nicola). Il consolato generale Veneto nel regno di Napoli, 1257-1495. *A. st. it.*, n° 328.

Nourrisson (Paul). Histoire des congrégations religieuses en France depuis 1789. *R. H. É.*, 1929, 90.

O'Connor (T. P.). Memoirs of an old Parliamentarian. *T.*, n° 1418 (donne une idée originale du parti parnelliste).

Orcutt (William Dana). Master makers of the book. Being a consecutive story of the book from a century before the invention of printing through the era of the Doves Press. *T.*, n° 1414.

Ottokar. Le città francesi nel medio evo. *An. H. écon.*, I, 111.

Pagès (Georges). La monarchie d'ancien régime en France. *R. C.*, 73 (très remarquable esquisse).

Pavanello (Giuseppe). S. Marco nella leggenda e nella storia. *A. V.*, 1928, 311.

Pecchiai (Pio). Manuale pratico per gli archivisti delle pubbliche amministrazioni e degli archivi notarili. *A. st. it.*, n° 328.

Pekar (Josef). Jean Zizka et son époque. *An. H. écon.*, I, 150 (ouvrage en tchèque ; analyse par V. Černy).

Perceval (Émile de). Le vicomte Lainé et la vie parlementaire au temps de la Restauration. *M. Fr.*, n° 736.

Perrin (Edmond). Catalogue des chartes de franchises de la Lorraine antérieures à 1350. *R. H. Dr.*, 1928, 727 ; *An. H. écon.*, I, 108.

— La bourgeoisie dauphinoise d'après les chartes de franchises. *An. H. écon.*, I, 122.

— Le droit des bourgeois et l'immigration rurale à Metz au XIIIe siècle. *Ibid.*, 123.

Petit (A.). Coliberti ou culvert ; essai d'interprétation des textes qui les concernent, X^e^-XIe siècles. *A. M.*, 1928, 493.

Philby (J. B.). Arabia of the Wahabis. *T.*, n° 1415.

Pilon (Edmond). La vie de famille au XVIIIe siècle. *M. Fr.*, n° 736.

Pinet (Marie-Josèphe). Christine de Pisan, 1364-1430 ; étude biographique et littéraire. *R. C.*, 1929, 58 (quelques utiles résultats, mais la forme est trop négligée et l'étude des sources insuffisante).

Pirenne (Henri). Les villes du Moyen Age. *An. H. écon.*, I, 104.

Powley (E. B.). The english navy in the revolution of 1688. *T. G.*, 1929 (important compte-rendu).

Praschniker (C.). Parthenonstudien. *J. S.*, 1929, 22 (travail extrêmement minutieux et d'un grand intérêt archéologique).

Previté-Orton (C. W.). The *Defensor pacis* of Marsilius of Padua. *T.*, n° 1410 (édition remarquable).

Proudhon (P. J.). La création de l'ordre dans l'humanité ; édit. *Bouglé* et *Cuvillier. An. H. écon.*, I, 128 (compte-rendu par L. Febvre : « livre ambitieux, mais très curieux à relire »).

Quarrell (W. H. et *W. J. C.).* Oxford in 1710 ; from the travels of Zacharias Conrad von Uffenbach. *T.*, n° 1414.

Raby. A history of christian-latin poetry, from the beginnings to the close of the Middle ages. *J. S.*, 1929, 40.

Ralegh (Sir *Walter*). The discoverie of the large and beautiful empire of Guiana ; publ. par *V. T. Harlow. T.*, n° 1414 (l'éditeur s'est fait une idée fausse du caractère de Ralegh).

Rand (Edward Kennard). Founders of the Middle ages. *T.*, n° 1415.

Redlich (Joseph). Emperor Francis Joseph of Austria. *T.*, 21 mars 1929.

Renouvin (Pierre). The immediate origins of the war ; trad. par *Th. C. Hume. J. M. H.*, 1929, 112 (remarquable).

Reynold (Gonzague de). La démocratie et la Suisse. *M. Fr.*, n° 739 (œuvre de très riche substance).

Ribaut (Jean). The whole and true discoverye of Terra Florida. A facsimile reprint of the London edition of 1563. *J. S.*, 1929, 42 (bonne édition avec des notes par H. M. Biggar et une biographie de J. Rabaut par Jeannette Thurber Connor).

Rigault (Georges). L'Institut des Frères des écoles chrétiennes. *R. P.*, 1929, n° 5 (donne une place excessive au caractère international de l'Institut et oublie trop le caractère français de l'œuvre).

Rippy (J. Fred.). Latin America in world politics. *T.*, 21 mars 1929.

Robertson (David) et *Wood (Marguerite).* Castle and town. Chapters in the history of the royal burgh of Edinburgh. *T.*, n° 1412.

Robinson (Cyril E.). A history of British progress from the early ages to present day. *J. M. H.*, 1929, 109.

— *(Howard).* A history of Great Britain. *J. M. H.*, 1929, 107.

Rommen (Heinrich). Die Staatslehre des Franz Suarez. *R. H. Dr.*, 1928, 734.

Rosambert (André). La veuve en droit ca-

Digitized by Google

nonique jusqu'au XIVe siècle. *R. H. Dr.*, 1928, 718.

Rouchès (Gabriel). L'architecture italienne, *R. C.*, 1929, 885.

Ruska (J.). Tabula Smaragdina. Ein Beitrag zur Geschichte der hermetischen Literatur. *T.*, 21 mars 1929.

Rutkowski (Jan). Histoire économique de la Pologne avant les partages. *An. H. écon.*, I, 147 (compte-rendu par Marc Bloch).

Rutter (Eldon). The holy cities of Arabia. *T.*, n° 1411.

Sanchez-Albornoz (Claudio). Estampas de la vida en Leon durante el siglo x. *A. M.*, 1928, 494 (précieuse contribution à l'histoire de la civilisation).

Satineau (Maurice). Histoire de la Guadeloupe, 1635-1789. *An. H. écon.*, I, 158.

Saxl (F.). Antike Götter in der Spätrenaissance. *T.*, n° 1412.

Schefer (Christian). La politique coloniale de la monarchie de Juillet. L'Algérie et l'évolution de la colonisation française, 1830-1930. *R. C.*, 1929, 77 (Hauser : livre solidement appuyé sur une documentation de première main).

Schiavitu (la) domestica in Sicilia dopo in Normanni. *An. H. écon.*, I, 91.

Schlesinger (Arthur M.) et *Fox (Dixon Ryan).* A history of American life. *T.*, n° 1417 (on annonce ici les tomes II : The first Americans, 1607-1690, par Th. Jefferson Wertenbaker ; III : Provincial Society, par James Truslow Adams ; VI : The rise of the common man 1830-1850, par Carl Russell Fish, et VIII : The emergence of modern America, 1850-1878, par Allan Nevis).

Schmid (J. J. von). Staatsrechtswettenschap en sociologie. *T. G.*, 1929.

Schneider (H. W.). Making the fascist State. *T.*, n° 1415.

Scott (Temple). Oliver Goldsmith bibliographically and biographically considered. *T.*, n° 1413.

Seabrook (W. B.). The magic island. *T.*, n° 1414 (pendant un long séjour en Haïti, l'auteur a recueilli et il publie de nombreux témoignages sur la survivance des idées et des pratiques de la magie dans cette île en apparence convertie au catholicisme).

Seaver (Henry Latimer). The great revolt in Castile ; a study of the Comunero movement, 1520-1521. *T.*, n° 1410.

Sedgwick (Henry Dwight). Lafayette. *J. M. H.*, 1929, 127 (ce livre serait sans valeur s'il ne contenait d'assez nombreuses lettres de Lafayette).

Seldes (George). The truth behind the News, 1918-1928. *T.*, n° 1414 (œuvre d'un journaliste qui s'est proposé de montrer comment la censure politique a déformé ou même supprimé la vérité).

Selosse (Louis). L'Ile de Serk. *T.*, n° 1417.

Senart (Émile). Les castes dans l'Inde ; nouv. édit. *R. C.*, 1929, 52 (chef-d'œuvre d'un célèbre indianiste).

Shaw of Dunfermline. The trial of Jesus Christ. *T.*, n° 1410.

Shotwell (James T.). War as an instrument of national policy, and its renunciation in the Pact of Paris. *T.*, n° 1417 (il est intéressant de comparer le point de vue auquel se placent l'auteur américain du livre et celui de la préface, qui est l'helléniste anglais bien connu, le prof. Gilbert Murray).

Sikorski (général *L.*). La campagne polono-russe de 1920. *R. P.*, 1929, n° 5.

Silvagni (Umberto). Il cardinale Mazzarini. *A. st. it.*, n° 328 (beaucoup de documents inédits).

Simmer (Hans). Grundzüge der Geopolitik in Anwendung auf Deutschland. *An. H. écon.*, I, 129.

Singer (Dorothea Waley). Catalogue of latin and vernacular alchemical mss. in the British isles. *T.*, 21 mars 1929.

Staffler (Richard). Die Hofnamen im Landgericht Schlanders, Winschgau. *A. st. it.*, n° 328 (nombreuses additions et corrections par Carlo Battisti).

Stein (Sir *Aurel*). Alexander's campaign in the Indian north-west frontier. *J. S.*, 1929, 69 (Sir Aurel a retrouvé la situation exacte du rocher d'Aornos, qui passait pour avoir déjoué les efforts d'Hercule ; il l'a retrouvé à Pir-Sar).

Sterck (J. F. M.). De heilige stede in de geschiedenis van Amsterdam. *T. G.*, 1929.

Stloukal (Karel). La politica papale e la Curia imperiale a Praga alla fine del cinquecento ed al principio del secento. *B. inst. belge*, fasc. 8, 339.

Taeuber (Walter). Molinæus Geldschuldlehre. *An. H. écon.*, I, 130 (bonne étude sur la question de l'intérêt traitée par Dumoulin).

Téry (Simone). Fièvre jaune. *M. Fr.*, n° 731 (poignants tableaux de la « Chine convulsée ». Victoire qu'elle vient de remporter sur l'Europe).

Thompson (J. M.). Leaders of the French Revolution. *T.*, n° 1412.

Thorndike (Lynn). A short history of civilization. *H.*, XIII, 343.

Tooke et *Newmarch.* A history of prices and of the state of circulation, 1792-1856. *T.*, n° 1411.

Digitized by Google

Treat (Payson J.). The Far East. *T.*, n° 1412.

Tschuppik (Karl). Franz Josef I. Der Untergang eines Reiches. *T.*, 21 mars 1929.

Turnbull (Rev. *William*). The Pentateuch ; a historical record. *T.*, n° 1410.

Vaccari (Pietro). La dominazione dei Longobardi e lo Stato longobardo in Italia. *A. st. it.*, n° 328.

Van der Essen (L.). Cinquième centenaire de la fondation de l'Université de Louvain, 1426-1926. *H.*, XIII, 359.

Van Winter (P. J.). Het aandel van den Amsterdamschen Handel aan den opbouw van het Amerikaansche Gemeenebest I., *R. C.*, 1929, 70 (bonne étude sur le rôle joué par le commerce néerlandais dans la guerre de l'indépendance américaine).

Vattier (Georges). Essai sur la mentalité canadienne française. *An. H. écon.*, I, 159.

Vaughan (Floyd L.). Marketing and advertising. *T.*, n° 1414 (curieux livre sur l'importance et les résultats commerciaux de la publicité aux États-Unis).

Vercesi (Ernesto). Tre papi : Leone XIII, Pio X, Benedetto XV. *T.*, n° 1412.

Veuillot (Louis). Œuvres complètes. *Pol.*, 1929, 40.

Vidal (Mgr *J. M.*). Histoire des évêques de Pamiers ; I : Bernard Saisset, 1232-1311. *A. M.*, 1928, 496.

Waard (C. de). De zeeuwsche expeditie naar de West onder Cornelis Evertsen den Jonge, 1672-1674. Nieuw-Nederland een jaar onder nederlandsch bestuur. *T. G.*, 1929.

Wagenaar (C. G.). De joodsche Kolonie van Jeb-Syene in de 5e eeuw voor Christus. *T. G.*, 1929.

Wallas (Miss *May*). Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues. *T.*, n° 1415.

Walter (Richard). Anson's voyage round the world ; nouv. édit. par *G. S. Laird Clowes*. *T.*, n° 1410 (très belle réimpression).

Warichez (J.). Histoire des temps modernes. *R. B. P. H.*, 1928, 1618.

Wauters (Arthur). La réforme agraire en Europe. *An. H. écon.*, I, 102.

Weber (Marianne). Max Weber, ein Lebensbild. *An. H. écon.*, I, 81 (résumé de l'activité scientifique de Max Weber, d'après M. Halbwachs).

Wehrlé (René). De la coutume dans le droit canonique. *R. H. É.*, 1929, 50 (Jordan : beau livre, qui doit attirer l'attention non seulement des juristes, mais des historiens).

Wenger (L.). Der heutige Stand der römischen Rechtswissenschaft. *R. C.*, 1929, 50 (beaucoup d'utiles indications bibliographiques, mais presque exclusivement de production allemande).

Whitley (William T.). Art in England, 1800-1820. *T.*, n° 1417.

Wilamowitz-Moellendorff (Ulrich von). Erinnerungen, 1848-1914. *T.*, n° 1413.

Willemsen (C. A.). Kardinal Napoleon Orsini, 1263-1342. *A. st. it.*, n° 328.

William of Malmesbury. The « Vita Wulfstani » ; publ. par *R. Darlington*. *T.*, n° 1414.

Willoughby (W. C.). The soul of the Bantu. *T.*, n° 1410 (bonne étude sur le culte des ancêtres).

Wilson (H. W.). The war guilt. *J. M. H.*, 1929, 113.

Winacke (Harold M.). A history of the Far East in modern times. *J. M. H.*, 1929, 139 (utile ; l'auteur s'est occupé surtout de l'époque 1842-1900). *T.*, n° 1412.

Wirth (Hermann). Der Aufgang der Menschheit. *R. A.*, 1928, 341 (S. R. : « à certains moments, on laisse tomber le livre et l'on envoie l'auteur à Bedlam ; mais celui qui aura le courage de poursuivre sa lecture ne se sera pas fatigué en vain »).

Witlox (H. J. M.). De katholieke Staatspartij in haar oorsprong en outwikkeling geschetst, II. *T. G.*, 1929.

Wittke (Carl). A history of Canada. *T.*, 21 mars 1929.

Wordsworth (Christopher). The undergraduate of the eighteenth century ; publ. par *R. Brimley Johnson*. *T.*, n° 1414.

Wrong (George M.). The rise and fall of New France. *T.*, n° 1417 (très savante étude).

Zimmern (Alfred). The prospects of democracy and other essays. *T.*, n° 1413.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

CHAMILLART-SOURCHES

M. l'abbé Langlois nous envoie la réponse suivante à un article qui n'a pas paru dans la *Revue historique*, mais qui conclut comme M. Lecestre l'a fait chez nous ; nous lui donnons très volontiers l'avantage de prendre le dernier la parole dans cette controverse.

NOTE DE LA RÉDACTION.

Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1927 (3e et 4e trimestres), on lit un compte-rendu qui prétend que la cause est désormais entendue, sans appel possible, dans le sens Sourches (il est piquant de constater que cette opinion vient de ceux-là même qui, autrefois, étaient de l'avis contraire ; les textes n'ont pas changé ; rien ne garantit qu'ils ne soient pas dans l'erreur, la seconde fois plutôt que la première) ; il y a aussi un mémoire sur des rapports entre un certain nombre de lettres de Sourches à son intendant La Sémerie et le texte imputé à Sourches ; on cherche quelle nécessité peut pousser à prouver ce que l'on a supposé définitivement démontré.

J'ai lu attentivement cette étude. J'avoue qu'à mon sens elle établit exactement le contraire de ce à quoi elle prétend. Sourches serait nécessairement l'auteur du Journal, dit-on, parce qu'on découvre une communauté d'origine entre certaines lettres (une douzaine) et certains passages du Journal. Quelques rapports sont manifestes, et on ne doit pas les contester ; il ne faut pas toutefois en inférer autre chose que ce qu'ils apportent. On ne peut pas aller au delà de cette conclusion : celui qui a donné au Journal sa forme définitive avait ces lettres sous les yeux. On ne saurait contester, ne l'oublions pas, que ce fut précisément le cas de Montsoreau, à qui j'ai imputé en 1924 les interpolations contradictoires qui dénaturent le texte : il a eu ces lettres en sa possession, les passages en cause exaltent son rôle militaire ; en face d'autres passages, la mention « faux » se trouve inscrite, et il n'y a pas apparence qu'elle émane du principal auteur. J'ignore si, dans le recueil de lettres, il n'existe pas de lettres de Sourches en désaccord avec le texte qu'on lui attribue. Ces rapports entre les lettres et le texte, que je range parmi les autres remaniements dans le sens d'un tiers intéressé, ne sont, ne le perdons pas de vue, que le côté secondaire de la question.

L'essentiel consiste dans ce qui caractérise l'auteur principal : tels les détails personnels à Chamillart, quand il n'en existe pas (on l'a reconnu) qui le soient pour Sourches ; telle très spécialement l'identification par des lettres insérées par « l'auteur des Mémoires », qui s'en déclare destinataire. Là gît le nœud de la question, comme je l'ai écrit. Mon contradicteur nie que deux lettres, invoquées par moi comme autographes et adressées à Chamillart, le soient ; ceci repose sur un motif qui m'échappe.

Je demande qu'on photographie les lettres suivantes : Guerre, 1875, n° 66 ; 1876, n° 313 ; 1783, n° 193, et surtout n° 192 — et le texte correspondant de la copie du manuscrit — uniquement dans l'intérêt de la recherche historique.

Marcel LANGLOIS.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de M. Camille RICHARD, *secrétaire de la rédaction de la* Revue historique. *Agrégé de l'Université, docteur ès lettres, secrétaire général de l'Office national des Universités et Écoles françaises, il est décédé le 26 avril, à l'âge de quarante-deux ans, après une longue maladie.*

Congrès et réunions internationales. — *Actes du premier Congrès national des historiens français. Paris, 20-23 avril 1927*, publiés par le Comité français des sciences historiques (Paris, les éditions Rieder, 1928, 95 p.). — Parmi les vœux émis par le Congrès, nous en signalerons deux : le premier concernant la date qui conviendrait le mieux pour la fermeture de la Bibliothèque nationale, à savoir la quinzaine du 15 au 31 août ; dans le second, l'on insiste sur l'urgence de poursuivre la publication des registres des papes, et surtout de hâter la confection des tables de matières. — Vient ensuite l'analyse des principales communications : *Antiquité.* TOUTAIN, Note sur la méthode à suivre dans l'étude des religions de la Gaule et de Rome ; — Ch. PICARD, Observations sur quelques aspects et survivances de la religion égéenne ; — G. GLOTZ, Les sociétés privées à caractère politique ou religieux dans l'antiquité grecque ; — J. CARCOPINO, Le mariage de Cornélie (la mère des Gracques) ; — Ch. GUIGNEBERT, Remarques sur l'autorité théorique et pratique du pape romain en Orient avant le schisme. Photius ; — L. DE LACGER, Saint Vincent de Saragosse ; son souvenir et son culte ; — EISLER, Les origines de la traduction slave de Flavius Josèphe et l'hérésie joséphiniste. = *Moyen Age.* TOURNEUR-AUMONT, Alamanies, Sarmaties, Maurétanies en Saintonge ; — Fernand VERCAUTEREN, La vie économique dans les villes de la Gaule mérovingienne ; — Augustin FLICHE, Urbain II et la croisade ; — Henri LAURENT, Les relations économiques des villes du Brabant avec les foires françaises, du XIIe au XVe siècle ; — Ch. BÉMONT, La séparation du Parlement anglais en deux Chambres ; — Mlle THOUZELLIER, La place du *De periculis* dans les polémiques universitaires du XIIIe siècle (cf. *Rev. histor.*, t. CLVI, p. 69) ; — BIGWOOD, Les livres de commerce des sociétés de marchands italiens au Moyen Age ; — E. DÉPREZ, Les causes et les origines des grandes découvertes avant Christophe Colomb ; — Ch. SAMARAN, Sur Guillaume Danicot, historiographe de Louis XI ; — Joseph CALMETTE, Une manœuvre politique de Louis XI : l'aventure de l'évêque d'Elne, Charles de Martigny, ambassadeur de France à Londres, 1478-1480. = *Époque moderne.* Abbé CIVRAYS, Une religieuse réformatrice, Renée de Bourbon, abbesse de Fontevrault, 1468-1534 ; — Abel LEFRANC, La notion et les sentiments d'humanité dans la littérature française du XVIe siècle ; — Abbé V. CARRIÈRE, La contribution du clergé à l'impôt sous les Valois ; — M. BARROUX, La notion de race au XVIe siècle : Ramus, historien des Gaulois ; — G. COLLAS, Une conception de l'histoire au XVIe siècle, d'après la Correspondance de Jean Chapelain ; — PICCIONI, Un premier commis des Affaires étrangères sous Louis XIV : Ariste et son milieu d'origine ; — C.-G. PICAVET, Notes sur quelques idées de Louis XIV en matière de politique extérieure ; — Chr. PFISTER, La politique religieuse de Louis XIV en Alsace (cf. *Rev. histor.*,

Digitized by Google

t. CLX, p. 217) ; — Abbé SEVESTRE, Le journalisme religieux au XVIIIe siècle ; — Mlle PIQUARD, L.-J. de Bourbon, prince de Condé, gouverneur de Bourgogne ; — FUCHS, L'histoire de la vie théâtrale en province au XVIIIe siècle ; — Michel LHÉRITIER, A propos des nouveaux programmes de l'Enseignement secondaire ; — A. REBILLON, Les États de Bretagne sous l'Ancien régime (cf. *Rev. histor.*, t. CLIX, p. 261) ; — DUTIL, D'où est venue l'idée du doublement du Tiers aux États généraux de 1789? — Fr. BRAESCH, Note sur quelques causes de la dépréciation des assignats ; — Albert MATHIEZ, La Terreur, instrument de la politique sociale des Robespierristes ; — Pierre CARON, Les suspects en 1792 ; — Gustave LAURENT, La situation économique de la ville de Reims pendant la réaction thermidorienne et l'insurrection du 1er prairial an III ; — V.-A. FUGIER, L'Espagne, puissance financière, et la politique de Napoléon, 1803-180 ; — G. WEILL, L'idée républicaine en France pendant la Restauration ; — F. BALDENSPERGER, Le rebondissement de la langue française après 1830 ; ses causes et ses effets ; — Marcel MARION, La reprise du milliard des Émigrés sous la seconde République (« la croyance au milliard des Émigrés est une des plus graves erreurs dont l'histoire est encombrée ; cette expression, que l'usage a consacrée, devrait être bannie de tout livre sérieux ») ; — GUÉNEAU, La législation restrictive du travail des enfants dans la première moitié du XIXe siècle ; — J. ANGEL, La « Kraftprobe » allemande de 1908-1909 ; — RENOUVIN, La diplomatie anglaise pendant le mois de juillet 1914 ; — Camile BLOCH, La documentation d'histoire nationale et contemporaine ; — Commandant DENDAL, Les caractéristiques de la guerre moderne ; — C.-G. PICAULT, Un type de négociation contemporaine à objectif restreint : la question des zones franches débattue entre la France et la Suisse, 1919-1927. = *Histoire économique.* FOSSEYEUX, L'origine des budgets d'assistance dans la première moitié du XVIe siècle ; — Henri HAUSER, Le sel dans l'histoire ; — D. FAUCHER, Notes sur la politique de Lyon à l'égard de la sériciculture française du XVIe siècle ; — Henri SÉE, Histoire du commerce intérieur et extérieur de la France sous l'Ancien régime. = *Histoire de l'art.* Albert DEPRÉAUX, De l'iconographie considérée comme science auxiliaire de l'histoire, et notamment de l'iconographie militaire ; — BUSUIOCEANU, Quelques points de géographie artistique dans le Proche-Orient ; — G. BRIÈRE, Le classement des documents iconographiques au musée de Versailles ; — Émile BOURGEOIS, Les origines de l'art Empire au XVIIIe siècle. = *Questions générales.* A. AULARD, L'enseignement de l'histoire à l'école primaire et le patriotisme ; — Louis HALPHEN, L'organisation du travail historique en France ; — Marc BLOCH, L'histoire agraire ; problème, documentation et méthode ; — Waldo G. LELAND, Les sources de l'histoire américaine (période de la colonisation française) à Paris ; — J. BOURDON, La population et l'histoire.

— Le premier Congrès international des bibliothèques et de bibliographie aura lieu à Rome et à Venise du 15 au 30 juin 1929. Le programme contient les indications suivantes : 1° à Rome : les 13 et 14 juin, arrivée, distribution des cartes d'identité et d'invitations, etc ; 15 juin, séance solennelle d'ouverture ; du lundi 17 au mercredi 19, réunion des sections. 2° A Venise : assemblée générale le 26 juin ; résolution et séance de clôture. 3° Du 20 au 24 juin et du 27 au 30 juin, visite aux expositions de Rome, Naples, Florence et Milan. — Les congressistes jouiront de facilités considérables : réduction de 50 % sur les billets de chemins de fer italiens, sur les prix des hôtels et des théâtres ; entrée libre aux musées, galeries royales et municipales, etc. Ils recevront, en outre, un carnet de huit coupons donnant droit

Digitized by Google

à huit voyages en Italie à leur choix, au prix réduit de 50 %. — La cotisation est fixée à 100 lires italiennes. Pour tous renseignements, s'adresser au professeur V. Fago, secrétaire général du Congrès, Viale del Re (ministère de l'Instruction publique).

— *Académie de droit international de La Haye, établie avec le concours de la Dotation Carnegie pour la paix internationale.* — Le programme pour 1929 comporte, comme celui des années précédentes, deux périodes : la première, du 8 juillet au 3 août ; la deuxième, du 5 au 31 août. Voici une indication sommaire des cours annoncés, du moins parmi ceux qui intéressent plus spécialement les historiens : Développement historique du droit international ; l'histoire de la paix publique en Allemagne au Moyen Age, six leçons par M. L. Quidde, lauréat du prix Nobel pour la paix. — Principes du droit international privé : Le développement historique de ce droit, cinq leçons par Max Gutzwiller, professeur à Heidelberg. — Droit administratif : Le statut international du Rhin, cinq leçons par M. J. Hastie, secrétaire général de la Commission centrale pour la navigation du Rhin. — Problèmes continentaux et régionaux : L'Amérique et la Société des Nations, cinq leçons par M. José Matos, professeur de droit international à l'Université de Guatémala ; Les missions protestantes et le droit international, cinq leçons par M. Bœgner, pasteur de l'Église réformée ; Le régime des concessions étrangères en Chine, cinq leçons par M. J. Escarra, professeur à la Faculté de droit de Lille ; La condition internationale des missions catholiques, cinq leçons par M. Georges Goyau, membre de l'Académie française.

— L'Institut international de coopération intellectuelle de la Société des Nations avait, depuis trois ans, publié des *Bulletins* spéciaux qui contenaient le résumé de son activité. Il a semblé préférable, après expérience, de réunir en un seul fascicule mensuel les études et les nouvelles se rapportant aux divers terrains : lettres, sciences, arts, enseignement, droits des travailleurs intellectuels, sur lesquels la Commission et l'Institut de coopération intellectuelle travaillent chaque jour à faciliter ou à provoquer des ententes entre tous les pays. Ce nouveau périodique intitulé *La coopération intellectuelle* paraît, depuis le début de la présente année, à l'Institut international, Paris, 2, rue de Montpensier, Palais-Royal. Le prix de l'abonnement annuel est de 50 francs français, et l'on peut acquérir des livraisons isolées au prix de 5 francs. Nous en donnerons l'analyse dans la partie de la *Revue historique* réservée aux Périodiques (cf. plus haut, p. 415).

Belgique. — Une cinquième édition du tome I de l'*Histoire de Belgique* par Henri Pirenne vient de paraître chez Lamertin à Bruxelles. L'auteur, toujours soucieux de mieux faire, a profité de l'occasion pour revoir de près son livre en mettant à profit les travaux parus depuis la quatrième édition (1909). Le nombre de pages est resté à peu près le même ; mais toute la partie, antérieure à la fin de l'époque carolingienne, a été fortement remaniée. Il faudra donc désormais consulter de préférence cette nouvelle édition. Souhaitons que l'éminent historien ait encore plus d'une fois l'occasion de se corriger lui-même en améliorant son œuvre.

— La Ligue nationale pour l'Unité belge vient de faire paraître un volume intitulé : *Documents pour servir à l'histoire de la guerre en Belgique.* Ces documents ne sont rien de moins que *Les archives du Conseil de Flandre ;* c'est une source de tout premier ordre pour l'histoire de la Belgique et du mouvement flamingant

Digitized by Google

entre 1914 et 1918. Les textes en allemand et en néerlandais ont été traduits en français. Le volume est en vente chez Lamertin à Bruxelles (LXVI-522-VIII p. in-4°).

— A la librairie Guyot (Bruxelles) vient de paraître une nouvelle édition, mise au jour, du *Dictionnaire des communes, hameaux, charbonnages, carrières, fermes*, etc., d'après les documents officiels.

États-Unis. — La « College art Association of America », qui fait partie de l'Université de New-York, vient d'entrer dans la dix-neuvième année de son existence. Pour accroître son activité à mesure que s'étend le domaine des arts en Amérique et dans le monde, elle sollicite le concours de nouveaux adhérents. A son Bulletin (*The art Bulletin*) elle ajoute maintenant une revue mensuelle intitulée : *Parnassus*, dont le premier numéro a paru le 1er janvier de la présente année. Elle n'est pas mise en vente séparément, mais elle est distribuée à tous les membres de l'Association. Pour ce qui concerne l'admission dans cette Société, on peut s'adresser au « managing editor », M. Audrey F. McMahon, 100, Washington Square, New-York City.

— Au *Speculum* dont nous donnons régulièrement l'analyse, et qui est consacré au Moyen Age, vient de s'ajouter un nouveau périodique trimestriel, le *Journal of modern history*, dont le premier numéro a paru le 1er mars 1929 à Chicago par les soins de la University of Chicago Press, sous la direction de MM. Bernadotte E. SCHMITT (managing editor) et Louis R. GOTTSCHALK (assistant). Le prix de l'abonnement annuel est de 4 dollars. — Le 1er novembre 1928 a vu naître le *Journal of economic and business history*, publié par la « Graduate school of business Administration » de l'Université Harvard et aux soins de la Harvard University Press. Les directeurs sont MM. Edwin F. GAY (editor) et N. S. B. GRAS (managing editor). Le prix d'un abonnement annuel (quatre livraisons) est de 5 dollars. — Nous souhaitons à ces nouveaux périodiques le plus rapide succès (cf. plus haut, p. 425).

— M. Charles Henry RAMMELKAMP a publié une histoire de l'Illinois College à propos du centenaire de sa fondation (*Illinois College; a centennial history, 1829-1929*. New Haven, Yale University Press; Londres, Humphrey Milford; prix : 35 s.). Ce collège, qui fut fondé à Jacksonville sous l'influence des idées presbytériennes, a pris une part importante à la lutte antiesclavagiste, rôle qui a certainement fait obstacle à sa prospérité. Il ne compte encore aujourd'hui que 400 étudiants.

France. — M. Georges DELAHACHE (Lucien AARON) est mort le 15 avril 1929. Il était né à Nancy en 1872 d'une famille alsacienne et ne cessa d'appartenir de cœur à sa patrie d'origine. En 1910, il publia dans les *Cahiers de la Quinzaine* sa *Carte au liséré vert*, qui le classa tout de suite au premier rang des fervents de l'histoire alsacienne : il y décrivait la nouvelle frontière de l'Est telle que l'avait délimitée le traité de Francfort dans un intérêt purement stratégique ; « petit livre », écrivait G. Monod dans la *Revue historique* (t. CIV, p. 431), « auquel sa gravité, sa simplicité, sa précision donnaient une sorte d'éloquence intérieure singulièrement émouvante » ; il le caractérisait comme « un morceau d'histoire psychologique conduit avec une compétence et une impartialité remarquables ». Dans l'*Exode* (1914), Delahache racontait avec la même poignante érudition le sort des familles alsaciennes qui avaient émigré au delà du liséré vert pour échapper au joug allemand. Pendant la guerre, il rédigea une *Petite histoire d'Alsace-Lorraine* qui préparait en quelque

Digitized by Google

sorte le retour à la mère patrie et qui parut au moment le plus opportun, peu de temps avant l'armistice (1918). Rentré dans Strasbourg avec le grade de capitaine et le ruban rouge, il fut nommé directeur de la bibliothèque et des archives municipales, fonctions qui le mettaient à même d'explorer avec une compétence toute particulière *Les débuts de l'administration française* dans la patrie recouvrée. Avant la guerre, il avait écrit un charmant livre sur la cathédrale de Strasbourg ; maintenant, au milieu de ses livres et de ses dossiers, c'est l'histoire même de la ville qu'il voulut écrire : *Strasbourg* (1923). « Nul mieux que lui », écrivait alors M. Pfister, qui s'y connaît, « ne pouvait nous donner une plus fidèle image de la cité dont il avait fouillé l'histoire et exploré les monuments en leurs recoins » (*Rev. histor.*, t. CLIV, p. 125). Il est mort à la peine ; car c'est après de cruelles souffrances qu'il s'éteignit. Ch. B.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le prix Saintour à M. Renauld, éditeur et traducteur de la *Chronographie* de Michel Psellos, et le prix Allier de Hauteroche à M. Edward T. Nevell, président de l' « American numismatic Society » de New-York, pour ses travaux sur la numismatique grecque. — Dans le concours des Antiquités de la France, elle a décerné trois médailles : la première au *Recueil de documents concernant la commune et la ville de Poitiers, 1063-1380*, t. I et II, par MM. Audouin et Boissonnade ; la deuxième aux *Églises romanes de l'ancien diocèse d'Angoulême*, par MM. J. George et Alexis Guérin-Bouthaud ; la troisième à *L'art roman de Bourgogne*, par M. Charles Oursel. Trois mentions ont été attribuées : la première à M. Houth, *Les comtes de Meulan, du Xe siècle à 1204 ;* la deuxième à MM. Catel et Maurice Lecomte, *Chartes et documents de l'abbaye cistercienne de Preuilly ;* la troisième à M. Henri Lamiray, *Promenades historiques et archéologiques dans Évreux.* — Le prix Bordin a été attribué à feu M. E. de Faye pour son grand travail sur Origène. En outre, quatre prix ont été décernés à MM. Billiard, *L'agriculture dans l'antiquité d'après les « Géorgiques » de Virgile ;* Combès, *Saint Augustin et sa culture classique ;* Homo, *Les institutions politiques romaines*, et Zeiller, *L'Empire romain et l'Église.*

— Avec la *Correspondance intime* de l'amiral de La Roncière Le Noury qu'elle vient de distribuer, la Société de l'histoire de France inaugure la seconde série de ses publications. Cette nouvelle série fait suite à la collection des 63 volumes publiés de 1891 à 1922 par la Société d'histoire contemporaine ; c'est pourquoi le présent volume porte le numéro d'ordre 64. Les ouvrages qui paraîtront dans la série postérieure à 1789, exactement semblables comme format, couverture, caractères d'impression à ceux que publie la Société d'histoire contemporaine, pourront ainsi prendre place à côté d'eux sur les rayons d'une bibliothèque. La Société de l'histoire de France tient d'ailleurs à la disposition des acheteurs les volumes non épuisés de la collection de la Société d'histoire contemporaine.

— La *Société du Folklore français*, dont le siège social est au musée d'ethnographie du Trocadéro, est définitivement constituée avec deux présidents d'honneur : Sir James et Lady Frazer ; un président : S. Charléty, recteur de l'Université de Paris ; cinq vice-présidents : L. Lévy-Bruhl, de l'Institut ; E. Nourry (P. Saint-Yves) ; A. Van Gennep ; J. Marx, directeur à l'École pratique des Hautes-Études ; Mme Sauvrezis ; trois secrétaires généraux : Mme la comtesse de Pange ; André Varagnac ; Sylvain Molinier, agrégé de l'Université. On peut entrer dans cette So-

Digitized by Google

ciété en qualité de membre adhérent : cotisation annuelle de 30 fr. minimum ; de membre donateur : cotisation annuelle de 200 fr. minimum ; de membre fondateur : cotisation annuelle de 500 fr. minimum ; de membre à vie : rachat des cotisations annuelles par un versement de dix cotisations. Envoyer la correspondance, les adhésions et toute demande de renseignements à M. S. Molinier, secrétaire, 10, rue Désiré-Ruggiéri, XVIIIe.

— Avec le titre *Les textes français* paraît une collection publiée sous les auspices de l'Association Guillaume Budé, à la « Librairie des lettres et des arts » (éditions Fernand Roches). Le plan en a été dressé par un Comité composé de M. Joseph Bédier, président, et de MM. Ferdinand Baldensperger, Paul Hazard, Paul Mazon, Jean Plattard, Mario Roques, etc., membres. Secrétaire, M. Gonzague Truc. Les tomes I et II des œuvres de Rabelais (*Gargantua*) viennent de paraître ; le texte en a été établi par M. Jean Plattard, professeur à l'Université de Poitiers. Le dépôt général de la collection est exclusivement réservé à la Société « Les Belles-Lettres », 95, boulevard Raspail (Paris, VIe).

— Une nouvelle Revue juive paraît depuis 1928 à la librairie Rieder, sous le titre *Palestine*. La première année s'est arrêtée au 1er juillet 1928 ; la seconde a paru la 1er janvier 1929 et paraîtra désormais tous les mois (abonnement annuel, 80 fr.). Depuis la même époque et dans des conditions pareilles paraît *Europe*, « Revue de culture et d'informations internationales », sous la direction de M. Léon Bazalgette (prix de l'abonnement annuel, 85 fr.).

— La nouvelle édition (édition dite *documentaire*) du *Port-Royal* de Sainte-Beuve, établie par MM. René-Louis Doyon et Charles Marchesné, touche à son terme. Le tome IX : *Port-Royal finissant*, vient de paraître à la librairie « La Connaissance ». Il est le dernier pour le texte. Le tome X contiendra les tables, les *errata*, l'iconographie satirique, des notes généalogiques, etc.

— Dans l'*Annuaire de la fondation Thiers* pour l'année 1928-1929 on trouvera la liste complète des ouvrages appartenant à la « Collection de la Fondation » depuis 1903 ; elle comprend déjà soixante-huit numéros.

Grande-Bretagne. — Sir Walter Georg Frank Phillimore est mort le 13 mars 1929 à Londres, où il avait vu le jour en 1845. Président de l'*English Church Union*, de l'*International law Association*, il s'était fait une grande situation dans le monde juridique ; créé baronet en 1881, il était devenu Lord Justice of appeal (1913-1919). On lui doit un ouvrage intitulé : *Three centuries of treaties of peace and their teaching* (1917). Il avait aussi contribué à mettre au courant un traité de droit ecclésiastique, devenu en quelque sorte classique, de son père, Sir Robert : *The ecclesiastical law of the Church of England* (1873), qui était lui-même une refonte de *The ecclesiastical law* de Richard Burn (1763).

— Le cardinal Gasquet est mort le 4 avril 1929 à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Francis Aidan Gasquet était né à Londres le 5 octobre 1846 d'une famille française dont une autre branche, restée en France, est connue dans le monde de l'érudition et de la haute administration. Entré dans l'ordre de Saint-Benoît, il devint « abbot president » des Bénédictins anglais. Érudit laborieux et fécond, il a publié un assez grand nombre d'ouvrages relatifs à l'histoire de l'Église d'Angleterre au Moyen Age, de ses rapports avec le Saint-Siège, et notamment du clergé régulier dont il

Digitized by Google

s'efforça, non sans succès d'ailleurs, de montrer qu'il ne méritait ni les accusations passionnées ni les persécutions dont il fut la victime au temps de Henri VIII. On lui doit *The eve of the Reformation* (1900) ; *Henry VIII and the English Monasteries* (dont une traduction française, faite sur la 6e édition, a paru en 1905) ; *Henry III and the Church* (1905) ; le texte des visites pastorales des monastères prémontrés en Angleterre par l'abbé Richard Redman (3 vol. des *Collectanea Praemonstratensia*, 1904-1906) ; *The Black death 1348-1349* (1908) ; *England under the old religion and other Essays* (1912). Nommé cardinal en 1914, et désormais fixé à Rome, il continua d'écrire et de produire : *Great Britain and the Holy See, 1792-1802* (1919) ; *A history of the venerable English college Rome* (1920) ; *The religious life of king Henri VI* (1923, écrit en faveur de la canonisation de l'infortuné souverain). Il fut nommé président de la Commission chargée de reviser le texte de la Vulgate et enfin préfet des archives Vaticanes. Il était très hostile à la validité des ordinations anglicanes qui est, comme on sait, un des principaux obstacles au rapprochement de l'Église d'État d'Angleterre avec le Saint-Siège. — Le pape lui a donné pour successeur aux archives Vaticanes le cardinal Franz Ehrle.

— Sir James Frazer prépare une nouvelle édition des *Fastes* d'Ovide. Elle aura cinq volumes. Le tome I contiendra le texte, établi d'après les meilleurs manuscrits, un appareil critique et une traduction en prose anglaise ; les tomes II-IV un commentaire tendant à expliquer tous les passages concernant l'histoire, la mythologie, la religion. Dans le tome V seront les tables des noms marqués dans le commentaire et une abondante illustration. — L'ouvrage sera édité par la maison Macmillan.

— A la librairie Basil Blackwell (Oxford) vient de paraître le tome I des œuvres de Chaucer : *The works of Geoffrey Chaucer*, édition qui sera complète en huit volumes (25 guinées pour l'édition entière).

— La « Cambridge University Press » (Londres), commence une *History of the British Empire*, qui comprendra huit volumes. Le tome I, qui vient de paraître, comprend *The old Empire from the beginnings* [au XVIe siècle] *to 1783*. Cette nouvelle collection est dirigée par MM. J. Holland Rose, A. P. Newton et E. A. Benians.

Erratum de la précédente livraison

Page 99, note 2, au lieu de *P. E. Mathésor*, lire *P. E. Matheson*.

Page 117, dernière ligne. L'appel de note 1 qui est à la page suivante doit être transporté après le mot *Bradshawe*. C'est ainsi que le nom de Bradshaw est écrit dans son Journal.

Page 123. A propos du juge Jeffreys, il faut renvoyer au Supplément littéraire du *Times* juillet 1928.

Page 126, trois lignes avant la fin, au lieu de *Lord Tarington*, lire *Lord Torrington*.

Page 156, ligne 4, avant la fin, lire Kenneth N. Bell et W. P. Morell.

Page 212, avant-dernière ligne, au lieu de *Messin*, lire *Massin*.

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Adams (Randolph. G.). British headquarters maps and sketches used by Henry Clinton, 1775-1782, 168.

Alberti (Annibale) et *Cessi (Roberto)*. La politica minerania della Repubblica Veneta, 385.

Allen (Hope Emily). Writings ascribed to Richard Roll, hermit of Hampole, 106.

Andreadès (A.). Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς οἰκονομίας, I, 347.

Appleton (R. B.). Euripides the idealist, 357.

Ascoli (Georges). La Grande-Bretagne devant l'opinion française depuis la guerre de Cent ans jusqu'à la fin du XVIe siècle, 110.

Auburtin (Fernand). En péril de mort, 407.

Ault (Warren Ortman). Court rolls of the abbey of Ramsay, and the honor of Clare, 105.

Autorité (l') et la hiérarchie, 160.

Aymard (A.). Les stratèges de la Confédération achéenne de 202 à 172, 345.

Babelon (E.). Monnaies orientales, I, 335.

— Traité des monnaies grecques et romaines, 2e partie, t. IV, 335.

Bacon (Roger). Voir *Steele (Robert)*, *Burke (Robert Belle)* et *Newbold (William Romaine)*.

Baidaff (Léon). Un impreso desconocido de Edmond de G. S., 412.

Baldwin (Ch. Sears). Ancient rhetoric and poetic, 404.

Balş (G.). Bisericele si monastirile Moldovonesti 1527-1582, 384.

Barbagallo (Corrado). La fine della Grecia antica, 129.

Baumont (Maurice). La grosse industrie allemande, 401.

Bayet (J.). Les origines de l'Hercule romain, 352.

Beazley (J. D.). The Antimenes painter, 357.

Bell (Kenneth N.) et *Morell (W. P.)*. Select documents of British colonial policy 1830-1860, 157.

Belloc (Hilary). A history of England, t. III, 107.

— James the Second, 122.

Beloch (J.). Griechische Geschichte, t. V, 336.

Benedetto (Luigi Foscolo). Voir *Marco Polo*.

Benton (Sarah Henry). From coronet to the crown, 94.

Bentham (Jeremiah), A criticism of William Blackstone's Commentaries on the laws of England. Nouv. édit. par *Ch. Warren Everett*, 408.

Bérard (Victor). Les navigations d'Ulysse. Les Phéniciens et l'Odyssée, 338.

Berve (H.). Ionien und die griechische Geschichte, 340.

Bevan (E.). A history of Egypt under the ptolemaic dynasty, 344.

Blanchet (Adrien). Notes sur des légendes du Berry, 407.

Blondel (Charles). Introduction à la psychologie collective, 398.

Bonner (R. J.). Lawyers and litigants in ancient Athens. Administration of justice under Athenian oligarchies, 347.

Bordet (Louis). Voir *Ponnelle (Louis)*.

Borenius (Tancred) et *Tristram (E. W.)*. English medieval paintings, 106.

Brady (Alexander). William Huskisson and the liberal Reform, 154.

Bréhier (E.). La philosophie de Plotin, 404.

Breysig (Kurt). Vom geschichtlichen Werden, t. III, 161.

Broad (C. D.). Mac Taggart Ellis Mac Taggart, 1866-1905, 174.

Buchan (John). Montrose, 371.

Buchanan (E. J.). Luther's reply to the king Henry VIII, 172.

Bulard (M.). La religion domestique dans la colonie italienne de Délos, 128.

Burke (Robert Belle). The *Opus majus* of Roger Bacon, 101.

Burn (A. R.). Greek sea-power 776-540, 340.

Burrage (Ch.). The Ithaka of the Odyssey, 338.

Cahen (Léon). Histoire de l'Europe et particulièrement de la France, 1789-1848, 170.

Calendar of State papers. Colonial series. America and West Indies, 1714-1715, publ. par *Cecil Headlam*, 173.

Calhoun (G. M.). The growth of criminal law in ancient Greece, 346.

Digitized by Google

Campbell (M. W. E.). Voir *More (Thomas)*.
Carr-Saunders (A. M.) et *Jones (D. Caradoc)*. A survey of the social structure of England and Wales, 369.
Carswell (Donald). Brother Scots, 371.
Cary (M.). A roman arbitration of the second century B. C., 330.
Cassirer (Ernest). Individuum und Kosmos in der Philosophie der Renaissance, 136.
Cavaignac (E.). Aspects économiques de l'impérialisme athénien, 349.
— Le régime de Théramène, 342.
Cessi (Roberto). Voir *Alberti (Annibale)*.
Chambers (E. K.). Arthur of Britain, 93.
— *(R. W.)*. The saga and myth of Sir Thomas More, 111.
Chute (la) du régime tsariste, 176.
Ciaceri (E.). Storia della Magna Grecia. II, 340, 403.
Ciasca (Raffaele). L'arte dei medici e speziali nella storia del commercio florentino 382.
Clerc (M.). Massalia. I, 339.
Cloché (P.). Isocrate et Callistratos, 343.
— La politique des Alcméonides, 341.
— Les décrets athéniens de 403/2 en faveur des Samiens, 342.
Cohen (D.). De Demetrio Phalero, 344.
Corpus inscriptionum semiticarum. III, 1, 212.
Costanzi (V.). La costituzione di Clistene, 341.
Coulton (G. G.). Five centuries of religion ; II : The friars, 1200-1400, 100.
Courvoisier (Jacques). L'histoire de la Réforme et les manuels scolaires, 170.
Cross (Arthur Lyon). Eighteenth century documents relating to the royal forests, 362.
Cuq (É.). La condition juridique de la Syrie au temps de Ptolémée V Épiphane, 344.

Darlington (Reginald R.). Voir *Malmesbury*.
Daux (G.) et *La Coste-Messelière (P. de)*. La prise du trésor de Siphnos, 354.
Demangel (R.). Topographie du sanctuaire d'Athenaia Pronaia, 323.
Déonna (W.). Les origines de la représentation humaine dans l'art grec, 356.
De Sanctis (G.). La Magna Charta della Cirenaica, 332.
— La pace di Nicia, 342.
Dieudonné (A.). Les monnaies grecques de Syrie au Cabinet des médailles, 336.
Documents relatifs à la vie économique de la Révolution. Comité départemental de Seine-et-Oise, 406.
Dörpfeld (W.). Alt-Ithaka, 338.
Dressel (H.) et *Regling (K.)*. Zwei ägyptische Funde altgriechischer Silbermünzen, 335.
Drinkwater (John). Charles James Fox, 365.
Ducas (Charles). Les vases de l'Heraion, 325.
— Vases et bronzes de Tégée, 322.
Dupont (Étienne). Le Vieux Saint-Malo, 151.
Dussaud (René). Topographie historique de la Syrie antique et médiévale, 370.

Easterling (Miss *R. C.*)Voir *Little (A. G.)*.
École nationale des chartes. Positions des thèses de la promotion 1929, 210.
Ekwall (Eilert). English river names, 92.
Emden (Alfred B.). An Oxford hall in the medieval times, 98.
Encyclopédie de l'Islam, 409.
Espérandieu (Émile). Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, 212.
Essays in aegean archaeology presented to Sir Arthur Evans, 350.
Estrangin (Ét.). Voir *Masson (Paul)*.
Etherege (Sir *George*). Letter book ; publ. par *Sybil Rosenfeld*, 122.
Everett (Charles Warren). Voir *Bentham (Jeremiah)*.

Fabre-Luce (Alfred). Russie, 1927, 175.
Ferguson (W. S.). The constitution of Theramenes, 342.
Ferrabino (A.). L'impero Ateniese, 342.
Ferri (S.). Alcune iscrizioni di Cirene, 332.
Fischer (H. A. L.). The Whig historians, 174.
Fitzroy (Sir *Almeric*). The history of the Privy council, 364.
Flacelière (R.). Nouvelles inscriptions de Delphes, 330.
Flemming (Ernst). Das Textilwerk, 177.
Fleure. Races of England and Wales, 89.
Florange (Ch.). Curiosités financières sur les emprunts et loteries en France jusqu'en 1873, 168.
Friedländer (Max J.). Geertgen und Bosch, 176.
Friis (Aage). Ministeriet Estrup og ophævelsen of Pragfredens artikel V, 396.
Fyfe (J. G.). Scottish diaries and memoirs, 1550-1745, 371.

Gäbler (H.). Zur Münzkunde Makedoniens. IX, 336.
Gabrici (E.). La monetazione del bronzo nella Sicilia antica, 335.
Gautier de Bruges. Quaestiones disputatae ; publ. par. E. *Longpré*, 214.
Geffcken (J.). Griechische Literaturgeschichte, 357.

Digitized by Google

Geyer (F.). Die Tragik im Schicksal des makedonischen Volks, 344.
Godefroid de Fontaines. Le neuvième quolibet ; publ. par *Hoffmann*, 214.
Göring (Helmut). Tocqueville und die Demokratie, 160.
Grabar (A.). Recherches sur les influences orientales dans l'art balkanique, 411.
Graindor (P.). Athènes sous Auguste, 345.
— Inscriptions attiques d'époque romaine, 329.
Grasilier (Léonce). L'affaire Petit du Petit-Val, 171.
Greg (W. Q.). Principles of emendation in Shakespeare, 174.
Griffith (F. Ll.). Christian documents from Nubia, 174.
Grose (S. W.). Catalogue of the McClean collection of greek coins, 335.
Grotefend (H.). Taschenbuch der Zeitrechnung des deutschen Mittelalters und der Neuzeit, 404.
Guarducci (M.). Un nuovo arconte attico : Aischines, 329.
Guiette (Robert). La légende de la Sacristine, 177.
Gwynn (Denis). The Irish free State 1922-1927, 373.

Hall (H. R.). The civilization of Greece in the bronze age, 337.
— *(Walter Phelps)*. Empire to Commonwealth, 368.
Hallett (Philip E.). Voir *Stapleton*.
Hardy (W. G.). The hellenica Oxyrhynchia and the devastation of Attica, 345.
Harrison (Frank Mott). John Bunyan, 121.
— *(G. B.)*. An Elisabeth Journal, 1591-1595, 115.
Harsin (Paul). Les doctrines monétaires et financières en France au XVIIe et au XVIIIe siècle, 394.
Hatzfeld (J.). Inscriptions de Panamara, 331.
Haussoullier (Bernard). Une loi inédite d'Erythrées, 404.
Hauser (Henri) et *Renaudet (A.)*. Les débuts de l'âge moderne. La Renaissance et la Réforme, 211.
Hauvette (Henri). L'Arioste et la poésie chevaleresque à Ferrare, 179.
Hay (M. V.). A chain of error in Scottish history, 369.
Headlam (Cecil). Voir Calendar of State papers.
Hearnshaw (F. J. C.). The social and political ideas of some English thinkers, 1650-1750, 393.
Heichelheim (Fr.). Zum Verfassungsdiagramme von Kyrene, 332.
Highbarger (R. L.). The history and civilization of ancient Megara, 403.
Hill (G. F.). L'art dans les monnaies grecques, 335.
Hilley (F. C. W.). Voir *Jessop (Thomas)*.
Hillhouse (James T.). The Grubstreet Journal, 359.
Hoffmann. Voir *Godefroid de Fontaines*.
Hogarth (D. G.). The twilight of history, 337.
Hommel (H.). Heliaia, 347.
Huguet (Edmond). Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle, t. I, 405.
Hutton (W. H.). Edward Armstrong, 1846-1926, 174.

Ickowicz (Marc). La littérature à la lumière du matérialisme historique, 399.
Irving (H. B.). The life of juge Jeffreys, 123.

Jacob (O.). Les esclaves publics à Athènes, 348.
Jessop (Thomas). Journal d'un voyage à Paris, 1820 ; publ. par *F. C. W. Hilley*, 407.
Judeich (W.). Athen und Theben vom Königsfrieden bis zur Schlacht bei Leuktra, 346.

Kalinka (E.). Hellenica Oxyrhynchia, 346.
Kalkoff (Paul). Die Stellung der deutschen Humanister zur Reformation, 138.
Kent (Roland Grubb). Voir *Newbold (William Romaine)*.
Klaffenbach (G.). Samische Inschriften, 331.
Klarwill (A. von). Queen Elizabeth and some foreigners, 145.
Kolbe (W.). Das Kalliasdekret, 329.
Kulischer (Josef). Allgemeine Wirtschaftsgeschichte, 381.

La Coste-Messelière (P. de). A Delphes. Le fronton est du temple archaïque, 353.
— Voir *Daux (G.)*.
Laistner (L. W.). Isocrates : De pace and Philippus, 358.
Lantoine (Albert). Un précurseur de la franc-maçonnerie : John Toland, 1670-1722, 147.
Lasbax (Émile). La cité humaine, 160.
Lavedan (P.). Histoire de l'architecture urbaine, 353.
Lawrence (A. W.). Later greek sculpture. The date of Nike of Samothrace, 355.
Lee (Sir *Sidney*). King Edward VII. II, 366.
Legrand (Théodoric). Histoire du Portugal du XIe siècle à nos jours, 134.
Lehmann-Hartleben (K.). Athena als Geburtsgöttin, 351.

Digitized by Google

Leman (A.). L'Église dans les temps modernes, 169.
Leuillot (P.). L'Alsace en 1815, 407.
Little (A. G.) et *Easterling* (Miss *R. C.*). The Franciscans and Dominicans of Exeter, 100.
Loenen (D.). De nobilitate apud Athenienses, 349.
London (Geo). Elle a dix ans, la Russie rouge ! 175.
Longpré (É.). Voir *Gautier de Bruges*
Luria (S.). Zum politischen Kampf in Sparta gegen Ende des 5 Jahrh., 343.
— Zur Geschichte der Praeskripte in den attischen voreuklidischen Beschlüsse, 328.
Luther (Martin). Les articles de Smalcalde ; trad. par *Éd. Roehrich*, 405.
Lyon-Caen (Charles). Notice sur la vie et les travaux d'Auguste Beernaert, 1829-1922, 404.

McFee (William). Sir Martin Frobisher, 115.
Mackie (J. D.). Negociations between king James VI and I, and Ferdinand I, grand duke of Toscane, 370.
Maclean (Donald). Aspects of Scottish Church history, 371.
Malmesbury (William of). The Vita Wulfstani, publ. par *Reginald Darlington*, 93.
Marco Polo. Il Milione ; publ. par *Luigi Foscolo Benedetto*, 215.
Marouzeau (J.). Dix années de bibliographie classique, 358.
Martin (Gaston). Nantes au XVIIIe siècle, 1709-1729, 150.
— *(Henri)*. La frise sculptée et l'atelier solutréen du Roc, 375.
— *(Victor)*. Le gallicanisme politique et le clergé de France, 391.
Masson (Paul) et *Estrangin (Ét.)*. Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône, t. VIII, 147.
Matheson (Cyril). A catalogue of the Scottish historical and kindred clubs and societies, 409.
— *(E. P.)*. The life of Hastings Rashdall, 99.
Mathieu (G.). La réorganisation du corps civique athénien à la fin du Ve siècle, 342.
Maximova (M. J.). Les vases plastiques dans l'Antiquité, 356.
Maxwell (Harold). A bibliography of English law to 1650, 155.
Méautis (G.). L'aristocratie athénienne, 349.
Meaux (Antoine de). Augustin Cochin et la genèse de la Révolution, 153.
Medina (J.-T.). La expedicion de corso del comodoro G. Brown 1815-1816, 175.
Meerwaldt (J. D.). De Aristotelis erga Demosthenem animo, 358.
Mélanchton (Philippe). Apologie de la Confession d'Augsbourg ; trad. par *Ed. Rœhrich*, 405.
Mélanges de linguistique et de littérature offerts à M. Alfred Jeanroy, 177.
Mélanges Julian Ribera y Tarragó, 214.
Merlin (A.). Vases grecs, 356.
Merritt (B. D.). A revision of I. G. I^2, 216, 329.
Meyer (E.). Alexander und der Ganges, 346.
Minty (Leonard Le Marchant). Constitutional laws of the British Empire, 156.
Mirone (S.). Copies de statues sur les monnaies de la grande Grèce. Monnaies historiques de la Sicile antique, 335.
Moir (J. Reid). The antiquity of man in East Anglia, 167.
More (Thomas). The dialogue concerning Tyndale, 111.
— Voir *Stapleton (Thomas)*.
Morell (W. P.). Voir *Bell (Kenneth N.)*.
Morgan (Jacques de). La préhistoire orientale, t. III, 376.
Mouchmoff (N. A.). Les monnaies des rois thraces, 336.
Muck (J. R.). Die Urbevölkerung Griechenlands, 338.
Muddiman (J. G.). Trial of king Charles I, 117.
Müller (V.). Studien zur kretisch-mykenischen Kunst. II, 353.
Mun (Thomas). England's treasure by forraing trade, 173.
Münsterberg (R.). Die römischen Kaisernamen der griechischen Münzen, 336.

Namier (L. B.). The structure of politics at the accession of George III, 360.
Nanteuil (H. de). Collection de monnaies grecques, 335.
Nathan (Manfred). Empire government, 367.
Neilson (N.). The cartulary and terrier of the priory of Bilsington, 104.
Neugebauer (K. A.). Thimotheos in Epidauros, 355.
Nilsson (M. P.). The Minoan-Mycenean Religion, 350.
Noak (F.). Eleusis, 354.
Noe (S. P.). The Mende hoard, 336.
Nolde (Boris). L'ancien régime et la Révolution russe, 166.
Newbold (William Romaine). The Cipher of Roger Bacon ; publ. par *Roland Grubb Kent*, 101.
Newbolt (R.). Edmund Rich, archbishop and saint, 97.
Newell (E. T.). The coinage of Demetrius Poliorcetes, 336.

Digitized by Google

Ogilvie (Alan G.). Great Britain. Essays in regional geography, 88.
Oliverio (G.). La stele di Augusto rinvenuta nell' agora di Cirene, 334.
Oursel (Charles). L'art roman en Bourgogne, 379.

Packard (Sidney Raymond). Miscellaneous records of the norman Exchequer, 1199-1204, 95.
Panhorst (Karl H.). Deutschland and Amerika, 142.
Pappadakis (N.-H.). Λοκρικὸς θεσμός, 330.
Parsons (F. G.). The earlier inhabitants of London, 89.
Peake. The bronze age and celtic world, 89.
Perrier (Dr *Louis*). La préhistoire de la Palestine et la Bible, 167.
Pétrarque. Mélanges de littérature et d'histoire, 179.
Petre (M. D.). The ninth lord Petre, 361.
Pfuhl (E.). Die Anfänge der griechischen Bildniskunst, 356.
Picard (Ch.). La Crète et les légendes hyperboréennes, 350.
— Notes d'archéologie grecque, 353.
— Scopas, architecte et sculpteur à Tégée, 355.
— Sur la patrie et les pérégrinations de Déméter, 350.
Piganiol (André). La conquête romaine, 131.
Pinet (M.-J.). La Montaigne de contemplacion et la Mendicité spirituelle, 180.
Pirenne (Henri). Histoire de la Belgique, t. I, nouv. édit., 445.
Poisson (G.). Tantale, roi des Hittites. Cadmus et les Spartes, 339.
Poncelet (Alfred, S. J.). Histoire de la Compagnie de Jésus dans les anciens Pays-Bas, 387.
Ponnelle (Louis) et *Bordet (Louis)*. Saint Philippe Néri et la Société romaine, 1515 1595, 143.
Ponsonby (Arthur). Samuel Pepys, 125.
Ponteil (Félix). Un préfet de Strasbourg sous la monarchie de Juillet, 172.
Potter (Harold). An introduction to the history of English law, 155.
Poulsen (F.) et *Rhomaios (K.)*. Erster vorläufiger Bericht über die dänischgriechischen Ausgrabungen von Kalydon, 330.
Powicke (F. W.). Stephen Langton, 95.
Powley (Edward B.). The english navy in the Revolution of 1688, 124.
Praschniker (C.). Parthenonstudien, 354.
Praz (Mario). Machiavelli and the Elizabethans, 145, 174.
Prentice (W. K.). Thucydides and Cratippos, 346.
Prentout (Henri). Études sur quelques points d'histoire de Normandie, 405.
Prestage (E.). Chivalry, 107.
Prestage (Edgar). The chronicles of Fernão Lopes and Gomes Eannes de Zurara, 171.
Puech (A.). Ce qu'il faut connaître de la Grèce antique, 337.

Radet (G.). Notes critiques sur l'histoire d'Alexandre, 344.
Radin (M.). Freedom of speech in ancient Athens, 348.
Rammelkampf (Charles Henry). Illinois college 1829-1929, 446.
Ramsay (Miss *A. W.*). Sir Robert Peel, 365.
Raphaël (Gaston). L'industrie allemande. Sa récente évolution, 167.
Ravel (O.). Notes on some rare and unpublished « Pegasi » of my collection, 336.
Regling (K.). Geld, 335.
— Voir *Dressel (H.)*.
Reinach (Th.). La charte ptolémaïque de Cyrène, 333.
Revello (José Torre). Documentes referentes a la Argentina, 412.
Richardson (Caroline F.). English preacher and preaching, 1640-1770, 120.
Robert (L.). Études d'épigraphie grecque, III, 331.
Robinson (E. S. G.). Catalogue of the greek coins of Cyrenaica, 336.
Roehrich (Édouard). Voir *Luther (Martin)*, *Mélanchton (Philippe)*.
Romeyer (Blaise). Saint Thomas et notre connaissance de l'esprit humain, 180.
Rosenfeld (Sybil). Voir *Etherege*.
Rostagni (A.). I primordii di Aristofane. IV, 357.
Roussel (P.). Hérodote et l'expédition des Perses contre Delphes, 345.
— Les mystères do Panama, 331.
— Remarques sur quelques règlements religieux, 331.
Roy (Maurice). Artistes et monuments de la Renaissance en France, 213, 387.
Ruppel (W.). Zur Verfassung und Verwaltung der Amorgonischen Städte, 348.

Safarewicz (J.). De inscriptione I. G. II, 971, 329.
Saint-Simon. Mémoires, t. XLI, 406.
Salać (A.). Inscriptions de Kymé d'Éolide, de Phocée, de Tralles, 331.
Sargent (R. L.). The use of slaves by the Athenians in warfare, 348.
Saunders (Miss *O. Elfrida*). English illuminations, 106.
Sayce (A. H.). David George Hogarth, 1862-1927, 173.

Digitized by Google

Sayous (André E.). Les procédés de paiement et la monnaie dans l'Amérique espagnole du XVIe siècle, 405.
— Partnerships in the trade between Spain and America, 405.
Schubart (W.). Hellenismus und Weltreligion, 352.
Schulten (A.). Tartessos, 340.
Schur (W.). Zur Vorgeschichte des Ptolomäerreiches, 344.
Schwartz (Paul). Iran im Mittelalter nach den arabischen Geographen, 133.
Schwenn (F.). Gebet und Opfer, 351.
Scott (W. R.). Joseph Shield Nicholson, 1850-1927, 174.
Séchan (L.). Études sur la tragédie grecque dans ses rapports avec la céramique, 357.
Sée (Henri). Matérialisme historique et interprétation économique de l'histoire, 158.
— Science et philosophie de l'histoire, 158.
Seton (Sir *Bruce Gordon*) et *Arnot* (*John Gordon*). The prisoners of '45, 371.
Seyrig (H.). Inscriptions de Chypre, 331.
— Quatre cultes de Thasos, 351.
Sur l'antiquité des remparts de Samothrace, 325.
Sherrard (O. A.). A life of Emma Hamilton, 365.
Silberstein (Lotte). Lemercier de La Rivière und seine politischen Ideen, 395.
Silher (E. G.). Polybius of Megalopolis, 346.
Silvagny (Umberto). Il cardinal Mazzarino, 389.
Skalet (Ch. H.). Ancient Sicyon, 403.
Smith (A. H.). The place-names of the North Riding of Yorkshire, 91.
— *(G.).* The jurisdiction of the Areopagus, 348.
Sol. Les fêtes de la Révolution dans le Lot, 407.
Spekke (A.). Alt-Riga im Lichte eines humanistischen Lobgedichts vom Jahre 1595, 144.
Stapleton (Thomas). The life and illustrious martyrdom of Sir Thomas More; trad. par *Philip E. Hallett*, 111.
Steele (Robert). Opera hactenus inedita Rogeri Bacon, 101.
Stella (L. A.). Echi di civiltà prehistoriche nei poemi di Omero, 338.
Stenton (F. M.) The free peasantry of the Northern Danelaw, 92.
Stevens (G. Ph.). The Erechtheum, measured, drawn and restored, 354.
Strachey (Lytton). Elizabeth and Essex, 117.
Studniczka (F.). Von der griechischen Plastik des v Jahrh., 354.
Stutz (Ulrich). Ueber das Verfahren bei der Nomination auf Bischofsstühle, 179.
Täbler. Die Archaelogie des Thukydides, 345.
Tanner (J. R.). English constitutional conflicts 1603-1689, 127.
Taylor (A. E.). Plato, 358.
Thiel (J. H.). De synoecismo Beotiae post annum 379 peracto, 348.
Thompson (A. Hamilton). York minster, 627-1927, 408.
Thorndyke (Lynn). A short history of civilization, 337.
Tough (D. L. W.). A history of the Borders during the reign of Elizabeth, 112.
Tout (T. F.). Chapters in the administrative history of medieval England, t. III et IV, 107.
Toutain (J.). Ce que les vases peints nous apprennent sur le véritable caractère d'Apollon et d'Artémis, 352.
— L'économie antique, 349.
Tscherikower (V.). Die hellenistischen Städtegründungen, 349.
Tunstall (Brian). Admiral Byng and the loss of Minorca, 360.
Turner (Edward Raymond). The Privy council of England 1603-1784j 363.

Ure (P. N.). Sixth and fifth century pottery from the excavation made at Rhitsona, 356.
Uzureau (chanoine *F.*). Andegaviana, 2e série, 171.

Vallois (R.). Les origines des Jeux olympiques, 351.
Vandervelde (E.). Le marxisme a-t-il fait faillite? 400.
Van Dyke (Paul). Ignatius Loyola, 180.
— The story of France from Julius Caesar to Napoleon III, 171.
Varga (E.). L'économie de la période du déclin du capitalisme après la stabilisation, 401.
Vellay (Ch.). Les nouveaux aspects de la question de Troie, 339.
Vidal (J.-M.). Les Oratoriens à Saint-Louis-des-François, 142.
Vlasto (P.). Alexander, son of Neoptolemos, 336.
Vollgraff (W.). Le péan delphique à Dionysos, 330.

Walston (Ch.). Alcamenes and the establishment of the classical type in greek art, 355.
Walters (H. B.). Corpus vasorum antiquorum, fasc. 3, 356.
Warren (Raoul de). L'Irlande et ses Institutions politiques, 374.

Digitized by Google

Waterson (Nellie M.). Mary II, queen of England, 1689-1694, 126.
Watzinger (C.). Die griechische Heroenzeit und Homer, 356.
Weber (L.). Solon und die Kämpfe um Salamis, 341.
Wheeler (R. E. M.). London and the Vikings, 91.
— Roman London, 90.
Wieske (Albert). Der Elbhandel und die Elbhandelspolitik bis zum Beginn des 19 Jahrh., 167.
Wilamowitz-Mœllendorf. Ein Siedlungsgesetz aus West-Lokris, 330.
Wilcken (U.). Zu der epidaurischen Bundesstele vom J. 320, 329.
Willard (James Field). Inland transportation in England during the fourteenth century, 172.
Williamson (J. Bruce). Middle Temple Hall, 177.
— *(James W.)*. Sir John Hawkins, 113.
Winfield (Percy). The chief sources of English legal history, 155.
Woolley (Reginald Maxwell). Saint Hugh of Lincoln, 97.

Young (Norwood). Carlyle ; his rise and fall, 409.

Zachrisson (R. E.). Romans, Kelts and Saxons in ancient Britain, 90.
Ziebarth (E.). Hypothekinschrift von Dystos, 329.
Ziehen (L.). Der Mysterienkult von Andania, 351.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

Pages

DUPONT-FERRIER (Gustave). Sur l'emploi du mot *Province*, notamment dans le langage administratif de l'ancienne France 241
FARAL (Edmond). L'abbaye de Glastonbury et la légende du roi Arthur. . . 1
PASQUET (Désiré). La formation de l'Orégon 50
PFISTER (Chr.). L'Alsace et l'Édit de Nantes 217

MÉLANGES

BIGARD (Louis). Réal au 31 mai 1793 293
CHAMBERLAND (Albert) et HAUSER (Henri). La banque et les changes au temps de Henri II 268
PRENTOUT (H.). Le rôle de la Normandie dans l'histoire 75
VALLOIS (R.). Le *Corpus vasorum antiquorum* 70
VILLEPELET (R.). Le comte L. de Sainte-Aulaire, préfet de la Haute-Garonne, 1814-1815 303

BULLETIN HISTORIQUE

Histoire de Grande-Bretagne, par Ch. BÉMONT 88, 359
Histoire grecque, 1926-1928, par Paul CLOCHÉ 319

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Annibale ALBERTI et Roberto CESSI. La politica mineraria della Repubblica veneta (**H. Hauser**) 385
Autorité et hiérarchie (**H. Sée**) 165
BALS (G.). Bisericele si monastirile Moldovonesti 1527-1582 (**Septime Gorceix**) 384
BARBAGALLO (Corrado). La fine della Grecia antica (**P. Cloché**) 129
BAUMONT (Maurice). La grosse industrie allemande (**H. Hauser**) 401
BELL (Kenneth N.) et MORELL (W. P.). Select documents on British colonial Policy 158
BLONDEL (Charles). Introduction à la psychologie collective (**Marc Bloch**). 398
BRADY (Alexandre). William Huskisson and liberal Reform (**H. Sée**) 154
BREYSIG (Kurt). Vom geschichtlichen Werden, t. III (**Id.**) 162
BULARD (M.). La religion domestique dans la colonie italienne de Délos (**P. Cloché**) 128

Digitized by Google

CASSIRER (Ernst). Individuum und Kosmos in der Philosophie der Renaissance (**A. Renaudet**). 136
CIASCA (Raffaele). L'arte dei medici e speciali nella storia e nel commercio florentino (**A. de Bouard**) 382
DUPONT (Étienne). Au pays de la course et de la traite (**L. Vignols**). 151
DURKHEIM (Émile). Le socialisme ; la doctrine saint-simonienne (**H. Sée**). . 163
DUSSAUD (René). Topographie historique de la Syrie antique et médiévale (**Ch.-A. Julien**). 376
FRIIS (Aage). Ministeriet Estrup og ophævelsen af Pragfreden artikel V (**Émile Laloy**) 396
GÖRING (Helmut). Tocqueville und die Demokratie (**H. Sée**) 162
HARSIN (Paul). Les doctrines monétaires et financières en France, du XVIe au XVIIIe siècle (**Id.**). 394
HEARNSHAW (F. J. C.). The social and political ideas of some English thinkers 1650-1750 (**Id.**). 393
ICKOWIZ (Marc). La littérature à la lumière du matérialisme historique (**Id.**). 399
KALKOFF (Paul). Die Stellung der deutschen Humanisten zur Reformation (**A. Renaudet**) 138
KLARWILL (V. VON). Queen Elizabeth and some foreigners (**H. Hauser**). . . 145
KULISCHER (Josef). Allgemeine Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters (**Marc Bloch**). 381
LANTOINE (Albert). Un précurseur de la franc-maçonnerie : John Toland (**H. Sée**). 147
LASBAX (Émile). La cité humaine (**Id.**). 160
LEGRAND (Théodoric). Histoire du Portugal (**Marcel Bataillon**). 134
MARTIN (Gaston). Nantes au XVIIIe siècle (**H. Sée**). 150
— (Henri). La frise sculptée et l'atelier solutréen du Roc, Charente (**R. Lantier**). 375
— (Victor). Le gallicanisme politique et le clergé de France (**Chr. Pfister**). 392
MASSON (Paul) et ESTRANGIN (Étienne). Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône (**H. Sée**). 147
MEAUX (Antoine DE). Auguste Cochin et la genèse de la Révolution (**Id.**). . 153
MINTY (Leonard Le Marchant). Constitutional laws of the British Empire (**Ch. Bémont**). 156
MORGAN (Jacques DE). La préhistoire orientale (**Ch.-A. Julien**). 376
NOLDE (Boris). L'ancien régime et la Révolution russe (**H. Sée**). 166
OURSEL (Charles). L'art roman en Bourgogne (**L. Febvre**) 379
PANHORST (Karl H.). Deutschland und Amerika (**H. Hauser**). 142
PIGANIOL (André). La conquête romaine (**Jean Bayet**) 131
PONCELET (Alfred). Histoire de la Compagnie de Jésus dans les anciens Pays-Bas (**H. Hauser**) 387
PONNELLE (Louis) et BORDET (Louis). Saint Philippe Néri et la société romaine de son temps (**Id.**). 142
POTTER (Harold). An introduction to the history of English law (**F. Joüon des Longrais**) 155
PRAZ (Mario). Machiavelli and the Elizabethans (**H. Hauser**). 146
ROY (Maurice). Artistes et monuments de la Renaissance en France (**Id.**). . 387

Digitized by Google

SCHWARZ (Paul). Iran im Mittelalter (**W. Marçais**). 133
SÉE (Henri). Science et philosophie de l'histoire et Matérialisme historique et interprétation économique de l'histoire (**L. Halphen**). 158
SILBERSTEIN (Lotte). Le Mercier de La Rivière und seine politischen Ideen (**H. Sée**). 395
SILVAGNI (Umberto). Il cardinal Mazzarino (**H. Hauser**). 389
SPEKKE (A.). Alt-Riga im Lichte eines humanistischen Lobgedichts 1595 (**Id.**). 144
VANDERVELDE (E.). Le Marxisme a-t-il fait faillite? (**H. Sée**). 400
VARGA (E.). L'économie de la période du déclin du capitalisme après la stabilisation (**H. Hauser**). 401
VIDAL (J.-M.). Les Oratoriens à Saint-Louis-des-François (**Id.**). 143

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Antiquité (403). — Allemagne (167, 404) ; Belgique (404) ; Espagne (405) ; États-Unis (168) ; France (168, 405) ; Grande-Bretagne (172, 408) ; Italie (409) ; Islamisme (409) ; Orient byzantin (411) ; Portugal (174) ; République argentine (175, 412) ; Russie (175, 412). — Histoire de l'art (176) ; Histoire littéraire (177) ; Histoire religieuse (179) ; Préhistoire (167).

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

Belgique. Bulletin de l'Institut historique de Rome (423) ; Revue belge de philologie et d'histoire (423).

Danemark. Historisk Tidsskrift (430).

États-Unis. American historical Review (192) ; Foreign affairs (193, 424) ; Journal of economic and business history (425) ; Journal of modern history (425) ; Speculum (193).

France. Académie des inscriptions et belles-lettres. Bulletin (181, 413) ; Albania (413) ; Anjou historique (181) ; Annales d'histoire économique et sociale (413) ; Annales du Midi (414) ; Année politique française et étrangère (183) ; Archivum latinitatis medii aevi (184) ; Bulletin de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France (184) ; Bulletin de la Société d'histoire moderne (414) ; Bulletin hispanique (184) ; Carnet de la Sabretache (415) ; Coopération intellectuelle (415) ; Correspondant (184, 416) ; Grande Revue (185, 417) ; Journal des Savants (185, 417) ; Mémoires de la Société éduenne (185), de la Société d'histoire de Bretagne (416) ; Mercure de France (185, 418) ; Revue archéologique (419) ; Revue de l'histoire des religions (186) ; Revue de Paris (187, 419) ; Revue des Deux Mondes (188, 420), des études anciennes (421), des études historiques (189, 421), des études napoléoniennes (190), des questions historiques (190) ; Revue d'histoire de l'Église de France (190, 422), d'histoire diplomatique (421), d'histoire moderne (191) ; Revue historique de Bordeaux (191, 422) ; Revue historique de droit français et étranger (422) ; Revue Marxiste (422).

Grande-Bretagne. Bulletin of the Institute of historical research (426), of the John Rylands library (427) ; Camden Miscellany (427) ; English historical

Digitized by Google

Review (194) ; History (428) ; Quarterly Review (195) ; Times, literary supplement (429) ; Transactions of the R. historical Society (195), of the Jewish historical Society (428).

Italie. Historia (196) ; Notizie degli scavi di antichità (196) ; Rendiconti della R. Accademia nazionale dei Lincei (430).

Norvège. Historisk Tidsskrift (430).

Orient byzantin. Annuaire de la Société des études byzantines (431) ; Byzantion (431) ; Neoshellenomnemon (432).

Pays-Bas. Tijdschrift voor geschiedenis (433).

Pologne. Archeion (433).

Roumanie. Académie roumaine. Bulletin de la Section historique (433).

L'Esprit international (199).

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES RENDUS (199, 434).

CORRESPONDANCE : Chamillart-Sourches. Lettre de l'abbé Marcel LANGLOIS (442).

CHRONIQUE : Congrès et réunions internationales (443) ; Allemagne (214) ; Belgique (214, 445) ; Espagne (214) ; États-Unis (214, 446) ; France (208, 446) ; Grande-Bretagne (215, 448) ; Italie (215) ; Russie (216) ; Suisse (216).

NÉCROLOGIE : France : Pierre Batiffol (208) ; Georges Delahache (446) ; René Fage (208) ; Eugène de Faye (209) ; Nathanaël Weiss (208) ; Camille Richard (443). Grande-Bretagne : cardinal A. Gasquet (448), Sir W. G. Fr. Phillimore (448).

ERRATUM (216, 449).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE (450).

TABLE DES MATIÈRES (457).

Le gérant : R. LISBONNE.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ; le nom de Paris n'est pas ajouté pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.

Abrantès (duchesse *d'*). Mémoires, avec une introduction de *G. Girard*. Souvenirs historiques sur le Consulat, t. I. Cité des Livres, 1929, in-12, 329 p.

Aimond (Ch.). Cours d'histoire. L'Orient et la Grèce, 1927, VIII-311 p.. — Le Moyen Age, fin ve siècle-1328, 1926, 443 p. — La fin du Moyen Age, 1328-1610, 1927, II-430 p. — Le XVIIe et le XVIIIe siècle, 1928, II-521 p. — Histoire contemporaine, 1789-1848, 1928, 575 p., cartes et plans. Paris, J. de Gigord.

Albert-Petit (A.). Ce qu'il faut connaître de la Rome antique. Boivin, 159 p. ; prix : 12 fr.

Amann. L'église des premiers siècles. Bloud, 1929, in-12, 193 p. ; prix : 10 fr.

Audiau (Jean) et *Lavaud (René)*. Nouvelle anthologie des Troubadours. Delagrave, in-32, 395 p. ; prix : 12 fr.

Battaglia (F.). Marsilio da Padova e la filosifia politica del medio evo. Le Monnier, Firenze, 1928, 279 p.

Benes (Édouard). Souvenirs de guerre et de révolution, 1914-1918. La lutte pour l'indépendance des peuples. Ernest Leroux, 1929, 607 p. ; prix : 60 fr.

Bezard (Yvonne). Lettres du président de Brosses à Ch.-C. Loppin de Gemeaux. Firmin-Didot, 1929, 365 p.

— La vie rurale dans le Sud de la région parisienne, de 1450 à 1560. Firmin-Didot, 1929, 382 p., 1 carte.

Bilkins (W.). Die Spuren von Vulgata, Brevier und Missale in der Sprache von Heinrichs chronicon Livoniae. Riga [s. n. d'éditeur], 1928, 95 p.

Blazy (abbé *Louis*). L'école centrale de Saint-Girons sous le Directoire et le Consulat, 1796-1804. Foix, impr. Gardat aîné, 1929, 46 p.

Bloch (R.) et *Meininger (P.)*. L'Orient et la Grèce. Delagrave, 1929 (nouveau cours d'histoire : classe de sixième), 218 p.

Bondois (Paul-M.). Un essai de culture exotique sous l'Ancien régime : La « peste du riz » de Thiers, 1741. Marcel Rivière, 1928, 74 p.

Bonnecase (Julien). La philosophie du code Napoléon appliquée au droit de famille. Ses destinées dans le droit civil contemporain, 2e édit. É. de Boccard, 1928, XXIV-343 p.

Borel (Jean). Gênes sous Napoléon Ier, 1805-1814. Victor Attinger, 230 p. ; prix : 18 fr.

Bremond (Henri). « L'abbé Tempête » : Armand de Rancé, réformateur de la Trappe. Hachette (« Figures du passé »), 243 p. ; prix : 20 fr.

Brian-Chaninov (N.). Histoire de Russie. Arthème Fayard, 1929, 508 p. ; prix : 15 fr.

Bright (Allan H.). New light on « Piers Plowman ». Oxford University Press, 1928, 95 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Brissaud (Jacques). L'affaire du lieutenant de Saverne. É. de Boccard, 1929, X-179 p.

Broughton (T. R. S.). The romanization of Africa proconsularis. Baltimore, the Johns Hopkins Press. Londres, H. Milford, 1929, IX-233 p. ; prix : 2 doll. 25 c.

Brown (John). John Bunyan 1628-1688. His life, times and work. The tercentenary edit. by *Frank Mott Harrison*. Londres, Hulbert, XXIV-515 p. ; prix : 1 guinée.

Cambridge (the) History of the British Empire ; vol. I : The Old empire from the beginnings to 1783. Cambridge University Press, 1929, XXI-931 p. ; prix : 35 s.

Cambridge (the) ancient history ; vol. VII : The Hellenistic monarchies, and the rise of Rome. Cambridge University Press, 1928, XXXI-987 p. ; prix : 37 s. 6 d.

Cantinelli (M. R.) et *Dacier (Émile)*. Les trésors des bibliothèques de France, t. II fasc. V-VIII. Les éditions Van Œst, 1929, p. 131-174, 19 pl.

Capelle (Wilhelm). Das alte Germanien. Die Nachrichten der griechischen und römischer Schriftsteller. Jena, Eugen Diederichs, 1929, 523 p., illustr. et cartes.

Carcopino (Jérôme). Ostie. Henri Laurens

Digitized by Google

1929 (Les Visites d'art), 1929, 64 p., gravures et plan ; prix : 5 fr.

Carreyre (J.). Le Jansénisme durant la Régence ; I : La politique janséniste du Régent, 1715-1717. Louvain, Bureaux de la Revue d'histoire ecclésiastique, 1929, XIV-205 p.

Catholic Emancipation, 1829-1929. A volume of Essays. Londres, Longmans, IX-281 p. ; prix : 10 s. 6. d.

Cerf (Dr *Léon*). Lettres de Napoléon à Joséphine. Éditions Ducharte et Van Buggenhoud, 1928, XI-186 p., 16 planches ; prix : 25 fr.

Chasles (Pierre). La vie de Lénine. Plon, 246 p.

Chassaigne (Marc). L'affaire Calas. Perrin, 1929, VIII-294 p. ; prix : 12 fr.

Chinard (Gilbert). Lettres inédites de Beaumarchais, de Mme de Beaumarchais et de leur fille Eugénie. A. Margraff, 1929, 139 p.

— Lettres de Du Pont de Nemours écrites de la prison de La Force, 8 thermidor-8 fructidor an II. Ibid., 1929, 102 p.

Ciasca (Raffaele). L'arte dei medici et speziali nella storia e nel commercio-fiorentino dal secolo XII al XV. Firenze, Olschki, 1927, VIII-811 p. ; prix : 100 l.

Clark (George Kitson). Peel and the Conservative party. Londres, Bell et fils, 1929, XII-515 p. ; prix : 20 s.

Classe contre classe. La question française au IXe Exécutif et au VIe congrès de l'I[nternationale] c[ommuniste]. Bureaux d'éditions [s. d.], 260 p. ; prix : 10 fr.

Codrul Cosminului-Buletinul « Institului de istorie si limba ». Années IV et V, 1927-1928, 1re partie. Cernauti, Institutul de arte grafice si editura, XIV-654 p. ; prix : 450 lei.

Contenau (Georges). L'art de l'Asie occidentale ancienne. Paris et Bruxelles, G. Van Œst, 1928, 58 p. et 64 pl.

Coulange (Louis). Catéchisme pour adultes ; I : les dogmes. Les éditions Rieder, 237 p. ; prix : 12 fr.

Coulton (G. G.). Life in the Middle Ages. II : Chronicles, science and art. III : Men and Manners. Cambridge, at the University Press, 1929, XII-170 p. et 170 p. ; prix : 6 s. chaque.

Crane (Verner W.). The southern frontier, 1670-1732. Durham, North Carolina, Duke University Press, 1919, XI-391 p. ; prix : 4 dol. 50.

Cuq (Éd.). La condition juridique de la Coelé-Syrie au temps de Ptolémée V Épiphane. Geuthner, 1927, in-4° ; prix : 7 fr. 50.

Curatolo (Giacomo Emilio). La questione romana da Cavour a Mussolini. Rome, libreria del littorio, 1928 (a. VI), 235 p. ; prix : 10 l.

Davenport (Frances Gardiner). European treaties bearing on the history of the United States and its dependencies ; vol. II : 1650-97. Washington, Carnegie Institution, 1929, VI-386 p.

David d'Angers. Souvenirs sur ses concitoyens. Extraits de ses carnets de notes par le Dr *Léon Cerf*. La Renaissance du livre [s. d.], 228 p. ; prix : 15 fr.

Defontin-Maxange. Le grand Ismaïl empereur du Maroc. Marpon, 1929, 316 p., 12 planches ; prix : 30 fr.

Delavaud (Louis). Le commerce des vins et du sel en Norvège au Moyen Age. Bruxelles, impr. scientifique et littéraire (extrait de la *Revue de l'Institut de sociologie*, 1929, n° 1), 1919, 53 p.

Dept (Gaston-G.). Les influences française et anglaise dans le comté de Flandre au début du XIIIe siècle. Gand, Van Ryssel-berghe et Rombaut ; Paris, Champion, 1928, 231 p.

Deshoulières. Au début de l'art roman. Les églises de l'XIe siècle en France. La Renaissance du livre [s. d.], 180 p., 24 illustr. hors texte ; prix : 18 fr.

Dhorme (le R. P.). La plus ancienne histoire d'Alep. Geuthner, 1927, in-4° ; prix : 5 fr.

Dix années de lutte pour la Révolution mondiale. Bureau d'éditions, mars 1929, 325 p. ; prix : 12 fr.

Dölger (Franz Joseph). Antike und Christentum. Kultur-und religionsgeschichtliche Studien. Münster i W. Aschendorff, 1929, VI-80 p., 10 planches ; prix : 5 m.

Dufourcq (Albert). Histoire ancienne de l'Église ; III : Le christianisme primitif, saint Paul, saint Jean et Irénée. Plon, 352 p.

Dupont-Ferrier (H.). La formation de l'État français et l'unité française, des origines à la fin du XVIe siècle (coll. Armand Colin, n° 110), 1929, 220 p. ; prix : 9 fr.

Durry (Marie-Jeanne). Chateaubriand et Hyde de Neuville, ou Trente ans d'amitié. Correspondance inédite. Le Divan, 1929, 37 p.

Dussaud (René). Nouveaux renseignements sur la Palestine et la Syrie vers 2000 avant notre ère. Geuthner, 1927, in-4°.

East (W. G.). The union of Moldavia and Wallachia, 1859. An episode in diplomatic history. Cambridge University Press, X-220 p., 1 carte ; prix : 7 s. 6 d.

Digitized by Google

Elkington (Margery E.). Les relations de société entre l'Angleterre et la France, 1814-1830. Honoré Champion, 1929, 208 p.

En souvenir de Henry Cochin. Honoré Champion, 1928, VI-379 p., portrait.

Esmein (A.). Le mariage en droit canonique, 2e édit. mise à jour par *R. Genestal*. Recueil Sirey, 1929, 477 p. ; prix : 60 fr.

Evans (Sir *Arthur*). The shaft graves and bee-hive tombs of Mycenae and their interpretation. Londres, Macmillan, 1929, XI-93 p. ; prix : 15 s.

Fagniez (Gustave). La femme et la société française dans la première moitié du XVIIe siècle. Gamber, 1929, XXII-397 p.

Fallex (M.), Gibert (A.), Mairey (A.). Géographie générale : Amérique, Australie (classe de sixième), 1929, VI-324 p., illustr. et cartes. — Asie, Insulinde, Afrique, 1927, 328 p. (classe de cinquième). — La France et ses colonies (classe de quatrième), 1925, VII-442 p. — Les principales puissances économiques du monde, moins la France (classe de philosophie), Delagrave, 1929, 554 p.

Favre (Jean). Le siège de Privas en 1629. Marseille, impr. Leconte, 1929, 87 p.

Fay (Sidney Bradshaw). The origins of the world war ; vol. I : Before Sarajevo ; underlying causes of the war. Vol. II : After Sarajevo : immediate causes of the war. New-York, The Macmillan Co, 1928, XVII-551 et XI-577 p., illustr. ; prix : 9 doll.

Fehr (Hans). Die Entstehung der Schweizerischen Eidgenossenschaft. Berne, Paul Haupt, 28 p. ; prix : 1 fr. 20.

Fillion (L.-Cl.). Histoire d'Israel, peuple de Dieu. Letouzey et Ané. I, 1927, 575 p. ; II, 1928, 534 p. ; III, 1928, 528 p.

Fordham (Sir *Herbert George*). Maps ; their history, characteristic, and uses. Cambridge University Press, 1927, XII-83 p. ; prix : 6 s.

— Some notable surveyors and map-makers of the XVI, XVII and XVIIIth centuries, and their work. Ibid., XII-99 p., illustr. ; prix : 6 s.

Foulon de Vaulx (H.). Louis XVII, ses deux suppressions. Payot, 1928, 529 p. ; prix : 48 fr.

Francastel (Pierre). Girardon. Bibliographie et catalogue critiques. L'œuvre complète de l'artiste reproduite en 93 héliogravures. « Les Beaux-Arts », gr. in-4°, 168 p., 64 planches ; prix : 125 fr.

Gaillard (Henri) et *Amat (Roman d')*. Classe de quatrième. Le Moyen Age. Histoire de l'Europe, du Ve siècle à la guerre de Cent ans. A. Hatier, 1928, 551 p., illustr.

Gaillard (Henri) et *Amat (Roman d')*. Classe de première. Histoire contemporaine, 1789-1848. Ibid., 1928, 868 p., illustr., tableaux synchroniques.

Gain (A.). Liste des émigrés, déportés et condamnés pour cause révolutionnaire du département de la Moselle, 3e partie : F-K. Metz, Les Arts graphiques, 1928, 682 p.

Galland (Alfred). Les pasteurs français Amyraut, Bochart, Merlat, etc., et la royauté de droit divin, de l'Édit d'Alais à la Révolution. Fischbacher, 1929, 63 p. ; prix : 8 fr.

Gardner (Percy). The principles of christian art. Londres, Murray, 301 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Geer (Walter). Napoleon and his family. The story of a Corsican clan ; t. II : Madrid-Moscou, 1809-1813. Londres, George Allen et Unwin, XV-384 p. ; prix : 18 s.

George (J.) et *Guérin-Boutaud (Alexis)*. Les églises romanes de l'ancien diocèse d'Angoulême. Impr. Kapp, 1928, in-4°, 345 p., 303 fig., carte de l'ancien diocèse.

Gilliard (Pierre) et *Savitch (Constantin)*. La fausse Anastasie. Histoire d'une prétendue grande-duchesse de Russie. Payot, 216 p. ; prix : 20 fr.

Giraud (Victor). Portraits d'âmes. Firmin-Didot, 1929, 210 p., 8 pl. hors texte ; prix : 25 fr.

Glazebrook (G. P. de T.). Sir Charles Bagot in Canada. A study in British colonial government. Londres, Oxford University Press, 1929, VI-160 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Gooch (P. P.) et *Temperley (Harold)*. British documents on the origins of the war, 1894-1914 ; vol. V : The anglo-russian rapprochement, 1903-1907. Londres, H. M's. Stationary office, 1929, LII-656 p. ; prix : 12 s. 6.

Goyau (Georges). Un grand « homme », Mère Javouhey, apôtre des Noirs. Plon, 1929, IV-293 p. ; prix : 12 fr.

Graham (Rose). English ecclesiastical studies. Being some essays in research of medieval history. Londres, Soc. for promoting christian knowledge, 1929, XIII-463 p., illustr. ; prix : 16 s.

Granet (M.). La civilisation chinoise. Renaissance du livre, 1929, 523 p., 5 cartes, 2 fig., 10 pl. ; prix : 30 fr.

Grasilier (Léonce). L'aventure des quatre sergents de La Rochelle, 1822. La Rochelle, Charles Millon, 1929, 256 p. ; prix : 12 fr.

Digitized by Google

Griveaud (Martial). Vesoul ; ses vieilles rues, ses vieilles maisons. Besançon, éditions Séquania, 1929, 130 p., illustr. et plans.

Groag (Edmund). Hannibal als Politiker. Vienne, Seidel et fils, 1929, 158 p. ; prix : 8 m.

Grotefend (H.). Taschenbuch der Zeitrechnung des deutschen Mittelalters und der Neuzeit, 6e édit. Hannover, Hahn, 1928, 216 p.

Gsell (Stéphane). Histoire ancienne de l'Afrique du Nord ; t. VIII : Jules César et l'Afrique ; fin des royaumes indigènes. Hachette, 1928, 306 p. ; prix : 45 fr.

Gwynn (Denis). A hundred years of catholic emancipation 1829-1929. Londres, Longmans, XI-292 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Halflants (Paul). Livres de chevet. Essai de catalogue raisonné des meilleurs manuels pour l'entretien de la culture générale. Genval (Belgique), librairie de Lannoy, 1929, 69 p. ; prix : 7 fr.

Hanotaux (Gabriel). Histoire de la nation française ; t. IX : Histoire diplomatique, 1515-1928, par *René Pinon*. Société de l'Histoire nationale, Plon, 646 p., illustr.

Harris (Walter B.). Le Maroc disparu. Anecdotes sur la vie intime de Moulay-Hafid, de Moulay-Abd-el-Aziz et de Raissouli ; trad. de l'anglais par *Paul Odinot*. Plon, 1929, V-295 p.

Hauser (Henri) et *Renaudet (Augustin).* Les débuts de l'âge moderne : la Renaissance et la Réforme. Félix Alcan (Peuples et civilisations, t. VII), 1929, 639 p. ; prix : 60 fr.

Haward (W. I.) et *Duncan (H. M.).* Village life in the fifteenth century. Londres, Society for promoting christian knowledge (Texts for students, n° 41), 1928, XIII-74 p. ; prix : 3 s. 6 d.

Hayem (Julien). Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France, 12e série. Marcel Rivière, 1928, XI-368 p. ; prix : 40 fr.

Heijman (Hugo Th.). Untersuchungen über die Præmonstratenser-Gewohnheiten. Tongerlo (Belgien), 1928, Verlag der Abtei, XV-130 p. ; prix : 4 m.

Herford (R. Travers). Judaism and the New Testament period. Londres, Lindsey Press, 256 p. ; prix : 4 s. 6 d.

Histoire de l'Église ; t. I : Des origines à Grégoire VII ; II : De Grégoire VII à nos jours, 1073-1923. Tours, Mame, et Paris, J. de Gigord, 1928, 604 et 538 p.

Howorth (the late Sir *Henry H.*). History of the Mongols, from the 9th to the 19th century ; part IV : Supplement and Indices. Londres, Longmans, 1927, IV-378 p. ; prix : 42 s.

Humbert (A.) et *Petitmangin (H.).* Histoire romaine (cours d'histoire. Classe de cinquième). J. de Gigord, 1926, IV-398 p.

Jessop (Thomas). Journal d'un voyage à Paris, septembre-octobre 1820 ; édité par son petit-fils : *F. C. W. Hiley*. Champion, 1928, 109 p.

Joinville (Jean, seigneur *de).* La vie du saint roi Louis, mise en nouveau langage par *Henri Longnon*. La Cité des livres, 1928, XIII-340 p.

Journal of the Commissioners for trade and plantations from January 1728-1729 to December 1734, preserved in the P. Record office. Londres, H. M's Stationary office, 1928, 464 p. ; prix : 1 £ 10 s.

Kampers (Franz). Kaiser Friedrich II. Der Wegbereiter der Renaissance. Bielefeld et Leipzig, Velhagen et Klasing, 1929, 93 p., 86 illustr. et 1 carte.

La Batut (Guy de). François Ier. Les amours des rois de France racontées par leurs contemporains. Aubier, « Éditions Montaigne » 188 p. ; prix : 12 fr.

Labougle (Eduardo). La Révolution allemande de 1918 ; trad. de l'espagnol par Mme *Noël-Domengé*. Les Presses universitaires de France, 1928, 312 p. ; prix : 20 fr.

Labry (Raoul). Herzen et Proudhon. Éditions Bossard, 1928, 248 p. ; prix : 18 fr.

Lambert (Jacques). Les year books de langue française. Librairie du Recueil Sirey, 1928, 156 p.

Långfors (Arthur). Histoire de l'abbaye de Fécamp en vers français du XIIIe siècle, publiée avec une introduction et un glossaire. Helsingsfors, 1928 (Annales Academiae scientiarum Fennicae, B. XXII, 1), 280 p.

Lanouvelle (E. de). Le bienheureux Urbain V au milieu du XIVe siècle. Letouzey et Ané, 1928, 420 p.

Lapidus (I.) et *Ostrovitianov (K.).* Précis d'économie politique. L'économie politique et la théorie de l'économie soviétique. Éditions sociales internationales (Bibliothèque marxiste, n° 8), 468 p. ; prix : 30 fr.

La Roncière Le Noury (amiral *de*). Correspondance intime avec sa femme et sa fille, 1855-1871 ; publ. par *Joseph L'Hôpital* et *Louis de Saint-Blancard*. T. I : 1855-1861. Honoré Champion, 1928, LVI-290 p. ; prix : 20 fr.

Laurand (L.). Manuel des études grecques et latines ; fasc. IV : Géographie, histoire,

Digitized by Google

institutions romaines, 4e édit. Auguste Picard, 1928, p. 385-494, 2 cartes.

Laurens (Adolphe). Précis d'histoire de la guerre navale, 1914-1918. Payot, 300 p.; prix : 20 fr.

Lawlor (Henry Cairnes). Ulster; its archæology and antiquities. Belfast, Carswell et fils, 1928, XIV-224 p., 45 illustr.; prix : 6 s.

Lebon (André). La pacification de Madagascar, 1896-1898. Plon, 1928, II-308 p.

Lednicki (V.). Pouchkine et la Pologne. Ernest Leroux, 1928, 210 p.; prix : 20 fr.

Le Gras (Joseph). Abd-el-Kader. Berger-Levrault, 1929, 225 p.; prix : 10 fr.

Lehmann (Herbert H.). The finances and financial administration of New-York City. New-York, Columbia University Press, 1928, LXXII-361 p.; prix : 3 doll.

Lénine (V.-I.). Œuvres complètes; t. VII : Les débuts de la première révolution russe, 1904-1905. Éditions sociales internationales, [1929], 530 p.

Lenotre (G.). Georges Cadoudal. Bernard Grasset, 258 p.; prix : 12 fr.

Leroy (Olivier). La raison primitive. Geuthner, 1927, 315 p.

Lhomer (Jean) et *Cornuau (Pierre).* Tableaux des personnages célèbres de la Révolution française et de l'Empire. Librairie Cornuau, 93 p., 2 portraits, 225 fac-similés.

Lieser (Ludwig). Vincenz von Beauvais, als Kompilator und Philosoph. Eine Untersuchung seiner Seelenlehre im Speculum maius. Leipzig, Félix Meiner, 1928, X-204 p.; prix : 10 m.

Lietzmann (Hans). An die Römer, 3e Aufl. Tubingue, Mohr, 1928, 134 p.; prix : 6 m. 50.

List of early Chancery proceedings preserved in the P. Record Office; vol. VIII (Lists and Indexes, n° LI). Londres, H. M's Stationary office, 1929, in-4°, 269 p.; prix : 1 £ 5 d.

List of foreign office records to 1878 preserved in the P. Record Office (Lists and Indexes, n° LII). Londres, H. M's Stationary office, 1929, in-4°, VIII-431 p.; prix : 2 £.

Londres (Albert). Terre d'ébène (la Traite des Noirs, 1880-1900). Albin Michel, 1929.

Longnon (Jean). Les Français d'outre-mer au Moyen Age. Essai sur l'expansion française dans le bassin de la Méditerranée. Perrin, 1929, IV-339 p.; prix : 15 fr.

Malo (Henri). Les îles de l'Aventure. Éditions Pierre Roger [s. d.], 264 p., 1 carte, 8 illustr.

Manue (Georges-R.). Sous le signe du dragon. Gallimard, 1929, in-12, 241 p.; prix : 12 fr.

Martin (Chester). Empire and Commonwealth. Studies in governance and self-government in Canada. Oxford, at the Clarendon Press, XXI-385 p.; prix : 21 s.

— (dom *Claude*). Marie de l'Incarnation, ursuline de Tours, fondatrice des Ursulines de la Nouvelle-France. Écrits spirituels et historiques; réédit. par dom *Albert Jamet*, t. I. Desclée, De Brouwer et Cie, 1929, 424 p.

— *(E.).* Département des Vosges. Cahiers de doléances du bailliage de Mirecourt. Épinal, Impr. lorraine, 1928, XLVIII-281 p.

Marty (André). La révolte de la mer Noire; t. II : Les soulèvements. Comment fut arrêtée l'intervention française en Russie. Bureaux d'éditions, de diffusion et de publicité, 1929, 415 p.; prix : 8 fr.

Marx (Karl). Œuvres complètes. Œuvres politiques; trad. par *J. Molitor*; t. I : Palmerston; t. II : Lettres sur l'Angleterre, avec des notes de *J. Riazanof*. Alfred Costes, 1929, 263 et 274 p.

Maspero (Georges). Le royaume de Champa. Les éditions Van Œst, 1928, VI-278 p., 40 planches.

Mathiez (Albert). La réaction thermidorienne. Armand Colin, 1929, VIII-324 p.; 16 pl.; prix : 40 fr.

Maturi (Walter). Il concordato del 1818 tra la Santa Sede e le Due Sicilie. Florence, Le Monnier, 1929, XI-266 p.; prix : 20 l.

Menéndez-Pidal (Ramón). La España del Cid, t. I. Madrid, Quintana 13; prix : 25 pes.

Mesnil du Buisson (comte). Les ruines d'El-Mishrifé au nord-est de Homs (Émèse). Geuthner, 1927, in-4°.

Millares (Agustin). Paleografía española; t. I : Historia de la escritura en España, VIII-XII siglo. Barcelone, Editorial labor, 359 p., 10 pl.; t. II, fac-similés, 131 p.

Miller (David Hunter). The drafting of the Covenant. New-York et Londres, Putnam's sons, 1928, 2 vol., VIII-555 et IV-857 p.

Milne-Bailey (W.). Trade Union documents. Londres, G. Bell et fils, 1929, XXVIII-552 p.; prix : 8 s. 6 d.

Minnigerode (Meade). Jefferson, friend of France, 1793. The career of Edmond Charles Genet, as revealed by his private papers, 1763-1834. New-York et Londres, Putnam's sons, 1928, XIV-447 p.; prix : 21 s.

Miterre (chanoine *Paul*). Saint Bernard de

Digitized by Google

Clairvaux. Un moine arbitre de l'Europe au XIIe siècle. Genval (Belgique), De Lannoy, 1929, 192 p.; prix : 15 fr.

Mongrédien (Georges). Le bourreau du cardinal de Richelieu. Isaac de Laffemas, 1584-1657; Documents inédits. Éditions Bossard, 1929, 178 p.; prix : 30 fr.

— Libertins et amoureuses. Documents inédits. Librairie académique, 1929, VIII-314 p.; prix : 15 fr.

Monod (Wilfred). Du protestantisme. Félix Alcan, 1928, in-16, 272 p.

Mordacq (général). La vérité sur l'armistice. Éditions Jules Talandier, 1926, in-16, XIII-124 p.; prix : 3 fr. 50.

Morgan (Betty Trebelle). Histoire du Journal des Sçavans depuis 1665 jusqu'en 1701. Les Presses universitaires de France, 1929, 269 p.

Namier (L. B.). The structure of politics at the accession of George III. Londres, Macmillan, 1929, 2 vol., XIV et VI-616 p.; prix : 30 s.

Nicoletti (M.). Le fascisme contre le paysan. L'expérience italienne. Bureaux d'éditions, 1929, 107 p.; prix : 3 fr. 50.

Nielsen (Dr Ditlef). Handbuch der Altarabischen Altertumskunde; I Band : Die altarabische Kultur. Geuthner, 1927, in-4°, 272 p., 76 fig.; prix : 210 fr.

Oldenbourg (Serge). Le coup d'État bolcheviste, 20 octobre-3 décembre 1917. Recueil de documents traduits et annotés. Payot, 527 p.; prix : 50 fr.

Ostrogorsky (Georg). Studien zur Geschichte des Byzantinischen Bilderstreites. Breslau, Marcus, 1929 (Historische Untersuchungen, 5 Heft.), 113 p.; prix : 6 m.

Parks (George Bruner). Richard Hakluyt and the English voyages; avec une introduction par *James A. Williamson.* New-York, American geographical Society, n° 10, 1928, 289 p., 32 illustr.

Pasquier (E.) et *Galabert (Fr.).* Cahiers paroissiaux de la sénéchaussée de Toulouse et de Comminges en 1789. Toulouse, E. Privat, 1928, 222 p.

Paton (Henry). The register of the Privy Council of Scotland. Introd. par *Robert Kerr Hannay.* Édimbourg, H. M's general register House, 1929, XL-788; prix : 2 £ 10 s.

Pease (Theodore Calvin). The United States. Londres, Bell et fils, XII-744 p.; prix : 16 s.

Peers (E. Allison). Ramon Lull. Londres, S. P. C. K., 1929, XVIII-454 p.; prix : 18 s.

Pernot (Maurice). Balkans nouveaux. Hachette, in-12, 251 p.; prix : 12 fr.

Perrot (Maurice). Deux expéditions insulaires françaises. Surprise de Jersey par le baron de Rullecourt, janvier 1781; prise de Capri par les troupes franco-napolitaines de Joachim-Napoléon Murat, roi des Deux-Siciles, octobre 1808. Berger-Levrault, 1929, XII-422 p., 23 cartes et 8 grav., prix : 30 fr.

Pétain (maréchal). La bataille de Verdun. Payot, 1929, 156 p., 8 cartes, 18 grav. et 1 annexe; prix : 15 fr.

Pettazzoni (Raffaele). La confessione dei peccati. Parte I. Bologne, Zanichelli, 1929, XIV-355 p.; prix : 30 l.

Piétri (François). La querelle du franc, 1924-1928. Hachette, 414 p.; prix : 15 fr.

Plassart (André). Les sanctuaires et les cultes du Mont-Cynthe (exploration archéologique de Délos). E. de Boccard, 1928, in-4°, 319 p., pl.

Platonov (S.). Histoire de la Russie, des origines à 1918. Payot, 1929, 991 p., 4 cartes, 1 tableau généalogique, index; prix : 60 fr.

Politique (la) extérieure de l'Allemagne, 1870-1914. Documents officiels publiés par le ministère allemand des Affaires étrangères; t. VI : 1er août 1887-20 mars 1890. Alfred Costes, 1929, XXVII-365 p.

Politis (Athanase G.). L'hellénisme et l'Égypte moderne; t. I : Histoire de l'hellénisme égyptien de 1798 à 1927. Félix Alcan (Bibl. d'hist. moderne), IV-530 p.; prix : 50 fr.

Ponteil (Félix). La situation économique du Bas-Rhin au lendemain de la Révolution française. Strasbourg, Impr. alsacienne (collection d'études sur l'histoire du droit et des institutions de l'Alsace, t. III), 1927, 172 p., 1 carte.

Préclin (E.). L'Union des Églises gallicane et anglicane. Une tentative au temps de Louis XV : P.-F. Le Courayer, 1681-1732, et Guillaume Wake. J. Gamber, 1928, XXI-179 p.

— Les jansénistes du XVIIIe siècle et la Constitution civile du clergé. Le développement du Richérisme et sa propagation dans le Bas-Clergé, 1713-1791. Ibid., XXXI-578 p.; prix : 50 fr.

Pourrat (P.). La spiritualité chrétienne; t. IV : Les temps modernes; 2e partie : Du jansénisme à nos jours. Lecoffre, 2e édit., XII-672 p.; prix : 25 fr.

Praviel (Armand). Vie de S. A. R. la duchesse de Berri. Plon, 1929, 246 p.

Puech (A.). Ce qu'il faut connaître de la Grèce antique. Boivin, 156 p.; prix : 9 fr.

Puig I Cadalfach (J.). Le premier art roman. Laurens, 1928, 164 p., 48 pl., 89 fig.

Digitized by Google

Quatrelles L'Épine. Le maréchal de Saint-Arnand ; t. II : 1850-1854. Plon, 1929, 489 p., 1 carte.

Randall-Mac Iver (David). Italy before the Romans. Oxford University Press, 1928, 159 p., illustr., prix : 6 s.

Rathlef-Keilmann (Harriet). Anastasie? Étude sur la survivance de la plus jeune des filles du tsar Nicolas II. Payot, 271 p. nombreuses illustrations ; prix : 20 fr.

Ravel (Pierre). La Chambre de justice de 1716. É. de Boccard, 1928, 160 p.

Redlich (Oswald). Ausgewählte Schriften. Zurich, Leipzig, Vienne, Amalthea Verlag, 293 p. ; prix : 7 m.

Reiblich (G. Kenneth). A study of judicial administration in the State of Maryland. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1929 (Histor. and polit. Science, 47e série, n° 2), IV-155 p.

Ricci (Clemente). Las pictografías de Cordoba, interpretadas per el culto solar y la astronomía de la America precolombiana. Buenos Aires (extrait de la *Riforma*, 1928), 26 p.

Rogler (Dr *F.*). Recht und Verfassung der Stadt Rattenberg im Mittelalter. Munich Verlag der Kommission, 1929, 138 p.

Roques (Paul). Adversaires prussiens de Napoléon : Blücher, Scharnhorst, Gneisenau. Berger-Levrault, 78 p. ; prix : 10 fr.

Rosati (Salvatore). La storia di Roma nei suoi monumenti. Rome, libreria del littorio, 1928 (a. VI), 332 p., 153 photos.

Rosintal (J.). Pendentifs, trompes et stalactites dans l'architecture orientale. Geuthner, 1928, 106 p., 10 pl.

Sainte-Claire Deville (Paul). L'orpheline de la prison du Temple. Perrin, 1929, 244 p. ; prix : 12 fr.

Sarkar (S. C.). Some aspects of the earliest social history of India. Pre-buddhistic ages. Londres, H. Milford. Oxford University Press, 1928, XI-V-225-III p. ; prix : 12 s. 6 d.

Savina (Jean) et *Bernard (Daniel).* Cahiers de doléances des sénéchaussées de Quimper et de Concarneau pour les États généraux de 1789. E. Leroux, 1927, 2e fasc., p. 177-416, 1 carte.

Schnitzer (Joseph). Der Tod Alexanders VI. Eine quellenkritische Untersuchung. Munich, Ernst Reinhardt, 1928, 127 p. ; prix : 3 m. 30.

Schulten (Adolf). Numantia. Bd. IV : Die Lager bei Renieblas. Munich, F. Bruckmann, 1929, XIX-303 p., 82 pl., album gr. in-fol., XXXIV planches. Die Ergebnisse der Aufgrabungen 1905-1922 ; prix : 135 m.

Seaver (Henry Latimer). The great revolt in Castile. A study on the comunero movement of 1520-1521. Londres, Constable, XII-393 p. ; prix : 24 s.

Séjourné (dom *Paul*). Saint Isidore de Séville. Beauchesne, 1929, 534 p.

Selk (Philippe). L'homme qui posséda la plante de vie. Révolte de Sumer contre l'Amurru Hammourabi. Ernest Leroux, 258 p.

Sénèque. L. Annaei Senecae dialogorum libri VI ad Marciam de consolatione. Texte latin ; publ. par *Charles Favez.* E. de Boccard, 1928, LXXI-104 p.

Serrier (G.). De quelques recherches concernant le mariage contrat-sacrement, et plus particulièrement de la doctrine augustinienne des biens du mariage. E. de Boccard, 1928, IV-256 p.

Simpson (Lesley Bird). The struggle for Provence 1593-1596. A sidelight on the international policy of Henry IV. University of California Press. Berkeley, California, 1929, 23 p.

Smith (Harold). Anti-Nicene exegesis of the gospel. Vol. I. Londres, S. P. C. K., 1925, VIII-351 p. ; prix : 7 s. 6. d.

Smogorzewski (Casimir). L'Union sacrée polonaise. Le gouvernement de Varsovie et le « gouvernement » polonais de Paris, A. Costes, Gebethner et Wolff, 1929, 71 p.

— La Pologne et la guerre à travers les livres polonais. Ibid., 1929, 96 p.

Stadelmann (Rudolf). Vom Geist des ausgehenden Mittelalters. Studien zur Geschichte der Weltanschauung von Nicolaus Cusanus bis Sebastian Franck. Halle a. d. Saale, Niemeyer, 1929, VIII-294 p. ; prix : 14 m.

Sthamer (Eduard). Original und Register in der Sizilischen Verwaltung Karls I von Anjou. Berlin, Walter de Gruyter (extrait des *Sitzungsberichte der Preuss. Akad. der Wissenschaften. Phil.-hist. Klasse*, 1929, VI), 1929, 85 p.

Streit (Rob., O. M. I.). Bibliotheca Missionum. IV Bd. : Asiatische Missions-literatur 1245-1599. Aix-la-Chapelle, Aachener Missionsdruckerei, 1928, XII-626 p.

Tafrali (O.). La Cité Pontique de Dionysopolis. Geuthner, 1928, 80 p., 16 pl. ; prix : 40 fr.

Tardi (abbé *D.*). Fortunat ; étude sur un dernier représentant de la poésie latine dans la Gaule mérovingienne. Boivin, 1927, XVI-288 p.

Thompson (J. M.). Leaders of the French Revolution. Oxford, Basil Blackwell, 1929, XIV-272 p. ; prix : 8 s. 6 d.

Digitized by Google

Tilley (Arthur). The decline of the age of Louis XIV, or French literature 1687-1715. Cambridge, at the University Press, 1929, XVIII-458 p. ; prix : 25 m.

Timerding (Heinrich). Die christliche Frühzeit Deutschlands in den Berichten über die Bekehrer. Iena, Eugen Diederichs, 1929, 277 p.

Transactions of the Jewish historical Society of England ; vol. XI : 1924-1927. Londres, Spottiswoode, Ballantyne et Cie, 1928, XVII-308 p., 10 illustr.

Trevelyan (G. M.). Select documents for Queen Anne's reign down to the Union with Scotland, 1702-1707. Cambridge University Press, XIII-250 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Turquan (Joseph) et *Auriac (Jules d').* Monsieur, comte de Provence. Émile-Paul, 1928, 346 p., grav. ; prix : 20 fr.

Valeur (Robert). L'enseignement du droit en France et aux États-Unis ; — et *Lambert (Édouard).* L'enseignement du droit comme science sociale et comme science internationale. Marcel Giard, 1929, CXXII-393 p. ; prix : 65 fr.

Valles (Charles de). Beaumarchais magistrat. Documents inédits. Éditions J. Oliven, VI-329 p. ; prix : 12 fr.

Vaux de Foletier (F. de). Histoire d'Aunis et de Saintonge. Boivin, XIV-226 p., grav. ; prix : 18 fr.

Vehse (Otto). Die amtliche Propaganda in der Staatskunst Kaiser Friedrichs II. Munich, Verlag der Münchner Drucke, 1929, 246 p.

Vermond (E.). De jure rerum corporalium privatarum. E. de Boccard, 1928, 1 vol. en 2 tomes, 1222 p.

Viard (Jules). Les Grandes chroniques de France ; t. V : Hugues Capet à Louis VI le Gros (Société de l'histoire de France). H. Champion, 1928, XVI-295 p. ; prix : 20 fr.

Vidal de La Blache (P.) et *Gallois (L.).* Géographie universelle ; t. IX : Asie des moussons, par *Jules Sion ;* 2e partie : Inde, Indo-Chine, Insulinde. Armand Colin, 1829, 230 p., 45 cartes et cartons, 99 photos et 1 carte en couleur ; prix : 70 fr.

Vuilleumier (Henri). Histoire de l'Église réformée du pays de Vaud sous le régime Bernois ; t. II : L'orthodoxie confessionnelle. Lausanne, éditions La Concorde, 1928, gr. in-8°, 794 p., 4 pl. et 5 fac-similés.

Warner (H. J.). The Albigensian Heresy. Vol. II : Its suppression by Crusade and Inquisition. Londres, Soc. for promoting christians knowledge, IX-227 p. ; prix : 6 fr.

Wooley (C. L.). The Sumerians. Oxford, Clarendon Press, in-12, cart., 198 p. ; prix : 6 sh.

Wright (John Kirtland). The Leardo map of the world, 1452 or 1453. American geographical Society, n° 4. New-York, 1928, 74 p., 10 figures servant de clé pour une carte reproduite en fac-similé.

Wumkes (D. A.). Sibrandus Leo's Abten levens der Friesche kloosters Mariengaard en Lidlum. Bolsward, J. A. Osinga, 1929, XLIX-122 p.

Young (Arthur). Travels in France during the years 1787, 1788 aus 1789. Ed. by *Constantia Maxwell.* Cambridge, at the University Press, 1929, LVI-428 p., 1 carte ; prix : 12 s. 6 d.

Yver (J.). L'interdiction de la guerre privée dans le très ancien droit normand. Caen, impr. A. Olivier, 1928 (extrait des *Travaux de la Semaine d'histoire du droit normand,* 1927), 45 fr.

Zévaès (Alexandre). L'affaire Pierre Bonaparte : le meurtre de Victor Noir. Hachette (Récits d'autrefois), 123 p. ; prix : 7 fr.

Zimmern (Alfred). The prospects of democracy and other essays. Londres, Chatto et Windus, 1929, VIII-375 p. ; prix : 12 s. 6 d.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

TABLE

ALPHABÉTIQUE, ANALYTIQUE & CHRONOLOGIQUE

des noms de personnes et de lieux

ainsi que des principales matières que renferment

les cinquante premiers volumes du

Bulletin historique et littéraire

(1852-1902)

AVIS IMPORTANT

Le tome I (A-G) a paru en 1927 : 600 pages in-8°, sur deux colonnes.

Le tome II (à partir de la lettre H) est sous presse et paraîtra en 1929.

Deux appréciations du Tome I

« Quel merveilleux et indispensable instrument de travail, et combien de gens vous seront redevables de l'avoir ainsi mis à la portée de tous les érudits et des simples curieux ! »

H. OMONT,
Membre de l'Institut,
Conservateur à la Bibliothèque nationale.

« Saluons les débuts de cette œuvre immense ! 1.200 colonnes serrées ! Des noms d'hommes qui forment un complément inestimable de la *France protestante* et deviendront encore plus précieux à partir du t. II, puisque la réédition de l'œuvre des

Digitized by Google

frères Haag ne dépasse pas G. Les 75 volumes du *Bulletin* sont une mine dont l'inépuisable richesse était déjà proclamée par Michelet, un trésor de documents et d'études ! »

H. HAUSER,
Professeur à la Faculté des lettres de Paris.
(*Revue historique*, sept.-oct. 1928).

Tous les souscripteurs au tome premier seront considérés comme souscripteurs au t. II, sauf avis contraire envoyé dans le mois qui suivra la publication de la présente note à la *Société de l'histoire du protestantisme français*, 54, rue des Sts-Pères, Paris (7e). Ils sont priés de verser dès à présent au compte chèques postaux **Paris 407-83** qui est celui de la Société, le **prix de souscription** à ce t. II, fixé comme suit :

En souscription franco de port :		Papier ordinaire	Papier fort
Pour les abonnés du *Bulletin*	France.....	**40** fr.	**45** fr.
	Etranger.....	**45**	**50**
Pour les non-abonnés	France.....	**45**	**50**
	Etranger.....	**50**	**55**
Après clôture de la souscription le prix en librairie, France et Etranger (*Port en plus*) sera.....		**60**	**70**

(*Sans aucun engagement ni garantie pour le prix du t. III et dernier, qui paraîtra aussitôt que le permettront les résultats de la vente des deux premiers volumes*).

Vu l'élévation croissante des frais d'impression, ce tome II n'aura que 24 ou 25 feuilles (de 384 à 400 pages) ; on s'arrêtera à la fin d'une lettre, et le tome III, de dimensions analogues, renfermera les dernières lettres.

Les personnes n'ayant pas souscrit au tome I (qui se vend actuellement en librairie *60 francs* sur papier ordinaire, *70 francs* sur papier fort), pourront encore souscrire à ce tome I aux conditions faites aux premiers souscripteurs en versant à la fois leurs souscriptions aux t. I et II. Nous rappelons ci-après les conditions faites en 1927 pour le **premier volume :**

En souscription, franco de port :		Papier ord.	Papier fort
Pour les abonnés du *Bulletin*	France.....	**30** fr.	**35** fr.
	Etranger.....	**35**	**40**
Pour les non-abonnés	France	**35**	**40**
	Etranger.....	**40**	**45**

Digitized by Google

Souscripteurs en France

Adresser à la *Société de l'histoire du protestantisme français,*

avec le bulletin de souscription ci-joint, un chèque barré ;

ou un mandat-carte à inscrire à son compte *chèques postaux Paris* 407-83, en transcrivant sur le talon le texte du bulletin de souscription.

Souscripteurs de l'étranger

Adresser à la Société un chèque payable à Paris,

ou un mandat international *sur lequel on inscrira l'adresse de la Société en ajoutant la mention : à verser au compte chèques postaux Paris* 407-83,

et envoyer d'autre part à la Société le bulletin de souscription affranchi comme lettre.

Avis à tous les souscripteurs

Indiquer expressément si l'on désire recevoir :

1° l'édition sur papier *ordinaire* ou sur papier *fort* ;

2° un exemplaire *rogné* ou *non rogné.*

L'expédition de chaque exemplaire souscrit sera faite par la poste à l'adresse inscrite sur le bulletin.

La souscription sera close le 15 *MARS* 1929

Voir ci-après le bulletin de souscription

Digitized by Google

Bulletin de souscription

Je soussigné .....

demeurant rue ..... *n°* .....

à .....

par .....

(département) .....

(pays) .....

déclare souscrire à ..... *exemplaire des* Tables du Bulletin, Tome II.

Je désire recevoir l'édition sur papier { *ordinaire.* / *ou fort (*).*

en exemplaire { *rogné.* / *ou non rogné (*).*

et j'envoie à cet effet la somme de ..... *francs.*

Fait à ..... *le* ..... *1929.*

Signature :

(*) Biffer celle des deux indications qui est inutile.

Adresser ce bulletin, sous enveloppe fermée, affranchie comme lettre, à la *Société d'histoire du protestantisme français*, 54, rue des Saints-Pères, Paris (7e) et joindre un chèque barré.

Ou transcrire cette formule sur le talon d'un **mandat à verser au compte chèque postaux Paris 407-83.**

Aucune remise ne sera faite sur les souscriptions transmises par des tiers.

Prix d'abonnement au

BULLETIN HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

Revue trimestrielle illustrée

(Chèques postaux : PARIS 407-83)

France : 25 francs (pasteurs et professeurs : 12 francs)

Etranger : 35 francs (pasteurs et professeurs : 25 francs)

Pays à tarifs réduits : 25 et 20 francs

IMP. CORBIÈRE & JUGAIN - ALENÇON

Digitized by Google

ÉDITIONS SOCIALES INTERNATIONALES

3, RUE VALETTE, PARIS (V^e^)

Téléphone : DANTON 83-42 Chèque postal : PARIS 974-41

R. C. Seine 368-764

LÉNINE

ŒUVRES COMPLÈTES

Édition unique autorisée par l'INSTITUT LÉNINE de Moscou

Traduites d'après la 2e édition russe, avec références, notes biographiques historiques et autres, destinées à faciliter l'intelligence du texte

Environ 30 volumes in-8° de 400 à 700 pages sur papier vélin Bulky reliure souple toile

publiés par séries de 4, à raison d'un volume tous les 3 mois

---

VIENT DE PARAITRE :

TOME VII

LA PREMIÈRE RÉVOLUTION RUSSE

(1904-1905)

Un vol. 532 pages in-8°, reliure souple. . . . . 35 fr.

OUVRAGES DE LA PREMIÈRE SÉRIE

T. XX. **Les débuts de la Révolution russe** *(paru)* . . . . . 45 fr.

T. XIII. **Matérialisme et Empiriocriticisme** *(paru)* . . . . 40 fr.

T. IV. **Période de l'Iskra : 1900-1902** . . . . . *sous presse*

Prospectus détaillés franco sur demande

Digitized by Google

W. HEFFER & SONS, LTD.

LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE, CAMBRIDGE, ANGLETERRE

Achat permanent

de Collections de journaux scientifiques
publications des Sociétés savantes
Livres d'érudition en tous genres, surtout Sciences exactes
et naturelles
HISTOIRE
Littérature, Philologie, Orientalia

CATALOGUES DE LIVRES D'OCCASION

paraissent tous les mois et seront envoyés gratuitement
sur demande

Livres anglais en tous genres neufs ou d'occasion
sont fournis aux meilleures conditions

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

Vient de paraître :

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

L'ALGÉRIE

PAR

AUGUSTIN BERNARD

Professeur de géographie et colonisation de l'Afrique du Nord à la Faculté des Lettres de Paris

1 vol. in-8° 15

LE LIVRE DU CENTENAIRE

DU MÊME AUTEUR :

Le Maroc, 1 vol. in-8° 10

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BOUND

DEC 9 1930

UNIV. MICH. LIBRARY

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03974 3268

Digitized by Google

Digitized by Google